REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE — SECONDE PÉRIODE

TOME XIX. — 1er JANVIER 1859.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME DIX-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1859

THE GETTY CENTER
LIBRARY

DES

CONTROVERSES RELIGIEUSES

EN ANGLETERRE

TROISIÈME PARTIE.[1]

F. NEWMAN. — J. MARTINEAU. — W. GREG.

— L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE.

I.

On s'accorde généralement pour attribuer à Coleridge une grande influence sur les doctrines religieuses de l'Angleterre actuelle. Ce n'est pas qu'on puisse dire qu'il existe une secte ou même une école qui le reconnaisse pour son maître : la difficulté qu'il y aurait à traduire ses idées sous une forme systématique, malgré les travaux du docteur Marsh, ne permet guère à personne de se dire son disciple, et ceux qui lui doivent le plus ont été plutôt inspirés que dirigés par lui; son esprit les a pénétrés plus que ses leçons ne les ont convaincus. Coleridge occupe une place élevée parmi ceux qu'on est convenu d'appeler des penseurs; mais il a laissé des réflexions plutôt que des principes, des vues plutôt que des doctrines, et l'on conçoit que ceux à qui son exemple a le mieux profité, ceux qui, en le lisant ou en l'écoutant, ont le plus appris à méditer sur une foule de choses auxquelles sans lui ils n'auraient jamais pensé, aient pu, suivant le penchant de leur intelligence ou le cours de leurs idées, arriver à des conséquences fort différentes de ses opinions, et finir

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre et du 1er octobre 1856, les deux premières parties des *Controverses religieuses en Angleterre.*

par établir des maximes qu'il n'avait point prévues, qu'il n'aurait point acceptées. Une puissante impulsion peut nous lancer bien loin de celui qui nous l'a donnée, et l'homme qui nous éveille n'est pas responsable, bien qu'il en soit cause, de tout ce que nous faisons une fois réveillés, quoique nous n'en eussions rien fait, s'il nous avait laissés dormir.

Ainsi Coleridge en philosophie s'est rangé du parti de Platon. Il a poussé jusqu'à l'insulte la sévérité pour les doctrines fondées en métaphysique sur l'empirisme, en morale sur l'utilité. Il a soutenu l'ancienne théologie anglo-protestante contre ceux qui voulaient ne faire de la religion que la forme populaire des idées des honnêtes gens, et il a défendu l'église établie contre les dissidens, et surtout contre les libres penseurs. Enfin dans la politique il a été plus avec le pouvoir qu'avec l'opposition, traitant toujours en ennemi l'esprit révolutionnaire. Il a fait tout cela en détestant la routine; pour toutes choses il a été conservateur en novateur. Rien de ce qui est superficiel et commun ne tenait devant lui. Or ce n'est guère le moyen d'affermir les choses établies que d'ébranler les idées reçues. Par là, Coleridge rappelle encore les Allemands, auxquels il doit d'autant plus que son esprit « germanisait naturellement (1). » Ils étonnent souvent par la manière paradoxale dont ils plaident les lieux-communs, et par exemple un lecteur français qui lit un théologien catholique de cette nation est souvent tenté de s'arrêter pour regarder au titre, et s'assurer du nom et des qualités de l'auteur, tant la manière dont au-delà du Rhin on entend et l'on défend quelquefois les dogmes orthodoxes semble hérétique par la forme, et nous surprend par l'indépendance ou l'étrangeté de la conception et du langage. Cette liberté, qui en Allemagne est sans danger pour la foi, ne serait peut-être pas de même chez nous, et les effets assez divers produits en Angleterre, dans le monde pensant, par Coleridge offrent peut-être une nouvelle preuve de cette puissance involontaire du talent agissant quelquefois par son exemple en sens inverse de ses idées, et se créant des adversaires dans ses imitateurs. S'il est vrai, comme on l'a souvent écrit, que M. Carlyle procède de Coleridge, il ne lui ressemble guère, et je doute qu'ils se fussent aisément entendus. Il en est de même de M. Kingsley,

(1) Je devrais hésiter à reparler des rapports de l'esprit de Coleridge avec l'esprit des Allemands. L'auteur d'un article d'ailleurs remarquable inséré dans les *Cambridge Essays* pour 1856, M. Hort, qui tient beaucoup à l'originalité absolue de Coleridge, veut bien me trouver fort moquable pour avoir dit (après d'autres critiques anglais) que les *Ballades Lyriques* étaient un *recueil inspiré par le génie de la poésie allemande*, « car, ajoute-t-il, au moment où Coleridge les a composées, il ne savait pas encore l'allemand. » Ai-je donc dit que Coleridge les avait traduites? (*Camb. Ess.*, p. 302. — *Revue des Deux Mondes*, du 1er octobre 1856, p. 506.)

dont on fait souvent une branche du même arbre; c'est, dans tous les cas, une branche greffée, et qui diffère du tronc où elle a puisé sa séve et par les fleurs et par les fruits.

Aussi trouverait-on facilement des exemples pour montrer que le tory, l'épiscopal, l'idéaliste Coleridge a formé plus d'un révolutionnaire, plus d'un incrédule, plus d'un matérialiste. La postérité du royaliste Hegel ne se croit-elle pas encore hégélienne en exaltant le nivellement démocratique? Quant à l'influence de Coleridge, j'en veux citer un témoignage vrai ou prétendu, mais certainement singulier, et que je crois peu connu chez nous. On n'a peut-être pas oublié le nom de M. Thomas Allsop, à qui, pendant les premiers mois de l'année 1858, un sinistre événement avait donné une certaine notoriété. Eh bien! celui qui portait véritablement ce nom était un ami et un disciple favori de Coleridge. C'est du moins comme tel qu'il avait publié en 1836 un recueil de lettres, de conversations et de souvenirs du poète philosophe (1), et il y a quelques mois que des éditeurs, exploitant la circonstance et le bruit, ont réimprimé ce livre, disant que la première édition était épuisée, et qu'ils tenaient à montrer combien le ton de l'auteur s'écartait de la littérature de convention. Dans la préface, l'auteur s'adresse à ses enfans, Élisabeth et Robin, à qui il dédie son livre. Il leur annonce qu'ils y trouveront aussi des souvenirs de Charles Lamb, également son ami; mais il leur promet sur toutes choses la vérité tout entière, et en louant avec effusion Coleridge, il les exhorte à puiser dans ces souvenirs des leçons d'humanité et d'indépendance. Dans le fait, quelques lettres de Coleridge sont le fond de l'ouvrage. A la suite de chacune, l'auteur rappelle les dispositions dans lesquelles elle a été écrite, les conversations auxquelles elle fait allusion, et il cite avec commentaire des pensées ou des mots qu'il a entendus de la bouche de Coleridge, qu'il comprend et souvent traduit à sa manière. C'est ainsi qu'à propos de la lettre IV, il veut que l'on remplace les expressions du texte : *The philosophy of religion, the religion of philosophy*, par celles-ci : *The philosophy of humanity, the humanity of philosophy*. On ne voit pas en effet qu'il ait une religion quelconque, pas même celle de Coleridge, qu'il convertit sans trop d'effort en un mysticisme humanitaire, et qu'ainsi traduite, il recommande fort à ses enfans. Dans sa lettre V, il trouve que Coleridge traite Cobbett de coquin, tout en l'admirant beaucoup, comme ont fait tous ses contemporains. Il s'empare de l'admiration en laissant le reste, et se donne pour un *coleridgien cobbettiste*. En effet, il épouse énergiquement les haines communes à

(1) *Letters, Conversations and Recollections of S. T. Coleridge*, edited by Th. Allsop, of Notfield,... a member of the Stock Exchange. 2d edit. London, 1858.

Coleridge et à Cobbett contre les libéraux éclairés, les rédacteurs des *revues*, les économistes, et en particulier lord Brougham, qui était alors, dans les lettres, le barreau et la chambre des communes, la plus éclatante et la plus active personnification de l'esprit de la *Revue d'Édimbourg*. A part une lettre sur les romans, qui est assez remarquable, et quelques pensées détachées de Coleridge, cet ouvrage n'aurait aucune valeur, s'il ne montrait une fois de plus combien un certain radicalisme aveugle et violent peut facilement se raccommoder avec l'intolérance contre-révolutionnaire pour faire la guerre à la modération dans la philosophie et dans la liberté.

Mais il faut laisser ces extrêmes, qui n'ont nulle importance pour la science et pour la vérité, et revenir à l'influence légitime de Coleridge. Si le mouvement intellectuel qui circule aujourd'hui dans l'église d'Angleterre ne procède pas de lui, au moins il date de lui. Il n'est plus guère possible, sans le citer, d'écrire sur la théologie d'une manière sérieuse et assortie à l'état des esprits, et l'on retrouve de ses pensées soit chez ceux qui défendent l'établissement ecclésiastique, soit chez ceux qui l'attaquent. Parmi les premiers, je parle des défenseurs éclairés et indépendans, nous avons indiqué l'éminente place du docteur Arnold (1), et il nous plairait de ranger autour de lui l'archevêque de Dublin, l'archidiacre Hare, M. Stanley, M. Jowett, et d'aller même plus loin, jusqu'à MM. Maurice et Kingsley; mais il faut auparavant suivre encore l'unitairianisme, sujet primitif de ces études, dans quelques-unes de ses plus remarquables manifestations. Il faut voir comment il s'est lui-même ressenti du nouvel esprit introduit dans la théologie et la controverse; puis, après avoir fait un peu connaître quelques-unes de ces ramifications de l'arianisme et quelques œuvres d'une hétérodoxie à peine chrétienne, nous tâcherons de revenir à l'orthodoxie indépendante, à cette nouvelle école de foi et de science qui s'est élevée du sein de la *broad church*, comme pour sauver ensemble l'église anglicane et la liberté religieuse.

II.

Deux frères destinés à l'église ont fait leurs études à Oxford dans le premier quart de ce siècle. L'un, M. John Henri Newman, y a pris part de bonne heure à ce mouvement de réaction ecclésiastique qui a produit le puseyisme et la secte anglo-catholique. Distingué par des talens précoces, il a soutenu comme un dogme la nécessité d'un épiscopat qui se rattache aux apôtres par une chaîne continue,

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1856.

et qui doive à son origine la transmission occulte d'une autorité sacrée. Pendant vingt ans, il a trouvé que les évêques anglicans remplissaient cette condition, comme se l'imagine encore l'évêque d'Exeter. Il se déclarait en même temps pour la vertu miraculeuse du baptême comme moyen de régénération de l'homme intérieur, et cette foi à une transformation de l'âme, dont l'âme n'a pas conscience, est encore un des traits qui caractérisent la nouvelle secte ultra-épiscopale. De telles croyances étaient, en bonne logique, peu conciliables avec le protestantisme. M. Newman était de ces esprits qui veulent être conséquens; il l'a été, et il s'est fait catholique : c'est aujourd'hui le père Newman, de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, regardé, non sans raison, comme le premier écrivain de son église en Angleterre, et qui, dans toutes les églises et dans tous les pays, serait placé à un rang très élevé pour l'esprit et le talent. Son frère, M. Francis William, plus jeune que lui, est entré en 1822, âgé de moins de dix-huit ans, à l'université. Il a signé avec allégresse les trente-neuf articles dans la foi desquels il avait été élevé, et là, assailli bientôt de réflexions que son frère ne savait comment accueillir, ne sachant pas les comprendre, il a lentement, très lentement, mais sans rétrograder jamais, marché, de conséquence en conséquence, dans la voie du doute, et en quelques années déposé une à une toutes les croyances orthodoxes pour s'arrêter au-delà du dogme unitaire dans la religion d'un déisme subjectif.

C'est aussi un écrivain de mérite, et ses travaux historiques et littéraires seraient dignes de toute l'attention de la critique; mais ce sujet n'est pas le nôtre : c'est l'histoire de ses croyances qui nous intéresse, et il l'a racontée avec une sincérité hardie. Quoiqu'il nous paraisse plus propre à la méditation qu'à l'exposition philosophique, les confessions de sa conscience religieuse sont devenues de curieux ouvrages de controverse. On y trouve déduit avec une certaine suite ce qui ne se rencontre qu'en fragmens détachés dans ce que Hare et M. Carlyle nous ont conservé de John Sterling (1) : l'ensemble des réflexions, des doutes, des recherches et des souffrances que fait traverser aux esprits inquiets et sincères la crise interne de l'Angleterre religieuse. En France, on en finit plus vite avec le doute ou avec la foi. Jouffroy seul nous a raconté quelque chose des angoisses de sa raison dans sa jeunesse. C'est un récit fort éloquent, mais les épreuves ont été courtes. Chez nous, un croyant ou un sceptique, c'est bientôt fait, et l'un est ensuite aussi tranquille que l'autre. Ni l'un ni l'autre ne nous représenterait exactement M. Francis Newman.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1852.

On a comparé souvent les deux frères, on leur a trouvé les mêmes caractères intellectuels; on a dit que le problème de la foi s'était posé pour tous deux dans les mêmes conditions, et que leurs solutions respectives épuisaient l'alternative logique de la question, comme les deux racines positive et négative d'une même équation. Ce parallèle entre les deux frères peut être exact malgré leur divergence, ou peut-être à cause de leur divergence. Il serait intéressant de suivre l'histoire de ces deux esprits, de ces deux consciences. Cette histoire, M. Francis Newman l'a écrite pour lui-même, et ses confessions, d'un genre nouveau, ont eu quelque retentissement.

Ce récit fort détaillé est assez confus, l'auteur ayant suivi l'ordre de date des mouvemens de son esprit, et non l'ordre déductif de ses idées. C'est cependant une lecture intéressante, quoiqu'elle dure un peu longtemps. La vie universitaire, par laquelle commence le narrateur, serait insignifiante, s'il n'avait été naturellement porté à une grande bonne foi avec lui-même. Les doutes qui traversèrent alors son esprit doivent être de ceux qui se présentent souvent dans le cours de l'apprentissage théologique; mais les étudians s'en affranchissent, les uns par un penchant décidé pour la confiance religieuse, les autres par une sorte d'indifférence pratique qui rend aisé de surmonter les difficultés de la vie, lorsqu'elles n'intéressent que la raison. M. Newman était disposé à prendre au sérieux ses idées, quand il en fallait faire des croyances. Obligé de souscrire une seconde fois aux trente-neuf articles, il le fit avec hésitation: sa seule crainte à la vérité était alors que le baptême des enfans ne fût pas institué par Jésus-Christ; mais s'il n'était pas ébranlé dans l'ensemble de sa foi, il l'était dans son respect pour les argumens et les autorités de l'école, ayant éprouvé qu'à ses diverses questions on ne répondait que par une sorte de résolution générale de trouver bonnes les raisons quelconques acceptées par de bons auteurs. Son frère ne lui avait été d'aucun secours, car il se décidait, sur les points embarrassans, par des motifs qui ressemblaient déjà beaucoup à ceux d'un néophyte de l'église romaine.

Après avoir pris ses grades, M. Newman entra dans l'enseignement, et rencontra alors un ministre irlandais simple, rude, ardent, qui lui dit de dédaigner la théologie pour la prière, et qui tourna son esprit vers ces œuvres chrétiennes qui ne demandent ni science ni méditation, mais la piété toute d'action du missionnaire. Dissuadé par ses conseils de toute vaine contention d'esprit, pressé d'ensevelir dans un travail apostolique les perplexités qu'enfante la réflexion, il résolut de se rapprocher du christianisme primitif en convertissant les infidèles, et partit pour la Perse, où il alla joindre

une réunion d'évangéliques établis à Bagdad pour y annoncer la bonne nouvelle. Déjà toutefois il était dissident au fond du cœur; il se sentait séparé de son église par le besoin de donner à sa foi un autre fondement qu'une adhésion préméditée à une tradition officiellement obligatoire, et par sa répugnance à se payer des premières raisons venues pour endormir sa conscience. Pendant les deux années qu'il passa en Asie, son commerce avec les infidèles, le spectacle de leur inflexibilité religieuse, la difficulté de les ébranler et de faire à leurs questions des réponses avouées par l'universalité des chrétiens le troublèrent dans son respect et dans sa confiance de serviteur de l'église. En présence du monothéisme rigoureux de l'islam, il se sentait entraîné à concevoir la divinité du Christ comme dérivée de celle du Père, conception qui subordonnait l'un à l'autre, et dont il croyait apercevoir les élémens dans le symbole même de Nicée. On ne s'étonnera pas que, revenu en Angleterre, il ait trouvé un froid accueil dans le clergé, quoiqu'il ne puisse s'expliquer encore la réputation d'hétérodoxie qui avait précédé son retour. Par des causes qu'une connaissance plus exacte des caractères éclaircirait sans doute, il paraît qu'il rencontra autour de lui une défiance hostile, une répulsion hautaine, qui contribuèrent fort à le refouler dans l'asile de la conscience individuelle. Le mouvement *tractarien* avait commencé; son frère était lancé dans une série d'idées et de transformations qui supprimait entre eux toute possibilité d'entente et d'influence réciproque, quoiqu'à mesure qu'il s'est plus approché du catholicisme, il paraisse avoir témoigné à la brebis égarée une plus fraternelle bienveillance. Il est probable que chacun d'eux sait aujourd'hui un certain gré à l'autre d'avoir franchi les stations intermédiaires pour se porter à l'extrémité de la ligne qu'il suivait, bien que chacun d'eux ait marché dans un sens directement opposé. La même divergence, fondée peut-être sur des analogies d'esprit, s'est manifestée entre deux autres frères, MM. Froude, dont l'un vient de se recommander au public par une histoire d'Angleterre depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Élisabeth, écrite avec talent dans un système nouveau (1). Ces exemples ne doivent pas être rares. Le puseyisme doit à la fois recruter le catholicisme et l'incrédulité.

Quoi qu'il en soit, M. Francis Newman ne pouvait plus songer à retourner en Orient. Comment aller prêcher un christianisme divisé

(1) M. Froude est l'auteur d'un roman religieux et sceptique, *la Némésis de la foi*, qui a fait une certaine sensation en 1849, et que plusieurs de ses camarades d'Oxford ont honoré d'un auto-da-fé. En conservant des opinions très indépendantes, il sera peut-être rentré jusqu'à un certain point en grâce avec l'église d'Angleterre par la manière dont il raconte l'histoire de son fondateur Henri VIII.

dans son propre sein? comment enseigner avec autorité des dogmes qui commençaient à flotter pour lui dans un nuage? Ces mots de l'Évangile de saint Jean : « La vie éternelle consiste à te connaître, toi le seul Dieu véritable, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ; » ce verset de saint Paul dans la première aux Corinthiens : « Pour nous, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père,... et un seul Seigneur, Jésus-Christ, » avaient à peu près fixé son esprit dans le semi-arianisme qui voit dans le Fils, non Dieu même, mais le délégué de Dieu pour la création de toutes choses. Il continuait d'embrasser avec ferveur tout ce qu'enseigne la foi touchant les œuvres du Messie, les effets de son ministère, les conditions de la rédemption, et il ne se serait pas approché d'un unitairien sans un certain effroi; mais une barrière le séparait définitivement des orthodoxes. Il eut sans doute, il le dit et nous le croyons volontiers, des épreuves pénibles à traverser. On fut injuste envers lui, cela est probable; on l'est presque toujours pour les opinions qu'on n'a pas. Peut-être aussi manquait-il de quelques qualités qui font pardonner la dissidence. Le plus sûr, c'est qu'on lui fit vivement haïr l'intolérance. Il lui fut impossible de ne pas reconnaître plus d'équité et de bienveillance chez des chrétiens au moins latitudinaires que chez les calvinistes purs, et il apprit à estimer malgré lui des vertus morales que ses principes religieux l'obligeaient encore à tenir indistinctement pour des péchés comme tous les mouvemens naturels du cœur humain. Ce fut un nouveau trouble dans son esprit. Un jour, chez un libraire, il ouvrit timidement un traité unitairien; il se garda bien de le lire: un coup d'œil furtif avait suffi pour lui faire entrevoir quelques objections contre l'éternité des peines. Il aperçut là certaines difficultés de texte dont il demanda l'éclaircissement à un ami. Une rupture s'ensuivit, et il perdit son ami sans perdre ses doutes. Jusque-là, malgré quelques points obscurs qui l'embarrassaient, il n'avait pas fléchi dans ses idées sur la rédemption. Le péché originel, la justification impossible à l'homme, la nécessité d'une renaissance en Jésus-Christ, tous ces dogmes, interprétés dans le sens augustinien, lui paraissaient constituer essentiellement la vie spirituelle, qu'il mettait et qu'il met encore au-dessus de tout le reste, quoique aujourd'hui il la conçoive autrement. Cependant l'orthodoxie, en le blessant, l'avait rejeté vers de certaines idées qui lui faisaient craindre d'être devenu pélagien. C'est vers ce temps qu'il fit connaissance avec un unitairien qui, tout en croyant à la pure humanité du Messie, croyait, aussi fermement qu'un disciple d'Athanase, à la perfection du Sauveur et au salut par Jésus-Christ. Cette alliance d'idées lui parut inconcevable. Ainsi que beaucoup d'autres protestans, sa religion était toute *paulinienne*. Les effets intérieurs de la

justification en étaient le fondement et comme la substance. On ne pouvait lui rendre un plus mauvais service que d'appeler son attention sur les faits matériels consignés dans l'Écriture, car il ne pouvait alors se défendre de soumettre le texte au contrôle de la critique, et le sens littéral le satisfaisait rarement. Il rencontra un jour le docteur Arnold, qui, avec la sincérité d'un homme inébranlable dans sa foi, lui dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter des récits bibliques qui contrariaient la science, que par exemple le déluge était mythique, et qu'il y avait de la poésie dans les premières époques de l'histoire sainte. Un tel aveu n'était pas pour lui rendre le courage de croire à la lettre de l'Écriture, et décidément l'Ancien Testament perdit, ainsi que les trois premiers Évangiles, presque toute autorité sur son esprit. Arrivé là, on croirait que M. Newman n'a plus qu'à cesser d'être chrétien : nullement. « Saint Paul, dit-il, n'avait pas prêché la Bible, mais le Christ. » C'était assez, et ce qui restait intact du récit des synoptiques, celui de saint Jean, la déclaration de saint Pierre, témoignaient assez du caractère surnaturel de la personne et des œuvres de Jésus. Cette foi lui suffit assez longtemps; mais, pour en faire crouler l'édifice, « il n'eut, dit-il, qu'à examiner, suivant les règles ordinaires de la critique, le témoignage des écrivains sacrés. » Quelles étaient leurs croyances antérieures? quels étaient leurs préjugés? De quel genre de preuves leur esprit était-il touché? Les procédés de leur intelligence, leurs idées en matière d'exactitude historique ou de phénomènes naturels, leurs intentions en écrivant, la manière dont leurs écrits ont été recueillis, tout, dès qu'on prend l'Écriture comme le monument purement humain de la vérité divine, devient problème, et tout ouvre accès aux interprétations les plus libres. Enfin M. Newman dut s'avouer à lui-même qu'il renonçait *à toute foi de seconde main*. Dès qu'on a touché ce point, il semble qu'il ne devrait plus subsister du christianisme que sa beauté morale : elle seule en effet se soutient par elle-même, indépendante de toute déférence à l'autorité et à la tradition. C'est en prenant pour guide le sentiment moral que M. Newman révisa tous les articles de la foi chrétienne, et nous faisons grâce au lecteur de la longue série de critiques et d'objections, quelques-unes graves et neuves, d'autres usées ou légères, qui l'amenèrent peu à peu à cette conséquence inévitable, son point de départ étant donné, que l'histoire, simple témoignage de faits qui en cette qualité même ne peuvent avoir un caractère de pureté absolue, ne saurait faire partie de la religion. Ici M. Newman arrivait sur le terrain des unitairiens, et, s'il y était resté, il aurait pu encore demeurer chrétien. On sait que beaucoup d'entre eux, en écartant tout élément surnaturel du récit évangélique, conservent pour le Christ tant d'admi-

ration, de vénération et d'amour, qu'ils persistent à le regarder comme le type de la perfection morale et comme l'élu de Dieu pour la libération de l'humanité. Le rigorisme un peu minutieux de M. Newman ne lui permit pas de s'arrêter à cette croyance; il voulut au contraire retrouver jusque dans la conduite du Christ sur la terre les traits de l'imparfaite humanité, et ne conserva de la religion qu'une idée dont il aime encore à rendre hommage au christianisme : c'est qu'à l'homme moral doit s'unir l'homme spirituel, et que nos fautes et nos misères doivent s'absorber et s'éteindre dans une régénération de l'âme en Dieu. Sous les formes de la tradition, sous l'enveloppe de croyances qu'il ose trouver mensongères, cette idée est demeurée et s'est répandue dans le monde à la faveur et au nom du christianisme, et c'est ainsi qu'en se séparant de toutes les églises, de toutes les sectes, M. Newman ne consent pas à reconnaître qu'il ne lui reste rien de chrétien.

Il nous conviendrait peu de reproduire ses raisonnemens, et de paraître écrire sous sa dictée une réfutation du symbole. On nous croira aisément quand nous dirons que les *Phases de la Foi* sont une véritable introduction à l'incrédulité. La sincérité de l'auteur se montre à chaque page, et elle aurait dû sans doute désarmer la rigueur de ses censeurs. Quant à son argumentation, quoiqu'elle indique un esprit réfléchi et un critique intelligent, elle est loin d'être sans réplique, et cet ouvrage, curieux, intéressant même, comme compte-rendu des révolutions intérieures d'une conscience honnête, n'a pas une bien grande force, ni surtout une grande nouveauté, comme démonstration philosophique. La personne de l'auteur a plus d'originalité que ses idées. Il faut remarquer un trait caractéristique de l'écrivain, et peut-être de la société à laquelle il appartient. L'incrédulité en France a dicté bien des livres. Dans la plupart, la religion a été attaquée comme un fait extérieur dont il suffisait de ruiner la certitude ou la probabilité pour qu'il n'en restât rien dans l'âme. M. Newman, et en général les écrivains protestans, je dirai même tous ceux qui ont reçu l'influence anglo-germanique, procèdent tout autrement. Le principe de la foi chez eux n'est ni l'adhésion à l'autorité visible d'une tradition sociale ou littéraire, ni le besoin de donner une forme sensible à la conception métaphysique de la Divinité et de ses rapports avec la création; c'est bien plutôt un sentiment implanté ou développé soigneusement dans leur âme, c'est une conscience naturelle ou acquise de l'état contradictoire de notre nature intérieure, également incapable de renoncer et de revenir au bien, convaincue et désespérée de son impuissance, séparée de Dieu par un obstacle invincible, si Dieu ne le détruit lui-même, irrésistiblement ramenée à la recherche d'une

réconciliation et d'un médiateur, appelée enfin par le sentiment de sa perte et par les promesses de la révélation à se reposer de son salut sur un divin sauveur, et transformée ainsi en une autre elle-même comme par l'effet d'une naissance nouvelle. C'est ce sentiment tout intérieur qui motive et soutient la foi, qui en est la raison d'être, et qui, lorsqu'il s'est emparé de l'âme, devient plus puissant que toutes les suggestions de l'expérience et du raisonnement; mais il en résulte aussi que la religion peut prendre, en termes d'école, un caractère purement subjectif, caractère qu'elle affecte plus rarement en pays catholique, et que les écrivains de notre église cherchent rarement à lui imprimer. Dans les âmes ainsi disposées, la foi peut ne rien perdre de son intensité, de sa puissance, lors même qu'elle perd, si j'ose ainsi parler, en volume et en uniformité. Elle peut maintenir une sympathie profonde et une communion spirituelle entre des hommes qui diffèrent sur le nombre et la nature des dogmes qu'ils professent. Il n'est même pas impossible que chez quelques-uns la croyance, considérée comme système de faits et d'idées, soit indécise et vague, et qu'auprès d'elle l'esprit chrétien subsiste avec d'autant plus de force et d'ardeur qu'il reste concentré sur un seul point. Les controverses demeurent dans le cercle de la théologie et n'affaiblissent pas le lien religieux. En un mot, la religion subjective ne dépend point intégralement de la religion objective. Le christianisme est à la fois un système scientifique et une vie nouvelle; mais l'un n'est pas tellement lié à l'autre que l'un ne puisse se modifier sans que l'autre se modifie également. En France, c'est l'homme intellectuel qui domine le plus souvent dans le chrétien; à cela du moins tend notre littérature sacrée. La discussion des bases extérieures de la religion a donc chez nous de tout autres effets, et il y suffit de troubler la raison pour troubler la foi. Il en est autrement là où la vie spirituelle est plus développée, et domine quelquefois la vie de l'intelligence, qu'elle semble avoir précédée, comparable à ces sentimens naturels qui devancent en nous l'éducation, et que l'éducation essaierait en vain d'affaiblir. Ce n'est pas que la religion, ainsi considérée, échappe à la destinée de toute doctrine dans laquelle la subjectivité tend à régner trop exclusivement. On sait qu'en philosophie, si l'on se borne à représenter toutes nos connaissances uniquement comme des actes ou des états intérieurs de l'esprit, on perd de vue l'importance de leur objet, et la réalité des choses disparaît. De même la religion, ramenée en quelque sorte à la disposition religieuse, peut perdre de sa vérité absolue et passer pour une pure illusion du sujet pensant. Sans doute elle résisterait mieux à cette épreuve que ne le fait la connaissance humaine en général. Exposer nos perceptions et nos jugemens

nécessaires à ne figurer que comme phénomènes de quelque chose d'inconnu qui juge et qui perçoit, c'est faire la partie trop belle au scepticisme. Mais dans la religion, dont l'objet n'est pas de ce monde, les sentimens et les idées sont provisoirement nos seules données pour établir l'existence du monde invisible, et l'homme, fût-il réduit aux lois morales qui le conduisent à la croyance en Dieu, ne serait pas dépouillé de toute confiance légitime dans l'objet mystérieux de ses plus hautes pensées. Une célèbre philosophie, sceptique sur tout le reste, n'a, comme on sait, retrouvé la certitude que là. Cependant, si l'on se place au point de vue de la révélation (et ce n'est que par un effort d'esprit qu'on peut s'en abstenir), il est évident que les dispositions et les croyances de l'homme intérieur, quoique très importantes, plus importantes que tout le reste, ne peuvent être exclusivement prises en considération, et quoique M. Newman y ait trouvé l'avantage de ne point tomber dans le néant religieux où tombait immanquablement un sceptique français du XVIIIe siècle, on n'arriverait pas, je le crois du moins, à composer, avec les principes qu'il a sauvés du naufrage de la foi, un tout consistant et communicable, un système de croyances susceptible d'être enseigné et de se maintenir dans la tradition sociale.

Le positif de sa religion se trouve dans un ouvrage qu'il a intitulé *l'Ame, ses peines et ses aspirations.* C'est un essai psychologique dans lequel, avec un vrai talent d'observation, il démêle en nous le germe du sentiment religieux, puis des idées religieuses. Depuis la crainte instinctive de l'inconnu jusqu'aux vérités générales d'une théodicée pure, il montre assez bien, dans certaines affections et certaines pensées universelles, la source de tout ce qui compose et la piété et la théologie naturelle. Cette partie purement philosophique du livre n'est même pas incompatible avec toute théologie révélée, et on peut la lire avec plaisir et avec profit, comme un bon travail sur la nature intérieure de l'homme. La précision et la dialectique ne sont pas les dons particuliers de l'auteur; il a pourtant de la finesse, il a des vues, et s'il ne s'agissait que d'un mémoire de psychologie, on pourrait approuver l'ouvrage en toute sûreté de conscience. Malheureusement, après avoir montré quels sont les abus possibles même des principes naturels de toute religion, il croit retrouver ces abus sous toutes leurs formes, d'abord dans les superstitions populaires, puis dans les préjugés ecclésiastiques, et il attaque avec une vivacité vindicative toutes les prétentions de l'orthodoxie. La sévérité de sa polémique ne l'empêche pas cependant de rendre encore hommage à nos livres saints. Il convient que, sagement interprétés, ils sont propres à développer dans l'humanité la vie spirituelle. C'est par le christianisme que la vérité religieuse

s'est propagée; c'est encore sur lui, dégagé de tout ce qui le corrompt, qu'il compte pour combattre le paganisme pratique qui règne dans la société, et qu'il impute principalement à la bigoterie des clergés constitués. Il espère que le progrès social, dont il se proclame le zélé partisan, pourra, grâce à une réforme heureuse, devenir un progrès religieux. Là encore il voit un avenir chrétien, et par conséquent il semble reconnaître encore dans l'avénement du christianisme le moyen par lequel la Providence a préparé la conversion du monde. Le Christ ne cesse pas d'être pour lui en un certain sens le médiateur entre Dieu et l'homme; mais cette croyance n'est guère qu'à la surface de son esprit, quoiqu'un sentiment intimement religieux paraisse être resté dans son âme.

III.

On a déjà remarqué la situation équivoque où se placent, inévitablement peut-être, les unitairiens, obligés de voir avec bienveillance, d'encourager même tout effort pour éliminer autant que possible le merveilleux du christianisme; ils ont peine à se distinguer bien nettement de la philosophie pure, et leur indulgence est acquise même aux excès de la liberté de penser. Les unitairiens ne pouvaient donc refuser à M. Newman une certaine communauté de principes avec le socinianisme. Quant à lui, tout en répondant courtoisement à leur courtoisie, tout en faisant leur éloge, il se sépare d'eux et les combat. Ceux-ci de leur côté l'ont défendu contre ses adversaires orthodoxes; ils ont loué ses efforts et ses livres, et autorisé ainsi le public à le compter dans leurs rangs. Cependant une des critiques les plus sérieuses à laquelle M. Newman se soit cru obligé de répondre lui est venue du révérend James Martineau, naguère ministre unitairien à Liverpool. En lui témoignant beaucoup de bienveillance et d'estime, cet écrivain, qui me paraît au premier rang de ceux de sa croyance, a insisté sur les différences, suivant lui fondamentales, qui le séparent de M. Newman, et c'est en général dans ses ouvrages qu'il faudrait chercher l'expression la plus exacte de l'unitairianisme, autant qu'une doctrine aussi pénétrée du principe du libre examen individuel peut être exactement exprimée. Je ne connais de M. Martineau que deux ouvrages, ses *Miscellanies*, recueil d'articles insérés dans les *revues*, et le *Rationale of religious inquiry*, qui pourrait être un traité philosophique de religion. Ces deux ouvrages suffisent pour dénoter un esprit distingué, qui, ainsi que tant d'autres esprits distingués, excelle dans la critique, mais qui paraît inspiré par un désir véritable d'étroitement unir des sentimens encore chrétiens avec les lumières de sa

raison. Son essai sur Priestley indique un juge compétent dans les matières de philosophie, et ses différens travaux sur les rapports de l'église et de l'état le montrent dans ses jugemens fort au-dessus des intérêts de secte et de parti. Bien pénétré de la difficulté du problème, s'il en donne lui-même une solution assez vague, il expose et discute supérieurement les systèmes de Hooker, de Warburton, de Coleridge, de Whately, d'Arnold, et toutes les controverses du jour sur une question non moins politique que religieuse. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne parle d'Arnold qu'avec cette sympathie respectueuse que le maître de Rugby a eu le don d'inspirer à tous les amis éclairés du bien.

M. Martineau considère comme incompatible avec le christianisme l'*anti-supernaturalisme,* qui prétend rendre compte de toute l'œuvre du Christ et désigner les causes secondes auxquelles pourraient être attribués tous les caractères de la religion et de son auteur. A ses yeux, ceux qui regardent le Christ, non comme une source originale de vérité et de bien, mais comme un produit d'influences étrangères, non comme le maître de leur foi, mais comme un condisciple à l'école de la vérité spirituelle, ne sauraient être appelés chrétiens. La croyance à laquelle il accorde ce nom peut s'associer cependant avec un anti-supernaturalisme, non pas philosophique, mais historique, c'est-à-dire qui, sans nier en soi la possibilité des miracles, se bornerait à mettre en question, par la critique des témoignages, la réalité de certains miracles, et n'en conclurait rien contre les droits surnaturels de la religion dont les monumens contiennent ces miraculeux récits. Quant à lui, le tableau de la venue du christianisme le frappe et le persuade. M. Martineau voit là une intention de la Providence ; seulement, pour la connaître, il n'a pas besoin de croire que tout soit divin dans les livres qui lui révèlent ce grand événement. Ces livres d'abord ne contiennent pas cette affirmation. Il les regarde bien comme énonçant des réalités, dont la plus pure et la plus constante est la beauté unique du caractère de Jésus : point de dissidences, point de contradictions là-dessus. A tous autres égards, l'ensemble des écrits tenus pour canoniques n'offre pas une telle unité, une si irrésistible évidence, une infaillibilité si manifeste, qu'une portion considérable de la société chrétienne n'ait été obligée de chercher ailleurs la certitude, et d'attribuer à une autorité vivante le don de l'inspiration, afin d'interpréter dans son vrai sens l'inspiration des écrivains sacrés. En s'exprimant ainsi sur l'église catholique avec un ton beaucoup moins hostile que la plupart des théologiens anglais, M. Martineau ne néglige pas de mettre dans son jour le vice de raisonnement sur lequel repose la doctrine de l'infaillibilité constituée sur la terre. Il s'attache à prouver qu'un

certain rationalisme est toujours caché dans la prétention de fonder la foi en dehors de la raison, et son argumentation retombe avec plus de force encore sur le protestantisme. Lorsque les protestans attribuent l'infaillibilité à l'Écriture, ils oublient toujours de démontrer à quelle signification de l'Écriture cette infaillibilité appartient. Croire que la vérité est dans la Bible n'avance à rien, si l'on ne sait quelle vérité est dans la Bible. Or, là où n'existe ni tradition, ni autorité au-dessus de l'erreur, pour la faire connaître, reste l'unique voie par laquelle en toute autre chose les hommes cherchent la vérité. Le rejet du sens de l'Écriture est l'hérésie, soit; mais quel est ce sens? Les protestans ne peuvent l'établir que par la discussion. Il n'y a donc pas d'hérésie, si l'on entend par là une erreur dogmatique qui mérite d'être condamnée et punie. Ainsi le christianisme protestant ne peut éviter d'être au fond un rationalisme chrétien. Le verset 20 du quatorzième chapitre de la première aux Corinthiens doit être entendu ainsi : « Mes frères, ne soyez pas des enfans par l'intelligence. En méchanceté, soyez enfans; mais en intelligence, soyez des hommes faits. » Or la première règle de l'intelligence, quand on l'applique à l'Écriture, c'est de s'abandonner franchement à l'impression que l'Écriture produit. Il ne faut pas en aborder l'étude avec des idées préconçues, comme le calviniste, qui veut y retrouver les élémens d'un *credo* scolastique; comme l'anti-supernaturaliste allemand, qui, décidé à éliminer tout miracle, torture le récit pour le réduire aux incidens de la vie commune; comme l'unitairien même, qui s'est fait un principe de ne rien voir dans l'Écriture qui ne soit rationnel et universel. Il faut au contraire entrer sans résistance dans la pensée de l'auteur sacré, comprendre ce qu'il dit comme il le comprend, et s'identifier avec ses sensations et ses idées. Une fois l'Écriture ainsi interprétée, le rôle de la raison commence. L'intelligence dont parle saint Paul peut apprécier alors en soi ce qui lui est enseigné ou raconté, et pourvu qu'elle ne déclare pas *à priori* fausse toute idée de révélation et de miracle, elle peut à son tour juger au fond l'interprétation du texte et dégager la vérité même de la pensée personnelle de l'écrivain, car la foi n'exige le sacrifice d'aucune vérité. Il y a par exemple des théologiens qui voudraient proscrire la religion naturelle en faveur de la religion révélée; l'une au contraire doit concourir avec l'autre. La seconde prend la première comme établie; elle trouve ses propres fondemens dans les principes de la religion naturelle : elle les comprend tous, étant, à parler exactement, l'*assomption* des uns et la confirmation ou l'anticipation des autres, car les miracles mêmes ne seraient pas une preuve de l'existence de Dieu, si cette existence n'était connue d'ailleurs : ils n'attesteraient qu'un

pouvoir qui nous est inconnu parmi les forces qui régissent la nature. Cependant, si nous nous sommes élevés à la notion d'un Dieu, c'est-à-dire d'une puissance intelligente, les miracles en sont une marque, et nous la rendent pour ainsi dire présente. Du reste, avec ou sans miracles, le christianisme a fait ses preuves; l'œuvre du Christ a changé le monde. Par lui, non-seulement les vérités fondamentales de toute religion sont devenues plus saisissables et plus saisissantes, mais encore une révolution morale s'est accomplie, et de nouveaux devoirs ont enfanté de nouvelles vertus. Le sentiment d'une mission de paix et de vérité a été jeté dans le monde par l'exemple et l'influence de la sienne. M. Martineau s'anime d'une pieuse allégresse, quand il célèbre, en décrivant ses effets, les beautés du christianisme, et c'est dans ces momens que l'on croit le mieux entendre, en le lisant, un prédicateur chrétien.

Son *Rationale* ne saurait toutefois être pris comme une démonstration de la religion unitairienne; mais c'est un exposé de la méthode à suivre pour s'en approcher, et la manifestation d'une certaine foi générale à l'Évangile fondée particulièrement sur l'amour du bien moral et sur l'amour de l'humanité. Le sentiment du péché, comme principe du besoin et de l'idée d'une rédemption, ne joue pas un grand rôle dans les croyances de M. Martineau. Sous ce point de vue, il semble très peu protestant; c'est un philosophe religieux, un optimiste chrétien, un esprit croyant et libéral, qu'on jugera mieux en l'écoutant parler.

« Foi de nos pères! toi d'où ils tiraient une divine force dans leurs travaux et une divine paix dans leurs souffrances, toi qui leur donnais l'espérance de s'endormir en Jésus, et leur ouvrais le ciel où maintenant ils résident à jamais! Foi des poètes et des philosophes, des prophètes et des martyrs, des meilleurs amis de l'humanité et des ennemis de la misère et du mal! Foi de Milton et de Howard, qui inspirais la muse de l'un quand elle laissait échapper les accens de la piété et de la liberté tout ensemble, et qui armais le courage de l'autre pour braver la maladie et percer les ténèbres des cachots, afin qu'aucun enfant de la faute ne pût rester sans consolation! Foi du peuple, dont les prêtres n'ont pas eu le pouvoir d'éteindre la générosité, et dont les tyrans ont en vain combattu les tendances libératrices! Toutes tes victoires ne sont pas encore remportées, non, jusqu'à ce que les dernières et les plus abaissées des victimes de la pauvreté, de l'ignorance et du péché aient été rachetées et relevées à la conscience de l'intelligence et au sentiment de l'immortalité. Dans une douce majesté, tu as été portée sur les lieux hauts de notre monde, comme ton grand Auteur sur le mont des Oliviers. Descends un peu plus bas, descends dans les vallées, là où l'humaine souffrance se cache et pleure. Regarde encore la cité que nous habitons à travers les larmes de la pitié, et rends-nous dignes de nous unir dans le cri de joie : Hosannah au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! »

Après vingt-cinq ans de ministère à Liverpool, M. James Martineau vient d'être appelé dans la ville de Londres. Nous avons sous les yeux son discours d'adieu à son ancien troupeau, si ce nom convient aux auditeurs ordinaires d'un ministre unitairien. On y retrouve, avec une couleur de moins en moins dogmatique, cette pensée dominante, qu'au théisme il suffit que Dieu *existe*, tandis qu'au christianisme il faut encore que Dieu *vive*. C'est *l'union vivante de Dieu avec l'humanité* qui est le fond de la religion, et là est la grande révélation de l'Évangile. On sent que cette pensée peut indifféremment s'accorder avec toutes les croyances particulières dont se compose la foi chrétienne, ou s'en dégager au contraire pour devenir seulement cette perpétuelle théophanie que le néo-platonicien retrouve dans tous les phénomènes de l'univers, et particulièrement du monde moral. Cette flexibilité d'une religion qui n'exclut presque rien, qui n'exige presque rien, peut avoir de certains avantages dans la pratique, car les hommes, au fond de leur pensée, aiment plus qu'ils n'en conviennent à choisir entre les articles du symbole qu'ils professent extérieurement; mais elle donne, dans la spéculation et dans la controverse, à la doctrine unitairienne une faiblesse systématique dont il lui sera toujours assez difficile de se corriger.

IV.

On remarquera un trait commun à tous ces défenseurs de la libre interprétation du christianisme contre l'interprétation orthodoxe : ils ont tous foi dans le progrès social, ils tendent tous aux réformes politiques. En général, ils approchent du radicalisme; quelques-uns même le poussent à ce que le continent appelle le socialisme démocratique. Il est assez rare qu'ils se préservent d'un penchant imprudent pour les livres des novateurs illimités que l'Europe tient en si juste défiance. On aurait tort d'expliquer cela par le thème trivial de la fraternité révolutionnaire. Même quand des Anglais ont l'air de faire comme les autres, soyez certain que c'est pour des raisons particulières; ils se distinguent de ceux à qui ils ressemblent. Ce n'est pas non plus par calcul que les auteurs dont nous parlons cherchent appui là où ils croient entrevoir quelque communauté d'idées, et certainement un lien secret opère ce rapprochement, en partie involontaire. Sans ici rien approfondir, on doit avertir les penseurs religieux qui n'ont avec les excentricités philosophiques et sociales aucune identité de motifs et d'intentions, qu'ils ne sauraient trop user de discernement dans le choix de leurs alliances. Les minorités sont toujours trop faciles à s'associer par la communauté des

répugnances, et à prendre pour l'accord des sentimens le concert des hostilités. Le plus grand soin des sectes comme des partis doit être d'éviter que le monde prenne le change sur leur cause et sur leur drapeau.

Ce n'est pas que nous soyons d'humeur à grossir de nos cris la clameur de la réaction et à nous mêler aux hurlemens des bergers contre les loups, des soi-disant bergers contre les prétendus loups. On ne saurait méconnaître ce qu'il y a de réel et de légitime dans l'idée d'une certaine transformation de la société moderne. La faute des socialistes est de ne pas voir qu'à cet égard le plus fort est fait; mais on ne peut disconvenir par exemple que la liberté religieuse n'est pas dans le monde tout ce qu'elle doit être. Il y a et il y aura longtemps, moins dans les lois que dans les idées, des restrictions intolérantes, qui rendront l'indifférence et l'hypocrisie plus commodes que la foi et la ferveur des congrégations indépendantes. Celles-ci, asile naturel de la piété spontanée, auront à lutter longtemps contre le dédain et la défiance de l'opinion, et il leur faudra bien du courage et de la persévérance pour faire accepter comme un droit la sincérité de la conviction. Dans la Grande-Bretagne même, où l'esprit de secte est comme indigène, les communions qui n'ont pas une existence historique ont de la peine à conquérir leur place au soleil, et je comprends qu'en présence d'un corps d'institutions qui semblent se fermer devant elles, elles invoquent la réforme, et cherchent à faire brèche dans les murailles de l'établissement religieux. L'opinion même leur oppose une résistance qui n'est pas fort conséquente là où l'on admet les baptistes, les quakers et les moraves. Le préjugé politique est parvenu à maintenir une proscription morale contre la doctrine religieuse de Locke et de Milton, peut-être de Somers et de Burnet, dès qu'elle prétend devenir le mot d'ordre d'une association constituée. Une aversion peu raisonnée l'a longtemps tenue en suspicion sans trop la comprendre. « Accusez un homme d'être socinien, disait le révérend Sidney Smith, et c'est fait de lui, car tous les gentilshommes de campagne pensent que c'est quelque chose comme braconnier. » Il est donc naturel que l'effort d'indépendance, permis, prescrit même à toute conviction religieuse, cherche à s'aider de tout ce qui veut une réforme. L'église établie se pose comme un obstacle. Il s'est même développé à son arrière-garde un esprit de réaction à qui il ne manque que la puissance pour rétablir l'oppression. Au fond, le puseyisme est contre-révolutionnaire; c'était l'opinion d'Arnold, et c'est la vérité. Il y a donc une alliance naturelle entre les sectes indépendantes et tout le parti libéral. Cette alliance n'est pas d'hier, et ce n'est que justice, lorsque les historiens qui aiment la liberté

reviennent aujourd'hui à des sentimens plus favorables pour les amis de Vane et de Hutchinson, pour les sectaires enthousiastes, ancêtres des plus nobles tribus de la nation américaine.

La confiance dans le mouvement de notre siècle, l'étude des besoins actuels de la société, la recherche des principes politiques et économiques qui peuvent remplacer les préjugés routiniers des vieux gouvernemens, la sympathie pour tous les opprimés, la curiosité pour toutes les nouveautés, l'esprit libéral en un mot, tout est donc à sa place dans ces congrégations chrétiennes, dont l'existence est encore disputée. Ces congrégations peuvent même s'allier sans crainte à la pure philosophie, lorsque celle-ci, sans arrière-pensée ni réserve, adhère aux principes de la religion et se montre sincèrement conciliable avec les croyances sacrées qu'elle ne partage pas. Les intérêts de la raison sont au fond du même côté que les droits de la conscience. Aussi ne pouvons-nous trouver à redire au mouvement de liberté intellectuelle qui se manifeste depuis peu dans la littérature anglaise. Un bon nombre d'écrivains ont abordé les grandes questions que les hommes d'église auraient voulu se réserver. La timidité qui, pendant les trente années immédiatement postérieures à 1790, avait un peu abaissé la pensée a fait place à cette fermeté d'intelligence, à cette tranquille hardiesse qui ne s'épouvante d'aucune question, qui juge tout ce qu'elle respecte, et qui croit que toute vérité gagne au remplacement de l'autorité par la raison.

Les lecteurs de la *Revue* ont été plus d'une fois entretenus des écrits de M. Greg; ils le connaissent pour un publiciste et un économiste hautement distingué, qui suit d'un œil inquiet et clairvoyant toutes les vicissitudes de la société contemporaine, qui augure bien de ses destinées sans ignorer ses périls, qui sonde ses maux, mais pour les guérir, et qui lui donne, avec autant d'indépendance que de talent, les conseils de la sagesse. Dans les divers essais déjà publiés où il a comparé son pays aux autres états du continent, il a montré généralement qu'il savait distinguer à merveille l'esprit réformateur de l'esprit révolutionnaire. Il a signalé plus d'une fois ce caractère licencieux que revêt souvent en Europe l'esprit de liberté, et qui le rend quelquefois entreprenant sans but, dangereux et impuissant, incapable de respecter rien de ce qu'il n'a pas fait, et de fonder après avoir détruit. Il a bien vu que ce mal avait une cause morale qui devait être cherchée ailleurs que dans les idées politiques du temps, idées généralement aussi sages que les hommes le sont peu. Il a reconnu que cet état moral, qu'il serait trop long de décrire, se liait à un affaiblissement du principe religieux dans l'humanité. Cet affaiblissement est plutôt un effet qu'une cause,

mais il ajoute au mal qu'il décèle, et M. Greg a plus d'une fois fait entendre qu'il le comptait au nombre des raisons qui troublent sa confiance dans le triomphe complet et régulier de la liberté moderne. Il lui paraît très difficile que tous ceux qui croient défendre la religion acceptent la liberté, et que tous ceux qui veulent la liberté reviennent à la religion. Il y a là une double réforme à opérer qu'il ne peut regarder comme assurée, et ses doutes sont ceux d'un esprit sage, qui craint également les illusions et les préjugés.

Son pays lui inspire beaucoup moins d'inquiétudes. Bien que peu disposé à se dissimuler les difficultés des choses, celles que les Anglais ont à combattre lui paraissent surmontables. Elles seront surmontées, pourvu que la raison publique, toujours avertie, soit toujours prête aux sacrifices nécessaires, et trouve un appui constant dans le caractère national. Il professe le principe de Sénèque, *sanabilibus ægrotamus malis*, principe généralement accepté des Anglais, quoiqu'il soit au fond la négation du pur calvinisme; mais ce calvinisme même, mais les formes qu'il a prises, les institutions dans lesquelles il s'est en partie perpétué, en partie dénaturé, les maximes et les pratiques des corps et des partis religieux, tout cela ne donne à M. Greg ni une satisfaction sans mélange ni une entière sécurité. Il entrevoit dans la durée et la puissance à venir de certains abus et de certains préjugés qu'on s'efforcerait de rendre inséparables du christianisme une sorte de provocation à l'indifférence religieuse, ou même à la révolte contre toute règle morale ayant une autre sanction que les lois ou les dangers de ce monde. Il ne croit pas cependant à la possibilité d'une société purement matérialiste, et, fût-elle possible, il n'a nulle envie de la voir réalisée. Il veut donc la religion. Or la religion, dès qu'elle est autre chose qu'une idée ou un sentiment, ne peut être que le christianisme, et le christianisme, qui devrait être un lien entre les hommes, devient une question qui les divise. Pour faire cesser la divergence ou le conflit, il faudrait une transaction entre l'esprit traditionaliste de l'église et l'esprit rationaliste d'une partie de la société moderne; mais une transaction n'est possible que lorsqu'au moins une des deux parties cède quelque chose, c'est-à-dire se réforme. Il faut que l'église comprenne qu'on peut être encore religieux sans être orthodoxe; il faut que la société laïque sache comment on peut être chrétien sans être intolérant. Qu'est-ce donc que cette base de transaction? qu'est-ce que cette croyance commune? qu'est-ce que ce fond du christianisme, dont les uns doivent se contenter, auquel les autres doivent revenir? qu'est-ce en un mot que la *croyance chrétienne?*

Tel est à peu près le titre difficile à traduire d'un livre que M. Greg

a composé il y a quelques années (1). Le sujet est grand assurément, surtout si l'on réfléchit que l'auteur a entrepris de le traiter avec une complète indépendance. Son but n'est pas la conformité à telle ou telle créance établie, mais à la vérité chrétienne. Malgré son ferme propos d'impartialité, il a commencé son ouvrage avec une conviction déjà faite, c'est que la doctrine reçue touchant l'inspiration de l'Écriture était un grand mal à la fois pour la religion et pour la tolérance. La question de l'autorité de la Bible est effectivement en pays protestant, comme chez nous celle de l'infaillibilité de l'église, la difficulté capitale, la source inépuisable du désaccord entre l'orthodoxie et la foi libre. Elle s'opposera peut-être toujours à une parfaite intelligence entre deux natures d'esprits qui n'ont rien à se reprocher l'une à l'autre, entre des consciences également sincères, également pures, mais où la lumière de la vérité pénètre apparemment par un rayon brisé sous un angle différent. Cette conviction a inspiré à M. Greg la résolution pénible et courageuse de chercher et de dire ce qu'il aurait trouvé. Ce qu'il a trouvé, ce qu'il croit avoir trouvé du moins, c'est que le christianisme populaire, c'est-à-dire la doctrine que prêchent les églises, ne peut être la doctrine qu'enseignait Jésus. Les églises en général sont liées d'un côté par le texte littéral, de l'autre par une interprétation traditionnelle des Écritures, ce qui suppose l'inspiration des écrivains sacrés. Or cette inspiration, ceux-ci ne se l'attribuent pas, et ils ne répondent pas davantage de la manière dont on les interprète. Si leurs ouvrages ne sont que des monumens historiques, ils tombent dans le ressort de la critique, et c'est par l'examen qu'on en peut déterminer le véritable sens. A la doctrine de l'inspiration absolue, littérale, les modernes ont déjà substitué celle d'une inspiration partielle, inégale, qu'on cherche et que l'on trouve par l'étude, qui pour quelques-uns est plus manifeste dans les Épîtres que dans les Évangiles. M. Greg rencontre cette manière d'interpréter l'Écriture dans Coleridge et dans Arnold, « l'un le plus subtil penseur, l'autre le plus honnête des théologiens de notre âge. » Il s'en empare, et il en use avec une hardiesse que ni l'un ni l'autre, je crois, n'aurait approuvée. Il n'est point un érudit de profession, mais un critique attentif et pénétrant. Il a lu quelques-uns des maîtres de l'exégèse moderne. De Wette lui est familier. Il expose avec netteté, sur la plupart des points difficiles de l'histoire ou de la doctrine, les argumens et les résultats des controverses les plus récentes. Pour ceux que ces choses intéressent, pour ceux qui désireront se faire une juste idée de toute une science assez négligée parmi

(1) *The Creed of Christendom, its foundations and superstructure,* 1 vol. London 1851.

nous depuis Richard Simon, l'exposé de M. Greg est une lecture facile et instructive; on peut se fier à son exactitude, si l'on ne se rend pas toujours à ses raisons. Nous ne pouvons dissimuler que la conclusion qui ressort de cet examen, si nous acceptions l'examen dans tous ses détails, nous rejetterait plus loin du christianisme que les intentions de l'auteur ne nous y avaient préparés. Il ne se pose pas en métaphysicien, encore bien moins en continuateur de Celse et de Julien. Il faut même convenir que rechercher, comme il l'entreprend, quelle est la réelle doctrine de Jésus-Christ, ce n'est pas l'abandonner, car c'est admettre en principe qu'il y a dans le christianisme une vérité importante à connaître, c'est conserver ce point de commun avec tous les fidèles, la croyance que la vérité est chrétienne. Tout n'est pas négation, tout n'est pas abstraction dans ce rationalisme apparent, et à quelques hardiesses qu'un critique anglais puisse être conduit par la discussion des textes et des faits, il admettra toujours un fond historique et traditionnel où la vérité gît comme enveloppée, et il ramènera tout à un éclectisme chrétien. C'est dans le livre même de M. Greg qu'il faut chercher les articles de foi, peu nombreux, nous devons le dire, qui composent le symbole sorti du creuset de son analyse. Pour en donner l'idée, disons que ce symbole nous paraît un peu plus loin de l'orthodoxie que la profession de foi du vicaire savoyard.

Il convient lui-même que son livre, étant un traité de religion essentiellement négatif et critique, ne peut être autre chose qu'incomplet, partiel et préparatoire. Dans ces conditions, nous n'aurions rien à dire, s'il ne nous paraissait que, les conclusions du livre acceptées, le retour à une religion positive devient plus difficile que l'auteur ne semble l'avoir voulu. Ici nous nous adressons surtout au publiciste; nous croyons que M. Greg ne conçoit pas la société sans une religion positive, et qu'il n'a ni le dessein ni l'envie de faire de toute l'Angleterre une école de philosophie. S'il en est ainsi, n'a-t-il point dépassé le but? A-t-il laissé subsister des raisons suffisantes pour que l'on doive encore s'attacher à l'enseignement réel du Christ? Si l'on est décidé *à priori* à n'en conserver comme certain que ce que la raison pourrait par elle-même en connaître ou en démontrer, pourquoi faire un si grand détour, et chercher dans le christianisme ce qu'on pourrait trouver directement dans la raison? Sous le voile de la révélation, ce n'est plus alors que la théologie naturelle qu'il reste à découvrir. Sur Dieu, sur sa puissance, sur sa justice, sur l'utilité de la prière, sur la rétribution et la vie future, il ne paraît pas qu'on nous apprenne rien que la philosophie ne pût nous apprendre. Peut-être l'examen du *Phédon* de Platon ou de la *Théodicée* de Leibnitz nous en enseignerait-il davantage, et même

sans chercher dans aucun livre, il se pourrait que la simple méditation fît pénétrer l'esprit plus avant dans cette région des nuages qui est déjà le ciel.

Ce n'est pas que nous donnions comme une extrémité déplorable en soi cette nécessité d'établir la religion par la philosophie. L'esprit humain n'a point de plus noble emploi ni de plus haute prérogative que d'aborder directement les choses divines, et même pour le chrétien le plus docile, il n'y a rien à perdre à traverser les champs de la religion abstraite pour retourner dans le sein de la religion révélée. Platon n'a pas nui à saint Augustin. Il m'est impossible cependant de ne pas faire remarquer à M. Greg que son livre, si recommandable par le ton de sincérité, par le courage des opinions, par la sagacité, la lucidité, le talent d'exposition, pourrait bien aboutir en dernière analyse à cette conclusion : il faut demander la religion à la philosophie.

Or je doute que tel soit le but qu'il puisse se proposer, du moins quand il s'adresse à la société. J'admets très volontiers que la philosophie peut conduire à la religion; mais qui? Les philosophes. Il est moins certain que tous les hommes soient des philosophes, ou que les méthodes, les démonstrations et les expressions de la science puissent persuader le genre humain, et assurer à la vérité cette domination pratique qui importe à la morale et, qu'on me permette de le dire, au salut. L'observation nous apprend que les devoirs ordinaires eux-mêmes nous sont inspirés, enseignés, et pour ainsi dire recommandés par d'autres motifs encore que ceux de l'éthique spéculative. Des sentimens naturels, des sympathies, des penchans, des intérêts légitimes viennent fortifier l'autorité théorique de la morale. La religion en est comme la sanction, et la religion elle-même pourrait bien, tout comme la morale (elles ont toutes deux la même origine), avoir besoin pour régner, pour agir sur les hommes, d'être autre chose qu'un théorème démontré. Observez bien qu'il ne s'agit pas ici de pures vérités abstraites qui n'intéressent que l'intelligence; il s'agit de lois qui *doivent* être obéies, car il y a des devoirs envers Dieu. Cela étant, ne se pourrait-il pas, ne rentrerait-il pas dans l'ordonnance générale que l'auteur des choses eût accordé aux vérités religieuses de certains moyens de persuasion et d'action sans lesquels elles seraient restées des abstractions impuissantes? Pourquoi ne serait-il pas dans les voies de la Providence d'entretenir, de ranimer, d'accroître par intervalle la connaissance naturelle du divin, dont à l'origine des choses elle a mis le germe dans l'homme? et ce complément nécessaire de l'inspiration primitive, que serait-ce autre chose qu'une révélation? Il est certain que, sous une forme ou sous une autre, les hommes ont

toujours cru que Dieu se rappelait à eux par des signes actuels et, si je puis ainsi parler, par de célestes *memento*, qui confirment et fécondent les notions propres et nécessaires de la raison. Cette croyance est au fond de toutes les religions; elle en fait la force, elle en motive l'existence; elle leur prête même une valeur proportionnée à ce qu'elles contiennent de vérité. Ceci, j'en conviens, ne donne pas encore la preuve de la divinité d'origine et de la vérité intégrale de telle ou telle tradition tenue pour révélée, encore moins la notion d'une certaine infaillibilité dans les auteurs de telle ou telle doctrine ou de tel ou tel livre. Il y a encore pour en venir jusque-là, et en particulier pour appliquer ces idées à l'auguste croyance qui depuis dix-huit cents ans guide toutes les nations de l'Occident, plus d'une difficulté à vaincre, plus d'un abîme à franchir. Nous en laissons le soin à l'auteur encore inconnu de l'habile apologétique qui conviendrait à notre siècle et qu'appelleraient tous nos vœux.

En nous mettant au point de vue plus modeste de l'historien et du publiciste, voici ce qu'en rentrant dans les réalités nous constatons sans une longue enquête. La société dont nous sommes membres, la portion de l'humanité dans laquelle nous sommes nés tous, professe généralement que les manifestations spéciales par lesquelles la Providence a donné la force et la vie à nos primitives dispositions religieuses sont celles que rapporte un testament tenu pour sacré parmi nous, celles que décrivent et commentent toutes les chaires élevées par la piété, d'Archangel à Cadix et de l'Attique en Islande. Voilà en fait la religion parmi nous. La philosophie a certes le droit de rechercher la religion abstraite comme le gouvernement abstrait; n'a-t-elle pas pour mission de contempler l'idéal? Seulement l'idéal n'est pas le réel; la religion abstraite n'est pas plus une religion que le gouvernement abstrait n'est un gouvernement. Chacun sait bien quel est, sur la terre où il réside, le gouvernement; il n'est pas plus difficile de savoir quelle est la religion. Maintenant, de même que tout n'est pas dit parce que l'on connaît en gros son gouvernement et qu'on s'y soumet, de même qu'il reste encore à en étudier l'esprit, les règles, les principes, les formes, que c'est l'œuvre et le devoir de la raison et du patriotisme de le délivrer de tout ce qui le dépare et l'altère, de le faire profiter de tous les progrès tant de l'esprit humain que de la moralité humaine, il reste encore, la religion d'un pays étant donnée, beaucoup à faire à l'activité consciencieuse de l'intelligence pour la connaître dans son fond, dans son essence, dégagée de fictions additionnelles et d'accessoires abusifs, pour la maintenir ou la ramener à l'état le plus exempt d'erreur, au plus haut degré possible de vérité et de sainteté. Mais si l'on ne se cantonne pas dans l'idéal comme le méta-

physicien, ou si l'on n'est point tenté comme Mahomet du rôle de fondateur de religion, on doit accepter la révélation que l'on trouve acceptée dans son pays, la révélation et le révélateur. On a vu plus haut que cette adhésion peut n'être pas un simple acquiescement à une convention sociale. Non, nous avons indiqué comment et par quelle suite d'idées la naissance d'une religion déterminée pouvait être tenue pour providentielle. Ce qui est providentiel est divin apparemment; ce qui est providentiel et divin, on l'appellera, si l'on veut, surnaturel, et ainsi nous nous approchons de plus en plus de l'ordre miraculeux. Ce sont ici de ces questions éternellement livrées à la méditation de la foi et de la raison, et que tous les efforts des églises n'empêcheront jamais, depuis que le bras de l'inquisition est brisé, les esprits les plus faits pour la piété d'examiner incessamment, et de résoudre par des solutions diversement chrétiennes, car il est impossible de ne pas croire, comme tout le monde, Milton chrétien aussi bien que Dante, et Grotius autant que Bellarmin. Une large carrière reste donc ouverte à l'examen, à la réflexion, au progrès, pourvu que la force n'intervienne pas, pourvu que le schisme, ainsi que le pouvoir, respecte la liberté de toutes les consciences. Cependant, en se plaçant dans l'ordre d'idées que nous avons indiqué, on conçoit comment toutes les diversités, toutes les variations peuvent s'accorder avec la reconnaissance unanime de ce point fondamental : la religion est la religion chrétienne, et le Christ en est le révélateur. C'est de ce christianisme raisonnable, c'est de cette liberté franche, mais qui se limite elle-même, c'est de cet ordre enfin, si comparable en religion à ce qu'est en Angleterre l'ordre politique, que Locke donnait en termes théologiques la sage formule, lorsqu'il disait : « La foi qui sauve consiste à croire seulement que Jésus de Nazareth est le Messie. » Qu'on y réfléchisse, les termes sainement entendus, que de foi et de liberté peuvent encore s'abriter sous la protection de cette idée!

Nous permettra-t-on une comparaison que peut-être l'exemple de l'Écriture ennoblit? La religion naturelle est la source limpide qui, formée par les eaux du ciel, jaillit du rocher dans la plaine et va désaltérer les troupeaux et les bergers. La révélation est le vin nouveau que le maître de la vigne veut verser dans les vaisseaux neufs, et qui sera comme le sang de la nouvelle alliance. Mêler l'eau et le vin, c'est unir la raison et la foi. Il manque quelque chose à celui que l'eau seule abreuve. Est-on bien certain que le vin tout pur soit sans danger? On se divise sur les proportions du mélange; mais tout le monde en fait un, et l'humanité n'a point trouvé de règle universelle. Ne se pourrait-il pas qu'il fût vain d'en chercher une sur la terre, et que, pour l'eau et le vin spirituels comme pour tant

de choses qu'il faut unir, pour l'ordre et la liberté par exemple, pour le droit et le fait, pour la justice et l'amour, la variation entre des limites fût la loi de ce monde? La variation est la condition du progrès. L'unité absolue et immobile n'est point évidemment la nature des choses, et prétendre la réaliser, c'est entreprendre de réformer la création.

En généralisant ainsi, nous ne faisons que traduire en une seule idée l'état général des âmes et des croyances des pays où, comme en Angleterre et encore plus en Amérique, la grande diversité des sectes est une chose admise, non moins admise que la domination de la religion chrétienne. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas cet état de choses, il existe, et s'il existe, il faut en donner le sens.

Nous voudrions que l'ouvrage remarquable de M. Greg donnât des conclusions plus conformes à cette opinion, qui, nous le croyons, n'est pas éloignée d'être la sienne. Sur des sujets si délicats, ce n'est qu'avec timidité qu'on peut hasarder sa pensée; nous lui soumettons la nôtre, et si quelqu'un s'étonne de la liberté avec laquelle nous avons exprimé des idées qui sont loin d'avoir cours parmi nous, nous prierons de remarquer que nous nous sommes la plupart du temps borné à raconter. Que croit-on, que pense-t-on, que dit-on en Angleterre? Nous avons cherché à le savoir, et nous le répétons. Voulant retracer une partie des opinions et des controverses qui occupent un peuple renommé après tout par ses mœurs et ses croyances, par ses sentimens religieux et politiques, il a bien fallu nous placer par hypothèse dans le même milieu que lui, emprunter ses idées et son langage, ne pas trouver scandaleux ce qui nous était nouveau, impossible ce qui était réel, et entrer dans l'esprit que nous essayions de faire connaître. D'ailleurs c'est à d'autres que nous qu'il appartiendrait de plaindre l'Angleterre.

V.

Nous venons de toucher à quelques-uns des points extrêmes où la réflexion et la critique, enhardies par le principe du jugement individuel, peuvent conduire des hommes sincères et distingués qui cependant ne se sont nullement proposé de rompre avec le christianisme. Quelques-uns ont bien pu dériver jusqu'à la pure philosophie; mais ce n'est point à nous de leur en faire un crime. Sous ce rapport, les intentions et les sentimens nous paraissent beaucoup plus importans que les doctrines, et ici, aux sentimens comme aux intentions, nous ne pouvons rendre que l'hommage le plus sincère; mais, comme nous ne sommes pas de ceux, on se le rappellera peut-être, qui prétendent que la réformation, au lieu de

fonder une religion, s'est réduite à ouvrir une école de discussions illimitées, nous ne voudrions pas n'avoir présenté ici que des *specimen* des diverses interprétations de l'Écriture auxquelles elle a donné naissance, car ce serait risquer de la montrer précisément sous cet aspect de division et de variation qui n'est pas celui sous lequel nous aimons le mieux à la considérer. Des interprétations diverses, des systèmes, des dissidences, il en vient partout. Toute hérésie naît d'une orthodoxie quelconque. Tant que la raison humaine existera, elle multipliera ses points de vue, et si l'Angleterre produit tant de sectes, ce n'est pas parce qu'elle est protestante, c'est parce qu'elle est libre. Aussi, bien loin que l'existence de ces sectes soit une source d'indifférence religieuse, elle peut être et elle est souvent la cause d'une sainte émulation. Que n'a pas dû, sous le rapport de la foi et des œuvres, l'église établie aux évangéliques? que n'ont pas dû les évangéliques aux méthodistes? Mais de même que les nuances engendrent la controverse, on pourrait craindre que l'émulation, tournant à la jalousie, n'enfantât que luttes et discordes. Ces effets sont à redouter sans doute, et nier qu'ils se soient réalisés plus d'une fois serait donner un démenti à l'histoire. Heureusement la liberté qui les laisse se produire en diminue bien les périls, et ce serait d'ailleurs méconnaître les faits que de supposer que d'un libre et sincère débat résulte toujours l'antagonisme, jamais le rapprochement. Après s'être épuisées sur des différences dogmatiques, les sectes qui ont tout dit finissent par s'apercevoir que le même sentiment les anime, que le même livre les instruit, que la même espérance les soutient, qu'elles servent le même maître et se confient au même sauveur. C'est alors que leur diversité même sert à faire éclater davantage l'unité qui les lie et à marquer d'un caractère plus frappant de spontanéité leur soumission commune à la parole de Dieu.

Pour montrer comment, à côté de cette liberté de croire, de raisonner et de parler, subsiste une communauté de loi, de principes et de sentimens qui reproduit l'unité, j'ai envie d'esquisser l'histoire d'une œuvre d'association et de fraternité chrétienne qui, dans ces derniers temps, a pris naissance au cœur même des dissidences religieuses de la Grande-Bretagne; on verra si cette Babel ne sait pas, quand elle veut, parler la même langue.

Plus d'une fois depuis vingt ans, du sein des congrégations qui ne sont pas appuyées ou compromises par un établissement politique, s'était élevé le vœu d'une réunion spirituelle qui, fondée sur une foi commune, ne pût être confondue avec l'étroite association des croyances particulières d'une secte ou l'agglomération fortuite des opinions flottantes d'indifférens de toute origine. En Suisse

M. Gaussen, en Prusse le docteur Kniewel, en Amérique le docteur Schmucker, en France MM. les pasteurs Fisch et Frossard avaient propagé cette idée dans le cercle de leur influence, tandis qu'en Angleterre elle produisait d'assez nombreuses conférences où presbytériens, wesleyens, indépendans, épiscopaux même, cherchaient ensemble les moyens de rallier les disciples de l'Évangile. Ces efforts n'avaient encore abouti qu'à des entretiens et à des discours édifians, lorsqu'à Édimbourg, après de nouvelles réflexions sur un verset un peu elliptique de saint Paul, que Sacy paraphrase ainsi : « Pour les points à l'égard desquels nous sommes parvenus à être dans les mêmes sentimens, demeurons tous dans la même règle; » un comité composé de chrétiens de sept dénominations différentes adressa aux principales communions protestantes des trois royaumes un appel formel à l'union. Dans ce comité, on remarquait les noms de Thomas Chalmers, qui vivait alors, et du savant sir David Brewster. L'église établie d'Écosse y avait, ce qui lui arrive souvent, cédé la place à l'église libre, qui ne faisait que de naître, et celle-ci était suivie de six autres églises qui ne sont pas fort connues en France, l'église de la *sécession unie*, celle du *secours* (*relief*), l'église *presbytérienne réformée*, l'église de la *sécession originelle*, celle des *baptistes*, celle des *congrégationalistes*. Une circulaire souscrite par des noms recommandables proposait une réunion générale à Liverpool pour le 1er octobre 1845. Venant d'Écosse, de cette patrie de l'esprit de secte, de cette Bretagne du nord, séparée du reste de la grande presque autant que celle-ci l'est du reste du monde, le conseil était déjà un fait remarquable. Il est vrai que, dans un mémoire joint à la circulaire, où les motifs d'un concert fraternel étaient déduits avec force et talent, on trouvait bien encore quelques traces de l'humeur guerroyante des anciens covenantaires, et les prétentions envahissantes du puseyisme et du papisme y étaient alléguées comme une raison actuelle et pressante de se liguer pour combattre. Néanmoins une véritable ferveur religieuse respirait dans cette composition, œuvre assez remarquable du révérend King, de la *sécession unie*, et l'exhortation fut entendue par le zèle de la charité plus que par le zèle de la controverse. Plus de deux cents personnes appartenant à vingt congrégations différentes se réunirent à Liverpool pour délibérer sur les moyens de donner un corps à une pensée qui n'était pas encore sortie du vague. Dans cette assemblée, l'église anglicane fit beaucoup moins défaut que l'église établie d'Écosse. Quoique peu encouragés ou même positivement désapprouvés par leurs évêques, plusieurs ministres de la première prirent une part importante aux délibérations, et parmi eux se signala l'honorable et révérend Baptiste Noël, ministre de Saint-John

à Londres, qui montra de la chaleur et de l'éloquence. D'une discussion qui peut se lire encore avec quelque intérêt sortit la résolution de former une société cosmopolite pour la promotion de l'union chrétienne, laquelle se réunirait l'année suivante à Londres sous le nom de l'*Alliance évangélique*.

Plus d'un doute et d'une critique s'étaient d'abord fait entendre. Plusieurs de ceux même qui étaient venus à Liverpool y avaient apporté de l'incertitude et des scrupules sur le but qu'on se proposait d'atteindre. Je ne parle pas des ombrages et des défiances que l'esprit de corps dans les clergés constitués et l'esprit de secte dans les congrégations libres peuvent suggérer à des consciences inquiètes dès qu'on parle de principes du christianisme communs à tous les chrétiens. Je parle des sérieuses objections qu'encourait l'idée, si plausible d'ailleurs, de les engager à faire de cette communauté de principes la base d'une action commune. Rien de plus facile en effet que de recommander la charité et la fraternité, et il ne faut pas un grand effort pour prêcher dans une assemblée de fidèles, même dissidens, l'union en Jésus-Christ; mais peut-on fonder sur ces généralités édifiantes une association réelle, active, utile? Que lui donner à faire? Pour une œuvre particulière de bienfaisance ou de réforme, on a pu voir se concerter des croyans divisés par les articles de leurs symboles. Un épiscopal a pu s'asseoir auprès d'un quaker, Wilberforce s'entendre avec Clarkson, pour travailler ensemble à l'abolition de la traite ou de l'esclavage : des philosophes seront accueillis par des saints, quand il s'agit de soulager des maux, de supprimer des abus, de réparer des iniquités; mais la société dont on projetait la formation semblait avoir pour objet la religion même : son lien devait être la foi, son but une certaine unité. Or une société aussi essentiellement religieuse peut-elle s'empêcher d'être dogmatique? Comment fera-t-elle pour ne pas l'être, à moins qu'elle n'obtienne la paix par le silence, ou parle le langage d'un christianisme tellement vague qu'il ne soit plus que la religion naturelle en style biblique? Atténuer le dogme, c'est affaiblir la foi. Dans un pays où la liberté religieuse existe, n'est-ce pas le droit de prêcher, de professer, de propager sa croyance, la liberté de prophétiser, comme l'appelait Jeremy Taylor, qui est la source et la preuve de la sincérité et de la ferveur chrétienne? Qu'est-ce que des sectes qui transigent sur ce qui les distingue, qui font abstraction de ce qui les constitue? Ce ne sont plus des sectes, et si elles cessent de l'être, c'est qu'elles s'effaceront dans une commune indifférence, ou bien c'est qu'elles réaliseront cette fusion des églises protestantes si vainement cherchée, et dont on n'a jamais cru s'approcher que dans les jours de décadence pour la foi. Le réveil religieux ne date que du

réveil de l'esprit de secte. Le droit de lire et de comprendre la Bible suivant son jugement individuel, d'y chercher librement la parole divine, n'est-il pas incompatible avec l'uniformité de symbole et de liturgie qui devrait accompagner le protestantisme réduit à l'unité? En un mot, ce que se proposait la nouvelle alliance n'était-il pas chimérique ou dangereux, et pouvait-elle éviter l'un et l'autre écueil autrement qu'en tombant dans l'insignifiance ou la nullité?

On ne saurait dire que rien absolument ne subsiste de toutes ces objections, et qu'il ne puisse plus s'élever aucun doute sur la consistance et la durée de la mission que s'est donnée l'Alliance évangélique. Cependant, depuis quelques années qu'elle existe, elle n'a point en général justifié les craintes tant de ses amis que de ses adversaires; elle a même dépassé les espérances des premiers, et dès la conférence de Liverpool, elle s'est posé toutes les objections, et elle y a répondu avec assez de bonheur. Ainsi elle a été unanime pour déclarer que ses membres, en se liant, n'entendaient entrer en compromis sur aucune de leurs croyances ou de leurs règles particulières, qu'ils gardaient le droit de les soutenir et de les professer, qu'ils s'engageaient seulement à tempérer le zèle par la charité, à fuir les emportemens d'une polémique contentieuse. Elle a reconnu que, réserve faite de toutes les opinions distinctives, il restait à mettre dans la communauté la meilleure et la plus forte part de la foi. Elle a trouvé qu'en faisant abstraction des dissidences secondaires, elle pouvait demeurer essentiellement chrétienne, et, revenant à la distinction sans cesse attaquée et sans cesse reprise des points principaux et des points accessoires, elle a adopté, non pas un symbole, mais une énumération des articles qui lui paraissent former l'essence du christianisme. Ces articles, portés plus tard au nombre de neuf, résument en effet assez heureusement les dogmes auxquels se rallient aujourd'hui les principales églises réformées. Ils ne laisseraient guère en dehors que les puseyistes, les unitairiens, et peut-être les quakers. Le reproche de relâchement ou d'indifférence en matière de dogme ne saurait donc être sans injustice adressé à l'Alliance évangélique; mais peut-être répondrait-elle moins bien à celui d'avoir trop limité sa charité par sa foi.

Reste la question : que pourront faire, en s'associant, des fidèles aussi attachés au dogme, du moment que, maintenant leurs dissidences, ils ne songent pas à former une église unique? A cette question, leur réponse pourra sembler encore un peu vague, mais non pas vaine pourtant, si l'on en juge par l'expérience. La société paraît ne s'être proposé qu'une action toute morale; elle a cru, et rien ne prouve qu'elle ait été dans l'erreur, que par ses sessions publiques, par les discours qui y seraient prononcés, par les rapports qui y seraient entendus, elle pourrait éclairer, échauffer, chez

tous ceux qui pensent comme elle, le sentiment de la fraternité chrétienne, inspirer dans les divers pays, tant aux congrégations qu'aux individus, un plus grand zèle pour toutes les œuvres spirituelles ou morales qui préparent le règne du Christ. Et au premier rang de ces intérêts sacrés, elle a, très honorablement pour elle-même, placé jusqu'ici la liberté religieuse.

Ces idées avaient pu paraître trop exclusivement spéculatives, lorsqu'elles furent exprimées à Liverpool. Il a bien fallu leur reconnaître une certaine consistance, lorsqu'en 1846 elles ont rassemblé dans Londres neuf cent vingt personnes venues de divers points de la Grande-Bretagne, de l'Amérique et de l'Europe. Cette réunion, confirmant toutes les résolutions de la précédente, a organisé, dans la forme ordinaire de ces institutions en Angleterre, une association qui subsiste depuis douze ans, et dont l'ardeur ne s'est nullement refroidie. Sous la présidence de sir Culling Eardley, la société, qui doit beaucoup à son zèle éclairé et à son caractère bienveillant, a continué de travailler, comme elle l'entend, à établir, non l'uniformité des symboles et des cultes, mais l'unité de l'esprit et l'union des sentimens, qui lui paraissent essentielles à la fraternité chrétienne. Son moyen d'action le plus puissant, c'est la tenue d'une session annuelle de quelques jours dans une ville de l'Angleterre ou du continent. La publicité de ses actes a pour principal instrument un recueil périodique imprimé par les soins de la branche anglaise de l'alliance, sous le titre de *Evangelical Christendom*. Elle a aussi trouvé des organes dans quelques-uns des journaux protestans qui paraissent en France. M. L. Bonnet a publié des *lettres* instructives sur la première conférence tenue à Londres (1), et M. Jean Monod a fait connaître tout ce qui s'est passé à la cinquième, ouverte dans la même ville l'année de l'exposition universelle. Son récit mérite assurément d'être lu; mais le plus intéressant pour nous est sans contredit le volume de M. Guillaume Monod, qui a été chargé de rédiger le compte-rendu des séances tenues à Paris au mois d'août 1855. Dans ces diverses sessions, on a entendu des hommes comme MM. Grandpierre et de Pressensé s'expliquer sur l'état religieux de la France, comme les docteurs Tholuck et Krummacher sur l'état religieux de l'Allemagne. Le révérend T.-R. Birks a décrit avec une grande franchise l'Angleterre sous le même rapport. C'est dire que les deux publications de MM. Monod offrent un véritable intérêt. La philosophie elle-même pourra recueillir les jugemens qui ont été là prononcés sur son rôle en-deçà comme au-delà du Rhin.

(1) *Lettres sur l'Alliance évangélique*, par L. Bonnet, Paris 1857. M. Bonnet, pasteur à Francfort-sur-le-Mein, ne doit pas être confondu avec M. J. Bonnet, auteur d'une nouvelle collection des *Lettres de Calvin* et de la *Vie d'Olympia Morata*.

Mais ce même Rhin restait à passer. L'alliance avait encore à aller dresser ses tentes dans le pays de la théologie scientifique : elle devait rendre sur leur propre sol aux délégués de l'Allemagne les visites qu'elle avait reçues d'eux. Berlin a donc été choisi pour le rendez-vous annuel en 1857. On sait que dans cette ville, où la philosophie rationaliste a pris, il y a près d'un siècle, un si grand essor, où par ses conséquences elle domine encore dans le public, quoiqu'elle brille d'un moindre éclat dans le monde savant, une réaction luthérienne a pris naissance, qui, semblable à l'anglo-catholicisme, a dépassé les bornes de l'ancien et véritable protestantisme, et tenté de faire prévaloir l'empire des formulaires sur l'empire de la conscience. L'autorité n'a point de champions plus résolus que les Stahl et les Hengstenberg. Les troubles de 1848 et les écarts de l'extrême gauche hégélienne ont, en Prusse comme ailleurs, compromis la science et la liberté, et fait les affaires de tous les partisans d'un absolutisme quelconque. Aussi les organes de cette école se sont-ils élevés contre la présence à Berlin des états-généraux de l'Alliance évangélique. Il semblait qu'une bande de libres penseurs français, ayant pour chefs MM. Grandpierre et Merle d'Aubigné, allait pénétrer dans le sanctuaire. En vain les membres anglais et écossais de l'alliance arrivaient-ils protégés par de nouvelles adhésions qui avaient longtemps manqué à leur entreprise, car de grands personnages connus par leur sollicitude pour les intérêts religieux de l'humanité, tels que le comte de Shaftesbury, avaient enfin publiquement donné des témoignages de sympathie aux travaux de la société, et l'archevêque de Cantorbéry, d'accord avec l'évêque de Londres et onze autres prélats, avait approuvé les sentimens et les pensées au nom desquels le comité de l'alliance, dans une sorte de manifeste, convoquait à Berlin les chrétiens évangéliques de tous les pays. La *Gazette ecclésiastique* de Prusse n'en lançait pas moins les foudres de l'ultra-luthéranisme. Heureusement le roi, qui s'était toujours piqué d'être réellement le chef de l'église et le défenseur de l'orthodoxie, a étendu sa protection sur une société recommandée par son prédicateur ordinaire, le docteur Krummacher, et par les successeurs de Neander. Il a voulu assister lui-même avec la reine à quelques-unes de ses séances, et il a invité ses députations de toute nationalité à une collation dans le nouveau palais de Potsdam. Cette royale bienveillance n'est pas une partie de l'héritage que le prince-régent ait répudiée : il en a renouvelé officiellement l'expression dans un récent document adressé à ses ministres. Décidément les champions de l'autorité ont l'autorité contre eux. L'Alliance évangélique met avec raison beaucoup de prix à sa campagne de Berlin. Il va sans dire que ses conférences, qui avaient attiré, dit-on, dans cette ville douze ou quinze cents per-

sonnes, ont pris, sous l'influence des professeurs et des théologiens de l'Allemagne, un caractère chrétiennement philosophique qui a donné une certaine nouveauté à des idées jusqu'à présent plus louables qu'originales.

Nous avons applaudi à la largeur des vues exprimées souvent dans les délibérations de l'alliance. Malgré la sincérité de ses vœux de concorde et d'harmonie, nous doutons cependant qu'elle ouvre jamais les bras à toute la famille chrétienne. On peut renoncer à cette impraticable universalité; mais il ne faut pas se l'interdire d'avance par des réminiscences de la guerre au milieu de la paix. En Angleterre surtout, on aurait à se préserver de ces formes hostiles de langage qui démentent les sentimens de la charité au moment où l'on vient de les exprimer. Ainsi, dans la grande conférence de Londres de 1851, le révérend William Cuningham, bien connu pour la part qu'il a prise à l'établissement de l'église libre d'Écosse, celui même qui avait, six ans auparavant, ému toute l'assemblée en se reprochant la vivacité de ses luttes antérieures avec le révérend John Brown, pasteur de l'église établie, a soutenu didactiquement que l'église romaine ne devait pas être regardée simplement comme une des sections du christianisme, et que le papisme était un grand système clairement produit dans le monde de Dieu comme l'œuvre spéciale de Satan. Ce langage est du temps des puritains, il est étrange dans la bouche d'un professeur d'un de ces colléges où l'on enseigne la philosophie du sens commun; mais telle est l'Écosse. Elle croit volontiers que la nature humaine est faite pour la vérité en tout, excepté en religion, que le signe de la vérité, qui est en tout l'universalité, est en religion la singularité, et que tandis que le christianisme vient de Dieu, la majeure partie de l'établissement chrétien dans le monde vient du diable. Assurément ce n'est pas ainsi que s'exprimerait le révérend John Cairns, chrétien et philosophe tout ensemble, qui est entré dans le conseil exécutif de l'Alliance évangélique (1), et les orateurs habituels de ses conférences sentent et parlent autrement. Cependant on ne peut se dissimuler que la branche anglaise de l'association a été constituée avec l'intention formelle d'exclure les catholiques romains, car des neuf articles qui lui tiennent lieu de symbole il y en a tout au plus cinq que notre église pût accepter.

Il est vrai que sur le continent on a d'autres idées. Ainsi, dans la réunion de Paris, ces conditions dogmatiques de l'alliance ont été modifiées. La branche française s'est officiellement déclarée prête à admettre tous ceux qui « confesseraient avec elle, conformé-

(1) M. Cairns est l'auteur d'une excellente défense de la philosophie écossaise, d'un examen de la doctrine du professeur Ferrier sur la connaissance, et d'une édition nouvelle de l'ouvrage curieux de Math. Culverwell sur *la Lumière naturelle*.

ment aux écritures inspirées de Dieu, leur foi commune au Dieu sauveur, au Père, qui les a aimés, et qui les justifie par grâce, par la foi en son Fils; au Fils, qui les a rachetés par son sacrifice expiatoire, et au Saint-Esprit, l'auteur de leur régénération et de leur sanctification, — un seul Dieu béni éternellement. » Cette rédaction, dans un style un peu embarrassé, exprime le fond commun du christianisme d'une manière suffisamment correcte, et comme elle n'interdit pas tout ce qu'elle omet, pas même de croire que les œuvres soient une condition nécessaire de la justification par la foi, elle pourrait à la rigueur être admise par un catholique, et le sentiment qui l'a dictée est louable. Mais quoiqu'on eût tort d'exclure les catholiques de propos délibéré, on ne doit pas espérer qu'aucun d'eux accède à l'alliance; ils sauront à peine qu'elle existe. Des membres du clergé parfaitement orthodoxe ont pu consentir à se mêler à des hérétiques, à bien pis que des hérétiques, pour coopérer à des œuvres morales, entre autres à la direction de l'éducation publique. L'œuvre de l'alliance pourtant leur paraîtra toujours, et avec raison, exclusivement protestante. Bien plus, il est douteux qu'elle convienne jamais complétement à une église politiquement constituée, et celle d'Angleterre même, comme celle d'Écosse, ne lui enverra que des membres isolés qui ne stipuleront que pour eux-mêmes. Ils viendront principalement de l'ancien parti évangélique ou du large sein de la *broad church*. Quelques évêques pourront voir l'institution avec bienveillance, aucun ne s'y associera. A plus forte raison, la *high church*, le puseyisme, tout ce qui confine à l'église romaine continuera, comme elle, à se tenir à l'écart. C'est parmi les presbytériens et dans les nombreuses variétés du *dissent*, c'est dans le protestantisme de l'Europe et de l'Amérique, généralement plus rapproché du christianisme synodique que de l'église épiscopale, que l'alliance trouvera le plus d'adhérens. Et comme c'est aussi là qu'avec plus de ferveur et de zèle il s'est manifesté longtemps plus de penchant à restreindre la largeur de l'esprit par l'*étroitesse* de la lettre, c'est là que l'alliance peut faire le plus de bien, et son existence est déjà un heureux signe des temps, dût-elle être passagère comme tant d'autres bons signes.

Mais de ce côté même, du côté des communions chrétiennes indépendantes, ou qui aimeraient à l'être, jusqu'où peut aller la conciliation? A quelles limites s'arrêtera le ralliement dont on fait la tentative? Nous avons vu avec quelle sollicitude on s'est mis en garde contre le vague des formules. On a craint l'invasion d'un christianisme purement nominal. Il ne faudrait pourtant pas qu'une défiance excessive parût mettre hors de l'Évangile les Milton et les Newton, et des apologistes tels que Grotius et Lardner. Déjà les sentimens de respectueuse sympathie témoignés à M. Bunsen dans

une des séances de Berlin semblent prouver que la société comprend qu'une alliance libre est possible entre la science et la foi, entre la philosophie et la religion. Il est douteux que l'on se relâche des précautions prises expressément contre ceux que l'on confond sous le nom d'unitairiens. N'y aurait-il pas cependant à faire quelque distinction dans leurs rangs? Il existe une opinion qui soutient, à l'honneur du christianisme, qu'il a, par la grâce divine, été la plus puissante et la plus populaire révélation des plus grandes et des plus pures vérités religieuses, et que son auguste fondateur a été ainsi le sauveur de l'humanité. Ce peut être là le pur socinianisme, et l'on conçoit qu'un dogmatisme plus strictement fidèle au texte de l'Écriture, plus pénétré du caractère surnaturel de celui qui parle dans le Nouveau Testament, se tienne soigneusement à distance de cette opinion plus philosophique qu'évangélique, bien que nous ayons vu le temps où des églises très croyantes accueillaient avec beaucoup de reconnaissance une doctrine qui les relevait au moins des dérisions d'une autre époque. Mais en présence de ce christianisme rationaliste qui ne voit rien en ce monde de surnaturel que la Providence, il existe un autre unitairianisme, dont il est plus facile de proscrire le nom que la chose, si l'on ne veut dépeupler bien des églises.

« Nous croyons fermement, dit Channing, dans la divinité de la mission et du ministère du Christ; il a parlé avec une autorité divine; il a été l'image éclatante des divines perfections. Nous croyons que Dieu a habité en lui, s'est par lui manifesté, a par lui enseigné les hommes, lui a communiqué son esprit par-delà toute mesure. Nous croyons que Jésus-Christ était la plus glorieuse manifestation, l'expression, la représentation de Dieu pour l'humanité, et qu'en le voyant et le connaissant, nous voyons et connaissons le père invisible, en sorte que lorsque le Christ est venu, Dieu a visité le monde et a demeuré parmi les hommes plus manifestement qu'à aucune époque antérieure. Dans les paroles du Christ, nous entendons Dieu parler; dans ses miracles, nous voyons Dieu agir; dans son caractère et dans sa vie, nous voyons une image immaculée de la pureté et de l'amour de Dieu. Nous croyons donc en la divinité du Christ au sens où cette expression est souvent et proprement employée. Comment donc, peut-on demander, différons-nous des autres chrétiens? Nous différons en un point important. Tandis que nous honorons le Christ comme le fils, le représentant et l'image du Dieu suprême, nous ne croyons pas qu'il soit le Dieu suprême lui-même... Nous disons que le fils ne peut être le même être que son père, que celui qui a été envoyé dans le monde pour le sauver ne peut être le Dieu vivant qui l'a envoyé. »

« La dénomination d'unitairien, dit le révérend F. D. Huntingdon dans un recueil périodique de Boston, rédigé dans l'esprit de cette croyance (1857), comprend ceux qui acceptent le christianisme comme une dispensation de la grâce divine, et non comme un développement de l'humaine raison,

comme ayant pour puissance spécifique et particulière la rédemption surnaturelle du péché dans le christ Jésus, et non pas uniquement dans une proportion extraordinaire de sagesse et d'amour. Ils croient en Christ comme littéralement et véritablement « Dieu manifesté dans la chair, » tout pouvoir lui étant donné au ciel et sur la terre; comme le fils de Dieu éternellement engendré, le mode de son unité avec le père demeurant un mystère de gloire et de grâce qui surpasse toute connaissance par les conditions mêmes du fait, comme le chef toujours présent et vivant de l'église, et l'intercesseur personnel pour ses disciples. Ils croient en l'universalité du besoin d'un renouvellement spirituel dans le cœur des hommes par le repentir, la grâce de pardon, et le salut en Christ. Ils tiennent que la croix du Rédempteur est l'unique espérance du monde, tous ceux qui sont sauvés, en quelque lieu que ce soit, étant sauvés par l'administration spirituelle et la domination du fils de Dieu sur la race entière, que l'homme ait ou n'ait pas conscience de son opération. Ils croient en la prière, comme acte de demander à Dieu et de recevoir de lui, et non comme acte d'excitation et de réaction de l'homme sur lui-même. Sous ces rapports, ils diffèrent probablement en doctrine des autres qui portent la même dénomination. Ils s'accordent en beaucoup d'autres points. »

Il ne nous appartient pas de discuter le fond des croyances. Seulement il nous semble difficile pour des protestans anglais de déclarer celle-ci anti-chrétienne, sans rejeter du même coup des docteurs et des ministres qui ont été la force et la parure de la religion, et même de l'église en Angleterre. En France, malgré des différences dogmatiques qui ne se cachent pas, la distinction, très sérieuse au fond des consciences, n'a pas éclaté en de mutuelles exclusions. On sait que le protestantisme français a aussi ses églises officielles et quelques églises libres. Or dans les premières la chaire est simultanément ouverte à des doctrines entre lesquelles une différence fondamentale sur la nature du Sauveur se laisse assez facilement apercevoir. Dans l'église indépendante, il nous semble que le plus éminent défenseur de la foi personnelle, issue librement de l'Écriture et de la conscience, est M. Edmond de Pressensé. Comme écrivain et prédicateur, il se distingue de l'orthodoxie des formulaires, mais il n'en est pas pour cela l'adversaire, et personne assurément n'a songé à le reléguer hors du cercle de l'Évangile. Il y aurait plus que de la témérité à le ranger même avec Channing, qu'il respecte, mais qu'il ne suit pas. Or nous doutons qu'il repoussât rigoureusement ceux dont l'erreur ne lui paraîtrait rien ôter au christianisme du cœur. Sa *Revue chrétienne* nous semble l'expression la plus avancée d'une doctrine évangélique avec indépendance, mais toujours profondément chrétienne. La *Revue de Théologie,* publiée à Strasbourg, inspirée par une philosophie plus hardie, nous représenterait mieux la foi de ceux qui se glorifient d'être encore chrétiens en repoussant toute orthodoxie littérale et décrétée. Il ne

semble pas cependant que la cause de la religion protestante eût beaucoup à gagner à ce qu'une barrière infranchissable s'élevât entre les consistoires et un homme d'une aussi haute valeur que M. Colani. Ce sont là des questions fort délicates, les plus délicates de toutes, et c'est pour cela que nous formerons toujours le vœu de les voir résolues dans la pratique tout autrement que dans la controverse. La dialectique théologique doit être inexorable sur les différences; la piété doit mettre sa gloire à les oublier.

En résumé, quel que puisse être le rapprochement entre toutes les âmes religieuses, elles se répartiront toujours entre ces trois classes de croyans, les philosophes théistes, les sectes protestantes, l'église catholique. Les sectes toucheront à la philosophie par les dissidens ariens de diverses nuances, au catholicisme par les églises constituées comme celles d'Angleterre ou de Suède. La liberté religieuse, le jour où elle sera universellement établie, pourra effacer à la longue entre les trois grands partis tous les sentimens hostiles qui leur restent des temps de guerre et d'oppression. Avant cette époque si désirée, la tolérance, l'équité, la charité, surtout la raison, devront rendre parfois leurs rapports bienveillans et doux. Enfin dans certains cas une heureuse inspiration du cœur, un grand intérêt d'humanité pourra les rallier, et même coaliser leurs vœux et leurs efforts; mais ce bon accord ne sera jamais tel qu'il annule sur tous les points et pour tous les temps les différences et les différends qui les séparent. Il y a dans la nature humaine des données primitives, des raisons permanentes, qui rendent presque nécessaire la triple division qui vient d'être rappelée. C'est une question que de savoir s'il serait possible ou désirable qu'elle disparût à jamais. Pour nous, la prenant comme un fait évident et sérieux, il nous suffit de le décrire dans plusieurs de ses détails et de ses variétés. Comme l'Angleterre est un pays singulièrement dépourvu d'uniformité, c'est chez elle qu'on peut les chercher et les étudier avec le plus d'assurance de ne point perdre sa peine. Jusqu'ici nous avons montré quelques-uns des rameaux où va se divisant et s'affaiblissant la notion d'une orthodoxie impérative pour la raison, notion dont le type le plus absolu réside dans l'église catholique. Le christianisme a ainsi été conduit jusque sur les frontières de la philosophie. Maintenant, revenant sur nos pas, nous aimerions à diriger nos recherches dans un autre sens, et à recueillir dans la mêlée des sectes et des doctrines britanniques d'autres exemples de foi réfléchie qui nous montrent moins comme on sort des églises constituées que comme on y rentre ou l'on y reste, en essayant, ainsi qu'Arnold, de les transformer.

CHARLES DE RÉMUSAT.

MLLE DE HALTINGEN

SOUVENIRS DE LA COUR DE DRESDE.

I.

Je me rappelle encore avec plaisir les années que j'ai passées à Dresde dans ma jeunesse. Frédéric-Auguste IV, qui régnait alors, était un prince allemand dans toute la force du terme. Bien qu'il fût naturellement simple, il tenait prodigieusement à l'étiquette, dont le maréchal de Reitzenstein était le conservateur vigilant, et je ne l'ai jamais vue nulle part aussi rigoureusement observée, même à Vienne et à Pétersbourg. Quelques personnes attachaient donc un grand prix à se voir reçues dans une cour aussi fidèle aux pures traditions féodales. Les nombreuses familles étrangères que Dresde a le secret d'attirer y étaient fort bien accueillies, quand leur ancienneté ou leur importance politique leur ouvrait les portes du palais. Ces présentations donnaient une certaine animation à la cour de Saxe, qui certainement aurait paru moins agréable, si la noblesse indigène y avait eu seule accès.

Parmi les personnes qui furent présentées pendant l'hiver de 1844, Mlle Éléonora de Haltingen attira immédiatement l'attention générale. Sa mère l'avait trouvée trop jeune pour l'amener à la cour; mais la reine, qui avait entendu parler de Mlle de Haltingen dans les meilleurs termes, avait insisté pour qu'elle accompagnât ses parens. D'ailleurs les bals qui avaient lieu le mercredi de chaque semaine, et qui étaient en quelque sorte intimes, ne se prolongeaient pas dans

la nuit, et finissaient au plus tard à deux heures. Quand Éléonora parut à la cour, beaucoup de personnes la voyaient pour la première fois. Aussi tous les regards se portèrent-ils sur elle lorsque le roi la choisit pour la première valse : elle portait une simple robe de crêpe blanc, et sur son beau front une légère couronne d'épines-vinettes.

Le vieux baron de ***, qui connaissait toutes les généalogies de l'Allemagne, voulut bien me donner, le soir même, de longs détails sur la maison de Haltingen, avec laquelle je n'avais pas encore de relations. Cette famille ne brillait ni par la richesse, ni par une grande position. Le baron de Haltingen descendait, il est vrai, d'un compagnon de Hermann, qui avait contribué par sa bravoure à la défaite des légions de Varus : il faisait donc remonter sa noblesse jusqu'à la glorieuse journée de Teutobourg; mais il est si commun en Allemagne de trouver des gentilshommes dont l'arbre généalogique a pris racine à côté de l'arche de Noé, que les prétentions du baron, prétentions que l'opulence ne relevait pas de son prestige, n'eussent assurément intéressé que ses vassaux. Cette famille de Haltingen avait un avantage beaucoup moins contestable que tous les parchemins du monde; elle était naturellement aristocratique. Aristote parle d'hommes qui naissent rois; on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'il en existe qui naissent gentilshommes, c'est-à-dire dont la personne, l'attitude, les idées, le caractère, sont essentiellement distingués. Dans les pays latins ou dans les pays helléniques, ce caractère, qui ne prend point sa source en une convention sociale, se rencontre au sein des plus modestes conditions. Il n'en est point de même chez les Allemands. La puissante race germanique, qui a hérité du génie philosophique et poétique des anciens Hellènes, n'a pas, comme eux, l'instinct inné de la grâce. Un paysan roumain, un montagnard de l'Arcadie, un laboureur de la campagne de Rome, rappellent souvent mieux à l'esprit cet idéal de l'homme illustré par l'art grec qu'un prince bavarois ou un baron saxon. Ce n'est pas seulement dans les derniers rangs de la société que se retrouvent la lourdeur et la gaucherie; là même où l'éducation et les priviléges sociaux n'ont rien épargné pour constituer le véritable type aristocratique, on est surpris de ne trouver qu'un air vulgaire et une tournure d'esprit très peu chevaleresque.

Un pareil reproche ne pouvait être adressé aux Haltingen. Tout était naturel dans leurs mouvemens et dans leurs paroles; ils n'avaient besoin de faire aucun effort pour s'élever au-dessus de la foule. Le sentiment de leur supériorité leur donnait la même aisance dans un palais que dans une chaumière. Partout ils devenaient populaires, parce qu'ils étaient bons avec le peuple et indépendans avec les princes. Le baron de Haltingen était né pour être un pair

d'Angleterre. Au temps de Charles Ier, il eût combattu avec lord Thomas Fairfax contre la royauté, qui visait à devenir absolue; sous Cromwell, il eût, comme lui, repoussé la dictature de mylord protecteur. Il détestait instinctivement tout régime arbitraire, quelle que fût la couleur du drapeau. Porté à croire que tout gentilhomme devait penser comme lui, il ne comprenait pas l'antipathie que la noblesse avait inspirée aux Français de 1789, l'aristocratie lui paraissant la protectrice naturelle des libertés de la nation. Peu capable de distinctions et de recherches érudites, il s'imaginait assez naïvement que la cour de Louis XVI était peuplée d'hommes qui lui ressemblaient. Aucune intelligence n'était moins apte à comprendre le génie spontané de la vieille Gaule, exposée à toutes les défaillances, mais capable de toutes les grandeurs. Un peuple qui a produit dans le même siècle les roués de la régence, les Marceau, les Hoche et les Desaix, sera toujours pour un véritable Allemand le plus étonnant des prodiges.

La baronne de Haltingen ne se préoccupait d'aucune des théories qu'elle entendait souvent exposer à son mari. La loyauté, l'indépendance, la générosité cordiale du baron, avaient exercé sur elle une telle influence qu'elle s'était, après son mariage, habituée à le considérer comme une espèce d'incarnation de la justice et de la raison. Elle trouvait en lui la règle de toutes ses actions et de toutes ses pensées, et elle avait inspiré à Éléonora l'espèce de culte qu'elle pratiquait elle-même. La jeune fille avait entendu dès l'enfance parler avec tant d'enthousiasme des vertus de son père, qu'elle le regardait comme l'idéal auquel elle devait s'efforcer d'atteindre. Mme de Haltingen n'avait jamais songé à expliquer à sa fille que la perfection doit avoir dans la femme un autre caractère que dans l'homme. Il en résulta que le stoïcisme chrétien du baron, — stoïcisme qu'il regardait comme le simple accomplissement des devoirs d'un gentilhomme, — devint la règle rigoureuse à laquelle Éléonora conforma toutes ses pensées et tous ses actes. Comme il est impossible de vivre dans l'Allemagne du nord sans acquérir quelques notions de la philosophie de Kant, je lui disais quelquefois en plaisantant qu'elle serait toute sa vie une esclave dévouée de « l'impératif catégorique. » Aussi était-elle incapable de comprendre par quels artifices le vulgaire trouve le secret d'endormir les réclamations les plus impérieuses de la conscience. Tout faisait prévoir que la misanthropie prendrait un jour la place de ces illusions, car le plus souvent les misanthropes incurables ont commencé par être convaincus que l'homme est essentiellement bon. Le jour où ils le voient tel qu'il est, c'est-à-dire comme un être imparfait que se disputent les penchans les plus opposés, ils prennent pour lui une an-

tipathie qui souvent n'est pas plus raisonnable que l'enthousiasme de la jeunesse.

Éléonora ne tarda pas à être soumise à une épreuve qui devait exercer une influence décisive sur ses idées et sur son avenir. Un mois environ après sa présentation à la cour arrivait à Dresde le prince Adalbert de ***. Ce jeune homme était héritier présomptif de la principauté de ***, et allié à la famille royale de Saxe. Élevé par un père égoïste et impérieux, Adalbert était timide et taciturne. Le roi Frédéric-Auguste, qui, malgré sa taille épaisse, aimait passionnément la danse et se mêlait volontiers à nos conversations de jeunes filles, nous disait le plus grand bien de son jeune parent : il avait, selon lui, un excellent cœur, une nature sympathique, un esprit cultivé, et il devait certainement, quand il serait prince régnant, faire renaître dans ses états les beaux jours où Charles-Auguste, l'ami de Schiller et de Goethe, faisait de Weimar l'Athènes de l'Allemagne. Un tel éloge devait attirer tous les regards sur Adalbert. D'ailleurs, en Allemagne, quand un jeune homme occupe une haute position sociale, il n'est pas nécessaire qu'il possède une vaste intelligence et un grand cœur pour s'emparer de l'imagination des jeunes filles. Sur les bords de l'Elbe et de la Sprée, l'amour n'est pas aveugle comme il l'était aux rives du Céphise et de l'Eurotas; il ôte son bandeau pour feuilleter les généalogistes, et se sert de son flambeau pour déchiffrer, dans les vieilles tourelles féodales, les parchemins poudreux. Une Allemande n'a jamais l'étourderie gauloise, ni la pétulance latine. Aussi, dans ses rêves les plus platoniques et les plus métaphysiques, voit-elle briller toujours au premier plan les verts gazons et les rians bosquets d'un manoir seigneurial. L'idéalisme allemand n'est pas aussi naïf qu'on se le figure généralement, et tel peuple que les Germains accusent de matérialisme, — la nation française par exemple, — est au fond bien plus idéaliste que les Prussiens et les Saxons. Éléonora était une exception parmi les jeunes Allemandes qui figuraient à la cour de Saxe. Dans toutes les races, les natures d'élite parviennent à se soustraire à cette loi mystérieuse que je nommerais volontiers, en me servant d'un mot biblique, « la chair et le sang. » Les organisations qui échappent à ces influences sont prédestinées à la souffrance, et tel devait être le sort d'Éléonora.

Si le prince Adalbert n'avait eu pour lui que les avantages de son rang, il est presque certain que Mlle de Haltingen lui eût accordé peu d'attention; mais Adalbert avait, pour une nature à la fois tendre et hautaine comme celle d'Éléonora, un attrait tout particulier. Sa timidité mélancolique, dont on connaissait les causes, le rendait intéressant; son silence rêveur était attribué, non à la

disette des idées, mais à un goût prononcé pour la méditation. Quelle plus belle tâche pour une âme chevaleresque que de rendre à cette nature abattue le sentiment de sa force? Quelle entreprise plus digne d'un cœur sensible que de consoler cette noble intelligence des souffrances que lui avait imposées prématurément l'égoïsme paternel? Ce rêve, qui avait d'abord flotté vaguement dans l'esprit d'Éléonora, prit chaque jour une forme plus précise, à mesure que le jeune prince se montrait plus empressé. il n'est peut-être pas très exact d'employer cette expression quand il s'agit d'un caractère comme celui d'Adalbert; pour parler plus clairement, il faudrait dire que le prince, qui ne faisait rien pour plaire à aucune autre jeune fille, semblait ne s'épanouir un peu que dans la famille d'Éléonora, où il passait sa vie. Quoique Éléonora agît envers lui avec la plus grande réserve, il est toujours assez difficile, surtout à un certain âge, de ne pas laisser deviner ses sympathies. Adalbert s'était-il aperçu du secret penchant de la jeune fille? Ou plutôt sentait-il instinctivement, comme les âmes faibles, la nécessité de s'appuyer sur un caractère inébranlable? Il est probable que ces deux causes agissaient à la fois sur son cœur et le disposaient à voir dans Éléonora l'ange que la Providence destinait au bonheur de sa vie. Insensiblement il perdit avec elle quelque chose de son extrême timidité; il commença à laisser entrevoir les mécomptes et les épreuves de sa jeunesse, à parler de ses projets d'avenir. Il avait appris, disait-il, en vivant avec son père, à comprendre la stérilité et la misère d'une politique égoïste et bornée. Si un jour la Providence l'appelait à succéder à Eberhard LVI, il se proposait de gouverner non en vassal de l'Autriche, mais en prince allemand, qui regarde comme un devoir de tenir haut et ferme le drapeau de la commune patrie. Il voulait, au lieu de contribuer à étouffer le génie scientifique de la Germanie, maintenir les droits imprescriptibles du libre examen, conquis par la réformation. L'exemple du grand-duc Charles-Auguste prouve, ajoutait-il, qu'un prince patriote peut opérer en Allemagne de véritables miracles sans avoir de vastes états. Adalbert disait encore que les femmes pouvaient contribuer efficacement à faire renaître les beaux jours du « printemps de l'Allemagne. » Il rappelait que la grande-duchesse Anne-Amélie avait, comme régente, préparé les merveilles du règne de Charles-Auguste. Il insinuait que, si par hasard il ne trouvait pas dans les familles régnantes une personne qui voulût ou qui pût comprendre ses plans, il saurait, malgré toutes les résistances, la chercher dans les rangs respectés de la noblesse germanique. Lorsqu'on opposait à ses idées des objections plus ou moins fortes, il répétait fermement qu'il était autant que personne partisan de la

distinction des classes, mais que les princes n'étaient, après tout, que les premiers des gentilshommes, et que la distance qui les séparait de leurs pairs avait son principe non dans l'inégalité des mérites, mais dans les nécessités de la hiérarchie et de l'ordre social.

Le baron de Haltingen, sans être dirigé par aucune arrière-pensée, applaudissait chaleureusement à toutes ces idées, conformes pour la plupart à ses convictions féodales. Aux yeux du baron, le descendant d'un compagnon de Hermann était même supérieur à tel prince allemand dont la noblesse ne remontait qu'au siècle de Witikind. M. de Haltingen parlait d'ailleurs d'un ton assez dégagé des familles qui régnaient dans la plupart des grands états. Il faisait remarquer avec affectation leur origine relativement nouvelle, car, disait-il, les Habsbourg se sont éteints avec Marie-Thérèse, les Romanof avec Élisabeth Pétrovna, les Stuarts ont cessé de régner avec Anne, et ce n'est qu'en 1701 que le margrave de Brandebourg est devenu roi de Prusse. En d'autres circonstances, il est probable que les théories du baron eussent semblé assez insignifiantes à l'héritier de la principauté de ***; mais lorsqu'il voyait Éléonora paraître à la cour avec la grâce et la majesté d'une reine, quand il s'apercevait que le roi lui-même lui adressait la parole avec une sorte de déférence, que la reine la traitait comme une fille, que tout semblait obéir à ses regards souverains, pouvait-il avoir envie de contester la philosophie féodale de M. de Haltingen?

Comme tous les amoureux, le jeune prince ne pensait qu'au présent. L'hiver qu'il allait passer à Dresde lui paraissait devoir durer un siècle. Quoique plus prévoyante, Éléonora, il faut l'avouer, s'abandonna quelque temps aux mêmes illusions; mais ces illusions s'affaiblissaient à mesure qu'elle apprenait à mieux connaître et le prince et sa famille. Adalbert l'aimait réellement. S'il eût été libre de suivre les mouvemens de son cœur, il n'eût pas hésité un moment à sacrifier à son amour toutes les considérations mondaines; malheureusement il était incapable de défendre contre l'absolutisme paternel aucune de ses idées, aucun de ses sentimens. Il aurait fallu d'ailleurs une volonté singulièrement ferme pour résister au vieux prince Eberhard. Cet homme, d'une énergie vraiment extraordinaire, avait tenu tête à Napoléon lui-même, quand toute l'Europe s'inclinait devant lui. Il avait su faire respecter ses petits états, lorsque des puissances de premier ordre regardaient toute résistance comme impossible. On l'avait vu à Lutzen, à Bautzen, à Leipzig, la « bataille des nations, » combattre en héros contre des soldats qui avaient vaincu le monde. A Leipzig, blessé au bras, les vêtemens déchirés, couvert de poussière et de sang, il avait entonné le *chant des hussards de la mort* et décidé la victoire par une charge irrésistible. Depuis la

chute de l'empire, il avait lutté avec la même vigueur contre le progrès des idées libérales. La révolution de 1830 n'avait en rien modifié ses idées, et il ne laissait échapper aucune occasion d'appeler le roi Louis-Philippe un *jacobin*.

Lorsque le prince Eberhard vint avec la princesse rejoindre son fils à Dresde, Éléonora l'eut à peine entrevu qu'elle fut saisie de tristesse et d'épouvante. C'était un homme d'une taille colossale, d'un aspect formidable. Sa voix retentissait dans les salons avec la même force qu'aux champs de Leipzig. Il semblait dédaigner la politesse la plus vulgaire, et traitait de *manie française* tout usage contraire aux vieilles habitudes germaniques. Sous prétexte que l'Allemagne devait appartenir uniquement aux Germains, il eût volontiers bâti le long du Rhin une muraille de la Chine. Tout Français qui essayait de franchir le *fleuve allemand* était un émissaire des sociétés secrètes, et le touriste anglais le plus inoffensif un agent des *révolutionnaires* de la Grande-Bretagne. Malgré ces furibondes tirades, le prince Eberhard se croyait un « bon homme, » et il l'était à sa manière. Il menait dans ses états une vie modeste et même rustique. Il aimait autant la bière, la choucroute et le tabac que le dernier des paysans, et traitait les gentilshommes aussi durement que les bourgeois. « Ministre de Dieu » pour représenter l'Éternel dans la principauté de ***, il gouvernait ses sujets avec une certaine impartialité, c'est-à-dire que les richesses de la noblesse excitaient autant son avidité que l'argent des « manans. » Il avait, pour remplir ses coffres, inventé une multitude de monopoles et d'expédiens. C'est ainsi qu'il s'était, si je ne me trompe, réservé le droit exclusif de louer des ânes aux *ladies* qui fréquentaient les eaux de ***. Les passeports lui rapportaient chaque année des bénéfices considérables. En un mot, il exploitait sa principauté comme une ferme dont il fallait tirer le meilleur parti possible. Trop sagace pour ne pas craindre les révolutions, il plaçait ses fonds dans les pays libres, les seuls qui lui semblassent, paraît-il, à l'abri des bouleversemens politiques. Quand il s'agissait de ses intérêts, ce petit despote rendait justice à la liberté!

A peine arrivé à Dresde, le prince Eberhard fut informé par ses intimes de l'ascendant qu'Éléonora exerçait sur son fils. Il attacha d'abord très peu d'importance aux projets d'un jeune homme qui n'avait jamais su, disait-il, avoir une volonté; mais la princesse Ernestine, sa femme, ne partagea point cette sécurité : elle savait que les caractères faibles sont capables d'une résistance passive dont il est souvent fort difficile de triompher. Or la pensée d'une alliance avec les Haltingen la mettait en fureur ou au désespoir. Eberhard personnifiait le régime aristocratique avec autant de té-

nacité que s'il fût né dans la société brahmanique; la princesse eût fait pour l'or tout ce que son mari eût entrepris pour défendre la hiérarchie féodale. La pauvre Éléonora avait donc contre elle non-seulement l'irrésolution de celui qu'elle aimait à considérer comme son fiancé, mais encore les penchans les plus impérieux de la race à laquelle elle appartenait. Elle s'avançait au milieu d'une mer semée d'écueils, sans autre protection que sa naïve bonté et l'appui de parens presque aussi candides et aussi inexpérimentés que leur fille.

Adalbert essayait de rassurer Mlle de Haltingen avec ces sophismes dont les amans sont prodigues. Il lui disait que s'il s'était jusqu'alors montré timide envers le prince Eberhard, c'est que, n'ayant aucun intérêt sérieux à défendre, il avait cru devoir se réserver pour des luttes où il faudrait protéger ses affections. Il ajoutait qu'après avoir fait tant de concessions au despotisme de son père et à l'avarice de sa mère, il était convaincu qu'ils ne voudraient pas le réduire au désespoir, quand il s'agirait d'une alliance avec une des plus vieilles familles de l'Allemagne. Il lui renouvela toutes ces assurances un soir de printemps qu'ils s'étaient rencontrés dans le jardin où le prince Jean, aujourd'hui roi de Saxe, travaillait à ses doctes commentaires sur Dante. Ce jardin, dont l'entrée était interdite au public, était situé derrière la maison où demeurait Éléonora. Les rossignols, cachés dans des bosquets de roses, mêlaient leurs notes harmonieuses à ces protestations d'Adalbert, et la sérénité du ciel d'azur qui brillait sur la tête des deux amans semblait les convier aux douces espérances de la jeunesse. Le futur successeur d'Eberhard parlait cependant de ses projets de résistance avec un ton si calme et de ses plans héroïques en termes si froids, que la jeune fille frémit involontairement à la pensée d'une lutte entre ce paisible jeune homme et le rude général de Leipzig. Trop fière pour s'imposer à une famille incapable de rendre justice à ses grandes qualités, elle ne fit rien pour encourager Adalbert à défendre son amour.

Au moment où toute la ville parlait du prochain mariage du prince héréditaire de *** avec Mlle de Haltingen, se trouvait à Dresde un gentilhomme français, qui ne tarda pas à se lier étroitement avec Eberhard. Adalbert de son côté prêta bientôt aux boutades du marquis de C..., grand ennemi de la révolution et surtout des mésalliances, une oreille trop complaisante. Malgré le dédain affecté des Allemands pour « l'esprit superficiel » des Gaulois, ils en subissent involontairement l'influence. Quoiqu'ils soient bien décidés en théorie à mépriser tout ce qui leur rappelle les traditions de Voltaire, leur candeur est trop grande pour qu'ils ne soient pas à chaque in-

stant éblouis et comme fascinés par les éclairs de l'intarissable verve des Français. Adalbert parlait bien devant nous du peu de cas qu'il faisait des plaisanteries de son ami; mais le marquis n'en exerçait pas moins une action chaque jour plus considérable sur ses idées et sur ses habitudes. A force de l'entendre parler avec une incroyable légèreté des femmes les plus dignes d'amour, à force de l'entendre dire que la plus belle et la meilleure ne méritait nullement ce dévouement chevaleresque préconisé par les romans du moyen âge, et qu'un grand seigneur devait se préoccuper bien autrement des exigences de sa position que de ses affections (il se servait, je crois, du mot *fantaisies*), Adalbert se sentait ébranlé. — Son expérience, disait le marquis avec affectation, lui avait appris que le bonheur de cette vie consistait, non point à se livrer aux aberrations de son imagination, mais à respecter toutes les convenances sociales, même celles dont la nécessité ne paraissait pas absolument démontrée. Il trouvait en faveur de sa théorie des raisonnemens philosophiques, raisonnemens absolument nécessaires pour convaincre un Allemand. — La société, ajoutait-il en prenant un air grave, assure à l'aristocratie de très grands priviléges, à la condition qu'elle saura au besoin sacrifier ses inclinations aux lois fondamentales de son existence. Or la plus essentielle de ces lois proscrit les mésalliances à tous les degrés, même celles qui peuvent se justifier par des motifs spécieux. Les devoirs d'un grand seigneur envers la classe dont il est un des chefs naturels sont trop impérieux pour qu'on ne les préfère pas à ces puériles satisfactions qu'on appelle « satisfactions de cœur. »

Lord Edward *** était peut-être le seul parmi les amis du prince Adalbert qui fût en état de combattre les théories qu'on reproduisait autour de lui sous toutes les formes. L'aristocratie anglaise, la plus fière des aristocraties, est aussi la plus chevaleresque et la plus susceptible de passions sincères et profondes. Elle a reçu des « rois de la mer » qui gouvernèrent l'Angleterre sous la dynastie danoise et plus tard des Normands un esprit de résolution et d'indépendance qu'on ne trouve jamais dans la nature allemande. Aussi un mariage d'inclination n'effraie point un pair d'Angleterre comme le descendant d'une grande famille française. Plus d'une fois le noble ami d'Adalbert me fit entendre que le jeune prince était peu digne d'une femme aussi heureusement douée qu'Éléonora, et que ses indécisions seules prouvaient combien étaient étranges les illusions dont on se berçait en fondant sur lui de si grandes espérances. Pour lord Edward, qui avait toute l'énergie anglo-saxonne, l'irrésolution était chez un homme le signe le moins équivoque d'un caractère essentiellement médiocre. Il était donc fermement convaincu que

tôt ou tard Adalbert céderait aux conseils du marquis et aux vœux de sa famille, et qu'il serait finalement un prince allemand pareil à tant d'autres.

Il suffisait par malheur qu'Adalbert eût laissé entrevoir ses plans pour que Mlle de Haltingen se trouvât exposée à tous les traits de la calomnie et de la jalousie la plus basse. Je remarquai bientôt avec stupéfaction que l'animosité de ses compagnes croissait chaque jour. Les mères, non moins jalouses que leurs filles, s'indignaient ouvertement de ce qu'elles nommaient ses prétentions. Ces manœuvres étaient d'autant plus perfides qu'elles décourageaient Adalbert même avant le combat. Une personne qui lui semblait parée de tous les charmes et de toutes les vertus déplaisait à la cour presque entière, aux hommes comme aux femmes, aux jeunes ainsi qu'aux vieux. Il s'étonna d'abord de cette hostilité générale dont un esprit plus pénétrant n'aurait pas tardé à comprendre les motifs. Au lieu d'en chercher les causes, le jeune prince commença à supposer qu'il s'était peut-être trompé dans ses appréciations. Comme Éléonora devenait de plus en plus mélancolique, il ne lui fut pas difficile de lui trouver des caprices et des torts. La noble fille avait juré au fond du cœur qu'elle ne donnerait jamais sa main à un esclave des préjugés du monde : loin de rien faire pour triompher des irrésolutions de ce cœur timide, elle n'essaya même pas de lutter contre des adversaires qu'elle apprit à mépriser en les voyant agir. En quelques mois, cette âme naïve acquit du monde une expérience consommée. La hauteur brutale d'Eberhard, la rapacité mal déguisée de la princesse, la versatilité de ses meilleures amies, la lâche complicité des indifférens, les tergiversations d'Adalbert, lui inspirèrent un inexprimable dégoût. Dans nos fréquens entretiens, au lieu de me parler, comme autrefois, des nobles instincts de l'humanité, elle répétait avec affectation les axiomes mélancoliques de la Bible. « Tout homme est menteur, » disait-elle, ou bien : « Personne n'est bon, si ce n'est Dieu! » Disposée par de cruelles déceptions à considérer la vie sous un autre point de vue, elle affectionnait ce refrain d'une vieille chanson suédoise :

Ne croyez pas à la vie,
Ne croyez pas au bonheur.

Je n'épargnais ni les raisonnemens, ni les preuves d'amitié pour distraire la charmante Éléonora. Je m'épuisais en considérations philosophiques sur les inconvéniens d'un découragement exagéré, sur les dangers de la misanthropie. Mlle de Haltingen me serrait la main avec un doux et triste sourire. Je lisais dans ses beaux yeux, à

défaut de la conviction, le sentiment de la reconnaissance; mais il est des blessures qui ne guérissent pas.

En 1852, plusieurs années après mon départ de Dresde, qu'Éléonora avait quitté en même temps que moi, j'assistais à Pétersbourg à une soirée chez le comte ***, ancien ambassadeur de Russie auprès de la confédération germanique. Le comte, diplomate très spirituel, me racontait avec sa verve ordinaire quelques incidens de son dernier séjour à Francfort. Malgré l'intérêt que je trouvais à son récit, je relevai brusquement la tête en entendant annoncer leurs altesses le prince et la princesse de ***. Adalbert, dont j'avais appris le mariage avec la fille unique du grand-duc ***, avait un air d'ennui et de contrainte qu'il ne se donnait même pas la peine de dissimuler. La princesse, malgré les diamans dont elle était couverte, offrait une attitude plutôt hautaine que vraiment noble. Le prince, après m'avoir parlé avec indifférence de la mort de sa mère, me dit que le vieux Eberhard, cloué dans son fauteuil par la goutte, était devenu inabordable depuis les événemens de 1848, qui l'avaient momentanément chassé de sa capitale. Quoique les médecins augurassent fort mal de sa situation, il avait exigé que le prince héréditaire partît pour Pétersbourg, afin de resserrer les liens qui l'unissaient à l'empereur Nicolas, dont il exaltait perpétuellement la politique. Sans être aussi absolu dans ses idées, Adalbert s'était, disait-il, complétement dégoûté de ses « rêves. » Sa femme était catholique, et il répétait que l'église romaine était la seule dont les dogmes fussent complétement d'accord avec les besoins de l'ordre social.

II.

Lorsque j'arrivai au printemps de 1857 dans le pays de Vaud, je n'en vis point d'abord toute la beauté tant de fois célébrée par les poètes et par les voyageurs. En relisant Byron et Jean-Jacques Rousseau, je me disais qu'ils avaient été obligés de recourir, pour le vanter, à des descriptions complétement fantastiques. Byron, dont le style est admirable, est un peintre assez vulgaire des splendeurs de la nature. Il se contente de traits vagues, et ce qu'il dit du lac de Genève s'appliquerait aussi bien au lac des Quatre-Cantons ou au lac de Zurich. Rousseau lui-même semble avoir trouvé le sujet médiocrement poétique, car il s'épuise à décrire le verger imaginaire de Julie, qui serait beaucoup mieux placé dans l'Emmenthal que sur les pentes couvertes de vignes qui s'inclinent vers le Léman. En contemplant ces coteaux hérissés de ceps raides et rougeâtres, je croyais comprendre le motif qui avait obligé l'au-

teur de *la Nouvelle Héloïse* à préférer un tableau idéal à la réalité. Lorsqu'on quitte la plaine au mois d'avril, on a déjà joui des sourires du printemps. Le gazon renaissant couvre la terre d'un tapis couleur d'émeraude. Les saules balancent au bord des ruisseaux leurs chatons argentés, et sur la lisière des forêts rayonne le calice d'argent de l'anémone des bois. Les vignes sont plus tardives, les noyers ne sont pas pressés d'entr'ouvrir leurs larges boutons, et comme les bords du lac de Genève n'ont guère d'autre végétation que des noyers et des vignes, cette contrée présente aux premiers beaux jours un aspect qui ne séduit point les regards et ne parle nullement à l'imagination. On s'en ferait donc une idée fort inexacte, si on ne la visitait qu'en cette saison de l'année.

Le lendemain de mon arrivée, je me promenais dans le village de Veytaux, où je m'étais établie. J'entrai dans la maison d'une vieille femme qui excitait l'intérêt de tous les étrangers par la patience avec laquelle elle supportait ses souffrances et les épreuves de sa condition. Catherine était une personnification intéressante de cette race gauloise qui oppose aux coups du sort une gaieté intrépide. Ses yeux brillaient par momens d'un feu singulier. Maigre et sèche, sa peau avait été tannée par le brûlant soleil qui dévore les coteaux de ce pays. Sa taille était courbée par le travail, dans lequel les Vaudois déploient une indomptable ardeur. Sur sa coiffe de soie noire, garnie de dentelles, elle plaçait, en l'inclinant un peu, un chapeau de paille d'une forme bizarre, que j'ai vu seulement dans cette contrée, et dont le bord complétement horizontal est surmonté d'une coupole terminée par une pointe. Elle me reçut avec cette politesse qu'on trouve dans toutes les classes chez les peuples de civilisation latine, et qui fait un contraste si frappant avec la rudesse germanique. A côté d'elle était assise une jeune personne qui se leva précipitamment et se jeta dans mes bras.

Éléonora de Haltingen s'était fixée à Veytaux, au commencement de novembre 1856, avec sa mère et une vieille dame de compagnie. Elle avait conservé tous ses charmes. On pouvait la regarder comme le type achevé d'une beauté allemande, type qu'on retrouve, chose remarquable, admirablement peint dans nos ballades roumaines. C'était bien cette belle Hélène aux cheveux dorés, qui inspire au soleil, son divin frère, une passion si violente qu'il veut renoncer pour elle à son trône éblouissant. Seulement, sous le beau ciel de la Roumanie, tout respire la vie et la vigueur; les filles de la Dacie, même quand elles sont blondes, ont une apparence de force qui fait songer aux robustes prisonniers de la colonne trajane. Il n'en est pas ainsi sur les rives brumeuses du Rhin. Mlle de Haltingen était, il est vrai, ravissante : son front d'albâtre était couronné d'une che-

velure opulente, ses yeux, dont l'azur rivalisait avec les eaux du lac, rayonnaient d'un doux éclat, sa bouche, un peu grande, laissait apercevoir des dents admirables; mais chacun de ses mouvemens accusait une nonchalance voisine de la fatigue. Le sourire s'effaçait rapidement sur ses lèvres, un commencement de maigreur altérait déjà l'admirable pureté de ses formes. Elle ressemblait à ces belles journées d'automne qui, dans le pays de Vaud, brillent encore des feux de l'été, mais qu'attristent vers le soir les sombres vapeurs descendues des montagnes. On aurait pu la comparer aussi à ces pervenches que j'ai cueillies sur les coteaux vaudois à l'approche des hivers, et qui ont été légèrement atteintes par le souffle glacial de la nuit.

Éléonora se retira après quelques momens d'entretien. Quoiqu'elle ne parût pas sauvage, on la trouvait taciturne. Autant les Latins et les Grecs sont pressés d'exprimer leurs sentimens, autant les Allemands semblent redouter toute expansion. Le *moi* est tellement développé parmi eux que chacun comprend d'instinct combien il lui sera difficile d'intéresser un autre à ses douleurs et à ses joies. Habitués à considérer le silence comme une nécessité, les Germains restent fidèles à cette réserve, même dans les circonstances où l'utilité n'en est nullement démontrée. Aussi les peuples de race latine, pour lesquels une pareille contrainte est le plus cruel des supplices, préféreront toujours le séjour de Paris ou de Venise à celui de Berlin ou de Dresde.

Mlle de Haltingen avait perdu son père, qui s'était tué en chassant le chevreuil dans la Forêt-Noire. Un soir d'automne, on rapporta le baron au château; son cheval l'avait jeté à terre et lui avait fracassé la tête. Éléonora avait gardé de cette catastrophe une impression profonde. Depuis le jour où ses yeux s'arrêtèrent sur le cadavre ensanglanté de M. de Haltingen, sa santé, déjà fort délicate, déclina visiblement. Cette âme, singulièrement sensible, parut renoncer dès lors à toutes les joies de la vie. Profondément dévouée à son excellente mère, elle donna à tous ses sentimens les apparences d'une pieuse résignation. La baronne fut trompée jusqu'à un certain point par cette dissimulation qu'inspirait la piété filiale. Comme le climat brumeux des bords du Rhin devenait contraire à la poitrine d'Éléonora, comme, d'un autre côté, le château de Haltingen ne réveillait en elle que de lugubres souvenirs, elle décida sa fille à s'établir aux bords du Léman, dans le hameau de Veytaux, moins exposé que les autres villages qui forment la grande paroisse de Montreux à l'oisive et fatigante activité des touristes.

Vivant moi-même dans une profonde solitude et plus occupée des chroniques chevaleresques de ma chère Roumanie que des aven-

tures de mes voisins, je respectai scrupuleusement le goût que les Haltingen montraient pour la retraite. Cependant, vers les premiers jours du mois de juin, une violente chaleur se fit sentir dans tout le pays de Vaud. Cette chaleur, qui me rappelait ma terre natale, ne me causait aucune impression pénible; mais Catherine, dont la maison était très étroite, que la maladie et l'inaction ne disposaient pas à l'optimisme, n'en parlait point avec la même résignation. Je multipliai mes visites pour la consoler. Je rencontrais souvent ainsi Éléonora, qui aimait les pauvres et les malades, et qui leur prodiguait des soins véritablement fraternels.

Catherine, tout en parlant avec admiration de sa charité, s'étonnait de son silence, qu'elle paraissait attribuer à la hauteur. Cette supposition ne manquait pas de vraisemblance. Catherine était pleine de finesse, et n'oubliait jamais de dire avec une légère affectation « mademoiselle la baronne, » tandis qu'elle m'appelait souvent « madame » sans aucune espèce de remords. Elle avait remarqué, disait-elle, que les Allemands tiennent au cérémonial bien plus que les autres nations, et que les meilleurs n'ont aucun goût pour la familiarité. Il est vrai que la race germanique se distingue, parmi toutes celles qui habitent l'Europe, par ses instincts aristocratiques. Presque tous les Anglais sont libéraux; beaucoup d'Allemands sont philosophes, mais ils conservent toujours un sentiment profondément enraciné de la hiérarchie sociale. Éléonora était de ce côté essentiellement Allemande. Je comprenais au léger froncement des sourcils fins et réguliers de Mlle de Haltingen que l'esprit démocratique des Gaulois et le sans-gêne de leurs façons lui causaient quelque surprise. Catherine, qui était fort prudente, n'allait jamais trop loin. Il n'en était pas de même de ses voisines, et surtout de leurs enfans, qui sautaient lestement sur les genoux de la fière jeune fille, s'emparaient de ses mains sans cérémonie, et lui adressaient une multitude de questions avec une turbulence comique. Mlle de Haltingen, dont la loyauté était presque excessive, ne cachait pas ses impressions. Quelques réflexions brèves, mais significatives, qu'elle murmurait en allemand, m'apprenaient ce qu'elle pensait des habitudes gallo-latines.

Si la familiarité des Vaudois n'était pas toujours de son goût, elle professait pour leur pays une admiration qu'elle me fit aisément partager. Comme elle était depuis plusieurs mois dans le canton, et qu'elle s'y était beaucoup promenée, elle devint pour moi, lorsqu'elle se fut de nouveau habituée à m'ouvrir son cœur, le plus intelligent des guides. Elle se plaisait surtout à visiter la terrasse de l'église. Nous ne suivions jamais le chemin destiné aux *chars*, qui va de Veytaux au village des Planches, plus connu sous le nom

de Montreux. Un sentier tracé dans les vignes nous conduisait vers la grotte que la terrasse surmonte. Ce sentier étant impraticable aux voitures et fort incommode aux crinolines, nous n'y trouvions ni poussière, ni *misses* efflanquées aux voiles bleus, ni touristes aux airs vainqueurs, ni marmots tapageurs, toutes choses qui gâtent les plus délicieux paysages. Nous pouvions à notre aise admirer la luxuriante végétation de la vigne, les grappes naissantes, les feuilles flexibles et luisantes du maïs, qui grandit au milieu des vignobles. Les vignes rappelaient à Éléonora les coteaux du Rhin, le maïs me faisait penser aux plaines fertiles de la *t'era romanesca*, les plus riches de l'Europe, terre inépuisable qui étale le long des Karpathes les trésors que tant de fois d'impitoyables vainqueurs ont foulés aux pieds. Nous admirions le magnifique spectacle qui se déployait sous nos yeux, tout en cueillant des bouquets de silène, qui formaient de grosses touffes roses dans les vieux murs destinés à soutenir les vignes. Ces murs servent de retraite à une multitude d'agiles lézards qui s'y endorment l'hiver, et dont la physionomie intelligente et l'infatigable curiosité faisaient notre joie. Dès que nous passions à peu de distance de leur retraite, on les voyait sortir de leur trou, dresser la tête, la tourner vivement, tantôt à droite, tantôt à gauche, écarquiller leurs yeux brillans, et ne s'éloigner que lorsque résonnait sur le sentier l'épaisse chaussure dont se servent les Vaudoises, car on dit que leur oreille musicale n'aime que les bruits harmonieux. Cette curiosité doit coûter cher aux pauvres petits sauriens. Les balbuzards qui tournoyaient dans l'azur au-dessus de nos têtes ne semblaient nullement indifférens à leurs mouvemens. Aussi en trouvions-nous à chaque instant qui portaient les traces d'une existence fort difficile à préserver. Aux uns il manquait une patte, aux autres la queue. Enfin quelques-uns, couverts de poussière, la peau terne et le regard éteint, s'enfuyaient précipitamment pour laisser le sentier libre à des frères dont le vêtement doré et brillant faisait contraste avec leur air de misère et de souffrance, tant l'infortune modifie profondément le caractère le plus sociable. Éléonora me faisait remarquer avec quelque dédain ce qu'elle nommait la « plèbe des lézards, » et je ne pouvais m'empêcher de sourire du soin qu'elle mettait à créer partout des classes, en digne fille de l'Allemagne. Les papillons donnaient lieu à des observations analogues. Elle avait peu de bienveillance pour les tortues et pour les vulcains, malgré leur incontestable beauté; les paons de jour, qui sont nombreux sur ces coteaux, avaient toutes ses préférences. Elle ne se lassait pas d'admirer le velours de leurs ailes ni ces beaux grands yeux dont elles sont marquées, et auxquels ces charmans insectes doivent leur nom.

Quoiqu'on puisse aller en un quart d'heure de Veytaux à la grotte, nous avions trouvé le secret de faire de cette course une assez longue promenade. Éléonora marchait lentement. Autant elle s'intéressait peu aux humains qu'elle rencontrait, autant elle s'occupait, avec une persévérance infatigable, des merveilles du règne végétal. Elle connaissait personnellement les plus beaux châtaigniers, les noyers les plus vieux, les jasmins au doux parfum, les seringats dont l'odeur est aussi pénétrante que celle de l'oranger; elle s'informait soigneusement des endroits où venaient la rose des Alpes et les cytises aux fleurs d'or. Je ne l'ai vue fâchée qu'une fois. Ce jour-là, on avait abattu un des noyers dont les branches majestueuses couvraient la Veraye, torrent qui tombe de la montagne et se perd dans le lac. Elle se figura qu'on allait détruire le groupe imposant dont l'arbre faisait partie. Son œil bleu lançait des éclairs; elle avait l'angélique courroux d'un saint Michel foulant Satan sous ses pieds victorieux. En revanche, quand elle suivait attentivement les mouvemens des vignerons, qui soignent avec une sorte d'amour les pampres féconds de leurs coteaux, sa physionomie s'épanouissait. Elle me faisait remarquer presque joyeusement leur ardeur à purger le sol de toutes les plantes nuisibles, à donner aux vignes l'appui de solides tuteurs, à les préserver ainsi des coups de la bise, qui sont parfois violens, et qui transforment le lac en une mer agitée.

La grotte était tantôt le but de notre promenade, tantôt notre première station quand nous allions à *la capitale*, c'est le nom que nous donnions au principal des vingt et un villages qui composent l'opulente paroisse de Montreux. Abritée par d'énormes noyers, cette grotte, qui s'ouvre dans un rocher tapissé de lierres, donne passage à un ruisseau qui tombe avec un doux murmure auprès d'un établissement de bains, rustique chalet à trois étages dont l'aspect est charmant. Des jasmins et des rosiers-banks tapissent le rez-de-chaussée et le premier étage de leurs flexibles rameaux, et lui donnent l'apparence d'un massif de verdure et de fleurs. Un sentier tracé sous les noyers, le long de la montagne, permet d'atteindre le chemin de l'église et de gagner la terrasse, qui s'étend au midi de l'édifice, et d'où l'on contemple une des plus belles vues du pays de Vaud. En été, c'est le matin, vers neuf heures, qu'on peut y admirer le lac paré des plus merveilleuses teintes. Sur un fond d'azur frissonnant se dessinent des méandres d'argent. Le saphir lui-même semble privé d'éclat à côté de ces eaux. Le rayonnement métallique de l'aile azurée du martin-pêcheur peut donner une idée de cette nuance presque fantastique, qui semble appartenir à un autre univers.

Nous ne nous lassions pas d'admirer ce spectacle, dont la physio-

nomie change avec la couleur du ciel. Quelquefois un nuage, en passant près des montagnes de la Savoie, jetait sur leur front chauve ou sur leurs flancs verdoyans une ombre gigantesque comme celle d'un *zméou* (1); d'autres fois un bateau à vapeur fièrement paré d'un drapeau de gueule à la croix d'argent (2) secouait dans les airs un sombre panache et traçait sur les ondes un brillant sillon d'écume. En face de la terrasse de Montreux, on aperçoit les villages de la rive catholique, Boveret et Saint-Gingolph (3), que sépare une large montagne, la Chaumény, coupée par une immense ravine. Cette rive contraste par son aspect sévère avec la côte vaudoise, mais ce contraste lui-même ajoute à l'originalité et à la grandeur du paysage. La vieille forteresse qui servit de prison à Bonnivard sort, à gauche, du sein des flots, qui s'arrondissent sous ses murs en un golfe gracieux. Vis à vis de Chillon, un bouquet de verdure, entouré d'un mur solide, forme au milieu du lac cet îlot sur lequel s'arrêtaient les regards du captif inconnu dont Byron a chanté les douleurs. Au milieu de ce riant paysage, les tours de Chillon attristaient, je l'avoue, mon imagination plus que celle d'Éléonora. Lorsque je lui racontais sur la terrasse la longue captivité de Bonnivard, qui a laissé sur les dalles de pierre la trace de ses pas en tournant comme une bête fauve autour de son pilier, quand je lui parlais avec animation des instrumens de torture et des oubliettes qui attestent, dans le sinistre manoir, les violences et les iniquités de la société féodale, je m'apercevais sans peine qu'elle n'accordait à toutes ces questions qu'une attention distraite. Il semblait qu'elle s'était assez détachée de la terre pour ne parler de nos idées et de mes préoccupations qu'avec une souveraine indifférence. Elle chérissait la justice et la vérité, mais elle répétait sans cesse que leur triomphe était impossible dans cette « vallée de larmes. » Victime d'un destin funeste, le malheur lui semblait notre condition naturelle, et si elle aimait encore les splendeurs de la création, c'est qu'elle y voyait un pâle reflet de la splendeur des mondes invisibles. Le désordre qui régnait au sein de l'humanité ne produisait dans son âme que des impressions douloureuses. Pour mon compte, j'avais une meilleure opinion du genre humain.

« Contemplez, lui disais-je, ce sol fertile et ces heureux coteaux. Ils ont été autrefois inondés de sang; la flamme a consumé jusqu'aux misérables cabanes suspendues sur les lacs. Romains, Magyars, Bourguignons se sont rués sur ces contrées. Aujourd'hui ce peuple, la main appuyée sur la charrue, est un témoin paisible des

(1) Monstre aux grandes ailes, célèbre dans les légendes roumaines.

(2) Ce sont les couleurs de la confédération suisse.

(3) La frontière qui sépare de la Savoie le canton suisse du Valais traverse ce village.

guerres qui ébranlent le continent; il ne se décide à prendre les armes que lorsque son indépendance est menacée. Pourquoi l'esprit pacifique, si conforme aux intérêts de tous et aux conseils de l'Évangile, ne serait-il pas contagieux avec le temps? Pourquoi cette paix, que vous croyez n'appartenir qu'au ciel, ne deviendrait-elle pas la loi de notre terre? Dieu me garde de détourner vos regards de ce repos sans fin que le Père céleste promet à ses enfans; mais sa volonté n'est-elle pas que les hommes s'aiment et s'entr'aident? Or l'amour ne règne pas au milieu des ruines et des funérailles. Le temps où nous vivons a certainement plus de respect pour les droits de l'humanité que les âges sanguinaires qui nous ont précédés. Je crois, je veux croire que ce ne sera pas la dernière victoire de la justice et du bon sens. »

Éléonora prêtait à ces paroles une oreille bienveillante, et son âme, naturellement évangélique, était presque tentée de s'ouvrir à l'espérance. Malheureusement son cœur était brisé, et la vie finissait par reprendre à ses yeux une physionomie sinistre. Les beaux jours de l'été semblaient pourtant exercer sur elle une salutaire influence. Ce ciel rayonnant, cette nature parée, amenaient par momens sur ses lèvres un sourire fugitif. L'activité de tous, la vie fortifiante des champs, l'air pur de la montagne, semblaient répandre dans son âme un calme qui nous remplissait de confiance. Je profitai de ces heureuses dispositions pour lui proposer quelques promenades lointaines.

Quand on veut aller à Clarens sans s'éloigner du lac, on passe à quelque distance du principal village de la paroisse de Montreux. Nous nous arrêtions presque toujours à l'extrémité d'un large et pittoresque ravin, arrosé par un torrent qu'on appelle la *baye* de Montreux, où la vue est fort belle. Si l'on dirige ses regards du côté du lac, on aperçoit à droite Veytaux, caché comme un nid de colombes entre le mont Cau et le mont Sonchaud; au-delà de Veytaux, Chillon enfonce dans les eaux ses murs massifs. A droite, le manoir quadrangulaire du Châtelard, aux murs épais, aux fenêtres étroites, se dresse isolé sur une colline. Quand on se retourne vers l'église de Montreux, on est étonné du peu d'espace qu'occupe le principal groupe de cette paroisse, formé par les maisons des Planches et du Châtelard, et dont le nom est connu dans toute l'Europe. Cachées dans les noyers épais et dans les peupliers de Virginie, ces maisons sont bâties entre deux mamelons dont l'un, qu'on nomme le Righi vaudois, porte un grand chalet en bois rouge. Derrière les habitations apparaît dans le lointain une montagne aux cimes déchirées, que l'hiver blanchit de neige et que l'été couvre d'une pâle verdure tachetée de quelques sapins.

Les espérances que nous avait données la santé d'Éléonora se soutinrent en automne. L'automne est la saison privilégiée des contrées où l'on cultive la vigne. Dans le pays de Vaud, les vendanges ont été souvent célébrées par des fêtes populaires que je regrette de n'avoir pas vues moi-même; mais un paysan nous raconta en fort bons termes les scènes les plus curieuses de la dernière *fête des vignerons,* célébrée à Vevey le 8 et le 9 août 1851. « L'abbaye des vignerons, » dont la devise est *ora et labora,* est une société qui a pour but d'améliorer la culture de la vigne. Cette société organise cinq ou six fois par siècle une solennité curieuse, mélange de souvenirs païens et de traditions chrétiennes. Éléonora témoignant sa surprise de ce mélange, je lui fis remarquer qu'il existait dans tous les pays de civilisation romaine, et spécialement sur les bords du Danube. Les ballades roumaines ne mettent-elles pas les dieux du paganisme en présence du Jéhovah biblique? N'avons-nous pas des saintes Joë, Venere, Mercuri, divinités qui n'ont évité l'exil qu'en se réfugiant dans le paradis? Les naïades « blanches, belles et attrayantes, aux cheveux dorés, » ne trouvent-elles pas encore un abri dans nos rochers (1)? Les fées, déités celtiques, ont ici, comme chez nous, rencontré un poétique asile. Toutefois l'instruction est tellement générale parmi les paysans vaudois, que la mythologie exerce très peu d'influence sur leur imagination. Les êtres fantastiques et les souvenirs légendaires ont cherché un refuge à Fribourg et dans le Valais, où les croyances du moyen âge sont restées vivantes sous la protection de la théocratie. Aussi les vendanges de 1857 se passèrent-elles dans le pays de Vaud sans aucune apparition de ces divinités capricieuses que nous autres Roumains nous appelons *babele.* Depuis les conquêtes du méthodisme, la Suisse française a certainement changé d'aspect sur quelques points, et la résurrection triomphante des rigides doctrines de saint Augustin et de Calvin donne à beaucoup de familles un air de gravité qui n'existait nullement au XVIIIe siècle. Néanmoins, en temps de vendange, la pétulance gauloise oublie assez volontiers les préoccupations dogmatiques. L'église libre (méthodiste) et l'église nationale fraternisent sur les coteaux fertiles. Toutes les dissidences disparaissent dans un sentiment de reconnaissance pour l'auteur de tant de biens, qui préserve cette heureuse terre de la guerre et des autres fléaux destructeurs auxquels presque toute l'Europe est encore exposée.

Tout en souriant parfois d'une vivacité qu'elle nommait *furia francese,* Éléonora ne semblait pas aussi étrangère que d'habitude

(1) Voyez la ballade intitulée *Erculean* (Hercule) dans les *Ballades et Chants populaires de la Roumanie,* recueillis et traduits par le poète moldave Alexandri, Paris 1855.

aux impressions de ceux qui l'environnaient. Je la menais parmi les travailleurs qui, à l'aide du *refouloir*, écrasaient le raisin dans les hottes de bois destinées à le transporter au pressoir, où l'on achève de le broyer. Un peu étonnée de l'attention avec laquelle je suivais tous les détails de la vendange, Mlle de Haltingen me demandait si je voulais perfectionner la culture de la vigne sur les coteaux de Dragachani (1). Ce n'est point sans dessein que j'essayais par les tableaux variés de la vie animée des champs de distraire Éléonora de ses préoccupations favorites. J'avais remarqué que son esprit s'écartait difficilement d'un certain cercle d'idées. Quand nous descendions l'étroite rue du village, pavée de petits cailloux, qui mène au lac en suivant la rive de la Veraye, nous passions devant le cimetière, sur lequel ses regards s'arrêtaient avec une inquiétante fixité. Plus d'une fois elle me vanta ce site, abrité par les noyers voisins contre les ardeurs du soleil, orné de quelques cyprès élancés, et dont les tombes, suivant le poétique usage de la Suisse, sont entourées ou couvertes de belles fleurs soigneusement entretenues. J'avais toujours vu les hommes, même les plus résolus, n'envisager la mort qu'avec une terreur puérile et fuir toutes les images qui pouvaient les y faire penser. Éléonora était bien différente : la vie avait évidemment perdu toute valeur à ses yeux. L'expérience, la religion, la philosophie, fortifiaient chaque jour son détachement. Elle avait peine, malgré sa tendresse pour une mère adorée, à dissimuler tout à fait ses sentimens. « Ce sont nos préjugés, disait-elle, qui donnent à la mort une physionomie sinistre. Les soldats seuls savent se préserver de ces honteuses terreurs. Ils regardent le trépas comme un accident presque vulgaire, et marchent en souriant à travers la mitraille. N'est-il pas étrange que les païens aient été en cela si supérieurs à la foule des chrétiens? Sans parler d'un Socrate ou d'un Caton d'Utique, les sectateurs du brahmanisme hindou, les Chinois disciples de Confucius ou de Fô, se résignent à la mort avec un calme bien rare parmi nous. Pourtant un disciple de l'Évangile, qui est la religion de l'immortalité par excellence, ne devrait pas accepter la vie éternelle comme un pis-aller, ni se cramponner à la terre avec une ardeur misérable. Par combien d'études plus ou moins insignifiantes nous laissons-nous attirer, tandis que personne n'apprend à mourir! L'histoire prouve cependant que les peuples les plus attachés à la vie présente peuvent avec de l'énergie dompter les révoltes de la sensibilité. A la fin du XVIIIe siècle, quel Français ne savait pas mourir? Les femmes les plus délicates marchaient aussi résolû

(1) C'est là qu'on récolte le meilleur vin de la Roumanie.

ment à l'échafaud que les orateurs de la Gironde et les indomptables montagnards. »

En écoutant Éléonora professer ces doctrines stoïciennes, il me semblait entendre Mme de Condorcet ou Mme Roland. Quoique ses idées politiques (si toutefois on peut appeler ainsi des théories fort étrangères aux luttes de ce monde) fussent loin de ressembler aux opinions de ces fières républicaines, elle manifestait une intrépidité qui eût fait honneur à une époque plus héroïque que la nôtre. Cette charmante jeune fille cachait sous une enveloppe gracieuse une âme vigoureusement trempée. Elle était simple et courageuse comme Jeanne Darc, née, ainsi qu'elle, sur une terre germanique.

III.

A la fin des vendanges de 1857, lord Edward, que j'avais rencontré deux ans auparavant à Interlaken, apprit à Genève que les Haltingen et moi nous étions établis aux bords du lac Léman. Depuis qu'il avait quitté Dresde, le noble pair avait consacré à de perpétuels voyages tout l'intervalle des sessions parlementaires. Une dame saxonne de mes amies m'avait écrit à Pétersbourg que, désespérant d'obtenir la main d'Éléonora, dont je savais qu'il était secrètement épris, il avait renoncé à se marier, et qu'il s'était décidé à laisser la pairie passer dans la branche cadette de sa maison. Les conversations que nous avions eues dans l'Oberland, sur les bords de l'Aar aux flots d'azur, m'avaient prouvé que lord Edward avait conservé pour la jeune Allemande tout l'enthousiasme de sa jeunesse. Un jour, en admirant cette cascade du Staubbach qui se déroule sur les flancs de la montagne comme une gaze argentée flottant au gré des vents, j'avais été frappée de la distraction avec laquelle il écoutait les paroles de ravissement que m'arrachait ce merveilleux spectacle. Le glacier de Rosenlaui, presque aussi bleu qu'un ciel d'été, les sentiers fleuris du Hassli, les rives délicieuses des lacs de Thun et de Brienz n'avaient point paru faire sur son esprit une impression beaucoup plus profonde. Tout en répondant à mes questions avec courtoisie, il ne parvenait pas à me dissimuler ses préoccupations. Comme tous les hommes sincèrement passionnés, un seul sujet avait le privilége de l'intéresser. En visitant Grindelwald ou la cascade de Giessbach, c'était de Dresde qu'il me parlait toujours.

L'arrivée de lord Edward à Veytaux ne changea guère nos habitudes. Lord Edward était la discrétion personnifiée, et il avait bien vite remarqué que Mlle de Haltingen ne se souciait pas beaucoup

d'admettre un tiers dans notre intimité. Nous rencontrions rarement le gentilhomme anglais dans nos promenades. Ainsi que ses compatriotes, il aimait à gravir les montagnes les plus escarpées. Tantôt il s'enfonçait dans la chaîne des Alpes vaudoises, tantôt, franchissant le lac, même par les plus mauvais temps, il pénétrait dans les montagnes de la Savoie. Souvent même, fatigué d'excursions qui lui semblaient trop faciles, il allait dans le Valais, qui touche au pays de Vaud, avec son fidèle et intrépide James, entreprendre des chasses plus ou moins périlleuses. Son existence était un mouvement perpétuel, sans que la culture de son intelligence souffrît le moins du monde de cette prodigieuse activité. Il passait une partie de ses nuits à lire et n'entreprenait pas une course sans emporter avec lui quelque ouvrage nouveau. Cette vie essentiellement active lui laissant peu de loisirs, nous étions les seules personnes du pays qu'il eût visitées depuis son arrivée dans le canton de Vaud. Toutes les fois qu'il venait chez Mme de Haltingen, il s'informait avec la sollicitude la plus touchante de la santé d'Éléonora. Il suffisait que celle-ci laissât entrevoir un désir pour qu'il fût aussitôt réalisé.

Éléonora n'avait pas deviné à Dresde les sentimens qu'elle avait inspirés au chevaleresque gentilhomme. Elle le regardait comme un ami dévoué; mais elle se figurait qu'il avait renoncé au mariage pour se livrer sans contrainte à l'étude et à la politique. Un jour que lord Edward était venu passer la soirée chez Mme de Haltingen, cette illusion se dissipa complétement. La conversation s'était engagée sur les écrits de Mme de Staël, qui était Vaudoise par sa mère, Mlle Curchod, fille d'un ministre de ce canton. Un professeur de l'université de Freyburg, compatriote de Mme de Haltingen, se déclara l'adversaire de l'auteur de *Corinne*, et lui refusa toute sensibilité. Edward prit sans répondre un volume de *l'Allemagne*, et se mit à lire avec animation le pathétique chapitre : *De l'Amour dans le Mariage*. Arrivé à ces mots « deux amis du même âge, » sa voix s'altéra, quelques larmes brillèrent dans ses yeux, et il eut beaucoup de peine à maîtriser son émotion. — Mylord, lui dis-je en le quittant, vous avez trop oublié ces beaux vers de *Bérénice :*

> De peur qu'en la voyant quelque trouble indiscret
> Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.

Après cet incident, si contraire aux habitudes du fier gentilhomme, je me crus d'autant moins obligée à une discrétion exagérée que j'avais toujours considéré comme un aveuglement fatal l'attachement de Mlle de Haltingen pour le prince Adalbert. Lord Edward m'avait semblé, au contraire, l'homme le plus capable d'assurer le

bonheur de ma jeune amie, et depuis que je l'avais revu aux bords du Léman, cette manière de penser était devenue une conviction inébranlable.

Éléonora, qui à Dresde avait, je crois, jugé lord Edward un peu comme tout le monde, m'avoua franchement qu'elle s'était trompée sur son compte. Avec elle, il faut le dire, le raide et froid Anglais devenait un autre homme. Lui qui ne semblait pas croire à l'existence de la douleur, et qui avait l'air de considérer la lutte contre les forces indomptées de la nature comme la plus douce des distractions, il pâlissait visiblement au moindre accès de toux dont souffrait Éléonora. Dès qu'elle paraissait un peu plus fatiguée qu'à l'ordinaire, il m'accablait de questions sur sa santé. Lors même que j'étais complétement rassurée, lord Edward conservait une partie de ses inquiétudes. Il étudiait avec acharnement les meilleurs traités de physiologie, afin de savoir de la manière la plus précise toutes les précautions nécessaires pour mettre des poumons délicats à l'abri des variations de la saison. Sa sollicitude était vraiment touchante. Elle se trahissait de toutes les façons avec une ardeur britannique. Le moindre souffle d'air irritait ses nerfs; il regardait avec anxiété chaque nuage qui s'élevait à l'horizon. Quelque effort qu'il fît pour dissimuler son agitation, elle n'échappait pas à Éléonora, et quand elle le remerciait par un charmant sourire, l'émotion de lord Edward devenait tellement visible qu'il était impossible de n'en être point attendri.

Ces inquiétudes n'étaient malheureusement que trop fondées. Tandis que la séve se glaçait dans les veines de la nature, tandis que le feuillage noirci des noyers tombait en tourbillonnant sur les coteaux assombris, il semblait que l'action de la vie s'affaiblissait chez ma jeune amie. Le mois de décembre, quoique fort doux, annonçait pourtant l'approche de l'hiver. Les goëlands avaient reparu sur les rives du lac. Les vignes étaient complétement dépouillées. Une brume épaisse envahissait tout le paysage, cachait parfois les monts, et donnait ainsi au Léman l'aspect d'une mer. Au commencement de décembre, le soleil luttait encore contre le brouillard; souvent les montagnes semblaient coupées par une bande lumineuse qui s'épaississait sur le lac, et se prolongeait jusqu'à Vevey en volutes ténébreuses. Au-dessus des pics de la Savoie, dont la cime, marquée de taches de neige, étincelait au soleil, rayonnait encore le ciel de l'Italie, comme une consolation ou comme une espérance. Le lac lui-même perdait ses belles teintes d'azur. Je me souviens d'un jour où nous étions assises sur la route qui mène de Veytaux à l'église, derrière une petite haie de rosiers du Bengale. Le Léman était encore bleu par endroits, mais ailleurs se reflétaient dans ses eaux attristées

des nuages sombres frangés d'argent. Le golfe de Chillon était rempli par un triangle ténébreux, ombre des monts prochains. A droite, le golfe de Vernex resplendissait dans la lumière, lumière dont nous aimions à saluer avec amour toutes les apparitions, et dont la lutte avec les ténèbres nous intéressait autant que les adorateurs d'Ormuzd.

Quand le paysage semblait complétement endormi dans la brume, tout à coup un rayon de soleil lui rendait l'éclat et la vie. Une après-midi, comme je revenais avec Éléonora de la terrasse de l'église, le soleil apparut sur la crête du mont Sonchaud. Les sapins qui surgissaient de la neige revêtirent alors les plus belles teintes. Des masses entières de ces arbres restaient dans l'obscurité; quelques-uns étaient d'un jaune vert, d'autres portaient à la pointe comme une auréole fantastique. En arrivant à Veytaux par le sentier qui traverse les vignes le long d'un ruisseau murmurant, nous trouvâmes une vue encore plus belle. Entre les deux montagnes qui abritent le village s'élèvent à quelque distance deux pics de forme inégale, qui, dans cette saison, sont souvent seuls couverts de neige. Ces deux pics, dont le sommet d'albâtre se dégageait d'un brouillard léger, resplendissaient comme si un de ces olympiens chantés par le divin Homère avait touché la cime de son pied immortel.

Mais c'était surtout au coucher du soleil que nous nous plaisions à admirer l'aspect magnifique du lac, qu'on apercevait d'une de mes fenêtres dans toute son étendue. Une lueur orangée colorait alors l'occident à l'endroit où les montagnes de la Savoie s'abaissent dans le lac. Ces montagnes se détachaient vigoureusement sur l'horizon embrasé. A droite, une zone pourpre couronnait les coteaux et s'affaiblissait dans la direction de Vevey; au milieu du lac flamboyait un foyer merveilleux, tandis que les eaux étaient sombres sous Villeneuve, d'un azur pâle sous Veytaux, et d'une couleur gris de perle coupée de bandes rouges le long de la rive savoisienne. Un soir, ce spectacle, toujours admirable, avait quelque chose d'attristant. Les monts de la Savoie étaient enveloppés d'un voile épais surmonté d'un dais d'azur pâle qu'illuminait un soleil mourant. Le voile grandissait vers Lausanne, et formait comme une chaîne de vapeurs amoncelées qui s'élevait dans l'espace. Quelques lignes couleur de sang sillonnaient ces masses lugubres. Telle dut être la terre après les déluges des temps primitifs, quand un rayon lumineux commençait à sourire à travers les ténèbres à l'univers désolé.

Dans la dernière semaine de décembre, la neige, qui s'amassa sur les montagnes, nous interdit toute promenade. Rien n'est triste comme un lac quand les frimas l'environnent. L'éblouissante blan-

cheur des neiges étend sur ces eaux, qui rivalisaient autrefois avec le saphir, une teinte de plomb plus funèbre que celle des marécages croupissans. De place en place, les roches les plus escarpées percent le linceul dont elles sont couvertes, et se dressent comme de lugubres sentinelles. D'un ciel grisâtre tombe une lumière avare. On n'entend autour de soi que les cris rauques des goëlands et les croassemens répétés des corbeaux, qui volent par bandes sur les bords du lac, et qui semblent se complaire à ce spectacle de mort. J'ai vécu trop longtemps dans les marais glacés de l'Ingrie pour aimer ces pompes mélancoliques de l'hiver qui charment certaines imaginations. Quoique née sur les rives brumeuses du Rhin, Éléonora chérissait, comme moi, l'éclat du *jour*. Elle aurait dit volontiers avec le grand Goethe mourant : « Plus de lumière! plus de lumière! »

Ces débuts de la mauvaise saison exercèrent une funeste influence sur une organisation déjà très maladive. Chaque jour, l'œil de Mlle de Haltingen semblait s'enfoncer dans son orbite. Ses belles mains devenaient transparentes, son visage pâle et amaigri brillait par momens des couleurs de la fièvre, ses nuits n'étaient plus qu'une longue insomnie; mais son énergie était plus grande que ses souffrances. Comme les vieux héros scandinaves, elle regardait la mort en face. Sa mère, la voyant si résolue, conservait des illusions que l'énergique jeune fille s'efforçait d'entretenir. A mesure que sa maladie faisait des progrès, Éléonora me témoignait une plus grande confiance. Elle revenait volontiers sur le passé, dont elle parlait avec animation, mais sans amertume. Le temps où nous avions vécu à Dresde dans une intimité si complète était surtout le sujet favori de nos entretiens. Parfois elle semblait se repentir de n'avoir pas soutenu le prince Adalbert dans une lutte qui intéressait leur commun avenir; elle me parlait, les larmes aux yeux et avec une voix émue, de sa douceur, de ses généreux instincts, de ses nobles projets. « J'avais, disait-elle, assez d'énergie pour donner à son âme la vigueur qui lui manquait. J'ai poussé trop loin la fierté en refusant de descendre dans l'arène souillée où s'agitaient les honteuses passions qui me le disputaient. Un amour aussi sincère que le mien devait surmonter ces puériles répugnances. La vie est un champ de bataille, et ce n'est pas savoir aimer que de se refuser aux conditions du combat imposé à tous par la providence de Dieu. » C'est ainsi que cette âme magnanime trouvait encore jusque dans les angoisses de la mort d'ingénieuses raisons pour justifier la faiblesse d'Adalbert. Elle se plaisait à exagérer l'égoïsme impérieux de ses parens, la funeste influence des préjugés d'une détestable éducation. Ces appréciations indulgentes troublaient seules son admirable sérénité.

Il est difficile de mourir si jeune sans jeter un regard sur cette terre et sans s'attendrir à la pensée des félicités entrevues. Plus d'une fois, tandis que j'appuyais, dans les crises cruelles qui l'accablaient, sa tête défaillante sur mon cœur, j'ai vu quelques larmes descendre silencieusement sur ses joues. Ces larmes assurément ne lui étaient pas arrachées par la douleur, car je n'ai vu personne la supporter avec une plus touchante résignation. Elles étaient à mes yeux l'expression d'une souffrance bien plus intime et bien plus intolérable, d'une souffrance dont elle mourait sans doute, et que les soins de la meilleure des mères, que mon affection dévouée, que la sympathie universelle ne pouvaient point guérir!

La pensée de lord Edward vint se mêler dans l'âme d'Éléonora à ses souvenirs de jeunesse, pour les rendre encore plus douloureux. Elle finit par s'apercevoir qu'elle avait été la triste victime d'une de ces illusions si communes dans les premières années de la vie, et qu'elle avait préféré les vaines apparences du dévouement à un amour aussi sincère que profond. Elle gémissait d'avoir été pour Edward une de ces fatalités qui pèsent parfois sur les plus nobles existences. Elle allait jusqu'à se désoler de ce qu'il ne semblait vivre que par elle et être incapable de trouver dans d'autres affections le bonheur dont il était si digne. Après ces crises, dans lesquelles Éléonora payait sa part à la condition humaine, elle me souriait avec la mansuétude des anges, elle essayait elle-même de me consoler et d'arrêter mes pleurs. Jusqu'au dernier moment, elle tâcha de donner quelque espoir à Mme de Haltingen; elle avait de bonnes paroles pour tous, elle adressait aux personnes de son entourage les consolations les plus propres à agir sur leur esprit. Aux unes elle parlait des épreuves de la vie, aux autres des douceurs du repos éternel, à tous de la vénération résignée que nous devons avoir pour les décrets de Dieu. Moi seule avais le secret de ses combats intérieurs, de ses regrets involontaires, des retours, hélas! bien naturels, qu'elle ne pouvait s'empêcher de faire vers le passé...

Le petit cimetière de Veytaux garde maintenant la cendre de cette jeune fille dont le souvenir se mêle depuis un an à toutes mes rêveries. Jamais, je le crois, une fille des hommes n'a été si forte et si douce à la fois; jamais une créature mortelle n'a paru aussi complétement exempte des faiblesses de notre fragile nature. Aussi vit-elle encore au milieu de nous par la pensée du charme irrésistible qu'elle exerçait sur notre cœur, comme l'encens qui parfume encore le sanctuaire longtemps après que la foule des fidèles a quitté le temple.

Depuis la mort d'Éléonora, lord Edward est retourné en Angle-

terre. Cette âme si fortement trempée a senti, dans les derniers jours de la maladie de Mlle de Haltingen, toutes les angoisses que le cœur de l'homme peut éprouver. Les natures énergiques portent dans la douleur la puissance extraordinaire dont elles sont douées. Aussi leur désespoir, moins expansif peut-être que celui des autres hommes, présente-t-il à tout observateur un peu pénétrant le spectacle d'une désolation sans égale. Jamais je n'oublierai l'expression du regard de lord Edward, lorsque je lui annonçai que toute espérance était perdue.

Pour moi, ces événemens, quoique fort simples, sont restés présens à ma pensée. L'influence que le caractère germanique et l'esprit de caste exercent dans toute l'Allemagne sur le développement des passions n'est-elle point propre à provoquer des réflexions de plus d'un genre? L'esprit le plus libéral doit reconnaître ce qu'a de véritablement humain et élevé le principe aristocratique, quand il devient, comme chez lord Edward, l'auxiliaire de tous les instincts généreux; mais lorsqu'il ne conseille que des faiblesses, lorsqu'il augmente l'indécision d'intelligences naturellement irrésolues, lorsqu'il empêche les peuples comme les individus de marcher franchement dans leur voie, ne mérite-t-il pas d'être condamné comme l'obstacle le plus dangereux que rencontrent les desseins de la Providence? Quand on a étudié de près les nations qui occupent aujourd'hui l'attention du monde, on sent tout ce qu'il y a de faux et de vide dans ces commodes théories du fatalisme que nous acceptons toujours avec trop d'indulgence. L'histoire d'un peuple n'est, — comme la vie d'un homme, — que la révélation de ses qualités et de ses travers. Les races diverses qui se partagent le globe font leur histoire en mettant en action leurs tendances les plus intimes. Sans doute il peut se trouver dans l'existence des nations, ainsi que dans celle des individus, des accidens supérieurs à l'énergie humaine; mais dans les circonstances ordinaires la destinée, heureuse ou funeste, n'est que la manifestation d'une volonté ferme qu'aucune difficulté n'effraie, ou bien c'est la simple expression d'une mollesse que l'ombre même du péril épouvante.

C^sse^ DORA D'ISTRIA.

BYRON, SHELLEY

ET

LA POÉSIE ANGLAISE

Recollections of the last days of Shelley and Byron, by E. J. Trelawny, 1858.

Le duc de Saint-Simon se demande au début de ses mémoires si la charité chrétienne permet d'écrire l'histoire de son temps, et après avoir lu son livre, on n'est point tenté de s'étonner de ce pieux scrupule. Que resterait-il en effet de la plupart des grands hommes, s'il se trouvait toujours, marchant dans l'ombre de leur gloire, des Tacite, des Machiavel et des Saint-Simon pour mettre à nu la faiblesse et la perversité humaines, que la grandeur revêt d'une si légère écorce? Je ne sais s'il rôde aujourd'hui autour des hommes puissans de ce monde quelqu'un de ces peintres austères, je ne sais même pas s'il y a des originaux assez curieux pour tenter la sévérité de leur pinceau; mais on est en attendant possédé d'une étrange manie de rejuger les morts. Notre temps n'est cependant point fort à l'aise pour tenir une balance équitable en pesant le passé, car il a tout à la fois le culte des héros et le culte de la vérité dans l'histoire; il fait des demi-dieux, et il veut voir en même temps ces demi-dieux dans un déshabillé qui les montre assez laids; il élève des idoles et les brise pour regarder un peu comment elles sont faites à l'intérieur. Je ne suis pas bien sûr que l'humilité chrétienne fasse son profit de ces comptes qu'on prétend régler avec une

si exacte équité. Les héros en sortent grandis quant au génie, diminués quant à la personne, et au lieu de nous apparaître dans cette majestueuse unité qui ne tente l'imitation que par les grands côtés, ils laissent voir sous le scalpel des bizarreries et des faiblesses que singent avec bonheur les petits esprits et qui font parfois chanceler les grands.

Est-il bien certain en effet qu'on arrive jamais à connaître un homme tout entier? On croit avoir trouvé le fond de sa nature quand quelque confidence indiscrète ou quelque aveu involontaire vient révéler un secret de son âme. Il semble que les recoins les plus obscurs de son esprit s'illuminent à ces échappées de lumière. Rien n'est moins vrai pourtant. La plupart des hommes valent moins que leurs paroles et plus que leurs actions : beaucoup aussi ne doivent être jugés ni par leurs paroles ni par leurs actions. L'action révèle les mauvais mouvemens auxquels le cœur a cédé; elle ne vous dit pas tous les bons mouvemens que la passion a foulés aux pieds sans les détruire. Les plus belles actions sont celles que personne ne sait, parce que la main gauche n'a point su ce qu'a fait la main droite. Il y a d'ailleurs presque autant de fanfarons de vice que d'hypocrites. Nous avons vu de nos jours de grands écrivains faire les honneurs d'eux-mêmes à tel point, qu'ils semblent avoir écrit sous la dictée de leurs plus mortels ennemis. Quand commencent à pâlir l'éclat et la gloire des jeunes années, quand le cœur est rassasié de louanges et d'encens, la vanité humaine ne trouve plus que cette grossière pâture. On a été longtemps adoré comme un demi-dieu; l'adoration n'a plus de saveur, on se rejette sur le rôle d'archange déchu, et le vulgaire est fasciné par ce mélange de grands vices et de grandes vertus qui le fait alternativement descendre du ciel dans l'enfer et monter de l'enfer dans le ciel. Est-ce qu'un grand homme peut se contenter de vertus ou de vices tout bourgeois? Il faut chatouiller l'épiderme émoussé du lecteur, et Satan sait se vêtir pour cela en ange de lumière : coupable et puérile vanité dont l'histoire elle-même peut être dupe, et qui console les bonnes âmes persuadées que le génie est un châtiment du ciel! Le bon sens hausse les épaules et ne veut pas croire à cette perversité vaniteuse : ni si haut ni si bas, se dit-il, songeant d'ailleurs que les crimes stupides et les sottises obscures ne sont pas plus rares que les égaremens du génie.

Quoi qu'il en soit, c'est le goût de notre temps que les exhumations de grands hommes. On a fait des réputations toutes neuves, on en répare de vieilles, et le public applaudit, car il a soif de *héros*, et de notre temps l'offre paraît inférieure à la demande. Voici pourtant un grand poète qui reparaît aujourd'hui devant lui après avoir

été déjà discuté dans bien des volumes. Nous ne nous en plaignons pas, car Byron est un de ces hommes qui peuvent gagner quelque chose à être souvent rejugés. Au point de vue de la stricte morale, il y a peu de chose à dire en sa faveur. Il a volontairement perverti les dons les plus merveilleux de la nature; il s'est fait mauvais et petit quand Dieu l'avait fait grand et bon. C'est proprement la tâche de Lucifer, à qui on le comparait charitablement de son vivant; mais au moins il avait créé le rôle, et ceux qui l'ont repris ne sont que des comparses. C'est pour cela que l'étude d'un tel caractère ne fait point gauchir les lois de la morale. S'il eût obéi par une pente invincible aux mauvais instincts de sa nature, s'il eût cédé à tous les caprices de la fortune, s'il eût été ballotté à tous les vents, il semblerait que la Providence se fût jouée de la pauvre espèce humaine en mettant un si grand génie dans un vase si fragile. Loin de là, Byron est une riche et puissante nature, pétrie de toutes les grandeurs et de toutes les faiblesses de l'humanité, qui a sans cesse remonté le courant de la vie comme il fendait d'un bras robuste le courant de l'Hellespont, qui a déployé autant de volonté pour paraître un démon que d'autres pour être adorés comme des saints, qui a presque touché au crime enfin sans pouvoir étouffer la semence généreuse que Dieu avait laissée tomber sur son cœur. Il faut donc que les bonnes âmes se rassurent. Ce n'est point le génie de Byron qui l'a perdu, c'est sa volonté, son éducation et son temps; il eût pu être pire sans être aussi grand. Je ne m'étonne pas que le public anglais paraisse toujours disposé à remettre dans la balance cette étrange destinée. Voilà trente-quatre ans que Byron est mort, et que tous ceux qui l'ont connu sont venus déposer pour ou contre sa mémoire : cependant les souvenirs que M. Trelawny vient d'écrire sur lui et sur Shelley trouvent en Angleterre beaucoup de lecteurs. L'orage qui gronda autour de ces noms n'est pas encore apaisé.

I.

M. Trelawny est un chroniqueur de la vieille école. C'est un touriste sexagénaire, qui a connu le monde dans ses jeunes années, et qui, je l'espère, se repose aujourd'hui, puisqu'il commence à se souvenir. Il a vu, comme Ulysse, beaucoup de villes et les mœurs de beaucoup d'hommes; mais il les a vues comme voient les touristes, c'est-à-dire par l'écorce et la superficie. Il esquisse à merveille un portrait sur ses genoux; malheureusement il ne sait faire que les silhouettes: l'ombre et la couleur, c'est-à-dire la vie, lui échappent. M. Trelawny paraît aimer les grands coups et les grandes aventures.

Il a un goût particulier pour les brigands et les contrebandiers. Il a dû donner dans son temps de franches et rudes poignées de main, c'est un Froissard, plus brave et moins éloquent que celui du xve siècle. On revient volontiers en sa compagnie sur des choses et des hommes si connus.

Jamais peut-être homme n'a obéi plus constamment que Byron au désir d'étonner le monde. Il avait de bonne heure pressenti dans le public cette admiration béate, aussi disposée à s'enthousiasmer pour les ridicules de ses favoris que pour leur génie. Sous prétexte de déconcerter la curiosité, Byron parada toute sa vie devant le monde, tout en le maudissant pour ses conventions et son hypocrisie. Il voulait frapper avant de plaire. M. Trelawny se prêta médiocrement dès l'abord à lui accorder cette niaise admiration; il fit semblant de ne pas s'apercevoir des grands airs du poète. Un petit esprit lui en eût voulu de cette muette résistance. Byron trouva plus simple de déposer son air emprunté et de se montrer tel qu'il était. Au fond, il était extrêmement gauche et timide, et se jetait dans des conversations futiles pour gagner le temps de se remettre, comme les peureux qui sifflent la nuit en marchant dans les rues. Il était constamment préoccupé de l'effet qu'il produisait sur les autres. Je suis obligé de convenir qu'une telle préoccupation me semble touchante chez un grand homme. La vanité témoigne après tout d'une certaine humilité. Croire qu'on n'a jamais complétement gagné sa cause auprès de l'admiration de ses semblables, et faire ce qu'on peut pour la conquérir, c'est une coquetterie qui ne messied pas aux grands talens. L'orgueil tranquille décèle peut-être une nature plus forte, la vanité une nature plus fine et plus sensible. Byron avait beaucoup de vanité et de fierté, mais beaucoup moins d'orgueil qu'on n'en eût pu attendre d'un grand poète anglais et pair d'Angleterre. Il était né avec une âme qui frémissait au moindre contact. Ses premières poésies, publiées quand il avait dix-neuf ans, témoignent d'une sensibilité presque féminine; elles ne respirent qu'amitié et tendresse. Personne n'était mieux fait que lui pour aimer, et personne n'était moins préparé que lui à l'isolement où il se trouva en entrant dans le monde.

Son début était plein d'humilité. Il demandait l'indulgence : on lui répondit par le sarcasme et l'insulte. Toutes les cordes de son âme vibrèrent au choc de cette injuste provocation. Il eut la colère inexorable du jeune Achille, et sa première satire fit de lui un grand poète et un homme malheureux. Il y jeta le gant à toute l'Angleterre. Il eut tort sans doute, car il eût pu le faire plus tard au nom d'un sentiment plus noble que la vanité blessée; mais ce que je ne puis m'empêcher d'admirer dans Byron, c'est qu'une fois jeté sur ce

chemin, il ne retourna jamais sur ses pas, et sa vie, quelque diverse qu'elle ait été, en conserva une triste unité. Il n'imita point ces écrivains qui commencent par cueillir toutes les fleurs de la popularité, et qui ne rompent en visière au monde que lorsque le monde les a rassasiés de flatterie. Sa misanthropie ne fut point chez lui un dernier moyen d'étonner les hommes; elle naquit le jour où il se mêla à eux, et le suivit jusqu'à la tombe. Il eut d'ailleurs l'honneur de choquer la société anglaise par son indépendance avant de la choquer par ses erreurs. Il n'était point si aisé de la scandaliser aux beaux jours du régent, et les gens qui se cotisaient pour faire une pension à Brummel auraient sans doute passé quelques faiblesses à un grand poète. Byron mit par malheur contre lui tous les préjugés anglais, et dès lors il fut perdu. Il aurait pu stigmatiser cette société en valant mieux qu'elle; il aima mieux la haïr en l'imitant. Le temps creusa chaque jour l'abîme qui le séparait d'elle. Pas une main amie n'avait pressé la sienne quand il alla prendre son siége à la chambre des lords. Une amertume profonde s'empara de cette âme fière, sensible et intraitable. Il avait dans le sang toute la fougue aventureuse de sa race développée par une détestable éducation. Il ne s'arrêta point pour écouter le murmure flatteur de la foule, qui saluait en lui un grand poète. Il s'exila du monde à ce temps de la vie où l'on croit au monde, et son existence ne s'éclaira plus dès lors que de rares et fugitifs rayons de bonheur.

Si cependant il faut en croire le charmant petit poème du *Songe* (*the Dream*) et des confidences bien souvent répétées, la fierté blessée n'eut qu'une part médiocre dans la misanthropie de lord Byron. Elle remontait dans ses souvenirs à une source plus élevée, l'amour trompé. Nous voudrions le croire, car si cette éternelle histoire des cœurs brisés n'est que bien rarement une histoire véritable, elle devrait l'être au moins pour les poètes qui la racontent. Il semble cependant que le premier effet d'un pareil désespoir devrait être de tarir au fond du cœur la source de toute poésie. La douleur qui chante sera un jour consolée. Le chant est l'expression naturelle de la mélancolie, de l'attente et du regret, mais non du désespoir. Desdemona sent quelque chose de sombre qui s'agite autour d'elle : elle chante alors, bercée par ses souvenirs, *le Saule*, une vieille chanson de son enfance. Si, au lieu de l'étouffer, le Maure renvoyait la pauvre enfant à son père avec la honte sur le front, il faudrait qu'elle mourût ou qu'elle devînt folle. Les artistes tiennent le milieu entre les âmes religieuses qui prient et se consolent et les âmes simples qui meurent de tendresse brisée; ils se consolent et se souviennent. La douleur passe sur leur âme, violente comme l'ouragan; elle la courbe un moment jusqu'à terre et semble

la briser, puis elle se dissipe avec l'orage comme les sombres nuages des tropiques. L'âme du poète se relève, ranimée par la séve vigoureuse du génie; elle ne conserve plus qu'un voile léger et délicat que l'art peut soulever sans la blesser.

Il en fut sans doute ainsi de Byron. Il avait aimé à huit ans, il l'a dit lui-même, il avait aimé à douze ans et à seize ans, et ce dernier amour fut le plus profond de sa vie. Toute sa poésie en découla, comme un fleuve majestueux qui roule à la fois des eaux limpides et fangeuses. Il avait, comme Napoléon, la prétention de mépriser les femmes, et cependant, s'il faut en croire M. Trelawny, il avoua un jour à Shelley qu'à trente-quatre ans il n'avait encore écrit que pour elles. C'est à cette préoccupation constante qu'il dut l'extrême et charmante variété de ses caractères de femme, tandis qu'il ne sut jamais que se peindre lui-même dans le corsaire, dans Lara, dans Manfred et dans don Juan. Il aima plus d'une fois avant de se laisser aimer. Repoussé quand il avait encore le cœur pur et ardent, il fut aimé quand le vice et la renommée eurent arraché de son cœur cette fleur d'innocence qui se fana dans le vide : immorale leçon que lui donnèrent les femmes de son temps, et qu'il leur rendit plus tard avec usure. L'âme d'un grand poète, — Alfred de Musset, — ne s'est-elle pas affaissée sous le même poids? Cette âme, il est vrai, n'avait pas le ressort d'acier qui faisait mouvoir le génie de Byron; elle ne se releva jamais. Byron fut perverti sans être corrompu, car je ne crois guère aux vices qu'on prend et qu'on quitte à volonté. Quand le vice ne s'éloigne pas après avoir assouvi les premières ardeurs de la jeunesse, il s'étend sur l'âme comme une lèpre et la dévore. Byron était moins mauvais qu'il ne voulait le faire croire : « J'ai une conscience, dit-il à M. Trelawny, quoiqu'on ne veuille pas le croire. Il y a des choses qu'on ne ferait pas, si elles n'étaient pas défendues. Mon *Don Juan* était mis de côté et à peu près oublié, quand j'appris qu'un synode pharisaïque réuni dans l'arrière-boutique de Murray l'avait proclamé hautement immoral et impossible à publier. » Il mettait sa fierté à braver le monde, dissimulant sous l'ironie une profonde sensibilité. Aussi jamais ses impressions ne sont-elles noyées dans un déluge de mots. Il peint la passion comme un éclair rapide qui illumine l'âme et disparaît. Quand il analyse, c'est qu'il ne sent pas.

Byron fit comme tous les poètes, il se maria, n'étant pas mariable. Éternelle misère des grands artistes! ils sentent comme tout le monde et plus vivement que tout le monde, mais la fougue de leur génie soulève des orages au milieu des circonstances les plus simples de leur vie. Ils devraient exaltèr et porter à l'extrême toutes les affections du cœur humain; mais ils ne seraient point poètes, s'ils

n'étaient point variables. Il faut croire que la poésie n'est point un fruit naturel de nos climats brumeux, puisqu'elle s'étiole dans l'atmosphère que nous respirons tous. Le renom des poètes s'élève sur les débris de bien des cœurs brisés. Miss Milbank était donc bien inspirée quand elle refusa d'abord la main de Byron. Pauvre femme qui a vu le secret de son foyer devenir le secret du monde entier! Bien lui en a pris de n'avoir jamais prêté à la moindre calomnie! La postérité, qui aime mieux les grands hommes que les honnêtes gens, l'eût honnie à jamais, et eût applaudi aux sarcasmes que Byron a jetés sur elle. Voilà ce que je ne puis lui pardonner : ce sont ces allusions transparentes de *Manfred* et de *Don Juan,* et tant de vers qu'il aurait dû brûler avec la honte sur le front, après avoir eu le triste courage de les écrire. Faut-il cependant le croire quand il dit à M. Trelawny : « Pour mon mariage, dont on a fait de si ridicules histoires, ce furent lady Jersey et d'autres qui arrangèrent toute l'affaire? J'y étais absolument indifférent. Je pensai que je n'avais rien de mieux à faire, et on le pensa aussi. J'avais besoin d'argent : c'était une expérience; elle n'a point réussi. » J'aime mieux le croire quand il dit au capitaine Medwin : « Miss Milbank me plut dès l'abord, et elle me plut davantage quand elle m'eut refusé. » Il se piqua au jeu, et ce mariage devint pour lui une affaire d'amour-propre. Il se maria par vanité et non par intérêt, et c'est déjà bien assez, car ce mariage est la grande tache de la vie de Byron. Quel que fût le motif de cette union, une enfant en était née. L'image de cette enfant devait s'asseoir au foyer du poète exilé et le purifier. Les orgies de Venise me révoltent, quand je songe qu'un frais visage d'enfant devait toujours veiller au chevet de Byron et lui commander une vie plus digne et plus sérieuse. Je lis alors sans émotion les strophes magnifiques qui ouvrent et terminent le troisième chant du *Pèlerinage d'Harold.* Byron ne devait pas aller mourir en Grèce sans avoir embrassé et béni cette enfant.

En réalité, Byron n'était né pour aucun des vices qu'il afficha. Il avait été élevé au milieu de cette société dépravée du régent, où l'immoralité passait pour la marque des gens bien nés. Il y avait pris ses habitudes extérieures, ses manières, et ce goût de conversation futile qui lui servait à dissimuler sa timidité. Il avait, entre autres prétentions, celle d'être un grand buveur : « Nous autres jeunes whigs, dit-il à M. Trelawny, nous buvions du vin de Bordeaux, et nous avons sauvé notre constitution. Les tories s'en sont tenus au porto, et ils ont ruiné leur constitution et celle du pays. » Au fond, Byron était le plus sobre des hommes. Il devait quelque chose de cette sobriété à la crainte extrême qu'il avait d'engraisser; « mais, dit M. Trelawny, il est peut-être le seul homme qui ait eu

assez de puissance sur lui-même et assez de résolution pour lutter contre l'obésité.» Il avait trouvé moyen de réduire de près d'un tiers le poids de son corps, et pâlissait de colère quand on lui disait qu'il avait bonne mine et qu'il engraissait. Il vivait des jours entiers en Italie de biscuits et de *soda water*, et prétendait avoir le palais insensible. On sut depuis que s'il eût satisfait son appétit et augmenté le poids de son corps, ses jambes estropiées ne l'auraient point porté (1). Toute sa vie offre le même caractère de décision et de parti-pris. Il s'est vanté d'avoir tourné à l'avarice sur la fin de ses jours : singulière avarice qui épargne la partie pour prodiguer le tout. Un jour il payait 25,000 francs un yacht qu'il revendait 7,000 : le lendemain il refusait aux marins congédiés de leur laisser leurs vestes d'uniforme, et oubliait de rendre à Mme Shelley les avances que son mari avait faites pour lui. Il est difficile, en somme, d'élever un reproche sérieux d'avarice contre l'homme qui donna toute sa fortune pour l'affranchissement de la Grèce. Sa forte imagination lui avait peint sans doute d'une couleur trop vive les horreurs du dénûment, et il s'était fait avare de propos délibéré; mais puisqu'il s'est accusé d'être avare, on doit répondre qu'il ne l'était pas, car les avares se croient volontiers les plus généreux des hommes. Byron consumait ainsi dans ces misères la séve vigoureuse de sa nature. Il traînait cependant partout avec lui le plus coûteux et le plus singulier équipage. Le capitaine Medwin le rencontra voyageant avec sept domestiques, cinq voitures, neuf chevaux, un singe, un boule-dogue, un mâtin, deux chats, trois paons et des poules, le tout pêle-mêle, sans compter une bibliothèque considérable. Voilà un appareil un peu somptueux pour un avare! Tout cela fut logé dans le plus beau palais de Pise et exposé à l'admiration générale. Que de gens ont emprunté à Byron ce mélange de goûts bizarres et contradictoires, ne pouvant lui emprunter le génie qui a inspiré *Child-Harold* et *Don Juan!*

Est-il donc si difficile, après tout, de séparer dans l'œuvre comme dans la nature de Byron l'or pur de son alliage impur? A qui persuadera-t-on que tant de strophes merveilleuses, sorties comme la lave d'un volcan de cette naturelle et brûlante inspiration, appartiennent tout entières à l'art et au travail? L'imagination la plus vive trouve-t-elle en se jouant des peintures aussi saisissantes de l'amour innocent ou coupable que celles de *Parisina*, du *Giaour*, d'Haydée

(1) M. Trelawny a soulevé avec plus de hardiesse que de délicatesse le voile qui couvrait encore le véritable caractère de cette infirmité. Arrivé à Missolonghi après la mort du poète et introduit dans la chambre mortuaire, il écarta le drap qui couvrait le cadavre et put s'assurer que Byron était pied-bot des deux pieds, et avait les jambes flétries jusqu'aux genoux.

et de *la Fiancée d'Abydos?* Sait-elle s'enfermer avec l'âme patriotique de Bonnivard dans le cachot humide de Chillon, et pleurer des larmes sauvages et brûlantes sur le cadavre d'un jeune frère adoré? De l'amère raillerie du premier chant de *Don Juan* à la description si vivante de son naufrage, et du naufrage à ce délicieux épisode d'Haydée jeté, comme l'île de Lambro le pirate, au milieu des récifs et des écueils, ne sent-on pas le passage de la fantaisie railleuse à l'imagination captivée, et de l'imagination à une véritable et pure émotion? C'est pour retomber à terre que Byron a besoin d'un effort, et non pour s'élever dans les pures régions où son âme aurait dû vivre. Non, ce n'est point un cœur sceptique qui a gémi si éloquemment sur l'orgueil des tyrans aux champs de Waterloo; un Anglais pouvait à ce moment trouver un thème plus populaire et plus patriotique. Ce n'est point une rhétorique vulgaire qui a dicté l'apostrophe éloquente à la Grèce dans l'invocation du *Giaour*. En tout cas, il faut aimer les morceaux de rhétorique qu'on est prêt à signer du sacrifice de sa vie. Des plumes faciles nous ont prouvé depuis qu'il était possible de trouver des choses plus piquantes sur la Grèce que des souvenirs et des regrets; mais si l'imagination et les sens suffisent à peindre la passion légère, brillante, dramatique même, ils ne trouvent point de ces paroles ardentes qui pénètrent jusqu'au fond du cœur. Le parti-pris, c'est *Don Juan*, c'est la raillerie et le pittoresque revêtus d'un style charmant, mais où le travail se devine. La veine pure et limpide du poète s'y mêle sans s'y confondre, comme l'eau transparente du Rhône dans les ondes du Léman. C'est assez déjà de voir l'œuvre de Dieu ternie par un souffle trop humain. Ne lui renvoyons pas le reproche d'avoir associé un grand génie à une âme indigne de le porter.

Il y avait d'ailleurs dans l'âme de Byron un sentiment qu'il conserva toujours pur et sincère, parce qu'il était comme la substance même de son génie : ce fut l'amour de la nature. « Il avait, dit M. Trelawny, une invincible antipathie pour tout ce qui tenait à la science... Il était aussi indifférent aux monumens anciens et modernes qu'à la peinture, à la sculpture et à la musique; mais quant aux objets naturels, à toutes les révolutions des élémens, il était toujours le premier à les signaler et le dernier à les perdre de vue. Nous passâmes toute une nuit à l'ancre près de Stromboli. Byron ne quitta pas le pont. Quand il revint dans la cabine, au point du jour, il s'écria : « Si je vis encore un an, vous verrez cette scène dans un cinquième chant de *Child-Harold*. » L'enfance de Byron s'était écoulée au milieu des sombres vallées et des grands lacs de l'Écosse. Cette forte et sauvage nature s'imprima profondément dans l'âme de l'écolier d'Aberdeen, et il retrouva plus tard, au milieu des glaciers des

Alpes, le souvenir des solitudes de Lochin-y-Gair. Il avait passé bien des heures assis sur une tombe du cimetière de Harrow, laissant errer ses regards sur le vaste horizon qu'on découvre de ces hauteurs. La passion de la nature fut la première passion de cette âme qui devait en ressentir tant d'autres moins pures et peut-être moins profondes. Elle se révèle, quoique sans éclat, dans les premières poésies de Byron. Il fallait qu'un rayon du soleil d'Orient donnât la vie et la couleur à des impressions encore un peu noyées dans les brumes de l'Écosse. Son voyage en Grèce fut pour lui comme la source abondante d'où découla tout ce beau fleuve de poésie que le désespoir allait empoisonner, et que la mort devait arrêter si vite. Byron est le poète des grands horizons, des tumultes de l'Océan, des cimes orageuses et escarpées. Il admirait la nature dans ses grandes lignes et non dans ses détails. Il ne connaît ni les fraîches vallées, ni les horizons bornés, ni les limpides ruisseaux. Il aime la vie et les forces de la nature; il n'en aime point le charme ni l'influence reposante. Il aime ce qui élève et étonne, il n'aime pas ce qui ravit et rafraîchit l'âme. Il n'a entendu que la grande voix de la création : elle semble tout entière à ses yeux dans la terre, la mer et le soleil, et toute la nature animée échappe presque à son admiration. Il devait faire un pas de plus sur ce chemin où son propre génie l'avait jeté. Jusqu'au moment où il rencontra Shelley, son âme juvénile s'ouvrait à toutes les impressions du dehors, sans avoir conscience de sa dépendance. Le naturalisme panthéiste de Shelley le révéla pour ainsi dire à lui-même. Il eut dès lors le sentiment réel du lien qui l'unissait à la nature, et cette nouvelle corde de son génie résonna magnifiquement dans *Manfred* et le troisième chant du *Pèlerinage d'Harold*. Le *Faust* de Goethe, dont Shelley lui avait traduit quelques fragmens, consomma cette initiation. La pensée de Shelley trouva dans le génie de Byron sa véritable expression, et le grand poète rendit avec usure au poète philosophe les inspirations plus sérieuses qu'il lui devait. Comment la poésie se fit-elle ainsi l'écolière de la philosophie, et qu'était-ce que ce poète dont la destinée allait se mêler un instant à celle de Byron, pour se dénouer plus tragiquement encore?

II.

Shelley est encore un proscrit de la société anglaise, si l'on peut appeler proscrit un homme dont le cœur et l'esprit semblaient n'avoir pas de patrie. Shelley est une véritable anomalie intellectuelle, un phénomène aussi curieux de l'infatuation de l'esprit que l'est

Byron de l'infatuation du cœur. A voir ce visage enfantin et rougissant comme celui d'une jeune fille, ces grands yeux limpides et rêveurs, ce corps frêle enfermé dans une veste noire trop étroite, il n'était point aisé de reconnaître au premier abord l'homme en guerre ouverte avec toute la société et avec toutes les idées de l'Angleterre. Cette nature, si délicate en apparence, si vigoureuse en réalité, allait exercer cependant sur la nature plus souple de Byron une influence puissante, qui devait aussi plus tard dominer la poésie contemporaine de l'Angleterre.

Né en 1792, quatre ans après Byron, Shelley n'avait pas eu de jeunesse. Il vécut et mourut isolé. Comme tous les esprits absolus, il commença par repousser avant de dominer. Il appartenait à une famille ancienne et considérée, et devait être un jour baronet d'Angleterre. On le mit au collége d'Eton; mais la liberté presque excessive des écoles anglaises était encore une contrainte pour cette âme aventureuse. Au lieu de suivre les cours, il travaillait solitairement, ne frayait point avec ses camarades, dont il était détesté, et s'enfermait des journées entières dans un laboratoire de chimie, où il faillit un jour sauter avec tous ses appareils. Il passa de l'enfance à la jeunesse, d'Eton à Oxford, sans assouplir en aucune façon cette humeur indépendante. Il avait seize ans quand il publia le livre qu'il avait intitulé modestement *la Nécessité de l'athéisme*. Ce fut un scandale inoui dans la docte université. Sans se laisser troubler par l'orage qui gronde sur sa tête, Shelley adresse poliment son ouvrage à tous les évêques d'Angleterre, et quand il est appelé pour être censuré auprès des chefs de *University College*, il leur propose tranquillement d'argumenter contre eux en faveur de sa thèse. On ne pouvait guère espérer de ramener un esprit de cette trempe. L'exclusion fut prononcée, et de ce jour commença pour Shelley une vie errante qui ne devait se terminer qu'avec la mort. On se demande avec un étonnement douloureux quelles sont les bornes de la présomption humaine, si un écolier de seize ans peut se figurer de bonne foi qu'il a résolu à lui seul le problème de notre destinée. La même audace réfléchie l'entraîna bientôt dans les liens d'un mariage inégal, à la suite duquel il fut renié par tous les siens et déshérité par son père. Puis le scandale vint s'ajouter au scandale. Une union si imprudente (les époux avaient à eux deux trente-deux ans) devait avoir les conséquences les plus malheureuses. Shelley se sépara violemment de sa femme, qui mourut plus tard de douleur dans son abandon. Cette âme errante ne pouvait cependant rester sans attache ici-bas. Un nouveau mariage l'unit à miss Mary Wolstoncraft Godwin, fille d'un père et d'une mère également célèbres dans la littérature de leur pays. Il fallut cependant de pressantes

sollicitations pour l'engager à donner à cette union une consécration civile et religieuse. Avec bien d'autres idées excentriques, Shelley avait devancé l'auteur de *Jacques* dans ses libres opinions sur le mariage. Il erra longtemps de lieu en lieu, fort gêné dans ses moyens d'existence. Il alla se jeter au milieu de l'insurrection irlandaise pour pacifier les partis, qu'il haranguait éloquemment dans des discours et des brochures, se replaçant ainsi sur le terrain naturel du génie anglais, la politique.

Comment s'amalgamèrent dans un pareil esprit les élémens nécessaires de toute poésie, c'est ce qu'il est difficile de comprendre. Certes, s'il suffisait de vastes conceptions pour ouvrir les ailes de la poésie, jamais sujets plus grands que ceux auxquels s'attaqua Shelley ne tentèrent le génie d'un poète. Sans parler de *la Révolte d'Islam,* où le poète athée développait par une heureuse contradiction le dogme de la perfectibilité humaine, un autre poème, *la Reine Mab,* embrassait dans une fantaisie aérienne toutes les questions qui intéressent la destinée humaine, et le char brillant de la reine des fées poursuivait son voyage fantastique en traînant péniblement de lourdes citations empruntées à d'Holbach et à La Mettrie. *Prométhée déchaîné* ne semblait-il pas l'inspiration naturelle de ce génie révolté, parcelle d'esprit divin égarée dans un corps? Mais la philosophie n'est point la poésie. La poésie, c'est l'homme tout entier dans l'infinie variété de ses sentimens et de ses affections. Quiconque en cherche le principe dans l'abstraction risquera fort de n'être ni philosophe ni poète. Toute la philosophie d'Hamlet, toute sa folie est née d'une passion : elle est humaine, et c'est pour cela qu'elle nous émeut. Shelley était poète cependant, il l'était trop peut-être, car les images s'entassent et se pressent dans la trame de ses vers, au point d'intercepter l'air et la lumière. Chaque mot y semble ciselé à part, poli comme la pierre dure d'une marqueterie, tant il a sa valeur, sa force et sa couleur propres. La poésie de Shelley ressemble à ces idoles orientales ensevelies sous les diamans : elle frappe et n'émeut pas; elle reste dans le souvenir comme une vision brillante, mais fantastique, qui s'évanouit au réveil.

Les plus difficiles parmi les critiques anglais font pourtant grâce à la tragédie des *Cenci,* dans laquelle Shelley essaya de faire vibrer des cordes plus humaines. Et cependant *les Cenci* sont une tragédie d'enfant écrite avec la plume d'un homme. Le vêtement brillant dont il l'a revêtue ne peut dissimuler la nudité des sentimens. Les méchans y grincent des dents comme le démon dans les contes de nourrice, ou bien ils font des plaisanteries qui font dresser les cheveux sur la tête, de sorte que les bons ne peuvent que pousser des exclamations d'horreur fort justifiées par le tissu d'abominations

qui se déroule sous leurs yeux. Beatrice Cenci, toute pure et vaillante qu'elle est, n'a point et ne peut avoir de paroles pour exprimer la honte de sa flétrissure, elle ne trouve son éloquence que devant ses bourreaux. Où sont ces contrastes d'horreur et de poésie, ces élans de la conscience bourrelée de remords, ces alternatives de bons et de mauvais instincts qui nous émeuvent jusque sur les forfaits de Macbeth? Pour peindre la nature humaine, il faut sentir comme tous les hommes et les observer. Shelley avait l'âme aussi solitaire que l'esprit; son imagination était naturellement fantastique, non pas de cette fantaisie brillante qui n'est que l'exubérance de la vie, de cette fantaisie de Shakspeare que Coleridge a comparée au sifflement d'une badine agitée dans l'air par un joyeux et vigoureux garçon un beau matin de printemps, mais de cette fantaisie qui naît et s'éteint dans le vide, et ne s'aventure que dans les régions inexplorées. L'intelligence nette et sensée de l'Angleterre a mis longtemps à comprendre Shelley, et tel l'imite aujourd'hui qui aurait peut-être de la peine à l'expliquer.

Tel est l'étrange talent dont l'influence développa tout un côté nouveau dans le génie de Byron. Byron n'admirait cependant de tous les vers de Shelley qu'un fragment terne et insignifiant; mais il subit la domination de son esprit. Un grand charme l'attira d'abord vers Shelley. Shelley avait pour lui la plus précieuse des qualités sociales, une absence complète de préoccupation personnelle. Il n'y avait rien à graver sur le marbre lisse et poli de son âme. Byron se laissa prendre tout doucement à cette facile bonhomie. M. Trelawny n'hésite point à déclarer que Shelley était le plus aimant et le plus sensible des hommes; mais j'ai peine à croire à une sensibilité sur laquelle la douleur vient s'émousser sans laisser ni trace ni blessure. Renié par les siens, banni de son pays, Shelley n'avait point l'ombre d'amertume contre personne. C'est qu'en réalité il n'était guère plus occupé des autres que de lui-même. C'était un pur esprit égaré dans un corps. Il faisait mieux que mépriser la guenille que son esprit avait revêtue ici-bas, il n'y pensait pas. Il était un parfait modèle de l'ataraxie stoïcienne (1). Un pareil caractère était et devait être d'une parfaite égalité. Comme on l'a dit de Napoléon,

Sans haine et sans amour, il vivait pour penser.

(1) Nous savions déjà par Th. Moore cette aventure du lac de Genève où Byron et Shelley faillirent se noyer dans une tempête. Il avait fallu une discussion très vive pour persuader Shelley de se laisser sauver. Un autre jour, il se jeta la tête la première dans une profonde flaque d'eau pour apprendre à nager, et il fallut que M. Trelawny allât le chercher tout au fond de l'Arno, où Shelley ne remuait ni plus ni moins qu'une souche,

C'est ainsi que je me figure l'*homunculus* de Wagner parvenu à l'âge d'homme : corps et esprit sans émotions et sans passion, création factice d'une science raffinée. Chez un tel homme, la pensée devait toujours être bien en avant de l'expression. Sa conversation était par cela même bien supérieure à sa poésie. Elle n'en avait ni le travail ni l'étrangeté. Il parlait de métaphysique avec une facilité et une clarté que les formes poétiques ne pouvaient qu'obscurcir. Il croyait refléter simplement la lumière qu'il recevait des choses extérieures, selon sa théorie essentiellement naturaliste : en réalité, c'est lui qui reflétait sur les choses la lumière intérieure de son âme, tant il s'assimilait et raffinait dans le plus profond de son esprit les impressions les plus naturelles. Ce dogmatisme séduisait Byron sans l'effrayer; il sentait qu'il resterait toujours par la magie de l'expression au-dessus d'un homme dont l'esprit était plus grand que le talent. Son génie souple et divers où luttaient pêle-mêle tant d'élémens bons ou mauvais pliait, sans bien s'en rendre compte, sous cette suprématie spirituelle. C'était Protée devant Neptune. Ce n'est pas la première fois que de riches et fécondes natures se laissent ainsi maîtriser par des esprits moins puissans, mais qui ne s'égarent point en marchant vers leur but. Le panthéisme poétique de Shelley avait pris assez facilement le pas sur l'incrédulité tout humoristique de Byron. Ils étaient du reste l'un et l'autre bien loin d'avoir sur ce point des opinions aussi arrêtées que pourraient le faire supposer leurs poèmes. « Pourquoi, dit un jour à Shelley M. Trelawny, vous faites-vous passer pour un athée? — Ce n'est là, répondit Shelley, qu'un mot de provocation pour arrêter la discussion, un diable peint pour effrayer les imbéciles, une menace pour intimider les sages. J'ai pris ce mot pour exprimer ma haine de la superstition, comme un chevalier relève le gant en défi à l'injustice. Les chimères du christianisme sont fatales au génie et à l'originalité : elles limitent la pensée. » Étrange égoïsme des poètes qui ne voient dans les croyances les plus sacrées qu'un recueil de figures et de symboles un jour favorables, l'autre jour fatales à la poésie! On dirait que les poètes sont poètes avant d'être hommes.

On peut donc affirmer avec quelque raison que l'influence de Shelley élargit l'horizon poétique de Byron. Une connaissance profonde du mécanisme de la langue anglaise et de toutes les langues anciennes et modernes, une recherche continuelle de la perfection antique, une science profonde et variée, puisée aux sources les plus pures, donnaient à la critique de Shelley une autorité devant laquelle

et faisait des réflexions philosophiques sur la manière la plus commode de sortir de ce monde.

s'inclinait le génie de Byron. Peut-être l'esprit de Shelley, qu'un platonisme élevé allait sans doute rapprocher d'une religion positive, eût-il entraîné dans une crise semblable l'âme souvent ébranlée de Byron. La mort sépara trop vite ces deux destinées. On connaît la fin tragique de Shelley, noyé à trente ans sur ces côtes fortunées de l'Italie qu'il avait tant aimées. Cette mort creusa un vide profond dans l'existence de Byron, et il tomba dans un profond accès de découragement et de misanthropie. Il sentit qu'il en fallait sortir à tout prix. La révolution de Grèce avait de quoi tenter cet esprit aventureux et passionné pour l'héroïsme antique. Il s'était dit souvent qu'il achèterait quelque jour une île de l'Archipel, pour vivre et mourir en Grèce. Sa pensée, encore vague, reçut une impulsion vigoureuse du comité grec de Londres, qui accueillit avec enthousiasme son adhésion à la cause de l'indépendance. M. Trelawny, qui craint beaucoup qu'on ne lui attribue quelque illusion sur Byron, a voulu mettre sur le compte du hasard la résolution définitive de Byron. Tous les grands dévouemens renferment sans doute leur alliage naturel d'hésitation et de préoccupations personnelles; mais le dévouement, pour être méritoire, n'a pas besoin d'être spontané et irréfléchi. L'amour-propre et l'égoïsme y ont leur part; mais il restera toujours à expliquer pourquoi il y a des égoïstes sensés qui meurent dans leur lit et des égoïstes insensés qui donnent leur vie pour leurs semblables. Byron eut la faiblesse, commune aux grandes âmes, de préférer le dernier parti. Quelques mois après, le plus grand poète de ce siècle mourait de la fièvre dans les murs de Missolonghi.

III.

Les deux proscrits étaient morts. Il semblait que la poésie, alors incomprise, de Shelley devait laisser aussi peu de trace dans le souvenir de ses contemporains que son frêle corps dans les flots de la Méditerranée. Il semblait au contraire que la renommée de Byron, délivrée des calomnies qu'elle avait soulevées autour d'elle et purifiée par une mort héroïque, allait rentrer triomphante en Angleterre, portée par l'admiration de toute l'Europe. Il n'en fut pas ainsi. Tandis que la voix éloquente de M. Tricoupi célébrait la louange du poète dans cette langue sonore qui avait retenti, plus de vingt siècles auparavant, aux mêmes lieux, pour les soldats de Marathon, le nom du poète resta exilé de l'Angleterre. A peine au contraire la cendre de Shelley était-elle refroidie, qu'une nouvelle école littéraire saluait en lui son chef, et élevait sa renommée au-

dessus de celle de Byron. Il ne faut point s'en étonner : il est plus facile de revenir de l'obscurité que de l'impopularité. Autant et plus que Byron, Shelley avait jeté le gant à la société anglaise; mais il n'avait pas été discuté : il n'avait eu ni admirateurs ni détracteurs, il avait été simplement incompris et rejeté. Byron au contraire avait eu ses partisans et ses adversaires; la voix publique était fatiguée de crier son nom. L'admiration ou le mépris de sa poésie n'avait pas la saveur de la nouveauté. Son nom appartenait à l'histoire, il ne pouvait être le drapeau d'une coterie; il était de ceux qu'on pouvait copier désormais sans avouer ses emprunts.

J'ose dire que le parti-pris et la bizarrerie eurent leur large part dans cet épanouissement posthume de la gloire de Shelley, et je le dis parce que Byron ne fut pas le seul à souffrir de cette réaction exagérée. La renommée de Walter Scott, aussi grande et bien autrement pure que celle de Byron, a pâli comme la sienne depuis vingt ans. Les aventures et les infortunes de ses héros font pleurer aujourd'hui les enfans et les jeunes filles des moindres chaumières de l'Europe, tandis que ce trésor charmant de toutes les émotions les plus douces et les plus pures languit dans le coin le plus poudreux des bibliothèques de l'Angleterre. C'est qu'il n'y a pas seulement dans cet oubli le dédain ordinaire d'une génération pour celle qui l'a précédée, il n'y a pas même l'entraînement d'une nouvelle et brillante école qui occupe trop le présent pour laisser songer au passé. Il y a une preuve convaincante de ce parti-pris et de cette affectation qui corrompent aujourd'hui le sens critique des Anglais. Ce n'est plus en effet la juste et saine appréciation des mérites littéraires qui fait et défait les réputations; la préoccupation religieuse et sociale domine et traverse les œuvres les plus désintéressées de l'imagination et de la fantaisie. Walter Scott a été le romancier et le poète d'un passé contre lequel réagit fortement l'esprit public de l'Angleterre; il partage aujourd'hui l'impopularité de ce passé. Byron a bien maudit le despotisme et chanté la liberté, mais sans trop s'occuper de ce que pouvait devenir l'Angleterre dans les grandes luttes de la civilisation moderne. Il n'en appelait pas d'un présent triste à un avenir fantastique; il avait surtout le tort, impardonnable aux yeux de bien des Anglais, de croire à autre chose qu'à l'Angleterre. Homme de passion, il attaquait sans plan et sans méthode. Il n'avait point essayé de fondre les nuages de l'Allemagne avec les brumes de son pays. Il pensait aux hommes, il ne pensait guère à l'humanité. Lui aussi est devenu l'homme du passé; il est allé s'asseoir dans l'ombre des grandes renommées de Milton et de Shakspeare, en attendant qu'il ait sa place auprès d'eux. Ainsi, tout en entraînant avec lui la littérature anglaise dans l'opposition

sociale, il a cessé d'en être le chef. Il n'avait ni les vertus ni les défauts d'un chef d'école; il était un agitateur, il n'était point un fanatique. Shelley au contraire avait franchi du premier bond tous les intermédiaires, tous les préjugés humains; il s'était enfermé dans une lumière crépusculaire où ses admirateurs pouvaient l'admirer sans être éblouis de son éclat. Il avait le fanatisme de la négation; son scepticisme avait la précision et l'énergie d'une croyance religieuse. Il s'était placé aux antipodes des idées de son temps; les Anglais ont toujours eu l'humeur errante et voyageuse : c'est là qu'ils sont allés le chercher.

Il y a cependant une raison plus exclusivement littéraire de cet obscurcissement de la gloire poétique de Byron; son génie était par sa nature essentiellement cosmopolite et universel. Anglais jusqu'à la moelle des os dans ses façons d'être, il ne l'était point dans ses idées ni dans le côté idéal de son esprit; aussi le magnifique écho de son génie retentit bruyamment en Allemagne, en France et jusqu'en Italie. Il alla mêler une veine de misanthropie railleuse à la fantaisie de Henri Heine, il était au berceau de la muse hardie et cavalière d'Alfred de Musset, il a laissé sa trace dans l'esprit d'Ugo Foscolo, et jusque dans le patriotique désespoir de Leopardi; mais il n'a pu rentrer en Angleterre que transformé et subtilisé par l'Allemagne : il avait dévoyé la poésie anglaise sans lui montrer des horizons assez vastes pour lui ouvrir l'avenir, et sous cette impulsion, la poésie marchait sans pilote et sans boussole. L'ère de l'épopée était close, et Southey en avait essayé une assez malheureuse résurrection. Les lakistes avaient fait leur temps; ils n'avaient pu convertir toute l'Angleterre à leur étroite inspiration; on était fatigué du naturalisme terre à terre de Wordsworth. Keats était mort avant d'avoir donné la vraie mesure de son talent. Campbell et Rogers avaient à peine rajeuni la vieille école de quelques grâces modernes, et le lyrisme brillant et oriental de Thomas Moore était trop irlandais pour faire école en Angleterre. Jetée hors de son chemin, la poésie anglaise ne savait donc où se prendre. L'Allemagne, avec ses horizons lointains et ses nuageuses profondeurs, entraîna l'Angleterre dans son orbite. La poésie anglaise chercha autour d'elle; il lui fallait un chef et un drapeau, elle laissa tomber son admiration un peu tardive sur les deux Anglais les plus allemands qu'ait produits l'Angleterre, Coleridge et Shelley.

La réputation de Coleridge n'était cependant plus à faire. Il avait porté son esprit profond et investigateur sur les questions les plus hautes et les plus ardues de la philosophie religieuse. L'influence de la poésie, fort contestée dans le public, mais qui avait rallié des opinions aussi considérables que celles de Byron et de Shelley, s'exer-

çait sur le petit troupeau d'adeptes que conduisait son ami Charles Lamb. Ils avaient le bonheur de trouver dans l'énigmatique poème de *Christabel* des beautés imprévues que des étrangers ne sont point cependant les seuls à ne pas saisir. Les poèmes de Shelley vinrent tomber, par une publication nouvelle, au milieu de cette disposition des esprits. On avait méconnu en lui, de son vivant, la richesse d'une inspiration poétique qui n'avait souvent manqué le but que pour l'avoir dépassé. Ce luxe inoui d'images et de couleurs entassées sans air et sans espace était un trésor réel pour l'expression des sentimens nouveaux, et la sauvage énergie de quelques-uns de ses poèmes servait à merveille l'inspiration furibonde de l'école romantique. Tennyson dans ses poèmes de longue haleine, Browning, Owen Meredith (Bulwer Lytton le fils), Th. Hood, vouèrent à Shelley un culte que l'imitation rendait un peu intéressé. Que de Prométhées de tout âge et de toute grandeur, que de Cenci et de reines Mab sont sortis de cette inspiration empruntée? Peu de poètes contemporains ont échappé à l'influence de Shelley, sauf Heber, qui s'inspirait de pensées aussi hautes, sinon aussi vastes, et Felicia Hemans, que de tendres souvenirs n'ont jamais pu entraîner complétement de ce côté.

Il ne faut point exagérer néanmoins l'importance de ce mouvement. Les seules œuvres poétiques de ce temps qui aient conquis une popularité réelle, les petits poèmes de Tennyson, chefs-d'œuvre de grâce et de style, la fameuse chanson de *la Chemise*, le conte tragi-burlesque de *Miss Kilmansegg*, par Th. Hood, inspirés, pour le fond, des passions sociales du moment, et pour la forme, des fantaisies de Henri Heine, en un mot tout ce qui restera peut-être de cet entraînement poétique ne se rattache que faiblement à l'influence de Shelley. Ni Maud, ni Mildred, ni Clytemnestre (j'en passe et des meilleures), ne feront autant de chemin dans la postérité que les trop rares inspirations naturelles qu'a rencontrées dans son chemin le talent incontestable de Tennyson, de Hood et de mistress Browning. Les poètes de l'Angleterre comprendront bientôt, je l'espère, qu'il faut rentrer dans la grande voie de toute poésie, le cœur humain et ses sentimens éternels; ils ne se laisseront point éblouir à jamais par de vaines théories que la postérité ne comprendra peut-être pas, si même elle essaie de les comprendre. La nature est là, toujours riche et variée, toujours vêtue avec un merveilleux éclat, et si la poésie anglaise veut chanter la nature, elle chantera ce que tout le monde en peut voir et sentir. Il n'y aura pas une nature à l'usage des poètes et une nature à l'usage des simples mortels. Ni l'étude patiente de la perfection antique, qui passionna Shelley, ni la philosophie la plus profonde, ni le naturalisme

le plus vaste dans ses conceptions, le plus minutieux dans ses détails, ne valent pour la poésie une heure de ces émotions puissantes et naturelles qui vont retentir, après avoir traversé l'âme des poètes, dans le cœur des générations lointaines.

L'avenir s'occupera plus des œuvres que de la vie des deux poètes; mais nous sommes encore trop près d'eux pour oublier ce qu'ils furent ici-bas. Un ostracisme sévère, non pas injuste, les avait rejetés d'une société où leur naissance et leurs talens leur assuraient les premiers rangs. Dieu nous garde de vouloir diviniser leurs fautes et de réclamer pour elles une indulgence que les plus petits sauraient bientôt accommoder à leur taille! La morale les condamne, mais la critique est obligée de comprendre. Le caractère de Shelley ne peut pas être jugé ici-bas. Il a récusé la justice du monde; le monde l'a condamné sans l'entendre : c'était son droit. Dieu seul dans sa miséricorde a pu réformer ce jugement. Quant à Byron, malgré sa misanthropie dédaigneuse, il a souffert des mêmes misères que ses semblables, et s'il a crié plus fort sous la blessure de ce monde, c'est que peut-être la douleur l'a frappé plus rudement. Il a ajouté un chapitre douloureux à cette histoire des grands artistes où se succèdent tour à tour le rire et les larmes, la splendeur et la misère, la force et la faiblesse. C'est au milieu de ces contrastes qu'est placé le berceau de toutes les grandes œuvres. Peu d'artistes ont réalisé dans leur vie cet idéal que leur esprit entrevoyait sans cesse. Est-ce à dire que le génie doit toujours marcher côte à côte avec l'immoralité, ou bien que la société ait pour le poète des exigences qu'elle brave pour son compte? Non, ni Dieu, ni la société ne sont si injustes. Dieu borde d'un écueil le chemin de toute élévation et de toute gloire; mais il ne prend pas plaisir à voir l'homme y tomber. Quant à la société, il est vrai qu'elle ne peut changer ses lois pour ces rares apparitions qui viennent illuminer la scène du monde. Quand les poètes les transgressent, elle leur montre un visage sévère; mais quand le tombeau a refroidi la cendre de ceux qui l'ont égayée et charmée, elle verse des larmes sur leurs misères et leurs douleurs, elle s'accuse elle-même d'ingratitude et d'oubli, et ce qui a fait le tourment des artistes pendant leur vie devient presque le charme et la poésie de leur souvenir. Il n'y a là ni injustice ni contradiction. Ni la vie facile, ni les loisirs tranquilles ne sont la condition des grandes œuvres : elles naissent et se développent au milieu de la lutte du désir, du désespoir et de l'espérance. Sans cesse replongée dans le creuset de la douleur et de la joie, l'âme du poète bouillonne, se refroidit et bouillonne encore; elle sent toujours l'aiguillon de la vie, et rajeunit sans cesse dans le trouble, comme sous une incantation magique. Les choses sont donc bien ainsi. Il ne faut

pas qu'il y ait une morale pour les simples et une morale pour les gens d'esprit; mais ce que nous demandons, c'est qu'on n'érige pas en loi sèche et absolue ce qui n'est qu'une nécessité douloureuse, car alors la loi devient injuste. Qu'on demande au poète de chanter tout ce qui trouble et agite l'homme ici-bas, qu'on lui demande de sentir profondément tout ce qu'il chante, et qu'après cela on exige de lui l'existence banale et prosaïque de tout le monde, c'est ce qui est injuste et insensé. L'agitation est une des conditions de la poésie. Pourquoi d'ailleurs jetterait-on sans cesse en reproche aux grands artistes d'aujourd'hui la calme et austère existence des artistes d'autrefois? Austère, je le veux bien, mais calme, elle ne le fut jamais. Quand donc les poètes ont-ils vécu de la vie de tout le monde? Voit-on tout le monde errer comme Homère aveugle et mendiant, mourir exilé comme Dante, fou comme le Tasse, misérable et abandonné comme Milton et Corneille? Tout le monde achève-t-il, comme Racine, dans le cilice et la cendre une vie de passion, d'amour, de joie et de douleur? Tout le monde sent-il passer sur son âme, pour effacer le souvenir des fureurs coupables de *Phèdre*, ces suaves émanations des livres saints sous lesquelles naquirent *Esther* et *Athalie?* Ah! sans doute, telle devrait être la fin des poètes. Quand le sourire de la jeunesse s'est fané, quand on a chanté tout ce qui est beau, tendre et éclatant ici-bas, l'idée de Dieu est seule assez grande pour remplir le cœur, et pour y résonner encore en strophes harmonieuses; mais si l'idée de Dieu est absente du monde où nous vivons, ou si elle se voile sous de vagues et dangereuses inspirations, est-ce donc la faute des poètes? Serait-ce d'ailleurs vivre aujourd'hui comme tout le monde que de se perdre dans la piété et dans l'oubli? Que l'idée de Dieu soit restituée parmi nous, et les poètes seront les premiers à venir lui apporter leur hommage. Jusque-là, il ne faudra point s'étonner si leur esprit se dévoie et se perd dans tout ce qui semble avoir pris ici-bas la place de l'idée divine. L'erreur et le vague des théories valent encore mieux que l'athéisme pratique de tant de gens qui se croient des sages. On revient du doute, on revient de l'erreur : on ne revient pas du néant.

EDMOND DE GUERLE.

LES

EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE

L'AUSTRALIE COLONISÉE ET L'AUSTRALIE SAUVAGE.

I. *Victoria and the Australian gold mines in* 1857, by W. Westgarth. — II. *Land, labour and gold, or two years in Victoria with visits to Sydney*, etc., by W. Howitt, 2 vol. London 1858. — III. *Emigration Guide to Australia*, etc., 1858. — IV. *The Journal of the Royal Geographical Society of London and Proceedings*, 1855-1858. — V. *Journals of Expeditions of discovery into Australia*, by E. Eyre, 2 vol., 1845. — VI. *Discoveries in Australia*, by J. Stokes, 2 vol., 1846, etc.

Il y a quelques années déjà, les Anglais ont donné le nom d'*Australasie* à ce beau groupe de possessions océaniennes qui embrasse l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, monde colonial grand comme l'Europe, dont la France peut étudier de près le développement et l'industrieuse activité depuis le jour où, bien inspirée elle-même, elle a planté son drapeau sur la Nouvelle-Calédonie. Dans toutes les régions où les Européens mettent le pied, ils transportent avec eux la vie et le mouvement : sur le sol défriché, des maisons de briques et de pierres ne tardent pas à remplacer les huttes de terre et de branchages; l'indigène vagabond recule devant le colon curieux et entreprenant; des champs couverts de moissons prennent la place des arbres enlacés de lianes et des buissons épineux. De cette lutte de l'homme contre la nature résulte une double physionomie, suivant que l'on considère les contrées livrées à la colonisation dans leur état naturel et sauvage, ou sous l'aspect que leur donnent les défricheurs et les marchands de l'infatigable Europe. Ce contraste n'est nulle part plus complet, plus sensible,

que dans le lointain continent dont l'Angleterre a su faire le centre et le foyer de sa colonisation océanienne. Là se continue une lutte acharnée entre la civilisation et la barbarie, et si la première, servie par l'énergie et l'activité de la famille anglo-saxonne, favorisée par des circonstances particulières et inattendues, telles que la découverte des gisemens aurifères, fait chaque jour des progrès, cependant il suffit de mesurer d'un coup d'œil l'espace relatif qu'occupent dans l'Australie les colonies d'un côté, de l'autre la terre sauvage, pour voir combien encore il lui reste à conquérir.

Si jamais il y eut une terre réservée pour la barbarie, et où la nature semblât se complaire à subsister telle qu'au premier jour, vierge et libre des atteintes de l'homme civilisé, après le centre de l'Afrique, c'était certes l'Australie. Sur les côtes, du nord-est au tropique, d'imperceptibles madrépores ont bâti, par un travail sans relâche, ces bancs à fleur d'eau, aux dessins capricieux et bizarres, que les navigateurs appellent les récifs de la Grande-Barrière. Ni golfes ni découpures ne pénètrent la masse compacte qu'enveloppent et défendent ces redoutables murailles, et l'explorateur terrestre, aussi peu favorisé que le marin, ne trouve pas même en Australie, comme en Afrique, la ressource des longues vallées et des grands fleuves. Devant tant d'obstacles, l'homme civilisé sembla d'abord ratifier le verdict de la nature : il abandonna pendant plus d'un siècle à sa solitude ce continent, le dernier découvert et peut-être le dernier-né de la création; puis les hôtes qu'il lui envoya furent des malheureux chassés en expiation de leurs fautes, et mis au ban de la société en ce lieu solitaire et sauvage. Telle est cependant la puissance communicative du génie européen, que ces réprouvés mêmes devinrent un instrument de colonisation.

Nous n'avons pas à revenir ici sur les essais lents et pénibles qui datent de la fin du dernier siècle, et sur les explorations réitérées, impuissantes d'abord, ensuite plus heureuses, qui eurent pour résultat d'éveiller la curiosité et d'apporter sur l'intérieur de l'Australie des notions tout à fait nouvelles. Au milieu même de ces difficultés, l'asile ouvert aux *convicts* libérés grandit et se développa; bientôt de nouvelles villes sortirent du sol; toutes les extrémités du continent furent attaquées à la fois; des flots d'émigrans abordèrent tous les rivages; l'or donna pour auxiliaire à ce mouvement son immense attraction, si bien que l'Australie est devenue un des centres coloniaux les plus importans. Elle a donné la vie à ses voisines, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, et la ville de l'or, Melbourne est une petite Londres; bientôt peut-être elle sera une autre Calcutta. Cela n'empêche pas qu'aux portes des villes bâties à l'européenne, éclairées par le gaz et sillonnées par d'innombrables voitures, l'indigène fasse entendre son cri toujours sauvage, et que des plaines

se déroulent sans fin, tristes et inexplorées, au sein desquelles le voyageur périt quelquefois de soif et de misère.

Ces deux Australies, l'Australie sauvage et l'Australie colonisée, apparaissent donc l'une à côté de l'autre : celle-ci comme un des exemples de ce qu'a pu accomplir le génie actif et entreprenant de la famille anglo-saxonne, toujours prompte à nouer des relations et à porter les produits de son industrie à tous les coins du globe; celle-là comme un des derniers spécimens de la nature primitive, pleine encore de problèmes, et hostile aux intelligentes invasions de la race humaine.

I.

Ce fut le 2 mai 1851, le lendemain du jour où fut ouverte l'exposition universelle de Londres, que la nouvelle officielle et certaine de l'existence de gîtes aurifères en Australie fut rendue publique à Sydney. Les colonies anglaises réparties sur l'Australie étaient en ce moment au nombre de trois : la Nouvelle-Galles du Sud, capitale Sydney, embrassant Port-Philip, ou l'Australie-Heureuse, qui depuis en a été détachée sous le nom de Victoria; l'Australie méridionale, capitale Adélaïde; l'Australie occidentale, ou colonie de la Rivière-des-Cygnes (Swan-River), dont le chef-lieu est Perth. Celle-ci, séparée des deux autres colonies par un intervalle de six ou huit cents lieues, était pour le moment désintéressée dans la découverte; mais on peut imaginer le trouble et la fièvre que l'annonce de l'or jeta dans le public de Sydney et des villes voisines à une époque où l'exploitation, récente encore, des mines de Californie emplissait le monde du bruit de ses fabuleux résultats. L'Australie allait donc avoir aussi ses poignantes émotions, ses fortunes inespérées et subites. Quels seraient les favoris du sort? Chacun se tournait en pensée vers les nouveaux *placers*, et il y avait dans la foule nombre de personnes qui s'accusaient d'imprévoyance et se reprochaient de ne pas avoir pris les devans. Cette nouvelle, qui semblait éclater tout d'un coup, avait été préparée cependant : Leichardt, l'intrépide explorateur des régions centrales, n'avait-il pas annoncé l'existence de l'or, et le Prussien Strzelecki, dans une description qu'il avait laissée de l'Australie, n'avait-il pas écrit qu'on y devait trouver des mines, comme dans l'Oural, comme en Californie, en vertu des mêmes lois physiques? On racontait aussi qu'un vieux berger écossais était venu proposer l'achat d'immenses richesses, et n'avait été accueilli qu'avec dérision, qu'un *convict* avait subi le fouet pour avoir eu en sa possession des lingots qu'il prétendait avoir trouvés.

Quoi qu'il en fût des récriminations et des regrets, l'homme fa-

vorisé, l'heureux auteur de la découverte, celui auquel le gouvernement colonial adjugeait une récompense de 500 livres, était M. Hargraves. Ce *gentleman* avait habité la Californie, puis, de retour en Australie, il avait été frappé de certaines analogies géologiques entre les deux contrées, et c'était à la suite de recherches et d'études intelligentes qu'il avait signalé les gisemens aurifères. En récompensant cette découverte et en nommant une commission chargée de l'étendre, le gouverneur, M. Fitzroy, eut la bonne intention de l'exploiter au profit de l'administration coloniale et de prévenir un désordre pareil à celui dont la Californie était encore le théâtre : il revendiqua par une proclamation l'exploitation des mines comme propriété de la couronne, et menaça de poursuites légales quiconque ferait des fouilles. Vaines précautions! Bathurst, bourgade voisine de la crique de Summer-Hill et de la rivière Macquarie, lieux d'abord signalés à l'exploitation, la ville même de Sydney se jetaient avec un fiévreux empressement sur les mines. Chaque jour, à chaque heure circulait parmi la foule avide le bulletin des prospérités : tel mineur avait trouvé un *nugget* (lingot) de plusieurs livres, tel autre revenait déjà enrichi. Le vertige gagnait tous les esprits : Sydney n'était plus déserté seulement par les manœuvres et les gens de la classe inférieure; une foule de *gentlemen* abandonnaient des professions libérales pour revêtir la blouse, prendre en main la pioche et la bêche. Le gouverneur débordé se bornait à imposer une licence assez élevée, dont par la suite le chiffre était diminué, et qui cependant soulevait les plus vives récriminations, et n'était pas toujours scrupuleusement acquittée.

Bathurst et la province de Sydney ne demeurèrent pas longtemps la seule région favorisée; les colons de Port-Philip, pleins d'envie et d'émulation, se mirent en quête de l'or, et leurs recherches obtinrent un plein succès. Le mont Alexandre et Ballarat ne tardèrent pas à rivaliser avec la Nouvelle-Galles et à la dépasser, bien que dans cette lutte de richesses Sydney produisît un jour une pépite de quarante kilos. En même temps les étrangers, attirés de tous les coins du monde par la grande nouvelle, abordaient en foule à Sydney et à Melbourne; ils trouvaient les rues désertes, les magasins fermés faute d'acheteurs et de marchands. Tout le monde était aux mines, et eux-mêmes s'en allaient grossir les troupes de quarante ou cinquante mille travailleurs qui avaient planté leur tente dans les plaines marécageuses, y menant une vie pénible, hâves, sales, exposés à toutes les intempéries.

Ces temps sont déjà loin de nous, et trop de personnes ont entendu faire le récit de cette fièvre de l'or pour qu'il soit utile d'insister. Les villes australiennes, qui étaient dans une voie de prospérité paisible, subirent un choc violent, et firent en quelques mois, sous le

rapport de la population et du mouvement commercial, sinon de la moralité, des progrès de plusieurs années. Le 1er juillet 1851, Port-Philip fut détaché de la Nouvelle-Galles et forma une colonie séparée sous le nom de Victoria. Dès ce moment, sa capitale, Melbourne, définitivement plus favorisée sous le rapport du voisinage aurifère, commença à prendre le pas sur Sydney. Melbourne cependant n'était alors qu'une grosse bourgade, assez mal située dans un lieu bas et peu favorable au commerce; elle rappelait les villes naissantes de la Californie par le nombre et la diversité des demeures provisoires que s'y était bâties la foule des émigrans, en attendant que les rues à angles droits et les belles maisons dont la ville s'est couverte depuis fussent édifiées. Il en était de même de Geelong, qui, non loin de Melbourne, doit autant au voisinage de l'or qu'à une admirable situation sa rapide prospérité.

Les années 1852 et 1853 furent pour l'état nouveau une période de trouble et de démoralisation. Le désordre n'y était pas aussi absolu que sur les bords du Sacramento, et ce n'était pas la loi du juge Lynch qui suspendait les criminels à la potence; là était la seule différence entre la jeune contrée aurifère et sa sœur aînée de Californie; d'ailleurs même soif de l'or, même débordement de toutes les mauvaises passions. Avec leurs fils de *convicts,* Sydney et Melbourne n'avaient jamais brillé par la moralité; ce fut bien pis quand de partout furent arrivés par milliers, avec les mineurs, les marchands et les industriels, des individus uniquement occupés à exploiter ceux-ci et à se créer par des moyens plus ou moins légaux une part dans leurs bénéfices. Le jeu mettait en ébullition de bas en haut la société tout entière, et c'était un curieux spectacle que celui des gens qui, sans préparation, sans changement dans leurs habitudes, s'étaient subitement enrichis; les uns s'adonnaient avec fureur à l'intempérance, les autres devenaient des types accomplis d'avarice. Les relations d'amitié, de parenté même, étaient suspendues. L'agiotage sur les terrains atteignait un effrayant paroxysme: il y avait des momens où le prix du sol dépassait cinq et six fois celui des quartiers les plus favorisés de Londres; aucune classe de la société n'était exempte de cette fureur de spéculation, et l'étranger qui croyait ne visiter Melbourne qu'en observateur (à vrai dire, cette classe de voyageurs n'était pas nombreuse) était bien vite entraîné par le tourbillon, lorsqu'il avait mis le pied sur cette terre de fièvre et de folie.

Peu à peu néanmoins, quelques bons élémens se dégagèrent de cette fermentation : le gouvernement colonial déploya de la vigueur, et le calme se rétablit, du moins à la surface. La crise financière qui suivit la première fureur de spéculation eut pour effet de délivrer la place d'une foule d'aventuriers qui, sans caractère sérieux

et sans capitaux, faisaient subir aux fonds une oscillation continuelle. Melbourne grandissait d'ailleurs, et la prospérité matérielle de la colonie prenait un vaste développement. Dès la fin de 1853, les rues s'étaient alignées, des maisons en pierre à plusieurs étages avaient été bâties; les quartiers excentriques n'étaient plus des fondrières, et nombre d'établissemens et de constructions d'utilité publique étaient commencés ou projetés. Un jardin botanique réunissait des échantillons de la flore curieuse et variée de l'Australie; un terrain avait été assigné au nord de Melbourne à la construction d'une université. En juin 1854, le nombre des écoles était de cent soixante-sept, recevant douze mille enfans de toutes les communions. Cette extension du système d'instruction publique au milieu de l'agitation et des préoccupations de toute sorte est un des caractères remarquables des colonies australiennes. Une bibliothèque publique fut ouverte; au mois d'octobre 1854, le Victoria eut une exposition préparatoire de la grande exposition de Paris. Ces pépites nues et enchâssées dans le quartz, ces grains d'or, ces armes, ces ustensiles indigènes, ces spécimens de l'industrie australienne que nous avons contemplés dans notre Palais de l'Industrie en 1855, Melbourne les avait réunis d'avance et disposés dans un édifice construit à cet effet, pour juger s'ils étaient dignes de ce grand concours. En trois ans, la population avait plus que triplé, le chiffre des importations s'était élevé de 800,000 livres à 18 millions, et la prospérité n'avait cessé de s'accroître même à travers les embarras financiers et la grande crise qui signalèrent la fin de l'année 1854.

Le mode de gouvernement qui fut introduit l'année suivante dans la colonie contribua encore à lui donner une physionomie particulière et y exerça une grande part d'influence. A la suite de sa séparation d'avec la Nouvelle-Galles, le Victoria, mécontent de sa situation subordonnée, ne cessa de réclamer une administration personnelle et la libre direction de ses propres affaires. Le parlement anglais fit droit à sa demande par un bill du 10 mai 1855, en vertu duquel la colonie obtint une chambre haute et une chambre basse. Les conditions d'admissibilité dans la première sont trente ans d'âge, la nationalité anglaise et la possession depuis un an au moins dans le Victoria de biens-fonds d'un capital de 5,000 livres ou d'un revenu de 500. Les électeurs doivent posséder un fonds de 1,000 livres ou un revenu de 100. Les membres du conseil ou chambre haute sont au nombre de trente. Les soixante membres de l'assemblée législative doivent être choisis parmi les sujets anglais résidant depuis deux ans ou les étrangers nationalisés depuis cinq ans. Les autres conditions sont vingt ans d'âge et la possession de 2,000 livres en biens-fonds. Un membre du conseil pour chaque province se retire tous les deux ans, et la durée de l'assemblée

législative est de cinq années. La colonie était divisée par le même bill en six provinces et en trente-sept districts électoraux. Ainsi l'une et l'autre chambre était placée sous l'empire du principe électif; les inégalités traditionnelles de la vieille Angleterre n'avaient pas trouvé place sur le sol neuf et démocratique de l'Australie. Néanmoins la cote de l'éligible à la chambre haute et de son électeur semblait encore bien élevée. Sydney, dont la chambre haute est nommée par le gouverneur et par le conseil exécutif, n'a pas à subir ces conditions d'âge et de fortune.

Aujourd'hui la nouvelle législation proclamée en novembre 1855 est en pleine vigueur, mais elle ne fonctionne point avec un assentiment unanime : plus d'une réclamation s'est déja fait entendre, plus d'un amendement démocratique a été proposé. La jeune colonie se contentera-t-elle longtemps de cet état de choses? Un mot redoutable circule déjà, celui de fédération, qui sonne à plus d'une oreille comme synonyme d'indépendance. Dans sa robuste croissance, le principal centre colonial de la grande île semble aspirer à une vie toute personnelle. Le 23 avril 1858, un comité de l'assemblée législative du Victoria a envoyé au secrétaire du *colonial-office*, M. Labouchère, une députation chargée de lui demander la présentation d'un bill qui autoriserait les colonies australiennes à former une assemblée fédérale. Il est à remarquer toutefois que les signataires de cette demande appartiennent en grande majorité aux colonies du Victoria et de la Tasmanie. C'est que le Victoria, avec sa position centrale et la préférence que lui donne l'émigration, a tout à gagner à un tel changement. Cette colonie peut devenir le cœur et la tête de l'Australie, et la Tasmanie, par son voisinage et ses relations, se trouve engagée dans une certaine communauté d'intérêts avec elle; mais Sydney, mais Adélaïde, les capitales de la Nouvelle-Galles et de l'Australie méridionale, se résoudront-elles à devenir les subordonnées de Melbourne et des provinces du Victoria? Cette rivalité est ce qui doit retarder la solution d'une question menaçante dans l'avenir pour l'Angleterre.

Dès leur installation, les chambres du Victoria ont eu à s'occuper de faits importans : droits d'importation, chemins de fer, taxe des mineurs, immigration, aliénation des terrains. Une affaire qui a vivement agité les esprits, et qui peint bien les singularités de cette société, est celle qu'on appelle *the prayer question ;* il s'agissait de fixer la formule de la prière par laquelle s'ouvrent les séances du corps législatif, de façon à ne pas blesser les susceptibilités des Irlandais et des Juifs, car les Juifs ont été admis dans le parlement colonial. La presse ne contribua pas peu à stimuler l'animation des débats; à peine détaché de la Nouvelle-Galles, le Victoria eut ses journaux et ses recueils particuliers. Le nombre s'en est multiplié à Mel-

bourne, à Geelong, à Castlemaine, à Sandhurst, dans toutes les localités importantes de l'état. Les principaux sont l'*Argus*, le *Herald*, le *Democrat*. Le premier est honoré du titre de *Times* colonial, et il justifie ce rapprochement par son originalité comme par l'ardeur de sa polémique. Il faut voir quelle animation, quelle vivacité déploient toutes ces feuilles publiques. Les passions de ces cités nouvelles que tourmente le levain de la jeunesse y trouvent toutes à la fois leur écho; les manifestations, réclamations, interpellations s'y croisent et s'y heurtent, et les autorités locales n'y sont pas ménagées lorsqu'il s'agit de quelque intérêt pressant, par exemple de la fameuse question chinoise ou de la menace pour la colonie de subir, sous forme de contrôle, la *tyrannie*, la *dictature* de l'officier préposé par *sa gracieuse majesté* à la direction des colonies australiennes. L'article s'annonce alors par quelque interpellation ironique ou provocante : « à nous, Denison! *Ho! Denison, to the rescue!* » et prend la plus vive allure. Certes sir William Denison a fort affaire s'il entreprend d'écouter toutes les voix et de concilier tous les vœux.

Comme les journaux, les théâtres, les lieux publics, les édifices tels qu'églises, hôpitaux, asiles, prisons, se sont multipliés. Nombre d'omnibus, de cabs, de voitures de toute espèce sillonnent les rues; les magasins sont éclairés au gaz; quelques hôtels peuvent rivaliser avec ceux de Paris et de Vienne. Un chemin de fer relie Melbourne avec la baie de Hobson et avec Geelong; plusieurs autres sont en voie d'exécution. Le télégraphe électrique communique avec cette même ville, avec les mines, et même avec Adélaïde. L'eau du Jarra-Jarra, rivière sur laquelle Melbourne est bâtie, est infectée par les immondices qu'y déverse la population qui se presse sur ses bords; des travaux ont été entrepris pour amener de quinze et vingt milles les eaux pures et fraîches de la rivière Plenty. Des parcs et des *squares* sont ouverts à la foule (1). On peut aisément imaginer la variété et le mouvement qui animent les rues et le port. Toutes les nationalités et tous les costumes y sont représentés. La colonie ne le cède pas à sa métropole pour la fréquence des *meetings* et des dîners politiques, dont le champagne est un indispensable élément. Les réunions particulières sont moins nombreuses, parce que le chiffre des ménages et des familles pouvant tenir maison est limité par le petit nombre des femmes. Par suite aussi de cette rareté, toute jeune fille devient vite un centre d'attraction : une femme, des enfans, un joli cottage, voilà le rêve de plus d'un enrichi. L'Australie est donc pour les jeunes filles une terre promise; à vrai dire, elle est aussi parfois une terre de déceptions. Combien se sont

(1) Un chiffre donnera une idée de la quantité et de l'activité des travaux et des constructions : de septembre 1856 en août 1857, la corporation de Melbourne a consacré 78,460 livres aux travaux publics.

mariés qui avaient laissé femme et enfans dans la métropole! combien ont abandonné leur jeune épouse peu après le mariage! On citait une pauvre femme délaissée le lendemain de ses noces; son mari était monté, sans la prévenir, sur un bâtiment en partance, et on ne l'avait pas revu. L'excuse de ces aventuriers, c'est que, parmi les demoiselles à marier, se glisse plus d'une aventurière. L'introduction des femmes dans la colonie est favorisée autant que possible, et ce ne sont pas les jeunes *ladies* les plus distinguées par leur éducation et par leur caractère qui viennent en Australie tenter la fortune. On conçoit que, dans de telles conditions et avec l'énorme quantité de boissons spiritueuses qui est consommée à Melbourne et dans les environs, la moralité laisse à désirer.

Melbourne, qui a eu la bonne fortune de devenir la capitale du Victoria parce qu'elle en était à peu près l'unique ville au moment de la séparation, est loin d'être aussi avantageusement située que plusieurs cités nées depuis ce temps. Geelong, à l'extrémité occidentale de la baie de Port-Philip, a des avantages que toute l'industrie humaine ne saurait donner à la capitale : tandis que celle-ci est bâtie dans un fond, sur une rivière étroite et sinueuse, accessible seulement aux bâtimens du plus faible tonnage, Geelong s'étend en amphithéâtre sur une colline peu élevée, au bord d'une large et profonde baie, où pourraient être établis des docks qui ne le céderaient pour les avantages de la position à aucun de ceux qu'offrent les trois royaumes. Cette ville est destinée, de l'avis commun, à devenir le Liverpool de l'Australie. Cependant elle n'est pas la seule qui, née d'hier sur ce sol fécondé par l'or, ait déjà su atteindre à de vastes proportions. Dans le Victoria, il y a des villes que jamais géographe n'a mentionnées, dont les noms frappent pour la première fois nos oreilles, et qui sont plus riches et plus populeuses que des chefs-lieux de comté ou de département. Avec Melbourne, qui compte quatre-vingt-dix mille habitans, et Geelong vingt mille, ce sont Portland, Williamstown, Port-Albert, villes maritimes; Castlemaine, Sandhurst, Ballarat, Beechworth, centres des principaux districts aurifères. La population entière du Victoria s'élève, d'après le recensement de 1858, à quatre cent quatre-vingt mille habitans; la population coloniale de toute l'Australie en compte de huit cent soixante à neuf cent mille, ainsi répartis : la Nouvelle-Galles, deux cent soixante-six mille; l'Australie du sud, cent douze mille, et l'Australie de l'ouest, quinze mille seulement.

Ces autres colonies, bien que fort actives, n'ont ni la turbulence, ni la richesse de leur jeune sœur. Sydney est, par rapport à Melbourne, une ville calme et décente; elle répudie les excès de sa voisine et la traite avec mépris; peut-être n'est-elle pas sans lui

jeter un regard d'envie. Cependant, pour être juste, il faut reconnaître qu'elle est dans une meilleure situation maritime. Que le bruit de l'or s'apaise, et Port-Jackson pourra de nouveau attirer plus de navires que la baie Hobson. Le port Jackson, sur le bord duquel s'étale la ville de Sydney, est en effet un des havres les plus sûrs et les plus beaux du monde. La ville est en général bien bâtie; les rues principales, George-Street, Paramatta-Street, etc., pavées avec de larges quartiers de roc, sont sillonnées par des voitures publiques, par des équipages splendides, et abondent en somptueux magasins. On n'y voit pas la même diversité de visages et de costumes que dans Melbourne; tout y rappelle l'Angleterre, et Sydney aurait une physionomie entièrement britannique, n'étaient les *squares* et les jardins ornés de palmiers, de bananiers, de minces bambous, et déployant toute la luxuriante verdure des tropiques. Des hauteurs de Hyde-Park, promenade principale de Sydney, l'œil embrasse une vue singulière : au premier plan, une ville anglaise avec tous ses édifices, églises, muséum, université; plus loin, cette montagne couronnée de constructions de tout genre à laquelle est resté le nom bizarre de Wooloomooloo; plus loin encore, des fermes, des troupeaux, une riche verdure; puis, à l'extrême horizon, les lignes onduleuses et indécises des montagnes qui servent de barrière entre la civilisation et la barbarie. Toute la côte qui s'étend entre Port-Jackson et Botany-Bay, nom que cette région mérita, au temps de la découverte de Cook, par ses variétés nouvelles de plantes et ses richesses végétales, est couverte de maisons de campagne qui, durant les mois les plus chauds de l'année, c'est-à-dire en décembre et janvier, servent de retraite aux riches négocians de Sydney. La différence de latitude avec Melbourne s'y fait déjà fortement sentir; aussi son jardin botanique est bien plus riche, et dans le musée zoologique de Botany-Bay, à côté des kangurous, des écureuils-volans, des casoars, des cygnes noirs et des autres animaux bizarres que produit ce continent, vivent et prospèrent le tigre et l'éléphant importés du Bengale.

C'est en 1840 que Sydney a cessé de recevoir des *convicts;* les pénitentiaires ont été transportés dans la Tasmanie, et, à l'autre extrémité du continent, dans la colonie de Perth. Le système de déportation, qui a été le point de départ de la colonisation australienne, doit-il continuer d'être mis en vigueur, et faut-il l'appliquer à ces régions de l'Australie septentrionale qui viennent, comme nous le verrons bientôt, d'être le théâtre de grandes découvertes géographiques? C'est là une des questions les plus controversées en Australie et dans la métropole. Personne ne met en doute cependant qu'on doive faire du point situé à l'ouest du golfe de Carpentarie et de Port-Essington, au fond de la baie de Cambridge, sur la rivière

Victoria, récemment découverte, un nouveau foyer colonial. Ce point jouit d'une position géographique admirable : il commande le détroit de Torrès; il est plus rapproché que tout autre de l'Inde et de la Chine, et se trouve en contact immédiat avec le grand archipel malaisien. Le sucre, le coton, toutes les productions de l'Inde et des Antilles y pourront croître en abondance. Cela est vrai; malheureusement la rivière Victoria est à 12 degrés de l'équateur, et à cette latitude le travail est interdit aux blancs. Il a été question d'amener en ce lieu des *coolies* noirs, mais c'est à peine si l'on peut s'en procurer pour les anciennes colonies. On a parlé encore d'y diriger l'immigration chinoise : il n'y a déjà que trop de Chinois dans l'île, répondent Melbourne, Sydney et toute l'Australie. On a proposé aussi d'y transporter en masse les cipayes rebelles; il faudrait d'abord s'en être rendu complétement maître. Un journal a été jusqu'à indiquer un expédient plus étrange, l'union de Chinois et d'Hindous avec des femmes blanches, mais il n'est pas sûr que les enfans qui en proviendraient pussent vivre sous ce climat; le procédé, qui n'est pas facile à mettre en pratique, ne donnerait d'ailleurs que de très lointains résultats. En général, on est d'avis en Angleterre de faire des essais de colonisation blanche au moyen des *convicts*, et de tenter si un travail modéré et un régime spécial ne pourraient pas balancer les inconvéniens du climat. L'Australie se récrie vivement, Sydney surtout, qui depuis quelque temps affecte volontiers des allures un peu puritaines. On s'y demande si l'Australie est une terre de rebut, si le voisinage de ses grandes villes doit être souillé par la présence des criminels qui sont à charge à l'Angleterre. Cependant, comme entre l'embouchure de la rivière Victoria et Sydney il y a en ligne droite sept cent cinquante lieues que des explorateurs munis de bœufs, de chevaux et de provisions, n'ont pas encore pu franchir, des déserts où l'on meurt de soif et de faim, et qu'en ce lieu les *convicts*, de même qu'à Perth, seront séparés de Sydney autant que s'ils étaient sur un autre continent; comme d'ailleurs il importe beaucoup à l'Angleterre de s'établir sur un point des rivages septentrionaux de l'Australie, nous apprendrons probablement quelque jour que le golfe de Cambridge a reçu un établissement de transportation.

A côté de la bruyante Melbourne et de l'aristocratique Sydney, c'est une ville bien pâle et bien calme qu'Adélaïde, capitale de l'Australie méridionale; elle n'a pas de mines d'or, jusqu'ici du moins. La découverte des gisemens du Victoria lui fit subir un contre-coup dont elle faillit être ruinée : quinze mille de ses habitans la désertèrent à la fois, et le commerce y fut entièrement suspendu. Son gouverneur prit alors de sages mesures : au moyen de puits et de ponts, il ouvrit une route vers le mont Alexandre, le principal des nou-

veaux *placers*, et établit une escorte pour la protection des valeurs. L'Australie méridionale eut aussi ses mineurs, et comme la plupart de ces hommes avaient pris l'habitude du métier dans les mines de cuivre, qui sont une des richesses du pays, ils n'ont pas été les plus malheureux. A la fin de 1852, ils possédaient 1 million de livres sterling en lingots d'or. Beaucoup d'entre eux ont converti leur gain en fermes et en troupeaux, et peu à peu la fortune du Victoria a pu contribuer ainsi à la prospérité de la colonie voisine. Adélaïde est d'ailleurs très favorisée sous le rapport des richesses agricoles; elle a d'immenses terrains en culture et des troupeaux considérables. Ces avantages constituent pour toute l'Australie une richesse véritable, qui doit survivre à la fièvre de l'or : peut-être n'apprendra-t-on pas sans intérêt que le chiffre des troupeaux, bêtes à cornes, bêtes à laine, chevaux, porcs, chèvres, se monte, pour les quatre colonies, à 19 millions de têtes. Adélaïde possède en outre l'embouchure et le cours inférieur du Murray, le seul grand fleuve que l'on connaisse encore à l'Australie. La ville est bien située, elle a un bon port au débouché d'une petite rivière qui la coupe en deux : la ville haute, anglaise et aristocratique, et la ville basse, où est concentré le mouvement des affaires.

Quant à la colonie de l'Australie occidentale, elle est médiocrement peuplée, bien qu'elle possède de vastes terres arables et de magnifiques pâturages, que son sol puisse produire du vin, des olives, et qu'on y ait découvert des mines de cuivre et de plomb. Le seul établissement de *convicts* que l'Australie possède encore s'y trouve relégué, et c'est ce qui lui nuit. Freemantle et Perth, principales villes de cette colonie, ont bien la triste et monotone physionomie que devait avoir Sydney il y a cinquante ans : à leurs portes, la solitude commence, et elles nous serviraient de transition facile pour passer à l'Australie sauvage, si nous n'avions d'abord à nous occuper des mines.

II.

Vers la Noël de l'année 1852, un de ces Anglais que la curiosité et l'espérance entraînèrent en foule vers l'Australie, et qui en ont rapporté, à défaut de beaucoup d'or, de précieux renseignemens, M. W. Howitt, parti de Melbourne, atteignait les *Ovens diggins*, dans le district aurifère de Beechworth, à l'extrémité nord-est de la colonie. Le trajet, qui est de cent quatre-vingt milles environ, avait été long et pénible. Au débouché de la chaîne de hauteurs qui dessine le bassin de la rivière Oven et de ces menus affluens temporaires qui portent le nom de *creeks*, un spectacle des plus étranges frappa les yeux du voyageur : à droite, le long d'un petit cours d'eau qui

descend de la montagne et qu'on appelle le *Spring-creek*, s'étalait une belle et verte pelouse où rien ne décelait qu'il dût y avoir de l'or plus qu'en aucun des endroits où l'on passe chaque jour; à gauche se déroulaient à perte de vue, et pressées les unes contre les autres, des milliers de huttes et de tentes au milieu desquelles des perches, surmontées d'un mouchoir, signalaient çà et là des boutiques et des tavernes. Le sol était poudreux et battu, des arbres coupés gisaient à terre avec leur feuillage, des trous ronds et carrés s'ouvraient à distances inégales, les uns secs, les autres à moitié pleins d'une eau noirâtre et croupissante; des membres d'animaux dépecés, des immondices et des entrailles exhalaient sous un soleil d'été une odeur infecte; puis, courbé sur la petite rivière, dans l'eau et à moitié nu, tout un peuple lavait, pétrissait la terre, agitait les berceaux et autres engins des mineurs.

En ce temps-là, on racontait encore en Angleterre, entre autres folles exagérations, qu'un homme sorti le matin de Melbourne avec un sac vide pouvait, en marchant deux jours, aller aux mines et en revenir avec son sac plein d'or. Il semblait qu'il n'y eût qu'à se baisser pour ramasser *nuggets*, grains et poudre d'or. La réalité différait beaucoup de ce rêve fait à distance. Il y avait trois modes de procéder : fouiller le fond des rivières, en agiter le gravier et la vase soit dans une sébile, comme nos ravageurs, soit dans une machine fabriquée à cet effet; creuser la terre sèche et en transporter des monceaux aux rivières, ou amener l'eau dans des trous; briser le quartz et réduire en poudre des masses de rocher. On appelle ces divers procédés *washing*, *dry-digging* et *quartz-crushing*. Tout cela se pratiquait à ciel ouvert, à la chaleur du jour, à la fraîcheur des nuits, sous des pluies subites et torrentielles. Heureux celui qui, après sa rude journée, pouvait prendre un repas suffisant et envelopper, sous une tente humide, ses membres dans une toile goudronnée! Durant la nuit, la crainte des voleurs, les coups de feu continuels, les hurlemens des hommes ivres interrompaient le sommeil. La fièvre, la dyssenterie, les douleurs produites par le travail dans l'eau, retenaient nombre de malheureux sous leur tente, et sur le flanc de la montagne il y avait un cimetière où l'on pouvait compter par milliers déjà les espérances déçues. Beaucoup, après avoir passé par toutes les alternatives de la joie et du désespoir, brisés par les émotions et la fatigue, se sentaient incapables de mener cette vie plus longtemps, et ils s'en allaient par troupes, sales, la barbe longue, en guenilles; pour faire le chemin, ils avaient vendu leur équipe, et s'en retournaient plus pauvres qu'ils n'étaient venus. Les heureux ne réussissaient pas du premier coup; bien peu parmi les plus favorisés se retiraient sans laisser une part de leur vigueur et de leur santé en paiement de l'or qu'ils emportaient : la

terre bouleversée, les trous creusés et délaissés attestaient le nombre des recherches infructueuses. Mal récompensés de leur peine, ceux qui ne se décourageaient pas devaient transporter plus loin leur tente, et c'est ainsi que le rayon du terrain exploré s'allongeait toujours. En quittant le centre d'exploitation, le groupe de travailleurs jouissait d'un air plus pur, mais il trouvait moins de ressources pour les nécessités quotidiennes de la vie, car l'Australie est pauvre en fruits et en productions naturelles. Les fourmis, les mouches, les serpens, des scorpions, des vers aux mille formes bizarrres, toute cette hideuse population du continent le plus riche en insectes livrait au mineur vagabond une guerre de tous les instans. Celui-ci, son bagage sur le dos, la pioche et les outils dans une main, devait de l'autre tenir le *revolver*, car les voleurs et les assassins, conviés par le désordre, étaient venus de tous les bouts du monde à ces saturnales de l'or.

Dans les grands campemens de mineurs, ce n'étaient que disputes et rixes sanglantes entre des hommes de toutes les nationalités et de toutes les langues. Quelquefois ils se battaient faute de pouvoir s'entendre; ce n'étaient que jalousies, usurpations, substitution de la force au droit. En outre, dans les premiers temps, une haine, qui s'est en partie apaisée depuis, divisait la population des mines en deux camps bien distincts, — les mineurs et les marchands. Les premiers, qui avaient de beaucoup le plus de peine, étaient souvent loin d'être les mieux récompensés. Le meilleur de leurs profits s'en allait, emporté par les nécessités de chaque jour; les moindres denrées avaient acquis un prix énorme, qui s'augmentait continuellement avec le nombre des nouveaux arrivans. Les mineurs criaient donc à l'exploitation, et ne voulaient pas admettre que des hommes qui n'enduraient pas les mêmes fatigues qu'eux fissent de plus sûrs profits. Toutefois, en ce temps même, il y eut aux mines des bonnes fortunes remarquables. Sous ce rapport, 1852 fut une année notable; la quantité d'or arrachée à la terre fut plus considérable cette année, où le chiffre des travailleurs n'était pas encore arrivé aux folles proportions qu'il a atteintes depuis, que dans aucune des années suivantes. En 1853 et 1854, la somme de l'or extrait diminua de beaucoup, bien que le nombre des mineurs fût doublé et triplé; aussi est-ce durant cette période que le désordre parvint à son comble.

Le droit exigé des mineurs par le gouvernement colonial à titre de *licence* fut surtout pendant longtemps une continuelle occasion de griefs et de troubles. Les fameuses mines de Ballarat, situées à soixante-dix-huit milles seulement de Melbourne et à soixante de Geelong, avaient attiré par leur proximité et leur richesse un nombre considérable de mineurs. A plusieurs reprises, elles furent le théâtre

de luttes sanglantes. En décembre 1854, les mineurs se réunirent, brûlèrent les licences, se mirent en insurrection ouverte, et proclamèrent la suppression de cet impôt. Le gouverneur marcha contre eux à la tête d'un corps d'armée; il y eut à Bakery-Hill un engagement, dans lequel un grand nombre d'hommes périrent de part et d'autre, et Ballarat porta longtemps des traces de dévastation et de fureur.

Jamais en Australie les mines n'ont été abandonnées à elles-mêmes; dès l'origine, le gouvernement colonial y délégua des agens en permanence dont les tentes, reconnaissables à leur toile bleue et aux factionnaires chargés de les garder, s'alignaient au milieu du campement général. Ces tentes sont aujourd'hui remplacées par de jolis cottages divisés en autant de compartimens et de pièces que l'exigent les besoins du service, et où l'on trouve tout ce qui est nécessaire à une vie comfortable. Les agens sont chargés d'inscrire les nouveau-venus, de percevoir les droits, de garder l'or en dépôt, et de régler les contestations. Peu à peu, grâce à ces officiers et plus encore à l'intérêt général, qui réclamait la paix, la situation des mineurs et l'état des mines se sont sensiblement améliorés. Un droit sur l'or a remplacé cette odieuse licence que tous, heureux et malheureux, devaient payer. Les grandes machines et les entreprises par compagnies se sont en partie substituées aux forces et aux ressources individuelles, non sans opposition toutefois, car les travailleurs de tous pays se sont longtemps révoltés et mis en lutte contre les capitalistes et les entrepreneurs qui prétendaient se servir de leurs bras pour s'enrichir à distance. A la longue il a fallu céder. Aujourd'hui le territoire aurifère est vendu ou affermé à des compagnies ou à des particuliers, et l'homme qui arrive aux mines avec ses bras pour seul capital n'a d'autre ressource que de les louer, à moins que, servi par le hasard, il ne trouve à exercer le *jumping*. C'est un droit ou plutôt une convention admise par les mineurs et consistant en ce que toute terre du centre d'exploitation à laquelle on n'a pas travaillé durant vingt-quatre heures, les grandes fêtes exceptées, tombe dans le domaine public, et peut être saisie par quiconque se présente. Nombre d'hommes aux aguets se tiennent toujours prêts à sauter, comme dit le mot anglais, sur le champ d'autrui; aussi le *jumping*, que les autorités n'ont pu faire disparaître, continue-t-il d'être un prétexte de violences et de fréquens désordres.

Aux mines mêmes, des demeures comfortables et parfois élégantes ont été bâties; des champs ont été mis en culture, et parmi les huttes et les tentes on voit se dresser des hôtels, des fermes et des villas. Tout cela, comme une fourmilière, est animé par une incessante activité. Les hommes manœuvrent les machines, agitent l'eau, frappent le rocher. Les femmes, qui aujourd'hui sont en grand nom-

bre, lavent, font la cuisine, élèvent des animaux de basse-cour. Il y en a qui travaillent aux mines, et parmi celles-là quelques-unes se distinguent par un costume commode, et qui n'est pas dénué d'élégance; il consiste en un chapeau où flotte un large ruban, et en un justaucorps assez semblable à celui que portent les amazones. Il ne faudrait pas croire en effet que les femmes qui se sont condamnées à cette rude existence aient banni toute coquetterie. Le dimanche, jour de repos général, on en voit revêtues de costumes qui, dit un des visiteurs de Bendigo, ne seraient pas déplacés dans les promenades de Londres; les mantelets, les chapeaux, les ombrelles, ne font pas défaut. Ainsi parées, elles vont et viennent dans les longues rues que forme l'alignement des tentes, ou s'assoient à la porte de leurs demeures avec leurs enfans, car il y a là nombre de familles au grand complet. Les hommes, le dimanche, réparent leur cabane ou leur tente, s'exercent à divers jeux, fument; d'autres vont aux offices religieux. Tout le long du chemin, sur les arbres à gomme, sont placardées des affiches indiquant que tel jour, à telle heure, les ministres de telle ou telle communion prêcheront un sermon ou célébreront un office. En effet, dans cette foule d'hommes de tous les pays, la plupart des cultes sont représentés. Des églises en toile, en bois, rarement en pierre, spécimens d'architecture simple et primitive, se dressent parmi les huttes et les tentes; des ministres des mille sectes protestantes sont installés le moins mal possible avec leur famille; ils se livrent à toute sorte de petits travaux en dehors de leurs fonctions sacerdotales, et de temps en temps prêchent un sermon dont le texte est presque toujours le mépris des richesses, les mauvais effets de la cupidité, et les désastreux résultats d'une poursuite trop ardente des biens de ce monde.

Avec leurs églises, les mines ont aussi leurs théâtres. En 1855, à celui du district de Creswick, vaste hangar recouvert de toile, le prix des premières places était de 5 shillings, et celui des secondes de moitié. Un commissaire des mines, qui assistait alors à une représentation, affirmait que, vu le lieu et les circonstances, il n'y avait pas trop à se plaindre de l'exécution. Quant aux débits de liqueurs, ils avaient été prohibés tout d'abord dans les districts aurifères, si bien que les mines étaient à peu près le seul endroit du Victoria où régnât la tempérance; mais les débits clandestins s'étaient établis en si grand nombre, malgré la pénalité rigoureuse qui les condamnait aux flammes, qu'il a bien fallu en venir à tolérer l'introduction des spiritueux. Financièrement, la colonie n'y a pas perdu : les droits prélevés sur les vins et liqueurs dans tout le Victoria s'élèvent au chiffre énorme d'un demi-million de livres.

Toutes les mines ont leurs papiers périodiques qui les tiennent au courant des découvertes et des progrès de l'exploitation. La feuille

publiée à Ballarat est reçue le jour même à Geelong et à Melbourne; c'est une compagnie particulière établie par des Américains qui se charge du transport. Tous les jours partent de Melbourne pour les principaux *placers* diverses espèces de voitures et de chariots; le prix de la place d'un passager avec son bagage est de 26 shillings pour Ballarat, et de 79 pour Ovens; ces deux points marquent les limites extrêmes de l'exploitation.

Tel est l'état actuel des mines. Si maintenant on est curieux de connaître la somme d'or déversée par l'Australie dans la circulation, la voici d'après les chiffres du compte-rendu officiel des colonies : en 1857, la Nouvelle-Galles a exporté de l'or pour une valeur de 223,212 livres sterling, et le Victoria pour 11,028,188 livres. Le Victoria seul, de 1851 au 15 juin 1858, a produit pour 63,107,478 livres, ce qui donne 1,577,686,950 francs d'or en sept ans. Le plus fort *nugget* ou lingot a été fourni par Ballarat; il valait 9,000 livres ou 225,000 francs.

Après les sujets des trois royaumes, au milieu desquels les Irlandais et les Écossais tiennent une large place, la population qui de beaucoup est la plus considérable aux mines et dans la colonie est celle des Chinois. Nous avons déjà examiné cette question spéciale de l'immigration chinoise (1), et nous nous bornerons à signaler un fait qui à Melbourne excitait l'intérêt par sa singularité : c'est le mariage d'un Chinois avec une Irlandaise. L'Asiatique et la jeune Européenne avaient un joli enfant, et paraissaient vivre en fort bonne intelligence. Après les Chinois viennent les Allemands. L'immigration allemande, favorisée par l'administration coloniale, qui cherchait à introduire en Australie des hommes sachant travailler la vigne, a précédé la découverte de l'or. De 1849 à 1850, un millier d'Allemands entra dans l'Australie. Aujourd'hui on évalue leur nombre à environ six mille. Ils publient à Melbourne un journal hebdomadaire. Ils ne sont pas seulement mineurs, mais jardiniers, fermiers, laboureurs. Quelques-uns d'entre eux ont des connaissances assez remarquables comme ingénieurs et naturalistes. La plupart ont conservé, au milieu de la démoralisation générale, leurs habitudes d'ordre et leurs qualités de famille; costume et maisons, tout ce qui leur appartient a retenu le cachet de leur pays; dans les champs, on reconnaît leurs femmes à leur air de santé et à leur coiffure nationale. Comme ils sont venus moins pour faire fortune que pour vivre, ils travaillent avec patience et régularité. Ce sont les honnêtes gens de la colonie. Le dimanche, on les voit aller aux offices, et leur grand plaisir est de se réunir pour chanter en chœur des airs de leur pays.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1858.

A côté d'eux se trouvent en assez grand nombre des Italiens, surtout des Piémontais. La plupart s'emploient aux mines du mont Alexandre, près de Castlemaine. Les Américains sont venus aussi apporter leur part d'activité et d'industrie. Ils occupent tout un quartier de Melbourne, au milieu duquel flotte, sur l'hôtel de leur consul, le drapeau aux bandes étoilées. Initiative, concurrence, entreprises hardies, tout ce qui fait reculer les autres est la part qu'ils s'adjugent. Ils se réunissent annuellement à l'occasion de leur fête nationale du 4 juillet, et passent trois jours en réjouissances. Le gouvernement ne voit pas rappeler ce souvenir d'indépendance avec plaisir; frère Jonathan répète bien souvent d'ailleurs à son jeune parent d'Australie que les peuples nouveaux ont plus de séve et de valeur que les vieilles nations.

Quant aux Français, ils sont assez nombreux. Le commerce du vin de Bordeaux et de l'eau-de-vie est en grande partie dans leurs mains. Aux mines, ils sont actifs et turbulens, changent volontiers d'habitudes, retiennent peu de chose de leur nationalité, et ne font pas corps autant que les autres peuples. Un touriste anglais racontait, il y a deux ans, qu'il rencontra un jour, gardant philosophiquement des moutons, un jeune homme dont la physionomie distinguée contrastait avec de grossiers vêtemens. La conversation engagée, l'Anglais est surpris de trouver à son interlocuteur une variété de connaissances peu communes; il s'informe des circonstances qui l'ont conduit au bord de *Bet-Creek* et de *pike-Range,* et apprend que ce jeune homme, Français de naissance, a été pris un jour d'une soif irrésistible de mouvement et de curiosité en lisant des descriptions de l'Australie dans les journaux anglais. Il est parti. Débarqué à Melbourne, il a vu son petit capital rapidement absorbé par de timides essais de commerce. Il a couru aux mines; mais, mal exercé, mal outillé, presque toujours exploité dans cette foule où il n'a pas d'amis, le Français échoue là où peut-être eût réussi un jeune Chinois. Il est revenu à la ville; malheureusement il n'est ni maçon, ni jardinier, ni charpentier, ni cordonnier, ni tailleur, et ne sait que faire. Si le public s'y prêtait, il pourrait essayer de lui faire goûter dans des lectures la poésie des *Géorgiques,* le charme d'Horace, ou se livrer à des études de littérature comparée; mais au Victoria on a peu le goût des lettres. Alors il ne lui restait qu'à choisir entre les professions de domestique, de portefaix, et de gardeur de troupeaux. Il a préféré la dernière. Ce n'est d'ailleurs pas un mauvais métier : son maître lui donne 40 livres, et le défraie de tout, et on lui a expliqué qu'avec de l'économie il aura dans trois ans le moyen d'acquérir un troupeau et de l'exploiter à son compte. Si un parent auquel il s'est adressé dans l'espoir d'obtenir les fonds nécessaires pour rentrer en France ne lui répond pas, qui sait si un

jour il ne sera pas un des *squatters* les plus hardis et des *settlers* les plus riches de l'Australie?

Les *settlers* et les *squatters* sont deux classes d'hommes qui, suivant des modes d'existence divers, et au milieu de rivalités qui ne sont pas éteintes, ont beaucoup aidé l'une et l'autre au développement colonial. Les premiers sont des colons réguliers légalement établis sur des terrains qu'ils mettent en culture; les autres sont des sortes de pasteurs menant avec eux de grands troupeaux, et marchant à la découverte des terres arables et des pâturages. Ils occupent ainsi de leur seule autorité, et sans titre légal, des terrains non encore colonisés. Le nom qui leur est appliqué comportait dans l'origine l'acception d'aventuriers et de vagabonds. Les conditions de leur existence ont été autant que possible régularisées : tout le Victoria est divisé en un millier de stations où se dressent les fermes et les habitations des *squatters*, et qui sont comme le centre de leurs pérégrinations. Ils paient à la colonie 10 livres par an pour le parcours nécessaire à quatre mille brebis, et obtiennent ainsi à titre de bail des territoires pour un temps qui varie d'une à quatorze années. Ils n'ont pas le droit de vendre les produits tels que bois et récoltes. Les *settlers* ne voient pas sans jalousie l'extension considérable que prend souvent la fortune de leurs aventureux rivaux; ils prétendent que ces hommes mettent obstacle à l'exploitation et à l'acquisition régulière du sol. Cependant on ne peut pas nier les services que les *squatters* ont rendus à l'Australie; ils reculent de plus en plus les limites de la colonisation, et si, comme on peut l'espérer après les belles découvertes de M. Gregory, le nord du continent parvient à être rattaché aux colonies de l'est, c'est à ces nomades que sera due sans doute cette nouvelle conquête sur la barbarie.

III.

Bien des personnes peuvent se souvenir d'avoir vu à l'exposition de 1855, dans les galeries supérieures du Palais de l'Industrie, au milieu des productions envoyées par l'Australie, les portraits de grandeur naturelle de deux indigènes. Leurs traits étaient grossiers, moins cependant que ceux des nègres d'Afrique, leurs cheveux formaient des mèches épaisses non laineuses, leur peau était sombre et luisante sans être absolument noire. L'homme, avec ses yeux enfoncés dans leur orbite, avait un aspect farouche; ses épaules et sa poitrine paraissaient ne pas manquer de vigueur. Le visage de la femme était humble et craintif, et la physionomie de tous les deux se montrait également dénuée du rayon d'intelligence sans lequel l'homme, mal armé contre la nature, tombe aux derniers rangs de la création.

Quand et par quels chemins cette pauvre race qui s'efface tous les jours, et qui semble destinée à disparaître de l'Australie, comme elle a disparu déjà de la Tasmanie, a-t-elle abordé cette terre déshéritée elle-même, qui ne lui a pas porté bonheur? C'est ce que l'ethnologie n'a pas bien établi encore. Cependant on pense que les nègres de cette famille ont quitté, il y a de longues séries de siècles, la côte orientale d'Afrique, pour s'échelonner d'étape en étape le long des grandes presqu'îles de l'Asie jusqu'à l'extrémité de celle de Malacca. Dans l'Indo-Chine, une partie d'entre eux se serait unie à la race jaune, et de ce mélange seraient sorties les familles du Siam et de la Cochinchine, qui, sous le rapport physique et intellectuel, sont en effet inférieures aux Tartares et aux Chinois, tandis que les autres, poursuivant le cours de leur longue migration, auraient pénétré par l'archipel malaisien dans l'Australie. Le séjour des noirs australiens dans les péninsules asiatiques semble en partie constaté par les données philologiques. En effet, on saisit des relations entre les langues dravidiennes, qui ont été parlées jadis dans l'Hindostan, et la langue de l'Australie. Il n'y a qu'une seule langue dans ce vaste continent; il est vrai qu'elle est divisée en d'innombrables dialectes, mais tous sont marqués des mêmes caractères, et attestent, par la communauté de leur origine, l'ancienne parenté de toutes les tribus. Cette langue est du nombre de celles dites d'agglutination, et si les hommes qui la parlent sont les plus misérables et les derniers de la création, on ne saurait dire qu'elle tienne le même rang, car, par l'adjonction des particules exprimant des catégories grammaticales et la liaison des syllabes entre elles, ce qui constitue le caractère d'agglutination, elle est supérieure aux langues monosyllabiques. D'ailleurs, elle est d'une simplicité toute primitive, ne comporte ni genres, ni mots abstraits, ni noms génériques, et n'a qu'un très mince vocabulaire.

Les pauvres indigènes qui parlent cette langue sont disséminés dans tout le continent par familles peu nombreuses sur le bord des rivières et des baies qui morcellent les côtes. Leurs tribus ne communiquent qu'exceptionnellement entre elles, et là sans doute est une des causes de leur infériorité. Dans leurs querelles fréquentes, les guerriers déploient un courage et une férocité sauvages. Leurs armes, comme tous les instrumens dont ils se servent, sont d'une simplicité rudimentaire; ce sont des casse-tête, des javelines courtes et longues, souvent dentelées, des espèces de harpons; il est à remarquer qu'ils ne connaissent pas l'arc; c'est un fait très singulier, et qui donne à penser que si les Australiens viennent de l'Afrique, ils ont quitté cette partie du monde à une époque très ancienne, car toutes les tribus y font usage de cet instrument de guerre. Les sauvages de l'Australie portent aussi des boucliers ovales et ronds, à

l'aide desquels ils parent avec une dextérité remarquable les traits et les coups. Des danses au bruit de bâtons frappés en cadence, des représentations mimiques dans lesquelles ils excellent à reproduire les mouvemens des animaux parmi lesquels ils vivent, sont leur récréation favorite, et ils ne s'y livrent guère que la nuit. La lueur des grands feux qu'ils allument, les plumes ou le feuillage dont leurs têtes sont ornées, les dessins blancs et rouges qui couvrent leurs corps, la solitude des plaines et des forêts qui forment le fond de la scène, tout cela donne à ces fêtes une apparence étrangement fantastique. L'indolence de leur caractère et de leurs habitudes rend assez rare, paraît-il, l'exercice de ce plaisir; mais quand ils ont une fois commencé, ils s'y livrent avec fureur. C'est surtout quand deux ou plusieurs tribus se sont amicalement rencontrées que cette émulation se déploie : chaque tribu danse seule tour à tour; les femmes, assises sur le devant en ligne droite ou circulaire, forment de leurs manteaux de cuir des espèces de tambours qu'elles frappent avec la paume de la main, comme accompagnement, et elles poussent en même temps des sons gutturaux. Les hommes s'agitent en cadence, sans irrégularité, sans confusion ni méprise, s'assoient, s'accroupissent, se traînent, s'élancent tous à la fois, imitant l'allure du kangurou ou de quelque autre animal avec une précision étonnante. Leurs mouvemens sont alternativement lents et précipités; ils s'élancent les uns vers les autres avec de grands cris, comme dans leurs combats, et s'arrêtent subitement, les massues sur les têtes, les lances à la poitrine. Il y a des danses auxquelles les femmes prennent part : la tête ornée de feuillage, des bâtons dans les mains, elles s'alignent, s'enlacent, tandis que les hommes, se mêlant à elles et se retirant, vont et viennent en cadence. Il y a aussi des danses licencieuses et d'autres auxquelles les plus jeunes femmes seules doivent participer.

Les fêtes ne se prolongent pas longtemps, car ces hommes, qui sont condamnés pour vivre à toujours errer, ne peuvent ni s'agglomérer ni s'attarder sur un même point. Il faut se séparer pour aller, chacun dans sa direction, sur les territoires que les diverses tribus possèdent, demander quelques moyens de subsistance à ce continent vaste et souvent propre à la culture, mais peu riche en productions spontanées. Les ressources de la vie sont, pour ces hommes misérables, la pêche, la chasse, quelques racines, des plantes et des écorces. Les fourmis, les vers, les lézards, les serpens, tout ce qui dans la création révolte nos sens sert à leur nourriture. Sur les côtes, ils se servent de canots grossiers où peuvent tenir six ou huit personnes; dans les rivières, la pêche est abandonnée aux femmes, et c'est à elles, en Australie comme sur toutes les terres sauvages, que sont dévolus les travaux pénibles. Tandis qu'elles

portent des fardeaux, bâtissent leurs huttes grossières, ou se tiennent courbées dans l'eau et sous le soleil, les hommes, nonchalamment étendus à l'ombre, les regardent faire. Ils se réservent la chasse. Ce sont eux qui s'avancent en rampant à travers les bois jusqu'à proximité du kangurou pour le frapper du javelot. Parfois ils forcent à la chasse ce même animal, ou l'attendent tapis sous des roseaux près de la source où il vient se désaltérer. Ils se réunissent aussi pour faire de grandes battues, incendient des espaces considérables, forcent les animaux à la fuite, les enferment entre deux rangées circulaires de chasseurs, et les poussent vers une rivière ou dans des précipices. C'est de même à force de ruse et de patience que ces insulaires prennent l'ému, cette bizarre autruche de l'Australie, et l'opossum, celui des marsupiaux qui a le plus longtemps étonné les Européens, animal singulier entre ceux que produit l'Australie, moins étrange cependant que l'ornithorynque. Celui-ci tient du quadrupède, de l'oiseau, du reptile et du poisson. Il a la peau couverte de poils; par son bec et ses pieds antérieurs, qui sont palmés, il ressemble au canard; ses pattes de derrière sont armées de fortes griffes à cinq doigts; on ne sait encore s'il faut le classer parmi les ovipares ou les mammifères, parce que les sujets dont on s'est emparé présentaient les caractères tantôt de l'un et tantôt de l'autre genre. Il se creuse des souterrains sur le bord des rivières, et, s'il est menacé, cherche dans les eaux un refuge. C'est vers les Montagnes-Bleues, dans l'ouest de l'Australie, que l'on trouve cet animal dans la création duquel la nature semble s'être jouée de ses propres règles.

Les indigènes de l'Australie sont anthropophages; mais le cannibalisme n'est pas chez eux une habitude et un moyen régulier d'alimentation : leurs formes chétives témoigneraient contre une telle assertion. Pour se livrer à cette abominable pratique, ils se cachent, ils la nient, et il est évident qu'elle leur fait horreur; mais on n'en peut pas récuser l'existence. Un des hommes qui ont montré le plus de sympathie et de compassion pour cette race malheureuse, le voyageur Ed. Eyre, a dû reconnaître lui-même que c'est en mangeant de la chair humaine que les sorciers établissent au milieu des tribus leur magique influence, et il n'y a pas vingt ans, le récit de quelque épouvantable boucherie humaine venait de loin en loin épouvanter l'Australie-Heureuse.

Il est fort difficile de se faire une idée exacte des croyances de ces indigènes; ils sont peu communicatifs sur ce point, et leurs idées ne semblent pas nettes. Parmi leurs visiteurs, les uns ont affirmé qu'ils ont des divinités et des pratiques religieuses, tandis que les autres ont nié ce fait. Il semble certain toutefois qu'ils croient à un être supérieur, cause première de toutes choses, et à une sorte d'âme ou

d'esprit distinct du corps, qui, à la mort, s'en va dans un grand trou situé à l'ouest, réceptacle commun des âmes. Selon quelques-uns, la mort n'est qu'apparente : l'esprit, retiré dans les arbres, cherche pour s'y loger un nouveau corps; mais beaucoup d'autres pensent qu'il s'en va au milieu des nuages, et que là, réalisant l'idéal de la vie terrestre, il trouve, tant qu'il veut, à manger et à boire, sans jamais manquer de chair de kangurou, de fourmis blanches et de lézards. D'ailleurs les idées abstraites leur sont inconnues, puisqu'ils n'ont pas de mots pour les rendre. Quand on leur demande la raison de leurs cérémonies et de leurs pratiques, ils se bornent à répondre : « Nos pères faisaient ainsi. » Un être tout-puissant qui habitait avec ses trois fils au-dessus des nuages a, suivant certaines tribus, tout produit; d'autres disent que c'est un grand serpent habitant sur le sommet des montagnes, qui d'un coup de sa queue a créé le monde. Il y a de méchans esprits qui, la nuit, rôdent dans l'air, brisent les arbres et maltraitent les hommes; le feu les écarte. Les éclipses, les comètes, les phénomènes inusités du ciel frappent ces pauvres sauvages de terreur, et leurs sorciers leur expliquent quelles en doivent être les terribles conséquences. Ceux qui tiennent ce rôle de sorciers n'y arrivent qu'à la suite d'initiations et d'épreuves; ils guérissent les maladies, produisent la pluie, dissipent les nuages; les vents et la foudre leur obéissent, et ils ont des talismans qui garantissent leur puissance. Au reste, les usages varient suivant les tribus. A la côte septentrionale et sur une partie de celle du sud, la circoncision est pratiquée; il en est de même du tatouage, dont les formes varient. Les femmes subissent vers l'âge de la puberté un tatouage particulier qui consiste à sillonner tout le dos de lignes horizontales que l'on enduit, quand le sang coule à flots, d'ocre rouge.

On ne peut pas dire que ces sauvages aient un gouvernement, et que leurs tribus reconnaissent des chefs; ce sont généralement des vieillards qui portent la parole et qui dirigent les débats et les réunions. La polygamie est admise sans être très commune, à cause du peu d'abondance de la nourriture. Ce même motif a multiplié les infanticides. La femme est la propriété absolue de l'homme. Les pères et les frères respectent, à ce qu'il paraît, leurs filles et leurs sœurs : c'est tout ce que l'on peut dire à l'avantage de leur moralité. Ils les échangent vers l'âge de douze ans, contre des armes, des ustensiles, ou contre d'autres femmes. D'ailleurs pas de cérémonie pour le mariage : le plus proche parent de la fille lui ordonne simplement de prendre son *rocko*, sac en cuir dans lequel elle serre les peaux qui lui servent de vêtement, et de suivre son nouveau maître. Ces mariages n'empêchent pas une sorte de promiscuité et de prostitution commençant avec la première jeunesse : c'est en cela sans

doute que se trouve la cause principale de l'abjection de ces malheureux et du mépris qu'ils ont pour leurs femmes. Ils n'ont pas la pudeur instinctive de la plupart des autres sauvages : le costume n'est destiné qu'à les protéger; aussi, entre les tropiques, vont-ils absolument nus. Des plumes ou des branchages sur la tête, de la graisse dans les cheveux, un bâton dans le nez, voilà toute leur parure. Plus au midi, comme il fait plus froid, la dépouille du grand kangurou ou quelques peaux d'espèces plus petites attachées grossièrement ensemble servent à les garantir. Leur industrie consiste dans la fabrication de nattes, de corbeilles et de filets d'écorce. Souvent dans leurs pérégrinations ils couchent à terre ou dans des trous, et c'est seulement lorsqu'ils doivent séjourner quelque temps en un lieu, durant les mois humides et froids de juillet et d'août, qu'ils font bâtir par leurs femmes des huttes ou des tanières d'écorce et de branchages.

Les cérémonies des funérailles varient selon les tribus. En général, quand un de ces hommes a terminé sa misérable existence, ses proches suspendent son cadavre sur un lit de branches, où les oiseaux du ciel en font pendant quelques jours leur pâture, puis on le dépose dans une fosse, la tête tournée du côté de l'occident. D'ailleurs il n'y a pas beaucoup de respect, ni pour les vieillards, ni pour les morts.

Telle est dans sa triste réalité, et d'après les descriptions d'hommes qu'on ne peut soupçonner ni de partialité ni d'exagération, la condition des sauvages de l'Australie. On ne saurait voir sans une émotion douloureuse tant de misère et d'abjection; on se demande s'il est possible que des races aient été créées pour vivre dans l'abrutissement et s'éteindre dans la misère. Tous les jours, celle-ci recule et diminue; les Européens lui ont apporté l'eau-de-vie, qui la dévore, des maladies qui tarissent et corrompent la reproduction dans sa source, et les *settlers*, les *squatters* chassent ces malheureux avec plus d'acharnement que le kangurou et le chien sauvage. Cependant, au milieu des colons, il y a aussi des hommes généreux qui se sont demandé si telle devait être la conduite de l'homme blanc; une société de protection s'est formée en faveur des indigènes; des missions protestantes et une mission catholique se sont mises à l'œuvre. Tout cela n'a pas eu grand succès : le jeune sauvage n'est pas dénué d'intelligence, il s'adoucit et devient même affectueux, mais des bancs de son école il mesure les vastes espaces où sa famille erre en liberté; l'ordre, la régularité, la vie sédentaire lui pèsent; la civilisation avec tous ses profits ne le touche pas. Espérons néanmoins que la philanthropie anglaise ne se lassera pas dans une lutte de laquelle dépend le salut de plusieurs milliers d'hommes.

A l'exception de sa ceinture de rivages, la terre qui porte ces

hommes semble elle-même chétive et misérable, et c'est seulement aujourd'hui, comme l'Afrique, qu'elle se laisse entrevoir. L'intérieur en est-il un désert, un plateau, le lit desséché d'une ancienne mer, le bassin d'une mer encore existante? y trouve-t-on des oasis et des moyens de communication? Quand les voyageurs entreprenaient de résoudre ces problèmes, l'Australie opposait à leur curiosité, comme autant d'infranchissables barrières, à l'est ses Montagnes-Bleues, à l'ouest, au sud et au nord, ses lacs salés, ses plaines de sable, et là, comme en Afrique, plus d'un a péri pour avoir porté la main sur le voile dont s'enveloppait cette sauvage nature. Enfin l'homme l'emporte, il a envahi l'Australie par les quatre points de l'horizon : à l'est, au-delà des Montagnes-Bleues, et au sud-est, il a été récompensé de sa persévérance par la découverte de splendides pâturages. Moins heureux au midi, il s'est trouvé en présence des plages désolées du lac Torrens; à l'ouest, il a été arrêté par des déserts de sable et par des lacs salés; mais au nord il vient de découvrir avec une rivière un chemin nouveau. Il paraît définitivement établi que l'intérieur n'est qu'un vaste désert : le vent qui arrive aux colonies méridionales après l'avoir traversé dessèche les feuilles, comme celui du Sahara, et tue les plantes; la lisière en est formée par des plages sablonneuses, couvertes d'une herbe maigre, et assez semblables, dit l'auteur des *Discoveries in Australia,* M. Stokes, aux *pampas* américaines. A mesure qu'on pénètre plus avant, les arbrisseaux épineux deviennent plus rares et plus chétifs, et le voyageur voit se dresser dans le plus lointain horizon des plateaux arides, des monticules sablonneux, des rochers nus. Toutefois on pense que des ramifications de cours d'eau doivent dessiner un chemin du nord au sud par lequel les indigènes auraient traversé l'île et s'y seraient disséminés sans suivre la longue route des côtes, et c'est principalement à la recherche de cette route espérée et des rivières qui doivent la parcourir que des voyageurs, partis les uns du sud et les autres du nord, se sont dévoués.

Le lac Torrens, qui a été découvert seulement en 1842 par M. Eyre, dessine, dans les parties de son lit qui sont connues, une sorte de fer à cheval dont les extrémités se rapprochent très sensiblement de la côte; sa pointe occidentale n'est même séparée du golfe Spencer que par un isthme extrêmement étroit. Il ne peut pas servir à l'exploration intérieure, parce qu'il n'a aucune profondeur à une très grande distance de ses bords. Rien de plus désolé que ses rivages : après la saison sèche, ils sont sillonnés par des crevasses profondes, et après les pluies ils forment de longs marécages et des fondrières. L'eau, en se retirant par l'évaporation, dépose une couche de sel étincelante. D'ailleurs pas la moindre verdure, le

paysage est aussi affreux que celui de la Mer-Morte. De plus, on ne saurait s'y faire une idée exacte de la perspective à cause des prodigieux effets de la réfraction et du mirage. Ce phénomène est tel que, concourant avec certaines autres circonstances, il a été, dans ces dernières années, la cause d'un débat très singulier entre des explorateurs également sérieux. En 1856 et 1857, deux voyageurs, MM. Babbage et Goyder, s'étaient avancés, après les grandes pluies d'automne, dans la direction du lac. Au lieu des plages nues qu'avaient signalées leurs prédécesseurs, ils avaient trouvé de la verdure, une large nappe d'eau à peine saumâtre, et dans le lointain ils avaient entrevu de riches prairies. C'était la terre promise qui devait mener les colons au cœur du continent. Par malheur, il a bien vite fallu renoncer à ces espérances; plus tard vint la sécheresse, et on retrouva les plaines désolées qu'avaient signalées les premiers explorateurs; la verdure née de l'inondation s'était flétrie et desséchée, l'eau de pluie s'était évaporée, et le lac avait repris toute son amertume; quant aux richesses du sol, aux îles, aux prairies, elles n'étaient, selon toute apparence, que le résultat des décevantes illusions du mirage.

Reconnaissant qu'il n'y a décidément rien à espérer de ce côté, les voyageurs se sont tournés vers la pointe orientale du lac, et dans les premiers mois de 1858, trois corps d'exploration quittaient Adélaïde. Le premier est revenu sans résultat après avoir épuisé ses provisions; le second, dirigé par M. Babbage, n'a trouvé, en errant dans les affreuses solitudes qu'il s'efforçait de franchir, que des traces du désastre qu'avait subi la troisième expédition, composée de trois voyageurs, MM. Coulthard, Scott et Brooks. Voici la partie de la triste dépêche, datée du 16 juin dernier, qui annonce à la colonie que l'amour de la science et des voyages a fait de nouvelles victimes : « ... J'ai trouvé le corps de M. Coulthard étendu sous un buisson; à quelques pas se trouvaient sa cantine et tout son équipement. Sur un des côtés de cette cantine en étain, offrant une surface convexe de douze pouces de long sur dix de large, le malheureux voyageur avait gravé avec un clou ou la pointe de quelque instrument les mots suivans : « Je n'ai nulle part rencontré d'eau douce; je ne sais depuis combien de temps j'ai quitté Scott et Brooks, je crois que c'est lundi. Après avoir saigné Pompée pour vivre de son sang, j'ai pris le cheval noir pour chercher de l'eau, et la dernière chose dont je me souvienne est de lui avoir ôté la selle et de l'avoir laissé aller jusqu'à ce qu'il n'ait plus eu de force. Je ne sais combien de temps s'est écoulé depuis : deux ou trois jours? Je l'ignore. Ma langue est collée à mon palais, et je ne vois plus ce que j'ai écrit. Je sens que c'est la dernière fois que je puis exprimer mes senti-

mens... Faute d'eau,... mes yeux se troublent, ma langue brûle,... je n'y vois plus... Dieu m'aide!... »

M. Babbage s'est mis à la recherche des deux compagnons de l'infortuné Coulthard. Sous le rapport scientifique, il n'y a guère lieu d'espérer qu'il soit plus heureux que ses prédécesseurs; mais plus à l'est encore, il y a un autre chemin : c'est celui que la rivière Murray, avec ses affluens le Darling, le Lachlan et le Murrumbidge, ouvre dans l'intérieur. Il ne faut pas croire cependant que ce chemin soit sûr et facile; l'embouchure du Murray a longtemps été jugée impraticable à cause de la violence du ressac et des bas-fonds sur lesquels la mer brise avec fureur. La rivière elle-même est obstruée par mille obstacles : ce sont des bancs de sable, des barrages séculaires formés de troncs d'arbres entrelacés. Puis, par un phénomène particulier à ce continent bizarre, telle est l'absorption du sol ou la force de l'évaporation que les rivières affluentes n'augmentent pas le volume d'eau du fleuve, souvent moins considérable au-dessous qu'au-dessus de sa jonction avec elles. Le Murray a été remonté pour la première fois en novembre 1853, après la fonte des neiges sur les Alpes australiennes, par un *steamer* placé sous les ordres du capitaine Th. Cadell. Ce n'est pas dans la mer même que ce fleuve débouche, mais dans un lac appelé Alexandrina, large nappe d'eau dont l'entrée est difficile et dangereuse, et qui ne peut en aucune saison porter des bâtimens tirant plus de cinq pieds. A son entrée dans le lac, et dans le voisinage de la bourgade de Wellington, qui est bâtie sur ses bords, le fleuve n'a pas moins de deux cents *yards* de large et de dix *fathoms* de profondeur (1). Il ne tarde pas à se diviser et à remonter dans l'est et le nord-est en plusieurs ramifications parmi lesquelles ce n'est pas le Murray, mais celle qui porte le nom de Wakul qui paraît la plus considérable. Le volume d'eau est très inégal, et ni l'accession du Darling, ni celle du Murrumbidge ne semblent l'augmenter. Au-dessus de leur confluent, le Murray et le Wakul se contournent, deviennent tortueux et embarrassés. Les crues de ces rivières sont subites et très inégales. Sur les bords s'étendent des pâturages et des terres propres à l'agriculture; des arbres assez grêles, d'essences diverses, poussent le long des rives et dans les îles. Sans produire encore de très amples résultats, cette exploration a servi à indiquer que les investigations devaient se diriger de ce côté de l'Australie plutôt que vers les régions désolées découvertes par MM. Eyre et Sturt au nord du lac Torrens. Les voyageurs, qui procèdent du nord à l'est, se proposent de reconnaître le cours supérieur de ces rivières et de découvrir les régions qu'elles doivent fertiliser.

(1) Le *yard* vaut 915 millimètres, et le *fathom* le double.

Les golfes de Carpentarie et de Cambridge versent dans la mer qui sépare l'Australie de la Nouvelle-Guinée un nombre assez considérable de rivières. La plupart, malgré les apparences favorables que présentent parfois leurs embouchures, ont peu d'étendue, et ce n'était pas une petite difficulté que de discerner, au milieu de l'irrégularité des faits géographiques et physiques qui se produisent dans ce continent, ceux des cours d'eau au moyen desquels il sera possible de pénétrer dans l'intérieur. Enfin, dans une exploration qui dura de 1837 à 1843, M. J.-L. Stokes eut le bonheur de reconnaître qu'une rivière qui débouche dans le golfe de Cambridge, et à laquelle il donna un nom dont le patriotisme anglais devrait un peu moins abuser dans l'intérêt de la clarté géographique, celui de Victoria, est suceptible d'être remontée par un *steamer*, et peut, sur un espace assez étendu, servir de guide pour une exploration intérieure. Peu après, de 1845 à 1846, un homme dont le nom se rattache aussi tristement à l'histoire des découvertes australiennes que celui de Franklin au pôle arctique, Leichardt, dans un parcours d'environ deux cents lieues, reconnaissait par terre les côtes de l'Australie, de Port-Essington au nord à la baie Moreton à l'est. En 1848, le même voyageur se lança de nouveau à la découverte, et plus ambitieux cette fois, il résolut de traverser le continent dans toute sa largeur. Dix années se sont écoulées depuis son départ sans qu'aucun renseignement ait éclairci les mystères de sa destinée, soit qu'il ait péri sous les coups d'un sauvage, ou que la soif et la faim l'aient lentement tué dans les déserts de sables.

Autant pour reconnaître la rivière Victoria que pour tâcher d'obtenir quelques nouvelles de cet infortuné voyageur, M. Gregory, déjà connu par deux voyages accomplis dans l'intérieur en 1846 et 1852, reçut la mission de remonter la rivière aussi loin que possible et de chercher un chemin qui conduisît du point le plus méridional du golfe de Carpentarie à la baie de Moreton, d'où Leichardt était parti en 1848. L'expédition placée sous la direction de cet explorateur se composait de vingt et une personnes, parmi lesquelles figuraient des géologues, des botanistes et des dessinateurs; elle emmenait cinquante chevaux, deux cents moutons, des chariots, des munitions et des vivres en abondance; en outre, une goëlette et un schooner devaient seconder ses mouvemens, la ravitailler, et, s'il était possible, remonter le Victoria. Cette expédition, divisée en deux corps, partit le 25 septembre 1855 du cap qui dessine à son extrémité septentrionale l'embouchure de la rivière. L'extrême chaleur, les fatigues de la marche et souvent le défaut de pâturages firent tout d'abord périr un grand nombre d'animaux; quelques-uns furent aussi la proie des alligators qui pullulent dans les moindres cours d'eau de cette côte. Des avaries subies par le schooner au milieu

des récifs et des bas-fonds qui obstruent la rivière retardèrent l'expédition, si bien que ce fut seulement vers la fin d'octobre qu'elle atteignit la chaîne de montagnes à laquelle M. Stokes a donné son nom, *Stokes-Ranges*, et qui marque le point extrême atteint par ce voyageur. Une succession de plaines boisées, de riches pâturages et de plateaux sablonneux coupés de blocs de grès quelquefois énormes, et de chaînes de montagnes d'une médiocre hauteur, tel était l'aspect général du paysage, suivant que la région était arrosée ou privée d'eau. Les deux derniers mois de l'année furent employés à une excursion le long de la vallée de Victoria.

Rien d'inégal et de bizarre comme les rares fleuves de l'Australie : le Victoria coulait, entre des berges énormes, à neuf cents pieds au-dessous des hauteurs qui dessinent sa vallée, et les déchirures que ses eaux avaient tracées sur leurs flancs durant ses inondations périodiques accusaient un changement de niveau de cent pieds. En se retirant, elles avaient fécondé le sol, qui s'était couvert de riches pâturages. A l'époque de l'année où l'observait M. Gregory, le fleuve commençait à grossir ; chaque jour amenait une crue énorme, et les voyageurs se retirèrent devant son débordement. Le point extrême auquel M. Gregory parvint sur les bords du Victoria approche du dix-septième parallèle. Quant au schooner, ses avaries ne lui permirent pas de remonter au-delà de trente milles. L'expédition ne borna pas toutefois ses travaux à cette incomplète reconnaissance : en continuant à se diriger droit dans le sud, à travers des plaines immenses où pousse par places inégales, au milieu d'un sable rougeâtre, une herbe rare et maigre, et après avoir contourné des chaînes de collines de grès et de granit, les voyageurs parvinrent à une plaine couverte d'herbes et de roseaux qui annonçait l'approche d'un nouveau cours d'eau. En effet, ils ne tardèrent pas à atteindre, vers le 18e degré de latitude sud, une rivière assez considérable qui, après quelques détours vers le nord, les conduisit brusquement au sud-ouest. La rive droite en était fertile et animée par une végétation abondante, tandis que la rive gauche, sillonnée de longues collines de grès, ne montrait au milieu de buissons et de broussailles que de maigres arbustes. Cette rivière, à laquelle les voyageurs ont donné le nom de *Sturt-Creek*, et qu'ils ont suivie sur un espace de trois cents milles, se perd dans une suite de lacs salés à demi desséchés, qui s'en vont peut-être rejoindre par une série d'autres lacs le lit du Torrens, à cent ou deux cents lieues de là.

Vainement M. Gregory et ses compagnons tentèrent de pénétrer au-delà des lacs ; à partir de ce point, le désert commençait dans toute sa sauvage horreur : plus d'herbages, des collines de grès, des plaines où les coquilles mêlées au sable attestaient le long séjour

des eaux. L'expédition dut songer au retour; elle avait dépassé de vingt minutes le vingtième parallèle au sud de l'équateur. Elle revint à travers des régions voisines de celles qu'elle avait traversées, et présentant la même physionomie alternative de sables et de prairies. Elle se retrouvait à son point de départ en mai 1856. La fin de l'année fut consacrée à une exploration dans le sud-est; M. Gregory suivit en partie l'itinéraire tracé par Leichardt dans son voyage de 1845, le long de la côte nord et nord-est; il reconnut la rivière Albert, plusieurs autres de celles qui, coulant du sud au nord, se déversent dans le golfe de Carpentarie, et atteignit à la fin de novembre les établissemens les plus septentrionaux de la Nouvelle-Galles du Sud, d'où il gagna la baie Moreton, puis Sydney.

Le résultat le plus net de cette longue exploration était de démontrer une fois de plus qu'il ne faut guère espérer franchir en ligne droite l'Australie; on est arrêté à une certaine distance des côtes par d'immenses déserts; les rivières ne peuvent pas être d'un grand secours à cause de l'inégalité du volume de leurs eaux, des obstacles qui entravent leur cours, et aussi parce qu'elles se perdent dans des lagunes ou même dans les sables. Toutefois les rivages sont fertiles au nord comme au sud, et une partie de la vallée du fleuve Victoria, avec ses terres cultivables et ses abondans pâturages, peut devenir le foyer d'un établissement qui aura pour se développer une immense lisière de terres fertiles le long de la mer. D'une autre part, à mesure qu'on s'avance dans le nord-ouest, les cours d'eau se multiplient, et avec eux la végétation. Il semble qu'il y ait là, entre l'extrémité orientale du golfe de Carpentarie, la rivière Murray et ses affluens, au nord et à l'ouest de la Nouvelle-Galles et de la colonie de Victoria, une vaste portion du sol de l'Australie qui puisse entrer, en partie du moins, dans le domaine de la colonisation, et c'est sur ce point que doivent se concentrer désormais les efforts des voyageurs anglais.

C'est en effet cette région que l'infatigable Gregory a choisie pour le nouveau théâtre de ses efforts, et il paraît que ses recherches ont été couronnées cette fois d'un plein succès. Des renseignemens parvenus à la société géographique de Londres donnent à espérer qu'en suivant la rivière Victoria du major Mitchell, qu'il faut bien distinguer de celle qui se jette dans le golfe de Cambridge, il aurait pu reconnaître tout ce réseau de rivières dont nous ne tenons jusqu'ici que des fragmens incomplets, trouver des communications les reliant entre elles, et ouvrir à l'exploitation des *squatters* et des *settlers* de nouveaux et vastes domaines.

Pour compléter la série des récentes explorations dont l'Australie vient d'être le théâtre, il nous reste encore à dire quelques mots

d'une tentative faite pour la percer par l'ouest. En 1854, M. R. Austin est parti de Northam, sur la rivière des Cygnes, avec le projet de gagner Shark-Bay et la rivière de Gascogne, sur le vingt-cinquième parallèle. Il n'a pas pu réaliser complétement ce programme; après une exploration qui a duré de juin à novembre, il a dû s'arrêter cinquante lieues plus au sud et revenir par la rivière Murchison. Partout dans son trajet il avait rencontré des plaines sablonneuses, des lacs salés, des montagnes de médiocre hauteur, puis çà et là, avec quelques maigres filets d'eau douce, un peu de végétation et des prairies.

Telle est donc dans son ensemble la condition présente de l'Australie : des régions centrales arides et désolées, presque inaccessibles, et créées, à ce qu'il semble, pour une éternelle solitude; dans l'est, des contrées plus heureuses qui commencent à se laisser pénétrer; enfin partout des rivages fertiles, industrieux, bruyans comme les deux bords de l'Atlantique, et sur lesquels une jeune Amérique paraît grandir.

L'Angleterre aura eu pour destinée de créer des empires. Trop étroite et trop peu féconde pour son peuple industrieux, comme la vieille Phénicie, elle lui a montré la mer; elle a semé l'Amérique et l'Australie aux deux bouts de l'Océan. A l'époque où les colonies d'Amérique, assez fortes pour vivre seules, se détachaient, l'Inde commençait à devenir pour l'Angleterre un champ nouveau d'industrieuse exploitation. Aujourd'hui c'est l'Australie qui est le but préféré de l'activité anglaise. Si cette nouvelle fille doit, comme son aînée, renier la métropole, il y a dans le Soudan, de Kuka à Sokoto, des régions riches et fertiles qui semblent destinées à devenir à leur tour un des chaînons de cette colonisation sans cesse renaissante. C'est un beau spectacle que celui d'un peuple renouant toujours sa trame et laissant partout sur son passage de grandes nations. La foule, à laquelle il faut des intérêts et des profits pour mobile de son activité, cherche autour d'elle, et s'en va là où elle espère acquérir; mais avec elle marchent les législateurs et les savans. A côté des intérêts humains, ils font valoir ceux de la science; à la foule désordonnée ils imposent le frein de la loi; ils la dirigent vers un but plus élevé que celui qu'elle se proposait, et c'est par cette combinaison des passions intéressées avec les idées généreuses que se développe le bien-être physique, que s'agrandit l'horizon, que s'élève la conscience humaine, et que la race blanche, ainsi armée de tout ce qui constitue la civilisation, fait marcher le monde.

ALFRED JACOBS.

MARGUERITE DE TANLAY

I.

Lorsque Mlle Marguerite de Tanlay épousa en 1840 le comte Théodore de Vauvert, elle avait vingt ans à peu près. Grande, un peu pâle, blonde, la taille plate et souple, elle avait dans toute sa personne un air de délicatesse, une retenue élégante, une douceur timide et peut-être langoureuse, qui donnaient une assez juste idée de son caractère. Elle était adorée du petit cercle de parens et d'amis qui l'entouraient. On ne pouvait lui reprocher qu'une certaine recherche dans les sentimens, dont l'expression pouvait faire croire à de l'afféterie, et une exaltation en quelque sorte maladive dans toutes les choses dont la source cachée est au cœur. C'était une susceptibilité extrême avec des raffinemens de délicatesse dont la franchise aurait été certainement suspectée ailleurs que dans le salon de son père. Ses admirateurs, et elle en avait dans le cercle intime où elle abritait sa vie, la comparaient volontiers à l'hermine, qui ne veut pas qu'une tache souille la blancheur de sa robe, ou bien encore à une de ces vierges élancées, sveltes, couronnées d'un nimbe d'or, qu'on voit, les yeux baissés et les mains jointes, sur les marges d'un missel. Un railleur qui se glissait parfois dans le salon du marquis se demandait pourtant ce que cette tourterelle allait devenir dans le nid de vautours qu'on appelle Paris.

Ce qui d'abord avait été une tendance provoquée certainement par les langueurs d'une constitution nerveuse devint plus tard une habitude. Mlle de Tanlay se complut bientôt dans ces exagérations de sensibilité, et s'y abandonna. Ce n'était point sa faute : aucun esprit mâle ne s'était trouvé là pour lui enseigner la règle et la mesure, pour corriger par une parole ferme et de vigoureux avertisse-

mens ce que sa nature avait de trop enclin aux boursouflures du sentiment et aux recherches fausses de l'esprit. Le même railleur qui traversait irrégulièrement l'hôtel du marquis sous la grande robe de soie mauve d'une cousine de province qui avait l'âge des veuves et ne s'était jamais mariée disait volontiers de Mlle de Tanlay qu'elle avait été « élevée dans de la confiture. » Mlle de Cocherolles avait raison; mais chez Marguerite le bon naturel, la franchise, les meilleures qualités du cœur, avaient heureusement survécu à cette éducation. Le reste était comme ces buées d'automne qui voilent un beau paysage : elles peuvent momentanément le cacher, mais sans lui faire rien perdre de sa grâce et de son harmonie.

A l'époque où mourut Mme de Tanlay, le marquis appela auprès de lui ses deux sœurs et leur confia sa fille unique, qui avait alors huit ou neuf ans. M. de Tanlay, qui s'était marié vers la cinquantaine, avait concentré toute son affection sur Marguerite, fruit tardif de son âge mûr; c'était alors le seul lien qui le rattachât à la vie, la mort de sa femme étant arrivée peu de mois après la révolution de juillet. Ce deuil et cette secousse lui inspirèrent, avec le goût de la solitude, le besoin de réunir autour de lui les personnes qui tenaient à sa famille par le sang, et qui étaient en communion de regrets et de croyances avec lui. Aucune de ses sœurs n'avait d'enfant. L'une avait perdu son mari en Espagne, lors de l'expédition commandée par le duc d'Angoulême; l'autre était veuve d'un haut employé de la maison du roi, mort en activité de service. L'hôtel que le marquis occupait rue du Cherche-Midi devint dès lors un des endroits de Paris où le culte de la légitimité et l'horreur des idées nouvelles furent le plus ouvertement et le plus solidement professés. On n'y admettait personne qui n'eût donné des preuves de dévouement ou d'affection à la cause royale. Nourries dans les mêmes convictions, blessées par les mêmes événemens, les deux sœurs de M. de Tanlay se groupèrent autour de lui avec un pieux empressement, et se dévouèrent à Marguerite. Malheureusement les deux bonnes dames, avec un cœur excellent, avaient un esprit bien moins solide que romanesque. Mme de Sainte-Aure, grasse, courte et haute en couleur, et Mme d'Ermois, maigre, sèche et longue, se rencontraient dans les mêmes idées. Elles étudiaient le monde dans les romans de Mme Riccoboni, et il n'était point de salut pour elles hors des choses qui sont marquées au coin de la chevalerie. Marguerite prit le miel et l'essence de cette doctrine; on ne lui fit voir de la vie que ce qui n'était pas vrai, et elle grandit dans cette pensée, que les preux et les paladins étaient encore de ce monde. Le marquis n'était pas d'un caractère à réformer le vice de cette éducation, où manquait l'élément viril, moins que cela même, le jugement. C'était un homme parfaitement droit,

honnête, exact et sûr, mais dont l'esprit étroit n'allait pas loin. Autour de lui, il laissait faire; pourvu que sa fille prît le deuil à certaines dates consacrées par de loyales convictions, et fréquentât l'église de sa paroisse avec régularité, tout allait pour le mieux dans son hôtel.

Un très petit nombre d'amis étaient assidus aux réunions de l'hôtel de Tanlay. Marguerite en était l'idole; quand elle s'approchait du grand piano à queue perdu dans le coin d'un vaste salon tendu de rouge où le marquis se tenait chaque soir, tout le monde faisait silence; les conversations étaient suspendues, les joueurs de whist posaient leurs cartes sur la table, les bonnes dames assises près de la haute cheminée n'osaient même pas porter à leurs lèvres la tasse de thé qui refroidissait, et les profonds politiques qui discutaient avec feu, pareils à des virtuoses qui exécutent de brillantes variations sur un thème convenu, cessaient de rompre des lances en faveur d'une opinion qui leur était commune. Le morceau achevé, sonate ou mélodie, c'était soudain un chœur de louanges. Les deux tantes embrassaient leur nièce avec de bonnes larmes dans les yeux, les amis battaient des mains, et le père, immobile dans son fauteuil, regardait sa fille avec des airs de tête où se lisait l'expression d'un amour qui n'a plus qu'un asile où se reposer. Les hôtes, poussés par la politesse à renchérir sur ces flatteries déjà excessives, félicitaient Marguerite à grand renfort de phrases prétentieuses.

La vie de Mlle de Tanlay, qui n'avait encore pleuré que sur les malheurs de la princesse de Clèves, se passait fort paisiblement. Marguerite allait à l'église presque chaque jour, rendait quelques visites aux alliés de sa famille, se promenait une heure ou deux, soit en voiture au bois de Boulogne, un peu à l'écart, soit à pied dans le jardin du Luxembourg quand il faisait beau, se montrait aux Italiens deux fois par mois en hiver, et dans quelques bals des mieux triés du faubourg Saint-Germain, puis partait pour la terre de Vineuil dès le 15 mai, pour en revenir régulièrement le 1er décembre : jamais de saison aux eaux, jamais de voyage. Le marquis réservait à son gendre inconnu d'initier Marguerite aux bonheurs plus vifs de la vie; il entrait aussi dans cette règle en quelque sorte monastique un peu de cet égoïsme attendrissant des vieillards qui veulent avoir tout à eux le bien qu'ils ont un vague effroi de perdre prochainement. Marguerite d'ailleurs était heureuse dans ce domaine de Vineuil, qui devait un jour lui appartenir. La terre n'était pas bien grande, mais il y avait de beaux bois tout alentour, et la cloche d'un village sonnait dans un vallon arrosé par le Cher. Marguerite, que tout le monde connaissait aux environs, aimait à y

promener solitairement de longues rêveries qui n'avaient pas de but, et qui parfois lui faisaient venir les larmes aux yeux. Elle avait alors dix-huit ans.

M. de Tanlay recula le moment d'établir sa fille le plus qu'il put; mais quand la prudence lui fit un devoir d'y penser sérieusement, il s'y décida non sans soupirer. C'était une grosse affaire. Il fallait tout d'abord un homme qui rendît sa fille parfaitement heureuse et appréciât à sa valeur le trésor qu'on lui réservait. De plus, il fallait un gentilhomme de bonne maison, nourri dans les vrais principes, et avec qui Marguerite pût faire souche de serviteurs loyaux de la monarchie. Le marquis regarda lentement autour de lui. Le cercle dans lequel il pouvait faire un choix était restreint. Mme de Sainte-Aure et Mme d'Ermois étaient admises au conseil. De toutes les personnes qui traitaient cette grave matière, la plus intéressée au résultat n'était pas consultée. On parlait souvent à Marguerite des aspirations de l'âme et des éternels dévouemens du cœur, des besoins innés de la sympathie, et des secrètes, mais impérieuses exigences du sentiment; il ne paraissait seulement pas qu'on dût s'en préoccuper dans une question de mariage. On ne se pique pas de logique dans le monde, et peu de personnes s'avisent de mettre un peu d'harmonie entre leurs paroles et leurs actions. C'était à quoi les chères gouvernantes de Marguerite n'avaient pas pensé. Leurs beaux préceptes étaient matière à discussions et nobles sujets d'entretien : il n'en fallait pas chercher l'application. Le mari avait bien certainement sa part d'importance dans le mariage; mais le principal était les alliances, l'opinion, l'origine, et de ce côté-là on ne transigeait pas.

Au bout d'une année, le phénix qu'il fallait à Mlle de Tanlay se trouva cependant. Il s'appelait Théodore de Vauvert, et de son chef il était comte : il avait alors trente ans à peu près et une fortune honnête; d'ailleurs il ne faisait rien, ce qui était encore un point capital. Le père de M. le comte Théodore de Vauvert avait été préfet sous la restauration; il avait laissé dans le département où il avait séjourné durant plusieurs années la réputation d'un parfait galant homme et d'un détestable administrateur. Il était mort depuis dix-huit mois. Le fils avait figuré dans les troubles de la Vendée à l'époque où Mme la duchesse de Berri y porta si bravement la guerre. Il s'était conduit en gentilhomme et en soldat; une balle lui avait labouré la poitrine et avait failli le tuer sur place. Cet épisode de sa vie donnait au jeune comte un prestige qui fit passer le vieux marquis sur l'inégalité des fortunes. M. de Vauvert fut admis dans l'hôtel de la rue du Cherche-Midi en qualité de fiancé.

La timidité et la réserve de ses habitudes ne permettaient pas à

Marguerite de chercher à pénétrer le caractère de cet hôte nouveau qui chaque jour s'asseyait à côté d'elle; mais souvent, à la dérobée, elle essayait de lire sur son visage le sort que lui préparait ce jeune homme qu'un mot allait faire le guide et le gardien de sa vie. Malgré sa soumission, elle avait de vagues inquiétudes et de secrets effrois dont une sorte de pudeur lui défendait les confidences; elle cherchait la sympathie, l'élan promis à l'union des âmes, et ne les trouvait pas. M. de Vauvert ne lui inspirait d'ailleurs aucun éloignement; il avait les manières polies, quoique un peu brusques, avec un langage dont l'honnêteté laissait voir de la rudesse; mais il fallait pardonner quelque chose à un cavalier qui avait passé de longs mois à courir les halliers de la Bretagne et à dormir sur la dure en compagnie de chouans. Ses traits ne manquaient pas d'agrément : ils respiraient la santé et la franchise, la joyeuse humeur et le contentement de la vie; on y démêlait aussi, mais par l'examen, une finesse où l'on sentait l'influence du sang picard, trop indolente néanmoins ou trop madrée pour se manifester sans motif. La poésie, telle que l'entend l'école à laquelle Mlle de Tanlay appartenait moralement sans s'en douter, n'était certainement pas le caractère saillant du jeune comte; mais à défaut du mystérieux inconnu que Marguerite n'avait jamais rencontré, et dont la silhouette indécise avait confusément traversé ses rêveries, M. de Vauvert lui convenait autant qu'un autre. Elle prit donc le voile blanc et le bouquet de fleurs d'oranger sans répugnance comme sans élan. De ce premier et redoutable pas dans la vie, il lui resta un sentiment indéfinissable qui n'était pas de la tristesse, mais où la mélancolie et un certain regret inavoué avaient leur place.

Trois ou quatre années après cet événement, Mme la comtesse de Vauvert passait pour l'une des femmes les plus séduisantes de Paris. Elle n'était pas seulement jolie dans l'acception ordinaire du mot, elle avait une grâce qui n'appartenait qu'à elle, une physionomie qui lui était propre et qu'on ne voyait à aucune autre femme. Sa beauté avait un caractère de calme, de sérénité douce, avec un mélange de langueur et de tendresse paisible qui reposait d'abord et finissait par captiver. La candeur était dans ses yeux, la bonté sur ses lèvres, avec un grand air de dignité qui lui donnait une certaine ressemblance avec ces reines d'autrefois dont l'église a fait des saintes. Le mariage avait arrondi légèrement ses formes sans leur rien faire perdre de leur délicatesse et de leur chaste élégance. Elle avait sur un front blanc et pur deux larges bandeaux de cheveux blonds à reflets vifs qui prenaient sur les tempes des tons d'or bruni, les yeux bleus et profonds, larges et doux, un ovale d'une finesse exquise, des lèvres un peu pleines, mais assouplies par un sourire enfantin,

des joues d'une pâleur rosée, dont les courbes délicates laissaient voir à la naissance du cou un réseau de veines bleues qui prêtaient à la peau des nuances d'azur. Mme de Vauvert unissait à une rare indulgence une égalité d'humeur parfaite. Jamais on ne la surprenait en flagrant délit de médisance, jamais elle n'accordait aux calomnies qui se glissent dans les entretiens du monde cette attention complaisante qui rend l'auditeur complice du mal qu'on fait. Elle était bienveillante sans empressement banal et avec une sorte de gravité dont l'intelligence n'était pas exclue; mais pour la bien connaître il fallait être admis dans son intimité : là seulement, et en présence d'un très petit nombre de personnes qui lui étaient sympathiques, elle se livrait. Ceux qui l'avaient comparée à un beau lis venu dans une solitude s'étonnaient des vivacités soudaines et des profondeurs de cet esprit qui semblait trempé dans du lait. De longues méditations l'avaient mûri. On devinait alors à certains mots qui brillaient tout à coup comme des flammes qu'il manquait quelque chose à Mme de Vauvert. Un jour, cette vieille parente qui vivait à intervalles inégaux chez la comtesse comme elle avait vécu chez le marquis, et qui se plaisait à comparer sa jeune et belle cousine à une châtelaine du temps d'Yseult, la surprit toute rêveuse à son balcon, les yeux perdus dans l'espace. — Ma petite, lui dit Mlle de Cocherolles, on ne revient plus de Palestine! — Mme de Vauvert rougit très fort et ferma la fenêtre sans répondre.

II.

Les frontières du monde où Marguerite avait vécu s'étaient élargies depuis son mariage. M. de Vauvert, à qui son âge permettait des relations plus nombreuses et plus suivies, lui avait fait passer les ponts, et du faubourg Saint-Honoré elle s'était avancée tout doucement jusqu'à la Chaussée-d'Antin. Le meilleur et le plus gracieux accueil l'attendait partout. M. de Tanlay avait froncé le sourcil au spectacle de ces audacieuses infractions et de cette condescendance à l'esprit du siècle; mais quelques bonnes paroles de son gendre l'avaient calmé. On ne manquait pas d'ailleurs de passer chaque année six mois à Vineuil. Mme de Vauvert trouvait un charme singulier dans ce séjour qui la reposait du monde. Il ne paraissait pas que cette expansion qu'on lui avait permise, ou, pour mieux dire, qu'on lui avait imposée, eût apporté aucun changement dans ses idées et ses habitudes. Elle rendait bonne grâce pour bonne grâce, recevait les hommages des salons nouveaux qu'elle traversait avec une aisance où ne se montraient ni surprise ni entraînement, et laissait voir un désir aimable de plaire dont chacun lui savait gré,

sans que l'amie intime la plus résolue à médire trouvât dans sa conduite une nuance de coquetterie. Il eût donc été fort difficile d'expliquer quel repos Mme de Vauvert allait demander à Vineuil, et cependant on surprenait en elle, au moment où la saison la ramenait sous les vieux ombrages du château, des soupirs d'allégement qui témoignaient tout au moins d'une grande lassitude. M. de Vauvert n'était pas toujours avec elle. Il aimait la chasse ardemment et les chevaux avec passion, et du 1er septembre à la fin de janvier il courait la province, ne manquant pas, après de rapides excursions, de revenir sous le toit de Vineuil, où souvent il ramenait nombreuse compagnie. Tout ce bruit et tout ce mouvement que traînent après eux de jeunes fous amoureux d'exercices violens glissaient sur Marguerite comme une goutte d'eau sur les fleurs tranquilles du nénuphar. Le lendemain, il n'y paraissait plus, et comme la veille on l'avait vue, souriante et tranquille, faire à deux heures du matin les honneurs d'un salon plein de vie et d'animation, le jour suivant on la surprenait à l'écart, dans une allée du parc, un livre à la main, assise sous un grand chêne avec le même air de placidité. Seulement quelquefois elle ne lisait pas.

M. de Vauvert était de ces maris avec lesquels il est impossible, à moins d'y mettre un grand entêtement, de ne pas vivre en bonne intelligence. La jalousie était un mal qui lui était entièrement inconnu; un mot tiré de l'hébreu ou du sanscrit n'eût pas eu pour lui une signification plus inintelligible. Marguerite avait donc toute faculté de vivre à sa guise, de sortir, de rentrer, de s'enfermer au fond de sa chambre, toutes portes closes, ou de recevoir qui bon lui semblait sans que jamais la pensée vînt à son mari de la questionner. Le marquis de Tanlay, qui avait été dans sa jeunesse fort habile écuyer et tireur remarquable, estimait que son gendre vivait en parfait gentilhomme. Chaque jour, il se félicitait de l'avoir donné à sa fille. Malheureusement jamais gentilhomme n'eut moins besoin d'effusion, et au milieu de sa liberté Marguerite manquait d'air. Parfois elle se sentait contre son mari des mouvemens de colère que rien ne justifiait, et qui l'indignaient contre elle-même, mais qui renaissaient à son insu. Cette égalité constante, cette bonhomie toute ronde, cet entrain dont la gaieté n'était jamais en défaut, produisaient sur ses nerfs cet effet irritant que ressentent à la longue les voyageurs perdus sous le ciel implacablement bleu de l'Égypte. Quand par hasard la fatigue ou le mauvais temps le retenait auprès d'elle le soir, s'il prenait un livre, elle cherchait à pénétrer du coin de l'œil le secret de cette invariable tranquillité qui l'étouffait. Elle se sentait altérée, et ne savait à quelle source étancher cette soif dont elle le rendait responsable. L'apprentissage que

Mme de Vauvert faisait de la vie la remplissait d'un étonnement douloureux. Elle se demandait alors si elle s'était mariée uniquement pour rendre et recevoir un certain nombre de visites qui se succédaient avec la monotone régularité d'un balancier, ouvrir ses salons trois ou quatre fois l'an et payer en valses et en mazurkas les mazurkas et les valses dont on lui avait fait hommage pendant l'hiver, se montrer sept fois par semaine aux Champs-Élysées et quatre fois par mois, chaque mardi, aux Italiens, passer enfin une portion notable de ses jours à essayer des robes et des chapeaux dont elle offrait ensuite la primeur à des inconnus. Sa mémoire lui rappelait parfois les entretiens de ses tantes, Mmes de Sainte-Aure et d'Ermois, et toutes leurs belles théories sur les effluves du sentiment. Hélas! Marguerite ne voyait pas que dans cette existence tirée au cordeau, et où l'élan, l'imprévu, l'émotion n'avaient point de place, le cœur eût occasion de battre bien souvent. Il fallait que ses tantes l'eussent trompée, et pourquoi? ou que M. de Vauvert ne fût pas semblable aux autres hommes. Elle ne songeait cependant pas à l'accuser d'indifférence. Un jour qu'elle était au plus fort d'une maladie, elle l'aperçut qui détournait la tête pour essuyer ses yeux. Attendrie, elle s'empara de sa main : — Vous m'aimez donc? dit-elle. M. de Vauvert la regarda tout surpris. — Moi? en doutez-vous? répondit-il. Faut-il donc pour vous bien convaincre qu'on vous aime vous le répéter chaque jour et à tout propos?... J'ai pris l'engagement de me consacrer tout entier à vous... Un galant homme n'a que sa parole... Ne me faites pas l'injure de douter de la mienne, et comptez sur moi.

Le danger éloigné, il reprit sa même manière de vivre, et ne parut plus songer à Marguerite, si ce n'est pour satisfaire à tous ses désirs. Cette lueur d'espérance qui s'était allumée dans le cœur de Mme de Vauvert s'éteignit subitement. Ce fut alors qu'elle ressentit les premières atteintes d'un malaise dont la cause lui échappait. Blottie dans le coin de sa calèche et frileusement enveloppée d'un grand cachemire, ou à demi couchée sur un canapé dans son boudoir, elle tombait dans d'interminables rêveries, qui n'avaient ni but ni conclusion; parfois le rouge lui montait au visage sans qu'elle sût pourquoi, le cœur lui battait, et tout à coup des larmes remplissaient ses yeux. Quand elle rencontrait des groupes de pauvres filles qui s'en allaient le dimanche à la campagne, et qui riaient, trottant à pied, elle les regardait avec étonnement et se surprenait à les envier. Elle se demandait pourquoi le même bonheur ne lui souriait pas, et la retraite seule pouvait l'apaiser.

Sur ces entrefaites, M. de Tanlay mourut en emportant la ferme persuasion que sa fille était parfaitement heureuse. Mme de Vauvert

se retira à Vineuil pour pleurer cette mort, qui laissait un grand vide autour d'elle. Elle se crut la plus infortunée des femmes, et le devint presque. Tout fut prétexte à son chagrin, et tout contribua à l'augmenter, comme une boule de neige s'accroît de tout ce qu'elle rencontre en son chemin. Le comte la laissait pleurer; il faisait de fréquens voyages à Paris et portait son deuil décemment. Quelquefois, quand il la retrouvait pâle et les yeux humides, il soupirait avec un mouvement d'épaules où l'on pouvait voir autant d'impatience que de sympathie. Marguerite levait les yeux au ciel; M. de Vauvert l'embrassait et allait à ses affaires.

Quand les convenances exigèrent que Marguerite rentrât dans le monde, il parut que la blonde châtelaine, comme les poètes de salon l'appelaient, était un peu inclinée, ainsi qu'une fleur chargée de gouttes de pluie. Elle y porta une mélancolie touchante, une sorte de grâce mouillée et des langueurs qui lui donnaient une vague ressemblance avec cette idéale figure d'Ophélia dont tant de femmes ont abusé. Elle ne portait plus que des nuances tendres, et mêlait au bal de longues feuilles de roseaux et des rameaux de lierre à ses cheveux. On la proclama partout la victime de l'amour filial. Mlle de Cocherolles, impatientée, répliqua un jour que la douleur lui allait bien. Le monde et Mlle de Cocherolles avaient également tort; Marguerite aimait réellement son père plus que ne le croyait sa vieille cousine; elle avait pour doubler sa tristesse des peines inconnues et chimériques que le monde ne soupçonnait pas.

A quelque temps de là, Mme de Vauvert trouva sur la quatrième feuille d'un journal une annonce où le nom de son mari était imprimé en gros caractères, et sous sa main une invitation au bal des Tuileries, adressée à M. le comte et à Mme la comtesse de Vauvert par l'aide-de-camp de service. Elle prit le journal, elle examina la carte et la retourna en tous sens. Il y avait certainement quelque erreur là-dessous. Son mari rentra pour le déjeuner, elle poussa la feuille imprimée devant lui; il la regarda d'un œil indifférent et prit une aile de perdreau. — C'est une annonce, dit-il. Mme de Vauvert lui présenta la carte timbrée du château des Tuileries; il la posa à côté de son assiette. — C'est une invitation au bal de la cour, reprit-il.

— Je ne vous comprends pas, répondit Marguerite un peu sèchement.

M. de Vauvert sourit. — C'est fort simple cependant : on a formé une grande compagnie pour la création d'un chemin de fer important, je fais partie du conseil d'administration. De plus, le roi donne un bal, et nous fait l'honneur de nous inviter.

Mme de Vauvert regarda son mari. — Je vois bien qu'il faut que

je m'explique, dit le comte. Vous êtes jeune, ma chère Marguerite, et vivez un peu sur la terre comme si vous étiez dans les nuages. Supposons un instant que nous ne sommes pas des demi-dieux, ni vous ni moi, et parlons en hommes, mieux encore, en Parisiens. Nous avons cinquante mille livres de rentes à peu près; c'est honorable, et bien des familles vivent avec moins que cela; mais nous avons des chevaux, des voitures, des gens, un train de maison enfin qui dévore, avec nos revenus, un petit morceau du capital chaque année. Je vois dans vos yeux que vous allez me proposer l'expédient radical des réformes : c'est le mot des peuples et des ménages dans l'embarras; mais dans notre position toute réforme est impossible. D'ailleurs les sacrifices ne sont pas à la mode, et ne cadrent pas avec les mœurs du temps. Or les sentimens comme les habits sont affaires de circonstance. Personne ne se brûlerait le poing aujourd'hui comme le Mucius Scévola de l'histoire, pas plus que vous ne porteriez les paniers de vos grand'mères ou les souliers à la poulaine de vos aïeules. Une occasion se présente de tripler, qui sait même? de décupler nos revenus : pourquoi n'en profiterais-je pas? On a la sottise, peut-être l'esprit, de croire à l'influence des noms; je me suis servi du mien. Cela vous étonne et vous attriste même! Si j'étais en humeur de traiter la question au point de vue philosophique, je vous dirais que nous sommes au commencement d'une ère dont nul ne peut prévoir les conséquences. Les chemins de fer passeront leur niveau sur tout. Un nom pèsera bien peu de chose dans la balance des faits d'ici à quelque vingt ans. Laissez-moi faire. En vous épousant, j'ai pris envers moi-même l'engagement de niveler la différence qui existait entre nos deux fortunes et de vous rendre au double ce que vous m'apportiez. Cela rentre dans la part de bonheur que je veux vous donner. Or, si je ne me fais aucune illusion sur ma valeur personnelle, j'ai le bon sens de savoir tout au moins jusqu'où peut aller mon esprit. Il est à la hauteur de ce que je veux entreprendre, et je m'y soumets, ne pouvant faire mieux. Voilà pour le côté industriel. Quant à cette invitation qui vous offusque, je l'ai sollicitée. Vous tressaillez, et je lis sur votre visage la surprise, presque l'indignation. Vous ne comprenez pas qu'un gentilhomme qui s'est fait blesser au service d'une autre cause se rallie au gouvernement nouveau. Sans renier en rien mon passé, peut-être pourrais-je vous dire que si nous étions encore au temps glorieux où mes ancêtres versaient leur sang pour la cause du roi aux champs de Bressuire et de Fontenay, je ne serais pas le dernier à tirer l'épée; mais nos pères ne sont plus, et les temps sont changés! Voyez combien peu nous ont suivis dans cette dernière croisade d'une cause qui a eu tant de héros, tant de martyrs! Il ne me

semble pas que la France soit avec nous. Où elle est, je reste. C'est pourquoi, sans entraînement, mais non pas sans regrets peut-être, je marche dans la voie où d'autres sont entrés.

M. de Vauvert se leva. Il paraissait un peu ému. — Viendrez-vous aux Tuileries? reprit-il.

La comtesse secoua la tête. — Comme il vous plaira, ajouta son mari. Il lui donna une poignée de main à l'anglaise et sortit.

Une vie nouvelle commença bientôt pour Marguerite. Le comte la pria de prendre un jour et de donner à dîner régulièrement. Elle vit beaucoup de monde, et parmi les personnes qui lui furent présentées chaque jeudi, beaucoup n'étaient pas titrées. La comtesse entendit un langage plus vif, plus net, plus expressif, moins fleuri peut-être et moins épuré, mais qui avait un accent plus ferme et plus précis. Elle reçut à sa table des ingénieurs, des capitalistes, des directeurs de journaux, des écrivains, des députés; elle fut polie, mais sans abandon. Le tour de la conversation avait un caractère positif, qui pouvait par instant éveiller sa curiosité, mais qui souvent la froissait dans les parties les plus intimes de son être. Mlle de Cocherolles était revenue; son esprit sarcastique, alerte et rompu à de telles expériences, se plaisait dans un mouvement qui lui fournissait mille occasions d'épancher sa malice. Mme de Vauvert, qui parfois restait silencieuse au milieu de vingt personnes animées par le feu de deux ou trois discussions, n'était pas à l'abri de ses traits. Un jeune orateur que le conseil d'état venait d'arracher aux bancs de l'opposition, étonné de cette rêveuse indolence que ne troublaient pas les éclairs de ses plus éloquentes improvisations, se pencha un soir à l'oreille de Mlle de Cocherolles. — C'est la Belle au Bois dormant, dit-il; cent canons tirant à la fois ne la réveilleraient pas! — Mlle de Cocherolles sourit. — Cent canons, c'est possible, dit-elle; mais un soupir!... qui sait?

Le chemin de fer de M. de Vauvert devait faire bonne figure dans le monde. Peu de mois après l'annonce qui avait produit sur l'esprit de la comtesse l'effet d'un coup de tam-tam, le comte avait prouvé, en achetant cinq cents hectares de bois autour de Vineuil, que ses prévisions n'avaient pas été trompées; le domaine de M. de Tanlay devenait l'un des plus considérables du Berri. De plus, on avait abandonné la rue du Cherche-Midi et troqué les grandeurs surannées des vieux salons du marquis contre les recherches et les élégances modernes d'un hôtel de la rue d'Anjou. M. de Vauvert était là plus près de ses affaires. Les voitures de la comtesse furent citées parmi celles qu'on remarquait au bois, sa livrée était du meilleur goût; elle trouvait sur sa cheminée des parures nouvelles à chaque saison, et quelquefois le matin des bouquets. Les parures ne la tou-

chaient pas, les bouquets la rendaient songeuse. Un soir, elle s'avisa d'en remercier le comte. Comment savait-il qu'elle aimait les fleurs? Rien ne pouvait lui faire plus de plaisir. Le jour s'annonçait plus heureux, quand le premier regard rencontrait ces fraîches couleurs si fragiles. M. de Vauvert alluma un cigare. — J'ai toujours remarqué que les femmes ont la passion des fleurs, dit-il; mais, puisque celles que je vous envoie vous font un plaisir si vif, je vais donner ordre qu'on vous apporte un bouquet chaque matin. — Marguerite soupira. Elle eût préféré une petite rose, un brin de violette donnés par hasard ou quand le souvenir y invite. La régularité lui gâtait les jasmins d'Espagne, les violettes de Parme et les gardénias.

Vers cette époque, un soir d'automne, tandis que les hôtes du château de Vineuil causaient après un de ces dîners plantureux qui consolent les chasseurs de leurs fatigues, un orage abominable éclata. Le vent et la pluie faisaient rage. Un domestique entra. — Un monsieur que l'orage a surpris sur la route est à la grille en voiture, dit-il; il demande à M. le comte l'hospitalité pour une nuit; voici la carte que ce monsieur m'a remise.

Le comte prit la carte et lut le nom de M. le vicomte Roger de Charny. — Faites entrer, dit-il.

Cinq minutes après, M. de Charny parut. Il était en costume de voyage. Il s'approcha de M. de Vauvert, et s'excusa du dérangement qu'il lui occasionnait; il railla en bons termes l'aventure qui lui donnait un faux air de héros d'opéra-comique, et jura que si le postillon avait consenti à pousser ses chevaux plus loin, jamais il n'aurait sonné à la grille de Vineuil. Au bout de quelques instans, M. de Charny avait eu l'art d'apprendre sur lui-même tout ce qu'on en devait honnêtement savoir : il se rendait chez un propriétaire du voisinage qu'il nomma, et comptait passer le reste de la saison dans une bicoque qu'il avait achetée dans le pays pour s'y reposer des fatigues d'un long séjour en Orient. Le thé servi, M. de Charny se retira, laissant de lui l'opinion qu'il était un peu froid, mais tout à fait du meilleur monde.

III.

Le lendemain, au petit jour, M. de Charny s'éloigna avant d'avoir vu personne. Il chargea le domestique qui l'avait introduit de dire à M. de Vauvert qu'il n'avait pas voulu abuser plus longtemps de son hospitalité, mais qu'il prendrait certainement la liberté de l'en venir remercier. On ne pensait plus beaucoup à cet incident lorsque quatre ou cinq jours après M. de Charny se présenta un soir à Vineuil, où il s'excusa d'avoir tardé si longtemps à paraître après l'ai-

mable accueil qu'on lui avait fait. Un rapide coup d'œil lui fit reconnaître parmi les hôtes du comte de Vauvert deux ou trois personnes qu'il avait rencontrées à Paris; il les salua, et la conversation prit un tour général. Il était difficile qu'on ne parlât pas de chevaux chez M. de Vauvert. M. de Charny fit bien voir qu'il les connaissait; il avait parcouru la Perse et la Syrie tout nouvellement, et autrefois l'Angleterre; les coureurs du désert lui étaient familiers comme les vainqueurs d'Ascot et d'Epsom. Du terrain des courses, la conversation glissa dans les plaines et les forêts où la veille on venait de forcer quatre ou cinq chevreuils. M. de Charny, qui avait chassé à Trébisonde et à Ispahan, parla des antilopes qu'il avait poursuivies à cheval, le faucon au poing. Aucune des stratégies de l'art cynégétique ne lui était inconnue. M. de Vauvert déclara que c'était un homme accompli. Cependant, sur la proposition qu'on lui fit de prendre part le lendemain à une grande chasse aux sangliers, il refusa, alléguant que sa santé ne lui permettait pas d'assister à de tels spectacles. Au moment où la compagnie allait se séparer, M. de Vauvert demanda à M. de Charny s'il demeurait encore au château où il se rendait quand l'orage l'avait surpris.

— Chez le baron Gobain? Non, répondit M. de Charny, je suis installé depuis hier aux Ormeaux.

— Tant mieux! s'écria le comte, on pourra vous y voir. — M. de Charny sourit, et passant son bras sous celui de M. de Vauvert avec une familiarité polie que leur âge et la circonstance autorisaient : — Je crois vous comprendre, reprit-il, mais je suis chargé de vous dire que les taillis de La Coudraie vous sont ouverts comme les bois de Vineuil. Je crois même que ce cher voisin sera heureux de vous aider à tuer les bêtes qui peuvent s'y trouver.

M. de Vauvert regarda M. de Charny. — Comment savez-vous tout cela? dit-il vivement.

— J'ai surpris l'autre soir un mouvement sur votre visage quand j'ai nommé le baron Gobain; j'ai voulu avoir la signification de ce mouvement. J'ai donc interrogé mon hôte; j'ai appris bien vite quelle cause légère séparait deux hommes faits pour s'estimer, et grâce à une circonstance qui m'a permis jadis de rendre un petit service au baron, je l'ai amené sans peine à reconnaître qu'il avait eu tort.

Rien ne pouvait faire plus de plaisir à M. de Vauvert que cette nouvelle. Les taillis de La Coudraie bordaient sur un long espace les bois de Vineuil; la bête lancée par les chiens du comte passait souvent chez son voisin, et il fallait abandonner la chasse. Souvent aussi on l'avait poursuivie : il y avait eu des querelles entre les gardes et les piqueurs, des procès-verbaux même, et on avait dû

rompre toute relation, comme cela arrive quelquefois entre propriétaires qui ont les mêmes goûts. Depuis cette rupture, M. de Vauvert était fort empêché dans ses chasses; un inconnu venait de rendre toute liberté à ses équipages. — Pardieu! dit-il en serrant la main de M. de Charny, vous êtes un galant homme; veuillez porter mes complimens au baron, et si jamais je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi, je vous suis tout acquis.

M. le vicomte Roger de Charny appartenait au corps diplomatique. Il avait rempli dans les derniers temps une mission en Orient qui avait mis son nom en relief. Dans une circonstance où sa vie avait été en danger, il avait su, par un mélange habile de fermeté, d'adresse et de hauteur, dénouer, à l'entière satisfaction du gouvernement, une question qui menaçait d'avoir des conséquences graves. Une tentative d'assassinat à laquelle il avait plus tard échappé par hasard, mais non pas sain et sauf, avait mis un terme à cette mission, où sa santé avait été compromise. Le jeune diplomate était donc rentré en France avec une réputation toute faite. M. de Charny était en un mot dans cette heure fortunée où le flot et le vent vous portent. Assuré par la mort d'une tante de quelques revenus qui, à un moment donné, lui permettraient de faire acte d'indépendance, le vicomte avait en outre des qualités extérieures qui venaient en aide à ce que le hasard et son caractère avaient fait pour lui. Il parlait peu, mais quand il le faisait, c'était avec une animation, un tour original qui pouvaient ne pas plaire également à tout le monde, et n'en laissaient pas moins leur empreinte. Il avait dans la figure quelque chose de romanesque qui le faisait distinguer de la foule; il y ajoutait par une mise sévère et par une manière adroite de s'effacer qui le mettait en lumière. On ne pouvait pas l'accuser de parler de lui ou de chercher à attirer l'attention sur sa vie et les actes auxquels il avait pris part, et cependant il n'était pas dans un salon depuis un quart d'heure qu'il était déjà le centre d'un petit cercle. Quand la discussion portait sur une chose qu'il savait, et il en savait beaucoup, il ne s'en mêlait pas d'abord, puis y entrait par un mot, une réplique, une observation; il s'animait par degrés, et sa parole devenait tout à coup abondante et colorée avec un tour incisif où le paradoxe éclatait comme une fusée.

Au bout de six semaines, M. de Charny devint l'un des hôtes les plus assidus de Vineuil. Il n'offrait jamais de conseils à M. de Vauvert, qui lui en demandait souvent. Marguerite semblait tirée de son engourdissement par sa présence; elle avait de la sympathie pour cette nature souple et vigoureuse, acerbe quelquefois, mais dont les aspérités même irritaient et charmaient sa sensibilité nerveuse. Elle attachait un grand prix aux qualités réelles qu'il montrait,

et lui en prêtait d'autres en plus grand nombre qu'il n'avait pas. On a beaucoup vanté l'habileté des femmes dans l'art de tromper et de s'embellir d'un masque où toutes les vertus brillent du plus vif éclat. C'est beaucoup d'honneur qu'on leur a fait. Quand l'une d'entre elles se met à aimer, elle fait voir qu'elle n'est pas moins prompte qu'un pauvre homme à courir au-devant de l'erreur et du mensonge. La passion est adroite à se duper elle-même; elle y met sa force et son bonheur, et le cœur qui se donne façonne le masque dont le vainqueur après coup est revêtu. Mme de Vauvert, qui connaissait peu M. de Charny, s'efforça par mille détours de pénétrer ce caractère qui semblait se dérober à toutes les recherches; elle le poussait sur le terrain des confidences, et l'y retenait avec une grâce dont il subissait le charme sans trop s'y abandonner. Entre un jeune homme et une jeune femme emprisonnés à la campagne dans la saison froide, au milieu d'un groupe de chasseurs enragés, l'isolement est presque complet. Il n'y avait que deux ou trois lieues des Ormeaux à Vineuil; le trajet était franchi chaque jour; quelquefois même M. de Charny restait au château, où il avait une chambre qu'on ne donnait plus qu'à lui. Marguerite souffrait qu'il la raillât sur ses attitudes de roseau, sur ses longues mélancolies, sur les élans et les aspirations sans but qui la tourmentaient, sur les mignardises de son esprit; il n'admettait rien de semblable, lui pour qui l'action était la raison même de la vie. A son tour, elle le plaisantait lorsque, sous l'empire d'un souvenir ou d'une discussion, il parlait avec un feu extraordinaire. — Prenez garde, lui disait-elle en riant, voilà que la poésie vous gagne!

— Ah! c'est une peste! répliquait-il d'un air moitié joyeux, moitié chagrin.

Une lettre que M. de Charny écrivit à l'un de ses amis vers la fin de l'automne indiquera mieux quel était à cette époque l'état de son esprit.

« Les Ormeaux, 14 décembre.

« Si vous me demandez, mon vieux camarade, ce qui me retient au fond du Berri, je serai fort en peine de vous répondre, et Dieu sait cependant si je vous cache rien, à vous qui avez partagé ma vie dans maintes traverses sans que votre amitié m'ait fait défaut un seul jour. Certainement je ne me porte pas aussi bien que ces vieux Turcs que nous avons si souvent admirés à l'ombre des platanes où ils s'endorment, mais l'air de Paris n'est pas malsain, et bien des intérêts m'y rappellent. Je ne chasse pas non plus, je ne monte guère à cheval, je ne lis pas davantage, si ce n'est une fois ou deux par semaine le journal pour voir si le ministère n'est pas changé.

Il y a des heures où je me crois atteint par le *kief* oriental; mais qui diable a jamais entendu parler du *kief* au coin du feu, avec un pied de neige derrière la vitre?

« En creusant bien, peut-être trouverait-on, pour expliquer mon long séjour ici, cette cause qu'un philosophe cherchait au fond de toutes les actions d'un homme,... une femme! Que ce mot si joli n'aille pas vous faire croire à un amour insensé et tel que le temps seul ou la satiété peut en guérir; non, mais il est certain que c'est à une influence féminine que je dois de rester à la campagne. Elle me révolte, et j'y cède. »

Après un assez long portrait de Mme de Vauvert où l'on voyait que M. de Charny s'était complu, il reprenait en ces termes :

« Une cousine qui a passé dernièrement dix jours à Vineuil, et qui me paraît avoir le don de percer au vif les caractères d'un seul mot, a dit de Mme de Vauvert qu'elle était née un siècle ou deux trop tard. Il est certain qu'on la croirait échappée à ce cercle illustre de belles dames dont la fameuse Julie d'Angennes portait le drapeau. Vous savez si j'aime peu l'amour! J'ai sacrifié comme un autre à ce sentiment, qu'il faudrait exclure de la vie après la vingt-cinquième année, et rien ne me tente moins que d'y tomber derechef. Aucune femme d'ailleurs ne m'est moins sympathique par les idées, le caractère, les habitudes d'esprit, le tour de la pensée. Donc du côté de la passion point de danger. Et cependant, aussitôt que je ne la vois plus, je pense à elle, comme un écolier aux vacances prochaines. Soyez donc passé maître en indifférence pour en venir là!

« Un accident ridicule m'a fait rencontrer ici le comte de Vauvert, chez qui je suis tombé un soir d'orage. J'ai trouvé un habile homme et une femme sentimentale : l'un qui vise loin tout en tirant des perdreaux, et me paraît appelé à faire un grand chemin dans la finance; l'autre perdue dans les chimères et belle avec un air étrange qui séduit. Le comte a quelque velléité de se porter candidat aux prochaines élections, et je l'y pousse de mon mieux; il a de grandes chances d'être envoyé à la chambre, et j'aurai là un appui d'autant plus fidèle que je n'ai aucun droit de compter sur son dévouement. La comtesse fait des châteaux en Espagne, et je les bâtis, — non, je me trompe, — je les démolis avec elle.

« Gardez-vous de me prêter aucun projet de séduction : loin de moi une pareille pensée! J'ai passé l'âge de ces grandes campagnes, et j'ai en outre la conviction que la galanterie ne mène plus à rien. Sans fatuité aucune, je crois pourtant que je plais à la châtelaine de Vineuil dans une mesure honnête; mais, si je l'ai bien comprise, elle serait femme à aimer sérieusement, très sérieusement même, et mes principes me crient que tout attachement sérieux est un lien, — c'est-à-dire un obstacle. — Or à trente ans il n'en faut plus. Je m'abs-

tiens donc de toute parole décisive, et je maintiens ce bel oiseau bleu dans les régions idéales des théories. J'imagine qu'il ne faudrait qu'un hasard pour l'amener à plier ses ailes. Je veux bien ne pas l'y aider, mais je ne voudrais cependant pas qu'un autre eût cette bonne fortune.

« C'est là, me direz-vous, une circonstance aggravante, un aveu qui témoigne contre moi. Eh! je n'en disconviens pas. Où est le sage qui n'a jamais péché pour me jeter la première pierre? Vous faut-il une preuve plus accablante encore? Écoutez et voyez jusqu'à quel point un homme peut rester jeune malgré les quelques cheveux blancs que lui laisse une heureuse calvitie dont les imbéciles font honneur à la maturité de sa pensée et à l'excès du travail!

« Il y a ici un jeune conseiller d'état qui a fait son chemin en votant contre le ministère. Il ne manque ni d'esprit, ni d'aplomb, et on raconte qu'il a eu des succès dans les salons politiques. Il a mis le siége devant Mme de Vauvert. Sa tactique est celle d'un homme qui a fait ses preuves; mais Mme de Vauvert a une placidité qui le déconcerte à tout instant. Dans les commencemens, je riais donc; mais voilà qu'un jour je les surprends volant du même vol dans ces hauteurs où j'avais seul le privilége de me perdre! Et je sais quels écueils encombrent ces zones éthérées! Une horrible jalousie s'empara de moi. Si j'avais été le maître du choléra ou de la fièvre jaune, le conseiller d'état serait mort sur place. Ma jeunesse alla jusqu'au dépit, jusqu'à la bouderie. Pardonnez-moi, elle ne dura que cinq minutes. Mais que devint cette jalousie quand je vis Mme de Vauvert prendre le bras de M. de Fersac, passer dans la serre, et accepter de sa main une rose qu'elle mit à sa ceinture! Cette maudite rose me pesait sur le cœur; j'en étouffais. Riez, mon ami! vous allez voir. Dans la soirée, j'en parlai à la comtesse d'un air tranquille ou à peu près. J'aurais broyé de l'acier entre mes dents. L'adorable créature, sans répondre, prit la fleur et la jeta au feu. Et je n'ai pas mangé ses deux mains de baisers! J'ai voulu parler, je suis resté stupide et muet. Il y a donc des heures où l'on a toujours vingt ans, si vieux qu'on soit!

« Le lendemain, — neigeait-il, bon Dieu! — je suis monté sur un cheval enragé, *un buveur d'air,* comme disent mes vieux amis les Arabes, et j'ai couru ventre à terre jusqu'à la ville voisine; j'ai dépeuplé le plus beau jardin de l'endroit, et j'ai rapporté triomphalement un bouquet de roses blanches. Dix lieues pour dix fleurs! Mme de Vauvert me vit descendre de cheval et ne put retenir un petit cri. J'accours et je lui offre mes fleurs. Ai-je besoin d'ajouter que je tremblais? Elle me regarda avec des yeux tout humides. — Vous à cheval, et par un temps pareil, dit-elle, quand votre santé vous défend de suivre une chasse! — Eh! cette rose que vous n'aviez plus,

m'écriais-je, ne devais-je pas la remplacer?... Au prix de mon sang, il m'en fallait trouver une.

« Cette fadaise produisit l'effet accoutumé. Mme de Vauvert n'osa plus lever les yeux, et rougit jusqu'au cou. Elle garda le bouquet. J'ai toujours remarqué que les choses les plus vieilles, les plus rebattues, les plus surannées, sont celles qu'on accueille le mieux. Il ne faut pas dédaigner non plus les exagérations les plus grosses et les plus extravagantes : elles vont droit au cœur, et s'y insinuent comme des fils de soie. C'est ce qui m'explique les grands succès de quelques imbéciles.

« Vous voilà condamné! me crierez-vous. Pas encore, et voici maintenant les circonstances atténuantes. L'autre jour, Mme de Vauvert m'attendait; nous devions lire ensemble un livre qui fait grand bruit, et que le courrier venait de nous apporter. Ces messieurs tuaient des loups. J'étais au coin de mon feu, les pieds sur les chenets; j'ai expédié un billet à Vineuil, et je suis resté trois jours aux Ormeaux, tranquillement occupé à rédiger un mémoire pour le ministre. Je crois bien n'avoir pas pensé à elle plus de deux fois. Je suis de cette race de gens dont le cœur se tait quand le cerveau parle. A ma première visite, j'ai trouvé cette excellente créature un peu pâle; elle ne m'a rien reproché, mais sa poitrine s'est soulevée comme celle d'une personne qui recouvre la respiration. J'ai joué au whist tout le soir.

« Suis-je acquitté?... L'hiver s'avance, et je ne le passerai pas tout entier ici. Mon été de la Saint-Martin a eu ses vacances; nous retournerons aux choses sérieuses à Paris. Vous n'ignorez pas qu'avant la mort de la bonne dame qui s'est tout à coup souvenue de moi je n'avais pas grand'chose. Héritage oblige. A présent, je regarde plus loin devant moi. Mon bisaïeul était lieutenant-général des armées du roi à Denain, mon grand-père était chef d'escadre quelque vingt ans avant 89; mon père était membre du conseil des cinq-cents; notre race s'en est allée tout doucement à la dérive, perdant à chaque règne de son éclat et de sa fortune. J'ai quelque ambition de la relever. Un peu d'adresse me fera ministre plénipotentiaire; plus tard une ambassade m'ouvrira les portes du Luxembourg. Tout cela vaut bien ce bâton flottant qu'on appelle l'amour.

« Je quitterai donc Vineuil prochainement, non pas sans un soupir peut-être, mais du moins sans retour. »

IV.

Au mois de janvier, M. de Charny était encore à Vineuil. Il ne parlait pas de partir. M. de Vauvert y prolongeait son séjour pour préparer une campagne électorale à laquelle l'influence de Roger

l'avait déterminé. Marguerite ne pensait pas à Paris. Elle éprouvait ce bonheur vague et cette inquiétude qui précèdent les grandes crises : des rougeurs subites animaient ses joues, de longues rêveries, dont elle sortait avec des tressaillemens, allanguissaient tous ses traits; elle avait dans la voix des inflexions d'une douceur musicale. Les Ormeaux ne voyaient presque plus M. de Charny. Un jour, dans le feu d'un entretien, l'éventail de Mme de Vauvert toucha le vicomte au bras; il frissonna et réprima un cri. — Je vous ai fait mal, moi? dit Marguerite toute pâle.

— Non pas vous, mais cet éventail, répondit Roger. Il a effleuré une blessure turque que j'ai là, et qui sort de sa léthargie par certains mauvais temps.

— Ah! reprit Mme de Vauvert, les yeux gros de larmes, il me semble que je ne me serais jamais consolée si vous étiez mort là-bas, et cependant je ne vous connaissais pas!

— Vous voulez donc que je vous aime? murmura M. de Charny avec un élan qu'il ne put réprimer.

Marguerite ferma les yeux; elle serait tombée, si elle n'avait pas appuyé ses deux mains tremblantes sur le marbre d'une cheminée. Tout son cœur venait de se donner.

L'excès de son bonheur effraya Mme de Vauvert; elle eut peur de la vivacité de ses sensations. Comme un oiseau effarouché qui cherche un nid où se blottir, elle se replia en elle-même, et passa dans sa chambre de longues heures qui étaient les plus agitées, mais qui lui semblèrent les plus douces qu'elle eût jamais vécues. Elle était heureuse et bouleversée. La voix de M. de Charny était la seule qu'elle entendait dans un salon; elle reconnaissait son pas dans la cour du château; elle avait l'instinct de sa présence partout; le moindre son, quelque chose qu'elle ne s'expliquait pas, l'avertissait. Il lui prenait alors des battemens de cœur qui la suffoquaient. Ses angoisses, ses craintes, ses folles joies, provoquées par un regard, par un mot, ce trouble où elle vivait, ses insomnies, sa fièvre, lui disaient que les premiers rêves qui avaient bercé sa jeunesse n'avaient pas plus menti que Mme de Sainte-Aure et Mme d'Ermois. Elle aimait jusqu'à ses remords. La seule chose qui la laissât sans armes et sans défense, c'était la bonne humeur de M. de Vauvert. Quand il rentrait après la chasse et qu'il l'embrassait, elle avait froid sous la peau. Quand il lui parlait de ses chances aux élections, et qu'il la mettait de moitié dans ses espérances avec ce bon rire franc qui lui était familier, elle éprouvait comme des picotemens dans la paume des mains. Les heures d'abandon où il lui parlait comme à une amie sincère lui faisaient endurer des supplices dont elle était étonnée qu'on ne vît pas la trace sur son visage; mais en quelques heures elle s'était pliée, avec une souplesse

toute féline, à cette dissimulation qui est le châtiment des amours coupables. Alors, par un singulier retour, elle s'indignait contre elle-même du sourire qui errait sur ses lèvres et de l'impassibilité qu'elle laissait voir dans les momens où elle était le plus agitée. Cela l'humiliait d'être semblable à des femmes au-dessus desquelles autrefois elle faisait planer son esprit, orgueilleux de son innocence altière. Combien vite avait été parcourue cette route qui lui semblait si difficile à descendre! Cependant, loin d'en vouloir à M. de Charny, qui l'avait fait glisser de ces hauteurs, elle se réfugiait dans son amour comme un ramier qui, aux premières approches de l'orage, regagne la forêt natale. Elle s'efforçait même de haïr son mari, et y arrivait presque par une tension d'esprit qui violentait sa nature; mais si tenace que fût son désir, elle ne pouvait se défendre d'écouter une voix plus juste qui lui rappelait la bonté naturelle du comte et la facilité de son humeur. Tous les reproches qu'elle lui adressait dans l'exaltation de son cœur, tous les crimes dont elle l'accusait, ne tenaient pas contre une minute de libre raisonnement et d'impartialité.

Mlle de Cocherolles était revenue au château de Vineuil. Cette active personne, qui profitait de ses quarante-huit ans pour courir Paris et la province à sa guise, qui partait tout d'un coup et revenait de même, arrivait des bords de la Durance. « Elle avait assez du soleil, et avait soif de brouillards, » disait-elle. La vérité simple était qu'elle avait laissé à Vineuil un problème dont elle voulait connaître la solution. La fine mouche se garda bien d'interroger et de montrer cette inquiétude d'esprit qui trahit dès l'abord les gens curieux. Elle fut gaie et observa; elle se réservait de se dédommager plus tard du mors qu'elle mettait à sa langue. Au bout de quinze jours de cet examen muet, un soir, à cette heure indécise où le crépuscule commence, elle surprit Marguerite debout devant une fenêtre d'où l'on découvrait au loin la campagne. Une brume légère flottait sur la lisière d'un bois dont le rideau sombre coupait l'horizon; le ciel avait des tons laiteux et froids, le givre pendait aux arbres. Marguerite, perdue dans son attente, n'entendit pas marcher la vieille demoiselle, qui la guettait comme un chat. Du bout de son doigt, elle traçait sur la vitre, que sa respiration chargeait de buées, des initiales qu'elle effaçait ensuite à demi, puis qu'elle reproduisait machinalement. Ses yeux ne perdaient pas de vue la plaine déserte et morne; elle y voyait peut-être tous les orangers de l'Italie et tous les feux de l'Orient. Du milieu de la pièce où elle se trouvait, Mlle de Cocherolles ne pouvait pas distinguer les lettres écrites sur la vapeur fugitive. Elle fit un pas. En ce moment, du manteau gris qui roulait lentement à la surface du sol, un groupe de cavaliers sortit confusément. L'un d'eux, pareil à une ombre, marchait

en avant. Par un mouvement spontané et plus rapide que l'éclair, Marguerite ouvrit la fenêtre toute grande et se jeta sur un petit balcon en saillie, les deux mains sur la balustrade glacée et le corps en avant. Elle avait la tête nue, et ne sentait pas la bise qui soufflait dans ses cheveux. Mlle de Cocherolles s'avança sur le balcon sans essayer de dissimuler sa présence; mais Marguerite n'entendait rien que le galop lointain du cheval. L'ombre s'était épaissie, et on ne voyait qu'une silhouette grise dont les lignes incertaines se perdaient dans le brouillard. Les joues de Mme de Vauvert étaient couvertes de rougeur; sa bouche entr'ouverte semblait murmurer un nom dont elle n'osait pas confier les syllabes à l'espace, et que ses lèvres caressaient. Mlle de Cocherolles la toucha du doigt sur l'épaule. « On revient donc encore de Palestine? » lui dit-elle. Mme de Vauvert frissonna de la tête aux pieds. Elle se rappela soudain le mot que Mlle de Cocherolles lui avait dit il y avait déjà quelques années, et se sauva.

A cette même époque, M. de Charny écrivait à son confident :

« Vineuil, ce 29 janvier.

« Accablez-moi de vos railleries, mon cher Pylade, ne m'épargnez ni les sarcasmes, ni les invectives... Je suis fou... Cette femme dont la présence m'irritait, dont le langage m'exaspérait, je l'aime!

« Le grand mot est écrit, je ne le rétracterai pas; mais ne croyez pas que je sois vaincu. Tout se révolte en moi contre cette passion d'un autre âge; elle est venue avec la neige, elle partira avec les fleurs! Je verrai bien dans cette lutte si cela sert à quelque chose d'avoir vécu et d'avoir fait commerce avec l'expérience. Voilà six semaines que je suis sous le charme, mais ma raison proteste, mon esprit se défend, et la victoire me restera.

« J'ignore comment cela s'est fait. Sait-on pourquoi viennent les accès de fièvre? J'ai cédé, le dirai-je? avec ivresse à la séduction qui m'entraînait. Certes je me croyais bien à l'abri derrière le rempart de mes trente-sept ans, un peu fatigué de tout et médiocrement enclin, vous le savez, aux rêveries. Un jour la digue s'est rompue, et l'amour a passé avec le flot de la jeunesse. J'ai revu mes anciens jours, j'ai eu des heures d'éblouissement; mais je ne sais quelle sentinelle veille en moi qui me crie par instant, comme en face de l'ennemi : Garde à vous! Tenez, permettez-moi cette comparaison : mon cœur est un peu comme une ville démantelée qui vient d'être emportée d'assaut. La garnison est décimée, mais une troupe fidèle et vaillante s'est retirée dans une citadelle d'où elle continue la résistance; rien ne la fera capituler. Cette troupe dévouée et sûre, c'est ma volonté, c'est mon cerveau. Quel bagage à traîner dans la vie que l'amour à trente-sept ans!

« Toutes ces choses, qui m'irritaient comme le bourdonnement des insectes en été ou m'affadissaient comme l'odeur et le goût du miel, me charment et me captivent à présent. Marguerite a des séductions qui enveloppent, des douceurs et des tendresses d'esprit qui bercent, une candeur et une mansuétude qui reposent. J'en subis l'empire, mais en cédant je tressaille comme la cloche qui murmure longtemps encore après le coup qui l'a frappée. Un temps viendra où il faudra que je dénoue ce que le hasard, un peu la solitude, un peu la surprise aussi, ont noué. J'espère que les gradations de cette rupture inévitable, prévue, calculée, seront assez douces pour que ces beaux yeux ne versent pas trop de larmes... Ne m'accusez pas de fatuité : n'est-ce pas la loi éternelle, que l'un aime davantage où l'autre aime moins?... Et je suis cet autre. C'est une secousse qui me tirera de cet engourdissement, et j'y compte. Un matin, *le Moniteur* me l'apportera. Adieu alors à cette halte de mon automne! Nous aurons fait comme deux navires qui se rencontrent dans la haute mer, et qui, après avoir un temps navigué de conserve, se séparent, et, poussés par des vents contraires, cherchent des horizons nouveaux. Je rends cette justice à Marguerite, elle sera la plus triste et la moins oublieuse. »

M. de Charny ne se trompait pas dans son attente : M. et Mme de Vauvert partirent pour Paris vers le milieu du mois de février. La fortune du comte avait pris un grand essor; on en parlait comme de l'un des capitalistes les plus solidement et les plus promptement enrichis par l'industrie des chemins de fer. Le goût qu'il avait toujours eu pour les chevaux s'était singulièrement développé; il avait une écurie et faisait courir. Sa maison était un centre où les gens de finance rencontraient la fleur de l'aristocratie, attirée et retenue par Mme de Vauvert, et les hommes qui avaient un nom dans la politique. Une extrême agitation remplissait alors la vie de Mme de Vauvert; elle se prêta à cette existence, et son salon devint l'un des mieux fréquentés et des plus suivis de Paris. Elle y déployait des ressources d'esprit qu'on ne lui connaissait pas; sa beauté, plus vive et plus accentuée, était comme transfigurée. La nouvelle se répandit alors que la comtesse avait distingué M. de Charny. On en parla tout bas, et les personnes qui la voyaient de plus près furent celles qui aidèrent à en colporter le bruit par leurs airs de mystère et leurs réticences. Le diplomate mettait une grande réserve dans ses relations avec Mme de Vauvert. Jamais un mot qui pût le trahir, un empressement qui pût être remarqué; il était avec elle poli et quelquefois même familier, mais sans abandon, et dans un bal ne s'approchait jamais d'elle qu'après avoir salué deux ou trois personnes. Pour les gens du monde vieillis dans la pratique de la vie, cette froideur apparente d'un homme qui avait vécu sur

le pied de la plus étroite intimité dans le château de la comtesse à Vineuil était un témoignage qui déposait contre lui. Il avait eu l'art de se faire attacher à une commission qui élaborait un traité de commerce au ministère des affaires étrangères, et les personnes qui connaissaient son ambition silencieuse, mais âpre, en concluaient logiquement qu'un lien le retenait à Paris. Il parlait de cette commission et des conférences qu'elle entraînait comme d'une chose importante; mais certains accens brefs, certains froncemens de sourcils qu'on surprenait en lui quand on annonçait des mutations dans le corps diplomatique, faisaient bien comprendre qu'il n'était pas la dupe de ses affirmations. Mme de Vauvert, qui avait eu jusqu'alors horreur des exercices violens, fut aperçue un matin à cheval au bois de Boulogne. Le comte l'accompagnait, ainsi que Roger. Les curieux remarquèrent que M. de Charny était un excellent écuyer. On ne manqua pas d'attribuer la conversion de Marguerite au rétablissement de la santé du diplomate, qui lui permettait de suivre M. de Vauvert dans ses expériences. Le comte s'en montra naïvement heureux. Rien ne paraissait en lui qui pût faire croire qu'il eût même l'apparence d'une inquiétude. Certaines attentions pouvaient au contraire faire penser que son attachement pour Marguerite s'accroissait avec le temps. Quand il avait gagné un pari de course ou terminé quelque affaire avantageuse, il lui arrivait de la prendre soudain par la taille et de l'embrasser sur le cou. — Votre part est faite,... cherchez bien dans votre appartement, disait-il. Marguerite devenait pourpre ou verte dans ces momens-là; un coup de cravache cinglé en plein corps lui eût fait moins de mal.

Cependant cette nature délicate et fière s'était accoutumée à ces supplices. Les révoltes qu'elle éprouvait contre elle-même au commencement s'étaient apaisées. Bien plus même, et par un retour d'esprit qu'expliquait la bonté innée de ses instincts, elle ressentait pour le comte une sorte d'attendrissement qui se trahissait par des prévenances et des attentions où le calcul n'entrait pas. Il ne lui semblait pas juste qu'il ne fût pas heureux quand une si grande plénitude de bonheur la faisait vivre d'une vie si active et si chaude. Ce qui l'étonnait seulement et ce qui, dans une certaine mesure, l'attristait, c'est que Roger, bien loin de contrarier ces menues attentions, les approuvât et l'y encourageât. Depuis son dernier séjour à Vineuil, Mme de Vauvert, maîtresse de maison accomplie, semblait être descendue des nuages où si longtemps elle avait marché. Ses pieds comme son esprit effleuraient le sol. Sainte Élisabeth de Hongrie, ainsi que l'appelait Mlle de Cocherolles dans ses jours de gaieté, s'était fait naturaliser Parisienne. Elle se familiarisait à la vie commune, et se délivrait peu à peu de ses langueurs. Le monde lui

savait gré de ce changement, mais bien des mots la faisaient tressaillir tout à coup, et lui prouvaient que l'on ne pardonne certaines intimités qu'à la condition de s'en souvenir. Quand on la pressait d'assister à une réunion, combien de fois une amie intime laissait tomber d'une voix emmiellée, et comme un argument décisif qui devait annuler toute résistance, ces quatre mots : « Nous aurons M. de Charny ! » Elle ressentait alors le frisson douloureux que détermine le contact du doigt sur une chair vive. D'autres fois, quand on la rencontrait à cheval au bois avec Roger, ou dans un bal causant sur le coin d'un canapé, on s'éloignait au bout de quelques minutes, discrètement, avec les allures exquises d'une politesse empoisonnée. Les gens du monde ont de ces raffinemens par lesquels ils semblent indiquer qu'ils veulent être complices, mais non pas dupes. Mme de Vauvert souffrait sensiblement de ces piqûres d'épingle, qui, pour certaines natures délicates, sont parfois des coups de poignard; mais elle ne faisait rien pour les éviter.

Il y a certainement des hommes à qui on peut adresser le reproche de fatuité, mais il en est beaucoup aussi qui prennent un soin extrême de dissimuler ce qu'on appelle en langage de salon leur bonheur. Volontiers ils fermeraient leur bouche et mettraient un bandeau sur leurs yeux pour qu'on n'y pût pas lire. M. de Charny, qui apportait en toute chose une discrétion méticuleuse, qui avait une horreur instinctive de tout ce qui s'écarte des usages, de la règle et de la convention, aurait voulu entourer son amour des triples voiles qui dérobaient jadis la déesse sacrée aux regards de la multitude. Les femmes n'ont pas de ces réserves; elles semblent craindre le bruit et l'éclat moins que les hommes, et l'on peut dire hardiment que si quelqu'une d'entre elles est compromise, c'est qu'elle seule l'aura voulu. Mme de Vauvert n'échappait pas à la loi commune, et laissait souvent les indifférens et les curieux lire dans son cœur; que lui importait, pourvu que Roger vît bien que lui seul en était le maître? Roger avait beau se défendre de ces témoignages et de cette ardeur qui semblaient trahir un dédaigneux oubli de l'opinion, elle y tenait. Quand il insistait : — Ah ! vous ne m'aimez pas ! disait-elle.

Élevée dans des habitudes de piété régulière avec lesquelles son mariage ne l'avait pas fait rompre, Marguerite parut redoubler de ferveur après son retour de la campagne. Elle sortait souvent seule à pied et allait dans une église épancher toute son âme. Elle cherchait de préférence la solitude et l'obscurité d'une chapelle inconnue. Chrétienne et croyante, elle aimait à Paris comme on aime à Rome ou à Séville. Mlle de Cocherolles, qui parfois l'accompagnait le dimanche aux offices, remarquait cette dévotion et en pénétrait la cause. Un jour qu'elles étaient ensemble à la messe, la vieille fille se

pencha à son oreille : — Ne vous agenouillez donc pas comme cela, lui dit-elle; ces attitudes de suppliante feraient croire que vous avez quelque chose à vous faire pardonner...

La commission dont M. de Charny était membre avait terminé ses travaux depuis quelques mois, lorsqu'un jour le bruit se répandit dans les salons que le diplomate allait rentrer dans la carrière active. Les mieux informés assuraient même qu'il était désigné pour un poste important auprès d'une cour d'Allemagne. M. de Fersac en parla à Mme de Vauvert, et le fit avec l'insistance aimable d'un homme qui veut se venger. Elle devait être mieux que personne au courant de cette négociation; la nomination de M. de Charny à un poste que des hommes considérables avaient occupé témoignait de l'estime qu'on faisait de lui. M. de Fersac ajouta que s'il n'avait pas l'occasion de rencontrer le vicomte avant son départ, il suppliait Mme de Vauvert de lui porter le tribut de ses félicitations. Marguerite fit appel à tout son courage pour rester impassible; elle sourit, mais il lui semblait qu'une pince de fer la serrait aux tempes. Ses oreilles tintaient; si on l'eût forcée à se lever dans ce moment, ses forces l'auraient trahie. M. de Vauvert s'approcha d'elle un instant après. — Comment vous trouvez-vous ce soir? dit-il.

Elle eut peur qu'il ne devinât tout à l'altération de ses traits. — J'ai eu un peu froid tout à l'heure en entrant, mais je vais bien à présent, répondit-elle.

— A propos, reprit le comte, savez-vous s'il est vrai, comme on l'assure, que Roger aille à Francfort? Tout le monde en parle.

— Je ne sais pas, dit la comtesse, qui sentit une sueur froide mouiller ses épaules.

— S'il part, cela me contrariera : ce diable d'homme s'entend à tout. Quand nous serons rentrés, écrivez-lui donc de venir déjeuner avec nous demain.

— J'écrirai, reprit-elle.

Vers une heure du matin, le comte et Mme de Vauvert quittèrent le bal. A peine rentrée chez elle, Marguerite sauta sur une feuille de papier; la plume tremblait entre ses doigts. Quand elle eut fini, elle sonna sa femme de chambre. — Tenez, dit-elle, que cette lettre soit demain au point du jour chez M. de Charny.

La femme de chambre étouffa un bâillement et voulut déshabiller sa maîtresse. — C'est inutile, reprit Mme de Vauvert... Allez.

Quand elle fut seule, Marguerite tomba sur un fauteuil et se mit à sangloter. La pendule sonna trois heures. — Ah! Dieu, dit-elle, attendre jusqu'à demain!... Que c'est long!

Sa lettre ne contenait que ces quelques mots : « J'ai la mort dans le cœur. Venez demain. »

V.

Le point du jour la trouva debout. Elle ne savait comment tromper la longueur du temps, qu'elle ne voyait pas finir. Elle lut, elle s'assit, elle prit et rejeta un ouvrage de broderie; quelquefois elle restait tranquille, la tête entre ses mains, les coudes sur ses genoux, cherchant à oublier. Il lui semblait que dans cet engourdissement de la pensée les heures s'écouleraient plus vite. Quand elle relevait la tête après une immobilité qui lui semblait éternelle, elle voyait avec terreur que l'aiguille avait à peine avancé de quelques minutes. Chaque fois qu'une voiture s'arrêtait à la porte de l'hôtel, elle tressaillait, courait à la fenêtre et collait son front contre la vitre. Roger ne se montrait pas. Pour calmer son impatience, elle se fixait à elle-même un délai après lequel il arriverait certainement, elle calculait le temps qu'il mettrait à venir, elle le suivait le long des rues, elle comptait ses pas; un quart d'heure ou vingt minutes suffisaient, mais il rencontrait peut-être quelqu'un qui le retenait. Quand le délai était depuis longtemps passé, elle appelait à son secours les circonstances imprévues : M. de Charny avait été contraint de voir le ministre, la conférence s'était prolongée. Puis l'impatience la reprenait tout d'un coup : elle marchait avec agitation, et les larmes la gagnaient. Un peu après onze heures, on vint la prévenir que le déjeuner était servi. M. de Vauvert lui demanda si elle avait écrit à Roger. Sur sa réponse affirmative : — Pourquoi donc ne vient-il pas? reprit-il. Marguerite composa son visage pour répondre que sans doute on le verrait plus tard. — Grondez-le, et, si vous pouvez, retenez-le à dîner, ajouta le comte.

A cinq heures, M. de Charny n'avait pas encore paru. En proie à une fièvre contre laquelle elle luttait vainement depuis le matin, Mme de Vauvert prit un chapeau, jeta un châle sur ses épaules et sortit à pied. Il tombait une petite pluie fine qui rendait tout gris, cette pluie de Paris, tranquille, monotone, impassible, qui semble devoir tomber toujours. M. de Charny demeurait rue de Luxembourg, dans un entresol qui dépendait d'un vaste hôtel. Marguerite y arriva sans savoir quel chemin elle avait pris.

M. de Charny travaillait dans son cabinet. Deux bougies enfermées sous un écran vert éclairaient mal cette pièce, assombrie par une grande bibliothèque de bois noir et des tentures de couleur foncée. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, Roger ne releva pas la tête. Il écrivait avec précipitation. Mme de Vauvert fut auprès de lui en trois pas. M. de Charny fit un bond. — Vous croyiez donc que je ne viendrais pas? s'écria-t-elle.

Roger avait les sourcils froncés, l'air contraint. — Quelle folie! dit-il... Voyons, remettez-vous... Vos mains sont glacées.

— Partez-vous? demanda Marguerite, qui restait debout.

Le vicomte voulut la conduire vers un fauteuil près du feu.

— Partez-vous? reprit-elle avec obstination.

Les lèvres de M. de Charny se contractèrent légèrement. — Eh bien! oui! dit-il.

Mme de Vauvert resta devant lui pâle comme une morte, mais agitée par une sorte de tremblement nerveux — Marguerite! s'écria Roger, entraîné par un mouvement de pitié.

— Ah! vous ne m'aimez pas! reprit-elle en le repoussant.

— Toujours le même mot! murmura-t-il.

— Eh bien! non, j'ai tort, s'écria Marguerite. Vous m'aimez... Pardonnez-moi, mais ne partez pas!

Roger lui prit les mains entre les siennes et la supplia de l'écouter. Sa présence auprès d'elle finirait par la compromettre; l'honneur, son amour même, lui faisaient un devoir de partir. Une occasion se présentait de rentrer dans la carrière active sans renoncer à l'espoir de revenir à Paris de temps en temps; pour le bien de Mme de Vauvert, il croyait pouvoir accepter, il ne l'en aimerait pas moins, et sa réputation n'en souffrirait plus. A chaque membre de phrase, Marguerite faisait de petits mouvemens de tête comme une personne qui approuve tout ce qu'on lui dit. — Vous avez peut-être raison, dit-elle enfin : partez, je vous suivrai.

M. de Charny se leva tout droit : — Me suivre, vous! s'écria-t-il.

— Et pourquoi non? Savez-vous rien qui m'attache à Paris? N'êtes-vous pas tout pour moi? Je vivrai dans un coin, inconnue; ne craignez pas que jamais je regrette rien... Le bonheur vaut bien le monde...

Marguerite continua quelque temps sur ce ton. C'était le langage de la passion dans ce qu'elle a de plus exalté. Tandis qu'elle parlait, le feu dans les yeux et comme illuminée par ce sacrifice d'elle-même, Roger la regardait avec une sorte de stupeur où il y avait comme une nuance d'attendrissement.

— Des rêves! toujours des rêves! murmurait-il à demi-voix.

— C'est impossible! reprit-il tout à coup; si vous étiez capable d'une telle imprudence, ce n'est pas une capitale qu'il faudrait habiter, c'est un désert.

— Eh bien? dit-elle avec l'accent et la foi d'une femme sûre d'elle-même.

— Vous le voulez? dit M. de Charny avec âpreté. Soit.

Il prit sur la table la feuille de papier que son écriture couvrait à demi, et, la déchirant : — C'était un rapport que le ministre m'avait demandé... Il recevra en place une lettre de refus.

La comtesse lui sauta au cou. — Vous êtes bon! dit-elle.

— Eh! non, je suis fou! s'écria-t-il avec une amertume mal déguisée.

Quand elle sortit de la rue de Luxembourg, la nuit était venue. Mme de Vauvert sauta dans une voiture de place. Elle était heureuse, et cependant elle pleurait. Un quart d'heure après, M. de Charny se présenta chez elle et lui demanda à dîner.

— Eh bien? lui cria M. de Vauvert, qui était debout devant la cheminée.

— Un rival l'emporte... Rien ne me réussit, dit Roger.

Marguerite tisonnait le feu; elle avait du plomb sur le cœur.

Cependant la présence de Roger à Paris agit sur elle, et dissipa petit à petit cette impression de tristesse dont elle était accablée pendant les premiers jours. Un mot que M. de Charny lui avait dit l'avait fait entrer dans le vif de ce caractère, et lui avait fait entrevoir comme dans un éclair l'une de ces lois fatales auxquelles, par habitude autant que par éducation, les hommes cèdent, ceux-là avec des délires furieux, ceux-ci avec une patiente résignation. « Cette oisiveté où je vis me pèse! » s'était-il écrié. Il y avait donc dans son existence un vide que l'amour ne comblait pas! Libre, jeune encore, aimé, pouvant vivre à sa guise, il regrettait une occupation, un travail. Marguerite sentait là une rivalité dont elle avait peur et contre laquelle elle n'avait pas d'armes. Elle s'efforça de la vaincre par l'épanouissement même de son amour, regrettant au fond que M. de Charny n'eût pas accepté ce sacrifice qui la donnait toute à lui et sans retour. Il aurait su alors combien inaltérable et solide était cette tendresse qu'elle lui avait vouée.

A quelques jours de là, M. de Vauvert demanda à la comtesse si elle voulait l'accompagner dans une promenade à cheval. Il faisait un temps clair et vif. De petits nuages cotonneux couraient paresseusement dans le ciel. On arriva dans les bois de Ville-d'Avray. Le comte avait l'air songeur, ce qui était fort extraordinaire chez lui. Il retenait la bride de son cheval et sifflait entre ses dents. — Me pardonnerez-vous si je vous parle en ami? dit-il à la comtesse tout à coup.

— Faites, répondit-elle un peu émue.

— Je ne sais ce qui me pousse à vous entretenir aujourd'hui, reprit-il; mais quelque chose que je ne puis m'expliquer m'y contraint. Voilà quelque temps que j'en ai le désir. J'y cède parce que c'est mon devoir. Il y a en vous, ma chère Marguerite, des symptômes, plus que cela, des sentimens qui m'effraient.

La comtesse se sentit pâlir et se pencha sur l'encolure de son cheval comme pour en arranger la gourmette.

— Ne donnez pas à mes paroles plus d'importance que je n'en

mets, continua M. de Vauvert; vous êtes moins répréhensible que votre jeunesse même, que votre éducation surtout. On vous a fait voir la vie comme elle n'est pas, on vous a conseillé d'y chercher ce qu'elle ne produit pas, et j'ai peur que votre cœur ne s'épuise dans d'inutiles et énervantes poursuites.

— Que voulez-vous dire? demanda Marguerite d'une voix étranglée.

— Vous allez me comprendre. Je vous ai beaucoup observée depuis que M. de Tanlay vous a confiée à moi. N'étais-je pas tout pour vous et ne devais-je pas remplacer cette famille qui pendant près de vingt années a veillé sur votre repos? Sans parler de mon affection, le devoir m'en faisait une loi. Eh bien! ce qui d'abord a été un doute est devenu lentement une conviction. Vous faites la part trop large aux rêveries, aux inquiétudes de l'esprit. Il y a en vous je ne sais quel désir inexprimable de transporter le roman dans la vie qui peut avoir de mauvaises conséquences pour votre repos. Le bonheur n'est pas là. On peut le rencontrer autour de soi; il n'existe pas dans les régions un peu confuses où votre imagination me paraît disposée à voyager. Donnez moins aux chimères, donnez plus à la réalité. J'ai senti bien souvent le regret de ne pas être tout à fait l'ami que dans vos rêves de jeune fille vous avez pu souhaiter; fallait-il, pour répondre à vos aspirations, — vous voyez, je parle votre langage, — violenter ma nature et m'étudier à dépouiller le vieil homme? J'y aurais mal réussi; j'aurais perdu la franchise sans gagner la poésie. Je me suis résigné à rester ce que le bon Dieu et le monde après lui m'ont fait. Ai-je du moins mérité votre estime, votre amitié? Donnez-moi la main, je serai assez récompensé.

Marguerite, attendrie et surprise, mit sa main dans celle du comte. — Ah! pourquoi me parlez-vous si tard? s'écria-t-elle avec un accent qu'il ne comprit pas.

— Parce qu'il n'est pas dans ma nature de parler beaucoup; puis, quand ma conviction a été faite, j'ai hésité, parce que j'ai craint de voir mes conseils repoussés. Un mari, c'est presque un ennemi, dit-on, et nous sommes si différens l'un de l'autre! moi trop porté peut-être à voir le côté pratique de la vie, vous trop disposée à n'y chercher que l'illusion et la poésie. Croyez-moi donc, par la sincère affection que je vous ai jurée, ne laissez pas entrer trop avant dans votre cœur ces désirs vagues, ces regrets sans nom, ces espérances confuses, fruits maladifs de la rêverie; ils se changeront en épines qui le feront saigner par mille blessures.

Le cheval de M. de Vauvert butta contre un caillou. Il le releva vivement par un coup de cravache. — J'imite l'astrologue de la fable, dit-il, je fais de la philosophie, et je ne vois pas ce qui se passe à mes pieds. — Un sourire gai parut sur ce visage, qui ne

pouvait pas rester longtemps sérieux. — Voilà un bien long chapitre de morale, dit-il, pensez que c'est un père qui vous parle, moins que cela, un frère aîné, et ne m'en veuillez pas.

Il poussa son cheval au galop, et s'amusa à lui faire faire des changemens de pieds. Au moment de sortir du bois, il prit la main de Marguerite, et l'embrassa sur la partie du poignet que ne recouvrait pas le gant. — Je me suis efforcé de vous rendre heureuse dans la mesure de ce qui était en moi, reprit-il; si je m'en allais, mon plus grand chagrin serait la pensée de n'y avoir pas réussi.

Cet entretien bouleversa la comtesse. Elle ne trouva pas un mot pour répondre. Des larmes lui vinrent aux yeux. Le comte s'en aperçut, et ne dit plus rien. Marguerite rentra chez elle troublée, inquiète; cette pensée qu'elle s'était méprise sur le caractère de son mari lui traversa l'esprit comme une flèche. Elle en fut agitée pendant de longs jours; mais l'empire que l'amour avait pris sur sa vie était trop absolu pour lui permettre de s'y arrêter. M. de Vauvert n'était pas d'ailleurs d'un caractère à revenir sur ce qu'il avait dit. Si l'impression qu'en avait ressentie la comtesse ne s'effaça point, elle fut comme ensevelie au fond de son cœur. Elle appartenait tout entière à un autre sentiment.

Sur ces entrefaites, un soir, le bruit se répandit à l'Opéra que M. de Vauvert avait fait une chute affreuse. Sa vie était, disait-on, en danger. On sait que le comte aimait passionnément les chevaux. Il en avait un assez grand nombre dans ses écuries, et tous du plus haut prix. Excellent cavalier, il aimait en outre à conduire, et souvent on le voyait passer aux Champs-Élysées sur une voiture légère qu'un cheval rapide entraînait à toute vitesse. Ce jour-là, M. de Vauvert essayait deux jeunes chevaux qu'il avait payés douze mille francs. Mme de Vauvert et M. de Charny l'accompagnaient. Aux mouvemens saccadés de la voiture, Roger comprit que quelque chose d'extraordinaire se passait. Il se leva à demi, et demanda à M. de Vauvert, placé sur le siége, si son attelage l'inquiétait. — Les chevaux sont un peu vifs, mais j'en suis maître, répondit le comte. — Déjà ils avaient le mors aux dents. — Ne bougez pas! dit-il un moment après en voyant sa femme porter d'instinct la main sur la portière. Il se pencha en avant pour rassembler les guides; mais à l'instant où il imprimait une secousse énergique aux chevaux, la voiture heurta contre un pavé : il perdit l'équilibre, et fut lancé violemment sur la route; la tête porta en avant, et quand on accourut, on ne releva plus qu'un corps inerte. Mme de Vauvert, presque folle de terreur, le fit ramener à son hôtel, où déjà M. de Charny avait conduit un médecin. M. de Vauvert semblait privé de vie. A force de saignées et de frictions, on parvint cependant à lui rendre le sentiment. Il ouvrit les yeux, regarda autour de lui comme un homme

tiré d'un lourd sommeil, et la mémoire lui revint. — Diable! dit-il, à trente-six ans, c'est un peu tôt! — Il perdit de nouveau connaissance, et resta trois jours presque inanimé entre la vie et la mort. Au bout de ce temps, que Marguerite passa auprès de lui, il y eut comme une réaction. — Eh! vite! dit-il, mon notaire! — La comtesse voulut insister pour qu'il restât tranquille. — Bah! reprit-il avec effort, je n'ai que des cousins à la mode de Bretagne qui m'ont ennuyé toute ma vie sous prétexte de parenté,... je veux leur payer ma dette. — La comtesse secoua la tête. — Eh bien! reprit-il, laissez-moi du moins acquitter la parole que je me suis donnée... N'ai-je pas le droit de veiller sur vous? — Il attira sur son cœur Marguerite, dont les lèvres pâles tremblaient. — Si je m'en vais, ajouta-t-il tout bas, n'écoutez pas trop la voix des rêves.

Il demeura seul avec le notaire. Marguerite, en rentrant, le trouva fort pâle. Il lui serra la main doucement, et ferma les yeux comme quelqu'un qui a besoin de dormir. Vers le soir, la comtesse, étonnée de son immobilité, s'approcha de lui; il était presque froid. Les médecins déclarèrent qu'il était mort d'un épanchement au cerveau.

On trouva chez le notaire, mandé le jour même, un testament qui instituait Mme la comtesse de Vauvert héritière universelle de tous les biens, à la charge de ne pas vendre Vineuil et de laisser paisiblement mourir dans l'écurie et le chenil les chevaux de selle et les chiens de chasse du comte. Mme de Vauvert ne joua pas la comédie de la désolation; elle donna quelques larmes sincères à son mari; pleura davantage sur les torts ignorés qu'elle avait eus envers lui, et se retira à Vineuil, où Mlle de Cocherolles accourut précipitamment pour la consoler et pour voir comment finirait ce qu'elle appelait le quatrième acte de la comédie.

Ce qui venait de lui arriver avait été si prompt, si violent, que Mme de Vauvert n'avait pas encore la libre disposition d'elle-même. Un coup de foudre l'avait frappée, mais elle ne savait pas bien si elle eût consenti à remettre toute chose en sa place première, en supposant qu'une de ces bonnes fées qui intervenaient autrefois dans la vie des princesses lui en eût donné le pouvoir. Il y avait une étrange confusion dans sa tête. Un remords sincère des fautes qu'elle avait commises la tourmentait, et quand elle s'arrêtait à la résolution louable de les racheter, c'était à Roger qu'elle pensait encore. Un horizon tout nouveau s'ouvrait devant elle; elle y regardait sans cesse, non pas sans s'accuser de le faire, mais avec des tressaillemens de joie. Il s'y mêlait un besoin de réhabilitation à ses propres yeux qui lui faisait désirer le moment où elle pourrait librement et publiquement disposer d'elle-même; mais ce moment redoutable, comment l'aborder, si personne ne lui venait en aide? Elle faisait alors des retours sans nombre vers le passé, et analysait

une à une les circonstances qui avaient marqué ses relations avec M. de Charny; elle y cherchait des inductions sur ses projets à lui. Son caractère ne laissait rien prévoir. Au bout de cinq ou six semaines, Roger lui avait écrit. Ses lettres, bien que tendres, ne concluaient pas. Elle tremblait qu'il ne s'éloignât de Paris pendant son absence; elle le lui témoigna, et il lui jura de ne pas prendre de résolution sans l'avoir consultée. Ce mot la rassura. Elle aurait vivement désiré le voir aux Ormeaux. Quelque chose lui disait que c'était impossible; cependant elle n'eût pas été fâchée que, pour se rapprocher d'elle, il eût bravé toutes les convenances. Plusieurs mois se passèrent dans cette retraite pleine d'agitation. Un matin que Mme de Vauvert était dans sa serre, on vint la prévenir que quelqu'un la demandait. Elle courut au salon, troublée d'un vague effroi. M. de Charny l'y attendait; il y avait alors dix mois qu'ils ne s'étaient vus. Elle trembla si fort, qu'elle ne put ni faire un pas ni articuler un son. Qu'allait-il lui apprendre?

— Je pars dans huit jours, lui dit-il.

Mme de Vauvert chancela; un nuage passa devant ses yeux.

— Vous partez! dit-elle d'une voix mourante.

— Mais avant de vous faire mes adieux pour me rendre au poste qui m'est assigné, reprit-il, je viens vous demander la main de Mme la comtesse de Vauvert pour M. le vicomte Roger de Charny.

Marguerite ne put retenir un cri de joie, et tomba à demi évanouie dans les bras de Roger. Il fut convenu que le vicomte partirait pour l'Italie, et que le mariage se ferait dans cinq mois, à l'époque d'un congé qu'il demanderait tout exprès. Jusque-là, il était inutile d'en parler. M. de Charny, qui avait pris des chevaux de poste à la station la plus voisine du chemin de fer, remonta en voiture une heure après sa demande, et partit. Quand Marguerite rentra au château après avoir perdu Roger de vue à l'extrémité du parc, il lui sembla qu'une lumière avait traversé les appartemens, et qu'elle s'était éteinte.

Cinq mois après, les nombreuses connaissances de Marguerite reçurent une lettre qui leur faisait part du mariage de Mme la comtesse de Vauvert, née de Tanlay, avec M. le vicomte Roger de Charny, ministre plénipotentiaire.

— Bon! dit Mlle de Cocherolles, la messe est dite.

VI.

Il n'y avait pas encore un an que Marguerite s'appelait Mme de Charny, lorsque le ministre plénipotentiaire donna avec éclat sa démission à propos d'une dissidence politique avec son gouverne-

ment. Cette démission fit beaucoup de bruit. En habile homme, il profita de la circonstance et brûla ses vaisseaux. Il avait alors une fortune qui lui permettait de courir les grandes aventures de la vie politique et de prétendre à un rôle dans les assemblées délibérantes. Un député était à élire dans un collége où l'opposition était en force. M. de Charny s'y présenta, appuyé par sa réputation et par une circulaire des meneurs du parti. Il élabora une profession de foi qui eut le bonheur d'être violemment attaquée, et partant vivement exaltée. M. de Charny, défenseur des principes libéraux et ami d'une politique ferme et nationale, fut élu. Il ne dormit pas la nuit qui suivit l'arrêt du scrutin, mais quelle ivresse dans cette insomnie! Il ne désespérait pas alors d'arriver un jour au ministère.

Que devenait Marguerite pendant cette campagne où la politique éclipsait entièrement l'amour? Elle avait cru de bonne foi à l'ingratitude du gouvernement et au profond mérite de son mari. De cœur et d'âme, elle s'était associée à toutes ses espérances; elle trouvait seulement, aux heures de tête-à-tête, que la politique empiétait trop sur un domaine qui n'était pas le sien. Elle avait été heureuse en Italie d'un bonheur qui ne l'avait pas entièrement satisfaite, mais qui parfois l'avait étourdie. C'était un bonheur de parti-pris, un bonheur en quelque sorte imposé par la convention. Voulant être heureuse à toute force, elle avait été l'ouvrière des illusions où elle s'était prise un moment. Au bout de quelques mois cependant, et de retour à Paris, elle n'osait plus regarder franchement au fond de son bonheur. Elle s'était aperçue que ce qui lui manquait, c'était l'amour. M. de Charny était son mari. Adieu le trouble, adieu l'inquiétude, adieu l'émotion!

Cette découverte, qui se fit lentement et par gradations successives, navra Mme de Charny. Elle regarda autour d'elle et en elle pour en chercher les causes; son esprit était resté assez jeune pour ne pas les trouver. Pourquoi le bonheur et la durée n'étaient-ils pas où elle les demandait? Quelle chose secrète en avait tari la source bienfaisante? Elle eût été fort en peine de préciser les torts que son cœur reprochait à Roger, et cependant elle avait la conscience que lui seul méritait le blâme. Leur pensée n'était plus à l'unisson. Elle était restée dans les mêmes hauteurs; il volait plus bas. On a pu voir que Roger était un esprit pratique, où l'ambition avait germé de bonne heure. Il avait donné un temps aux plaisirs et fait la part de la jeunesse comme on fait la part du feu; mais les habitudes de sa volonté, si ces deux mots peuvent aller ensemble, le poussaient vers les affaires, non pas celles où l'argent est en jeu, mais celles où l'on combat contre les passions avec les passions. Le terrain du mariage lui semblait singulièrement propre à édifier

sa tente, la tente de l'homme sérieux qui a une opinion, un système, un but, un parti. Il aimait Mme de Vauvert; ce n'était pas une raison pour qu'il ne l'épousât pas. Seulement, au sortir de l'église, il oublia, pour ne s'en souvenir jamais, ce qu'elle avait été pour lui autrefois. Son amour eut des rides et prit une cravate blanche.

M. de Charny avait un salon; il n'y cherchait pas, tant s'en faut, le plaisir et l'amusement, ni les nobles distractions d'un entretien dont les lettres, les arts, la philosophie, eussent fourni les élémens; il y voulait un point d'appui. Là il recrutait ses alliés et ses auxiliaires. Marguerite devait en être le meilleur instrument. Une maîtresse de maison est l'âme d'un salon; à elle revient le soin d'effacer les aspérités, d'apaiser les amours-propres irrités, de calmer les susceptibilités ombrageuses, de charmer la sottise et la vanité; Mme de Charny s'y résigna, mais bien souvent, au moment où les hommes qui avaient un nom dans la politique l'entouraient, elle regretta les silencieuses soirées de Vineuil, tandis que le vent d'automne soufflait dans les vieux chênes.

La vie des hommes qui se dévouent à la politique, quand ils ne dominent pas les événemens et les coteries par la grandeur du caractère, l'élévation de l'éloquence ou l'éclat des services rendus, est toute semée d'ennuis et d'exigences auxquels on ne peut se soumettre à moins d'une vocation toute particulière. Un philosophe, dans une heure d'*humour,* a pu dire de l'ambition que c'était une candidature au martyre. Il y a des hommes fameux parmi les plus indépendans qui ne s'appartiennent plus aussitôt qu'ils ont accepté un mandat politique : ils sont à tous et à tout. M. de Charny subissait la loi commune, et ne s'apercevait pas que c'est un supplice dont ne voudrait pas un sauvage qui vit de racines et couche sur la dure. Cette nécessité de recevoir une phalange d'indifférens auxquels il faut sourire, de couper sa vie en petits morceaux qu'on distribue selon des règles établies, tant d'heures aux réceptions, tant d'heures aux dîners, tant d'heures aux visites, d'appartenir aux importuns, aux oisifs, aux curieux, d'entendre et de répéter sans relâche les mêmes lieux-communs et les mêmes vieilles maximes qui ne trompent que les sots, tous ces soins, toutes ces exigences qui dévorent les jours, étaient comme des milliers de coups d'épingles que Mme de Charny recevait en plein cœur. Quant à Roger, il ne s'apercevait de rien. On ne pouvait pas dire qu'il n'aimât plus sa femme, et il eût été certainement bien surpris, si on lui avait fait ce reproche; mais il s'était pris au sérieux, et ne croyait pas que la jeunesse de cœur, l'expansion des sentimens, la tendresse et l'abandon fussent un milieu où sa dignité pût se mouvoir.

Il avait tout prévu d'avance dans sa maison, les plaisirs aussi

bien que les dépenses. Ces crédits extraordinaires que les femmes comme les gouvernemens s'entendent à demander, et pour lesquels les prétextes ne leur manquent jamais, étaient les mal venus dans son ménage. Malgré elle, Marguerite se souvenait de M. de Vauvert, qui ne comptait jamais et la laissait se jouer au milieu de ses revenus comme un jeune chat parmi des chiffons de papier. M. de Charny, qui avait des prétentions aux mœurs aristocratiques, ne souffrait pas que sa femme s'écartât de la ligne de conduite qu'il lui avait tracée, ligne un peu sèche, à limites étroites, où il l'enfermait avec une rigueur, une conviction qui n'admettaient pas de réplique. Il avait l'art singulier d'unir la jalousie à l'indifférence; s'il oubliait pendant une semaine de voir dans sa femme autre chose qu'une maîtresse de maison qui reçoit et donne à dîner à jours fixes, il tarifait le nombre de valses qu'elle pouvait accepter et les quarts d'heure de conversation qu'elle devait accorder. Si le succès était son dieu, l'opinion publique était sa loi. Personne n'était plus effarouché que lui et plus facile à émouvoir. Railleur en apparence et toujours prêt à parler en grand seigneur, il promenait partout, non pas un regard, mais un esprit inquiet, et ne voulait pas que Mme la vicomtesse montrât une gaieté trop vive, ou parût se plaire dans la compagnie d'un étranger. Dans ces circonstances, auxquelles M. de Vauvert ne s'était jamais arrêté, M. de Charny, irascible et dominateur, était moins tourmenté par la crainte de perdre le cœur de Marguerite que par la peur de quelques propos. Son amour-propre était toujours en éveil. Mlle de Cocherolles disait de l'hôtel du vicomte que c'était le temple de la règle. Marguerite sentait partout les angles et les ligatures de cette règle méticuleuse et formaliste. On aurait pu croire que Roger en voulait à Marguerite d'avoir eu l'empire autrefois de réveiller sa jeunesse volontairement engourdie et de le rendre vulnérable à la passion; peut-être craignait-il les dangers d'une résurrection nouvelle qui lui ferait perdre de vue le bénéfice éventuel d'une ambassade ou d'un portefeuille. Il jouait donc à perpétuité son rôle d'homme sérieux.

Un douloureux désenchantement se produisit chez Marguerite. Elle n'avait pas même la banale consolation de penser qu'elle avait été sacrifiée. Dans ce plein rêve d'un mariage avec un homme qu'elle avait librement choisi et qu'elle aimait, elle était plus assiégée d'ennuis et de regrets que dans les vulgarités bruyantes qui avaient marqué sa première union. Cette fois l'époux ne lui avait pas été présenté par la sagesse un peu froide de la famille, elle l'avait pris des mains mêmes de l'amour : la chute était plus haute. M. de Vauvert, si plongé dans les chiffres et les chevaux, et qui ne sortait du conseil des banquiers que pour courir sur la pelouse de Chantilly,

avait encore des heures d'une gaieté franche. S'il la prenait un peu rudement par la taille sans crier gare, au moins savait-il qu'elle vivait, et si le baiser qui tout à coup sonnait sur l'épaule de Marguerite y tombait avec le pétillement de la grêle, au moins ce baiser tapageur prouvait-il qu'il la regardait. C'était quelque chose. A cette époque, déjà lointaine dans ses souvenirs, elle ne rendait pas justice à ce quelque chose. Lorsqu'à présent elle exprimait à Roger un de ces désirs qui ont une apparence romanesque, comme par exemple de se promener seuls par une belle nuit dans la campagne ou d'écouter ensemble, au fond d'une baignoire, ces beaux poèmes qu'on appelle *Otello* ou *la Favorite*, il avait une façon si singulière de la regarder, que la parole expirait sur ses lèvres. Marguerite se trouvait alors bien seule et bien abandonnée. Le mouvement de sa vie, qui n'avait pas une heure inoccupée, ne lui en cachait pas le vide. Mme de Sainte-Aure avait depuis deux ou trois ans rejoint dans la tombe M. de Tanlay. Mme d'Ermois, vieille et impotente, ne quittait plus la campagne où elle s'était retirée; d'amis, dans l'acception grammaticale du mot, Marguerite n'en avait point. Elle se sentait le cœur plein et ne savait où répandre ce flot qui bouillonnait en elle. Cependant elle n'avait pas perdu tout espoir et luttait encore pour reconquérir son mari, en qui elle continuait de voir l'idole des anciens jours.

Un soir, au moment où le vicomte s'apprêtait à sortir du petit salon où sa femme se tenait lorsqu'il n'y avait pas de réception, elle lui prit le bras doucement. Roger la regarda, son chapeau à la main. — Qu'est-ce? dit-il.

Marguerite rougit beaucoup. — C'est aujourd'hui le 20 octobre, dit-elle.

— Le 20 octobre? répéta Roger comme un écho.

— Vous ne vous en souvenez pas? reprit Marguerite.

— Eh bien! quoi? poursuivit M. de Charny avec l'accent d'un homme qui cherche.

Marguerite troublée leva timidement les yeux sur lui. — C'est, ajouta-t-elle, l'anniversaire du jour où je vous ai vu pour la première fois.

— Ah!

— Et j'ai désiré passer la soirée avec vous, tête-à-tête, ici, près du feu... Voilà huit jours que j'y pense,... huit jours que je m'en fais une fête!... Le voulez-vous?

Roger secouait ses gants d'une main. Il haussa les épaules à demi d'un air de dignité protectrice. — Quel enfantillage! reprit-il.

— Oh! non! s'écria Marguerite; c'est une date consacrée...

Le vicomte tira sa montre. — C'est que j'ai rendez-vous à neuf

heures et demie avec divers membres d'une commission dont je suis rapporteur...

— Vous manquerez votre rendez-vous... D'ailleurs une lettre est bien vite écrite et bientôt portée... On ne vous attendra pas...

— Il s'agit d'un amendement à un projet de loi...

— Il s'agit de moi, et je vous en prie!

Le vicomte rencontra le regard humide et doux de Marguerite, il hésita; elle prit le chapeau qu'il avait à la main, et le posa sur un fauteuil loin de lui. — Allons! reprit-il, vous faites de moi tout ce que vous voulez!

Marguerite agita le cordon d'une sonnette; un domestique parut. — Nous n'y sommes pour personne! s'écria-t-elle.

Elle semblait folle de joie. Ce moment, espéré avec crainte, désiré avec ardeur, lui rendait la confiance et la jeunesse; un sang plus chaud coulait dans ses veines. Elle allait et venait par le salon avec la souplesse d'un chat et les beaux mouvemens onduleux d'un cygne qui nage sur des ondes claires. Un joli rire frais faisait étinceler sa bouche; elle avait des câlineries charmantes dans les yeux. Elle détacha les rideaux de leurs embrasses, et fit tomber les portières pour être plus seule avec son bonheur. Marguerite s'était habillée pour cette soirée d'une robe de mousseline blanche retenue à la taille par une longue ceinture à bouts flottans. La peau de ses épaules frissonnait sous la transparence de l'étoffe légère; ses beaux bras à demi nus avaient des gestes mignons. Elle plaça sur un guéridon un petit plateau garni de deux tasses, et poussa un fauteuil auprès de celui de Roger. On aurait dit que ses pieds avaient la fièvre, tant ils agitaient le bas de sa robe. — Ah! qu'on est bien ainsi! dit-elle. Elle pencha la tête par un mouvement d'une grâce coquette pour écouter le bruit qui venait du dehors. — Et il y a des personnes qui vont au bal, au théâtre peut-être,... les pauvres gens!..... Tout en elle était expansion et joie. Elle parla longtemps d'une voix émue et joyeuse, animée et tendre, sans s'apercevoir qu'elle était seule à causer. Les réponses de M. de Charny se comptaient par monosyllabes. Elle était dans les nuées, il cheminait à pied. Le thé que lui offrit sa femme lui parut un peu faible. En un quart d'heure, il avait ôté et remis ses gants trois fois; ces malheureux gants étaient la grande occupation de ses mains. Il étouffa à diverses reprises un bâillement silencieux, et regarda la pendule. Combien de fois déjà n'avait-il pas fait le tour du salon à pas réguliers pour se jeter de la causeuse, qui était près de la cheminée, sur le fauteuil qu'on voyait au coin de la fenêtre! Il n'y était pas depuis cinq minutes que des épines semblaient sortir de l'étoffe; il se levait et changeait de place; ses jambes croisées se balançaient avec un

mouvement continu et monotone. Cette manœuvre ne pouvait pas à la longue échapper à Marguerite. Sa voix s'éteignit lentement, sa gorge se serra; elle voyait devant elle le spectacle de l'ennui et du désœuvrement. Un grand désespoir la saisit : au moment où Roger, la tête inclinée, battait du bout des doigts la marche des *Puritains* sur le guéridon, Marguerite se leva. — Il n'est que dix heures, la pendule avance, dit-elle; peut-être trouveriez-vous quelques-uns de vos collègues au foyer de l'Opéra...

— Vous croyez? dit naïvement Roger, qui regarda son chapeau du coin de l'œil.

— Pensez-y donc, je suis fatiguée,... reprit-elle.

— Oh! alors il faut vous reposer! s'écria le vicomte. Il baisa la main de sa femme, et en deux bonds il fut dehors.

Marguerite tomba brisée sur un fauteuil; ses sanglots, un moment comprimés, éclatèrent; sa poitrine se soulevait convulsivement. — Oh! mes rêves, qu'avez-vous fait! soupira-t-elle.

A partir de ce moment, Marguerite tomba dans une sorte de concentration froide et persistante qui la faisait se replier en elle-même. On aurait pu croire qu'elle cherchait à mesurer la profondeur de sa plaie; elle était telle qu'elle n'espérait plus de soulagement de l'avenir. Seulement elle appliquait toutes les forces de son esprit à se soumettre aux lois nouvelles que lui imposaient le caractère et les habitudes de son mari. A présent que la soif de son cœur ne pouvait plus être étanchée, que lui importaient les conditions de sa vie? On la vit traverser le monde et s'y mêler sans entraînement comme sans résistance, polie toujours et toujours grande dame, mais froide, sérieuse et en quelque sorte impassible. Concerts, bals, réunions, spectacles, dîners, elle acceptait tout sans jamais faire acte d'initiative. Sa maison semblait la mieux ordonnée de Paris : elle seule paraissait étrangère aux plaisirs qu'on trouvait chez elle. Son salon avait gagné en éclat ce que son appartement particulier avait perdu en aimable repos et en douce intimité. La petite bibliothèque où étaient rangés ses livres les plus chers, ses poètes les plus aimés, ne s'ouvrait plus. Elle craignait de rallumer au contact de ces pages brûlantes les flammes qui l'avaient consumée. Elle était résignée à ne plus aimer, et voulait l'être toujours; mais cet effort même prouvait qu'elle redoutait encore une révolte de son cœur. Chaque jour cependant en atténuait le danger.

Un an se passa. M. de Charny, qui voyait toutes ses volontés obéies et n'avait plus à s'étonner des aspirations qu'il avait combattues si longtemps, se félicitait des changemens heureux dont chaque matin lui apportait le témoignage rassurant. Quand il fut bien persuadé qu'aucune circonstance ne pouvait la faire dévier de

la ligne de conduite qu'elle s'était tracée, et qu'en toutes choses elle était assouplie à tous ses désirs, sans retour aucun vers un passé qu'il avait eu la volonté d'assoupir, il lui en fit la remarque. — A la bonne heure, lui dit-il, à présent vous savez vivre, et vous m'aimez comme une femme doit aimer son mari.

— Oh! tout à fait, répondit Marguerite en souriant; mais il lui semblait que cette vie et cet amour étaient bien voisins de la mort.

VII.

Un soir, Marguerite fit au ministère de la marine la connaissance d'un homme sur lequel ses regards ne s'arrêtèrent pas plus de dix secondes, bien qu'il eût dans son visage un air de réserve et un caractère d'austérité qui la prévinrent en sa faveur. Une dame le lui présenta; elle s'inclina, on échangea quelques mots, et il passa. Le hasard voulut qu'elle le rencontrât dans diverses maisons; elle apprit ainsi et sans y penser que M. Lucien de L..... était capitaine de frégate, qu'il avait reçu à Saint-Jean-d'Ulloa une grave blessure à laquelle il avait survécu par miracle, qu'il avait pris une part honorable à d'autres campagnes, et qu'il était à Paris depuis trois ou quatre mois. Il n'est rien de tel que la conversation des oisifs et des curieux pour faire la biographie d'un homme. C'est ainsi que tout le monde savait, — et Mme de Charny le sut bientôt sans écouter, — que Lucien était d'une bonne famille de Lorraine, et qu'il avait trente-deux ans. Des revers de fortune avaient atteint sa première jeunesse; c'était à son mérite seul qu'il devait la rapidité de son avancement. On parlait vaguement d'une histoire romanesque où l'amour du jeune officier avait été trahi, et l'on remarquait qu'il semblait plus triste depuis qu'il était guéri. On n'avait vu de lui dès les premiers temps de son arrivée qu'une politesse froide où perçait le désir d'être oublié. L'amitié franche d'une cousine mère de deux beaux enfans, et qui avait partagé ses premiers jeux, l'avait fait céder aux instances de sa famille; dès lors on le vit dans le monde et au théâtre. Jamais homme ne répondit moins à l'idée qu'on se fait d'un marin. Il parlait doucement, avait la main fluette, des cheveux châtains, fins comme de la soie, le sourire triste et la peau blanche. Était-ce bien là le capitaine noir de poudre qu'on avait vu devant la citadelle mexicaine? Il était un moyen sûr de le rendre muet, c'était de lui parler de ses campagnes et de la part qu'il y avait prise. Au premier mot d'éloge, il balbutiait; au second, il tournait les talons. Son bonheur était qu'on le laissât dans un coin. Sa cousine s'amusait beaucoup de cette humeur farouche dont il était le premier à rire dans l'inti-

mité, et se faisait un malin plaisir de le mener au bal, où il se cachait à une table de whist; elle l'appelait « mon sauvage. » Personne d'ailleurs n'était plus simple; il adorait son état, qui par certains côtés, disait-il, rappelle la vie monastique. Au moment où Marguerite le rencontra, un air de santé commençait à reparaître sur son visage. Elle finit par être frappée des sympathies qui entouraient un homme qui se montrait si peu; ce caractère de placidité qu'elle n'avait pas perdu l'attira de son côté; ils eurent occasion de causer quelques instans, et leurs esprits se rencontrèrent sur divers points. Ils se séparèrent contens l'un de l'autre. Le hasard les ramena dans les mêmes salons; Lucien tournait autour de Marguerite, et finissait par se rapprocher d'elle; quelquefois, un peu lasse de tout, elle l'invitait par un sourire à plus d'abandon. Un jour elle obtint cette victoire de lui faire raconter comment il avait été blessé et ce qu'il avait éprouvé en tombant. N'avait-il pas eu un frisson, un regret, une angoisse? — Le ciel était bien bleu, dit-il, les arbres bien verts; il me sembla que c'était triste de quitter tant de belles choses!

— Est-ce tout? demanda Marguerite.

Lucien se tut. Sa cousine le plaisanta sur l'air d'animation qu'il avait en causant avec la vicomtesse. — Vous voilà apprivoisé! dit-elle. Le capitaine n'osa plus revoir Mme de Charny de quinze jours. La vicomtesse ne s'arrêta pas beaucoup à cette disparition, cependant elle y pensa une fois ou deux. Lucien, qui ne ressemblait pas à tout le monde, savait la distraire. Elle devinait chez lui des sentimens qui allaient plus loin que l'expression, et c'était jusqu'alors le contraire qu'elle avait remarqué. Cela l'intéressait comme une découverte. Elle le regretta donc un peu. L'officier n'apportait pas une indifférence aussi superbe dans ses relations avec Marguerite. Ce n'était pas un sujet d'étude ou de délassement qu'il cherchait auprès d'elle. La douleur qu'il avait longtemps ressentie d'une trahison imméritée faisait place à des émotions et à une mélancolie où l'on voyait comme l'aurore d'un sentiment nouveau. C'était comme un brouillard que percent déjà les rayons roses du matin. Un ami qui allait en soirée chez Mme de Charny l'y conduisit au bout de ce temps; il s'y présenta comme un loup qu'on tient à la chaîne. Elle lui tendit la main. — Venir sans invitation chez qui me connaît à peine, c'est bien sot, ce que je fais là! dit-il.

— Je le voudrais, reprit-elle d'un air de politesse banale, cela prouverait que je ne vous suis pas indifférente.

Elle lui montra en riant une lettre d'invitation toute prête, et qu'elle ne lui avait pas envoyée, ne connaissant pas son adresse. — Est-ce vous qui l'avez écrite? reprit-il.

— Eh! oui, dit simplement Marguerite.

Le marin rôda autour de la table sur laquelle était cette lettre au milieu de dix albums et de dix cahiers de musique, et s'en empara furtivement. Il n'avait jamais tremblé comme cela sous le feu des canons.

Le lendemain, il n'osa pas dire à sa cousine où il avait passé la soirée.

A cette époque, l'abattement qui chez Marguerite avait suivi la soirée du 20 octobre n'avait pas encore disparu; il lui en restait le ressentiment douloureux que laisse une blessure à peine fermée. Elle n'y pensait pas sans de sourds frémissemens. Bien des choses en réveillaient le souvenir. Cette épreuve décisive, qu'elle n'avait pas essayée avec cette préméditation que tant de femmes apportent savamment dans leurs moindres actes, elle était bien résolue à ne la plus tenter; mais le découragement et la lassitude qui s'étaient emparés d'elle ne l'empêchaient pas de comprendre que son cœur n'était pas encore à l'abri de toute atteinte. Son plaisir unique était de faire de longues promenades en voiture le long de la Seine, du pont d'Asnières au pont de Neuilly, et de penser à tout ce qui n'était plus en regardant l'eau couler. — Ah! mes pauvres chères tantes, que m'avez-vous appris? disait-elle quelquefois. Elle sentait alors tout le poids de cette éducation fausse qu'on lui avait donnée et des idées singulières qu'elle avait puisées dans des lectures mal dirigées. Combien on l'aurait plus aimée, si on lui avait enseigné à chercher son bonheur dans des conditions plus faciles, et d'une durée moins périssable que celles qu'elle avait poursuivies! Mais la pensée qu'elle n'était bonne à rien et à personne était ce qui la navrait le plus. Elle tournait dans le cercle des devoirs du monde d'un pas égal et tranquille, comme le prisonnier dans sa cellule.

On sait que Lucien était retourné chez Mme de Charny. Elle l'avait reçu d'abord avec un mélange de sympathie et d'indifférence. Puis ils eurent ensemble de longues conversations sur ces mille questions éternellement débattues entre un jeune homme et une jeune femme; il se livrait lentement, et laissait entrevoir, par de certains élans rapides et naïfs, une jeunesse et une passion dont tous les feux n'étaient pas consumés. Elle en était surprise et quelquefois charmée. Si quelqu'un survenait, il s'enfermait bientôt dans un silence farouche, prenait son chapeau et sortait. Restée seule, le souvenir de Lucien la faisait sourire; parfois aussi elle devenait songeuse. Sa pensée, un instant délivrée de la contrainte qu'elle lui imposait, suivait avec une certaine complaisance les mouvemens, les résistances, les abandons de cet amour naissant et déjà fort qu'elle inspirait; mais tout à coup un pli de sa bouche témoignait du réveil de sa fierté, et c'en était fait du songe.

M. de Charny estimait fort Lucien; la réserve du jeune officier,

sa modestie, cet empressement qu'il mettait toujours à se cacher, laissaient en paix son ombrageuse susceptibilité. Le député lui faisait bon accueil et lui parlait d'un ton où perçait une sorte de protection amicale. En mainte occasion, il fit son éloge devant Marguerite. « De tels hommes, disait-il, sont l'honneur de l'armée, et devraient être cités en exemple à tous. » Dans ces beaux momens d'éloquence, sa femme le regardait avec l'expression d'un étonnement où l'ironie et le dépit avaient leur part. Il y avait des instans où, tout à coup saisie d'une excitation nerveuse, elle résistait difficilement à l'envie de l'arrêter court dans ses développemens sur les rares mérites de Lucien et de lui crier : — Mais il m'aime comme vous m'aimiez quand j'étais la comtesse de Vauvert!

En parlant ainsi, Marguerite ne se serait trompée qu'en un point, c'est que le capitaine l'aimait comme jamais Roger ne l'avait aimée. Or c'était là justement ce qu'elle ne pouvait savoir, pas plus qu'aucune autre femme dans sa position. Une passion réelle avait sauvé Lucien de ces galanteries qui émiettent le cœur et l'abâtardissent, quand elles ne le corrompent pas tout à fait. Il avait conservé le sien ferme et vrai, endolori, mais sain et capable de ces longues abnégations et de ces nobles dévouemens qui sont l'apanage heureux de la vingtième année. Quoi qu'en disent les philosophes et les romanciers, l'amour durable et l'amour éphémère ont le même langage et le même feu; leurs dehors sont semblables, et les plus madrées y sont prises. Seulement elles n'ont garde de l'avouer, parce qu'on ne fait point volontiers confession de telles erreurs, et puis peut-être un peu parce qu'aucune femme n'ose supposer, par dignité personnelle, qu'on l'a aimée d'un amour qui n'était pas absolu, exclusif, inébranlable. Marguerite n'accusait pas Roger de l'avoir trompée, elle l'accusait d'avoir changé; elle se sentait moins atteinte dans le passé que dans l'avenir; sa blessure était envenimée par la crainte : elle avait perdu la foi.

Malheureusement les méditations psychologiques à deux, les analyses de sentiment dans un boudoir bien clos sont périlleuses. Un jour, Marguerite s'aperçut que les heures où Lucien n'était pas là lui paraissaient vides. Cette découverte la fit tressaillir. Il lui semblait que sa jeunesse orageuse et trompée venait de se réveiller. Indignée, elle se révolta contre une impression qui la faisait rougir seule au fond de sa chambre, et jura d'écraser l'ivraie de l'amour avant que le germe eût grandi. Son orgueil, qui était demeuré tout entier, lui montra le triomphe facile : elle se résolut vaillamment à combattre et à soumettre un cœur qui, selon l'expression du moraliste, aimait à aimer; mais, trop expérimentée alors pour braver le péril de face sans une nécessité absolue, elle ferma sa porte au

capitaine, et demanda à M. de Charny de partir sur-le-champ pour Vineuil. — A Vineuil, en pleine session, quand les partis se livraient bataille, c'était impossible! — Insister eût été inutile, elle céda. Le soir même, elle rencontra Lucien chez l'ambassadeur d'Angleterre. Elle l'évita. Un hasard les mit en contact. Elle fut frappée de l'expression douloureuse qu'on voyait sur tous ses traits; le silence d'ailleurs eût été de l'affectation. Elle se sentait forte et eut pitié de lui.

— Avez-vous été malade? lui dit-elle; vous êtes si pâle!

— Moi? non! j'ai eu peur pour vous, répondit Lucien.

— Parce que je ne vous ai pas reçu? quelle folie! C'était une idée, reprit-elle par un de ces retours mauvais dont les femmes les meilleures ne peuvent se défendre.

— Tant mieux! dit Lucien. Si vous aviez vraiment quelque chagrin, je crois que j'en deviendrais fou.

Marguerite fut désarmée du coup; brusquement la glace de son cœur venait de se fondre, et quand l'entretien fut à son terme, elle avait accordé à Lucien la permission de se présenter chez elle le jour suivant. Le capitaine n'eut garde d'y manquer. Par une de ces réactions naturelles qui font succéder l'abandon à la résistance, Marguerite se montra plus expansive qu'au moment de leurs relations les plus suivies. On parlait alors d'une expédition lointaine pour laquelle on avait offert un commandement à Lucien. Il ne cacha pas le chagrin qu'il en ressentait : il partirait comme un cadavre; sa force, son courage, sa volonté, son âme, son cœur, resteraient à Paris. Il regrettait tout ici, il n'espérait rien là-bas.

— Pas même cette épaulette de capitaine de vaisseau qui vous est promise? dit-elle en souriant.

— Ah! reprit-il, je la troquerai avec ivresse contre ceci.

Il saisit sur la table un vieux petit bijou taillé en forme de cachet, et sur la pierre duquel un artiste de la renaissance avait gravé une croix fleurdelisée avec ces trois mots : *Credo perche amo.* — Voyez, reprit-il, j'aime, je crois; cela ne vaut-il pas mieux que tout?

Il y a des ivresses morales qui sont contagieuses comme certaines fièvres. Marguerite fut entraînée irrésistiblement avant que la réflexion fût éveillée. — Eh bien! dit-elle, troc pour troc.

Du bout du doigt, elle effleura un médaillon d'or d'un travail curieux que Lucien portait à sa montre. Ce médaillon n'avait pas été choisi par un officier, quelque chose le lui disait; elle en était offusquée. Le marin regarda le médaillon. — Vous hésitez? reprit-elle.

— Moi? dit Lucien en le détachant, qu'importe le passé à qui a donné sa vie entière!

Il prit la main de Marguerite, qui la lui laissa. Le troc était fait. Lucien sortit fou de joie.

La grande porte de l'hôtel n'était pas encore fermée que Marguerite éprouvait déjà un sentiment de malaise indéfinissable et profond. Elle était mécontente de Lucien, mécontente d'elle-même surtout. Le médaillon entre ses mains, blottie dans un fauteuil, les yeux perdus sur la flamme qui pétillait, elle interrogeait son cœur, et sentait moins le trouble et l'émotion d'une victoire que l'étonnement et la honte d'une défaite. Était-ce bien là ce qu'elle s'était promis? et quelle sécurité pouvait-elle asseoir sur son cœur, si de telles surprises étaient encore possibles? Les voix de sa conscience s'élevaient contre elle et lui reprochaient sa lâche faiblesse. Elle repoussa le médaillon avec un geste violent et se leva. Sa tête était en feu. Elle ouvrit sa fenêtre et s'exposa au vent froid. — Ah! dit-elle, ma confiance en moi m'a trompée.

Émue encore et pleine d'un trouble inexprimable, elle reçut dans la soirée la visite de Mlle de Cocherolles. Deux rencontres avec Lucien avaient suffi pour mettre la vieille demoiselle sur la trace de la vérité. Le roman de sa petite cousine avait donc un épilogue; mais Mlle de Cocherolles, on le sait, n'était pas fille à garder pour elle seule le secret de ses découvertes; il fallait toujours qu'un mot partît comme un dard. L'altération des traits de Marguerite, que M. de Charny n'avait pu voir, ne lui échappa point. Elle aperçut aussi sur le coin d'un guéridon ce petit bijou d'or qu'elle avait remarqué, et amena la conversation sur le capitaine de frégate. — Je trouve qu'il ressemble au Cid, dit-elle d'un air doux.

— Au Cid! répéta Marguerite.

— Eh oui! répéta Mlle de Cocherolles en remuant avec innocence sa cuiller dans une tasse de thé; j'ai idée qu'il a une Chimène qui le hait et qu'il adore. Or vous savez comment finit la tragédie.

Marguerite laissa tomber la pince d'argent dans le sucrier. M. de Charny rit beaucoup de la comparaison et demanda le nom de cette Chimène de Paris.

— Cela ne vous regarde plus, vilain curieux! vous êtes marié, dit Mlle de Cocherolles.

Cette conversation, si courte qu'elle eût été, laissa une trace brûlante dans l'esprit de Marguerite; vingt fois le rouge de l'indignation et la pâleur de la honte couvrirent son visage. Chaque mot qu'elle entendait était un coup de poignard pour son cœur, dont la fierté se révoltait. Elle voyait clairement alors, et comme illuminée par des traits de feu, la mauvaise pente sur laquelle ses rêves l'engageaient. Il est des natures qui s'effarouchent de la lumière portée sur leurs sentimens; Marguerite était de ces natures, et il lui déplaisait profondément de se voir pénétrée jusque dans les replis les plus secrets de sa pensée. Heureuse de l'effet qu'elle avait produit, Mlle de

Cocherolles se leva; M. de Charny, qui avait achevé la lecture d'une brochure sur l'impôt foncier, la suivit. Abandonnée dans sa solitude, Marguerite porta énergiquement l'investigation jusqu'au plus profond de son âme. La réaction se produisait violente et soudaine; elle se sentait diminuée dans sa propre estime. Qu'elle eût aimé Roger, cela se concevait à la rigueur, toute jeunesse a sa floraison; mais, parvenue à la maturité de la vie, ce réveil du cœur avec son cortége menteur d'illusions et d'espérances l'amoindrissait dans l'opinion qu'elle avait d'elle-même. Son rêve trahi, elle aurait voulu en porter éternellement le deuil, et traverser le monde comme une reine déchue, insensible à tout. Comment avait-elle échoué dès la première heure? Comment au premier obstacle trébuchait-elle? Devait-elle oublier que si M. de Vauvert lui avait été présenté, M. de Charny était un mari d'élection, celui-là même qu'elle avait préféré à tous, librement, dans l'âge où le cœur a toute sa force? Si le choix ne répondait pas à son désir, elle ne pouvait en accuser personne, et la dignité voulait qu'elle l'acceptât bravement, sans poursuivre de nouvelles expériences. Après Roger, le livre de sa vie devait être clos. Des larmes de feu coulaient sur ses joues, tandis qu'elle s'abandonnait à cet examen de conscience; mais elle se sentait relevée et raffermie par leur propre amertume : la plaie bien sondée, elle en guérirait à tout jamais.

Au plus fort de cette méditation cruelle, on lui remit une lettre qui portait sur la cire de l'enveloppe l'empreinte d'une croix fleurdelisée. Elle la reçut avec un sentiment d'irritation. Qu'elle était loin déjà de cette heure où Lucien l'avait quittée si plein d'ivresse! Les lèvres serrées, pâle, le sein oppressé, elle ouvrit la lettre et la parcourut lentement, avec un sentiment de chagrin dont elle ne pouvait décharger son cœur. Se pouvait-il que de telles choses lui fussent adressées! La lettre de Lucien avait un feu, un désordre, un mouvement jeune et vrai, qui donnaient un accent vif et profond à chaque mot. Il ne voulait plus partir : une gloire, un nom achetés au prix de l'absence lui semblaient payés trop cher. Elle n'avait qu'un mot à dire, et il enverrait sa démission. Si elle avait peur de sa présence à Paris, il vivrait seul, au fond d'un quartier désert, isolé, loin de tous. Son bonheur serait assez grand, s'il la voyait quelquefois. Toute cette nature sauvage, timide et fière s'épanchait dans ces quatre pages écrites de jet. Marguerite laissa tomber ses mains sur ses genoux et sourit amèrement. Tout cela venait trop tard. Un reste d'émotion faisait battre son cœur, comme on voit à la marée basse le flot monter encore sur la grève, mais reculer à chaque élan. Elle se raidissait contre ce flux de tendresse expirante, et n'en voulait plus écouter les conseils. La

cause de Lucien était déjà perdue, lorsqu'en reportant les yeux sur le papier qu'elle tenait à la main, un passage de cette lettre, qui l'avait dès l'abord arrêtée, la frappa de nouveau. Il lui semblait qu'elle avait lu autrefois quelque chose de semblable. Plus elle y pensait, plus elle s'en souvenait : les mots étaient devant elle, écrits en caractères de feu. Elle ferma les yeux pour mieux consulter sa mémoire. Tout à coup elle sauta sur un petit secrétaire dont elle portait toujours la clé sur elle, et en ouvrit les tiroirs par un mouvement fébrile. « C'est impossible! » disait-elle. Elle prit un paquet de lettres serrées à part dans un coin, en brisa le lien et en déplia trois ou quatre au hasard, qu'elle parcourut des yeux rapidement. L'une d'elles lui resta plus longtemps entre les mains. Un grand soupir souleva sa poitrine. « C'est bien cela! » murmura-t-elle d'une voix à peine intelligible. Elle plaça les deux lettres l'une auprès de l'autre, et les regarda tour à tour. Cette lecture achevée, elle laissa tomber sa tête sur sa main, et resta absorbée dans une douloureuse méditation. Par un hasard singulier, à cinq ans de distance, Roger et Lucien avaient eu la même pensée, et l'avaient exprimée presque avec les mêmes mots! Un frisson glacial parcourut Marguerite de la tête aux pieds. Elle savait à présent ce qu'était devenue l'exaltation de Roger; l'expérience avait fait son œuvre : combien de temps durerait l'exaltation de Lucien? Si un homme dont elle avait bien sondé le caractère depuis qu'elle ne l'aimait plus, et qu'elle savait d'une nature composée et sans jeunesse, s'était rencontré si complétement avec un homme qui était la simplicité même et la droiture; si Roger, qui vivait en lui, avait eu un jour le cri et l'élan de Lucien, qui vivait dans une autre; si l'égoïsme et la personnalité sèche et hautaine avaient le même langage que l'abnégation et l'amour humble et soumis, où était la sincérité, et qui répondait de la durée? Le cœur de M. de Charny était devenu comme de la pierre; celui de Lucien ne deviendrait-il pas comme de la cendre? Ce qui avait disparu dans le passé ne disparaîtrait-il pas dans l'avenir? Celui-là avait regretté la politique, l'autre ne regretterait-il pas la guerre?

Marguerite restait immobile devant les deux lettres ouvertes sous ses yeux. Que de promesses éteintes depuis que l'une avait été écrite! que de rêves envolés! que d'espérances mortes!

En ce moment, une voix mystérieuse lui rappela mot pour mot la conversation qu'elle avait eue avec M. de Vauvert dans les bois de Ville-d'Avray. Combien étaient sages les avertissemens qu'il lui donnait! Qu'elle eût été plus heureuse, si elle avait raffermi son esprit et marché dans la voie qu'ils lui indiquaient! Celui-là avait un langage bon et sincère; il n'exagérait rien pour n'avoir rien à dimi-

nuer, et l'affection d'un caractère simple et droit se faisait voir moins dans les paroles que dans les actions. Il ne fallait pas que le conseil fût perdu; s'il ne l'avait pas protégée dans le passé, elle devait par respect s'y soumettre dans l'avenir, et, par une complète obéissance, faire voir à celui qui n'était plus un tardif, mais loyal repentir.

Sans essuyer les larmes qui coulaient sur ses joues, Marguerite repoussa les deux lettres placées sous sa main, et, prenant une feuille de papier, elle écrivit à la hâte quatre mots qui tranchaient comme par un coup de sabre le fil de cet amour vieux à peine de quelques heures. Bientôt après, la lettre était chez Lucien.

Marguerite écouta le bruit de la porte qui retombait sur ses gonds. Elle avait elle-même prononcé sur sa vie; le divorce était fait entre elle et l'amour. Elle prit alors le paquet des lettres écrites par Roger dans un autre temps, et, les déchirant toutes en morceaux, elle les jeta dans le feu. — Périsse tout à présent, murmura-t-elle, puisque l'idole est morte!

A quelque temps de là, vers quatre heures de l'après-midi, par un temps sombre, une femme descendait de voiture à la porte d'un cimetière. Si quelqu'un avait pu percer l'épaisseur du voile qui couvrait son visage, il aurait reconnu Mme la vicomtesse de Charny. Elle marchait fort vite. Le brouillard courait dans les longues et tristes avenues, où l'on ne voyait personne; les silhouettes noires des cyprès s'effaçaient dans la brume; quelques gouttes d'eau tombaient lourdement des branches, sur lesquelles la vapeur s'épaississait. Marguerite hésita une minute à l'entrée d'une de ces voies sépulcrales qui s'ouvrent silencieusement entre deux rangées d'arbres. On aurait dit qu'elle cherchait à s'orienter au milieu de ces ombres flottantes jetées partout comme un voile. Le bruit du vent lui donnait le frisson. Elle prit enfin un sentier sur la gauche, et s'arrêta devant un tombeau dont la plaque de marbre, surmontée d'une colonne tronquée, portait ces mots : *Le comte Théodore de Vauvert, mort à trente-six ans, le* 14 *mai* 1845.

Elle se mit à genoux dans l'herbe, et appuya son front brûlant contre la grille de fer autour de laquelle les cyprès faisaient entendre leurs murmures. Elle tira de dessous son manteau un bouquet de fleurs à demi fanées et le posa sur le marbre. — Ah! pauvre ami, dit-elle en sanglotant, es-tu bien vengé! Tu n'es plus, et je suis seule!

AMÉDÉE ACHARD.

DE LA

MONARCHIE REPRÉSENTATIVE

EN ITALIE

I.

CHARLES-ALBERT ET CÉSAR BALBO.

Le principal obstacle moral à une renaissance de l'Italie n'est pas sa faiblesse présente, mais plutôt sa grandeur passée. La mémoire des suprématies guerrières ou religieuses qui ont surgi de ce sol fécond et dominé le reste du monde exerce encore aujourd'hui sur les peuples italiens une sorte de fascination qui les rend immobiles. On devine des regrets dans leurs espérances; ils se sont fait de leur merveilleuse histoire un rêve perpétuel, et les préoccupations de la politique de chaque jour ne les ont jamais complétement éveillés. Au lieu de se sentir cheminer sur une ligne indéfinie, ils paraissent considérer la destinée du genre humain comme un cercle inégalement éclairé, dont ils désirent une nouvelle évolution pour retrouver des jours moins sombres. Les autres peuples ont leur physionomie propre, leur caractère déterminé; l'idée qu'ils comportent est unique, et leur œuvre est circonscrite par les bornes de leur développement spécial. L'Italie au contraire a vu s'élever et mourir en elle les civilisations de toute l'Europe du passé, et les gloires dont a resplendi ce climat y ont laissé des traces encore lumineuses. Les commotions qu'elle éprouve de nos jours sont en partie la vibration prolongée des secousses qui l'agitèrent dans les temps an-

ciens. Pas une des idées enfantées par l'antiquité et le moyen âge n'est morte entièrement dans la péninsule; pas un des peuples d'autrefois n'y manque de représentans. Deux utopies caressées jadis par les plus grands esprits, la monarchie et la république universelle, y comptent plus que jamais des partisans dévoués. Tandis qu'ailleurs l'histoire n'appartient qu'aux érudits, elle est en Italie comme une partie intégrante de l'âme populaire : le paysan voue un culte à Néron, le brillant conducteur de chevaux; certains moines d'Assisi ou du Mont-Cassin songent à continuer l'épopée de Grégoire VII; Gênes est la même qu'au temps où ses marchands furent anoblis par le salut de Charles-Quint : « Bonjour, marquis. » Milan reprendra demain l'*impresa* de la ligue lombarde du XIIe siècle; les croisades, les guerres navales contre les Turcs, ne sont pas plus effacées dans les cœurs vénitiens que l'or byzantin aux lourdes coupoles de Saint-Marc; Ancône, rivale heureuse des lagunes, à demi comblées par les sables, épie l'Orient; Naples a croisé son sang avec celui de la vieille Espagne, et contemple encore les horizons où tant de galions apparaissaient jadis. Je ne sais enfin quelle âme de la vieille Grèce anime les populations incultes des rivages qui regardent l'Afrique, depuis la vieille Tarente jusqu'au rocher nu de Gallipoli. Au milieu de toute cette pourpre en lambeaux, Rome, ruine parmi des ruines, jette encore au monde son défi canonique, et réclame, au nom du catholicisme, la suzeraineté sur toutes les puissances.

Tout ce mélange de grandeur et de néant empêche les Italiens de jeter les bases toujours humbles et modestes d'une destinée nouvelle. Tandis qu'ils s'éprennent de gigantesques chimères, l'Europe, attentive et peu empressée, hésite à croire à leur vertu, à leur pouvoir de reconstruire. Au commencement de ce siècle, la poésie qui plane sur les grands écroulemens avait trompé les faiseurs de conjectures; aux yeux des politiques sensés, rien ne remuait plus sous ces décors d'une scène détruite, et les derniers des Latins ne devaient être désormais que des gardiens de musées, des montreurs de paysages. Les cérémonies de Saint-Pierre de Rome devenaient elles-mêmes une curiosité : partout on faisait voir à prix d'argent que l'Italie était belle.

Cette inertie morale n'était qu'apparente. Un élément d'activité jusqu'alors inaperçu se révéla, sous la domination française, dans l'esprit des Italiens. Tandis qu'une aristocratie peu nombreuse perdait son temps à bouder, que le peuple, ignorant et fanatique, repoussait les innovations qu'il prenait pour des dons perfides des armes étrangères, la classe moyenne donnait peu à peu au caractère national une consistance nouvelle. Soit qu'elle acceptât des fonctions du gouvernement impérial, soit qu'elle restât seulement spectatrice attentive des événemens, elle acquit à un certain degré le sens pra-

tique qui lui avait fait défaut au dernier siècle. Quelques écrivains témoignèrent, quoique sous des formes exclusivement poétiques, d'un réveil intellectuel très remarquable; pour traduire convenablement les idées vives et hardies qui étaient dans l'air, on se mit à chercher le secret perdu de la langue, riche et précise à la fois, des maîtres du moyen âge; les écoles furent fréquentées, malgré la guerre, par une jeunesse empressée; partout enfin l'on montra de la volonté, du sentiment, de l'enthousiasme. Cette rénovation était surtout indiquée par deux symptômes : l'intérêt que l'on prenait plus généralement aux affaires, et la facilité avec laquelle on se montrait prêt et disposé aux sacrifices et aux travaux exigés par le bien public. En somme, où tendaient ces manifestations? L'Italie allait-elle à l'unité, à la liberté, à l'indépendance? Par où se préparait-elle à commencer ce triple travail de réorganisation? Nul ne pouvait le dire, tant qu'un gouvernement libre manquait à l'Italie. Aujourd'hui ce gouvernement existe à Turin.

Le peuple piémontais a participé dès le premier jour à l'émotion inquiète qui règne en Italie depuis 1815; il a donné naissance aux écrivains qui transformèrent en principes fixes et en préceptes de conduite rationnels les aspirations vagues et passionnées des Italiens. Un triumvirat illustre, — César Balbo, Maxime d'Azeglio, Gioberti, — parla le premier, au nom de la patrie commune, un langage plein de raison, de calme et de mesure. Ces habitans d'un climat tempéré semblaient faits pour retremper et pour fortifier des âmes méridionales, en les façonnant à ces habitudes de simplicité, de vigueur, de sévérité, qui donnent aux races du nord leur principale valeur.

S'armant à la prussienne en attendant d'être régi à l'anglaise, le Piémont s'apprêtait à prendre la direction morale du mouvement qu'il contient et modère aujourd'hui; il donnait déjà à ses voisins un exemple de modération et de prévoyance par le soin qu'il prenait d'éviter, sous l'absolutisme, un abaissement humiliant aussi bien qu'une révolte imprudente. Son infériorité historique, son obscurité passée, le préservaient des folles présomptions; la conscience qu'il avait de sa petitesse, jointe à une ambition nationale très vive, était un gage précieux de sa prospérité future. Aujourd'hui qu'il a acquis une certaine importance en Europe, il est utile de rechercher comment se sont développés chez lui les élémens du régime représentatif auquel il doit une meilleure destinée. Le suivre dans les phases diverses qu'il a traversées depuis quarante ans, n'est-ce pas acquérir de justes idées sur l'Italie contemporaine? Le but que le Piémont poursuit en effet, les obstacles qu'il rencontre, sont les mêmes pour toute la péninsule; d'un autre côté, fidèle à prêcher l'union entre tous les Italiens, entre tous ceux qu'il regarde comme

des compatriotes, l'obligation qu'il s'impose, c'est d'exprimer sans cesse les volontés communes.

Ainsi deux sujets d'étude s'offrent à l'historien dans la question italienne. Le Piémont, d'une part, sollicite et mérite une attention particulière; il exerce une influence heureuse sur les groupes qui se trouvent autour de lui. A force de calme et de logique, il se concilie l'estime des puissances dans une entreprise romanesque à certains égards, où le sentiment national, chose indifférente aux diplomaties, constitue en définitive le fond du procès. Au-delà de cette petite Italie d'avant-poste, qui combat audacieusement pour le régime parlementaire, on devine, sans la bien connaître, une Italie remuante et confuse, qui semble frappée d'incapacité par le dérèglement de son admirable génie. Nous allons essayer de saisir les traits communs de ces deux aspects importans, ou plutôt nous allons observer dans ce Piémont, dont l'amphithéâtre alpestre fait écho à tous les bruits italiens, la croissance des institutions représentatives, but provisoire de ses efforts, instrument futur de la renaissance espérée. Le drame qui agite la péninsule depuis quarante années sans résultat général se développe en Piémont, pendant la même période, d'une manière uniforme et régulière. La question de liberté, la question d'indépendance, la question religieuse, y sont traitées tour à tour par l'expérience et par la discussion. Les souverains qui voudraient être indépendans, les peuples qui voudraient être libres, l'Autriche et Mazzini, qui aspirent chacun de son côté à une unité différente, et le pape enfin, ballotté entre les uns et les autres, — tous ces personnages d'une action bien plus vaste que le théâtre où elle se produit paraissent sur la scène piémontaise, et il est facile de les y observer dans leurs luttes comme dans leurs accords.

I.

La maison de Savoie, au XVIIIe siècle, figurait à peine dans les affaires européennes, après avoir fait quelque bruit au moyen âge et mis, selon l'expression d'Emmanuel-Philibert, son grain dans la balance à chaque querelle du roi de France et de l'empereur. Elle s'était repliée sur elle-même, et après quelques travaux d'organisation intérieure que Charles-Emmanuel III fut le dernier à ordonner, elle avait abdiqué toute prétention à être remarquée. Son armée de vingt-cinq mille hommes, presque aussi nombreuse que le clergé du royaume, était non moins pacifique à coup sûr. Que Joseph II à Vienne et Léopold en Toscane s'appliquassent à ces réformes ecclésiastiques que César Balbo trouvait admirables; que Joseph de Maistre, après comme avant la restauration, jurât à l'Autriche une

éternelle inimitié, l'administration et la diplomatie des princes piémontais ne leur témoignaient ni répulsions ni sympathies. Incapables de s'élever jusqu'à Montesquieu, ne demandant même à Machiavel que les conseils négatifs dont leur inertie pouvait s'accommoder, ils disaient le dernier mot de leur politique intérieure et extérieure lorsqu'ils adoptaient cette paresseuse devise : *silence* et *prudence*. Comme si cette race souveraine se fût épuisée dans les lents efforts qui l'avaient conduite à la royauté, elle allait finir comme la maison de Bourbon, sa parente, dans la personne de trois frères sans héritiers, et sa disparition s'annonçait par une décrépitude évidente. Impuissante à rajeunir des institutions politiques qui avaient vieilli avec elle, la descendance directe des anciens comtes de Maurienne végétait dans l'imprévoyance et l'inaction, indifférente à un avenir qui ne lui appartenait pas, livrée au repos absolu, qui était devenu pour elle une condition indispensable d'existence. Son séjour en Sardaigne durant le consulat et l'empire fut comme un mauvais rêve dont elle voulut, à son retour, effacer jusqu'au souvenir. Un trait de plume raya, en 1814, l'œuvre des seize dernières années. Les alliés avaient reconstitué le royaume dans une pensée hostile à la France; les nouveaux ministres, fidèles à cette pensée, firent à l'esprit nouveau une guerre de barbares. La roue, l'écartèlement, les confiscations reparurent dans la législation, et comme si les lois eussent été, elles aussi, en tant que lois, révolutionnaires à l'encontre du bon plaisir souverain, l'autorité des billets royaux recommença à primer celle des contrats et des jugemens. « Ce furent, disait César Balbo dans son *Sommario della Storia d'Italia*, les années les plus sombres et les plus misérables que l'Italie eût jamais traversées. » Le prince n'était plus le représentant de la volonté nationale; il y avait scission, et l'on en était à s'effrayer de la possibilité d'une rupture.

A mesure que les sympathies de la nation abandonnaient Victor-Emmanuel Ier et Charles-Félix, les deux derniers soutiens de l'ancien régime, elles se réunissaient autour d'un prétendant national et libéral, Charles-Albert. Le bon sens et le naturel sérieux des Piémontais les indisposaient contre les excès de la révolution qui travaillait le pays; ils se ralliaient avec empressement à un héritier présomptif qui, tout en guérissant les maux d'une longue décadence, devait maintenir l'ordre public et le sauver des périls d'une réaction trop brusque contre une trop longue oppression. La naissance du prince de Carignan lui donnait des droits au trône; la générosité de ses sentimens et peut-être aussi la simplicité de son éducation lui valaient l'adhésion de tous les partisans des idées nouvelles. Il descendait en droite ligne de Thomas de Carignan, fils de Charles-Emmanuel Ier. Son père avait été garde national à Turin

pendant l'occupation française. Lui-même, conduit à Paris en 1800, à l'âge de deux ans, y avait été élevé dans les écoles publiques. Un ministre protestant avait été plus tard son instituteur à Genève. Napoléon l'avait nommé lieutenant au 8e régiment de dragons. A l'époque de la restauration, c'était un jeune homme de haute taille, mélancolique et réservé; sa froideur naturelle se faisait caressante dans l'intimité, jamais familière. Sa physionomie était sévère, quelquefois sombre; son maintien était digne, presque hautain, peut-être à cause d'une timidité qu'il ne surmontait pas toujours. Il avait grandi sans savoir si le sort lui réservait l'épaulette d'un officier de fortune ou la couronne d'un royaume italien; son caractère, naturellement indécis, en avait gardé quelque chose d'ombrageux qui à certains momens lui inspirait des résolutions inexplicables. D'involontaires contradictions furent une fatalité de sa vie entière, longue suite de situations douteuses et ambiguës. Au fond, il était ennemi de l'Autriche par instinct, et ne trouvait guère de motifs de réconciliation dans les menées du cabinet de Vienne, qui destinait à l'un de ses archiducs l'héritage de Charles-Félix. Autour de lui se groupèrent donc les soldats, les avocats et les apôtres de cette *sainte* indépendance, dont les traités de 1815, par une violente anti-phrase, venaient d'enraciner le principe dans tous les esprits.

Vers 1820, les symptômes d'une crise prochaine étaient sensibles aux moins clairvoyans. Charles-Albert, que Monti venait d'appeler le rédempteur de l'Italie, put s'attendre à prendre bientôt une lourde part aux événemens. Ce fut alors que, visitant les fortifications de Gênes, il rencontra un major de trente ans dont le père, Prosper Balbo, récemment nommé ministre de l'intérieur, s'efforçait de réformer les vices du gouvernement et d'en conjurer la ruine imminente. César Balbo, qui depuis longtemps méditait l'histoire et la philosophie, et qui devait être plus tard le meilleur interprète et l'écrivain préféré du Piémont de son temps, eut avec le jeune prince de longs entretiens, à la suite desquels leurs destinées se mêlèrent en quelque sorte. Dès lors, ce que le penseur demanda fut tenté par le prétendant, le roi, le soldat; cette épée et cette plume se mirent au service d'un grand projet, l'installation de la monarchie représentative en Italie. Ce sont deux figures que l'histoire réunira, la parole de l'une expliquant les actes mystérieux et souvent incompréhensibles de l'autre.

La famille Balbo, dont l'origine remonte aux patriciens de la petite république de Chieri, près de Turin, a dans le moyen âge deux titres de notoriété particulière. Selon une tradition légendaire, cinquante Balbo, nouveaux Fabius, se seraient fait tuer sur le champ de victoire de Legnano pour l'indépendance de leur pays et pour la vengeance de leur ville, incendiée par Frédéric-Barberousse. Ce

qui est plus certain, c'est qu'au XIVe siècle, lorsque la ville de Chieri se donna à la maison de Savoie, une branche des Balbo Bertone passa à Avignon et y commença cette race des Crillon qui donna un ami à Henri IV et un successeur à Bayard. César Balbo, l'illustration moderne de cette maison, naquit, le 21 novembre 1789, d'Henriette Tapparelli d'Azeglio, qui avait épousé au commencement de la même année le comte Prosper Balbo, alors investi par la ville de Turin des premières charges municipales. Frêle enfant d'une mère de seize ans, qu'il perdit avant d'être en âge de la connaître, il fut élevé par son aïeule, la veuve du comte Bogino, ministre de Charles-Emmanuel III, pendant que son père occupait son poste d'ambassadeur auprès de la république française. En 1798, Prosper Balbo, prévoyant la chute de la monarchie sarde, appela auprès de lui ses deux fils, César et Ferdinand; bientôt en effet il dut prendre avec eux le chemin de l'exil, la chute de son maître ayant marqué le terme de sa mission. En Espagne et en Italie, où il les emmena, il leur enseigna les mathématiques, le latin, et un italien plus pur que le dialecte piémontais. Les voyages et les vicissitudes contribuèrent à mûrir de bonne heure le jugement de ces enfans, tout en nuisant à la solidité de leur première instruction. La politique dont l'air de cette époque était imprégné pénétrait à l'état de sensation dans ces jeunes natures. Ils apprenaient, dit César Balbo dans son autobiographie, à mépriser les Autrichiens, qui perdaient toutes les parties et sauvaient toujours l'enjeu. A Florence, ils allaient souvent chez Alfieri, qui habitait avec la comtesse d'Albany en face de Santa-Trinità, et en dépit des tirades de l'auteur du *Misogallo,* ils commençaient à aimer la France. En 1802, la famille errante revint à Turin et s'y fixa. Cinq ans plus tard, César suivait pour la première année les cours de la faculté de droit, lorsque Napoléon, passant à Turin à son retour de la campagne de Prusse, interrompit brusquement cette humble carrière. L'empereur connaissait très exactement l'aristocratie italienne, dont sa famille avait jadis fait partie (1), et il cherchait à mêler dans les fonctions publiques la vieille noblesse avec celle qu'il créait. Le jeune Balbo, se trouvant un jour au milieu de la foule assemblée le long de la rue du Pô pour voir passer

(1) Voici à ce sujet un fragment curieux d'une lettre du comte Balbo, écrite en français : « J'ai vu, il y a quelques années, l'extrait des actes existant alors et peut-être encore aujourd'hui aux archives de Florence, et qui prouve qu'un Buonaparte fut expulsé de la ville dans le XIIe ou XIIIe siècle (il ne me souvient plus bien), *ob nimiam potentiam,* la même raison qui a fait bannir son descendant du monde civilisé. A la suite de cette expulsion, cette famille alla s'établir à San-Miniato, et de là à Chiavari. Jusqu'ici la filiation est prouvée; elle n'est interrompue, je crois, que pendant une cinquantaine d'années durant lesquelles la famille disparaît de Chiavari et reparaît en Corse, je crois avec les mêmes armes, certainement avec le même nom, et souvent avec les mêmes prénoms, entre autres celui de Napoléon. Lors des premières campagnes du général

l'empereur, apprit donc de quelques amis sa nomination d'auditeur au conseil d'état. Son père, inquiet pour la santé de cet étudiant de dix-sept ans, obtint qu'on le lui laissât pendant un an encore. Ce temps écoulé, le général Menou, chargé du gouvernement de la Toscane, réunie depuis peu à la France, emmena César Balbo comme secrétaire de la commission qui allait organiser ces trois nouveaux départemens.

Nous ne le suivrons pas à Florence, à Rome, à Paris, en Illyrie, en Allemagne, stations diverses de sa carrière administrative sous l'empire; l'excellent livre sur la vie et les écrits de César Balbo, par M. E. Ricotti, n'a rien laissé à dire sur ces curieuses pérégrinations, qui d'ailleurs sont étrangères au sujet qui nous occupe ici. Disons seulement que ces quelques années sont dans cette existence laborieuse et dévouée une période exceptionnelle d'insoucieuse indifférence. Membre pendant deux ans de la consulte qui donna à Rome des institutions françaises, et frappé par conséquent de l'excommunication de Pie VII, il remplit jusqu'en 1811 des fonctions qui attristent sa conscience de catholique et d'Italien, et que dans la suite il regrettera d'avoir eu la faiblesse, excusable à son âge, d'accepter de Napoléon, à qui nul ne résistait. Il écrivait en ce temps de jeunesse passé dans les fêtes des villas romaines : « La chose la plus sage, n'est-ce pas de ne songer qu'à rendre aussi douce que possible la vie que le ciel nous donne, sans prendre soin des affaires d'autrui? Étudier un peu, peindre, faire de la musique, suivre le courant de l'amour tant que le sort le permet, puis, dans le repos de la vieillesse, conter les prouesses de ses jeunes années, voilà une existence qui m'assurera des nuits paisibles... » Ne retrouve-t-on pas dans ces lignes, qui ne seraient qu'une banalité sous la plume de l'enfant d'un autre climat, la source de l'infirmité politique de l'Italie méridionale? « Nous sommes des artistes, *pur troppo,* » disait-il dans l'âge mûr. La lecture de Jacopo Ortis, cette plainte d'un double amour martyrisé, l'amour d'une femme et l'amour de la patrie, le jette dans des mélancolies dont le distrait bientôt un changement de résidence. A Paris, un beau jour il lui prend fantaisie de ne plus écrire qu'en français, et il l'annonce à Vidua, un de ses amis

Buonaparte, il existait encore à San-Miniato un ecclésiastique de ce nom, dernier rejeton d'une branche restée dans cette première station de la famille, où l'on voit plusieurs de leurs tombeaux. Le général républicain fit alors des démarches pour s'en faire reconnaître, et l'ecclésiastique étant mort et ayant laissé son héritage aux pauvres, Buonaparte, alors premier consul, fit un procès pour la succession, qu'il gagna, comme on peut bien le penser. Il fit, dit-on, largement indemniser les pauvres, mais il n'en est pas moins vrai que, chef d'une république française, il tenait à prouver son origine patricienne et étrangère. Devenu empereur, il trouva apparemment son illustration supérieure à cette origine, et l'on n'en parla plus; je crois même que l'extrait dont j'ai parlé, et que je vis alors, ne fut pas trop bien reçu. »

d'enfance. Vidua entre en fureur : « Toi, sacrifier notre langue à une langue étrangère ! *e la quale !* » En Illyrie, il aime une jeune fille qui ne peut être à lui et qui lui laisse la douce tristesse d'un gracieux souvenir. Ses impressions d'alors sont celles d'un rêveur qui s'apprête à penser. La poésie, faiblesse passagère de son imagination, vit en lui avec les mathématiques, premier amour de son esprit. Heureusement l'Italie sait enfanter à côté de ses paresseux *imitateurs de fantômes*, comme disait Platon, à côté de ses amans idolâtres de l'idéal, d'âpres et sévères intelligences comme Machiavel, Vico et Volta ; pour que le génie jaillisse d'elle comme la lave de ses volcans, il ne faut que supprimer un obstacle, conquérir l'indépendance. Sitôt que César Balbo ne sera plus un simple petit auditeur de Napoléon, sitôt qu'il aura une patrie, il travaillera trente-neuf ans pour lui donner un évangile, les *Speranze d'Italia*, et un statut, le livre *De la Monarchie représentative*.

La chute de l'empire ouvrit la carrière aux projets et aux conjectures des Italiens. Les enseignemens civils et politiques donnés à l'Europe par la propagande guerrière de Napoléon paraissaient acquis sans retour, et l'on pensait que la restauration des princes déchus, sans nuire aux progrès accomplis, ne ferait qu'en approprier les avantages aux nations diverses qui avaient dû payer d'une absorption temporaire leur initiation aux conquêtes de la révolution. Déjà sous l'empire, des jeunes gens comme Balbo, de vieux soldats comme le général Gifflenga, l'un des héros de la retraite de Russie, se disaient qu'après la mort de l'empereur une Italie indépendante pourrait être constituée. On ne pensait pas alors que le géant pût tomber avant de mourir. Le désastre de 1814, en faisant reparaître des individualités territoriales englobées jusqu'alors dans le territoire impérial, remit sur le tapis non-seulement les vieilles questions oubliées, mais de nouveaux problèmes fournis par la présence de combinaisons nouvelles, et au-dessus de tous les autres, celui des nationalités.

Il est intéressant de surprendre dans César Balbo ces préoccupations qui s'emparaient de toutes les têtes. C'est chez tous la première apparition de l'idée italienne, et chez lui le premier cri spontané de la conscience. Longtemps mêlé à une colossale tragédie qui n'avait laissé aucune part d'action à sa personnalité, il se relève indépendant, citoyen et patriote.

« Je ne dirai rien de la grande débâcle de peur d'être trop long. On courait de côté et d'autre, on vivait dans les rues et sur les boulevards ; le plus souvent les Italiens se trouvaient ensemble, s'accostant à tout propos, s'intéressant naturellement et au même degré à ce qui se passait. Un jour plusieurs d'entre nous se réunirent, et cherchèrent quel parti on pouvait prendre pour le bien de l'Italie : il nous était trop pénible de ne rien faire au

milieu de l'agitation universelle; mais nous ne sûmes rien imaginer, et je crois vraiment qu'il n'y avait rien à faire. Après la bataille de Paris et le départ des troupes impériales, par un ciel clair, il y eut une soirée silencieuse que je passai à rêver sur un balcon, et, dussé-je vivre cent ans, je n'en perdrai pas le souvenir. Le lendemain matin, de bonne heure, je rencontrai quelques bourboniens de mine irrésolue sur cette place Vendôme, qui devait être, quelques heures plus tard, le théâtre de l'action la plus sotte, la plus risible et la plus exagérée qu'ait jamais commise ce parti. A midi, l'on déjeunait tranquillement chez Tortoni, comme de vrais badauds parisiens, en compagnie d'autres badauds ou de gens qui semblaient l'être, attendant... l'entrée de l'Europe vengeresse. Le fait est qu'après déjeuner ces petits-maîtres sortirent, montèrent à cheval, et, s'étant bientôt adjoint des compagnons, arborèrent la cocarde blanche, et se mirent à agiter leurs mouchoirs et à crier *vive le roi!* Mais je crois qu'ils n'étaient pas les premiers, et qu'ils avaient été précédés par deux jeunes femmes, vêtues de noir, qui étaient sorties d'un magasin appelé *le Père de famille,* se faisant avec des rubans blancs qu'elles y avaient achetés deux nœuds qu'elles se fixèrent sur la poitrine; elles se promenèrent ainsi, muettes, se tenant par le bras, tremblant lorsque des gamins les insultaient ou se moquaient d'elles, et disparurent enfin dans les groupes ou derrière les maisons. Qu'elles soient bénies! peut-être étaient-ce des sœurs ou des épouses qui portaient le deuil de quelques victimes du grand consommateur d'hommes (*divorator d'uomini*), et qui, sentant et jugeant en femmes, en femmes aussi se retournaient contre lui, au premier moment qu'elles trouvaient, non sans audace et sans péril.

« Je crois que des sentimens de cette nature furent pour beaucoup dans cette journée, et que les neuf dixièmes des mouchoirs blancs que des mains blanches agitèrent sur les balcons des boulevards, et qui éblouirent le chevaleresque Alexandre, étaient l'expression spontanée et irréfléchie de bien des douleurs, de bien des vengeances, de bien des amours de femmes. La troupe des hommes à cheval était mesquine et ridicule auprès. Elle le parut bien davantage lorsque le défilé fut fini, et que le bivouac fut installé aux Champs-Élysées. Alors l'un de ces cavaliers, monté sur un cheval blanc, ramassa sur la place de la Concorde une bande de vauriens, les conduisit vers une file de fiacres qui stationnait dans la rue Saint-Honoré, et tous ensemble, s'étant mis à dételer les rosses, les emmenèrent à la place Vendôme; là, une corde ayant été attachée au cou du Napoléon de bronze, on la fit tirer par ces animaux, à grand renfort de coups de fouet, pour jeter bas la statue. Le Napoléon d'airain tint plus ferme que l'autre, et ce fut heureux pour les chevaux et les autres bêtes qui se trouvaient dessous... De retour aux boulevards, je vis afficher un carré de papier à l'arbre du coin de Tortoni; je lus. C'était la déchéance du vrai Napoléon, promise, comme un cadeau aux Français, par Alexandre. Plusieurs se vantaient d'avoir en ces quelques heures servi les nouveaux maîtres et trahi les anciens; chacun s'attribuait une paternité sur le papier signé par Alexandre, et une part d'influence sur cette âme facile. Pour faire comme les autres en cette recherche des influences exercées, j'en reviens aux mains blanches des balcons, qui avaient trouvé le chemin du cœur d'Alexandre. Je ne crois pas aux petites causes, mais aux petites occasions des grands événemens. Les vraies causes sont toujours

grandes; mais une goutte d'eau fait déborder un vase déjà plein. De toute façon, Napoléon était tombé. On ne passait pas seulement d'un règne à un autre, d'un ordre de choses à un ordre opposé; c'était plus qu'un siècle, c'était une grande époque du progrès humain qui finissait, et un âge nouveau dont on voyait les commencemens.

« Sans aller plus loin, de la mort de Louis XIV en 1714 jusqu'à la chute de Napoléon, on compte juste cent ans de bacchanales françaises et européennes, les cent dernières années de la *primatie* française en Europe. Cette journée si grande et si petite, si solennelle et si comique, à laquelle j'avais assisté, était la première d'une autre primatie quelconque, ou peut-être d'une ère sans primaties désormais, d'une ère de progrès universels, se succédant et s'entr'aidant les uns les autres. »

Cette citation un peu longue donne une idée très juste de l'état où se trouvaient alors les esprits éclairés de l'Italie. On y voit un doute mélancolique sur la mission de cette France, si prompte à passer de la sublimité à l'abaissement, puis un espoir vague dans l'Italie rajeunie, où les faiblesses du moins ont quelque chose de la grâce féminine, et se rachètent par une certaine beauté morale qui manque aux petitesses des autres pays. L'heure en tout cas était proche où les hommes de cœur allaient remplir leur tâche de dévouement. César Balbo, redevenu Piémontais, l'appelait avec ardeur.

L'on crut un instant qu'Eugène Beauharnais serait laissé à la tête de la Lombardie, constituée selon les lois françaises; l'on crut au bon vouloir de la maison de Savoie, si généreuse et si disposée jadis à accorder des franchises; l'on crut à tout, l'on s'enivra de folles illusions. La rentrée de Victor-Emmanuel Ier dans Turin, avec son escorte de serviteurs fidèles vieillis en Sardaigne, fut une scène de joie indescriptible. Toutes choses, à ce dernier jour de la méprise universelle, semblaient concourir à une renaissance. Lorsque le roi vit son château du Valentino, et le Pô au pied des collines, et la ville de ses ancêtres, il pleura; les femmes, avec l'expansion méridionale, baisaient les harnais de son cheval, et le jeune peuple revêtu par la France de sa robe virile affluait autour de celui par qui le pays redevenait une patrie. La foule transportée refaisait un sacre au roi longtemps déchu, et le roi put entendre dans les acclamations des citoyens la révélation de leur vie nouvelle. L'âme de la monarchie représentative était née dans la conscience publique. Aux portes de la ville cependant, les soldats autrichiens, prenant le pas sur la municipalité, se firent les introducteurs du prince national, et leur prépondérance, servie au château par des ministres inspirés d'eux, remit sur pied l'ancien échafaudage. On vit alors que le roi ne pouvait rien pour l'indépendance ni pour la liberté. Forcée de suivre seule l'impulsion irrésistible de ses instincts, la population

active sortit bientôt de la stupeur passagère causée par la monstruosité de cette restauration, et entra dans une agitation et un mouvement sourds qui devaient aboutir à l'échauffourée militaire de 1821.

L'armée seule ouvrait une carrière à la jeunesse intelligente : César Balbo y demanda du service, et obtint le grade de lieutenant d'état-major. L'administration turinoise, rétablie d'après l'almanach de 1798, destituait les employés qui écrivaient les *r* à la française, et qui disaient *pétition* au lieu de *supplique*. Les perspectives offertes par un tel état de choses souriaient peu à l'ex-auditeur au conseil d'état de Napoléon. En 1817 pourtant, ennuyé de l'oisiveté des garnisons, il suivit, en qualité d'attaché d'ambassade, son père, envoyé du roi à Madrid. Là, pendant un séjour de deux ans, il acheva ses études politiques, et lorsqu'il rentra dans l'armée, il s'était convaincu de l'excellence du gouvernement représentatif. Ainsi, après bien des voyages, après bien des infidélités faites aux chartes pour l'épée et à l'épée pour les chartes, devaient se rencontrer deux existences pour lesquelles la liberté fut toujours un désir et la guerre surtout un besoin. Lorsque César Balbo et Charles-Albert se virent à Gênes, quelle fut la base de leur entente, qui allait affronter, secrète ou avouée, vingt-huit ans de mésaventures? On en trouve le sens dans une profession de foi envoyée en 1820 par Balbo à ses amis, qui se comptaient en attendant l'occasion d'agir, et qui lui avaient demandé un exposé de principes :

« 1. Il faut désirer une organisation constitutionnelle introduite peu à peu par le gouvernement; elle calmerait les esprits inquiets, contenterait ceux qui veulent des lois stables, concilierait les Génois avec les Piémontais, attirerait tous les Italiens autour des princes de Savoie, et accroîtrait l'influence de ceux-ci à l'étranger de toute l'augmentation en chiffres, ou au moins en sûreté, que pourraient par là obtenir nos finances et nos forces militaires.

« 2. Nécessité d'un corps législatif dont la stabilité et l'indépendance soient assurées, et qui soit composé de deux chambres, une *haute* et une *basse*.

« 3. Il est utile que ces idées se répandent par la parole et par des écrits, et qu'elles soient manifestées par quiconque les possède.

« 4. Cette manifestation doit suffire à persuader en peu de temps la majorité éclairée, et à produire peu à peu l'ordre de choses souhaité.

« 5. Les réformes peuvent tarder à s'effectuer, mais elles sont inévitables. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, les hommes qui ont maintenant moins de quarante ans arriveront aux affaires. Or il n'est presque personne parmi ceux-là qui ne désire un changement, et ceux qui ne désirent rien, étant les moins doués d'intelligence et de courage, ne nuiront à rien.

« 6. Ce changement serait aussi opportun, si le gouvernement en prenait l'initiative, qu'il serait à redouter et à éviter s'il était tenté par le peuple, et cela surtout à cause de l'éventualité d'une occupation autrichienne.

« 7. Une révolution militaire joindrait à tous les inconvéniens d'une insurrection populaire celui d'être contraire à l'honneur et au devoir. Ce serait la chose du monde la plus nuisible à la liberté, la plus périlleuse pour le peuple, le prince, l'armée et l'indépendance nationale. »

Nous assistons ici à la première manifestation du libéralisme piémontais. Dès l'origine, et en dépit de sa complète inexpérience, on distingue déjà en lui des élémens d'ordre qui ne peuvent suffire à le faire triompher sur-le-champ, mais qui permettent de lui présager un avenir prospère. Ce qui sauva le Piémont, au sortir de la révolution et de l'empire, d'une confusion et d'une instabilité funestes, ce fut la solidité de son esprit pratique. La maturité acquise pendant un long contact avec la France ne le fit pas divorcer d'avec ses princes, protecteurs constans des frontières contre l'envahissement autrichien. Il obéit obstinément, malgré les mirages d'une liberté qui n'existait plus qu'en espérance, au sentiment de sa propre conservation, car ceux-là même qui ne croyaient pas que la royauté fût chose juste, et qu'on dût la subir si elle ne payait au peuple une rançon en émancipations partielles, sentaient néanmoins combien elle était nécessaire à ces populations exposées par leur situation territoriale à tant de périls. On a dit souvent que le fond du libéralisme piémontais est la haine de l'Autriche, et que ce pays doit sa tranquillité dans le régime constitutionnel à la présence des armées étrangères sur le Tessin : c'est à peu près aussi exact que si l'on disait que l'homme doit rendre grâce de son génie industrieux aux difficultés que lui oppose la nature. Si pourtant l'on veut chercher dans le caractère national l'effet, le contre-coup de cette proximité inquiétante, on trouvera que ce n'est pas de son amour pour la liberté, mais plutôt de son affection persistante pour ses souverains, que le Piémont est redevable à la perpétuelle menace du cabinet de Vienne. C'est précisément pour ne pas mettre en jeu son indépendance qu'il a été si patient à attendre le jour des affranchissemens, et pour la garder toujours, il sacrifierait jusqu'à ses statuts actuels, si une pareille nécessité venait jamais à se présenter. Même après le spectacle démoralisateur des chutes de Napoléon et de Charles X, il ne lui vint pas à l'esprit que la transformation de la prérogative souveraine en fonction sociale, véritable ennoblissement de la royauté, pût s'opérer chez lui par la violation de l'ordre établi pour la succession au trône. Gardien soigneux de toutes les barrières opposées à l'invasion, il respecta les caducités régnantes, au lieu d'imiter, comme on le faisait ailleurs, les sauvages qui tuent les vieillards malades et inutiles.

L'insurrection de 1821 fut moins un soulèvement qu'une acclamation au roi. On le suppliait de déclarer la guerre à l'Autriche, objet de toutes les haines et cause de toutes les souffrances. Les de-

mandes de réformes et de constitutions ne venaient qu'en seconde ligne. Depuis quelque temps en effet, les affaires de l'intérieur étaient mieux conduites. La reine Marie-Thérèse, princesse autrichienne, ayant dit au premier ministre, Vallesa, qu'elle estimait la dignité dont il était revêtu à l'égal d'une place de valet du roi, Vallesa s'était retiré, et avait eu pour successeurs des hommes formés par Napoléon, tels que Prosper Balbo, San-Marzano, Brignole, Saluzzo; mais à peine ceux-ci avaient-ils pu apporter un commencement de remède aux maux dont on se plaignait, que l'énergique protestation de mars 1821 dénonça l'ennemi véritable, et proclama comme unique moyen de salut une guerre d'indépendance. Dans l'intention de presque tous, c'était un chaleureux appel fait au roi au nom de ses intérêts, au nom de la dignité de la couronne.

Par malheur, plusieurs circonstances fatales, qui avaient hâté l'explosion, lui donnèrent des apparences regrettables et la changèrent en un soulèvement libéral, qui parut dirigé contre le pouvoir absolu. L'impulsion vint de Naples, premier motif de défiance de la part du roi, première occasion de malentendus entre les conjurés. Le mouvement fut exclusivement militaire, autre empêchement au succès. Enfin le mot d'ordre fut la constitution espagnole de 1812, à peine connue de la plupart, et blâmée violemment par ceux qui la connaissaient. César Balbo, entre autres, appréhendait avec raison les effets désastreux d'une chambre unique et d'une dépression trop systématique de la personnalité souveraine. Tandis que le sentiment général émettait le vœu d'une association entre le roi et le peuple, le drapeau inopportun qu'on levait sans le bien comprendre signifiait que l'un devait céder à l'autre une suprématie légitime, héritage de ses devanciers. Dans ces conditions fâcheuses, la tentative ne pouvait qu'avorter, car, en dépit d'intentions louables, le fâcheux caractère des moyens auxquels les événemens forcèrent de recourir avait jeté hors de cette entreprise et placé dans une situation fausse les libéraux sensés et fidèles à la monarchie. Le prince de Carignan et César Balbo par exemple se virent pris entre le roi, dont ils ne pouvaient et ne devaient pas déserter le service, et les insurgés, dont ils partageaient les tendances et les convictions. Tout fut perdu en peu de jours. Il n'est point nécessaire de rappeler ici des faits bien connus. On sait comment Victor-Emmanuel Ier, à la nouvelle du soulèvement des garnisons d'Alexandrie et de Turin, abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix, qui se trouvait d'aventure à Modène; comment Charles-Albert, nommé par celui-ci régent du royaume, fut entraîné par la multitude à proclamer la constitution espagnole, et désavoué aussitôt par le roi; comment César Balbo, envoyé par Charles-Félix à Alexandrie et à Turin pour empêcher qu'on ne publiât la constitution, la trouva partout

établie; comment Charles-Albert ayant été mandé à Novare, quartier-général de la contre-révolution, et invité à sortir du royaume, Balbo dut suivre la même route, obéissant également aux ordres, *bons ou mauvais*, disait-il, du souverain, tous deux suspects à la fois et à la royauté, qui recourait à l'intervention autrichienne, et aux libéraux, qui n'avaient su qu'attirer cette intervention; comment enfin tout finit par quelques coups de canon échangés sous les remparts de Novare entre les troupes autrichiennes et les régimens constitutionnels, qui bientôt se débandèrent.

Bien des essais pareils, bien des efforts, depuis ces premiers tumultes, qui se répandirent dans les possessions autrichiennes et n'aboutirent qu'à peupler le Spielberg, ont poursuivi jusqu'à ce jour l'œuvre de la régénération nationale dans les diverses parties de la péninsule. On admire, sans avoir le courage de les blâmer, ces héros du désespoir, se sacrifiant l'un après l'autre, sans probabilité de succès, à leur foi patriotique; mais il est sage et profitable aussi de bien apprécier l'aptitude du peuple piémontais à utiliser les expériences acquises, et à ne pas recommencer de folles et désastreuses opérations. 1821 fit comprendre que la nation, isolée du roi, ne pouvait arriver qu'à l'invasion autrichienne, soit que le prince demandât secours contre ses sujets aux armes impériales, soit qu'il laissât simplement la place à une occupation, en se dirigeant, comme Charles-Emmanuel IV, sur la Toscane. Quelque dure que fût la nécessité de courber la tête sous une autorité toujours prête à invoquer l'intervention étrangère, cela valait mieux cependant que d'être livré directement et en toute propriété à ces étrangers eux-mêmes. La révolution manquée, témoignage illicite d'un attachement singulier des races subalpines à leur dynastie, ne fit donc que les rapprocher du roi, même cruel, même impitoyable et maladroit; mais pourquoi ce spectacle bien significatif était-il sans influence sur les déterminations de Victor-Emmanuel Ier et de Charles-Félix? Pourquoi le roi était-il seul dispensé de reconnaître des principes que les événemens démontraient à l'envi, et d'admettre des réclamations fondées sur les nécessités premières de la vie morale? Le peuple, avide de liberté, avait reçu de l'Autriche, à Novare, une leçon de prudence et d'ordre; il convenait que le roi en reçût une d'un autre genre. Plus confiant dans ses dangereux voisins que dans son peuple, il devait être ramené à celui-ci par l'insupportable tyrannie des protecteurs qu'il s'était choisis. Le peuple avait été châtié dans sa fibre la plus sensible, l'instinct de liberté; le roi devait être frappé dans l'objet des traditions les plus chères de sa famille, dans l'indépendance de sa couronne.

Le règne de Charles-Félix, commencé par la négation de la liberté des citoyens, finit par la négation de l'autonomie de l'état,

et ce dernier représentant d'une politique surannée acheva, malgré lui-même, de poser clairement le problème national. La branche expirante, confinée dans l'absolutisme, impuissante à s'allier avec des forces neuves qui se montraient impérieuses comme la destinée, s'offrait d'elle-même, par un sentiment d'impuissance complète, à l'englobement autrichien. Charles-Félix, à bout de soutiens moraux, mettait ouvertement son *ultima ratio* dans les cinq cent mille soldats de l'empereur : c'était purement et simplement faire acte de vassalité. Une phrase, qui est devenue banale sans cesser d'être une simple et vaine phrase : *La liberté ou la mort*, était pour les états sardes non pas l'expression d'un vœu, mais la formule rigoureuse d'une alternative à laquelle il n'y avait plus moyen d'échapper. L'édifice manquait d'une cohésion que des renouvellemens intérieurs eussent pu lui rendre. Le prince, par cela même qu'il aimait mieux étayer que réparer, se chargeait de démontrer le vice de son système. L'appui précaire des baïonnettes autrichiennes assurait un sursis à un écroulement probable; mais les sursis, en retardant l'exécution n'indiquent pas moins que la condamnation est prononcée. Le peuple avait laissé le roi aller jusqu'au bout dans le développement de sa théorie insensée, et, comme il arrive toujours quand la donnée est fausse, le résultat n'avait été qu'une réduction à l'absurde. La logique impitoyable des événemens établissait que l'asservissement du peuple au roi entraînait celui du roi à l'Autriche, et que le roi, pour continuer à supprimer la nation, était forcé de se supprimer lui-même, en un mot, — immense conquête de l'expérience! — que le sort du souverain est solidaire de celui du peuple.

Ces vérités devinrent évidentes aux derniers jours du vieux roi. La reine Marie-Thérèse d'Autriche, veuve de Victor-Emmanuel Ier, aidée par le cabinet de Vienne, porta au tribunal de la sainte-alliance la question de l'existence du Piémont, sauvé jadis des intrigues de 1814 par l'honnêteté d'Alexandre Ier. Elle proposa le couronnement, dans la cathédrale de Turin, de son gendre François IV, duc de Modène, ou de son petit-fils, le jeune archiduc François V. Une demande d'abolition de la loi salique en Piémont fut même proposée au congrès de Laybach par l'empereur d'Autriche, sans qu'on se fût inquiété le moins du monde de consulter là-dessus Charles-Félix. Ces projets trouvaient des points d'appui à l'intérieur du royaume, grâce à l'anéantissement de l'esprit public, réalisé par un absolutisme écrasant. La compagnie de Jésus leur prêtait ses renforts d'ouvriers cachés, habiles et laborieux, et de puissantes considérations religieuses vinrent prêter main-forte à la coalition domestique qui se pressait autour du roi mourant. Au fond, les prétentions élevées par les ennemis de la monarchie étaient une suite logique du système adopté par la branche aînée depuis la restaura-

tion, et c'est par là que l'abaissement excessif de Charles-Félix servit à relever la royauté en elle-même, et à guider le prince qui allait en être le dépositaire dans des voies plus équitables et plus sensées. Si en effet l'on voulait persister dans l'inhumaine et immorale pratique du despotisme, un archiduc, soutenu par Vienne, pouvait seul être assez fort pour continuer le *buon governo*, déjouer les menées des républicains, étouffer la révolution. On craignit un instant que le roi, affaibli par l'âge et la maladie, ne cédât aux obsessions qui l'assiégeaient. La monarchie parut perdue; mais l'indolent et sensuel Charles-Félix avait encore l'instinct de sa race. Il était d'ailleurs honnête homme. Selon lui, si c'était une folie d'accorder une constitution, c'était un crime de la violer une fois qu'elle était accordée, et il ne pardonnait pas à Charles X les ordonnances de juillet 1830. Au moment de mourir, il fit son devoir : Charles-Albert, le compromis, le suspect, le banni, fut appelé auprès du roi, qui, après un long entretien, le désigna comme son successeur.

Toute cette période historique peut se résumer en quelques lignes. Par une coïncidence qui n'est peut-être pas fortuite, les antiques institutions de la monarchie et la vieille branche aînée de la maison de Savoie se trouvent usées en même temps. Un Carignan, comme ailleurs les princes d'Orléans, rejeton d'une branche collatérale, grandit à l'école de l'exil; le peuple puise dans sa longue souffrance une sévère éducation, et pendant ce temps la dynastie et le régime ancien s'aident l'un l'autre à mourir. La liberté intérieure et l'indépendance nationale s'établissent en principe, et tandis que l'Autriche et Charles-Félix s'unissent pour combattre ces nouvelles idées, on peut déjà entrevoir leur incarnation, pour ainsi dire, dans un roi et dans un peuple nouveaux.

II.

Au printemps de 1831, Charles-Albert est roi. Le prince représente l'esprit national : qu'un seul mot soit prononcé, et de grands jours commencent; mais ce mot, le roi hésite dix-sept ans à le dire. Pourquoi ce long parjure apparent, cette défaillance d'une volonté jusqu'alors constante? Et pourquoi en 1848 cette subite déclaration de guerre et de principes?

Lié par des engagemens antérieurs à la cause libérale de 1821, plein de désirs d'agrandissement et d'ambition guerrière, Charles-Albert avait cru pouvoir, à son avénement, opérer une fusion entre deux intérêts solidaires, l'indépendance et la liberté; d'autre part, entre deux puissances également solidaires, la souveraineté et le peuple. Un seul ennemi, l'Autriche, restant alors à la frontière, il lui semblait que la réalisation de ses projets ne serait plus qu'une

affaire de temps et d'occasion. Il avait compté sans Rome, ralliée par Vienne au système du *statu quo*. Rome l'arrêta court. Par quels moyens? Le mot de l'énigme est dans la question ecclésiastique, qu'il faut aborder avec conscience et gravité, en suivant pas à pas Balbo, ce catholique sans reproche.

César Balbo, après un séjour de cinq ans en France, revint à Turin en 1826; il fit paraître en 1829 un petit volume intitulé *Quattro novelle contate da un maestro di scuola;* en 1830, il publia une histoire d'Italie, moins bonne que ses ouvrages postérieurs sur le même sujet, et un essai de traduction des *Annales*, puis des *Histoires* de Tacite. Vers la même époque, il étudia la philosophie de M. Cousin, et se prit de passion pour elle (1). A l'avénement de Charles-Albert, il était prêt à agir et à quitter ses occupations littéraires, consolation de son exil et de sa disgrâce. Le 25 mai 1830, le comte Prosper Balbo remit au roi une note où son fils exposait quelques idées sur le conseil d'état de Napoléon : deux mois plus tard, un conseil d'état fut institué par édit royal. Le comte Prosper en fit partie comme président d'une section. César aspirait aux fonctions de secrétaire, lesquelles, disait-il, le dispensant d'émettre ses opinions, ne présentaient aucun danger; mais on connaissait son caractère vif et entreprenant : il fut écarté. La vie publique lui étant interdite, il retourna à ses méditations et à son travail solitaire. L'heureuse injustice dont il fut victime donna à l'Italie les *Speranze*. Il faut recourir à son propre témoignage dans l'examen de cette période peu connue, et prendre pour guide un livre écrit par lui à une époque plus favorable aux sincérités de sa plume.

En 1853, le calme régnant de toutes parts dans les travaux prospères du pays, *ora che il vento, come fa, si tace*, disait-il avec Dante, Balbo exposait, dans son *Discorso sulle Rivoluzioni,* sa théorie du développement politique des nations. Selon lui, il y a et il y aura toujours des révolutions sous toutes les formes de gouvernement. Il est insensé de se plaindre de la violence des bouleversemens actuels, car plus on remonte dans l'histoire, plus on trouve que les commotions sont fréquentes et meurtrières. La civilisation, à cet égard, exerce deux influences : dans les masses, elle active les sentimens bons ou mauvais, et, créant sans cesse de nouveaux besoins, fait surgir perpétuellement de nouvelles causes de révolutions, tandis qu'entre les mains des classes supérieures, elle accroît les

(1) Cette passion fut si vive chez l'inconstant écrivain, qu'il entreprit alors quatorze ouvrages philosophiques sans les terminer. L'un d'eux portait cette dédicace : « A Victor Cousin, le plus grand philosophe du siècle, cet écrit est dédié par l'ami d'un de ses amis. » L'ami commun était ce Santorre di Santa-Rosa qui fut exilé du Piémont à cause des événemens de 1821, et dont M. Cousin a éloquemment raconté la vie dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er Mars 1840.

moyens, ressources et forces pacifiques de gouvernement. Ces deux puissances, augmentées ainsi par elle en progression indéfinie, la civilisation chrétienne les modifie pour les faire cheminer d'accord, et imprime peu à peu à leurs manifestations le caractère de continuité, d'enchaînement, de transition insensible, qui est le propre des opérations de la nature. L'âme essentiellement révolutionnaire de l'humanité, ramenée ainsi des convulsions brusques de son essence libre à l'harmonie nécessaire des lois universelles, renonce d'abord aux insurrections tumultueuses, pour agir par conjurations et associations secrètes, et passe ainsi du combat grossier à la lutte combinée, de l'instinct de destruction à la tactique; puis ce dernier moyen devenant lui-même indigne de la majestueuse unité d'opération à laquelle tend tout organisme, les sociétés arrivent, par une sorte de coalition entre toutes les forces vives qu'elles contiennent, à un incessant travail de réformes, à une culture persévérante de ce qui croît et sert, à une élimination infatigable de ce qui nuit et doit mourir.

Sans porter la discussion sur l'application historique de cette idée philosophique, nous pouvons, nous plaçant au point de vue de César Balbo, nous regarder comme engagés dans la deuxième période de cette série, et si l'on convient que nulle chose ayant vécu ne disparaît totalement, et que la guerre et l'insurrection ne feront que devenir de plus en plus rares, nous admettrons sans difficulté que les nombreuses sociétés secrètes qui se sont répandues en Europe depuis un siècle sont des symptômes isolés de l'état d'association universelle où tendent actuellement tous les désirs. Ce qui est propre d'ailleurs à éclaircir la question spéciale dont nous nous occupons, c'est que cette triple vue, rapportée par Balbo aux grandes époques de l'histoire universelle, répond parfaitement aux trois dates caractéristiques de l'histoire piémontaise depuis la restauration : 1821, l'insurrection; 1831, les sociétés secrètes; 1848 enfin, qui ouvre cette ère indéfinie de réformes et de progrès tranquilles que l'année 1688 a inaugurée en Angleterrre.

L'écrivain des *Rivoluzioni*, parvenu à l'âge où les théories sont faites de souvenirs, reste, à son insu, national avant toute chose, même en ce sujet si général. Il n'est pas préoccupé des soulèvemens et des batailles des rues; cette forme de l'éternelle révolution, la plus funeste à son sens, n'est pourtant pas celle qui frappe le plus son esprit. C'est que la dynastie et le peuple se sont entendus en Piémont, et que les dissensions ayant disparu, il n'éprouve nul besoin de protester contre des discordes qui sont d'un autre âge. Il déclare brièvement que l'émeute est une grave faute et passe outre. C'est vers 1831, vers l'époque des conjurations, que ses inquiétudes se portent surtout. Ce deuxième moyen d'attaque contre l'or-

dre établi l'irrite et l'impatiente singulièrement. Ce qu'il renie, ce n'est pas toujours le motif, le but des sociétés clandestines : « Les bons, dit-il, acceptent l'idée, mais non la secte; » c'est contre leur méthode d'action qu'il s'élève avec force. Il l'accuse d'être de toutes la plus contraire à la civilisation. En le prenant au mot dans la colère qu'il montre contre ces associations, on dirait, et son *Discorso* tout entier donne positivement le droit de dire qu'il leur préfère le soldat révolté, l'étudiant en armes qu'il a vu sabrer en 1821. Il aimerait mieux l'ouvrier insurgé, avec sa blouse et son fusil, si le Piémont avait des prolétaires. Il se refuse, quant à lui, à toute affiliation; il se défend, malgré les instances de ses amis, d'entrer dans l'inoffensive société des francs-maçons, dans les *carbonari,* dans la *société catholique;* les sociétés secrètes, religieuses ou non, lui répugnent, et dans les derniers jours de sa carrière, jours de repos bien gagné, il trouve encore dans son cœur bienveillant une animosité acharnée à les poursuivre.

C'est qu'en 1853 les vices de 1831, répudiés par un gouvernement ami de la publicité, se propageaient encore dans deux partis restés hostiles au nouveau régime, l'un par exaltation, l'autre par ignorance; c'est que Balbo, témoin des manœuvres de Mazzini et de celles d'une partie du clergé, déplorait une opposition qui se traduisait d'une façon aussi pernicieuse. De ces deux dangers, celui qui désolait le plus cet homme de religion et de liberté, ce n'était pas, on le voit clairement dans ses écrits, l'utopie des sectaires enthousiastes de *la Jeune-Italie,* mais la politique sournoise qui s'abritait sous le manteau de l'église. La cause de cette plaie du catholicisme était d'ailleurs tout entière à ses yeux dans le fait qui domine toute l'histoire de Charles-Albert : l'inspiration exclusive du pape par l'Autriche, la tutelle de Vienne sur Rome.

L'Autriche n'a pu réaliser qu'avec Rome son projet de ligue austro-italienne, conçu sous la restauration. Les deux autres puissances sérieuses de l'Italie n'en veulent pas. Le roi de Naples tient à être maître chez lui, et le roi de Sardaigne n'a plus d'illusions sur la portée de semblables offres. Mais Rome, qu'on tient matériellement par les Légations et moralement par je ne sais quelle aversion contre l'esprit moderne, Rome s'est donnée, et par elle Vienne agit sur Turin. Dès lors Charles-Albert, effrayé de l'obstacle sacré qu'on oppose à ses légitimes tendances, ne peut, n'ose plus rien. Le peuple et lui sont d'accord, mais ils sont paralysés par un *veto* ecclésiastique dicté par l'empereur. Les jésuites, milice souvent compromettante de la papauté, travaillent à l'œuvre sainte contre la révolution. Charles-Albert les déteste, et César Balbo leur écrit : « Ou vous changerez votre société en devenant des religieux semblables aux autres, ou bien, en demeurant attachés à votre vieille politique,

non-seulement vous continuerez à être persécutés de tous, ce qui vous importe peu, mais vous ne servirez de rien à votre siècle. » Il s'agissait bien de servir le siècle! Les jésuites s'en tiennent à leur *sint ut sunt, aut non sint.* Comme il faut toujours combattre à armes égales, on ne peut leur résister qu'en s'organisant aussi en sociétés secrètes : ces sociétés se forment, s'étendent, se multiplient. Obscurité contre obscurité : c'est, selon Balbo, ce qui arrive toujours, de même que les deux pôles d'une pile se correspondent en forces égales. Et après 1848, que la lumière se fasse dans le gouvernement, que les conspirations démocratiques abandonnent même la partie, les agens de la ligue austro-romaine ne cesseront pas pour autant de remuer sous terre, parce que c'est d'eux que vient l'initiative des dissimulations. Ils ne subissent pas cet équilibre de déguisemens politiques dont parle Balbo avec amertume; ils le provoquent, et lui survivront. « Ces gens-là, disait M. de Maistre, vont toujours *per cuniculos.* »

Il est inutile de faire remarquer qu'en tout ceci il s'agit non pas de religion, mais de politique. Nous ne mettons pas même en cause la personne du saint père, toujours vénérable et vénérée. On connaît trop bien les influences dont il est entouré pour lui faire le moindre reproche. On sait qu'en 1847, alors que la diplomatie autrichienne ne le dominait plus, et que M. de Rossi l'engageait, au nom de la France, à consolider son gouvernement par de sages réformes, il rencontra, comme Charles-Albert, dans ses hauts fonctionnaires une opposition qui causa bien des malheurs, en empêchant que des mesures salutaires fussent prises à temps. La cour romaine, oligarchie où le pape n'a pas toujours le dessus, se conforme à sa tradition. Il est naturel qu'elle s'attache aux vestiges du moyen âge qu'elle découvre encore dans l'Europe moderne. Tant que Charles X est sur le trône, les congrégations qui florissent en France peuvent faire croire à Léon XII que les temps de saint Louis sont revenus; mais, depuis la révolution de juillet, l'Autriche domine seule dans les conseils du Vatican, parce qu'elle seule représente encore en Europe l'infaillibilité temporelle de la souveraineté féodale, en regard de l'infaillibilité spirituelle du saint père. L'alliance vient de l'affinité. Il le faut dire pour l'honneur du saint-siége: la pression exercée sur les Légations n'est pas ce qui le détermine; les Français pourront s'installer à Ancône, à Civita-Vecchia, à Rome même, sans obtenir la prépondérance. La France, c'est Voltaire, c'est Napoléon, c'est Louis-Philippe, toujours la révolution, qui ne s'apaise de plus en plus que parce qu'elle est de plus en plus victorieuse. La cour de Rome ne croit donc pas à la France; elle ne peut, elle ne doit pas croire en elle. M. de Metternich a quelque raison quand il montre au pontife inquiet, à la suite de la liberté popu-

laire, la liberté de conscience, le libre examen, le protestantisme, puis le déisme, — quoi encore? — le socialisme! Hors de l'Autriche, pas de consolation efficace pour le pape; ses invocations aux autres puissances ne sont plus qu'une longue et stérile lamentation : l'on connaît le style inimitable des chancelleries romaines. La trève conclue sur le terrain neutre du gallicanisme commence à peser au saint-siége; des concordats autrichiens lui ont persuadé que le concordat de 1801 est une dérogation à ses droits, et, non content de refuser au Piémont des concessions pareilles à celles que le premier consul savait obtenir, il ne déguise même plus la peine qu'il ressent de les voir maintenues en France. A mesure que ces deux pays progressent, la cour de Rome se réfugie de plus en plus dans le passé, et, pour tout dire, cette résistance trop souvent revêt des formes effacées, cauteleuses, fuyantes, propres à un corps auquel le sentiment commun interdit, à cause de son caractère sacré, les principales fonctions viriles.

Toute cette fâcheuse ligne de conduite est-elle donc imposée, infligée, prescrite au pape par l'Autriche, et la quitterait-il si cette tyrannie regrettable venait à être secouée? — Oui, répondait Balbo, à qui le pontificat de Pie IX devait donner raison pour quelques instans. De cette croyance naquit son principe : « Avant toute chose, avant la liberté, l'indépendance! *Porro unum est necessarium.* »

Comprend-on maintenant la répulsion que César Balbo témoigne contre les sociétés secrètes, par lesquelles l'Autriche, puissance bien plus redoutable que les factions démocratiques, a pied dans la place et voix dans le conseil? Comprend-on ses protestations en 1853, au nom de la dignité humaine, contre les ouvriers de ténèbres qui ont besoin de masques et de souterrains, même sous un régime de liberté? Ce qu'il maudit, c'est le secret, le silence, le mystère, l'affiliation clandestine — par conjuration ou par congrégation, — le *segretume* enfin, mot haï qui revient souvent sous cette noble plume courroucée. Aussi quelle joie fervente le transporte lorsqu'en 1848 son roi aimé, l'objet de son espérance longtemps déçue, se découvre le front et se montre devant Dieu et devant les hommes dans les sentimens ouverts de sa jeune conscience d'autrefois. « *E causa persa,* s'écrie-t-il alors, *quella del segreto governativo, oramai. E tanto meglio, anche pe' governi, che sia persa* (1)! Et quel profond regret dans les paroles suivantes, écrites peu de jours avant sa mort, prière suprême d'un catholique fidèle au chef de sa religion :

« Les sociétés secrètes naquirent et s'accrurent sous l'absolutisme; elles mourront sinon aux premières tempêtes qui nous attendent, du moins et à

(1) « C'est une cause perdue désormais que celle du secret gouvernemental. Et tant mieux, même pour les gouvernemens, qu'elle soit perdue. »

coup sûr quand régnera tranquille et universel le souffle, l'atmosphère de la liberté... On entend bien que cela n'arrivera pas et ne peut arriver dans les pays sous les gouvernemens infortunés qui s'obstinent à proscrire la liberté et la publicité, et qui, préoccupés des dangers qu'elles présentent, préfèrent s'en tenir à la voie bien plus périlleuse de l'absolutisme. Dans de tels pays, il m'est douloureux de le dire pour ceux d'Italie, pour l'un d'eux surtout qui intéresse plus que tout autre l'Italie, l'Europe, la chrétienté civilisée, dans de tels pays le danger des sociétés secrètes devient et deviendra d'autant plus grand que chassées de plus en plus du reste du monde, elles seront réduites à se réfugier là, à y concentrer leurs efforts. Que Dieu sauve Rome et l'Italie (1). »

Voilà ce que pense ou plutôt ce que sent Balbo en voyant le roi mis au secret, lié, captif. Suivons maintenant Charles-Albert dans cette triste et humiliante existence qu'on lui fait.

Il est facile de conjecturer, d'après ce qui a été révélé sur ce règne étrange, quelles furent les recommandations dernières dont Charles-Félix avait accompagné le legs de sa couronne. Le vieux roi dut lui dire à peu près ceci : « Vous n'êtes pas assez forts, vous et vos anciens amis. pour déclarer la guerre à l'Autriche et pour organiser un régime constitutionnel. Rome s'oppose autant à la liberté que l'Autriche à l'indépendance, et ces deux obstacles s'étant unis, un pacte étant conclu entre eux, vous ne pouvez actuellement en attaquer un de front sans attaquer aussi l'autre, ce qui serait insensé. Pourrez-vous un jour séparer de ce débat la question religieuse, à laquelle vos intérêts et vos devoirs vous défendent de toucher? C'est votre affaire. Pour le moment, ne vous éloignez point trop de la politique que j'ai suivie, et soyez prudent, ou vous êtes perdu. » Il ne fallait pas songer en effet à entrer en campagne contre deux adversaires dont l'un, posté dès longtemps en vedette, mais inopinément intervenu comme corps d'armée principal, disposait de presque toute la nation officielle, de presque toutes les influences en place. Le parti libéral, qui était faible, désorganisé, divisé, défiant, exclu depuis longtemps des fonctions publiques, n'était pas un auxiliaire suffisant. Le roi, fidèle malgré tout, chercha du secours à l'étranger, et demanda au roi Louis-Philippe s'il pouvait compter, en accordant une constitution, sur l'aide des armes françaises en cas d'agression de la part de l'Autriche mécontente. Le gouvernement de juillet, qui se préparait précisément à l'expédition

(1) *Delle Rivoluzioni*, c. VI. — Balbo néanmoins avait déjà rendu justice au gouvernement piémontais pour sa bonne volonté à l'égard des recherches historiques, qui ne peuvent être consciencieuses ni complètes si on ne consulte les documens originaux. On lit dans la *Vita di Dante*, écrite en 1838 : « Quand imitera-t-on à Florence l'exemple donné à Turin de faire imprimer les pièces originales des archives nationales? Le Piémont, qui était moins favorisé que personne sous ce rapport au temps de Muratori l'est maintenant au plus haut degré, grâce à son roi. »

d'Ancône, ne s'engagea à rien. Charles-Albert fit quelques efforts pour réformer des abus; on éluda ses ordres. Il fut accablé de remontrances par toutes les notabilités du règne précédent; il dut subir ces personnages, ne pouvant faire table rase de tous les fonctionnaires de l'état. On avait inventé une chose fabuleuse, *l'opposition des bureaux*. Chaque idée généreuse du roi passait à la censure des offices ministériels, et en sortait mutilée ou anéantie. En 1834, un ministre disait publiquement que le roi était un *coquin*, un *traître* et un *brigand*, mais qu'heureusement l'Autriche ne se fiait point à lui, et pourrait lui faire donner une correction par Radetzky. M. della Margarita, ministre des affaires étrangères, aujourd'hui chef de la droite au parlement, disait et faisait dire que le roi était un *carbonaro*, et le comte Broglia, ministre à Rome, répétait volontiers qu'entre le roi et M. della Margarita il n'hésiterait jamais, en cas de contradiction, à préférer les ordres de ce dernier. — Toute la diplomatie piémontaise appartenait à la ligue austro-romaine, et le roi n'était à ses yeux qu'un suspect.

Ce que nous avons à dire ici sort tellement de la vraisemblance, que nous craindrions d'être accusés d'écrire un roman, si l'époque dont il s'agit n'était récente, et si la plupart des hommes remarquables qui ont gémi de ces hontes n'étaient encore vivans et tout prêts à nous rendre témoignage. Ceux qui savent combien d'astuce, de finesse, d'habileté, peuvent acquérir les natures italiennes, quand les jésuites prennent soin de les assouplir, ceux qui ont étudié dans l'Italie contemporaine, élevée à l'école de l'asservissement, certaines physionomies qu'on pourrait désigner, et qui aident à comprendre Machiavel, Alberoni et Mazarin, ceux-là seuls pourront se faire une idée du filet qui fut jeté sur Charles-Albert, et qu'il n'aurait jamais rompu sans la généreuse initiative, d'autres se plaisent à dire la folie de Pie IX. Ce serait une singulière histoire à écrire que celle de ce malheureux roi, à l'âme chevaleresque et pleine de religion, dont on réussit à faire une sorte de Henri III mélancolique et ennuyé, de Charles IX soucieux et farouche. Le commencement de son règne fut marqué par des insurrections de libéraux que la défection de leur ancien chef poussait de l'imprécation à la révolte. La cour de Charles-Albert, qui savait que cette défection n'était qu'apparente, vit qu'il fallait élever entre lui et ses anciens amis une barrière de cadavres, et le comte de Cimié prononça ces mémorables paroles : « Il faut lui faire tâter du sang, ou bien il nous échappera. » Le sang fut versé, comme on le désirait; dès lors le roi fut en proie à des terreurs soudaines, à d'inexplicables effrois. Ses remords, tous ses contemporains le savent, le jetèrent dans un mysticisme sombre, dans des pratiques d'expiation. Il sortait parfois de son oratoire pour se livrer à des distractions passionnées.

On exploita cette disposition d'esprit en flattant les penchans superstitieux de son imagination malade. Il n'était que frappé, on le terrifia; il se leva autour de lui une armée de fantômes, et l'intrigue fantastique qui se multiplia dans le palais rivalisa avec les plus folles inventions du drame moderne (1). L'attitude de l'ennemi était caressante; il introduisait sa machine de guerre cachée, et lorsqu'elle portait coup, il semblait que ce fût un coup du ciel. Traqué par la férocité doucereuse de tourmenteurs invisibles, Charles-Albert, la tête perdue, n'avait pas la force de les défier ouvertement, parce que ses hallucinations avaient un caractère conforme aux impressions religieuses que lui apportaient les avis directs et raisonnés du pape.

On comprend que cet homme, torturé par d'obsédantes chimères, poursuivi par des remords que les argumens théologiques et le prétexte de la raison d'état ne calmaient pas entièrement, poussé à bout par l'Autriche, qui le faisait braver par M. de Schwarzenberg, aiguillonné enfin par le besoin de se réhabiliter aux yeux de ses anciens partisans et de satisfaire à sa conscience, ait appelé avec une ardeur désespérée l'heure des batailles. Las de se débattre, il avait hâte de se soulager par le combat; il aspirait au danger en pleine campagne, aux franches attaques du canon; il avait soif de la compagnie des rudes soldats qui regardent en face; il était avide de sentir, au lieu des revenans, le vent des boulets dans l'air. Si l'Autriche n'avait eu à sa disposition, pour maîtriser Charles-Albert, que les insolences de son envoyé, qui le firent mettre une fois à la porte par le roi exaspéré, les trahisons de quelques fonctionnaires hardis à négliger les ordres du roi, les désobéissances ouvertes des ministres sardes en Suisse et en Toscane, et les relations très particulières qu'elle entretenait avec la plupart des ministres d'état (il faut en excepter quelques hommes irréprochables, comme le mar-

(1) Les personnes qui ont vécu à la cour de Charles-Albert ont recueilli sur les menées auxquelles il fut en butte de bien étranges détails. Voici, entre autres, un trait que nous tenons de bonne source. Un homme de sens et de cœur, alors ministre de la guerre, était en conférence avec le roi, lorsque plusieurs coups furent frappés derrière une tenture de la salle où ils étaient. Le roi pâlit. « Ce n'est rien, sire, dit M. de ***; on travaille quelque part sans doute. — Vous n'êtes pas religieux, vous! » répliqua le roi d'un air sombre et préoccupé. L'entretien fut repris. Au bout de quelques instans, le bruit recommença. Le roi pâlit de nouveau, se prit à trembler, et, quittant le ministre interdit, alla s'agenouiller devant un crucifix placé dans un cabinet voisin. — Des personnages intéressés à affaiblir le caractère du malheureux prince lui avaient persuadé que la reine Clotilde, femme de Charles-Emmanuel IV, morte à Naples en odeur de sainteté, revenait de temps à autre dans le palais. Souvent en effet une voix mystérieuse, partant d'un coin où l'on ne voyait personne, dictait au roi atterré ce qu'il avait à faire. L'esprit semait sur son passage des morceaux d'étoffe que le roi portait comme des reliques ou des amulettes, et faisait porter à son entourage. On finit par découvrir le secret de cette fantasmagorie dans je ne sais quelle misérable entente d'un valet ventriloque avec une femme de chambre soudoyée.

quis de Villamarina), elle n'eût pas réussi peut-être à abattre cette âme fière et sensible à l'outrage, et la dignité nationale eût été plus tôt vengée; mais l'élément redoutable qui vint renforcer cette tactique, et poursuivre le prince catholique jusque dans ses prières de chaque jour, eut raison enfin de ses tentatives de résistance. Charles-Albert était de ces natures faibles qui s'élèvent à l'héroïsme dans le danger et cherchent les entreprises éclatantes, mais qui manquent de ce qu'on pourrait appeler l'énergie domestique. L'antagoniste insaisissable qui vivait côte à côte avec le roi lui fit perdre courage. Atteint de prostration en présence de la coalition intérieure qui le cernait, il eut des affaissemens, des vertiges, des défaillances. Trop dépourvu de résolution pour se dégager de la persécution officieuse où il était enveloppé, il se confia aux hasards de l'avenir. Des médailles qu'il fit frapper alors portent cette devise : « J'attends mon astre. »

Eh bien! sous cette formidable pression, Charles-Albert reste encore si fidèle aux principes de sa jeunesse, qu'il faut l'admirer autant que le plaindre, et rendre hommage à la pureté de cette conscience si douloureusement troublée. Loin de l'accuser de duplicité ou d'ambition calculée, comme l'ont fait des écrivains qui ne pouvaient avoir connaissance de sa vie intime, il faut lui savoir gré de ce qu'il a tenté de faire, de ce qu'il a fait dans ses rares momens de liberté. Inquiet, perplexe, vivant, — comme il le dit avec amertume au duc d'Aumale, — entre le poignard des *carbonari* et le chocolat des jésuites, l'infortuné prince n'en travaille pas moins, autant que l'insubordination des employés le lui permet, à l'unité de son royaume; il groupe plus étroitement les provinces autour de lui en simplifiant l'administration; il sépare des deniers de l'état ses revenus particuliers, et exige une économie rigoureuse dans sa maison et dans les finances publiques. Il fonde et enrichit des bibliothèques, encourage les arts, reçoit les étrangers illustres qui passent à Turin. Pour éluder les prescriptions de l'étiquette sans froisser quelques nullités chatouilleuses qui se montraient jalouses, faute d'autre illustration historique ou personnelle, du droit d'aller à la cour, il fonde l'ordre du mérite civil, qui y fait admettre ceux que leur défaut de noblesse en eût exclus. D'autres, nobles comme le roi, intelligences exceptionnelles, non-seulement dans cette sotte caste, mais dans l'élite de l'Italie, — Balbo, Provana, Sauli, Benevello, — reçoivent une fois seulement par an une invitation furtive, pour ainsi dire, à la table du roi : ceux-là se tiennent habituellement éloignés de lui à cause de leur libéralisme notoire. Il crée un conseil d'état qu'on ne lui permet d'instituer qu'à moitié; il organise des conseils provinciaux et municipaux que le pouvoir administratif empêche de se réunir. Il favorise les congrès scientifiques annuels, où, parmi les discussions

techniques, un patriotisme contenu avec peine laisse échapper par intervalle de discrètes aspirations. Il s'approche du régime représentatif autant qu'il le peut, il le côtoie, — il le prépare. Rome, d'autre part, n'est point offensée : l'instruction publique est aux mains des jésuites, et le code civil, en des matières de sa compétence, se récuse respectueusement et en réfère à son maître et seigneur, le droit canon. Je ne sais quels pressentimens se propagent pourtant, et le ministre Solar della Margarita, devancé déjà, en plein absolutisme, par d'imperceptibles concessions au droit nouveau, comprend, — témoin son *memorandum*, — que le cœur du roi n'est pas avec lui. — Avec qui donc est le cœur du roi? — Avec César Balbo.

César Balbo formait, avec Gioberti et Maxime d'Azeglio, le centre héroïque de l'Italie nouvelle. Le regard s'arrête volontiers sur de pareilles figures, au sortir du spectacle auquel on vient d'assister. Ils sont, à eux trois, l'honnêteté, la conscience, l'enthousiasme, et leurs erreurs de théorie et de pratique sont compensées, au point de vue moral, par la ferveur de sentiment qui les attache à leur cause. César Balbo se fit connaître le premier par son remarquable ouvrage sur la vie de Dante. L'abbé Gioberti vint ensuite et publia en 1843, à Bruxelles, son *Primato degli Italiani*, appelant toutes les forces de la péninsule, depuis le pape et les jésuites jusqu'aux Autrichiens, à la régénérer : dernière sommation pacifique de la justice opprimée avant sa déclaration de guerre. Les jésuites et les Autrichiens ayant refusé, Gioberti déclara qu'ils avaient forfait à la religion et à la patrie. Pendant ce temps, Maxime d'Azeglio, heureux et séduisant caractère, aimé dans toute l'Italie, qu'il parcourait souvent, reprochait aux factions démocratiques leurs inutiles complots, et prêchait la concorde entre tous les Italiens, et entre eux seuls. Gioberti et d'Azeglio combattaient ainsi dans deux foyers opposés le mal que Balbo déplorait, les sociétés secrètes; l'un s'était chargé des jésuites, l'autre de Mazzini. Le premier, frère indomptable de l'indomptable Lamennais, finit par ne plus croire à la papauté pour avoir trop présumé du pape; le second, génie profondément sympathique, éleva le niveau moral des populations et symbolisa, sous ce climat qui engendre d'incomparables artistes, l'ennoblissement de l'art par la liberté (1). Quant à Balbo, théoricien plus froid et plus rigoureux, il résume en lui-même ce qu'il y a de solide dans ces

(1) Maxime d'Azeglio fut d'abord connu comme l'un des paysagistes les plus estimés d'Italie. Son premier roman, *Ettore Fieramosca*, fut mis au rang des *Fiancés*, et c'était stricte justice. *Niccolò de' Lapi*, publié en 1840, précéda de peu de mois son fameux livre sur les événemens de la Romagne, qui valut à sa femme, la fille de Manzoni, une expulsion solennelle de Milan.

deux brillantes natures : il épie sans cesse le roi, se tient un peu en avant de lui, applaudit à ses moindres velléités de progrès, travaille de toutes ses forces contre des captations audacieuses, le sollicite doucement, avec le zèle mesuré d'un serviteur délicat, se fait le discret interprète de sa pensée cachée, se résigne à des désaveux imposés par la raison d'état, et ne cesse enfin, pendant dix-sept ans de tristesse et de disgrâce apparente, de croire en son roi, sans désespoir et sans lassitude.

Un examen sommaire des travaux publiés par César Balbo durant cette lente et laborieuse incubation de la monarchie représentative en Italie en signalera les périodes successives.

La vie de Dante, avons-nous dit, fut son premier titre à la célébrité. Mêlé, comme Dante, pendant sa jeunesse aux affaires civiles, militaires, diplomatiques, puis exilé, isolé comme lui de l'activité commune de la cité, et *réduit*, — c'est lui qui le dit, — à écrire pour sa patrie faute de pouvoir combattre pour elle, Balbo semble s'être passionné au récit de cette vie orageuse, et se reconnaître involontairement dans la physionomie que retrace sa plume, rivale du naïf pinceau de Giotto. M. Ricotti, le savant historien de César Balbo, note quelques lignes où la destinée du Florentin semble épousée par le Piémontais, innocemment ambitieux d'une similitude d'infortunes avec le grand poète citoyen. « Dante, dit Balbo, fut gibelin, mais non pas pour autant hérétique, membre de sociétés secrètes, ou transfuge... Il y a une simplicité propre aux natures vraiment élevées, qui fait qu'elles se livrent aux instances et même au premier accueil des hommes, et qu'elles ne s'aperçoivent qu'on les a humiliées que lorsque l'humiliation est accomplie... Les causes du génie et de l'activité de Dante, comme de tant d'autres, furent l'ardeur politique et la passion d'amour, exemple qui doit conduire non pas au libertinage (1) et à la mollesse, mais à une laborieuse grandeur... » Naïves échappées d'une belle âme qui a besoin de se dévoiler, et qui se découvre plus complétement dans quelques considérations sur les guelfes et les gibelins. Balbo est guelfe, en ce qu'il croit que le pouvoir temporel du pape a très heureusement balancé au moyen âge celui de l'empereur, et, voulant l'indépendance à tout prix, il essaie de ressusciter l'ancien antagonisme en concentrant dans le pape la cause nationale. On distingue très bien dans cette tendance le sacrifice provisoire du patriote qui remet la liberté au lendemain de l'expulsion des barbares, parce qu'il croit

(1) C'est une allusion peut-être à un mot de Boccace, qui raconte qu'au milieu des plus grandes qualités trouvait place chez Dante une *terribile lussuria ;* « mais, ajoutait le malin conteur, Hercule, Jupiter, le roi David, Salomon et Hérode n'étaient pas non plus parfaits de ce côté-là. »

qu'eux seuls suggèrent au pape ses anathèmes contre les libertés représentatives. Il n'ose attaquer la domination de l'Autriche sur les Légations et sur Rome même; mais il trouve une occasion d'y toucher indirectement, en réfutant cette opinion, que les papes n'ont jamais été si heureux que lors de leur union avec la France, et il s'écrie : « La grandeur des papes, sinon leur félicité (car la félicité est accidentelle dans la vie humaine), n'est jamais venue et n'a jamais pu venir que de leur indépendance de tout excès d'amitié étrangère, et cette indépendance ne peut naître que de leur union avec le peuple sur lequel s'exerce leur pouvoir temporel. » Ceci, en 1839, était audacieux. En fait, il y a dans certains passages de la *Vie de Dante* comme une caressante agression, comme une sorte de sommation respectueuse dont la langue italienne peut seule rendre la légèreté de touche et l'indécise nuance. En 1844, les intempéries politiques sont devenues plus clémentes; l'écrivain s'enveloppe de moins de précautions, et dans ses *Speranze d'Italia,* il pose nettement une vérité primordiale que l'église ne veut pas voir, et qui la sauverait si elle la voyait : *L'Austria non fu guari papalina mai, e meno che mai da Giuseppe II in quà.* Il émet le souhait que Grégoire XVI se rapproche de la France, de la France de Louis-Philippe; il ne dissimule point que ses idées d'indépendance absolue de la papauté, bonnes pour battre en brèche la domination autrichienne, tombent devant les conditions d'existence du pouvoir temporel, et ne se rapportent point par conséquent à des influences plus tolérables; il écrit en effet : « La France est redevenue la puissance la plus grande, et par cela même la puissance conductrice (*duce*) du monde catholique. »

On connaît les *Speranze d'Italia,* livre élémentaire, mais non point fondamental, selon nous, de tout projet de réorganisation italienne. Reconstituer la Méditerranée, selon l'expression de Balbo, et la soumettre tout entière au christianisme par le démembrement de l'empire ottoman; favoriser l'expansion de la Russie dans l'Asie-Mineure et sur la Mer-Caspienne, et celle de l'Autriche vers les bouches du Danube; donner une impulsion au grand mouvement de l'Europe vers l'Orient (*inorientazione*), et pour cela former une coalition entre la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche contre la Russie, qu'il faut jeter vers l'Asie afin qu'elle laisse de la place derrière elle; par là, entre autres effets heureux, affranchir l'Italie : telle est cette conception grandiose, qui a rendu un grand service à la cause italienne, non pas tant par la solution contestable qu'elle donne au problème que par son excellente manière de le poser.

Ce qui nous frappe dans ce plan, c'est que la Russie y est attaquée non pas comme l'ennemie, mais comme la rivale de l'ensemble

des puissances européennes. Dans ses écrits inédits, le comte Balbo paraît très ému de la prépondérance de l'empire moscovite sur le continent; il lui reconnaît une importance morale peu proportionnée à ses ressources matérielles, quelque considérables qu'elles soient; Il dit même quelque part que si la monarchie universelle est réalisable, c'est par la Russie. Cette idée n'est point exprimée dans les *Speranze;* mais elle a évidemment inspiré à Balbo son projet de coalition de toutes les puissances contre les héritiers de Pierre le Grand. A notre sens, on peut tirer de l'observation très juste faite par l'auteur des *Speranze* une conclusion très différente de la sienne et dire: « Au lieu d'arrêter et de combattre cette influence toujours grandissante, il faut l'employer et l'utiliser. » On ne voit pas en définitive quel motif aurait l'Italie de se déclarer contre la Russie plutôt que de s'unir à elle. Le choix entre l'alliance et la guerre doit dépendre des circonstances. Pourvu qu'on brouille la Russie avec l'Autriche, et qu'on prenne part à toute guerre qui s'allumera en Orient, on aura fait assez. Compter sur la bonne volonté que l'Autriche peut montrer à être indemnisée ailleurs de la perte de ses possessions lombard-vénitiennes, c'est s'abuser peut-être. Qu'elle s'étende vers le Danube, nous le voulons bien, si c'est une raison pour qu'elle n'aspire plus au golfe de Gênes; or cette raison ne nous paraît pas péremptoire. La situation de puissance centrale qu'elle occupe en Europe, situation qui a déterminé sa politique de neutralité, est assez bonne pour qu'elle résiste à l'*inorientazione* par déplacement, telle que l'entendait César Balbo. Sans préconiser absolument une politique différente de celle des *Speranze,* et sans nier que le démembrement de l'empire ottoman puisse être une excellente occasion de délivrer l'Italie, nous pensons donc qu'il convient aussi peu au Piémont de se ménager des alliances monstrueuses, comme le serait celle de l'Autriche, que de se déclarer contre un peuple qui n'a ni penchant ni intérêt à se faire l'ennemi des états sardes. Nul doute pour nous que telle ait été au fond la pensée de Balbo, et que son opinion doive s'expliquer par les raisons très bonnes, mais temporaires, qui ont causé la guerre de Crimée, et décidé le Piémont à y participer activement. Il n'y a pas qu'une solution à cette question si compliquée de Constantinople. Or, si l'on y songe bien, parmi les considérations qui ont dû engager Balbo à envisager de préférence une de ces solutions, on peut compter au premier rang l'éternelle, la fatale question romaine. Exclure la Russie du grand concert européen et donner à l'Autriche sa part d'influence, c'était rendre deux services au saint père et le rassurer doublement. Cette combinaison lui assure en effet l'amitié du seul gouvernement qui flatte ses illusions, et de plus elle forme autour de lui une ligne de

résistance au colosse slave, qui est de toutes les puissances de l'Europe celle qui doit désirer et qui désire le plus vivement l'abolition du pouvoir temporel de la papauté.

Partout et toujours on tente donc le pape : on lui montre les royaumes de la terre dont il peut être encore une fois le suzerain, soutenu par les multitudes au lieu de l'être uniquement par les cabinets. On lui parle d'une confédération de toutes les principautés italiennes sous sa présidence libérale; on le rassure pour l'enhardir; on se presse autour de lui; on l'entoure de respectueuses tentatives de séduction. L'arracher à l'Autriche, sous les drapeaux de laquelle il s'est enrôlé, pour se ranger filialement sous la primatie de sa bannière affranchie, tel est le rêve favori des catholiques intelligens. Le pape a été abusé, disent-ils, et l'on a abusé du pape. Au moment où le Piémont, pays capital de l'Italie, allait, grâce à un rajeunissement de la dynastie de Savoie, proclamer les deux dogmes politiques de sa croyance obstinée, la liberté et l'indépendance, la maison d'Autriche, par le canal du pape, a confisqué une fois de plus le débat à son profit. Elle a gagné le saint père en l'indisposant contre une idée dangereuse, la liberté; il faut le regagner sur elle, le lui reprendre à force de pressantes tendresses, en passant sous silence ce mot peu rassurant pour le prêtre infaillible, et en ouvrant à l'ambition du souverain temporel les perspectives d'une indépendance qu'il doit appeler de tous ses vœux. Toute l'œuvre des écrivains piémontais pendant le pontificat de Grégoire XVI, depuis la *Vita di Dante* et le *Primato* jusqu'au *Sommario della storia d'Italia*, par lequel Balbo clôt cette période de labeur intellectuel, consiste à dégager le pape. Si l'on y réussit, l'alliance des souverains et des peuples sera formée aussitôt, car il existe en Italie, par suite de l'état des choses, une réciprocité naturelle de services entre les peuples qui ont besoin de liberté et les princes qui ont besoin d'indépendance.

Constituer en fait cette réciprocité, c'est fonder la monarchie représentative. Nous venons de voir quels obstacles s'opposèrent à ce que Balbo proclamât tout haut cette réciprocité, et le conduisirent à l'abdication provisoire du droit de liberté, à l'invocation exclusive du droit d'indépendance; mais ce n'est pas là un système politique absolu, immuable, et qui puisse convenir à d'autres situations.

Au point de vue abstrait en effet, il est facile de comprendre que l'indépendance n'est qu'une forme particulière, un côté spécial, une partie de la liberté. Par cela seul qu'un peuple se trouve libre, on peut juger qu'il jouit de son indépendance, tandis qu'un état dont les frontières naturelles sont parfaitement respectées peut être livré à l'intérieur à toutes les calamités du despotisme. L'indépendance

n'est donc qu'un acheminement à la liberté, et n'a d'utilité sans elle qu'au point de vue égoïste du souverain. Rendons grâces à Balbo d'avoir présidé à cette *agitation amoureuse*, selon le beau mot d'un prêtre italien, à ces sollicitations affectueuses et opiniâtres dont le pape fut l'objet durant quinze ans, rendons-lui grâces d'avoir préparé la leçon donnée par Pie IX sur la possibilité d'un libéralisme pontifical; mais reconnaissons que sa timidité, louable, habile, nécessaire de son temps, n'est qu'un compromis sans valeur définitive, consenti pour amorcer, si je puis dire ainsi, un pouvoir froid qui ne voulait pas prendre feu. Il pourra advenir que cette politique timorée, imaginée pour contenter tout le monde, cessant d'être de saison, ne soit plus qu'un enfantillage, parce que chacun sait que la liberté doit suivre de près l'indépendance, et une maladresse fatale parce que, pour ne gagner que la moitié du principe, on met en jeu le principe tout entier.

En pratique, il en est de même. Balbo se renferme dans un projet étroit, parce qu'il ne veut outre-passer qu'après dispense dûment obtenue les empêchemens qui l'entravent. Disons bien notre pensée : le courage civil ne manquait pas plus à Balbo que la bravoure à Charles-Albert (1); mais ce courage ne pouvait se passer de l'assentiment formel et personnel de l'église, auprès de laquelle l'écrivain avait d'ailleurs à faire oublier sa participation à la déchéance de Pie VII. Tous ceux qui embrassent la politique romaine ont deux souverains, et se trouvent placés entre les lois de l'état et les anomalies canoniques. Les uns obéissent avant tout à celles-ci, et deviennent des citoyens difficiles; les autres, plus consciencieux, passent leur vie dans un travail herculéen de conciliations souvent impossibles. Ce dernier parti, que prennent les hommes de cœur, impose, dans les cas de conflit entre les deux pouvoirs, des déguisemens utiles, des réticences avisées; mais le contrôle des faits dévoile bientôt toute dissimulation même profitable, et venge la vérité contre l'autorité abusive qui a forcé les âmes honnêtes à taire une partie de leur pensée : témoin César Balbo, qui, préoccupé de Milan plus que de Turin, essaie d'acheter l'expulsion des barbares par des concessions qui sont en réalité l'intronisation du pouvoir temporel du pape dans le royaume de Sardaigne. Tant que la liberté ne sera pas profondément enracinée dans les lois, les projets d'indépendance

(1) Balbo savait qu'il courait quelque danger en faisant imprimer à l'étranger les *Speranze*. Il demanda à ses enfans s'ils étaient prêts à subir les conséquences de cette publication : leur réponse fut ce qu'elle devait être. — Il était colonel et chevalier de l'ordre civil de Savoie. L'Autriche pouvait embarrasser le roi pour un livre aussi provocateur, écrit par un homme presque officiel. Il offrit généreusement à Charles-Albert de renoncer à son grade et à sa croix : le roi refusa, et le livre parut.

amèneront de même des interventions étrangères; après s'être libéré du fardeau romain, on devra en subir un autre, et la puissance à laquelle on devra recourir altérera l'indépendance, en supposant que la liberté survive. On voit que le principe de Balbo, l'*indépendance avant tout*, mis en action, aurait pour meilleur résultat possible, toutes chances favorables admises, de faire perdre d'un côté ce qu'il ferait gagner de l'autre. Cela est si vrai que certains partis, rebelles aux progrès actuels, détournent aujourd'hui la thèse de Balbo à leur profit, et se livrent à d'imprudentes excitations dans l'espoir qu'une collision immédiate anéantira des améliorations qu'ils détestent. Là est le piége que la gloire pure de l'auteur des *Speranze* ne doit plus couvrir; ce serait une profanation, et, nous pouvons le dire de ce nom si justement vénéré au-delà des Alpes, un sacrilége. Que suit-il de là? Qu'il faille abandonner l'œuvre d'indépendance? Certes moins que jamais. Si les Piémontais sont honorés en Europe, c'est qu'ils aiment leurs compatriotes oppprimés autant que leurs concitoyens déjà affranchis; mais cette sympathie doit être sage. Il ne faut pas exposer sans nécessité aux risques d'un embrasement inopportun la semence de liberté qui se développe au pied des Alpes, et qui propage moralement, par la seule vertu de l'exemple, une éducation fraternelle et sensée jusque chez les habitans de l'extrémité des Deux-Siciles.

Telle est la démonstration que complétera la suite de cette étude. En 1848, l'heure d'appliquer l'idée que nous discutons est venue. Le pape a passé aux libéraux, Charles-Albert a proclamé l'indépendance, Balbo est président du conseil des ministres. Que restera-t-il dans dix ans de tout cela? Rien qu'une chose, presque accessoire alors : une machine de guerre improvisée avant le passage du Tessin, et n'ayant pas d'autre destination, semble-t-il, dans le plan des *Speranze*. Charles-Albert, — nous ne sortons pas de l'histoire, — vient au conseil avec une feuille de papier sur laquelle il a écrit ces seuls mots : *Statut fondamental. Art. 1er. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'état.* Rien de plus. Ces mots indiquent qu'il tient d'abord par cette déclaration à se protéger du côté de Rome. Quant aux articles qui doivent suivre, il en laisse la libre rédaction à la commission; il a d'avance accepté complétement l'idée constitutionnelle qui doit les inspirer. Ces articles seront plus efficaces que la guerre, et Balbo en conviendra plus tard dans son dernier écrit sur la monarchie représentative en Italie; ils seront tout l'avenir de l'indépendance, parce qu'ils seront la liberté.

ALBERT BLANC.

DE

L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Mélanges scientifiques et littéraires, de M. Biot; Paris, 1858.

On accorde aujourd'hui, dans toutes les branches des connaissances humaines, une importance sans cesse croissante aux études historiques. La philosophie ne se contente plus de développer et d'examiner des systèmes; en étudiant l'ordre où ils se sont succédé, les circonstances où ils ont pris naissance, elle s'attache à découvrir la trace des opérations successives de l'esprit humain. En politique, on sent de mieux en mieux chaque jour que l'intelligence du présent fait défaut à ceux qui n'en comprennent pas toutes les relations, apparentes ou cachées, avec le passé. Les sciences théologiques, sortant de la routine de l'interprétation littérale, appliquent la critique moderne à l'étude des livres sacrés de toutes les nations, et conduisent l'érudition historique dans des chemins tout nouveaux. L'histoire des beaux-arts n'a pas été plus désertée que celle des philosophies et des religions; elle prêtait à l'étude de l'antiquité un secours trop précieux pour qu'il en pût être autrement. Dans cette vaste enquête ouverte sur le passé, ce qu'on a le plus négligé est sans contredit l'histoire des sciences. On peut expliquer cet abandon par plus d'un motif. Les résultats auxquels aboutissent les travaux scientifiques ont un caractère général, absolu, indépendant du temps et des circonstances extérieures; rien ne révèle le caractère individuel, l'influence des races, des mœurs, des préjugés, des passions, dans

les sévères abstractions mathématiques, ou dans les travaux qui ont pour objet l'investigation de la nature. Les vérités scientifiques, découvertes par une analyse de l'esprit, sont d'ordinaire transmises et enseignées sous une forme synthétique, qui fait disparaître en quelque sorte le travail de l'inventeur. C'est ce qui arrive surtout dans les traités mathématiques modernes, d'une texture si solide, si méthodique, où tout est si admirablement condensé. Les besoins de l'enseignement exigent qu'on y rassemble toutes les propositions dans un ordre logique, sans tenir compte de l'ordre historique des découvertes. A peine quelques noms célèbres y paraissent-ils çà et là, attachés par une vieille habitude à des théorèmes fameux : Descartes, d'Alembert, Kepler, Newton. On ne se préoccupe ni des circonstances qui ont amené ces grands hommes à aborder les problèmes qu'ils ont résolus, ni de la manière dont leurs recherches ont été liées entre elles et à celles de leur époque. La rigueur des déductions n'est affaiblie par aucune interruption, par aucun épisode.

L'histoire des sciences physiques et naturelles n'est, pour d'autres motifs, guère mieux connue que celle des mathématiques pures. Dans les sciences physiques les hypothèses sur la matière, dans les sciences naturelles les méthodes de classification, jouent un rôle prépondérant. Aussitôt que ces hypothèses et ces classifications se modifient, la langue est presque changée; les écrits des anciens deviennent peu à peu incompréhensibles à la majorité des lecteurs. Combien de chimistes lisent aujourd'hui les livres où règne la croyance au phlogistique? Le plus médiocre traité de physique moderne nous en apprend plus sur les propriétés de la lumière que l'*Optique* de Newton. Tel est le sort fatal des savans : plus vive est l'impulsion qu'ils donnent à leur temps, plus ils hâtent le moment où leurs ouvrages, quelquefois même leurs noms, doivent tomber dans l'oubli.

S'il n'est pas difficile d'expliquer, par toutes ces raisons, pourquoi l'histoire des sciences est si ignorée, il ne l'est pas plus de montrer que cet abandon est très regrettable. Entrepris par de vrais savans, dans des ouvrages comme celui qui a inspiré cette étude, les travaux d'un tel ordre nous fourniraient, pour l'histoire même de l'esprit humain, les documens les plus précieux. L'origine des langues, des idées métaphysiques et religieuses, demeure enveloppée d'une obscurité que la critique ne pourra jamais entièrement dissiper. Il n'en est pas ainsi des sciences : elles sont pour la plupart le fruit le plus récent du travail de la pensée humaine. Les siècles modernes ont vu fonder ces méthodes précises, auxquelles la chimie, la physique, la médecine, doivent leurs rapides et éclatans progrès.

Qu'un esprit philosophique observe les phases diverses de ce grand mouvement scientifique, il reconnaîtra bientôt qu'en remplis-

sant sa laborieuse tâche, la pensée humaine n'a procédé qu'avec ordre; qu'obéissant instinctivement à une loi supérieure, elle est toujours allée du simple au composé, et s'est dirigée avec une étonnante perspicacité. Qu'y a-t-il pour nous, jetés sur cette planète, de plus simple, de plus constant, de plus inaltérable que les mouvemens des corps célestes? Si sublime par l'infinité de son objet et les hautes pensées qu'elle inspire, l'étude des cieux était néanmoins plus directement abordable que celle d'un insecte vivant. Nous sommes tenus d'isoler les phénomènes avant d'en rechercher les lois, et les phénomènes célestes sont par eux-mêmes entièrement isolés. C'est pour cela que l'astronomie est la plus antique des sciences. Si loin que nous remontions, nous la trouvons cultivée chez tous les peuples, en Égypte, en Grèce, en Chine. M. Biot nous fait connaître un système d'observations astronomiques qui remonte aux temps les plus reculés (1).

La loi générale de l'univers découverte par Newton, il ne restait à ses successeurs qu'à en multiplier les applications. L'une des forces qui régissent la nature était connue; pour étudier les autres, il fallait descendre des cieux sur la terre. La physique étudia les agens auxquels sont soumis les phénomènes les plus généraux qu'on y observe; la chimie, les actions mutuelles des substances variées qui s'y rencontrent. Ce n'est qu'après avoir approfondi les propriétés de la matière inorganique qu'on a pu avec quelque succès aborder l'étude de la matière organisée dans les plantes, les animaux des divers ordres, et enfin dans notre espèce elle-même. Le ciel, la terre, l'homme, voilà donc l'ordre logique aussi bien qu'historique des sciences.

On pourrait croire que les mathématiques pures, dont les raisonnemens n'embrassent que des abstractions, auraient dû se développer en pleine indépendance, sans obéir en rien aux nécessités qui pesaient sur l'étude de la nature. Il n'en est pourtant pas ainsi : les sciences mathématiques ont de tout temps été les auxiliaires des sciences naturelles. A mesure que celles-ci ont appliqué l'observation à des sujets nouveaux, elles ont elles-mêmes agrandi le champ de leurs spéculations. Toute science mathématique est fondée sur une idée simple, unique : l'arithmétique sur l'idée du nombre, la géométrie sur celle de l'étendue, la mécanique sur la notion de la force, le calcul infinitésimal sur celle de la variation. Les sciences qui s'occupent de quantités invariables, nombres ou formes, ont dû naître les premières. Les autres, prenant dans la nature l'idée du mouvement, fournissent en quelque sorte une traduction idéale des

(1) *Sur l'antiquité de l'empire de la Chine, prouvée par les observations astronomiques.* — *Mélanges scientifiques*, tome II, page 335.

phénomènes physiques; aussi voit-on qu'elles sont le dernier fruit de l'analyse de l'esprit, et que leurs progrès sont liés d'une manière intime à ceux des sciences consacrées à l'étude de la matière.

Ces considérations rapides feront suffisamment comprendre que l'histoire des sciences présente un très beau sujet de méditations au philosophe qui veut étudier la logique de l'esprit, non dans un homme en particulier, mais dans l'humanité elle-même. Ceux que ne touchent point ces spéculations abstraites peuvent trouver dans cette histoire bien d'autres motifs d'intérêt. De quelle façon les hommes voués aux sciences ont-ils été mêlés au mouvement de leur temps? quels obstacles ont-ils eu à vaincre pour faire connaître et triompher leurs doctrines? de quelle manière leurs idées ont-elles été reçues par les autorités spirituelles de leur pays et de leur époque? comment la science est-elle sortie de l'obscurité, du domaine dédaigné des spéculations pour participer au gouvernement des sociétés? Voilà des sujets dont il est facile à chacun d'apprécier l'importance.

I.

Les matériaux de l'histoire scientifique sont malheureusement peu nombreux. En France, nous devons les plus importans à l'habitude, déjà fort ancienne, des éloges académiques. Cette littérature des éloges mériterait, à elle seule, une étude particulière : M. Biot a, au reste, touché incidemment à ce sujet et donné son jugement sur l'œuvre des secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences (1). Il nous montre « le fin et discret Fontenelle » introduisant, guidant le monde élégant de son temps dans le domaine de la science, alors tout nouveau; Condorcet adressant, la veille de la révolution, à un public déjà moins frivole un langage plus sévère et plus élevé. A une époque plus rapprochée de nous, Cuvier trouve dans les éloges scientifiques l'occasion d'écrire « l'histoire même de la science, dans laquelle l'individu ne tient de place que par ses découvertes et par les circonstances qui ont réagi sur ses travaux. » M. Biot donne à ces notices un éloge mérité; son jugement sur Delambre, qui fut le collègue de Cuvier pour les sciences mathématiques, se termine par ces mots dédaigneux : « Si ses notices sur l'histoire des sciences et des savans arrivent sous les yeux de la postérité, elle les verra avec la même indifférence qu'il a mise lui-même à les écrire. » M. Fourier est peut-être traité avec une sévérité plus grande encore. M. Biot lui reproche de n'avoir pas approfondi les travaux qu'il avait mis-

(1) *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences. — Mélanges*, tome II, page 267.

sion d'analyser, d'avoir « loué plutôt qu'apprécié. » Les notices d'Arago, dont M. Biot ne parle pas, n'auraient pu encourir ce blâme; une admirable clarté, une critique animée, un vif sentiment de la grandeur des sciences, les ont rendues justement populaires et les ont fait traduire dans toutes les langues.

Si remarquables qu'ils soient par le style ou les pensées, les éloges académiques ne peuvent constituer la véritable histoire scientifique : ce sont des documens précieux, aussi utiles pour l'appréciation du temps où ils ont été écrits que pour celle de l'époque où vivaient les grands hommes dont les travaux s'y trouvent analysés. Il ne faut pas oublier pourtant que les exigences du genre académique pèsent de tout leur poids sur ces productions à la fois littéraires et scientifiques, en restreignent l'étendue, en excluent les détails trop techniques, imposent une discrétion, une bienséance extrêmes, interdisent les révélations d'un caractère trop pénible ou trop intime. L'histoire au contraire arrache tous les voiles, fouille, dissèque, peut laisser pénétrer partout sa curiosité, qui n'est plus dangereuse ou importune. Les éloges académiques d'ailleurs ne peuvent jamais suivre de très loin la mort des hommes dont ils célèbrent les services; quelquefois la distance est trop faible pour que l'appréciation puisse être complète. Il était impossible à un contemporain de Newton de comprendre toute la portée de ses découvertes, qui échappait sans doute à Newton lui-même. Le temps abaisse les uns et élève les autres. Le nom d'Ampère est plus grand aujourd'hui qu'il n'était de son vivant. Combien d'autres noms, autour desquels il se fait pour un jour beaucoup de bruit, tombent avec le temps dans l'indifférence et dans l'oubli!

Parmi les matériaux les plus précieux de l'histoire scientifique, il faut placer les comptes-rendus que toutes les académies et les sociétés savantes ont pris l'habitude de publier : ce ne sera pas là un des moindres avantages de cette publicité qui de nos jours a envahi jusqu'au domaine, autrefois solitaire, des sciences. Tout en admettant que cette publicité est devenue nécessaire, et qu'on ne peut plus songer à la restreindre, M. Biot en déplore les inconvéniens. « L'Académie, dit-il, est devenue une sorte de bureau d'annonces gratuit ouvert indifféremment à tout le monde. » C'est vrai; mais est-il bien difficile à qui sait chercher de découvrir ce qui a une véritable valeur dans cette foule de communications qui accablent les académies? n'y a-t-il pas quelque intérêt à y suivre le mouvement général des esprits, à voir vers quelles questions chimériques ou sérieuses ils se tournent, à quels stimulans variables ils obéissent?

Le principal avantage de la publicité moderne a peut-être été de rendre plus rares les tristes contestations que soulevait autrefois l'annonce de chaque découverte. Que de savans, même parmi les

plus illustres, ont abaissé leur caractère en entreprenant de ravir à d'autres le fruit de longs travaux, ou en se défendant contre leurs rivaux par d'indignes moyens! Qu'y a-t-il de préférable, la publicité actuelle, ou les précautions dont s'entouraient les grands savans des siècles passés? Ils enfermaient dans de mystérieux anagrammes le secret de leurs découvertes, communiquaient les résultats de leurs recherches sans indiquer par quelle méthode ils y étaient parvenus, cherchaient à étonner et à confondre leurs contemporains plutôt qu'à les instruire. Ces habitudes de mystère et de défiance nous paraissent aujourd'hui presque inexplicables; mais on peut s'en rendre compte par plus d'un motif : elles n'avaient pas seulement pour cause la jalousie scientifique, il faut encore se rappeler que la crainte des autorités spirituelles retint longtemps la science dans le mystère et l'isolement. Quelques exemples éclatans montrèrent dès le début contre quels adversaires les vérités nouvelles, qui ne dépendaient que du raisonnement et de l'observation, auraient à lutter. La condamnation du système de Copernic fut la déclaration de guerre de l'église à la science : peu après, l'arrêt qui frappa Galilée consterna tous les savans, qui se sentirent frappés avec lui, et s'accoutumèrent à éviter le bruit avec autant de soin qu'on en met quelquefois à le rechercher aujourd'hui. Parmi les nombreux chapitres de l'ouvrage de M. Biot, il n'en est pas de plus intéressant que celui qu'il consacre à la vie et au procès de Galilée. C'est aussi celui pour lequel il a eu occasion d'utiliser les documens les plus nouveaux et les moins connus. On peut suivre en quelque sorte heure par heure, dans le récit animé de M. Biot, toutes les péripéties de ce procès mémorable, qu'il appelle avec raison un grand drame philosophique, et qui restera toujours une des dates solennelles de l'histoire de la papauté en même temps que de l'histoire des sciences. S'attacher, sur les pas de M. Biot, à ce mémorable épisode, ainsi qu'aux incidens d'une autre grande carrière scientifique, celle de Newton, ce sera montrer l'histoire des sciences sous son plus noble aspect peut-être, comme l'instructif et l'indispensable auxiliaire de l'histoire même de la civilisation.

Après la barbarie du moyen âge, l'Italie vit, avant toutes les autres nations, renaître les études scientifiques dans ses couvens et ses académies : l'église les encourageait puissamment, et rien ne faisait prévoir les sévérités dont Galilée fut la célèbre victime. L'église avait, comme on sait, adopté les doctrines d'Aristote; mais dès le milieu du xve siècle les idées platoniciennes avaient conquis des partisans considérables. A l'encontre d'Aristote, le cardinal Nicolas de Cusa avait, longtemps avant Copernic, nié l'immobilité de la terre; il pensait encore à la vérité que le soleil tourne autour de notre planète, mais il croyait que tous deux sont emportés d'un

mouvement commun dans les cieux. Copernic vint s'instruire dans les écoles de Padoue, de Rome et de Bologne avant de s'établir à Frauenbourg, où pendant trente-trois années il travailla à son ouvrage sur les révolutions des corps célestes. Le célèbre chanoine y attaqua hardiment la croyance à l'immobilité de la terre : prévoyant que sa révolution scientifique rencontrerait une violente opposition parmi les théologiens, il retarda l'impression de son ouvrage aussi longtemps que possible. Il fallut de nombreuses instances, notamment celles du cardinal Schonberg et de Tiedemann Gise, évêque de Culm, pour l'y déterminer. Le livre parut l'année même où mourut Copernic. Dans sa dédicace, adressée au pape Paul III, Copernic exprime la crainte que « de sots bavards, étrangers à toute connaissance mathématique, aient la prétention de porter un jugement sur son ouvrage, en torturant à dessein quelque passage des saintes Écritures... Afin de prouver que, quant à lui, profondément pénétré de la justesse de ses résultats, il ne redoute aucun jugement, du coin de terre où il est relégué, il en appelle au chef de l'église et lui demande protection contre les injures des calomniateurs. Il le fait avec d'autant plus de confiance que l'église elle-même peut tirer parti de ses recherches sur la durée de l'année et sur les mouvemens de la lune. »

Plus prudent que Copernic, Osiander, qu'il avait chargé de surveiller l'impression de son livre à Nüremberg, crut nécessaire d'y ajouter une introduction où il représente les conceptions nouvelles relatives au mouvement des planètes non comme des vérités absolues, mais simplement comme une hypothèse commode pour les astronomes. « Il n'est pas nécessaire, écrivait-il, que ces hypothèses soient vraies, ni même vraisemblables; il suffit qu'elles facilitent l'accord du calcul avec les opérations. » On a quelquefois attribué cette opinion à Copernic; mais tout ce qu'il a écrit contredit une semblable assertion. On en jugera par ce seul passage : « Par nulle autre combinaison, je n'ai pu trouver une symétrie aussi admirable dans les diverses parties du grand tout, une union aussi harmonieuse entre les mouvemens des corps célestes, qu'en plaçant le flambeau du monde, ce soleil qui gouverne toute la famille des astres dans leurs évolutions, sur un trône royal, au centre du temple de la nature. »

Les déclarations d'Osiander eurent néanmoins pour effet de garantir pendant longtemps le système de Copernic, et d'empêcher qu'il ne fût formellement condamné; mais on ne peut douter que, dès le début, l'église n'y aperçût une doctrine hérétique. Le procès de Giordano Bruno donne de cette disposition de l'église une preuve convaincante : il n'a jamais été publié, comme vient de l'être celui de Galilée; mais nous connaissons une lettre très curieuse écrite par

un Allemand, Gaspard Schoppe, qui habitait Rome au moment où Bruno périt sur les bûchers du saint-office. Cette lettre nous apprend que, parmi les nombreux griefs articulés par les juges, la croyance au mouvement de la terre tenait sa place à côté des plans de réforme religieuse et sociale et des projets révolutionnaires du moine dominicain.

L'histoire de Galilée ne permet pas de douter que la condamnation officielle du système de Copernic fût un coup dirigé contre Galilée lui-même, quand celui-ci réunit les preuves les plus décisives en faveur de la nouvelle hypothèse. M. Biot nous le montre, dès vingt-cinq ans, déterminant par des expériences demeurées célèbres les lois fondamentales du mouvement, puis, quand il apprend qu'un Hollandais a réussi à construire un instrument qui agrandit les objets éloignés, inventant à son tour la lunette d'approche. Dès ce moment, ses découvertes se succèdent sans interruption, et il explore rapidement le ciel entier : il aperçoit et mesure les montagnes de la lune, découvre le croissant de Vénus, les taches du soleil, étudie le petit monde de Jupiter (*mundus jovialis*), entouré de son cortége de satellites, et imagine d'utiliser l'observation de ces satellites pour la détermination des longitudes terrestres; il aperçoit autour de Saturne des appendices où après lui on reconnut un anneau. Ces brillantes découvertes enflamment l'enthousiasme de Galilée : il appelle avec énergie ces nouveautés « les funérailles de la fausse philosophie. » La doctrine de Copernic se dégage des doutes et de l'incertitude des hypothèses pour prendre place parmi les vérités démontrées : c'est le moment que choisit l'église pour l'attaquer. Un dominicain nommé Caccini prêche contre les idées nouvelles, en prenant pour texte ces paroles à double entente : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes ad cœlum?* Il établit « que la mathématique est un art diabolique, et que les mathématiciens, comme auteurs de toutes les hérésies, devraient être bannis de tous les pays chrétiens. » Un autre dominicain, Lorini, dénonce directement Galilée au saint-office. Enfin le célèbre astronome vient défendre ses doctrines à Rome et essaie de montrer qu'elles n'ont rien d'inconciliable avec les textes de l'Écriture.

Le 5 mars 1616, la congrégation de l'Index lançait l'interdit contre le système de Copernic et faisait défense à Galilée de le professer. Quand le cardinal Maffeo Barberini fut nommé pape sous le nom d'Urbain VIII, Galilée, à qui le nouveau pontife avait toujours témoigné de grands égards, essaya de faire révoquer la sentence qui pesait sur ses croyances astronomiques. « Il s'aperçut bientôt, dit M. Biot, que dans cette cour on n'aime pas à se dédire. » On lui accorda des audiences, des médailles, avec force *agnus Dei;* mais la condamnation fut maintenue. C'est alors que Galilée se décida à faire

paraître ses fameux *Dialogues*, où trois personnages discutent et comparent la doctrine de Ptolémée et le système de Copernic. Les argumens de l'adversaire de Ptolémée sont, comme on peut l'imaginer, sans réplique; mais Galilée laisse pourtant la satisfaction d'un triomphe nominal à ses deux interlocuteurs, dont l'un, nommé Simplicius, oppose à toutes les raisons l'autorité suprême d'Aristote. Galilée réussit à obtenir à Rome même, du *maître du sacré palais*, la permission d'imprimer son ouvrage. Ses démarches excitaient pourtant quelques soupçons : on lui redemanda le livre pour l'examiner de nouveau; mais, sans attendre plus longtemps, Galilée se hâta de mettre à profit l'autorisation qu'il avait reçue, et fit paraître les *Dialogues* à Florence. Pour conjurer les colères de Rome, il annonça qu'il n'avait écrit ces *Dialogues* que pour montrer aux étrangers qu'on n'avait pas condamné le système de Copernic sans discernement, et les représenta comme une sorte de résumé des débats à la suite desquels la congrégation de l'Index avait prononcé son jugement. L'église ne fut pas dupe de cette ironique déclaration, et l'auteur des *Dialogues* fut mandé à Rome par le saint-office.

Les documens que M. Biot a utilisés pour raconter le procès de Galilée sont des plus curieux. Évoquant des souvenirs personnels, il raconte que, faisant une visite au pape Léon XII, il rencontra dans les antichambres du Vatican le père Benedetto Morizio Olivieri, commissaire-général du saint-office, et apprit de lui que les pièces originales du procès de Galilée avaient été envoyées au roi Louis XVIII, qui désirait en prendre communication. Ces pièces furent égarées dans le désordre des cent-jours, et depuis 1814 le saint-siége ne cessa de les réclamer. Elles furent enfin retrouvées, et sous le règne de Louis-Philippe M. Rossi rapporta ces documens à Rome, où l'on promettait formellement de les publier. On choisit comme éditeur Mgr Marino-Marini, dont M. Biot a pu consulter le livre intitulé *Galileo e l'Inquisizione*. Il est fâcheux que tous les textes originaux n'aient pas été publiés intégralement, et que Mgr Marino-Marini ne reproduise jamais textuellement les passages les plus significatifs. « En cela, dit avec raison M. Biot, il a eu un grand tort, car non-seulement il manque à la condition d'entière publicité qui avait été acceptée, mais encore il porte préjudice à la vérité, que Rome avait tant d'intérêt à mettre au jour. En effet, tout son livre est empreint d'un tel sentiment de malveillance, si continu et si aigre contre le malheureux Galilée, qu'il semblerait en vérité s'être proposé non pas d'exposer avec sincérité les circonstances de son procès, mais plutôt de le refaire pire qu'il n'avait été alors. »

L'ouvrage suspect de Mgr Marino-Marini trouvait heureusement un précieux contrôle dans les dépêches officielles de l'ambassadeur de Toscane, chez lequel résida Galilée pendant tout le temps de son

séjour à Rome, sauf les jours où il fut détenu au saint-office. L'ambassadeur eut les soins les plus touchans pour le malheureux accusé placé sous sa protection, et a rendu un compte détaillé de tout ce qui survint pendant la durée de la procédure. En comparant les versions de l'ambassadeur toscan Niccolini et celles de Mgr Marino-Marini, M. Biot a réussi à convaincre celui-ci de mauvaise foi sur quelques points importans. Toutefois, en scrutant habilement les nombreuses pièces de ce singulier procès, en rapprochant les dates, en commentant l'ouvrage récent avec les documens déjà connus, il est parvenu à démontrer presque jusqu'à l'évidence que, contrairement à une opinion longtemps incontestée, Galilée n'avait pas été soumis à la torture, et qu'il en fut seulement menacé. Les supplices furent épargnés à l'infortuné vieillard, infirme et septuagénaire. « Non, s'écrie éloquemment M. Biot, Galilée ne fut pas physiquement torturé dans sa personne; mais quelle affreuse torture morale ne dut-il pas souffrir, quand, sous la terrible menace des supplices et des cachots, il se vit misérablement contraint à se parjurer contre lui-même, à renier les immortelles conséquences de ses découvertes, à déclarer vrai ce qu'il croyait faux, et à faire serment de ne plus soutenir désormais ce qu'il croyait la vérité! Comprend-on bien les angoisses de ce martyre, les amertumes dont cette intelligence d'élite fut abreuvée? Et l'on ne proscrivit pas seulement ses pensées d'autrefois; on s'efforça de les enchaîner pour toujours. Depuis cette époque fatale de 1633 jusqu'à sa mort, arrivée le 8 janvier 1642, c'est-à-dire pendant les neuf dernières années de sa vie, le malheureux Galilée resta dans un état de suspicion sourde et de surveillance inquiète, dont la rigueur le poursuivit au-delà du tombeau. Des théologiens fanatiques voulurent contester la validité de son testament et lui faire refuser la sépulture ecclésiastique, comme étant décédé sous le coup d'un châtiment infligé par l'inquisition. »

La sentence d'abjuration mérite d'être connue. Non-seulement Galilée fut obligé de déclarer solennellement « qu'il maudissait et détestait ses hérésies, » mais il dut encore s'engager, « au cas où il connaîtrait quelque hérétique, ou quelqu'un suspect d'hérésie, à le dénoncer au saint-office, ou à l'inquisiteur du lieu où il se trouvait. » Il n'est guère possible d'admettre qu'après avoir prononcé cette humiliante déclaration, Galilée ait dit le fameux *e pur si muove*, en présence des hommes mêmes qui l'avaient menacé de la torture pour lui arracher une renonciation mensongère aux doctrines de sa vie entière. M. Biot, dans la vie de Galilée qu'il écrivit en 1816 pour la *Biographie universelle*, rapportait ces paroles sans les mettre en doute; aujourd'hui il n'hésite pas à en nier l'authenticité.

Le récit émouvant de M. Biot sera lu par tout le monde avec un

extrême intérêt; mais, tout en admettant l'ensemble de ses conclusions sur le procès de Galilée, on pourra être étonné de l'indulgence de son jugement sur la conduite d'Urbain VIII. Il est bien vrai sans doute que le jésuite Christophe Scheiner, pour se venger de n'avoir pu enlever à l'astronome florentin la découverte des taches du soleil, avait fait charitablement insinuer au souverain pontife que Galilée l'avait peint dans les *Dialogues* sous le nom de Simplicius. Ce personnage y présente en effet un argument dont le pape s'était servi, en causant avec Galilée, à l'époque de la condamnation du système de Copernic. Voilà ce que M. Biot appelle les « torts personnels » de Galilée, et par quoi il essaie d'excuser la sévérité d'Urbain VIII. En parcourant les documens mêmes employés par M. Biot, on voit néanmoins que la responsabilité des rigueurs déployées contre Galilée remonte tout entière à Urbain VIII, et que la politique, non la clémence, lui épargna seule les plus sévères. La mémoire de ce pape gagnera-t-elle beaucoup à ce qu'il soit bien établi qu'en persécutant l'astronome florentin, il vengeait son amour-propre blessé plus que l'orthodoxie? Ce n'était pas un de ces pontifes dont les actes violens peuvent trouver une sorte d'excuse dans un fanatisme sincère. D'un esprit naturellement enjoué, aimant à rimer des sonnets, Urbain VIII n'a aucun des traits de ces figures sévères que l'histoire de la papauté nous a transmises. Quand le gouvernement espagnol retenait Campanella dans les prisons de Naples, ce pape n'épargna point les efforts pour que le philosophe calabrais fût transféré à Rome, sous prétexte qu'il était accusé d'hérésie et ne relevait que de l'inquisition. Il traita son prisonnier avec une indulgence extrême, prit parti contre ses ennemis, et finit par lui rendre la liberté. Or les folles et grossières théories sociales de Campanella méritaient plutôt une condamnation que les travaux de Galilée, et l'on aurait au moins pu avoir pour des spéculations purement astronomiques la même tolérance que pour des systèmes où la morale souffre autant que la raison.

La condamnation de Galilée eut des conséquences fatales : Gassendi et Bouillaud en répandirent le bruit en France. En l'apprenant quatre mois seulement après qu'elle eut été prononcée, Descartes, dans la crainte d'offenser le saint-siége, se résolut à ne pas publier l'immense ouvrage qu'il préparait sur l'ensemble de la nature, et auquel il avait déjà consacré de longues années de travail. L'arrêt qui frappa Galilée eut encore des effets plus généraux et plus durables : en repoussant les résultats de l'observation et du raisonnement, l'église traça entre la foi et la science cette ligne que le XVIIIe siècle creusa depuis si profondément; elle provoqua elle-même ce redoutable conflit qu'elle s'efforça en vain d'apaiser, quand elle en eut aperçu tous les dangers. Les pays où l'autorité

spirituelle ne prononça point elle-même le divorce entre les vérités démontrées et les vérités révélées n'ont pas été troublés par d'aussi ardentes hostilités : la science y a le plus souvent mis complaisamment ses découvertes au service des idées religieuses et philosophiques. Où pourrait-on en trouver de meilleures preuves que dans l'Angleterre, pays par excellence de la théologie naturelle, qui emprunte à la fois ses argumens à la science et à la révélation? Où pourrait-on trouver d'ailleurs un plus saisissant exemple de l'intérêt que peut offrir l'histoire scientifique dans un pays libre? M. Biot nous montre Galilée persécuté par Rome; il nous apprend aussi que Newton, Napier, — et après eux on pourrait citer presque tous les grands noms scientifiques de l'Angleterre, — ont été les défenseurs et les champions de l'église anglicane et des doctrines de la réforme.

II.

La renaissance des sciences fut beaucoup plus tardive en Angleterre qu'en Italie. On ne peut dire que Bacon en donna le signal, il y prépara seulement les esprits par une réforme philosophique. Comme le fait remarquer M. Biot, il n'appliqua jamais lui-même la méthode inductive. « C'est Galilée, écrit-il à ce sujet, qui a montré l'art d'interroger la nature par l'expérience. On a souvent attribué cette gloire à Bacon, mais ceux qui lui en font honneur ont été, à notre avis, un peu prodigues d'un bien qu'il ne leur appartient pas de dispenser... Si Bacon, ajoute-t-il un peu après, a eu tant de part aux découvertes qui se sont faites après lui dans les sciences, qu'on nous montre donc un seul fait, un seul résultat de son invention qui soit de quelque utilité aujourd'hui! » Il est très vrai que la gloire d'avoir enrichi des premiers résultats positifs les sciences d'observation appartient à Galilée; la gloire de Bacon a été d'une autre sorte. S'il n'a rien fait lui-même pour les sciences, il a montré ce que les sciences devaient faire. Dans un essai célèbre sur l'auteur du *Novum Organum*, l'historien anglais Macaulay a, ce nous semble, parfaitement caractérisé le rôle de ce grand homme; il montre les sciences avant lui dédaignant les applications et cultivées comme de simples jeux de l'intelligence, Platon professant que la géométrie se dégrade par les services qu'elle rend au vulgaire, Socrate annonçant à ses disciples que la connaissance des mouvemens des corps célestes doit uniquement servir à élever l'âme vers des vérités aussi indépendantes des étoiles que les vérités géométriques le sont des lignes que nous figurons sur le sable. Ce dédain du réel et de l'utile était poussé jusqu'aux conséquences les plus absurdes : Platon allait jusqu'à prétendre que l'invention de l'écriture alphabétique

avait affaibli l'esprit humain, en diminuant le travail de l'intelligence et de la mémoire. Sa philosophie ne tendait qu'à exalter l'âme par la contemplation de l'idéal; celle d'Aristote enfermait l'esprit dans des formules inflexibles. Bacon pensa que les sciences devaient se proposer comme but d'améliorer la condition de l'homme et de préparer son affranchissement moral par son affranchissement physique : obéissant au génie pratique de sa nation, il tira la science des chimères, et lui assigna l'observation comme méthode et l'étude de la nature comme but.

Son heureuse influence ne put porter tous ses fruits que lorsque la fureur des guerres civiles fut épuisée et qu'un peu de calme fut rendu à l'Angleterre. Les sciences ne commencèrent à être cultivées avec suite qu'à l'époque où Charles II remonta sur le trône. Alors fut fondée la Société royale, destinée à devenir rapidement si célèbre; les plus grands personnages se firent les patrons des savans. Charles II lui-même aimait à se distraire dans son laboratoire de Whitehall de l'ennui des affaires et de la satiété des plaisirs. Parmi les noms remarquables de cette période, on peut nommer le chimiste Boyle, Wallis, Barrow, Ray et Woodward, dont les travaux sur la zoologie ne sont pas encore oubliés; Halley, qui créa la météorologie; Flamsteed, qui fonda le fameux observatoire de Greenwich, et y amassa patiemment de si précieuses observations; mais tous ces noms pâlissent devant celui de Newton.

Un volume presque entier des *Mélanges scientifiques et littéraires* de M. Biot est rempli par des études sur la vie et les travaux de ce grand homme. Ces études forment, avec celles qui sont relatives à Galilée, la partie la plus attachante de tout l'ouvrage. La première est une notice insérée en 1816 dans la *Biographie universelle;* depuis cette époque déjà éloignée, de nombreux documens ont révélé une grande quantité de nouveaux faits relatifs au grand astronome anglais. On les trouve pour la plupart réunis dans la *Biographie de sir Isaac Newton,* publiée récemment par sir David Brewster (1). La publication de la *Correspondance* de Newton avec Flamsteed, dont les observations lui furent si utiles, et Cotes, qui révisa, sous sa direction, la deuxième édition de ses *Principes,* a permis à M. Biot d'éclaircir des questions scientifiques du premier intérêt, liées aux travaux de Newton, à ses méthodes et à ses découvertes. La réimpression toute récente du *Commercium epistolicum,* recueil des lettres échangées entre Newton et Leibnitz au sujet de la découverte du calcul différentiel, a donné l'occasion à l'académicien français de porter un dernier jugement sur la question qui divisa les deux

(1) Voyez à ce sujet les études sur *Newton* publiées par M. Paul de Rémusat dans la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1856.

illustres rivaux. Les diverses études de M. Biot sur Newton ayant été publiées à des époques quelquefois fort éloignées, et dans des recueils divers, il en est résulté que souvent il y a été dans l'obligation de se répéter lui-même en reparlant des mêmes événemens. Dans les *Mélanges scientifiques*, où tous ces travaux sont réunis, le lecteur peut suivre, non sans intérêt, les changemens qui s'opèrent dans la pensée et les opinions de l'auteur à mesure que des documens nouveaux éclairent le sujet qu'il traite : le Newton du début n'est pas le Newton de la fin. Du milieu des rectifications, des renvois, des additions, on a un peu de peine toutefois à dégager une opinion définitive; mais, si M. Biot a consacré quarante ans de recherches assidues à l'étude de la vie et des ouvrages de Newton, il a bien le droit d'exiger quelques efforts de la part de ceux à qui il communique les résultats de sa longue et patiente œuvre critique. Personne ne regrettera d'avoir relu à plusieurs reprises ces curieuses études, où la première place appartient à l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais vécu. Tout ce qui concerne ce penseur solitaire et profond, qui, avant vingt-cinq ans, avait achevé ses plus grandes découvertes, doit intéresser le philosophe autant que le savant, car jamais aucun autre homme ne montra à un pareil degré jusqu'où peut aller la puissance de la pensée. Newton restera comme un type dans l'histoire de l'esprit humain : l'audace de ses conceptions nous étonne encore aujourd'hui; ses ouvrages demeurent comme ces monumens où chaque siècle découvre des beautés et des harmonies nouvelles. Ce qui frappe surtout en lui, c'est qu'en toute chose il visait au plus grand : les difficultés ordinaires étaient des jeux pour son intelligence; rien que pour poser les problèmes qui le tentaient, il fallait du génie, et il les résolut.

En astronomie, Newton eut la pensée hardie d'examiner si la force qui maintient les astres dans les orbites qu'ils parcourent n'est pas la même que celle qui retient ensemble les diverses parties de notre globe et les objets qui en couvrent la surface. Les observations si incomplètes de son temps lui suffirent pour vérifier la justesse de cette grande conception et découvrir les lois de l'attraction universelle. En physique, il choisit de préférence, comme objet de ses études, les phénomènes optiques, les plus difficiles à analyser, et l'on pourrait presque dire les plus immatériels. Sa méthode mathématique était seule une prodigieuse découverte; mais il semblait oublier ses propres instrumens devant la grandeur des résultats auxquels ils l'avaient aidé à parvenir. Il garda longtemps secrète la découverte des fluxions, et ne la communiqua qu'incidemment au professeur Barrow, à propos d'un ouvrage publié par le géomètre Mercator. La crainte des controverses scientifiques tendit encore à augmenter sa réserve naturelle : il fallait le sollici-

ter pour obtenir ses manuscrits. Chaque fois qu'il annonçait une nouvelle découverte, il trouvait toujours son collègue à la Société royale, Hooke, prêt à la lui disputer. L'hostilité de Hooke, esprit brillant et subtil, mais superficiel, était d'autant plus vive qu'il avait passé en quelque sorte près de plusieurs grandes découvertes sans les apercevoir et les saisir. M. Biot cite un extrait de ses livres où l'attraction se trouve pressentie : la force qu'il n'avait fait que deviner, Newton la calcula, la mesura, lui donna une formule. C'est dans cette formule qu'est toute la découverte. L'opposition de Hooke s'exerça aussi avec une importune persistance sur les beaux travaux de Newton relatifs à la lumière. Il attaqua avec beaucoup d'habileté l'hypothèse que Newton admettait relativement à la nature et aux propriétés du fluide lumineux; mais, ainsi que M. Biot le montre, les résultats que l'observation avait fournis à Newton sont indépendans de toutes les hypothèses. Newton fut si chagriné de ces attaques, qu'il attendit la mort de Hooke pour publier l'*Optique*.

Il faut lire dans les *Mélanges* de M. Biot l'analyse de ce grand ouvrage, aussi bien que celle des *Principes*, où Newton renferma la théorie de l'attraction universelle et tous les résultats qu'il était parvenu à en déduire. Le savant français ne parle point de ces livres immortels avec l'admiration banale qu'on accorde toujours à ce que le temps a consacré : il en a pris une intime connaissance, il a approfondi toutes les questions, recherché avec patience, sous la sévère synthèse de Newton, la trace des procédés analytiques qu'il a employés, examiné avec le secours de toutes les découvertes modernes comment ses inductions sur un grand nombre de points ont été vérifiées, comment sur d'autres ses résultats ont été corrigés ou complétés. Ce travail critique présentait de très grandes difficultés. Aujourd'hui encore la lecture des *Principes* est extrêmement ardue. Faut-il s'étonner dès lors qu'ils n'aient pas été compris au moment où ils parurent? Personne, pas même Leibnitz et Huyghens, n'en saisit la force et la profondeur. Newton sentit qu'il devait perfectionner son ouvrage; mais, âgé déjà, très absorbé par ses fonctions de *garde de la monnaie*, il avait besoin d'un auxiliaire : il le trouva dans Cotes, jeune professeur de Cambridge. Le chapitre que M. Biot a consacré à la correspondance de Cotes et de Newton est des plus instructifs. Les points les plus délicats de la théorie de l'attraction universelle s'y trouvent controversés. Un fait qui ressort de cette discussion, c'est que Cotes, plein d'intelligence et de pénétration, fut très utile à Newton; il éveillait son esprit aux objections, l'obligeait à donner à ses pensées la forme la plus claire. Cotes mourut très jeune : Newton ressentit vivement sa perte. « Si Cotes eût vécu, disait-il, nous aurions su quelque chose. »

La fin de la vie de Newton fut troublée par de pénibles débats

avec Leibnitz au sujet de la priorité de la découverte du calcul différentiel. La forme que le géomètre allemand donna à cette méthode mathématique est celle qui a été universellement adoptée; elle présente une notation plus simple et plus commode, et, comme M. Biot le montre bien, se prête avec une plus grande facilité aux recherches analytiques. Si l'on compare les deux méthodes au point de vue des services qu'elles ont rendus, il est certain qu'il faut, avec M. Biot et les illustres autorités qu'il cite, donner la préférence à celle de Leibnitz; mais celle de Newton rachète cette infériorité par ce qu'on pourrait nommer sa perfection métaphysique. Elle est fondée sur l'application de l'idée du mouvement à la génération des formes géométriques, et n'est affaiblie par aucun *postulatum,* aucune incertitude. La méthode de Leibnitz, qui repose sur la considération des infiniment petits, est par là même, comme tous les géomètres le savent bien, sujette à des objections que personne n'a encore levées complétement, pas plus Auguste Comte que Carnot. Les principes du calcul différentiel, tel qu'on le présente ordinairement, ont besoin d'être vérifiés et justifiés en quelque sorte par les applications : ils ne jouissent ainsi que d'un genre d'évidence imparfait.

Cette abstruse question de la métaphysique du calcul infinitésimal n'était pas celle qui divisait Newton et Leibnitz; ils se disputèrent la découverte elle-même. L'histoire de leurs fâcheux débats est aujourd'hui trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y revenir en détail. On sait que la Société royale s'établit juge entre les deux rivaux; leur correspondance fut publiée sous le nom de *Commercium epistolicum.* L'examen des pièces, qui sont entre les mains du comte de Portsmouth, a donné la preuve que Newton fut le véritable éditeur de ce recueil, fait avec une grande partialité. On sait aussi aujourd'hui qu'il en composa lui-même une analyse anonyme pour les *Transactions philosophiques.* S'il chercha ainsi à influencer ses juges, il eut plus tard d'autres torts, et, après la mort de Leibnitz, il fit réimprimer le *Commercium epistolicum* avec des changemens et des additions, tout en laissant sur la première page le titre et la date de l'édition primitive. Quand la troisième édition des *Principes* parut, il supprima un scolie où il avait déclaré que Leibnitz, sous une forme particulière, avait découvert le calcul différentiel en même temps que lui. Si graves que furent les torts de Newton, on ne peut les comparer à ceux de Leibnitz, qui, après avoir consulté Newton sur sa méthode des fluxions, se donna bientôt lui-même comme le seul inventeur du calcul différentiel, qui, après avoir tenté de ravir à son adversaire les découvertes des *Principes,* les dénigra, les attaqua avec violence, les rangea dédaigneusement parmi les *contes de fées,* les *chimères,* qui alla enfin jusqu'à accuser Newton auprès

de ses illustres protecteurs de propager des doctrines impies et dangereuses pour la religion.

Dans l'histoire de cette triste controverse, M. Biot a montré peu d'indulgence pour Newton. La plupart des biographes s'aveuglent sur les défauts et les imperfections de ceux dont ils racontent la vie; leur ton est constamment apologétique, et leur admiration déréglée s'applique indistinctement à tous les actes où leur héros a pris la moindre part. Sir David Brewster par exemple est de ce nombre, mais personne ne pourra faire un semblable reproche à M. Biot. La crainte de s'aveugler sur des défauts et des erreurs l'a, ce nous semble, quelquefois entraîné à en exagérer la gravité, et l'on éprouve, il faut l'avouer, une impression assez pénible en le voyant prendre tant de peine pour rabaisser le caractère du même homme dont il a tant exalté le génie. Il est malheureux que la timidité naturelle de Newton et ses habitudes de mystère l'aient entraîné dans des voies souterraines, quand il lui était si facile de se défendre hautement : comme il arrive presque toujours, ses précautions contre ses ennemis lui ont plus nui que ses ennemis eux-mêmes. Ajoutons que si, dans sa lutte contre Leibnitz, il se laissa emporter jusqu'à l'injustice, si dans une autre circonstance il eut quelques torts envers Flamsteed, Newton fit preuve pendant sa vie entière, dans ses relations habituelles avec ses maîtres, ses collègues, ses élèves, d'une parfaite loyauté, d'une modestie scientifique qui allait jusqu'au désintéressement.

Il est un autre point sur lequel on hésitera plus encore à partager l'opinion de M. Biot : je veux parler de la prétendue folie de Newton. Quand M. Biot écrivait, en 1816, sa première notice, on ignorait encore toute l'étendue des travaux auxquels Newton s'était livré après la publication de la première édition des *Principes*. M. Biot s'étonnait de voir que « depuis cette époque, en 1687, à l'âge de quarante-cinq ans, ce génie si éminemment inventif n'eût plus donné de travail nouveau sur aucune partie des sciences et se fût borné à faire connaître ce qu'il avait composé avant cette époque, d'après d'anciens manuscrits, quelquefois imparfaits, qu'il n'avait pas le courage de compléter. » Ce qui lui paraissait « un mystère » lui sembla expliqué par une note écrite de la main de Huyghens, et trouvée dans la bibliothèque de Leyde. Dans cette note, aujourd'hui bien connue, on voit qu'Huyghens apprit d'un Anglais que Newton était tombé en démence, soit par suite d'un trop grand excès de travail, soit par la douleur qu'il eut d'avoir vu consumer par un incendie son laboratoire de chimie et plusieurs manuscrits importans. Cette étrange révélation causa un étonnement général et donna lieu aux plus étranges commentaires. Comme Newton avait publié après l'*Optique* et *les Principes* de grands ouvrages théologiques, certains esprits crurent

voir dans la crise signalée par M. Biot l'événement qui avait fait succéder chez Newton la ferveur religieuse à la ferveur scientifique. Sir David Brewster accusa Laplace d'avoir provoqué d'indiscrètes recherches pour éclaircir ce problème délicat; il attribua de semblables intentions à M. Biot, et prétendit qu'il avait en quelque sorte « excusé Newton d'avoir écrit sur des sujets théologiques, en rapportant cette classe de ses travaux à un esprit usé par l'âge et affaibli par un premier dérangement. » Pour faire sentir combien l'accusation de sir David Brewster était injuste, il suffit de rappeler dans quels termes s'exprimait M. Biot sur les recherches théologiques de Newton. En se demandant comment un esprit si rigoureux avait pu se livrer à de semblables études, il écrivait : « La réponse à cette question nous semble devoir être puisée tout entière dans les idées et les habitudes du siècle où Newton vivait. Non-seulement Newton était religieux, sincèrement chrétien; mais toute sa vie s'écoula, toutes ses affections se concentrèrent dans un cercle d'hommes, qui, pénétrés des mêmes doctrines, étaient dévoués par état à les propager, ou se consacraient par goût à les défendre. Usant du droit d'examen réclamé par toutes les sectes protestantes, les savans anglais de cette époque prenaient plaisir à mêler aux recherches des sciences les discussions théologiques, et ils se trouvaient d'autant plus portés vers ces dernières, que la cause de la religion protestante était devenue celle de la liberté politique. » M. Biot cite à cette occasion les écrits théologiques de Boyle, de Wallis, de Barrow, de Whiston et de Clarke, les élèves de Newton, enfin de Leibnitz lui-même. Dans sa curieuse notice sur Napier, l'inventeur des logarithmes, il nous montre aussi le baron écossais essayant longtemps avant Newton d'interpréter les prophéties bibliques, et cultivant la théologie en même temps que les mathématiques pendant les rares loisirs que lui laissaient les guerres civiles de son temps.

Si les interprétations de sir David Brewster ne méritent pas une sérieuse réfutation, le fait même auquel elles se rapportent est à coup sûr digne d'examen. Sir David Brewster, pour combattre l'opinion de M. Biot, qui avait adopté sans hésiter le récit fait à Huyghens, a recherché avec grand soin tout ce que Newton a écrit à l'époque de l'accident mentionné par Huyghens dans sa note. Il a publié deux lettres écrites par Newton peu de temps après l'incendie de ses manuscrits; l'une est adressée à Locke, l'autre à Pepys, secrétaire de l'amirauté : il faut avouer que le biographe anglais n'a pas été heureux dans son choix. Ces lettres ont un ton fort bizarre, et M. Biot vit dans l'étrangeté même du style une preuve nouvelle du dérangement d'esprit de Newton. L'argument, à vrai dire, nous paraît bien forcé, car, ne connaissant pas les circonstances auxquelles ces lettres se rapportent, nous ne pouvons réellement les comprendre; si avec trois

lignes de l'écriture d'un homme on peut le faire pendre, il n'en faudrait souvent pas plus pour le convaincre de folie. Sir David Brewster a fourni un argument plus décisif à sa cause, quand il a découvert qu'à l'époque de sa prétendue folie, Newton composait ses fameuses lettres à Bentley, où il entreprenait de montrer quelles preuves nouvelles les lois astronomiques qu'il avait découvertes apportaient à l'existence de Dieu. En examinant et comparant les dates avec le plus grand soin, en circonscrivant l'époque de la folie dans les limites de temps les plus étroites, M. Biot est lui-même obligé de convenir que l'une au moins de ces lettres a été écrite pendant que l'esprit de Newton était encore troublé ; il se tire d'embarras en attaquant les argumens employés par Newton et en s'efforçant d'en montrer la faiblesse : je n'entreprendrai point de les défendre, mais le ton grave de la lettre à Bentley, la suite du raisonnement, la hauteur même du sujet, tout rend bien difficile de croire que l'esprit de Newton fût alors dérangé. Quand il cherchait à démontrer qu'il y a un Dieu, parce que la loi d'attraction universelle, en expliquant la perpétuité du mouvement, n'apprend rien sur l'origine du mouvement même, pouvait-il avoir perdu la raison au point de ne plus comprendre, comme on le lit dans la note d'Huyghens, le grand ouvrage où il avait démontré cette loi? Aussi bien que Leibnitz, Huyghens était jaloux de la gloire de Newton : il décria ses découvertes en mainte occasion et accueillit sans doute avec un peu trop d'empressement le récit de cette folie, qui ne paraît avoir été qu'une indisposition très passagère, causée par l'excès du travail et, comme Newton l'explique lui-même, par de longues insomnies.

Au reste, si l'on conserve encore quelque doute relativement à cette crise mentale, on a pu du moins acquérir la certitude, et c'est là le point le plus important du débat, que l'esprit de Newton n'a jamais subi un affaiblissement permanent, comme M. Biot le pensait en 1816. M. Biot a plus que tout autre contribué à rectifier cette erreur, en retrouvant dans les correspondances de Newton publiées depuis la trace d'importantes découvertes. Nous savons aujourd'hui, à n'en pas douter, que l'esprit du grand homme a conservé sa force et son activité jusqu'au dernier moment. Il est bien vrai que, dans la correspondance de Newton et de Flamsteed, qui lui fournissait ses précieuses observations, M. Biot constate une interruption de 1692 à 1694, mais dès cette dernière année nous voyons Newton approfondir la difficile théorie des mouvemens de la lune et y découvrir des inégalités d'un ordre très délicat : « nouvelle preuve, dit M. Biot, de cette pénétration incomparable de son génie, qui lui faisait pour ainsi dire pressentir les vérités physiques à travers les obstacles encore insurmontables qui l'en séparaient. » Dans cette même correspondance, M. Biot a fait une très impor-

tante découverte : il y a trouvé l'origine de la table composée par Newton pour corriger les observations astronomiques des effets de la réfraction atmosphérique. Cette table fut communiquée par Halley, sans explication, à la Société royale, de sorte qu'on ne savait si elle avait été composée à l'aide d'une théorie, ou seulement empiriquement. M. Biot a retrouvé dans les lettres à Flamsteed les bases d'une théorie relative à cette difficile question ; il est parvenu à ressaisir en quelque sorte dans la table de Newton toute la série des opérations auxquelles le grand astronome avait eu recours. Il le proclame « créateur de la théorie des réfractions atmosphériques, comme il l'est de la théorie de la gravitation. »

N'aurait-on pas toutes ces preuves de l'ordre scientifique, on pourrait, ce me semble, trouver dans la vie publique de Newton la garantie que ses contemporains ne crurent jamais son intelligence en péril. La charge de garde de la monnaie ne fut point pour Newton une sinécure : ses amis et ses protecteurs n'auraient jamais songé à l'appeler à ce poste, s'il avait eu auparavant un véritable accès de folie ; ils eussent, à bon droit, redouté de mettre de nouveau sa raison en danger, en lui imposant la laborieuse tâche de refondre toute la monnaie du royaume. Il faut savoir qu'au moment où cette mesure fut ordonnée, la déplorable habitude de rogner les pièces d'argent avait amené l'Angleterre à la veille d'une véritable révolution. Quand Montague confia, dans ces circonstances critiques, la garde de la monnaie à Newton, il était nécessaire d'opérer une révolution complète dans cet établissement. Newton se voua à ses fonctions avec une activité extrême, et réussit à abréger au-delà de tout ce qu'on avait espéré la difficile période de transition qu'entraîne une réforme monétaire complète.

M. Biot n'entre pas dans ces détails, qui ont pourtant de l'intérêt : il est vrai que, dans toutes ses études sur Newton, il ne se montre préoccupé que de ce qui concerne le rôle et l'importance scientifiques de ce grand homme. Il cite à peine quelques circonstances de sa vie publique, et quand il le montre, membre silencieux du parlement, n'ouvrant jamais la bouche, même sur les sujets spéciaux qui touchaient à l'astronomie, c'est pour déplorer que la politique ait enlevé aux sciences une partie d'un temps si précieux. Les compatriotes de Newton jugent autrement sa conduite : ils ne lui savent pas mauvais gré d'avoir été, en même temps qu'un grand mathématicien, un patriote, d'avoir soutenu contre Jacques II les antiques priviléges de l'université de Cambridge, d'avoir appuyé constamment de ses votes et de l'autorité de son nom le parti qui mit Guillaume d'Orange sur le trône, et jeta sous son règne glorieux les fondemens les plus solides de la puissance actuelle de l'Angleterre.

Le dédain de M. Biot pour les services que Newton a pu rendre comme homme public n'a rien d'exceptionnel; il est, on peut le dire, systématique. M. Biot ne perd pas une occasion de montrer que ceux qui cultivent les sciences doivent soigneusement éviter de s'égarer dans le domaine de la politique. Il leur interdit de descendre de ces lieux élevés dont parle en si beau langage le poète latin : *sapientum templa serena.* Les titres les plus nombreux, les plus brillans à l'admiration de la postérité ne peuvent les absoudre d'une participation même momentanée aux affaires publiques. Il voit dans une abstention prudente la seule garantie de l'indépendance, la seule sauvegarde de la dignité. Celui qui se mêle au mouvement de son temps compromet son repos, sa gloire, sacrifie des biens véritables à des biens éphémères, des conquêtes éternelles à des conquêtes d'un jour. En traçant dans son discours de réception à l'Académie française les caractères du vrai savant, M. Biot disait : « Celui qui se sera voué à ces études contemplatives avec une passion profonde et sincère s'y trouvera aussi complétement dispensé de prendre part aux affaires publiques que s'il vivait dans Saturne et dans Jupiter. » Qui pourrait dire que Newton ne se soit pas voué à l'étude du ciel avec une passion profonde et sincère? Il ne se crut pourtant pas dispensé d'être un whig. Voudrait-on vivre comme dans Jupiter et dans Saturne, il y a des événemens qui nous rappellent durement que nous sommes sur la terre. M. Biot pouvait-il l'oublier quand il se trouvait, comme il le raconte dans ce livre même, durant les sanglantes journées de juin, au Collége de France « enfermé durant deux jours et deux nuits, entouré de feu et de mitraille, attendant le pillage et l'incendie? » Suffit-il de déplorer d'aussi épouvantables catastrophes, d'élever des plaintes éloquentes et découragées sur l'abaissement de son temps? De tels événemens seraient-ils possibles, si les devoirs politiques étaient pratiqués par tous, et si l'on n'en était exempté par rien, même par le génie? On ne s'est jamais avisé de reprocher à Franklin, dont M. Biot donne aussi dans ses *Mélanges* l'intéressante biographie, de n'avoir pas consacré tous ses instans à l'étude de l'électricité et d'en avoir fait servir quelques-uns à l'affranchissement de son pays. La France ne doit pas regretter que Carnot ait pour un temps abandonné ses recherches mathématiques afin d'organiser la défense nationale. Les sciences n'ont peut-être jamais reçu une plus vive impulsion que pendant cette période troublée de notre histoire. C'est que l'esprit est une puissance indépendante : il souffle où il lui plaît et quand il lui plaît, il conserve sa puissance et parfois prend plus de ressort au milieu des plus terribles agitations. Celui dont une pensée, une passion profonde s'est emparée, la promène partout avec lui, dans le bruit comme dans la solitude, dans les camps

comme dans les cours. Archimède inventait des théorèmes dans une ville assiégée, et Paul-Louis Courier lisait Homère entre deux batailles.

Les travaux scientifiques de M. Biot ne l'ont pas empêché de s'intéresser à toutes les choses, à tous les événemens de son temps. Les sujets les plus divers l'ont occupé : l'économie sociale, l'éducation publique, les recherches historiques, les découvertes géographiques, la littérature. On trouvera dans les *Mélanges,* à côté d'une étude sur Montaigne, des dissertations sur la condition du peuple en Écosse, sur l'agriculture dans l'ancienne Normandie, sur la situation de l'Irlande. En exerçant sur des matières si diverses son esprit critique, M. Biot n'a nui en aucune façon à ses recherches astronomiques et physiques. Quelques-uns de ces travaux variés mériteraient une analyse spéciale; mais elle ne pourrait rentrer dans le plan de cette étude, où l'on a cherché surtout à faire apprécier l'importance en même temps que les difficultés et les caractères particuliers de l'histoire scientifique. Les pages que M. Biot a écrites sur Galilée et Newton en sont à certains égards d'excellens modèles, et on a dû s'y arrêter de préférence. En choisissant dans le plus grand siècle scientifique deux noms illustres, dont l'un en marque le début, l'autre la fin, on voit comment dans un temps si court la méthode expérimentale et le raisonnement ont traversé tout l'espace qui sépare l'ignorance la plus profonde de la connaissance des lois les plus générales de l'univers. Dans ce grand mouvement des esprits, l'historien doit apprécier le rôle particulier de tous ceux qui y ont été mêlés, montrer ce que chacun doit aux autres et ce qu'il leur a donné : tâche souvent très difficile, et qui exige, en même temps qu'une vaste érudition, un sentiment critique des plus délicats. C'est cette partie scientifique des *Mélanges* de M. Biot qui mérite les plus grands éloges. Il ne se contente pas d'analyser d'une manière fidèle les travaux des grands hommes dont il s'occupe; il ne les présente jamais isolés : on les voit précédés, entourés de tous ceux dont ils ont emprunté le secours. Quand M. Biot montre Napier, ce chef singulier d'une singulière famille où l'audace et la bizarrerie semblent héréditaires, découvrant les logarithmes dans son château féodal, il n'oublie pas de remarquer que, sans le secours inespéré de cette précieuse invention, Kepler n'aurait pu achever ses fameuses *Tables rudolphines,* et que le génie mathématique de Newton n'aurait dès lors pas trouvé tout préparés les élémens qui servirent de base à la théorie de l'attraction universelle.

Cette intime solidarité des sciences est une des considérations auxquelles la critique scientifique doit le plus s'attacher. La dépendance mutuelle des esprits n'a rien d'humiliant pour les individus:

elle ne rabaisse pas la gloire d'un Kepler ou d'un Newton; elle rehausse et ennoblit les efforts en apparence les plus obscurs, en montrant qu'ils préparent et facilitent les découvertes de l'avenir. C'est aujourd'hui surtout, à une époque où l'on s'habitue trop aisément à mesurer l'importance de toute chose par les avantages directs qu'on peut en retirer, qu'il importe de rappeler ces vérités. Le géomètre inconnu au vulgaire, qui passe sa vie à combiner des symboles, peut, par l'heureuse solution d'une difficulté analytique, donner un guide nouveau aux sciences d'observation, et les conduire aux plus importantes découvertes. Il ne faut pas que les merveilles de l'industrie fassent oublier les travaux de l'ordre purement scientifique. Croit-on que l'histoire de la mécanique soit celle de toutes ces machines dont le nombre ne peut déjà plus être compté, qui suppléent l'homme en toute chose, et travaillent partout pour lui? Ne faut-il pas savoir en premier lieu par quelle série d'efforts on a découvert les lois du mouvement, se familiariser avec ces grands principes qui règlent l'action et la réaction des diverses parties d'un mécanisme, quelle qu'en soit la nature?

L'histoire scientifique contribuerait puissamment à éclairer les esprits en les élevant vers les nobles origines de nos connaissances, en leur apprenant le prix des études abstraites, en les accoutumant à ne pas mesurer la gloire par l'utilité du moment; mais à qui serait-elle plus utile qu'aux savans eux-mêmes? Ils y apprendraient à se défier des systèmes, en voyant avec quelle facilité le temps les emporte devant lui; ils verraient sous l'empire de quelles erreurs l'esprit humain a fait fausse route, comment il s'est trouvé ramené vers la vérité; ils se fortifieraient contre l'opposition jalouse qui accueille en tout temps les idées nouvelles. En retrouvant dans les ouvrages de l'antiquité comme un pressentiment confus de presque toutes les grandes découvertes, ils sentiraient avec plus de force qu'il ne faut toucher légèrement à aucun sujet, et que la nature n'accorde ses secrets qu'à ceux qui les lui arrachent à force de patience et d'efforts.

Outre l'intérêt pour ainsi dire spécial qui s'attache aux études d'histoire scientifique, il en est encore un autre qui tient moins aux objets de la science elle-même qu'à ses rapports avec le temps et les hommes : c'est cette partie de leur tâche que les historiens des sciences ont presque toujours le plus négligée, quand ils ne l'ont pas complétement omise. On ne connaît cependant qu'à demi l'histoire des sciences, quand on ignore dans quelles circonstances, favorables ou contraires, elles ont accompli leurs progrès. Dans les études de M. Biot, Galilée, persécuté pour ses découvertes, ne forme-t-il pas un contraste plein d'enseignemens avec Newton, comblé

d'honneurs et entouré du respect universel? Il nous importe d'apprendre pourquoi, suivant les temps et les pays, la science a eu des fortunes si diverses, poursuivi des objets si différens. Dédaigneuse des applications dans l'antique Grèce, elle est devenue aujourd'hui la servante de l'humanité, et s'efforce de satisfaire à tous ses besoins. Confondue dans les temps anciens avec la philosophie, elle s'en sépare dans les temps modernes, et tantôt reste son alliée, tantôt l'asservit, tantôt s'en déclare ennemie. Si nous la voyons, dans les pays où la réforme a triomphé, mettre humblement ses découvertes au service de la théologie, en France au contraire elle les tourne au XVIIIe siècle contre le christianisme, et en face de Rome élève l'*Encyclopédie*. Le rôle personnel assigné aux savans dans les diverses sociétés a subi des contrastes non moins singuliers : après la renaissance, ils ne forment encore qu'une république peu nombreuse et ignorée; leurs communications sont rares, difficiles, enveloppées de mystère; leurs travaux ne sont pas connus hors du cercle le plus étroit. Peu à peu la science, enhardie par ses premiers succès, sort de l'obscurité et de la retraite. De nos jours, elle a si bien changé la condition des peuples par une succession d'étonnantes découvertes, que son nom est dans toutes les bouches. Son personnel est si nombreux, qu'on ne peut plus le compter : elle se mêle de plus en plus au mouvement extérieur des sociétés; elle a sa place partout, dans les conseils des nations, dans les armées, sur les flottes; elle a perfectionné les arts de la guerre et de la paix; elle gouverne l'industrie, elle conseille l'agriculture; elle est devenue l'arme la plus puissante de la civilisation. Le récit de ces étonnantes transformations doit nécessairement tenir une place importante dans l'histoire des sciences. En s'ajoutant aux études de critique proprement dite, il n'en diminue en rien l'importance, et tend au contraire à la rehausser. Ce n'est qu'en montrant comment toutes les inventions qui nous éblouissent dérivent d'un certain nombre de principes généraux, en ramenant sans cesse la pensée vers les vérités abstraites qui sont les bases de nos connaissances, qu'on fait une œuvre véritablement scientifique; mais ce n'est qu'en combinant, dans d'heureuses proportions, deux ordres de considérations, les unes essentiellement tirées des sciences elles-mêmes, les autres propres à en caractériser l'influence philosophique et sociale, qu'on réussit à produire un ouvrage achevé, qui mérite de prendre place dans l'histoire.

AUGUSTE LAUGEL.

MARITIMA

I.

MIGRATIONS.

Nos patriam fugimus.
(VIRGILE.)

Le navire à son flanc met l'escalier mobile.
Il attend près du môle, en dehors de la ville,
Les hôtes inconnus qui, rangés sous ses mâts,
S'en iront, dès ce soir, vers de lointains climats.
Le long du quai bruyant où s'alignent les poupes,
Ils arrivent en hâte et réunis par groupes.
Étranges voyageurs! Les destins peu clémens
Ont tout flétri sur eux, visage et vêtemens.
Leur misère s'aggrave au poids de la fatigue :
Tel d'entre eux, épuisé, tombe assis sur la digue.
Leurs yeux éteints, leurs fronts chargés de lourds ennuis,
Disent qu'ils ont marché bien des jours, bien des nuits.
Sous la pluie et le vent, sous les soleils de flamme,
La souffrance à la fois dans le corps et dans l'âme,
Pêle-mêle ils allaient; ils traînaient par la main
Des enfans demi-nus qui pleuraient en chemin.
Leurs femmes les suivaient, pâles, plusieurs d'entre elles
Portant des nourrissons pendus à leurs seins grêles.
Aux angles de la route, ils lisaient l'écriteau.
Ils s'arrêtaient parfois au portail d'un château,
Et voyaient, à travers le réseau de la grille,
Errer dans les gazons quelque riche famille.

Dans un champ, dans un pré, s'ils distinguaient de loin
Des fermiers recueillant leurs gerbes ou leur foin :
« Heureux ceux, pensaient-ils, que fait vivre un domaine
Où ne manque jamais le pain de la semaine! »

Eux, par la rude faim dévoués à l'exil,
Ont quitté leur berceau. — Ce berceau, quel est-il?
C'est toi, pays de l'est, province étroite, Alsace
Inhabile à nourrir le trop plein de ta race.
Combien de tes enfans, laboureurs sans sillons,
Dès longtemps de tes bourgs sont partis en haillons!
Ceux-ci, qu'au même adieu ta pauvreté condamne,
T'ont laissée à leur tour; — errante caravane,
Ils tentèrent aussi l'espace et les hasards.
Les voilà sur la rive : hommes, femmes, vieillards;
Oui, même les aïeux, fronts courbés par la vie.
A l'âge où le repos est la suprême envie,
Que vont-ils faire au loin, se traînant pas à pas?
Un jour encore ou deux, ne pouvaient-ils donc pas
Attendre que leurs os, si près de se dissoudre,
Fussent mêlés du moins à la natale poudre?...

Sur le môle, en passant, les promeneurs du soir,
Sans autre souci d'eux, s'arrêtent à les voir.
Nul ami, nul parent n'est venu sur la plage
Leur adresser le vœu qui bénit le voyage.
Sur un sol étranger vous les diriez déjà.
Fardeau dont leur épaule un moment s'allégea,
Leur bagage en désordre autour d'eux se disperse.
Ce sont les seuls trésors de la fortune adverse :
Humbles coffres, manteaux, mêlés à l'attirail
Des champêtres outils réservés au travail,
Car, une fois jetés aux bords d'un autre monde,
Le labeur est encor tout l'espoir qu'on y fonde.

Où vont-ils? Devant eux, aux limites de l'eau;
Ils vont où finira la course du vaisseau.
De ces simples esprits nul n'en sait davantage;
L'ignorance est en eux, qui les suit à tout âge.
A cette heure, les yeux ouverts d'étonnement,
Ils regardent, pensifs, la mer, le bâtiment.
Pour la première fois venus sur une grève,
Enfans des monts lointains, ils n'avaient vu qu'en rêve

Ces espaces d'azur qui dans les horizons
Se perdent, cette mer où nagent des maisons,
Ces étranges vaisseaux que le vent, d'un coup d'aile,
Chasse, leur a-t-on dit, ainsi que l'hirondelle!
Sur ce mince navire il faudra se bercer;
Cette sombre étendue, il faut la traverser;
Puis, — si Dieu l'a permis, — tomber sur une terre
Qui devant eux, là-bas, dresse un autre mystère!
Descendus sur ton sol, Amérique du Nord,
Que de soucis amers les attendent au bord!
Isolement, faiblesse; avec la destinée
Lutte de chaque jour, inquiète, obstinée;
Asile à découvrir, marches dans le désert;
Forêts où, plein d'effroi, le voyageur se perd;
Et les travaux sans fin du soc et de la hache;
Et, fléaux non prévus que l'avenir leur cache,
Ces fièvres, ces poisons bus dans un air subtil!...
Du peuple entier qui part un seul reviendra-t-il?
De ces femmes, hélas! combien resteront veuves,
Assises sans défense au bord des vastes fleuves!
Et de ces orphelins combien, trop tôt vieillis,
Sous un arbre au désert seront ensevelis!

Sur le pont cependant une voix les appelle.
Ils y montent d'un pied qui vacille à l'échelle.
Ainsi qu'un vil troupeau, vers la proue, à l'écart,
Ils vivront refoulés. — L'ancre est levée, on part.
On s'en va sur la mer solitaire et profonde,
Dont les ombres du soir déjà brunissent l'onde.
Le vent qui s'est levé dans la voile à grand bruit
Annonce que les flots grossiront cette nuit.
Eux, mornes, accoudés le long des bastingages,
D'un œil chargé de pleurs voient s'enfuir les rivages;
Ils murmurent tout bas quelques tristes adieux;
Car on t'aime, ô patrie, ô terre des aïeux,
On t'aime d'un amour que rien ne peut abattre,
Que tu sois tendre mère ou cruelle marâtre!

II.

RENCONTRE.

Il est, aux bords déserts du canal Mozambique,
Une lisière étroite aux pentes du rocher,
Un rivage sans nom, d'aspect morne et tragique,
Dont les vaisseaux en mer n'osent pas s'approcher.

Comme un rideau tendu, la montagne l'ombrage;
Jusqu'au niveau de l'onde, abrupte, elle descend.
Qui s'égare par là trouve à peine un passage
Entre le mur terrible et le flot menaçant.

Nul gazon ne verdoie aux flancs du rocher fauve;
Aucun ruisseau n'y pleut des fentes du granit.
Rien de vivant, sinon parfois un vautour chauve
Qui plane dans l'espace au-dessus de son nid.

Aux heures du reflux, quand se retire l'onde,
Le long des noirs écueils chevelus et rongés,
Peut-être aussi voit-on ramper le crabe immonde
Sur quelque ancien débris de vaisseaux naufragés.

Solitude, abandon, règne de la mort même,
Silence que l'oiseau trouble seul de ses cris :
Le céleste courroux et l'antique anathème
Comme à l'heure première y sont encore écrits!

Un jour, notre corvette arrêtée à distance,
Dans le svelte canot nous étions descendus,
Voulant toucher du pied, nous partis de la France,
Au bout d'un continent ces parages perdus.

Sur les marges du roc jetés comme une épave,
Nous y marchions pensifs, — et tour à tour notre œil
Interrogeait le mont et le flot qui le lave,
Et du ciel pâlissant les nuages en deuil.

L'ardent soleil tombait sous la montagne aride.
Quand l'Europe est assise à son foyer d'hiver,
Là-bas règne l'été, dans sa fureur torride,
Qui lézarde la roche et met en feu la mer.

Si loin du doux pays, errans sur cette grève,
A cette heure où la chair et l'âme ont le frisson,
Nous allions, oppressés et croyant faire un rêve,
Et de nos propres voix nous retenions le son!

A nos yeux tout à coup, sur la pierre isolée,
Au plus triste recoin du sinistre tableau,
Une image imprévue, étrange, désolée,
S'offrit : — un couple humain vivant au bord de l'eau.

Farouches, demi-nus, la peau sèche et brunie,
Tous deux reposaient là, dans l'horreur de ce lieu,
Homme et femme, souffrance à la souffrance unie,
Livrés dans leur misère à la merci de Dieu!

Leur demeure auprès d'eux se dressait : humble hutte;
Tendu sur trois roseaux, un haillon sans couleur
Que le vent secouait et menaçait de chute...
Les chacals au désert ont un abri meilleur.

Sur la roche, un feu pâle, obscurci de fumée,
Où cuisait à l'écart je ne sais quel repas.
Pour nourrir ses tisons, l'étrangère affamée
Cherchait quelque bois mort qu'elle ne trouvait pas.

Assis sur le roc nu, — silencieux et morne,
L'homme penchait son front vers ses maigres genoux.
Son œil, qui regardait à l'horizon sans borne,
A peine et froidement se détourna vers nous.

Au vêtement chétif dont leur corps s'enveloppe,
A leur front, noble encor sous tant de pauvreté,
On retrouvait le sceau de la race d'Europe,
Et dans leur dernier geste une ancienne fierté.

Leur nom? d'où venaient-ils? quelle fortune amère
En ce désert maudit les égara tous deux?...
Voyageurs, sûmes-nous, l'Écosse était leur mère;
Mais pas un mot de plus ne fut obtenu d'eux.

Énigme dont le poids reste au cœur et l'oppresse!
Quel désir insensé, quel crime ou quel amour
Les avait amenés, de détresse en détresse,
Jusqu'à cet abandon suprême et sans retour?

Jetés si loin de toi, verte et neigeuse Écosse,
Terre des gazons frais, des bois, des lacs d'azur,
S'étaient-ils arrêtés, pour y creuser leur fosse,
A ce dernier recoin du désert âpre et dur?...

Le vent soufflait, la nuit tombait du ciel immense,
Et tandis que la mer nous reprenait au bord,
Errante humanité, nous songions en silence
A ce que font de toi les sombres lois du sort!

Nous sondions tes destins cachés sous tant de voiles,
Et devant cette mer, qui déjà nous portait,
Sur les confins d'un monde, en face des étoiles,
Ta misère infinie à nos yeux éclatait.

III.

LA VACHE.

Nous avions sur le pont, durant ce long voyage,
Une vache au flanc roux qui, de son pur laitage,
Abreuvait une femme et deux frêles jumeaux,
Bercés dans un hamac par le roulis des eaux.
Du vaste azur des mers partout environnée,
Elle voguait pensive, inquiète, étonnée.
Morne, elle regrettait, sur le plancher mouvant,
La terre qui jamais n'ondule sous le vent,
Les doux coteaux, le mont chargé de verts ombrages,
Et, baignés de ruisseaux, les heureux pâturages.
Après quarante jours de deuil silencieux,
D'une clameur sonore elle frappa les cieux,
Tressaillit, dilata son épaisse narine,
Et respira le vent de toute sa poitrine.
Les matelots soudain gravirent au hunier.
— Que voit-on de là-haut? cria le timonier.
— Rien, lui répondit-on; pas de côte entrevue...
Qu'importe à l'instinct sûr qui devance la vue?
O terre encor lointaine, en son pressentiment,
Elle te saluait de ce mugissement!

IV.

LE PHARE.

Parmi les noirs brisans où le flot tourbillonne,
Le phare vers la nue élève sa colonne.
Pilier de blocs massifs qu'unit un dur ciment,
Il surgit solitaire, ainsi qu'un monument.
Des vagues à ses pieds la fureur se déchaîne :
On dirait que la mer assiége de sa haine
Cette tour qui, montrant le péril aux vaisseaux,
La frustre d'un butin convoité par ses eaux.
Le soir vient, l'horizon s'efface dans la brume;
Sur la tour aussitôt le fanal se rallume;
Avant même qu'au ciel une étoile ait relui,
Un astre éclaire l'onde, et cet astre, c'est lui!
Foyer de vifs rayons dont la lueur éclate,
Il enflamme les airs d'une teinte écarlate,
Et, sur l'océan noir, son reflet projeté
Semble un chemin de feu par la houle agité.

Averti des écueils dont ce bord se hérisse,
Le navire alors cherche une onde plus propice;
Il veille à sa manœuvre, et, le long du canal,
Rend grâce en le fuyant au lumineux fanal.
Des nochers en péril ce guide manifeste
A d'autres voyageurs sera pourtant funeste.
Il en est qui par lui sont pris en trahison :
Ceux-là sont les oiseaux bercés à l'horizon,
Ce sont les passagers du vent et de la nue.
La saison froide et triste étant déjà venue,
En colonne, en triangle, ils traversaient les airs,
Cherchant au loin des cieux plus tièdes et plus clairs.
Voilà qu'au bord des flots l'ardent soleil du phare
Brille, et dans leur essor les trouble et les égare.
Eux qui des cieux profonds savent chaque sentier,
Qui firent sans erreur le tour du globe entier,
Pour la première fois, suspendus par le doute,
Se laissent détourner de l'infaillible route;
Ils veulent de plus près, dans l'ombre de la nuit,
Voir l'étrange soleil dont l'éclat les séduit.

Ainsi que dans un champ, par troupes inquiètes,
Descendent au miroir les jeunes alouettes;
Comme le papillon, si fragile et si beau,
S'abandonne le soir à l'attrait du flambeau,
Ils viennent par essaims, — ramiers blancs comme neige,
Pluviers, cailles, vanneaux, — ils s'approchent du piége;
Fascinés, éblouis, ils tournent; je les vois
Autour du haut fanal voler tous à la fois.
En vain contre le charme ils voudraient se débattre;
Dans le rayonnement de la clarté rougeâtre,
Ils sont pris de vertige... hélas! et tour à tour
Se brisent dans leur chute aux pierres de la tour.
Et la mer les saisit de ses promptes écumes,
Et, flocons dispersés, le vent sème leurs plumes,
Et le cri douloureux des blessés convulsifs
Se mêle au sourd fracas des flots dans les récifs.

Oiseaux infortunés! là-haut, près des nuages,
Vous poursuiviez en paix vos éternels voyages.
Conduits par un instinct si rarement déçu,
Au soleil véritable et d'avance aperçu
Vous alliez confians : palmiers, claires fontaines,
Doux nids, vous appelaient aux régions lointaines.
Vous ne les verrez pas; séduits par un faux jour,
Vous ne connaîtrez plus ni le ciel ni l'amour!
Hélas! telle est du sort la cruelle ironie :
On entrevoit de loin quelque sphère bénie;
Plein des rêves sacrés du sage ou de l'amant,
Vers un but radieux on s'envole ardemment,
Et l'on meurt en chemin, et l'on tombe victime
D'un rayon qui vous ment et vous jette à l'abîme!

V.

CHANSONS DU SOIR.

Après un jour d'été, quand la ville s'endort,
Qu'elle étouffe l'écho de ses rumeurs dernières;
Quand les lampes du soir dans les maisons du port
S'allument, et sur l'eau projettent leurs lumières,

Le long des quais obscurs, il est doux d'écouter,
Dans cet apaisement des heures recueillies,

Les airs que les marins se prennent à chanter
D'une âme enfin rendue à ses mélancolies.

Préludant au sommeil qui va bientôt venir,
Ce chant, dont la tristesse à temps égaux s'exhale,
Pour chaque matelot est comme un souvenir,
Comme une vision de la terre natale.

Marqué de son accent, chaque peuple a le sien :
L'Anglais un rhythme dur, mêlé de quelque ivresse,
L'Espagnol un refrain pieux, l'Italien
Des couplets que l'amour emmielle de tendresse.

Mais, entre ces accords, à mon gré le plus doux,
C'est l'air vague et plaintif, la sourde cantilène
Que les matelots grecs, hôtes fréquens chez nous,
Chantent sur leur navire, assis vers la poulaine.

Sans varier d'un son, d'où viens-tu, chant si vieux,
Héritage flottant qu'un siècle à l'autre envoie?...
Est-il vrai, matelots, que, parmi vos aïeux,
On le chantait aux jours de la guerre de Troie?...

VI.

LE FEU D'ÉPAVES.

A LONGFELLOW.

La maison du pêcheur qui près du flot s'élève
Entre ses murs étroits nous avait accueillis.
C'était l'heure du soir, l'heure propice au rêve.
La mer, sous une brise, arrivait à la grève
En doux et larges plis.

A travers la croisée ouverte sur la plage,
L'œil distinguait non loin, — silencieux tableau, —
Quelques arbres épars au rougissant feuillage,
L'ancien phare, la tour, et les murs d'un village
Qui s'avance dans l'eau.

C'était aux jours d'octobre, et quoiqu'à la fenêtre
Le vent qui se jouait n'annonçât point l'hiver,
Nous avions au foyer, sans y songer peut-être,
Allumé quelque bois de vieux chêne ou de hêtre,
Épaves de la mer.

Et, l'œil sur ces tisons, nous causions à voix basse
De l'océan voisin, du flux et du reflux,
Des marins en péril que l'ouragan pourchasse,
Du vaisseau démâté qu'on hèle dans l'espace
Et qui ne répond plus.

Poursuivant au hasard le fil des rêveries,
Nous parlions à leur tour des naufrages du sort,
Des croyances en deuil par le siècle meurtries,
Et des amours éteints, — et des âmes flétries,
Dont le doute est la mort.

Devant nous, du passé, dans leur fraîcheur première,
Les pâles souvenirs se dressaient à la fois,
Les blanches visions de grâce printanière...
Et l'occident, là-bas, endormait sa lumière,
Et nous baissions la voix.

Sous les obscurs lambris teints d'une lueur sombre,
La mer nous envoyant son rhythme lent et doux,
Chacun de nous semblait aux yeux de l'autre une ombre;
Et, toujours plus songeurs, nous repassions le nombre
Des jours vécus par nous.

« Les choses de la vie au néant emportées
Sont mornes à revoir aux pâleurs de la nuit.
Laissons-les, vous disais-je, où Dieu les a jetées.
De la mémoire, à deux, les pages feuilletées
Rendent un triste bruit! »

Les tisons, à nos pieds, fumaient à peine encore;
Le jour dans un nuage expirait au couchant.
Alors, ombre du soir que son reflet colore,
Une femme passa, qui, de sa voix sonore,
Chantait un divin chant.

A la marge des eaux, forme entrevue à peine,
Dans le rayon qui meurt elle était belle à voir.
Ce qu'exhalait au vent sa voix pure et sereine,
C'était le chant joyeux de la vie encor pleine
De croyance et d'espoir.

Et dans l'âtre, soudain, des épaves en cendre
Un dernier feu jaillit comme une langue d'or.

Et tous deux, en nous-même heureux de redescendre,
Nous sentîmes aussi que nos cœurs pouvaient rendre
Une étincelle encor!

VII.

LE TRAVAIL.

Poète errant au bord de cette mer profonde,
Suspends tes pas, et vois,... vois ce que fait son onde :
En brisant sur la grève, elle y prend au hasard
Quelque caillou grossier qui gisait à l'écart,
De silex, de granit quelque rude parcelle,
La détache du sol et l'entraîne après elle,
Et la plonge au milieu des sillons blanchissans.
Puis, sans compter les jours, ni les mois, ni les ans,
Que l'abîme en fureur se soulève ou qu'il dorme,
De cet obscur débris elle épure la forme.
Obstinée à sa tâche ainsi qu'un ciseleur,
Sans cesse elle y revient; à l'égal d'une fleur,
L'arrondit, l'amincit, d'un émail la colore,
La prend et l'abandonne, et la reprend encore,
Puis rejette à la côte un de ces fins cailloux,
Bleus, polis, doux à l'œil, au toucher non moins doux,
Que les petits enfans conduits sur le rivage
Cherchent avec l'ardeur naïve de leur âge,
Qu'ils trouvent, ô merveille! et qu'au fond de la main
A leurs amis jaloux ils montreront demain.

Poète, fais ainsi : choisis quelque pensée
Loin des sentiers battus errante ou délaissée.
Qu'un art laborieux, qu'un soin toujours nouveau,
De jour, de nuit, longtemps la roule en ton cerveau.
N'épargne au saint travail que soutient l'espérance
Nul effort, nul souci, — pas même la souffrance.
Rêve une autre couleur, cherche un autre contour...
Tu seras trop payé si l'on te doit un jour
Un de ces vers heureux, marqués d'un peu de gloire,
Dont les hommes charmés décorent leur mémoire.

J. AUTRAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1858.

Une question de la plus haute importance pour le présent et pour l'avenir a été abordée très nettement ces jours passés par un organe de la presse quotidienne. La bourgeoisie et la liberté, tel était le thème. L'on décrivait avec une grande vérité les effets produits dans la vie générale du pays par la cessation du mouvement politique au sein des classes qui prenaient autrefois une part active au gouvernement des affaires publiques : l'éducation politique, qui enfante des hommes nouveaux, arrêtée ; les idées devenues rares et pauvres ; les bonnes choses, lorsque bonnes choses il y a, se faisant tristement et sans enfiain ; l'opinion stagnante et dupe souvent des impressions les plus absurdes, qu'il est impossible de détruire, parce qu'elles ne comparaissent point au grand jour des discussions. L'on n'avait pas de peine à démontrer qu'une pareille situation n'est bonne ni pour le gouvernement, ni pour les classes éclairées. — La langueur des esprits et l'effacement des résistances légitimes ne sont jamais une force pour le pouvoir : une unanimité passive n'est point naturelle ; les apothéoses continuelles des journaux officieux ne produisent pas plus le rayonnement glorieux dont s'illuminent les grandes situations que les instrumens vulgaires qui répètent sous la manivelle les mêmes cantilènes ne font d'harmonieux concerts. Comment sortir de là ? N'y a-t-il pas quelque chose à faire et pour le gouvernement et pour les classes politiques ? Oui, disait-on. Il serait grand temps de mettre un terme à cette torpeur : la France a besoin de ventilation. Le gouvernement donnerait une preuve de force en se dessaisissant du pouvoir discrétionnaire qu'il exerce sur la presse. La bourgeoisie reprendrait l'initiative qui lui appartient dans la vie politique, en consacrant l'influence qu'elle trouverait dans la liberté à l'amélioration intellectuelle et physique des classes populaires. — Tels étaient, si nous ne nous trompons, le dessein et la portée des articles auxquels nous faisons allusion. Plusieurs choses y étaient très bien dites et ont

été justement remarquées, d'autres nous ont paru peu équitables et peu opportunes; mais nous sommes trop amoureux de tout ce qui ressemble à un réveil de la vie intellectuelle, nous sommes trop possédés nous-mêmes de la pensée générale qui a inspiré la manifestation qui nous occupe, pour nous arrêter à des chicanes de détail. Nous ne ferons au journal qui a développé ces idées qu'une seule querelle, qu'on prendra peut-être pour une querelle de mots, mais qui est loin d'avoir à nos yeux ce caractère. Nous lui reprocherons de commettre un anachronisme et une très injuste méprise en représentant la bourgeoisie comme une classe qui devrait ambitionner un rôle distinct au sein de la France actuelle.

Il serait temps d'en finir avec les distinctions de classes dans une nation telle que celle qui est sortie de la révolution de 1789. Une politique forte, généreuse, juste et moderne ne peut plus reposer nulle part chez les peuples civilisés, mais à plus forte raison en France, sur la distinction et par conséquent sur l'antagonisme des classes. En France en effet, il n'y a plus de classes politiques séparées par des priviléges, des droits, des organisations diverses : il n'y a plus pour tous que les mêmes droits et un seul cadre, la nation. Le mot de bourgeoisie n'a plus de sens que dans notre histoire avant 1789. Il n'y a plus de bourgeoisie comme classe politique, puisqu'il n'y a plus de noblesse, puisqu'il n'y a pas d'aristocratie organisée, puisqu'il n'y a pas de classe moyenne exclue de certains priviléges et investie d'autres priviléges politiques qui ne seraient point partagés par le reste de la nation. Le mot a malheureusement, mais injustement survécu à la chose, et c'est ce fantôme d'un mot qui a trompé et ceux qui ont malencontreusement rêvé la théorie impossible du gouvernement des classes moyennes, et ceux qui ont tristement réussi à irriter dans le peuple des animosités dénuées de sens contre cette partie de la nation que l'on continue machinalement d'appeler la bourgeoisie. Il y a encore des bourgeois, si vous entendez par ce mot une certaine condition sociale aux limites indécises, où l'on s'élève soit par une certaine énergie et un certain bonheur de travail, soit par la possession d'une certaine richesse, soit par une certaine éducation et l'exercice de certaines professions. A ce point de vue, non-seulement il y a encore des bourgeois, mais il n'y a plus, à vrai dire, en France que des bourgeois, ou des hommes qui, au prix du travail prévoyant et heureux et d'une suffisante culture d'esprit, le peuvent devenir; mais c'est là le point de vue social, et non le point de vue politique. Avec cette vaste portion de la nation, avec cette innombrable multitude d'individus égaux par les droits, mais séparés les uns des autres par tant de degrés de richesse ou d'éducation, et par conséquent par tant d'inégalités personnelles, de préoccupations différentes et d'intérêts divers, vous ne formerez pas une classe politique, une bourgeoisie; vous ne ferez que ce que vous avez : une immense démocratie. Voilà la réalité que nous opposons également et aux théoriciens du gouvernement des classes moyennes et aux détracteurs aussi peu pratiques de la bourgeoisie. Il importe pour l'avenir de débarrasser le langage politique de cette expression vide de sens qui a été le prétexte de si regrettables méprises, et nous croyons que l'on avancerait beaucoup le travail politique de la France, si l'on se guérissait de cette habitude surannée qui attribue un rôle, des

droits, des devoirs, une responsabilité collective, à cette portion de la nation qui n'a point d'organisation distincte, et à laquelle Sieyès a donné son nom véritable et définitif en l'appelant tout le monde.

Ce mot de bourgeois entraîne du reste avec lui nous ne savons quelle signification injuste et fâcheuse qui va jusqu'à compromettre les hommes et les choses auxquels on l'accole, et il a porté dans la politique le malheur qui l'accompagne. Par une inconséquence fort comique, personne en France ne veut plus être bourgeois depuis que tout le monde l'est, et les partis les plus avancés dans la démocratie ont cru prendre des lettres de noblesse en déclamant contre la bourgeoisie. C'est un travers ridicule, qu'il est aisé d'expliquer. La littérature française a eu son berceau et sa splendeur dans l'ancienne société, c'est-à-dire au sein de notre noblesse de cour. Elle est de l'ancien régime, et elle a même jusqu'à nos jours conservé bien des préjugés de l'ancien régime. C'est là qu'elle a pris le dédain du pauvre bourgeois. En outre, la littérature de notre temps, privée des salons d'autrefois, a fréquenté beaucoup les ateliers de nos peintres; elle y a contracté un redoublement de mépris pour le bourgeois, qui est à l'artiste français ce que le philistin est à l'étudiant allemand. Ajoutez encore, si vous voulez, un peu de cette fatuité militaire qui nous est si naturelle, et vous comprendrez comment, sans s'en douter, la littérature radicale et socialiste a puisé à des sources fort peu démocratiques son acharnement sarcastique contre la bourgeoisie, et comment on attaque encore les bourgeois parmi nous, en se moquant d'eux, même après la disparition de la noblesse, rejetée par la révolution dans la condition sociale de la bourgeoisie. Il n'y a plus en effet parmi nous de noblesse, ni au point de vue politique, ni au point de vue social. Il nous est défendu par la loi d'usurper des titres; mais nous, bourgeois, tout en regardant comme une parure nationale les noms historiques dignement portés, nous avons deux façons de nous dédommager de cette interdiction, qui nous défend contre une tendance ridicule de notre caractère. Nous conservons le droit d'être aussi difficiles que le duc de Saint-Simon en matière de noblesse, et de traiter de vil roturier comme nous quiconque n'est pas antérieur à 1400, ou nous pouvons adopter la consolante conjecture de M. de Chateaubriand sur la décadence qui aurait précipité dans le tiers-état une multitude d'indigens hobereaux, et nous figurer que, lorsqu'on est Français, l'on a de grandes chances d'être noble sans le savoir, et l'on est suffisamment titré.

Pour parler sérieusement, nous approuvons donc les conclusions libérales du journal auquel nous avons fait allusion; mais nous pensons que ce serait une méprise que de demander au nom de la bourgeoisie comme classe politique les libertés qui nous manquent encore. Les titres aux libertés politiques sont dans les principes essentiels qui gouvernent les sociétés et dans les lois qui sont la formule de ces principes. Les argumens pratiques qui appuient l'extension et le progrès des libertés publiques sont fournis par les intérêts généraux de la nation tout entière. Les titres aux libertés auxquelles la France doit aspirer sont inscrits dans la déclaration des droits qui résume les principes de 1789, principes vivans qu'invoque et que maintient par conséquent la constitution de 1852. Ces principes nous assurent le

droit constitutionnel de regarder la législation qui régit aujourd'hui la presse comme temporaire et d'en demander la réforme. C'est aux intérêts généraux du pays bien interprétés par les citoyens d'un côté, et par le gouvernement de l'autre, de marquer l'heure de cette réforme. Pour être satisfaits avec intelligence et avec équité, il faut que tous les intérêts qui existent au sein d'une nation, ceux des pauvres comme ceux des riches, ceux des travailleurs comme ceux de la haute et basse bourgeoisie, se puissent manifester avec la plus grande publicité possible et s'éclairer par les discussions les plus libres. Nul doute que la réintégration de la presse dans le droit commun ne fournît à cette utile publicité et à ces salutaires discussions un concours efficace. Les simples citoyens peuvent user de leur initiative pour obtenir ce concours; le gouvernement lui-même peut en apprécier l'utilité et hâter le moment où cette grande coopération des esprits par l'intermédiaire de la presse serait acquise à la direction des affaires publiques. Nous croyons, pour notre part, que l'état de la presse trompe beaucoup d'hommes éclairés sur le degré de vie politique que comportent les institutions actuelles; nous pensons également que la législation provisoire de la presse neutralise certaines conséquences de la constitution qu'il serait de l'intérêt du gouvernement de laisser se développer; mais encore une fois ce serait placer cette grande question de la liberté de la presse sur une base par trop étroite que de l'attacher aux intérêts et aux goûts d'une classe dont la plus grande infirmité, pour nous dispenser d'en rechercher d'autres, est de n'être point une classe constituée, et il est oiseux de recommencer à ce propos les vieilles logomachies qui ont déjà été si nuisibles aux progrès politiques de la France.

A moins de vouloir rétrograder au-delà de 1789, l'on reconnaîtra que le système représentatif est le seul mode de gouvernement qui convienne à un pays tel que le nôtre. Nous ne redoutons sur ce point aucune contradiction. Nous savons bien que ceux qui penseraient autrement n'oseraient avouer leur opinion, et garderaient le silence. Qu'est-ce dans son essence que le gouvernement représentatif? C'est d'un côté la parole donnée à tous les intérêts du pays qui ont le droit de se faire entendre, et de l'autre un moyen assuré à ces intérêts d'influer, chacun dans une mesure légitime, sur la direction du pouvoir. L'action des intérêts du pays sur la direction du pouvoir s'accomplit par les assemblées délibérantes; mais la représentation proprement dite des intérêts s'opère surtout par la publicité et par la liberté de la presse. Telles sont les deux conditions essentielles du gouvernement représentatif, et nous oserons dire que, loin d'être incompatibles avec la constitution de 1852, elles doivent trouver des garanties dans cette constitution, pleinement exécutée. De ces deux conditions, celle qui nous paraît devoir exciter surtout en ce moment la sollicitude des esprits éclairés, c'est la liberté de la presse. Avec une presse libre, c'est-à-dire soumise au régime légal, la composition des assemblées délibérantes et jusqu'à un certain point leurs attributions nous seraient indifférentes. Que l'assemblée soit un conseil d'état ou un congrès, qu'elle soit élue par le suffrage universel ou par le pouvoir lui-même, qu'importe après tout à ceux qui connaissent bien et le tempérament des assemblées et la nature humaine? Nous nous souvenons de

cette remarque profonde du cardinal de Retz : toute assemblée est peuple! et nous aussi nous croyons que c'est à l'opinion publique qu'appartient la dernière victoire. Mais où sera la consécration de cette souveraineté finale de l'opinion, si l'action de la presse a d'autres limites que la loi, interprétée par les tribunaux du droit commun?

Tels sont nos principes. En les soutenant même lorsque le cours des événemens leur paraît contraire, nous savons que nous nous exposons à deux sortes de reproches. Les uns raillent l'optimisme de nos espérances; d'autres, confondant peu spirituellement la confiance dans l'avenir avec le regret du passé, taxent nos idées de vieilleries. Nous avons encouru par exemple les sarcasmes des premiers à propos du procès de M. le comte de Montalembert. Nous avions émis, à l'occasion de ce procès, une opinion qui parut originale : nous avions dit que le régime des procès était préférable pour la presse au régime des avertissemens, et que les poursuites en pareille matière devaient être moins regrettables aux yeux des amis de la liberté de la presse, s'il était permis d'y voir le dessein, de la part du gouvernement, d'abandonner le système des avertissemens. L'on se récria contre notre opinion : elle était trop naïve, au gré de quelques-uns, pour être sincère, et pour ne point cacher une ironie. Après les divers incidens de ce procès, n'avons-nous pas le droit de demander si nous étions en effet aussi naïfs qu'on le supposait? Le dénoûment de cette affaire nous met à l'aise pour apprécier l'arrêt de la cour. Grâce à la remise des peines prononcées contre M. de Montalembert, il est permis d'étudier l'esprit de l'arrêt sans s'émouvoir au sujet de l'illustre écrivain. Certes, au milieu de cette disposition déraisonnablement timide des esprits qui tend à exagérer outre mesure les restrictions légales imposées à la presse, nous regardons comme un enseignement opportun ce passage de l'arrêt qui rappelle que « la loi confère aux citoyens le droit de discuter les lois et les actes du gouvernement. » Nous avons remarqué avec une égale satisfaction que la cour, en soulignant quelques fortes expressions de l'écrit de M. de Montalembert, voit un délit dans une appréciation de la législation sur la presse qui la représente « comme ne laissant la faculté de parler que par ordre et par permission, sous la salutaire terreur d'un avertissement d'en haut, pour peu qu'on ait la témérité de contrarier les idées de l'autorité ou celles du vulgaire. » Si l'expression d'une pareille opinion sur le régime actuel de la presse est un délit, ceux qui se font une idée si outrée des sévérités de ce régime, et qui en redoublent gratuitement les rigueurs par la peur qu'ils en ont, ne reviendront-ils pas enfin de leurs ridicules frayeurs? L'arrêt de la cour d'appel est un commencement de jurisprudence dans l'application de la législation actuelle de la presse, et, au risque de passer encore pour d'endurcis optimistes, nous constatons avec satisfaction que cette jurisprudence a été moins défavorable à la liberté que ne l'avaient appréhendé certaines personnes.

Mais nos vrais adversaires ont trouvé contre la *Revue* un trait plus méchant! Ils font de nous les organes des opinions vieillies, les représentans du passé, et se considèrent eux-mêmes, bien entendu, comme les jeunes et les vivans! Un journal s'est fait naguère, dans nous ne savons quel intérêt, l'organe de cette piaffante jeunesse contre notre vétusté intellectuelle. Il était bien

choisi; c'est justement celui dont la caricature a rendu le type sénile si populaire, qu'on ne peut s'empêcher, en pensant à lui, de le voir sous la forme du plus décrépit des Gérontes. On ne demande pas seulement en France le concours des complaisans pour répandre contre nous cette foudroyante accusation : de nous ne savons quelle officine parisienne partent pour l'étranger des billets anonymes de faire part où l'on proclame notre vieillesse et la jeunesse des autres. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'à l'étranger ce système de notes et de manœuvres secrètes se trompe d'adresse. L'Europe éclairée est un auditoire d'élite, grossissant sans cesse, que la *Revue* a conquis, il lui est permis d'en être fière, et dans les sympathies duquel elle puise une précieuse force. Ces sympathies, nous les retrouvons dans tous les organes de la presse étrangère qui ont quelque distinction, quelque goût de l'indépendance, qui vivent enfin, et qui sont écoutés et respectés. Ils nous révèlent eux-mêmes les manœuvres sournoises employées contre nous, et auxquelles ils refusent de s'associer. Ils savent aussi bien que nous que c'est à notre libéralisme que nous sommes redevables de ces mesquines et secrètes persécutions auxquelles nous avons peut-être tort de prendre garde, tant elles sont ridicules; mais nous n'avons pu tenir à la singularité de cette accusation de vieillesse qu'on a l'adresse maligne de diriger contre nous, en nous opposant qui? des noms d'hommes fort mûrs et de respectables burgraves de la politique ou de la littérature, qui ne se sont rajeunis que par de très récentes conversions; en nous opposant quoi? le culte aveugle de ce qui brille dans le présent, à nous qui pensons que la véritable jeunesse n'est jamais folle du présent, et ne doit y rechercher que les élémens avec lesquels elle devra faire l'avenir, qui seul a droit de l'attirer.

Qu'on nous permette, pour aller de la France à l'étranger, de passer légèrement sur les bruits relatifs aux affaires d'Italie, qui tiennent, suivant nous, une trop grande place dans les préoccupations du moment. Notre raison se refuse à croire à ces vaines et belliqueuses rumeurs, mais nous ne pouvons méconnaître la fâcheuse influence qu'elles exercent sur le monde des affaires. Sans doute la situation de l'Italie est si irrégulière que l'attention des gouvernemens doit épier les incidens qui pourraient se produire dans ce malheureux pays. Dans l'hypothèse d'éventualités qu'il est sage de prévoir, il n'est pas moins sage de prendre certaines précautions; mais c'est évidemment commettre une méprise que de confondre les préparatifs de la prudence avec les desseins prémédités d'une initiative aventureuse. Nous nous efforçons, pour notre part, d'éviter cette erreur; nous nous souvenons aussi que l'Italie a donné lieu à d'autres émois qui se sont calmés. Nous n'avons pas oublié qu'en 1853, au moment où allait éclater la lutte de la Russie et de l'Occident, certains hommes d'état des plus expérimentés de l'Europe ne croyaient point à une crise orientale, mais regardaient comme imminente une explosion générale en Italie, accompagnée naturellement de toute sorte de complications européennes. Il y a cinq ans de cela, et il n'y a rien eu en Italie : l'Orient a fait diversion aux questions italiennes, et qui sait si quelque incident oriental n'écartera pas encore une fois ces conflits terribles dont la menaçante perspective paralyse aujourd'hui parmi nous les grandes opérations commerciales et industrielles? C'est beaucoup de gagner du temps, c'est beaucoup même pour la bonne solution des questions enga-

gées. Pour notre part, nous n'attendons aujourd'hui de la guerre aucune bonne solution des difficultés italiennes. La guerre livre tout à la force, et la force, l'Italie en a fait assez l'expérience, ne fait rien de naturel et de durable. L'exemple de ce qui a pu s'accomplir en 1848, et de ce qui a avorté à la suite de la révolution, devrait être présent à toutes les pensées.

En 1848, le pape avait inauguré les institutions constitutionnelles, Charles-Albert avait donné le statut, le roi de Naples lui-même avait accepté le système représentatif. Que l'on suppose que cet état de choses n'eût point été troublé par l'intervention de la force révolutionnaire dans les affaires européennes et italiennes; croit-on que le système autrichien en Lombardie eût pu durer jusqu'à ce jour en présence des trois états principaux de l'Italie se gouvernant eux-mêmes sous l'égide des institutions libérales? La force morale d'un tel exemple et d'un tel voisinage eût suffi pour affranchir la Lombardie. L'Autriche eût peut-être renoncé d'elle-même à la domination de la Lombardo-Vénétie : pour couvrir sa retraite, elle eût fait sans doute de ces provinces un quatrième état sous un archiduc ; mais la Lombardie n'en eût pas moins été émancipée du joug étranger et n'en serait pas moins parvenue à l'indépendance permanente. Ce n'est point à l'aventure que nous retraçons cette hypothèse rétrospective. Que gagne en effet l'Autriche à la possession si laborieuse et si coûteuse de la Lombardie? En hommes et en argent pas grand'chose assurément, si l'on songe au ruineux établissement militaire qu'elle est obligée d'y entretenir. Au contraire, l'occupation de la Lombardie lui impose de douloureux sacrifices, lui suscite dans l'opinion des peuples libéraux des haines redoutables, et affaiblit par là même ses plus naturelles alliances. Or une solution qui amènerait la retraite de l'Autriche, une solution qui, sans secouer l'Europe, affranchirait l'Italie, pourrait, dans des éventualités qui ne sont point chimériques, s'obtenir par la paix et par les progrès intérieurs de l'Italie seule; nous doutons au contraire que l'on pût tirer un meilleur profit de la guerre même la plus heureuse. Si nous comprenons l'impatience des patriotes italiens, nous croyons donc que les bonnes raisons ne manquent point pour modérer cette impatience, et que les hommes qui peuvent influer sur la direction des affaires italiennes seraient inexcusables, s'ils livraient sans réflexion leur pays et l'Europe à la fatalité des batailles et des guerres indéfinies.

Les troubles qui éclatent, et qui, pendant bien longtemps encore, éclateront dans les provinces turques voisines de l'Autriche, ne confirment-ils point ce que nous venons de dire sur les inconvéniens qu'a pour la politique du cabinet de Vienne l'impopularité universelle que lui attire sa domination en Italie? On fermerait volontiers les yeux sur l'influence que l'Autriche est appelée à exercer sur les populations du Bas-Danube, si elle ne pesait point en même temps et si près de nous sur un peuple de notre race, et dont tant de siècles de malheur n'ont pu éteindre les ardentes aspirations. Nous n'accusons point ces populations intéressantes qui, à peine échappées au joug ottoman, s'agitent convulsivement pour trouver le cadre où se développeront leurs destinées. Ces agitations, si regrettables qu'elles soient, sont la faute du triste passé qui les a si longtemps opprimées. Serbes et Roumains, Slaves et Grecs, les races chrétiennes qu'a agglomérées sous sa domination

l'empire turc ne pourront pas de longtemps avoir trouvé les conditions stables et régulières d'un bon gouvernement. Ces races manquent encore peut-être des qualités de gouvernement. C'est l'excuse de leurs agitations; malheureusement leurs agitations sont un péril non-seulement pour elles-mêmes, mais pour l'Europe. Nous pensons sans doute qu'il faut attendre des populations chrétiennes la régénération de l'Orient; mais l'œuvre que l'Europe occidentale veut confier à ces populations sera lente. Avant d'arriver au résultat poursuivi, il faudra traverser une transition longue et laborieuse.

Les populations chrétiennes placées entre la Russie et Constantinople, non par leur faute, mais par suite des conquêtes successives qui les ont bouleversées et désagrégées, sont devenues pour ainsi dire des détritus de races, des épaves de nationalités, quelque chose d'hétérogène et d'anarchique. Avant que ces élémens divers se soient repétris et refondus, il est certain qu'entre la Russie et Constantinople les populations chrétiennes ne formeront qu'une barrière illusoire et tout à fait insuffisante. Cet état anarchique d'une part et cette insuffisance actuelle à défendre les conditions d'équilibre qui leur seront confiées un jour créent à la fois pour l'Autriche et un danger réel et un rôle efficace à jouer vers le Bas-Danube. C'est ce rôle nécessaire et préservateur de grands intérêts européens que nous voyons avec peine compromis par les difficultés que l'Autriche affronte en Italie. Les troubles de Servie inspirent naturellement ces réflexions. Ce n'est pas que nous considérions la révolution qui vient de substituer le vieux Milosch au prince Alexandre comme un événement précisément hostile à l'Autriche. La faiblesse d'esprit et de caractère qu'a montrée au pouvoir le prince Alexandre enlève tout intérêt à sa chute. Les amis de la Servie et des tendances libérales ne peuvent voir qu'avec satisfaction l'initiative prise par M. Garachanin dans la révolution serbe. M. Garachanin est le chef du libéralisme en Servie, et à ce titre il a encouru longtemps la défaveur et les persécutions de la Russie. Il ne faut pas oublier qu'un des objets de la fameuse mission du prince Menchikof à Constantinople fut d'obtenir la destitution de M. Garachanin, qui était alors ministre du prince Alexandre. Nous espérons donc que M. Garachanin, fidèle à ses antécédens, saura maintenir, à travers la révolution qu'il a conduite, l'indépendance de son pays; mais, quelque bon augure que nous puissions tirer des événemens de Belgrade, la fermentation qui travaille les populations du Bas-Danube demeure un des faits, sinon inquiétans, du moins sérieux de la situation de l'Europe. C'est là que peuvent se consolider ou s'évanouir les résultats obtenus par la dernière guerre. L'œuvre de cette guerre a besoin de la paix pour se confirmer et devenir quelque chose de durable. Il y aurait de la part de l'Autriche, aussi bien que de l'Angleterre et de la France, une grande imprévoyance à compromettre cette œuvre délicate par de nouvelles aventures dont le contre-coup en Orient serait inévitablement de détruire ce que l'on a cherché à y faire de 1853 à 1856.

Que dire de la Prusse, sinon qu'elle attend l'ouverture de son parlement au milieu de ces joies des fêtes de Noël, si chères à l'Allemagne, et plus aimables et plus touchantes encore dans ce pays que ce *christmas* des Anglais, dont notre ami Alphonse Esquiros racontait, il y a quelques mois, le bonheur familier avec la bonhomie sensible et gracieuse d'un Goldsmith français? La session du parlement va s'ouvrir; nous en suivrons avec curio-

sité les péripéties. En attendant, nous sommes réduits, comme les Prussiens, à nous amuser des révélations que chaque jour apporte sur les étranges pratiques du dernier gouvernement. En voici une qui concerne la presse, et que nous signalons à ces amateurs de nouveautés au gré desquels nous avons le malheur de n'être point assez jeunes. M. de Manteuffel ne s'était point contenté d'amortir l'initiative de la presse par les avertissemens officieux. Il avait inventé un expédient plus ingénieux. Lorsque la direction d'un journal d'opposition lui déplaisait, il offrait cette alternative au propriétaire et au rédacteur en chef de la feuille opposante : ou le journal serait frappé de suppression, ou il consentirait à recevoir un rédacteur donné par le ministre. N'allez pas croire que l'adjonction de l'écrivain ministériel dût entraîner le moindre changement dans le personnel de la rédaction ou dans la couleur apparente du journal. Non ; le ministre paternel de la Prusse ne voulait pas que le public pût s'apercevoir de sa secrète collaboration à la feuille qui devait sa popularité à sa réputation d'indépendance. Le journal demeurait journal d'opposition. Seulement il ne faisait plus que l'opposition qui était à la convenance du ministre. M. de Manteuffel avait auprès de lui un état-major de jeunes littérateurs qui, sur son ordre, allaient tenir secrètement garnison dans les journaux de l'opposition. Les bons Prussiens avaient pris la chose du côté plaisant, et donnaient le nom d'*apôtres* à ces garnisaires littéraires de M. de Manteuffel. La *Gazette d'Elberfeld* vient de raconter sans colère comment ce système lui fut appliqué : elle se loue du reste beaucoup de la politesse et de l'obligeance de « l'apôtre » qu'elle a eu le bonheur de posséder. Que dites-vous de cette combinaison des apôtres? Ne mérite-t-elle pas une place dans l'histoire tragi-comique des persécutions subies par la presse dans notre glorieux XIXe siècle?

L'Angleterre, elle aussi, a en ce moment une de ces difficultés qui se rattachent aux questions de nationalité soulevées dans le midi de l'Europe. L'agitation des Iles-Ioniennes, la publication de la dépêche où le lord-commissaire, sir John Young, conseillait à son gouvernement de s'approprier Corfou en abandonnant le protectorat sur les autres îles, la mission extraordinaire de M. Gladstone, ont attiré l'attention de l'Europe sur cette partie de l'Adriatique où l'intérêt d'une station maritime anglaise se débat contre les vœux d'une population qui voudrait se rallier au foyer de sa nationalité. Cette lutte est sans doute digne d'attention par les sentimens qui y sont engagés du côté des Ioniens ; mais elle n'a point d'importance réelle au-delà du cercle étroit où elle se passe. L'Angleterre ne songe point à abandonner son protectorat et à remettre en question sur un si chétif prétexte les traités de 1815. En revanche, les Ioniens, s'ils n'obtiennent point la satisfaction d'aller grossir le petit royaume hellénique, sont assurés de voir redresser leurs griefs locaux. Il ne peut pas y avoir d'oppression réelle sous les institutions anglaises; toutes les plaintes légitimes, et même celles qui ne le sont pas, trouvent un écho dans le parlement britannique. L'esprit libéral, qui de notre temps a pénétré tous les partis anglais, ne permettrait à aucun ministère de persévérer dans un système de vexations injustes contre une population annexée par un lien quelconque à l'empire. Le ministère anglais, en confiant à un homme tel que M. Gladstone la mission d'aller recueillir les plaintes des Ioniens et d'étudier sur les lieux le meilleur moyen de leur faire

justice, a marqué d'avance les généreuses intentions qui l'animent. M. Gladstone n'est pas seulement un des esprits les plus sincèrement libéraux de notre temps, son talent et ses exquises sympathies littéraires en font un ami des Grecs. Commentateur fervent des poèmes homériques, il retrouve dans les mers qu'il parcourt en ce moment les vivantes reliques de son culte littéraire, et cette sympathie pour les souvenirs helléniques n'a point été sans doute étrangère à sa résolution, lorsqu'il a accepté une mission si inférieure à sa haute position politique. La justice dans toutes ses conditions essentielles, les Ioniens ne peuvent manquer de l'obtenir sous un tel patronage, car M. Gladstone reviendra en Angleterre comme leur avocat après avoir étudié leurs besoins comme délégué du gouvernement.

M. Gladstone et M. Bright sont les deux plus grands orateurs de la chambre des communes; mais tandis que le premier va parmi les paysages de l'Odyssée calmer une population plus aigrie que malheureuse, l'autre poursuit cette campagne de tribun du peuple qu'il a commencée contre l'aristocratie anglaise à propos de la réforme électorale. Chose curieuse, M. Bright veut étendre le droit de suffrage à tout Anglais qui paierait un loyer inférieur à 6 livres sterling, ce qui se rapprocherait beaucoup du *manhood suffrage* ou du suffrage universel, et nous voyons qu'il faut payer pour être admis aux *meetings* où il expose ses doctrines dans les grandes villes industrielles d'Angleterre et d'Écosse. Jusqu'à présent, en face du grand public, M. Bright n'a pas rencontré encore d'adversaire; aucun des hommes politiques importans de l'Angleterre n'a encore relevé le gant qu'il jette à l'aristocratie. Le *Times* seul lui tient tête avec une mâle et très raisonnable énergie. Les adversaires libéraux de M. Bright admettent avec lui qu'il est juste que tous les intérêts des classes populaires aient des garanties de représentation; mais ils prétendent que les classes populaires ne possèdent pas les qualités de gouvernement, et que c'est cependant le gouvernement que M. Bright leur livrerait en assurant la majorité au sein de la chambre élective aux représentans exclusifs des *working classes*. Là-dessus, ils l'accusent de vouloir américaniser la constitution anglaise. Si nous avions le droit de nous prononcer sur ces questions, nous nous permettrions de repousser comme un peu subtiles et doctrinaires les critiques adressées à M. Bright. Il y a bien des fantômes encore à l'endroit de cette question du droit de suffrage. Nous répéterions volontiers à ce sujet ce que nous disions tout à l'heure à l'égard de la formation des assemblées. Le point capital en matière de représentation, c'est la liberté de discussion fermement établie et respectée. Avec cette liberté, tous les inconvéniens inhérens à tel ou tel système électoral se corrigent et s'effacent. Il y a au surplus diverses façons d'appliquer le suffrage universel, nous en pouvons parler par expérience : ces divers systèmes n'ont pas produit partout les mêmes résultats qu'aux États-Unis; mais, sans tenir compte de ces différences, nous croyons que le suffrage universel, éclairé par la liberté de discussion, peut donner partout une représentation équitable et proportionnelle des intérêts, des forces et des influences qui existent dans les pays où il fonctionne. Si aux États-Unis le suffrage universel enfante une représentation purement démocratique, c'est qu'il n'y a pas dans cette vigoureuse république d'élémens aristocratiques véritables. Dans d'autres pays, où l'élément monarchique est prépondérant, où

l'on aime ce que l'on appelle les pouvoirs forts, le suffrage universel a donné des résultats ultra-monarchiques. Nous croyons donc qu'en Angleterre le suffrage universel représenterait le pays tel qu'il est : aussi sommes-nous persuadés qu'il y serait beaucoup moins défavorable à l'aristocratie que ne le supposent les adversaires de M. Bright, et surtout M. Bright lui-même; mais cette opinion n'est point une raison suffisante pour que le peuple anglais change le tempérament qui lui a si bien réussi jusqu'à ce jour en matière de réforme, et les whigs sont parfaitement sensés lorsqu'ils ne veulent procéder que par réforme graduée, suivant la méthode expérimentale en quelque sorte, et lorsqu'ils repoussent comme perturbatrice et dangereuse une mesure radicale et absolue.

M. Bright manquerait étrangement de logique, s'il se proposait en effet de réformer les institutions anglaises sur le patron des États-Unis. Le dernier message de M. Buchanan suffirait pour démentir ses illusions. M. Bright est partisan de la paix quand même; il est un des plus ardens sectateurs de la liberté du commerce; il croit que ce sont les guerres dirigées par l'aristocratie et les agrandissemens ambitieux de l'empire qui ont arbitrairement créé la nécessité des budgets énormes et des taxes lourdes aux pauvres. C'est pour la paix, pour le commerce libre, pour le gouvernement à bon marché et la réduction des taxes que M. Bright veut placer la base du pouvoir sur les classes moyennes et ouvrières, et affaiblir l'influence de l'aristocratie. Or le message de M. Buchanan présente le plus complet et le plus piquant contraste avec les opinions les plus chères à M. Bright. La démocratie américaine, parlant par l'organe de son président, se montre bien plus ambitieuse d'agrandissemens extérieurs que d'améliorations intérieures; les questions étrangères occupent les trois quarts du message. La démocratie américaine est dépensière et se présente avec un budget en déficit; la démocratie américaine n'est pas libre-échangiste : elle ne veut pourvoir à ses dépenses qu'en établissant des droits de douanes. Gardons-nous donc de croire que des institutions identiques appliquées à des peuples différens doivent porter partout les mêmes fruits, ou ceux que l'on s'en promet. Si M. Bright avait le malheur de trop réussir, qui sait les déconvenues qui lui seraient réservées? L'histoire abonde en déceptions de ce genre : nous pouvons en parler savamment, nous autres Français. Il ne manquait pas de sens pratique, cet aveu de notre impuissance devant l'inconnu des événemens et le tour capricieux du jeu des institutions humaines que nos pères exprimaient par la religieuse formule : L'homme s'agite, et Dieu le mène.

Puis, sur ce vaste courant des choses humaines, dont la direction tente nos efforts et échappe à notre infirmité, viennent nous surprendre à l'improviste les accidens personnels et les douleurs privées, le malheur, la mort. Parmi ces coups, il en est qui nous atteignent tous dans celui qu'ils frappent. C'est ce que la littérature libérale peut justement dire de la mort de M. Rigault. Cet élégant et généreux écrivain était un de ces esprits, malheureusement trop rares, qui, pour le service des idées nobles et des sentimens élevés, entretiennent le commerce ancien de la politique avec les lettres. Hélas! il avait dignement payé ce tribut que les vicissitudes de notre temps imposent aux caractères fermes et constans, et il avait trouvé dans la profession de l'écrivain un refuge pour l'indépendance de sa pensée. A quel

point la faveur publique l'accompagnait dans ses vifs et ingénieux travaux, quel cortége d'amis inconnus lui avaient gagné son talent et son âme, on l'a vu à l'émotion produite par la triste nouvelle qui annonçait qu'en pleine jeunesse il était mort de la mort des penseurs et des écrivains, frappé au cerveau. E. FORCADE.

L'Italie vient d'avoir un mois d'émotions. N'a-t-il pas même semblé un instant que la politique de l'Europe était suspendue à un fil égaré au-delà des Alpes, et toujours près de se rompre? Le calme est revenu peu à peu heureusement, l'effervescence des imaginations s'est apaisée, et nous voici replacés en présence des faits qui ont provoqué ces polémiques récentes, qui les ont précédées, et qui leur survivent. Ces faits tiennent à la situation générale de l'Italie. On peut faire la part des chimères et des exagérations; la vérité est que tout n'était point artificiel dans cette agitation, qui est venue brusquement réveiller ce qu'on nomme la question italienne et rouvrir toute sorte de perspectives de guerre dans un pays où tout est possible en certains momens, parce que tout est probable.

Il n'est point douteux que l'Autriche a singulièrement contribué pour sa part à exciter cette incandescence par des actes au moins malheureux, en atteignant les Lombards dans leurs intérêts par la réforme des monnaies, en les blessant dans toutes les conditions de leur existence par les mesures relatives à la conscription. Ces dernières mesures notamment étaient bien dures pour un pays qui voit périodiquement la fleur de sa population exilée sous l'uniforme du soldat jusqu'aux plus extrêmes confins de l'empire, en Bohême ou en Transylvanie. Et à quel moment le système impérial redoublait-il de rigueurs? Justement au lendemain des promesses presque libérales qui avaient signalé l'avénement de l'archiduc Maximilien au gouvernement de la Lombardo-Vénétie. Il en est résulté cette fermentation qui a occupé l'Europe. Plus que jamais, cette vieille antipathie entre les impériaux et les Italiens a éclaté sous toutes les formes. Partout où paraissait un officier autrichien à Milan, les habitans se retiraient. Cette population impressionnable et vive semblait se replier en elle-même. Dans les théâtres, les manifestations les plus significatives se faisaient jour sous les yeux de la police. On a vu recommencer cette conspiration des cigares qui inaugura les mouvemens de 1848. On s'abstenait de fumer et on empêchait de fumer, pour priver le trésor impérial d'une de ses ressources. L'archiduc Maximilien lui-même, dont personne ne contestait les loyales intentions, s'est vu isolé et impuissant au milieu d'un pays aigri et profondément hostile. Dans cette recrudescence de désaffection et d'agitation il y aurait peut-être à noter un fait d'une gravité particulière. Jusqu'ici le mécontentement restait à peu près circonscrit dans les rangs de l'aristocratie et des classes lettrées, plus accessibles à toutes ces idées et à tous ces sentimens d'indépendance qui vivent toujours en Italie; les dernières mesures de l'Autriche étaient de nature à atteindre les classes laborieuses, les populations des campagnes, qui, elles aussi, ont pu sentir le joug étranger dans ce qu'il a de plus dur, et se sont associées jusqu'à un certain point aux récentes manifestations d'hostilité. Les Lombards ont fait ce qu'ils ont pu pour montrer une fois de plus à l'Autriche qu'elle était dans un pays conquis et non soumis, et comme tout

ce qui se passe en Lombardie a son retentissement dans les autres états italiens, il y a partout une sorte d'inquiétude ou d'attente en face de l'imprévu.

Quelle est la part du Piémont dans cette agitation? Ce n'est pas lui évidemment qui l'a créée ; mais il en profite, comme il profite toujours de toutes les fautes ou de tous les embarras de l'Autriche, et de tous les emportemens de la réaction absolutiste dans le reste de l'Italie. Par la nature de ses institutions nouvelles, par le caractère si nettement tranché de sa politique nationale, le Piémont est devenu le champion de tous les patriotismes froissés, de tous les instincts libéraux comprimés, de même qu'il est devenu le refuge de tous les Italiens qui ne peuvent vivre dans leur pays. Il est pour ainsi dire aujourd'hui l'organe vivant et agissant de la pensée italienne, et comme tout se passe très librement à Turin, tout s'y dit aussi très vivement, surtout à l'égard de l'Autriche et de l'indépendance. De là cette situation qui a surgi dernièrement, et qui se reproduira toutes les fois que quelques nouveaux griefs viendront ajouter aux malaises invétérés de la péninsule. A vrai dire, toute la question italienne est là, dans ce voisinage terrible et périlleux de deux états, dont l'un est soumis à la domination étrangère, et dont l'autre est le complice actif, avoué, militant, de tous les sentimens d'indépendance et de libéralisme qui fermentent au-delà des Alpes. Il n'est point douteux que les récentes émotions de la Lombardie ont été particulièrement ressenties en Piémont, et qu'une certaine surexcitation a régné pendant quelques jours à Turin. Est-ce à dire que le Piémont fût disposé à se jeter brusquement et à l'aventure dans une guerre qu'une émotion, même légitime, n'eût pas suffi à expliquer? A Turin comme partout, il y a certainement des ardeurs impatientes et des velléités agitatrices; mais ces velléités et ces impatiences ne sont pas une politique. Le roi Victor-Emmanuel est un souverain chevaleresque que la guerre ne surprendra et n'effraiera jamais sans doute; il ne s'ensuit pas qu'il ait tenu un peu solennellement devant ses soldats rassemblés les discours belliqueux qu'on lui a prêtés. M. de Cavour, avec une habile hardiesse, n'a point hésité à faire pénétrer la politique italienne jusque dans les conseils de la diplomatie européenne; cela ne signifie pas qu'il soit prêt à se faire le docile serviteur de toutes les illusions et de toutes les ardeurs irréfléchies. Les hommes d'état qui conduisent le Piémont sont convaincus, ce nous semble, que, parmi les questions qui s'agiteront un jour ou l'autre, la question italienne est au premier rang, que là est la faiblesse de l'Europe actuelle, et que dans la crise inévitable, dans la reconstitution nécessaire de la péninsule, leur pays a l'un des premiers rôles. Dans cette situation, le Piémont a tout à gagner à ne rien précipiter, et il n'y a que les ennemis qui puissent le pousser à des entreprises soudaines, car si le Piémont avait le malheur d'éprouver une défaite dans une lutte d'impatience, on sait bien que cette défaite ne profiterait ni aux idées libérales ni à l'indépendance italienne.

Le Piémont a tout à gagner, disons-nous, en ne précipitant rien. Tout vient à lui pendant ce temps; les questions mûrissent, les instincts libéraux vrais et sensés se fortifient, et les passions révolutionnaires perdent leur crédit. Les autres princes italiens eux-mêmes, par l'exemple d'un pays qu'aucun danger intérieur ne menace, peuvent voir que les libertés consti-

tutionnelles ne sont pas tellement redoutables, qu'elles peuvent au contraire être une garantie, puisque le roi Victor-Emmanuel vit au milieu d'elles entouré de la popularité la plus vraie. Les vieilles défiances laissées par la révolution de 1848 s'atténuent peu à peu, de meilleurs rapports renaissent naturellement, et même dans les affaires les plus délicates les animosités s'effacent. Le Piémont, il est vrai, n'a point réglé toutes les difficultés religieuses avec Rome, et il reste toujours une multitude de questions à résoudre. Il s'en faut cependant qu'il y ait entre Rome et le Piémont cette tension qui existait il y a quelques années. Les dispositions personnelles sont plutôt amicales. Nous nous sommes laissé raconter qu'il n'y a pas longtemps encore une dame de l'aristocratie florentine était à Rome; elle fut admise auprès du souverain pontife avec ses deux fils, dont l'un portait l'uniforme. Le pape demanda avec intérêt quel était cet uniforme, et il lui fut répondu que ce jeune homme était officier dans l'armée sarde. « Ah! dit le pape, vous servez dans un état constitutionnel. Je n'ai aucune prévention contre ce régime. Le Piémont est un pays sage que j'aime. Moi aussi, je donnerais volontiers le régime constitutionnel à mes états, si je pouvais avoir un ministre comme M. de Cavour. » N'y avait-il pas dans ces mots quelque intention doucement épigrammatique à l'égard de M. de Cavour, représenté quelquefois comme un dictateur conduisant les libertés piémontaises? Nous aimons mieux y voir de la part de Pie IX un sentiment de bienveillance pour le Piémont et pour le président du conseil de Turin, qui est assurément un moins grand révolutionnaire qu'on ne pense.

Toujours est-il qu'il y a quelque intérêt à observer ces possibilités de rapprochement entre des pouvoirs faits pour s'entendre et les symptômes de renaissance d'un esprit un peu plus libéral partout où ils apparaissent en Italie. Il s'est produit récemment un symptôme de ce genre à Florence, dans une occasion singulière: il s'agissait d'un procès fait à un libraire, à M. Barbera, pour la réimpression de l'*Histoire du Concile de Trente,* de Paolo Sarpi. Le libraire était accusé d'avoir violé une loi sur la presse de 1848 en reproduisant l'œuvre du vieil historien sans l'avoir soumise à la censure ecclésiastique. On craignait que la magistrature n'esquivât la difficulté par un acquittement fondé uniquement sur la bonne foi du libraire Barbera, qui avait bien dû se croire autorisé à rééditer un ouvrage vieux de plusieurs siècles. Il n'en a rien été: le tribunal toscan a absous l'accusé en maintenant fermement le droit par une interprétation libérale de la loi. Ce qui est peut-être le plus à remarquer en cette affaire, c'est un mémoire publié par un des premiers avocats de Florence, M. Leopoldo Galeotti, en faveur du libraire Barbera. Ce n'est pas un plaidoyer, c'est un discours politique, substantiel, éloquent et hardi sans cesser d'être modéré, allant droit aux grandes questions, défendant la liberté de la presse en elle-même, et faisant justice des modernes fanatiques de l'absolutisme. M. Galeotti va même jusqu'à railler quelque peu l'Autriche: « Comment ne pas espérer aujourd'hui plus qu'hier, dit-il, lorsque nous voyons l'Autriche elle-même garantir aux populations roumaines leur nationalité et des franchises constitutionnelles? Serait-ce que les peuples qui habitent les bords du Danube sont plus privilégiés de Dieu que ceux qui habitent les rives du Pô, de l'Arno et du Tibre? » Obtenir le droit de réimprimer Sarpi, ce n'est pas là, si l'on veut, une grande

victoire; si petite qu'elle soit, elle est utile, puisqu'elle maintient les droits de l'histoire; elle est un bon signe dans le pays où elle est gagnée par l'opinion, cette force supérieure aux lois, selon le mot de M. Galeotti, et elle tourne au profit du Piémont et de la politique au-delà des Alpes, en concourant au même but, qui est l'émancipation morale et nationale de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

A la fin de 1857, plusieurs journaux d'Angleterre et d'Italie parlèrent de certaines largesses du gouvernement napolitain à l'égard de quelques organes de la presse qui paraissaient soutenir la politique du roi Ferdinand II. Ignorant que ces insinuations avaient été réfutées, le rédacteur du chapitre *Italie* dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1857-58 crut pouvoir en admettre quelque chose, en s'exprimant ainsi, pages 281-282 : « On a beaucoup parlé de gratifications accordées à divers journaux étrangers qui soutiennent la politique du gouvernement napolitain. Dans la liste publiée à ce sujet, *l'Univers* figure pour 2,400 ducats, la *Gazette du Midi* pour 1,200, la *Bilancia* (de Milan), le *Cattolico* (de Gênes) pour la même somme. » Bien que l'*Annuaire* se soit borné à mentionner des assertions de journaux qu'il ne prétendait ni garantir ni affirmer, il aurait mieux fait, nous l'accordons volontiers, de laisser ces bruits là où ils naissent trop souvent. Aussi, maintenant que nous connaissons le démenti très catégorique et très explicite donné par *l'Univers* à ces assertions, démenti qui a été inséré dans le *Daily-News* du 27 janvier 1858, nous n'hésitons point à retirer même la mention que nous avons faite de ces bruits dans l'*Annuaire,* non-seulement pour *l'Univers,* mais pour tous les autres journaux dont il a été question. Nous n'hésitons pas davantage à le déclarer à *l'Univers* et aux autres journaux nommés : nous regrettons que des assertions de ce genre aient trouvé place dans un recueil sérieux, qui veut être exact, sans chercher le succès dans les petites malveillances, et cependant nous n'attachions pas aux paroles citées plus haut le sens fâcheux qu'on avait cru y voir.

V. DE MARS.

REVUE MUSICALE.

Enfin l'opéra des *Trois Nicolas*, dont l'affiche a pendant si longtemps annoncé la naissance, cet opéra-comique en trois actes, comme dit le programme, a été représenté tant bien que mal le 16 décembre de l'année qui vient de finir; puis, comme si l'on eût été étonné d'une si grande hardiesse, on a dû suspendre pendant quinze jours encore la continuation d'un si beau succès. Ils auront mis un an peut-être à produire dans le monde ce beau chef-d'œuvre de niaiserie littéraire et de nullité musicale! Encore leur a-t-il fallu le concours de M. Scribe, dont la main agile est venue débrouiller l'écheveau de quiproquos dans lequel ils s'étaient engagés. Et qu'on vienne se moquer après cela des pauvres librettistes italiens, dont l'imagination éperdue ne peut faire un pas sans la permission de la censure des jésuites!

De quoi s'agit-il donc dans *les Trois Nicolas?* D'une historiette empruntée à la vie de Dalayrac, charmant compositeur français, qui naquit à Muret,

dans le Languedoc, le 13 juin 1753. Aimant la musique avec passion, et contrarié dans ses goûts par la volonté de son père, qui voulait en faire un procureur, le jeune Dalayrac fut obligé d'aller étudier le violon par-dessus les toits. Là, en face de Dieu et de la nature, comme on disait du temps de la *Nina, folle par amour*, Dalayrac fit la connaissance d'une jeune pensionnaire d'un couvent voisin qui l'écoutait avec ravissement. Il en résulta un échange de petits cadeaux et de sermens de fidélité et de constance qui forme le nœud de la pièce. Dalayrac vient à Paris, entre dans les gardes de M. le comte d'Artois, et retrouve la jolie pensionnaire, ses premières amours, dans Hélène de Villepreux, qui doit épouser bientôt le vicomte d'Anglars, un ami de Dalayrac et un admirateur de sa musique. Je fais grâce au lecteur de tous les incidens, de toutes les péripéties et les invraisemblances qu'on a groupés autour de la donnée principale, qui n'existerait pas sans la verve et l'intelligence de M. Couderc, l'un des meilleurs comédiens qu'il y ait à Paris.

La musique de cet imbroglio est de M. Clapisson, qui a été rarement plus mal inspiré, lui qui compte dans ses états de service tant d'échecs et de batailles perdues! Que dire de l'ouverture et de l'introduction, qui reproduit les petits effets de l'introduction de *la Fanchonnette*, moins l'entrain et la fraîcheur? Les couplets de Trial ont été faits dix fois par tous les chansonniers de France, et il n'y a dans tout le premier acte que l'*hymne des ténèbres*, qui se chante dans l'abbaye de Longchamps par la bouche d'Hélène de Villepreux, avec l'accompagnement du chœur, qui est d'un bon et très heureux effet. Dans l'acte suivant, je pourrais signaler le duo de la leçon de chant que donne Trial, l'acteur de la Comédie-Italienne, à Mlle de Villepreux, s'il n'était pas d'une facture si connue, et puis le duo entre Dalayrac et le vicomte d'Anglars, qui n'est pas nouveau non plus, mais qui convient à la situation, et dont M. Couderc fait ressortir le sens drôlatique placé sous ces mots :

Tant pis pour lui!

Si M. Clapisson n'avait pas été si à court d'idées musicales, aurait-il manqué, comme il l'a fait, la scène très bien ménagée du rendez-vous des trois Nicolas? Ici le compositeur n'a aucune excuse pour ne pas avoir écrit un de ces morceaux d'ensemble qui révèlent la main exercée d'un maître. Au troisième acte, il n'y a d'intéressant que la romance d'*Azémia : Aussitôt que je l'aperçois,...* musique de Dalayrac, qui aurait bien dû écrire toute la partition. Eh bien! je ne serais pas étonné cependant que l'ouvrage médiocre dont je viens de parler n'eût un certain nombre de représentations fructueuses, grâce à de certains détails de mise en scène, à de grosses balourdises qui font rire, quoi qu'on en ait, à l'entrain de M. Couderc, et surtout à l'intérêt qui s'attache au nouveau ténor, M. Montaubry, qui s'est produit dans le rôle de Dalayrac.

Il a longtemps parcouru le monde, M. Montaubry; après avoir traversé le Conservatoire de Paris, il s'en est allé en province, à Bordeaux, Marseille, Strasbourg, où il est resté deux ans. M. Montaubry faisait les beaux jours de Bruxelles, lorsque l'administration actuelle de l'Opéra-Comique a eu la bonne pensée de se l'attacher par un traité et 40,000 francs par an, assure-t-on. L'argent, quoi qu'on dise, importe peu dans une pareille affaire. Beau-

coup penseront qu'il vaut mieux donner 40,000 francs à un artiste qui a de la voix et du talent que d'avoir à des conditions plus favorables le personnel que nous a laissé l'administration précédente du théâtre de l'Opéra-Comique. Quand on a fait la faute énorme d'échanger Mme Carvalho pour Mme Marie Cabel, on a le droit d'être modeste.

Il y aurait une jolie étude à faire sur les principaux ténors qui ont paru successivement sur le théâtre de l'Opéra-Comique depuis que ce genre modeste naquit un beau jour du vaudeville émancipé. On pourrait suivre toutes les phases par lesquelles a passé la comédie à ariettes et en caractériser le développement musical par la voix et le talent du principal ténor qui chantait le répertoire. On trouverait d'abord Cailleau, qui parut au théâtre presque en même temps que les opérettes de Duni, et dont la voix était presque aussi étendue que celle de Martin, s'il faut en croire Grétry, qui a composé pour lui plusieurs rôles. « L'étendue de la voix de Cailleau me surprit, dit Grétry dans ses mémoires; il aurait pu chanter la taille et la basse, et c'est l'impression que m'a produite la voix de ce bon comédien, qui me fit composer le rôle du *Huron* dans un diapason trop élevé. » A côté de Cailleau s'éleva bientôt un artiste renommé, Clairval, qui a été le chanteur favori du théâtre de l'Opéra-Comique pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Doué d'un physique agréable et d'une voix charmante, comédien plein d'esprit et de sentiment, Clairval, qui a créé le rôle de Montauciel dans *le Déserteur* de Monsigny et celui de Blondel dans *Richard Cœur de Lion,* a été un comédien à la mode, un héros de toute sorte d'aventures galantes qu'on trouve consignées dans les mémoires du temps. Voici en quels termes Grétry parle de Clairval : « *Zémire et Azor* fut donné à Fontainebleau pendant l'automne de l'andée 1777. Le succès fut extraordinaire. M. Clairval fut chargé du rôle d'Azor. Depuis plusieurs années, Cailleau avait été en possession des grands rôles. Clairval, par une complaisance rare, avait consacré ses talens à faire briller ceux de Cailleau en jouant à ses côtés des rôles presque accessoires. S'il me fut doux de lui confier avec l'aveu de Marmontel le principal rôle dans une pièce en quatre actes que le succès couronna, le charme qu'il répandit dans ce rôle nous récompensa largement... J'ai toujours cru que le physique charmant de cet acteur avait beaucoup contribué à l'illusion qu'il produisit dans ce rôle. » A Clairval, qui a prolongé sa carrière jusqu'en 1792, et qui est mort trois ans après, en 1795, a succédé dans la faveur du public de l'Opéra-Comique un artiste non moins agréable, je veux parler d'Elleviou. Elleviou, qui avait reçu une assez bonne éducation, ne possédait d'abord qu'une voix de basse d'un timbre sourd et d'une courte étendue. Ce n'est qu'après un long travail d'épuration que son organe se clarifia et se transforma en une jolie voix de ténor. Elleviou a débuté en 1790 par le rôle du déserteur, et jusqu'en 1813, époque de sa retraite, il a été le chanteur favori de Dalayrac, de Berton, de Nicolo, de Boïeldieu, unissant aux œuvres de ces délicieux compositeurs celles de Monsigny et de Grétry, qu'il mit à la mode pendant les premières années de ce siècle. D'une taille élégante, comédien plein de goût et de distinction, chanteur suffisant, Elleviou formait avec Martin un de ces rares assemblages de qualités diverses qui font époque dans l'histoire de l'Opéra-Comique.

A Elleviou, dont le talent facile et la grâce étaient en parfaite harmonie

avec le répertoire qu'il a créé, et dans lequel la musique n'est guère qu'un élément de la fable dramatique, succède un chanteur proprement dit, d'un ordre plus élevé : nous voulons parler de M. Ponchard. Élève du Conservatoire, et particulièrement de Garat, sans contredit le plus admirable chanteur que la France ait eu, M. Ponchard, dont le physique n'était pas la qualité la plus brillante, a débuté en 1812 dans *l'Ami de la Maison* et *le Tableau parlant* de Grétry. Vocaliste distingué, excellent musicien, homme de goût et de style, M. Ponchard, à qui Garat disait un jour, assure-t-on : « Tu as du talent, mon ami, mais tu manques de génie, » n'en est pas moins le meilleur chanteur qui ait encore paru sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Supérieur à Martin par le goût et la sobriété du style, M. Ponchard est, avec Mme Damoreau et Mme Carvalho, le chanteur français qui représente le mieux la phase de l'opéra-comique qui a suivi l'impulsion de Rossini. Doué d'une voix charmante, comédien intelligent et plein de ressources, M. Roger renouvelle, après lui, au théâtre de l'Opéra-Comique les succès de Clairval et d'Elleviou. Il est pendant dix ans le chanteur de prédilection de M. Auber, dont il interprète très bien la musique légère et délicate, sans qu'il lui ait été donné de pouvoir s'élever, comme chanteur proprement dit, au talent de M. Ponchard. Tels ont été les prédécesseurs de M. Montaubry au théâtre où il vient de s'essayer dans *les Trois Nicolas*.

M. Montaubry est jeune, car à peine a-t-il trente ans. Il est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, mince, élancée, bien pris dans toute sa personne, et d'une physionomie agréable. Il a l'habitude de la scène, dit le dialogue avec intelligence, et ne manque ni de chaleur, ni même d'une certaine élégance relative. La voix de M. Montaubry est un ténor élevé, ce qu'on appelait autrefois, dans l'école française, une haute-contre, d'un timbre métallique et un peu strident, qui me rappelle la voix de M. Ponchard. M. Montaubry chante avec assurance et pousse les notes de poitrine jusqu'au *la* au-dessus de la portée, après quoi il ajoute encore un registre de sons flûtés dits sons de fausset, qui pourrait aller, je pense, jusqu'au *contre-mi*. Les Italiens qualifieraient la voix de M. Montaubry de *tenorino*, voix blanche et toute en dehors, voix française manquant de flexibilité et de coloris. M. Montaubry, que toute sorte de liens légitimes attachent à M. Chollet, qui fut le successeur de Martin et le créateur des rôles de *Zampa* et du *Postillon de Longjumeau*, M. Montaubry rappelle fortement cet artiste distingué par la manière dont il s'élance de sa voix de poitrine aux notes supérieures, qu'il aime à suspendre en l'air pour en faire admirer la limpidité. N'abuse-t-il pas un peu de ces *portamento*, de cette brusque transition qui forment parfois un *hiatus*, d'autres diraient un hoquet, qui n'est pas toujours musical? M. Montaubry, qui se possède toujours et ne s'emporte qu'à bon escient, caresse volontiers la phrase mélodique, prépare et termine ses phrases avec une certaine afféterie d'inflexions et de gestes qui tient un peu trop du *troubadour* et du chanteur de romances. Ce sont là des défauts contractés évidemment en province, que le public de Paris ne manquera pas de corriger, car M. Montaubry est un artiste sérieux, qui aspire à tenir le premier rang dans la carrière où il est entré. Un reproche qui nous paraîtrait plus grave, si nous pouvions le lui adresser en toute sûreté de conscience, ce serait celui d'être un peu monotone dans sa manière de phraser,

de reproduire trop souvent les mêmes inflexions, les mêmes chatteries, oserais-je dire les mêmes bêlemens de pastoureau transi? Je sais bien que le public de l'Opéra-Comique est fou de ces mignardises vocales, de ces sucreries du *Fidèle Berger,* qu'on ne lui en donne jamais assez, et que, dans *les Trois Nicolas* par exemple, il applaudit *trente-quatre fois* la même terminaison de phrase, que M. Clapisson, en galant homme qu'il est, a distribuée à tous ses personnages pour ne pas faire de jaloux.

Quoi qu'il en soit de ces critiques un peu prématurées, peut-être M. Montaubry est-il une bonne acquisition pour le théâtre de l'Opéra-Comique, qui a grand besoin de renouveler son personnel tout autant que son répertoire. Si M. Montaubry ne trompe pas les espérances qu'on peut fonder sur son avenir, il sera le continuateur agréable de ces jolis ténors de genre, comédiens intelligens, chanteurs tempérés de sensibilité bourgeoise, dont Clairval, Elleviou et M. Roger ont été les modèles. Nous n'oserions pas prédire à M. Montaubry la destinée de M. Ponchard, qui reste le meilleur chanteur qui se soit jamais produit dans le genre de l'opéra-comique.

Les concerts sont commencés. M. Vieuxtemps, qui passe l'hiver à Paris, a déjà donné trois séances de quatuor qui ont attiré à la salle Beethoven un public choisi et très zélé. Nous parlerons de ces belles séances, où M. Vieuxtemps déploie les grandes qualités de style qu'on lui connaît, en exagérant peut-être la part de sonorité qui revient au premier violon dans une causerie de quatre instrumens qui ont un droit égal à être entendus. Nous lui soumettrons aussi quelques observations sur la réserve qu'il convient aux artistes de garder vis-à-vis de la critique et de la presse. Cependant l'Opéra prépare le grand ouvrage de M. Félicien David. Au Théâtre-Lyrique, on attend, pour donner le *Faust* de M. Gounod, que le public veuille bien mettre un intervalle à son admiration pour la musique de Mozart, et Meyerbeer se dispose à gagner une nouvelle bataille sur la scène de l'Opéra-Comique. L'année menace donc d'être très féconde en nouveautés lyriques. Nous attendrons patiemment que Dieu accomplisse ces miracles. P. SCUDO.

Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique-Centrale durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg (1).

Ce n'est pas d'abord sans quelque étonnement que, sous ce titre *Histoire du Mexique avant la conquête,* on voit se dérouler trois volumes d'un texte compacte et formant ensemble près de deux mille pages. Le Mexique, le Pérou, les Amériques entières datent pour nous de Colomb et des hardis aventuriers qui ont suivi cet homme de génie; nous savons bien que les peuples de ces régions étaient parvenus à un degré assez élevé de civilisation relative, mais nous avons peine à nous imaginer que ces empires écroulés, ces monarchies disparues aient laissé des témoignages écrits et circonstanciés, des documens positifs suffisans pour les faire revivre et ajouter, le jour où bon semblera, aux chronologies de *l'Art de vérifier les Dates* la liste complète des souverains de Mexico ou de Tlacopan. Cependant cela est possible,

(1) Trois volumes in-8°, 1857-1858; Arthus Bertrand, éditeur.

grâce aux laborieuses recherches et à l'ouvrage de M. Brasseur de Bourbourg.

Il y a une vingtaine d'années, au fond d'une petite ville de province, un jeune homme s'éprit d'amour pour les merveilles des pays vers lesquels se couche le soleil, et le nom de ces continens dont la découverte a jadis tant fait battre le cœur de nos pères enflamma son imagination; il eût voulu interroger leur passé et ranimer leur histoire. Des circonstances heureuses l'entraînèrent hors du cercle étroit dans lequel l'état ecclésiastique, auquel il s'était voué, semblait devoir l'enfermer, et sa vie devint une continuelle odyssée à travers l'Atlantique, de nos bibliothèques et de celles des États-Unis au Mexique et au Guatemala. Il lui a été donné d'admirer les paysages où la nature mêle ses magnificences aux laves noires des volcans; à l'entrée de la vallée de l'Anahuac, devant les cimes neigeuses du Potocatepetl et de l'Iztaccihuatl, il a contemplé la pyramide de Cholula, monceau de pierres que le temps a couronné de feuillage; Tula, jadis capitale d'un empire, et Queretaro avec son aqueduc, ses églises, ses palais, ses monastères, et Guanaxuato, la ville aux mines d'argent. A Mexico, il était aumônier de la légation française; au Guatemala, il accepta la cure de Rabinal, bourgade du département de Vera-Paz, afin de se livrer plus facilement à ses recherches archéologiques et à l'étude des langues indigènes. Il gagna la confiance des Indiens, et se fit raconter leurs traditions : c'est ainsi qu'il obtint des récits merveilleux concernant le roi Quikab l'Enchanteur et l'escarboucle de la Montagne-Noire, les faits héroïques des guerres de Rabinal et le célèbre ballet parlé de Tun, qu'un des anciens lui dicta pendant douze jours, d'un bout à l'autre, en langue quichée, et que les indigènes représentèrent devant lui, revêtus de leurs costumes antiques. Puis, quand le quiché, quand le nahualt n'eurent plus de secrets pour le voyageur, quand il eut coordonné les faits déposés dans les monumens en écriture figurative, fouillé les manuscrits et les livres écrits par les Espagnols et par les Indiens vers les temps de la conquête, il se mit à rédiger cette histoire, où rien ne répond et ne ressemble à ce que connaissait le lecteur : les noms des empires, des souverains, les formes du langage, les monumens de l'archéologie, tout y est nouveau, et, dans cette vaste nécropole, l'auteur évoque un monde qui s'est endormi sans héritier, et dont les bruits se sont éteints en ne laissant d'écho nulle part.

Comment se sont produits les hommes qui ont peuplé ces régions, et qui y ont fondé de si singuliers empires? Ils sont venus de la Norvége, répond-on, et du détroit de Behring; mais cette réponse ne suffit pas à l'auteur : il ne s'en dissimule pas l'insuffisance, et laisse prudemment son point d'interrogation à cette question, que n'ont pu résoudre ni Gallatin, ni M. A. Maury, ni d'autres savans ethnographes. Quant à l'empire mexicain, que renversa Cortez, il n'apparaît qu'après de longues périodes d'une histoire multiple et confuse. Il n'y avait pas plus de trois cents ans que les Mexicains s'étaient établis dans la vallée d'Anahuac, et il y avait seulement un siècle qu'ils en étaient les maîtres, quand apparut le conquérant espagnol. Leur empire ne remplissait pas seul cette région; à côté de Mexico s'élevaient les villes rivales de Tlacopan et de Tetzkuko, tantôt hostiles les unes aux autres et tantôt confédérées. Ce fut sous un prince appelé, comme leur dernier sou-

verain, Montezuma que les Aztèques mexicains parvinrent à leur plus haut point de splendeur, et c'est vraiment un spectacle étrange que celui de ce peuple avec son mélange de civilisation et de barbarie. Il a des villes somptueuses, des édifices splendides; ses campagnes sont fertilisées par une culture habile et expérimentée; ses ingénieurs élèvent des digues, bâtissent des ponts qui, par leur solidité et la hardiesse de leur construction, feront l'étonnement des Européens; mais ses divinités terribles demandent du sang, et, pour satisfaire leur soif toujours renaissante, des milliers de victimes, arrachées à leurs travaux paisibles, défilent, sous tous les règnes et à toutes les solennités, devant la foule avide des princes, des prêtres et des guerriers, et vont finir leur vie sur la pierre sanglante du sacrifice. Le puissant monarque Ahuitzotl en égorge, en l'an VIII *tochtli* (1487 de notre ère), quatre-vingt mille, disent tous les documens, pour célébrer la dédicace d'un temple. Dans la cinquième année de son règne (1506), le dernier Montezuma juge insuffisant le nombre des victimes que l'on engraissait pour la grande fête du renouvellement du feu sacré; il déclare un jour de combat à la ville d'Atlixo, et les guerriers les plus illustres sont invités à s'y trouver des deux côtés. Ils y concourent à l'envi et se distinguent par les exploits les plus glorieux. Nombre de braves tombent après des faits d'armes héroïques; enfin la journée se décide en faveur des guerriers de Mexico par la capture de Xiuthlamin, *l'esclave du feu*. Peu après a lieu la fête. La veille, tous les feux sont éteints, et à la nuit, les prêtres, revêtus du costume de leurs divinités, se mettent en marche à la tête d'une longue procession; au milieu d'eux, le roi s'avance recueilli; il est suivi d'une foule immense. Un des prêtres agite dans ses doigts les petits bâtons dont jaillira l'étincelle destinée à ranimer le feu sacré : épreuve solennelle et terrible, car si elle ne réussit pas, le dernier soleil aura lui sur la race humaine, les ténèbres de la nuit envelopperont pour toujours le globe, et les mauvais génies viendront, sous des formes fantastiques, dévorer les hommes. A minuit les prêtres montent au sommet de la pyramide de Tlaloc; le noble captif Xiuhtlamin est étendu sur la pierre fatale, et, au moment où les pléiades sont en conjonction au zénith du firmament, le pontife lui ouvre la poitrine et en tire le cœur palpitant. Alors le prêtre chargé de rallumer le feu étend ses deux bouts de bois et les agite sur la plaie sanglante. L'étincelle jaillit, le feu est rallumé. Toutes les bouches font entendre des actions de grâces, et dix mille victimes tombent sous le couteau; mais le Mexique n'est pas sauvé pour cela : vingt ans encore, et cet empire aux pratiques abominables va s'écrouler.

Dans cette histoire étrange il y a des épisodes que l'on croirait empruntés aux féeries des *Mille et Une Nuits*. Parmi ses épouses et ses concubines, le dernier grand roi de Tetzkuko en avait une appelée Chalchiuknenetl, qui était fille d'un puissant prince. Comme elle était fort jeune, le roi la faisait élever dans un palais séparé, et il lui avait donné une maison considérable. Elle, malgré sa jeunesse, était rusée et pervertie. Se voyant dans son palais maîtresse absolue et entourée de serviteurs dévoués, elle se livra à tous les désordres. Lorsqu'elle voyait un beau jeune homme, elle se le faisait amener en secret, et le faisait tuer après avoir satisfait sa passion. Ensuite elle commandait une poupée exactement semblable, qu'elle faisait revêtir de riches vêtemens et de bijoux, et que l'on plaçait dans la salle de réception.

Un grand nombre de jeunes gens avaient ainsi péri, au point que presque tout le pourtour du salon était garni de leurs images. Et si le roi demandait ce que c'était que ces statues, elle disait que c'étaient ses dieux, réponse que rendait vraisemblable la multitude d'idoles en honneur chez les Mexicains. Cependant parmi ses amans il y en avait trois, les uns et les autres de rang élevé, qu'elle avait épargnés. Le roi reconnut sur l'un d'eux un joyau dont il avait fait présent à Chalchiuknenetl, et, sans encore soupçonner la vérité, il conçut quelque défiance. Il alla la visiter la nuit. Les femmes de service dirent qu'elle reposait, s'imaginant qu'il se contenterait comme d'ordinaire de cette raison; mais il insista pour pénétrer dans sa chambre, et s'étant approché du lit pour la réveiller, il n'y trouva qu'une poupée ornée d'une chevelure et ressemblant parfaitement à la princesse. En voyant cette image et l'effroi qui se peignait sur les visages des serviteurs, le monarque appela ses gardes et fit arrêter tout le monde. On chercha la princesse, et on finit par la trouver dans un pavillon isolé, occupée à danser avec ses trois amans. Elle fut jetée en prison; les juges du tribunal suprême instruisirent l'affaire, et la reine et les coupables furent étranglés; deux mille serviteurs, condamnés comme complices, périrent avec eux, et leurs cadavres furent jetés dans le ravin qui environnait le temple de la divinité vengeresse de l'adultère.

De loin, lorsque les splendeurs de la civilisation mexicaine se présentent à l'esprit, on se sent plein de compassion pour cet empire que les mousquets de quelques aventuriers ont frappé à mort avec son industrie, ses arts, son commerce, toute sa civilisation; mais quand l'historien nous a montré tant de poitrines ouvertes, et les prêtres, rendus par le sang couleur d'écarlate, secouant par milliers sur leurs autels des cœurs palpitans, la conquête, avec toutes ses violences mêmes, est justifiée. Jadis, quand nos druides versaient du sang, la Gaule barbare n'avait ni édifices ni industrie, et elle ne présentait pas le hideux contraste de la civilisation avec des sacrifices humains. Devons-nous, après cela, conclure à l'infériorité morale de certaines races, et, parce que l'empire mexicain avec sa civilisation a entièrement disparu, croire à la condamnation absolue de ses peuples indigènes? — Nous trouverions dans l'excellent ouvrage de M. Brasseur de Bourbourg des argumens pour la thèse opposée : les Indiens avec lesquels l'auteur a vécu étaient de mœurs douces et bienveillantes, beaucoup d'entre eux lui ont fourni avec intelligence les renseignemens de sa volumineuse histoire. Un descendant d'un frère de Montezuma est professeur de droit et de langue mexicaine à l'université de Mexico, et il ne faut pas désespérer de voir un jour un coin de la terre fertile où régnèrent les Toltèques arraché à l'anarchie qui aujourd'hui la dévore, préservé de l'ambition américaine, et faisant refleurir son antique civilisation sous l'influence d'une éducation morale et de sentimens de charité que ses anciens maîtres ne connaissaient pas. ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

LES

CÔTES DE LA MANCHE

—

CHERBOURG

II.

LES PARAGES ADJACENS. — LA VILLE ET LE PORT DE COMMERCE.

Littora littoribus contraria....
(*Æn.*, l. IV.)

Créer sur une mer tumultueuse et toujours couverte de navires une rade sûre et profonde, creuser dans le roc un vaste port, poser en face des arsenaux de l'Angleterre un arsenal capable de faire respecter la côte méridionale de la Manche, ouvrir aux amis un refuge, ménager aux ennemis des échecs, voilà ce que nous avons fait à Cherbourg (1), et rien de plus grand peut-être ne s'est jamais tenté dans l'intérêt de la paix du monde et de la liberté des mers. Gardons-nous pourtant de croire notre tâche accomplie parce qu'il reste peu de chose à terminer dans le port et dans la rade. Hospitalier et redoutable, notre établissement militaire de la Manche donne à tous de nouvelles raisons de tenir à notre amitié; mais nous avons à nous défendre de deux illusions : l'une, la plus fâcheuse, serait de le croire terminé; l'autre, remplie de danger, serait d'imaginer que Cherbourg nous confère une supériorité mari-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1858.

time dans la Manche. Quand on songe à la lutte, il n'est rien de plus imprudent que de ne pas mesurer les armes de ses adversaires.

Nous limiterons aux rivages de la Manche une comparaison qui pourrait s'étendre à toutes les forces navales de la France et de l'Angleterre : Portsmouth est la métropole militaire de la côte septentrionale de cette mer comme Cherbourg est celle de la côte méridionale. Il est plus glorieux d'avoir construit l'un; il est plus profitable de posséder l'autre. L'un ne vaut que par les efforts de l'art; l'autre est comblé des dons de la nature. Le régime des marées, les habitudes des vents, la profondeur de la mer, l'ampleur des attenances, toutes les causes de supériorité auxquelles il est hors de la puissance de l'homme de trouver des compensations sont réunies à Portsmouth. Les oscillations des marées y sont beaucoup moins fortes, la durée de la mer pleine y est plus longue que chez nous; les vents du nord, qui s'animent en traversant le canal et poussent des vagues furieuses contre les côtes de Normandie, sont toujours maniables sur celles d'Angleterre. En approchant de Portsmouth, le navigateur trouve partout une mer saine et profonde; chez nous, il doit être toujours en garde contre les écueils et les bas-fonds. La rade de Cherbourg ne peut contenir qu'une partie de notre flotte : celle de Portsmouth avec ses attenances immédiates abriterait à l'aise tous les bâtimens de guerre de l'Europe; mais c'est surtout dans les succursales de l'établissement de Portsmouth que se manifeste sa supériorité. Il fallait que sur quelque point de la Manche qu'un vaisseau de ligne et à plus forte raison un moindre navire de guerre ou de commerce fût surpris par la tempête ou menacé par l'ennemi, il eût à sa portée un refuge aussi sûr que celui même de Portsmouth, et quand la nature le refusait, l'art a dû le donner. Cette nécessité est l'origine de l'établissement dans la Manche de mouillages accessibles à tout état de la marée et par tous les vents dont la Grande-Bretagne est occupée depuis vingt ans, mouillages défendus par des batteries formidables, véritables places d'armes d'où prendraient au besoin leur essor des escadres de navires à vapeur armés ou de batteries flottantes. Portsmouth est déjà flanqué à soixante milles de distance à l'est et à l'ouest par deux de ces établissemens, New-Haven et Scaford d'un côté, Portland de l'autre : à New-Haven, on construit un brise-lame de 1,850 mètres, d'une longueur équivalente à la moitié de celle de la digue de Cherbourg; à Portland, l'administration, mieux inspirée que nous, qui, lorsque nous n'exportons pas nos condamnés, ne savons les employer qu'à des travaux de fabrique, occupe les prisonniers à compléter par la création d'un môle de 2,300 mètres une rade déjà passable. Le premier devis de ces derniers travaux est de 12,650,000 fr. A trente

milles de Scaford, vis-à-vis Boulogne, un autre brise-lame couvrira la pointe de Dangeness, que doublent tous les bâtimens qui font voile de l'Océan vers la Tamise ou de la Tamise vers l'Océan. Enfin, à dix-neuf milles au nord de Dangeness, une somme de 63 millions est affectée à l'établissement devant Douvres d'un mouillage extérieur couvert par des digues de 3,300 mètres de développement. En se dirigeant de Portland vers l'ouest, Dartmouth s'ouvre à quarante-cinq milles plus loin; puis se présente à trente milles Plymouth, avec un brise-lame qu'on a prétendu comparer à celui de Cherbourg; — enfin Falmouth, à trente-huit milles. Ainsi, sur une étendue de quatre-vingt-quatorze lieues marines, l'Angleterre ouvre à ses escadres huit rades fortifiées qui se prêtent un appui mutuel.

L'Angleterre pourtant n'a point trouvé que ce fût assez. Les îles d'Aurigny, de Sercq et de Jersey gisent parallèlement à la côte occidentale du Cotentin : elles étaient jusqu'à ces derniers temps inoffensives. Des instructions nautiques publiées en 1846, par ordre de l'amirauté britannique (1), nous apprenaient seulement que « le mouillage de la baie de la Baleine, dans l'île de Sercq, semble fait tout exprès pour servir d'abri aux croiseurs qui observeraient en temps de guerre le port de Diélette, seul point de la côte de France entre Granville et Cherbourg où l'on puisse réunir une flottille... » Depuis que les relations amicales se sont resserrées entre la France et l'Angleterre, les choses ont changé. On termine aujourd'hui sur la côte orientale de Jersey, dans la baie de Sainte-Catherine, un de ces ports de refuge, accessibles à toute marée, que le parlement d'Angleterre destine à recevoir des bâtimens à vapeur armés en guerre pour la protection du commerce national et la destruction de celui de l'ennemi. L'espace, enveloppé dans de longues jetées, est de 120 hectares; il est protégé par un fort et accompagné d'un camp retranché de 80 hectares. A Aurigny, à quatre lieues de La Hague, à neuf de Cherbourg, la rade foraine de Braye se convertit en un établissement militaire de premier ordre. Au plus beau de notre entente cordiale, l'attention s'est un instant émue à la découverte de cette batterie dressée contre nos côtes : ce n'était, disait fort cavalièrement lord Palmerston, qu'une guérite, une lorgnette posée pour avoir plus commodément des nouvelles de Cherbourg. Cette guérite, la plus grande assurément du globe, comprend la rade de Braye, ouverte au nord de l'île. Un môle enraciné au pied du fort de l'ouest est déjà poussé à 600 mètres; la longueur totale en doit être de 2,300, et le musoir, cou-

(1) *Sailing directions for the English channel*, by captain Martin White, R. N. London 1846.

ronné d'un fort, sera fondé à une profondeur de 42 mètres; les plus fortes escadres trouveront un abri derrière ce rempart. Enfin de puissantes fortifications enveloppent l'établissement principal, et les moindres plages abordables aux bateaux de pêche sont défendues par des escarpemens et des batteries. L'île entière d'Aurigny, dont la contenance est d'environ 2,000 hectares, ne formera dans l'occasion qu'un camp retranché. Le gouvernement anglais, demandant à la chambre des communes, le 28 février 1853, un crédit de 160,000 liv. sterl. (4 millions de francs) pour ces fortifications, déclarait par la bouche de sir Francis Baring qu'aucune position n'était plus nécessaire à fortifier dans la Manche, et il suppliait ses adversaires de ne point faire porter le débat sur des questions techniques qu'il serait dangereux d'agiter devant tout le monde. Sir James Graham ajoutait, en homme attentif à ne point engager l'avenir, qu'il serait ultérieurement décidé si le port et le mouillage seraient augmentés. Ces travaux se poursuivent avec l'activité dont nous avons donné l'exemple à Cherbourg, et si l'on veut bien considérer que le milieu de la Manche est dès ce moment barré par un triangle dont le port militaire d'Aurigny est le sommet, et dont la base s'étend de Portsmouth à Plymouth, que les lignes d'opération ainsi appuyées sont parcourues en huit heures par des bateaux à vapeur, on pardonnera aux populations qui sont en vue de la guérite de lord Palmerston de ne la point regarder comme un simple objet de curiosité, et de réfléchir quelquefois aux divers usages auxquels elle est propre.

Tandis que l'Angleterre multiplie ainsi les points d'appui autour de Portsmouth, et nous enveloppe dans une circonvallation de forteresses maritimes, nous laissons Cherbourg isolé. Le seul point de la côte de Normandie où quelques vaisseaux de ligne trouveraient un mouillage imparfaitement défendu est la rade de La Hougue, placée sous l'influence fâcheuse des courans du raz de Barfleur et des vents du nord. De là jusqu'au cap Grisnez, qui sert de borne entre la Mer du Nord et la Manche, il n'est pas une crique où un vaisseau pût jeter l'ancre. Devant Boulogne et Ambleteuse, un accident sous-marin, — l'extrémité de la Bassure de Bars, — se prêterait à la création d'un abri plus grand que la rade de Cherbourg, et d'autant plus nécessaire que la côte en est plus dépourvue (1); mais les travaux gigantesques entrepris en vue de nos côtes, à Dangeness et à Douvres, ne nous ont encore fait faire aucun retour sur nous-mêmes. A l'ouest, la rade de Cancale abriterait, il est vrai, une demi-douzaine de vaisseaux; placée malheureusement en ar-

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1844, *le Pas-de-Calais.*

rière de la ligne des opérations militaires, et bonne à servir de refuge dans un cas désespéré, elle est trop éloignée pour devenir une ressource d'attaque ou de défense. Il en est autrement de la rivière de Pontrieux et de l'atterrage de Bréhat, qui, situés sur la pointe la plus septentrionale de la Bretagne, font face à Plymouth (1); mais depuis que Vauban a signalé les avantages stratégiques de cette position, elle n'a frappé l'attention d'aucune personne assez accréditée pour en déterminer le perfectionnement.

Sans rechercher tout ce qui manque à notre établissement militaire sur la Manche, il importe de reconnaître du moins quelles annexes lui pourrait offrir son voisinage immédiat. Le port militaire de Cherbourg est, comme sa digue, jeté au sein de la lutte des flots et des vents : la digue ne s'est consolidée que par l'allongement de ses talus; la place maritime a besoin d'épaulemens qui la fortifient, d'accessoires qui la complètent. Ce serait d'ailleurs se faire une bien étroite idée des élémens de la puissance navale que de les supposer faits pour être rassemblés dans l'enceinte d'une ville. Les populations maritimes se forment et se développent ailleurs : les matelots, sans lesquels les bassins sont des déserts et les vaisseaux des masses inertes, se multiplient par la pêche, par la navigation marchande, par la culture des champs, qui remplit une partie de leur temps et fournit à la marine ses plus indispensables approvisionnemens. Nous sortirons donc aujourd'hui de la rade et du port militaire, et sans revenir à des parages déjà décrits, nous découvrirons, sur le front septentrional et dans l'intérieur de la presqu'île du Cotentin, des ressources à la valeur desquelles la proximité ajoute beaucoup; puis nous rentrerons dans la ville et dans le port de commerce, essayant d'apprécier quelle réaction opérerait sur l'une et sur l'autre l'amélioration de la contrée adjacente, et quels secours y trouverait la marine militaire.

I.

Le navigateur qui sort de la rade de Cherbourg par la passe de l'est laisse au sud-est une échancrure dont l'Ile-Pelée et le Cap-Lévy marquent les extrémités : c'est l'anse de Bretteville. L'ouverture entre les deux pointes qui ferment cette anse est de 8 kilomètres, et la flèche de l'arc que décrit la côte en a 3. Le Cap-Lévy se prolonge vers le nord par un banc sous-marin formé de grosses roches dont la plus méridionale, celle de Biéroc, élève seule, à deux encâ-

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1852, *la Baie de Saint-Brieuc.*

blures de terre, sa tête sinistre au-dessus des eaux. Le banc s'abaisse et se termine brusquement à 3 kilomètres de la côte; les courans de marée se précipitent avec fureur sur la barrière qu'il leur oppose, bondissent sur son dos, et forment dans l'anse adjacente des remous qui la rendent à peu près impraticable, si ce n'est dans les courtes heures de la molle-eau. On estime que, pour peu qu'il vente frais, le raz du Cap-Lévy n'est pas moins dangereux que celui de Barfleur. Ce sont ces remous placés à l'entrée de Cherbourg qui causèrent, il y a quelques années, la perte de la frégate la *Thétis*.

Il est surprenant qu'aucune des personnes qui déplorent l'insuffisance d'étendue de la rade de Cherbourg n'ait remarqué combien il y serait convenablement suppléé par l'adjonction de l'anse de Bretteville. L'apaisement des eaux tumultueuses de l'anse serait le meilleur moyen de doubler la surface du mouillage, si les besoins de la flotte l'exigeaient. Le grand obstacle à cette transformation est la violence des courans qui traversent le raz, et le travail à exécuter pour la dompter est indiqué par la nature des choses : ce serait la fondation, sur le banc qui prolonge le Cap-Lévy, d'un môle insubmersible interceptant complétement le passage. Tout hérissé de grandes roches qui serviraient de points d'appui et de divisions à la construction, le banc sous-marin a environ 900 mètres de largeur, et sa profondeur, très variable, est de 8 à 12 mètres : on ne saurait souhaiter de base plus solide. La digue partant de la roche de Biéroc, et laissant entre elle et la côte un passage de 400 mètres, serait poussée à 2,600 mètres au large; elle ne pourrait pas, comme sa voisine, se former d'une agglomération de pierres perdues : la violence des courans ne permettrait pas à ces pierres de se fixer. Heureusement l'art de l'ingénieur a fait depuis trente ans des progrès dont ce serait ici le cas de se prévaloir : M. Poirel a imaginé les blocs rectangulaires de béton à l'aide desquels on construit le môle d'Alger et le port de la Joliette de Marseille. Un autre ingénieur, dont il m'est à peine permis de rappeler les services, a montré dans les travaux du pont de Saint-Maur, près Paris, quels obstacles on peut vaincre par l'emploi du béton enveloppé dans des toiles. Il est hors de doute que des massifs de béton immergés frais dans des sacs ou de larges boyaux de toile, se moulant ainsi sur les aspérités du fond et ne laissant point entre eux de vides, constitueraient rapidement une jetée indestructible et résisteraient, par la ténacité de l'assiette et la flexibilité des formes, aux fureurs des courans du raz. Les difficultés de la construction ne sauraient être un objet d'inquiétude; seulement il faudrait, avant de l'entreprendre, en mesurer toutes les conséquences. Parmi les nombreux

travaux hydrographiques exécutés sur l'atterrage de Cherbourg, il n'en est, que je sache, aucun dont l'objet spécial ait été le calcul des effets que produirait sur l'anse de Bretteville, et sur la rade de Cherbourg elle-même, l'interruption des courans de marée sur l'espace compris entre la roche de Biéroc et la tête septentrionale du raz : on ne peut donc se permettre à ce sujet que quelques conjectures plausibles. La chute des courans serait rejetée par le môle qui remplirait cet espace à 6 kilomètres au nord du parallèle de la grande digue, et à la hauteur de la face septentrionale de la presqu'île de La Hague. La profondeur de l'échancrure dans laquelle gît Cherbourg serait ainsi notablement accrue, et le tumulte normal de l'anse de Bretteville cesserait. Il ne serait pas impossible qu'un si grand changement dans les allures de la côte suffît pour annexer à la rade couverte un mouillage extérieur d'une bien plus grande étendue, et peut-être ce mouillage se prolongerait-il jusque sur le revers septentrional de la grande digue. Nous aurions en ce cas peu de chose à envier aux meilleures stations de la côte d'Angleterre. L'anse de Bretteville a, il est vrai, le désavantage d'être ouverte au nord-ouest; mais le fond, composé de sable et de coquilles brisées, est d'une grande ténacité, et si des nécessités ultérieures se faisaient sentir, on pourrait, en la couvrant soit par une digue isolée, soit par des môles enracinés à l'Ile-Pelée et à la roche appelée la Basse-du-Cap, la convertir en une rade couverte plus grande que la voisine. Que l'établissement d'une digue insubmersible sur le prolongement sous-marin du Cap-Lévy apportât dans le régime hydrographique de l'atterrage entier de Cherbourg des modifications très considérables, c'est ce qui ne saurait être mis en doute; mais en apercevant dans des circonstances naturelles bien connues les bases d'un large agrandissement de la rade, il serait d'une impardonnable témérité de prétendre deviner aujourd'hui les nouvelles directions que prendraient les courans, ou la manière dont elles affecteraient le fond et la côte de l'anse et de la rade elle-même. Des projets de cette portée ne se fondent que sur de longues séries d'observations, et pour éclaircir les questions qu'ils soulèvent, ce ne serait pas trop du concours des plus habiles entre nos hydrographes et nos ingénieurs. Le temps et l'appel à l'intelligence de tout le monde sont en pareil cas des auxiliaires indispensables, et l'exécution des grandes entreprises n'est sûre et rapide que lorsque les bases n'en sont plus un sujet de délibération.

Du revers oriental du Cap-Lévy à la pointe de Barfleur sont disséminés jusqu'à deux milles au nord de la côte de nombreux écueils : jusqu'à nos jours, la connaissance en était réputée à peu près superflue, et l'on se contentait dans les instructions nautiques

de recommander aux navigateurs de passer au large de cette zone réprouvée. Le conseil sera toujours bon à suivre en temps de paix : les choses faciles sont en marine les seules bonnes; mais, si c'est chose de peu d'importance qu'un vaste espace interdit à la navigation sur des côtes reculées, rien n'est indifférent aux portes de Cherbourg : les moindres abris, les moindres obstacles empruntent à ce voisinage un caractère stratégique. M. Beautems-Beaupré et ses collaborateurs sont entrés en 1832 et en 1833 dans le labyrinthe, ils en ont sondé les replis et y ont jalonné des chenaux où chemineraient en sûreté de grands bâtimens conduits par de bons pilotes. La connaissance de ces passages aura son prix en temps de guerre. Il est sensible que la construction d'une digue sur le raz du Cap-Lévy produirait sur son revers oriental, quoique sur une moindre échelle, des effets analogues à ceux qui se manifesteraient dans l'anse ouverte à l'ouest : elle amortirait les courans, briserait les coups de mer du large, et donnerait une véritable valeur nautique à l'anse de la Mondrée, qui gît derrière le cap, à 13 kilomètres au nord-est de Cherbourg. Cette anse a 2,000 mètres d'ouverture du Biéroc à la Blanche-Roche et 1,200 de profondeur : toujours accessible en molle-eau, l'ancrage sur fond de vase y est excellent; mais, quoique abritée de trois côtés, elle est trop violemment battue par les vents du nord pour qu'il soit possible en l'état d'y rien fonder. L'établissement de la digue du raz faciliterait singulièrement l'amélioration de la Mondrée, et y déterminerait infailliblement la création d'un des bons ports de pêche du Cotentin. Les marins de Fermanville, dont cette digue protégerait le territoire, comptent parmi les plus intrépides de la Manche. Les écueils dont est parsemée la mer entre le Cap-Lévy et la pointe de Barfleur se couvrent de varechs dont les longues chevelures verdâtres, arrachées à bras d'hommes ou par les tempêtes, livrent à l'industrie la soude qu'elles recèlent et à l'agriculture d'énormes masses d'engrais. Sur 340,000 mètres cubes de varechs que donnent annuellement les côtes du département de la Manche, la commune de Cosqueville en recueille à elle seule 200,000 dans le voisinage de l'anse de la Mondrée. Ces pâturages sous-marins sont habités par des myriades d'êtres vivans, et la pêche y trouve aussi bien que la culture un champ d'exploitation très susceptible d'être fécondé : les sciences naturelles auraient aussi d'amples moissons à en retirer, et ce vaste laboratoire d'expériences sur la botanique et la zoologie de la mer ne sera sans doute pas toujours vainement ouvert aux portes d'un chef-lieu d'arrondissement maritime.

En doublant la pointe de Barfleur, nous trouverions le port, déchu de son ancien éclat, qui lui donne son nom, et le champ de

bataille de La Hougue : nous les connaissons déjà (1). Revenons à la rade de Cherbourg, et dirigeons-nous vers l'ouest. Après le fort de Querqueville, la côte court, sans présenter de rentrans sensibles, jusqu'à l'embouchure du ruisseau de la Sabine. A ce point, elle forme un coude très prononcé vers le nord; les échancrures s'y multiplient, elle s'enveloppe dans une ceinture d'écueils, et dès qu'elle se replie un peu plus loin vers l'ouest, les allures des marées annoncent le voisinage du redoutable Raz-Blanchard (2). Au doubler du cap de La Hague, l'île d'Aurigny se montre à huit milles au large; les falaises gigantesques de Jobourg se dressent au sud, et les courans de flot et de jusant se précipitent avec fureur quatre fois par jour dans l'étroit intervalle qui sépare l'île anglaise de la côte de France. Le Raz-Blanchard est incontestablement le passage le plus dangereux de nos côtes. Les courans de marées y sont d'une violence inouie; en heurtant les brusques relèvemens du fond, ils éprouvent les remous les plus bizarres. Leur direction varie à chaque instant de l'ascension ou de l'abaissement de la mer, et les mêmes vents qui les poussaient tout à l'heure les prennent maintenant à rebours. Il faut souvent renoncer à gouverner sur cette mer trompeuse, et toujours se garder d'entreprendre une lutte fatale contre ses fureurs. Le seul moyen de la vaincre est de saisir les momens voisins de la molle-eau où elle est paisible. Du Nez de Jobourg, dont les grottes et les précipices ont été si souvent décrits, la côte se retire vers l'est pour former la longue anse de Vauville. La presqu'île de La Hague, dont nous venons de côtoyer le contour, est à celle du Cotentin ce qu'est celle-ci à la Basse-Normandie : elle s'avance à 10 kilomètres au nord-ouest de Beaumont; la largeur moyenne de cette presqu'île est de 7 kilomètres, et l'arète qui en sépare les deux versans est élevée de 150 à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est par son versant oriental en vue du fort central de la digue de Cherbourg, et de son versant occidental elle regarde les îles anglaises et la sirte qui s'enfonce entre la Normandie et la Bretagne. Peu de bâtimens font voile d'un bout à l'autre de la Manche sans venir la reconnaître. La presqu'île de La Hague forme le saillant de la côte de Normandie, et ressemble à un poste avancé placé dans le voisinage de Cherbourg pour surveiller tout ce qui se passe dans les mers adjacentes. Les travaux qu'exécute l'Angleterre depuis plusieurs années, surtout à Aurigny, ne peuvent manquer de rendre à ce point trop oublié de notre territoire son ancienne importance militaire.

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1854, *la Baie de la Seine.*
(2) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1851, *les Côtes de la Manche.*

Aux préparatifs de guerre qu'entassent dans l'île d'Aurigny nos alliés, au système de surveillance et de signaux qu'ils y organisent, nous n'avons qu'une réponse à faire : c'est que la presqu'île de La Hague est interposée entre Aurigny et Cherbourg, et que nous pouvons nous y créer dans le sol et sur la mer des ressources dont ils seront les premiers à profiter pendant la paix, et à souffrir pendant la guerre. Pour atteindre ce but, il reste de grands travaux à s'imposer; mais si l'entreprise importe à la nation, si elle doit fortifier une population qui serait en temps de guerre la première à rendre ses coups à l'ennemi, qui pourrait dissuader de l'aborder?

Pour commencer par les intérêts maritimes, les dangers intermittens du passage du Raz-Blanchard donnent un prix particulier aux abris dans lesquels les bâtimens peuvent attendre les momens favorables pour s'y engager. L'anse de Vauville offre cet avantage sur la côte occidentale de la presqu'île : sur le revers opposé sont deux refuges mieux situés encore, et qui se prêtent beaucoup mieux aux améliorations. Le premier, en venant de Cherbourg, est le Hable d'Omonville : il gît à un mille au sud-est de la roche de la Coque et de la pointe de Jardeheu, au large desquelles les navires commencent à se sentir entraînés par l'appel du raz; il consiste en une échancrure de 400 mètres de profondeur ouverte dans le granit de la côte. Le Hable est défendu du nord par une chaîne de rochers dont l'extrémité se recourbe à l'intérieur, et l'entrée, tournée vers l'est, est réduite à une encâblure par des pointes de roche qui se montrent au sud. Un vaisseau de ligne, des frégates peuvent flotter à mer basse dans cet abri. La sûreté n'en est malheureusement parfaite que dans les marées de morte-eau; dans les autres, le banc du nord est submergé, et les lames qui s'y heurtent retombent dans le bassin. Il est présumable, au tracé d'une voie romaine qui se dirigeait d'Omonville vers Port-Bail, que les anciens avaient fondé des établissemens sur ces deux points de la côte. Vauban déplorait en 1694 que le Hable ne fût ni défendu par une batterie, ni complété pour la navigation. Le premier de ces vœux a seul été exaucé, et les ingénieurs hydrographes de la marine, préoccupés de la nécessité de neutraliser les périls du passage du raz, n'ont négligé aucune occasion de reproduire le second. L'amélioration réclamée se réduirait à établir sur la chaîne de roches du nord une levée insubmersible, travail facile, puisqu'il se ferait presque à sec, et que les matériaux en sont sur place. Tout défectueux qu'il est, le Hable d'Omonville rend quelques services comme refuge; mais il ne donne place à aucune opération de commerce, et son matériel naval se réduit à une quinzaine de petits bateaux de pêche. Comment en serait-il autrement? Les mouvemens de marchandises y seraient impossibles, et il ne communiquait, il y

a quelques mois, avec l'intérieur que par des sentiers impraticables aux voitures. Un meilleur avenir semble se préparer : la bordure de galets blanchâtres qui du large donne au pourtour de cet abri l'apparence d'un quai se rattache déjà au chef-lieu du canton par une chaussée dont l'empierrement demeure vierge dans la partie qui en serait la plus fréquentée, si elle aboutissait au plus modeste embarcadère. Bientôt une voie plus courte et plus unie se dirigera sur Cherbourg, et il faut espérer, dans l'intérêt de la défense du territoire aussi bien que dans celui de l'agriculture, que cette route sera prolongée jusqu'à l'anse de Saint-Martin et à l'échouage de Goury. Les effets combinés de ces communications et des travaux hydrauliques réclamés par Vauban transformeraient le refuge imparfait d'Omonville en un petit port très animé.

En marchant d'Omonville vers l'ouest, on arrive bientôt, à travers un pays accidenté, à l'anse de Saint-Martin, qui, découpée dans de hautes terres, est le meilleur abri naturel qu'offre la côte de Normandie. Le rivage décrit les cinq huitièmes d'un cercle; l'entrée, ouverte sur la face septentrionale du cap de La Hague, a, des roches de Martiauroc à celles des Herbeuses, 1,800 mètres; l'eau est profonde, et si la houle y est souvent forte par les vents du nord-est au nord-ouest, le calme y règne par tous les autres. Pour devenir une rade parfaite, il ne manque à l'anse Saint-Martin que d'être mise à couvert du nord. François Ier, qui comprit la puissance de la navigation aussi bien que celle des lettres, reconnut l'avantage de cet abri; il fit protéger dès 1520 l'anse Saint-Martin par une batterie dont on a depuis peu changé la disposition, mais non l'emplacement, et l'on s'explique mal comment, après avoir fixé l'attention de ce prince, cette anse échappait en 1640 aux recherches des commissaires du cardinal de Richelieu. En 1664, Colbert de Terron, l'intendant de la marine, rendant compte au grand Colbert de l'état des côtes de la Manche, estimait qu'avec 3 ou 400,000 livres on convertirait l'anse en une *fosse fermée* capable de recevoir des vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates. Trente ans plus tard, Vauban signalait le parti qu'on pouvait en tirer; mais, tout entier à ses projets sur Cherbourg, il se gardait d'en compliquer les chances d'exécution en détournant par des propositions intempestives les ressources qu'il entendait y appliquer. Enfin en 1832 et en 1845, les hydrographes de la marine ont donné des cartes et une description détaillée de l'anse de Saint-Martin.

La citadelle maritime que les Anglais élèvent à Aurigny a rappelé l'attention sur cet atterrage, autour duquel on ne voit d'habitations que celle du garde de la batterie et quelques huttes de pêcheurs, et qui n'a d'utilité que pour les bâtimens qui étalent la marée en atten-

dant le moment d'entrer dans le Raz-Blanchard. L'anse a peu de valeur comme elle est, elle en a beaucoup par ce qu'elle peut être. La nature y a tout ébauché, rien n'est complet. Des brisans, que signale au loin le bondissement des lames, ressemblent à des fondations de digues à venir : on dirait des constructions commencées, qui, tant qu'elles sont à fleur d'eau, ne forment que des écueils. Tels sont, à l'est, le banc auquel les grandes roches de Martiauroc et de la Parmentière servent de musoirs, et à l'ouest la Basse du Fliart, orientée est-nord-est. Ces bancs sont trop bas pour constituer une bonne défense : les lames amoncelées par les vents du nord les franchissent, et, retombant lourdement en arrière, se propagent par larges ondulations dans tout le mouillage; mais ils sont disposés de la manière la plus favorable à l'assiette d'un excellent abri, et s'ils étaient surmontés de digues insubmersibles, le mouillage ne laisserait rien à désirer. Les fondations, qui sont d'ordinaire la partie la plus dispendieuse des travaux à la mer, ne seraient pas moins faciles à l'anse de Saint-Martin qu'à Omonville; le luxe de pierres de taille de Cherbourg y serait déplacé : la rusticité des constructions n'en exclut pas la solidité, et elle serait ici en harmonie avec la sauvage beauté des sites. Il faudrait s'y contenter des blocs bruts du granit qu'offrent la côte et les écueils du voisinage. Dans ces conditions, la dépense des brise-lames sera peu de chose en comparaison de l'utilité produite; la valeur des bâtimens sauvés couvrira promptement celle des travaux exécutés dans des lieux si tourmentés par les tempêtes, et si exposés, en cas de guerre, aux entreprises ennemies. Le brise-lames de l'est aurait 900 mètres de long, celui de l'ouest 600; appuyés l'un et l'autre sur des roches séparées du rivage, ils laisseraient sur les côtés deux passes praticables aux bâtimens de flottille et aux bateaux de pêche. La passe du milieu aurait 750 mètres de large, dont 200 à l'est, occupés par des basses, et elle s'ouvrirait sur un beau chenal bordé d'écueils sous-marins, ce qui n'est point un désavantage en temps de guerre. L'espace couvert serait en somme de 240 hectares, dont un tiers propre au mouillage des vaisseaux et des frégates, un tiers propre à celui des bâtimens de commerce, et un tiers à celui des bateaux de pêche. Le premier projet de Vauban sur Cherbourg n'en aurait pas compris davantage.

Lutter à La Hague avec le luxe de fortifications d'Aurigny, ou compliquer le système de défense par l'adjonction d'accessoires faits pour tenter l'ennemi et lui profiter en cas de malheur, serait se donner un embarras gratuit. Ouverts en vue de la rade de Cherbourg, le Hable d'Omonville et l'anse Saint-Martin en sont des prolongemens, rien de moins, mais rien de plus. L'arsenal de Cher-

bourg est le dépôt naturel de toutes les ressources dont la défense de la côte peut exiger l'emploi. L'anse Saint-Martin et le Hable d'Omonville sont d'ailleurs dominés de tous les côtés, et ils ne sauraient être possédés que par celui qui commande à terre.

En dehors du Hable d'Omonville et de l'anse Saint-Martin, les roches de La Hague laissent entre elles quelques interstices, où l'on tire à terre des bateaux de pêche. Le principal de ces échouages est celui de Goury, dont les observations de M. Daussy sur les marées de la Manche ont fait connaître au loin le nom : il gît sur le Raz-Blanchard, directement en face d'Aurigny. Les pêcheurs de La Hague bravent sur des bateaux montés par deux hommes et un mousse la mer impérieuse qui les environne, et leur familiarité avec les brusques allures du raz les préserve des naufrages. Tous les marins appelés à fréquenter ces parages, faits pour être en temps de guerre le théâtre de tant de surprises, devraient s'approprier leur expérience.

M. Beautems-Beaupré de nos jours, Vauban et Colbert de Terron au XVIIe siècle, François Ier au XVIe, n'ont pas été les premiers à s'apercevoir des avantages attachés à la possession de la presqu'île de La Hague : l'instinct militaire des barbares qui désolaient l'Europe au moyen âge les avait découverts avant eux. Les anciens Normands ont laissé sur cette langue de terre d'irrécusables traces de leur séjour ; ils en avaient fait leur principale place d'armes, et la durée des travaux de défense qu'ils y ont élevés témoigne de la solidité de leur occupation. La presqu'île ressemble, par son élévation et son allongement vers le nord-ouest, à un môle jeté en travers de la Manche. Dans un temps où les mers qui la baignent étaient presque désertes, elle paraissait s'avancer à la rencontre des premiers navigateurs normands, et ses anses, ses échouages invitaient leurs pirogues à s'y arrêter. Ils y descendirent donc, la nommèrent *La Hague* (1), c'est-à-dire le lieu d'abordage, le havre par excellence, et ne tardèrent pas à reconnaître que l'atterrage qui était le mieux à leur portée par mer était aussi le plus facile à défendre du côté de la terre : la mer dont ils étaient les maîtres l'enveloppait sur les quatre cinquièmes de son périmètre, et il ne fallait, pour le rendre inabordable aux ennemis venant de l'intérieur, qu'une ligne de défense dont ils avaient pu prendre le modèle dans la fameuse muraille des Pictes, ou mieux encore dans le *Dannewirke* (2) du Slesvig. Telle fut indubitablement l'origine du *Ha-*

(1) *Hagen*, altération du danois. Le nom de ville que nous prononçons *Copenhague* a la même étymologie.

(2) *Ouvrage-Danois*. Rempart qu'on suppose élevé vers le IXe siècle, et qui, séparant le Danemark proprement dit du Holstein, ferme l'espace compris entre le fond du

gue-Dyck (1), dont le nom scandinave révèle assez les fondateurs.

La presqu'île est de beaucoup la partie la plus élevée du Cotentin. Beaumont, le chef-lieu du canton auquel elle appartient, est posé à 163 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur l'arête des deux versans; le moulin de Jobourg, qu'on trouve un peu plus loin, est à 180 mètres, et comme la plus longue des vallées rocailleuses qui sillonnent le terrain n'a pas 5 kilomètres de développement, le possesseur du plateau a un avantage marqué sur un assaillant obligé de remonter de tous côtés des rampes rapides. Tous les atterrages de la presqu'île, Omonville, l'anse de Saint-Martin, les échouages de Goury, d'Escalgrain, tout ce qui dans ces lieux offre quelque avantage maritime est mis à couvert par le Hague-Dyck. Cette construction ferme exactement de l'est à l'ouest la presqu'île : elle consiste en une ligne de terrassemens élevée avec un soin qui se manifeste sur de longs tronçons, mais, il faut l'avouer, fort altérée sur d'autres par l'action de la charrue, des eaux du ciel, de la végétation, et surtout du temps. Pour la prendre à son point culminant, il faut aller au nord du château de Beaumont, à 1,500 mètres du bourg : on s'y trouve près de la source du ruisseau de la Sabine, dont la vallée, s'approfondissant bientôt, débouche à 2 kilomètres au sud-est d'Omonville, et de celle du torrent d'Herqueville, qui se précipite vers la côte opposée. Le Hague-Dyck a du côté de l'est 3,900 mètres de développement, et du côté de l'ouest 2,800; il se maintient sur toute sa longueur, sauf dans la traversée du plateau, à mi-côte des pentes septentrionales des vallées dans lesquelles il est tracé : il voyait ainsi venir l'ennemi qui descendait le versant opposé; le creux des ruisseaux lui servait de fossé, et le pied de l'escarpe n'était accessible que par un talus fort raide. L'art ajoutait aux difficultés naturelles du terrain tous les obstacles que comportait une époque si antérieure à l'invention des armes à feu.

L'étendue couverte par les 6,700 mètres de développement du Hague-Dyck est, d'après le cadastre, de 5,043 hectares, et, indépendamment des établissemens dont les vestiges ont disparu, elle comprenait deux réduits, l'un à l'est, sur les hauteurs d'Omonville, l'autre à l'ouest, sur la cime des falaises de Jobourg. Le second est désigné sur la carte de l'état-major sous la dénomination de *camp romain*, et, s'il la mérite, il est peu probable que les Romains en aient été les derniers occupans. Ces deux postes sont précisément les mieux choisis de la presqu'île pour surveiller l'horizon, et cet avantage n'a pas pu échapper à des pirates. Retranchés dans cette

golfe étroit de Slesvig et la Mer du Nord. Onze mille Danois l'ont bravement défendu le 23 avril 1848 contre vingt-huit mille Allemands.

(1) La *digue* ou la levée de La Hague.

enceinte formidable, les Normands y bravaient en sécurité leurs victimes. Gisant à dix-sept lieues marines au nord, l'Angleterre offrait, de la pointe de Dangeness au Cap-Lézard, 500 kilomètres de côtes à leurs déprédations; à l'est, ils se rabattaient sur la baie de Seine; à l'ouest, sur les îles de la Manche et sur la Bretagne tout entière. De ce repaire, ils tombaient à l'improviste sur les populations riveraines du canal, puis disparaissaient dans le lointain des mers, comme l'aigle qui se perd dans la brume en emportant sa proie dans l'aire que lui seul connaît.

A l'aspect des fronts et des profils du Hague-Dyck, il est aussi impossible d'en méconnaître la destination que de se méprendre sur la direction d'une épée quand on en voit la garde. Les doutes ne sont guère plus permis sur la nationalité des fondateurs de ces fortifications. Si leurs œuvres ne disaient pas assez quels ils étaient, si les traces empreintes sur le terrain n'étaient point assez significatives, on en trouverait le complément dans l'origine scandinave des noms d'une quantité de lieux environnans. Ce qui frappe d'abord un peuple navigateur, ce sont les points saillans qui servent d'amers aux atterrages vers lesquels il tend, et les noms de Jardeheu, de Laitheu, de Tranchdheu (1) n'ont pu être donnés que par des Scandinaves aux hauteurs voisines d'Omonville. La plupart de roches et des écueils des environs de La Hague portent des dénominations qui découlent de la même source. En explorant d'autres côtes, on les trouve jalonnées de noms imposés par les mêmes dévastateurs, et, en se laissant guider par ce fil au milieu des ténèbres de l'histoire du moyen âge, on arriverait sans doute à d'importantes découvertes. Cette recherche a de quoi tenter des esprits curieux, et le meilleur point de départ serait peut-être la place d'armes de La Hague.

II.

Une tendance semble aujourd'hui prévaloir dans l'administration de la marine : c'est d'avoir plus de bâtimens de guerre que l'état du personnel naval ne permettrait d'en armer et de garnir les bassins de nos ports de carènes destinés à devenir la proie du temps et des vers de mer. Sans chercher à percer les mystères de la politique ni les obscurités de l'avenir, la prévoyance la plus vulgaire recommande toutes les mesures qui peuvent concourir à mettre le personnel disponible en équilibre avec le matériel de la flotte, et quand la pêche n'aurait pas d'autre avantage que d'être la meilleure des

(1) De *Hoe*, hauteur.

pépinières de gens de mer, aucun des plus humbles moyens de la développer ne devrait être négligé.

L'anse de la Mondrée et l'anse de Saint-Martin sont les points de la côte septentrionale du Cotentin les mieux placés pour la pêche; mais la pêche n'est très suivie que lorsque l'exploitation en est fructueuse, et le produit en est médiocre autour de la presqu'île. Les étalages d'huîtres de Saint-Waast, qui donnent lieu à un cabotage très actif, sont presque exclusivement alimentés par les pêcheries de Cancale, de Granville, de Regnéville, et ne font qu'une exception apparente à la pauvreté de la côte. Barfleur est le seul point où la pêche soit pratiquée sur une certaine échelle. On se plaint que le poisson ait déserté le voisinage de Cherbourg, et que les huîtres aient cessé de se renouveler dans celui de La Hague. Quelles sont les causes de ces vicissitudes, et comment y remédier? Comment multiplier les espèces acquises et rappeler celles qui disparaissent? Avec les procédés et les instrumens dont disposent aujourd'hui les sciences naturelles, nous ne devons plus désespérer de l'apprendre. Il est déjà démontré par des expériences suffisamment nombreuses que les eaux s'ensemencent comme les terres; mais la nature prodigue les germes, et le difficile est de les faire arriver à maturité. Nous avons des hommes capables de remplir ces lacunes de la science; mais les instrumens et l'organisation leur manquent. On est plus heureux en Angleterre. Le grand *aquarium* de la Société géologique de Londres est un champ d'études où s'accomplissent sous l'œil du naturaliste des opérations dont les profondeurs de la mer nous dérobaient jusqu'ici le mystère. Dans les transformations qu'y subissent les substances que s'empruntent, s'assimilent et se restituent par les organes des animaux les trois règnes de la nature, on voit les problèmes du développement des êtres se résoudre en équations non moins précises que celles qui ressortent des orbites des planètes. Les testacés et les crustacés se revêtent de leur écaille aux dépens de matières minérales dont la soustraction arrête leur croissance; une part des habitans de la mer se nourrit de végétaux et sert de pâture à des espèces carnassières; il en est enfin qui vivent, pour que rien ne soit perdu, des déjections des autres, et les débris de tous sont absorbés comme engrais par la végétation. Cette rotation entre les trois règnes de la nature produit un équilibre dont les lois nous sont encore mal connues; mais attendre l'intelligence complète de ces lois pour mettre à profit ce qu'on en sait, ce serait laisser ses terres incultes, sous prétexte que l'art de les rendre fécondes n'est point assez avancé. Nous en savons assez sur les principes généraux pour déterminer sur quels terrains prospèrent les divers testacés, quels végétaux attirent les espèces herbivores, quels

herbivores alimentent le mieux les carnassiers : il n'en faut pas davantage pour ouvrir une voie fructueuse aux études et aux applications.

S'il est sur nos côtes un lieu bien situé pour la recherche des conditions d'aménagement de la richesse ichthyologique des eaux marines, c'est Cherbourg. La rade offre une vaste nappe d'eau tranquille; au dehors se promènent des courans rapides : à l'est sont compris, entre le Cap-Lévy et la pointe de Barfleur, ces hauts-fonds tapissés de varechs qu'Horace aurait volontiers appelés les pâturages des troupeaux de Protée; à l'ouest, l'immense fossé sous-marin qui, sous le nom de *Fosse de La Hague*, enveloppe le cap à peu de distance de la terre, explique peut-être, par la retraite profonde qu'il offre aux poissons, l'abondance qui règne dans les eaux vives du Raz-Blanchard. Le succès des semis d'huîtres faits par M. Coste dans la baie de Saint-Brieuc est un appel au repeuplement de ces bancs adjacens au rivage occidental de La Hague, auxquels le nom de *l'Huîtrière,* qu'ils conservent, semble reprocher leur pénurie actuelle, et de ceux dont M. de Bavre constatait en 1783 la richesse presque sur la ligne que traçait M. de Cessart pour le placement de ses cônes. Les roches dentelées dont est bordée la presqu'île du Cotentin semblent donc faites pour servir de demeure à d'innombrables familles de crustacés. Le homard abonde au nord et à l'ouest de la presqu'île de La Hague, et l'on ne sait ce qui, devant Omonville, détermine une nombreuse immigration de crabes, qui, grossis dans les profondeurs de la mer, remontent chaque printemps vers la côte et viennent s'offrir aux piéges des pêcheurs.

Ainsi la variété des conditions dans lesquelles se fait la pêche, la richesse et la pauvreté respective de parages adjacens, la récompense qu'assurent à toute observation juste, à tout procédé efficace, les débouchés d'un marché local et d'un chemin de fer, sont réunies à l'entour de Cherbourg. On parle pour Paris d'un *aquarium* rival de celui de Londres, et de la munificence avec laquelle une compagnie de chemin de fer s'offre à transporter à prix réduit la tonne d'eau de mer nécessaire pour l'alimenter journellement. Que Paris ait son *aquarium,* rien de mieux; mais qu'il le garnisse d'eau de la Seine, et se contente de tenir école de repeuplement des eaux douces. La restauration n'a pas réussi à le faire port de commerce; ne perdons pas notre temps à prétendre le faire port de pêche. Il en coûterait plus pour le transport pendant un an de l'eau de mer nécessaire à l'*aquarium* de Paris que pour la création d'un *aquarium* à Cherbourg, et ce fait prosaïque montre combien peu de fondement et d'autorité auraient des observations sur le poisson de mer faites à cinquante lieues de la côte. Le mérite personnel des obser-

vateurs ne remplace pas les inspirations qui naissent de la grandeur du spectacle des faits naturels qu'il s'agit de pénétrer, et dans l'éloignement il exerce peu d'influence sur les hommes qu'il s'agit de convaincre. Sur le bord de la mer au contraire, chaque découverte faite dans le laboratoire réagit immédiatement sur un plus vaste théâtre, et toute semence jetée tombe sur un terrain préparé pour la recevoir. L'*aquarium* n'est plus un objet d'oiseuse curiosité; ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui l'entourent dans leurs jours de loisir; race observatrice et curieuse, obligée d'étudier les mœurs de sa proie pour l'atteindre, ils fournissent au naturaliste des sujets à méditer, et profitent de tous ses conseils. L'insuffisance de nos règlemens sur la pêche côtière est connue; qu'on les observe ou non, l'effet est à peu près le même sur l'aménagement de la richesse ichthyologique; aussi n'inspirent-ils pas à ceux qui doivent les faire exécuter plus de respect qu'à ceux qui doivent s'y soumettre. C'est le sort de toute législation faite sans une intelligence suffisante des matières qu'elle régit. La réforme qu'il importe d'introduire dans notre régime n'atteindra son but qu'autant qu'elle sera fondée sur le concours de la science du naturaliste et de l'expérience du pêcheur. Cherbourg semble un lieu privilégié pour ces sortes d'études: l'observateur y est en contact avec les circonstances naturelles les plus favorables, et le personnel attaché au port dans ses ingénieurs, ses officiers et son organisation médicale, la ville elle-même dans sa société académique, offrent une réunion d'hommes préparés à résoudre des questions d'histoire naturelle et d'administration d'un intérêt vital pour le pays. C'est donc à Cherbourg plutôt qu'à Paris qu'il faut établir l'*aquarium* des espèces marines. Cet *aquarium* y sera complété par le voisinage du bassin de retenue, laboratoire de plus de trois hectares de superficie où l'eau de la mer demeure, se renouvelle, s'élève ou s'abaisse à volonté, et où peuvent se répéter en grand toutes les expériences scientifiques. Ce bassin peut même devenir un parc pour l'éducation des crustacés : il n'existe aucune raison plausible de douter que ces animaux ne soient susceptibles d'être élevés comme le sont les huîtres à Ostende et dans plusieurs bras de la Tamise en aval de Londres. Quant aux huîtres, la multiplication artificielle n'en est plus une difficulté, et il serait d'autant plus à propos de s'y livrer à l'entour de Cherbourg, que la ramification et l'allongement des chemins de fer ouvrent à cette denrée un débouché presque illimité. La production n'est plus en équilibre avec la consommation. Le millier d'huîtres valait il y a trente ans sur les pêcheries de trois à quatre francs; il y en coûte aujourd'hui quatorze, et un aliment salubre, qui devrait être à la portée des plus humbles fortunes, devient le partage exclusif des grandes. Les

sciences naturelles ont donc ici un vaste champ à ouvrir aux industries maritimes, et leurs succès ne peuvent être assurés que dans les ports. On invoque de tous côtés la décentralisation. Commençons, si nous voulons arriver à la décentralisation administrative, par la décentralisation intellectuelle; élevons dans les villes de province où les appelle la nature des choses des foyers lumineux qui s'alimentent eux-mêmes; donnons à leurs habitans de nouvelles raisons de se trouver bien chez eux. Que ces germes se développent, et l'équilibre qu'ils établiront entre les diverses parties du territoire affaiblira les prééminences abusives qui ont fait descendre tant de désordres sur notre pays.

III.

L'abondance qui naît de la prospérité de la culture n'importe pas moins que l'activité de la pêche au développement de la navigation, et le territoire sur lequel s'étend le rayon d'approvisionnement du port de Cherbourg est, sous ce rapport, dans des conditions spéciales : il doit pourvoir aux besoins d'un grand établissement militaire, garnir de vivres les flancs de navires de guerre et de commerce destinés à des traversées lointaines et alimenter une exportation pour l'Angleterre qui va croissant de jour en jour. L'intérêt agricole et l'intérêt maritime se confondent ici, et négliger le premier serait oublier le second. Il y a plus; c'est aux populations voisines, partagées entre les travaux des champs et ceux de la mer, qu'il appartient de fournir à Cherbourg des matelots et des défenseurs. Le mouvement de ces populations ne saurait donc être observé avec indifférence.

Le pays de La Hague, aujourd'hui le canton de Beaumont, dont l'ancienne place d'armes normande que nous visitions tout à l'heure forme le tiers, touche aux portes de Cherbourg. Du recensement de 1826 à celui de 1856, la population en est descendue de 12,399 habitans à 9,688. Dans ces trente années, la France entière passait de 31,845,428 âmes à 36,039,364. Ainsi le canton, s'il avait pris sa part du progrès général, compterait aujourd'hui 14,000 âmes, et si la France avait rétrogradé comme le canton, elle n'en aurait plus que 24,870,000. Cette décadence vient de loin, et La Hague n'est pas le seul point du département de la Manche où elle se manifeste. Les causes de ce phénomène méritent surtout d'être étudiées sur un territoire interposé entre Cherbourg et Aurigny, et où notre établissement maritime de la Manche a besoin de s'assurer de solides points d'appui.

L'agriculture et la pêche sont les seules industries du canton de Beaumont, et il semble que l'élargissement de débouché produit par les travaux de Cherbourg aurait dû les faire prospérer. Une autre cause a prévalu : les salaires élevés, le prestige des grossiers plaisirs de la ville l'ont emporté sur la perspective de l'amélioration promise à la vie des champs. Depuis quelques années, les grandes dépenses que le gouvernement anglais fait à Aurigny exercent sur le pays de La Hague une attraction semblable à celle de l'arsenal de Cherbourg : sollicitée par ces deux forces, la partie virile de la population se laisse entraîner. On ne fait pas de paysans, et ceux qui désertent leurs chaumières reviennent rarement s'y fixer. L'équilibre s'est ainsi rompu entre les élémens naturels de la formation des familles, et l'émigration des filles pour la domesticité est devenue la conséquence de celle des garçons. Le progrès de vices répugnans d'un côté, un peu plus de délicatesse de mœurs de l'autre, ont mis entre les sexes une autre cause d'éloignement. Les hommes se plongent dans l'ivrognerie la plus abjecte; le cidre, le vin ne les satisfont plus, c'est de l'eau-de-vie qu'il leur faut (1), et tandis qu'ils se dégradent dans cette sentine, les jeunes filles acquièrent un peu d'instruction, et épurent leurs sentimens dans la fréquentation des écoles de sœurs : la perspective de l'union avec un brutal qui ne saura que les ruiner et les battre leur devient insupportable. L'ivrognerie fait aussi, par lassitude de combattre, invasion chez les femmes, et Dieu sait ce que deviennent les familles quand elle envahit toute la communauté. L'accroissement du produit des contributions indirectes, que nous prenons pour un signe constant de prospérité, est ici celui de la dégradation physique et morale de la population, et l'on ne voit pas que l'administration, armée aujourd'hui de tant de pouvoirs, en fasse usage contre un si funeste désordre (2).

(1) La consommation de l'eau-de-vie est très supérieure à celle du vin dans l'arrondissement de Cherbourg. Les perceptions de droits opérées pendant l'exercice 1857 y ont constaté la consommation de 5,525 hectolitres de vin,
et de..... 6,560 hectolitres d'alcool,
correspondant à..... 13,120 hectolitres d'eau-de-vie.
Mais la fraude est très considérable; les populations maritimes sont peu scrupuleuses à cet endroit, et il est très probable que la consommation d'eau-de-vie d'un arrondissement qui compte 95,153 habitans n'est point inférieure à 20,000 hectolitres d'eau-de-vie, ou à 21 litres par individu.

(2) En 1852, les prisons et les dépôts de mendicité étaient tellement encombrés dans l'état du Maine, qui fait partie de l'Union américaine, qu'il était question d'ajouter plusieurs succursales à ces établissemens. Au lieu de faire construire de nouveaux bâtimens, la législature rendit une loi qui défendait sous des peines sévères la vente en détail des boissons alcooliques. Par suite de cette mesure salutaire, la misère, les délits et les crimes ont progressivement diminué dans le pays, et au bout de trois ans la popu-

Le pays de La Hague se prête à de si fécondes améliorations, et la réalisation en importe tant aux plus chers intérêts de l'état, qu'on ne saurait ni désespérer d'y ramener la population, ni se dispenser de marcher énergiquement vers ce but. L'entreprise exige plus d'intelligence et d'esprit de suite que de dépense. Sur 14,966 hectares que possède le canton, 4,043 sont absolument incultes; mais ce chiffre ne comprend pas des friches auxquelles on arrache de dix en dix ans une maigre récolte : le cadastre les classe au dernier rang des terres cultivées, et le plateau de La Hague n'en présente presque pas d'autres. La vigueur des plantes grossières qui croissent sur ce sol en atteste la qualité; l'obstacle à la mise en valeur des terrains est la violence des vents de mer qui tordent et dessèchent les plantes utiles qu'on lui confie. Les habitans cherchent un remède à ce mal dans l'élévation de murs en terre autour des champs; mais l'insuffisance de ces abris est manifeste, et sans une protection plus efficace ces terres ne paieront jamais l'intérêt des capitaux nécessaires à la culture. L'observateur placé sur le clocher célèbre de la cathédrale d'Anvers n'apercevait naguère sur la rive opposée de l'Escaut qu'une vaste plaine désolée; il croit y voir aujourd'hui une forêt dont les limites se confondent avec celles de l'horizon. Qu'il pénètre sous ces ombrages : la forêt apparente est un ensemble régulier de lignes d'arbres dont le plus âgé n'a pas quarante ans. Ces plantations ont corrigé le régime atmosphérique qui frappait de stérilité la place qu'elles occupent; quand l'orage en secoue violemment les cimes, l'air demeure calme un peu plus bas, et des sables bien plus maigres que le plateau de La Hague se sont transformés, sous leur protection, en champs fertiles. Ce qui s'est fait en Flandre peut se faire en Normandie, et qu'on ne prétende pas que de semblables rideaux de verdure ne se formeraient pas à La Hague. Comme pour démentir un préjugé que l'incurie propage pour sa justification, un habitant du Dauphiné, devenu vers la fin du siècle dernier propriétaire du château de Beaumont, a planté tout à côté, sur l'arête même de la presqu'île, un bois de 50 hectares, qui est une protestation vivante en faveur de l'aptitude à nourrir des plantations qu'on prétend dénier à ce territoire. Le bois de Beaumont porte, il est vrai, les marques des combats qu'il soutient; mais la victoire n'en est que mieux constatée. Le rang d'arbres qui reçoit le premier choc des vents du nord est bas et rabougri; le second le dépasse et forme avec ceux qui suivent un talus de feuillage au sommet duquel la végétation prend son niveau régulier. La seule objection que laisse

lation des prisons et des dépôts était tellement réduite, qu'à Portland on mettait en vente deux de ces établissemens, devenus inutiles. L'exemple donné par le parlement du Maine a été successivement suivi dans onze autres états de l'Union.

debout un exemple si concluant, c'est qu'il n'a point fait d'imitateurs; mais elle ne vient point du règne végétal, et quand les difficultés physiques sont résolues, il en reste souvent de plus grandes dans les infirmités des esprits. Les 4,043 hectares de terres incultes appartiennent en grande partie aux communes, et se prêtent à des aliénations auxquelles pourraient être attachées des conditions qui donneraient dans la contrée un vif essor aux améliorations agricoles.

Une partie considérable des communaux du pays de La Hague est exposée aux mêmes influences atmosphériques que les friches du plateau proprement dit, et n'a pas moins besoin, pour être mise en culture, d'être protégée par des plantations. D'autres communaux, naturellement abrités par les plis du terrain, permettent presque immédiatement une exploitation fructueuse, et une expérience des plus encourageantes se poursuit en ce moment même dans la vallée d'Omonville. D'autres enfin sont bons à convertir en bois, et dans ce nombre il faut compter les vastes mielles de Vauville. Malheureusement, de toutes les manières honnêtes de se ruiner, la plus sûre est peut-être de défricher des terres quand on ne dispose pas de masses suffisantes d'amendemens à leur consacrer. L'adjonction de la chaux est la condition de la mise en valeur rapide du sol argilo-siliceux du canton de Beaumont, et la chaux manque sur les lieux. Ceci ramène à la nécessité de compléter au Hable d'Omonville l'œuvre de la nature, d'y rendre faciles et économiques les mouvemens de matières encombrantes entre la terre et le bassin, de faire ramifier autour de ce futur foyer de la régénération agricole du canton des chemins qui en pénètrent toutes les parties. C'est par ce port seulement que les terres de La Hague peuvent recevoir la chaux et les autres amendemens nécessaires, et c'est par là, lorsqu'elles seront en valeur, que s'écoulera vers nos côtes, vers celles d'Angleterre et vers les îles de la Manche, l'excédant de leurs produits.

Indépendamment de leur utilité permanente, les travaux d'Omonville et de l'anse Saint-Martin auraient l'avantage transitoire de recueillir une part des nombreux ouvriers que l'achèvement des bassins de Cherbourg laisse inoccupés. Si l'on savait combiner avec l'exécution de ces entreprises la mise en culture des terres délaissées, les capitaux dont cet ensemble d'opérations comporterait l'emploi rappelleraient la population dans les lieux qu'elle a désertés, et le pays de La Hague donnerait à l'établissement de Cherbourg les approvisionnemens, les matelots, et dans l'occasion les défenseurs qu'on lui demanderait vainement aujourd'hui.

La décadence du canton de La Hague n'est malheureusement pas

un fait unique dans le département de la Manche. En y considérant, abstraction faite de cette contrée, les mouvemens de la population pendant trente années, de 1826 à 1856, on la voit gagner 25,792 âmes dans les cantons de Cherbourg et d'Octeville, qui comprennent Cherbourg et ses faubourgs, et descendre, dans le surplus du territoire, de 565,362 âmes à 526,277, c'est-à-dire de près d'un quatorzième. Les villes n'ayant point diminué, c'est sur les campagnes qu'a porté l'amoindrissement, et la partie de la population qui est allée chercher fortune au loin n'était sans doute pas la moins vigoureuse. De pareils résultats seraient fâcheux partout; mais quand ce sont les appuis immédiats d'un grand établissement national qui faiblissent, un danger lointain se révèle, et aucun des soins propres à le conjurer ne peut être épargné.

On ne guérit que les maux dont on connaît à fond les causes. Ici les causes doivent être fort diverses, et une enquête attentive, canton par canton, ne serait pas de trop pour déterminer la puissance et la portée de chacune d'entre elles. L'attraction exercée par les travaux de Cherbourg suffit d'autant moins à tout expliquer qu'elle s'affaiblit en s'éloignant de son foyer, et que le tort qu'elle a pu faire à la culture en lui disputant les bras est compensé, sur des points nombreux, par l'élargissement des anciens débouchés. En l'absence des documens précis que fournirait la tenue à jour du cadastre, un fait général dont l'influence pourrait être grande appelle l'examen en première ligne. Le département de la Manche est baigné sur les trois cinquièmes de son périmètre par le *gulf-stream*, ce grand courant océanien qui, se dirigeant du cap de Bonne-Espérance sur le golfe du Mexique, apporte aux côtes du nord-ouest de l'Europe une partie de la chaleur dont il se pénètre dans son circuit au travers de la zone torride : le ciel y est à demi voilé l'été, réchauffé l'hiver, par les vapeurs tièdes dont sont chargés les vents de mer; des pluies douces en imbibent continuellement le sol. De là résultent une admirable aptitude à la production de la verdure et une extrême facilité pour la conversion des terres labourées en herbages. L'accroissement progressif du prix de la main-d'œuvre et de la consommation de la viande a, depuis trente ans, attaché des avantages considérables à ces transformations des champs, et le nombre des bras employés à la culture a dû diminuer dans la même proportion que celui des terres arables remplacées par des herbages. Les calculs d'un simple voyageur sur un pareil sujet n'ont pas plus d'autorité qu'il n'a eu de moyens d'en déterminer les bases avec précision; mais quand ce voyageur a parcouru la contrée à des intervalles éloignés, il lui est permis d'affirmer que l'aspect en a sensiblement changé, que le paysage est devenu plus vert dans beau-

coup de vallées, que les teintes bistres y tiennent moins de place. La persistance du mouvement rétrograde de la population des campagnes annonce au moins qu'un tel résultat tient à des causes très prochaines. Si l'extension du pâturage aux dépens du labourage était la cause principale du fait qui ressort des dénombremens officiels de la population, il serait oiseux de le déplorer. En acceptant toutes les conséquences du climat et des nouveaux besoins de la société, il faudrait cependant ne rien négliger pour faire concourir le climat et ces besoins nouveaux à la réparation du tort qu'ils auraient causé. La température du département de la Manche diffère peu au printemps et à l'automne de celle de Paris; mais elle lui est supérieure dans les froids et inférieure dans les chaleurs d'environ six degrés, et dans cette condition moyenne elle est exempte de fortes gelées et de longues sécheresses. La végétation ne s'arrête donc presque pas dans ces campagnes; toutes les plantes qui craignent les grands froids sans exiger une chaleur extrême y réussissent; enfin la moiteur habituelle de l'air exclut dans l'arrière-saison des manipulations qui assurent ailleurs la conservation des fourrages : on n'y obtient, par exemple, presque jamais la dessiccation des foins de seconde coupe. L'obligation de les faire consommer en vert a conduit à la coutume du pâturage, qui s'est imposée à tout le pays. C'est dans le Cotentin comme dans des régions lointaines qui ne lui ressemblent guère :

> Sæpe diem noctemque et totum ex ordine mensem
> Pascitur...

Mais ici cette coutume peut amener un autre régime, celui de la nourriture au vert et à la crèche, soit à l'étable, soit en plein champ. La propagation de cette méthode serait autrement féconde que la conversion des terres labourées en herbages. On sait que l'animal au pâturage détruit par le piétinement beaucoup plus d'herbe qu'il ne s'en approprie : la faux donnerait un emploi à cette herbe perdue; la quantité de bétail serait notablement augmentée, et les ouvriers des campagnes retrouveraient beaucoup plus de travail qu'ils n'en auraient perdu. Cette transformation, très simple en théorie, très difficile dans la pratique avec une population dont l'entêtement est proverbial et la force d'inertie extrême, est sans doute la moins coûteuse et la plus efficace que puissent encourager les hommes éclairés du pays.

Les améliorations agricoles qui n'exigent point d'immobilisation de capital sont toujours les premières qu'il importe de réaliser; elles fournissent les moyens d'en accomplir d'autres, et l'ordre de priorité doit être dans l'économie administrative le même que dans

l'économie privée. « La France, disait Sully, veut être gouvernée comme une métairie, » et jamais parole plus vraie n'est sortie de la bouche d'un homme d'état; mais le bien se propage dans la culture par des voies fort diverses, et la sagesse prescrit de les laisser largement ouvertes à tous. S'il est vrai que la nourriture du bétail à la crèche soit le moyen le plus économique d'accroître le produit du sol dans le Cotentin, il est constant aussi que les déceptions de bourse dans lesquelles les campagnes ont eu leur part tendent à faire refluer certains capitaux vers des emplois jusqu'ici moins favorisés, et c'est à ces capitaux qu'il faut ménager les moyens d'élargir le champ de la culture. Un ministre prescrivait naguère la mise en vente de tous les biens des hospices. Sans rechercher si les pauvres auraient gagné beaucoup à l'exécution d'une telle mesure, il est permis de remarquer que la mise en vente de ces biens n'aurait pas ajouté grand'chose à la richesse de la société : les propriétés des hospices consistent principalement en bois et en terres affermées; en changeant de possesseurs, elles n'auraient pas changé d'état et ne seraient guère devenues plus productives. Si la sollicitude ministérielle s'était appliquée aux biens communaux, elle aurait été mieux récompensée (1). Les forêts exceptées, ces biens susceptibles ou non de culture sont voués par le parcours du bétail et l'incurie des gérans à la même stérilité, et la question si souvent débattue du maintien dans l'état de mainmorte ou de l'envoi dans le commerce de ces propriétés se réduit à savoir lequel vaut mieux pour une nation des terres cultivées ou de celles qui ne le sont pas.

Le département de la Manche a sa part dans le débat; mais il suffira de remarquer ici que les biens communaux y comprennent une

(1) La loi du 20 février 1849, qui soumet les biens de mainmorte à une taxe représentative des droits de mutation, a donné lieu à la formation de tableaux exacts de ces biens. Voici les étendues de ceux que possèdent sur la totalité du territoire

	Les communes.	Les hôpitaux et hospices:
Terres en culture.....	319,749 hect.	162,547 hect.
— en bois.....	1,771,349	31,068
— incultes.....	2,750,235	14,029
	4,841,333 hect.	207,644 hect.

Ainsi, sur 1,000 hectares, 568 sont incultes dans la propriété des communes, et 66 seulement dans celle des hospices : ce dernier rapport est à peu près celui qui se produit dans la propriété privée. Ajoutons que le principal de la contribution foncière, assise sur les 162,547 hectares de biens cultivés des hospices, est de 667,121 fr., tandis que celui des 319,749 hectares de biens cultivés des communes n'est que de 526,158 fr. Les biens des communes paient 1 fr. 65 c. par hectare; ceux des hospices 4 fr. 10 c., et cette différence répond probablement à celle des valeurs des cultures. L'étendue des biens incultes des communes est de 36,794 hectares supérieure à celle des quatre départemens de la presqu'île de Bretagne.

étendue de 22,075 hectares, taxés d'après la loi du 20 février 1849 à 27,708 fr., rapportant par conséquent 20 fr. au plus par hectare, ce qui est fort au-dessous du produit moyen des terres dans le pays: partout où il existe des communaux, on aperçoit, en en comparant l'état à celui des usurpations commises sur leur périmètre, combien serait profitable la sécularisation de ces terres, dont l'étendue est le vingt-septième du département. Cette mesure impliquerait l'immobilisation d'un capital de 5 millions en plantations, en défrichemens, en constructions, et la création ultérieure d'une valeur annuelle de 2 millions en denrées. Ce serait, pour le travail et la richesse, l'équivalent d'un canton ajouté au département de la Manche.

Les communaux ne sont pas les seules terres qui dans ce département réclament des habitans et des capitaux. L'état possède, sous la forme de *mielles*, des relais de mer dont la lisière s'étend presque sans interruption du Cap-Lévy au cap de Barfleur, et des falaises de Jobourg à la baie du Mont-Saint-Michel. On voit aux portes de Cherbourg un exemple instructif de ce que peuvent devenir ces sables trop grossiers et trop lourds pour se mamelonner en dunes. Le 27 mai 1811, Napoléon considérait du haut du fort du Roule l'ensemble de l'établissement maritime dont il venait assurer le développement : il aperçut à sa droite, le long de la mer, une solitude sablonneuse où de rares bouquets de ronces témoignaient seuls d'un peu de faculté végétale : c'étaient les mielles de Cherbourg et de Tourlaville, propriété stérile de l'état. Il en fit concession à la ville, sous la condition qu'après y avoir tracé des chemins et amené des eaux, elle les vendrait en détail. Un faubourg peuplé de 5,500 habitants s'est construit sur ces terres désolées, et le reste, couvert de fourrages, de racines, d'arbres fruitiers, de légumes, vaut aujourd'hui de 3 à 5,000 fr. l'hectare.

Ces sables reposent, il est vrai, sur un sous-sol argileux; les vases du port, les immondices de la ville en ont accéléré la culture, et une population nombreuse était prête à les arroser de ses sueurs. Un telle réunion de circonstances favorables ne se rencontre pas partout, mais elle n'est point indispensable à la réalisation de grandes améliorations; seulement il y faut plus de patience et moins d'ambition. Des sables qui sont précisément ce qu'étaient il y a cinquante ans les mielles de Tourlaville forment le long de la mer, à l'est du Cap-Lévy, une lisière de 1,400 hectares d'étendue. Rien n'est plus aisé que de rapprocher le jour où ils seront mis en culture. Un peu plus loin, le phare de Barfleur se dresse au milieu de landes arides, que les marins dont il éclaire les demeures se chargeraient certainement de féconder. Sur la côte occidentale du Co-

tentin, les tanguières placent à côté des mielles le plus énergique élément de fertilisation qu'on y puisse appliquer. Les coquilles marines broyées qui forment les tanguières fournissent le principe calcaire dont l'association avec des sables siliceux a déjà fécondé bien des plages désertes. Sur des points nombreux, entre lesquels se remarquent au-dessous de Coutances les potagers d'Agon, la mielle cultivée est limitrophe de la mielle sauvage, et des tapis de verdure, encadrés dans des sables nus auxquels ils ressemblaient naguère, montrent à quelles transformations se prêterait leur voisinage. Aux portes de Granville notamment, les miracles des mielles de Tourlaville se renouvelleront au premier signal sur un bien plus vaste champ; là aussi s'offrent des masses d'engrais perdus et des quantités de bras disponibles. Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici d'une superficie insignifiante : les terres incultes comprises dans les communes de la partie du littoral qui s'étend entre le cap de La Hague et la baie du Mont-Saint-Michel embrassent 14,251 hectares; la plus grande partie en est à l'état de mielles, et appartient, comme relais de la mer, au domaine public. L'état gagnerait beaucoup à l'aliénation, fût-elle gratuite, de ces terres inertes; sans aucune valeur entre ses mains, les mielles ne peuvent en acquérir que par le travail et les capitaux qui s'immobiliseront dans leur sein : en les faisant passer dans le domaine privé, l'administration des finances créerait une nouvelle matière imposable, et l'on peut ajouter qu'elle ferait naître aussi des matelots, car c'est à des familles de marins qu'est presque exclusivement dévolue la culture des terres dans les communes du littoral.

Toutes les terres incultes du département de la Manche, qu'elles appartiennent à l'état, aux communes, à quelques autres établissemens de mainmorte ou aux particuliers, forment une superficie de 46,000 hectares. La portion de ces terres qu'on ne pourrait ni cultiver, ni boiser, est très restreinte. Aucun autre territoire en France ne se prête mieux à la mise en valeur des terres abandonnées, et s'il était nécessaire de chercher hors de nos frontières des exemples encourageans, on les trouverait dans un pays dont le sol et le climat présentent la plus frappante analogie avec ceux du Cotentin. On sait qu'un des grands actes de l'administration de M. Pitt fut la conversion des biens communaux de l'Angleterre en propriétés privées : la culture fit ainsi la conquête d'un petit royaume intérieur; les meilleurs procédés agricoles y furent appliqués sans gêne et sans préjugés, et les entreprises faites sur les terres de cette origine ont contribué plus que toute autre cause à imprimer à l'agriculture britannique l'essor qui l'a rendue l'objet de l'envie et de l'admiration de l'Europe.

L'extension du sol forestier peut et doit marcher dans le département de la Manche de front avec celle du sol arable. Quand les plantations et les semis n'auraient pas l'avantage de donner aux cultures des abris contre la violence des vents de mer, il faudrait les propager dans l'intérêt de la navigation et par économie des amendemens qu'exigent impérieusement toutes les autres sortes d'améliorations. A une époque qui, comptée par générations d'arbres, paraît peu éloignée de nous, la presqu'île du Cotentin était, selon le témoignage de Vauban et des anciens cartulaires, couverte de bois durs, particulièrement de chênes. La terre, fatiguée d'y produire ces essences, semble réclamer l'application de cet assolement, aussi nécessaire aux grands végétaux qu'aux petits, qui s'établit de soi-même sous nos yeux dans les Alpes et les Pyrénées, et fait succéder alternativement les uns aux autres les bois durs et les bois résineux. La semence des derniers manque malheureusement dans le pays, et l'acclimatation de ces espèces vulgaires ne serait pas indigne de la sollicitude d'une société à laquelle la France doit déjà beaucoup de raretés. Dans d'assez longues courses au travers de la presqu'île, je ne me souviens d'avoir aperçu de conifères bien choisis et bien venans qu'à Martinvast, chez M. le comte du Moncel : la propagation de cette famille d'arbres dans un pays qui consomme beaucoup de petits bois de mâture pour les besoins de la pêche et du cabotage ne serait pas le moindre bienfait de cet éminent agriculteur.

Vauban appelait Cherbourg l'*auberge de la Manche,* et n'en trouvait pas la position moins hospitalière qu'audacieuse. Pour que la ville et le port remplissent cette destination, il faut que la culture prenne un essor vigoureux dans tout le rayon d'approvisionnement auquel ils correspondent, et nulle part on n'est plus fondé que dans le Cotentin à regarder le progrès agricole comme la base la plus essentielle des développemens de la navigation.

IV.

L'histoire civile et commerciale de Cherbourg est moins brillante et moins remplie que son histoire militaire. Les échanges ne pouvaient pas être fort actifs dans une ville maritime que des montagnes, des forêts, des marécages, condamnaient à une sorte d'isolement territorial, et cet état de choses était souvent aggravé par les luttes armées dont Cherbourg était le but ou le théâtre. Les choses sont aujourd'hui changées; les forêts sont éclaircies ou détruites, les montagnes sont aplanies ou tournées, les marais sont desséchés, la

rade créée pour les besoins de la guerre est au service de tous les intérêts de la paix, et l'établissement militaire est pour le commerce local un acheteur qui dépasse jusqu'à présent en importance tous les autres réunis.

Cherbourg se montre pour la première fois, sous le duc Guillaume II, au rang des villes qui comptaient en Normandie. Ce prince y fonda en 1053 l'un des quatre hôpitaux dont la construction et la dotation furent une des conditions de la levée de l'excommunication qu'il avait encourue en épousant, sans dispenses du pape, Mathilde de Flandre, sa cousine germaine. Les trois villes qui reçurent de semblables dotations furent Bayeux, Caen et Rouen, et l'on peut conclure de cette circonstance que Cherbourg était alors la quatrième du duché. Lorsque Guillaume eut conquis l'Angleterre et placé sous le même sceptre les deux rivages de la Manche, les relations se multiplièrent entre les ports riverains, et c'est probablement à cette époque de sécurité que remonte l'établissement d'un commerce régulier entre Cherbourg et l'Irlande. Ce commerce était fait par un bâtiment qui partait chaque année de Cherbourg, et Philippe-Auguste trouva la ville en possession de ce privilége, lorsqu'il conquit en 1203 le Cotentin. Il l'y maintint en 1207. C'était un temps en effet où le commerce ne se faisait qu'à l'abri d'un privilége; Rouen en avait un semblable, et les avantages du trafic entre l'Irlande et la France furent dès lors partagés entre ces deux ports.

Il faut arriver au règne de Louis XIV pour voir, après cette époque, poindre quelque industrie à Cherbourg. Les guerres dont le pays fut si longtemps la victime suffisaient pour exclure toute autre préoccupation; mais, quand elles eurent cessé, des fléaux qui les avaient accompagnées continuèrent à s'appesantir sur la population. Les épidémies qui sous le nom de peste étaient au moyen âge le résultat naturel de la mauvaise construction des villes et de l'absence de toute police sanitaire ravagèrent Cherboug en 1504, 1517, 1554, 1594 et 1623. La description que donne Vauban dans son mémoire de 1686 des rues étroites et humides, des hautes murailles interceptant la circulation de l'air, de l'entassement de population qui s'offrirent à ses yeux, des lagunes infectes que formait en dehors des portes le mélange des eaux de la mer avec celles de la Divette, n'explique que trop bien les retours périodiques de maux si faciles à conjurer. Vauban abattit l'enceinte gothique du moyen âge, fit pénétrer l'air et la lumière dans le cloaque qu'elle enveloppait, élargit les issues, donna de l'espace pour des constructions neuves, y fit refluer les habitans trop pressés dans de sombres demeures, creusa pour l'établissement du port une partie des lagunes, combla l'autre avec les déblais, et si ses travaux de défense

eurent le sort inattendu que leur firent Louis XIV et Louvois, le bienfait des nouvelles conditions d'existence dont il dota la ville fut définitivement acquis. Cherbourg jouit depuis cette époque de la plus parfaite salubrité. Une vingtaine d'années avant l'intervention de Vauban, Colbert avait envoyé de jeunes ouvriers à Venise pour en rapporter l'art de fabriquer des glaces; il les établit aux portes de Cherbourg, à Tourlaville, où pouvait être bien placée, quand les montagnes environnantes étaient couvertes de bois, une industrie qui en consomme beaucoup. Cette manufacture était une de celles que les Anglais voulaient absolument brûler en 1758, et qu'ils se contentèrent de mettre à rançon : devenue une succursale de celle de Saint-Gobain, elle donnait en 1780 du travail à cinq cents ouvriers, et n'a été supprimée que de nos jours, lorsque la rareté du bois ne lui permettait d'exister qu'à des conditions onéreuses. M. Le Peletier, dans son inspection des côtes de l'Océan, trouva en 1700 à Cherbourg une population de 4,200 habitans, et le matériel naval du port comprenait trente bâtimens de 50 à 300 tonneaux. Coulomb, de l'Académie des sciences, appelé dans sa jeunesse, c'est-à-dire vers 1760, à Cherbourg, par les fonctions d'officier du génie, en évaluait le nombre d'habitans à 6 ou 7,000, et remarquait que celui des décès y était annuellement de 220. Le port possédait alors 20 navires de long cours et 35 caboteurs. Le marché local était peu de chose, et l'on ne naviguait au loin que pour le compte d'autrui. On se rendait sur lest en Amérique, et l'on en revenait chargé pour le commerce du Havre, de Nantes et de Bordeaux (1).

De cette époque au temps où les travaux du port militaire furent entrepris, la population demeura stationnaire : elle s'accrut promptement sous l'impulsion qui fut donnée à ces travaux. Des ouvriers de toutes professions accoururent en foule, les approvisionnemens des ateliers, l'entretien des travailleurs devinrent les objets d'un commerce considérable; mais il était impossible de distinguer dans ces masses flottantes ce qui n'était que passager de ce qui devait se fixer, et l'on ne put avoir quelques notions exactes à ce sujet qu'au recensement de 1797, qui, venant à la suite de huit années d'interruption des travaux, ne comprenait guère que le résidu qu'ils avaient formé. La ville comptait alors 11,362 habitans. Elle en avait peu perdu en 1803; mais elle entra aussitôt dans une nouvelle période ascendante, dont le dernier terme est le seul qu'il importe de signaler ici : elle possédait au recensement de 1856 une population de 27,159 âmes, et en négligeant les singularités des délimitations administratives, il y faudrait ajouter 5,511 habitans du fau-

(1) *Documens du dépôt des fortifications.*

bourg de Tourlaville et 4,304 de celui d'Equœurdreville, ce qui porterait l'agglomération totale à 36,974. Les états officiels mettent à côté de ces chiffres 11,150 âmes de population flottante, dans laquelle entrent la garnison et les hommes classés dans l'inscription maritime; mais la manière dont on les compte autoriserait peut-être, quand il ne s'agit que de la ville de Cherbourg, à en réduire un peu le nombre.

Le port de commerce a une part considérable dans les causes de cet accroissement de la population, et l'on en admirerait beaucoup les jetées, l'avant-port, le bassin à flot et les quais de granit, sans le tort que lui fait le voisinage du port militaire. Ces trois parties de l'établissement sont disposées sur un axe commun, orienté du nord au sud, et le bassin du commerce a 412 mètres de long sur 150 de large; il se termine au fond par des chantiers de construction qui seraient tout aussi bien au bord de la rade, et dont l'emplacement sera quelque jour employé à l'agrandir. Les constructions navales sont et doivent demeurer la première industrie de la ville. Suivant les besoins respectifs, les chantiers de l'arsenal empruntent ou restituent des ouvriers à ceux du commerce, et les exemples des ingénieurs de l'état profitent naturellement au voisinage. Aussi les navires de Cherbourg sont-ils fort prisés dans nos ports et dans ceux de l'étranger. Le matériel naval de la ville elle-même consiste aujourd'hui en 155 navires jaugeant 15,535 tonneaux, et il est en voie d'accroissement régulier. Le mouvement d'entrée et de sortie du port, après avoir été en décadence de 1848 à 1852, se relève rapidement (1) sous l'influence des nouvelles communications qui se ramifient et des travaux qui s'organisent dans le rayon d'exploitation.

Il ne faut pas ambitionner pour la ville de Cherbourg l'acquisition de ces industries énervantes qui s'exercent dans l'enceinte d'ateliers clos : sa position lui assigne une destination plus enviable et un rôle plus utile au développement de notre navigation. Cette *auberge de la Manche* doit être le marché des provisions de bord dont s'ali-

(1) Le tonnage du port de commerce, tout à fait distinct de celui que donneraient les mouvemens du port militaire, a été dans les dix dernières années :

1848	134,009	tonneaux.
1849	125,140	—
1850	125,364	—
1851	114,054	—
1852	110,862	—
1853	125,510	—
1854	142,642	—
1855	150,944	—
1856	192,943	—
1857	195,205	—

mentent et la flotte militaire et les navires marchands qu'appelle sa rade hospitalière; de grands dépôts de houille s'y formeront quelque jour pour que rien ne manque à l'assortiment des secours que recherche la navigation, et ses chantiers de construction, ses magasins d'agrès doivent devenir le but des bâtimens à réparer dans ces parages. Les jeunes gens d'aujourd'hui verront la rade bordée d'établissemens variés où se réuniront tous les moyens de ravitaillement de la navigation.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la marine marchande règle le tonnage de ses navires sur la longueur des distances qu'ils ont à parcourir; mais la multiplicité croissante des relations entre les régions les plus lointaines appelle plus vivement que jamais notre attention sur de vieux et logiques calculs, dont la récente construction du *Léviathan* a été une conséquence exagérée. Partout on augmente dans des proportions inconnues au siècle dernier les dimensions des navires de long cours, et quand les constructions navales s'élargissent, il faut changer la forme ou la place des ports destinés à les recevoir. Cette préoccupation, plus forte aujourd'hui que jamais, se faisait déjà sentir en 1822. Chargé à cette époque de déterminer l'emplacement du meilleur atterrage de l'embouchure de la Loire et de trouver dans ces parages les moyens d'offrir aux navires venant de mers éloignées un atterrage mieux pourvu d'eau que celui du Havre, M. Beautems-Beaupré remarqua que ce n'était point là qu'il fallait le chercher, que l'embouchure de la Loire et celle de la Seine se valaient à peu près, et il ne put s'empêcher d'ajouter que, si jamais la grande navigation désertait Le Havre pour un autre port, ce port serait Cherbourg, où la sûreté de la rade et la profondeur de l'eau ne manqueraient pas de l'attirer. Réduite à ses élémens hydrographiques, la question n'était pas douteuse; mais il existait du côté de la terre des obstacles qui neutralisaient les avantages maritimes de Cherbourg. Son port n'était desservi que par des routes carrossables; ceux de Nantes et du Havre l'étaient par deux beaux fleuves, et quand il s'agissait d'atteindre les grands marchés intérieurs, l'accroissement des dépenses du trajet par terre balançait, et au-delà, l'économie obtenue sur le trajet par mer. Les chemins de fer ont changé cet état de choses : le transport y est moins cher que sur la Seine et la Loire à la remonte, et ces voies rapides opèrent sur la surface entière du territoire un nivellement qui réduit à de simples questions de distance les questions, auparavant si compliquées, de l'économie des transports. Les frais de transport entre Paris, considéré comme foyer de la circulation d'une part, et de l'autre Le Havre, Cherbourg et Saint-Nazaire, sont respectivement comme les nombres 229, 370,

491, qui expriment les longueurs en kilomètres de ces trois lignes, et le peu de différence qui existe entre elles laisse intacte la prédominance des avantages nautiques du port de Cherbourg. De tels avantages sont de ceux qui ne s'achètent ni ne se déplacent, et, quoi qu'on fasse, les embouchures de la Seine et de la Loire n'admettront jamais tous les grands bâtimens qui entreront à Cherbourg. Peu importe que le chemin de fer, livré à l'entreprise à des Anglais, ait été construit avec cette parcimonie négligente des intérêts de l'avenir qui fait payer à l'exploitation l'épargne faite sur le capital du premier établissement; fût-il encore plus défectueux, il n'en étendrait pas moins le rayon des relations du port dont il côtoiera un de ces jours les quais, et l'intervention de cette concurrence sur le marché général peut y amener une révolution. Pour peu que l'Amérique agrandisse encore le tonnage des bâtimens avec lesquels elle apporte le coton en Europe, pour peu que la Hollande et l'Angleterre l'imitent dans le commerce des denrées coloniales, nous ne pourrons recevoir directement ces marchandises et réexpédier de même les nôtres en échange qu'à la condition de le faire par Cherbourg. Les effets probables de ce concours de circonstances naturelles et de combinaisons commerciales méritent qu'on y réfléchisse, et quand on les étudiera, on pourra trouver des bases de conjectures plausibles dans la révolution qui s'opère en face de Cherbourg, à Southampton, où abordent aujourd'hui les paquebots transatlantiques, indiens et australiens, qui n'entreraient commodément sur notre rive de la Manche qu'à Cherbourg. Il est clair que si de telles éventualités venaient à se réaliser, la superficie et la profondeur du port de commerce devraient augmenter; mais cette perspective n'a rien d'inquiétant, et les remaniemens dont la plage a été l'objet depuis Vauban ont préparé le pays à la voir se transformer encore.

Il ne se fait plus dans le commerce du monde de révolutions isolées, et si celle qui commence dans le tonnage des navires de long cours persiste, il faudra bien la suivre. La réalisation de cette éventualité mettrait l'avenir commercial de Cherbourg au niveau de son avenir militaire, et pourrait aller jusqu'à donner une destination pacifique à plus d'une création conçue dans un tout autre dessein. En attendant, la ville, telle qu'elle est, offre, malgré son antiquité, l'aspect d'une ville née d'hier, et elle l'est en effet, puisque l'ancien sol, enseveli sous une couche de débris et de remblais, correspond à une faible partie de la superficie actuelle. Cherbourg n'a de monumens que ses quais de granit, ses bassins, son établissement maritime; ses promenades sont ses jetées, ses spectacles les mouvemens de sa rade. La voirie et la tenue générale de la ville ont fait depuis quelques années de visibles progrès; mais les éta-

blissemens municipaux sont mesquins, et l'on ne saurait s'en plaindre avec justice : il faut à tout l'action du temps (1).

L'Angleterre a beaucoup à gagner à la prospérité du port de commerce de Cherbourg; le port militaire ne menace point sa sûreté : il est la garantie de celle de nos côtes et de la libre navigation de la Manche contre les entreprises de ceux qui ne respectent que la force. C'est assez pour nous et pour les nations maritimes de second ordre; nous ne devons pas songer à lutter sur mer avec l'Angleterre. Le tonnage du matériel du commerce, qui est la mesure la plus exacte des forces navales des peuples, était ainsi réparti en 1856 :

	Angleterre.	France.
Bâtimens à voile.....	3,825,022 tonneaux.	934,657 tonneaux.
— à vapeur....	331,055 —	63,926 —
Totaux..	4,156,077 tonneaux.	998,583 tonneaux.

Notre matériel à voile n'est donc pas le quart, et notre matériel à vapeur le sixième de ceux de nos voisins, et ils pourraient perdre impunément plus de batailles que nous n'en saurions gagner. Voilà ce qu'il faudrait rappeler à la France, si une idée exagérée de sa puissance la poussait à des entreprises imprudentes. Mais si nous prêtons volontiers l'oreille à des vérités pénibles, l'Angleterre, de son côté, sait aussi bien que nous que, depuis les progrès récens de l'artillerie, le combat naval n'est plus qu'un meurtre social qui ne termine rien, et que l'emploi de la marine sera surtout désormais de transporter des troupes de terre sur les points stratégiques où se décident les grandes questions. Elle a plus de vaisseaux que nous; nous avons plus de soldats qu'elle : l'équilibre existe entre nous. Si quelque chose y manque sur la Manche, souvenons-nous que, pour élever l'établissement de Cherbourg, il faut en élargir la base : ce sera ajouter aux motifs déjà si nombreux qu'ont les deux nations de se respecter mutuellement.

J.-J. Baude.

(1) Un seul de ces établissemens mérite l'attention des étrangers : c'est le musée, où l'on admire un certain nombre de tableaux des écoles italienne, flamande et espagnole. Cette collection est un don d'un enfant de la ville, M. Henry, et l'exemple de patriotisme qu'il a donné fera sans doute naître des imitateurs.

LA MONARCHIE

DE LOUIS XV

IV.

LE GOUVERNEMENT DE Mme DE POMPADOUR.

En quittant le ministère du cardinal de Fleury (1) pour aborder le gouvernement personnel de Louis XV, j'éprouve un embarras que je n'hésite point à confesser. Dans le cours de mes études antérieures, que ces études se rapportassent à la fondation de notre nationalité ou bien à la décadence encore latente de la monarchie française, j'ai pu grouper les faits autour de quelques noms propres, et lier les innombrables accidens de l'histoire aux intérêts généraux qui les avaient suscités. Rien de semblable n'est possible de 1743 à 1774. Le caprice avec tout l'imprévu de ses fantaisies, la passion avec ses alternatives de découragement et d'audace, gouvernèrent la France depuis l'instant où s'éteignit le vieux ministre qu'on avait vu poursuivre dix-huit ans sa pacifique pensée jusqu'à l'heure où s'acheminèrent nuitamment vers Saint-Denis les restes insultés du prince qui s'était appelé *le Bien-Aimé*. La nation fut ballottée, trente ans durant, par des idées politiques disparates et contradictoires, qui, n'ayant de commun que leur impuissance, la détachèrent de son roi sans la rattacher à rien ni à personne. Janséniste ou moliniste tour à tour, suivant qu'il a besoin de l'enregistrement des cours de

(1) Voyez la livraison du 15 août 1858.

justice ou des subsides du clergé, le gouvernement fait suivre l'exil des magistrats de celui des évêques. S'il dépouille les jésuites de concert avec les magistrats, afin de détourner l'attention publique des conditions d'une paix honteuse, il ne tarde pas à trembler devant les juges bien plus qu'il n'affectait de le faire devant les accusés; de l'abîme de mépris où l'ont précipité les incohérences de sa conduite, il engage donc la lutte la plus redoutable contre les parlemens, dont il a lui-même décuplé la force, et remporte une victoire plus dangereuse que n'aurait pu l'être une défaite.

La mobilité qui affaiblit la France au dedans la déshonore au dehors. L'Europe devient une scène où les changemens à vue se multiplient avec une vitesse qu'on ne peut suivre sans fatigue. Aujourd'hui le sang français coule à torrens pour détruire l'impératrice au profit du roi de Prusse; demain il va couler pour anéantir Frédéric II au profit de Marie-Thérèse. La guerre embrase et ruine les deux mondes sans qu'il soit possible aux meilleurs esprits de décider ce que la nation, presque toujours vaincue durant cette lutte de sept années, aurait gagné, si elle y avait été victorieuse. L'Inde et l'Amérique nous échappent, la Pologne est partagée; mais en présence de traités tels qu'il n'en avait pas vu signer depuis les jours du roi Jean, le pays se sent à peine humilié, tant il a pris soin de se séparer du pouvoir, tant le dédain est devenu profond, et le divorce irrévocable. Ainsi se consomme, au bruit des sifflets, cette scission entre la cour et Paris, entre la royauté et la France, qui fut l'œuvre et le châtiment du règne.

Cependant les hommes qui portèrent le poids de ces honteuses calamités étaient brillans et braves, et à tout prendre supérieurs à ceux qui conduisirent les affaires depuis le traité de Ryswick jusqu'au traité d'Utrecht. L'étiolement, très sensible dans les serviteurs de la seconde période du gouvernement de Louis XIV, n'existe point en effet sous le gouvernement de Louis XV. Ce prince vit passer dans ses conseils assez d'esprits distingués pour illustrer un long règne. S'ils n'y parurent que pour assister aux malheurs publics en recueillant eux-mêmes d'amers déboires personnels, c'est qu'ils y demeurèrent toujours sans direction comme sans responsabilité, de telle sorte qu'ils affaiblirent bien plus la monarchie par leurs tâtonnemens et leurs désaccords qu'ils ne la servirent par leurs lumières. MM. d'Argenson étaient à coup sûr des esprits originaux et foncièrement honnêtes. Le cardinal de Bernis, la seule créature de Mme de Pompadour qui ait osé lui résister, a droit d'être jugé sur sa conduite et sur ses dépêches plutôt que sur ses petits vers, car les habitudes du temps avaient fait de ceux-ci le passeport obligé de l'ambition. Le duc de Choiseul fut un personnage très important et par

les qualités qu'il possédait et par celles dont il sut affecter l'apparence. Le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou poussèrent l'audace dans la lutte jusqu'à des limites où il faudrait la qualifier d'héroïsme, s'ils avaient combattu pour une autre cause. Machault fut un ministre aussi éclairé que résolu, et rarement la royauté avait eu à son service des contrôleurs-généraux de la valeur de Silhouette, Orry, Laverdy, Bertin et Terray. Les armées du roi ne manquèrent pas plus que ses conseils d'hommes de mérite et de valeur. Lowendahl, Broglie et d'Estrées furent de grands hommes de guerre, même en face de Frédéric; le comte de Saxe apparaît comme un contemporain de Condé et de Turenne, dont il possède à la fois l'illumination et la prudence. Si les mœurs corrompues du vainqueur de Fontenoy abrégèrent et obscurcirent sa vie, il est juste que la société française du XVIIIe siècle, trop indulgente pour de pareilles faiblesses, prenne ce grief à son compte. Le grand crime de cette société fut en réalité d'avoir fait avorter la plupart des qualités natives départies à une génération très bien douée. Que ne fussent pas devenus, sous un pouvoir énergique et dans un autre milieu, des hommes de la trempe de MM. de Belle-Isle par exemple, ou même un personnage tel que le maréchal de Richelieu, dont la vie militaire, commencée par la prise de Minorque, dut s'achever aux pieds de Mme Du Barry? Si ceux-là ne furent guère que de brillans aventuriers, si celui-ci prit et conserva durant trente ans le rôle honteux d'entremetteur, c'est que dans ces déplorables temps les voies naturelles étaient fermées à la grande et légitime ambition. De pareilles déchéances n'étaient possibles que dans une telle époque et sous un tel prince.

Si, durant la vieillesse de Louis XIV, les hommes firent défaut au monarque; ce fut le pouvoir seul qui manqua sous son successeur à la France rajeunie et transformée. Depuis que toutes les forces sociales y avaient été absorbées par l'autorité monarchique, un grand roi ou un ministre de génie était devenu le premier besoin du pays et la condition même de son existence politique. C'est parce qu'elle avait eu presque constamment l'heureuse fortune de posséder l'un ou l'autre depuis plus d'un siècle que la France avait marché d'un pas si rapide. Le vide fut donc immense, et le mal sans remède, lorsqu'à la mort de Fleury Louis XV se déclara résolu à ne déléguer à personne une autorité dont l'exercice direct soulevait pourtant en lui d'invincibles répugnances. Inerte et mélancolique jusqu'au sein des voluptés, assistant en spectateur blasé aux événemens de son règne et ne se méfiant pas moins des autres que de lui-même, l'élève du vieux cardinal était un Louis XIII libertin, dont une maîtresse devint le Richelieu.

Ce ne fut qu'après de longs efforts pour se dérober à la plus triste

évidence que la France se résigna à juger ainsi le beau prince qu'elle avait rêvé à force d'amour d'élever à la hauteur de ses devoirs. La nation persista durant plusieurs années à espérer contre toute espérance, tant elle pressentait le péril qu'allait entraîner l'abdication royale. Aussi la voit-on, aux derniers temps de Fleury, guetter jusqu'aux plus vagues indices de nature à révéler l'éveil d'une volonté personnelle chez ce roi qui avait déjà dépassé trente ans. Louis XV garde-t-il le silence, son front paraît-il chargé d'ennuis, ajourne-t-il malgré l'insistance du cardinal quelque décision insignifiante, laisse-t-il tomber un regard sur un ami de M. de Chauvelin exilé : on s'ingénie pour expliquer par des calculs profonds ces accidens d'humeur dont la raison était plutôt dans la fatigue, la digestion ou la migraine. Lisez le journal du marquis d'Argenson et celui de l'avocat Barbier jusqu'à l'année 1744, date de la grande maladie de Louis XV à Metz, et vous verrez les inductions presque comiques tirées des plus insignifiantes circonstances par un peuple obstiné dans son espoir, et qui semble attendre avec une sorte de persévérance judaïque le grand roi qu'il s'est promis.

Rarement en effet un gouvernement fort avait été plus nécessaire à la France. Dans toutes les cours de l'Europe, l'autorité royale avait pris au milieu du XVIIIe siècle un développement qu'il n'avait pas été possible de pressentir jusqu'alors. Marie-Thérèse, élevée par son courage à la hauteur des plus grands hommes, avait su faire des Hongrois, vieux auxiliaires de la politique française contre l'empire d'Allemagne, les héroïques chevaliers de sa cause. Depuis Frédéric II, la Prusse n'était plus qu'une épée dans la main d'un général servi par son génie comme par son courage. La Russie, avec des ressources décuplées, serrait chaque jour l'Europe de plus près, et cette cour, dont Louis XIV affectait d'ignorer l'existence, avait poussé l'habileté jusqu'à s'assurer, pour ses plus gigantesques desseins, des apologistes et des complices au sein des états les plus intéressés à en prévenir le succès. La Hollande, en établissant l'hérédité du stathoudérat, avait attribué un pouvoir presque absolu à une maison toujours hostile à la France. Enfin la maison d'Hanovre, après avoir failli disparaître en 1745 sous les coups du prétendant, s'était retrempée par ses périls et par le sang qu'elle avait si cruellement versé, à ce point que tous les partis, désormais ralliés à la même bannière, ne luttaient plus en Angleterre que d'ambition et de haine contre la France.

I.

Telle était l'Europe qu'allait rencontrer devant lui, après la mort de son ancien précepteur, le prince sur la tête duquel la nation

avait mis en dépôt tout son avenir. Nous avons dit sous quelles influences s'était engagée en 1742 la guerre de la succession d'Autriche (1), et l'on a vu comment le cabinet de Versailles, au mépris de la garantie solennellement donnée par lui à la pragmatique de l'empereur Charles VI, s'était embarqué dans une aventure qu'on croyait l'affaire d'une campagne, quoiqu'elle tendît à rayer l'un des plus grands états de l'Europe de la liste des nations. Après la vaine gloire d'avoir porté la couronne du saint-empire dans la maison de Bavière, il restait à la France une tâche moins facile : c'était celle de soutenir l'empereur qu'elle avait fait contre l'opposition de la majeure partie de l'Europe, déjà en armes pour le renverser. La question successoriale soulevée par la mort de Charles VI, sans héritier mâle, n'intéressait au fond que le roi de Prusse, non que ce prince, comme on avait la bonhomie de le croire à Versailles, attachât une bien haute importance à priver de la dignité impériale la maison de Habsbourg-Lorraine et qu'il prît grand souci du sort de l'électeur bavarois dont le maréchal de Belle-Isle avait fait l'empereur Charles VII, mais parce que Frédéric était résolu à profiter d'une occasion aussi opportune pour élever la Prusse, par l'adjonction de la Silésie, au rang des grandes puissances de l'Europe. Son sens droit ne dépassa jamais ce but, parfaitement défini, et pour lequel on le vit si longtemps jouer son trône et sa vie.

Après les succès de sa première campagne, Frédéric II s'était empressé de traiter une première fois avec Marie-Thérèse, rendue pour quelque temps facile par ses malheurs, et ce prince avait abandonné la France avec un cynisme fort embarrassant pour l'enthousiasme de ses correspondans parisiens. Ce fut ainsi que les Français, entrés d'abord en Allemagne à titre d'auxiliaires des Prussiens, se trouvèrent bientôt engagés comme partie principale dans un conflit européen, sans aucun intérêt direct à sauvegarder, et n'ayant d'autre but à poursuivre que celui de protéger un fantôme d'empereur sous les pas duquel se dérobait l'empire. Jetée au fond de la Bohême par une guerre dont la défection soudaine du roi de Prusse avait changé toutes les conditions, l'armée française, renfermée dans la capitale de ce royaume sous le commandement des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, n'eut plus qu'à retarder par une constance héroïque une catastrophe inévitable. La retraite de Prague au cœur de l'hiver, les neiges ensanglantées d'Égra, des luttes jusqu'alors sans exemple contre les élémens conjurés avec les hommes, tous ces sombres tableaux apparaissaient aux imaginations attristées teints des couleurs du ciel inclément sous lequel ils s'étaient déroulés. Aussi, dès la campagne de 1743, la France s'était-

(1) Voyez *le Ministère du cardinal de Fleury*, livraison du 15 août 1858.

elle dégoûtée d'une guerre qui, dans l'opinion publique, aigrie contre la cour, commençait à former un parti du roi de Prusse et un parti de Marie-Thérèse; elle répugnait aux sacrifices nécessaires pour réparer un désastre qu'il lui semblait plus humiliant d'avoir mérité que d'avoir subi. L'empereur bavarois, chassé de sa ville de Munich, sans états, sans troupes et sans autres ressources pécuniaires que nos subsides, ne régnait plus que dans les murs d'une place forte. L'on eût dit un prisonnier plutôt qu'un souverain, et l'excès de son désespoir laissait déjà pressentir à la France qu'elle ne conserverait plus longtemps en dépôt sous ses tentes cette couronne impériale, le seul trophée d'une guerre malheureuse.

Pour la puérile satisfaction d'avoir désigné un empereur, la France se retrouvait placée dans une situation analogue à celle dont elle avait dû affronter les périls à meilleur titre lorsque le petit-fils de son roi fut spontanément appelé au trône d'Espagne. L'Angleterre était parvenue à organiser, par la promesse d'énormes subventions, une coalition européenne, dans laquelle était entrée jusqu'à l'impératrice de Russie. Une armée anglo-hanovrienne commandée par George II combinait ses opérations avec celles du prince Charles de Lorraine, qui, après avoir victorieusement défendu le territoire de l'empire, menaçait déjà le nôtre. La Sardaigne, ne se fiant plus à la fortune de la France, avait répudié son alliance. Nos frontières, découvertes depuis la perte de la bataille d'Ettinghen, allaient être attaquées par trois armées de la côte de Provence à la Mer du Nord; enfin l'Alsace entendait déjà hurler les bandes sauvages de Mentzel et voyait fumer les torches de ses pandours.

L'on était dans ces circonstances critiques, dont le découragement général accroissait encore le péril, lorsqu'une résolution importante vint imprimer un autre cours à l'opinion nationale. Paris, où la curiosité ne trouvait guère pour alimens que des histoires de galanterie ou des publications scandaleuses, se remit avec une passion toute soudaine à l'étude des grandes questions dont il semblait s'être désintéressé aussi complétement que son roi. Le 3 mai 1744, on apprit que Louis XV, quittant enfin le théâtre de ses chasses et celui de ses plaisirs, allait se montrer à son armée dans l'imposant éclat de sa virile beauté. Cette résolution fut accueillie avec une sorte d'ivresse: en retrouvant son roi, la France se retrouvait elle-même dans l'élan de son enthousiasme et de sa confiance.

Cependant quelques personnes en mesure d'étudier de plus près le monarque demeuraient étrangères à ce généreux entraînement. Parmi celles-ci, il faut citer en première ligne la trop célèbre Mme de Tencin, qui dépassait même son frère en perspicacité comme en esprit d'intrigue. L'abbé de Tencin, devenu cardinal sur la présentation de Jacques III, admis dans le conseil de Louis XV aux der-

niers jours du ministère de Fleury, avait entretenu longtemps l'espérance de remplacer celui-ci à la tête des affaires, et si cet espoir fut déçu, il faut en chercher la cause dans la répugnance qu'inspirait au roi le nom d'un premier ministre : c'était une dernière impression des leçons de Fleury, qui, comme Mazarin, aurait aimé à emporter au tombeau l'héritage de sa puissance. Tencin assistait donc avec une ironique amertume aux séances de ce cabinet, dont les membres ne travaillaient guère qu'à se supplanter l'un l'autre, et dont le roi suivait les débats avec l'ennui profond d'un écolier aspirant à l'heure de sa récréation. Renseignée chaque jour sur les luttes stériles qui s'élevaient entre son frère et MM. d'Argenson, Orry et Maurepas, fort bien fixée sur l'apathique indifférence du prince pour ses ministres et pour ses affaires, Mme de Tencin a consigné dans huit lettres au duc de Richelieu, écrites dans le courant de 1743, les inquiétudes que lui inspirait pour l'avenir un gouvernement dont les scandales la touchaient moins que l'impéritie. « Chaque ministre, écrit-elle à la date du 30 septembre à l'homme auquel elle propose une sorte d'action politique concertée, est maître absolu dans son département, et comme il n'y a point de réunion, et que personne ne communique ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut faire, il est physiquement impossible que l'état ne culbute... Je me sens malgré moi un fonds de mépris pour celui qui laisse ainsi tout aller selon la volonté de chacun, souscrivant avec la même indifférence à tout ce qui lui est présenté... Je ne puis mieux comparer le roi dans son conseil qu'à monsieur votre fils, qui se dépêche de faire son thème dans sa classe pour en être plus tôt quitte. Aussi est-ce un conseil pour rire. On n'y dit presque rien qui intéresse l'état. Ceux qui voudraient s'y occuper sérieusement sont obligés d'y renoncer pour le peu d'intérêt que le roi a l'air d'y prendre et par le silence qu'il garde. On dirait qu'il n'est pas du tout question de ses affaires. Il a été accoutumé à envisager celles de son royaume comme lui étant personnellement étrangères (1). »

Dans ces lettres, chefs-d'œuvre de pénétration et d'astuce, la femme galante qui cherche à prendre sa retraite dans l'ambition appelle l'attention de l'homme le mieux renseigné de la cour sur des mystères à peine soupçonnés au-delà du cercle intime de Choisy et des petits cabinets; sa prophétique parole semble évoquer les orages. N'attendant rien ni d'un conseil sans direction, ni d'un roi sans volonté, le cardinal et sa sœur n'entrevoient plus qu'une ressource pour conjurer des calamités imminentes : c'est que Louis XV fasse une campagne pour relever le moral de l'armée et de la nation, frappé par les désastres de Bohème, et qu'on essaie sur un prince

(1) Voyez les *Lettres de mesdames de Villars, de La Fayette et de Tencin*, Paris 1823.

de trente-quatre ans l'enivrant effet de la poudre à canon. Ce n'est pas que Mme de Tencin compte beaucoup plus sur lui pour la guerre que pour le conseil, et qu'elle le croie en mesure de peser sur des généraux aussi divisés entre eux que l'étaient les ministres à Versailles, « car entre nous, écrit-elle à son cynique correspondant, il n'est pas capable de commander une compagnie de grenadiers; mais un roi de France, quel qu'il soit, est pour les soldats et pour les peuples ce qu'était l'arche d'alliance pour les Hébreux, sa présence seule annonce la victoire (1). »

Pour galvaniser l'insensible monarque, un prêtre suspect et une intrigante émérite circonviennent donc la maîtresse du roi, afin de se donner ou le mérite ou l'apparence d'avoir préparé de compte à demi avec elle la grande résolution dont ils ont si sûrement calculé l'effet. Les amours de Louis XV avaient été longtemps voilés et à demi clandestins comme sa vie. Des bras de Mme de Mailly, le roi avait passé successivement dans ceux de ses trois sœurs, moins par un odieux raffinement de libertinage que par cette puissance de l'affinité et de l'habitude, toujours dominante dans les natures sans ressort. Mme de La Tournelle, la dernière de celles-ci, entra d'autant mieux dans le projet d'élever le cœur de son amant au niveau des périls publics, qu'une telle conduite rendait à la fois plus noble et plus facile un rôle auquel elle ambitionnait de rendre ce qu'il faut bien nommer son ancien lustre. Conseillée jour par jour par le duc de Richelieu, qui régla la capitulation de sa vertu aussi solennellement qu'il l'aurait fait pour la remise d'une place de guerre, la quatrième fille du marquis de Nesle entreprit de rétablir les prérogatives attachées à ce que la fascination du respect avait fait considérer sous le précédent règne comme une sorte de grande charge de la couronne. Devenue duchesse de Châteauroux, la nouvelle maîtresse, officiellement reconnue, entendait se montrer aux populations et aux armées dans l'appareil quasi-royal affecté par Mme de Montespan, dont elle rappelait la fière beauté et l'ardente ambition. Louis XV, que la nature avait fait si peu semblable à son aïeul, professait une sorte de culte pour sa mémoire. Il ne résista point à cet appel adressé à son honneur de roi par la seule de ses maîtresses qui se soit efforcée de le gouverner en lui imposant ses propres goûts, au lieu de caresser les siens.

Le monarque se rendit donc dans les Pays-Bas, théâtre ordinaire de toutes les grandes exhibitions militaires dirigées par les souverains en personne. Il y fit des siéges nombreux, toujours couvert par le maréchal de Saxe, qui opérait à quelque distance. Les places de Furnes, Courtray, Ypres et Menin se rendirent au roi après les at-

(1) Lettre IIIe, p. 230.

taques et les délais en usage durant les guerres précédentes. Le ministre de la guerre comte d'Argenson avait pris ses mesures pour donner à l'armée commandée par le roi une supériorité décisive, mais imprudente, dans une lutte où les frontières du royaume étaient menacées sur plusieurs points à la fois. La campagne aurait été signalée par d'autres succès en Flandre, si une diversion foudroyante, exécutée par les impériaux sur l'Alsace dégarnie, n'avait changé soudainement la face des choses. Le roi dut quitter avec précipitation le théâtre de ses conquêtes afin de sauver cette grande province, où l'ennemi adressait un dangereux appel aux souvenirs d'une nationalité encore vivante au fond de bien des cœurs. Par une résolution qui cette fois paraît avoir été spontanée, Louis XV se dirigea en toute hâte sur Strasbourg; mais, arrêté à Metz le 4 août 1744 par une maladie dangereuse, il était huit jours après à toute extrémité, et recevait l'avis de porter vers l'éternité des regards déjà troublés par les ombres de la mort.

Alors se produisit l'une de ces grandes émotions qui font époque dans les annales d'un peuple. Persuadée que son roi portait la peine de l'empressement avec lequel il était accouru la défendre, la nation fatigua le ciel de ses prières et des cris de son désespoir; puis, lorsqu'à quelques jours de là Louis XV eut été rendu aux vœux de ses sujets, l'allégresse publique se traduisit en manifestations presque délirantes, dont l'éclat emprunte quelque chose de sinistre aux retours si prochains de l'opinion et aux catastrophes qui devaient bientôt les suivre. Le roi déploya dans cette crise son impassibilité ordinaire; s'il demeura calme devant la mort comme il convenait à un prince de sa race, sa foi toujours vive, même au sein d'amours incestueuses, évoqua dans sa conscience la terreur plus que le remords. Aussi ajouta-t-il au sacrifice de sa maîtresse, commandé par le devoir, les témoignages d'une insensibilité presque odieuse. On eût dit qu'il entendait lui faire payer à force d'outrages le prix de son propre salut. Chassée comme une fille publique avec Mme de Lauraguais, sa sœur, menacée dans sa fuite par la populace ameutée, la duchesse de Châteauroux tomba en quelques heures dans une situation à provoquer la pitié des hommes les plus sévères pour ses fautes. Personne n'ignore d'ailleurs que Louis XV, à peine rétabli, oubliant des promesses articulées par ses lèvres sans avoir été ratifiées par son cœur, rappela près de lui sa maîtresse, et que d'importans changemens dans le personnel de la cour allaient être le résultat de la rentrée de Mme de Châteauroux à Versailles, lorsqu'une mort soudaine vint arrêter cette favorite dans sa carrière de vengeance et d'ambition. Cette jeune femme succomba à la veille de prendre les fonctions de premier ministre, qu'elle aurait exercées, on peut le croire, dans l'intérêt de la haute noblesse de cour et dans

l'esprit du gouvernement de Louis XIV; mais la révolution française approchait, et c'était à une initiatrice d'une condition différente qu'il appartenait de lui frayer les voies.

Louis XV, qui avait versé, lors de la mort de Mme de Vintimille, la seconde des quatre sœurs, les seules larmes qu'il ait jamais données à l'amour, n'en eut point pour la femme qui du moins avait eu le mérite de le rendre à ses devoirs envers la France. Quant à la nation, alors fière de son roi, elle respirait, délivrée des appréhensions si naturelles au début de la campagne. Le roi de Prusse en effet, plus alarmé de nos périls que nous ne semblions d'abord l'être nous-mêmes, avait compris que s'il n'arrêtait court l'invasion de l'Alsace, cette province et la Lorraine, arrachées à la France par Marie-Thérèse, pouvaient, à son grand détriment, rentrer bientôt sous la domination impériale. Avec la promptitude de résolution qui fut le caractère propre de son génie, il rentra à l'instant dans la lutte, et une diversion inattendue de cent mille Prussiens en Bohême et en Moravie vint sauver l'intégrité de notre territoire, permettant à Louis XV de jouir avec sécurité de l'enthousiasme populaire, justifié par ses premiers succès en Flandre.

Malgré la continuation de la guerre, et quoique le prince de Conti eût récemment abandonné l'Italie après une retraite désastreuse, tout respirait donc la confiance et le plaisir à la cour et à la ville dans l'hiver de 1744 à 1745. Paris lisait *le Sopha* de Crébillon fils, applaudissait *Mérope*, s'indignait contre la censure théâtrale qui avait interdit la représentation de *Mahomet*, ou s'amusait des coquetteries de Voltaire et de Benoît XIV. A Versailles, le roi avait repris le cours de ses chasses et des petits soupers où, sous les excitations d'une conversation libre et d'une chère exquise, il sentait fondre pour quelques heures les glaces de son esprit et de son âme. Une affaire réputée plus grave que la guerre avec la moitié de l'Europe occupait alors ce petit monde à part, tellement accoutumé à vivre des bontés du prince, qu'il croyait tout licite et honorable pour les obtenir. Il s'agissait de remplacer la duchesse de Châteauroux dans une position trop convoitée pour demeurer longtemps vacante. Tout atteste que l'interrègne fut court; mais, à dire vrai, les investigations les plus scrupuleuses de la chronique, et l'on sait si elles nous ont manqué, n'ont point encore écarté les nuages dont sont couverts les premiers rapports du roi avec Mme d'Étioles, et l'on ignore le nom des agens qui conçurent l'audacieuse pensée d'établir à la cour la fille d'un ancien commis aux vivres et de la maîtresse affichée d'un fermier-général. Les fugitives apparitions de cette jeune femme au milieu des chasses royales dans un phaéton d'or et d'azur, ses agaceries sous le masque au bal de l'Hôtel-de-Ville donné pour le mariage du dauphin, son mouchoir résolûment jeté et re-

levé par un sultan amoureux aux applaudissemens d'une salle entière, ces épisodes si connus ne révèlent rien de précis sur l'origine d'une trame dont le succès dut apparaître d'abord comme impossible, tant les obstacles étaient nombreux et les rivalités redoutables. Faire de la fille du sieur Poisson, naguère poursuivi comme concussionnaire, une dame du palais de la reine, placer la femme d'un sous-traitant dans un poste que la perversion des idées faisait considérer comme honorable pour les maisons les plus illustres, constater enfin l'importance de la bourgeoisie par un aussi éclatant triomphe sur la noblesse de cour, c'était là une entreprise des plus hardies, et pourtant les faits démontrent que ce dessein fut conçu et suivi avec la plus habile persévérance. Malgré les innombrables mémoires édités chaque jour, on ne saurait désigner avec certitude les hommes obscurs qui supplantèrent cette fois le duc de Richelieu dans un rôle que ce *fat éblouissant* considérait comme inhérent à ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre; mais ces négociateurs, quels qu'ils furent, ne faillirent point à une mission qui touchait de si près aux plus vifs intérêts de la classe représentée par la femme dont on mettait à prix la beauté. Avant d'*être arrangée* avec le roi, comme on disait alors, Mme Le Normand d'Étioles, assurée d'un titre et d'un appartement à Versailles, avait déjà triomphé de l'étiquette, la seule constitution qui restât depuis un siècle à la monarchie française : c'était en conquérante que la nouvelle marquise de Pompadour entrait dans la place.

Il n'y a pas un autre exemple d'un plan de séduction combiné d'aussi loin et qui ait aussi pleinement réussi. La jeune Antoinette avait été pétrie pour devenir *un morceau de roi*, selon la significative expression des écrits du temps. Telle était la destinée qu'avait pressentie pour sa fille Mme Poisson. Quant à M. Le Normand de Tournehem, il était lui-même un type accompli de ce monde de la finance, auquel le despotisme, par l'incertitude si longtemps suspendue sur la fortune et sur la vie des traitans, n'avait laissé pour ressource que l'audace, et pour morale que le plaisir. Dans ce milieu de corruption splendide avait grandi une jeune fille sans innocence, quoique sans vice, gracieuse créature dont le luxe, les arts et de précoces flatteries avaient défloré la chasteté du cœur, et qui sortit de la voie du devoir par ignorance plus que par entraînement. Dès son adolescence, elle avait subordonné son sort à des calculs que ne vinrent jamais contrarier ni les agitations de l'âme ni les ardeurs des sens. Devenue, sans amour comme sans résistance, l'épouse de celui que l'amant de Mme Poisson lui avait désigné, Antoinette ne vit dans ce mariage, encore qu'il relevât beaucoup sa fortune et sa condition, qu'un arrangement qui ne pouvait préjudicier au but assigné à sa vie par l'impure ambition d'une mère. Mu-

sicienne, comédienne, cantatrice, habile à peindre comme à graver, elle s'était munie de toutes les armes que l'art départit aux natures bien douées, avec la ferme résolution d'en essayer l'emploi sur un monde où jusqu'alors elles n'étaient point en usage. Au moment où commencèrent, à l'âge de vingt-deux ans, ses relations avec Louis XV, Mme de Pompadour brillait d'une beauté rehaussée par l'éclat d'une souveraine confiance. Allez la contempler au Louvre dans le beau portrait de Latour, et vous comprendrez tout ce qu'il y avait d'attractive puissance dans cette jeune femme, qui, sans remords comme sans passion, et sans autre souci que celui de plaire, abordait la vie avec une plénitude de foi dans sa fortune et dans le bonheur.

Heureuse en effet de sa conquête, Mme de Pompadour porta au roi, avec une fidélité que sa froideur rendait facile, l'attachement que ne pouvait manquer d'inspirer un bel homme couronné à une jeune femme restée vulgaire malgré le clinquant de son éducation. Afin de conserver longtemps les fruits d'une victoire que les familiers du château d'Étioles mettaient au niveau des plus glorieuses, la nouvelle maîtresse reconnue prit le contre-pied de la marche suivie par Mme de Châteauroux. Caresser les penchans secrets de Louis XV en affectant une liberté charmante dans un asservissement perpétuel, s'emparer de l'homme par toutes ses faiblesses sans s'inquiéter autrement de la gloire du souverain, toujours assez puissant au gré d'une petite bourgeoise, tel fut le premier plan de campagne tracé par l'adroite Parisienne, qui n'avait de la grande dame française ni les instincts ni le cœur. Si la marquise fut conduite à modifier ce plan bientôt après, si elle dut s'attribuer un rôle politique afin de fortifier auprès du roi son influence décroissante, cette nouvelle phase n'avait été au début ni prévue ni souhaitée; l'horizon de ses pensées ne s'étendait point alors jusqu'aux affaires, et ne dépassait certainement pas le rêve d'un grand établissement à la cour.

Quoiqu'au nom de Mme de Pompadour se rattache le souvenir d'une lutte sanglante, cette femme de salon, pour ne pas dire d'atelier, avait une instinctive répugnance pour les armes; elle avait d'ailleurs fort bien pénétré la nature pacifique d'un monarque qui fit la guerre sans l'aimer durant la plus grande partie de son règne. Cependant l'état de l'Europe rendait pour quelque temps impossible la séquestration du roi dans les obscures retraites où sa maîtresse aspirait à le retenir, loin des affaires et loin du monde. Des embarras qu'un gouvernement résolu aurait dénoués d'un seul coup avaient enlacé un pouvoir sans volonté dans un réseau de difficultés inextricables. L'empereur Charles VII venait de mourir sous le poids de ses déceptions et de ses douleurs, et lorsque la France, chassée de toute l'Allemagne, en était réduite à défendre ses propres frontières, aucun doute n'était possible sur le nom de son inévitable successeur. L'in-

térêt de l'empire germanique commandait manifestement de déférer la couronne à l'époux de Marie-Thérèse, et l'intérêt non moins réel de la France lui aurait prescrit, sans faire à ce choix une opposition inutile, de mettre la reconnaissance de François de Lorraine au prix de concessions solides. Malheureusement l'un des caractères des gouvernemens faibles est de résister longtemps, soit faute de clairvoyance, soit faute de courage, aux dénoûmens obligés. La France, qui avait pris les armes pour arracher à la reine de Hongrie la couronne de ses pères et pour porter le sceptre impérial dans la maison de Bavière, poursuivait sans aucun but une guerre dont les événemens accomplis ne laissaient plus rien à attendre : la lutte continuait par la seule raison qu'elle était commencée.

Louis XV reprit au printemps la route des Pays-Bas, où la marquise de Pompadour ne tarda pas à venir le rejoindre. Cette fois le programme ordinaire des expéditions royales avait été notablement modifié. La présence d'une formidable armée anglaise en Flandre contraignit le maréchal de Saxe à déployer toutes les ressources de son génie militaire, et la guerre de siége fut remplacée par la plus glorieuse campagne du règne. Le 11 mai 1745, Dieu donna à la France la victoire de Fontenoy, arrachée par une fougue héroïque, comme pour prouver à la nation, à la veille de tant de malheurs, que, bien commandée, elle serait toujours digne d'elle-même. Dans cette bataille longtemps incertaine, Louis XV avait porté au milieu du péril un calme relevé par sa magnifique attitude; le jeune dauphin y avait déployé une ardeur que faisait ressortir encore la gravité précoce de sa vie : Fontenoy est donc une date solennelle de l'histoire; mais au lendemain de cette grande journée, la dernière de l'ancienne monarchie, on dirait que la décadence commence malgré Raucoux et Lawfeld, car la France n'obtient plus que des succès stériles, dont ses ministres ne profitent pas mieux que ses généraux.

Sitôt après la victoire de Fontenoy, le fils du malheureux empereur créé et soutenu durant quatre ans par nos armes désertait l'alliance française, et la Bavière traitait avec Marie-Thérèse. Le roi de Prusse, auquel cette vindicative princesse avait juré de reprendre la Silésie, de quelque prix qu'il fallût la payer, se trouvait, après la diversion tentée avec tant d'opportunité pour dégager l'Alsace, réduit à l'une de ces extrémités, si fréquentes dans sa vie, dont il sortit toujours par l'accord de sa fortune avec son génie. En se plaignant avec une irritation assez fondée que Louis XV eût concentré dans les Pays-Bas les efforts de ses armes, Frédéric II lui écrivait après Fontenoy que cette brillante journée avait servi la cause de ses alliés à peu près comme si elle avait eu lieu *sur les bords du Scamandre*. Aussi, avec l'égoïsme affiché qui faisait le fond

de sa politique, Frédéric s'empressa-t-il, sitôt que la victoire fut revenue sous ses drapeaux à Friedberg et à Nesseldorff, de négocier une nouvelle paix séparée avec l'Autriche (1), en s'y faisant concéder une seconde fois la malheureuse province arrosée de tant de sang. Enfin, pendant que les villes de la Flandre présentaient leurs clés au roi de France, les électeurs, donnant à ce long drame son dénoûment inévitable, plaçaient la couronne du saint-empire sur la tête du chef de la nouvelle maison d'Autriche, et la France, chassée de l'Allemagne après y avoir perdu son dernier allié, voyait la Hollande entrer comme belligérante dans une lutte où cette puissance avait poursuivi longtemps le rôle de médiatrice.

Dans cet isolement, la position du cabinet de Versailles devint des plus étranges, car la paix lui fut à peu près aussi impossible que la guerre. Si la convenance d'une négociation directe avec l'impératrice-reine ressortait de l'état des choses, cette résolution rencontrait au sein d'un conseil divisé sur tout le reste des résistances presque unanimes. Il répugnait en effet aux auteurs d'une guerre injuste d'en confesser l'inefficacité, il répugnait surtout au ministre chargé de diriger les opérations militaires de renoncer aux succès de parade que le roi obtenait en Flandre à chaque nouvelle campagne, quelque certitude qu'on eût de perdre à la paix des conquêtes que ne sanctionneraient à aucun prix ni l'Angleterre ni la Hollande. Les embarras suscités au cabinet français par sa propre faiblesse n'étaient rien pourtant auprès de ceux que faisaient naître les exigences de la seule cour qui eût uni jusqu'alors ses efforts aux nôtres. Élisabeth Farnèse gouvernait encore l'Espagne, et l'âge avait donné à sa volonté quelque chose de plus indomptable. En voyant approcher le moment de la retraite claustrale assignée par l'usage aux veuves des rois catholiques, cette princesse aspirait à une grande souveraineté en Italie, afin d'aller, après la mort de son époux, régner sous le nom de don Philippe, le fils le plus cher à son cœur. L'établissement de l'infant don Carlos, déjà accompli depuis 1736 dans le royaume des Deux-Siciles, ne suffisait plus ni à ses prévoyances ni à ses égoïstes tendresses. Il fallait que le second de ses fils portât aussi une couronne royale, et pour atteindre ce dernier but de son ambition, rien ne lui semblait plus légitime que l'embrasement indéfini de l'Europe. Quoique Louis XV fût très attaché à la branche espagnole de sa maison, quoiqu'il portât à l'infant don Philippe, époux de sa fille aînée, une affection paternelle, il aurait voulu détourner Élisabeth d'une tentative qui rendait la paix impossible; mais, en s'alliant avec cette princesse, on s'engageait moins à servir les véritables intérêts de l'Espagne que ses pas-

(1) Paix de Dresde, 25 décembre 1745.

sions, et la France n'était pas alors en mesure de se passer de la cour de Madrid.

A l'occasion de ces affaires d'Italie, où la France se mit en 1745 à la suite d'Élisabeth, comme en 1741 elle s'était placée à la suite de Frédéric II, le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères, avait préparé un vaste plan qui vint malheureusement échouer contre l'impérieuse volonté de la reine d'Espagne. Appelé au conseil en remplacement d'Amelot, écarté, disent les uns, parce qu'il était désagréable au roi de Prusse, disgracié, soutiennent les autres, parce que son bégaiement était antipathique à Mme de Pompadour, l'aîné des d'Argenson porta dans un poste qu'il occupa moins de deux années une âme honnête et un esprit élevé, quoique parfois chimérique. S'il obtint moins de succès près de ses contemporains comme ministre qu'il n'en obtient près de nous comme écrivain, c'est qu'il paraît avoir manqué absolument des petites qualités toujours nécessaires pour faire valoir les grandes. Son projet de confédération italienne, très judicieux et très bien lié dans toutes ses parties, n'eut qu'un tort : ce fut d'émaner d'un cabinet trop faible pour le faire accepter de l'Espagne. Ce plan, conçu dans une pensée très hostile à l'Autriche, comme tous ceux que caressait alors la cour de France, avait pour but, après l'expulsion des Allemands, de constituer dans la péninsule des maisons princières appelées à devenir exclusivement italiennes, et de rattacher ces souverainetés par un lien fédératif et la création d'une diète permanente (1). Dans cette combinaison, dont l'accomplissement présupposait le concours résolu du roi de Sardaigne, ce prince recevait le Milanais tout entier, et l'infant don Philippe n'obtenait que le seul duché de Parme, ancien patrimoine de sa mère. Porté à Turin par un agent secret, le plan français y fut accueilli avec chaleur, et Charles-Emmanuel, ayant mordu à l'hameçon avec une sorte de rapacité, se préparait déjà à réunir aux forces françaises l'armée qui opérait alors contre elles de concert avec les Autrichiens; mais à Madrid, où l'on voulait tout le Milanais pour don Philippe, un cri de rage accueillit le projet de d'Argenson, et le cabinet de Versailles, où M. de Maurepas défendait avec passion les intérêts espagnols, recula à la pensée de se séparer du seul allié qui demeurât encore à la France. Le roi de Sardaigne, exaspéré d'avoir été compromis par un gouvernement incapable de faire prévaloir sa volonté, reprit avec acharnement le cours d'opérations militaires qui allaient, à la campagne suivante, conduire son armée jusqu'au centre de la Provence.

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson. — Progrès et rupture de la Négociation de Turin,* tome III, chap. v.

II.

Gênée pour négocier, la France ne l'était pas moins pour combattre : elle se trouvait en effet dans cette situation quasi-ridicule, de ne pouvoir attacher d'importance à aucune de ses conquêtes, et d'occuper de vastes territoires qu'on la savait disposée à restituer à la paix sans en rien retenir. Dans les Pays-Bas, Louis XV avait marché de succès en succès; il y avait pris plus de places fortes que ne l'avait jamais fait son bisaïeul. Anvers, Liége, Namur et Berg-op-Zoom avaient eu le sort de Bruxelles. Des provinces belgiques, le maréchal de Saxe s'était jeté sur le Brabant hollandais, et par une marche admirable, qu'avait préparée la journée de Lawfeld, quatre-vingt mille Français au début de la campagne de 1748 avaient soudainement investi Maëstricht, dont la nombreuse garnison ne conservait plus d'espérance. L'Autriche, qui avait à peine défendu ses possessions des Pays-Bas, se montrait d'ailleurs pleinement rassurée sur leur sort. Les lui faire rendre intégralement, même sans qu'elle s'en mêlât, était en effet le premier intérêt des deux puissances maritimes. Or l'Angleterre venait d'anéantir le parti jacobite, qui avait mis la maison de Hanovre à deux doigts de sa perte, sans que la France tentât même un effort pour le soutenir, et la Hollande avait, plus récemment encore, sous le coup de l'émotion publique, confié la dictature au gendre du roi d'Angleterre, l'ennemi le plus acharné du nom français. C'est donc avec la plénitude de leurs forces et toutes les ressources d'un pouvoir retrempé dans une crise que les deux cabinets de Londres et de La Haye s'unirent pour arracher à la France jusqu'à la dernière bicoque des Pays-Bas. La paix conclue avec la Prusse avait rendu d'ailleurs à la cour de Vienne l'entière disposition de ses armées, et, comme le dit quelque part Voltaire, c'était la destinée du roi Frédéric II de nuire toujours beaucoup à l'Autriche en faisant la guerre, et plus encore à la France en faisant la paix. Le traité de Dresde fut en effet l'origine de nos malheurs.

L'Autriche, complétement libre en Allemagne et remettant à d'autres le soin de faire ses propres affaires dans les Pays-Bas, concentra toute sa pensée sur l'Italie. Le maréchal de Maillebois y opérait dans un désaccord permanent avec les généraux espagnols; ce désaccord ne cessa pas même en face de l'ennemi commun, et la journée de Plaisance vint s'ajouter aux dates sinistres de notre histoire militaire. L'Italie fut perdue une fois de plus jusqu'aux Alpes, et bientôt l'armée austro-piémontaise, passant le Var, envahissait en masses profondes la Provence et le Dauphiné. Une escadre anglaise

maîtresse de la Méditerranée, où la France ne comptait plus un vaisseau, rougissait les boulets préparés pour l'incendie de Toulon, et les représailles exercées sur nos provinces dégarnies payaient avec usure les malheurs de la campagne de Bohême. Pendant ce temps, Louis XV, maître de la Belgique et d'une partie de la Hollande, était comme emprisonné dans une conquête où s'étaient vainement épuisées les forces de la France, et la nation voyait avec colère ses braves défenseurs employés loin de la frontière, dont un ennemi audacieux avait su trouver le chemin. On sait comment notre territoire fut sauvé et par l'héroïque soulèvement de Gênes contre les Autrichiens, et par l'armée du maréchal de Belle-Isle, transportée en poste des bords de l'Escaut, où elle était inutile, sur ceux du Rhône, où elle était devenue si tristement nécessaire.

La paix, que l'initiative résolue d'aucun cabinet n'avait su procurer à l'Europe, sortit enfin comme d'elle-même de la lassitude universelle. Elle se trouva d'ailleurs singulièrement facilitée par l'indifférence avec laquelle le nouveau roi d'Espagne Ferdinand VI, prince tout péninsulaire, suivait les combinaisons si longtemps tramées en Italie par la furieuse épouse du roi son père. Les préliminaires d'une pacification générale furent signés au moment où cinquante mille Russes, soudoyés par l'Angleterre, entraient en Franconie pour ranimer de leur ardeur sauvage une lutte qui languissait par l'épuisement de tous. Les conférences rompues à Bréda en 1747 par les événemens de Hollande furent reprises l'année suivante à Aix-la-Chapelle, et cette fois conduites à bonne fin.

Si dans cette négociation le rôle de la France ne fut pas le plus profitable, il fut certainement le plus facile. Avant l'ouverture des négociations, la cour de Versailles, très bien renseignée sur l'invariable résolution des deux puissances maritimes, avait manifesté l'intention d'abandonner la totalité de ses conquêtes dans les Pays-Bas et de ne sauvegarder que les intérêts de ses alliés. Pour prix de la reconnaissance trop longtemps différée du titre impérial dans la maison d'Autriche-Lorraine, elle couvrit d'un patronage commandé par l'honneur la république de Gênes, dont l'intervention nous avait été si précieuse, et le duc de Modène, époux d'une princesse française dépouillé de ses états par la coalition victorieuse. Elle fit consacrer pour la seconde fois le titre déjà reconnu de la royauté des Deux-Siciles; mais, à vrai dire, l'établissement de l'infant don Philippe dans une principauté microscopique fut le seul résultat nouveau pour la maison de Bourbon d'une lutte de six années, qui avait armé un million de soldats. Ainsi la Providence se complaît à constater son intervention dans le gouvernement des choses humaines par une disproportion presque constante entre les effets et les causes.

Ce traité (1) était utile, mais point brillant, et la nation tout entière en porta ce jugement. Mme de Pompadour en avait hâté la conclusion avec une ardeur qu'explique l'inquiétude où la jetaient toujours les absences du roi, lors même qu'elle était admise à le suivre. Tout l'effort du cercle intime dont elle était entourée tendit à populariser la paix de 1748 en relevant la haute modération du monarque qui avait assuré le repos du monde par l'abandon spontané de toutes ses conquêtes. « C'était, s'écriait-on en vers et en prose, *faire la paix en roi et point en marchand,* » mot d'ordre de Choisy et de Bellevue qui se retrouve jusque dans les pages de Voltaire (2). Pendant que ses poètes chantaient le retour de l'âge d'or, et que les disciples du docteur Quesnay, son vieil ami, prophétisaient l'élévation du *produit net,* la marquise gravait de ses belles mains sur l'améthyste et sur l'onyx l'image de Louis XV répudiant, du haut d'un char de triomphe, les attributs de Mars pour saisir ceux de Thémis.

Tout était aux joies de la paix dans ces voluptueuses demeures où les arts, en s'abaissant, se transformaient en instrumens de plaisir. Par un double calcul, conforme d'ailleurs aux habitudes de son esprit et de sa vie, la favorite entr'ouvrait d'une main discrète la porte de ce sanctuaire aux plus soumis d'entre les gens de lettres et aux moins indisciplinés d'entre les philosophes. Quelques noms illustrés par le succès et par la faveur des idées nouvelles lui semblaient en effet pouvoir apporter une diversion dans la monotone existence du prince. D'ailleurs, en groupant autour d'elle les hommes alors puissans sur l'opinion, Mme de Pompadour s'assurait une force contre les deux influences qui menaçaient sa fortune, la cour par les machinations d'audacieuses rivales, l'église par la rigueur de ses enseignemens. La situation de la marquise en faisait la complice nécessaire des novateurs, la protectrice intéressée de toutes les jeunes renommées, car c'était affaiblir le prestige de la naissance que de lui opposer celui de la gloire littéraire, chaque dérogation à l'étiquette conquise au profit des hommes nouveaux devenant une sorte de garantie pour elle-même. Dans les nombreuses résidences construites pour Mme de Pompadour et disparues avec elle comme des palais de carton commençaient donc à se montrer, mêlés à la foule des courtisans, ces dictateurs de l'opinion dont la favorite s'attachait à grandir la puissance, afin d'en couvrir la sienne. Se considérant comme un trait d'union entre son royal correspondant de Berlin et le roi de France, dont il chantait la maîtresse, Voltaire venait s'y proposer pour un rôle politique, et son ambition n'aurait pas été trompée,

(1) Traité d'Aix-la-Chapelle, 30 avril et 18 octobre 1748.
(2) *Siècle de Louis XV,* chap. xxx.

si la fatuité de la confiance n'avait blessé dans sa royauté de théâtre la divinité que le poète dans son dépit ne tardait pas à transformer en *grisette* (1). Plus souple parce qu'il se sentait moins fort, l'abbé de Bernis faisait les approches du ministère, couvert par ses madrigaux; mis à l'index par la feuille des bénéfices, il se faisait, faute d'un évêché, donner une ambassade. Sous ces lambris peuplés d'amours et semés de fleurs, sur les soyeuses ottomanes où la facilité des mœurs rendait à la conversation une partie de la liberté qu'elle perdait par la présence du monarque, Marmontel, Duclos, Montesquieu lui-même, venaient parfois chercher des matériaux pour l'histoire. C'était surtout dans l'entre-sol ménagé par Mme de Pompadour à son médecin au-dessous de son appartement que la parole atteignait les dernières limites de l'audace. A deux pas du roi et dans sa propre demeure, il se disait chaque jour des choses à faire répéter par les génies de Versailles le cri de désertion et d'effroi poussé à Jérusalem par les esprits du temple à la veille de sa ruine. Là venait aboyer la *meute des économistes*, Baudeau, Roubaud, Mirabeau, disciples fanatiques du célèbre rêveur dont Louis XV, dans les langueurs de son insupportable ennui, imprima quelquefois les œuvres de ses propres mains, pendant que Mme de Pompadour traçait à ses côtés les plans de campagne du prince de Soubise. Dans ce réduit si voisin du sanctuaire, on entendit un jour Mercier de La Rivière s'écrier en présence du frère et de la femme de chambre de la favorite : « Ce royaume est bien malade, il ne pourra être régénéré que par un grand bouleversement intérieur; mais malheur à ceux qui s'y trouveront, car le peuple français n'y va pas de main-morte! — Ces paroles me firent trembler, ajoute la femme modeste à laquelle nous devons le véridique tableau de cet intérieur; je m'empressai de sortir. M. de Marigny fit de même, sans avoir l'air d'être affecté de ce qu'on disait. — N'ayez pas peur, me dit-il, de ce que vous avez entendu; rien n'est répété de ce qui se dit chez le docteur Quesnay. Ce sont d'honnêtes gens, quoiqu'un peu chimériques; *cependant ils sont, je crois, dans la bonne voie* (2). » Ainsi pensait l'insouciant jeune homme que la faveur de sa sœur avait créé marquis de Marigny et de Vandière, surintendant des bâtimens de la couronne et

(1) Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le sérail ou bien pour l'Opéra.
. . . . . .
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté;
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté.

(2) *Mémoires de madame Du Hausset*, page 186.

chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, car *le Poisson avait été mis au bleu !*

Ni Mme de Pompadour, ni le roi lui-même n'envisageaient d'ailleurs l'avenir sous un aspect plus rassurant. On sait avec quelle bonne grâce la marquise s'écriait en jouant de l'éventail : « Après moi le déluge ! » Mme Du Hausset nous a confirmé une longue conversation du roi durant une crise parlementaire, et sa conclusion présente avec la prophétie de Mercier de La Rivière une saisissante identité : « Les grandes robes et le clergé sont toujours aux couteaux tirés, ils me désolent par leurs querelles ; mais je déteste bien plus les grandes robes... Les parlemens voudraient me mettre en tutelle ; ils finiront par perdre l'état. C'est une assemblée de républicains. Au reste, en voilà assez ; les choses comme elles sont dureront autant que moi (1). »

Avec de semblables perspectives et un fonds de mélancolie à l'épreuve des plus ardentes voluptés, Louis XV était un homme inamusable. L'ennui n'était pas chez lui comme chez Louis XIV le fruit tardif de la vieillesse et du malheur, c'était un mal chronique qui l'avait visité dès sa jeunesse et aux plus florissantes années de son règne. Tel fut l'ennemi contre lequel Mme de Pompadour eut à lutter et sur lequel elle remporta durant dix-huit ans une victoire à peu près complète. C'est le seul avantage qu'elle ait obtenu sur une autre femme dont il serait messéant de citer le nom à côté du sien. Quelle fécondité d'inventions, quelle variété de moyens ne développa-t-elle point dans l'accomplissement de cette tâche désespérante ! Aux distractions consacrées pour remplir le vide des journées royales, la favorite ajouta les déplacemens fréquens, les constructions dispendieuses, le goût des superfluités élégantes. D'un homme naturellement avare, elle fit le prince le plus prodigue de son temps, et voulut elle-même être riche à millions, moins pour s'assurer une grande fortune que pour initier son amant à tout le *comfort* de la vie privée, qu'il n'avait pas jusqu'alors soupçonné. Elle vengea le roi de l'étiquette du grand couvert par la liberté des petits soupers ; aux représentations des chefs-d'œuvre elle substitua les spectacles des petits appartemens, organisation savante et compliquée de mille incidens journaliers, qui tenaient le roi en haleine et mettaient la cour entière en mouvement à la plus grande gloire de la marquise, actrice charmante et musicienne accomplie. Si ce théâtre de bergeries, dont Laujon fut l'un des fournisseurs et s'est fait l'historien (2), donne une assez mince idée des goûts littéraires de Mme de

(1) *Mémoires de madame Du Hausset*, page 94.

(2) *Spectacles des petits cabinets de Louis XV*, dans la collection des mémoires relatifs au XVIIIe siècle.

Pompadour, il constate l'habileté de la femme qui avait su faire des jours inoccupés de Louis XV une suite de surprises et d'enchantemens. — Comme le temps passe! disait chaque soir Schahriar à Scheherazade.

Quand les premières atteintes de l'âge eurent pâli la beauté de la sultane et que l'espoir fut rentré au cœur de nobles dames aspirant à la supplanter, on sait trop par quel enchaînement de manœuvres Mme de Pompadour parvint à conserver la direction des plaisirs du monarque, lors même qu'elle eut cessé d'en être l'instrument (1). Se choisir d'obscures rivales, reines d'une nuit, dont la couronne flétrie tombait au matin, traiter avec l'infâme Mercure de ces amours vénales et devenir soi-même la Lucine de leurs fruits clandestins, tel fut, durant les six dernières années de sa vie, le sort de la femme qui régnait sur le royaume, changeait le système de ses alliances, lui donnait ses ministres et ses généraux. La révolution qui transforma la surintendante des plaisirs du prince en chef de son cabinet fut à la fois imprévue et à peu près inévitable. Dans Louis XV en effet, le roi était inséparable de l'homme, et pour conserver son ascendant sur celui-ci, Mme de Pompadour dut se trouver conduite à dominer celui-là. Ce fut ainsi que pour demeurer favorite elle devint premier ministre.

Sitôt que la cour et le conseil eurent acquis la certitude que cette jeune femme travaillait à transformer une fantaisie en habitude durable, la plus formidable opposition s'organisa contre elle. On avait vu les ministres se partager. Pendant que M. de Saint-Florentin, avec la docilité héréditaire des Phélypeaux, s'inclinait devant le choix du monarque, et que M. de Puysieux, successeur du marquis d'Argenson aux affaires étrangères, secondait avec une soumission empressée les vues pacifiques de Mme de Pompadour, le contrôleur-général s'irritait d'avoir à couvrir en même temps et les charges accumulées par une longue guerre et les prodigalités quotidiennes dont un adroit calcul suggérait le goût à Louis XV. Économe jusqu'à l'avarice de son pécule personnel, grossi chaque jour par les profits d'un jeu effréné, le roi signait d'innombrables acquits au comptant avec la plus complète insouciance. Orry tenta d'opposer à cet entraînement une résistance qui l'honore, et Mme de Pompadour

(1) M. Lacretelle et M. de Sismondi ont pu exagérer les dépenses du Parc-aux-Cerfs en les portant à plus de 100 millions et en répétant les affirmations de Soulavie dans les *Mémoires du duc de Richelieu;* mais l'on croit vraiment rêver en voyant un historien pousser le cynisme du paradoxe jusqu'à nier, dans une récente apothéose de Mme de Pompadour, l'existence même du Parc-aux-Cerfs, en présence des détails multipliés donnés par Mme Du Hausset sur les relations journalières de sa maîtresse avec le valet de chambre Le Bel, intendant en chef de cette triste demeure. (*Mémoires,* p. 106 à 115.)

dut briser le contrôleur-général afin de garder la libre disposition de ce trésor public, qui était en effet nécessaire au maintien de son empire. A Orry révoqué succéda M. de Machault d'Arnouville, administrateur éminent qui a mieux, pour se recommander dans l'histoire financière, que la constante faveur de Mme de Pompadour (1). Celle-ci eut la main moins heureuse lorsqu'elle remplaça M. de Maurepas par l'intendant Rouillé. La favorite avait été provoquée à opérer cette mutation, non par l'insuffisance trop constatée du secrétaire d'état de la marine, mais par une injure que ni sa position ni son sexe ne lui permettaient de pardonner : il fallait en effet quitter la cour ou bien arracher son portefeuille à l'audacieux railleur qui avait osé médire de ses charmes.

L'issue de la lutte avec le comte d'Argenson fut plus longtemps incertaine. Un antagonisme des plus vifs avait séparé dès l'abord le ministre de la guerre et la maîtresse : d'Argenson en effet, tout plein du sentiment de son importance, aspirait ouvertement au rôle de premier ministre, qu'il attendait de la confiance spontanée du roi, lorsqu'un tel rôle ne pouvait être concédé qu'à huis-clos par sa faiblesse. Ce fut seulement après l'attentat de Damiens, lorsque M. d'Argenson eut témoigné au dauphin une déférence mal appréciée par les ombrageuses susceptibilités du roi son père, que Mme de Pompadour se sentit assez forte pour lui porter le dernier coup. En 1757, ce ministre dut quitter le conseil, et à partir de ce jour, qui marqua pour la marquise l'apogée de sa puissance, il ne se rencontra personne assez libre pour y porter des paroles qu'elle n'avait point inspirées.

III.

Si le besoin de garder seule l'oreille du maître explique fort bien comment Mme de Pompadour passa de la direction de ses plaisirs à celle de ses affaires, la révoltante immoralité de sa position laisse deviner dans quel sens elle dut exercer un pouvoir qui fut toujours une égide pour sa personne. Malgré la dépravation du temps, le scandale d'un adultère public et d'une fortune entretenue par les plus hideuses complaisances avait rallié tous les cœurs honnêtes à la malheureuse princesse condamnée à épuiser la coupe de toutes les humiliations. En s'imposant à Marie Leczinska comme dame de son

(1) « Madame avait de l'amitié pour M. de Machault, nous dit Mme Du Hausset, car il avait eu l'obligeance de faire régler son traitement et de payer ses dettes. » (*Mémoires*, page 60.) Mme de Pompadour avait donc des dettes malgré son *traitement* et des revenus annuels qui touchaient à 1,500,000 francs, selon l'affirmation de M. Lacretelle, appuyée sur des indications qui paraissent précises. (*Histoire de France au dix-huitième siècle*, t. III, p. 154.)

palais, en se faisant attribuer le tabouret et les honneurs de duchesse, Mme de Pompadour, bien loin de conquérir de la force, avait engagé contre l'opinion une lutte imprudente. Si la reine persistait à n'opposer aux outrages réitérés de son époux qu'une inaltérable résignation, ses quatre filles, surtout le prince son fils, saisissaient toutes les occasions pour faire payer par des dédains publics à la rivale de leur malheureuse mère le prix de tant de larmes. Or le dauphin était devenu le centre de tout le parti religieux, attaqué simultanément par le jansénisme et par la philosophie, et la force des choses lui avait donné un rôle qui inquiétait singulièrement son père. Mme de Pompadour, méprisée par le prince, trop justement odieuse au parti dont il était l'espérance, en fut donc l'antagoniste implacable. Sa ligne de conduite se trouva dès lors toute tracée. Si étrange que cela puisse paraître, Mme de Pompadour se fit janséniste; elle servit avec toute la violence de sa passion et de ses secrets ressentimens la magistrature contre le clergé, et bientôt après la philosophie contre les jésuites. Depuis la querelle des billets de confession jusqu'à la destruction de la société de Jésus, elle fut l'allié dont on parla le moins et sur lequel on compta le plus.

Un débat aussi mesquin dans l'hypocrisie de ses formules qu'il était sérieux dans les intérêts cachés sous celles-ci troublait la France depuis les dernières années de Louis XIV. Les parlemens se refusaient à reconnaître la constitution *unigenitus* comme règle de foi et loi de l'état; le clergé de son côté prétendait au droit d'écarter des sacremens, patrimoine exclusif des fidèles, ceux qui repoussaient avec une systématique obstination la définition d'un point de doctrine canoniquement donnée par le saint-siége et acceptée par l'univers catholique. Cependant les magistrats, en attaquant cette bulle fameuse, n'étaient stimulés, encore qu'ils affectassent de le paraître, ni par des scrupules religieux ni par des scrupules monarchiques. Il s'agissait bien moins de sauver la doctrine de saint Augustin et l'indépendance temporelle des couronnes que de profiter de l'agitation des esprits et du trouble des consciences, afin de faire triompher dans toute sa plénitude ce droit de contrôle et de remontrance si souvent reconquis et si souvent retiré. Si les magistrats portaient une haine profonde à l'œuvre de Clément XI, c'est que cette bulle, enregistrée au grand conseil, avait été imposée d'autorité royale aux parlemens. Le but qu'ils se proposaient en soulevant contre ce texte à peu près inconnu les flots de la colère publique, c'était de faire consacrer par l'éclat d'un tel rejet leurs prétentions, chaque jour moins dissimulées, à la puissance législative. Avec le concours des passions jansénistes, alors partagées, au dire de Barbier, par les deux tiers de la population parisienne, il sembla possible de souf-

fleter sans péril le roi sur la joue du pape. En se couvrant d'un zèle ardent pour les libertés de l'église gallicane et pour l'indépendance de l'autorité monarchique, l'on manœuvra de manière à faire sortir l'éclatante consécration du pouvoir parlementaire du chaos métaphysique où se poursuivait depuis si longtemps cette obscure controverse.

Cette grande affaire se présentait donc sous un double aspect, et le côté religieux, étalé avec affectation par les jansénistes, servait à tenir dans l'ombre le côté politique, soigneusement dissimulé par les parlementaires. Tant qu'il ne s'était agi que de contraindre de pauvres curés à dispenser les sacremens de l'église sur injonction d'huissier, malgré la défense de leur évêque; tant que l'on s'était borné à prononcer contre eux la peine des galères et à les *effigier* par la main du bourreau, Mme de Pompadour avait trouvé la chose bonne, de pareilles gens ne pouvant jamais être assez punis de la mauvaise opinion qu'ils avaient d'elle. La scène changea cependant lorsque l'épiscopat y eut remplacé le bas clergé, et quand la favorite se vit en face de ce Christophe de Beaumont qui, dans sa charité presque indiscrète, allait chercher des filles perdues dans leurs galetas, mais se redressait de toute sa fierté de gentilhomme et d'évêque devant le vice en manteau de cour. Des pénalités portées contre les curés, les parlemens avaient passé à l'exil des évêques et à la saisie de leur temporel. Parmi ces prélats, il en était plusieurs auxquels le titre de leur siége donnait le droit de déférer ces arrêts à la cour des pairs, et le gouvernement pouvait ainsi d'un moment à l'autre retrouver devant lui les prétentions tracassières de la pairie, qui, bien que de peu de valeur en elles-mêmes, n'étaient point sans danger dans une situation tellement ruinée qu'il suffisait de toucher à une seule pierre pour déterminer une catastrophe.

Quand Louis XV, qui avait fait tant de sacrifices à son repos, se vit troublé dans sa conscience en même temps qu'inquiété dans son autorité, lorsque Mme de Pompadour put commencer à craindre que l'ardeur de ces controverses ne réveillât le monarque et comme chrétien et comme roi, elle éprouva les plus étranges perplexités. Très inquiète des forces qu'elle avait involontairement apportées à l'opposition parlementaire et de la diminution de cette autorité absolue, sa seule sauvegarde contre le pays, elle s'arrêta court, craignant d'avoir dépassé le but et servi sa passion aux dépens de son intérêt. C'est avec vérité qu'un historien a comparé son attitude à celle de Catherine de Médicis dans des conjonctures plus terribles, mais non plus difficiles (1). S'inspirant tour à tour des

(1) Lacretelle, *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, t. III, p. 196.

haines de la marquise et des appréhensions du roi, le gouvernement marcha donc de contradiction en contradiction depuis 1753, date du premier exil prononcé contre le parlement de Paris, jusqu'à l'année 1764, qui vit mourir Mme de Pompadour et achever la destruction des jésuites.

Chaque fois qu'une entreprise nouvelle contre l'épiscopat ou bien une lutte avec le grand conseil mettait aux prises le parlement et le ministère, Mme de Pompadour intervenait d'une part afin de calmer la colère permanente de Louis XV contre les *grandes robes,* de l'autre afin de rendre les magistrats non pas plus implacables dans leurs haines, mais plus modérés dans leurs exigences. Aux chefs du parti janséniste, elle confiait la secrète résolution du roi de défendre à outrance les droits de sa souveraineté compromise; au roi, elle montrait le parti religieux groupé autour d'un fils qu'il détestait, parce que sa vie semblait l'éclatante condamnation de celle de son père. Cependant la marquise avait le sort habituel des chefs de faction : lorsqu'elle voulait arrêter les siens, elle perdait l'influence acquise en les stimulant, et s'entendait taxer d'inconséquence quand elle leur reprochait leur ingratitude. Dans ce boudoir tout plein des raffinemens du luxe et des enivremens de la puissance, Mme de Pompadour appelait les meneurs les plus ardens de cette magistrature qui jouait alors avec un tel entrain le prologue du drame dont elle allait être la première victime. Une femme belle et quasi-couronnée se croyait en effet des moyens de séduction personnelle presque irrésistibles; il n'en arrivait pas moins assez fréquemment que ceux-ci échouassent devant la raideur janséniste, et surtout devant ces aspirations vers la liberté politique, d'autant plus puissantes qu'elles étaient plus vagues. Alors l'actrice changeait de rôle, et parlait des droits que le roi tenait de Dieu et de son épée avec la dignité d'une reine tragique débitant des tirades auxquelles parfois manquait le souffleur. Le président de Mesnières nous a conservé dans ses précieux *souvenirs* l'une de ces bonnes scènes où Roxelane échange ses voiles de gaze contre le peplum d'Agrippine.

Vers la fin du règne de Louis XV, l'anarchie dans les pouvoirs et dans les idées était parvenue en France à ce point que nul ne soupçonnait plus ni ses droits ni ses véritables intérêts. La royauté défendait avec une aveugle obstination l'omnipotence, devenue son plus grand péril; la magistrature réclamait des prérogatives politiques aussi contraires à son institution qu'à son esprit; la cour affichait la plus audacieuse incrédulité, et le clergé, menacé par la philosophie et le jansénisme, épuisait ses forces à repousser des réformes administratives et financières dont aucun corps de la nation n'aurait certainement mieux profité. M. de Machault, successivement

contrôleur-général, ministre de la marine et garde des sceaux, avait conçu en 1749 un projet important. Comme tous les contrôleurs-généraux intelligens, il avait été frappé de cette pensée que l'impôt manquait en France de fixité dans les bases et d'équité dans la répartition, car l'arbitraire et les nombreuses exemptions personnelles le rendaient à la fois très odieux et très peu productif. Ce ministre s'efforça donc de ramener une foule de taxes, aussi diverses par l'origine que par le mode de perception, au droit unique d'un vingtième à percevoir sur la totalité des revenus de toute nature. Cette taxe, essentiellement réelle, atteignant toutes les conditions sociales, aurait doublé les ressources financières du pays et hâté l'heure de cette égalité civile déjà pressentie par la nation tout entière. Malheureusement des pouvoirs préoccupés du soin exclusif de se sauvegarder eux-mêmes se trouvèrent tous d'accord pour résister à un projet qui subordonnait les intérêts collectifs aux intérêts nationaux. Quoique l'hostilité prononcée de Machault contre le clergé en fît un ministre très agréable aux parlemens, ceux-ci opposèrent à son projet leur haine accoutumée pour toutes les innovations administratives. D'un autre côté, les pays d'état se tinrent pour perdus, si l'uniformité financière prévalait jamais dans le royaume. Enfin l'église gallicane, déniant à la couronne et le droit de cadastrer ses terres et celui de les imposer, engagea contre le gouvernement une lutte plus passionnée que celle qu'avec une infériorité trop sensible elle soutenait contre l'incrédulité triomphante. Suivant les organes de l'assemblée du clergé, les propriétés ecclésiastiques, à raison de leur caractère spécial, ne pouvaient être soumises à aucune sorte d'imposition ni de contrôle administratif, et le don gratuit était la seule forme selon laquelle l'église fût en mesure de concourir au soulagement des charges publiques. Aberration singulière en présence des signes du temps! Placer les biens du clergé en dehors du droit commun afin de les dispenser de l'impôt annuel, gage et prix de la protection sociale, c'était en effet fournir les armes les plus terribles aux hommes tout prêts à se lever pour contester l'inviolabilité des propriétés de main-morte; c'était, à défaut de raisons, préparer au moins des prétextes aux spoliateurs.

Les réformes les plus nécessaires étaient ainsi rendues comme impossibles par la fascination générale qui semblait entraîner alors tous les grands corps vers l'abîme. Pendant que les suspicions permanentes des pays d'état et les tiraillemens de la magistrature et du clergé entravaient l'action administrative, la royauté s'affaissait sous le poids du mépris public. De 1748 à 1756, dans l'intervalle qui sépare la paix d'Aix-la-Chapelle du commencement de la guerre de sept ans, une révolution aussi complète que soudaine s'était opérée

dans l'opinion : la France avait passé de l'adoration de son roi à un dédain qui ne tarda pas à revêtir toutes les apparences de la haine. Les nombreux mémoires du temps, qu'ils émanent de gens de lettres comme Marmontel et Morellet, ou d'hommes de cour comme Bezenval et Richelieu (1), constatent ce changement plutôt qu'ils ne l'expliquent. Quoi qu'il en soit, Mme de Pompadour en fut certainement la cause et la victime. Sa liaison avec le roi n'avait d'abord blessé personne hors de la cour, car la bourgeoisie parisienne, que sa propre immoralité rendait fort indulgente pour celle du prince, n'avait pas vu sans satisfaction le triomphe éclatant de la finance sur la noblesse, et de la beauté sur le rang. Une transformation rapide s'opéra dans les idées sitôt que Mme de Pompadour eut pris la direction des affaires et se trouva à titre de ministre dirigeant l'intermédiaire avoué de la France avec l'Europe. La nation se tint pour outragée par un scandale tout nouveau dans son histoire, et lorsqu'elle vit la marquise hâter la paix afin d'enfermer le roi dans Versailles et de transformer en monarque d'Orient le chef d'un peuple de soldats, l'indignation éclata dans Paris sous des formes tellement vives que le séjour de la capitale ne tarda pas à devenir des plus pénibles pour elle (2). Contrainte de n'y faire désormais que des apparitions passagères et de s'esquiver au plus vite sitôt qu'elle était reconnue, Mme de Pompadour achetait au prix des plus sanglans outrages un pouvoir dont la plénitude lui procurait les flatteries de toutes les cours et jusqu'aux avances personnelles de l'impératrice Marie-Thérèse. De l'irritation contre la maîtresse, le peuple avait passé à une haine profonde contre le roi, contre son gouvernement, et surtout contre la police, laquelle pour le peuple est le gouvernement tout entier. L'année 1750 vit éclater dans Paris de fréquentes séditions, fomentées par cette imbécile crédulité qui prépare et justifie tous les crimes populaires. *C'est l'anarchie qui commence* (3), s'écrie l'un des narrateurs de ces scènes significatives les yeux fixés vers les nuages amoncelés à l'horizon. Louis XV n'en jugeait point autrement. Devenu antipathique à ce peuple, aussi peu ménager de sa colère qu'il l'avait été naguère de son amour, le roi n'eut plus d'autre souci que d'échapper aux regards de ses sujets, et d'élever une infranchissable barrière entre

(1) Chamfort nous a laissé une bonne dissertation sur les longs *Mémoires du maréchal de Richelieu*, auxquels le ton déclamatoire de Soulavie, rédacteur de l'ouvrage, n'a enlevé ni une valeur très sérieuse ni un intérêt incontestable. (Œuvres de Chamfort, t. Ier, p. 239.)

(2) Voyez dans les *Mémoires du marquis d'Argenson* le récit du voyage de Mme de Pompadour à Paris dans la journée du 4 juillet 1750, et dans Barbier tout le *journal* de cette même année, t. II.

(3) *Mémoires de d'Argenson*, t. III, p. 339.

la royauté et la tumultueuse cité dont il avait pressenti le rôle prochain. De Paris s'élevaient en effet comme d'un vaste et brûlant foyer de terribles aspirations mêlées de démocratie et de fanatisme. Damiens aiguisait son poignard en silence dans les réunions des convulsionnaires et aux abords du Palais-de-Justice, et bientôt, avec cette froide sécurité qu'inspirent toujours les passions collectives aux hommes qui les résument, il se fit le vengeur d'un peuple dont il n'était que l'écho.

Si l'opinion de la capitale inquiétait Louis XV sans l'émouvoir, il n'en était pas ainsi pour Mme de Pompadour, car celle-ci était la plus parisienne des femmes; puis, en perdant l'appui extérieur qu'elle avait attendu de la ville contre la cour, elle voyait s'évanouir l'une des premières illusions de sa vie. Les sévérités de l'opinion lui furent donc très amères, et c'est assurément à l'espoir de les adoucir par une entreprise éclatante qu'il convient d'attribuer le grand acte dont la conclusion changea d'une manière si inattendue l'attitude de la France dans le monde diplomatique. Devenir l'intermédiaire d'une étroite alliance avec cette puissante maison d'Autriche, si longtemps réputée l'irréconciliable ennemie de la maison de Bourbon, frapper l'Europe de surprise à défaut de stupeur, atterrer ses ennemis en étalant ses rapports directs avec la plus grande et la plus vertueuse des souveraines, tels furent les motifs de Mme de Pompadour, et la chronique n'ajoute rien sur ce point-là aux certitudes fournies par l'histoire. L'intérêt manifeste de la marquise présentait, pour accueillir les avances de Marie-Thérèse, des raisons beaucoup plus plausibles que ne l'auraient été les épigrammes de Frédéric II et les cancans de Potsdam. Des considérations d'un caractère fort différent expliquent et justifient l'habile conduite de l'impératrice. Cette princesse, aussi vindicative qu'obstinée, avait toujours considéré comme une trève la paix conclue par elle avec la Prusse, et son ardeur pour reprendre la Silésie ne demeurait pas moins vive après le traité de Dresde que ne l'était chez Frédéric la résolution de conserver sa conquête.

Sous l'obsession de cette idée, tout le travail du cabinet de Vienne à partir de la paix d'Aix-la-Chapelle dut consister à isoler la Prusse et à relâcher les liens formés entre elle et la France par l'identité des intérêts et par une longue confraternité militaire. Se ménager la neutralité du cabinet de Versailles pour le jour prochain où l'Autriche croirait pouvoir attaquer la Prusse, c'était une chance que l'apathie croissante de Louis XV ne rendait pas dès l'abord invraisemblable; mais faire passer la France d'une simple tolérance à une active coopération, se faire attribuer ses trésors et ses armées afin de renverser la monarchie d'un grand homme, notre seul allié dans

l'empire, subordonner la France à l'Autriche sans autre profit que des flatteries pour Mme de Pompadour, cela ressemblait à un véritable rêve, et l'accomplissement n'en fut possible que par l'infatuation progressive d'une femmelette dont l'unique souci était de relever sa position par la grandeur des questions et l'importance des intérêts débattus. La raideur et la complaisance sont pour les parvenus deux écueils également à craindre; mais une femme vaniteuse et légère n'avait à redouter que le second. Sitôt que l'impératrice eut pris sur elle de tendre la main à Mme de Pompadour, celle-ci fut à ses pieds.

Ce n'est ni sur les pamphlets de Favier, ni sur les écrits plus calmes du comte de Broglie qu'il faut juger le célèbre traité de Versailles. Le ministère occulte que Louis XV consultait dans l'ombre, comme pour se consoler par le triste plaisir de blâmer son conseil de l'empressement qu'il mettait à lui céder, ne pouvait demeurer dans les termes de la justice en présence d'actes que sa mission même le provoquait à combattre. Les auteurs de la correspondance secrète ont donc dépassé la mesure du vrai en dénonçant comme un crime d'état et comme une trahison envers la France la pensée même d'une alliance avec l'Autriche. Lorsque l'abbé (bientôt après cardinal) de Bernis fut chargé par Mme de Pompadour de mettre à profit les dispositions de l'auguste correspondante qui voulait bien se dire *son amie*, quand ce ministre négocia avec le comte de Stahremberg, successeur du comte de Kaunitz à l'ambassade de Paris, les bases du traité de Versailles (1), l'attitude hostile prise par l'Angeterre donnait une importance véritable à cette convention. Au moment où, sans aucun motif de rupture et sans déclaration de guerre, la Grande-Bretagne faisait saisir nos bâtimens sur toutes les mers, quand des procédés sauvages contraignaient la France de commencer une lutte maritime pour laquelle elle n'était point préparée, il y avait certainement quelque utilité à garantir ses frontières contre une agression éventuelle et à séparer de l'Angleterre cette cour de Vienne où les subsides britanniques avaient si longtemps coulé. Le traité n'aurait présenté que des avantages, même relativement à l'Allemagne, si, conservant à chacune des parties sa liberté d'action, il avait stipulé une alliance purement défensive avec la garantie réciproque des territoires; mais, réduit à de pareils termes, il n'aurait pas servi les vues profondes de Marie-Thérèse, et l'impératrice ne s'était pas abaissée pour si peu. Elle avait vu naguère la France engagée à la suite de la Prusse dans la guerre de la succession d'Autriche par la stipulation d'une force auxiliaire

(1) Traité de Versailles du 1er mai 1756.

insignifiante : c'était la sanglante contre-partie de cette politique qu'elle entendait lui préparer. L'impératrice exigea donc un traité offensif et défensif, se montrant d'ailleurs de fort bonne composition sur le chiffre du contingent, qu'elle aurait réduit au besoin à un caporal et quatre hommes. Quoique appelé aux affaires par Mme de Pompadour, Bernis soutint une lutte opiniâtre contre sa protectrice afin d'écarter les stipulations qui ne tardèrent pas à devenir si funestes : s'il eut la faiblesse d'apposer sa signature au traité conclu contre ses conseils dans les conférences de *Babiole* (1), une retraite honorablement prise après qu'on eut refusé la paix à ses instances réitérées constate qu'il demeura fidèle à sa pensée, et qu'il osa continuer de déplaire.

Quoique Bernis ait conservé le ministère jusqu'en 1758, il avait perdu la confiance de la femme frivole qu'enivrait la perspective de soutenir de compte à demi avec une princesse illustre une lutte personnelle contre le plus grand homme de guerre de son temps. Dès la signature du premier traité conclu avec l'Autriche, le comte de Choiseul-Stainville avait été dans la pensée de la marquise le successeur désigné du cardinal. Ambassadeur à Vienne depuis plusieurs années, M. de Choiseul avait le cœur tout autrichien. Lorrain d'origine, fils d'un ministre du duc de Lorraine à Paris, ce spirituel et brillant seigneur appartenait à la nouvelle maison impériale par reconnaissance et par affection. Assez ambitieux pour subordonner au besoin ses préférences à ses intérêts, il eut la fortune de pouvoir servir ceux-ci en satisfaisant pleinement celles-là. Durant sa résidence à Vienne, l'ambassadeur, fort au courant et des faiblesses d'esprit de la favorite et des cruels embarras de sa position, fit miroiter devant ses regards novices les plus hardies et les plus magnifiques perspectives. Dans un complet remaniement de l'Europe, il lui montrait le Hanovre arraché à l'Angleterre, la Suède et la Saxe, nos alliées, agrandies aux dépens de Frédéric II, personnellement antipathique à Louis XV. Quelquefois il laissait entrevoir, quoique dans une sorte de pénombre, la France obtenant les Pays-Bas autrichiens pour prix d'une alliance dont la Prusse seule paierait les frais. En attendant l'accomplissement de ces beaux rêves, il enlaçait la vanité de Mme de Pompadour par un commerce avec l'impératrice dont l'effet fut irrésistible. L'alliance autrichienne fut ainsi l'œuvre de M. de Choiseul. Il la prépara par ses dépêches et par ses conseils plus efficacement que ne purent le faire à Versailles MM. de Kaunitz et de Stahremberg par leurs obséquiosités. Joueur confiant et résolu, il plaça toute sa fortune sur cette carte, n'hésitant pas à dou-

(1) Petite maison de campagne de la marquise de Pompadour.

bler la mise à toutes les mauvaises chances du sort : quoiqu'elle crût conduire la partie, Mme de Pompadour ne fut plus que son croupier.

Cependant l'éveil était donné dans toute l'Europe, et malgré la réserve avec laquelle avait été rédigée la première convention de Versailles, le roi de Prusse avait fort bien compris qu'il était à la veille de la crise décisive de sa vie. Soit par l'effet de ressentimens personnels, soit par l'entraînement naturel de la Russie vers l'Europe occidentale, Marie-Thérèse avait secrètement décidé la voluptueuse Élisabeth à lui prêter l'appui de soixante mille hommes contre un prince ennemi juré des femmes et des plaisirs. En Saxe, elle avait fait appel à la haine héréditaire d'une reine-électrice issue du sang impérial d'Autriche, et la Suède, qu'elle promettait d'agrandir de la Poméranie prussienne, lui avait déjà répondu en faisant avancer son armée. Bloqué par une coalition qui le laissait avec l'appui lointain de l'Angleterre, sachant fort bien que la France le menacerait bientôt sur l'Elbe et le Weser, Frédéric résolut d'écraser ses ennemis en détail avant qu'ils eussent pu concentrer leurs forces. En moins de temps qu'il n'en eût fallu à un autre pour se mettre en campagne, il pénètre en Saxe, emporte le camp retranché de Pirna, anéantit l'armée saxonne, entre à Dresde, où il enlève des archives électorales la preuve authentique de la trame autrichienne qu'il vient de dénouer par son épée, puis, envahissant la Bohême, il remporte à Prague sur son implacable ennemie une victoire bientôt suivie de revers terribles.

Dans les termes où Mme de Pompadour était avec l'Autriche, le cabinet français n'avait besoin d'aucun motif pour rompre avec le roi de Prusse, cette rupture étant la conséquence à peu près nécessaire des actes accomplis ; mais l'invasion de la Saxe parut un excellent prétexte à donner à la nation : Mme de Pompadour déclara donc avec solennité qu'elle armait pour venger l'honneur du dauphin, son ennemi personnel, et qu'elle sacrifiait ses griefs à l'honneur de la maison royale. La dauphine en effet, princesse saxonne, était fille de ce roi de Pologne, Auguste III, qu'en 1732 la France avait prétendu détrôner en faveur de Stanislas Leczinsky au prix d'une guerre contre l'Autriche, et qu'en 1757 elle se proposait de relever par une guerre contre la Prusse : imbroglio stérile, dont les suites ne tardèrent pas à justifier tristement la maxime, qu'il est pour un état un malheur plus grand que de persévérer dans un mauvais système : c'est de n'en avoir aucun.

La Providence parut vouloir aveugler les fauteurs d'une guerre funeste en leur permettant de la commencer par des succès. Le duc de Richelieu enleva Mahon aux Anglais avec cet entrain de vaillante

audace qu'il ne porta plus que dans les téméraires agressions du libertinage. Sous l'éclat de cette victoire, à laquelle Mme de Pompadour crut habile d'applaudir, quoiqu'elle eût assez peu de goût pour le vainqueur, celui-ci fut choisi pour commander l'armée à laquelle on avait assigné pour tâche la conquête du Hanovre. L'occupation de cet électorat était en effet une opération obligée, soit qu'en cas de succès ce pays changeât de main dans un vaste remaniement territorial, soit que la France le conservât comme moyen d'échange contre ses propres colonies, envahies par l'Angleterre. Envoyé par la cour afin de remplacer le maréchal d'Estrées tombé en disgrâce, Richelieu trouva celui-ci à Hastenbeck, couché sur un champ de bataille qu'il venait de transformer la veille en un champ de victoire. Général très novice et ne connaissant de l'art militaire que la charge et l'escalade, aussi avide d'argent que de plaisir, trop brillant pour n'être pas quelquefois admiré, trop égoïste et trop corrompu pour se concilier jamais ou l'affection ou l'estime, le nouveau chef de l'armée française ne tarda pas à faire regretter aux populations et aux soldats les solides qualités de son prédécesseur. A peine Richelieu eut-il pris le commandement et autorisé tous les désordres et toutes les exactions par son exemple, que l'indiscipline et l'inquiétude devinrent générales. La capitulation de Closter-Severn, signée dans une heure de délire par le duc de Cumberland, fut pour le duc et pour la France le dernier sourire de la fortune. La seule garantie sérieuse d'une pareille convention aurait été une victoire, et malheureusement le maréchal n'avait ni triomphé, ni même combattu. A la honte de l'avoir souscrite, l'Angleterre ajouta bientôt celle de la violer; elle accusa Richelieu afin de paraître moins coupable, et les clameurs de Paris contraignirent la cour à rappeler un général sans talent et sans prévoyance, mais qui fut plus accablé sous le tort de l'ennemi que sous sa propre faute.

Si l'honneur de l'Angleterre avait été atteint, l'armée anglo-hanovrienne était sauvée, et ce fut avec les armes dont elle avait spontanément abdiqué l'usage qu'elle se prépara bientôt à nous chasser du Hanovre. Rapide comme la foudre et toujours fidèle à sa tactique de battre ses ennemis séparément, Frédéric vint prêter tout à coup aux ennemis de la France le prestigieux secours de son nom et de son épée. Cruellement éprouvé à la bataille de Kolin, il avait, avec un corps d'élite, quitté des soldats dont il se tenait pour aussi sûr dans le malheur que dans le succès, et pendant que l'Europe le croyait cerné et presque anéanti par l'armée des deux impératrices, il s'élançait à l'improviste sur celle des cercles et sur le corps du prince de Soubise pour infliger à la France l'opprobre de Rosbach.

On peut juger de l'émotion de la marquise le jour où l'on apprit à Versailles que dix mille Français avaient succombé dans une affaire qui avait à peine coûté cinq cents hommes à l'ennemi, victoire peu glorieuse à force d'avoir été peu disputée, et dont Frédéric dissimula l'importance par respect pour le grand peuple qu'il voulait vaincre, mais non humilier (1). Un tel coup atteignait Mme de Pompadour dans les plus vives affections de son cœur et les plus chères illusions de sa vanité, car les femmes ne permettent pas plus au succès qu'à l'opinion de manquer à leurs candidatures; or la marquise avait inventé M. de Soubise, qu'elle entendait faire maréchal de France, et qui le fut en effet. D'un caractère parfaitement honorable, d'une grande droiture de cœur et d'esprit, le prince de Soubise était propre à toutes les positions, excepté celle qu'il eut le malheur, pour ne pas dire le ridicule, de rechercher. Modeste d'ailleurs et fort sensé, il aurait certainement un peu douté de lui-même si la favorite le lui avait permis, et si, après avoir étudié avec lui la stratégie sur des cartes pointées de sa main, elle ne s'était crue en mesure d'improviser un général comme elle avait improvisé un traité.

A la manière dont la nation et l'armée accueillirent l'événement de Rosbach, on put prévoir que ce désastre ne serait pas le dernier, et que la France, si puissante alors par le mouvement de la pensée, était entrée dans une longue période de décadence politique et militaire. L'opinion trouvait en effet une sorte d'amère jouissance à voir s'accomplir des malheurs qu'elle avait pressentis, et l'admiration à peu près générale pour le roi de Prusse n'était dépassée que par le mépris professé pour la cour et pour les généraux investis de sa confiance. Commençant à douter de la royauté depuis qu'il avait cessé d'estimer son roi, le pays prêtait d'ailleurs une oreille trop complaisante aux spéculations des philosophes pour s'inquiéter beaucoup de malheurs qu'il cherchait à transformer en leçons et presque en menaces.

A mesure que les sinistres événemens se succédaient, l'armée en renvoyait la responsabilité à ses chefs, qui récriminaient à leur tour l'un contre l'autre. Des débats où l'on mettait réciproquement en question jusqu'à la bravoure et à la probité éclatèrent entre les généraux dans le temps même où l'application simultanée de l'ancienne tactique du maréchal de Saxe, de la tactique nouvelle de Frédéric II et du système mixte du comte de Saint-Germain introduisait le désordre dans le commandement et l'hésitation dans

(1) *Geschichte des siebenjährigen Krieges*, von J. M. von Archenholtz, Berlin 1840, livre II, page 77.

l'obéissance. Dans cette période de transition, l'armée française, tiraillée devant l'ennemi entre trois écoles stratégiques également exclusives, semblait prédestinée à des désastres certains. Afin de rétablir la discipline par l'autorité d'un prince du sang, le comte de Clermont dut passer de l'administration d'une abbaye au commandement en chef de l'armée. Le nouveau général joignait à la bravoure et aux mœurs d'un homme de guerre l'inexpérience militaire d'un homme d'église; aussi ne parut-il à la tête des troupes que pour y donner des ordres confus, qui furent ou méprisés ou mal compris, et pour couronner sa triste carrière par le malheur de Crefeld. Cette fois, ce ne fut plus une débandade comme à Rosbach, épreuves soudaines à l'abri desquelles ne sont pas toujours les armées les plus aguerries; ce fut une bataille savamment livrée et méthodiquement perdue. Les suites furent aussi graves que l'événement l'avait été lui-même, car les généraux de Frédéric, ayant repris le cours du Rhin et une partie des Pays-Bas autrichiens, purent pousser des reconnaissances jusqu'à Bruxelles.

Cependant la paix, en devenant chaque jour plus nécessaire à la France, devenait plus difficile à raison même des pertes qu'elle essuyait sur tous les champs de bataille. Ses escadres ne se montraient sur les mers que pour y être capturées, et malgré l'audacieux génie de Dupleix dans l'Inde, l'héroïsme de Montcalm et de Vaudreuil au Canada, la Providence avait décidé en faveur de sa rivale la question d'avenir depuis si longtemps posée dans les deux mondes. Mais Mme de Pompadour, qui avait vu le roi de Prusse grandir autant par ses défaites que par ses victoires, s'exaltait de plus en plus dans son duel prolongé contre un héros, entendant se montrer, comme lui, supérieure aux coups du sort. Toutes les instances de Bernis avaient échoué contre ce parti-pris de renommée et cette fantaisie d'un grand rôle. Lors donc que la favorite eut découvert qu'il soumettait directement au roi les avis repoussés par elle-même et qu'il nouait des négociations pacifiques dans toutes les cours (1), elle rendit au cardinal l'immense service de le chasser. En novembre 1758, le comte de Stainville, bientôt après duc de Choiseul, recueillit la succession de Bernis, et Mme de Pompadour ne tarda pas à devenir l'instrument de celui qu'elle croyait sa créature.

(1) La preuve des négociations pacifiques ouvertes par Bernis depuis le commencement de la guerre de sept ans et de la secrète opposition de ce ministre au traité signé par lui-même est résultée en Angleterre des travaux historiques de lord Mahon, en Allemagne des publications faites d'après les archives de Berlin, de Vienne et de Dresde. Ainsi se sont trouvées de point en point confirmées toutes les assertions de Duclos dans son mémoire sur la guerre de 1756, travail inspiré ou plutôt dicté à cet écrivain par le cardinal son ami.

Le premier acte du nouveau ministre, qui, en entrant dans les passions de sa protectrice, travailla tout d'abord à établir son importance personnelle, fut de compléter le système autrichien par un second traité de Versailles, et cet acte sans précédent mit à l'entière disposition de Marie-Thérèse toutes les armées et tous les trésors de la France (1); mais ni cette désertion des intérêts français, dissimulée d'ailleurs par Choiseul avec un art infini, ni cette audacieuse obstination à lutter contre la mauvaise fortune ne parvinrent à la conjurer. Le maréchal de Contades eut à Minden le sort de ses prédécesseurs, et lorsque parfois la victoire revenait sous nos drapeaux, les querelles des généraux et les jugemens qu'en portait la cour ne tardaient pas à étouffer un peu de gloire sous beaucoup de scandale. Broglie, le vainqueur de Berghen, en lutte personnelle avec Soubise, marchait en triomphe vers le lieu de son exil, tandis que son rival recevait au bruit des sifflets le bâton de maréchal de France.

La guerre, depuis si longtemps commencée par toutes les armées continentales contre un état secondaire qui n'était plus qu'un camp commandé par un général couronné, se prolongeait donc avec des alternatives très souvent périlleuses pour celui-ci, mais qui étaient toujours funestes à la France. En ménageant à cet immense conflit une issue dont Frédéric II avait plus d'une fois désespéré lui-même, la Providence sembla vouloir montrer au monde, par un exemple mémorable, le poids qu'un seul homme peut mettre à certains jours dans la balance des révolutions. On sait comment fut sauvé Frédéric au moment où il semblait près de succomber sous ces masses russes, sans cesse renouvelées comme les flots d'une mer inépuisable. L'impératrice Élisabeth fut soudainement remplacée sur le trône de Russie par Pierre III, admirateur fanatique du héros prussien, et décidé à mettre à son service toutes les forces de son empire. La paix conclue par le roi de Prusse avec la cour de Saint-Pétersbourg fut bientôt suivie d'un traité avec la Suède. L'impératrice-reine, dont la plupart des cercles suivaient le drapeau avec une répugnance de plus en plus sensible, ne conservait plus que l'appui de la France, et celle-ci, indifférente à ses échecs presque autant que son roi lui-même, n'avait plus qu'une armée démora-

(1) Traité du 30 décembre 1758. Par cette convention supplémentaire, la France s'engageait à entretenir constamment cent mille hommes en Allemagne, afin de protéger contre la Prusse les Pays-Bas autrichiens. De plus, elle mettait un corps soldé par elle à la disposition de Marie-Thérèse et à la suite de son armée; elle prenait à sa charge tous les subsides à fournir à la Suède, à la Saxe et aux divers auxiliaires de l'impératrice; enfin elle garantissait à celle-ci la possession de la Silésie, alors cédée au roi de Prusse, s'engageant en outre à abandonner à Marie-Thérèse toutes les conquêtes que la France pourrait faire dans les états du Bas-Rhin sur Frédéric II. — Voyez le traité dans *la Guerre de Sept Ans* de Frédéric II, t. Ier, ch. IX, p. 352.

lisée, des finances en désordre, et des ports où l'ennemi laissait à peine pénétrer quelques vaisseaux pour annoncer à la métropole de grands désastres subis aux extrémités du monde. Enfin, si la haine de Pitt continuait d'animer l'Angleterre, lord Bute, arrivé aux affaires avec toute la confiance d'un nouveau roi, avait le désir d'assurer à sa patrie et à lui-même le bénéfice des grandes choses accomplies par d'autres.

L'Europe gravitait donc vers la paix, et ces irrésistibles tendances y préparaient jusqu'aux plus récalcitrantes volontés. Marie-Thérèse se prêta, vers la fin de 1762, à traiter avec moins d'hésitation qu'il ne semblait naturel de le craindre, et M. de Choiseul lui-même, sous la pression du sentiment public, avait devancé l'impératrice en ouvrant une négociation directe avec l'Angleterre. Il venait de conduire à bon terme une autre négociation importante dont l'issue avait vivement ému la France et l'Europe; fort préoccupé de s'assurer la faveur de l'opinion, ce ministre comprit qu'un succès, même remporté ailleurs, rendrait moins inacceptables au pays les conditions nécessairement humiliantes de la paix maritime et continentale. A la vue de nos malheurs, le *pacte de famille* (1) était sorti du cœur généreux de Charles III comme la voix du sang de saint Louis protestant contre l'abaissement de la France. Ce traité constatait sans doute une situation déjà existante plutôt qu'il ne la fondait. Seule en effet depuis un demi-siècle, la France avait établi la maison de Bourbon à Madrid, à Naples, à Parme; seule elle était en mesure de protéger cette maison en Italie contre l'Autriche, en Espagne contre l'Angleterre, toujours menaçante pour les colonies transatlantiques. L'intimité de l'alliance résultait donc d'intérêts communs et permanens, et quoique cette alliance ait été sous certains rapports fort préjudiciable aux rois catholiques, elle était pour ces princes le gage même de leur sûreté. Néanmoins un tel pacte offensif et défensif conclu à perpétuité apparut dans le monde diplomatique comme un fait nouveau et considérable. M. de Choiseul en recueillit un grand honneur, et au lendemain de la signature il se sentit assez fort pour oser conclure une paix honteuse, mais nécessaire. On sait trop ce que fut le traité de 1763 (2). Après une guerre où la France avait sacrifié deux cent mille hommes afin d'agrandir la princesse qu'elle s'était efforcée si longtemps de dépouiller, elle vit son nom biffé de la carte des Indes et du continent américain, n'ayant remporté aucun avantage sur la Prusse, son ennemie, malheureusement pour son honneur, mais heureusement

(1) 15 août 1761.
(2) Traité de paix du 10 février 1763.

pour sa puissance. M. de Choiseul sut encadrer ce traité, éternel témoignage de ses fautes, entre le pacte de famille et l'expulsion des jésuites : l'opinion ne marchanda rien à qui savait avec tant d'à-propos frapper les esprits et servir les passions.

Cependant, au milieu de tant d'agitations, Mme de Pompadour, à peine âgée de quarante-trois ans, fléchissait sous les atteintes d'un mal qui, en menaçant depuis longtemps ses jours, avait respecté cette beauté plus précieuse à ses yeux que la vie même. Elle vit venir de loin la mort, et se montra plus courageuse devant elle qu'elle ne l'aurait été devant l'adversité. Quoiqu'elle eût plus de vanité que d'ambition, elle parut heureuse de mourir dans la plénitude de sa puissance, durant un demi-retour de l'opinion provoqué par la paix, et surtout avant que l'outrage des ans ne fût devenu trop irréparable. Elle réclama et reçut les secours de la religion avec l'attitude d'une dame du palais de la reine très chrétienne dont le souci le plus constant avait été de faire prendre au sérieux le rôle qu'elle avait joué sur la scène du monde, recommandant chaleureusement ses amis, et faisant acte de haut patronage jusqu'à l'instant suprême. Attachant un prix presque puéril à se montrer en tout semblable à elle-même, elle mourut vêtue de soie, du carmin aux joues, le sourire aux lèvres, et sa main dans celle du prince qu'elle avait aidé si longtemps à se supporter lui-même.

Mme de Pompadour ne saurait être l'occasion d'aucune controverse. Sa vie fut un scandale d'autant plus corrupteur que toutes ses fautes furent calculées, et que son heureuse fortune n'eut aucun retour. Après avoir commencé sa carrière avec la seule pensée de devenir, puis de demeurer maîtresse du roi, elle entra dans les affaires par nécessité plus que par goût, et lorsqu'elle eut abordé ce rôle nouveau, elle le joua comme une actrice hors de son véritable emploi, y demeurant toujours au-dessous de la médiocrité. Jamais la responsabilité personnelle d'un homme d'état n'a été plus étroitement engagée que ne le fut celle de Mme de Pompadour dans les malheurs de son pays. Plus frottée de l'esprit d'autrui que riche de son propre fonds, possédant plus de délicatesse que d'originalité, elle n'a laissé aucune trace sensible de son passage dans l'histoire des lettres, qui continuèrent à suivre de son temps l'impulsion imprimée dès la régence. Si elle pensionna des écrivains, ce fut sans jamais leur rendre en inspirations ce qu'elle en recevait en flatteries, et leurs œuvres, composées pour ainsi dire dans son salon, ne nous ont conservé de la marquise aucun jugement sans appel, aucune appréciation neuve ou pittoresque, aucun même de ces mots qui sont comme la monnaie courante de l'esprit français. Son influence, à peu près nulle dans les lettres, a été singulièrement exa-

gérée, même dans les arts. Si Mme de Pompadour n'avait fondé cette royale manufacture de porcelaine, gracieux et symbolique monument de son apparition dans l'histoire, on pourrait dire certainement que les tapissiers lui doivent plus que les artistes, car l'ornementation la toucha toujours beaucoup plus que la plastique. Jouer la comédie à Crécy et à Brimborion, user dans une heure de désœuvrement du pinceau, du touret ou de la presse pour dessiner des amours, graver quelques pierres fines ou imprimer des vers sur papier rose, ce sont là des fantaisies, ce ne sont point des services rendus à l'art. Les dévots de la marquise, car une telle divinité a des fanatiques, feront bien de ne pas trop orner l'autel, et à une statue en marbre de Carrare de substituer une statuette en biscuit de Sèvres.

C'est ici surtout que la mesure est nécessaire pour ne pas soulever la conscience publique, disposée à se laisser fléchir. Que l'on recommande Mme de Pompadour en rappelant la sûreté et la constante bienveillance de son commerce, sa fidélité au roi et à ses amis, que l'on invoque l'espèce d'ignorance invincible dans laquelle naquit et vécut une malheureuse femme prédestinée à l'adultère dès le berceau, cela se peut en toute convenance, peut-être en toute justice, surtout lorsque le bénéfice des circonstances atténuantes est réclamé pour une aussi charmante accusée par un avocat tel que M. Sainte-Beuve. Malheureusement les imitateurs en grâces légères n'ont point toujours le pas assez preste pour emboîter celui du maître, et là où l'un réclame l'indulgence, les autres veulent l'admiration. Puis, par une conséquence assez naturelle, on passe de la défense de la royale favorite à celle de la société et du temps qui virent de telles ignominies, et qui seuls les avaient rendues possibles. L'on se hasarde alors à des comparaisons entre nos jours et ceux de Louis XV, qu'on voudrait rendre bien humiliantes pour la société issue de la révolution française. Ici s'élèveraient, si l'on avait le loisir de les aborder, des questions tristes et sérieuses qui toucheraient moins au XVIIIe siècle qu'au nôtre. De telles tentatives ne se font jamais sans quelque espoir d'être bien accueillies, et c'est trop pour la génération actuelle que de n'avoir pas découragé dès l'abord de semblables audaces.

L. DE CARNÉ.

ELLE ET LUI

PREMIÈRE PARTIE.

A MADEMOISELLE JACQUES.

Ma chère Thérèse, puisque vous me permettez de ne pas vous appeler mademoiselle, apprenez une nouvelle importante dans *le monde des arts*, comme dit notre ami Bernard. Tiens! ça rime; mais ce qui n'a ni rime ni raison, c'est ce que je vais vous raconter. Figurez-vous qu'hier, après vous avoir ennuyée de ma visite, je trouvai en rentrant chez moi un mylord anglais... Après ça, ce n'est peut-être pas un mylord, mais, pour sûr, c'est un Anglais, lequel me dit en son patois : — Vous êtes peintre? — *Yes*, mylord. — Vous faites la figure? — *Yes*, mylord. — Et les mains? — *Yes*, mylord; les pieds aussi. — Bon! — Très bons! —Oh! je suis sûr! — Eh bien! voulez-vous faire le portrait de moi? — De vous? — Pourquoi pas?

Le *pourquoi pas* fut dit avec tant de bonhomie que je cessai de le prendre pour un imbécile, d'autant plus que le fils d'Albion est un homme magnifique. C'est la tête d'Antinoüs sur les épaules de,... sur les épaules d'un Anglais, c'est-à-dire un type grec de la meilleure époque sur le buste un peu singulièrement habillé et cravaté d'un spécimen de la fashion britannique.

— Ma foi! lui ai-je dit, vous êtes un beau modèle, à coup sûr, et j'aimerais à faire de vous une étude à mon profit; mais je ne peux pas faire votre portrait.

— Pourquoi donc?

— Parce que je ne suis pas peintre de portraits.

— Oh!... Est-ce qu'en France vous payez une patente pour telle ou telle spécialité dans les arts?

— Non; mais le public ne nous permet guère de cumuler. Il veut savoir à quoi s'en tenir sur notre compte, quand nous sommes jeunes surtout, et si j'avais, moi qui vous parle et qui suis fort jeune, le malheur de faire de vous un bon portrait, j'aurais beaucoup de peine à réussir à la prochaine exposition avec autre chose que des portraits, de même que si je ne faisais de vous qu'un portrait médiocre, on me défendrait d'en jamais essayer d'autres : on décréterait que je n'ai pas les qualités de l'emploi, et que j'ai été un présomptueux de m'y risquer.

Je racontai à mon Anglais beaucoup d'autres sornettes dont je vous fais grâce, et qui lui firent ouvrir de grands yeux, après quoi il se mit à rire, et je vis clairement que mes raisons lui inspiraient le plus profond mépris pour la France, sinon pour votre petit serviteur.

— Tranchons le mot, me dit-il. Vous n'aimez pas le portrait.

— Comment! pour quel Welche me prenez-vous? Dites plutôt que je n'ose pas encore faire le portrait, et que je ne saurais pas le faire, vu que de deux choses l'une : ou c'est une spécialité qui n'en admet pas d'autres, ou c'est la perfection, et comme qui dirait la couronne du talent. Certains peintres, incapables de rien composer, peuvent copier fidèlement et agréablement le modèle vivant. Ceux-là ont un succès assuré, pour peu qu'ils sachent présenter le modèle sous son aspect le plus favorable, et qu'ils aient l'adresse de l'habiller à son avantage tout en l'habillant à la mode; mais quand on n'est qu'un pauvre peintre d'histoire, très apprenti et très contesté, comme j'ai l'honneur d'être, on ne peut pas lutter contre des gens du métier. Je vous avoue que je n'ai jamais étudié avec conscience les plis d'un habit noir et les habitudes particulières d'une physionomie donnée. Je suis un malheureux inventeur d'attitudes, de types et d'expressions. Il faut que tout cela obéisse à mon sujet, à mon idée, à mon rêve, si vous voulez. Si vous me permettiez de vous costumer à ma guise, et de vous poser dans une composition de mon cru... Encore, tenez! cela ne vaudrait rien, ce ne serait pas vous. Ce ne serait pas un portrait à donner à votre maîtresse,... encore moins à votre femme légitime. Ni l'une ni l'autre ne vous reconnaîtrait. Donc ne me demandez pas maintenant ce que je saurai pourtant faire un jour, si par hasard je deviens Rubens ou Titien, parce qu'alors je saurai rester poète et créateur, tout en étreignant sans effort et sans crainte la puissante et majestueuse réalité. Mal-

heureusement il n'est pas probable que je devienne quelque chose de plus qu'un fou ou une bête. Lisez MM. tels et tels qui l'ont dit dans leurs feuilletons.

Figurez-vous bien, Thérèse, que je n'ai pas dit à mon Anglais un mot de ce que je vous raconte : on arrange toujours quand on se fait parler soi-même; mais de tout ce que je pus lui dire pour m'excuser de ne pas savoir faire le portrait, rien ne servit que ce peu de paroles : Pourquoi diable ne vous adressez-vous pas à Mlle Jacques?

Il fit trois fois *oh!* après quoi il me demanda votre adresse, et le voilà parti sans faire la moindre réflexion, en me laissant très confus et très irrité de ne pouvoir achever ma dissertation sur le portrait; car enfin, ma bonne Thérèse, si cet animal de bel Anglais va chez vous aujourd'hui, comme je l'en crois capable, et qu'il vous redise tout ce que je viens de vous écrire, c'est-à-dire tout ce que je ne lui ai pas dit, sur les *faiseurs* et sur les grands maîtres, qu'allez-vous penser de votre ingrat ami? Qu'il vous range parmi les premiers et qu'il vous juge incapable de faire autre chose que des portraits bien jolis, qui plaisent à tout le monde! Ah! ma chère amie, si vous aviez entendu tout ce que je lui ai dit de vous quand il a été parti!... Vous le savez, vous savez que pour moi vous n'êtes pas Mlle Jacques, qui fait des portraits ressemblans très en vogue, mais un homme supérieur qui s'est déguisé en femme, et qui, sans avoir jamais fait l'académie, devine et sait faire deviner tout un corps et toute une âme dans un buste, à la manière des grands sculpteurs de l'antiquité et des grands peintres de la renaissance. Mais je me tais, vous n'aimez pas qu'on vous dise ce qu'on pense de vous. Vous faites semblant de prendre cela pour des complimens. Vous êtes très orgueilleuse, Thérèse!

Je suis tout à fait mélancolique aujourd'hui, je ne sais pas pourquoi. J'ai si mal déjeuné ce matin... Je n'ai jamais si mal mangé que depuis que j'ai une cuisinière. Et puis on ne peut plus avoir de bon tabac. La régie nous empoisonne. Et puis on m'a apporté des bottes neuves qui ne vont pas du tout... Et puis il pleut... Et puis, et puis, que sais-je? Les jours sont longs comme des jours sans pain depuis quelque temps, ne trouvez-vous pas? Non, vous ne trouvez pas, vous. Vous ne connaissez pas le malaise, le plaisir qui ennuie, et l'ennui qui grise, le mal sans nom dont je vous parlais l'autre soir, dans ce petit salon lilas où je voudrais être maintenant, car j'ai un jour affreux pour peindre, et, ne pouvant peindre, j'aurais du plaisir à vous assommer de ma conversation.

Je ne vous verrai donc pas d'aujourd'hui! Vous avez là une famille insupportable qui vous vole à vos amis les plus délicieux! Je vais donc être forcé, ce soir, de faire quelque affreuse sottise!...

Voilà l'effet de votre bonté pour moi, ma chère grande camarade. C'est de me rendre si sot et si nul quand je ne vous vois plus, qu'il faut absolument que je m'étourdisse au risque de vous scandaliser. Mais soyez tranquille, je ne vous raconterai pas l'emploi de ma soirée.

Votre ami et serviteur,

LAURENT.

11 mai 183...

A M. LAURENT DE FAUVEL.

D'abord, mon cher Laurent, je vous demande, si vous avez pour moi quelque amitié, de ne pas faire trop souvent de sottises qui nuisent à votre santé. Je vous permets toutes les autres. Vous allez me demander d'en citer une, et me voilà fort embarrassée, car en fait de sottises j'en connais peu qui ne soient nuisibles. Reste à savoir ce que vous appelez sottise. S'il s'agit de ces longs soupers dont vous me parliez l'autre jour, je crois qu'ils vous tuent, et je m'en désole. A quoi songez-vous, mon Dieu, de détruire ainsi, de gaieté de cœur, une existence si précieuse et si belle! Mais vous ne voulez pas de sermons : je me borne à la prière.

Quant à votre Anglais, qui est un Américain, je viens de le voir, et puisque je ne vous verrai ni ce soir, ni peut-être demain, à mon grand regret, il faut que je vous dise que vous avez tout à fait tort de ne pas vouloir faire son portrait. Il vous eût offert les yeux de la tête, et les yeux de la tête d'un Américain comme Dick Palmer, c'est beaucoup de billets de banque dont vous avez besoin, précisément pour ne pas faire de sottises, c'est-à-dire pour ne pas *courir le brelan*, dans l'espoir d'un coup de fortune qui n'arrive jamais aux gens d'imagination, vu que les gens d'imagination ne savent pas jouer, qu'ils perdent toujours, et qu'il leur faut ensuite demander à leur imagination de quoi payer leurs dettes, métier pour lequel cette princesse-là ne se sent pas faite, et auquel elle ne se plie qu'en mettant le feu au pauvre corps qu'elle habite.

Vous me trouvez bien positive, n'est-ce pas? Ça m'est égal. D'ailleurs, si nous prenons la question de plus haut, toutes les raisons que vous avez données à votre Américain et à moi ne valent pas deux sous. Vous ne savez pas faire le portrait, c'est possible, cela est même certain, s'il faut le faire dans les conditions du succès bourgeois; mais M. Palmer n'exigeait nullement qu'il en fût ainsi. Vous l'avez pris pour un épicier, et vous vous êtes trompé. C'est un homme de jugement et de goût, qui s'y connaît, et qui a pour vous de l'enthousiasme. Jugez si je l'ai bien reçu! Il venait à moi comme à un pis-aller, je m'en suis fort bien aperçue, et je lui en ai su gré.

Aussi l'ai-je consolé en lui promettant de faire tout mon possible pour vous décider à le peindre. Nous parlerons donc de cette affaire après-demain, car j'ai donné rendez-vous audit Palmer pour le soir, afin qu'il m'aide à plaider sa propre cause, et qu'il emporte votre promesse.

Sur ce, mon cher Laurent, désennuyez-vous de votre mieux de ne pas me voir pendant deux jours. Cela ne vous sera pas difficile, vous connaissez beaucoup de gens d'esprit et vous avez le pied dans le plus beau monde. Moi, je ne suis qu'une vieille prêcheuse qui vous aime bien, qui vous conjure de ne pas vous coucher tard toutes les nuits, et qui vous conseille de ne faire excès et abus de rien. Vous n'avez pas ce droit-là, génie oblige.

Votre camarade,

THÉRÈSE JACQUES.

A MADEMOISELLE JACQUES.

Ma chère Thérèse, je pars dans deux heures pour une partie de campagne avec le comte de S... et le prince D... Il y aura de la jeunesse et de la beauté, à ce que l'on assure. Je vous promets et vous jure de ne pas faire de sottises et de ne pas boire de champagne... sans me le reprocher amèrement! Que voulez-vous? j'eusse certainement mieux aimé flâner dans votre grand atelier, et déraisonner dans votre petit salon lilas; mais, puisque vous êtes en retraite avec vos trente-six cousins de province, vous ne vous apercevrez certainement pas non plus de mon absence après-demain: vous aurez la délicieuse musique de l'accent anglo-américain pendant toute la soirée. Ah! il s'appelle Dick, ce bon M. Palmer? Je croyais que Dick était le diminutif familier de Richard! Il est vrai qu'en fait de langues, je sais tout au plus le français.

Quant au portrait, n'en parlons plus. Vous êtes mille fois trop maternelle, ma bonne Thérèse, de penser à mes intérêts au détriment des vôtres. Bien que vous ayez une belle clientèle, je sais que votre générosité ne vous permet pas d'être riche, et que quelques billets de banque de plus seront beaucoup mieux entre vos mains qu'entre les miennes. Vous les emploierez à faire des heureux, et moi je les jetterais sur un brelan, comme vous dites.

D'ailleurs jamais je n'ai été moins en train de faire de la peinture. Il faut pour cela deux choses que vous avez, la réflexion et l'inspiration; je n'aurai jamais la première, et *j'ai eu* la seconde. Aussi en suis-je dégoûté comme d'une vieille folle qui m'a éreinté en me promenant à travers champs sur la croupe maigre de son cheval d'apocalypse. Je vois bien ce qui me manque; n'en déplaise à votre raison, je n'ai pas encore assez vécu, et je pars pour trois ou

sept jours avec madame Réalité, sous la figure de plusieurs nymphes du corps de ballet de l'Opéra. J'espère à mon retour être l'homme du monde le plus accompli, c'est-à-dire le plus blasé et le plus raisonnable.

Votre ami,

LAURENT.

I.

Thérèse comprit fort bien, à première vue, le dépit et la jalousie qui avaient dicté cette lettre. Et pourtant, se dit-elle, il n'est pas amoureux de moi. Oh! non certes, il ne sera jamais amoureux de personne, et de moi moins que de toute autre.

Et, tout en relisant et rêvant, Thérèse craignit de se mentir à elle-même en cherchant à se persuader que Laurent ne courait aucun danger auprès d'elle. Mais quoi? quel danger? se disait-elle encore: souffrir d'un caprice non satisfait? souffre-t-on beaucoup pour un caprice? Je n'en sais rien, moi. Je n'en ai jamais eu!

Mais la pendule marquait cinq heures de l'après-midi. Et Thérèse, après avoir mis la lettre dans sa poche, demanda son chapeau, donna congé à son domestique pour vingt-quatre heures, fit à sa fidèle vieille Catherine diverses recommandations particulières et monta en fiacre. Deux heures après, elle rentrait avec une petite femme mince, un peu voûtée et parfaitement voilée, dont le cocher même ne vit pas la figure. Elle s'enferma avec cette personne mystérieuse, et Catherine leur servit un petit dîner tout à fait succulent. Thérèse soignait et servait sa compagne, qui la regardait avec tant d'extase et d'ivresse qu'elle ne pouvait pas manger.

De son côté, Laurent se disposait à la partie de plaisir annoncée; mais quand le prince D... vint le prendre avec sa voiture, Laurent lui dit qu'une affaire imprévue le retenait encore deux heures à Paris, et qu'il le rejoindrait à sa maison de campagne dans la soirée.

Laurent n'avait pourtant aucune affaire. Il s'était habillé avec une hâte fiévreuse. Il s'était fait coiffer avec un soin particulier. Et puis il avait jeté son habit sur un fauteuil, et il avait passé ses mains dans les boucles trop symétriques de ses cheveux, sans songer pourtant à l'air qu'il pouvait avoir. Il se promenait dans son atelier, tantôt vite, tantôt lentement. Quand le prince D... fut parti en lui faisant dix fois promettre de se hâter de partir lui-même, il courut sur l'escalier pour le prier de l'attendre et lui dire qu'il renonçait à toute affaire pour le suivre; mais il ne le rappela point et passa dans sa chambre, où il se jeta sur son lit.

— Pourquoi me ferme-t-elle sa porte pour deux jours? Il y a quelque chose là-dessous! Et quand elle me donne rendez-vous

pour le troisième jour, c'est afin de me faire rencontrer chez elle un Anglais ou un Américain que je ne connais pas! Mais elle le connaît certainement, elle, ce Palmer qu'elle appelle par son petit nom! D'où vient alors qu'il m'a demandé son adresse? Est-ce une feinte? Pourquoi feindrait-il avec moi? Je ne suis pas l'amant de Thérèse, je n'ai aucun droit sur elle!

L'amant de Thérèse! je ne le serai certainement jamais. Dieu m'en préserve! une femme qui a cinq ans de plus que moi, peut-être davantage! Qui sait l'âge d'une femme, et de celle-là précisément dont personne ne sait rien? Un passé si mystérieux doit couvrir quelque énorme sottise, peut-être une honte bien conditionnée. Et avec cela, elle est prude, ou dévote, ou philosophe, qui peut savoir? Elle parle de tout avec une impartialité, ou une tolérance, ou un détachement... Sait-on ce qu'elle croit, ce qu'elle ne croit pas, ce qu'elle fait, ce qu'elle veut, ce qu'elle aime, et si seulement elle est capable d'aimer?

Mercourt, un jeune critique, ami de Laurent, entra chez lui. Je sais, lui dit-il, que vous partez pour Montmorency. Aussi je ne fais qu'entrer et sortir pour vous demander une adresse, celle de Mlle Jacques.

Laurent tressaillit. — Et que diable voulez-vous à Mlle Jacques? répondit-il en faisant semblant de chercher du papier pour rouler une cigarette.

— Moi? rien... c'est-à-dire si! Je voudrais bien la connaître, mais je ne la connais que de vue et de réputation. C'est pour une personne qui veut se faire peindre que je demande son adresse.

— Vous la connaissez de vue, Mlle Jacques?

— Parbleu! elle est tout à fait célèbre à présent, et qui ne l'a remarquée? Elle est faite pour cela!

— Vous trouvez?

— Eh bien! et vous?

— Moi? Je n'en sais rien. Je l'aime beaucoup, je ne suis pas compétent.

— Vous l'aimez beaucoup?

— Oui, vous voyez, je le dis, ce qui est la preuve que je ne lui fais pas la cour.

— Vous la voyez souvent?

— Quelquefois.

— Alors vous êtes son ami... sérieux?

— Eh bien! oui, un peu : pourquoi riez-vous?

— Parce que je n'en crois rien; à vingt-quatre ans, on n'est pas l'ami sérieux d'une femme... jeune et belle!

— Bah! elle n'est ni si jeune ni si belle que vous dites. C'est un

bon camarade, pas désagréable à voir, voilà tout. Pourtant elle appartient à un type que je n'aime pas, et je suis forcé de lui pardonner d'être blonde. Je n'aime les blondes qu'en peinture.

— Elle n'est pas déjà si blonde! elle a les yeux d'un noir doux, des cheveux qui ne sont ni bruns ni blonds, et qu'elle arrange singulièrement. Au reste, ça lui va, elle a l'air d'un sphinx bon enfant.

— Le mot est joli, mais... vous aimez les grandes femmes, vous!

— Elle n'est pas très grande, elle a de petits pieds et de petites mains. C'est une vraie femme. Je l'ai bien regardée, puisque j'en suis amoureux.

— Tiens! quelle idée vous avez là!

— Ça ne vous fait rien, puisqu'en tant que femme elle ne vous plaît pas?

— Mon cher, elle me plairait que ce serait tout comme. Dans ce cas-là, je tâcherais d'être mieux avec elle que je ne suis; mais je ne serais pas amoureux, c'est un état que je ne fais pas, par conséquent je ne serais pas jaloux. Poussez donc votre pointe, si bon vous semble.

— Moi? oui, si je trouve l'occasion; mais je n'ai pas le temps de la chercher, et au fond je suis comme vous, Laurent, parfaitement enclin à la patience, vu que je suis d'un âge et d'un monde où le plaisir ne manque pas... Mais, puisque nous parlons de cette femme-là, et que vous la connaissez, dites-moi donc... c'est pure curiosité de ma part, je vous le déclare, si elle est veuve ou...

— Ou quoi?

— Je voulais dire si elle est veuve d'un amant ou d'un mari.

— Je n'en sais rien.

— Pas possible!

— Parole d'honneur, je ne le lui ai jamais demandé. Ça m'est si égal!

— Savez-vous ce qu'on dit?

— Non, et je ne m'en soucie pas. Qu'est-ce qu'on dit?

— Vous voyez bien que vous vous en souciez! On dit qu'elle a été mariée à un homme riche et titré.

— Mariée...

— On ne peut plus mariée, par-devant M. le maire et M. le curé.

— Quelle bêtise! elle porterait son nom et son titre!

— Ah! voilà! Il y a un mystère là-dessous. Quand j'aurai le temps, je chercherai ça, et je vous en ferai part. On dit qu'elle n'a pas d'amant connu, bien qu'elle vive avec une grande liberté. D'ailleurs vous devez savoir cela, vous?

— Je n'en sais pas le premier mot. Ah çà! vous croyez donc que je passe ma vie à observer ou à interroger les femmes? Je ne suis pas un flâneur comme vous, moi! je trouve la vie très courte pour vivre et travailler.

— Vivre... je ne dis pas. Il paraît que vous vivez beaucoup. Quant à travailler... on dit que vous ne travaillez pas assez. Voyons, qu'est-ce que vous avez là? laissez-moi voir!

— Non, ce n'est rien, je n'ai rien de commencé ici.

— Si fait : cette tête-là... c'est très beau, diable! Laissez-moi donc voir, ou je vous malmène dans mon prochain *salon*.

— Vous en êtes bien capable!

— Oui, quand vous le mériterez; mais pour cette tête-là, c'est superbe et s'admire tout bêtement. Qu'est-ce que ça sera?

— Est-ce que je sais?

— Voulez-vous que je vous le dise?

— Vous me ferez plaisir.

— Faites-en une sibylle. On coiffe ça comme on veut, cela n'engage à rien.

— Tiens! c'est une idée.

— Et puis, on ne compromet pas la personne à qui ça ressemble.

— Ça ressemble à quelqu'un?

— Parbleu! mauvais plaisant, vous croyez que je ne la reconnais pas? Allons, mon cher, vous avez voulu vous moquer de moi, puisque vous niez tout, même les choses les plus simples. Vous êtes l'amant de cette figure-là!

— La preuve, c'est que je m'en vais à Montmorency! dit froidement Laurent en prenant son chapeau.

— Ça n'empêche pas! répondit Mercourt.

Laurent sortit, et Mercourt, qui était descendu avec lui, le vit monter dans une petite voiture de remise; mais Laurent se fit conduire au bois de Boulogne, où il dîna tout seul dans un petit café, et d'où il revint à la nuit tombée, à pied et perdu dans ses rêveries.

Le bois de Boulogne n'était pas à cette époque ce qu'il est aujourd'hui. C'était plus petit d'aspect, plus négligé, plus pauvre, plus mystérieux et plus champêtre : on y pouvait rêver.

Les Champs-Élysées, moins luxueux et moins habités qu'aujourd'hui, avaient de nouveaux quartiers où se louaient encore à bon marché de petites maisons avec de petits jardins d'un caractère très intime. On y pouvait vivre et travailler.

C'est dans une de ces maisonnettes blanches et propres, au milieu des lilas en fleur, et derrière une grande haie d'aubépine fermée d'une barrière peinte en vert, que demeurait Thérèse. On était au mois de mai. Le temps était magnifique. Comment Laurent se

trouva à neuf heures, derrière cette haie, dans la rue déserte et inachevée où les réverbères n'avaient pas encore été installés, et sur les talus de laquelle poussaient encore les orties et les folles herbes, c'est ce que lui-même eût été embarrassé d'expliquer.

La haie était fort épaisse, et Laurent tourna sans bruit tout autour, sans apercevoir autre chose que des feuilles légèrement dorées par une lumière qu'il supposa placée dans le jardin, sur une petite table auprès de laquelle il avait l'habitude de fumer quand il passait la soirée chez Thérèse. On fumait donc dans le jardin? ou on y prenait le thé, comme cela arrivait quelquefois? Mais Thérèse avait annoncé à Laurent qu'elle attendait toute une famille de province, et il n'entendait que le chuchotement mystérieux de deux voix, dont l'une lui paraissait être celle de Thérèse. L'autre parlait tout à fait bas : était-ce celle d'un homme?

Laurent écouta à en avoir des tintemens dans les oreilles, jusqu'à ce qu'enfin il entendit ou crut entendre ces mots dits par Thérèse : — Que m'importe tout cela? Je n'ai plus qu'un amour sur la terre, et c'est vous!

— A présent, se dit Laurent en quittant précipitamment la petite rue déserte et en revenant sur la chaussée bruyante des Champs-Élysées, me voilà bien tranquille. Elle a un amant! Au fait, elle n'était pas obligée de me confier cela!... Seulement elle n'était pas obligée de parler en toute occasion de manière à me faire croire qu'elle n'était et ne voulait être à personne. C'est une femme comme les autres : le besoin de mentir avant tout! Qu'est-ce que ça me fait? Je ne l'aurais pourtant pas cru! Et même il faut bien que j'aie eu la tête un peu montée pour elle sans me l'avouer, puisque j'étais là aux écoutes, faisant le plus lâche des métiers, quand ce n'est pas un métier de jaloux! Je ne peux pas m'en repentir beaucoup : cela me sauve d'une grande misère et d'une grande duperie : celle de désirer une femme qui n'a rien de plus désirable que toute autre, pas même la sincérité!

Laurent arrêta une voiture qui passait vide et alla à Montmorency. Il se promettait d'y passer huit jours et de ne pas remettre les pieds chez Thérèse avant quinze. Cependant il ne resta que quarante-huit heures à la campagne, et se trouva le troisième soir à la porte de Thérèse juste en même temps que M. Richard Palmer.

— Oh! dit l'Américain en lui tendant la main, je suis content de voir vous!

Laurent ne put se dispenser de tendre aussi la main; mais il ne put s'empêcher de demander à M. Palmer pourquoi il était si content de le voir.

L'étranger ne fit aucune attention au ton passablement imperti-

nent de l'artiste. — Je suis content, parce que j'aime vous, reprit-il avec une cordialité irrésistible, et j'aime vous, parce que j'admire vous beaucoup!

— Comment! vous voilà? dit Thérèse étonnée à Laurent. Je ne comptais plus sur vous ce soir.

Et il sembla au jeune homme qu'il y avait un accent de froideur inusité dans ces simples paroles.

— Ah! lui répondit-il tout bas, vous en eussiez pris facilement votre parti, et je crois que je viens troubler un délicieux tête-à-tête.

— C'est d'autant plus cruel à vous, reprit-elle sur le même ton enjoué, que vous sembliez vouloir me le ménager.

— Vous y comptiez, puisque vous ne l'aviez pas décommandé! Dois-je m'en aller?

— Non, restez. Je me résigne à vous supporter.

L'Américain, après avoir salué Thérèse, avait ouvert son portefeuille et cherché une lettre qu'il était chargé de lui remettre. Thérèse parcourut cette lettre d'un air impassible, sans faire la moindre réflexion.

— Si vous voulez répondre, dit Palmer, j'ai une occasion pour La Havane.

— Merci, répondit Thérèse en ouvrant le tiroir d'un petit meuble qui était sous sa main, je ne répondrai pas.

Laurent, qui suivait tous ses mouvemens, la vit mettre cette lettre avec plusieurs autres, dont l'une, par la forme et la suscription, lui sauta pour ainsi dire aux yeux. C'était celle qu'il avait écrite à Thérèse l'avant-veille. Je ne sais pourquoi il fut choqué intérieurement de voir cette lettre en compagnie de celle que venait de remettre M. Palmer. — Elle me laisse là, dit-il, pêle-mêle avec ses amans évincés. Je n'ai pourtant pas droit à cet honneur. Je ne lui ai jamais parlé d'amour.

Thérèse se mit à parler du portrait de M. Palmer. Laurent se fit prier, épiant les moindres regards et les moindres inflexions de voix de ses deux interlocuteurs, et s'imaginant à chaque instant découvrir en eux une crainte secrète de le voir céder; mais leur insistance était de si bonne foi, qu'il s'apaisa et se reprocha ses soupçons. Si Thérèse avait des relations avec cet étranger, libre et seule comme elle vivait, ne paraissant devoir rien à personne, et ne s'occupant jamais de ce que l'on pouvait dire d'elle, avait-elle besoin du prétexte d'un portrait pour recevoir souvent et longtemps l'objet de son amour ou de sa fantaisie?

Dès qu'il se sentit calmé, Laurent ne se sentit plus retenu par la honte de manifester sa curiosité. — Vous êtes donc Américaine?

dit-il à Thérèse, qui de temps en temps traduisait à M. Palmer, en anglais, les répliques qu'il n'entendait pas bien.

— Moi? répondit Thérèse; ne vous ai-je pas dit que j'avais l'honneur d'être votre compatriote?

— C'est que vous parlez si bien l'anglais!

— Vous ne savez pas si je le parle bien, puisque vous ne l'entendez pas. Mais je vois ce que c'est, car je vous sais curieux. Vous vous demandez si c'est d'hier ou d'il y a longtemps que je connais Dick Palmer. Eh bien! demandez-le à lui-même.

Palmer n'attendit pas une question que Laurent ne se fût pas volontiers décidé à lui faire. Il répondit que ce n'était pas la première fois qu'il venait en France, et qu'il avait connu Thérèse toute jeune, chez ses parens. Il ne fut pas dit quels parens. Thérèse avait coutume de dire qu'elle n'avait jamais connu ni son père ni sa mère.

Le passé de Mlle Jacques était un mystère impénétrable pour les gens du monde qui allaient se faire peindre par elle et pour le petit nombre d'artistes qu'elle recevait en particulier. Elle était venue à Paris on ne savait d'où, on ne savait quand, on ne savait avec qui. Elle était connue depuis deux ou trois ans seulement, un portrait qu'elle avait fait ayant été remarqué chez des gens de goût et signalé tout à coup comme une œuvre de maître. C'est ainsi que, d'une clientèle et d'une existence pauvres et obscures, elle avait passé brusquement à une réputation de premier ordre et à une existence aisée; mais elle n'avait rien changé à ses goûts tranquilles, à son amour de l'indépendance et à l'austérité enjouée de ses manières. Elle ne posait en rien et ne parlait jamais d'elle-même que pour dire ses opinions et ses sentimens avec beaucoup de franchise et de courage. Quant aux faits de sa vie, elle avait une manière d'éluder les questions et de passer à côté qui la dispensait de répondre. Si on trouvait moyen d'insister, elle avait coutume de dire après quelques mots vagues : — Il ne s'agit pas de moi. Je n'ai rien d'intéressant à raconter, et si j'ai eu des chagrins, je ne m'en souviens plus, n'ayant plus le temps d'y penser. Je suis très heureuse à présent, puisque j'ai du travail et que j'aime le travail pardessus tout.

C'est par hasard et à la suite de relations d'artiste à artiste dans la même partie que Laurent avait fait connaissance avec Mlle Jacques. Lancé comme gentilhomme et comme artiste éminent dans un double monde, M. de Fauvel avait à vingt-quatre ans l'expérience des faits que l'on n'a pas toujours à quarante. Il s'en piquait et s'en affligeait tour à tour; mais il n'avait nullement l'expérience du cœur, qui ne s'acquiert pas dans le désordre. Grâce au scepticisme qu'il affichait, il avait donc commencé par décréter en lui-même

que Thérèse devait avoir pour amans tous ceux qu'elle traitait d'amis, et il lui avait fallu les entendre peu à peu affirmer et prouver la pureté de leurs relations avec elle pour arriver à la considérer comme une personne qui pouvait avoir eu des passions, mais non des commerces de galanterie.

Dès lors il s'était senti ardemment curieux de savoir la cause de cette anomalie, une femme jeune, belle, intelligente, absolument libre et volontairement isolée. Il l'avait vue plus souvent, et peu à peu presque tous les jours, d'abord sous toute sorte de prétextes, ensuite en se donnant pour un ami sans conséquence, trop viveur pour avoir souci d'en conter à une femme sérieuse, mais trop idéaliste, en dépit de tout, pour n'avoir pas besoin d'affection et pour ne pas sentir le prix d'une amitié désintéressée.

Au fond, c'était là la vérité dans le principe; mais l'amour s'était glissé dans le cœur du jeune homme, et on a vu que Laurent se débattait contre l'invasion d'un sentiment qu'il voulait encore déguiser à Thérèse et à lui-même, d'autant plus qu'il l'éprouvait pour la première fois de sa vie.

— Mais enfin, dit-il quand il eut promis à M. Palmer d'essayer son portrait, pourquoi diable tenez-vous tant à une chose qui ne sera peut-être pas bonne, quand vous connaissez Mlle Jacques, qui ne vous refuse certainement pas d'en faire une à coup sûr excellente?

— Elle me refuse, répondit Palmer avec beaucoup de candeur, et je ne sais pas pourquoi. J'ai promis à ma mère, qui a la faiblesse de me croire très beau, un portrait de maître, et elle ne le trouvera jamais ressemblant, s'il est trop réel. Voilà pourquoi je m'étais adressé à vous comme à un maître idéaliste. Si vous me refusez, j'aurai le chagrin de ne pas faire plaisir à ma mère, ou l'ennui de chercher encore.

— Ce ne sera pas long : il y a tant de gens plus capables que moi!...

— Je ne trouve pas; mais, à supposer que cela soit, il n'est pas dit qu'ils aient le temps tout de suite, et je suis pressé d'envoyer le portrait. C'est pour l'anniversaire de ma naissance, dans quatre mois, et le transport durera environ deux mois.

— C'est-à-dire, Laurent, ajouta Thérèse, qu'il vous faut faire ce portrait en six semaines tout au plus, et comme je sais le temps qu'il vous faut, vous auriez à commencer demain. Allons, c'est entendu, c'est promis, n'est-ce pas?

M. Palmer tendit la main à Laurent en disant: — Voilà le contrat passé. Je ne parle pas d'argent; c'est Mlle Jacques qui fait les conditions, je ne m'en mêle pas. Quelle est votre heure demain?

L'heure convenue, Palmer prit son chapeau, et Laurent se crut forcé d'en faire autant par respect pour Thérèse; mais Palmer n'y fit aucune attention, et sortit après avoir serré sans la baiser la main de Mlle Jacques.

— Dois-je le suivre? dit Laurent.

— Ce n'est pas nécessaire, répondit-elle; toutes les personnes que je reçois le soir me connaissent bien. Seulement vous vous en irez à dix heures aujourd'hui, car dans ces derniers temps je me suis oubliée à bavarder avec vous jusqu'à près de minuit, et comme je ne peux pas dormir passé cinq heures du matin, je me suis sentie très fatiguée.

— Et vous ne me mettiez pas à la porte?

— Non, je n'y pensais pas.

— Si j'étais fat, j'en serais bien fier!

— Mais vous n'êtes pas fat, Dieu merci; vous laissez cela à ceux qui sont bêtes. Voyons, malgré ce compliment, maître Laurent, j'ai à vous gronder. On dit que vous ne travaillez pas.

— Et c'est pour me forcer à travailler que vous m'avez mis la tête de Palmer comme un pistolet sur la gorge?

— Eh bien! pourquoi pas?

— Vous êtes bonne, Thérèse, je le sais; vous voulez me faire gagner ma vie malgré moi.

— Je ne me mêle pas de vos moyens d'existence, je n'ai pas ce droit-là. Je n'ai pas le bonheur... ou le malheur d'être votre mère; mais je suis votre sœur... *en Apollon*, comme dit notre classique Bernard, et il m'est impossible de ne pas m'affliger de vos accès de paresse.

— Mais qu'est-ce que cela peut donc vous faire? s'écria Laurent avec un mélange de plaisir et de dépit que Thérèse sentit, et qui l'engagea à répondre avec franchise.

— Écoutez, mon cher Laurent, lui dit-elle, il faut que nous nous expliquions. J'ai beaucoup d'amitié pour vous.

— J'en suis très fier, mais si je sais pourquoi!... Je ne suis même pas bon à faire un ami, Thérèse! Je ne crois pas plus à l'amitié qu'à l'amour entre une femme et un homme.

— Vous me l'avez déjà dit, et cela m'est fort égal ce que vous ne croyez pas. Moi, je crois à ce que je sens, et je sens pour vous de l'intérêt et de l'affection. Je suis comme cela; je ne puis supporter auprès de moi un être quelconque sans m'attacher à lui et sans désirer qu'il soit heureux. J'ai l'habitude d'y faire mon possible sans me soucier qu'il m'en sache gré. Or vous n'êtes pas un être quelconque, vous êtes un homme de génie, et qui plus est, j'espère, un homme de cœur.

— Un homme de cœur, moi! Oui, si vous l'entendez comme l'entend le monde. Je sais me battre en duel, payer mes dettes et défendre la femme à qui je donne le bras, quelle qu'elle soit! Mais si vous me croyez le cœur tendre, aimant, naïf...

— Je sais que vous avez la prétention d'être vieux, usé et corrompu. Cela ne me fait rien du tout, vos prétentions. C'est une mode bien portée à l'heure qu'il est. Chez vous, c'est une maladie réelle et douloureuse, mais qui passera quand vous voudrez. Vous êtes un homme de cœur, précisément parce que vous souffrez du vide de votre cœur. Une femme viendra qui le remplira, si elle s'y entend, et si vous la laissez faire. Mais ceci est en dehors de mon sujet; c'est à l'artiste que je parle: l'homme n'est malheureux en vous que parce que l'artiste n'est pas content de lui-même.

— Eh bien! vous vous trompez, Thérèse, répondit Laurent avec vivacité. C'est le contraire de ce que vous dites! c'est l'homme qui souffre dans l'artiste et qui l'étouffe. Je ne sais que faire de moi, voyez-vous. L'ennui me tue. L'ennui de quoi? allez-vous dire, l'ennui de tout! Je ne sais pas, comme vous, être attentif et calme pendant six heures de travail, faire un tour de jardin en jetant du pain aux moineaux, recommencer à travailler pendant quatre heures, et ensuite sourire le soir à deux ou trois importuns tels que moi par exemple, en attendant l'heure du sommeil. Mon sommeil à moi est mauvais, mes promenades sont agitées, mon travail est fiévreux. L'invention me trouble et me fait trembler; l'exécution, toujours trop lente à mon gré, me donne d'effroyables battemens de cœur, et c'est en pleurant et en me retenant de crier que j'accouche d'une idée qui m'enivre, mais dont je suis mortellement honteux et dégoûté le lendemain matin. Si je la transforme, c'est pire, elle me quitte : mieux vaut l'oublier et en attendre une autre; mais cette autre m'arrive si confuse et si énorme que mon pauvre être ne peut pas la contenir. Elle m'oppresse et me torture jusqu'à ce qu'elle ait pris des proportions réalisables, et que revienne l'autre souffrance, celle de l'enfantement, une vraie souffrance physique que je ne peux pas définir. Et voilà comment ma vie se passe quand je me laisse dominer par ce géant d'artiste qui est en moi, et dont le pauvre homme qui vous parle arrache une à une, par le forceps de sa volonté, de maigres souris à demi mortes! Donc, Thérèse, il vaut bien mieux que je vive comme j'ai imaginé de vivre, que je fasse des excès de toute sorte, et que je tue ce ver rongeur que mes pareils appellent modestement leur inspiration, et que j'appelle tout bonnement mon infirmité.

— Alors c'est décidé, c'est arrêté? dit Thérèse en souriant; vous travaillez au suicide de votre intelligence? Eh bien! je n'en crois

pas un mot. Si on vous proposait d'être demain le prince D... ou le comte de S... avec les millions de l'un et les beaux chevaux de l'autre, vous diriez, en parlant de votre pauvre palette si méprisée : *Rendez-moi ma mie!*

— Ma palette méprisée! vous ne me comprenez pas, Thérèse! C'est un instrument de gloire, je le sais bien, et ce que l'on appelle la gloire, c'est une estime accordée au talent, plus pure et plus exquise que celle que l'on accorde au titre et à la fortune. Donc c'est un très grand avantage et un très grand plaisir pour moi de me dire : Je ne suis qu'un petit gentilhomme sans avoir, et mes pareils qui ne veulent pas déroger mènent une vie de garde forestier, et ont pour bonnes fortunes des ramasseuses de bois mort qu'ils paient en fagots. Moi, j'ai dérogé, j'ai pris un état, et il se trouve qu'à vingt-quatre ans, quand je passe sur un petit cheval de manége au milieu des premiers riches et des premiers beaux de Paris, montés sur des chevaux de dix mille francs, s'il y a, parmi les badauds assis aux Champs-Élysées, un homme de goût ou une femme d'esprit, c'est moi qui suis regardé et nommé, et non pas les autres. Vous riez? vous trouvez que je suis très vain?

— Non, mais très enfant, Dieu merci! Vous ne vous tuerez pas.

— Mais je ne veux pas du tout me tuer, moi! Je m'aime autant qu'un autre, je m'aime de tout mon cœur, je vous jure! Mais je dis que ma palette, instrument de ma gloire, est l'instrument de mon supplice, puisque je ne sais pas travailler sans souffrir. Alors je cherche dans le désordre, non pas la mort de mon corps ou de mon esprit, mais l'usure et l'apaisement de mes nerfs. Voilà tout, Thérèse. Qu'y a-t-il donc là qui ne soit raisonnable? Je ne travaille un peu proprement que quand je tombe de fatigue.

— C'est vrai, dit Thérèse, je l'ai remarqué, et je m'en étonne comme d'une anomalie; mais je crains bien que cette manière de produire ne vous tue, et je ne peux pas me figurer qu'il en puisse arriver autrement. Attendez, répondez à une question : Avez-vous commencé la vie par le travail et l'abstinence, et avez-vous senti alors la nécessité de vous étourdir pour vous reposer?

— Non, c'est le contraire. Je suis sorti du collége, aimant la peinture, mais ne croyant pas être jamais forcé de peindre. Je me croyais riche. Mon père est mort ne laissant rien qu'une trentaine de mille francs, que je me suis dépêché de dévorer, afin d'avoir au moins dans ma vie une année de bien-être. Quand je me suis vu à sec, j'ai pris le pinceau, j'ai été éreinté et porté aux nues, ce qui, de nos jours, constitue le plus grand succès possible, et à présent je me donne, pendant quelques mois ou quelques semaines, du luxe et du plaisir tant que l'argent dure. Quand il n'y a plus rien, c'est

pour le mieux, puisque je suis également au bout de mes forces et de mes désirs. Alors je reprends le travail avec rage, douleur et transport, et le travail accompli, le loisir et la prodigalité recommencent.

— Il y a longtemps que vous menez cette vie-là?

— Il ne peut pas y avoir longtemps à mon âge! Il y a trois ans.

— Eh! c'est beaucoup pour votre âge justement! Et puis vous avez mal commencé : vous avez mis le feu à vos esprits vitaux avant qu'ils eussent pris leur essor; vous avez bu du vinaigre pour vous empêcher de grandir. Votre tête a grossi quand même, et le génie s'y est développé malgré tout; mais peut-être bien votre cœur s'est-il atrophié, peut-être ne serez-vous jamais ni un homme ni un artiste complet.

Ces paroles de Thérèse, dites avec une tristesse tranquille, irritèrent Laurent. — Ainsi, reprit-il en se levant, vous me méprisez?

— Non, répondit-elle en lui tendant la main, je vous plains!

Et Laurent vit deux grosses larmes couler lentement sur les joues de Thérèse.

Ces larmes amenèrent en lui une réaction violente : un déluge de pleurs inonda son visage, et, se jetant aux genoux de Thérèse, non pas comme un amant qui se déclare, mais comme un enfant qui se confesse : — Ah! ma pauvre chère amie! s'écria-t-il en lui prenant les mains, vous avez raison de me plaindre, car j'en ai besoin! Je suis malheureux, voyez-vous, si malheureux que j'ai honte de le dire! Ce je ne sais quoi que j'ai dans la poitrine à la place du cœur crie sans cesse après je ne sais quoi, et moi, je ne sais que lui donner pour l'apaiser. J'aime Dieu, et je ne crois pas en lui. J'aime toutes les femmes, et je les méprise toutes! Je peux vous dire cela, à vous qui êtes mon camarade et mon ami! Je me surprends parfois prêt à idolâtrer une courtisane, tandis qu'auprès d'un ange je serais peut-être plus froid qu'un marbre. Tout est dérangé dans mes notions, tout est peut-être dévié dans mes instincts. Si je vous disais que je ne trouve déjà plus d'idées riantes dans le vin! Oui, j'ai l'ivresse triste, à ce qu'il paraît, et on m'a dit qu'avant-hier, dans cette débauche à Montmorency, j'avais déclamé des choses tragiques avec une emphase aussi effrayante que ridicule. Que voulez-vous donc que je devienne, Thérèse, si vous n'avez pas pitié de moi?

— Certes j'ai pitié, mon pauvre enfant, dit Thérèse en lui essuyant les yeux avec son mouchoir; mais à quoi cela peut-il vous servir?

— Si vous m'aimiez, Thérèse! Ne me retirez pas vos mains! Est-ce que vous ne m'avez pas permis d'être pour vous une espèce d'ami?

— Je vous ai dit que je vous aimais, vous m'avez répondu que vous ne pouviez croire à l'amitié d'une femme.

— Je croirais peut-être à la vôtre; vous devez avoir le cœur d'un homme, puisque vous en avez la force et le talent. Rendez-la-moi.

— Je ne vous l'ai pas ôtée, et je veux bien essayer d'être un homme pour vous, répondit-elle; mais je ne saurai pas trop m'y prendre. L'amitié d'un homme doit avoir plus de rudesse et d'autorité que je ne me crois capable d'en avoir. Malgré moi, je vous plaindrai plus que je ne vous gronderai, et vous voyez déjà! Je m'étais promis de vous humilier aujourd'hui, de vous mettre en colère contre moi et contre vous-même; au lieu de cela, me voilà pleurant avec vous, ce qui n'avance à rien.

— Si fait, si fait, s'écria Laurent. Ces larmes sont bonnes, elles ont arrosé la place desséchée, peut-être que mon cœur y repoussera! Ah! Thérèse, vous m'avez déjà dit, une fois que je me vantais devant vous de ce dont je devrais rougir, que j'étais un mur de prison. Vous n'avez oublié qu'une chose, c'est qu'il y a derrière ce mur un prisonnier! Si je pouvais ouvrir la porte, vous le verriez bien; mais la porte est close, le mur est d'airain, et ma volonté, ma foi, mon expansion, ma parole même, ne peuvent le traverser. Faudra-t-il donc que je vive et meure ainsi? De quoi me servira, je vous le demande, d'avoir barbouillé de peintures fantasques les murs de mon cachot, si le mot *aimer* ne se trouve écrit nulle part?

— Si je vous comprends bien, dit Thérèse rêveuse, vous pensez que votre œuvre a besoin d'être échauffée par le sentiment.

— Ne le pensez-vous pas aussi? N'est-ce pas là ce que me disent tous vos reproches?

— Pas précisément. Il n'y a que trop de feu dans votre exécution, la critique vous le reproche. Moi, j'ai toujours traité avec respect cette exubérance de jeunesse qui fait les grands artistes, et dont les beautés empêchent quiconque a de l'enthousiasme d'éplucher les défauts. Loin de trouver votre travail froid et emphatique, je le sens brûlant et passionné; mais je cherchais où était en vous le siége de cette passion : je le vois maintenant, il est dans le désir de l'âme. Oui, certainement, ajouta-t-elle, toujours rêveuse, comme si elle cherchait à percer les voiles de sa propre pensée, le désir peut être une passion.

— Eh bien! à quoi songez-vous? dit Laurent en suivant son regard absorbé.

— Je me demande si je dois faire la guerre à cette puissance qui est en vous, et si, en vous persuadant d'être heureux et calme, on ne vous ôterait pas le feu sacré. Pourtant... je m'imagine que l'aspiration ne peut pas être pour l'esprit une situation durable et que

quand elle s'est vivement exprimée pendant sa période de fièvre, elle doit, ou tomber d'elle-même, ou nous briser. Qu'en dites-vous? Chaque âge n'a-t-il pas sa force et sa manifestation particulières? Ce que l'on appelle les diverses *manières* des maîtres, n'est-ce pas l'expression des successives transformations de leur être? A trente ans, vous sera-t-il possible d'avoir aspiré à tout sans rien étreindre? Ne vous sera-t-il pas imposé d'avoir une certitude sur un point quelconque? Vous êtes dans l'âge de la fantaisie; mais bientôt viendra celui de la lumière. Ne voulez-vous pas faire de progrès?

— Dépend-il de moi d'en faire?

— Oui, si vous ne travaillez pas à déranger l'équilibre de vos facultés. Vous ne me persuaderez pas que l'épuisement soit le remède de la fièvre : il n'en est que le résultat fatal.

— Alors quel fébrifuge me proposez-vous?

— Je ne sais : le mariage peut-être.

— Horreur! s'écria Laurent en éclatant de rire. Et il ajouta, en riant toujours, et sans trop savoir pourquoi lui venait ce correctif: — A moins que ce ne soit avec vous, Thérèse. Eh! c'est une idée, cela!

— Charmante, répondit-elle, mais tout à fait impossible.

La réponse de Thérèse frappa Laurent par sa tranquillité sans appel, et ce qu'il venait de dire par manière de saillie lui parut tout à coup un rêve enterré, comme s'il eût pris place dans son esprit. Ce puissant et malheureux esprit était ainsi fait que, pour désirer quelque chose, il lui suffisait du mot *impossible,* et c'est justement ce mot-là que Thérèse venait de dire.

Aussitôt ses velléités d'amour pour elle lui revinrent, et en même temps ses soupçons, sa jalousie et sa colère. Jusque-là, ce charme d'amitié l'avait bercé et comme enivré; il devint tout à coup amer et glacé. — Ah! oui, au fait, dit-il en prenant son chapeau pour s'en aller, voilà le mot de ma vie qui revient à propos de tout, au bout d'une plaisanterie comme au bout de toutes choses sérieuses: *impossible!* Vous ne connaissez pas cet ennemi-là, Thérèse, vous aimez tout tranquillement. Vous avez un *amant* ou un *ami* qui n'est pas jaloux, parce qu'il vous connaît froide ou raisonnable! Ça me fait penser que l'heure avance, et que *vos trente-sept cousins* sont peut-être là, dehors, qui attendent ma sortie.

— Qu'est-ce que vous dites donc? lui demanda Thérèse stupéfaite; quelles idées vous viennent? Avez-vous des accès de folie?

— Quelquefois, répondit-il en s'en allant. Il faut me les pardonner.

II.

Le lendemain, Thérèse reçut de Laurent la lettre suivante :

« Ma bonne et chère amie, comment vous ai-je quittée hier? Si je vous ai dit quelque énormité, oubliez-la, je n'en ai pas eu conscience. J'ai eu un éblouissement qui ne s'est pas dissipé dehors, car je me suis trouvé à ma porte, en voiture, sans pouvoir me rappeler comment j'y étais monté.

« Cela m'arrive bien souvent, mon amie, que ma bouche dise une parole quand mon cerveau en dit une autre. Plaignez-moi, et pardonnez-moi. Je suis malade, et vous aviez raison, la vie que je mène est détestable.

« De quel droit vous ferais-je des questions? Rendez-moi cette justice que, depuis trois mois que vous me recevez intimement, c'est la première que je vous adresse... Que m'importe que vous soyez fiancée, mariée ou veuve?.. Vous voulez que personne ne le sache, ai-je cherché à le savoir? Vous ai-je demandé... Ah! tenez, Thérèse, il y a encore ce matin du désordre dans ma tête, et pourtant je sens que je mens, et je ne veux pas mentir avec vous. J'ai eu vendredi soir mon premier accès de curiosité à votre égard, celui d'hier était déjà le second; mais ce sera le dernier, je vous jure, et, pour qu'il n'en soit plus jamais question, je veux me confesser de tout. J'ai donc été l'autre jour à votre porte, c'est-à-dire à la grille de votre jardin. J'ai regardé, je n'ai rien vu; j'ai écouté, j'ai entendu! Eh bien! que vous importe? je ne sais pas son nom, je n'ai pas vu sa figure; mais je sais que vous êtes ma sœur, ma confidente, ma consolation, mon soutien. Je sais qu'hier je pleurais à vos pieds, et que vous avez essuyé mes yeux avec votre mouchoir, en disant : Que faire, que faire, mon pauvre enfant? — Je sais que sage, laborieuse, tranquille, respectée, puisque vous êtes libre, aimée, puisque vous êtes heureuse, vous trouvez le temps et la charité de me plaindre, de savoir que j'existe, et de vouloir me faire mieux exister. Bonne Thérèse, qui ne vous bénirait serait un ingrat, et, tout misérable que je suis, je ne connais pas l'ingratitude. Quand voulez-vous me recevoir, Thérèse? Il me semble que je vous ai offensée. Il ne me manquerait plus que cela! Irai-je ce soir chez vous? Si vous dites non, oh! ma foi, j'irai au diable! »

Laurent reçut, par le retour de son domestique, la réponse de Thérèse. Elle était courte : *Venez ce soir*. Laurent n'était ni roué ni fat, bien qu'il méditât ou fût tenté souvent d'être l'un et l'autre. C'était, on l'a vu, un être plein de contrastes, et que nous décri-

vons sans l'expliquer : ce ne serait pas possible, certains caractères échappent à l'analyse logique.

La réponse de Thérèse le fit trembler comme un enfant. Jamais elle ne lui avait écrit sur ce ton. Était-ce son congé motivé qu'elle lui ordonnait de venir chercher? était-ce à un rendez-vous d'amour qu'elle l'appelait? Ces trois mots secs ou brûlans avaient-ils été dictés par l'indignation ou par le délire?

M. Palmer arriva, et Laurent dut, tout agité et tout préoccupé, commencer son portrait. Il s'était promis de l'interroger avec une habileté consommée, et de lui arracher tous les secrets de Thérèse. Il ne trouva pas un mot pour entrer en matière, et comme l'Américain posait en conscience, immobile et muet comme une statue, la séance se passa presque sans desserrer les lèvres de part ni d'autre.

Laurent put donc se calmer assez pour étudier la physionomie placide et pure de cet étranger. Il était d'une beauté accomplie, ce qui, au premier abord, lui donnait l'air inanimé propre aux figures régulières. En l'examinant mieux, on découvrait de la finesse dans son sourire et du feu dans son regard. En même temps que Laurent faisait ces observations, il étudiait l'âge de son modèle. — Je vous demande pardon, lui dit-il tout à coup, mais je voudrais et je dois savoir si vous êtes un jeune homme un peu fatigué ou un homme mûr extraordinairement conservé. J'ai beau vous regarder, je ne comprends pas bien ce que je vois.

— J'ai quarante ans, répondit simplement M. Palmer.

— Salut! reprit Laurent, vous avez donc une fière santé?

— Excellente! dit Palmer, et il reprit sa pose aisée et son tranquille sourire.

C'est la figure d'un amant heureux, se disait l'artiste, ou celle d'un homme qui n'a jamais aimé que le *roastbeef*.

Il ne put résister au désir de lui dire encore : — Alors vous avez connu Mlle Jacques toute jeune?

— Elle avait quinze ans quand je l'ai vue pour la première fois.

Laurent ne se sentit pas le courage de demander en quelle année. Il lui semblait qu'en parlant de Thérèse, le rouge lui montait au visage. Que lui importait au fond l'âge de Thérèse? C'est son histoire qu'il aurait voulu apprendre. Thérèse ne paraissait pas avoir trente ans. Palmer pouvait n'avoir été pour elle autrefois qu'un ami. Et puis il avait la voix forte et la prononciation vibrante. Si c'eût été à lui que Thérèse se fût adressée en disant : *Je n'aime plus que vous*, il aurait fait une réponse quelconque que Laurent eût entendue.

Enfin le soir arriva, et l'artiste, qui n'avait pas coutume d'être exact, arriva avant l'heure où Thérèse le recevait habituellement. Il la trouva dans son jardin, inoccupée contre sa coutume, et mar-

chant avec agitation. Dès qu'elle le vit, elle alla à sa rencontre, et lui prenant la main avec plus d'autorité que d'affection : — Si vous êtes un homme d'honneur, lui dit-elle, vous allez me dire tout ce que vous avez entendu à travers ce buisson. Voyons, parlez; j'écoute.

Elle s'assit sur un banc, et Laurent, irrité de cet accueil inusité, essaya de l'inquiéter en lui faisant des réponses évasives; mais elle le domina par une attitude de mécontentement et une expression de visage qu'il ne lui connaissait pas. La crainte de se brouiller avec elle sans retour lui fit dire tout simplement la vérité.

— Ainsi, reprit-elle, voilà tout ce que vous avez entendu? Je disais à une personne que vous n'avez pas même pu apercevoir: « Vous êtes maintenant mon seul amour sur la terre? »

— J'ai donc rêvé cela, Thérèse? Je suis prêt à le croire, si vous me l'ordonnez.

— Non, vous n'avez pas rêvé. J'ai pu, j'ai dû dire cela. Et que m'a-t-on répondu?

— Rien que j'aie entendu, dit Laurent, sur qui la réponse de Thérèse fit l'effet d'une douche froide, pas même le son de la voix. Êtes-vous rassurée?

— Non! je vous interroge encore. A qui supposez-vous que je parlais ainsi?

— Je ne suppose rien. Je ne sache que M. Palmer avec qui vos relations ne me soient pas connues.

— Ah! s'écria Thérèse d'un air de satisfaction étrange, vous pensez que c'était M. Palmer?

— Pourquoi ne serait-ce pas lui? Est-ce une injure à vous faire que de supposer une ancienne liaison tout à coup renouée? Je sais que vos rapports avec tous ceux que je vois chez vous depuis trois mois sont aussi désintéressés de leur part, et aussi indifférens de la vôtre, que ceux que j'ai moi-même avec vous. M. Palmer est très beau, et ses manières sont d'un galant homme. Il m'est très sympathique. Je n'ai ni le droit ni la présomption de vous demander compte de vos sentimens particuliers. Seulement... vous allez dire que je vous ai espionnée...

— Oui, au fait, dit Thérèse, qui ne parut pas songer à nier la moindre chose, pourquoi m'espionniez-vous? Cela me paraît mal, bien que je n'y comprenne rien. Expliquez-moi cette fantaisie.

— Thérèse! répondit vivement le jeune homme, résolu à se débarrasser d'un reste de souffrance, dites-moi que vous avez un amant, et que cet amant est Palmer, et je vous aimerai véritablement, je vous parlerai avec une ingénuité complète. Je vous demanderai pardon d'un accès de folie, et vous n'aurez jamais un reproche à me faire. Voyons, voulez-vous que je sois votre ami? Malgré mes

forfanteries, je sens que j'ai besoin de l'être et que j'en suis capable. Soyez franche avec moi, voilà tout ce que je vous demande!

— Mon cher enfant, répondit Thérèse, vous me parlez comme à une coquette qui essaierait de vous retenir près d'elle, et qui aurait une faute à confesser. Je ne peux pas accepter cette situation; elle ne me convient nullement. M. Palmer n'est et ne sera jamais pour moi qu'un ami fort estimable, avec qui je ne vais même pas jusqu'à l'intimité, et que j'avais depuis longtemps perdu de vue. Voilà ce que je dois vous dire, mais rien au-delà. Mes secrets, si j'en ai, n'ont pas besoin d'épanchement, et je vous prie de ne pas vous y intéresser plus que je ne souhaite. Ce n'est donc pas à vous de m'interroger, c'est à vous de me répondre. Que faisiez-vous ici, il y a quatre jours? Pourquoi m'espionniez-vous? Quel est l'*accès de folie* que je dois savoir et juger?

— Le ton dont vous me parlez n'est pas encourageant. Pourquoi me confesserais-je du moment que vous ne daignez pas me traiter en bon camarade et avoir confiance en moi?

— Ne vous confessez donc pas, reprit Thérèse en se levant. Cela me prouvera que vous ne méritiez pas l'estime que je vous ai témoignée, et qu'en cherchant à savoir mes secrets, vous ne me la rendiez pas du tout.

— Ainsi, reprit Laurent, vous me chassez, et c'est fini entre nous?

— C'est fini, et adieu, répondit Thérèse d'un ton sévère.

Laurent sortit, en proie à une colère qui ne lui permit pas de dire un mot; mais il n'eut pas fait trente pas dehors qu'il revint, disant à Catherine qu'il avait oublié une commission dont on l'avait chargé pour sa maîtresse. Il trouva Thérèse assise dans son petit salon : la porte sur le jardin était restée ouverte, il semblait que Thérèse, affligée et abattue, fût demeurée plongée dans ses réflexions. Son accueil fut glacé.

— Vous voilà revenu? dit-elle : qu'est-ce que vous avez oublié?

— J'ai oublié de vous dire la vérité.

— Je ne veux plus l'entendre.

— Et pourtant vous me la demandiez!

— Je croyais que vous pourriez la dire spontanément.

— Je le pouvais, je le devais; j'ai eu tort de ne pas le faire. Voyons, Thérèse, croyez-vous donc qu'il soit possible à un homme de mon âge de vous voir sans être amoureux de vous?

— Amoureux? dit Thérèse en fronçant le sourcil. En me disant que vous ne pouviez l'être d'aucune femme, vous vous êtes donc moqué de moi?

— Non, certes, j'ai dit ce que je pensais.

— Alors vous vous étiez trompé, et vous voilà amoureux, c'est bien sûr?

— Oh! ne vous fâchez pas, mon Dieu! ce n'est pas si sûr que cela. Il m'a passé des idées d'amour par la tête, par les sens, si vous voulez. Avez-vous si peu d'expérience que vous ayez jugé la chose impossible?

— J'ai l'âge de l'expérience, répondit Thérèse; mais j'ai longtemps vécu seule. Je n'ai pas l'expérience de certaines situations. Cela vous étonne? C'est pourtant comme cela. J'ai beaucoup de simplicité, quoique j'aie été trompée... comme tout le monde! Vous m'avez dit cent fois que vous me respectiez trop pour voir en moi une femme, par la raison que vous n'aimiez les femmes qu'avec beaucoup de grossièreté. Je me suis donc crue à l'abri de l'outrage de vos désirs, et, de tout ce que j'estimais en vous, votre sincérité sur ce point est ce que j'estimais le plus. Je m'attachais à votre destinée avec d'autant plus d'abandon que nous nous étions dit en riant, souvenez-vous, mais bien sérieusement au fond : Entre deux êtres dont l'un est idéaliste, et l'autre matérialiste, il y a la mer Baltique.

— Je l'ai dit de bonne foi, et je me suis mis avec confiance à marcher le long de mon rivage, sans avoir l'idée de traverser; mais il s'est trouvé que, de mon côté, la glace ne portait pas. Est-ce ma faute si j'ai vingt-quatre ans et si vous êtes belle?

— Est-ce que je suis encore belle? j'espérais que non!

— Je n'en sais rien, je ne trouvais pas d'abord, et puis un beau jour vous m'êtes apparue comme cela. Quant à vous, c'est sans le vouloir, je le sais bien; mais c'est sans le vouloir aussi que j'ai ressenti cette séduction, tellement sans le vouloir que je m'en suis défendu et distrait. J'ai rendu à Satan ce qui appartient à Satan, c'est-à-dire ma pauvre âme, et je n'ai apporté ici à César que ce qui revient à César, mon respect et mon silence. Voilà huit ou dix jours pourtant que cette mauvaise émotion me revient en rêve. Elle se dissipe dès que je suis auprès de vous. Ma parole d'honneur, Thérèse, quand je vous vois, quand vous me parlez, je suis calme. Je ne me souviens plus d'avoir crié après vous dans un moment de démence auquel je ne comprends rien moi-même. Quand je parle de vous, je dis que vous n'êtes pas jeune, ou que je n'aime pas la couleur de vos cheveux. Je proclame que vous êtes ma grande camarade, c'est-à-dire mon frère, et je me sens loyal en le disant. Et puis il passe je ne sais quelles bouffées de printemps dans l'hiver de mon imbécile de cœur, et je me figure que c'est vous qui me les soufflez. C'est vous en effet, Thérèse, avec votre culte pour ce que vous appelez le véritable amour! cela donne à penser, malgré qu'on en ait!

— Je crois que vous vous trompez, je ne parle jamais d'amour.

— Oui, je le sais. Vous avez à cet égard un parti-pris. Vous avez lu quelque part que parler d'amour, c'est déjà en donner ou en

prendre; mais votre silence a une grande éloquence, vos réticences donnent la fièvre, et votre excessive prudence a un attrait diabolique!

— En ce cas, ne nous voyons plus, dit Thérèse.

— Pourquoi? qu'est-ce que cela vous fait que j'aie eu quelques nuits sans sommeil, puisqu'il ne tient qu'à vous de me rendre aussi tranquille que je l'étais auparavant?

— Que faut-il faire pour cela?

— Ce que je vous demandais : me dire que vous êtes à quelqu'un. Je me le tiendrai pour dit, et, comme je suis très fier, je serai guéri comme par la baguette d'une fée.

— Et si je vous dis que je ne suis à personne parce que je ne veux plus aimer personne, cela ne suffira pas?

— Non, j'aurai la fatuité de croire que vous pouvez changer d'avis.

Thérèse ne put s'empêcher de rire de la bonne grâce avec laquelle Laurent s'exécutait : — Eh bien! lui dit-elle, soyez guéri, et rendez-moi une amitié dont j'étais fière, au lieu d'un amour dont j'aurais à rougir. J'aime quelqu'un.

— Ce n'est pas assez, Thérèse : il faut me dire que vous lui appartenez!

— Autrement vous croirez que ce quelqu'un c'est vous, n'est-ce pas? Eh bien! soit, j'ai un amant. Etes-vous satisfait?

— Parfaitement. Et vous voyez, je vous baise la main pour vous remercier de votre franchise. Soyez tout à fait bonne, dites-moi que c'est Palmer!

— Cela m'est impossible, je mentirais.

— Alors... je m'y perds!

— Ce n'est personne que vous connaissez, c'est une personne absente...

— Qui vient cependant quelquefois?

— Apparemment, puisque vous avez surpris un épanchement...

— Merci, merci, Thérèse! Me voilà tout à fait sur mes pieds, je sais qui vous êtes et qui je suis, et s'il faut tout dire, je crois que je vous aime mieux ainsi, vous êtes une femme et non plus un sphinx. Ah! que ne parliez-vous plus tôt?

— Cette passion vous a donc déjà bien ravagé? dit Thérèse railleuse.

— Eh mais, peut-être! Dans dix ans, je vous dirai cela, Thérèse, et nous en rirons ensemble.

— Voilà qui est convenu, bonsoir.

Laurent alla se coucher fort tranquille et tout à fait désabusé. Il avait réellement souffert pour Thérèse. Il l'avait désirée avec pas-

sion sans oser le lui faire pressentir. Ce n'était certes pas une bonne passion que celle-là. Il s'y était mêlé autant de vanité que de curiosité. Cette femme dont tous ses amis disaient : « Qui aime-t-elle? je voudrais bien que ce fût moi, mais ce n'est personne, » lui était apparue comme un idéal à saisir. Son imagination s'était enflammée, son orgueil avait saigné de la crainte, de la presque certitude d'échouer.

Mais ce jeune homme n'était pas voué exclusivement à l'orgueil. Il avait la notion brillante et souveraine, par momens, du bien, du bon et du vrai. C'était un ange, sinon déchu comme tant d'autres, du moins fourvoyé et malade. Le besoin d'aimer lui dévorait le cœur, et cent fois par jour il se demandait avec effroi s'il n'avait pas déjà trop abusé de la vie, et s'il lui restait la force d'être heureux.

Il s'éveilla calme et triste. Il regrettait déjà sa chimère, son beau sphinx, qui lisait en lui avec une attention complaisante, qui l'admirait, le grondait, l'encourageait et le plaignait tour à tour, sans jamais rien révéler de sa propre destinée, mais en laissant pressentir des trésors d'affection, de dévouement, peut-être de voluptés! Du moins c'est ainsi qu'il plaisait à Laurent d'interpréter le silence de Thérèse sur son propre compte, et un certain sourire, mystérieux comme celui de la Joconde, qu'elle avait sur les lèvres et au coin de l'œil, lorsqu'il blasphémait devant elle. Dans ces momens-là, elle avait l'air de se dire : « Je pourrais bien décrire le paradis en regard de ce mauvais enfer; mais ce pauvre fou ne me comprendrait pas. »

Une fois le mystère de son cœur dévoilé, Thérèse perdit tout d'abord son prestige aux yeux de Laurent. Ce n'était plus qu'une femme pareille aux autres. Il était même tenté de la rabaisser dans sa propre estime, et, bien qu'elle ne se fût jamais laissée interroger, de l'accuser d'hypocrisie et de pruderie. Mais, du moment qu'elle était à quelqu'un, il ne regrettait plus de l'avoir respectée, et il ne désirait plus rien d'elle, pas même son amitié, qu'il n'était pas embarrassé, pensait-il, de trouver ailleurs.

Cette situation dura deux ou trois jours, pendant lesquels Laurent prépara plusieurs prétextes pour s'excuser, si par hasard Thérèse lui demandait compte de ce temps passé sans venir chez elle. Le quatrième jour, Laurent se sentit en proie à un *spleen* indicible. Les filles de joie et les femmes galantes lui donnaient des nausées; il ne retrouvait dans aucun de ses amis la bonté patiente et délicate de Thérèse pour remarquer son ennui, pour tâcher de l'en distraire, pour en chercher avec lui la cause et le remède, en un mot pour s'occuper de lui. Elle seule savait ce qu'il fallait lui

dire, et paraissait comprendre que la destinée d'un artiste tel que lui n'était pas un fait de peu d'importance, et sur lequel un esprit élevé eût le droit de prononcer que, s'il était malheureux, c'était tant pis pour lui.

Il courut chez elle avec tant de hâte qu'il oublia ce qu'il voulait lui dire pour s'excuser; mais Thérèse ne montra ni mécontentement ni surprise de son oubli, et le dispensa de mentir en ne lui faisant aucune question. Il en fut piqué, et s'aperçut qu'il était plus jaloux d'elle qu'auparavant. — Elle aura vu son amant, pensa-t-il, elle m'aura oublié. — Cependant il ne fit rien paraître de son dépit, et veilla désormais sur lui-même avec un si grand soin que Thérèse y fût trompée.

Plusieurs semaines s'écoulèrent pour lui dans une alternative de rage, de froideur et de tendresse. Rien au monde ne lui était si nécessaire et si bienfaisant que l'amitié de cette femme, rien ne lui était si amer et si blessant que de ne pouvoir prétendre à son amour. L'aveu qu'il avait exigé, loin de le guérir comme il s'en était flatté, avait irrité sa souffrance. C'était de la jalousie qu'il ne pouvait plus se dissimuler, puisqu'elle avait une cause avouée et certaine. Comment avait-il donc pu s'imaginer qu'aussitôt cette cause connue, il dédaignerait de vouloir lutter pour la détruire?

Et cependant il ne faisait aucun effort pour supplanter l'invisible et heureux rival. Sa fierté, excessive auprès de Thérèse, ne le lui permettait pas. Seul, il le haïssait et le dénigrait en lui-même, attribuant tous les ridicules à ce fantôme, l'insultant et le provoquant dix fois par jour.

Et puis il se dégoûtait de souffrir, retournait à la débauche, s'oubliait lui-même un instant et retombait aussitôt dans de profondes tristesses, allait passer deux heures chez Thérèse, heureux de la voir, de respirer l'air qu'elle respirait et de la contredire pour avoir le plaisir d'entendre sa voix grondeuse et caressante.

Enfin il la détestait pour ne pas deviner ses tourmens; il la méprisait pour rester fidèle à cet amant qui ne pouvait être qu'un homme médiocre, puisqu'elle n'éprouvait pas le besoin d'en parler; il la quittait en se jurant de rester longtemps sans la voir, et il y fût retourné une heure après s'il eût espéré être reçu.

Thérèse, qui un instant s'était aperçue de son amour, ne s'en doutait plus, tant il jouait bien son rôle. Elle aimait sincèrement ce malheureux enfant. Artiste enthousiaste sous son air calme et réfléchi, elle avait voué une sorte de culte, disait-elle, *à ce qu'il eût pu être*, et il lui en restait une pitié pleine de gâteries où se mêlait encore un vrai respect pour le génie souffrant et fourvoyé. Si elle eût été bien certaine de ne pouvoir éveiller en lui aucun mauvais désir, elle l'eût caressé comme un fils, et il y avait des momens où elle

se reprenait parce qu'il lui venait sur les lèvres de le tutoyer.

Y avait-il de l'amour dans ce sentiment maternel? Il y en avait certainement à l'insu de Thérèse; mais une femme vraiment chaste, et qui a vécu plus longtemps de travail que de passion, peut garder longtemps vis-à-vis d'elle-même le secret d'un amour dont elle a résolu de se défendre. Thérèse croyait être certaine de ne jamais songer à sa propre satisfaction dans cet attachement dont elle faisait tous les frais; du moment que Laurent trouvait du calme et du bien-être auprès d'elle, elle en trouvait elle-même à lui en donner. Elle savait bien qu'il était incapable d'aimer comme elle l'entendait; aussi avait-elle été blessée et effrayée du moment de fantaisie qu'il avait avoué. Cette crise passée, elle s'applaudissait d'avoir trouvé dans un mensonge innocent le moyen d'en prévenir le retour, et comme en toute occasion, dès qu'il se sentait ému, Laurent se hâtait de proclamer l'infranchissable barrière de glaces de la *mer Baltique*, elle n'avait plus peur et s'habituait à vivre sans brûlure au milieu du feu.

Toutes ces souffrances et tous ces dangers des deux amis étaient cachés et comme couvés sous une habitude de gaieté railleuse, qui est comme la manière d'être, comme le cachet indélébile des artistes français. C'est une seconde nature que les étrangers du Nord nous reprochent beaucoup, et pour laquelle les graves Anglais surtout nous dédaignent passablement. C'est elle pourtant qui fait le charme des liaisons délicates, et qui nous préserve souvent de beaucoup de folies ou de sottises. Chercher le côté ridicule des choses, c'est en découvrir le côté faible et illogique. Se moquer des périls où l'âme se trouve engagée, c'est s'exercer à les braver, comme nos soldats qui vont au feu en riant et en chantant. Persifler un ami, c'est souvent le sauver d'une mollesse de l'âme dans laquelle notre pitié l'eût engagé à se complaire. Enfin se persifler soi-même, c'est se préserver de la sotte ivresse de l'amour-propre exagéré. J'ai remarqué que les gens qui ne plaisantaient jamais étaient doués d'une vanité puérile et insupportable.

La gaieté de Laurent était éblouissante de couleur et d'esprit, comme son talent, et d'autant plus naturelle qu'elle était originale. Thérèse avait moins d'esprit que lui, en ce sens qu'elle était naturellement rêveuse et paresseuse à causer; mais elle avait précisément besoin de l'enjouement des autres : alors le sien se mettait peu à peu de la partie, et sa gaieté sans éclat n'était pas sans charme.

Il résultait donc de cette habitude de bonne humeur où l'on se maintenait, que l'amour, chapitre sur lequel Thérèse ne plaisantait jamais et n'aimait pas que l'on plaisantât devant elle, ne trouvait pas un mot à glisser, pas une note à faire entendre.

Un beau matin, le portrait de M. Palmer se trouva terminé, et Thérèse remit à Laurent, de la part de son ami, une jolie somme que le jeune homme lui promit de mettre en réserve pour le cas de maladie ou de dépense obligatoire imprévue.

Laurent s'était lié avec Palmer en faisant son portrait. Il l'avait trouvé ce qu'il était : droit, juste, généreux, intelligent et instruit. Palmer était un riche bourgeois dont la fortune patrimoniale provenait du commerce. Il avait fait le trafic lui-même et les voyages au long cours dans sa jeunesse. A trente ans, il avait eu le grand sens de se trouver assez riche et de vouloir vivre pour lui-même. Il ne voyageait donc plus que pour son plaisir, et après avoir vu, disait-il, beaucoup de choses curieuses et de pays extraordinaires, il se plaisait à la vue des belles choses et à l'étude des pays véritablement intéressans par leur civilisation.

Sans être très éclairé dans les arts, il y portait un sentiment assez sûr, et en toutes choses il avait des notions saines comme ses instincts. Son langage en français se ressentait de sa timidité, au point d'être presque inintelligible et risiblement incorrect au début d'un dialogue; mais lorsqu'il se sentait à l'aise, on reconnaissait qu'il savait la langue, et qu'il ne lui manquait qu'une plus longue pratique ou plus de confiance pour la parler très bien.

Laurent avait étudié cet homme avec beaucoup de trouble et de curiosité au commencement. Lorsqu'il lui fut démontré jusqu'à l'évidence qu'il n'était pas l'amant de Mlle Jacques, il l'apprécia et se prit pour lui d'une sorte d'amitié qui ressemblait, de loin, il est vrai, à celle qu'il éprouvait pour Thérèse. Palmer était un philosophe tolérant, assez rigide pour lui-même, et très charitable pour les autres. Par les idées, sinon par le caractère, il ressemblait à Thérèse et se trouvait presque toujours d'accord avec elle sur tous les points. Par momens encore, Laurent se sentait jaloux de ce qu'il appelait musicalement leur imperturbable *unisson*, et comme ce n'était plus qu'une jalousie intellectuelle, il osait s'en plaindre à Thérèse. — Votre définition ne vaut rien, disait-elle. Palmer est trop calme et trop parfait pour moi. J'ai un peu plus de feu, et je chante un peu plus haut que lui. Je suis relativement à lui la note élevée de la tierce majeure.

— Alors, moi, je ne suis qu'une fausse note, reprenait Laurent.

— Non, disait Thérèse, avec vous je me modifie, et descends à former la tierce mineure.

— C'est qu'alors avec moi vous baissez d'un demi-ton?

— Et je me trouve d'un demi-intervalle plus rapprochée de vous que de Palmer.

III.

Un jour, à la demande de Palmer, Laurent se rendit à l'hôtel Meurice, où demeurait celui-ci, pour s'assurer que le portrait était convenablement encadré et emballé. On posa le couvercle devant eux, et Palmer y écrivit lui-même avec un pinceau le nom et l'adresse de sa mère; puis, au moment où les commissionnaires enlevaient la caisse pour la faire partir, Palmer serra la main de l'artiste en lui disant : Je vous dois un grand plaisir que va avoir ma bonne mère, et je vous remercie encore. A présent voulez-vous me permettre de causer avec vous? J'ai quelque chose à vous dire.

Ils passèrent dans un salon où Laurent vit plusieurs malles. — Je pars demain pour l'Italie, lui dit l'Américain en lui offrant d'excellens cigares et une bougie, bien qu'il ne fumât pas lui-même, et je ne veux pas vous quitter sans vous entretenir d'une chose délicate, tellement délicate que, si vous m'interrompez, je ne saurai plus trouver les mots convenables pour la dire en français.

— Je vous jure d'être muet comme la tombe, dit en souriant Laurent, étonné et assez inquiet de ce préambule.

Palmer reprit : — Vous aimez Mlle Jacques, et je crois qu'elle vous aime. Peut-être êtes-vous son amant; si vous ne l'êtes pas, il est certain pour moi que vous le deviendrez. Oh! vous m'avez promis de ne rien dire. Ne dites rien, je ne vous demande rien. Je vous crois digne de l'honneur que je vous attribue, mais je crains que vous ne connaissiez pas assez Thérèse, et que vous ne sachiez pas assez que si votre amour est une gloire pour elle, le sien en est une égale pour vous. Je crains cela à cause des questions que vous m'avez faites sur elle, et de certains propos que l'on a tenus, devant nous deux, sur son compte, et dont je vous ai vu plus ému que moi. C'est la preuve que vous ne savez rien; moi qui sais tout, je veux tout vous dire, afin que votre attachement pour Mlle Jacques soit fondé sur l'estime et le respect qu'elle mérite.

— Attendez, Palmer! s'écria Laurent, qui grillait d'entendre, mais qui fut pris d'un généreux scrupule. Est-ce avec la permission ou par l'ordre de Mlle Jacques que vous allez me raconter sa vie?

— Ni l'un ni l'autre, répondit Palmer. Jamais Thérèse ne vous racontera sa vie.

— Alors taisez-vous! Je ne veux savoir que ce qu'elle voudra que je sache.

— Bien, très bien! répondit Palmer en lui serrant la main; mais si ce que j'ai à vous dire la justifie de tout soupçon?

— Pourquoi le cache-t-elle alors?

— Par générosité pour les autres.

— Eh bien! parlez, dit Laurent, qui n'y pouvait plus tenir.

« Je ne nommerai personne, reprit Palmer. Je vous dirai seulement que, dans une grande ville de France, il y avait un riche banquier qui séduisit une charmante fille, institutrice de sa propre fille. Il en eut une bâtarde, qui naquit, il y a vingt-huit ans, le jour de Saint-Jacques au calendrier, et qui, inscrite à la municipalité comme née de parens inconnus, reçut pour tout nom de famille le nom de Jacques. Cet enfant, c'est Thérèse.

« L'institutrice fut dotée par le banquier et mariée cinq ans plus tard avec un de ses employés, honnête homme qui ne se doutait de rien, toute l'affaire ayant été tenue fort secrète. L'enfant était élevée à la campagne. Son père s'était chargé d'elle. Elle fut mise ensuite dans un couvent, où elle reçut une très belle éducation, et fut traitée avec beaucoup de soin et d'amour. Sa mère la voyait assidûment dans ses premières années; mais quand elle fut mariée, le mari eut des soupçons, et, donnant la démission de son emploi chez le banquier, il emmena sa femme en Belgique, où il se créa des occupations, et fit fortune. La pauvre mère dut étouffer ses larmes et obéir.

« Cette femme vit toujours très loin de sa fille : elle a d'autres enfans, elle a eu une conduite irréprochable depuis son mariage; mais elle n'a jamais été heureuse. Son mari, qui l'aime, la tient en charte privée, et n'a pas cessé d'en être jaloux, ce qui pour elle est un châtiment mérité de sa faute et de son mensonge.

« Il semblerait que l'âge eût dû amener la confession de l'une et le pardon de l'autre. Il en eût été ainsi dans un roman; mais il n'y a rien de moins logique que la vie réelle, et ce ménage est troublé comme au premier jour, le mari amoureux, inquiet et rude, la femme repentante, mais muette et opprimée.

« Dans les circonstances difficiles où s'est trouvée Thérèse, elle n'a donc pu avoir ni l'appui, ni les conseils, ni les secours, ni les consolations de sa mère. Pourtant celle-ci l'aime d'autant plus qu'elle est forcée de la voir en secret, à la dérobée, quand elle réussit à venir passer seule un ou deux jours à Paris, comme cela lui est arrivé dernièrement. Encore n'est-ce que depuis quelques années qu'elle a pu inventer je ne sais quels prétextes et obtenir ces rares permissions. Thérèse adore sa mère, et n'avouera jamais rien qui puisse la compromettre. Voilà pourquoi vous ne lui entendez jamais souffrir un mot de blâme sur la conduite des autres femmes. Vous avez pu croire qu'elle réclamait ainsi tacitement l'indulgence pour elle-même. Il n'en est rien. Thérèse n'a rien à se faire pardonner; mais elle pardonne tout à sa mère : ceci est l'histoire de leurs relations.

« A présent j'ai à vous raconter celle de la comtesse de... *trois étoiles*. C'est ainsi, je crois, que vous dites en français quand vous ne voulez pas nommer les gens. Cette comtesse, qui ne porte ni son titre, ni le nom de son mari, c'est encore Thérèse. »

— Elle est donc mariée? Elle n'est pas veuve?

— Patience, elle est mariée, et elle ne l'est pas. Vous allez voir!

« Thérèse avait quinze ans quand son père le banquier se trouva veuf et libre, car ses enfans légitimes étaient tous établis. C'était un excellent homme, et, malgré la faute que je vous ai racontée et que je n'excuse pas, il était impossible de ne pas l'aimer, tant il avait d'esprit et de générosité. J'ai été très lié avec lui. Il m'avait confié l'histoire de la naissance de Thérèse, et il me mena à divers intervalles, en visite avec lui, au couvent où il l'avait mise. Elle était belle, instruite, aimable, sensible. Il eût souhaité, je crois, que je prisse la résolution de la lui demander en mariage, mais je n'avais pas le cœur libre à cette époque; autrement..... mais je ne pouvais y songer.

« Il me demanda alors des renseignemens sur un jeune Portugais noble qui venait chez lui, qui avait de grandes propriétés à La Havane et qui était très beau. J'avais rencontré ce Portugais à Paris, mais je ne le connaissais réellement pas, et je m'abstins de toute opinion sur son compte. Il était fort séduisant, mais pour ma part je ne me serais jamais fié à sa figure; c'était ce comte de *** avec qui Thérèse fut mariée un an plus tard.

« Je dus aller en Russie; quand je revins, le banquier était mort d'apoplexie foudroyante, et Thérèse était mariée, mariée avec cet inconnu, ce fou, je ne veux pas dire cet infâme, puisqu'il a pu être aimé d'elle, même après la découverte qu'elle fit de son crime: cet homme était déjà marié aux colonies, lorsqu'il eut l'audace inouie de demander et d'épouser Thérèse.

« Ne me demandez pas comment le père de Thérèse, homme d'esprit et d'expérience, avait pu se laisser duper ainsi. Je vous répéterais ce que ma propre expérience m'a trop appris, à savoir que, dans ce monde, tout ce qui arrive est la moitié du temps le contraire de ce qui semblait devoir arriver.

« Le banquier avait, dans les derniers temps de sa vie, fait encore d'autres étourderies qui donneraient à penser que sa lucidité était déjà compromise. Il avait fait un legs à Thérèse au lieu de lui donner une dot de la main à la main. Ce legs se trouva nul devant les héritiers légitimes, et Thérèse, qui adorait son père, n'eût pas voulu plaider, même avec des chances de succès. Elle se trouva donc ruinée précisément au moment où elle devenait mère, et dans ce même

temps elle vit arriver chez elle une femme exaspérée qui réclamait ses droits et voulait faire un éclat; c'était la première, la seule légitime femme de son mari.

« Thérèse eut un courage peu ordinaire : elle calma cette malheureuse et obtint d'elle qu'elle ne ferait aucun procès; elle obtint du comte qu'il reprendrait sa femme et partirait avec elle pour La Havane. A cause de la naissance de Thérèse et du secret dont son père avait voulu environner les témoignages de sa tendresse, son mariage avait eu lieu à huis clos, à l'étranger, et c'est aussi à l'étranger que le jeune couple avait vécu depuis ce temps. Cette vie même avait été fort mystérieuse. Le comte, craignant à coup sûr d'être démasqué, s'il reparaissait dans le monde, faisait croire à Thérèse qu'il avait la passion de la solitude avec elle, et la jeune femme confiante, éprise et romanesque, trouvait tout naturel que son mari voyageât avec elle sous un faux nom pour se dispenser de voir des indifférens.

« Lorsque Thérèse découvrit l'horreur de sa situation, il n'était donc pas impossible que tout fût enseveli dans le silence. Elle consulta un légiste discret, et ayant bien acquis la certitude que son mariage était nul, mais qu'il fallait pourtant un jugement pour le rompre, si elle voulait jamais user de sa liberté, elle prit à l'instant même un parti irrévocable, celui de n'être ni libre ni mariée plutôt que de souiller le père de son enfant par un scandale et une condamnation infamante. L'enfant devenait de toute façon un bâtard, mais mieux valait qu'il n'eût pas de nom et qu'il ignorât à jamais sa naissance que d'avoir à réclamer un nom taré en déshonorant son père.

« Thérèse aimait encore ce malheureux! elle me l'a avoué, et lui-même, il l'aimait d'une diabolique passion. Il y eut des luttes déchirantes, des scènes sans nom, où Thérèse se débattit avec une énergie au-dessus de son âge, je ne veux pas dire de son sexe; une femme, quand elle est héroïque, ne l'est pas à demi.

« Enfin elle l'emporta; elle garda son enfant, chassa de ses bras le coupable et le vit partir avec sa rivale, qui, bien que dévorée de jalousie, fut vaincue par sa magnanimité jusqu'à lui baiser les pieds en la quittant.

« Thérèse changea de pays et de nom, se fit passer pour veuve, résolue à se faire oublier du peu de personnes qui l'avaient connue, et se mit à vivre pour son enfant avec un douloureux enthousiasme. Cet enfant lui était si cher qu'elle pensait pouvoir se consoler de tout avec lui; mais ce dernier bonheur ne devait pas durer longtemps.

« Comme le comte avait de la fortune et qu'il n'avait pas d'en-

fans de sa première femme, Thérèse avait dû accepter, à la prière même de celle-ci, une pension raisonnable pour être en mesure d'élever convenablement son fils; mais à peine le comte eut-il reconduit sa femme à La Havane, qu'il l'abandonna de nouveau, s'échappa, revint en Europe et alla se jeter aux pieds de Thérèse, la suppliant de fuir avec lui et avec son enfant à l'autre extrémité du monde.

« Thérèse fut inexorable : elle avait réfléchi et prié. Son âme s'était affermie, elle n'aimait plus le comte. Précisément à cause de son fils, elle ne voulait pas qu'un tel homme devînt le maître de sa vie. Elle avait perdu le droit d'être heureuse, mais non pas celui de se respecter elle-même : elle le repoussa sans reproches, mais sans faiblesse. Le comte la menaça de la laisser sans ressources : elle répondit qu'elle n'avait pas peur de travailler pour vivre.

« Ce misérable fou s'avisa alors d'un moyen exécrable, soit pour mettre Thérèse à sa discrétion, soit pour se venger de sa résistance. Il enleva l'enfant et disparut. Thérèse courut après lui; mais il avait si bien pris ses mesures qu'elle fit fausse route, et ne le rejoignit pas. C'est alors que je la rencontrai en Angleterre, mourante de désespoir et de fatigue dans une auberge, presque folle, et si dévastée par le malheur que j'hésitai à la reconnaître.

« J'obtins d'elle qu'elle se reposerait et me laisserait agir. Mes recherches eurent un succès déplorable. Le comte était repassé en Amérique. L'enfant y était mort de fatigue en arrivant.

« Quand il me fallut porter à cette malheureuse l'épouvantable nouvelle, je fus épouvanté moi-même du calme qu'elle montra. On eût dit pendant huit jours d'une morte qui marchait. Enfin elle pleura, et je vis qu'elle était sauvée. J'étais forcé de la quitter; elle me dit qu'elle voulait se fixer où elle était. J'étais inquiet de son dénûment; elle me trompa en me disant que sa mère ne la laissait manquer de rien. J'ai su plus tard que sa pauvre mère en eût été bien empêchée : elle ne disposait pas d'un centime dans son ménage sans en rendre compte. D'ailleurs elle ignorait tous les malheurs de sa fille. Thérèse, qui lui écrivait en secret, les lui avait cachés pour ne pas la désespérer.

« Thérèse vécut en Angleterre en donnant des leçons de français, de dessin et de musique, car elle avait des talens, qu'elle eut le courage d'exercer pour n'avoir à accepter la pitié de personne.

« Au bout d'un an, elle revint en France et se fixa à Paris, où elle n'était jamais venue, et où personne ne la connaissait. Elle n'avait alors que vingt ans, elle avait été mariée à seize. Elle n'était plus du tout jolie, et il a fallu huit années de repos et de résignation pour lui rendre sa santé et sa douce gaieté d'autrefois.

« Je ne l'ai revue pendant tout ce temps qu'à de rares intervalles,

puisque je voyage toujours; mais je l'ai toujours retrouvée digne et fière, travaillant avec un courage invincible et cachant sa pauvreté sous un miracle d'ordre et de propreté, ne se plaignant jamais ni de Dieu ni de personne, ne voulant pas parler du passé, caressant quelquefois les enfans en secret et les quittant dès qu'on la regarde, dans la crainte sans doute qu'on ne la voie émue.

« Voici trois ans que je ne l'avais vue, et quand je suis venu vous demander de faire mon portrait, je cherchais précisément son adresse, que j'allais vous demander quand vous m'avez parlé d'elle. Arrivé la veille, je ne savais pas encore qu'elle eût enfin du succès, de l'aisance et de la célébrité. C'est en la retrouvant ainsi que j'ai compris que cette âme si longtemps brisée pouvait encore vivre, aimer,... souffrir ou être heureuse. Tâchez qu'elle le soit, mon cher Laurent, elle l'a bien gagné! Et si vous n'êtes point sûr de ne pas la faire souffrir, brûlez-vous la cervelle ce soir plutôt que de retourner chez elle. Voilà tout ce que j'avais à vous dire. »

— Attendez! dit Laurent très ému : ce comte de *** est-il toujours vivant?

— Malheureusement oui. Ces hommes qui font le désespoir des autres se portent toujours bien et échappent à tous les dangers. Ils ne donnent même jamais leur démission, car celui-ci a eu dernièrement la présomption de m'envoyer pour Thérèse une lettre que je lui ai remise sous vos yeux, et dont elle fait le cas que cela mérite.

Laurent avait songé à épouser Thérèse en écoutant le récit de M. Palmer. Ce récit l'avait bouleversé. Les inflexions monotones, l'accent prononcé, et quelques bizarres inversions de Palmer que nous avons jugé inutile de reproduire, lui avaient donné, dans l'imagination vive de son auditeur, je ne sais quoi d'étrange et de terrible comme la destinée de Thérèse. Cette fille sans parens, cette mère sans enfant, cette femme sans mari, n'était-elle pas vouée à un malheur exceptionnel? Quelles tristes notions n'avait-elle pas dû garder de l'amour et de la vie! Le sphinx reparaissait devant les yeux éblouis de Laurent. Thérèse dévoilée lui paraissait plus mystérieuse que jamais : s'était-elle jamais consolée, ou pouvait-elle l'être un seul instant?

Il embrassa Palmer avec effusion, lui jura qu'il aimait Thérèse, et que, s'il parvenait jamais à être aimé d'elle, il se rappellerait à toutes les heures de sa vie l'heure qui venait de s'écouler et le récit qu'il venait d'entendre. Puis, lui ayant promis de ne pas faire semblant de savoir l'histoire de Mlle Jacques, il rentra chez lui et lui écrivit :

« Thérèse, ne croyez pas un mot de tout ce que je vous dis depuis deux mois. Ne croyez pas non plus ce que je vous ai dit, quand

vous avez eu peur de me voir amoureux de vous. Je ne suis pas amoureux, ce n'est pas cela : je vous aime éperdument. C'est absurde, c'est insensé, c'est misérable; mais moi, qui croyais ne devoir et ne pouvoir jamais dire ou écrire à une femme ce mot-là : *Je vous aime!* je le trouve encore trop froid et trop retenu aujourd'hui de moi à vous. Je ne peux plus vivre avec ce secret qui m'étouffe, et que vous ne voulez pas deviner. J'ai voulu cent fois vous quitter, m'en aller au bout du monde, vous oublier. Au bout d'une heure, je suis à votre porte, et bien souvent la nuit, dévoré de jalousie, et presque furieux contre moi-même, je demande à Dieu de me délivrer de mon mal en faisant arriver cet amant inconnu auquel je ne crois pas, et que vous avez inventé pour me dégoûter de songer à vous. Montrez-moi cet homme dans vos bras, ou aimez-moi, Thérèse! Faute de cette solution, je n'en vois qu'une troisième, c'est que je me tue pour en finir... C'est lâche et stupide, cette menace banale et rebattue par tous les amans désespérés; mais est-ce ma faute s'il y a des désespoirs qui font jeter le même cri à tous ceux qui les subissent, et suis-je fou parce que j'arrive à être un homme comme les autres?

« De quoi m'a servi tout ce que j'ai inventé pour m'en défendre et pour rendre mon pauvre individu aussi inoffensif qu'il voulait être libre?

« Avez-vous quelque chose à me reprocher vis-à-vis de vous, Thérèse? Suis-je un fat, un roué, moi qui ne me piquais que de m'abrutir pour vous donner confiance dans mon amitié? Mais pourquoi voulez-vous que je meure sans avoir aimé, vous qui seule pouvez me faire connaître l'amour, et qui le savez bien? Vous avez dans l'âme un trésor, et vous souriez à côté d'un malheureux qui meurt de faim et de soif. Vous lui jetez une petite pièce de monnaie de temps en temps; cela s'appelle pour vous l'amitié, ce n'est pas même de la pitié, car vous devez bien savoir que la goutte d'eau augmente la soif. — Et pourquoi ne m'aimez-vous pas? Vous avez peut-être aimé déjà quelqu'un qui ne me valait pas. Je ne vaux pas grand'chose, c'est vrai, mais j'aime, et n'est-ce pas tout?

« Vous n'y croirez pas, vous direz encore que je me trompe, comme l'autre fois! Non, vous ne pourrez pas le dire, à moins de mentir à Dieu et à vous-même. Vous voyez bien que mon tourment me maîtrise, et que j'arrive à faire une déclaration ridicule, moi qui ne crains rien tant au monde que d'être raillé par vous!

« Thérèse, ne me croyez pas corrompu. Vous savez bien que le fond de mon âme n'a jamais été souillé, et que, de l'abîme où je m'étais jeté, j'ai toujours, malgré moi, crié vers le ciel. Vous savez bien qu'auprès de vous je suis chaste comme un petit enfant, et vous

n'avez pas craint quelquefois de prendre ma tête dans vos mains, comme si vous alliez m'embrasser au front. Et vous disiez : « Mauvaise tête! tu mériterais d'être brisée. » Et pourtant, au lieu de l'écraser comme la tête du serpent, vous tâchiez d'y faire entrer le souffle pur et brûlant de votre esprit. Eh bien! vous n'avez que trop réussi, et à présent que vous avez allumé le feu sur l'autel, vous vous détournez et vous me dites : « Confiez-en la garde à une autre! Mariez-vous, aimez une belle jeune fille bien douce et bien dévouée; ayez des enfans, de l'ambition pour eux, de l'ordre, du bonheur domestique, que sais-je? tout excepté moi! »

« Et moi, Thérèse, c'est vous que j'aime avec passion, et non pas moi-même. Depuis que je vous connais, vous travaillez à me faire croire au bonheur et à m'en donner le goût. Ce n'est pas votre faute si je ne suis pas devenu égoïste comme un enfant gâté. Eh bien! je vaux mieux que cela. Je ne me demande pas si votre amour serait pour moi le bonheur. Je sais seulement qu'il serait la vie, et que, bonne ou mauvaise, c'est cette vie-là ou la mort qu'il me faut. »

IV.

Thérèse fut profondément affligée de cette lettre. Elle en fut frappée comme d'un coup de foudre. Son amour ressemblait si peu à celui de Laurent qu'elle s'imaginait ne pas l'aimer d'amour, surtout en relisant les expressions dont il se servait. Il n'y avait pas d'ivresse dans le cœur de Thérèse, ou s'il y en avait, elle y était entrée goutte à goutte, si lentement qu'elle ne s'en apercevait pas et se croyait aussi maîtresse d'elle-même que le premier jour. Le mot de passion la révoltait. — Des passions, à moi! se disait-elle. Il croit donc que je ne sais pas ce que c'est, et que je veux retourner à ce breuvage empoisonné! Que lui ai-je fait, moi qui lui ai donné tant de tendresse et de soins, pour qu'il me propose, en guise de remerciement, le désespoir, la fièvre et la mort? Après tout, pensait-elle, ce n'est pas sa faute, à ce malheureux esprit! Il ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il demande. Il cherche l'amour comme la pierre philosophale, à laquelle on s'efforce d'autant plus de croire qu'on ne peut la saisir. Il croit que je l'ai, et que je m'amuse à la lui refuser! Dans tout ce qu'il pense, il y a toujours un peu de délire. Comment le calmer et le détacher d'une fantaisie qui arrive à le rendre malheureux?

C'est ma faute, il a quelque raison de le dire. En voulant l'éloigner de la débauche, je l'ai trop habitué à un attachement honnête; mais il est homme et il trouve notre affection incomplète. Pourquoi m'a-t-il trompée? pourquoi m'a-t-il fait croire qu'il était tranquille auprès de moi? Que ferai-je, moi, pour réparer la niaiserie de mon

inexpérience? Je n'ai pas été assez de mon sexe dans le sens de la présomption. Je n'ai pas su qu'une femme, si tiède et si lasse qu'elle soit de la vie, peut toujours troubler la cervelle d'un homme. J'aurais dû me croire séduisante et dangereuse comme il me l'avait dit une fois, et deviner qu'il ne se démentait sur ce point que pour me tranquilliser. C'est donc un mal, ce peut donc être un tort que de ne pas avoir les instincts de la coquetterie?

Et puis Thérèse, fouillant dans ses souvenirs, se rappelait avoir eu ces instincts de réserve et de méfiance pour se préserver des désirs d'autres hommes qui ne lui plaisaient pas : avec Laurent, elle ne les avait pas eus, parce qu'elle l'estimait dans son amitié pour elle, parce qu'elle ne pouvait pas croire qu'il chercherait à la tromper, et aussi, il faut bien le dire, parce qu'elle l'aimait plus que tout autre. Seule, dans son atelier, elle allait et venait, en proie à un malaise douloureux, tantôt regardant cette fatale lettre qu'elle avait posée sur une table comme n'en sachant que faire, et ne se décidant ni à la rouvrir ni à la détruire, tantôt regardant son travail interrompu sur le chevalet. Elle travaillait justement avec entrain et plaisir au moment où on lui avait apporté cette lettre, c'est-à-dire ce doute, ce trouble, ces étonnemens et ces craintes. C'était comme un mirage qui faisait revenir sur son horizon nu et paisible tous les spectres de ses anciens malheurs. Chaque mot écrit sur ce papier était comme un chant de mort déjà entendu dans le passé, comme une prophétie de malheurs nouveaux.

Elle essaya de se rasséréner en se remettant à peindre. C'était pour elle le grand remède à toutes les petites agitations de la vie extérieure; mais il fut impuissant ce jour-là : l'effroi que cette passion lui inspirait l'atteignait dans le sanctuaire le plus pur et le plus intime de sa vie présente. — Deux bonheurs troublés ou détruits, se dit-elle en jetant son pinceau et en regardant la lettre : le travail et l'amitié!

Elle passa le reste de la journée sans rien résoudre. Elle ne voyait qu'un point net dans son esprit, la résolution de dire non; mais elle voulait que ce fût non, et ne tenait pas à le signifier au plus vite avec cette rudesse ombrageuse des femmes qui craignent de succomber, si elles ne se hâtent de barricader la porte. La manière de dire ce *non* sans appel, qui ne devait laisser aucune espérance, et qui pourtant ne devait pas mettre un fer rouge sur le doux souvenir de l'amitié, était pour elle un problème difficile et amer. Ce souvenir-là, c'était son propre amour; quand on a un mort chéri à ensevelir, on ne se décide pas sans douleur à lui jeter un drap blanc sur la face, et à le pousser dans la fosse commune. On voudrait l'embaumer dans une tombe choisie que l'on regarderait de temps en temps, en priant pour l'âme de celui qu'elle renferme.

Elle arriva à la nuit sans avoir trouvé d'expédient pour se refuser sans trop faire souffrir. Catherine, qui la vit mal dîner, lui demanda avec inquiétude si elle était malade.

— Non, répondit-elle, je suis préoccupée.

— Ah! vous travaillez trop, reprit la bonne vieille, vous ne pensez pas à vivre.

Thérèse leva un doigt; c'était un geste que Catherine connaissait et qui voulait dire : Ne parle pas de cela.

L'heure où Thérèse recevait le petit nombre de ses amis n'était, depuis quelque temps, mise à profit que par Laurent. Bien que la porte restât ouverte à qui voulait venir, il venait seul, soit que les autres fussent absens (c'était la saison d'aller ou de rester à la campagne), soit qu'ils eussent senti chez Thérèse une certaine préoccupation, un désir involontaire et mal déguisé de causer exclusivement avec M. de Fauvel.

C'était à huit heures que Laurent arrivait, et Thérèse regarda la pendule en se disant : « Je n'ai pas répondu; aujourd'hui il ne viendra pas. » Il se fit dans son cœur un vide affreux, quand elle ajouta : « Il ne faut pas qu'il revienne jamais. »

Comment passer cette éternelle soirée qu'elle avait l'habitude d'employer à causer avec son jeune ami, tout en faisant de légers croquis ou quelque ouvrage de femme pendant qu'il fumait, nonchalamment étendu sur les coussins du divan? Elle songea à se soustraire à l'ennui en allant trouver une amie qu'elle avait au faubourg Saint-Germain, et avec qui elle allait quelquefois au spectacle; mais cette personne se couchait de bonne heure, et il serait trop tard quand Thérèse arriverait. La course était si longue, et les fiacres allaient si lentement dans ce temps-là! D'ailleurs il fallait s'habiller, et Thérèse, qui vivait en pantoufles, comme les artistes qui travaillent avec ardeur et ne souffrent rien qui les gêne, était paresseuse à se mettre en tenue de visite. Mettre un châle et un voile, envoyer chercher un remise et se faire promener au pas dans les allées désertes du bois de Boulogne? Thérèse s'était promenée ainsi quelquefois avec Laurent, lorsque la soirée étouffante leur donnait le besoin de chercher un peu de fraîcheur sous les arbres. C'étaient des promenades qui l'eussent beaucoup compromise avec tout autre; mais Laurent lui gardait religieusement le secret de sa confiance, et ils se plaisaient tous deux à l'excentricité de ces mystérieux tête-à-tête qui ne cachaient aucun mystère. Elle se les rappela comme s'ils étaient déjà loin, et se dit en soupirant, à l'idée qu'ils ne reviendraient plus : « C'était le bon temps! Tout cela ne pourrait recommencer pour lui qui souffre, et pour moi qui ne l'ignore plus. »

A neuf heures, elle essaya enfin de répondre à Laurent, lorsqu'un

coup de sonnette la fit tressaillir. C'était lui ! elle se leva pour dire à Catherine de répondre qu'elle était sortie. Catherine entra : ce n'était qu'une lettre de lui. Thérèse regretta involontairement que ce ne fût pas lui-même.

Il n'y avait dans la lettre que ce peu de mots :

« Adieu, Thérèse, vous ne m'aimez pas, et moi, je vous aime comme un enfant ! »

Ces deux lignes firent trembler Thérèse de la tête aux pieds. La seule passion qu'elle n'eût jamais travaillé à éteindre dans son cœur, c'était l'amour maternel. Cette plaie-là, bien que fermée en apparence, était toujours saignante comme l'amour inassouvi.

— Comme un enfant ! répétait-elle en serrant la lettre dans ses mains agitées de je ne sais quel frisson. Il m'aime comme un enfant ! Qu'est-ce qu'il dit là, mon Dieu ! sait-il le mal qu'il me fait? *Adieu !* Mon fils savait déjà dire *adieu !* mais il ne me l'a pas crié quand on l'a emporté. Je l'aurais entendu ! et je ne l'entendrai jamais plus.

Thérèse était surexcitée, et son émotion s'emparant du plus douloureux des prétextes, elle fondit en larmes. — Vous m'avez appelée? lui dit Catherine en rentrant : Mais, mon Dieu, qu'est-ce que vous avez donc ? vous voilà dans les pleurs comme autrefois !

— Rien, rien, laisse-moi, répondit Thérèse. Si quelqu'un vient pour me voir, tu diras què je suis au spectacle. Je veux être seule. Je suis malade.

Catherine sortit, mais par le jardin. Elle avait vu Laurent marcher à pas furtifs le long de la haie. — Ne boudez pas comme cela, lui dit-elle. Je ne sais pas pourquoi ma maîtresse pleure, mais ça doit être votre faute, vous lui faites des peines. Elle ne veut pas vous voir. Venez lui demander pardon !

Catherine, malgré tout son respect et son dévouement pour Thérèse, était persuadée que Laurent était son amant.

— Elle pleure ? s'écria-t-il. Oh ! mon Dieu ! pourquoi pleure-t-elle ? — Et il traversa d'un bond le petit jardin pour aller tomber aux pieds de Thérèse, qui sanglotait dans le salon, la tête dans ses mains.

Laurent eût été transporté de joie de la voir ainsi, s'il eût été le roué que parfois il voulait paraître ; mais le fond de son cœur était admirablement bon, et Thérèse avait sur lui l'influence secrète de le ramener à sa véritable nature. Les larmes dont elle était baignée lui firent donc une peine réelle et profonde. Il la supplia à genoux d'oublier encore cette folie de sa part et d'apaiser la crise par sa douceur et sa raison. — Je ne veux que ce que vous voudrez, lui dit-il, et

puisque vous pleurez notre amitié défunte, je jure de la faire revivre plutôt que de vous causer un chagrin nouveau. Mais tenez, ma douce et bonne Thérèse, ma sœur chérie, agissons franchement, car je ne me sens plus la force de vous tromper ! ayez, vous, le courage d'accepter mon amour comme une triste découverte que vous avez faite, et comme un mal dont vous voulez bien me guérir par la patience et la pitié. J'y ferai tous mes efforts, je vous en fais le serment ! Je ne vous demanderai pas seulement un baiser, et je crois qu'il ne m'en coûtera pas tant que vous pourriez le craindre, car je ne sais pas encore si mes sens sont en jeu dans tout ceci. Non, en vérité, je ne le crois pas. Comment cela pourrait-il être après la vie que j'ai menée et que je suis libre de mener encore ? C'est une soif de l'âme que j'éprouve ; pourquoi vous effraierait-elle ? Donnez-moi un peu de votre cœur et prenez tout le mien. Acceptez d'être aimée de moi, et ne me dites plus que c'est pour vous un outrage, car mon désespoir, c'est de voir que vous me méprisez trop pour permettre que même en rêve j'aspire à vous... Cela me rabaisse tant à mes propres yeux, que cela me donne envie de tuer ce malheureux qui vous répugne moralement. Relevez-moi plutôt du bourbier où j'étais tombé, en me disant d'expier ma mauvaise vie et de devenir digne de vous. Oui, laissez-moi une espérance ! si faible qu'elle soit, elle fera de moi un autre homme. Vous verrez, vous verrez, Thérèse ! La seule idée de travailler pour vous paraître meilleur me donne déjà de la force, je le sens ; ne me l'ôtez pas ! Que vais-je devenir si vous me repoussez ? Je vais redescendre tous les degrés que j'ai montés depuis que je vous connais. Tout le fruit de notre sainte amitié sera perdu pour moi. Vous aurez essayé de guérir un malade, et vous aurez fait un mort ! Et vous-même alors, vous si grande et si bonne, serez-vous contente de votre œuvre, et ne vous reprocherez-vous pas de ne l'avoir point menée à meilleure fin ? Soyez pour moi une sœur de charité qui ne se borne pas à panser un blessé, mais qui s'efforce de réconcilier son âme avec le ciel. Voyons, Thérèse, ne me retirez pas vos mains loyales, ne détournez pas votre tête, si belle dans la douleur. Je ne quitterai pas vos genoux que vous ne m'ayez, sinon permis, du moins pardonné de vous aimer !

Thérèse dut accepter cette effusion comme sérieuse, car Laurent était de bonne foi. Le repousser avec défiance eût été un aveu de la tendresse trop vive qu'elle avait pour lui ; une femme qui montre de la peur est déjà vaincue. Aussi se montra-t-elle brave, et peut-être le fut-elle sincèrement, car elle se croyait encore assez forte. Et d'ailleurs elle n'était pas mal inspirée par sa faiblesse même. Rompre en ce moment, c'eût été provoquer de terribles émotions qu'il valait mieux apaiser, sauf à détendre doucement le lien avec adresse

et prudence. Ce pouvait être l'affaire de quelques jours. Laurent était si mobile et passait si brusquement d'un extrême à l'autre!

Ils se calmèrent donc tous les deux, s'aidant l'un l'autre à oublier l'orage, et même s'efforçant d'en rire, afin de se rassurer mutuellement sur l'avenir; mais, quoi qu'ils fissent, leur situation était essentiellement modifiée, et l'intimité avait fait un pas de géant. La crainte de se perdre les avait rapprochés, et tout en se jurant que rien n'était changé entre eux quant à l'amitié, il y avait dans toutes leurs paroles et dans toutes leurs idées une langueur de l'âme, une sorte de fatigue attendrie qui était déjà l'abandon de l'amour.

Catherine, en apportant le thé, acheva de les remettre ensemble, comme elle disait, par ses naïves et maternelles préoccupations. — Vous feriez mieux, dit-elle à Thérèse, de manger une aile de poulet que de vous creuser l'estomac avec ce thé! Savez-vous, dit-elle à Laurent en lui montrant sa maîtresse, qu'elle n'a pas touché à son dîner?

— Eh bien! vite, qu'elle soupe! s'écria Laurent. Ne dites pas non, Thérèse, il le faut! Qu'est-ce que je deviendrais donc, moi, si vous tombiez malade?

Et comme Thérèse refusait de manger, car elle n'avait réellement pas faim, il prétendit, sur un signe de Catherine, qui le poussait à insister, avoir faim lui-même, et cela était vrai, car il avait oublié de dîner. Dès lors Thérèse se fit un plaisir de lui donner à souper, et ils mangèrent ensemble pour la première fois, ce qui, dans la vie solitaire et modeste de Thérèse, n'était pas un fait insignifiant. Manger tête à tête surtout est une grande source d'intimité. C'est la satisfaction en commun d'un besoin de l'être matériel, et, quand on y cherche un sens plus élevé, c'est une communion, comme le mot l'indique.

Laurent, dont les idées prenaient volontiers un tour poétique au milieu même de la plaisanterie, se compara en riant à l'enfant prodigue, pour qui Catherine s'empressait de tuer le veau gras. Ce veau gras, qui se présentait sous la forme d'un mince poulet, prêta naturellement à la gaieté des deux amis. C'était si peu pour l'appétit du jeune homme, que Thérèse s'en tourmenta. Le quartier n'offrait guère de ressources, et Laurent ne voulut pas que la vieille Catherine s'en mît en peine. On déterra au fond d'une armoire un énorme pot de gelée de goyaves. C'était un présent de Palmer que Thérèse n'avait pas songé à entamer, et que Laurent entama profondément, tout en parlant avec effusion de cet excellent Dick, dont il avait eu la sottise d'être jaloux, et que désormais il aimait de tout son cœur.

— Vous voyez, Thérèse, dit-il, comme le chagrin rend injuste!

Croyez-moi, il faut gâter les enfans. Il n'y a de bons que ceux qui sont traités par la douceur. Donnez-moi donc beaucoup de goyaves, et toujours! La rigueur n'est pas seulement un fiel amer, c'est un poison mortel!

Quand vint le thé, Laurent s'aperçut qu'il avait dévoré en égoïste, et que Thérèse, en faisant semblant de manger, n'avait rien mangé du tout. Il se reprocha son inattention et s'en confessa; puis, renvoyant Catherine, il voulut lui-même faire le thé et servir Thérèse. C'était la première fois de sa vie qu'il se faisait le serviteur de quelqu'un, et il y trouva un plaisir délicat dont il exprima naïvement la surprise. — A présent, dit-il à Thérèse en lui présentant sa tasse à genoux, je comprends qu'on puisse être domestique et aimer son état. Il ne s'agit que d'aimer son maître.

De la part de certaines gens, les moindres attentions ont un prix extrême. Laurent avait dans les manières, et même dans l'attitude du corps, une certaine raideur dont il ne se départait même pas avec les femmes du monde. Il les servait avec la froideur cérémonieuse de l'étiquette. Avec Thérèse, qui faisait les honneurs de son petit intérieur en bonne femme et en artiste enjouée, il avait toujours été prévenu et choyé sans avoir à rendre la pareille. Il y eût eu manque de goût et de savoir-vivre à se faire l'homme de la maison. Tout à coup, à la suite de ces pleurs et de ces effusions mutuelles, Laurent, sans qu'il s'en rendît compte, se trouvait investi d'un droit qui ne lui appartenait pas, mais dont il s'emparait d'inspiration, sans que Thérèse, surprise et attendrie, pût s'y opposer. Il semblait qu'il fût chez lui, et qu'il eût conquis le privilége de soigner la dame du logis, en bon frère ou en vieux ami. Et Thérèse, sans songer au danger de cette prise de possession, le regardait faire avec de grands yeux étonnés, se demandant si jusque-là elle ne s'était pas radicalement trompée en prenant cet enfant tendre et dévoué pour un homme hautain et sombre.

Cependant Thérèse réfléchit durant la nuit; mais, le lendemain matin, Laurent qui, sans rien préméditer, ne voulait pas la laisser respirer, car il ne respirait plus lui-même, lui envoya des fleurs magnifiques, des friandises exotiques et un billet si tendre, si doux et si respectueux qu'elle ne put se défendre d'en être touchée. Il se disait le plus heureux des hommes, il ne désirait rien de plus que son pardon, et, du moment qu'il l'avait obtenu, il était le roi du monde. Il acceptait toutes les privations, toutes les rigueurs, pourvu qu'il ne fût pas privé de voir et d'entendre son amie. Cela seul était au-dessus de ses forces; tout le reste n'était rien. Il savait bien que Thérèse ne pouvait pas avoir d'amour pour lui, ce qui ne l'empêchait pas, dix lignes plus bas, de dire : « Notre saint amour n'est-il pas indissoluble? »

Et ainsi disant le pour et le contre, le vrai et le faux cent fois le jour, avec une candeur dont, à coup sûr, il était dupe lui-même, entourant Thérèse de soins exquis, travaillant de tout son cœur à lui donner confiance dans la chasteté de leurs relations, et à chaque instant lui parlant avec exaltation de son culte pour elle, puis cherchant à la distraire quand il la voyait inquiète, à l'égayer quand il la voyait triste, à l'attendrir sur lui-même quand il la voyait sévère, il l'amena insensiblement à n'avoir pas d'autre volonté et d'autre existence que les siennes.

Rien n'est périlleux comme ces intimités où l'on s'est promis de ne pas s'attaquer mutuellement, quand l'un des deux n'inspire pas à l'autre une secrète répulsion physique. Les artistes, en raison de leur vie indépendante et de leurs occupations, qui les obligent souvent d'abandonner le convenu social, sont plus exposés à ces dangers que ceux qui vivent dans le réglé et dans le positif. On doit donc leur pardonner des entraînemens plus soudains et des impressions plus fiévreuses. L'opinion sent qu'elle le doit, car elle est généralement plus indulgente pour ceux qui errent forcément dans la tempête que pour ceux que berce un calme plat. Et puis le monde exige des artistes le feu de l'inspiration, et il faut bien que ce feu qui déborde pour les plaisirs et les enthousiasmes du public arrive à les consumer eux-mêmes. On les plaint alors, et le bon bourgeois, qui, en apprenant leurs désastres et leurs catastrophes, rentre le soir dans le sein de sa famille, dit à sa brave et douce compagne : — Tu sais, cette pauvre fille qui chantait si bien? elle est morte de chagrin. Et ce fameux poète qui disait de si belles choses? il s'est suicidé. C'est grand dommage, ma femme... Tous ces gens-là finissent mal. C'est nous, les simples, qui sommes les gens heureux... Et le bon bourgeois a raison.

Thérèse avait pourtant vécu longtemps, sinon en bonne bourgeoise, car pour cela il faut une famille, et Dieu la lui avait refusée, du moins en laborieuse ouvrière, travaillant dès le matin et ne s'enivrant pas de plaisir ou de langueur à la fin de sa journée. Elle avait de continuelles aspirations à la vie domestique et réglée; elle aimait l'ordre, et, loin d'afficher le mépris puéril que certains artistes prodiguaient à ce qu'ils appelaient dans ce temps-là la gent épicière, elle regrettait amèrement de n'avoir pas été mariée dans ce milieu médiocre et sûr, où, au lieu de talent et de renommée, elle eût trouvé l'affection et la sécurité. Mais on ne choisit pas son destin, puisque les fous et les ambitieux ne sont pas les seuls imprudens que la destinée foudroie.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

DE

LA COMMUNE EN FRANCE

ET

DES BIENS COMMUNAUX

I. *Histoire des Biens communaux en France depuis leur origine jusqu'à la fin du treizième siècle*, par M. Armand Rivière; Paris 1856. — II. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (*affaires municipales et communales*), par M. Depping; Paris 1851. — III. *Histoire des Classes agricoles en France*, par M. Dareste de La Chavanne; Paris 1858. — IV. *De la Propriété communale et de la mise en culture des communaux*, par M. Eugène Cauchy; Paris 1848. — V. *Rapport à l'assemblée nationale sur la mise en culture des biens communaux*, fait par M. Tendret dans la séance du 28 août 1848.

Les institutions municipales devront beaucoup à la science moderne. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, ces institutions avaient été fort peu étudiées et assez mal définies; après avoir subi longtemps une douloureuse oppression, elles avaient fini par tomber dans un humiliant discrédit, et ne donnaient guère signe de vie. A peine cependant le mouvement d'idées qui précéda la révolution se déclarait-il dans la société française qu'elles devenaient l'un des thèmes préférés de la philosophie politique qui animait tous les écrits. A aucune époque, on ne s'était ainsi attaché aux sources naturelles des institutions, aux droits des citoyens et à ceux de l'état. Le meilleur mode d'organisation politique et sociale, on l'a souvent remarqué, était discuté avec la même ardeur et le même oubli des intérêts du moment par le tiers-état, le clergé et la noblesse. C'est par ces débats préliminaires qu'on était arrivé à formuler des résolutions si précises dans les cahiers. C'est dans ce courant d'études

et d'idées qu'avaient vécu les hommes qui composèrent l'assemblée constituante. Les discussions qui s'élevèrent dans cette assemblée à l'occasion des municipalités, un peu confuses d'abord, ne tardèrent pas à s'éclairer. Sieyès et Thouret dissipèrent toutes les obscurités, et posèrent la constitution municipale; ils en distinguèrent admirablement le caractère essentiel, l'élément primordial, et aujourd'hui encore, même après les révélations que l'infatigable curiosité des écrivains modernes a fait sortir de l'étude approfondie de l'histoire et de la poussière des archives, on admire la justesse de leur coup d'œil.

Tant que vécut l'œuvre de l'assemblée constituante, tant que l'on vit fonctionner le régime municipal inauguré ou reconstitué par elle, on s'inquiéta peu de le légitimer à l'aide des monumens de notre histoire politique; mais dès qu'il fut anéanti de nouveau sous l'étreinte du pouvoir absolu, des esprits ardens entreprirent d'en explorer les sources les plus cachées, les plus lointaines, et de le remettre en honneur par le prestige même de son antiquité. Raynouard en releva patiemment les vestiges jusque sur la pierre tronquée des édifices. On lui doit la notion exacte de la municipalité romaine ou du municipe. L'impulsion était donnée; d'autres travaux suivirent, qui rattachèrent le municipe romain à l'organisation municipale de 1789 par des liens visibles, bien qu'interrompus çà et là. Dans ses leçons d'histoire, M. Guizot avait mis en relief toutes les grandes lignes de ce vaste sujet. La pénétrante érudition de M. Augustin Thierry vint en illuminer une partie du plus brillant éclat. Avec lui, on put assister au grand débat des XIe et XIIe siècles, contempler les hardis coups de main, les sublimes audaces de nos pères contre la féodalité, et à ces récits pleins de charme et de vérité chacun se sentit ému presque autant que s'il se fût agi de ses propres droits et d'une lutte de nos jours. Ces études rétrospectives ne manquaient pas d'une certaine opportunité : depuis l'empire, le régime municipal avait cessé d'être dans nos institutions; le pays l'avait réclamé, et la restauration était tombée avant de l'avoir rétabli. C'est sous l'influence de ces précieuses élaborations de l'histoire que le gouvernement de 1830 replaça les libertés municipales au nombre des institutions fondamentales du pays, et voulut les asseoir sur les larges bases qui leur avaient été données par l'assemblée constituante. Les communes trouvèrent dans les lois de 1831 et de 1837 comme un nouvel affranchissement; elles purent choisir elles-mêmes leurs administrateurs, gérer leurs biens et régler leur police intérieure, comme elles l'avaient fait dès la plus haute antiquité, en vertu d'un droit qu'elles tenaient non d'une loi écrite, mais de leur constitution naturelle. Désormais ce droit était inscrit

dans la loi municipale; les communes l'ont conservé, non toutefois sans quelques altérations, en passant sous de nouveaux régimes politiques; là est leur charte moderne.

M. Augustin Thierry avait eu, ne l'oublions pas, une grande part dans la tâche accomplie. Il avait agrandi, vulgarisé l'œuvre de ses devanciers, et ranimé en nous le souffle presque éteint des communiers du moyen âge. Il eut le grand bonheur d'assister à la nouvelle restauration des communes et d'entendre ceux-là mêmes qui la proclamaient lui décerner de la tribune les hommages qui revenaient au généreux concours de ses écrits, devenus populaires. Ainsi sont rentrées les communes dans leurs franchises traditionnelles; elles jouissent aujourd'hui, dans une mesure qu'il n'est pas encore temps d'indiquer, du droit de régler elles-mêmes leurs propres affaires. Un tel résultat est grand sans doute, mais l'histoire n'a pas tout éclairci au même degré dans le passé de ces vieilles institutions. La commune gauloise est restée un sujet de profondes et persévérantes recherches. Nous ne connaissons que très imparfaitement la commune féodale, ou plutôt ces associations agricoles qui, selon quelques écrits récens, ont été le point de départ de nos communes rurales. L'une des questions enfin sur lesquelles s'est le plus exercée l'érudition moderne est celle de l'origine des biens communaux, qui se rattache par des liens étroits à l'origine même de la commune. On se demande quelle a été la source de ces biens, quelles vicissitudes ils ont subies avant de parvenir à la génération actuelle, et la question n'est point de celles que peut se proposer une vaine curiosité; elle a son côté réellement pratique et a préoccupé plus d'un légiste. Naguère elle s'est élevée devant l'une de nos principales cours, celle d'Orléans, et à cette occasion la section d'histoire de l'Institut, sollicitée de venir en aide à la justice, a fait appel à toutes les lumières et mis le sujet au concours. L'histoire de la naissance des propriétés communales touche encore et surtout au problème de l'amélioration des communaux, problème dont les conseils-généraux demandent chaque année la solution au gouvernement.

Le moment est arrivé d'examiner attentivement cette importante question, mais sans la séparer de celles auxquelles elle touche ou qu'elle fait naître. Quelle est par exemple la nature du droit des communes sur les biens communaux? jusqu'où ce droit peut-il s'étendre? En quoi doit consister le contrôle ou la surveillance de l'état sur la gestion de ces biens? Dans ces vieux héritages des communes, on est trop porté à ne voir qu'une matière de plus à soumettre à l'action envahissante de la spéculation ou à livrer au péril des essais. Dans les vœux qu'ils ont exprimés relativement aux biens commu-

naux, la plupart des conseils-généraux n'ont envisagé que la question d'utilité pratique et d'économie agricole. Ce n'est là qu'un aspect des choses, et ce n'est même ni le plus large ni le plus digne d'intérêt. Les biens communaux ont un passé qui oblige la génération qui les possède, et celle-ci en répond envers la génération à venir; ils ont une histoire qui est celle de nos franchises municipales, et qu'il faut se garder de dédaigner, car elle est pleine d'enseignemens. On ne se rappelle pas assez ce qu'il en a coûté à nos aïeux pour conserver ces héritages, et avec eux la liberté.

Avant de rechercher de quelle manière pourrait être résolue la question économique d'amélioration des propriétés communales, il est indispensable de se former une idée précise du droit de la commune et de déterminer nettement l'origine des biens qui composent son patrimoine.

I.

Qu'est-ce donc que le droit de propriété de la commune? Ce droit n'est-il autre que celui d'un établissement public que la loi érige ou détruit à sa volonté, en vue d'un service public qu'elle délègue ou reprend, selon les temps et les lieux? Ou bien se rapproche-t-il par sa nature du droit absolu de propriété des particuliers? en a-t-il l'étendue et l'énergie?

On comprend sans peine l'alternative que ces propositions renferment : ou l'état n'a en face de lui qu'un établissement dont la situation, dont la vie lui appartient, et qu'il peut soumettre dans l'administration de ses biens à tel ou tel régime, par des mesures directes ou indirectes, ou bien, reconnaissant à la commune un droit préexistant supérieur au sien même, il doit le surveiller sans l'entamer, le protéger et non l'anéantir. Ainsi posée, la question touche de si près à celle de l'origine de la commune, qu'on pourrait facilement les confondre, et ce qui témoigne encore mieux de cette connexité, c'est que l'une ne peut être résolue sans l'autre. Avant tout, il faut s'entendre sur la formation de la commune. Dans la session de 1829, en présentant à la chambre des députés un projet de loi sur l'administration municipale, M. de Martignac disait : « Les agglomérations d'individus, de familles, liées par les traditions de plusieurs siècles, par des habitudes non interrompues, par des propriétés communes, par des charges solidaires, par tout ce qui forme les associations naturelles, ne peuvent être détruites ni ébranlées. La commune dans son existence matérielle *n'est point une création de la puissance;* elle n'est pas comme les départemens une fiction de la loi; *elle a dû précéder la loi;* elle est née comme une consé-

quence du voisinage, du rapprochement, de la jouissance indivise et de tous les rapports qui en dérivent. La commune est le premier élément de la société. » Et en cela M. de Martignac n'exprimait point une opinion personnelle; avant lui, M. Henrion de Pansey avait avancé que le régime municipal n'avait point été imaginé par des publicistes, que cet arbre antique était sorti du sol pour abriter les populations naissantes et les couvrir de son ombre tutélaire. Après MM. de Martignac et Henrion de Pansey, telle a été aussi la manière de voir de tous les publicistes qui ont attaché leur nom à l'organisation communale en France : au fond des écrits, des rapports officiels et des discours de MM. Vivien, Vatimesnil, Dupin, on retrouve sans cesse cette idée, que la nécessité seule a formé la commune et l'a maintenue, que la loi n'est venue qu'après, et seulement pour la reconnaître. C'était également ce que disait M. Royer-Collard de la commune : « Elle est comme la famille avant l'état; la loi politique la trouve et ne la crée pas. »

Mais s'il est vrai que la commune ait précédé la loi, suivant l'assertion des publicistes, si elle s'est constituée d'elle-même avant toutes les autres institutions, on conçoit à merveille les difficultés qui sont réservées à quiconque veut essayer de remonter à l'origine des choses et saisir les premiers élémens de formation de la propriété communale, car, là aussi, il semble que tout est mer et que les rivages manquent à la mer :

..... Deerant quoque littora ponto.

Ces difficultés n'ont pas découragé cependant l'érudition moderne, qui s'est avancée dans cette voie aussi loin que lui ont permis de le faire les monumens les plus accrédités de l'histoire. C'est ainsi que l'existence de la propriété communale dans la Gaule a été démontrée avec certitude à l'aide des textes de César et de Tacite. On peut consulter à ce sujet les savantes recherches de MM. Gaupp de Breslau, et Maurer de Munich, et les curieuses observations de M. Dareste de La Chavanne (1). Le peuple gaulois a pris racine le premier sur le sol de France, et il commence notre histoire; c'est à ses institutions qu'il faut s'attacher, si l'on veut relever quelques-uns des traits de la commune naissante. La propriété des tribus, des communautés ou des clans était collective; chaque communauté occupait un territoire qu'elle possédait ou exploitait en commun. Les pâturages, les eaux, les bois, restaient dans l'indivision; une certaine étendue de champs faisait seule l'objet d'une répartition entre les familles, et cette répartition se renouvelait quelquefois à des époques régu-

(1) *Histoire des classes agricoles en France*, p. 14 et suivantes.

lières, même tous les ans. Dans ces coutumes gauloises, on a cru retrouver la source de certains usages conservés longtemps dans plusieurs cantons de la France. Ainsi, aux environs de Sarrelouis, des partages entre les habitans de chaque village à des époques déterminées se renouvelaient encore au dernier siècle, et le pays portait le nom de *pays commun de Sargau*. Dans les Pyrénées, où les invasions germaniques n'ont jamais pénétré et où un tel usage ne peut être imputé aux Germains, dans le Béarn et la Navarre, pendant tout le moyen âge, on a vu des communes régler elles-mêmes entre leurs membres les conditions de la jouissance et même celles de la propriété du sol. De nos jours, la république d'Andorre est restée debout avec ses deux syndics et son conseil de vingt-quatre familles, et tous les gouvernemens ont respecté l'indépendance de cette grande commune, où survit la constitution primitive de ces anciennes tribus libres. Enfin dans les petites îles d'Hœdic et d'Houat, situées près de Belle-Ile-en-Mer, la population n'a jamais formé qu'une seule famille, qu'une seule communauté, qui a conservé sans division et sans partage la propriété du sol. On a remarqué en outre que là où régnait la propriété collective, chaque tribu ou communauté se considérait comme une grande famille, que les membres de cette famille demeuraient liés par une antique parenté dont le souvenir se conservait religieusement pendant un nombre considérable de générations, et M. Dareste, qui a fait cette observation, n'hésite pas à rattacher à cette tradition l'usage qui s'est perpétué dans certaines contrées d'étendre la parenté bien au-delà des limites ordinaires, comme dans le pays de Galles, où l'on comptait dix-huit degrés de parenté, comme en Basse-Bretagne, cette terre classique de la résistance et des traditions, où l'on se regarde comme cousin tant que subsiste dans les familles le souvenir d'un auteur commun.

Quant à la propriété individuelle, elle n'apparaît qu'au second plan : elle ne se manifeste pour ainsi dire qu'à la seconde période de la constitution gauloise; mais elle se développe sans absorber la propriété collective. Certains biens restent toujours indivis et communs; la famille et la communauté ont leurs biens propres; la communauté est alors régie par des administrateurs spéciaux, mais le statut communal ne se révèle avec des règles précises que sous la domination romaine. Tels sont les faits constatés par la science moderne; ces données sont en parfait accord avec les enseignemens de la philosophie politique. Ainsi, d'un côté, la commune, telle que nous l'envisageons, s'est formée avant la loi; de l'autre, la propriété communale, qui a aussitôt suivi, a eu le pas sur la propriété individuelle. Voilà pourquoi de tout temps, par l'instinct ou par la science, on a été conduit à reconnaître à la commune une

existence propre, des biens propres, une administration libre et indépendante dans la mesure compatible avec l'intérêt général de l'état. C'est aussi en s'élevant à ces considérations et en s'appuyant sur ces bases que le législateur moderne a réglé la constitution communale. Il a ainsi marqué le point qui sépare le droit de propriété de la commune de celui des établissemens publics, œuvres de la loi, et le rapproche du droit des citoyens en général, placé au-dessus de la loi. Là aussi réside toute la puissance de la commune : sur elle roulent les siècles, mais toujours elle est là qui survit; elle survit à la domination romaine, elle survit à la domination barbare, à la domination féodale, à la monarchie absolue, et après tant d'épreuves et de périls, après tant de luttes, de combats et de sang, on la retrouve avec ses biens et ses libertés; c'est d'elle semble-t-il qu'on a pu dire qu'il n'y a pas de droit contre le droit.

La commune n'a jamais reconnu qu'un fait d'occupation, la conquête, et ce fait est en réalité le seul qu'il soit essentiel d'étudier, quand il s'agit de marquer les grandes périodes de l'histoire des biens communaux. On recherche encore aujourd'hui avec une incroyable ardeur quel a été le résultat de la conquête des Francs pour la municipalité romaine. Fut-elle dépouillée alors de ses immenses possessions, et n'a-t-elle dû qu'à la bienfaisance féodale d'en recouvrer une partie par des concessions directes de terres ou par des droits d'usage, ou bien faut-il dire que les Barbares ont respecté ses droits et ses biens, et que la féodalité seule l'a dépouillée des uns et des autres? Tel est le vaste sujet de concours que proposa l'Académie des sciences morales en 1855. Elle demandait que l'on fît l'histoire des biens communaux en France depuis l'origine de ces biens jusqu'à la fin du XIIIe siècle (1). Un des écrivains qui ont répondu à cet appel, M. Armand Rivière, n'a pas pensé qu'il y eût profit sérieux pour la question à pousser les investigations jusqu'à la période gauloise; il s'est arrêté aux institutions romaines. Ainsi qu'il le dit lui-même, c'est là qu'il a recherché la source vive de la

(1) Voici en quels termes s'exprimait le programme de l'Académie : « L'origine des biens communaux est un des points les plus controversés de notre ancienne histoire; aussi n'a-t-on jamais pu s'accorder sur la nature du droit qui appartient aux habitans. Au lieu d'étudier la question en elle-même, on s'est décidé d'ordinaire suivant l'idée générale qu'on se faisait de la féodalité, de sa naissance et de son établissement. Tantôt on n'a reconnu aux communes qu'un simple droit d'usage, originairement concédé par la bienveillance du seigneur, tantôt au contraire on leur a attribué la propriété primitive, et on n'a vu dans les seigneurs que des usurpateurs abusant de leur juridiction pour s'emparer de ce qui ne leur avait jamais appartenu. — La première opinion est visible dans la grande ordonnance des eaux et forêts de 1669, qui reconnaît aux seigneurs le droit de triage, c'est-à-dire le droit de prendre en toute propriété le tiers des communaux; la seconde opinion est au fond de toute la législation domaniale de la révolution. »

commune et des biens communaux, et en lui décernant les honneurs de la lutte, l'Académie a reconnu qu'il était allé assez loin. En effet, ce qu'il importait de mettre en lumière, c'est surtout le passage de la société gallo-romaine à la société barbare, c'est le fait de la conquête et les conséquences qu'il a entraînées pour les biens communaux.

Sous la domination romaine, la commune, la cité ou le municipe avait son organisation complète, son administration spéciale et ses biens. La cité romaine avait son conseil délibérant, sa curie, composée de citoyens choisis par l'élection, son pouvoir exécutif, confié à des duumvirs pris au sein du collége municipal. Les duumvirs ressemblaient déjà beaucoup aux maires de nos jours. Comme eux, ils présidaient le conseil; comme eux aussi, ils exerçaient par délégation de l'autorité supérieure certaines fonctions étrangères au pouvoir municipal proprement dit. Venaient ensuite un curateur, chargé de la police municipale, et un défenseur de la cité, mandataire légal de la commune en justice, et investi plus spécialement de la police judiciaire. A cette agence collective succédera un jour l'unité du pouvoir exécutif : toutes ces fonctions seront remises à un seul agent, le maire; mais pour longtemps encore le mécanisme administratif de la cité devait s'offrir avec cette complication primitive. Un gouverneur de la province représentait l'autorité centrale, et exerçait sur la curie une certaine surveillance. Sous ce régime, qui a servi de type à l'organisation des communes dans les siècles suivans, l'administration locale était largement représentative, et jouissait d'une grande indépendance d'action. La curie et ses magistrats administraient les biens; la curie était appelée à délibérer sur la vente, sur la location des biens et sur toutes les transactions dont ils pouvaient être l'objet. On ne voit pas que l'autorité supérieure intervînt pour sanctionner les locations même perpétuelles. Il faut remarquer d'ailleurs la condition particulière des magistrats municipaux à cette époque : ils donnaient caution, et répondaient, eux et leurs héritiers, de leur gestion. La curie et les magistrats municipaux répondaient même de la collecte de l'impôt. Or l'impôt, c'était la grande affaire du gouvernement romain. La mission du gouverneur de la province consistait surtout à le faire rentrer dans les caisses de l'état : s'il est juge en appel des difficultés électorales, c'est parce qu'il importe avant tout que les administrateurs élus soient solvables. Quand le contribuable épuisé prend la fuite, les magistrats municipaux paient pour lui; cela paraissait plus commode et plus sûr. Sous Louis XIV, on a vu encore des communautés contraintes à payer en bloc le montant de la taille; seulement, usant des priviléges du temps, les magistrats municipaux étaient parve-

nus à s'exempter personnellement de l'impôt. La ruine atteignit ainsi les communes sous Louis XIV, comme elle avait frappé les curiales sous l'empire romain.

A l'aide d'une inscription conservée à Lyon, M. Léon Renier a récemment cherché à préciser les attributions, encore peu connues, des curateurs de la république ou délégués extraordinaires du pouvoir central. Selon le savant épigraphiste, les curateurs étaient chargés de surveiller l'administration financière des municipes, et les cités ne pouvaient sans leur autorisation aliéner une partie de leur domaine ni entreprendre des constructions considérables (1). Les biens de la curie étaient fort importans. Ils se composaient de ceux qu'elle possédait dès l'origine de sa formation, ancienne ou récente; de la portion de l'*ager publicus* qui était donnée au municipe en dehors de celle qui était attribuée aux esclaves lors de la fondation d'une colonie; des recettes de l'octroi et du péage, *vectigalia;* des carrières de pierre, de craie, de sable, et des mines que la curie faisait exploiter par des gérans ou des fermiers. Ils se composaient encore du produit des legs et donations et de la succession des curiales décédés *ab intestat,* des fonds de terre ou possessions incultes, *latifundia,* désertés par les contribuables pour échapper aux charges écrasantes du fisc, et qui étaient dévolus aux municipes, comme si, en revenant à la cité, les biens individuels laissés par les curiales ou abandonnés par les contribuables retournaient à leur source primitive.

M. Rivière a été frappé de la coexistence de certaines corporations qui se plaçaient à côté de la municipalité gallo-romaine; mais il n'a peut-être pas assez accusé la ligne qui les séparait de l'autonomie de celle-ci. On voyait en effet à cette époque, et dès longtemps, des corporations, des hétairies ou colléges, des établissemens publics comme de nos jours, *collegia corporatorum.* Eux aussi avaient leurs biens et leur administration particulière; mais ce n'étaient là que des créations de la loi. Pour les instituer, il fallait un sénatus-consulte ou un rescrit impérial, tandis que le municipe existait par lui-même, et ne devait la vie à aucun acte législatif. Telle est encore aujourd'hui la commune au milieu des hospices, des fabriques d'églises et des autres établissemens publics. La théorie de M. de Martignac et des légistes modernes n'est donc pas une pure conception philosophique; elle se vérifie d'une manière éclatante par l'histoire des institutions municipales, en même temps qu'elle indique combien étaient profondes les racines qui les attachaient au sol gallo-romain.

(1) *Mélanges d'épigraphie,* Paris 1854, p. 41 et suiv.

Mais que restera-t-il de cette constitution du municipe après l'invasion? que seront devenus les *latifundia* et les autres biens de la cité romaine? Nous touchons ici à la période historique la plus avare de documens; il semble que la nuit ait couvert cette fusion de deux grands peuples : si le flambeau du christianisme n'avait pas traversé ces ténèbres, il faudrait renoncer à découvrir la plus légère trace de la société romaine à cette époque. Heureusement l'église était du côté des vaincus; elle sauva leur liberté et une partie de leurs institutions. Deux choses paraissent avoir préservé le municipe romain de l'anéantissement : l'influence des évêques au sein des administrations locales, et le dépôt qui leur était confié des registres d'insinuation ou d'inscription des actes privés. Dans son *Histoire des biens communaux*, M. Rivière a eu raison d'insister sur ce dernier fait, même après les fouilles archéologiques de Raynouard et les estimables travaux de M. Le Ber, car il révèle à merveille le rôle important qui était réservé au bureau municipal dans la nouvelle société. Presque tous les contrats qui intervenaient entre citoyens romains devaient être inscrits sur les registres municipaux, *apud acta municipalia;* de ce nombre étaient les donations, qu'on voulait par cette formalité soustraire à la fraude, les actes d'adoption, qui se faisaient devant la curie assemblée, l'inventaire des biens pupillaires, les testamens, les ventes et presque tous les actes de la vie civile, de telle sorte que les archives municipales renfermaient la fortune de toutes les familles. C'est sur ce dépôt que le Romain porta les regards au moment de l'invasion. Le Barbare le laissa subsister parce qu'il n'avait aucun intérêt à le détruire, et plus tard il vint lui-même soumettre les actes importans de sa vie à la formalité de l'insinuation. « Cette nécessité, dit très bien M. Rivière, de recourir aux curiales pour faire dresser et valider des actes importans, le lien qui attacha chaque citoyen à la municipalité, gardienne et dépositaire de ses titres, empêchèrent le régime municipal d'être englouti dans l'inondation des Barbares, et contribuèrent puissamment à sauver quelques restes de liberté et de civilisation, et à rallier autour de la curie tout ce qu'il y avait en Occident, et en particulier dans les Gaules, d'hommes intelligens et éclairés. La municipalité fut comme l'arche qui conserva, durant ce nouveau déluge, le dépôt de la loi et de la civilisation, pour le rendre dans des temps meilleurs. »

Jusqu'au xe siècle, les diplômes attestent que le municipe romain survit encore dans l'exercice de cette importante fonction; il survit également dans certaines localités par sa libre administration, et résiste à la puissante assimilation de la féodalité; il a longtemps conservé ses biens ou ce qui lui en était resté, car une nouvelle

population s'était trouvée répandue sur le territoire gallo-romain par le fait de la conquête, et le champ du vaincu était devenu l'objet d'un partage. Selon Montesquieu, les Bourguignons et les Visigoths eurent les deux tiers des terres; mais ces deux tiers ne furent pris que dans certains quartiers qu'on leur assigna. Quant aux Francs, ils ne dépouillèrent pas non plus le Romain dans toute l'étendue de leurs conquêtes. Qu'auraient-ils fait de tant de terres? Ils prirent celles qui leur convinrent et laissèrent le reste. Le Bourguignon, guerrier et pasteur, ne dédaignait pas de prendre des friches; le Romain gardait les terres les plus propres à la culture; les troupeaux du Bourguignon engraissèrent le champ du Romain (1). Si les choses ne se passèrent pas avec la précision, avec l'extrême simplicité à laquelle le génie de Montesquieu se plaisait à tout ramener avec un séduisant laconisme, du moins n'est-il plus permis de douter, après les nouvelles explorations de la science moderne, que non-seulement le Romain conserva de grandes possessions, mais que la personnalité du municipe ne subsista pas à titre purement nominal, qu'elle ne demeura pas avec des administrateurs sans biens à administrer, avec des charges sans ressources à employer; qu'elle garda, au contraire, son ancienne organisation et une grande partie de ses biens. Il y a mieux, les restes des *latifundia* et des autres biens municipaux furent encore assez importans, assez considérables pour tenter la puissance féodale à une époque où tout devait subir ses volontés et fléchir sous ses pas, peuple et institutions. Au xe siècle, on peut compter les cités qui n'ont pas encore perdu leur administration et leurs biens : ce sont les grandes villes où la bourgeoisie, plus compacte et plus ferme, a osé élever forteresse contre forteresse et repousser l'empiétement du seigneur ou de l'évêque; mais les petites cités et les villages n'ont plus rien en propre, leur sujétion est complète; parfois le pouvoir féodal qui les domine est double et se partage entre la puissance ecclésiastique et celle du comte ou vicomte. Que pouvaient-ils retenir quand il ne restait plus aux particuliers eux-mêmes que le souvenir de leurs droits? Le petit propriétaire, manquant de garanties suffisantes, s'était dépouillé de ses biens en faveur de l'évêque ou du seigneur, et les avait reçus ensuite de ses mains avec l'empreinte féodale sous le titre de fiefs; il avait échangé sa propriété contre un fermage perpétuel; il s'était fait tenancier, colon, et parfois simple domestique des églises ou des hommes puissans; c'est à ce prix seulement qu'il avait échappé à la persécution. Marculfe nous a conservé la formule de cette inféodation, qui livra à la puissance féodale tous les biens libres, et

(1) *Esprit des Lois,* livre xxx, chap. 8 et 9.

fit peser sur la surface du pays cette servitude immense dont les derniers vestiges n'ont disparu qu'avec la révolution du dernier siècle. Les biens communaux, les alleux des municipes furent à leur tour inféodés, et payèrent comme la propriété individuelle la taille, les chevauchées et toutes les redevances imaginées par la féodalité.

Le grand mouvement communal des XIe et XIIe siècles eut pour résultat de rendre aux cités et aux villages, avec leur libre administration, leurs biens purgés des droits féodaux de toute sorte. Dès le XIIe siècle, le sol communal fut affranchi, les communes rentrèrent dans la plénitude de leurs droits, et l'on a pu dire avec quelque raison qu'elles avaient été le berceau du franc-alleu roturier; seulement il fallait encore près de cinq siècles à la propriété individuelle pour sortir des liens que la propriété communale avait brisés, car l'affranchissement de la propriété individuelle ne fut définitif qu'après la nuit du 4 août. Lorsqu'en effet l'assemblée constituante déclara que le sol était libre comme les personnes qui l'habitent, elle ne fit point une stérile proclamation, ainsi que ne cessent de le répéter des esprits superficiels ou prévenus; elle détruisit bien réellement la dernière attache de la féodalité, et fit de la propriété privée encore asservie ce qu'elle est aujourd'hui.

II.

Cependant il ne faut pas croire que les communes aient eu la singulière fortune de traverser sans nouvelles secousses le grand espace qui les séparait encore de 1789. Des périls d un autre genre les attendaient dans cette période. Contre les empiétemens successifs de la royauté, les fils des hardis communiers qui avaient marqué si résolûment du bout de leur lance la limite qui séparait le domaine communal des terres du seigneur ou de l'évêque ne surent point se défendre. La commune jurée était devenue très puissante; elle s'était mesurée avec la féodalité, qui réunissait tous les pouvoirs; après l'avoir vaincue, elle voulut, comme elle, réunir tous les pouvoirs. Elle leva des impôts, rendit la justice, battit monnaie, jusqu'au jour où la royauté reconnut là ses propres attributs et se mit en mesure de lui enlever ces exorbitans priviléges. Dans cette voie par malheur, la pente est entraînante : peu à peu les pouvoirs municipaux suivirent les autres, et bientôt la commune disparut dans l'état. Au XVIIe siècle, les communes étaient retombées à peu près au point où elles étaient avant leur affranchissement. Si la liberté électorale est encore reconnue en principe, elle est dénaturée, anéantie dans la pratique, et le peuple ne s'y trompe pas. Ce que M. de Tocqueville dit si bien de la commune du XVIIIe siècle peut à cet

égard être appliqué à celle du XVIIe. « Le peuple, qui ne se laisse pas prendre aussi aisément qu'on se l'imagine aux vains semblans de la liberté, cesse alors partout de s'intéresser aux affaires de la commune, et vit dans l'intérieur de ses propres murs comme un étranger. Inutilement ses magistrats essaient de temps en temps de réveiller en lui ce patriotisme municipal qui a fait tant de merveilles dans le moyen âge : il reste sourd. Les plus grands intérêts de la ville semblent ne plus le toucher. On voudrait qu'il allât voter là où on a cru devoir conserver la vaine image d'une élection libre : il s'entête à s'abstenir. Rien de plus commun qu'un pareil spectacle dans l'histoire (1). » S'agit-il de renouveler les maires et les échevins, des intendans sont envoyés dans les villes, et ce sont eux qui président aux élections. Parfois le roi désigne lui-même les citoyens qui doivent être élus par les habitans. La forme des lettres du souverain écrites à cette occasion ne varie guère ; elle mérite d'être remarquée. Vers 1650, Louis XIV écrivait aux consuls et aux habitans de la ville d'Uzès : « Sachant que vous devez bientôt procéder à la nouvelle élection des consuls de la ville d'Uzès, nous avons considéré combien il étoit à propos qu'il y eût des personnes établies auxdites charges qui s'en puissent bien acquitter, et d'autant que nous nous sommes bien informé de la probité et autres bonnes qualités qui sont aux nommés Jean Rozier, Israël Laurens, Charles Regnaut et François Hoste, comme aussi de l'affection qu'ils ont à notre service et au repos et tranquillité de leurs citoyens, nous avons voulu vous faire cette lettre, par laquelle nous vous *mandons* et *ordonnons* que vous ayez, pour cette fois seulement, à les admettre auxdites charges de consuls par préférence à tous autres, pour en faire les fonctions durant l'année prochaine; le tout néanmoins *sans préjudice à vos priviléges*, dans la liberté desquels notre intention est toujours de vous maintenir et conserver à mesure que vous vous en rendrez dignes par la fidélité et obéissance que vous nous devez (2). » Quelquefois la désignation des maires et échevins est motivée sur la nécessité d'assurer la tranquillité des citoyens et de détruire « les brigues et les monopoles qui se font entre les habitans pour empêcher la liberté des suffrages. » Le moyen était au moins singulier. Si les habitans préféraient un autre candidat, l'élection était tout simplement annulée.

M. Depping, après avoir analysé la correspondance administrative sous Louis XIV et après avoir constaté que la liberté des élections

(1) *L'Ancien Régime et la Révolution*, chap. 3.

(2) Cette lettre et plusieurs autres, rapportées dans la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, n'ont pas de date. M. Depping suppose qu'elles ont été écrites de 1650 à 1660. — Voyez tome Ier, p. 636 et 637.

était fréquemment violée, en arrive à dire que le gouvernement n'avait que trop de motifs d'exercer son influence sur le choix des administrations municipales (1). Nous ne saurions partager ce sentiment, et nous pensons que c'est là une grave méprise. Le gouvernement avait assujetti le pouvoir municipal, et puis, quand il vit le mal que causait partout une magistrature artificielle et sans racines dans les populations, il ne trouva d'autre remède que de pousser un peu plus loin encore la soumission de la commune à la puissante centralisation de l'état; mais, qu'on y réfléchisse bien, si l'élection des magistrats municipaux avait été conservée aux citoyens, aurait-on vu des échevins se perpétuer vingt années dans leurs fonctions pour réclamer ensuite un titre de noblesse et s'affranchir de l'impôt qui pesait sur le reste des habitans? aurait-on vu les criantes injustices qui se commettaient dans la répartition de l'impôt, ces exemptions pour les uns, ces surtaxes arbitraires pour les autres? aurait-on vu ces trafics honteux qui avaient livré les affaires des communes à des créanciers avides, quand les officiers municipaux n'en faisaient pas leurs propres affaires? Un intendant, envoyé à Verdun, écrit à Colbert : « Je ne saurois vous celer le grand désordre que j'ai trouvé dans l'administration des affaires de la ville de Verdun; il est tel que, s'il continue, avant qu'il soit dix ans, ladite ville, quoique très bien située et dans un bon pays, sera déserte. Les magistrats de ladite ville prétendent l'être à vie, et quoiqu'il y ait procès au conseil entre eux et les autres habitans syndiqués pour raison de cela, néanmoins lesdits magistrats sont en possession et gouvernent les affaires de la ville comme il leur plaît, en vertu des arrêts du conseil qui les maintiennent contre ceux du parlement de Metz (2). » Un autre lui écrit de Châlons : « Ce n'a été que fuites, et tout cela parce que les officiers de ville, qui du moment qu'ils ont été élus y demeurent toute leur vie, se sont accommodés entre eux des deniers patrimoniaux et d'octroi, et font leurs efforts pour s'accommoder avec les marchands, afin après cela de couvrir une partie de leurs désordres (3). »

Il est évident que l'éditeur de la *Correspondance administrative sous Louis XIV* a pris l'effet pour la cause. Dans le document qu'il cite à l'appui de son opinion, il n'a pas pris garde que les habitans d'Amiens se plaignent justement de ce que le choix du roi ne porte pas sur des hommes d'honneur capables de remplir les charges d'où dépend le repos des citoyens, mais sur des gens qui lui sont

(1) *Introduction*, p. 32.
(2) Lettre du 10 juin 1664, *Correspondance administrative*, tome Ier, p. 726.
(3) Lettre du 2 septembre 1665, *ibidem*, p. 759.

désignés par le gouverneur ou par le commandant de la citadelle, « qui est bien aise d'avoir des hommes à sa dévotion. » Nous voyons bien, lorsqu'il s'agit d'ériger les fonctions municipales en titre d'offices héréditaires, que le préambule de l'édit de 1692 s'en prend aux méfaits des brigues et de la cabale; mais si le mal des communes était venu d'officiers municipaux librement élus, si ce sont ces officiers que le peuple en Provence appelait des *mange-communes,* la suppression des municipalités électives aurait été accueillie comme un bienfait, et partout elle eût excité la reconnaissance des populations. Les communes eussent été trop heureuses d'être débarrassées de libertés funestes, et n'auraient point ajouté à leur ruine pour les reconquérir. La ville de Dijon n'aurait pas offert 150,000 livres pour conserver son ancien maire et ses anciens échevins. Après de nouvelles confiscations des libertés municipales, les états du Languedoc n'auraient pas voté 500,000 livres pour les rendre aux communes de la province. Sept fois dans l'espace de quatre-vingts ans, les communes n'auraient pas eu recours aux mêmes sacrifices pour recouvrer le même régime. Enfin, et cette raison domine toutes les autres, il faut croire que le gouvernement n'aurait pas consenti, même en recevant finance, à restituer aux communes une administration qui n'aurait engendré pour elles que le désordre et le gaspillage.

Vers 1660, lorsque Colbert entreprit la réforme des finances, il trouva les communes accablées de dettes; des délégués expédiés dans les provinces furent chargés de la tâche difficile d'établir leur situation et d'aviser aux moyens de la liquider. La correspondance qui s'engagea à cette occasion entre le ministre et les délégués est fort curieuse à consulter. Les vices que renfermait alors l'administration communale s'y révèlent assez clairement, bien qu'ils n'aient pas assez frappé le grand économe qui rétablissait l'ordre un peu partout dans les affaires de l'état. Le premier de ces vices, nous venons de le signaler, c'était l'absence de toute liberté municipale. Les fonctions municipales n'étaient pas encore érigées en offices, mais depuis longtemps déjà elles étaient conférées par le gouvernement, qui en cela comme en toute chose ne voulait avoir que des agens. Ce qui le préoccupait avant tout dans les communes, c'était la rentrée de l'impôt; l'impôt était fixé en bloc pour chaque commune, et réparti entre les habitans par les officiers municipaux. En Languedoc survivait même la lourde charge des curiales : les consuls étaient considérés comme les collecteurs nés de la taille; c'étaient eux qui en affermaient la perception, et en cas de malversation par les fermiers, ils pouvaient être poursuivis par le trésor. Dans la plupart des autres contrées, la responsabilité pesait sur tous les habitans, ou plutôt sur ceux des habitans qui n'avaient pas un motif

d'exemption, car partout les privilégiés formaient une classe nombreuse : le clergé, la noblesse, tous ceux qui étaient pourvus du plus mince emploi dans la maison du roi se faisaient exempter de la taille, qui retombait exclusivement sur la bourgeoisie. De plus, la répartition se faisait de la façon la plus arbitraire, quelquefois la plus inique, et dans certains cas elle devenait un moyen de vengeance. Les répartiteurs, ne relevant pas de la population, n'éprouvaient aucun scrupule à braver ses plaintes. Pour arracher l'impôt au petit nombre de citoyens qui le supportaient dans chaque commune, il fallait véritablement une main de fer. Tel était alors le triste office des agens municipaux. Certains bénéfices étaient attachés à ces fonctions. Presque partout les agens échappaient à l'impôt, eux et leur famille, et obtenaient à la longue un titre de noblesse qui était pour eux la source de nouveaux priviléges. Aussi ces fonctions étaient-elles devenues l'objet d'une honteuse compétition : on y arrivait par l'intrigue, on s'y maintenait par la bassesse et la servilité. L'agent municipal de ce temps ménageait les grands et écrasait les petits; il ménageait le clergé et la noblesse, afin d'être ménagé par eux auprès du roi ou des intendans. Quand les fonctions municipales cessent d'être gratuites, elles perdent leur prestige et sont odieuses aux populations; quand la liberté disparaît de la commune, les petits états municipaux deviennent les pires de tous les états. Nous ne voulons pas affirmer que la mauvaise situation des communes provînt exclusivement de ce faux régime, mais il est au moins certain qu'elle s'en était singulièrement aggravée. Dans les momens de gêne, les agens municipaux, uniquement touchés de leur fortune personnelle, avaient facilement livré celle des communes; dans toutes les provinces, celles-ci avaient contracté des emprunts ruineux et étaient tombées au pouvoir des trafiquans; survienne la peste de 1667 et de 1668, et elles se trouveront sans la moindre ressource pour combattre les ravages du fléau. La liquidation des dettes communales ne fut qu'un expédient momentané; il aurait fallu rendre aux communes leur administration libre et gratuite, et remettre à des agens du gouvernement le maniement de l'impôt. Cette réforme administrative n'entra point dans le plan de Colbert. La liquidation eut toutefois cet admirable résultat qu'elle fut un acheminement à l'égalité de l'impôt: presque partout, Colbert obtint que les dettes fussent acquittées par tous les citoyens indistinctement.

La correspondance des délégués avec le ministre indique que les biens communaux étaient passés pour la plupart dans la main des riches propriétaires et des seigneurs : « Les seigneurs, écrit un délégué à Colbert, qui ont droit de cinq corvées par exemple sur leurs

justiciables, les forcent à leur en faire plus d'une centaine, et s'en servent comme des esclaves. Vous jugerez aisément que les usurpations des communes (c'est-à-dire des biens communaux) sont ordinaires de la même part de ces tyrans; celles des dîmes le sont aussi, sans compter plusieurs autres genres de pilleries qui ne doivent point être souffertes (1). » Un autre ajoute : « J'ai appris l'appréhension qu'ils ont (les paysans) des gentilshommes ou des officiers des villes, lesquels jouissent presque de tous leurs usages, et quelques autres usuriers auxquels les pauvres communautés sont engagées, qui ont eu l'adresse de prêter de l'argent aux principaux en leur particulier, ont intimidé ces pauvres gens par la crainte de leur autorité et par les menaces qu'ils font à leurs débiteurs de les faire périr en prison, s'ils les font assigner devant moi (2). »

L'édit de 1667 rendit aux communes tous les biens usurpés; remontant dans le passé, il annula toutes les ventes ou prétendues aliénations de biens qui avaient eu lieu depuis 1620, et autorisa les communes à rentrer de plein droit en possession de ces biens, en restituant ce qu'elles avaient pu recevoir pour la vente ou l'échange; il annula également le droit de *triage*, en vertu duquel les seigneurs se faisaient attribuer le tiers des biens dont les communes avaient la jouissance usagère, et ne maintint que les triages antérieurs à 1630 résultant de titres légitimes. Le préambule de l'édit était très ferme; il accusait les officiers municipaux, les seigneurs et les personnes puissantes de s'être prévalus de la faiblesse des communes pour les dépouiller de leurs biens. « Chacun, disait-il, s'en est accommodé selon sa bienséance, et pour déguiser les usurpations, on s'est servi de dettes simulées, et l'on a abusé pour cet effet des formes les plus régulières de la justice. » Cette réforme était d'une hardiesse extrême, car elle exerçait sur le passé un effet rétroactif; mais le gouvernement ne voyait dans les actes mis à néant que le résultat de l'abus et de la violence. L'édit fut porté avec solennité au parlement dans un lit de justice, l'enregistrement ne donna lieu à aucune difficulté; mais deux années plus tard, un autre monument législatif, revenant sur les biens des communes et partant d'un tout autre point de vue, supposa que les biens communaux avaient pu être l'objet de concessions de la part des seigneurs et fit une distinction en faveur de ceux-ci. L'ordonnance des eaux et forêts de 1669 permit aux seigneurs d'exercer le triage sur les concessions gratuites qu'ils auraient faites, et attribua aux communes la pleine propriété des biens acquis par elles à titre onéreux, à la

(1) Lettre du 29 octobre 1663, *Correspondance*, tome Ier, p. 688.
(2) Lettre du 2 septembre 1665, *ibidem*, p. 758.

charge de justifier d'un acte d'acquisition ou d'une prestation quelconque. L'antagonisme entre deux mesures aussi rapprochées l'une de l'autre était frappant : où l'une avait vu l'usurpation des seigneurs, l'autre supposait une concession originaire à titre gratuit. On s'est demandé si ce brusque revirement n'était pas dû à la haute influence des seigneurs à cette époque. La correspondance du temps n'a encore rien révélé de précis à cet égard; mais il est assez difficile d'admettre que la noblesse n'ait pas élevé la voix contre l'édit de 1667, elle qui défendait avec tant d'ardeur ses plus légères prérogatives, et il est tout aussi difficile d'imaginer que ses réclamations n'aient pas eu quelque succès, quand on voit par quels ménagemens et à l'aide de quels prodiges de tactique Colbert lui-même était réduit à obtenir le don gratuit des états, où la noblesse était toute-puissante. L'archevêque de Toulouse écrit à Colbert qu'il a passé douze jours avant la session à *caresser* les barons et les évêques, et dans une lettre de cabinet le roi se croit obligé de reconnaître la *dextérité* du président de l'assemblée (1) : aujourd'hui l'expression nous paraîtrait spirituelle et légèrement railleuse; elle n'était alors que juste. La *Correspondance administrative* offre mille traits de ce genre et démontre qu'en serrant un peu les cordons de la bourse provinciale, la noblesse pouvait arrêter les réformes des ministres et plus d'une volonté du grand roi.

La révolution de 1789 reprit l'œuvre inachevée et pour ainsi dire oubliée de Colbert. Les édits de Louis XIV étaient restés lettres mortes après lui et même pendant son règne. Le principe de l'inaliénabilité introduit par l'édit de 1667 en faveur des biens communaux avait été fort peu respecté, et de nombreuses ventes avaient eu lieu sans autorisation préalable du souverain. Les seigneurs haut-justiciers avaient pu s'affranchir des règles prescrites pour le triage. Les communes furent donc autorisées de nouveau à rentrer dans les biens dont elles avaient été antérieurement dépouillées, même en vertu d'édits et de jugemens. Il leur suffit de justifier qu'elles en avaient eu la possession; la présomption de propriété était en leur faveur, et elle ne pouvait céder que devant la production d'un titre régulier de la part des seigneurs. Il leur fut permis également de demander la révocation des triages effectués à leur préjudice depuis l'ordonnance de 1669. L'économie des lois de cette époque n'était au fond que celle de l'édit de 1667 et des édits antérieurs : elle supposait l'usurpation seigneuriale. L'œuvre de l'assemblée constituante et de l'assemblée législative ne fut donc point plus révolutionnaire que celle de Colbert et de Louis XIV. Combien d'autres

(1) Lettre du 1er janvier 1672.

mesures de cette époque ont soulevé des tempêtes, bien qu'elles eussent aussi leurs racines dans les siècles passés!

La science moderne a cherché le dernier mot de cette grande querelle, obscurcie aussi bien par le parti-pris des feudistes et le peu de solidité de leurs notions historiques que par l'intérêt des grands propriétaires et l'ardente hardiesse des réformes législatives; elle a voulu savoir qui avait raison de Colbert ou des seigneurs, des anciens feudistes ou de la révolution. Aussi l'Académie des sciences morales avait-elle recommandé d'étudier la question en dehors des systèmes et des lois modernes, et de s'attacher surtout aux anciens diplômes et aux premières coutumes. Les recherches de l'écrivain qui s'est conformé au vœu de l'Académie l'ont conduit à faire une distinction qui résume tout son système. Selon lui, jusqu'au XIVe siècle, dans un débat entre un seigneur et une commune, la présomption de propriété devait être en faveur de la commune, s'il s'agissait d'une commune jurée, parce que les biens de ces communes, qu'ils provinssent des anciens municipes ou de concessions gratuites ou à prix d'argent faites par les seigneurs à l'époque de la révolution communale, étaient généralement possédés en propre, librement et allodialement. Au contraire, dans les communautés d'habitans de plus récente origine, réunis autour du manoir ou du monastère, les communaux provenant de concessions faites avec réserve de la dominité ne consistaient ordinairement qu'en droits d'usage, et à cet égard la présomption de propriété devait être en faveur des seigneurs ou du clergé. Cette distinction, M. Rivière pense qu'elle était à ce point dans la nature des choses qu'elle a dû subsister dans les siècles suivans, et qu'on pourrait la poursuivre à travers les vicissitudes que les biens des communes ont subies jusqu'à 1789. Cette conclusion est précédée d'un historique des cités importantes, des villes, des bourgs et des communautés d'habitans soumis à la féodalité ou d'*hommes de poeste* (*in potestate*), c'est-à-dire des communes rurales. Les cités importantes, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, avaient trouvé dans les chartes d'affranchissement des XIe et XIIe siècles la consécration de leurs droits et en même temps des titres de propriété. Quant aux petites agglomérations, issues de concessions plus récentes, elles avaient bien vu leur condition s'améliorer par des traités ou des chartes, mais néanmoins elles étaient restées sous la domination des seigneurs laïques ou ecclésiastiques, et n'avaient point obtenu l'allodialité de leurs biens. M. Rivière conclut donc hardiment à l'usurpation lorsqu'il s'agit d'une ville ou d'une commune ancienne importante, parce que celles-là, riches et libres avant la féodalité, en avaient dû subir le joug. Or voilà ce que n'admettaient pas les écrivains féodaux;

pour eux, les grandes et les petites cités découlaient de la munificence des seigneurs comme de leur source naturelle. Cette opinion des feudistes, bien qu'ébranlée par les édits de Louis XIII et de Louis XIV, avait toutefois prévalu en doctrine, et jusqu'au XVIIIe siècle il était peu d'écrivains qui ne l'eussent recueillie dans les œuvres de Dumoulin, de Loyseau, de Daguesseau lui-même. De nos jours, elle avait encore ses adeptes, bien qu'elle s'affaiblît de plus en plus. Ces dernières fouilles de l'histoire dans les couches aujourd'hui profondément ensevelies de la féodalité ont amené de précieux vestiges dont la science fera désormais son profit.

Mais ces recherches, les a-t-on poussées assez loin pour les communautés villageoises, pour les communes rurales? On nous permettra d'en douter. Il y a incontestablement quelque chose de neuf et de séduisant dans cette distinction entre les grandes et les petites communes. On comprend aisément la formation de ces petites associations autour d'un monastère, d'une église ou d'un château-fort. De vastes solitudes s'étendent au loin; pour ceux qui les possèdent, elles n'ont nulle valeur; le travail seul peut les rendre fertiles. On appelle donc des paysans, des ilotes, des gens déclassés ou désœuvrés, tout ce qui languit, tout ce qui souffre et végète dans la société féodale. Des colonies s'organisent, des cabanes se rapprochent, des intérêts collectifs surgissent; bientôt s'élèvera le dôme de la chapelle. De là la commune, de là la paroisse, qui souvent ne formèrent qu'une seule et même chose, qu'une seule et même administration, répondant aux besoins civils et aux besoins religieux des habitans. Tout cela, disons-nous, saisit la vue et l'esprit : on l'accepte sans peine; mais en examinant les choses de plus près, on voit qu'il s'élève, même pour les terres ainsi concédées, une grave question d'origine. La féodalité n'a pas commencé aussitôt après l'invasion germaine; elle n'est arrivée que quelques siècles plus tard (1). Or, après la conquête, il se fit entre les Germains eux-mêmes un partage de terres qui demeura la loi de l'avenir. Les écrivains qui ont porté leurs recherches de ce côté ont été généralement amenés à reconnaître qu'aussitôt s'était reconstituée la commune. C'est le sentiment qu'exprime M. Dareste dans son *Histoire des Classes agricoles en France*. On assigna des espaces déterminés pour la fondation des villages ou des communes là où il parut nécessaire d'en établir. Des lots étaient attribués à chacun par le sort et étaient affectés à titre de propriété héréditaire : on les désignait sous le nom de *sortes;* mais cette propriété ne comprenait en général qu'une maison avec un jardin à l'entour. Le reste du terrain assigné à la

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXX, chap. 11.

commune, et comprenant les terres arables, les bois, les pâturages, les eaux et les chemins, demeurait indivis. La jouissance en était commune, et réglée par l'autorité locale, c'est-à-dire par les habitans. « Il n'est pas nécessaire, dit M. Dareste, d'insister sur la frappante analogie de la commune ou tribu germanique du ve siècle avec la commune ou tribu gauloise des siècles plus anciens. Elles reposent toutes deux sur le même principe; elles appartiennent au même état social et au même degré de développement agricole (1).» Lors donc que le peuple barbare se fut superposé au peuple gallo-romain, il ne resta guère de possessions libres et vacantes entre les domaines des chefs militaires, ceux des communes et ceux du chef de l'état. La Gaule romaine n'avait-elle pas déjà ses villes, ses campagnes, ses routes, son agriculture et son commerce? Chaque jour la lumière se fait sur ces époques lointaines et nous oblige à reculer un peu plus loin les impénétrables forêts ou les déserts dont notre imagination, en l'absence de données précises, tend tout d'abord à les doter. Sur quoi donc s'exercera l'empiétement féodal? C'est principalement (on l'a très bien établi) sur le domaine municipal, qui est cerné d'un côté par le clergé, de l'autre par la noblesse, à ce point qu'il n'en reste plus rien ou presque rien vers le XIe siècle. Alors, plus riche en terre qu'en bras, la féodalité fit des concessions, accorda des droits d'usage dans les forêts et dans les pâturages; mais on voit à quoi se réduit le mérite de la concession, si elle a lieu sur d'anciens domaines municipaux, si, après avoir détruit l'agrégation qui possédait, dispersé ses chefs, réduit ses habitans à la servitude, l'évêque ou le seigneur les a divisés en hameaux ou en bourgades plus faciles à dominer.

Quant aux concessions des monastères, ne venaient-elles pas elles-mêmes après une première usurpation? Que la condition fût meilleure dans le ressort du monastère, nul n'en doute; que les moines et leurs serfs aient contribué au développement de l'agriculture, c'est un fait incontestable; mais en conscience, quand l'abbaye concédait des terres ou un pâturage, n'était-ce pas le bien de César qui retournait à César? « Les monastères, observe lui-même M. Rivière, avaient aussi contribué à absorber les biens communaux en enlevant aux communautés d'habitans les biens-hermes (vacans) que leur concédait la munificence des rois, des seigneurs ou des évêques; mais certes jamais occupation, jamais appropriation ne fut plus légitime. Les moines ont été en Europe les pionniers de l'agriculture et de la civilisation; ils ont créé des bourgs et des villages innombrables dans lesquels on jouissait de plus de bien-être et de liberté

(1) *Histoire des Classes agricoles en France*, p. 89 et 91.

que partout ailleurs. A ces communautés de paysans qui vivaient sous leur protection, ils accordaient des usages dans leurs forêts et leurs pâturages; ils leur donnaient même des terrains pour les posséder et les exploiter indivisément et en commun, en sorte que s'ils contribuèrent avec l'épiscopat à faire disparaître les grands et improductifs *latifundia* des municipes, les bourgs et les villages leur doivent leurs biens communaux. C'est surtout dans les usages et les concessions des monastères qu'il faut chercher le germe et l'origine des biens communaux des petites populations de la campagne (1). »

Si ce dernier point était démontré, s'il était bien établi que la commune rurale s'est formée surtout des concessions des monastères, il faudrait en conclure que la révolution de 1789 a eu raison de rejeter toute distinction entre les grandes et les petites communes, et de se déclarer ouvertement contre la féodalité. Et comme les couvens et les monastères ne devaient point entrer dans la nouvelle organisation sociale, on serait en droit de dire qu'il y eut justice à attribuer ou à restituer leurs biens aux communes, aux habitans des campagnes, qui les possédaient à l'origine, et dont ils étaient demeurés simples fermiers pendant l'espace de plusieurs siècles, sous le règne de la féodalité. Le fait de l'usurpation primitive une fois constaté, en quoi importe-t-il en effet de distinguer entre les grandes et les petites communes, si ces dernières avaient été formées de leurs propres démembremens, ou entre les communes jurées et celles qui ne l'étaient pas, si les monastères avaient tout fait pour retenir les communautés d'habitans dans les liens seulement un peu relâchés de leur sujétion première? L'usurpation qui était parvenue à traverser sans échec le mouvement des XIe et XIIe siècles avait-elle perdu pour cela son caractère? Tout au plus, la distinction aurait-elle une valeur certaine à l'égard des concessions seigneuriales, les dépendances des châteaux ne s'étant formées qu'en partie des biens municipaux; mais quand on a vu les seigneurs usurper tant de communaux et rendre ensuite quelques biens ou quelques usages à d'anciennes populations d'habitans ou à des populations nouvelles, ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire que, pour les seigneurs eux-mêmes, toute concession ne fut qu'une restitution soit des biens usurpés, soit de biens ou d'usages par lesquels il leur plut de les remplacer? Les légistes de l'assemblée constituante se gardèrent de distinctions que la science moderne n'est point encore parvenue à faire ressortir d'une manière triomphante, et lorsqu'ils admirent l'usurpation féodale pour point de départ de leur théorie,

(1) *Histoire des Biens communaux*, p. 242.

peut-être étaient-ils beaucoup plus près qu'elle de la vérité. Depuis cinquante ans, il est peu de ces études rétrospectives sur l'ancienne société qui n'aient eu pour conséquence de donner encore plus d'éclat à la haute sagacité des hommes conviés en 1789 à travailler à la réorganisation politique et sociale du pays. Dans cette réorganisation, ils firent une large place à la commune, et surent dégager du passé tout ce qui devait entrer comme élément nécessaire dans sa constitution; pour la première fois, la liberté municipale, à laquelle avaient rendu hommage sans trop la définir peut-être, et comme par instinct, aussi bien le Romain que le Barbare, aussi bien la féodalité que la royauté absolue, fut inscrite dans la loi; la personnalité communale, avec ses biens et ses droits, fut nettement affirmée. L'œuvre est trop capitale dans l'histoire de la commune pour qu'il ne nous soit pas permis de nous y arrêter un instant.

III.

Avant 1789, on confondait assez généralement la commune avec les universités, avec les corporations de toute sorte; son caractère particulier n'apparaît que très vaguement dans les anciens édits et dans les monumens historiques. L'assemblée constituante distingua la commune des corporations; elle sentit très bien que les corporations n'avaient qu'une existence factice, artificielle, qu'elles ne pouvaient exister qu'en vertu d'une loi dont elles étaient l'œuvre et la création, tandis que les communes existaient par elles-mêmes et se plaçaient avant la loi, sinon au-dessus de la loi. Il n'a échappé à personne en effet que la révolution communale du XIIe siècle fut légitime; il eût été aussi déraisonnable d'y résister que de vouloir arrêter le cours d'un fleuve. Les communes avaient parlé de leurs droits, et les chartes les avaient enregistrés. Elles s'étaient révoltées, et dans ce mouvement on ne vit point la rébellion, mais la défense du droit. Elles avaient donc leur autonomie en dehors des lois, puisque aucun texte ne consacrait leur création; elles avaient donc des droits et des biens, puisque la féodalité elle-même avait fini par reconnaître les uns et restituer les autres! Dans tous les temps, on les avait vues placées à côté de l'état ou dans l'état, peu importe, mais vivant de leur vie à elles et défendant leur existence contre les envahissemens de l'état même. Elles n'étaient donc pas une dépendance de l'état.

L'assemblée constituante reconnut que la commune avait des intérêts distincts de ceux de l'état, et qu'elle devait les régler elle-même, c'est-à-dire à l'aide de mandataires librement choisis parmi

les habitans. Elle vit dans la commune l'image agrandie de la famille, et elle en fit le pivot de l'édifice politique. La première loi d'organisation qui parut fut celle de la commune, car, au milieu des troubles qui agitaient le pays, la pensée de l'assemblée constituante s'était portée spontanément sur les administrations locales. « Qu'on organise des municipalités, avait dit Mirabeau, c'est le plus utile élément d'une bonne constitution, la sécurité de tous les foyers, le seul moyen possible d'intéresser le peuple entier au gouvernement et de réserver les droits autour des individus. » Une question préoccupa vivement l'assemblée; elle est du nombre de celles qui furent alors tranchées avec une si grande netteté de vues : il s'agissait de déterminer la part d'indépendance qui serait faite aux communes dans leur administration intérieure. Les uns réclamaient pour elles une liberté complète; elles se gouverneraient à leur gré, comme ces petits états de l'Amérique auxquels on ne demande que d'être républicains et de faire partie de la confédération. Ce fut d'abord la pensée de Mirabeau. D'autres, sans méconnaître l'esprit d'indépendance qui devait animer ces réunions locales, et qui était dans l'essence de leur constitution, voulaient cependant les rattacher à l'administration générale de l'état, ne fût-ce que par le lien d'une simple surveillance à l'endroit des actes municipaux. Il fallait concilier le principe de l'indépendance communale avec celui de la souveraineté de l'état. Jusqu'où pouvait aller cette indépendance? Que les individus, que les familles veillent à leurs intérêts comme ils l'entendent, qu'ils les compromettent même par une mauvaise gestion, personne n'a rien à y voir; ils trouvent dans la ruine une leçon et un châtiment. En cela, les communes diffèrent des individus; leur liberté ne saurait aller jusqu'à l'épuisement de leurs ressources, jusqu'à l'anéantissement de leur vitalité. Le caractère particulier des communes, c'est de n'avoir ni commencement ni fin; selon l'ingénieuse comparaison d'un écrivain anglais, c'est ainsi que la Tamise, dont les eaux se succèdent à chaque instant, ne cesse pas d'être la Tamise. Les communes intéressent autant l'avenir que le présent, autant la génération future que la génération actuelle. Du moment donc où il s'agit d'actes qui touchent à leur avenir, l'intérêt général est en jeu, le contrôle de l'état se justifie et doit commencer.

Telle fut la règle posée en cette matière par l'assemblée constituante, qui n'adopta ni la décentralisation du municipe romain et de la commune jurée, ni la centralisation extrême de la féodalité et de la monarchie absolue. « La municipalité, dit Thouret, est, par rapport à l'état, précisément ce que la famille est par rapport à la municipalité dont elle fait partie. Chacune a des intérêts, des droits et des moyens qui lui sont propres; chacune entretient, soigne, em-

bellit son intérieur, et pourvoit à tous ses besoins, en y employant ses revenus, sans que la puissance publique puisse venir croiser cette autorité domestique, tant que celle-ci ne fait rien qui intéresse l'ordre général. » Rien n'était plus rationnel; le soin des *affaires domestiques,* voilà ce qui devait constituer l'indépendance communale. En conséquence, après avoir reconnu à la commune une existence propre, la liberté de choisir ses agens, l'assemblée constituante la soumit à la simple surveillance de l'état pour sa police intérieure et les actes d'administration proprement dite, et à l'autorité de l'administration de département, qui devait être remplacée bientôt par celle de l'état, pour les actes susceptibles d'engager l'avenir (1). La loi des municipalités est trop connue pour qu'il convienne de s'y arrêter plus longtemps. Nous ne prétendons point que cette conception législative fût parfaite dans toutes ses parties; quelle est la loi dont on a jamais pu faire un tel éloge? Mais nous ne serons pas le premier à dire que, dans son ensemble et ses traits généraux, elle réalisait admirablement pour les communes ce qu'on est convenu d'appeler les grands principes de 1789. Après un assez long interrègne, lorsqu'il s'agit de rétablir la liberté municipale en France, c'est à l'œuvre de l'assemblée constituante qu'on eut recours; dans ses dispositions fondamentales, la loi du 18 juillet 1837 en est la reproduction la plus intelligente et la plus fidèle.

Toutefois, en ce qui concerne le droit de propriété individuel des communes, l'assemblée constituante n'entreprit pas plus de le proclamer législativement que celui des particuliers et de l'état. Suivant elle, il suffisait de l'affirmer par ses actes. Il entrait, on le sait, dans les vœux du pays, énergiquement manifestés par les cahiers, de supprimer les corps et les communautés que le long règne de la féodalité avait partout enfantés. Dans un état régulièrement organisé, les corps et les communautés ne peuvent avoir qu'un objet, l'utilité publique. Du jour où ils ne répondent plus à cette utilité, lorsque, cessant d'être utiles, ils peuvent devenir nuisibles, la loi qui leur avait donné la vie peut la leur retirer; l'état, qui s'était déchargé sur tel ou tel établissement d'un service public, peut revendiquer ses prérogatives et remplacer lui-même cet établissement. « Le droit qu'a l'état, disait Thouret, de porter cette décision sur tous les corps qu'il a admis dans son sein n'est pas douteux, puisqu'il a de tout temps et sous tous les rapports une puissance absolue, non-seulement sur leur mode d'exister, mais sur leur existence. La même raison qui fait que la suppression d'un corps n'est pas un homicide fait que la révocation de la faculté accordée aux corps

(1) Décret du 14 décembre 1789.

de posséder des fonds de terre ne sera pas une spoliation. » Bientôt en effet disparurent les corporations, les communautés, les couvens, et leurs immenses possessions, qui s'étaient formées des démembremens successifs de la propriété individuelle, rentrèrent dans le commerce; mais il ne vint point à la pensée de l'assemblée constituante de comprendre dans la mesure les biens des communes. Du système législatif de cette époque, il résulte que trois individualités seulement ont un véritable droit de propriété, l'état, les communes et les particuliers, et c'est aussi à l'état, aux communes et aux particuliers que resta le sol tout entier.

Dix ans plus tard, la même pensée s'introduisait dans nos codes. Au moment où on les rédigeait, quelques établissemens publics s'étaient déjà reformés ou avaient vu se relâcher pour eux la rigueur de la mesure; des exceptions avaient été consacrées en faveur de la maladie, de la pauvreté ou du malheur, au profit du culte et de l'éducation de la jeunesse. Ainsi les hospices étaient rentrés dans une partie de leurs biens, puis les fabriques d'église et l'université. Cependant le droit de propriété des communes fut seul inscrit dans la loi civile et placé à côté de celui des citoyens et de l'état (1). Un incident peu connu de l'ancien conseil d'état va nous permettre d'indiquer très clairement l'opinion qu'il faut avoir aujourd'hui de la propriété communale. On avait équivoqué sur la nature de cette propriété, et on demandait s'il ne convenait pas de ranger les biens des communes au nombre des objets qui sont régis par le droit public. M. Portalis, à qui étaient renvoyées toutes les affaires municipales et qui avait sur la constitution de la commune des idées si nettes, répondit : « Dans ce système, il faudrait envisager les biens communaux non plus comme une propriété particulière et patrimoniale, mais comme une portion du domaine public affectée pour l'utilité publique à un service déterminé. Cette thèse pourrait se soutenir sans doute, puisque, dans nos principes modernes, il est reconnu que les corps et établissemens publics ne possèdent pour ainsi dire que précairement, et que l'état conserve le domaine éminent et la haute main sur les propriétés qui leur sont affectées; mais le code Napoléon, après avoir énuméré les différentes espèces de propriété publique et avoir déclaré dépendances du domaine public toutes les portions du territoire national qui ne sont pas susceptibles d'une propriété privée, ajoute que « les biens communaux sont ceux à la propriété ou au produit desquels les habitans d'une ou plusieurs communes ont un droit acquis. » Or il paraît, par cette disposition et par l'ordre dans lequel elle est placée, que les biens

(1) Article 542 du code civil.

communaux sont rangés dans la classe des *propriétés privées*. Nous ne pensons pas que l'on doive sur ce point proposer une dérogation formelle au code Napoléon, à une époque où ce code devient la loi commune de l'Europe, et étend son empire en des lieux où l'on est bien plus accoutumé encore qu'en France à considérer les propriétés des communes comme des biens privés et patrimoniaux. »

Deux fois cependant les droits de la commune ont été gravement méconnus depuis 1789. La commune de l'assemblée constituante, avec ses biens personnels comme le citoyen, son administration intérieure comme la famille, et son indépendance, ne pouvait être celle de la convention. Sous ce dernier régime, la grande personnalité de l'état devait tout effacer; l'état était tout et l'individu rien, doctrine célèbre qui conduit aussi sûrement au despotisme d'un seul qu'à celui des assemblées et des masses. La convention du moins, on lui doit cette justice, ne dissimula point sa pensée. Dans un état libre, selon Lozeau, député de la Charente-Inférieure, il ne devait y avoir que deux sortes de propriétés : les propriétés nationales et les propriétés particulières; à quoi Cambon ajoutait : « Déclarez dettes nationales les dettes des communes en déclarant propriétés nationales tout leur actif. Vous n'aurez plus d'administrations municipales qui, avec des fonds particuliers, pourraient avoir l'idée de se séparer de la grande commune. Formez un ensemble de toute la dette, de quelque part qu'elle provienne; qu'elle soit *une*, comme le gouvernement qui vient d'être adopté! » Ainsi il ne fallait plus de commune; la première chose à faire était évidemment de disperser les biens communaux. Ce fut l'objet de la loi du 10 juin 1793, qui en décréta le partage entre tous les habitans, comme si les habitans d'une commune avaient un droit indivis à la propriété communale, comme si cette propriété ne constituait pas entre les populations de tous les âges une espèce de fidéicommis dont la stricte exécution est confiée à la vigilance de l'état! La convention, manquant à ses devoirs de haute tutelle, livra donc les biens communaux à l'avidité des spéculateurs et à l'imprévoyance des masses. On en fit des lots que les habitans tirèrent au sort; les lots qui échurent à une famille furent disséminés; les plus pauvres des habitans vendirent leur part à vil prix, et ces biens passèrent en général dans la main des spéculateurs, auxquels profita seulement une mesure qui ruinait ainsi les communes sans enrichir les habitans. La convention ne s'en tint pas là; ainsi que l'avait proposé Cambon, elle chargea l'état du paiement des dettes des communes, et déclara que tout leur actif, à l'exception des biens communaux dont le partage avait été décrété, appartenait, jusqu'à concurrence des dettes, à la nation. La dépossession était formelle; elle donna lieu à la vente d'une grande masse

de biens communaux. Le directoire, il est vrai, suspendit les désastreux effets de cette mesure, mais il n'était pas en son pouvoir de réintégrer les communes dans les biens déjà partagés ou vendus, et le nombre en était considérable.

Vers la fin de l'empire, les communes furent atteintes de nouveau : la loi du 20 mars 1813 livra leurs biens à la caisse d'amortissement. Vainement voulut-on leur persuader que la mesure leur était favorable, et qu'en recevant en inscriptions de rentes l'équivalent de leurs revenus, elles ne perdaient absolument rien; vainement encore relevait-on à leurs yeux la supériorité des rentes sur la terre, l'intérêt de l'agriculture, qui réclamait ces possessions peu fertilisées : les communes n'ont jamais vu dans cette conversion forcée de leurs biens qu'un regrettable expédient financier et une nouvelle atteinte à leurs droits. Il faut avouer que le rapport du duc de Gaëte à l'empereur, inséré au *Moniteur* de l'époque, était peu fait pour modifier cette opinion (1). Il restait à payer sur les exercices des trois dernières années 232,500,000 francs, sans compter le déficit de 1809 et des années antérieures. Le ministre estimait qu'on pourrait retirer 370 millions de francs de la vente des biens communaux. On affecterait donc 237,500,000 francs au paiement des dettes de l'état, et sur les 132,500,000 francs d'excédant, la caisse d'amortissement emploierait en achats de 5 pour 100 la somme nécessaire pour procurer à chaque commune la rente réglée à son profit, « ce qui, observait le ministre, n'ajouterait rien aux charges de l'état. » Le fait n'était, hélas! que trop vrai. La première protestation contre cette loi s'éleva du corps législatif, où, lors du vote, soixante-quinze boules noires furent déposées dans l'urne du scrutin : grand événement pour l'époque! Mais l'un des traits les plus acérés contre cette mesure partit du conseil d'état lui-même, et y fut lancé par la section de l'intérieur. Au moment où s'agitait la proposition du ministre des finances, un petit hameau de la commune de Tourmont, désirant participer aux distributions affouagères de cette commune, exposait qu'il n'en était pas de la propriété communale comme de la propriété particulière, qu'elle était dans la main du gouvernement, qui pouvait en disposer à son gré et suivant les convenances. « On répondra à cette observation, prit occasion de dire la section de l'intérieur, que la propriété des communes a de tout temps été assimilée à la propriété des individus, et même d'une classe privilégiée d'individus, les mineurs; que le gouvernement veille à la conservation des biens des communes; qu'il les a sous la main pour les protéger, mais non pour les enlever à leurs proprié-

(1) *Moniteur* de 1813, supplément au nº 72.

taires (1). » On sait que l'un des premiers actes du gouvernement de la restauration fut de remettre aux communes les biens que la caisse d'amortissement n'avait point encore aliénés; mais déjà les ventes opérées au nom du domaine s'élevaient à 58 millions, et les biens vendus appartenaient à la portion la plus fertile du patrimoine communal.

IV.

Aujourd'hui, sur les trente-six mille communes qui composent le pays, vingt-cinq mille possèdent encore des biens communaux. Les biens des communes non affectés à un service public représentent une contenance de 4,718,000 hectares. Dans ce chiffre, les bois figurent pour 1,693,000 hectares, c'est-à-dire pour le tiers environ de la contenance totale. Les terres vaines et vagues sont évaluées à 2,792,000 hectares, répartis fort inégalement entre les divers départemens (2).

La pensée de conquérir les terres vaines et vagues à l'agriculture n'est pas nouvelle. Avant la révolution, elle était à l'ordre du jour dans plusieurs assemblées provinciales. En 1787, l'assemblée de la généralité de Rouen proposait un prix de 400 livres à l'auteur du meilleur mémoire sur la question du défrichement des communaux; mais alors il était beaucoup plus important de reconstituer la commune anéantie par le pouvoir absolu, et d'en consolider les bases. C'est ce que comprit l'assemblée constituante, qui fit beaucoup à ce point de vue. Une fois balayée par la convention, son œuvre dut attendre que les libertés publiques eussent regagné le terrain qu'elles venaient de perdre pour de longues années. Dès que le gou-

(1) Bulletins du conseil d'état, 1813.

(2) Les départemens les plus riches en biens communaux sont les suivans, qui possèdent à eux seuls plus de la moitié des terres vaines et vagues :

Les Landes	266,704 hectares.
Les Hautes-Alpes	259,371
Les Basses-Alpes	150,895
Les Basses-Pyrénées	147,074
La Gironde	146,279
Les Hautes-Pyrénées	134,357
L'Isère	126,842
L'Aude	109,160
Le Bas-Rhin	97,567
La Creuse	95,156
La Moselle	68,250
Total	1,601,655 hectares.

vernement de 1830 eut rétabli la commune sur le plan de 1789, il s'occupa aussitôt de l'amélioration de ses biens. En 1839, il provoquait sur ce sujet les observations des conseils-généraux, et chaque année il recueillait leurs avis. Les conseils-généraux n'ont pas cessé de réitérer leurs vœux depuis cette époque, et aujourd'hui la presse départementale leur vient en aide. Qu'on n'imagine pas toutefois que les choses en soient restées où elles étaient avant la révolution; alors la mainmorte s'étendait sur tout le pays : les églises, les monastères, les corporations de toute sorte, détenaient les trois quarts du territoire, et de vastes domaines étaient dans un état de stérilité à peu près complète. La plupart de ces biens sont entrés dans le commerce et ont été livrés à l'agriculture; l'aliénation des biens nationaux, le partage d'un grand nombre de communaux et la vente des biens des émigrés, ont jeté d'immenses possessions sur la place. L'agriculture a-t-elle tout envahi? Nous ne saurions le dire; ce qui est certain, c'est que depuis la révolution de 1789 elle s'est considérablement étendue et perfectionnée, ainsi qu'on l'a si bien démontré dans la *Revue* (1). Ce qu'il faut proclamer, c'est qu'on doit chercher à en augmenter les bienfaits, tant qu'ils peuvent se répandre sur une plus grande portion du sol. Les questions de perfectionnement viendront ensuite; on recherchera les moyens d'arrêter la dépopulation croissante des campagnes, et de fournir à l'agriculture les bras qui commencent à lui manquer dans beaucoup de régions, et dont la rareté deviendra plus grande encore par la nouvelle extension de la culture. En 1858 même, dans une des plus riches contrées agricoles de la France, la Normandie, beaucoup de cultivateurs ne sont parvenus à faire leur récolte qu'avec l'aide des soldats de la garnison voisine. Mais laissons à d'autres ces préoccupations et ces soins, et arrivons aux difficultés que la question d'exécution soulève en cette matière.

Par quels moyens les biens communaux seront-ils améliorés? Les moyens qu'on a signalés se réduisent à trois; ils consistent soit dans la vente des biens, soit dans le partage entre les habitans, soit en amodiations au profit de la commune.

Le partage, disons-le tout de suite, n'a guère de partisans. On y songeait déjà avant 1789; il fut même alors essayé dans plusieurs contrées, mais de quelle manière? On comprenait si bien que les communaux par leur essence même n'étaient point susceptibles d'une appropriation individuelle et absolue, que, dans les partages qui furent opérés, on respecta assez généralement le caractère particulier de cette espèce de propriété. Ainsi un édit de 1769, enre-

(1) Voyez l'étude de M. L. de Lavergne, *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1858.

gistré au parlement de Metz, avait donné aux habitans des Trois-Évêchés l'autorisation de partager les communaux, à la condition que le partage aurait lieu entre les chefs de famille après une délibération régulière tenue dans chaque paroisse. Seulement, aux termes de l'édit, les lots étaient indivisibles, inaliénables : ils étaient héréditaires en ligne directe; dans le cas de succession collatérale, ils revenaient à la commune, qui, on le voit, n'entendait pas abdiquer tous ses droits et faire une aliénation complète. M. Dareste remarque avec raison que ce système, appliqué plus d'une fois, était au fond le même que celui des très anciens partages. Grâce aux progrès du droit public en France, le partage est tombé dans l'opinion; il a été repoussé par la plupart des conseils-généraux. S'il a été admis par ceux des Landes, de la Creuse et de la Corse, cela tient sans doute aux conditions particulières dans lesquelles se trouvent ces départemens, où la population est souvent divisée en petits groupes, surtout dans les Landes et la Creuse, au milieu d'immenses solitudes dont l'aridité est proverbiale. Ainsi que l'a fort bien dit le conseil-général du Gard, il ne serait pas plus rationnel de partager les biens communaux entre les habitans d'une commune qu'il ne le serait de partager le domaine de l'état entre les habitans de la France. La jouissance actuelle ne doit-elle pas devenir celle de la génération future? Avant de déclarer ouverte la succession des communes, il faudrait qu'elles eussent cessé d'exister. Le conseil-général de la Meurthe a rapporté l'exemple de réunions d'habitans qui, après le partage de la convention, avaient spontanément rendu leurs lots à la commune. La mesure prise par la convention est restée odieuse comme un attentat à la propriété, et l'on peut ajouter que c'en était un véritable, car ceux-là mêmes qui la firent prévaloir disaient hautement que dans leur manière de voir la convention pouvait tout aussi bien disposer des propriétés particulières, si elles étaient nécessaires à la république. Ainsi pensait le député Lozeau.

Le système de la vente des biens et du remplacement en rentes sur l'état a réuni plus de suffrages au sein des conseils de département. Il a, il faut le dire, un côté séduisant, et qui le fait plus facilement admettre tout d'abord : c'est l'avantage apparent qu'il peut procurer aux communes. Il se pose en chiffres : combien rapportent les pâturages? quel profit peut-on tirer des landes et des bruyères? Eh bien! que l'on convertisse ces propriétés en rentes sur l'état : au lieu de terres incultes et peu productives, on aura un capital, et la caisse municipale recevra régulièrement un intérêt de 4 1/2 pour 100. En même temps la commune sera déchargée de la gestion de ces biens qui lui rapportent si peu de chose. Ainsi plus de profit, moins de peine, sécurité complète : le bénéfice est net et palpable,

l'avantage évident. Dans ce système, la masse des biens communaux serait mise aux enchères, et dans toutes les communes l'inscription à 4 1/2 pour 100 remplacerait les titres actuels de propriété. Les parchemins du moyen âge, les chartes d'affranchissement, autant de vieilleries et d'inutilités! S'y attacher aujourd'hui, c'est le fait des antiquaires, et non des administrateurs. Notre siècle de métal et de primes a changé tout cela!

Ce système a ses partisans sincères et convaincus, nous le voulons; mais il a aussi ses adversaires : il en a trouvé dans la majorité des conseils-généraux, qui l'ont repoussé; il en a trouvé aussi dans des écrivains sérieux qui n'ont vu là qu'un fâcheux expédient ou qu'un dangereux empirisme. Comment d'abord ce qui est vrai pour les fortunes particulières ne le serait-il pas pour la fortune communale? Qu'on remonte dans le passé des familles, et qu'on recherche quelles sont celles qui ont traversé le plus heureusement les crises, les révolutions et les commotions sociales; qu'on se demande en même temps ce que sont devenues les fortunes mobilières : on verra que l'aisance est restée là surtout où la fortune consistait non en capitaux, mais en terres. Il y a dans la facile mobilité du capital des avantages incontestables, mais il y a aussi des dangers nombreux de dépérissement et de ruine. Sait-on résister à un besoin même passager, à un caprice, quand on peut si promptement et si facilement le satisfaire? Le directoire avait défendu aux communes de vendre leurs biens sans une loi; les hospices étaient soumis à la même règle. Sous le consulat, le ministre de l'intérieur demandait qu'il fût permis aux hospices d'aliéner leurs biens sans recourir aux gênantes formalités d'une loi et de placer leurs fonds sur l'état. « Il y a, disait-il, avantage à mettre hors des mains des administrateurs des hôpitaux une masse de propriétés dont les revenus, prélèvement fait des frais de gestion et des non-valeurs, se trouvent le plus souvent réduits au tiers de leur produit, et à les convertir en un revenu plus réel. L'emploi en acquisitions de rentes sur l'état est ce qu'en administration on peut faire de mieux, et surtout dans les circonstances où l'on peut par ce mode doubler son capital et son revenu. Sous ce seul point de vue, je ne pense pas qu'il y ait à balancer; la mesure, utile en elle-même aux établissemens de charité, le sera pareillement au gouvernement sous les rapports politiques, en ce qu'elle retirera de la circulation une masse assez considérable d'inscriptions de rentes, et influera par ce moyen de la manière la plus sensible pour la hausse de cette nature d'effets publics (1). » Le conseil d'état cependant maintint la règle, « considérant, dit-il, qu'on ne saurait donner trop de solidité et de ga-

(1) Rapport du ministre de l'intérieur portant la date d'imprimerie du 2 floréal an XI.

rantie aux propriétés publiques, et opposer à l'intérêt particulier, à l'erreur ou à la négligence une surveillance trop sévère et trop étendue. » La propriété immobilière a été conservée au sein des communes par le même sentiment qui a empêché les habitans qui les administrent de vendre leurs terres, qu'ils considèrent comme une réserve précieuse dans les familles. Qui oserait méconnaître que cette réserve des communes, léguée par les siècles, ait ajouté à leur consistance, à leur individualité, et affermi le sentiment de leur indépendance? Le conseil-général du Bas-Rhin l'a constaté avant nous, des gouvernemens dont les institutions étaient autrefois moins avancées que les nôtres ont compris toute la puissance que de bonnes institutions communales prêtent au pouvoir central, et quelle force l'esprit de conservation trouve dans les mœurs qui se développent au contact direct des affaires. La véritable portée des institutions d'un pays est de faire participer chaque citoyen à la vie de sa commune d'abord, de son département ensuite, et enfin de l'état tout entier; « mais ce développement ne s'accomplit que sous l'empire de certaines conditions, et l'une des plus importantes de ces conditions, c'est l'individualité du patrimoine et sa stabilité. » On ne doit pas oublier qu'en disséminant le patrimoine des communes, la convention voulait les affaiblir. La nécessité d'une autorisation préalable pour aliéner les rentes serait-elle en pareil cas une sauvegarde suffisante? Nous ne saurions le croire. L'administration centrale, qui la donne, n'est pas sur les lieux, et les motifs qu'on pourrait invoquer auprès d'elle pour l'obtenir sont trop faciles à colorer. Malgré la règle qui veut que l'aliénation des biens communaux n'ait lieu qu'en cas d'urgence absolue et pour un avantage réel, non en vue d'un besoin actuel et passager, mais pour une destination nécessaire et durable, non à la seule fin d'augmenter les revenus, mais uniquement pour en ménager la source dans l'avenir; malgré cette règle protectrice, ne sait-on point que, par le jeu des institutions municipales, les démembremens du domaine communal qui entrent chaque année dans le commerce n'atteignent pas moins de 5,000 hectares? Que serait-ce s'il s'agissait de rentes sur l'état? On peut prédire que ces valeurs mobilières seraient rapidement épuisées, et que bientôt il ne resterait guère trace dans les communes de la fortune vingt fois séculaire qu'elles possèdent aujourd'hui. Or pour les communes, a très bien observé M. Cauchy, avoir cessé d'être propriétaire, c'est avoir perdu l'espoir de le redevenir jamais.

Quant à cette augmentation de revenus que préconisent les partisans de la conversion, elle ne sera pas très sensible, si l'on veut bien la comparer à celle que produirait une sage amodiation au profit de la commune; mais, en ce qui concerne la vente même, si

l'on va au fond des choses, on reconnaît bientôt que cet avantage n'est qu'apparent. Est-ce que l'acheteur ne fera pas entrer en ligne de compte les avances que nécessiteront pour lui le défrichement et les travaux d'amélioration? Il exigera donc beaucoup de terre pour peu d'argent, car autrement où serait pour lui le bénéfice, et pourquoi se dessaisirait-il d'un capital qui deviendrait immédiatement productif entre les mains de la commune? Il n'est pas possible d'admettre qu'il n'y aura point, dans ce cas, équivalence entre la chose et le prix. Voilà donc tous les biens de la commune convertis en 3 ou 4 1/2 pour 100! A partir de ce moment, la commune subira les chances de hausse et de baisse de la rente, si rapides et si diverses. Ce capital augmentera-t-il jamais? Non, car les valeurs métalliques ont marché vers une constante dépréciation. En revanche, depuis cinquante ans, la propriété foncière a presque doublé de valeur. De là il faut conclure, avec M. Cauchy, que la vente des biens des communes aboutirait en définitive à mettre de leur côté, au lieu d'une espérance d'accroissement, une chance de diminution plus ou moins éloignée, mais certaine.

Reste l'amodiation des biens au profit de la commune. Ce système a généralement prévalu dans les conseils-généraux (1). Il a en effet le grand avantage de ne pas dépouiller irrévocablement la commune; les biens restent dans son patrimoine, et un jour, après un ou deux baux peut-être, elle en reprendra la libre possession; au lieu d'un maigre pâturage, elle retrouvera de bonnes terres de labour; au lieu des ajoncs de la lande, des fourrages et du grain. Un long bail et la perspective de quelques bénéfices pour les dernières années auront amené cet heureux résultat sans violence et sans conflit. C'est vers ce but, disons-nous, que convergent la plupart des vœux des conseils-généraux, qui veulent avec raison qu'on laisse à l'autorité locale le choix des moyens d'amélioration que le sol et la contrée réclament. On ne saurait, à notre avis, faire un meilleur usage de la décentralisation administrative qu'en cette matière : nul ne sait mieux que le paysan le genre de produits qu'il faut demander à sa terre. Les communes nous paraissent être dans la même situation relativement à leurs biens. Une seule difficulté se présente; elle est sérieuse, car elle touche à la constitution communale : on suppose la résistance du conseil municipal, et l'on se demande si l'au-

(1) En 1843, consultés par le gouvernement sur le meilleur emploi à faire des biens communaux, 66 conseils-généraux répondirent aux questions qui leur étaient soumises : 24 furent d'avis que les communaux devaient être affermés, 15 demandèrent la vente, et 5 seulement le partage entre les habitans; mais, depuis cette époque, la très grande majorité des conseils-généraux s'est formellement prononcée pour l'amodiation au profit de la commune.

torité supérieure pourrait alors agir d'office et faire exécuter l'amodiation malgré le conseil. C'est une question que la vente des biens peut faire naître comme la mise en culture, car, d'après la loi organique, c'est au conseil municipal qu'il appartient de demander la vente de ces biens; à lui seul également est dévolu le droit d'*en régler l'administration et le mode de jouissance*. Il importe beaucoup de se rendre compte du partage d'attributions qui a été tracé par la loi du 18 juillet 1837. Le conseil municipal est soumis au contrôle de l'autorité supérieure, mais ce contrôle varie suivant l'importance et la nature plus ou moins communale des mesures proposées : le conseil municipal *règle, délibère* ou *donne son avis*. Trois catégories d'intérêts répondent, dans la loi, à ces différens actes; le pouvoir de l'autorité municipale s'abaisse à mesure que grandissent les intérêts communaux et qu'ils se rapprochent davantage de l'intérêt général. S'agit-il d'un acte d'administration intérieure, le conseil municipal le *règle* par sa délibération, et alors ses résolutions, existant pleinement par elles-mêmes, n'ont besoin d'aucune ratification. Il n'y a point ici, à proprement parler, de tutelle administrative, parce qu'il s'agit de choses essentiellement *domestiques*, qui n'entament point le patrimoine de l'association communale. Dès lors il n'est point permis à l'autorité supérieure de *croiser* en cela l'autorité locale, selon l'expression de Thouret. Au contraire, s'agit-il d'actes qui engagent l'avenir, comme des ventes, c'est encore le conseil municipal qui propose, mais c'est l'autorité supérieure qui dispose. N'est-il question que de choses qui ne touchent qu'indirectement aux intérêts communaux, comme les budgets de fabriques d'église, le conseil municipal n'a plus qu'un avis à exprimer. C'est dans ces deux derniers cas seulement qu'il est en réalité sous l'empire de la tutelle administrative.

Dans son lumineux rapport sur la loi de 1837, le savant et regrettable M. Vivien résumait ainsi l'économie de la loi : « La division adoptée par le projet de loi est logique et vraie. Les conseils municipaux doivent exercer tantôt un *droit entier et propre*, tantôt un droit subordonné, et enfin, dans certains cas, un simple droit d'avis. Dans ce cadre viennent se placer tous les intérêts dont ils ont à s'occuper, et la première de ces catégories, quoiqu'elle se borne à peu d'objets, *reconnaît* et *constitue au moins le pouvoir municipal*. Nous hâtons de nos vœux l'instant où le progrès des lumières et l'initiation des citoyens au maniement de leurs affaires permettront d'augmenter le nombre de celles qu'on pourra remettre entièrement à leur décision. » Or, dans cette première catégorie, qui reconnaît et constitue le pouvoir municipal, et qui remet certaines affaires à la seule décision du conseil, se trouve l'amodiation

des biens. Permettre ici à l'autorité supérieure d'agir d'office, ce serait, on le voit, rayer de la loi municipale le principe le plus essentiel de cette loi même, et croiser l'autorité locale dans l'administration de ses biens. La chose est grave, car il ne faut pas perdre de vue que le principe inscrit dans la loi de 1837 est au nombre de ceux qu'on élève et qu'on a raison d'élever au-dessus de tous les autres; il s'agit pour les communes d'un de ces grands principes de 1789, qui ont fondé leur indépendance en proclamant qu'elles avaient des droits *propres*, et en traçant la limite au-delà de laquelle ne pouvait s'avancer sans empiétement et sans violence le gouvernement lui-même. La loi de 1837 a conservé au pouvoir central toute l'autorité dont il avait besoin, mais en même temps elle a voulu *affranchir* les communes. Le mot parut exagéré à quelques-uns. M. Vivien l'expliquait en ces termes : « On a contesté, dit-il, qu'il pût y avoir lieu à *l'affranchissement*, on a accusé cette expression d'être injuste et impropre.—L'affranchissement des communes, a-t-on dit, ne pouvait être demandé que quand elles gémissaient sous le joug politique; aujourd'hui les habitans sont libres, les droits de chacun sont garantis : il n'y a plus d'affranchissement à concéder dans un pays de liberté commune.—Cela est vrai au point de vue où l'on se place; mais il ne s'agit pas de restituer aux communes une liberté politique qui appartient à tous les citoyens et qui n'a point un caractère communal : il s'agit seulement de leurs intérêts matériels, de leur administration, et à cet égard le régime actuel comporte une réforme qu'on peut, à juste titre, qualifier d'affranchissement. Le pouvoir municipal est méconnu : l'administration centrale se substitue à son action; elle se met au lieu et place de la commune; elle remplace le droit de *veto* qui lui appartient par un *droit d'initiative* qu'elle n'a pas; elle n'accorde à la commune, en aucune circonstance, le droit de statuer définitivement sur ses propres intérêts. Tel est le régime qu'il convient de corriger. Nous croyons nécessaire de *rendre* au pouvoir municipal toutes les attributions qui lui appartiennent d'après sa nature et son objet. »

Il n'est donc pas possible, sans faire violence à la loi actuelle, d'enlever à la commune le droit dont elle jouit de régler l'administration de ses biens, et qui est au nombre de ses prérogatives les plus essentielles. Voilà pourquoi nous nous séparons complétement ici de M. Cauchy, qui se prononce pour l'amodiation d'office. M. Cauchy a cru trouver des précédens législatifs; il n'a pas remarqué que les lois qu'il citait émanent de la convention et de l'empire, sous lesquels était anéantie l'initiative communale, et qu'avec la législation actuelle la tutelle administrative, qu'il croit pouvoir étendre jusqu'à l'intervention d'office, n'existe pas précisé-

ment pour l'administration des biens communaux, que l'indépendance du conseil municipal est complète sur ce point, et qu'en cela consiste l'affranchissement des communes. Il conviendrait, une fois pour toutes, de se fixer sur certaines règles, de les admettre résolûment, ou de les répudier comme des inutilités ou des leurres dangereux. Nous parlons souvent des principes de 1789, et de temps à autre il nous en coûte une révolution pour y revenir. Presque tous les gouvernemens ont tenu à honneur de les inscrire sur leur drapeau depuis cinquante ans; mais ils sont partis de points assez opposés dans l'application qu'ils en ont faite. Les règles posées par l'assemblée constituante en matière politique et sociale sont-elles donc si flottantes et si incertaines? Du moins laissent-elles dans la loi municipale une empreinte facile à reconnaître. Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de l'effacer, comme on propose de le faire, en vue d'un bien que la loi municipale n'est nullement impuissante à produire; nous sommes convaincu, pour notre part, que l'amodiation n'exige point un tel sacrifice. Un jour, dans le choix d'une commission, Colbert, voulant imposer sa volonté aux états de Provence, reçut du président cette réponse : « Nous croyons, dans ce pays, notre mal à moitié guéri, quand nous le traitons nous-mêmes. C'est à la vérité une fantaisie plutôt qu'une réalité, mais qui fait beaucoup ici-bas. » C'était une bonne réponse pour les assemblées provinciales; mais les communes ne pourraient-elles pas en dire autant aujourd'hui?

Si cependant les communes résistaient systématiquement à l'amélioration de leurs biens! La crainte d'une pareille résistance nous touche peu. On a amené l'administration locale à exécuter des choses plus difficiles et peut-être beaucoup moins profitables pour elle que la culture des biens. La persuasion est un grand levier en toute chose, et le gouvernement ne manque pas de moyens de faire comprendre ses vœux. Aux communes qui hésitent, parce qu'elles entrevoient des dépenses premières, que l'on fasse quelques avances; à celles qui résisteraient à la mesure par un de ces aveuglemens étranges qu'on est obligé de supposer pour justifier l'intervention d'office, par un mauvais vouloir coupable, que le gouvernement et les conseils-généraux fassent entendre qu'elles ont alors moins de droits aux fonds de secours, mais surtout qu'autour de ces résistances improbables l'exemple se produise, et l'on verra s'il ne sera pas bientôt suivi. Il faudrait désespérer du régime municipal et des libertés qu'il assure aux populations, s'il devait fatalement prêter à d'aussi absurdes entêtemens que ceux que l'on imagine. Présumons-nous trop de la sagesse municipale? En 1839, le conseil-général de la Côte-d'Or, sans attendre de loi sur cette matière, dressa un projet

de règlement dont il recommanda l'adoption aux communes (1), et qui devait les conduire à trouver dans une sage exploitation des ressources jusqu'alors négligées. Dès 1845, ce règlement était appliqué dans cent quinze communes du département; le nombre des hectares de terre ainsi affermés était de 3,738, qui produisaient un revenu de 149,000 francs. En 1848, les communes du département du Doubs, suivant l'exemple, avaient affermé 7,200 hectares de communaux, et touchaient un revenu de 265,000 francs. Dans la Haute-Saône, 2,437 hectares étaient également affermés, et rapportaient 91,000 francs. Dans l'Aube, dans le Pas-de-Calais, l'exécution du même règlement amenait les mêmes bienfaits. Depuis cette époque, la mesure n'a pas cessé de se propager d'elle-même sans effort et sans bruit, et partout elle a eu des résultats aussi satisfaisans.

L'assemblée nationale de 1848 avait puisé un projet de loi dans le règlement du conseil-général de la Côte-d'Or; mais ce projet péchait par la base, car il admettait la mise en culture d'office. Une seule chose avait frappé le rapporteur de cette loi, M. Tendret : c'est que l'ordonnance des eaux et forêts de 1669 avait imposé aux communes la réserve du quart de leurs forêts. Le rapporteur en concluait que le gouvernement avait le droit de s'immiscer dans la gérance des biens communaux; mais la même ordonnance avait imposé le martelage aux particuliers et défendu le défrichement des bois. Serait-il juste d'en inférer que l'état peut régir à sa fantaisie les biens des particuliers, prescrire de les mieux cultiver ou de les vendre? Très certainement, M. Tendret n'avait pas vu qu'il atteignait dans son principe même la loi de 1837, qui est beaucoup plus rapprochée de nous, et à laquelle la commune doit d'être ce qu'elle est de nos jours, car on ne la trouve pas une seule fois mentionnée dans son rapport. Selon nous, la meilleure loi, ou, si l'on veut, la meilleure méthode d'amélioration, serait celle que chaque conseil-général formulerait, à l'exemple de celui de la Côte-d'Or, d'après les conditions particulières du sol dans les différentes contrées du pays, et qu'il

(1) D'après ce règlement, tous les biens communaux qu'on pouvait mettre avantageusement en culture devaient cesser d'être livrés à la vaine pâture. L'amodiation du quart de ces biens était mise aux enchères avec concurrence et publicité. S'il était possible d'en faire des lots en nombre suffisant, les trois autres quarts étaient divisés, à la manière des affouages, entre tous les chefs de famille, qui pouvaient concourir ainsi à l'amodiation par une espèce de droit de préférence sur les étrangers; sinon, l'amodiation en devait être mise aux enchères. Les baux devaient être de neuf années au moins, et de dix-huit au plus. Chaque année aussi, aux termes du projet, le conseil municipal déterminait la quotité de la contribution afférente à chaque lot, et le produit de cette contribution, comme celui des baux faits par adjudication, était versé à la caisse municipale pour servir à l'acquit du budget.

recommanderait à la sollicitude des conseils municipaux du département. Nous dirons de l'amélioration des communaux ce qu'on a dit de la suppression de la vaine pâture : « Cette révolution est de celles qui doivent se faire toutes seules, par le progrès même de la culture et l'initiative des communes, non par un brusque décret du gouvernement. » Quelques encouragemens des départemens ou de l'état pourraient singulièrement faciliter l'œuvre, et les communes, chose inestimable, guériraient leur mal elles-mêmes, sans perdre aucune de leurs libertés.

Grâce au ciel, le temps des agitations est passé pour les communes : il n'y a plus pour elles de féodalité à combattre, de pouvoir absolu à subir ; les constitutions modernes ont fixé les droits de l'état, des citoyens et des communes. Ainsi qu'on l'a vu, l'histoire et le droit public se donnent aujourd'hui la main pour assurer à celles-ci les prérogatives qu'elles ont revendiquées par les armes dans les siècles passés. Les communes ont une administration propre, des biens à elles. Nos lois, conformes aux révélations de la science, en ont fait au milieu des autres institutions du pays des individualités à part, ayant leur autonomie, et jouissant sous plusieurs rapports des mêmes droits que les citoyens. Voilà ce qu'il était utile de rappeler peut-être, et ce que n'ont pas assez remarqué les conseils-généraux et les économistes qui ont proposé le partage et la vente des biens communaux. Il faut pourtant le reconnaître aussi, une phase nouvelle a commencé pour les communes. Elles n'ont plus à défendre leurs biens, comme autrefois, contre l'usurpation, mais elles ont le devoir de les soustraire à la stérilité qui les déshonore sur plusieurs points de la France. C'est là une conquête facile et toute pacifique que sollicite aussi bien l'intérêt de l'agriculture que celui des populations ; c'est là une grande et belle tâche pour l'accomplissement de laquelle doit s'exercer cette initiative qui constitue l'indépendance communale, et dont la génération actuelle est heureuse d'avoir à faire un si noble usage.

JULES LE BERQUIER.

AUTOBIOGRAPHIE

D'UN

PENSEUR CONTEMPORAIN

Histoire de mes Idées, par Edgar Quinet; 1 vol. Paris, Pagnerre, 1858.

Je n'ai pas l'intention, dans les pages qui vont suivre, de tracer un portrait de M. Edgar Quinet, ni de discuter les œuvres éloquentes qui ont illustré son nom. Certes ce serait pour nous une tâche agréable, mais nous avons été devancés par notre collègue et ami Saint-René Taillandier, et nos lecteurs n'y ont rien perdu. Nous n'aurions donc pas pris la plume pour louer après lui le talent sympathique et élevé de l'auteur d'*Ahasvérus*, si M. Quinet ne nous avait ménagé une véritable surprise. Le dixième volume de ses œuvres complètes est presque entièrement inédit. A l'origine, dans la pensée de l'auteur et des honorables personnes qui ont surveillé cette publication, le dixième volume devait se composer des œuvres politiques : brochures, opuscules, discours de tribune, etc.; plus tard on a jugé inopportune la réimpression de ces divers fragmens qui, outre le défaut d'être purement rétrospectifs, présentaient encore des inconvéniens d'un autre genre. Cependant le volume restait incomplet et la publication suspendue; il fallut faire appel à l'auteur pour combler cette lacune. M. Quinet ne pouvait rien imaginer de mieux pour compléter ses œuvres que de les expliquer; il entreprit d'en faire l'histoire, de fouiller dans sa mémoire pour y surprendre la formation de ses idées et les influences qui ont teint son

esprit de leurs couleurs. Bien venues sont donc les circonstances qui ont empêché l'achèvement de cette publication selon le plan primitif; elles nous ont valu une œuvre nouvelle, pleine de fraîcheur et de charme, où la haute moralité de l'âge mûr s'exprime avec l'adorable candeur de l'adolescence, où l'amer désenchantement de l'expérience s'exprime avec la sérénité de la quiétude et la joie calme du bonheur sérieux, une œuvre qui fait dire lorsqu'on l'a terminée : A la bonne heure! voilà une âme qui connaît véritablement le prix de la vie, qui sait de quelle qualité inférieure sont toutes les choses réelles que la vie nous offre, mais en revanche de quelle haute valeur sont les désirs dont elle nous enflamme et les illusions dont elle nous berce.

Un usage fort légitime veut qu'on remercie toute personne qui vous rend un service, ou seulement vous procure une occasion de plaisir. Combien nous serions ingrats et impolis si, après la lecture du nouveau livre de M. Quinet, nous nous abstenions de lui adresser ce remercîment public auquel il a droit, et qui est la récompense naturelle que, dans une société bien ordonnée, les honnêtes gens doivent à tout esprit consciencieux et sincère! Je ne marchanderai pas à M. Quinet sa récompense; mais cela ne me suffit pas, je ne voudrais pas plus être égoïste qu'impoli : je voudrais faire partager aux autres le plaisir que m'a donné ce livre, leur faire éprouver, si c'est possible, la joie confiante qu'il m'a laissée, et, de même qu'on invite un ami à venir contempler chez soi quelque célébrité du jour, inviter le public à entrer pendant quelques heures en conversation avec une âme originale et éloquente. En un mot, je désire que ce livre soit lu, je le déclare naïvement, et j'ose espérer que mon désir sera satisfait. Pour justifier mon désir, j'ai plusieurs raisons que je crois excellentes. En premier lieu, il est à craindre que ce livre ne soit pas assez lu, non par suite de l'indifférence du public, mais par suite de l'ignorance où on le laisse plongé. Le public, contre lequel on crie souvent à tort, a ses affaires après tout, et attend qu'on lui désigne les livres qu'il doit lire et ceux qu'il doit se garder d'ouvrir. Il se repose sur la critique du soin de l'éclairer à cet égard. Quel que soit le mérite d'un livre, surtout lorsqu'il se présente dans les conditions de notre présent protégé, il est fort à craindre qu'il passe à demi inaperçu, si les recommandations de la publicité lui manquent. Et puis il y a des écrivains qu'une sorte de noble pudeur empêche de solliciter les faveurs de la publicité, et qui voudraient ne rien devoir qu'à l'équité de la presse et de la critique. Ces écrivains sont rares, je l'avoue, mais enfin il en existe encore quelques-uns, et dans le nombre on peut citer en première ligne M. Edgar Quinet. Jamais il n'a fatigué de son nom les échos de la

presse, jamais il n'a sollicité les acclamations tumultueuses, jamais il n'a organisé d'avance les ovations et les concerts louangeurs. S'il l'eût voulu cependant, rien ne lui eût été plus facile; mais il semble avoir pensé de tout temps qu'il fallait laisser ces manéges aux intrigans, et que cette mendicité d'éloges ne convenait qu'aux indigens de la pensée. « Que voulez-vous, Quinet a toujours eu un talent particulier pour cacher ce qu'il fait, » me disait, il y a quelque temps, un de ses plus anciens et de ses plus illustres amis, devant lequel j'exprimais la crainte que le livre charmant dont je vais parler n'eût pas tout le retentissement qu'il mérite. Et en effet cette autobiographie est comme enfouie entre deux ou trois brochures politiques de diverses dates, qui, ayant perdu de leur à-propos, ont naturellement perdu de leur intérêt, à la fin d'une réimpression assez volumineuse d'œuvres depuis longtemps connues du public. L'auteur aurait voulu enterrer cette perle, de manière à la dérober à tous les yeux, qu'il n'aurait pas mieux réussi. Nous ferons violence à la modestie de M. Quinet, et nous exposerons à la lumière cette perle si bien cachée.

L'impression que laisse ce livre est singulièrement fortifiante, et ressemble à la salubre et robuste impression que laisse un beau coucher de soleil, dans une campagne animée, aux jours chauds et actifs de l'année. Vous connaissez, n'est-il pas vrai, ces beaux soirs d'été, où tout parle à l'âme de force et de santé? Des ombres vigoureuses s'allongent à terre et refléchissent avec une précision de géomètre et d'artiste les objets environnans. Un soleil éclatant se couche dans un crépuscule radieux. L'air ambiant est imprégné d'une riche lumière. Les gerbes de la moisson, lentement traînées par les bœufs à l'allure majestueuse, arrivent devant la maison du laboureur comme la récompense d'une journée laborieuse. Rien dans ce tableau de mélancolique, de maladif, d'efféminé : pas de molles vapeurs, pas de lumières noyées, pas de couleurs attendrissantes; la nature s'enveloppe de ses voiles et se couche pour s'endormir avec un mouvement de noblesse virile et de calme confiance. Telle est l'autobiographie de M. Quinet. C'est l'histoire d'une âme qui s'endort en pleine lumière, avec la certitude de passer du jour aux ténèbres sans connaître les terreurs, les inquiétudes et les lenteurs de la transition. Donc pas de vains regrets, pas de chimériques espérances, pas de puérils désirs et de fiévreuses expressions de découragement. L'écrivain ne demande pas au temps de suspendre son vol, à la mort d'arrêter sa faux; il n'adresse pas de reproches à la vie, et ne l'accuse pas de l'avoir trompé. Il remercie la nature comme une bonne mère dont les conseils ne l'ont jamais trompé, et qui dans toutes les occasions importantes lui a en-

voyé ces avertissemens, obscurs comme les oracles des songes, par lesquels elle ne manque jamais de nous inviter à la sagesse et à la réflexion. Le repentir lui est inconnu, aussi bien que le désillusionnement, signe d'une âme vraiment forte et loyale. « Aucun objet, dit-il noblement, ne m'a menti. Chacun d'eux a été à l'épreuve tel qu'il m'avait promis d'être. Tous, même les plus chétifs, m'ont tenu ce qu'ils m'avaient annoncé. Ceux qui m'ont blessé m'avaient averti d'avance. Les fleurs, les parfums, le printemps, la jeunesse, la vie heureuse dans le pays natal, les biens désirés et obtenus, s'étaient-ils engagés à être éternels? » S'il n'a pas de reproches à faire à la nature, qui tient toujours ce qu'elle promet, qui n'a jamais déshérité entièrement même les plus coupables et les plus misérables de ses enfans, peut-être a-t-il gardé quelque ressentiment envers le monde, qui nous promet plus qu'il ne donne, et qui n'a pas l'impartiale équité de la nature. Écoutons. « Le monde m'a-t-il tendu une embûche? Non. Cent fois il m'avait averti de ce qu'il est, et je l'avais compris. Quelle plainte puis-je élever contre lui? Aucune. Il en a été de même des hommes. Aucune amitié ne m'a manqué de celles sur lesquelles je comptais véritablement, et la mauvaise fortune m'en a donné auxquelles je ne devais point m'attendre. Personne ne m'a trompé, personne ne m'a livré. J'ai trouvé à l'occasion les hommes aussi constans à eux-mêmes que les choses. Tous portent l'enseigne qui les fait reconnaître. *Il n'y a de piéges que parce qu'on veut résolûment être trompé.* » Quelle naïveté virile et quelle mâle candeur dans ces lignes aussi vraies et plus vraies encore qu'éloquentes! Le monde en effet n'est réellement une duperie que pour les sots, et, si l'on y regardait bien, on verrait que les hommes sont toujours trompés, non dans leurs attentes vertueuses, mais dans leurs espérances vicieuses. Quand ils s'indignent d'avoir été dupes, il faudrait s'informer avec soin de ce que leur promettait le charlatan, et il y a fort à parier que le leurre était l'assouvissement de quelque grossière convoitise ou de quelque équivoque désir. Fausses amitiés, sympathies vénales, amour égoïste, tout cela est incapable de tromper une âme candide, parce qu'elle ne désire rien de ce que pourrait lui offrir le commerce du mensonge et de la corruption. Restent les déceptions morales; mais celles-là n'existent non plus que pour les esprits faibles qui ont eu le malheur d'associer irrévocablement le triomphe d'une idée avec le triomphe d'un homme, et qui ne peuvent plus retrouver la vérité, lorsqu'elle ne se présente pas à eux sous la forme d'un symbole ou d'une institution. Ceux qui n'ont pas besoin qu'on leur répète sans cesse, comme Moïse à ses Hébreux : « Que ceci soit comme un signe dans votre main et comme un monument devant vos yeux, »

ceux qui adorent l'idée et non l'idole n'éprouvent point tant de défaillances et de découragemens. La vérité morale ne trompe jamais. « Ce que j'ai aimé, dit M. Quinet, je l'ai trouvé chaque jour plus aimable. Chaque jour la justice m'a paru plus sainte, la liberté plus belle, la parole plus sacrée, l'art plus réel, la réalité plus artiste, la poésie plus vraie, la vérité plus poétique, la nature plus divine, le divin plus naturel. » S'il reste encore des obscurités et des doutes, si toutes les contradictions ne sont pas résolues, ce n'est pas la vérité, c'est le temps qu'il faut accuser. Les rayons lumineux n'ont pas encore pu tous descendre du sommet inaccessible où vit la vérité, pas plus que les rayons de toutes les étoiles n'ont pu encore frapper la terre depuis la création; cependant il en est assez descendu pour que l'âme humaine ne puisse douter de la lumière, et cette certitude suffit.

Ainsi raisonne M. Quinet dans la préface de ce livre, miroir d'une âme en paix avec elle-même, sans exigences envers la nature et la destinée, heureuse de voir les fatales lois du monde s'accomplir même contre elle, les tenant pour infaillibles et excellentes, quelques douleurs qu'elles lui fassent subir. Cette sérénité radieuse, récompense des âmes vraiment philosophiques, est rare en tout temps, mais elle mérite d'être remarquée surtout dans un temps distingué comme le nôtre par l'impatience et l'inquiétude. Qui de nous sait se soumettre sans murmurer aux lois de la nature? Qui de nous consent à les trouver excellentes, si elles s'accomplissent contre nos intérêts? Qui de nous a le cœur assez pieux pour se courber religieusement devant la fatalité et pour lui dire : Que votre volonté s'accomplisse? Même lorsqu'elle nous a meurtris et brisés, nous regimbons contre elle, et du plus profond du gouffre où elle nous a jetés, nous lui demandons un miracle pour nous sauver. Nous nous débattons contre la superstition, et nous sommes plus superstitieux qu'un moine du moyen âge, car aucun de nous ne veut croire que la nature ait le droit d'exécuter contre lui ses arrêts immuables. Aucun de nous ne veut croire que la terre doit tourner, que les saisons doivent se succéder. M. Quinet fait une exception éclatante au milieu de nos fiévreuses générations: non-seulement il admet que les lois du monde doivent s'exécuter même contre lui, mais il le trouve excellent; non-seulement il est également reconnaissant envers la destinée des joies et des douleurs qu'elle lui a données, mais il ne lui demande rien de plus pour le soir de sa vie, aucune consolation nouvelle, aucun nouveau motif d'espérance. Encore une fois, cela n'est pas commun.

L'autobiographie de M. Quinet est incomplète malheureusement, et s'arrête à l'entrée de la jeunesse; mais elle nous permet de saisir

les deux points extrêmes de la vie de l'auteur, sa jeune et fraîche aurore, son tranquille et majestueux déclin. Les poésies de ces deux époques mêlent et confondent leurs couleurs, sans qu'aucun ton faux résulte de ce mélange; le récit est sobre et simple, comme si les souvenirs étaient trop récens pour que la mémoire puisse errer, trop lointains pour que l'imagination se complaise à ces mille détails qui nous semblent si importans au moment même où ils s'accomplissent, et qui sont destinés à mourir avec le jour qui passe. M. Quinet est en effet arrivé à l'âge favorable entre tous pour rappeler ses premières impressions d'enfance dans toute leur sincérité. Dans la jeunesse et même durant la première période de l'âge mûr, l'enfance est comme reléguée dans un éloïgnement quasi-fabuleux. Un abîme énorme sépare la vie de l'enfant de celle du jeune homme; c'est à peine si le jeune homme se souvient qu'il a été enfant, et qu'il peut rappeler en lui ses premières impressions, écrasées et obscurcies sous les nouvelles et abondantes sensations qui bouleversent son âme. Pompeï ne fut pas plus promptement ensevelie sous les laves du Vésuve que la vie de l'enfant ne l'est sous les passions de la jeunesse et les activités de l'âge mûr; mais lorsque les laves sont enfin épuisées et lorsque la fatalité nous a condamnés au silence et au repos, la vie de l'enfance se dresse devant nous, comme si nous venions à peine de la quitter. Nous pensions être bien loin du point de départ, et voilà qu'en étendant la main nous pourrions toucher la maison que nous venons de quitter. Y a-t-il donc si longtemps que nous avons cessé d'être enfans? Il semble que c'était hier! Tous les souvenirs de cette époque heureuse acquièrent alors une importance extrême. On s'aperçoit que cet âge en apparence si stérile a été l'âge fertile par excellence; on compare les incidens de la vie active avec ceux de l'enfance, et on est obligé d'avouer que ces incidens qui nous avaient paru si grands, qui nous avaient remplis de tant de fièvre et d'anxiété, ont moins d'importance réelle que l'impression de tel paysage ou la lecture de tel livre sur une âme d'enfant. Quel est le jour où nous avons eu pour la première fois un sentiment profond de la justice? C'est le jour où nous nous sommes élevés contre l'iniquité d'un précepteur ou d'un camarade. Quel est le jour où nous avons eu le premier sentiment de la liberté? Ce n'est pas au milieu des désordres et de la licence de la jeunesse que ce jour s'est rencontré, c'est dans l'enfance, alors que, dégagés de toute surveillance, nous avons erré dans quelque campagne solitaire, maîtres de nos actions. Ce que nous sommes devenus, c'est à l'enfance que nous le devons. Comment donc avons-nous pu l'oublier si longtemps? Les souvenirs oubliés se lèvent alors avec une vivacité affectueuse et un tendre empresse-

ment, et nous revoyons dans le miroir de l'enfance la gracieuse miniature de l'homme mûr fatigué et enlaidi par les combats de la vie.

M. Quinet a cru devoir s'excuser d'occuper le public de lui-même, de l'éducation de son esprit et de son caractère ; les raisons qu'il a données de cette entreprise nous semblent excellentes et dignes d'être rapportées. « Je voudrais, dit-il, que tout homme qui s'est communiqué au public entreprît un travail analogue sur lui-même. De toutes ses œuvres, j'en suis convaincu, ce serait la plus utile aux autres. Quelle importance n'auraient pas pour l'éducation un certain nombre de ces simples histoires, dans lesquelles chacun montrerait avec sincérité, et s'il se peut avec ingénuité, sous quelle forme le monde s'est révélé à lui dans le paradis de ses premiers jours (et chaque homme a eu le sien), par quels côtés la création lui a apparu d'abord, pourquoi telle petite cause a produit chez lui de grands effets, comment l'histoire humaine s'est trouvée réfléchie et enveloppée dans son horizon de ver de terre! Peut-être est-ce le seul moyen de s'élever plus tard à des conclusions qui ne soient ni imaginaires ni systématiques, car enfin qui nous apprendra ce que les choses, les hommes, la nature, la vie, ont été pour nous à l'origine, si nous ne voulons pas le dire nous-mêmes? » Nous pensons exactement comme M. Quinet, et comme lui nous voudrions voir se multiplier ce genre tout moderne de la biographie intime qui deviendrait pour l'histoire morale de l'homme ce que le genre des *mémoires* est pour l'histoire politique et sociale. Le vif et fin esprit français qui a naguère excellé dans les mémoires excellerait aussi dans ce genre nouveau, qui lui serait profitable à tant d'égards. S'il cultivait ce genre avec ardeur pendant quelques générations, l'esprit français aurait quelques chances d'échapper enfin à la maladie héréditaire du style pompeux et académique, au despotisme insolent de l'emphase arrogante. Le public perdrait de son côté sa vénération traditionnelle pour ces œuvres artificielles où la maigreur de la nature et la nullité de l'esprit se dissimulent sous la pompe des mots, et tous les honnêtes gens auraient le plaisir de constater encore le décès d'une vieille superstition. Tout le monde y gagnerait, écrivains et lecteurs. Ce genre de l'autobiographie pourrait en outre remplacer avec avantage, sinon pour la multitude, au moins pour les esprits cultivés, le genre devenu si prosaïque du roman, cette forme de littérature dans laquelle l'esprit humain aujourd'hui fait entrer toutes les rognures de ses pensées, et qui nous a fait payer les quelques belles œuvres dont nous lui sommes redevables par des cargaisons effroyables de sottises corruptrices, de platitudes populacières et d'oiseuses imbécillités. On voit combien de bonnes raisons se présentent pour engager désormais nos hommes illustres à pratiquer ce nouveau genre

littéraire. Être débarrassé à la fois de la littérature académique et de la littérature romanesque vulgaire, quel double soulagement pour l'esprit humain, et quel double triomphe pour l'âme, la nature et la poésie !

L'autobiographie de M. Quinet est aussi amusante et beaucoup plus instructive qu'un roman. A chaque instant, le récit sollicite la pensée et force à réfléchir sur la fatalité des circonstances, sur l'influence de l'imitation, sur les conditions d'une bonne éducation. Par exemple, est-il indifférent pour l'éducation de l'âme et du caractère d'appartenir à une famille d'origine ancienne? Oui, répond l'orgueil des parvenus modernes; non, répond la conscience morale : il vaut mieux être le descendant d'une longue lignée de mendians que d'être le rejeton d'un millionnaire sans ancêtres. C'est à juste titre qu'un moderne paysan franc-comtois, célèbre par la vigueur de ses paradoxes, s'est vanté, dans un de ses livres, d'avoir quatorze quartiers de paysannerie. Songez à toutes les influences combinées, à toutes les traditions, à toutes les singularités d'humeur et de tempérament qui viennent se déverser dans la jeune âme assez heureuse pour avoir quatorze quartiers de roture ou quatorze quartiers de paysannerie. Songez à tous les contrastes que présente une vieille famille, aux remarquables déchiremens qui s'y produisent, lorsque la force de la tradition et la force de l'innovation s'y trouvent aux prises, à la vigueur de ses opinions séculaires, à la poésie de ses préjugés. Et puis quelle admirable école de respect! Entre deux hommes de génie également bien doués par la nature, il sera toujours facile de distinguer celui qui est issu d'une ancienne famille; ce sera infailliblement celui qui pensera le plus aisément avec noblesse. Nous aurions deviné, si nous ne l'avions su et s'il ne nous l'apprenait lui-même, que M. Quinet appartenait à une vieille famille bourgeoise. Les origines de cette famille remontent au XVIe siècle; M. Quinet a donc plus de quartiers que n'en pourraient montrer beaucoup de gentilshommes modernes et d'héritiers de majorats. A l'époque où il vint au monde (1803), la famille présentait ces contrastes hardis naturels aux races qui ont eu une longue existence et aux âmes qui ont beaucoup vécu. La discipline austère et même oppressive de la tradition, les aspirations violentes de la révolution, les touchans radotages des inutiles regrets, l'ignorante candeur des âmes catholiques soumises à une religion d'habitude et de pratique, la dignité sérieuse des âmes protestantes soumises à une religion raisonnée, s'y trouvaient également représentés par des types d'une originalité marquée et d'une expressive physionomie. La vieille grand'mère hautaine, dure, aristocratique, personnifiait admirablement la discipline tyrannique de la tradition. C'est une figure de l'ancien régime que cette aïeule despotique,

issue d'une famille parlementaire du Dauphiné. « Très jalousée, très persécutée par sa mère, elle avait été enfouie jusqu'à trente ans au couvent... De ce long souvenir de couvent, elle avait gardé une sévérité implacable. J'ai vu mon père interdit devant elle à plus de cinquante ans; je pourrais citer des exemples de son système d'éducation qui sembleraient incroyables aux hommes de nos jours : qu'il me suffise de dire que deux fois par semaine elle faisait venir chez elle un garde de ville pour fouetter ses trois enfans. S'ils étaient sans reproche, le châtiment comptait pour les fautes à venir. A trois ans encore, au moindre pleur, elle enfermait mon père dans un tiroir de commode. A dix-huit, elle fit arracher un matin toutes les fleurs qu'il cultivait avec passion... Dans sa visite de noces, ma mère, voyant de loin un tableau du Christ suspendu au mur, demanda quel en était le sujet : « C'est un Dieu, madame, que vous ne connaissez pas, » répondit une voix inflexible; ma mère se tint pour offensée et n'y retourna plus. Le jour de ma naissance, on me porta chez cette terrible personne; elle jeta un regard complaisant sur moi, et il lui échappa de dire : Il aura de l'esprit. C'est sur ce frêle et incertain présage que la réconciliation se fit. »

Cette aïeule, « impassible comme un parlement rassemblé, » représentait dans toute sa dureté l'éducation oppressive de la tradition; mais le XVIIIe siècle revivait dans toute sa douceur philanthropique, dans sa charmante sentimentalité, dans son horreur nerveuse et un peu bizarre pour la cruauté en la frêle personne d'une jeune tante, sœur du père de M. Quinet. Comme le fameux héros de *Caleb Williams*, comme toutes les âmes exquises qui ont eu à souffrir de la lourde et maussade discipline de maîtres communs et de précepteurs sans tact, elle ne voyait dans la justice qu'une injustice déguisée et une cruauté hypocrite, ce que la justice est en effet trop souvent entre les mains gauches et maladroites de la populace humaine, même honnête. Quoiqu'elle eût reçu une excellente éducation, elle était tout à fait, pour parler le langage du dernier siècle, une fille de la nature, une véritable héroïne de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre. Elle avait des héroïnes de Jean-Jacques l'excentricité sentimentale et la sensibilité fiévreuse, des héroïnes de Bernardin la faiblesse affectueuse et la physionomie sauvage. « Charmante, belle même dans sa jeunesse, grande, svelte, l'air d'une biche effarée, quoiqu'elle eût vu le monde, il n'avait eu aucune prise sur elle. Elle avait tous les instincts de la vie première, l'horreur de tous les jougs, le goût de toutes les révoltes, l'exécration du convenu, l'adoration de la campagne, des landes incultes, des maisonnettes dans les bois (et elle en avait toujours de charmantes), de la liberté des champs, de la solitude des forêts. Elle aimait tous les animaux, principalement les plus laids, parce

qu'ils étaient les plus disgraciés, les plus injustement traités par la nature. Elle apprivoisait pour moi jusqu'à des crapauds, qui la suivaient, en jetant leur cri mélancolique, dans son salon de Certines, où elle me ménagea un soir cette surprise, à mon grand effroi d'abord, puis bientôt à ma grande joie... Elle voulait être mon jouet, et elle l'était. C'est elle que j'attelais à ma charrue; je lui mettais le joug, je la pressais de l'aiguillon. C'est elle qui creusait mon sillon dans le jardin, et quand au bout du sillon elle se retournait et me demandait : « M'aimes-tu? » je lui répondais : « Il faut bien aimer tout le monde. » Elle était heureuse de cette réponse, et la trouvait adorable. » Bonne, excentrique, aimante personne, nous aimerions à savoir quel a été son lot dans la vie; M. Quinet ne nous le dit pas. Elle avait, nous dit son neveu, le goût de toutes les révoltes, sans doute parce qu'elle avait le goût de tous les dévouemens.

Le père, M. Jérôme Quinet, commissaire des guerres sous l'empire, homme savant et inflexible, était de ceux que la fortune aime à bouder en les respectant, parce qu'elle devine, en femme qu'elle est, qu'ils croient moins à sa puissance qu'à celle de la volonté. Il appartenait à cette race de bourgeois têtus et fiers, aujourd'hui défunts, qui n'acceptaient aucune domination et ne pouvaient se résigner à flatter aucune tyrannie. Ceux qui ont lu les écrits de M. Quinet, et qui connaissent le bonapartisme mystique qu'expriment la plupart d'entre eux (*Napoléon, Allemagne et Italie*, etc.), seront sans doute fort étonnés d'apprendre que son père haïssait Napoléon d'une haine implacable, mais courageuse à outrance, et qui une fois même ne put se contenir en face du maître du monde. « La visite de l'empereur au milieu de toute sa gloire, dans le temps où il marchait sur la tête des hommes, est annoncée à notre ville. Tout ce qui respire est convoqué à la préfecture. On attend dès l'aube du jour. L'empereur arrive enfin; il entre.—« Le commissaire des guerres? » demande-t-il de sa voix la plus claire, et il promène ses regards autour de lui. Les rangs s'ouvrent; on appelle : point de réponse. Le commissaire des guerres est allé à la campagne, à Certines, chasser au filet. Il n'a point cru nécessaire de se déranger pour cette occasion. » A la bonne heure! voilà une bonne et forte haine, audacieuse et exigeante, à qui il fallait pour se soulager non de sournoises impertinences, mais de solides et directes insolences. En vérité, ce défi d'un simple particulier au maître du monde a quelque chose qui me charme, et j'aime surtout le raisonnement instinctif sur lequel il me semble fondé : « Sans doute mon devoir à moi, Jérôme Quinet, est de me déranger pour ceux qui ne dérangent personne; mais comme vous, tout-puissant souverain, vous dérangez tout le monde, je ne me dérangerai certainement pas. »

Ajax, fils d'Oïlée, défiant les dieux, est plus poétique, mais il est beaucoup moins courageux. Il faut dire à l'honneur de cet homme indomptable que sa haine s'arrêta à la chute de l'empereur. « Il ne fut désarmé que par les défaites. Alors il se tut. Les désastres consommés, il alla même jusqu'à le défendre. On n'entendit plus un mot de blâme sortir de sa bouche. La pitié fut plus forte que la haine. Peut-être aussi que le combat de l'orgueil avait cessé. »

La mère de M. Quinet était protestante et libérale. Son protestantisme était exempt de tous ces préjugés, de toutes ces haines étroites et mesquines, de tout ce jargon à l'usage particulier d'une coterie, qui distinguent d'ordinaire les sectes, et trop souvent aussi, hélas! les opinions des minorités. Grâce à la tolérance de sa mère, M. Quinet ne connut du protestantisme que ce qu'il a de plus élevé et de plus pur, la piété sans emphase, la religion domestique, le sérieux des affections, l'indépendance tempérée par l'équité; il ignora ses négations, ses haines, ses inconséquences dogmatiques, toute la partie périssable de ce noble culte. Mme Quinet poussa même le libéralisme jusqu'à permettre que ses enfans fussent élevés dans la religion catholique, sûre qu'elle était du pouvoir de son âme maternelle. N'entrevoyez-vous pas dans ce seul fait la direction que prendront naturellement plus tard les idées du jeune homme, la croyance invincible au sentiment religieux, l'importance extrême attribuée à l'idée de religion pure, dégagée de tout symbole, le dédain des formes extérieures et des symboles arrêtés, la conviction que la valeur de l'éducation est en rapport exact avec la valeur de la religion sur laquelle elle est fondée, et par-dessus tout la haine de l'intolérance, de l'oppression dogmatique? Les écrits de M. Quinet sont pour ainsi dire en germe dans cette austère et libre éducation. Le libéralisme et l'esprit religieux de sa mère se maintenaient l'un par l'autre dans un équilibre parfait; pas plus d'indiscipline dans les opinions libérales que de pédanterie dans la religion. Elle aimait le XVIIIe siècle et goûtait l'esprit de Voltaire; mais elle éloigna longtemps des yeux de son fils les écrits de Jean-Jacques, dont elle craignait « l'esprit retors et la sentimentalité. » L'enthousiasme enfin dominait cet ensemble de facultés remarquables, et prêtait les ailes de la poésie à cette gravité protestante. Elle aimait avec passion les nobles écrits de Mme de Staël et avait héroïquement pris parti pour cette illustre personne dans un temps où il était de mode, dans le monde des bourgeois, de couvrir de ridicule l'espèce de duel qu'elle avait engagé avec l'empereur. C'est de sa mère que M. Quinet reçut la première notion d'égalité et de démocratie; l'anecdote vaut la peine d'être racontée, car elle éclaire d'un rayon rapide et vif certains sentimens éternels de la nature humaine. « J'avais pour compagnon inséparable un petit paysan nommé Gustin, plus âgé que moi de trois

ou quatre ans et beaucoup plus fort. Malgré cette différence d'âge et de force, Gustin se soumettait à toutes mes volontés, comme s'il eût été né pour m'obéir. Cette habitude de commander sans raison me dénaturait. J'ordonnais pour le seul plaisir d'être obéi. Ma mère résolut de mettre fin à ce despotisme en herbe. Elle nous fit comparaître tous les deux devant elle pour donner à Gustin une leçon de fierté, et à moi d'équité... Le barbare ne la comprit que trop; le lendemain, comme nous étions au bois et qu'il se sentit fatigué, il ôta ses sabots et m'ordonna de m'en charger... Ainsi cette première leçon d'égalité n'avait fait que déplacer le tyran; combien de fois de grands événemens m'ont forcé de me la rappeler! »

Les personnes que M. Quinet rencontrait à côté ou en dehors de sa famille n'étaient pas des types moins marqués que ses propres parens; les yeux du jeune enfant s'arrêtaient avec étonnement sur leurs physionomies singulières, qui le frappaient comme une énigme et forçaient son esprit novice à réfléchir. Si rien n'éclaire comme les contrastes violens, M. Quinet était prédestiné à la lumière. Quel thème inépuisable de réflexions pour un enfant élevé par une mère calviniste et libérale que la personne du père Pichon, vieux trappiste représentant des symboles détruits et des idées vaincues! « La révolution l'avait émancipé malgré lui de son couvent, et il ne pouvait s'accoutumer à la liberté. Fidèle image du catholicisme de ce temps-là, qui commençait à sortir de dessous terre, le père Pichon, chauve, courbé en deux, allait, la besace sur le dos, faire la quête de porte en porte; il bêchait son jardin, il labourait de ses mains son petit champ, ce qui le rendait méprisable aux yeux des paysans. Ma mère, quoique non catholique, assistait le dimanche à sa messe, à ses prêches, et m'y conduisait avec elle... Quelle bonne église que celle du père Pichon, pauvre, nue, humble, bègue, ouverte à tous, comme au temps de l'Évangile! Quand j'ai vu plus tard l'intolérance, j'en ai été scandalisé comme d'un schisme. Et cependant il avait aussi son intolérance, qui lui revenait par intervalles, jusqu'à dire dans ses sermons en balbutiant : « Mes chers frères, tous ceux qui savent lire sont damnés. » Mais il était au fond si humble, si désarmé, si inoffensif, que ses anathèmes nous faisaient sourire; il s'en apercevait : nous n'en étions pas moins les meilleurs amis du monde. » A côté de cette figure placide du vieux trappiste à la piété bienveillante, plaçons une autre physionomie d'un caractère fort opposé, et qui exerçait sur l'imagination de l'enfant la tyrannie du mystère. « C'était un conventionnel de la montagne, d'un grand et charmant esprit, compagnon de Saint-Just dans sa mission aux lignes de Wissembourg, Baudot, qui avait découvert Hoche et agrandi la France jusqu'au Rhin. OEil d'aigle, bouche souriante, grand habit noir, bas de soie, il venait chaque

jour passer deux heures chez mes parens. Jamais il ne parlait de la révolution. Je l'entendis pourtant dire un mot qui me frappa: « D'autres hommes ont la fièvre pendant vingt-quatre heures! Moi, madame, je l'ai eue pendant dix ans. » Quelle pouvait être cette fièvre? Si j'interrogeais, on me répondait tout bas par le mot de terreur. Je supposais alors des histoires effroyables; mais en rencontrant le lendemain sur l'escalier cette même figure, si gracieuse, si souriante, charmante, la plus aimable peut-être que j'aie vue, je ne savais plus que penser. » Cette galerie de vieux portraits dans le livre de M. Quinet est riche et nombreuse. Accordons encore, avant de la quitter, un regard à la figure de son vieux maître de musique, inventeur excentrique et patriote enragé. « Il m'apprit le premier *la Marseillaise*, que tout le monde avait oubliée dans le pays. Je me souviens que, pendant que les Autrichiens défilaient sous nos fenêtres, il la râclait impitoyablement et héroïquement, de manière à étouffer le bruit des pas et des armes. »

Je ne puis m'empêcher de faire une triste réflexion : c'est que décidément nous devons remercier le ciel d'être venus au monde en bon temps, au moment où les débris de la vieille France étaient là pour attester qu'il y avait eu autrefois dans ce pays, et à une époque qui n'était pas encore loin de nous, une vie morale originale et féconde en sentimens profonds, en grandes croyances, en caractères énergiques. Je suppose les enfans qu'on élève aujourd'hui racontant dans quelque cinquante années leurs souvenirs, et j'ai peine à imaginer l'intérêt que pourront avoir ces réminiscences juvéniles, car c'est nous qui serons à notre tour la matière de leurs discours. J'ai grand'peur que nous ne présentions plus tard à leur souvenir l'image d'un monde effacé, et que nos portraits ne leur apparaissent comme des daguerréotypes jaunis par la vieillesse, comme des photographies enfumées. Quel spectacle leur donnons-nous qui puisse attirer leurs sympathies et graver nos visages dans leur souvenir? Des luttes plus puériles que leurs jeux, des opinions plus inconstantes que leurs fantaisies, des vanités plus mesquines que leurs rivalités, des appétits aussi âpres que leurs gourmandises, en un mot le spectacle de l'enfance prolongée dans l'âge mûr, de l'enfance avec la naïveté de moins et la brutalité de plus. Je ne sais quelle instruction nous pouvons leur donner, mais je doute que nous leur inspirions le respect, et certes ils sont indulgens, s'ils ne nous trouvent que ridicules. Et si nous n'avions encore sur eux que l'influence de caricatures, tout serait pour le mieux; mais, hélas! il faudrait être bien convaincu que tout ce qui n'élève pas l'imagination d'un enfant la rabaisse, et qu'on le corrompt tout simplement en ne l'intéressant pas. Quels aimables souvenirs lorsque plus tard quelques-uns de nos enfans écriront de nos contemporains : « Je

voyais M. X... très souvent chez mon père; c'était un mélange de sénilité et de juvénilité vraiment extraordinaire. Il bavardait comme Nestor, dont il n'avait pas la sagesse, et il était plus susceptible qu'Achille, dont il n'avait pas la vaillance. Il s'agitait sans cesse sans qu'on pût deviner le motif de cette agitation. Jamais on n'a uni une telle activité d'esprit à une telle puérilité de caractère. » Ou bien encore : « A cette époque je rencontrais fréquemment le fameux M. Y...; c'était un grand coquin, mais qui payait d'audace. Il promenait insolemment sa plate figure au milieu du monde le plus choisi, et telle était la lâcheté de mes contemporains que je n'ai jamais rencontré personne ayant envie de lui cracher au visage. » Ou bien enfin : « J'ai beaucoup vu Mme Z..., la célèbre intrigante. On ne lui connaissait aucune vertu; cependant c'était une honnête femme, car elle n'avait jamais eu que l'intention de tous les vices. » Ce seraient là, n'est-il pas vrai? de beaux souvenirs; prenons garde d'en laisser beaucoup trop de ce genre. Oui, nous sommes tous bien venus à temps. Où est-il le monde dans lequel nous avons tous plus ou moins passé notre enfance, débris de l'émigration, vieux chevaliers de Saint-Louis, jacobins refroidis par l'âge, mais non convertis, oratoriens raisonneurs et amis des disputes, anciennes Armides échappées au grand déluge? Il a disparu pour jamais et s'est englouti dans l'éternité; mais il existe encore par son influence, car c'est lui qui a déposé dans nos âmes les premiers germes de culture intellectuelle et de vie morale. Le peu que nous valons, c'est à eux que nous le devons : bienheureux si nos enfans peuvent un jour porter de nous le même témoignage!

On ne prononçait jamais le nom de l'empereur dans la famille de M. Quinet; mais ce nom arrivait aux oreilles de l'enfant par mille voies indirectes, et le prestige était ainsi d'autant plus grand sur son imagination, que le personnage était plus mystérieux et plus lointain. La guerre envoyait ses bruits à tous les échos, et ces échos atteignaient les demeures les plus cachées; les nouvelles générations, même loin des camps, vivaient entourées des images de la guerre. Tout enfant, M. Quinet fut amené à Cologne, où son père était commissaire des guerres, et mangea familièrement à la gamelle des cavaliers français revenus d'Austerlitz. Quelques années plus tard, il vécut dans l'intimité d'un caporal revenu de l'île de Cabrera, où il avait été prisonnier de guerre des Espagnols, et dont la terrible histoire lui fit comprendre les solennelles grandeurs et les imposantes horreurs de la guerre. « Une fois par semaine, une barque leur apportait quelques racines, un peu d'eau, et c'est pour cette misérable nourriture qu'ils comptaient les jours et les heures. Enfin la barque manqua tout à fait, et quelles scènes suivirent alors! Tous les couteaux jetés à la mer, de peur qu'ils ne se tuassent les

uns les autres et ne se mangeassent entre eux; une seule hache, gardée au sommet d'un rocher, pour dépecer le biscuit de mer, s'il leur en venait jamais! » Dans les tristes loisirs de la captivité, le caporal s'était tatoué le bras de dessins surmontés de l'aigle impériale. Comment l'enfant aurait-il pu résister au désir d'avoir aussi un aigle sur le bras? Il entreprit donc de se faire imprimer dans sa chair vivante, avec le sang de ses veines, ce symbole de l'empereur et de l'empire. Quelle protestation l'enfant faisait ainsi innocemment, et sans y songer, contre les opinions paternelles! L'opération ne réussit cependant qu'à demi. « Je supportais assez bien les innombrables piqûres d'épingle qu'il me fallut endurer; mais la lenteur de l'opération, qu'il faut incessamment recommencer, me rebuta. Je n'eus ainsi dans les veines qu'une ébauche d'aigle tatoué, que les années ont même fait entièrement disparaître. » Puis les prisonniers espagnols, parmi lesquels était le général Mina, vinrent lui présenter à leur tour le spectacle de la défaite et de la captivité; mais le coup terrible, le coup qui imprima à l'imagination de l'enfant cet ébranlement qui devait durer des années, ce fut l'invasion. Cette fois ce n'étaient plus des bruits lointains et d'indirectes images, c'était la guerre elle-même dans toute sa réalité. « Pour la première fois je sentis, je touchai les choses; je vis les armes, les hommes, les blessures. Tout ce que j'ai vu et entendu à partir de ce moment m'est demeuré gravé dans le moindre détail. » Désormais le nom de l'empereur fut indissolublement associé dans l'esprit de M. Quinet aux idées de France, de patrie et de liberté. Il avoue avec une candeur charmante l'influence que ces terribles spectacles ont eue sur son esprit, il l'avoue avec un léger sourire, d'un ton qui semble dire : Que celui qui m'accusera ose soutenir qu'il eût pensé autrement à ma place! Vous lirez dans M. Quinet l'ingénieuse apologie qu'il présente de ses opinions d'autrefois, et la demi-rétractation qu'il a cru devoir en faire devant le public. Rien n'est plus mesuré, plus discret, plus digne d'un loyal et sincère esprit. Je me dispenserai de discuter cette apologie, et je laisserai au lecteur le soin de la juger, me contentant de dire qu'on n'immole pas de meilleure grâce et avec plus de respect ses anciennes opinions et ses anciennes admirations.

M. Quinet avoue donc sans détour que pour lui l'idée de liberté s'identifia longtemps avec la personne de l'empereur. Était-ce tout à fait sa faute? Il avait essayé d'épeler la langue de la liberté, et cette étude lui avait paru insurmontable. Ici encore je laisserai parler M. Quinet, sans ajouter aucun commentaire à ses paroles éloquentes et très propres à faire réfléchir. « Plus tard nous essayâmes de lire ensemble les *Considérations sur la Révolution française* dès qu'elles parurent. Nous fûmes bientôt forcés d'y renoncer; à mon extrême confusion, ce livre était pour moi lettre close : non pas que

je ne pusse atteindre aux sentimens et même quelquefois aux idées dont il est rempli, mais ce sont les mots eux-mêmes qui me manquaient. Le dictionnaire de la langue de la liberté n'existait pas pour moi. Quoique l'on fût alors si peu éloigné du temps de la révolution, l'idiome en avait été perdu. Au moins ne se transmettait-il pas à ceux qui comme moi n'avaient pas été contemporains des événemens... C'était là pour moi une langue morte qui ne m'était pas moins étrangère que le grec ou le latin. Nous n'avions pas songé à cette difficulté : elle se trouva insurmontable, et cela me donne à penser que grâce aux interruptions fréquentes de la liberté en France, chaque génération est comme moi obligée d'en rapprendre la langue, péniblement et dans les livres, non dans la conversation.» Et voilà pourquoi la langue de la liberté n'a jamais été en France qu'une logomachie scolastique, au lieu d'être une langue vivante.

Parmi les écrivains contemporains, personne plus que M. Quinet n'a ressenti la blessure mortelle que la France reçut de la double invasion. Cette impression douloureuse a fait, pendant de longues années, le principe de toute sa politique, et l'a rendu souvent injuste et amer envers les gouvernemens qui ont succédé à l'empire. Volontiers il les aurait rendus responsables de la pénible situation que l'Europe coalisée avait faite à la France et de la déchéance fatale à laquelle l'avait conduite l'emploi exagéré de ses forces sous une main puissante. Faut-il l'en accuser? Quel est l'homme de ce temps qui n'ait point reçu cette blessure et qui n'ait pas fait tomber sa colère sur ceux qui après tout n'en pouvaient mais? Était-ce l'idée de la liberté, ou le souvenir de l'indépendance nationale foulée aux pieds, qui inspira le libéralisme de la restauration? Combien sont nombreux les contemporains pour qui la révolution de juillet ne fut qu'une revanche de Waterloo, et qui virent dans la chute du trône non un progrès des libertés publiques, mais un soufflet de la France aux vieux gouvernemens de l'Europe! On retrouvera, vibrant encore, dans le récit de M. Quinet, le frémissement de l'âme française à cette époque, et cette morne tristesse qui s'est traduite dans les plus beaux chants de Béranger. Cette tristesse n'est pas évanouie, elle s'est établie à demeure dans l'âme de la France. L'invasion emporta avec elle bien plus encore que l'empire, elle emporta le vieux caractère national. « Depuis ce moment, dit excellemment M. Quinet, on a cessé en France d'avoir la vie légère. Auparavant, même dans le plus grand péril, on gardait une certaine sérénité. Elle s'est perdue et ne se retrouvera pas. » Oui, et tant mieux qu'elle soit perdue, si la France arrive à comprendre que les qualités sérieuses sont plus précieuses que les qualités aimables, si elle regagne en vertus pratiques, austères, opiniâtres, ce qu'elle a perdu en légèreté, en grâce, en facilité communicative. Si le sou-

hait que nous formons ici doit s'accomplir, la France aura gagné plus qu'elle n'a perdu, car elle sera plus apte à comprendre les conditions de la vie publique et la grandeur modeste de la vie civile. Puisse donc ce souhait s'accomplir au nom de la liberté politique, de la justice sociale, de la moralité nationale!

De l'invasion date une nouvelle ère dans l'histoire morale de la France, car de ce moment elle apprit, à son grand étonnement et à sa grande douleur, qu'elle n'était pas seule dans le monde à avoir conscience de ses droits, et que les autres peuples avaient également souci des leurs. Elle resta stupéfaite de voir que les nations étrangères regardaient comme un outrage cette conquête et cette oppression qu'elle leur apportait comme des bienfaits. Jusqu'alors, elle avait considéré les peuples étrangers comme des barbares, et elle n'avait eu d'estime pour eux qu'autant que ces barbares avaient manifesté la bonne volonté de lui ressembler et de la prendre pour modèle. Aussi, lorsqu'on vit apparaître le *barbare* sur le sol national, y eut-il un mouvement de surprise générale : comment, même vainqueur, avait-il osé pénétrer sur le sol de la France? Mais l'indignation qu'inspirait la présence des étrangers n'est rien auprès des sentimens de mépris qu'inspiraient leurs personnes. M. Quinet raconte à ce propos deux anecdotes qu'on peut citer comme exemple de ce qui se passa alors dans toute la France. Les opinions politiques n'ont rien à démêler avec le sentiment qu'expriment ces deux anecdotes, car M. Jérôme Quinet était, ainsi que nous le savons, ennemi déclaré de l'empereur, et son fils encore enfant obéissait non à des opinions, mais à l'instinct français. « Mon père était absent dans ces premiers jours. Quand il revint, l'horreur qu'il éprouvait pour ces étrangers, jointe à son impatience naturelle, ne lui eût certes pas permis de leur adresser familièrement la parole : il n'eut d'autre commerce avec eux que de *s'en faire servir comme de ses propres domestiques, à quoi ils se prêtèrent avec une douceur incroyable;* car il n'allait plus à la pêche, son grand plaisir, sa seule distraction dans ces temps, sans que deux ou trois de ces barbares ne lui portassent en silence, derrière lui, son lourd épervier, son sac à appât et sa filière à poissons. Il commandait d'un geste, eux obéissaient, sans qu'il daignât échanger avec eux une parole pendant des journées entières. » La seconde anecdote se rapporte à M. Quinet lui-même, qui servait de trucheman entre les *barbares* hongrois et les habitans de sa petite ville. « Un soir que je servais d'intermédiaire entre un soldat et un marchand de pipes, le soldat se crut lésé. Comme nous nous retirions, il me jeta ces mots que je n'ai point oubliés : *Te verberabo*. Ces mots me remplirent non de crainte, mais de honte. La pensée d'être frappé par un de ces étrangers me rappela toute la distance qui nous séparait. Je me sentis comme flétri

de cette seule menace; aussi refusai-je de prononcer un mot de plus devant de pareils hôtes. En vain ils descendirent aux prières et même à la flatterie, répétant, ce qui était vrai, que je parlais bien mieux latin que mon maître : je ne me laissai pas fléchir. Tout était changé depuis ce fatal *verberabo.* » Ces deux anecdotes sont instructives en plus d'un sens : d'abord parce qu'elles expriment assez fidèlement le sentiment qu'inspirait à la France la présence de l'étranger, ensuite parce qu'elles peuvent expliquer certains faits historiques, certains miracles opérés par la force morale et l'orgueil méprisant du civilisé sur la force brutale et l'orgueil fanfaron du barbare. Tel dut être l'accueil que firent les Romains de l'empire aux hordes d'Odoacre et d'Alaric, beaucoup trop calomniées probablement par les historiens. Il est probable que ces pauvres barbares durent plus d'une fois se plier avec la douceur des Hongrois de M. Quinet aux fantaisies des civilisés qu'ils venaient de vaincre, et reculer devant le mépris d'un enfant. Par là s'expliquent le miracle du pape saint Léon, la rapide conversion des barbares à la religion des vaincus et leur prompte soumission aux ordres du clergé.

L'invasion, avons-nous dit, bouleversa l'existence morale de la France; mais en un sens aussi elle renouvela son intelligence et rouvrit en elle les sources de l'inspiration. Jusqu'alors, l'intelligence française s'était tenue étroitement renfermée dans ses propres frontières; à peine s'était-elle permis quelques rares promenades au-delà de la Manche, et quelques excursions plus rares encore au-delà du Rhin. Ceux qui étaient revenus de ces pays *hyperboréens,* plus lointains que la lointaine Thulé, et qui avaient la naïveté de déclarer que là aussi, au-delà des frontières, il y avait des œuvres et des hommes dignes d'admiration, étaient traités irrévocablement de rêveurs, d'esprits faux ou chimériques. On regardait *à priori* les littératures étrangères comme informes et barbares; on les méprisait au nom de la civilisation : depuis cette époque, nous avons fait des progrès, car aujourd'hui on ne les condamne plus qu'au nom de l'autorité. Ce n'est plus leur bizarrerie barbare qui nous choque, c'est leur indocilité, qui si méchamment taquine les amis du bon repos intellectuel. A force de ne comprendre qu'elle-même, la France avait perdu jusqu'au souvenir de ce qu'elle avait été. L'invasion fut le miracle qui dessilla ses yeux. Les autres peuples existaient, elle n'en pouvait douter, elle les avait vus. Dès lors l'intelligence française franchit la frontière et se fit cosmopolite. De ce contact avec l'étranger, une nouvelle littérature sortit, et l'on peut dire hardiment que sans l'invasion jamais l'histoire, la critique et la poésie n'auraient été aussi complétement renouvelées. M. Quinet a exprimé parfaitement cette situation intellectuelle à plusieurs

reprises; nous le laisserons compléter nos propres réflexions : « Dans ce changement de température de toute une nation, c'est une douleur poignante pour chaque individu que la nécessité de donner brusquement une autre direction à son esprit, de refouler, de détruire toute son éducation passée, de se créer, pour ainsi dire, en quelques mois une autre nature. C'est à peu près comme si les hommes changeaient en un moment non pas seulement de climat, mais d'atmosphère : ils auraient peine à respirer. Voilà ce que nous éprouvions dans le cataclysme subit de 1815. » Cependant cette éducation nouvelle dut forcément se faire dans tous les jeunes esprits de ce temps, et le désastre qui d'abord avait été une gêne devint un auxiliaire puissant. A la clarté des événemens contemporains, l'intelligence put voir se dérouler comme en un miroir magique l'histoire des siècles passés. « Ces langues inconnues, vandales, qui avaient résonné à mon oreille, ces tumultes d'armées, ces flots intarissables d'hommes blonds qui avaient passé sous nos fenêtres, j'avais la prétention de les retrouver presque les mêmes dans les descriptions de mon Tacite. Les Hérules, les Chérusques avaient défilé devant moi, et voilà que je les revoyais passer. Bientôt j'allais plus loin que l'histoire. Par-delà son horizon, je découvrais la forêt de lances des Cosaques, je reconnaissais en vedettes perdues les petits chevaux des Huns pour les avoir vu mener à l'abreuvoir... Quand je lus dans Sidoine Apollinaire que les barbares de son temps enduisaient de beurre leurs moustaches, ce petit détail replaça vivement sous mes yeux ce que j'avais vu cent fois de nos garnisaires allemands, croates, russes; il me semble que si mes contemporains faisaient un retour sur eux-mêmes, ils avoueraient que le sens historique des grandes masses humaines, caractère de notre époque, a été éveillé, suscité en eux par la même cause, par le même spectacle du débordement des peuples hors de leur ancien lit. »

Je ne puis suivre M. Quinet pas à pas dans ce récit d'une lenteur charmante comme les années mêmes de l'enfance, où le temps marche avec une si adorable nonchalance, où l'esprit se meut avec une si gracieuse paresse. Je renverrai donc le lecteur à mainte page ravissante, entre autres à celle où l'auteur raconte sa première communion accomplie sous les auspices tutélaires des deux cultes ennemis, un instant réconciliés dans son cœur d'enfant. Je ne veux cependant pas omettre le chapitre des premières impressions amoureuses, qui revêtent dans les confessions de M. Quinet une forme tout à fait délicate et distinguée. Impressions amoureuses est un mot bien fort, car il ne s'agit pas ici précisément des amours vigoureux déjà de l'adolescence, mais de cette fermentation légère et toute à la surface de l'âme qu'éveille chez l'enfant la vue

de la beauté. Cet amour qui ressemble au mouvement instinctif de l'enfant nouveau-né qui étend la main vers la lumière, au vague sourire qu'il adresse aux personnes et aux choses qui l'environnent, a été saisi par M. Quinet dans sa véritable nuance, et admirablement exprimé dans une des plus jolies phrases qu'on ait écrites depuis longtemps. « Avant la bohémienne, une autre apparition s'était levée pour moi au matin de la vie, parmi des œillets de Perse, dans le jardin des abeilles, à Certines, et au milieu de ces figures *il n'y a pas une enfant, mais toujours des personnes achevées dans la fleur, sinon dans la maturité de l'âge.* Chacune de ces apparitions me renvoie à une apparition plus lointaine. Je vois ainsi comme une procession de ces enchanteresses se tenir par la main jusqu'au moment où mes yeux s'ouvrent à la lumière du monde, ce qui devrait en conscience m'obliger de croire avec Platon que l'âme s'éveille dans l'éternel amour. » Il est impossible de saisir avec plus de dextérité et de fixer sur la froide page ce brillant papillon du printemps de l'âme.

Cet amour, qui n'est autre chose que le premier sentiment de la beauté, n'est pas le seul cependant qui apparaisse dans ces confessions d'enfance. Aux approches de l'adolescence, M. Quinet éprouva une des variétés les plus malignes de la maladie amoureuse. Cette fois ce n'était plus un vague étonnement ou une heureuse surprise, ce fut une terreur âpre, poignante, douloureuse, ingouvernable. « C'était une personne régulièrement belle, d'une beauté de statue antique, le profil tout romain, les yeux immobiles, étincelans sous une forêt de cheveux d'ébène dont les tresses étaient nouées en masses sculpturales, une tête d'Agrippine plutôt grande que petite, un cou de cygne, une taille fière, mais le teint mat et qui paraissait étrange. Son nom, tout romain comme elle, voulait dire Beauté... Elle parla peu. Ce silence même ajouta pour moi à la stupéfaction que me causa sa présence. Elle m'inspira une sorte d'effroi, comme si j'eusse vu se mouvoir une statue, avec laquelle je ne me serais senti aucun point de ressemblance. Dès que je fus seul, je sentis avec une netteté parfaite deux choses : premièrement qu'elle était maîtresse de mon cœur, de mes yeux, de ma mémoire, comme personne ne l'avait jamais été, deuxièmement qu'il fallait m'arracher à cette obsession, et me retrouver moi-même; car cet hôte froid, inconnu hier encore, que je trouvais partout en moi, me causa dès le commencement une peine insupportable. Ce n'était plus la vision complaisante de Mlle G..., que je gouvernais à mon gré, au milieu des aubépines et des genêts en fleurs, c'était une force dont je me sentais opprimé, écrasé. En même temps que je lui fus soumis, je me résolus de lui échapper. Cruelle, funeste expérience pour une

âme novice, de s'apercevoir pour la première fois qu'elle n'est plus maîtresse chez elle, qu'une autre, bien pis encore, que la pensée d'une autre l'investit et la possède, que la solitude première est détruite sans retour, qu'un personnage étranger s'est glissé dans les premières ombres matinales.» M. Quinet nous raconte éloquemment les efforts de volonté qu'il fit pour échapper à cette tyrannie. Ces efforts sont un honneur pour la jeune âme qui comprit d'instinct le danger qu'elle courait, car le sentiment qui s'était emparé de M. Quinet à la manière d'un envahisseur est un des plus redoutables qui existent. La plupart des hommes l'admirent et ont essayé de lui donner de beaux noms, et cependant malgré toute leur indulgence ils n'ont pas réussi. Les deux seuls noms qu'ils ont trouvés expriment une maladie et une superstition : *passion* et *idolâtrie*. Appelons-le plutôt l'*humiliation* de l'âme devant la beauté. Réfléchissez à tout ce que renferme d'esclavage, d'apostasie de la vérité, de trahison de la liberté, ce triste mot : humiliation, et vous comprendrez peut-être pourquoi les robustes païens traitaient de malades ceux qui avaient accepté cette servitude, et pourquoi les chrétiens, avec un sentiment plus profond de l'origine et de la destinée de l'âme, lui ont interdit de se dévouer à la créature.

J'arrête ici ma tâche avec ce premier cri de l'âme adolescente devant les périls du monde et les dangers de la vie. Quelles ont été ses épreuves pendant la jeunesse et l'âge mûr? M. Quinet ne nous le dit pas, mais nous pouvons soupçonner qu'elles ont été nombreuses, et que quelques-unes ont été amères. En parlant de son commerce familier avec les grandes intelligences de tous les temps, M. Quinet dit un peu tristement : « Le monde ne m'a pas souri, mais elles ont eu pitié d'une si grande soif de vérité, de lumière, de beauté; elles m'ont jugé sur mon amour et non sur ma puissance. » Pour nous, qui n'avons pas les mêmes droits que les grandes intelligences dont il parle, nous le jugeons à la fois et sur son amour et sur sa puissance, car sa puissance est incontestable, quoiqu'elle ait été quelquefois contestée. Il n'y a pas chez M. Quinet moins de force que d'élévation. La seule grande qualité qui lui ait manqué pour devenir tout à fait populaire et pour être mis tout à fait au premier rang parmi les experts jurés des œuvres de l'intelligence, c'est la souplesse; mais si cette qualité est absente, que de belles compensations nous offre le talent de M. Quinet! Son imagination n'est pas variée peut-être, mais elle est singulièrement riche et forte : aucune imagination de ce temps-ci n'a un coup d'aile aussi vigoureux et une envergure d'une telle ampleur. J'étonnerai sans doute beaucoup de personnes en leur disant qu'il y a dans dix pages d'*Ahasvérus* plus de poésie qu'il n'y en a dans une foule de poésies sym-

boliques qui mènent d'emblée leur homme à l'Académie. Le style dont il revêt ses pensées est un des plus beaux et peut-être un des plus parfaits de notre temps. Il est possible d'écrire d'une manière plus originale, il est impossible de mieux écrire. Il y a de l'effort quelquefois dans ce style, il n'y a jamais de faiblesse; s'il n'est presque jamais familier, en revanche il n'est jamais trivial. Ses écrits sont un modèle de style soutenu, comme on dit dans l'école. Personne depuis Chateaubriand n'a donné à la phrase plus de sonorité, aux mots plus de noblesse, aux images plus d'éclat et de couleur, et ce ne sont là que les qualités grammaticales, techniques, de ce style, sur lequel la préoccupation habituelle des grandes choses, la guerre, la religion, la nature, a laissé sa forte empreinte. Ce langage ample et mâle a quelque chose de sacerdotal et de guerrier à la fois; tantôt il est vibrant comme le clairon des batailles, tantôt sonore comme les voûtes d'un temple sous la grande voix de l'orgue. Jusqu'à la publication de ce dernier livre, j'ignorais et j'aurais volontiers douté que M. Quinet pût parler avec grâce des petites choses; mais tout le monde sait depuis longtemps avec quelle élévation il sait parler des grandes choses. Ses pensées ont pu être quelquefois incertaines et nuageuses, ses sentimens ont toujours été fermes et nobles. On lui a parfois reproché ses opinions démocratiques; plût à Dieu que toutes les opinions démocratiques de notre temps ressemblassent aux siennes! L'idée de démocratie s'unit chez M. Quinet non à de vulgaires appétits, mais à tout ce qui est digne d'être aimé, au patriotisme, à l'amour de l'humanité, à la liberté de l'âme, à la souveraineté individuelle, à la moralité du foyer domestique. Il avait rêvé pour la démocratie la couronne de tous les héroïsmes et de toutes les grandeurs. Il est possible que ce ne soit qu'un rêve; n'importe, il est beau de l'avoir fait. Quant à son anticatholicisme, ce n'est pas à moi qu'il appartient de l'absoudre ou de le condamner.

« Le monde ne m'a point souri, » dit M. Quinet; le sort ne lui a pas souri davantage. Cette belle et noble intelligence pense maintenant loin de cette société française dont elle fut un des ornemens. Qu'il se console cependant : si ceux qui sont partis sont tristes, ceux qui sont restés ne sont pas toujours gais. Qu'il reçoive donc ces pages comme le témoignage de sympathie de quelqu'un qui a ressenti comme lui les tristesses de notre temps!

ÉMILE MONTÉGUT.

LES AMÉRICAINS

SUR

LE PACIFIQUE

I.

PREMIÈRES ANNÉES D'UNE VILLE DE L'UNION.

La découverte de l'or en Californie comptera certainement parmi les chapitres les plus curieux de l'histoire de notre temps. Il n'est personne qui ne se souvienne de l'avide empressement avec lequel étaient lus et commentés les premiers récits qui firent connaître les merveilles de cette terre de promission. La curiosité publique semblait insatiable de détails sur l'existence de l'étrange société qui avait surgi comme par enchantement au sein d'un pays inconnu; ses mœurs insolites, sa composition hétérogène intéressaient jusqu'aux esprits les plus superficiels, en même temps que cette production inouie du précieux métal, base de nos échanges, préoccupait à bon droit l'économiste, obligé de remonter à plusieurs siècles dans le passé pour trouver les élémens d'une perturbation analogue. Survint la découverte des mines australiennes, rivales des *placers* américains; c'en fut assez pour calmer les imaginations surexcitées, et non-seulement ces nouvelles richesses qui se révélaient à l'autre extrémité du Pacifique n'éveillèrent qu'une attention relativement secondaire, mais il sembla que l'esprit se fût accoutumé à ces coups de la fortune, qu'ils dussent faire désormais partie intégrante du cours ordinaire des événemens, et que rien ne fût plus naturel que de trouver ainsi partout de nouveaux gisemens aurifères. Hier c'était la Guyane qui annonçait les siens; aujourd'hui ce sont les bords de

la rivière Frazer, ou encore le Kansas, qui appellent les chercheurs d'or. La Californie fut par suite oubliée presque complétement; c'était à tort, car la fièvre vertigineuse des premières années méritait d'être étudiée, non-seulement dans ses traits épisodiques en quelque sorte, mais dans ses rapports avec l'histoire et surtout avec la rapide transformation de ce pays.

A vrai dire, la découverte des trésors qui ont donné un tel prestige au nom de San-Francisco n'a été pour l'Américain qu'un point de départ, un moyen, et non une fin. Dans ces richesses inattendues, il a vu avant tout une occasion providentielle de franchir d'un bond toutes les premières étapes de la colonisation, et le résultat a répondu à son attente. Aussi la Californie offre-t-elle plus qu'aucun autre état de l'Union une source féconde d'études à qui veut se rendre compte de la remarquable puissance de création du *Yankee*. En moins de dix ans, on le voit, d'abord voisin impérieux et agressif, finir par jeter le masque d'une convoitise mal déguisée pour se transformer ouvertement en conquérant. Une fois maître du pays, bien qu'entouré d'une population composée de toutes les races du globe, il n'en réussit pas moins à marquer cet assemblage sans nom de l'indélébile empreinte de son cachet. Placé dans les circonstances les plus anormales, il y trouve le germe d'une prospérité sans exemple. En un mot, de cette richesse métallique qui peut-être a été pour l'Espagne une des causes les plus efficaces de décadence et d'appauvrissement, il sait faire sortir en dix ans les prémisses assurées d'un développement dont on ne connaît pas assez la miraculeuse rapidité. Je ne sache pas de plus bel éloge à faire d'un peuple.

I.

La Californie n'est pas de ces contrées dont on ne peut interroger les annales qu'en remuant les legs poudreux de nombreuses générations de chroniqueurs, et, jusqu'au moment où la découverte de l'or vint appeler sur elle l'attention de l'Europe, son histoire, très curieuse du reste, se résume assez sommairement. Disons d'abord, et bien des personnes qui voient dans ce pays la terre classique des aventuriers ne s'étonneront pas du fait, disons que c'est à des aventuriers, célèbres et honorés, il est vrai, que nous devons nos premiers rapports authentiques sur la Californie. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la piraterie formait, il faut l'avouer, une branche très considérée de la navigation; industrie parfaitement reconnue, elle avait, entre autres spécialités productives, le privilége d'envoyer dans le Pacifique des expéditions qui pillaient et brûlaient chemin faisant les villes sans défense de la côte, guettaient au passage le

riche galion allant chaque année des Philippines au Mexique, s'emparaient des trois ou quatre millions de piastres qu'il portait, et revenaient en Europe pour voir leur chef enrichi récompensé par le titre de *lord*, comme Anson, ou de chevalier, comme Drake. Ces expéditions conduisaient de temps à autre les navires anglais sur les côtes de Californie, et il est assez remarquable que la plus ancienne d'entre elles, celle de Drake, y ait dès 1579 signalé une grande abondance de gisemens aurifères, situés presqu'à fleur du sol. Ces relations n'étaient du reste qu'un pur sujet de curiosité; la Grande-Bretagne ne songeait guère alors qu'un jour viendrait où ses enfans occuperaient ce continent d'une mer à l'autre, tandis qu'au contraire l'Espagne était fondée à prendre pour devise ce vers orgueilleux, qu'on lit encore aujourd'hui, non sans quelque étonnement, sur la porte de l'arsenal de Cadix :

Tu regere imperium fluctus, Hispane, memento.

Le Nouveau-Monde était sien, et ce fut du Mexique que partirent les premiers colons de l'Eldorado du XIXe siècle. Ces conquérans, ces descendans de Cortez et de Pizarre, étaient quelques pauvres moines qui, sans autre secours qu'une foi ardente, sans autres armes qu'une charité évangélique, réussirent à édifier et à faire prospérer pendant près d'un siècle et demi une œuvre admirable et trop peu connue, celle des missions de Californie.

La colonisation espagnole au Nouveau-Monde a été jugée sévèrement, et non sans raison, car c'est à elle que les possesseurs actuels du sol sont en droit de faire remonter leurs déplorables traditions administratives; mais, pour être juste, il faut en même temps reconnaître qu'à ce fâcheux état de choses il y eut deux exceptions remarquables, fruits de la bienfaisante influence d'un catholicisme pratique et rationnel. La première doit une célébrité méritée au génie de l'illustre écrivain qui s'est chargé de populariser l'œuvre des jésuites du Paraguay; la seconde, moins connue, n'a pourtant pas été moins concluante, et le souvenir n'en est pas éteint chez les rares Indiens qui habitent encore autour des missions ruinées de la Californie. On a beaucoup disserté sur le travail attrayant, dont le plus original de nos réformateurs contemporains voulait faire la base de sa société nouvelle; longtemps avant Fourier, les apôtres franciscains de la Nouvelle-Californie avaient résolu le problème sans y chercher autre chose que la lettre et l'esprit du christianisme, et ils avaient atteint ce résultat dans des conditions qui en doublaient le mérite. Les Indiens auxquels ils s'adressaient étaient en effet, de tous ceux qui peuplaient les deux Amériques, les moins intelligens, les plus apathiques, et par-dessus tout les plus ennemis du travail. Voués à une existence errante et incertaine, à

peine nourris par les produits de leur chasse et de leur pêche, ignorant jusqu'à l'usage des vêtemens les plus primitifs, on peut dire avec vérité qu'ils vivaient misérablement sous l'un des plus beaux de nos climats tempérés. Peu d'années suffirent aux missionnaires pour faire subir une métamorphose complète à des prosélytes dont le nombre se compta d'abord par centaines, puis promptement par milliers. Il est inutile de dire que ce n'était pas à la seule prédication du dogme que les franciscains devaient ces rapides conquêtes : prenant pour modèles leurs prédécesseurs, les jésuites et les dominicains de la Basse-Californie, ils commençaient par faire matériellement comprendre à leurs grossiers élèves les avantages de la vie dont eux-mêmes offraient l'exemple. On les voyait manier tour à tour la bêche, la hache, la truelle, le marteau, et enseigner pratiquement à leurs néophytes émerveillés les premiers élémens des arts nécessaires à l'existence nouvelle dont l'exercice du culte devenait ainsi pour eux le symbole. Les édifices spécialement destinés aux missions s'élevèrent donc rapidement sur différens points du pays; non loin d'eux se groupèrent les *pueblos*, villes ou villages selon le cas, où se concentra bientôt la population devenue sédentaire, en même temps que des forts, ou *presidios*, destinés à protéger l'établissement naissant contre les tribus demeurées hostiles, achevaient de donner à cette remarquable colonisation son triple caractère religieux, civil et militaire.

Le sol était d'une incomparable fertilité; ce n'était pas la sauvage et luxuriante végétation des tropiques, si souvent nuisible dans ses envahissemens désordonnés, mais d'immenses plaines dont les gras pâturages appelaient les troupeaux de tout genre, et de riches vallées bien arrosées, qui promettaient en abondance les productions variées d'un climat d'élite. Aussi chaque mission ne tarda-t-elle pas à se développer au-delà de toutes les espérances. L'emploi du temps y était uniformément réglé, de manière à partager la journée entre un travail modéré et productif, des récréations qui toujours avaient un but utile, et les enseignemens d'une religion dont la pompe convenait singulièrement à la nature d'esprit des Indiens. C'était la vie patriarcale dans toute sa grandeur et sa simplicité, et l'on craindrait d'être taxé d'exagération en montrant cette sorte de résurrection de l'âge d'or se prolongeant jusque dans la première moitié de notre XIXe siècle, si le témoignage des Indiens eux-mêmes n'était encore là pour confirmer la vérité des descriptions qui en ont été laissées. Bien qu'aujourd'hui, depuis près de vingt ans, les derniers missionnaires aient été forcés d'abandonner le pays, leurs noms sont encore aimés et respectés des indigènes comme au temps de leur prospérité, et c'est ainsi que l'un de ces derniers demandait à un voyageur des nouvelles du père Antonio

Peyri, fondateur de la mission de Saint-Louis, réfugié en Espagne après la sécularisation des biens religieux de la Californie. — On dit qu'il est mort, répondit l'étranger. — *No, señor*, reprit l'Indien, *este padre no muere* (ce père-là ne meurt pas).

Jusqu'en 1824, les missions de Californie ne firent que s'accroître. Parvenues au nombre de vingt et une, chacune d'elles nourrissait en moyenne plus de dix mille têtes de bétail et en exportait les cuirs, dont la vente permettait d'ajouter au bien-être des indigènes, car jamais les pères ne s'étaient considérés comme maîtres du sol, mais uniquement comme les tuteurs de ses propriétaires naturels. *Pater est tutor ad bona Indiorum*, telle était leur touchante maxime. Toutefois cet état de choses ne pouvait plus guère durer; le Mexique, possesseur au moins nominal de la Californie, venait de proclamer son indépendance, pour entrer dans cette période d'anarchie basse et sanglante dont la fin semble encore si éloignée; ses finances étaient déjà dans le délabrement où nous les voyons aujourd'hui, et l'on conçoit que sa convoitise fût éveillée par la florissante situation des propriétés régies par les pères franciscains. La proie était d'autant plus séduisante qu'outre les richesses de leur territoire, les missions possédaient au Mexique, soit en numéraire, soit en immeubles, des valeurs considérables provenant de legs ou de fondations diverses, et connues sous le nom de *fonds pieux de Californie*. On recula cependant quelques années devant cette sécularisation d'autant plus inique que le but ne s'en pouvait déguiser. Bien plus, après l'avoir déclarée deux fois, en 1824 et en 1833, on dut revenir sur la mesure; mais le coup était porté, et peu après la dernière de ces dates la spoliation, qui n'avait pu s'opérer en bloc, s'exécuta en détail. Ce fut un pillage sans frein, dont, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, le gouvernement profita moins que tout autre, car à peine l'éloignement lui permit-il de recueillir quelques maigres épaves, tandis que sur les lieux chacun faisait largement sa part. On s'aperçut bientôt du changement de possesseurs : la récolte de blé, qui en 1834 était encore de 70,000 hectolitres, n'était plus que de 4,000 huit ans après, et dans le même intervalle 424,000 têtes de bétail étaient réduites à 28,000 (1); le reste à l'avenant. Aujourd'hui les vastes édifices des missions sont abandonnés et tombent en ruines; l'herbe y croît dans les cours jadis si vivantes, et les églises dégradées voient s'effondrer leurs murs, qu'envahissent en liberté le chèvrefeuille et la clématite sauvages. Quant aux Indiens, presque tous ont déserté les villages pour retourner aux habitudes de leur vie errante, et si une nouvelle race d'une énergie supérieure n'était venue s'implanter dans le pays, jamais la fable de

(1) *Exploration de l'Orégon*, par M. Duflot de Mofras.

la poule aux œufs d'or n'aurait reçu une plus complète réalisation.

Le Mexique recueillit donc peu de fruits de ses violences, tant à cause de l'éloignement d'un territoire qu'il était hors d'état de peupler que par suite des circonstances critiques où n'allait pas tarder à le placer le voisinage des Américains. La tendance de ces derniers vers la Californie était de plus en plus manifeste; du temps même des missionnaires, on y avait vu paraître à plusieurs reprises non-seulement les infatigables trappeurs des diverses compagnies de fourrures, mais de véritables colons venus des états de l'est, avant-coureurs significatifs d'un envahissement prochain. En 1845, le mouvement était dessiné, le courant d'immigration établi, et bientôt la population ainsi amenée dans le pays se trouva assez forte pour renoncer à des feintes inutiles et commencer ouvertement l'œuvre de conquête. On a souvent comparé le progrès territorial des Américains à la tache d'huile qui s'étend insensiblement, et finit par couvrir l'étoffe sur laquelle elle est tombée; en un certain sens, cette image manque de justesse, et pour la Californie par exemple il est certain que le *Yankee* venait déboucher sur le Pacifique sans beaucoup se préoccuper de coloniser les vastes plaines qu'il avait traversées pour y arriver. Il est telle nation qui, enfermée dans d'inflexibles limites naturelles, est condamnée à se débarrasser incessamment de l'excédant de population qu'un sol surchargé d'habitans ne lui permettrait pas de nourrir; pour elle, la colonisation est un besoin : c'est le cas de l'Angleterre. Pour d'autres peuples, elle est au contraire un instinct : l'Américain est de ce nombre. Si rapide que soit l'accroissement de l'Union, on ne peut prétendre qu'elle en soit venue à posséder un trop plein de population, et l'espace n'est certes pas ce qui lui manque; pourtant son seul rêve est d'agrandir cet empire, déjà trop vaste peut-être. A l'intérieur, des terres fertiles attendront de longues années encore le travailleur qui doit les défricher; c'est aux frontières qu'est le mouvement, là est la ligne qu'il faut reculer sans cesse. Qui n'a eu l'occasion d'étudier dans nos campagnes les bizarres allures de la chèvre attachée dans un pré? Négligeant l'herbe qui entoure son piquet, elle ira invariablement chercher sa nourriture à l'extrémité de la corde, que raidissent tous ses efforts. C'est l'histoire de l'Américain vis-à-vis du Mexique. A ce propos, j'ai tout à l'heure prononcé le mot de conquête; il n'est pas nécessaire d'être bien familier avec l'histoire des États-Unis pour savoir qu'ils ont en pareille matière diverses façons de procéder : on en trouve une nouvelle preuve dans les événemens qui signalèrent la prise de possession de la Californie.

La convoitise *yankee* s'était déclarée de bonne heure. Dès 1837, on avait vu des sociétés se former dans les états de l'est pour encourager l'émigration californienne, et l'idée de s'emparer du pays

parut bientôt si naturelle à l'esprit des Américains, qu'en 1842 le commodore Jones, chef de leur escadre dans le Pacifique, n'imagina rien de mieux que de hisser, sans autre forme de procès, le pavillon de l'Union à Monterey, alors le principal port de la côte. En même temps des proclamations affichées dans la ville annoncèrent aux habitans qu'ils étaient devenus citoyens de la grande république. La paix qui régnait entre les cabinets de Washington et de Mexico rendait difficile l'explication de cette conduite, au moins étrange; heureusement la nuit porta conseil, et le lendemain le commodore restituait au gouverneur dépossédé l'autorité qu'il lui avait si sommairement enlevée. Ce sont façons de parler turques, disait Covielle au bourgeois gentilhomme : ce sont façons d'agir américaines, eût-on pu dire ici; mais la poire n'était pas encore mûre, et, bien qu'elle fût destinée à être cueillie sans beaucoup plus de cérémonie que n'en voulait mettre le commodore, l'occasion désirée se fit attendre encore quelques années. Elle se présenta en 1846. Les convois d'émigrans se dirigeaient alors vers les bords du Pacifique en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient encore fait; préoccupé de leur sort et désirant leur tracer la route la plus avantageuse, le gouvernement des États-Unis avait fait explorer les diverses passes des Montagnes-Rocheuses par un détachement dont le commandement était confié au capitaine Fremont. Cet officier, que les circonstances allaient investir d'un rôle important, n'était encore connu que par les romanesques détails de son origine; du reste, bien que de sang français, il résumait à un degré remarquable toutes les aventureuses qualités de sa race adoptive, et méritait d'être, ce qu'il fut en effet, le premier conquérant de la Californie. Hardi jusqu'à la témérité, ayant aussi peu de souci des obstacles que peu de scrupules sur les moyens, il allait commencer cette carrière si féconde en incidens qui devait le désigner plus tard au choix du parti républicain pour la candidature à la présidence de l'Union. Il faut dire qu'à cette époque les autorités espagnoles du pays s'inquiétaient sérieusement du chiffre sans cesse croissant de la population américaine, et avaient trahi leurs craintes par quelques mesures de précaution, dont le résultat avait été de faire naître une sourde irritation entre les deux partis. Fremont, à peine arrivé, se sentit en butte à une surveillance soupçonneuse; c'en fut assez pour lui faire interpréter défavorablement les actions les plus simples, et le général Castro, commandant militaire, ayant donné l'ordre de réunir quelques chevaux, le capitaine américain vit ou voulut voir dans cette mesure une intention d'hostilité qu'il résolut de prévenir en déclarant lui-même la guerre à la Californie; son armée se composait de soixante-deux hommes!

La promptitude de ses déterminations pouvait seule compenser

une semblable infériorité. Les chevaux furent aussitôt saisis, et l'on fit savoir à Castro qu'il eût à les venir réclamer lui-même, si bon lui semblait, après quoi l'on marcha sur la petite ville de Sonoma, qui, envahie sans résistance, ne se vit pas sans étonnement devenir le siége du nouveau gouvernement. Chose assez curieuse, ce n'était pas l'annexion aux États-Unis que prétendaient apporter ces audacieux conquérans; c'était l'indépendance, et sur l'étendard autour duquel ils se ralliaient se dessinait aux regards surpris l'animal dont le nom est resté attaché à ce singulier épisode, connu sous le nom de *révolution de l'ours* (*bear-revolution*). De Sonoma naturellement avait été lancée la proclamation d'usage, étrange document historique qui énonçait comme un des principaux griefs du parti de l'indépendance la sécularisation des missions, et attribuait en termes solennels au nouveau gouvernement l'intention d'encourager à l'avenir *la vertu et la littérature.*

Quelle part le capitaine Fremont, agent officiel des États-Unis, eut-il à cette brusque entrée en matière? obéissait-il à des instructions secrètes ou à ses propres inspirations? C'est ce qui n'a jamais été bien éclairci. Il est certain qu'il évita de prendre une part directe au mouvement, et que son nom ne figurait pas au bas de la proclamation; mais le voile était trop transparent pour tromper qui que ce fût. Sur ces entrefaites du reste, les événemens vinrent à son secours, et le tirèrent à son insu de la périlleuse impasse dans laquelle il s'était engagé. Depuis nombre d'années, le Texas, situé sur la frontière des États-Unis, était un sujet de litige entre cette puissance et le Mexique. Qu'en droit il appartînt au dernier, personne ne le niait; mais l'Américain disait l'avoir peuplé, non sans raison, et prétendait par suite en être maître de fait. Le congrès de Washington finit par trancher le nœud en prononçant l'annexion; la guerre s'ensuivit, et fut officiellement déclarée en avril 1846, peu de temps avant que Fremont, qui ignorait ces circonstances, n'eût commencé les hostilités à la tête de ses soixante-deux hommes. Il venait de se faire proclamer gouverneur de la Californie, lorsque lui parvint la nouvelle de la rupture définitive des États-Unis avec le Mexique. D'autres nouvelles ne tardèrent pas à lui apprendre la présence d'une importante division navale sur la côte, et bientôt arriva, pour en prendre le commandement, l'officier qui devait le plus contribuer à la conquête de la Californie, le commodore Stockton.

Un vieux proverbe conseille de ne pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce; l'accueil fait aux Américains confirma de tout point cette vérité de la sagesse des nations. Certes les Californiens, pressurés par une administration avide, n'avaient guère lieu d'être bien dévoués au Mexique; pourtant, vis-à-vis de l'invasion, presque tous vinrent se rallier autour de leurs chefs, et témoignèrent autant

d'aversion pour les tendances révolutionnaires du *Yankee* que d'attachement pour cette métropole dont à plusieurs reprises, dans les années précédentes, ils avaient cherché à secouer le joug. Malheureusement pour eux, disséminés comme ils l'étaient sur la vaste étendue de ce territoire, ils ne pouvaient offrir de résistance bien sérieuse, et furent d'abord mis en défaut par la rapidité des mouvemens de Stockton, qui n'attendit pas que la dénonciation des hostilités lui fût officiellement parvenue pour entrer en campagne. Tout prétexte était bon; par une bizarre interversion de rôles, il imagina d'accuser hautement les Californiens d'avoir violé les lois internationales à l'égard du capitaine Fremont, et se mit en marche à la tête de quelques centaines de matelots sur la ville de Los Angeles, centre du gouvernement de la province. Nulle résistance n'étant organisée, l'autorité des États-Unis fut partout proclamée sans conteste, et les vainqueurs revinrent en triomphe dans la cité naissante de San-Francisco, dont ils avaient au premier coup d'œil deviné la future grandeur. Cependant, revenu de sa surprise, l'ennemi faisait successivement capituler les petites garnisons américaines laissées dans les différentes villes, et reprenait par le fait possession du pays. La conquête était à recommencer, mais auparavant le commodore Stockton fit savoir aux Californiens qu'il ne pouvait cette fois les considérer que comme des rebelles à l'autorité légitime. « Les enfans de la liberté sont en marche, ajoutait-il; Dieu seul peut les arrêter. » On se dirigea donc de nouveau vers Los Angeles. L'ennemi, monté sur les rapides chevaux du pays, se retira d'abord et n'essaya de tenir qu'à quelque distance de la ville, à l'abri d'un ruisseau, d'où, promptement culbuté, force lui fut de s'enfuir en laissant définitivement la route libre à Stockton. Ce fut là la bataille dite de San-Gabriel, qui coûta aux Américains deux hommes tués et neuf blessés, et leur assura la possession incontestée de cette Californie que le monde entier allait bientôt leur envier.

On apprécierait mal le mérite très réel de la ligne de conduite adoptée par le commodore Stockton, si l'on s'en tenait à la première impression que font naître les nombreux récits de cette conquête publiés aux États-Unis par les acteurs eux-mêmes. Les grandes guerres de la vieille Europe ne sont pas plus pompeusement racontées, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en lisant l'ordre du jour qui, après la bataille de San-Gabriel, remercie les soldats d'avoir déployé un courage « rarement égalé, jamais surpassé. » Sans s'arrêter à ces exagérations, beaucoup plus familières qu'on ne le croit à l'esprit positif des Américains, il faut reconnaître que la hardiesse et la promptitude des déterminations du commodore sauvèrent probablement la vie à la plus grande partie des émigrans qui à cette époque débouchaient chaque jour des défilés des Montagnes-Ro-

cheuses; arrivant épuisés au terme de leur long voyage, ces malheureux eussent été massacrés en détail par l'ennemi exaspéré, que Stockton réussit à détourner. Certes, à sa place, bien peu de chefs d'escadre auraient songé à autre chose qu'à occuper la côte, et bien peu surtout se fussent résolus à abandonner leurs bâtimens pour pénétrer dans l'intérieur, sans autre force régulière que les équipages des navires.

En somme, en janvier 1847, Stockton quittait son commandement pour rentrer aux États-Unis, laissant le pays, cette fois bien conquis, à l'administration de ses nouveaux gouverneurs (1). Un an après, à la date mémorable de février 1848, la guerre du Mexique était terminée, et la Californie définitivement acquise par traité à l'Union; il y avait alors juste un mois que l'or y avait été découvert.

II.

Il est temps d'arriver à San-Francisco, dont nous n'avons encore fait que prononcer le nom (2). 1,200 âmes en 1849, 60,000 en 1854, telle est en deux mots l'histoire de cette ville, et certes, même aux États-Unis, le pays des développemens merveilleux, une aussi rapide progression a droit de surprendre, car ce n'est point en pareil cas que le temps ne fait rien à l'affaire. Je me souviens que préci-

(1) Cette pluralité de gouverneurs doit être prise au pied de la lettre, et ce ne fut pas le détail le moins singulier de ces événemens. Lorsqu'il s'agit de pourvoir à l'administration du pays conquis, Stockton, Fremont, et un certain général Kearny, dont nous n'avons pas parlé à cause de son rôle effacé, produisirent tous trois des pouvoirs également en règle. Stockton ayant cru devoir, avant son départ, déléguer son autorité à Fremont, il en résulta que la Californie fut, en 1847, gouvernée simultanément, bien que sans le moindre accord, par ce dernier et par le général Kearny. Cette discussion assez extraordinaire eut un grand retentissement aux États-Unis, où elle vint se dénouer devant un conseil de guerre qui condamna à une peine légère, pour fait d'insubordination, Fremont, alors devenu colonel. Il quitta l'armée plutôt que se soumettre à cette sentence.

(2) L'origine de ce nom est curieuse. En 1769, deux missionnaires franciscains remontaient vers le nord de la Californie, étudiant le pays en vue d'y déterminer l'emplacement de plusieurs missions. Une liste des saints sous l'invocation desquels elles devaient être placées leur avait été remise au départ; mais le bienheureux saint François, si directement qu'il fût intéressé dans la question, y avait été omis par mégarde, oubli que les révérends pères ne manquèrent pas de signaler avec indignation. « Si saint François veut une mission, répondit le *visitador*, ou inspecteur, auquel ils s'adressaient, qu'il vous fasse découvrir un bon port. » Les bons ports sont rares sur la côte de Californie, et les pieux voyageurs commençaient à douter du crédit de leur patron, lorsque, s'étant égarés dans leur route, après avoir erré plusieurs jours à l'aventure, le hasard les conduisit sur les bords d'une magnifique baie, s'étendant à perte de vue entre les collines verdoyantes qui la mettaient à l'abri du vent. « Voilà le port, s'écrièrent d'une commune voix les missionnaires; notre saint fondateur nous y a conduits. » Et la baie fut nommée San-Francisco.

sément en 1854, dans un de ces banquets semi-officiels si chers aux Américains, un convive étranger vit saluer d'acclamations enthousiastes son toast à l'enfant de cinq ans, *to the baby of five years old*. C'est, on en conviendra, un singulier *baby* que cette puissante reine du Pacifique, étalant si fièrement sa carrure monumentale sur un vaste amphithéâtre de collines, et déroulant aux flottes qu'elle alimente l'interminable succession de ses quais, où s'agite une des populations les plus affairées qui existent; mais les Californiens sont fiers de leur enfant, et c'est avec raison que, sur leurs armes, ils ont pris pour symbole du nouvel état qu'ils venaient de créer Minerve venant au monde dans toute sa force, le casque en tête et la lance au poing. Bien des personnes ne voudront voir dans cette cité miraculeusement improvisée qu'une confuse agglomération de vingt nationalités différentes, dont elles grossiront volontiers la part d'action, afin de diminuer d'autant le mérite de l'acteur principal. Rien n'est plus injuste; malgré l'originale complexité de la physionomie de San-Francisco, et bien que la moitié des habitans soient Allemands, Français, Espagnols ou Chinois, le résultat pourtant y est assez profondément américain pour que l'on doive laisser de côté tout amour-propre national, car ce n'est, il faut le reconnaître, ni notre activité sans suite, ni le labeur patient des blonds enfans de la Germanie, non plus que les traditions coloniales de l'Espagne, qui eussent jamais réalisé dans le même temps la dixième partie de cette immense prospérité matérielle.

Jusqu'en 1846, San-Francisco ne fut connu que comme le siége d'une mission secondaire, et le seul village qui s'y fût formé, à peu près sur l'emplacement de la ville actuelle, représentait à peine une population de deux cents âmes; encore ce chiffre ne s'expliquait-il que par l'établissement d'un poste appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson. A peine les Américains eurent-ils implanté en Californie leur bannière étoilée que tout changea de face; séduits par les admirables avantages naturels de cette position, ils y affluèrent si promptement qu'en moins d'un an le nombre des maisons doubla, la population fut sextuplée, et des trois élémens d'une complète colonisation *yankee*, l'église, la taverne et le journal, le premier seul se trouva en retard. Le hâtif publiciste qui commençait dès lors à enregistrer les progrès de la ville naissante n'avait été arrêté par nul obstacle matériel pour satisfaire au besoin inné de ses compatriotes, et ce fut sur un mauvais papier à cigares, au moyen de quelques vieux caractères trouvés dans les greniers de la mission, qu'il parvint à imprimer ses premiers numéros hebdomadaires. Les renseignemens qu'ils renferment sont curieux : on y voit que dès le principe la population de San-Francisco avait ce cachet de bigarrure dont la réunion des chercheurs d'or nous montrera

plus tard l'empreinte si bizarrement accusée. Ainsi un recensement fait en juin 1847 constate que déjà la plupart des nations du globe avaient des représentans à San-Francisco, qu'en moins d'un an la ville avait acquis une importance supérieure à celle de Monterey, et que, dans le dernier trimestre de 1847, son mouvement d'exportation et d'importation dépassait un demi-million de francs. Nous ne citons ces faits, peu importans en eux-mêmes, que pour montrer quel développement était assuré à la Californie entre les mains des Américains indépendamment de tout avantage exceptionnel : l'événement qui devait décider de l'avenir du pays approchait, et vers le commencement de 1848, le bruit se répandit qu'on avait trouvé de l'or en grandes quantités dans l'intérieur, au pied des montagnes de la Sierra-Nevada.

San-Francisco en ressentit un choc électrique. Pendant les deux premiers mois qui suivirent la nouvelle, on y avait vu 250,000 dollars expédiés des mines malgré le petit nombre des travailleurs, puis 600,000 pendant les deux autres mois; aussi la ville fut-elle bientôt presque complétement abandonnée. Les maisons restaient à demi construites, le commerce était oublié, et chacun se dirigeait vers la terre promise. « De l'or! tel est le seul cri qui retentisse dans le pays depuis les bords de l'Océan jusqu'au pied des montagnes, » disait tristement le journal dont nous avons parlé; « tout le monde nous quitte, lecteurs et imprimeurs; force nous est de suspendre notre publication. » Ce même dernier numéro annonçait pourtant en France la révolution de février sous cette engageante rubrique : *guerre universelle!* mais New-York lui-même eût-il été bouleversé comme l'était Paris, que nul en Californie ne s'en fût préoccupé un instant. Cependant la magique nouvelle avait promptement dépassé les limites de la contrée pour se répandre dans le monde entier; accueillie d'abord avec incrédulité, elle finit en peu de temps par convaincre jusqu'aux plus sceptiques, et dès la fin de 1848 la fiévreuse émigration des chercheurs d'or s'organisait de toutes parts sur la plus vaste échelle. San-Francisco semblait être le seul port du Pacifique, c'était du moins le seul vers lequel se dirigeassent les nombreux caboteurs de cette vaste côte et les flottes marchandes qui doublaient incessamment le cap Horn, si bien que les droits de douane, qui, dans chacun des deux premiers trimestres de cette année, avaient à peine atteint 10,000 dollars, en produisaient 75,000 dans le troisième, et plus de 100,000 dans le quatrième. Dans ce même intervalle de six mois, l'exportation de la poudre d'or avait dépassé 10 millions de francs.

L'année 1849 est restée pour San-Francisco mémorable entre toutes. L'émigration, bornée d'abord aux riverains du Pacifique, n'avait pas tardé à amener un premier contingent de quinze mille Mexi-

cains, Péruviens et Chiliens; puis les navires d'Europe étaient arrivés à leur tour, le courant de passage s'était établi à travers l'isthme de Panama, et le chiffre des débarquemens se trouvait, à la fin de l'année, porté à plus de quarante mille. Sur ce nombre, on ne comptait que sept cents femmes, fait significatif, où nous trouverons la clé de mainte anomalie, lorsque nous en viendrons à étudier la société nouvelle qui se formait dans ce milieu sans précédens. Tout ce monde ne séjournait que peu à San-Francisco, mais déjà la ville était le centre naturel du mouvement du pays; les mineurs y venaient chercher, au lieu du repos qui leur eût été si nécessaire, des plaisirs aussi dangereux que le rude labeur des *placers*, et l'avide phalange des spéculateurs y avait élu domicile. Par l'importance des intérêts mis en jeu, ce port, inconnu dix-huit mois auparavant, était donc à la veille de devenir une place de commerce de premier ordre. A la vérité il fallait pour cela sortir d'abord de la situation exceptionnelle de ces premiers temps; ainsi les navires arrivaient, mais se trouvaient, le soir même du mouillage, dans l'impossibilité de repartir, par suite de la désertion de leur équipage. La plupart d'entre eux étaient, dans cette prévision, des carcasses hors de service, véritables diligences d'émigrans destinées à pourrir sur place après s'être débarrassées de leur chargement humain. On voyait encore en 1854 une vingtaine de ces bâtimens, tous fournis par notre pavillon, abandonnés et réunis en un groupe désigné sous le nom de *bloc français*, et à la fin de 1849 on en comptait de la sorte sur rade plus de quatre cents de toutes nations. D'autres navires, porteurs de riches cargaisons auxquelles les circonstances donnaient une valeur parfois sans limites, n'en éprouvaient pas moins d'interminables difficultés à les faire transporter à terre. C'était l'époque des salaires fabuleux; le simple manœuvre gagnait un dollar (5 fr. 30) l'heure, et n'en avait pas qui voulait; l'ouvrier de profession faisait payer sa journée jusqu'à 20 dollars, et les charpentiers se mirent en grève plutôt que de voir leurs gains quotidiens descendre au-dessous de 85 francs. *Every body made money*, s'écrie avec enthousiasme une curieuse chronique californienne (1); « tout le monde *faisait* de l'argent, et chacun devenait riche du jour au lendemain. » Sans nous arrêter à faire observer à l'auteur que lorsque tout le monde est riche, c'est comme si personne ne l'était, je ne puis m'empêcher de rapprocher sa remarque admirative d'une phrase que je trouve dans le récit d'un autre témoin oculaire de ces scènes : « Au milieu de cette prodigieuse activité, dit ce dernier (2), *personne ne paraissait heureux;* partout des visages inquiets, partout une avidité maladive, un

(1) *Annals of San-Francisco*, New-York, 1855.
(2) *Adventures of a Gold Seeker in California*, by William Shaw.

égoïsme sordide; chaque homme semblait voir un ennemi dans son semblable. » Personne ne paraissait heureux!... Le reproche n'était que trop vrai, et pouvait encore trouver son application lorsque nous arrivâmes en Californie, alors que s'était calmée la fièvre des premiers occupans, de ces vétérans de 1849, désignés dans le pays sous le nom expressif de *forty-niners*.

On conçoit qu'il fût assez difficile de pourvoir, en quelque sorte du jour au lendemain, aux besoins de la population qui affluait ainsi de toutes parts. Lui bâtir des maisons était matériellement impossible, alors que la moindre construction, tant par le coût de la main-d'œuvre que par le prix des matériaux, revenait à un dollar la brique. Le bois au contraire ne revenait guère qu'à 8 francs le mètre; des hangars et des baraques s'élevèrent donc en différens points, destinés à servir d'hôtels ou de restaurans, et en même temps la grande masse des nouveaux débarqués campait sous le frêle abri de tentes improvisées, souvent aussi en plein air. Ces tentes couvraient tout, grimpaient au sommet des collines, s'éparpillaient sur leurs flancs, descendaient dans les vallées les plus fangeuses, et lorsque arriva la saison pluvieuse, qui cette année fut plus longue, plus rude et plus hâtive que de coutume, ces misérables demeures elles-mêmes devinrent presque inhabitables au milieu des flaques d'eau stagnantes et miasmatiques qui les entouraient. Les apparences de rues tracées dans ce dédale se trouvèrent de même converties en bourbiers infects, réceptacles d'immondices et de débris organiques de tout genre, ou en véritables fondrières où l'homme disparaissait souvent jusqu'à mi-corps. On comprend quels ravages devaient exercer les maladies nées de cette profonde insalubrité sur une population déjà affaiblie, tant par les fatigues du voyage que par les privations multipliées de cette existence sans nom.

Tels furent les commencemens de San-Francisco. Qui l'eût revu au bout de trois ou quatre ans seulement se serait certainement refusé à reconnaître, dans la ville monumentale étalée sous ses yeux, l'informe amas de taudis encore présent à son souvenir. Deux gravures, populaires dans le pays, résument ce progrès sous une forme saisissante. La première reproduit l'aspect de 1849; on dirait le coup d'œil confus et désordonné d'un vaste camp de bohémiens. La seconde représente la ville de 1854 : d'interminables rues symétriquement alignées, où les voitures roulent sur un solide plancher de sapin, en attendant un pavage définitif; d'imposantes et massives constructions (1); une industrie productive, se révélant par les nom-

(1) Nous n'entendons pas dire ici qu'à cette date la brique dominât dans les constructions, mais les maisons de bois de 1854 étaient loin des baraques primitives de 1849, et se seraient même perpétuées encore de longues années à San-Francisco sans le terrible danger des incendies. Elles offraient dans certains cas des facilités que ne

breuses cheminées d'usines qui se dessinent aux limites de la cité; partout la vie et le mouvement. On croit voir l'œuvre de plusieurs générations. C'est qu'en effet San-Francisco était dès lors définitivement hors de page; l'activité du *Yankee* avait centuplé l'impulsion qu'avait produite la récolte de l'or, et malgré l'absence de toute direction, malgré les continuels soucis d'une spéculation effrénée qui bouleversait toutes les fortunes, une ville de soixante mille âmes était sortie de terre comme au coup de baguette d'une fée. L'aspect de la rade n'avait pas été moins complétement changé dans ces cinq ans : ce n'étaient plus ces blocs de navires abandonnés et pourrissant sur leurs ancres, mais le panorama animé d'une constante succession de vaisseaux entrant ou sortant. L'importation, qui en 1849 n'avait été que de 172,000 tonneaux, montait à 500,000 en 1853; la puissante compagnie des Indes n'en importait pas autant dans cette même année à Londres et à Liverpool. En 1854, ce tonnage doublait encore et atteignait presque un million; mais le port était désormais en mesure de faire face à tout. Ne pouvant avoir immédiatement ni la belle et complexe organisation commerciale dont nous admirons les résultats chez les deux reines maritimes de l'Angleterre, ni ces docks immenses où viennent se concentrer les richesses d'une nation, il offrait à la foule toujours croissante des navires un développement de quais de plus de 4,000 mètres, où même les gigantesques clippers de 3,000 tonneaux et plus venaient s'amarrer par 15 et 20 mètres d'eau. Ces *wharves*, ces quais, si rapidement créés, n'étaient pas la moindre merveille de San-Francisco : devant l'emplacement actuel de la ville s'étendait un vaste banc, recouvert de trop peu d'eau pour permettre aux bâtimens d'accoster aussi près que l'exigeait le service des marchandises. Dans un port quelconque de l'Amérique espagnole, cette incommode ceinture eût éternellement opposé son obstacle au commerce. La supprimer purement et simplement ne pouvait être cependant que d'une exécution difficile, lente par-dessus tout : le *Yankee* a tranché la question en construisant sa ville sur le banc même, et en la prolongeant jusqu'à une enceinte de quais d'un accès facile aux vaisseaux les plus considérables. C'est la véritable réalisation de la légende de Mahomet et de la montagne : arrivée au bord de la plage, la ville s'est mise à l'eau pour venir trouver les navires qui ne pouvaient arriver jusqu'à elle. Il en est résulté pour cette portion de San-Francisco une physionomie singulière;

comportent pas les édifices en briques, et c'est ainsi que je vis une de ces maisons, de 22 mètres de façade sur 15 de profondeur, et d'un poids de 5,500 tonneaux, élevée dans son ensemble de plus d'un mètre au moyen d'un appareil hydraulique. Les habitans n'en étaient pas sortis et continuaient à vaquer à leurs affaires pendant l'opération; le trottoir était soulevé en même temps, et le public y passait dans tous les sens.

l'étranger qui s'y promène sans savoir qu'il parcourt une ville bâtie sur pilotis, comme Venise ou Amsterdam, est tout étonné d'apercevoir l'eau sous ses pieds, à quelques mètres des planches qui forment le sol de la rue. Entre deux maisons achevées, il verra l'emplacement vide attendant la troisième, c'est-à-dire un puits où sera souvent amarré un bateau, grâce auquel il pourra visiter le quartier dans un incognito oublié par le diable boiteux. Plus loin, il rencontrera un navire échoué dans la vase, retardataire englobé dans un pâté de maisons, devenu maison lui-même après avoir servi de demeure flottante dans le dénûment des premières années. Enfin, arrivé aux quais, en arrière desquels ont été rejetés tous les grands magasins et entrepôts de marchandises, il verra se déployer à l'aise les mille industries qu'engendre un grand port de commerce, restaurans en plein vent, tabagies, *grog-shops*, changeurs, revendeurs, marchands de tout genre; devant ce front bigarré, un croisement continuel de voitures, de piétons; partout le mouvement et cette activité américaine où l'ordre semble naître de la confusion.

Il est peu de progrès qui ne se traduisent en chiffres. Ici cette ville de premier ordre, sortie de terre ou mieux de l'eau en moins de temps que nous n'en mettons à construire une ligne ordinaire de chemin de fer, cette ville ne se créait qu'au prix des conditions financières les plus anormales. A un sol montueux et hérissé d'élévations on avait donné une déclivité égale et commode : les collines rasées avaient servi soit à remplir les creux, soit à combler l'espace libre entre les pilotis; mais la valeur des terrains ainsi formés s'était nécessairement ressentie du prix exorbitant de la main-d'œuvre. Pour en donner une idée, nous choisirons comme exemple la portion de la ville construite sur pilotis, portion qui, en sa qualité de bien municipal, a fourni à plusieurs reprises la matière de ventes considérables. On voit encore aujourd'hui la mer qui borde le rivage de San-Francisco découpée en segmens plus ou moins étendus au moyen de lignes de pieux sortant de l'eau : ce sont les *water-lots* dont nous parlons. Une semblable propriété, si avantageuse qu'en fût la situation, ne pouvait qu'être onéreuse au début par les travaux qu'elle imposait. Aussi en 1847, avant la découverte de l'or, même dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire sur la laisse de basse mer, ces lots se vendaient-ils au maximum sur le pied de 65 centimes le mètre : dès lors en effet, les Américains commençaient à pousser leur ville sur les flots. Six ans plus tard, en 1853, alors que la grande fièvre de construction commençait déjà à diminuer, des *water-lots*, moins avantageusement situés que les précédens, se vendaient en moyenne au prix de 333 francs le mètre, et 592 francs lorsque le lot devait former le coin de deux rues :

c'est à peu près le prix des terrains dans le centre de Paris, début dont pouvait assurément s'enorgueillir la jeune cité, et qui cependant était hors de tout rapport avec la valeur en quelque sorte sans limite du loyer de ces biens. Ainsi en 1849, un simple magasin, grossièrement construit en planches, coûtait par mois, et d'avance, plus de 16,000 francs; une maison en bois de deux étages, sur la place principale, rapportait par an 642,000 francs; une autre maison, également en bois et sur la place, mais sans étage et assez semblable à une écurie pour cinq ou six chevaux, se louait plus de 400,000 francs par an; enfin une tente en toile, servant au premier établissement de la célèbre maison de jeu *El Dorado,* représentait un loyer annuel de 289,000 francs. Ces prix disproportionnés furent lents à baisser, car la population augmentait plus vite que les constructions ne s'élevaient, et en 1854 la boutique la plus simple et la plus commune, presque une échoppe, ne se payait encore pas moins de 15 ou 1,800 francs par mois; plus grande, elle en valait 5 ou 6,000, souvent même davantage. Les salaires étaient à l'avenant. Nous avons dit un mot de ceux de 1849 : ils avaient peu varié en 1854 et même en 1855, bien que sous plusieurs rapports on fût alors sorti des circonstances exceptionnelles des premières années. Un bon ouvrier de profession gagnait facilement de 50 à 60 francs par jour, le simple manœuvre de 20 à 25; les gages d'une domestique étaient de 400 francs par mois. Tandis que ces prix se maintenaient aussi rapprochés du taux primitif, d'autres heureusement rentraient dans des limites plus normales. Ainsi la nourriture était dans le principe l'une des dépenses les plus exorbitantes de San-Francisco; un repas modeste y coûtait de 20 à 25 fr., et les moindres pensions étaient de 500 francs par mois. Dès 1855, ces chiffres étaient réduits de plus de moitié; mais les fluctuations les plus considérables furent celles qui portèrent sur les marchandises de tout genre formant les cargaisons d'importation. Les prix extraordinaires de 1848 et 1849 avaient allumé une ardente fièvre de gain chez les armateurs des ports d'Europe et des États-Unis; ils entendaient avec envie raconter les immenses bénéfices réalisés sur les objets de première nécessité, comme quoi les planches étaient bon marché à 10 francs le mètre, et certains clous particuliers vendus jusqu'à 50 francs l'once, comment les fortes bottes nécessaires aux mineurs se payaient de 5 à 600 francs, un jeu de vêtemens le double, et ainsi du reste. Le résultat fut, en 1850 et 1851, un arrivage de marchandises infiniment supérieur à tous les besoins de la place. La demande avait surpassé l'offre; à son tour, l'offre surpassa la demande de manière à renverser toutes les prévisions. On vit des chargemens entiers vendus à l'encan à des prix presque

nominaux; certaines marchandises ne valurent pas les frais d'emmagasinement; d'autres étaient abandonnées faute d'acheteurs; le tabac par exemple était devenu si abondant qu'on en voyait des caisses pleines servir à combler les fondations des maisons construites sur pilotis. De telles dépréciations devaient nécessairement produire une perturbation considérable dans les fortunes, mais la masse de la population y gagna, et, dans cette difficile période de débuts, on conçoit de quel secours inespéré lui fut une semblable quantité d'approvisionnemens à vil prix. Ajoutons que le commerce de la ville avait pris assez de forces pour que la plupart des grandes maisons pussent supporter cette première crise sans fléchir. On comptait alors dix-neuf banques à San-Francisco, assez importantes pour que les opérations de l'une d'elles, tant par son comptoir principal que par ses succursales, s'élevassent en une seule année à 424 millions. Plus tard, il est vrai, d'autres épreuves se succédèrent, dont les effets furent plus désastreux, entre autres la grande crise de 1855, amenée surtout par l'excessif développement que les Américains donnent si volontiers au crédit. Cette fois nombre de maisons, même de premier ordre, tombèrent en faillite, et cela, bien que l'une d'elles, dans une panique survenue quelques mois auparavant, eût pu en une seule journée payer à l'improviste l'énorme somme de 2,200,000 francs.

N'oublions pas de signaler ici un phénomène assez bizarre, qui, indépendamment de la propension de l'Américain à outrer les limites de son crédit, ne contribuait pas peu à entretenir les alternatives incessantes de ce jeu de bascule financière : je veux parler de l'intérêt tout à la fois exagéré et variable de l'argent. Dans ce pays, dont la prospérité avait pour source une immense production métallique, l'abondance du numéraire semblait une conséquence naturelle de cette prospérité. Ce fait n'eût-il pas été établi par les prix élevés dont nous avons fait mention, qu'il eût suffi, pour en être convaincu, d'un instant de conversation avec un habitant de la ville. Toute dépense inférieure à un dollar était traitée avec la plus suprême indifférence; cette somme était pour ainsi dire devenue l'unité de compte, et l'on en entendait parler comme chez nous on eût fait de francs. La monnaie de cuivre était inconnue, et la menue monnaie d'argent si peu importante, que l'on confondait dans une valeur commune notre franc, le shilling anglais, le quart de dollar américain et les doubles réaux espagnols. La différence de l'un à l'autre, parfois de 30 pour 100, était considérée comme insignifiante, et cela parce que c'était la dernière subdivision monétaire à laquelle on daignât descendre. Pourtant cet argent, si abondant, se louait au monstrueux intérêt de 8, 10, et même souvent

15 pour 100 par mois, payable d'avance; en 1856, un intérêt mensuel de 5 pour 100 n'avait encore rien qui étonnât. Des spéculations excessives avaient seules pu amener cette anomalie, qui eut forcément sa part d'influence dans les crises dont nous venons de parler. L'Union du reste est la terre classique des faillites et des banqueroutes; mais en même temps nulle part la chose n'est prise avec autant de philosophie, et dès le lendemain de la débâcle il semble que chaque perdant ait oublié son malheur pour ne songer qu'à recommencer une nouvelle fortune, tâche qui n'effraie personne aux États-Unis.

III.

On ne peut tracer le tableau des premières années de San-Francisco sans dire au prix de quelles épreuves et dans quelles conditions administratives la ville se créait et se transformait ainsi avec une rapidité féerique. La grande crainte de l'Américain est d'être trop gouverné, et ce que son gouvernement redoute le plus est de trop se faire sentir; sur ce point, la capitale de la Californie est certes la cité la plus littéralement et la plus absolument abandonnée à elle-même qui soit au monde. A la vérité, il serait injuste d'en faire l'objet d'un reproche général. Chez nous, le pouvoir est l'agent indispensable de tous les travaux d'utilité publique, et son intervention peut seule régulariser l'emploi des sommes que l'on y consacre. Chez l'Américain, cet argent sort directement de la poche de chacun pour se transformer en quais, en monumens utiles, en améliorations de tout genre. Il y avait pourtant à San-Francisco une autorité municipale, un maire, un conseil d'*aldermen;* mais la ville se créait en dehors de leur action, ce qui était un véritable bonheur pour les administrés, car la naissante population de Californie n'ayant jamais professé qu'un culte assez tiède pour la vertu du désintéressement, l'on n'y pouvait compter sur une probité bien stricte de la part d'une magistrature recrutée dans des rangs aussi mélangés, et élue à peu près au hasard par le vote aveugle de la multitude. Toutefois le résultat en ce sens dépassa toute prévision. S'enrichir devint bientôt le seul souci des membres de la municipalité, et pour atteindre ce but, tous les moyens étaient bons : ainsi, le papier émis par la ville n'ayant pas tardé à tomber de 70 pour 100, l'administration faisait rentrer les impôts en numéraire, qu'elle avait soin d'échanger au pair contre ce papier avant de verser au trésor; la législature de l'état dut intervenir pour faire cesser ce scandaleux trafic, en défendant à tout officier municipal d'acheter de ces titres. Des concussions également éhontées étaient celles auxquelles don-

naient lieu les terrains et les *water-lots;* en vain les ventes se succédaient, les prix montaient, chacun s'enrichissait, surtout les agens de la cité : San-Francisco n'en restait pas moins éternellement endetté. Aussi sa propriété immobilière, qui eût dû être d'une valeur presque sans bornes et faire de cette ville l'une des plus opulentes du globe, cette propriété n'était-elle plus évaluée qu'à 150 millions dès le mois de juillet 1853. Ces dilapidations n'empêchaient pas les impôts de s'élever à un taux tellement disproportionné, que chaque habitant, homme, femme ou enfant, payait moyennement en contributions annuelles une somme de près de 240 francs. Quant au budget des dépenses de la ville, bien qu'il fût d'environ 10 millions, une faible partie en était réellement consacrée aux travaux publics. Enfin les douanes donnaient également lieu à des exactions sans nombre, dont profitaient sans scrupules tous les intermédiaires administratifs.

Grâce à cette abondante pêche en eau trouble, les fonctions de l'édilité saint-franciscaine étaient fort recherchées, et ceux qui les possédaient ne s'en démettaient pas facilement. C'est ainsi que l'on vit deux administrations rivales subsister simultanément pendant plusieurs mois, l'ancienne s'obstinant à ne pas vouloir céder la place, et la nouvelle essayant en vain de s'en emparer d'assaut, invoquant même à plusieurs reprises l'intervention des tribunaux. Le choix pur et simple de la foule disposait souverainement de ces positions enviées, et les luttes électorales étaient d'une vivacité qui amenait fréquemment des batailles rangées, où la victoire demeurait aux poings les plus formidables. Il s'agissait une fois de l'importante élection triennale d'un shérif; trois concurrens étaient en présence, le colonel T..., le colonel B... et le colonel H... Disons en passant que cette triple candidature militaire n'avait rien d'inusité. On sait la passion des Américains pour ces dénominations d'un grade justifié le plus souvent par la seule fantaisie du porteur (1); ce travers innocemment belliqueux est poussé plus loin en Californie que dans aucun des états de l'ouest, et nul ne s'étonnait d'y voir la position toute civile de shérif convoitée par trois colonels. Le premier était le candidat conservateur, et fut par cela même écarté tout d'abord. Le second, connu surtout par son assiduité au tapis vert de toutes les maisons de jeu, était de plus propriétaire d'un des principaux hôtels de la ville. C'était là un puissant moyen de propagande : son restaurant, transformé en table ouverte et distribuant libéralement les brûlantes liqueurs chères au *Yankee*, de-

(1) C'est à ce sujet que mistress Trollope, ne se voyant entourée dans son voyage que de capitaines et de colonels, et n'apercevant en même temps que peu de traces des quelques milliers d'hommes qui composent toute l'armée de l'Union, demandait avec surprise ce qu'étaient devenus les soldats.

vint promptement un argument d'une irrésistible séduction. Le succès lui semblait donc assuré, et c'était avec toute confiance que le jour de l'épreuve il se dirigeait vers le lieu du scrutin, victorieusement entouré de toute la pompe de ces processions électorales entrées dans les mœurs politiques de l'Anglo-Saxon. Les bannières flottaient gaiement, la musique faisait entendre les sons les plus discordans sur une basse continue de pétards et de coups de canon; les cris sacramentels *hurra for B...! B... for ever!* partaient à tue-tête des voitures surchargées de monde, lorsque le troisième candidat, le colonel H..., parut inopinément sur le théâtre de l'action; Ce dernier était un aventurier qui s'était acquis une sorte de notoriété dans la guerre du Texas; dédaignant toute procession, il se présentait sans escorte, monté sur un magnifique cheval, auquel il se mit à faire exécuter devant les spectateurs surpris toutes les brillantes manœuvres, tous les airs de manége qu'une longue pratique lui avait enseignés. Passes, voltes, terre-à-terre, courbettes, ce fut un véritable cours de haute école, une leçon d'équitation politique; mais c'en fut assez pour changer les dispositions de la foule, qui, oubliant soudain toutes les largesses électorales du colonel B..., nomma avec d'enthousiastes acclamations son rival aux fonctions de shérif. « Vous voulez un roi qui sache monter à cheval, disait M. de Talleyrand, prenez Franconi. »

Malheureusement de semblables magistrats donnaient parfois lieu à d'étranges mécomptes, car ils ne se bornaient pas toujours à s'enrichir sur place, résultat prévu dont on se formalisait peu. En 1854 par exemple, l'un des principaux *aldermen*, Meiggs, trouvait moyen de disparaître avec une somme d'environ 5 millions de francs réalisés et représentant peut-être une perte double pour la ville. Chez nous en pareil cas, le chemin de fer ou le *steamer* banal emporte prosaïquement le fugitif; Meiggs opérait plus largement, et prit la mer sur un bâtiment frété par lui, à lui appartenant, et pourvu de longue main de tous les approvisionnemens nécessaires aux plus longues traversées. Pendant trois jours, tous les journaux accablèrent l'audacieux escroc de philippiques où perçait néanmoins une secrète admiration pour son habileté, et tout fut dit. Aujourd'hui l'un des quais de la ville porte encore le nom de Meiggs, et rappelle probablement aux habitans plutôt le souvenir d'une spéculation hardie, mais heureuse, que celui de la perte pécuniaire dont ils ont pourtant été les premières victimes (1).

Il est juste de reconnaître que les tentations se présentaient aux

(1) Le fâcheux relâchement de probité administrative que nous signalons ici n'est pas malheureusement particulier à la Californie, et en 1857, au sommet de l'échelle politique du pays, on a pu voir quatre représentans exclus du congrès pour y avoir notoirement trafiqué de leurs votes.

fonctionnaires avec une persévérance fascinatrice, grâce d'abord aux spéculations de terrains où la ville était nécessairement toujours engagée, et grâce aussi à la hausse subite de toutes les valeurs foncières (1), car il en était résulté une inextricable confusion dans les titres de propriété. C'était par exemple un préfet de district qui donnait l'ordre au juge de paix de vendre à vil prix des terrains publics; la cour de première instance annulait la vente, le préfet annulait la décision de la cour, et les acheteurs restaient en possession d'un titre plus que contestable. Dans ces vols légaux, qui se reproduisaient incessamment, les acquéreurs avaient intérêt à laisser en question la validité de la vente pour acheter à plus bas prix; mais il survenait parfois des circonstances où le droit de propriété était mis en cause sur une bien plus vaste échelle. Un bureau spécial (*Board of Land's commissionners*) avait été institué pour régler ces sortes de contestations; l'on vit un Français s'y présenter muni de papiers parfaitement en règle, desquels il résultait qu'en 1843 il avait fourni à l'administration mexicaine de la Californie certaines valeurs, argent et marchandises, en échange desquelles le gouverneur alors en fonctions, don Manuel Micheltorrena, lui avait octroyé des lots fort étendus, situés en partie sur l'emplacement actuel de San-Francisco. En d'autres termes, le plaignant réclamait en toute propriété d'abord une grande moitié de la ville, plus environ quatre lieues de terrain dans le voisinage immédiat, plus les îles de la rade, plus enfin une centaine de lieues carrées réparties sur divers points de l'état de Californie, le tout pour 25,000 fr., montant des valeurs fournies par lui en 1843! L'énormité de ces prétentions suffisait à les rendre inadmissibles, eussent-elles même été complétement fondées en droit; mais j'ignore la solution de cette curieuse affaire, si tant est qu'il y ait eu solution.

En Angleterre, la possession équivaut, dit-on, aux neuf dixièmes de la loi; aux États-Unis, et surtout en Californie, on peut littéralement dire que possession vaut titre. C'est même la base d'une des coutumes les plus répandues dans le pays, du *squatterism*. Ce mot demande une explication, que nous trouvons dans un intéressant rapport récemment publié par la chambre des communes d'Angleterre (2) : « Le *squatter*, y dit sir George Simpson, gouverneur des territoires de la baie d'Hudson, est celui qui s'établit sur un terrain sans titres de propriété. » On le voit, la définition est claire; l'ap-

(1) Un ancien consul américain sous la domination mexicaine, M. Leidesdorff, mourait en 1848, laissant des affaires assez embrouillées qui se résumaient en un passif d'environ 300,000 francs. Deux ans après, sa succession, liquidée par les soins de l'administration municipale, valait près de 6 millions.

(2) *Report of the Select Committee on the Hudson's bay Company*, Londres 1857.

plication ne l'est pas moins. Là où de vastes territoires incultes et déserts appellent le défrichement et la colonisation, ce mode d'installation sommaire a toute raison d'être; mais dans une ville populeuse comme San-Francisco, où le moindre coin de terre ne se vendait qu'à prix d'or, il devenait un vol manifeste. C'était, comme on peut s'en douter, le moindre souci du *squatter;* apercevait-il un emplacement vacant à sa convenance, la nuit lui suffisait pour s'y barricader, de manière à pouvoir repousser le lendemain toutes les tentatives du propriétaire. Ce dernier savait qu'une réclamation auprès des tribunaux eût été dérisoire; le recours à la force lui restait seul, et décidait souverainement du point de droit. Aussi dans ces luttes chacun tâchait-il de recruter le plus d'auxiliaires possible; les barricades étaient attaquées à coups de hache, de meurtrières décharges de *revolvers* s'échangeaient de part et d'autre, et les dépouilles appartenaient au vainqueur. Que l'on ne croie pas que j'exagère en rien; ces choses étaient journalières à San-Francisco, elles se passaient en pleine rue, au milieu de la ville, et cela non-seulement dans la confusion des premiers mois, mais même alors que la société californienne se prétendait constituée depuis des années. Ajoutons que ce monstrueux abus rencontrait une précieuse complicité dans le vague de la loi américaine, qui autorise formellement le propriétaire d'un terrain à s'y défendre *par tous les moyens* contre une intrusion quelconque; le *squatter* se disait propriétaire, c'en était assez pour écarter de lui toute accusation de meurtre ou de vol à main armée, c'en était même assez pour qu'il fût parfois le premier à évoquer l'affaire devant les tribunaux. Ainsi un négociant de la ville avait loué certains biens municipaux; lorsqu'il voulut s'y établir, il les trouva envahis par une bande de *squatters* qui naturellement refusèrent de céder la place, et qui, lorsqu'un détachement de soldats les y eut contraints, poussèrent l'effronterie jusqu'à poursuivre en justice l'officier commandant le détachement (1). Ailleurs un sous-shérif était venu donner à un *squatter* notification officielle de la sentence (*writ of ejectment*) qui le condamnait à vider les lieux; ce dernier répondit en faisant feu de son *revolver* sur le représentant de l'autorité.

Frappez, j'ai quatre enfans à nourrir,

(1) On aurait tort de croire qu'aux États-Unis un agent du gouvernement puisse toujours abriter sa responsabilité officielle derrière l'autorité supérieure qui lui a donné des ordres. Lors du bombardement de Greytown, qui faillit, il y a quelques années, troubler la bonne harmonie des cabinets de Londres et de Washington, l'officier qui avait exécuté le bombardement fut attaqué en dommages et intérêts devant les tribunaux de New-York par quelques négocians de Greytown, et incarcéré jusqu'à ce que le président fût intervenu dans ce singulier débat.

dit l'Intimé. Les huissiers californiens sont d'une autre humeur; le nôtre abandonna son *writ*, saisit son *revolver* et rendit balle pour balle, si bien que le dénoûment conduisit les deux parties à l'hôpital.

De telles occurrences étaient fréquentes, et parfois l'affaire prenait les proportions d'une véritable bataille, car les *squatters* opéraient en grand lorsque l'occasion s'en présentait. Dans la petite ville de Sacramento, une nombreuse troupe d'entre eux avait résisté à l'exécution des jugemens prononcés par les tribunaux; les meneurs ayant été incarcérés, la bande entière se rendit à la prison pour les remettre en liberté. Toutes les autorités municipales l'y attendaient; le combat s'engagea à coups de *rifles* et de *revolvers*, plusieurs victimes tombèrent de part et d'autre mortellement atteintes, et le maire lui-même fut grièvement blessé. A chaque instant se renouvelaient ces déplorables scènes; nul n'était à l'abri de ces violences, pas plus l'ouvrier dans sa chétive cabane que le riche propriétaire de vastes terrains, car l'audace des *squatters* ne pouvait que croître avec l'impunité; ils en étaient venus à menacer ouvertement d'assassinat quiconque essayait de porter atteinte à leur prétendu droit, et souvent l'exécution suivait de près la menace. La chose finit par prendre une telle gravité, que l'opinion s'en émut sérieusement; l'impuissance de l'autorité n'étant que trop démontrée, les habitans résolurent de se protéger eux-mêmes dans un *meeting* où furent posées les bases d'une « association pour la protection de la propriété et le maintien de l'ordre. » Dès la première séance, plus d'un millier de membres s'inscrivirent sur les listes. L'efficacité de cette police imposante ne tarda pas à se faire sentir, et la propriété saint-franciscaine put enfin être sauvegardée. Toutefois, même aujourd'hui, il n'est pas un coin de la ville où ne se trouvent de nombreux terrains dont les possesseurs n'ont d'autres droits que les *squatter's titles* dont nous venons de parler.

Nous sommes en France grands admirateurs du principe d'association; les théories qu'il a inspirées ont toujours rencontré chez nous de nombreux adeptes, mais à la condition de ne jamais quitter leur domaine pour envahir celui de la pratique. Le véritable Américain, le *Yankee* militant, nous ressemble assez peu; si la théorie ne le préoccupe guère, c'est qu'il est éminemment un homme d'action, ce qui vaut mieux, et il supplée ainsi la plupart du temps au défaut d'une initiative gouvernementale dont sa nature s'accommoderait mal. L'affaire des *squatters* vient de nous en montrer un exemple; il en est un autre qui mérite d'autant plus de trouver ici sa place qu'il a exercé une influence capitale sur les destinées de San-Francisco. Il n'est personne qui ne se souvienne des terribles incendies dont, à tant de reprises différentes, les journaux firent mention dans les

premiers temps de la colonisation californienne. Chaque fois, disait-on, la ville était détruite, puis au courrier suivant les choses avaient repris leur cours ordinaire, si bien que dans le récit de ces désastres incessamment renouvelés, dans cette ville toujours brûlée et toujours debout, le lecteur pouvait être tenté de voir une série monotone de ces *puffs* transatlantiques auxquels nous ont habitués les Américains. Rien pourtant n'était plus exact, et San-Francisco n'a été que trop fondé à prendre pour emblème le glorieux phénix que son sceau nous montre s'élevant, les ailes déployées, du sein d'un bûcher enflammé. On va voir comment cet admirable esprit d'association pratique permet désormais aux habitans de braver le fléau destructeur, et l'on verra aussi avec quelle indomptable énergie, avec quelle puissance de volonté ils ont su chaque fois faire renaître d'un monceau de cendres une nouvelle ville plus belle que la précédente. Le récit de ces épreuves, terribles entre toutes, doit terminer l'esquisse des commencemens de San-Francisco.

Nous avons décrit l'assemblage confus de tentes et de baraques sous lesquelles au début s'abritait pêle-mêle une masse d'émigrans chaque jour croissante. Bien que de légères planches de sapin et des toiles peintes en eussent fourni tous les matériaux, la population désordonnée de ce campement se souciait peu de la sévère surveillance qui eût été nécessaire, et l'on pouvait d'un jour à l'autre s'attendre à voir la ville devenir la proie des flammes. Ce fut le 24 décembre 1849 que le premier des grands incendies se déclara au point du jour. En quelques heures, une masse de maisons et de marchandises évaluées à plus de 6 millions de francs fut complétement détruite, et l'on ne parvint à arrêter les ravages qu'en faisant sauter, au moyen de poudre à canon, les édifices voisins, afin de séparer la part du feu; c'était le seul mode de défense que l'on possédât contre le redoutable ennemi qui entamait la lutte avec une si écrasante supériorité. Du reste, la journée n'était pas finie que les mesures étaient prises pour la reconstruction, et en quelques semaines toutes traces de dégâts avaient disparu. Néanmoins cette première leçon fut perdue pour l'insouciant Californien, qui édifia ses nouvelles demeures avec des matériaux non moins légers que par le passé. Aussi, lorsque quatre mois après, le 4 mai 1850, les funèbres lueurs de l'incendie éclatèrent de nouveau, la ville offrait aux flammes un aliment que peu d'heures devaient suffire à dévorer. Cette fois la perte fut plus considérable, et s'éleva à 20 millions de francs, parce que dès le début du feu la foule des spectateurs refusa d'aider à combattre le fléau avant qu'on n'eût fixé *the rate of compensation,* c'est-à-dire le prix auquel serait payé son concours; on convint de 3 dollars par heure (près de 16 francs). Six semaines s'étaient à

peine écoulées, et les travaux des nouvelles constructions n'étaient point terminés, que le lugubre cri d'alarme retentissait encore, et pour la troisième fois les flammes, avivées par un vent violent, anéantissaient le cœur de la cité. Il semblait que chaque désastre dût surpasser le précédent; celui-ci se traduisait par un chiffre de 25 millions engloutis dans le foyer dévorant. Enfin, le 17 septembre de la même année, un quatrième incendie réduisait cent vingt-cinq maisons en cendres, et laissait sans abri près du tiers de la population.

En moins de neuf mois, la ville à quatre reprises avait été consumée de près de moitié. La nature des constructions, l'incurie des habitans, suffisaient à expliquer cette fatalité persistante; mais il est rare qu'en pareil cas l'opinion publique n'attribue pas à la malveillance des malheurs aussi répétés. Il est certain que si les nombreux malfaiteurs dont San-Francisco était infesté n'avaient pas allumé l'incendie, au moins ils mettaient chaque fois largement à profit le désordre et la confusion qui en résultaient : les maisons étaient forcées et pillées; les biens sauvés du feu et amoncelés sur la voie publique disparaissaient. Bref, à tort ou à raison, le mot d'incendiaire était dans toutes les bouches, et, bien que nul n'eût pu être pris en flagrant délit, la voix populaire ne s'en prononçait pas moins hautement. Lorsque revint en 1851 la date néfaste de l'incendie du 4 mai 1850, de vagues rumeurs circulèrent dans le peuple, prédisant à cet anniversaire une redoutable commémoration; chacun avait passé la journée dans une anxiété fébrile, mais rien n'était survenu, et l'on commençait à espérer que la tranquillité dont on jouissait depuis sept mois ne serait pas troublée de nouveau. La soirée avait été également calme, les dernières lumières s'étaient éteintes, les derniers passans traversaient les rues désertes, lorsque le funeste cri, que depuis douze heures chacun entendait instinctivement bruire à ses oreilles, retentit avec une sinistre réalité au milieu du silence de la nuit. En quelques secondes, toute la population fut sur pied; le cinquième feu, qui par l'effroyable étendue de ses ravages devait laisser les autres loin derrière lui, venait de commencer dans un étroit magasin de peinture situé sur la place principale. Le navrant spectacle d'un incendie de nuit est de ceux que l'on n'oublie pas lorsqu'une fois on en a été témoin : ces fenêtres béantes, éclairées par les rouges lueurs du dedans, ces monstrueux jets de flamme qui en sortent, et semblent doués de vie, tant ils se tordent avec intelligence vers la pâture qui leur est offerte, l'incessante et caractéristique crépitation de l'impitoyable élément, le lugubre fracas des murs qui s'écroulent, sont autant de souvenirs qui restent ineffaçablement gravés dans l'esprit. Mais à quels incen-

dies comparer ceux dont nous parlons? Une seule ville au monde, Constantinople, bâtie en bois comme l'était alors San-Francisco, a eu le triste privilége de désastres aussi complets. En quelques heures, l'immense foyer s'étendit sur une surface de près de 300,000 mètres carrés, et gagna de tous côtés avec une furie que redoublait une véritable tempête de nord-ouest. En vain les pompes envoient leurs puissantes colonnes liquides sur la lisière de cette fournaise, pour la circonscrire s'il est possible : l'eau est vaporisée avant de retomber. Bientôt elle vient à manquer; le feu gagne rapidement les quartiers bâtis sur pilotis; l'intensité de l'incendie s'y accroît par le tirage qu'exerce le vide laissé sous chaque rue. Un seul espoir s'offre encore, sauver les centaines de navires qui couvrent la rade et l'immense valeur qu'ils représentent; c'est vers ce but que tendent tous les efforts. Le vent porte ailleurs heureusement les milliers de débris incandescens que l'on voit tourbillonner dans l'air, mais les *wharves* pourraient servir de ponts aux flammes pour atteindre la cité flottante dont les hautes mâtures se profilent déjà avec une netteté significative; de toutes parts retentissent les puissantes explosions qui doivent les isoler. Enfin le soleil se lève derrière l'épais rideau de fumée qui masque l'horizon, et vient éclairer d'un jour livide cette scène de désolation; la tempête s'apaise, on peut mesurer l'étendue du désastre. A peine un tiers de la ville a-t-il été épargné, et dans la portion brûlée rien n'est sauvé, car le fléau s'est propagé avec une telle rapidité que, pour se soustraire à sa rage, les habitans ont dû tout abandonner derrière eux. Le seul dommage matériel pouvait être évalué à plus de 60 millions de francs! Il eût fallu remonter aux grandes guerres de l'empire pour trouver dans la ruine de Moscou l'exemple d'une destruction aussi complète. L'ardente réverbération avait été aperçue jusqu'à Monterey, à quarante lieues de San-Francisco.

Ce n'était pourtant pas la dernière épreuve. Le troisième incendie avait éclaté le 14 juin 1850 : on redoutait également cet anniversaire; mais un surcroît de précautions força les misérables qui tenaient ainsi toute une ville en suspens à retarder l'exécution de leurs criminels desseins jusqu'au 22 juin. C'était un dimanche, et les cloches annonçaient l'office divin, lorsque la population entendit ces sons mesurés se transformer en un tocsin d'alarme précipité. Nul doute cette fois que la catastrophe ne fût due à un incendiaire, car le feu s'était déclaré dans une maison où personne n'en avait allumé. Par une heureuse imprévoyance, les bandits qui s'acharnaient à leur œuvre de destruction n'avaient pas donné le temps de réparer encore les traces du feu précédent, et les pertes se bornèrent à une vingtaine de millions. Ce fut la dernière de ces

épouvantables conflagrations. En somme, le pays avait vu, pendant les trois années qui venaient de s'écouler, près de 360 millions de valeurs dévorés par les flammes!

Ce qui frappe avant tout dans ces désastres coup sur coup répétés, c'est la merveilleuse énergie de l'Américain, c'est l'invincible persévérance avec laquelle il se redresse chaque fois sous l'étreinte qui veut l'accabler. Là où d'autres eussent, en accusant le sort, renoncé à gagner une partie si souvent perdue, lui ne doute pas un instant de ses forces, mais revient chaque fois plus résolûment croiser la baïonnette avec la fortune, et n'attend même pas que les décombres fumans soient refroidis pour amener les matériaux de ses nouvelles constructions. Sous un rapport du reste, ces incendies profitaient à la ville, qui chaque fois se reconstruisait plus monumentale qu'auparavant, et surtout plus en mesure de résister au terrible fléau. Le prix excessif de la main-d'œuvre et des matières premières avait amené l'emploi exclusif du bois; s'il était impossible que du jour au lendemain la masse des propriétaires pût y substituer la brique, au moins, à partir de ces rudes leçons, bon nombre des édifices qui s'élevèrent dans ces quartiers si souvent dévastés furent-ils véritablement à l'épreuve du feu. Ils ne sortaient plus de terre, il est vrai, avec la miraculeuse rapidité des premiers jours; mais au lieu de tentes, de baraques, ou de frêles enceintes légèrement maçonnées, c'étaient des murs d'un mètre d'épaisseur sur une hauteur de 16 ou 18 mètres, solidement construits en briques, souvent même en granit, que les navires apportaient de Chine (1). En un mot, on peut dire que si l'orgueilleuse capitale de la Californie a aussi promptement atteint un développement dont pourraient être fières bien des villes d'une importance séculaire, c'est à ses incendies qu'elle le doit en partie, et à l'indomptable volonté de ses habitans, non moins qu'aux circonstances exceptionnelles où elle s'est trouvée.

Ce n'était pourtant qu'avec lenteur, ou du moins avec une lenteur relative, que la ville se reconstruisait sur ces coûteuses proportions. Bien des quartiers pauvrement habités ou éloignés du centre restaient forcément en bois, et la mesure la plus pressante pour combattre l'ennemi commun était d'organiser un service d'incendie. Dès le lendemain du premier feu, plusieurs *meetings* furent convoqués à cet effet, et les dispositions prises avec une promptitude caractéristique. Il fallut demander aux états de l'est le matériel qui

(1) C'est là une preuve frappante de la cherté de la main-d'œuvre à cette époque à San-Francisco. La Californie fournit aussi un très beau granit, mais il eût été impossible alors de l'exploiter avec avantage, et le commerce maritime trouvait son bénéfice à en apporter de Chine. Il est inutile de dire qu'il n'en est plus de même aujourd'hui.

faisait défaut, et ce fut nécessairement un peu long; mais dès qu'on l'eut reçu, dès que le service put être définitivement installé, ces immenses désastres cessèrent : non qu'il n'y eût encore des incendies partiels, mais les secours survenaient avec une telle rapidité, ils étaient dirigés avec une si intelligente énergie, que les ravages étaient en peu d'instans circonscrits aux plus étroites limites. Aujourd'hui l'organisation des pompiers de San-Francisco, qui pourrait partout être prise pour modèle, comprend treize compagnies pourvues de machines, plus trois autres compagnies, dites de l'*échelle* et du *crochet*, dont le nom indique suffisamment la périlleuse spécialité (1). Ce corps nombreux est entièrement formé de volontaires qui non-seulement ne reçoivent aucune indemnité, mais supportent presque exclusivement les frais de ce service onéreux. Au premier cri d'alarme, les pompes arrivent; les cloches dont elles sont munies résonnent en marchant, et avertissent chacun; l'eau est fournie par des réservoirs souterrains placés dans les rues de distance en distance, de sorte qu'il suffit de lever une trappe et d'y introduire le tuyau de prise d'eau, pour que tout fonctionne sans le moindre retard. En 1852 seulement, alors que cette organisation était déjà complète, et que, grâce à elle, la ville était rassurée sur son avenir, l'administration municipale donna signe de vie par l'édiction de règlemens préventifs qu'elle eût été, il est vrai, fort embarrassée de faire observer plus tôt.

Les pompiers ne se bornent pas à rivaliser de dévouement en présence du danger; leur tenue, leur matériel, leur installation sont également l'objet d'une lutte qui ne recule devant aucune dépense. Une compagnie commerciale, ayant envoyé à Philadelphie 60,000 fr. pour l'achat d'une pompe destinée à effacer toutes les autres, fut informée que le prix ne pourrait guère dépasser la moitié de cette somme : « incrustez-y le reste en or et en argent, » répondirent les fastueux Californiens. Aussi nulle fête, nulle procession n'est-elle complète si les pompes n'y tiennent la place d'honneur, et ce ne fut pas sans étonnement que, dans un bal donné par une compagnie américaine, je vis le précieux appareil resplendir tout enguirlandé au milieu de la salle. Je l'avais vu du reste vaillamment figurer, peu de jours auparavant, dans une de ces alertes encore fréquentes aujourd'hui. Une maison de bois abandonnée, et devenue le refuge de vagabonds sans asile, avait pris feu, et l'incendie s'était communiqué au bloc dont elle faisait partie. Il était dix heures du soir; en quelques minutes, le ciel se colora d'ardens reflets rougeâtres

(1) L'une de ces dernières compagnies est exclusivement recrutée parmi les Français de San-Francisco, et porte le nom de *Lafayette Hook and Ladder Company*.

sous lesquels se dessinaient fantastiquement la ville et les navires de la rade; les flammes gagnaient à vue d'œil, mais presque au même instant on entendit les cloches des pompes qui traversaient les rues avec une merveilleuse rapidité, et en moins d'une demi-heure toute crainte avait disparu. Une autre fois je fus témoin d'une scène analogue, mais en plein jour. Je me trouvais dans l'une des rues principales, lorsqu'une forte explosion retentit, immédiatement suivie du cri redouté : *Fire!* Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que la première pompe arrivait au galop de son attelage humain, puis sans interruption une demi-douzaine d'autres; les réservoirs furent ouverts, et en un clin d'œil toutes avaient pris position. Les rangs étaient confondus devant le danger; la blouse et l'habit noir obéissaient au même chef, et l'on voyait avec quelle précipitation, au premier son de la cloche, chacun avait tout quitté, affaires, travail, plaisir : les uns étaient sans chapeau, d'autres en bras de chemise. Il n'y avait fort heureusement pas d'incendie, mais le motif de cette fausse alerte offre un trait de mœurs assez curieux pour être rapporté. Deux négocians de la ville s'étant brouillés à propos de discussions d'argent, l'un d'eux n'imagina rien de mieux pour en finir que de se faire introduire dans le cabinet de son rival, et de l'informer avec le plus grand sang-froid qu'il avait sous le bras un baril de poudre, à la bouche un cigare allumé, avec lesquels il se proposait de faire sauter l'appartement séance tenante; il n'avait négligé aucune précaution, et venait de prévenir par un billet les autres habitans de la maison d'avoir à l'évacuer sur l'heure. Se souciant peu de cet énergique moyen de terminer le différend, le malheureux négociant menacé d'une aussi brusque reddition de comptes se précipita vers la porte; mais, avant qu'il ne fût dehors, la détonation retentit : c'était elle qui avait donné l'alarme. Portes et fenêtres, tout vola en éclats; par un hasard providentiel, dans cette rue alors pleine de monde, personne ne fut atteint, et le seul blessé fut l'ingénieux auteur de cette plaisanterie américaine.

Si on a cru devoir s'étendre un peu sur les commencemens de la grande cité californienne, c'est que l'histoire de ce rapide progrès n'a pas pour unique intérêt les circonstances exceptionnelles qui l'ont motivé : elle offre aussi ce caractère particulier, que l'on y saisit pour ainsi dire la colonisation américaine sur le vif. Ce que l'on voit ici n'est en effet que ce qui se passe dans chacun des nouveaux territoires dont se grossit incessamment l'Union; mais ce qui ailleurs embrasse l'intervalle d'un demi-siècle se trouve concentré en Californie dans le court espace de quelques années, et montre du même coup d'œil toutes les phases de formation d'un élément de la grande confédération transatlantique. Ce n'est pas tout en-

core : la Californie a été le premier pays où la race anglo-saxonne se soit vue maîtresse des mines opulentes dont le Nouveau-Monde a si longtemps eu le monopole presque exclusif; en admirant le parti qu'elle a su en tirer, on ne peut s'empêcher de penser à ce qui eût pu advenir de l'Amérique espagnole, restée pauvre au milieu de ses trésors, si les décrets de la Providence avaient voulu que ce continent devînt tout entier le patrimoine des hardis enfans de l'Angleterre. « Notre monde vient d'en trouver un autre, disait Montaigne, non moins grand, plein et membru que lui, toutefois si nouveau et si enfant qu'on lui apprend encore son *a b c;* bien crains-je que nous aurons très fort hâté sa déclinaison et sa ruine par notre contagion. » Si juste que fût la prévision de l'illustre sceptique, il se trompait sur la cause de cette ruine; ce ne sont pas nos idées qui ont amené la décadence du Nouveau-Monde, mais l'indolence, la cupidité et l'oubli de ce qui fait la véritable richesse des nations. Je laisse de côté tous les anciens chefs d'accusation, tous les griefs des siècles passés, pour ne citer qu'un exemple contemporain. Il y a vingt-cinq ans qu'à l'autre extrémité de l'Amérique, sur la côte du Chili, c'est-à-dire dans la plus sage et la plus prospère des républiques néo-espagnoles, furent découvertes les inépuisables mines de Copiapo. C'est d'elles que nous vient chaque année une notable partie de l'argent qui nous sert; mais cette splendide exploitation, dont en Europe nous connaissons à peine le nom, n'a rien produit pour le pays qui lui a donné naissance. Supprimez-la, il ne restera rien. Enlevez au contraire à la Californie ses *placers,* il lui restera les villes qu'elle a créées, un commerce immense, une activité productive, gage du plus brillant avenir; il lui restera surtout une population vaillante, infatigable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sachant utiliser l'or que la nature a semé sous ses pas, mais sachant aussi faire sortir de ce sol les fécondes richesses de l'agriculture et de l'industrie, plus précieuses et plus durables que l'or. C'est dans une semblable population que gît la force d'un pays; la rapidité du développement matériel de San-Francisco en est une preuve, et c'est pourquoi nous avons insisté sur les conditions dans lesquelles il s'était opéré. D'autres preuves s'offriront, non moins concluantes, lorsque nous serons conduit par la suite de ces études à envisager les étranges mœurs de la société californienne.

ED. DU HAILLY.

DERNIERS TEMPS

DE L'EMPIRE MOGOL

LES FAMILLES DE HOLKAR ET DE SINDYAH.

III.

DOWLAT-RAO-SINDYAH ET DJESWANT-RAO-HOLKAR.

I.

A mesure que la confédération mahratte tend à se dissoudre, l'histoire des deux puissantes familles qu'on a suivies depuis leur origine jusqu'à leurs premiers revers (1) se lie de plus en plus étroitement à l'histoire même de ces faibles principautés que des divisions incessantes vont placer sous le coup de l'intervention britannique. En 1797, l'empire de Dehli, qui s'était maintenu durant six siècles avec un véritable prestige, au milieu des vicissitudes les plus diverses, et à travers une série de révolutions sanglantes, n'existait plus que de nom. Le sultan Shah-Alam II, élevé au trône en 1761, devait traîner durant de longues années la plus misérable des existences, sans conserver de l'héritage de ses ancêtres autre chose qu'un vain titre. Contraint de se rendre prisonnier entre les mains des Anglais, réduit au rôle de souverain pensionné, il attendit vainement que les vainqueurs remplissent la promesse faite par eux

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er novembre 1858.

de le remettre en possession de sa couronne (1). En désespoir de cause, il fit appel aux Mahrattes, qui lui vendirent leurs services au prix de son indépendance. Ballotté entre ses propres sujets rebelles et ses dangereux auxiliaires, le faible monarque avait eu les yeux percés à coups de poignard par le cruel Gholam-Kader. Privé de la vue, Shah-Alam restait au pouvoir de la grande famille de Sindyah, représentée par le jeune Dowlat-Rao, petit-neveu du célèbre Madha-Dji, mort à Pounah en 1794. A cette époque, il n'existait pas dans toute l'Inde un seul prince hindou ou musulman dont la puissance pût être comparée à celle de Dowlat-Rao. Maître d'une armée nombreuse et bien disciplinée, il occupait le premier rang parmi les chefs de la confédération mahratte. D'une part, il tenait sous sa main la personne même du Grand-Mogol, accablé sous le poids des malheurs; de l'autre, il exerçait une influence considérable sur les affaires du gouvernement de Pounah.

En 1797, ce gouvernement était aux mains de Badji-Rao et de Nana-Farnéwiz, dont les dissensions semblaient apaisées pour la seconde fois. Les deux ennemis venaient de se réconcilier en se partageant le pouvoir : le premier était reconnu *peshwa;* le second continuait de remplir la charge de ministre ou plutôt de grand chancelier. Il ne faut pas perdre de vue que le roi légitime des Mahrattes, le *râdja,* vivait toujours, relégué dans la forteresse de Satara, à l'état de souverain nominal. Nana-Farnéwiz essayait donc de prendre en face de Badji-Rao le rôle d'un ministre à moitié usurpateur, que celui-ci s'arrogeait, à l'exemple des *peshwas* ses devanciers, vis-à-vis des princes de la maison de Siva-Dji, fondateur de l'indépendance mahratte. La nation adoptait cette double anomalie : elle honorait et respectait son roi comme une relique vivante; elle acclamait les *peshwas* comme les véritables dépositaires de l'autorité, et s'habituait à voir le maniement des affaires confié à l'habile et clairvoyant chancelier, qui comprenait parfaitement les intérêts de la confédération. Le seul tort de Nana-Farnéwiz, c'était de se croire indispensable, et de penser que la fortune du pays dépendait de sa présence à la tête du gouvernement. Pour y rester, il avait dû flatter l'amour-propre, déjà excessif, du jeune Dowlat-Rao-Sindyah, et lui promettre une augmentation de territoire. Le *peshwa* Badji-Rao, menacé un

(1) L'auteur justement estimé d'une histoire populaire de l'Inde anglaise (*A popular History of British India*), M. W. Cooke Taylor, dit en propres termes : « Shah-Alam devint impatient d'être replacé sur le trône de Dehli, et il pressa les Anglais d'accomplir la promesse qu'ils avaient faite de l'assister à cet effet. Ses requêtes et ses remontrances étant méprisées, il entra en alliance avec les Mahrattes... » D'après ce passage, on a lieu d'être surpris que d'autres historiens reprochent au sultan d'avoir abandonné *ses bienfaiteurs* pour se jeter entre les bras des Mahrattes.

instant de perdre le pouvoir et réduit à fuir, avait fait de son côté des avances à ce chef ambitieux, héritier des états de la famille de Sindyah. Devenu en quelque sorte l'arbitre des destinées de son pays dans un moment de crise, recherché par les deux partis qui se saisissaient à la fois du pouvoir sous prétexte de le partager, Dowlat-Rao devait tout naturellement se considérer comme le premier personnage de la confédération mahratte. Était-il plus difficile pour lui de se faire obéir à Pounah que de commander à Dehli?

Alarmé de la prépondérance acquise par Dowlat-Rao, Nana-Farnéwiz souhaitait de grand cœur qu'il s'éloignât de la capitale, et s'efforçait de former contre ce prince trop puissant une ligue dans laquelle le premier rôle était réservé à la famille Holkar. Malheureusement celui qui l'avait représentée avec honneur et avec un certain éclat, Touka-Dji-Holkar, venait de mourir. Il laissait quatre fils, deux nés de sa femme légitime, deux autres qu'il avait eus d'une concubine. Touka-Dji, — qui appartenait à la tribu et non à la famille de Holkar, — n'avait été que le régent, le chef militaire des états conquis jadis par le vieux Molhar-Rao, et gouvernés avec tant de sagesse par la bru de celui-ci, la vertueuse reine Alya-Bhaïe. Cependant ses deux fils légitimes furent appelés à se partager l'héritage de la famille de Holkar, du consentement de leur père et avec l'approbation de la souveraine, qui ne laissait pas d'enfans. L'aîné, Kasi-Rao, faible d'esprit et difforme de corps, semblait incapable de gouverner. Touka-Dji, son père, et la reine Alya-Bhaïe désiraient qu'il restât à Mhysir, capitale des états de Holkar pendant le dernier règne, à titre de prince nominal, tandis que le commandement des armées et la direction des affaires seraient confiés à son jeune frère, Molhar-Rao, digne, par son brillant esprit et par sa bravoure, de porter le nom du fondateur de la famille. Cet arrangement, d'abord accepté par les jeunes princes avec un semblant de soumission aux volontés paternelles et au vœu de la reine Alya-Bhaïe, fut rompu dès que la mort de leur père, suivie de près par celle de la souveraine, les eut débarrassés de cette double tutelle. Molhar-Rao, impatient de saisir les rênes de l'état qu'il se sentait capable de diriger, demanda la protection de Nana-Farnéwiz. De son côté, Kasi-Rao fit appel à Dowlat-Sindyah : c'était avouer sa propre faiblesse et livrer son pays à la domination étrangère.

Molhar-Rao avait pour lui l'armée; il comptait parmi ses partisans les deux enfans illégitimes de son père, Djeswant-Rao et Witto-Dji. Il lui paraissait donc facile de triompher des prétentions mal fondées en apparence de Kasi-Rao. Campé près de Pounah avec un petit corps de troupes, Molhar-Rao se tenait à portée de communiquer avec Nana-Farnéwiz, ne soupçonnant pas le piége qui lui était

tendu. Un matin, au point du jour, les bataillons les mieux disciplinés de Sindyah enveloppent son camp. Trop fier pour se livrer entre les mains de son frère, trop courageux pour se rendre sans combattre, le jeune Molhar-Rao opposa une résistance désespérée à l'ennemi. Ses troupes, au nombre de trois ou quatre mille hommes, se rangeaient en bataille, et ses frères naturels se préparaient à le seconder, quand il tomba frappé au front d'une balle qui l'étendit mort. Par suite de cette trahison, la petite armée de Molhar-Rao, dispersée en tous sens, disparut de la province; les deux frères naturels de ce malheureux prince, Djeswant et Witto-Dji, se réfugièrent chez les *râdjas* voisins, et les états de Holkar, gouvernés par l'odieux Kasi-Rao, inepte, infirme et meurtrier de son frère, subirent la tutelle de Sindyah. Du même coup aussi se trouvait frappée au cœur la ligue imaginée par Nana-Farnéwiz pour contre-balancer l'autorité croissante de Dowlat-Rao.

Ce dernier cependant n'avait pas encore choisi pour son premier ministre Soukaram-Ghatgay, qui ne consentit à lui accorder sa fille en mariage qu'en échange de cette position. Ils semblaient hésiter l'un et l'autre à tenir leurs engagemens, bien qu'ils fussent également impatiens, celui-ci d'occuper le premier rang près de Sindyah, celui-là d'épouser une jeune fille dont on vantait la beauté. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes des lenteurs apportées à l'exécution de leurs promesses respectives, ils accusèrent Nana-Farnéwiz de traverser leurs desseins par des conseils intéressés. Le *peshwa* Badji-Rao n'eut pas de peine à les fortifier dans cette pensée, et la chute de Nana-Farnéwiz fut résolue. Il était difficile d'attirer dans un piége ce brahmane cauteleux et prudent qui se défiait de tout le monde. Pour le mieux tromper, Dowlat-Sindyah alla le voir avec les dehors de la plus franche politesse. Nana-Farnéwiz fut plus épouvanté que flatté de cette démarche, et une inquiétude sérieuse s'empara de lui quand il se vit mis en demeure de rendre au jeune prince la visite qu'il en avait reçue. Le chancelier ne brillait point par la bravoure; de plus, il approchait de la soixantaine, et sa longue expérience lui avait appris à redouter jusqu'aux prévenances de ceux qui pouvaient avoir intérêt à le perdre. En se rendant chez Dowlat, il se fit suivre d'une escorte considérable à petite distance; ses partisans les plus notables faisaient cortége autour de lui. Cependant, arrivé à la porte du camp de Sindyah, Nana-Farnéwiz s'arrêta, en proie à de tristes pressentimens; le vieux renard hésitait à pénétrer dans l'antre du jeune lion. Dowlat-Rao, devinant sa pensée, envoya vers lui un Napolitain qui commandait huit bataillons de ses troupes régulières. Le Napolitain affirma par serment à Nana-Farnéwiz qu'il ne lui serait fait aucun mal, et celui-ci, complétement rassuré par la parole

d'un Européen, n'avait pas plus tôt franchi le seuil qu'il était fait prisonnier (1). Les personnes de distinction qui l'accompagnaient partagèrent son sort; on les conduisit sous bonne garde dans le palais du *peshwa*, tandis que lui-même, on l'enfermait comme un prisonnier d'état dans la citadelle d'Ahmednagar, située à trente lieues de Pounah, dans la province d'Aurangabad. La forteresse et le district qu'elle commandait passèrent immédiatement au pouvoir de Dowlat-Rao-Sindyah, qui devint maître non-seulement d'une place forte d'une grande importance, très rapprochée de la capitale, mais encore des passages qui défendent le territoire de Pounah du côté des états du Nizam.

Cette lâche trahison, accomplie au moyen d'un odieux mensonge, attestait avec une triste évidence l'affaiblissement du sentiment moral chez les Mahrattes : elle devait être le prélude des scènes de meurtre et de pillage qui ensanglantèrent la capitale. Les amis et les parens de Nana-Farnéwiz, assaillis chez eux et traqués dans les rues par les troupes de Sindyah, tombaient frappés de coups de lance, mutilés et baignés dans leur sang. Soukaram-Ghatgay excitait de toute sa force ces massacres auxquels il prenait un féroce plaisir; le pillage des victimes semblait être le but principal des auteurs de ces attentats. On eût dit qu'une horde de brigands faisait irruption dans la ville de Pounah. Ceux des habitans que l'on attaquait dans leurs demeures se barricadaient à la hâte, et répondaient par des coups de mousquet au feu dirigé contre eux. Les terrasses des palais, les balcons des maisons se couvraient de gens désespérés luttant jusqu'au dernier soupir contre un ennemi qui en voulait à leurs richesses autant qu'à leur vie. La confusion était partout; on ignorait encore la cause de ces désordres soudains. L'alarme se répandait de quartier en quartier. Au milieu de la terreur générale, on prononçait le nom déjà redouté et bientôt abhorré de Shirzie-Rao (2), qui était devenu celui de Soukaram-Ghatgay depuis son élévation. Chacun décrochait le bouclier rond suspendu à la muraille, et prenant en main la vieille dague à large poignée, courait dans la rue se rallier aux voisins et aux amis pour former une troupe capable de repousser les assauts des brigands et des pillards. Dans l'armée de Sindyah, parmi ceux qui mettaient à feu et à sang la capitale

(1) D'après l'auteur de l'*Histoire des Mahrattes* (M. Grant Duff), les indigènes ont toujours affirmé que ce Napolitain, nommé Filoze, ignorait le piége tendu à Nana-Farnéwiz, et qu'il était de bonne foi quand il engageait sa parole d'honneur. Le même auteur ajoute que les Hindous, toujours prêts à faire bon marché d'eux-mêmes, affectent beaucoup de politesse à l'égard des Européens, et cherchent volontiers à les décharger des fautes qu'ils commettent avec leur appui, et dont ils assument toute la responsabilité.

(2) D'autres écrivent Shir-Dji et Sur-Dji.

même de l'empire mahratte, il y avait des Arabes, des Patans, des aventuriers de la côte de Cambay; mais celui qui les excitait au carnage, Soukaram-Ghatgay, était un Mahratte de Bedjapour, et ils agissaient tous, en apparence du moins, au nom de Dowlat-Rao, qui ne tentait rien pour les arrêter. Enfin, chose qui paraîtrait invraisemblable si elle n'était attestée par des historiens dignes de foi, le besoin de se procurer de l'argent pour faire face aux dépenses de son mariage fut l'excuse mise en avant par Dowlat-Rao, honteux sans doute d'avoir participé indirectement à ces scènes de barbarie.

Les noces de ce jeune prince (il portait le titre de *mahârâdja*, grand roi) avec la fille du sanguinaire Soukaram-Ghatgay se célébrèrent quelques jours après cette horrible victoire, remportée par la faction de Sindyah sur Nana-Farnéwiz. Il y eut à cette occasion des fêtes splendides, qui contrastaient tristement avec la désolation de la ville, en proie à la terreur. Soukaram-Ghatgay, — connu désormais sous le nom de Shirzie-Rao, — prit dans ses mains teintes de sang la direction des affaires de son gendre, qu'il semblait associer ainsi à tous ses crimes. La nation mahratte trembla dès lors devant tous les deux; ceux de Pounah et des provinces voisines commencèrent à les prendre en aversion. De son côté, le *peshwa* Badji-Rao, profitant de la chute de Nana-Farnéwiz, fit arrêter les ministres qui avaient partagé l'autorité avec celui-ci, et nomma une nouvelle administration. Débarrassé du vieux et habile chancelier, contre lequel il nourrissait depuis son enfance une haine jalouse, il allait se trouver en face de Dowlat-Rao-Sindyah, qui venait de se comporter au sein de la capitale non-seulement en maître absolu, mais encore en conquérant. Une lutte était imminente, et les plus clairvoyans ne pouvaient encore deviner si l'autorité du *peshwa*, brahmane de naissance et dépositaire du pouvoir royal, se ferait reconnaître jusqu'à la fin d'un jeune homme né dans la basse caste des *çoudras*, mal conseillé, et revêtu du titre de *mahârâdja*.

II.

A peine âgé de vingt ans, et tout entier à la joie d'avoir obtenu en mariage la belle Baïzie-Bhaïe, fille de Ghatgay, Dowlat-Rao-Sindyah sembla d'abord prendre assez légèrement son parti sur les atrocités commises par son beau-père. Au lieu de quitter la capitale pillée par ses propres troupes avec une cruauté révoltante, il se tint à Pounah, laissant au général de Boigne le soin d'occuper Dehli et de veiller sur la personne de l'empereur Shah-Alam. Celui-ci trouvait dans les bons traitemens du général une consolation à ses malheurs. Cependant la population de Pounah ne souffrait pas

avec moins d'impatience que le *peshwa* la présence de Sindyah et de sa faction. Lorsque Badji-Rao parlait à Dowlat-Sindyah de retourner dans l'Hindostan, celui-ci répondait : Payez la solde arriérée de mes troupes, comptez-moi les millions que vous m'avez promis pour prix de mes services! — A court d'argent et n'osant lever une contribution sur les habitans de Pounah, déjà rançonnés et maltraités, Badji-Rao ne savait quel parti prendre; son anxiété croissait chaque jour. Il craignait d'une part d'exaspérer par des exactions le peuple mahratte, ruiné et mécontent; de l'autre, il se voyait mis en demeure de solder au terrible auxiliaire dont il avait invoqué l'appui des sommes immenses. Pour sortir de cette position difficile, Badji-Rao eut recours à un moyen odieux; il conseilla à son redoutable créancier de se payer lui-même en permettant à Shirzie-Rao, devenu son ministre, d'extorquer aux adhérens de Nana-Farnéwiz tout l'argent qu'il pourrait se faire livrer. Les malheureux partisans du chancelier, alors détenus en prison et qui n'avaient commis aucun crime, furent torturés avec la dernière cruauté par l'infâme Shirzie-Rao. Plusieurs d'entre eux, gens honorés et brahmanes de caste, périrent par suite des traitemens barbares qui leur avaient été infligés.

Badji-Rao espérait que ces atrocités, portant à son comble l'exaspération des Mahrattes, amènerait contre Sindyah et les siens un soulèvement général. Soigneux de ne pas compromettre sa popularité, il consentait à des crimes dont l'odieux devait retomber, il le croyait du moins, sur leurs seuls auteurs : politique honteuse, et que le succès même n'aurait pu faire absoudre! La famille Holkar, — nous venons de le voir, — avait perdu momentanément son indépendance; les autres chefs mahrattes ne se sentaient pas non plus de force à lutter contre Sindyah, et le peuple, réduit à gémir et à se plaindre, ne se levait pas contre ses oppresseurs. Plus directement opprimé que personne, las d'attendre un mouvement populaire qui tardait trop à éclater, le *peshwa* Badji-Rao complota enfin avec son propre frère Amrat-Rao, — récemment appelé au commandement de l'armée (1), — la perte de Sindyah. Résolu à frapper dans l'ombre et à trancher par la trahison les difficultés inextricables dans lesquelles il se trouvait enlacé, il invita poliment Dowlat-Rao-Sindyah à paraître en sa présence. L'invitation ayant été mal accueillie, le *peshwa* ordonna formellement au jeune prince de venir lui parler, et celui-ci, subjugué par le ton d'autorité que prenait le premier ministre, se décida à obéir.

(1) Il s'agit ici de l'armée du gouvernement de Pounah, de celle que l'on nommait l'armée du *peshwa*, pour la distinguer des autres armées mahrattes appartenant au petit souverain de Nagpour, à Sindyah et à Holkar. Le souverain nominal, relégué à Satara, avait aussi quelques troupes à lui.

Ainsi le *peshwa* Badji-Rao, à peine délivré de la surveillance jalouse du chancelier Nana-Farnéwiz, ne devant son élévation qu'à de mesquines intrigues, qui venaient de prendre les proportions d'une guerre civile, mandait hardiment dans son palais celui-là même de qui il tenait le pouvoir, le fier *mahârâdja* qui pouvait le renverser de son souffle. Il l'appelait devant lui comme un coupable, décidé à lui reprocher son indigne conduite; il l'introduisait sous son toit comme une victime, résolu de s'emparer de sa personne par surprise, en violant les droits de l'hospitalité. Des bataillons réguliers, qui devaient se jeter sur Sindyah à un signal convenu, étaient déjà placés autour du palais par Amrat-Rao. Pour jouer à la fois le rôle de chef d'une nation féodale accusant en face, au nom de la justice méconnue, son plus puissant vassal, et celui de conspirateur poltron cherchant à se saisir d'un ennemi désarmé, il fallait être sûr de son droit et compter sur la plénitude de son autorité; il fallait aussi se sentir bien faible et cacher sous une dignité apparente un grand fonds de duplicité.

Badji-Rao remplit le premier de ces deux rôles avec une certaine grandeur. D'un geste poli, mais sévère, il fit asseoir le jeune *mahârâdja*, et, s'animant par sa propre parole à mesure que celui-ci paraissait se troubler sous le regard menaçant de son accusateur, il éclata en reproches. Tandis que le *peshwa*, déroulant la série des crimes et des forfaits dont le *mahârâdja* ne pouvait décliner la complicité, retraçait avec véhémence les scènes de carnage qui avaient ensanglanté la capitale, et qu'il montrait le chef-lieu de la confédération mahratte livré aux violences d'une horde impie par celui-là même dont le premier devoir était de défendre la patrie commune contre toute agression, Dowlat-Rao-Sindyah, humilié, se repentant peut-être de ses faiblesses, balbutiait à peine quelques excuses. Les bons sentimens de la jeunesse se réveillaient en lui; il protestait de son dévouement à la personne du *peshwa* et de son respect pour l'autorité dont était investi ce représentant du pouvoir royal.

— Allez, s'écria enfin Badji-Rao, sortez de Pounah avec tous les vôtres; retirez-vous dans vos possessions du nord, par-delà la Nerboudda...

— Je suis prêt à obéir, reprit Dowlat-Rao avec embarras; je ne suis que le serviteur du *peshwa*, comme l'ont été mes ancêtres... Dès demain je quitterai Pounah, si vous daignez m'accorder les fonds nécessaires pour payer mes troupes.

A cette objection, qu'il avait prévue, le *peshwa* ne répondit rien; il avait résolu d'arrêter le *mahârâdja* sans lui rien payer. Les exigences de celui-ci reparaissaient, quoique sous une forme plus humble. Cette terrible question d'argent rappelait du même coup les services rendus par Dowlat-Rao au *peshwa* et les promesses faites

par celui-ci au *mahârâdja*. La conversation, en se prolongeant, eût fait perdre à Badji-Rao tout le terrain qu'il venait de gagner par l'autorité de sa parole. Le moment semblait donc venu de mettre la main sur le jeune lion qu'il avait fait tomber dans ses filets. Amrat-Rao, se penchant à l'oreille de son frère, lui demanda : — Est-il temps? — Mais le *peshwa* eut l'air de ne pas l'entendre. Il songea tout à coup aux partisans de Dowlat-Rao, prêts à le délivrer si on le faisait prisonnier, capables de mettre la ville à sac une fois encore, si l'on attentait aux jours de leur jeune chef. Il se voyait personnellement en butte aux colères d'une faction terrible dans un moment où lui manquaient tous les moyens de défense. Ces considérations agirent si vivement sur l'esprit du *peshwa*, qu'il perdit courage. Le signal de se précipiter sur Dowlat-Rao-Sindyah ne fut pas donné, et le jeune souverain, qui s'était jeté tête baissée dans le piége, put s'en retirer sain et sauf, sans même connaître l'étendue des périls qu'il venait de courir. Cependant il ne tarda pas à soupçonner la vérité. Toute trace de l'impression qu'avaient faite sur lui les remontrances du *peshwa* s'effacèrent aussitôt. Blessé dans son orgueil, il ne se ressouvint plus que de l'attitude hautaine du brahmane et des remontrances violentes du ministre qui s'emportait contre lui en invectives après avoir mendié son appui. Néanmoins Dowlat-Rao, dissimulant sa mauvaise humeur, se montra respectueux jusqu'au bout, et ce fut avec des expressions d'une parfaite obéissance qu'il se sépara du *peshwa*.

Cette entrevue n'avait amené aucun résultat, aucune difficulté n'avait été aplanie, et cette crise douloureuse que les Mahrattes ont appelée la révolution, *gardî-ka-wakt* (le temps du bouleversement), devait aboutir à de nouvelles scènes de désordre. Tous les liens de l'obéissance se relâchaient successivement; l'armée du *peshwa*, après s'être souleyée en demandant sa solde, arrachait le turban de son général et le foulait aux pieds à travers les rues. La ville de Satara, habitée par le *râdja*, allait être à son tour livrée au pillage, et le souverain de la confédération mahratte, à peine défendu par quelques milliers de soldats, courait s'enfermer dans la citadelle bâtie au milieu des rochers, au-dessus de la résidence royale. Tous ces malheurs venaient d'une même source, de la politique tortueuse du *peshwa* Badji-Rao. Après avoir armé les uns contre les autres, à force de promesses, Sindyah, Holkar, quelques anciens partisans de Nana-Farnéwiz rendus à la liberté et le *râdja* lui-même, il se troublait, et les fils de la trame qu'il avait ourdie en secret se brouillaient entre ses mains. L'obstination avec laquelle le vieux chancelier avait cherché à usurper pour son compte l'autorité des *peshwas* avait provoqué aussi en grande partie ces lamentables événemens.

Sous l'influence des révolutions qui se succédaient, les provinces mahrattes du Dekkan devenaient désertes; les troupes des divers chefs de la confédération, campées aux environs de la capitale, portaient de toutes parts la désolation et la ruine. Le *peshwa* conservait encore l'ombre de l'autorité; mais tous les plans qu'il formait pour reconstituer un gouvernement avortaient l'un après l'autre.

Dans ces tristes circonstances, tandis que l'empire mahratte, en proie à l'anarchie, allait se dissoudre et périr comme avait péri l'empire mogol, Badji-Rao ne renonçait pas à l'espoir d'envelopper Dowlat-Rao-Sindyah dans quelque mauvaise affaire; il lui fallait à tout prix forcer le redoutable vassal à s'éloigner. Une circonstance imprévue parut devoir servir ses projets. Les veuves de Madha-Dji-Sindyah continuaient de résider au camp de Dowlat-Rao; leur époux étant mort à Pounah, elles n'avaient pu se rendre dans l'Hindostan. Au milieu du désordre général, Dowlat-Sindyah servait fort irrégulièrement aux femmes de son grand-oncle les sommes qui leur avaient été allouées à titre de douaire. Les plus âgées commencèrent à se plaindre; elles allèrent même jusqu'à prétendre que Dowlat-Rao entretenait des relations incestueuses avec la plus jeune des veuves de son père adoptif. Quelques brahmanes s'élevèrent avec indignation contre ce scandale abominable, et Badji-Rao ne vit pas sans satisfaction des germes sérieux de discorde se produire dans le camp du *mahârâdja,* d'autant plus que cette querelle de famille pouvait dégénérer en question politique. Ce fut ce qui arriva. Les veuves, encouragées par les brahmanes, ayant poussé des cris trop bruyans, Shirzie-Rao-Ghatgay pénétra dans leurs tentes, contrairement à toutes les lois et à tous les usages de l'Orient, les saisit et les fit fouetter sans pitié. Un pareil outrage fait à des femmes sans défense, veuves d'un prince honoré et puissant, mit le comble à l'indignation des brahmanes qui se constituaient les défenseurs des princesses veuves. Leur colère s'enflamma avec d'autant plus de facilité qu'ils appartenaient en grande partie à la famille de Balloba-Tantya, alors emprisonné, et que Shirzie-Rao avait remplacé en qualité de ministre auprès de Dowlat-Sindyah. Désireux de soustraire les veuves de Madha-Dji aux odieux traitemens de Shirzie-Rao, ils intervinrent dans cette affaire comme négociateurs. Après de longs débats, il fut convenu que les malheureuses princesses, — *bhaïes,* les mères, comme on les appelait par respect, — quitteraient le camp de Sindyah et se retireraient dans la province d'Agra.

Les *bhaïes* étaient à peine parties que le bruit d'une trahison se répandit dans le camp. On disait que les princesses allaient être conduites au fort d'Ahmednagar, devenu une prison d'état depuis que Nana-Farnéwiz y était détenu. A cette nouvelle, grand émoi

parmi les brahmanes qui s'étaient déclarés les défenseurs de l'innocence opprimée; mais il fallait, pour arracher les princesses veuves à la captivité qui les menaçait, un homme de cœur, un hardi champion. Cet homme se trouva : c'était Mouzaffir-Khan, officier patan, qui commandait un corps de cavaliers. Montant à cheval avec les siens, il fait diligence, atteint l'escorte, la disperse et délivre les *bhaïes*. Poursuivi à son tour par Shirzie-Ghatgay, le Patan court vers le camp du *peshwa*, et confie au général en chef Amrat-Rao, frère de ce dernier, le précieux dépôt qu'il veut soustraire aux hasards d'un combat. Revenant aussitôt sur ses pas, il attaque Shirzie-Rao et le force à reculer.

Cette fois encore, Badji-Rao, par son empressement à soutenir la cause des *bhaïes* et à encourager les brahmanes à la résistance, s'était attiré une grosse affaire. Furieux de sa défaite, Shirzie-Rao se rua avec l'impétuosité du tigre sur le camp du *peshwa* pour se venger. Ayant échoué de nouveau dans son projet d'enlever les princesses veuves, sa rage ne fit que s'accroître. Cet homme que l'on a qualifié de monstre à face humaine, et dont la mémoire est restée en exécration parmi les Mahrattes, ce forcené qui fouettait des femmes veuves et faisait attacher des brahmanes respectables sur des canons rougis au feu, se laissa emporter cette fois à commettre un attentat si énorme, qu'il faillit le conduire à sa perte. Les troupes commandées par Amrat-Rao, — celles qui protégeaient les *bhaïes*, — se trouvaient campées tout près de Pounah, sur le territoire réservé et presque sous les fenêtres du *peshwa*. Le jour où l'on célèbre la commémoration de la mort de Houssein, — solennité particulière aux chyites (1) et à laquelle prenaient part les musulmans de cette secte, nombreux parmi les soldats du *peshwa*, — Shirzie-Rao, campé sur une hauteur voisine, ouvrit subitement le feu d'une grosse batterie d'artillerie contre ces mêmes soldats désarmés et occupés à suivre tous les détails de la cérémonie religieuse. Les malheureux que la mitraille décimait n'avaient pas eu le temps de se rallier; ils couraient aux armes en tumulte et dans le plus complet désordre, lorsque Shirzie-Rao, pour achever son œuvre de destruction et de vengeance, lança sur eux ses bataillons d'infanterie. En un instant, la déroute fut générale; les *bhaïes* échappèrent au massacre, mais les bataillons de Sindyah pillèrent le camp (2).

(1) Houssein, fils d'Ali et de Fatima, fille de Mahomet, fut mis à mort près de Bagdad par Yesid, fils de Mouviah, qui s'était fait proclamer calife. Les *chyites* ou hérétiques sont ceux qui, par opposition aux *sunnites* ou orthodoxes, n'ont pas reconnu la légitimité des califes; ils n'admettent pour héritiers directs du prophète que les descendans d'Ali.

(2) M. Grant Duff, qui raconte ces événemens d'après des documens authentiques,

Dowlat-Rao-Sindyah n'était certainement pas complice de cet attentat sans exemple; il n'avait pu le prévoir, et s'il l'eût prévu, aurait-il pu l'empêcher? Son beau-père Shirzie-Rao agissait donc de son autorité privée, au gré de ses barbares caprices, sans tenir aucun compte de l'obéissance qu'il devait au *mahârâdja*. Encore moins la souveraineté du *peshwa*, chef reconnu de la confédération mahratte, était-elle respectée par ce monstre, qui foulait aux pieds les lois humaines et divines. C'était en effet l'armée de Badji-Rao, commandée par le propre frère de celui-ci, que Shirzie-Rao-Ghatgay avait mitraillée en plein jour, sans autre prétexte que d'assouvir sa vengeance, aux portes mêmes de la capitale! La terreur fut à son comble dans les murs de cette malheureuse ville de Pounah, traitée avec la dernière barbarie, deux fois déjà, par l'audacieux brigand qui ébranlait les montagnes voisines du bruit de ses canons. La vue du danger qui menaçait de plus près l'empire mahratte, livré à une sanglante anarchie, sembla ranimer les courages engourdis. Une ligue considérable commença à se former d'elle-même entre les principaux chefs de la confédération, prêts à se rallier sous la bannière humiliée de la famille Holkar. Le *peshwa* songea à faire appel à Ragho-Dji-Bhounslay, *râdja* des Mahrattes de Nagpour; il négocia avec Nizam-Ali, vice-roi des états mulsumans du Dekkan, promettant à ces alliés pour prix de leur concours la cession de places fortes ou de territoires depuis longtemps convoités par eux. Enfin il s'adressait dans sa détresse à Tippou, s'efforçant de prévenir l'alliance que Dowlat-Rao-Sindyah voulait conclure de son côté avec le roi de Mysore.

C'était contre Sindyah que se formait cette coalition menaçante; la haine que l'on portait à son beau-père retombait sur lui. Se sentant isolé tout à coup au milieu de ce mouvement suscité par l'indignation générale, Dowlat-Rao-Sindyah eut recours à un moyen très efficace dans les guerres civiles. Badji-Rao, comme *peshwa*, était l'âme de la ligue projetée; le jeune *mahârâdja* chercha à le décourager d'un seul coup en le remettant en face d'un rival redouté : il ouvrit les portes de la citadelle d'Ahmednagar à Nana-Farnéwiz moyennant la somme de 5 millions. Le vieux chancelier trouva immédiatement les 20 lacks de roupies qu'on exigeait de lui; il les tira des cachettes où son prévoyant égoïsme les tenait enfouis à une époque de détresse pour le trésor public et les coffres des particuliers, qui se trouvaient vides par suite des dilapidations et du pillage.

assure que Shirzie-Rao fut assisté dans ce massacre par l'officier français Drugeon, alors au service de Sindyah. Ce fait prouverait quel triste rôle s'exposent quelquefois à jouer les Européens qui servent sous la bannière des princes asiatiques.

La réapparition du vieux chancelier, patronné ouvertement par Dowlat-Rao-Sindyah et sa faction, causa d'abord un vif déplaisir à Badji-Rao. Le pouvoir suprême, qu'il exerçait seul à titre de *peshwa*, allait lui échapper. Nana-Farnéwiz comptait des partisans nombreux; il n'y a rien de tel que le malheur pour rendre à ceux qui sont tombés une popularité plus grande que celle dont ils jouissaient avant leur chute. Cependant la position du chancelier était à la fois précaire et humiliante : quelle liberté d'action lui serait laissée entre Sindyah et Shirzie-Rao? Il ne devait pas sa liberté à la générosité désintéressée de Dowlat-Rao, puisque le *mahârâdja* s'en était fait payer le prix à beaux deniers comptans. D'autre part, il ne pouvait oublier les excès commis contre ses parens et ses alliés par le féroce Shirzie-Rao. Dans la circonstance présente, en face des menaces de l'avenir, l'allié naturel de Nana-Farnéwiz était encore le *peshwa*. Celui-ci le comprit; il renonça aux projets de ligue qui eussent fait de Sindyah un ennemi irréconciliable. Préférant donc la paix aux chances douteuses d'une guerre ouverte, — dont il se trouvait hors d'état de faire les premiers frais, — il feignit d'obtempérer aux ordres de Dowlat-Rao, en acceptant de partager le pouvoir avec son rival. En agissant ainsi, le chancelier avait en vue la ruine plus ou moins prochaine de celui qui croyait lui dicter ses volontés.

Redevenus amis pour la troisième fois, contraints par la force des choses à gouverner en commun et se détestant toujours cordialement, le *peshwa* et le chancelier ne tardèrent pas à s'entendre sur un point d'où dépendaient leur fortune et leur vie : ils résolurent de tout mettre en œuvre pour se débarrasser au plus vite du terrible Shirzie-Ghatgay. Nana-Farnéwiz, habile à parler et à persuader, et Badji-Rao, non moins fertile en argumens, remontrèrent au jeune *mahârâdja* les dangers que courait le pays et les périls auxquels il se trouvait exposé lui-même, si son beau-père continuait de s'abandonner aux violences d'un caractère indomptable. Celui-ci était véritablement un fou furieux, qui n'écoutait plus que ses instincts sanguinaires et les inspirations d'une cupidité féroce. Dans les provinces mahrattes et même dans l'armée du *mahârâdja*, son gendre, Shirzie-Rao torturait à son gré les brahmanes et les officiers les plus estimés (1). Dowlat-Rao-Sindyah commençait à se lasser du

(1) Il lui arriva un jour de faire attacher à la bouche des canons trois officiers de l'armée de Dowlat-Rao. (Voyez *History of the Mahrattas*, by capt. Grant Duff.) C'est donc cet homme de sang qui a inauguré dans l'Inde un genre de supplice que les Anglais emploient sur une grande échelle pour réprimer l'insurrection actuelle! Il est affligeant qu'une nation civilisée ait cru devoir imiter en quoi que ce soit un monstre abhorré par les indigènes.

triste rôle qu'il jouait à Pounah aux dépens de sa popularité et de son honneur; il se voyait exécré de tous pour des actes qu'il ne savait pas réprimer. Le mal qu'il n'avait pas la force d'empêcher, il se décida par faiblesse encore, et comme subjugué par les conseils des deux brahmanes qui se partageaient le gouvernement, à le couper dans sa racine. Sans doute c'était la mort de son beau-père que l'on eût désirée; mais comment demander à un gendre un pareil acte de justice? Après de longs entretiens, cédant aux remontrances de Nana-Farnéwiz et aux paroles pressantes du *peshwa*, le *mahârâdja* donna l'ordre d'arrêter Shirzie-Rao-Ghatgay. La nouvelle de cet événement fut accueillie avec une joie universelle; on respira plus librement dans la capitale. L'irritation publique se calma un peu, et dans les régions du pouvoir il se fit une trève dont avait grand besoin l'empire mahratte, livré depuis trois années aux horreurs de l'anarchie.

III.

Tandis que Dowlat-Rao-Sindyah, parvenu au faîte de la puissance, maître des plus belles provinces de l'Hindostan et tenant en otage à Dehli le sultan aveugle Shah-Alam II, exerçait dans la capitale même de la confédération mahratte une autorité plus grande que celle du *peshwa*, la famille de Holkar subissait les plus cruelles épreuves. Nous avons vu comment l'espoir de cette famille, Molhar-Rao, avait péri dans une embuscade, victime des jalousies de son frère Kasi-Rao, secondées par l'ambition de Dowlat-Sindyah. Infirme et imbécile, Kasi-Rao-Holkar régnait sous la dépendance du jeune *mahârâdja*, dont il avait imploré le secours; mais il restait deux autres fils de son père, Djeswant-Rao et Witto-Dji-Rao, que leur naissance illégitime ne rendait pas moins chers au peuple et à l'armée. Après le meurtre de Molhar, dont ils avaient embrassé le parti, les deux jeunes princes prirent la fuite. Suivi seulement de quelques cavaliers dévoués à sa personne, Djeswant-Rao courut chercher un refuge près du *râdja* de Nagpour. Celui-ci appartenait à la confédération mahratte; effrayé des menaces que lui adressaient à la fois le *peshwa* et Dowlat-Sindyah, il fit emprisonner le prince fugitif, qui implorait sa protection. Après six mois de détention, Djeswant parvint à s'évader. Arrêté une seconde fois, il trompa la vigilance de ses gardiens, et put atteindre la province de Kandeish, coupée de montagnes abruptes et de vallées profondes. Sa suite ne se composait que de deux personnes, un soldat musulman et un Hindou d'un grade inférieur, qui avaient partagé sa mauvaise fortune et sa captivité.

Djeswant-Rao venait de recouvrer sa liberté, mais il était encore errant et sans appui. Son tuteur, qu'il alla trouver secrètement dans une petite ville située à moins de dix lieues de la capitale des états de Holkar, la florissante cité de Mhysir, ne put lui offrir un asile sous son toit; il le congédia en lui donnant une jument de pure race déjà hors d'âge et une somme d'argent si faible qu'elle ressemblait à une aumône. Se tournant alors du côté de la province de Malwa, Djeswant-Rao s'enfonça dans les jungles, et fit la rencontre d'un chef de la tribu des Bheels, qui vivait caché dans d'impénétrables fourrés, et exerçait sur une assez grande échelle la profession de brigand. Ce Bheel devait plus tard commander des bandes nombreuses, rançonner une vaste étendue de pays tout le long des monts Vindhyas, puis enfin aider les Anglais à réprimer les brigandages dont il avait été l'organisateur. Alors, obscur et réduit à la possession d'une forêt hantée par les tigres, il accueillit Djeswant-Rao, qui trouvait enfin auprès d'un montagnard barbare l'hospitalité que lui avaient refusée ses alliés et même ses proches.

Ce fut dans ces solitudes que Djeswant-Rao apprit la mort affreuse de son jeune frère Witto-Dji, dont il était séparé depuis les premiers jours de sa fuite. Witto-Dji, après avoir échappé à l'attaque perfide des troupes de Sindyah contre Molhar-Rao, s'était jeté dans les montagnes du Dekkan. Toute la partie méridionale de l'empire mahratte, livrée à l'anarchie, se voyait en proie aux déprédations des bandes plus ou moins nombreuses qui dévastaient le pays. Witto-Dji s'était rallié à l'une de ces troupes de malcontens qui, en haine du *peshwa* et de Dowlat-Sindyah, parcouraient la contrée le sabre au poing. De pareilles incursions jetaient le désordre autour de la capitale; elles attestaient la dissolution de cette confédération naguère si unie et dont les liens allaient se rompre pour toujours. Le *peshwa* Badji-Rao, qui avait eu tant à souffrir des allures indépendantes et hautaines de Sindyah, commençait à s'irriter contre tous les chefs d'une féodalité impossible à maintenir dans le devoir. Il s'arrêtait de plus en plus à la pensée de dompter par les châtimens et les supplices ces insurrections toujours renaissantes qui entravaient la marche du gouvernement. Le parti de cavaliers auquel Witto-Dji venait de se rallier ayant été battu et mis en fuite, le jeune prince tomba aux mains de Badji-Rao. Celui-ci, sans égards pour ses malheurs, ne tenant compte ni de sa jeunesse, ni des services éminens rendus par Touka-Dji, son père, à l'empire mahratte, condamna Witto-Dji à une mort ignominieuse et barbare. Il le fit lier aux pieds d'un éléphant, qui le mit en pièces et l'écrasa dans le milieu d'une rue, sous les yeux de la population émue et terrifiée. On affirme que le *peshwa* assista à ce spectacle sanglant, et

qu'il parut y prendre plaisir. Il y avait comme un fonds héréditaire de cruauté chez ce brahmane astucieux et vindicatif. Son père, l'ancien *peshwa* Raghounâth-Rao, accusé du meurtre de son neveu, avait vu se soulever contre lui la masse de la nation mahratte. Quant à Badji-Rao, il devait transmettre après lui ses instincts sanguinaires, en choisissant un jour pour son fils adoptif celui qui s'est rendu si tristement célèbre sous le nom de Nana-Sahib.

Lorsqu'il apprit les détails du supplice de son frère, Djeswant-Rao jura haine éternelle au *peshwa*. Sortant aussitôt de la solitude où il vivait depuis quelques mois au milieu des Bheels, race sauvage et méprisée, il se dirigea vers Dharampour, ville située sur la rive nord de la Nerboudda, et qui faisait partie du territoire de la vieille famille des Pouars. A peine y était-il arrivé que le *râdja* l'invita à se rendre dans la ville de Dhar, sa capitale; il eut même la courtoisie d'envoyer au prince fugitif un palanquin et des vêtemens pour lui et pour ses compagnons. C'était la première marque de sympathie que Djeswant recevait d'un personnage de distinction depuis ses malheurs. Le Bheel l'avait reçu avec la franchise d'un *outlaw* qui partage sa cabane avec le premier venu, sans s'informer de ce qu'il vaut; le petit souverain de la famille des Pouars le traitait en prince. Djeswant-Rao reprit donc courage; un certain nombre de ses adhérens vint le rejoindre, et quoiqu'il fût réduit à la plus extrême pauvreté, il regarda l'avenir avec confiance. Bientôt la fortune, qui commençait à lui sourire après tant de revers, lui offrit l'occasion de rendre un service éclatant au petit prince dont il recevait l'hospitalité.

Bien que le royaume de Dhar soumis aux Pouars ne formât qu'un état de troisième ordre, un ministre arrogant y donnait libre carrière à son ambition. Le souverain légitime Anand-Rao, âgé seulement de dix-sept ans, venait de recueillir l'héritage de ses pères. A peine avait-il fixé sa résidence dans la capitale, que le brahmane Rang-Rao-Ourekar, premier ministre, essaya de disputer le pouvoir au jeune prince, qu'il espérait tenir en tutelle comme les *peshwas* avaient fait des souverains mahrattes. A la tête d'un fort parti de Patans et de Pindarries, — compagnies franches qui se louaient à qui les voulait payer, — le brahmane ministre menaçait la ville de Dhar. Anand-Rao s'avança bravement à sa rencontre, mais il fut repoussé avec perte. Au moment où il se retirait battu et découragé, Djeswant-Rao-Holkar courut à sa rencontre : « Tenez bon, lui dit-il, la journée n'est pas perdue, je me charge de vous donner la victoire. » Aussitôt il envoya l'ordre aux rebelles de s'éloigner et de laisser en paix le souverain de Dhar, qui comptait parmi les partisans de la famille Holkar. Les Pindarries hésitaient à obéir; ils

ne pouvaient croire que Djeswant-Rao fût véritablement auprès du souverain, et se résignaient avec peine à abandonner le fruit de leur victoire. Quant aux Patans, ils lançaient leurs chevaux en avant pour recommencer le combat, ne tenant aucun compte de la sommation que leur adressait un prince fugitif sans autorité, sans argent et sans armée. A cette vue, Djeswant-Rao met pied à terre; quelques soldats intrépides s'étant ralliés autour de lui, il fait diriger deux pièces de canon (1) contre l'ennemi, les pointe lui-même et y met le feu de sa propre main. Maltraités par cette décharge qui les atteignait de très près, Patans et Pindarries prirent la fuite en désordre, entraînant bien loin du champ de bataille où il avait triomphé quelques heures auparavant le ministre rebelle. Anand-Rao était sauvé par le sang-froid et l'audace de Djeswant-Holkar; mais le bruit de cette victoire arriva aux oreilles de Dowlat-Sindyah, et le jeune souverain de Dhar fut sommé de chasser de ses états celui-là même qui venait de lui en assurer la possession. Les menaces de Sindyah ne pouvaient troubler Anand-Rao au point de le pousser à l'ingratitude; il appartenait à une vieille race de kchattryas, à l'antique noblesse aryenne. Djeswant-Holkar, craignant d'attirer sur son généreux protecteur le poids des colères de Dowlat-Rao, se décida à se retirer. Il partit donc de Dhar avec une assez forte somme d'argent, 50,000 francs environ, une quinzaine de cavaliers bien montés et moins de cent cinquante soldats armés tant bien que mal, derniers débris de la petite troupe qui avait fui de Pounah après le meurtre de Molhar-Rao.

Telle était l'armée à l'aide de laquelle Djeswant-Rao allait tenter de détrôner le faible prince qui gouvernait les états de Holkar. Il affectait de revendiquer le pouvoir, non pas en son propre nom, — l'illégitimité de sa naissance rendait l'entreprise trop difficile, — mais au nom de l'enfant posthume de Molhar-Rao, que Dowlat-Sindyah tenait en captivité depuis sa naissance. Pour toute proclamation, il se déclara le serviteur du petit prince, son neveu, à peine âgé de deux ans (2). Cachant son ambition sous ce titre modeste, il chercha à ranimer le courage de tous ceux qui gémissaient de voir l'héritage de Holkar passer aux mains de Kasi-Rao, devenu par son incapacité et par ses infirmités corporelles l'instrument docile des projets envahissans de Sindyah. Djeswant-Rao possédait toutes les qualités qui conviennent à un chef de partisans : le courage, l'activité et l'audace. Tombant à l'improviste sur un corps de cavaliers

(1) C'étaient deux pièces de canon qu'Anand-Rao avait perdues le matin même dans sa retraite précipitée. Voyez sir John Malcolm, *Memoirs of Central India.*

(2) Il se nommait Koundi-Rao; le *peshwa* était de moitié avec Sindyah dans la séquestration de ce petit prince.

d'élite chargés de défendre la ville de Devalpour, sur les bords de la Nerboudda, il les défit et leur enleva d'excellens chevaux qui servirent à monter ses propres soldats. Après ce premier succès, il se hâta de faire appel aux aventuriers de toutes classes, de toutes religions et de toutes races. Bientôt vinrent se ranger sous son étendard des Mahrattes du nord et du midi, des Patans, des Bheels, des Radjepoutes, soldats, pillards et brigands, sortis des montagnes, des forêts, des garnisons des places fortes, et jetés dans la vie des camps par suite des longues guerres dont l'Inde était le théâtre. Des commandans de villes fortifiées dans la province de Malwa lui envoyèrent aussi quelques secours en hommes, en chevaux et en argent.

Il y avait alors dans cette province de Malwa, tant de fois ravagée par la guerre, de petits chefs à demi indépendans et jaloux de le devenir tout à fait, qui saisissaient toutes les occasions de se mettre en campagne pour piller et se rendre redoutables à leurs voisins. Le plus célèbre de tous était un musulman, Afghan de race, du nom de Amir-Khan, qui avait servi d'abord dans les troupes du *peshwa*, puis dans les rangs des Radjepoutes lorsque ceux-ci, poussés à bout par les vexations des Mahrattes, se révoltèrent contre leurs oppresseurs. Amir-Khan, fils d'un simple *mollah*, acquit en peu de temps une grande considération au camp des princes radjepoutes; il y commandait un corps de cinq mille hommes, et ne songeait nullement à quitter un parti dans lequel sa fortune paraissait devoir être rapide; mais dans la vie des aventuriers tout est livré à l'imprévu. A la suite d'une altercation qu'il eut avec des chefs radjepoutes, Amir-Khan vit éclater contre lui une émeute dans laquelle il faillit être lapidé. A peine remis de ses blessures et dégoûté de servir sous les Radjepoutes, Amir-Khan passa une seconde fois du côté des Mahrattes, qui lui confièrent le commandement de quinze cents hommes et la garde du fort de Fattygarh, dans lequel il ne put se maintenir contre ses alliés de la veille, devenus ses ennemis du lendemain. Amir-Khan, avec sa petite armée, campait auprès de Bhopal, peu satisfait de sa situation présente, lorsque Djeswant-Rao, qui marchait de ce côté, se mit en rapport avec lui. Les deux aventuriers s'entendirent dès la première entrevue; ils convinrent par écrit de partager, non ce qu'ils possédaient (ils n'avaient rien ni l'un ni l'autre), mais ce qu'ils posséderaient un jour, territoires, villes et butin. De pareilles stipulations prouvent assez que les malheureuses populations de l'Inde centrale, foulées déjà depuis près d'un siècle, allaient payer encore les frais d'une campagne entreprise par deux chefs de partisans réduits alors à une véritable pauvreté, et suivis de troupes nombreuses affamées de pillage.

Levant des contributions forcées sur les habitans des districts qu'il parcourait, dépouillant de leurs richesses les caravanes de marchands, saccageant les villes, Djeswant-Rao fit une pointe vers l'extrémité orientale de la province de Kandeish, soumise à Dowlat-Rao-Sindyah. Après avoir ramassé un butin considérable de ce côté et enrôlé par milliers de nouvelles recrues qu'attirait l'appât du pillage, il marcha sur Mhysir, capitale des états de Holkar du temps de la reine Alya-Bhaïe. Le prince régnant, qui résidait alors à Indore, envoya une des brigades du chevalier Du Dernaic au-devant de Djeswant-Rao pour lui barrer le chemin; mais celui-ci remporta un avantage signalé sur ces troupes régulières, qu'il attaqua avec la plus grande résolution. Dès lors le nom de Djeswant-Rao devint populaire dans les états de Holkar. Cédant aux suggestions du vainqueur, qui les conviait à déserter leurs drapeaux, les troupes du faible Kasi-Rao abandonnèrent un prince qui ne régnait que sous le bon plaisir de Sindyah. Du Dernaic lui-même alla rejoindre avec ses brigades l'heureux Djeswant-Rao, qui était venu se poster à vingt milles de la ville d'Indore. Dès lors Kasi-Rao cessa d'être le souverain même nominal des états de Holkar. Toutes les provinces de l'Inde centrale appartenant à cette famille reconnurent l'autorité de Djeswant-Rao, agissant au nom de l'enfant royal toujours détenu à Pounah par Dowlat-Rao-Sindyah. Les trésors amassés par la sage et prudente reine Alya-Bhaïe servirent à payer les soldats de Djeswant-Rao, qui continuait de livrer à ses troupes, toujours avides de butin, les districts que Sindyah possédait dans la province de Malwa, et qu'il écrasait sous le poids des contributions de guerre. De son côté Amir-Khan, à la tête de ses Afghans indisciplinés, rançonnait indistinctement et sans pitié les villes qui relevaient du *peshwa* et les districts régis par de petits princes indépendans. Cette belle province de Malwa, fractionnée en une foule de principautés toujours convoitées par le plus fort, hérissée de châteaux assiégés à chaque nouvelle guerre et aussi occupée par les trois peuples les plus belliqueux de l'Inde, les Mahrattes, les Afghans et les Radjepoutes, avait le triste privilége de se voir traversée en tous sens par les bandes qui désolaient l'Inde centrale. Paisible et florissant pendant les règnes de la vertueuse Alya-Bhaïe et du glorieux Madha-Dji, qui avaient su faire prospérer, celui-ci les états de Sindyah, celle-là les états de Holkar, le Malwa souffrait d'autant plus cruellement des dissensions de ces deux familles devenues ennemies, qu'elles y possédaient l'une et l'autre leurs villes capitales, Ouddjein et Indore.

IV.

L'état des affaires dans le Malwa rendait nécessaire la présence de Dowlat-Rao-Sindyah au sein de ses états, mais les intrigues sans fin dont Pounah devenait le théâtre le retenaient toujours dans la capitale de l'empire mahratte; c'était dans cette ville que s'agitaient désormais les destinées de l'Inde entière. Le *peshwa* Badji-Rao, gêné dans toutes ses actions depuis le premier jour de son accession au pouvoir, flottait incessamment entre des projets irréalisables. L'éloignement de Sindyah et de sa terrible faction, qu'il avait ardemment désiré lorsque l'emprisonnement de son rival, Nana-Farnéwiz, lui eut permis de gouverner seul, ne semblait plus aussi utile à ses desseins. Une fois Sindyah parti pour l'Hindostan, Nana-Farnéwiz pouvait reprendre l'offensive à son égard et se venger de sa longue détention en l'emprisonnant à son tour. La politique du *peshwa* consistait à se rapprocher le plus vite possible de ceux qu'il redoutait, même quand il en avait reçu les plus cruels outrages; mais il avait une telle soif du pouvoir, que malgré tant de réconciliations simulées, tant de paroles jurées, il ne pouvait se résoudre à partager l'autorité avec Nana-Farnéwiz. Celui-ci, de son côté, affectait de prendre peu de goût aux affaires, s'efforçant de porter ombrage le moins possible au *peshwa* et à Dowlat-Rao-Sindyah. Trop inexpérimenté pour ne pas se laisser prendre aux flatteries intéressées de Badji-Rao, trop faible de caractère pour faire servir sa prépondérance au rétablissement de l'ordre, trop jeune même pour aspirer au noble rôle de pacificateur de son pays en proie à l'anarchie, le *mahârâdja* Dowlat-Rao s'abusait sur sa propre importance. Dénué de toute initiative, il était mené par les factions dont il se croyait l'arbitre.

Cependant le temps se passait : l'entreprise hardie de Djeswant-Rao-Holkar avait causé de grands ravages dans les provinces de Kandeish et de Malwa; l'empire mahratte, désolé à ses extrémités par la guerre civile, troublé à l'intérieur par des insurrections et par de sourdes intrigues, ressemblait à un malade qui ressent les premières attaques du mal qui doit l'emporter. Ces symptômes n'échappaient point à la perspicacité des résidens anglais et des autres agens de la compagnie. Une étude attentive du génie des peuples de l'Inde, du caractère des princes et des ministres chargés du gouvernement de ces nations à demi civilisées, les avait mis à même de prévoir l'issue des événemens qui s'accomplissaient sous leurs yeux. La France, encore représentée par de vaillans officiers engagés au service des princes indigènes, n'avait plus de rôle, ni

sur les bords du Gange, ni dans la péninsule, où il ne restait que le souvenir de sa puissance. Jaloux d'effacer jusqu'à son nom de la mémoire des peuples de l'Inde, les Anglais avaient imposé, en septembre 1798, au vice-roi du Dekkan, Nizam-Ali, un traité qui obligeait ce prince à ne plus recevoir de Français à son service, à chasser les officiers de cette nation employés dans ses armées, et à licencier toute l'infanterie, commandée naguère par le général Raymond, mort depuis quelques mois. En échange de ces troupes dont il lui fallait faire le sacrifice, Nizam-Ali acceptait six mille cipayes anglais, avec une artillerie européenne proportionnée à la force de ce corps. Il va sans dire qu'un subside annuel de plus de 20 lacks de roupies devait être payé annuellement aux bienfaiteurs de Nizam-Ali, qui se chargeaient d'aplanir toutes les difficultés présentes et de se placer entre lui et les Mahrattes (1).

Par ce traité, les Mahrattes se trouvaient comme bloqués du côté des provinces du Nizam, objet constant de leur convoitise, et aussi privés de l'appui éventuel de ce prince dans le cas d'une rupture avec la compagnie anglaise; ils comptaient encore sur Tippou-Sahib pour contre-balancer les effets de cette négociation. L'année suivante, le roi de Mysore succombait les armes à la main dans sa capitale prise d'assaut, et la puissance anglaise se trouvait complétement affermie dans le Dekkan comme dans la péninsule. Épouvantés d'une catastrophe dont ils comprenaient toute la portée, le *peshwa* et bientôt après le *mahârâdja* Dowlat-Sindyah se hâtaient d'apporter au major Palmer, résidant à Pounah, le tribut de leurs félicitations les plus sincères. Le mensonge était flagrant; Badji-Rao et Sindyah avaient fait des vœux beaucoup plus sincères pour le triomphe de Tippou, le premier en formant avec lui une alliance secrète, le second en excitant les débris de son armée à une résistance désespérée et désormais impossible. On conçoit que les traités subis dès lors par le gouvernement mahratte furent assez semblables à ceux que Nizam-Ali avait dû accepter; toutefois Nana-Farnéwiz et le *peshwa* mirent en œuvre toutes les ressources de leur esprit pour résister à l'influence d'une politique qui portait à leur pays un coup

(1) Les états du Nizam constituent, sous le nom de Soubabie du Dekkan ou de Hyderabad, une des vice-royautés de l'empire mogol. A la même époque, 1799, les Anglais contraignaient le nabab d'Oude, vizir de l'empire mogol, à licencier ses troupes et à les remplacer par une armée exclusivement britannique. Le nabab ayant objecté que ses moyens ne lui permettaient pas de subvenir aux frais de l'entretien de cette nouvelle armée, il fut sommé d'abandonner la direction des affaires civiles et militaires de son pays entre les mains de la compagnie, moyennant une pension convenable à son rang, pour lui et pour sa famille. De plus on lui fit connaître qu'il eût à affecter au gouvernement de la compagnie une étendue de territoire dont le revenu pût suffire à l'entretien de cette armée exclusivement britannique... (Voyez W. Cooke Taylor, *A popular History of British India.*)

mortel. Le terrain fut débattu pied à pied par les deux rusés Mahrattes, brahmanes tous les deux et rompus aux manœuvres subtiles de la diplomatie asiatique.

L'empire mahratte se trouvait alors dans un tel état de confusion qu'il n'était plus possible de lever ces armées naguère si formidables devant lesquelles tremblaient les plus vieux royaumes de l'Inde. Entre les deux plus puissantes familles de la confédération, jadis étroitement unies, la rupture était complète. Djeswant-Rao, profitant de l'absence du jeune *mahârâdja*, toujours retenu à Pounah, se vengeait du meurtre de Molhar-Rao en portant le fer et la flamme dans les provinces de Dowlat-Sindyah voisines des états de Holkar. Il ravageait aussi sans pitié les propres districts du *peshwa*, pour le punir d'avoir fait mettre en pièces par un éléphant son jeune frère Witto-Dji. Amir-Khan, allié de Djeswant-Rao, ne pouvait arrêter les violences de ses Afghans, qui incendiaient les villes et massacraient les habitans. Tandis que ces guerres horribles désolaient les provinces de Kandeish et de Malwa, des troubles éclataient aussi dans l'Hindostan. Le brahmane Lakwa-Dada, — le même qui par sa fidélité et son courage avait jadis conservé à Madha-Dji-Sindyah la ville d'Agra, assiégée par les Patans rebelles, — devenu suspect à cause de son attachement à l'ancien ministre disgracié (1), se tourna du côté des mécontens et réunit une armée considérable avec laquelle il se mit à ruiner les environs mêmes de la capitale des états de Dowlat-Rao. Enfin le parti des princesses veuves, — *bhaïes*, — grossi par des troupes de cavaliers en quête d'aventures, pillait les districts que le jeune *mahârâdja* possédait entre la Kistna et le Godavery. Les déprédations de ces insurgés s'étendaient jusqu'aux portes de Pounah. Dowlat-Rao-Sindyah, insulté dans le midi par cette rébellion, dont l'honneur outragé des veuves de son grand-oncle n'était que le prétexte, menacé au cœur de ses états par la désertion, les révoltes et les attaques réitérées des partisans de Djeswant-Rao-Holkar, — Dowlat-Rao-Sindyah, hier encore si redouté et si fier de son titre de *mahârâdja*, ne savait quel parti prendre. N'ayant pas même assez de troupes pour réprimer les tentatives de la faction des *bhaïes*, il recevait coup sur coup de l'Hindostan des dépêches qui lui apportaient les plus alarmantes nouvelles. Enfin les *bhaïes*, que les mécontens poussaient à une résistance opiniâtre, donnaient à entendre que le jeune *mahârâdja* eût à subordonner son autorité à leurs volontés souveraines.

En quelques années, Dowlat-Rao-Sindyah avait perdu tout le prestige de son nom, et sa puissance se trouvait partout ébranlée; sa

(1) Il tenait au parti de Balloba-Tantya, ministre de Dowlat-Rao-Sindyah, déposé et emprisonné par l'influence de Shirzie-Rao-Ghatgay, beau-père du *mahârâdja*.

conduite portait l'empreinte d'un esprit indécis, capricieux, détruisant par un retour subit les bons effets d'une résolution habile ou généreuse. Après avoir rendu la liberté à Balloba-Tantya pour désarmer l'insurrection commandée par le brahmane Lackwa-Dada et s'être servi de sa médiation pour entrer en arrangement avec les princesses veuves, il le fit enfermer de nouveau dans la citadelle d'Ahmednagar. Tantya mourut peu de temps après, et le féroce Shirzie-Rao-Ghatgay, sortant à son tour de sa prison, pareil à un tigre furieux qui rompt les barreaux de sa cage, recommença à épouvanter la capitale par ses atrocités. Nana-Farnéwiz venait de mourir, « emportant avec lui tout ce qui restait de sagesse et de modération dans le gouvernement mahratte (1). » Devenu plus ombrageux et plus vindicatif au milieu des complications de toute sorte qui le tenaient dans de perpétuelles alarmes, le *peshwa* Badji-Rao accusa de conspiration les anciens partisans du chancelier, pour avoir un prétexte de les emprisonner. Emporté par l'ambition, Sindyah s'associait à ces honteuses manœuvres, dans l'espoir de se saisir des terres enlevées aux prétendus coupables. Ces deux hommes se haïssaient et se méprisaient l'un l'autre, mais ils se redoutaient aussi. Pour tenir le *mahârâdja* en échec, Badji-Rao comptait sur le mauvais état des affaires de celui-ci dans l'Hindostan, sur les succès de Djeswant-Rao-Holkar, et à l'occasion sur les troupes de la compagnie anglaise, qui agissaient déjà librement sur le territoire mahratte (2). De son côté, Dowlat-Rao-Sindyah, sans ajouter peut-être une grande foi aux protestations de dévouement et de respect dont le *peshwa* l'accablait, voyait avec la satisfaction de l'orgueil un brahmane investi de l'autorité suprême se courber devant lui; mais il savait aussi que ce brahmane ne pardonnait jamais à ses rivaux, et qu'il les traitait en ennemis dès qu'il en trouvait l'occasion. Après avoir désiré l'éloignement de Dowlat-Rao-Sindyah puissant et respecté de tous, le *peshwa* souffrait moins impatiemment la présence de ce prince, dont l'autorité allait s'affaiblissant désormais; d'ailleurs il le surveillait plus facilement de près que de loin, et lui suggérait une foule d'idées contraires pour l'empêcher de suivre ses propres in-

(1) Ce sont les propres paroles du résident anglais, le colonel Palmer, citées par l'auteur de l'*Histoire des Mahrattes*. Le plan de ce travail ne nous permettant pas de nous étendre sur ce personnage remarquable, nous renvoyons le lecteur aux intéressans mémoires publiés par le lieutenant-colonel Briggs, au tome II, partie 1re des *Transactions of the Royal Asiatic Society*. On peut résumer ainsi le caractère de Nana-Farnéwiz : il fut éclairé pour un païen, sincère pour un brahmane, et consciencieux pour un Hindou.

(2) A l'occasion des excès commis par un rebelle (Dhondia-Wang) qui avait pillé les territoires acquis par la compagnie dans le Carnatic et aussi ceux du *peshwa*, les Anglais obtinrent de celui-ci, trop faible alors pour réprimer les brigandages des insurgés, la permission de faire marcher leurs troupes dans la province même de Pounah et d'y rétablir l'ordre.

spirations. Dowlat-Rao s'habituait trop bien à ce rôle dangereux d'enfant gâté et de prince factieux excitant les haines, les jalousies de ceux qui s'étaient le plus abaissés pour lui plaire. La situation critique dans laquelle se trouvaient les provinces du nord eut cela d'utile qu'elle l'arracha à une vie d'intrigues dans laquelle il usait ses forces en pure perte.

Dowlat-Rao-Sindyah quitta la capitale de l'empire mahratte au mois de novembre de l'année 1800. Il était temps qu'il arrivât dans le Malwa, en proie aux déprédations de Djeswant-Rao-Holkar. Ce jeune prince, encouragé par le succès de ses précédentes campagnes, avait livré bataille, sous les murs d'Ouddjein, capitale des états de Sindyah, aux troupes ennemies, commandées par des officiers anglais. Après une lutte acharnée, Djeswant-Rao remportait une victoire décisive, et une forte contribution, levée sur les habitans de la riche capitale du Malwa, mettait dans ses coffres de grosses sommes d'argent. Sans perdre de temps, il courut attaquer le parc d'artillerie de Sindyah, qui battait en retraite sous la garde d'un petit corps d'armée aux ordres d'un major anglais; — la compagnie cherchait à supplanter partout, dans les troupes des princes indigènes, les officiers français, dont elle craignait les talens militaires et les sentimens hostiles. Cette fois, Djeswant-Rao échoua dans son entreprise, et ce revers, qui l'arrêtait au milieu de sa marche victorieuse, donna le temps à Sindyah de rassembler ses forces. Le *mahârâdja,* résolu enfin à entrer en campagne pour recouvrer ses états, à moitié conquis et ruinés par un ennemi sans pitié, rappela de Pounah, où il continuait de commettre toute sorte de violences, son beau-père, le féroce Shirzie-Rao-Ghatgay. Lorsque ce monstre abhorré quitta la capitale avec ses bataillons d'infanterie et ses dix mille cavaliers, la cour et la ville, le *peshwa* et les habitans, riches et pauvres, furent soulagés d'un grand poids. Peu de jours auparavant, Shirzie-Rao-Ghatgay avait failli être arrêté et mis à mort par un chef mahratte chez lequel il s'était laissé entraîner sous prétexte de régler des affaires d'argent. Devinant le piége et saisissant à la gorge celui qui conspirait sa perte, il l'avait percé avec son épée en pleine rue, et dans sa rage il était venu camper sous les murs de Pounah, menaçant la ville d'un pillage et d'un massacre général. Le *peshwa*, soupçonné d'être l'instigateur du complot, tremblait dans son palais. Ses protestations réitérées ne l'eussent pas sauvé de la vengeance de Shirzie-Rao, si le résident anglais ne fût intervenu. Sa médiation arrêta les hostilités près d'éclater. Devant l'autorité croissante de la nation européenne alors maîtresse en Asie, les indigènes les plus indomptés s'inclinaient en frémissant, comme la bête sauvage qui rugit et se couche aux pieds de l'homme qui la subjugue par son regard souverain.

A peine arrivé dans le Malwa, Shirzie-Rao-Ghatgay trouva immédiatement sur qui faire tomber le poids de ses colères. Il ouvrit la campagne par un coup hardi : pour se venger de Djeswant-Rao, qui avait pris et rançonné, sans toutefois y commettre aucun excès, la ville d'Ouddjein, capitale des états de Sindyah, il marcha droit sur Indore, capitale des états de Holkar, s'empara de cette ville florissante et la mit au pillage. A la tête d'une armée encore nombreuse, dont la principale force consistait en un corps de vingt-cinq mille cavaliers de toutes nations, Djeswant-Rao avait livré une série de combats devant Indore. Il n'abandonna sa capitale aux fureurs de l'ennemi qu'après avoir perdu une bataille décisive dans laquelle il se laissa enlever presque toute son artillerie. Malgré ce désastre, qui le réduisait à faire la guerre de partisans, il refusa d'accepter les propositions de paix que lui adressait Dowlat-Rao-Sindyah. Non-seulement ses propres troupes lui restaient fidèles, mais encore il lui arrivait des déserteurs de l'armée ennemie. Les pillards de Malwa, de Kandeish et de l'Hindostan, Radjepoutes, Afghans, Mahrattes, se ralliaient volontiers autour de l'aventurier courageux qui ne désespérait jamais de sa fortune. En revanche, le chevalier Du Dernaic, dégoûté de servir sous un chef que des circonstances fâcheuses contraignaient à mener une vie de hasards à travers un pays ruiné, quitta Djeswant-Rao pour passer sous les bannières de Sindyah (1).

Le général français regardait sans doute comme perdue la cause du représentant de la famille Holkar. Il n'en était rien cependant : Djeswant-Rao, pillant toujours, entraînait ses troupes sur le territoire de Malwa, à travers les districts des petits princes radjepoutes, et jusque sur les terres que le *peshwa* Badji-Rao possédait dans les provinces de l'Inde centrale. La prise d'Indore, qui aurait pu lui porter un coup mortel si Dowlat-Rao eût su en profiter, n'avait eu d'autre résultat que de le rendre plus entreprenant et de le pousser à des tentatives désespérées. Non content d'insulter Sindyah en foulant ses plus riches provinces sous les pieds de ses chevaux, Djeswant-Rao envoyait demander au *peshwa* de l'aider à reconquérir ses états. Cette requête était portée au chef du gouvernement mahratte par des lieutenans du terrible aventurier qui, continuant de tenir la campagne dans les environs de Pounah, traitaient en pays conquis les districts de Badji-Rao, et venaient de mettre ses troupes en déroute presque sous les murs de son palais. Les demandes de Djeswant-Rao n'avaient rien d'exorbitant : il réclamait du *peshwa* la mise en liberté de son neveu, le jeune Koundi-Rao (2), dont il

(1) Les bataillons disciplinés par le général français ne le suivirent pas dans sa défection. Voyez *History of the Mahrattas.*

(2) Fils posthume de Molhar-Rao-Holkar (deuxième du nom), qui avait été tué par

s'était déclaré le régent et le très fidèle serviteur en prenant en main le gouvernement des états de Holkar. Badji-Rao promit tout ce qu'on voulut; mais, obéissant à cette politique de bascule qui le guidait dans toutes ses actions, il fit jeter l'enfant orphelin dans une prison plus étroite. Menacé de près par Djeswant-Rao, le *peshwa* voulait le calmer d'abord au moyen d'un mensonge, faire sa cour à Dowlat-Rao-Sindyah en ne délivrant pas le légitime héritier de Holkar, et donner le temps au *mahârâdja* d'arriver à son secours.

C'était donc encore dans le Dekkan, au centre et sous les murs de la capitale de l'empire mahratte, qu'allait se vider la querelle née de l'ambition démesurée de Sindyah. Les deux plus grands vassaux de la confédération, qui ne demandaient à personne la permission de se faire la guerre et bravaient en toute occasion l'autorité du gouvernement central, semblaient à ce moment suprême vouloir prendre le *peshwa* comme témoin, sinon comme juge d'un combat décisif. Il ne leur venait point à la pensée de détrôner le roi nominal, oublié dans la forteresse de Satara, ni de se substituer au ministre qui gouvernait à sa place. Issus l'un et l'autre d'une race obscure, ils respectaient encore dans le *peshwa* le caractère sacré du brahmane qui pourtant se jouait d'eux par des promesses évasives, calmait leur colère par une apparente soumission et désirait les dominer par son ascendant, mais sans souhaiter leur complet abaissement, tant il redoutait la prépondérance de la nation britannique, enracinée déjà au cœur même de l'empire mahratte. D'une part, Dowlat-Rao-Sindyah, qui venait d'apaiser l'insurrection des *bhaïes*, envoyait ses troupes vers le Dekkan pour mettre obstacle aux progrès de son rival et soutenir le *peshwa* menacé; de l'autre, Djeswant-Rao marchait toujours en avant, suivi d'une armée considérable et protestant encore de son obéissance, pourvu qu'on lui remît le petit prince orphelin. Sans nul doute, si le *peshwa* Badji-Rao avait eu dans le cœur moins de duplicité et un sentiment plus net de la justice, il aurait pu tout arranger.

Cette fois le résident anglais n'offrit point sa médiation. Quelques jours se passèrent en négociations infructueuses; Badji-Rao comptait si peu sur le succès de ces pourparlers, qu'il ordonnait à ses troupes d'opérer leur jonction avec celles de Sindyah. Sans perdre de temps, Djeswant-Rao courut se réunir à son avant-garde, campée à Djedjoury, ville fameuse par son temple bâti sur une colline, auquel on monte par de larges escaliers, et qui comptait alors, outre un nombre considérable de brahmanes chargés de le desservir, plus de deux cents bayadères attachées au sanctuaire. Le 23 octobre

les troupes de Sindyah. Celui-ci, après avoir emprisonné l'enfant, l'avait confié à la garde du *peshwa* lors de son départ pour l'Hindostan.

1802, toute l'armée de Holkar, faisant un long circuit, descendait des montagnes par une passe restée libre, tandis que celles de Sindyah et de Badji-Rao l'attendaient sur un autre point. Djeswant-Rao reçut encore un message du *peshwa,* auquel il répondit avec modération, en insistant sur ce que son rival Sindyah était le véritable rebelle, puisqu'il avait injustement retenu en captivité l'héritier des états de Holkar.

Quarante-huit heures après cette réponse, la bataille commença. Vaincu dans les premières attaques, Djeswant-Rao finit par gagner lui-même et par son propre courage une bataille décisive et rallia les fuyards aux cris de : « C'est maintenant ou jamais qu'il faut me suivre (1) ! » Et ses soldats, électrisés par l'appel de leur chef, chargèrent l'ennemi avec une audace irrésistible. Vainement les bataillons disciplinés jadis par de Boigne (2) opposèrent-ils une résistance désespérée; les artilleurs se firent tuer sur leurs pièces. Vingt fois ils se reformèrent, et vingt fois Djeswant-Rao, à la tête de sa cavalerie, les écrasa par des charges impétueuses.

Le *peshwa* Badji-Rao comptait sur la victoire; mais, trop poltron pour assister au combat, il écoutait de loin, avec une secrète terreur, le bruit du canon, répété par l'écho des montagnes. Lorsqu'on lui apprit la déroute des troupes de Sindyah et des siennes propres qui fuyaient en désordre, laissant entre les mains du vainqueur leur artillerie, leurs bagages et tous leurs objets de campement, il se sauva dans la citadelle de Singarh, située sur un roc inaccessible, emmenant avec lui une nombreuse escorte. Se croyant perdu, il sacrifia à son salut personnel les intérêts de son pays, en demandant comme une grâce au résident anglais ce qu'il n'avait jamais consenti à accepter : le régime d'un subside de six bataillons de cipayes entretenus et payés par le gouvernement mahratte, avec le droit de séjourner sur ses propres domaines (3).

Les Patans indisciplinés que commandait Amir-Khan, — l'allié de Djeswant-Rao, — avaient été les premiers à fuir au commencement du combat; ils furent aussi les premiers à se précipiter, après

(1) Sir John Malcolm raconte ainsi cet épisode : « L'ennemi recommença l'action, et fut assez heureux pour forcer un corps de cavalerie à battre en retraite. Au moment où il s'aperçut de ce mouvement rétrograde, Djeswant-Rao (qui s'était tenu sur une colline pour observer le combat) sauta sur son cheval, et, s'adressant à une petite troupe des siens, invita tous ceux qui ne souhaitaient pas de mourir et qui renonçaient aux conquêtes, à se sauver et à retourner vers leurs femmes et leurs enfans. — Pour moi, s'écria-t-il, je ne veux pas survivre à cette journée. Si je ne remporte pas la victoire, quel asile me restera? »

(2) De Boigne avait quitté le service de Sindyah en 1797 pour aller en Europe rétablir sa santé. Perron, qui lui succéda, était alors dans l'Hindostan en butte aux soupçons de Dowlat-Rao, qui ne lui accordait qu'une confiance limitée.

(3) Voyez Grant Duff's, *History of the Mahrattas.*

la victoire, sur les faubourgs de Pounah pour piller. Leur chef ne pouvait les contenir; mais Djeswant, qui avait préservé jadis de leurs violences la ville d'Ouddjein, fit tirer sur eux plusieurs coups de canon : il voulait à tout prix qu'on respectât la capitale de l'empire des Mahrattes. Arrêtés par la mitraille, les Patans essayèrent encore d'enfreindre les défenses de Djeswant-Rao; celui-ci, quoique blessé et couvert de sang, se jeta au galop à leur poursuite et en tua deux ou trois de sa main. Après avoir accompli cet acte de justice, le prince victorieux bandait lui-même ses plaies, lorsque Amir-Khan, dont le courage n'avait pas brillé le matin, vint le féliciter sur le succès de la journée. « Frère, répliqua en riant Djeswant-Rao, vous avez été heureux d'échapper! — Certes oui! dit Amir-Khan d'un air sérieux, car la plume qui flottait entre les deux oreilles de mon cheval a été enlevée par un boulet de canon. — Vraiment! s'écria en éclatant de rire le rusé Mahratte, vous êtes en vérité bien heureux, car le boulet n'a pas même effleuré les oreilles de votre monture, bien qu'il ait enlevé la plume placée sur la têtière (1). » Ce jour-là, Djeswant-Rao-Holkar avait eu quelque chose de la bravoure chevaleresque et de l'esprit gascon de Henri IV. Il affecta pendant quelques semaines une modération à laquelle les vaincus étaient loin de s'attendre, et conserva une dignité de caractère que lui inspirait peut-être la présence auprès de Pounah du résident anglais, le colonel Close. Les princes indiens aiment à se montrer aux Européens sous les dehors les plus propres à leur concilier la bienveillance et l'estime de ceux-ci; c'est comme un hommage involontaire qu'ils rendent à notre civilisation.

Cependant Djeswant-Rao-Holkar se trouvait doublement le maître dans la capitale de l'empire mahratte par la victoire qu'il venait de remporter et par la fuite du *peshwa*. Un peu embarrassé de sa situation et ne sachant comment amener à ses fins un gouvernement qui avait disparu, il prit le parti d'inviter le résident anglais à venir lui rendre visite. Celui-ci venait de déployer au village de Sangam, où était établie la résidence, le pavillon britannique, afin de soustraire ses nationaux aux dangers du pillage; vers la fin de l'action, la cavalerie des deux armées s'était battue tout près de ce lieu, qui devait rester neutre et inviolable. Le résident anglais ne jugea pas prudent de refuser l'invitation de Djeswant-Rao (2); il trouva le conquérant sous une petite tente, dans la boue jusqu'à la cheville, blessé d'un coup de lance et la tête fendue d'un coup de sabre qu'il

(1) Voyez sir John Malcolm's, *Memoirs on Central India.*

(2) Ce sont les propres paroles du capitaine Grant Duff; la même pensée se trouve exprimée dans l'*Histoire populaire de l'Inde britannique* de M. W. Cooke Taylor. Les détails qui suivent sont empruntés à ces deux auteurs; nous les reproduisons avec exactitude, parce qu'ils peignent au naturel le prince indien au lendemain de sa victoire.

avait reçu d'un artilleur dans une de ses charges réitérées. Dans la conversation, Djeswant-Rao se montra poli et ouvert, parlant légèrement de ses blessures et s'exprimant de la façon la plus amicale sur le compte du résident et du gouvernement britannique.

A ce moment décisif, Djeswant-Rao-Holkar était franc, lorsqu'il exprimait le désir de voir le résident, le colonel Close, intervenir en médiateur; mais le *peshwa* Badji-Rao, peu rassuré par la modération apparente du vainqueur, quittait son premier asile pour en chercher un autre, plus éloigné de la capitale, dans la forteresse de Raïgarh. Il éprouvait une répugnance invincible à traiter avec Djeswant-Rao, et croyait avoir tout à redouter des rancunes de cet aventurier si bien servi par la fortune. Éloigné de tout secours, réduit à se cacher, il regrettait sans doute amèrement le supplice barbare qu'il avait infligé à Witto-Dji, frère du vainqueur devant lequel il fuyait en tremblant. Une dernière ressource restait au *peshwa*, gagner du temps et décourager Djeswant-Rao, en le laissant, avec ses troupes mal disciplinées, s'ennuyer sous les murs d'une capitale effrayée de la crainte du pillage. Il ne fit donc, pendant deux mois, aucune réponse aux demandes que lui adressait le vainqueur, lequel insistait toujours pour qu'on lui remît le jeune héritier de la famille Holkar.

Ces délais amenèrent le résultat le plus déplorable pour les habitans de la ville, qui furent indignement rançonnés. Djeswant-Rao souffrait du manque d'argent, il en fallait à ses troupes, qu'il avait d'abord empêchées de piller. De même que le *peshwa* avait placé des soldats à l'extrémité des rues afin d'arrêter au passage les gens de Pounah que la frayeur aurait poussés à la fuite, Djeswant-Rao fit ranger des troupes devant toutes les issues et cerner les maisons, pour dépouiller avec plus d'efficacité les familles les plus riches. Après avoir commis d'horribles exactions, le prince hardi dans le combat et modéré après la victoire, qui avait eu un faux air de héros pendant quelque jours, dut reprendre le chemin de l'Inde centrale avec ses bataillons d'élite et ses bandes irrégulières, traînant à sa suite un immense butin comme un chef de brigands; mais le véritable fruit de son audacieuse campagne, couronnée d'un si complet succès, lui échappait toujours. Il n'avait point obtenu la reconnaissance formelle du titre de régent des états de Holkar, qu'il réclamait avec quelque raison. Le *peshwa* Badji-Rao semblait donc remporter le dernier avantage dans cette lutte acharnée, et peut-être eût-il fini par reconquérir la plénitude de son autorité, si sa pusillanimité ne l'avait conduit à se jeter dans les bras de l'Angleterre.

THÉODORE PAVIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1859.

La façon dont s'est ouverte l'année 1859 a profondément ému la France et l'Europe. Nous ne commenterons point les paroles adressées par l'empereur à l'ambassadeur d'Autriche, à la réception du jour de l'an. L'intention de l'empereur a-t-elle été bien comprise? a-t-on prêté à l'allocution impériale une portée qu'elle n'avait point? Nous n'avons pas qualité pour répondre. Seulement, en nous bornant au simple rôle d'observateur, et en constatant l'impression qu'elles ont produite, nous croyons avoir le droit de dire que les paroles de l'empereur ont déchiré un voile dont la masse du pays ne soupçonnait même pas l'existence, et que devant les perspectives obscures et indéfinies qui se sont tout à coup présentées à elle, l'imagination publique a été frappée d'une agitation et d'une surprise que la réflexion n'a pas encore calmées.

La réflexion en effet, disons-le tout de suite, est jusqu'à présent impuissante à mesurer la situation mystérieuse où nous sommes entrés à l'improviste. A quoi peut-elle se prendre? Les données exactes, les faits avérés lui font défaut. A demi averti que ses affaires extérieures sont exposées à de graves complications, le pays ignore, à proprement parler, quelle est la nature de ces complications, quelles en peuvent être les conséquences, quels sont ceux de ses intérêts qu'elles mettent en jeu, et dans quelle mesure, parmi ces intérêts, les uns devront être satisfaits, et les autres pourraient être compromis. La vraie cause de l'anxiété nerveuse de l'opinion, c'est l'ignorance. Réduit à interroger des rumeurs, à interpréter des indices, à tirer des inductions de rapprochemens peut-être mal fondés, on redoute le pire parce qu'on ne sait point ce qu'il y a réellement lieu de craindre ou d'espérer. C'est au nom de cette ignorance, dont nous ressentons comme tout le monde les perplexités et dont nous ne sommes point responsables, que nous demanderons grâce pour les conjectures plus ou moins plausi-

bles, mais en tout cas aventurées, que nous sommes forcés d'émettre sur la situation politique inaugurée par l'année 1859.

Résumons d'abord les faits épars qui, sans expliquer cette situation, en révèlent du moins le caractère. Les paroles adressées par l'empereur à M. de Hubner nous ont appris que nos relations avec l'Autriche ne sont point satisfaisantes. Certes on savait depuis longtemps que le gouvernement français s'était trouvé en dissentiment avec le cabinet de Vienne sur la plupart des questions soulevées par l'application du traité qui a mis fin à la guerre d'Orient; mais ces dissentimens, soumis eux-mêmes à l'arbitrage des conférences de Paris, n'étaient pas de nature à ébranler la paix, et d'ailleurs les questions qui les avaient provoqués étaient résolues avant la fin de l'année dernière. La révolution de Servie avait, à la vérité, fait naître une difficulté nouvelle. L'Autriche ne s'était pas contentée de protéger, par une concentration de troupes, ses frontières contre les suites du mouvement serbe; elle avait mis une brigade à la disposition du pacha de Belgrade, dans le cas où les Serbes auraient attaqué la forteresse turque de cette ville. Cette offre de l'Autriche au pacha de Belgrade était certainement contraire à l'art. 29 du traité de Paris, qui déclare « qu'aucune intervention armée ne pourra avoir lieu en Servie sans un accord préalable entre les hautes puissances contractantes. » La distinction que le cabinet de Vienne cherchait à établir entre la forteresse turque, regardée par elle comme territoire purement ottoman, et la ville même de Belgrade, considérée comme territoire serbe proprement dit, ne peut tenir contre le texte du traité, qui emploie évidemment le mot de Servie dans le sens géographique absolu; mais cette chicane autrichienne ne pouvait aboutir à un *casus belli,* et d'ailleurs les événemens mêmes n'ont pas permis au cabinet de Vienne de la poursuivre sur le terrain pratique, si bien qu'elle ne peut plus faire l'objet que d'une querelle rétrospective et spéculative. Ainsi, du côté de l'Orient, le chapitre des contestations entre la France et l'Autriche était clos ou allait se fermer. Au surplus, dans la question d'Orient, il serait si monstrueux qu'une lutte diplomatique entre ces deux puissances fût poussée jusqu'à la guerre, une telle conséquence serait si profitable à l'influence russe, si contraire à la politique qui a inspiré à la France la guerre de Crimée, que l'énormité seule d'une telle hypothèse suffisait pour rassurer l'opinion et la laisser presque indifférente à l'esprit de querelle et de tracasserie que l'Autriche déploie dans les questions danubiennes.

Ce n'est donc pas de ce côté que nos relations avec l'Autriche pouvaient s'envenimer au point de mettre la paix européenne en danger : il fallait chercher ailleurs, sinon toutes les causes, du moins les plus dangereuses conséquences du déplaisir exprimé par l'empereur sur l'état des relations entre les deux gouvernemens. C'est ce qu'a fait l'opinion en portant subitement ses craintes vers l'Italie. Déjà, depuis plusieurs mois, ceux qui suivent avec assiduité la marche des choses et l'état des esprits au-delà des Alpes, notamment en Piémont, ne se dissimulaient pas que l'Italie pouvait, au premier moment, être le théâtre d'événemens graves. Il était visible que le gouvernement piémontais pressait ces événemens de ses vœux, il était visible que ce que l'on appelle à Turin la *question italienne* devenait une pré-

occupation de jour en jour plus absorbante et plus impatiente; il était visible que le régime libéral et national, soutenu par le roi Victor-Emmanuel et par M. de Cavour, allait être soumis à une crise, et qu'il fallait que cette politique fît un pas en avant, si l'on ne voulait point abandonner la direction du mouvement italien aux révolutionnaires; il était visible enfin que l'intimité du Piémont avec le gouvernement français allait croissant dans la même mesure où se refroidissaient les relations de la France avec l'Autriche, et que le roi de Sardaigne et son hardi ministre se sentaient moralement soutenus dans leurs espérances et dans leurs efforts par cette sympathie puissante. Voilà, nous le répétons, ce que pouvaient observer depuis plusieurs mois ceux qui sont au courant des affaires d'Italie. Malheureusement le nombre en France n'en est pas grand. L'opinion chez nous n'a pas pris garde à ce travail politique et au mouvement piémontais. Quelques journaux avaient bien, dès le mois de novembre, signalé l'attitude belliqueuse du Piémont, et l'avaient encouragée par de violentes déclamations contre la domination autrichienne en Lombardie. Le public français s'émut à peine de ces manifestations, qui lui paraissaient inopportunes, et où il ne voyait même que des excitations coupables, car elles pouvaient égarer les Italiens dans de funestes aventures. *Le Moniteur* parut confirmer ce sentiment au commencement du mois de décembre par le blâme dont il frappa les polémiques dirigées contre l'Autriche. Que s'est-il passé entre le jour où l'organe officiel du gouvernement crut devoir raffermir la sécurité de l'opinion et le 1er janvier de cette année? L'avenir sans doute nous l'apprendra; mais depuis le 1er janvier les incidens antérieurs ont pris une signification soudaine, sur laquelle il n'est plus possible de se méprendre, et que des faits nouveaux sont venus éclairer plus fortement encore. Le 1er janvier nous a en effet révélé officiellement l'état fâcheux de nos relations avec l'Autriche, en même temps que nous apprenions l'exaltation de Turin et la fermentation de la Lombardie. Le discours du roi de Piémont à l'ouverture des chambres sardes nous déclare que l'année 1859 ne se lève pas dans un horizon pleinement serein, que le Piémont marchera résolûment au-devant des éventualités de l'avenir, qu'il est grand par les sympathies qu'il inspire, que sa condition n'est pas exempte de périls, car, tout en respectant les traités, il n'est pas insensible au cri de douleur qui s'élève vers lui de tant de parties de l'Italie. Enfin, presque au même moment, ces sympathies qui grandissent le Piémont et la solidarité qui semble devoir unir notre politique à la politique piémontaise sont expliquées et annoncées par le mariage du prince Napoléon-Jérôme avec la fille du roi Victor-Emmanuel, la jeune princesse Clotilde. Il ne peut donc plus y avoir aujourd'hui d'incertitude sur ce point : la question italienne, comme on l'entend à Turin, est posée en Europe avec le concours probable du gouvernement de la France, et jusqu'à ce qu'elle reçoive une solution, elle sera la préoccupation et l'occupation dominante de la politique générale de l'Europe.

Mais qu'est-ce que cette question italienne, désormais ouverte? Qu'est-elle au point de vue purement italien, et par quelles affinités est-elle devenue ou peut-elle devenir une question française?

La question italienne, même pour les Italiens, est une expression vague

et ondoyante où peuvent s'abriter et se réunir passagèrement bien des politiques diverses. Dans sa signification la plus absolue, c'est l'affranchissement de *toute* la péninsule, c'est l'anéantissement de toute domination étrangère depuis les Alpes jusqu'à la Sicile, c'est en un mot la question de l'indépendance nationale. Depuis le Vénitien et le Lombard, soumis au gouvernement direct de l'Autriche, jusqu'au Romagnol et au Toscan, qui subissent indirectement l'influence autrichienne, et jusqu'au Piémontais, qui résiste à cette influence au prix d'énormes sacrifices, avec de grands risques, et qui se sent enveloppé par elle sur sa frontière lombarde, tous les Italiens attachent le même sens à ces mots de question italienne : ils signifient pour eux l'Autriche expulsée de la péninsule. Voilà la signification populaire du mot d'ordre, celle qui est sous-entendue, même par ceux qui ne peuvent et n'osent l'avouer explicitement. Aucune politique officielle en effet, et c'est précisément le cas de la politique piémontaise, ne peut poursuivre ouvertement l'affranchissement de la Lombardie et de la Vénétie. Toute politique officielle est liée par le respect des traités existans et par l'observation des contrats sur lesquels reposent les distributions des territoires dans l'Europe actuelle. Ces traités et le respect qu'ils commandent constituent une étroite solidarité entre les diverses souverainetés européennes, et cette solidarité s'élève avec une force irrésistible contre tous ceux qui oseraient attaquer directement et violer les traités; mais la politique du Piémont, sans tomber dans ce danger, a su donner une forme diplomatique à la question italienne. Le Piémont a placé cette question sur ce qu'on pourrait appeler le terrain légal. Il est la seule fraction de l'Italie qui soit demeurée indépendante de l'influence autrichienne. Il a fait usage de cette indépendance pour se donner les seules institutions qui conviennent à un peuple maître de lui-même, des institutions diamétralement opposées au régime que l'Autriche se croit forcée de maintenir dans ses possessions italiennes, ou de favoriser là où domine son influence : les libres institutions représentatives. Le Piémont libre est par là devenu un foyer d'attraction pour toutes les espérances nationales et libérales de l'Italie, et en même temps un antagoniste légitime du système autrichien. L'intérêt de sa sécurité, les droits de son indépendance l'ont autorisé à protester contre l'ingérence de l'Autriche dans les états italiens, où cette puissance maintient seule, par son intervention militaire, le régime despotique. La question italienne, ainsi ramenée à une forme légale, a consisté, pour le Piémont, à demander qu'il ne fût pas permis à l'Autriche de sortir de sa frontière lombarde pour imposer de mauvais gouvernemens au reste de l'Italie, à demander la réforme de ces mauvais gouvernemens, et à rallier à son patronage, dans les populations soumises aux abus de l'influence étrangère, tous les partisans de l'indépendance et de la liberté.

Il y a aujourd'hui un grand intérêt à se rappeler comment la question italienne fut, sous cette forme, posée par le Piémont au congrès de Paris en 1856. Si nous ne nous trompons, ce souvenir doit singulièrement faciliter l'intelligence de la situation présente. Reportons-nous donc à la note que les plénipotentiaires piémontais, MM. de Cavour et de Villamarina, présentèrent le 27 mars 1856 aux gouvernemens de France et d'Angleterre. L'objet de

cette note était d'exposer la situation des états pontificaux et les moyens propres, suivant le gouvernement sarde, à y porter remède. Les Légations, disait-il, étaient occupées par les troupes autrichiennes depuis 1849. L'état de siége et la loi martiale y étaient en vigueur sans interruption depuis cette époque. Le gouvernement pontifical n'y existait que de nom, puisqu'au-dessus de ses légats un général autrichien prenait le titre et exerçait les fonctions de gouverneur civil et militaire. Quand cet état de choses finirait-il? Impossible de le prédire, puisque, tel qu'il était constitué, le gouvernement pontifical était convaincu de son impuissance à conserver l'ordre public tout aussi bien qu'au premier jour de sa restauration, et puisque l'Autriche ne demandait pas mieux que de rendre son occupation permanente. Pour mettre un terme à cet état de choses, il fallait signifier à la cour de Rome la volonté irrévocable des puissances et leur détermination de faire cesser sans retard l'occupation étrangère. Sous l'empire d'exigences si légitimes, il fallait décider le gouvernement pontifical à réaliser dans les Légations d'indispensables réformes. L'esprit de ces réformes nécessaires était indiqué par la lettre du président de la république française au colonel Edgar Ney : *sécularisation* de l'administration et acceptation du code Napoléon. Là était la solution du problème, car les soutiens des abus du gouvernement pontifical étaient les priviléges cléricaux et le droit canonique. Ces principes posés, les plénipotentiaires sardes présentaient un plan de réforme administrative pour les Légations, lequel, suivant eux, conciliait les intérêts et les droits des populations avec le respect de la puissance temporelle du pape, et qu'il serait trop long de reproduire ici.

Les représentans de la France ne se chargèrent point de développer et de soutenir dans le congrès les vues des plénipotentiaires sardes. Cependant M. le comte Walewski, dans la séance du 8 avril 1856, appela l'attention du congrès « sur différens sujets qui demandaient des solutions, et dont il pourrait être utile de s'occuper, afin de prévenir de nouvelles complications. » L'Italie, ou plutôt la situation des états pontificaux et du royaume de Naples, figura naturellement parmi ces sujets. « On ne saurait méconnaître, dit le plénipotentiaire français à propos de Rome, ce qu'il y a d'anormal dans la situation d'une puissance qui, pour se maintenir, a besoin d'être soutenue par des troupes étrangères. » Il déclara, en demandant au ministre autrichien de s'associer à son langage, « que non-seulement la France était prête à retirer ses troupes, mais qu'elle appelait de tous ses vœux le moment où elle pourrait le faire sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical. » Il représenta « combien il serait à désirer dans l'intérêt de l'équilibre européen que le gouvernement romain se consolidât assez fortement pour que les troupes françaises et autrichiennes pussent évacuer sans inconvénient les états pontificaux, » et il pensait « qu'un vœu exprimé dans ce sens ne serait pas sans utilité. » Ces observations furent fortement appuyées par le premier plénipotentiaire anglais, lord Clarendon. Suivant lui, ou il fallait que le gouvernement romain accomplît des réformes capables de satisfaire les populations, ou l'on rendrait permanent un système d'occupation peu honorable pour les gouvernemens et regrettable pour les peuples. En matière de réforme, lord Clarendon recommanda celles qui

étaient indiquées par la note piémontaise. On sait que les plénipotentiaires autrichiens, tout en s'associant en termes généraux au désir de l'évacuation des États-Romains par les troupes étrangères, n'acceptèrent point la discussion sur les réformes qui seules pouvaient rendre possible cette évacuation. Cette question n'était point de celles dont la solution appartînt au congrès, réuni pour le règlement spécial des affaires du Levant, et ils n'avaient pas mission d'intervenir dans des questions qui intéressaient des états indépendans. Les ministres de Prusse et de Russie, quoique avec moins de hauteur et de vivacité, firent valoir les mêmes raisons d'abstention. Quant à M. de Cavour, il fit surtout remarquer que la présence des troupes autrichiennes dans les Légations et dans le duché de Parme détruisait l'équilibre politique en Italie et constituait pour la Sardaigne un véritable danger. « Les plénipotentiaires de la Sardaigne, dit-il, croient donc devoir signaler à l'attention de l'Europe un état de choses aussi anormal que celui qui résulte de l'occupation indéfinie d'une grande partie de l'Italie par les troupes autrichiennes.» Enfin, en résumant les idées qui s'étaient échangées entre les plénipotentiaires dans cette séance du congrès, M. le comte Walewski crut pouvoir établir que « les plénipotentiaires de l'Autriche s'étaient associés au vœu exprimé par les plénipotentiaires de la France de voir les états pontificaux évacués par les troupes françaises et autrichiennes aussitôt que faire se pourrait sans inconvénient pour la tranquillité du pays et pour la consolidation de l'autorité du saint-siége. »

C'était quelque chose sans doute pour la diplomatie sarde que d'avoir ainsi ouvert à la question italienne, par une échappée, un congrès européen. Cependant les plénipotentiaires piémontais ne se montrèrent point satisfaits du vague résultat de la conversation dont l'Italie avait été l'objet, et que nous venons de résumer. Ils adressèrent le 16 avril au comte Walewski et à lord Clarendon une note nouvelle qui n'était plus, comme la première, l'insinuation de la question italienne au moyen d'un plan pratique relatif à la position d'un état particulier de la péninsule. La note du 16 avril élargissait le débat, et donnait pour ainsi dire un éclatant manifeste à la question italienne tout entière, telle qu'elle ressort de l'antagonisme du Piémont contre l'Autriche. Ce manifeste est curieux à relire dans les circonstances actuelles. On y dépeignait les effets du système de compression et de réaction violente inauguré par l'Autriche en 1848 et 1849, et suivi avec un redoublement de rigueur. Cette façon de gouverner maintenait l'Italie dans un état de constante irritation et de fermentation révolutionnaire. Cette agitation s'était calmée, il est vrai, pendant la guerre d'Orient, parce qu'en voyant un de leurs monarques nationaux allié aux grandes puissances occidentales, les Italiens avaient espéré que la paix apporterait quelque adoucissement à leurs maux; mais, convaincus qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la diplomatie ni des puissances qui s'intéressent à leur sort, ils s'incorporeraient avec une ardeur méridionale dans les rangs du parti révolutionnaire et subversif, et l'Italie serait de nouveau un foyer brûlant de conspirations et de désordres, qu'un redoublement de rigueurs réprimerait peut-être, mais que la moindre commotion européenne ferait éclater de la manière la plus violente. Un état de choses aussi fâcheux préoccupait au

plus haut degré le gouvernement du roi de Sardaigne. Deux dangers menaçaient le Piémont : en premier lieu le réveil et le désespoir des passions révolutionnaires dans les pays qui l'entourent, en second lieu et surtout les moyens employés par l'Autriche pour comprimer l'effervescence révolutionnaire en Italie. Appelée par les souverains des petits états impuissans à contenir le mécontentement de leurs sujets, l'Autriche occupait militairement la majeure partie de la vallée du Pô, et son influence se faisait sentir d'une manière irrésistible dans les pays même où elle n'avait pas de soldats. Depuis le Pô jusqu'à l'Apennin, elle se disposait à déployer ses forces sur toute l'étendue de la frontière sarde. Ces occupations permanentes constituaient l'Autriche maîtresse absolue de toute l'Italie, détruisaient l'équilibre établi par le traité de Vienne, étaient pour le Piémont une continuelle menace. Entouré de tous côtés en quelque sorte par les Autrichiens, animé contre lui de sentimens peu bienveillans, le Piémont était tenu dans un état continuel d'appréhension qui le contraignait à demeurer armé et à prendre des mesures défensives excessives et onéreuses pour ses finances, déjà obérées par suite des événemens de 1848 et 1849 et de la guerre de Crimée. Agité au dedans par les passions révolutionnaires, provoqué autour de lui par un système de compression violente et par l'occupation étrangère, menacé par l'extension de la puissance de l'Autriche, il pouvait à tout moment être réduit à l'inévitable nécessité de prendre des résolutions extrêmes dont il serait impossible de calculer les conséquences. Cet état de choses était un vrai péril pour l'Europe. La Sardaigne était le seul contre-poids opposé en Italie à l'influence envahissante de l'Autriche. Si, par l'abandon de ses alliés, elle était contrainte de subir elle-même la domination autrichienne, la conquête de l'Autriche par l'Italie serait accomplie, et cette puissance se verrait à la tête d'une influence prépondérante en Occident. C'est ce que la France ni l'Angleterre ne pouvaient vouloir, ce qu'elles ne permettraient jamais. Les plénipotentiaires sardes étaient donc convaincus que les cabinets de Paris et de Londres, prenant en sérieuse considération la situation de l'Italie, aviseraient de concert avec la Sardaigne aux moyens d'y apporter un remède efficace.

Telle est la protestation chaleureuse par laquelle le Piémont prit en quelque sorte congé du congrès de Paris, et où il traça pour l'Europe, et surtout pour la nationalité et l'indépendance italiennes, le programme de sa politique future. Renfermée dans ces limites, la politique du Piémont nous paraît inattaquable. Réclamer la réforme des mauvais gouvernemens des états italiens, opposer comme un principe l'indépendance de ces états au système d'intervention militaire pratiqué partout par l'Autriche, système qui arrête le développement sain et régulier de l'Italie et y entretient un foyer inextinguible de passions révolutionnaires, demander que l'Autriche ne franchisse plus les frontières que les traités lui ont assignées, c'est le droit légal et strict d'un état italien qui a vraiment à cœur son indépendance et l'indépendance de l'Italie. Sans doute cette politique, si elle ne dépassait pas ses déclarations publiques, ne satisferait point toutes les populations italiennes, car elle serait obligée d'arrêter les efforts de son généreux patronage aux frontières des provinces que les traités ont données à l'Au-

triche dans le nord de la Lombardie; sans doute aussi cette politique compromettrait par son triomphe les intérêts de la domination autrichienne en Lombardie, en rendant plus insupportable aux Lombards leur soumission à une souveraineté étrangère par le spectacle et le contraste de l'émancipation de leurs compatriotes. Le succès de cette politique n'en serait pas moins légitime; tant pis pour l'Autriche, si elle ne peut acheter le maintien de la domination anormale qu'elle exerce sur l'Italie qu'au prix des plus graves inconvéniens. Qu'aurait-elle à gagner si par sa faute la question italienne était enserrée dans ce dilemme : pas de sécurité pour l'établissement autrichien en Lombardie sans l'asservissement de l'Italie tout entière, pas d'indépendance pour l'Italie sans l'expulsion totale des Autrichiens de la Lombardie? Le respect des traités serait impuissant à faire accepter par la conscience de l'Europe libérale celle de ces conclusions qui sacrifierait la vie d'un peuple aux parchemins féodaux d'une monarchie étrangère.

Nous avons laissé exprimer par les documens mêmes de la diplomatie piémontaise la question italienne telle qu'on la comprend à Turin. Il est aisé de voir comment cette question a pu ou peut devenir une question française. Certes il est naturel que la France aime mieux un Piémont indépendant qu'un Piémont autrichien. Une ceinture de petits états est, croyons-nous, préférable pour nous à des frontières reculées qui nous mettraient en contact direct avec de grandes puissances, mais c'est à la condition que ces états seront libres, et ne pourront jamais devenir contre nous l'avant-garde d'ennemis puissans. La sécurité et la liberté d'action du Piémont sont donc au plus haut degré un intérêt français. Il faut avoir la franchise de reconnaître que nous sommes également intéressés à la bonne administration des états italiens, et que nous avons reçu de terribles éclaboussures de ce volcan révolutionnaire qu'entretient le système de compression qui a trop longtemps pesé sur l'Italie. Enfin l'occupation prolongée de Rome par nos troupes nous place dans une position fausse, qui n'est pas tenable. Quel rôle cette occupation nous fait-elle jouer devant l'Italie et devant le monde? De deux choses l'une : ou nous sommes des conseillers impuissans du pape, si nous lui demandons des réformes qui permettent à ses sujets de vivre en paix avec lui; ou, si nous nous taisons, nous sommes les fauteurs silencieux d'un mauvais gouvernement, et nous avons l'air d'être les seconds de l'Autriche dans ce système de compression dont l'Italie s'irrite. L'alternative finirait par devenir ridicule ou odieuse. Nous ne serions donc point étonnés, pour notre compte, si la France reprenait à son tour la question italienne, posée dès 1856 par le Piémont.

Mais nos explications ne sauraient aller au-delà. Cette question italienne sera-t-elle résolue pacifiquement? Peut-elle et doit-elle même, comme le demandent quelques esprits impatiens, être tranchée par la guerre? Quant à nous, dans l'intérêt de la France et de l'Italie, nous faisons des vœux ardens pour que le problème de l'avenir de l'Italie ait une solution pacifique. Il nous semble que les patriotes éclairés de l'Italie doivent s'associer les premiers à ces vœux. Les intérêts italiens ne seraient-ils point exposés à disparaître bientôt dans un conflit armé entre la France et l'Autriche, pour faire place à d'autres questions, plus vastes encore et plus formidables? Le régime sous lequel gémit l'Italie n'est-il pas un legs de la

guerre? Est-il possible de fonder par la force, et surtout avec le concours et à travers la lutte de forces étrangères, une indépendance et une liberté durables? Ces considérations nous paraissent si redoutables, que nous ne comprenons point qu'elles ne frappent pas tous ceux qui se donnent pour les fervens amis de l'Italie. Des considérations non moins puissantes prescrivent à la politique française la patience et la modération dans ses efforts en faveur de l'Italie. Il ne faut pas que même pour une cause généreuse la France s'expose au reproche et au danger de troubler arbitrairement le repos du monde, et de compromettre ces grands intérêts du travail, du commerce et de l'industrie qui ont pris une si large place dans la vie des sociétés modernes. L'on vient d'avoir le triste spectacle des effets que la crainte seule, une crainte vague et indéterminée, de complications qui pourraient se dénouer par la guerre a produits sur ces intérêts. En quelques jours, la panique a déprécié de plus d'un milliard peut-être la valeur de cette partie de la richesse mobilière de l'Europe qui se cote sur les bourses de Paris, de Londres et d'Allemagne. Ceux qui accusent cette panique d'aveuglement la justifient plus qu'ils ne la condamnent par un tel reproche. Le premier besoin de ces intérêts qui font la grandeur et la prospérité d'une nation, c'est la lumière et la publicité qui permettent au bon sens de prévoir, de contrôler et de mesurer les chances de l'avenir. Est-ce leur faute s'ils ont été aveugles dans cette circonstance? Ils n'ont été aveugles que parce qu'on ne leur a rien laissé voir, et que, surpris par des incidens inattendus, ils se sont heurtés contre l'inconnu.

Aussi, devant la leçon encore chaude de cette fâcheuse expérience, avons-nous l'espoir que le pays sera promptement associé, par la publicité des travaux accomplis de la diplomatie, aux chances qui intéressent la France dans les questions engagées en Italie. Lorsque Casimir Périer disait avec un bon sens éloquent : « L'or et le sang de la France n'appartiennent qu'à la France! » il ne prêtait point une formule retentissante aux lâches sentimens d'un étroit égoïsme; il entendait dire sans doute que dans ces hasardeuses entreprises qui s'imposent quelquefois à une grande nation, et lui demandent les cruels sacrifices de la guerre, c'est la nation qui doit demeurer juge de l'opportunité de ces sacrifices et de l'étendue qu'elle veut leur donner. Nous espérons que la question italienne ne conduira point la France à cette grave extrémité; mais si nous nous trompions dans cette espérance, nous croirions avoir le droit d'attendre dans les libertés accrues de notre pays une compensation aux sacrifices qui nous seraient demandés en faveur des libertés de l'Italie.

Malgré l'incertitude des événemens et les difficultés des questions qui viennent de s'engager, nous ne voulons pas croire encore à la guerre. Sans compter les notes des journaux officiels et semi-officiels, on peut avoir de fortes raisons de se rassurer. Parmi ces motifs de confiance, nous signalerons surtout les dispositions financières arrêtées à la fin de décembre par les ministres des finances et des travaux publics. Le rapport financier de M. Magne ne laissait certes point entrevoir des perspectives belliqueuses pour le prochain exercice. La pensée de réduire le minimum des dépôts des caisses d'épargne, l'amortissement porté de 40 à 60 millions, etc., n'étaient point la préface d'un budget de guerre. De même, M. le ministre des tra-

vaux publics ne voyait que la paix à l'horizon lorsqu'il approuvait, tels qu'ils lui étaient présentés, les devis de travaux et de dépenses projetés pour l'année 1859 que les compagnies de chemins de fer avaient dû lui soumettre. Ces dépenses s'élèveront à 350 millions, et si rien n'est changé au dessein annoncé l'année dernière, lorsque la Banque ouvrit une souscription pour l'emprunt des compagnies, les chemins de fer devraient émettre dans le second semestre de 1859 les obligations nécessaires pour couvrir cette dépense de 350 millions. Évidemment, s'il y eût eu péril de guerre pour cette année, M. le ministre des affaires étrangères n'eût pas manqué d'en prévenir à temps ses collègues des finances et des travaux publics.

La même observation s'appliquerait au décret du 6 janvier, qui constitue la dotation de la caisse des travaux publics de Paris et autorise cette caisse à faire une émission de bons pour une somme de 15 millions à un intérêt qui ne pourra dépasser 5 pour 100. A propos de cette institution, qui crée pour la ville de Paris une dette flottante, nous avons entendu exprimer un regret et émettre un doute. Le regret, c'est que cette innovation ait été accomplie par un décret plutôt que par une loi; le doute, c'est que l'autorisation donnée à la ville de Paris ne soit fondée sur une loi qui, semble-t-il, n'avait pas compris la ville de Paris dans ses prévisions. Jusqu'à présent, les emprunts contractés par la ville de Paris ou pour son compte avaient toujours été faits avec l'autorisation du corps législatif. L'émission des bons de la caisse des travaux publics, laquelle constitue un emprunt véritable au nom de la ville de Paris, est autorisée cependant par un simple décret, en conformité de l'article 41 de la loi du 10 juillet 1837 sur l'administration municipale en France. Cet article permet sans doute au chef de l'état, « dans l'intervalle des sessions et en cas d'urgence, » d'autoriser, par ordonnance ou décret, les communes ayant un revenu de 100,000 francs et au-dessus à contracter des emprunts jusqu'à concurrence du quart de leurs revenus; mais c'est la première fois, a-t-on remarqué, qu'il est fait application de la loi de 1837 à la ville de Paris. L'article final de la loi de 1837 déclare en effet que cette loi n'est point applicable à la ville de Paris. Le rapporteur de cette loi, M. Vivien, disait à cette occasion à la chambre des députés : « La ville de Paris a été soumise à une loi spéciale pour son organisation municipale (celle du 20 avril 1834); une loi spéciale statuera également sur son administration. Nous émettons le vœu que cette loi soit prochainement soumise au pouvoir législatif; nous espérons qu'elle suivra de près le vote de celle dont nous nous occupons. » Malheureusement le vœu du regrettable M. Vivien n'a point été satisfait encore, et on attend toujours la loi spéciale sur l'administration de la ville de Paris. N'est-ce point au corps législatif qu'il appartiendrait, dans cet état de choses, d'autoriser l'emprunt à courte échéance représenté par l'émission des bons de la caisse des travaux publics? Mais peut-être ce doute n'est-il pas fondé, peut-être n'était-il pas nécessaire de soumettre l'institution de la caisse des travaux publics au corps législatif, convoqué pour le 7 février.

C'est quatre jours avant que se rassemblera le parlement britannique. L'ouverture prochaine de la session, peut-être autant que l'émoi causé par le refroidissement survenu entre la France et l'Autriche, semble avoir momentanément suspendu l'activité politique intérieure de l'Angleterre. Nous

ne voyons aucune utilité à suivre les conjectures auxquelles la presse britannique s'est livrée à propos de la nouvelle attitude de la politique française. Nous espérons que la presse anglaise, subissant l'entraînement de l'opinion, aura exagéré l'imminence des dangers entrevus. Une chose est certaine quant aux dispositions générales de l'Angleterre. Ces dispositions sont essentiellement pacifiques, et l'Angleterre saurait mauvais gré à la puissance par l'initiative de laquelle la paix de l'Europe serait troublée. Cette réserve faite, et elle s'applique à tous les partis, il n'est pas douteux que la question italienne ne rencontre point en Angleterre une parfaite unité d'opinion. Il tombe sous le sens que les Anglais n'ont aucun goût pour la domination autrichienne en Lombardie, nulle sympathie pour le gouvernement du pape, et que le roi de Naples, malgré l'amnistie tardive qu'il vient d'accorder à plusieurs de ces condamnés politiques sur le sort desquels a si longtemps gémi l'Europe éclairée, aura grand'peine à regagner leurs bonnes grâces. Le parti whig et le parti radical ont toujours encouragé les espérances de l'Italie libérale, et l'on n'a pas oublié le célèbre voyage accompli en 1847 par le beau-père de lord John Russell, lord Minto, voyage qui alors exerça sur le mouvement des esprits et des choses en Italie une influence que la prudence politique ne sanctionna pas toujours. Cependant l'Angleterre ne verrait pas de bon œil l'indépendance de l'Italie poursuivie par les combats, et malgré leurs affinités avec les libéraux italiens, il y aurait à craindre que les Anglais n'oubliassent le sort même de l'Italie à la première des inévitables déviations auxquelles est exposée une guerre qui met aux prises des puissances de premier ordre. Cette crainte serait encore plus fondée à l'égard de la Prusse. Mais à quoi bon ces suppositions oiseuses? Constatons seulement que le discours du prince-régent à l'ouverture des chambres prussiennes garde un silence absolu sur les complications redoutées par le public. Ce discours, d'ailleurs tout empreint de ce patriotisme militaire et prussien dont, comme on sait, le prince-régent est animé, n'offre aux étrangers qu'un intérêt médiocre. Que dire de l'Autriche, objet de l'émotion générale qui agite l'Europe, sinon qu'elle a répondu par des envois de troupes en Lombardie aux menaces de la question italienne? Quelques conservateurs trop optimistes voient une garantie pour la paix dans ce déploiement rapide d'armemens qui ne permettrait point à une insurrection lombarde de se développer et peut-être de naître. Nous ne partageons point une confiance inspirée par de tels motifs; nous sommes d'avis que l'Autriche, si elle veut contribuer pour sa part à calmer le trouble actuel, fera bien de modérer les envois de troupes en Italie. Jusqu'à présent en effet, les grandes concentrations militaires opérées par une puissance n'ont jamais manqué, l'histoire en fait foi, de provoquer des représailles en sens contraire, et c'est toujours par cette triste concurrence des armemens que les guerres ont commencé.

Lorsque le général O'Donnell recevait, il y a six mois, de la reine Isabelle la mission de former un nouveau gouvernement à Madrid, la situation politique de l'Espagne était, sinon périlleuse, du moins assez compliquée et fort incertaine. Sans être extérieurement troublée, elle allait en quelque sorte se perdre dans l'impuissance. Trois ou quatre ministères conservateurs s'étaient succédé, et avaient vu le pouvoir échapper de leurs mains. Avant les

modérés, les progressistes avaient disparu dans la confusion et ne s'étaient point relevés de leur défaite de 1856. C'est là, on le sait, ce qui inspirait au général O'Donnell la pensée d'élever un nouveau drapeau dans la politique au milieu des anciens partis décomposés et dissous. Puisque les deux grandes opinions constitutionnelles qui s'étaient jusque-là partagé l'Espagne succombaient alternativement sous le poids de leurs divisions et de leur impuissance, le moment n'était-il pas venu d'essayer une transaction, de faire appel à tous les hommes sans distinction d'origine et de rallier tous les esprits sincères, toutes les bonnes volontés à un système politique assez conservateur pour ne point effrayer les modérés, assez libéral pour attirer vers le gouvernement la partie la plus notable des progressistes? Le programme était séduisant; bien mieux, il répondait à une nécessité de la situation de l'Espagne. Six mois se sont écoulés; qu'est-il résulté de cette tentative? A parler franchement, c'est une expérience qui continue à travers des incidens et des luttes qui n'ont encore rien d'absolument décisif. Sans méconnaître les grands efforts qu'a faits le général O'Donnell pour créer une situation nouvelle, pour rapprocher les hommes comme il en avait l'ambition, on peut dire qu'il est obligé de lutter constamment pour défendre un terrain toujours près de se dérober sous ses pieds. L'union libérale est un mot dans les polémiques, ce n'est pas un parti.

C'est qu'en effet le cabinet du général O'Donnell a rencontré et devait rencontrer toutes les difficultés inhérentes à la réalisation d'une semblable pensée : hostilités des fractions dissidentes et persistantes des anciens partis, oppositions personnelles, antagonismes permanens, nécessité de former une majorité nouvelle avec de vieux élémens. Tant qu'il ne s'est agi que de distribuer des emplois et d'appeler des hommes de toute origine au partage fraternel du budget, la chose n'était point malaisée. Malheureusement aussi c'est là un système de combinaisons personnelles assez fragile, d'autant plus que ceux qui gagnent des fonctions à la loterie des crises ministérielles ne perdent jamais tout espoir de les conserver sous une administration nouvelle. Le plus difficile était de fonder une situation et une politique sur la confusion des opinions. C'est ce que le ministère a tenté depuis qu'il existe. La première loi pour gouverner dans les conditions d'un régime constitutionnel, c'est d'avoir une politique et une majorité. Le cabinet espagnol s'est occupé tout d'abord d'avoir une majorité : il a fait des promotions nombreuses dans le sénat; il a renouvelé le congrès par des élections générales, sans négliger d'employer tous ces moyens d'influence qu'aucun ministère ne s'interdit au-delà des Pyrénées. C'est dans ces conditions que le cabinet du général O'Donnell s'est présenté le mois dernier devant le parlement pour lui exposer sa politique par le discours de la reine, et pour lui demander la sanction de la pensée qu'il a portée au pouvoir. Le parlement ne s'est nullement refusé à ce que le ministère réclamait de lui; il a voté une adresse favorable, il a écarté les propositions hostiles. En un mot, cette première entrevue du cabinet et des chambres a été des plus pacifiques. C'est là le fait matériel. Que peut-on cependant augurer de cette situation?

Que l'opposition soit impuissante dans le congrès comme dans le sénat, cela n'est pas douteux. Dès le lendemain des élections, on avait pu constater ce résultat, que les premiers débats du parlement ont mis en pleine lumière.

Les progressistes purs demeurés hostiles au cabinet sont réduits à un petit groupe, dont les principaux membres sont MM. Olozaga, Pascual Madoz, Calvo Asensio. L'opposition des modérés purs est également très restreinte; on remarque dans ses rangs, singulièrement éclaircis, le comte de San-Luis, le marquis de Pidal, M. Gonzalez Bravo, hommes d'une importance inégale, et qui sont après tout des chefs sans soldats. Même en se réunissant, on le voit, les deux oppositions n'arriveraient à former qu'une minorité matériellement peu menaçante. Aussi la campagne ouverte par l'opposition dès la réunion des chambres n'a-t-elle été qu'une série de défaites ou de retraites. Une motion a été présentée dans le sénat par le général Sanz pour censurer les procédés du gouvernement dans la ratification des listes électorales, et cette proposition n'a pas même été une escarmouche. Dans le congrès, MM. Olozaga et Madoz ont essayé d'introduire des amendemens dans l'adresse; ils n'ont réussi qu'à prononcer des discours sous lesquels ont péri leurs amendemens. M. Moyano à son tour, au nom de l'opposition modérée, a voulu provoquer de la part du congrès l'expression d'une opinion plus nettement conservatrice, c'est-à-dire plus défiante à l'égard du cabinet sur les affaires ecclésiastiques et le désamortissement: il n'a pas été plus heureux. Modérés et progressistes dissidens sont restés isolés dans leur opposition et dans leurs manifestations hostiles, et si les discussions n'ont point laissé d'être vives, toutes les questions, en fin de compte, ont été tranchées en faveur du ministère par une majorité considérable. Seulement voici ce qui est à considérer : c'est que cette majorité n'est elle-même rien moins que compacte et homogène; c'est une majorité de bonne volonté plus que de dévouement et de conviction. Comment se compose-t-elle en effet? Il y a dans ses rangs un certain nombre d'amis personnels du président du conseil; puis il y a encore un groupe de progressistes ralliés au cabinet. Le reste appartient aux modérés, et c'est l'un des vieux chefs de ce parti, M. Martinez de la Rosa, qui a été élu président du congrès avec l'appui du gouvernement. Ces diverses fractions sont juxtaposées pour ainsi dire; elles se trouvent d'accord pour soutenir le ministère, et elles sont mues surtout par cette pensée qu'il n'y a point aujourd'hui d'autre gouvernement possible en Espagne; mais entre elles il y a une alliance temporaire plutôt qu'une fusion. Beaucoup des membres des deux chambres, la plupart même, ont déclaré qu'en prêtant leur appui au cabinet, ils ne renonçaient nullement à leurs opinions, et si des questions de principe s'élèvent, n'est-il point à craindre que chaque fraction revienne à ses idées et à ses traditions?

Joignez à ceci un autre fait : le ministère qui existe à Madrid est un peu l'image de la situation; par cela même qu'il a porté au pouvoir une pensée de fusion, il doit représenter nécessairement jusqu'à un certain point les diverses tendances qu'il veut concilier, et de là des tiraillemens intérieurs sans fin; de là aussi ces bruits de crise qui se sont si souvent renouvelés et qui se renouvellent encore au moindre prétexte. Ils ne sont pas toujours fondés sans doute, ils le sont quelquefois cependant. On en a eu l'exemple à la veille même de l'ouverture du parlement, à l'occasion de la nomination d'un capitaine-général de la flotte, nomination soumise à la reine par le ministre de la marine, le général Quesada, et décrétée en dehors de toute participation du conseil. L'affaire était assez grave pour provoquer presque

une démission collective du cabinet; tout se terminait heureusement cependant par la retraite du ministre de la marine, qui a eu pour successeur un ami personnel du général O'Donnell, le général Macrohon. Ce n'est pas moins l'indice de ces antagonismes incessans qui peuvent s'agiter au sein du cabinet et de toutes les difficultés de cette conciliation des opinions et des hommes sur laquelle se fonde l'existence du gouvernement actuel de l'Espagne. Un travail permanent est nécessaire pour empêcher la dislocation. C'est ce que nous voulions dire en montrant le général O'Donnell obligé de lutter sans cesse pour défendre un terrain qui s'effondrerait évidemment à défaut d'une volonté énergique. Contre ce danger, le général O'Donnell est prémuni jusqu'à un certain point, il est vrai, par des considérations qui peuvent maintenir l'union de la majorité. Les modérés n'ont point trop d'intérêt à ébranler la situation du cabinet actuel, car le comte de Lucena, lors même qu'il le voudrait, ne peut s'éloigner de leurs doctrines essentielles: il ne le pourrait sans risquer de perdre la confiance de la reine, qui le soutient jusqu'ici. Et d'un autre côté, les progressistes, ralliés au ministère, ont moins d'intérêt encore à le rejeter dans l'opposition et à laisser le gouvernement sans appui. Mêlés aux affaires, ramenés par une fortune inespérée à quelques-unes des positions principales, ils savent bien que si le pouvoir tombait des mains du général O'Donnell, il n'irait pas vers eux. C'est ainsi qu'à côté de causes de faiblesse, il y a pour le cabinet des élémens de force relative et de durée.

Divisés par mille rivalités anciennes, décomposés et dissous, les partis espagnols ont du moins un bonheur : ils se trouvent toujours unis en certaines questions qui font vibrer le sentiment national, et cette union elle-même devient une force pour le gouvernement. C'est ce qui vient d'arriver à l'occasion d'une manifestation singulière et imprévue du président des États-Unis. L'île de Cuba, comme on sait, est la clé du golfe du Mexique; elle commande jusqu'à un certain point l'entrée du Mississipi. Les Américains du Nord envient la belle possession espagnole, ils l'ont dit assez souvent; jamais peut-être ils ne l'avaient dit plus nettement et plus officiellement qu'aujourd'hui par le dernier message présidentiel. C'est toujours après tout la politique des conférences d'Ostende; M. Buchanan, il est vrai, y met un certain amendement : il repousse toute idée de violence et de conquête à main armée; mais il pose publiquement le principe de l'achat à prix d'argent de l'île de Cuba, et il annonce qu'il va rouvrir des négociations avec le cabinet de Madrid pour arriver à cette fin si ardemment désirée. M. Buchanan ne tardera pas à savoir le singulier et violent effet de ses paroles à Madrid. Du sein des deux chambres est sortie une protestation unanime à laquelle se sont associés tous les partis, car pour la Péninsule ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de dignité, d'honneur national; mieux encore, cette île de Cuba est le dernier et précieux débris de ce grand et magnifique empire que les Espagnols ont conquis un jour, et qu'ils n'ont pas su conserver; pour eux, il semble que livrer Cuba, ce serait le détacher de leur passé. C'est dans de telles questions qu'on retrouve encore ce fier et viril sentiment espagnol qui s'est si souvent obscurci et altéré dans les dissensions intérieures et les guerres civiles.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Deux tendances opposées se partagent en ce moment l'art dramatique : l'une est le dernier accent de la voix romantique, le suprême soupir de la métaphore qui s'éteint; l'autre a pour but l'exacte reproduction de la réalité, et répond, dit-on, aux besoins nouveaux de l'esprit public. Deux pièces jouées récemment, *Hélène Peyron* et *Cendrillon*, paraissent représenter assez bien ce double mouvement. L'auteur de la première, M. Louis Bouilhet, traduit une inspiration réellement poétique par des réminiscences dont il n'a point su encore dégager une véritable personnalité. On lui a reproché avec raison l'abus des images et des métaphores, la tendance à transformer perpétuellement l'idée en un objet sensible, l'emploi de comparaisons vieillies, de procédés convenus, toutes choses dont l'effet est d'autant plus fâcheux qu'elles sont elles-mêmes le résultat de l'imitation. Ce défaut d'originalité avait déjà frappé la critique, lorsqu'il y a deux ans M. Bouilhet fit représenter à l'Odéon *Madame de Montarcy*. On avait applaudi de beaux vers, mais il avait bien fallu les saluer pour la plupart comme d'anciennes connaissances. *Madame de Montarcy* parut le fruit d'une trop récente éducation, et l'on convint d'attendre une seconde épreuve, où l'auteur donnerait sa propre mesure. Cette épreuve est venue, et les mêmes doutes subsistent. La nouvelle tentative de l'auteur de *Melœnis* est également impersonnelle. *Hélène Peyron* n'est pour le talent de M. Bouilhet ni un progrès ni une décadence; c'est la même manière, transportée seulement dans un cadre moins heureux, car la comédie ne s'accommode guère du vers romantique. Au point de vue qu'il a lui-même choisi, M. Bouilhet serait donc l'un des derniers représentans de cette école qui crut remplacer par la poésie lyrique l'analyse régulière des sentimens et le développement logique des caractères. La nullité des personnages, l'absence presque complète de l'action, l'irrégularité du plan sont des défauts assez visibles dans *Hélène Peyron*. Pourtant, croyons-nous, M. Bouilhet avait tenté d'échapper cette fois, par le choix de son sujet, aux puissantes influences qui avaient dominé complétement son premier drame; mais la constante préoccupation d'une certaine forme l'a ramené sur l'écueil qu'il voulait éviter. Ce soin précieux d'un style factice lui a fait oublier et la composition dramatique et l'étude des caractères. Or le style n'est que l'enveloppe de l'idée; il n'est rien sans elle. M. Bouilhet s'engage donc dans une mauvaise voie en transportant dans le style un *spectacle* que M. Victor Hugo introduisait dans les accessoires dramatiques; il fait combattre pour l'heureux effet d'une période les mots qui la composent comme autant de partisans isolés. C'est là une erreur et un danger; le beau dans le style obéit aux lois communes. Ce doit être un ensemble harmonique d'éléméns simples.

S'il est puéril d'entreprendre une résurrection du drame romantique, est-il plus sage d'appliquer au théâtre les procédés de l'école qui s'intitule *réaliste?* Le grand défaut de cette école est de sacrifier l'ensemble au détail, et de là résulte une cause d'impuissance non moins grave que le culte exagéré de la forme. Quel jugement porter, par exemple, sur M. Barrière,

l'auteur des *Faux Bonshommes* et de *Cendrillon*, et le principal représentant de cet esprit nouveau qui affirme être avec nos besoins et nos habitudes dans un rapport plus direct et plus vrai que les productions romantiques? M. Barrière possède d'incontestables dispositions dramatiques; il sait présenter un fragment de scène, enlever un morceau de dialogue : il n'est pas encore parvenu à composer un ensemble véritable. Sans parler de nombreuses productions que réclame l'industrie théâtrale et non l'art dramatique, il a essayé, depuis le succès qui accueillit la trop fameuse pièce des *Filles de Marbre*, d'entrer dans une voie particulière d'observation comique. Un travail rapide, soulagé encore par une constante collaboration, surtout une absence non moins constante d'action dans le drame, ne l'ont conduit qu'à exposer, sous prétexte de caractères et de types, des caricatures amusantes à première vue, mais dont la contemplation engendre une prompte fatigue, le tout saupoudré de saillies d'un goût douteux, échos trop fidèles des bons mots et des facéties qui alimentent journellement les conversations d'un peuple qui se dit, je ne sais trop pourquoi, le plus spirituel du globe. Toutes réserves faites d'ailleurs pour le style, M. Barrière n'a pas encore écrit de pièce véritablement composée. Cependant, malgré toutes ces imperfections, on pouvait attendre de son talent d'abord une scène, puis un acte, et puis, dans une limite de temps qu'on n'osait trop fixer, une pièce tout entière. La scène est venue, puis l'acte; maintenant à quand la pièce?

Il faut être juste : il y a mieux qu'un acte dans *Cendrillon*, il y a aussi un véritable caractère, et, chose curieuse, ce caractère, ce n'est pas ce que l'on attendait, ce n'est pas l'idéal enfin trouvé des caricatures que nous connaissions: c'est l'analyse délicate d'un cœur sensible et défiant, analyse qui appartenait au roman, dont la forme dans la comédie de M. Barrière n'est pas irréprochable, mais dont l'expression est poursuivie avec précision et logique. M. Barrière a su éviter un écueil contre lequel l'ont probablement porté d'abord la nature de son esprit et cet amour du contraste qu'on a la faiblesse de prendre pour du comique. N'y avait-il pas là en effet une de ces antithèses toutes trouvées, une antithèse même qui remonte par-delà le déluge, puisque le vertueux Abel et le méchant Caïn nous en offrent un si lamentable exemple? Nous en avons été quittes pour la peur. Marie de Fontenay, la Cendrillon de M. Barrière, ne peut se plaindre d'aucun mauvais traitement, d'aucune injustice matérielle. Blanche, l'enfant gâtée, l'aime comme une bonne sœur. Sa mère ne lui refuse pas ses caresses; mais comme Marie est timide et repliée sur elle-même, comme Blanche est plus vive et plus expansive, les caresses de Mme de Fontenay ont rencontré celle-ci plus souvent que celle-là, et peu à peu l'habitude en est venue, de sorte que, grâce peut-être aux hésitations de Marie, une certaine préférence est aujourd'hui sensible : l'habitude n'est-elle pas tout pour le cœur? Certes ce sont des riens, ce sont des nuances, mais précisément c'est aux nuances que se prennent les véritables caractères, et c'est là qu'il faut les saisir. Si Mme de Fontenay calculait ses préférences, peut-être Marie souffrirait-elle moins, car la jalousie qu'elle éprouve pourrait se soulager dans un sentiment d'animosité; mais la mère n'a pas conscience de ces involontaires blessures, qui causent par cela même dans le cœur de sa fille aînée de plus grands ravages : loi physiologique à la-

quelle obéit la marche du drame. Marie n'a donc pas entièrement raison; elle est aigrie, elle est réellement malade, et c'est là encore une juste observation de ce caractère. Je ne dirai rien de l'action et de la fable, qui offrent les défauts habituels à l'auteur. Ici comme ailleurs, il procède dans ses trois premiers actes, par épisodes isolés, par scènes prétendues caractéristiques, qui servent bien à l'action, mais que M. Barrière n'a pas su rendre indispensables, car elles pourraient être retranchées et remplacées par d'autres : le choix d'une robe, un bouquet dédaigné, un danger couru dans une promenade à cheval, toutes choses où se montrent les préférences de Mme de Fontenay, le plus souvent trop accusées; toutes choses qui seraient véritablement significatives et intéressantes, si elles étaient les fils nécessaires de la trame qui se dénouera au dernier acte. C'est la vie! nous dira-t-on, c'est la réalité! Soit, mais ce n'est pas la vérité, ce n'est pas l'harmonie, ce n'est pas l'art. Ce sont les élémens d'une œuvre, mais ce n'est pas l'œuvre, et le public n'est pas tenu de la composer avec les élémens qu'on lui présente. On dit que chez M. Barrière cette manière est un parti-pris: nous ne saurions l'accepter en aucune façon; nous ne saurions admettre davantage que M. Barrière invente, car si nous accordons que les élémens d'une œuvre doivent être puisés dans la réalité, inventer, ce n'est plus alors que composer, et dans ces trois premiers actes il n'y a pas trace de composition. En outre, de ces scènes et de ces épisodes M. Barrière tire tout ce qu'il peut; il les épuise, et il finit par en dénaturer le sens, grâce à l'espèce de distillation à laquelle il les soumet : ainsi traitée, la réalité même se volatilise et devient je ne sais quelle matière fluide, mille fois moins dense que le marivaudage, et incapable d'agir sur notre esprit, à plus forte raison d'y laisser une empreinte.

Quant au cinquième acte, il est bien conduit, et l'auteur s'y élève à des effets vraiment dramatiques. On aimerait à l'accepter comme le symptôme d'une transformation dans la manière de l'écrivain. Cette tentative, justifiée par le succès, doit dès aujourd'hui éclairer M. Barrière, non-seulement sur les procédés véritables d'un art qu'il est si facile de travestir en métier, mais encore sur les bases plus solides qui doivent porter les combinaisons artificielles de la scène. Ce cinquième acte, que ne coupe aucun épisode inutile, que n'égaie aucune marionnette, que ne hérisse aucune facétie, qui pour tout dire arrive correctement à l'unité, lui prouvera, nous l'espérons, que l'action dramatique repose sur le développement progressif des sentimens, l'opposition raisonnée des caractères et la nécessité démontrée des péripéties : trois élémens que réunit l'idée générale de composition.

En résumé, si la vérité dramatique n'est ni dans le système de M. Bouilhet, ni dans celui de M. Barrière, elle n'est pas davantage dans le juste milieu ou dans une impossible conciliation. C'est qu'à ces deux systèmes manque également l'indispensable élément de la composition : l'un croit y suppléer par la forme, l'autre s'imagine la trouver dans un ensemble d'épisodes dépourvus de tout lien. La comédie ne cherche ici, comme le drame, qu'à étonner l'esprit : comme le drame, elle ne peut rencontrer dans cette voie que des succès éphémères. La vraie comédie au contraire ne vise nullement à étonner, elle n'a d'autre but que de justifier ce qu'elle expose, et comme les sujets qu'elle choisit ne doivent point sortir de l'évolution commune, elle

est obligée de se mouvoir dans les événemens qui nous sont familiers. L'inépuisable analyse de nos sentimens ordinaires, l'étude des intérêts et des passions, voilà le principal fondement des œuvres dramatiques.

Une place inoccupée, des élémens nouveaux, attendent la jeune génération littéraire. Répondra-t-elle à cet appel? Nous le croyons, et ce n'est là qu'une question de temps. Si nous recherchions cependant les causes qui retardent un essor intellectuel si désiré, si nécessaire, nous les trouverions surtout dans les dispositions d'un public chez qui l'on rencontre tant de dédain pour la pensée libre, tant d'indulgence pour des pauvretés de la pire espèce. Le succès de mode ou de scandale qu'ont obtenu durant l'année qui vient de s'écouler tant d'œuvres d'une vitalité factice accuse dans l'opinion des tendances mille fois plus regrettables que ne peuvent l'être le découragement de quelques écrivains et l'impuissance du plus grand nombre. Le public, il faut le dire, manque à ses droits comme à ses devoirs en acceptant aveuglément tout ce qu'on lui présente sous l'absurde prétexte de le divertir ou de le moraliser, sans compter que c'est l'effet contraire qui est le plus souvent obtenu. Il faut que les gens qui pensent sérieusement secouent le joug et se persuadent qu'une œuvre d'art ne doit avoir qu'un but, le vrai et le beau. Tant mieux si elle corrige ou si elle divertit, mais c'est là un résultat secondaire. Rien ne prouve mieux que l'état du théâtre actuel cette fâcheuse manie de flatter le goût du public. L'art dramatique s'éloigne des sphères où il trouvait autrefois sa plus haute expression, et tandis que le Théâtre-Français se contente d'essais ou de reprises médiocres, la critique est réduite souvent à chercher sur des scènes secondaires des productions dignes de son examen, telles que les comédies de M. Alexandre Dumas fils, de M. Augier et de M. Octave Feuillet. *Le Roman d'un Jeune homme pauvre, Cendrillon, Hélène Peyron,* sont des preuves de l'application constante de ces théâtres à faire des tentatives qui contiennent à divers degrés des élémens sérieux de succès. Le Théâtre-Français cependant garde à peine le respect de ce qui fait sa gloire. Il est inoui par exemple que *les Caprices de Marianne,* le chef-d'œuvre dramatique d'Alfred de Musset, servent de lever de rideau à je ne sais quels vaudevilles sans couplets. C'est ainsi que pour le passé se perdent les grandes traditions, que pour le présent le goût s'abâtardit, que pour l'avenir rien ne demeure des frivolités et des pastiches qui se jouent à la plus grande joie de quelques provinciaux ébahis. On se fait l'esclave du public, quand il est si facile de tout lui imposer, même les choses sérieuses. Efforçons-nous à restaurer le culte du beau : ce n'est pas seulement la tâche des écrivains, c'est encore la mission de ceux qui sont appelés à diriger la représentation de leurs œuvres.

EUGÈNE LATAYE.

L'Agriculture française, par M. Louis Gossin (1).
L'Agriculture au coin du feu, par M. Victor Borie (2).

S'il est un fait aujourd'hui reconnu par quiconque porte intérêt au développement de l'agriculture en France, c'est que ses progrès futurs doivent

(1) 1 vol. in-4°, avec planches.
(2) 1 vol. in-18.

être demandés à l'intervention des classes les plus riches et les plus éclairées. Tout ce que le peuple pouvait faire avec ses bras pour la mise en valeur du sol, il l'a fait; il n'y a désormais que la science et le capital qui puissent faire davantage. Cette pensée, qui avait inspiré la création de l'Institut national agronomique de Versailles, est aussi celle de l'Institut normal agricole, établissement spontané que le zèle de quelques hommes de bien a fondé à Beauvais, et en particulier de son principal professeur, M. Louis Gossin. Poussé par une vocation généreuse, M. Gossin ne s'est pas contenté de consacrer sa vie à l'enseignement de l'agriculture, il a voulu encore initier les hommes du monde, les femmes, les artistes, à tous les secrets de son étude favorite, et leur communiquer, s'il est possible, la passion qu'elle lui inspire. Aussi le volume qu'il a consacré à un sujet si humble en apparence est-il imprimé avec luxe et orné de nombreuses planches, pour la plupart dessinées par Mlle Rosa Bonheur, cette habile interprète de la nature champêtre. L'ouvrage sur *l'Agriculture française* se recommande encore par un style élégant, une bonne distribution des matières, et un art remarquable à mêler la science et la pratique, alliance aussi heureuse que rare, qui contient tout le problème de l'avenir. Une carte agricole de la France complète ce remarquable ensemble. Dieu veuille qu'il aille à son adresse, et que, feuilleté par des mains aristocratiques, il fasse comprendre et aimer l'agriculture par ceux dont elle attend son sort! Il y a là plus qu'une question agricole, il y a la plus grande question sociale et politique de notre temps, et plus il importe que les classes éclairées cherchent désormais dans la vie rurale l'indépendance et la dignité, plus il est utile de les prémunir contre l'ignorance qui amène les mécomptes et provoque les réactions.

Autant la publication de M. Gossin est brillante, autant celle de M. Victor Borie est modeste. L'auteur se qualifie lui-même en commençant de *rouage microscopique;* il déclare tout franchement qu'il est un agriculteur de cabinet, et ne se montre pas le moins du monde embarrassé de cette redoutable épithète. *Homme de cabinet,* dit-il avec raison, *ne veut pas dire homme inutile.* Ses causeries sur l'agriculture répondent à leur titre, ce sont bien des causeries du coin du feu. Outre la forme, qui est vive et facile, ces mélanges sans prétention ont un mérite spécial, et indiquent une tendance marquée à envisager les questions agricoles au point de vue économique. Jusqu'ici nos agronomes avaient eu une véritable horreur pour l'économie politique; M. Victor Borie est de ceux qui travaillent à les ramener. C'est une bonne pensée : le jour où le public agricole, le plus nombreux de tous, aura des idées justes en ces matières, bien des chimères qui nuisent au développement de la richesse nationale s'évanouiront. M. Borie ne s'est enrôlé jusqu'ici que parmi les troupes légères de la petite armée économique, mais c'est un tirailleur alerte et agile, et on sent que quand il le voudra, il pourra prendre une bonne place dans le corps d'armée. Il a le trait piquant, mais l'esprit est sérieux. Avant tout, ces livres sont des symptômes. Comme celui de M. Gossin, celui-ci est un bon symptôme, quoique d'un caractère tout différent.

LÉONCE DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

ELLE ET LUI

SECONDE PARTIE.[1]

V.

Thérèse n'eut pas de faiblesse pour Laurent dans le sens moqueur et libertin que l'on attribue à ce mot en amour. Ce fut par un acte de sa volonté, après des nuits de méditation douloureuse, qu'elle lui dit : Je veux ce que tu veux, parce que nous en sommes venus à ce point où la faute à commettre est l'inévitable réparation d'une série de fautes commises. J'ai été coupable envers toi, en n'ayant pas la prudence égoïste de te fuir ; il vaut mieux que je sois coupable envers moi-même, en restant ta compagne et ta consolation au prix de mon repos et de ma fierté... Écoute, ajouta-t-elle en tenant sa main dans les siennes avec toute la force dont elle était capable, ne me retire jamais cette main-là, et quelque chose qui arrive, garde assez d'honneur et de courage pour ne pas oublier qu'avant d'être ta maîtresse j'ai été *ton ami*. Je me le suis dit dès le premier jour de ta passion : nous nous aimions trop bien ainsi pour ne pas nous aimer plus mal autrement ; mais ce bonheur-là ne pouvait pas durer pour moi, puisque tu ne le partages plus, et que dans cette liaison, mêlée pour toi de peines et de joies, la souffrance a pris le dessus. Je te demande seulement, si tu viens à te lasser de

(1) Voyez la livraison du 15 janvier.

mon amour comme te voilà lassé de mon amitié, de te rappeler que ce n'est pas un instant de délire qui m'a jetée dans tes bras, mais un élan de mon cœur et un sentiment plus tendre et plus durable que l'ivresse de la volupté. Je ne suis pas supérieure aux autres femmes, et je ne m'arroge pas le droit de me croire invulnérable; mais je t'aime si ardemment et si saintement, que je n'aurais jamais failli avec toi, si tu avais dû être sauvé par ma force. Après avoir cru que cette force t'était bonne, qu'elle t'apprenait à découvrir la tienne et à te purifier d'un mauvais passé, te voilà persuadé du contraire, à tel point qu'aujourd'hui c'est le contraire en effet qui arrive : tu deviens amer, et il semble, si je résiste, que tu sois prêt à me haïr et à retourner à la débauche, en blasphémant même notre pauvre amitié. Eh bien! j'offre à Dieu pour toi le sacrifice de ma vie. Si je dois souffrir de ton caractère ou de ton passé, soit. Je serai assez payée si je te préserve du suicide que tu étais en train d'accomplir quand je t'ai connu. Si je n'y parviens pas, du moins je l'aurai tenté, et Dieu me pardonnera un dévouement inutile, lui qui sait combien il est sincère!

Laurent fut admirable d'enthousiasme, de reconnaissance et de foi dans les premiers jours de cette union. Il s'était élevé au-dessus de lui-même, il avait des élans religieux, il bénissait sa chère maîtresse de lui avoir fait connaître enfin l'amour vrai, chaste et noble, qu'il avait tant rêvé, et dont il s'était cru à jamais déshérité par sa faute. Elle le retrempait, disait-il, dans les eaux de son baptême, elle effaçait en lui jusqu'au souvenir de ses mauvais jours. C'était une adoration, une extase, un culte.

Thérèse y crut naïvement. Elle s'abandonna à la joie d'avoir donné toute cette félicité et rendu toute cette grandeur à une âme d'élite. Elle oublia toutes ses appréhensions et en sourit comme de rêves creux qu'elle avait pris pour des raisons. Ils s'en moquèrent ensemble; ils se reprochèrent de s'être méconnus et de ne s'être pas jetés au cou l'un de l'autre dès le premier jour, tant ils étaient faits pour se comprendre, se chérir et s'apprécier. Il ne fut plus question de prudence et de sermons. Thérèse était rajeunie de dix ans. C'était un enfant plus enfant que Laurent lui-même; elle ne savait quoi imaginer pour lui arranger une existence où il ne sentirait pas le pli d'une feuille de rose.

Pauvre Thérèse! son ivresse ne dura pas huit jours entiers.

D'où vient cet effroyable châtiment infligé à ceux qui ont abusé des forces de la jeunesse, et qui consiste à les rendre incapables de goûter la douceur d'une vie harmonieuse et logique? Est-il bien criminel, le jeune homme qui se trouve lancé sans frein dans le monde avec d'immenses aspirations, et qui se croit capable d'étreindre

tous les fantômes qui passent, tous les enivremens qui l'appellent? Son péché est-il autre chose que l'ignorance, et a-t-il pu apprendre dans son berceau que l'exercice de la vie doit être un éternel combat contre soi-même? Il en est vraiment qui sont à plaindre, et qu'il est difficile de condamner, à qui ont peut-être manqué un guide, une mère prudente, un ami sérieux, une première maîtresse sincère. Le vertige les a saisis dès leurs premiers pas; la corruption s'est jetée sur eux comme sur une proie, pour faire des brutes de ceux qui avaient plus de sens que d'âme, pour faire des insensés de ceux qui se débattaient, comme Laurent, entre la fange de la réalité et l'idéal de leurs rêves.

Voilà ce que se disait Thérèse pour continuer à aimer cette âme souffrante, et pourquoi elle endura les blessures que nous allons raconter.

Le septième jour de leur bonheur fut irrévocablement le dernier. Ce chiffre néfaste ne sortit jamais de la mémoire de Thérèse. Des circonstances fortuites avaient concouru à prolonger cette éternité de joies pendant toute une semaine; personne d'intime n'était venu voir Thérèse; elle n'avait pas de travail trop pressé; Laurent promettait de se remettre à l'ouvrage dès qu'il pourrait reprendre possession de son atelier, envahi par des ouvriers à qui il en avait confié la réparation. La chaleur était écrasante à Paris; il fit à Thérèse la proposition d'aller passer quarante-huit heures à la campagne, dans les bois. C'était le septième jour.

Ils partirent en bateau, et arrivèrent le soir dans un hôtel, d'où, après le dîner, ils sortirent pour courir la forêt par un clair de lune magnifique. Ils avaient loué des chevaux et un guide, lequel les ennuya bientôt par son baragouin prétentieux. Ils avaient fait deux lieues et se trouvaient au pied d'une masse de rochers que Laurent connaissait. Il proposa de renvoyer les chevaux et le guide, et de revenir à pied, quand même il serait un peu tard. — Je ne sais pas pourquoi, lui dit Thérèse, nous ne passerions pas toute la nuit dans la forêt : il n'y a ni loups ni voleurs. Restons ici tant que tu voudras, et ne revenons jamais, si bon te semble.

Ils restèrent seuls, et c'est alors que se passa une scène bizarre, presque fantastique, mais qu'il faut raconter telle qu'elle est arrivée. Ils étaient montés sur le haut du rocher et s'étaient assis sur la mousse épaisse, desséchée par l'été. Laurent regardait le ciel splendide où la lune effaçait la clarté des étoiles. Deux ou trois des plus grosses brillaient seules au-dessus de l'horizon. Renversé sur le dos, Laurent les contemplait. — Je voudrais bien savoir, dit-il, le nom de celle qui est à peu près au-dessus de ma tête; elle a l'air de me regarder.

— C'est Véga, répondit Thérèse.

— Tu sais donc le nom de toutes les étoiles, toi, savante?

— A peu près. Ce n'est pas difficile, et en un quart d'heure tu en sauras autant que moi, quand tu voudras.

— Non, merci, j'aime mieux décidément ne pas savoir; j'aime mieux leur donner des noms à ma fantaisie.

— Et tu as raison.

— J'aime mieux me promener au hasard dans ces lignes tracées là-haut et faire des combinaisons de groupes à mon idée que de marcher dans le caprice des autres. Après tout, peut-être ai-je tort, Thérèse! Tu aimes les sentiers frayés, toi, n'est-ce pas?

— Ils sont meilleurs aux pauvres pieds. Je n'ai pas, comme toi, des bottes de sept lieues!

— Moqueuse! tu sais bien que tu es plus forte et meilleure marcheuse que moi!

— C'est tout simple, je n'ai pas d'ailes pour m'envoler.

— Avise-toi d'en avoir pour me laisser là! Mais ne parlons pas de nous quitter : ce mot-là ferait pleuvoir!

— Eh! qui donc y songe? Ne le répète pas, ton affreux mot!

— Non, non! n'y songeons pas, n'y songeons pas! s'écria-t-il en se levant brusquement.

— Qu'as-tu et où vas-tu? lui dit-elle.

— Je ne sais pas, répondit-il; ah si! à propos... Il y a par là un écho extraordinaire, et la dernière fois que j'y suis venu avec la petite... tu ne tiens pas à savoir son nom, n'est-ce pas?... j'ai pris grand plaisir à l'entendre d'ici, pendant qu'elle chantait là-bas sur le tertre qui est vis-à-vis de nous.

Thérèse ne répondit rien. Il s'aperçut que ce souvenir intempestif d'une de ses mauvaises connaissances n'était pas délicat à jeter au milieu d'une romantique veillée avec la reine de son cœur. Pourquoi cela lui était-il revenu? Comment le nom quelconque de la vierge folle lui était-il arrivé au bord des lèvres? Il fut mortifié de cette maladresse; mais, au lieu de s'en accuser naïvement et de la faire oublier par ces torrens de tendres paroles qu'il savait bien tirer de son âme quand la passion l'inspirait, il n'en voulut pas avoir le démenti, et demanda à Thérèse si elle voulait chanter pour lui.

— Je ne pourrais pas, lui répondit-elle avec douceur. Il y a longtemps que je n'étais montée à cheval : je me sens un peu oppressée.

— Si ce n'est qu'un peu, faites un effort, Thérèse, cela me fera tant de plaisir!

Thérèse était trop fière pour avoir du dépit, elle n'avait que du chagrin. Elle détourna la tête et feignit de tousser.

— Allons, dit-il en riant, vous n'êtes qu'une faible femme! Et puis vous ne croyez pas à mon écho, je vois cela. Je veux vous le faire entendre. Restez ici. Je grimpe là-haut, moi. Vous n'avez pas peur, j'espère, de rester seule cinq minutes?

— Non, répondit tristement Thérèse, je n'ai pas du tout peur.

Pour grimper sur l'autre rocher, il fallait descendre le petit ravin qui le séparait de celui où ils étaient; mais ce ravin était plus creux qu'il ne le paraissait. Quand Laurent, après en avoir descendu la moitié, vit le chemin qui lui restait à faire, il s'arrêta, craignant de laisser Thérèse seule si longtemps, et, criant vers elle, il lui demanda si elle ne l'avait pas rappelé.

— Non, pas du tout! lui cria-t-elle à son tour, ne voulant pas contrarier sa fantaisie.

Il est impossible d'expliquer ce qui se passa dans la tête de Laurent; il prit ce *pas du tout* pour une dureté, et se remit à descendre, mais moins vite et en rêvant. — Je l'ai blessée, dit-il, et la voilà qui me boude, comme du temps où nous jouions au frère et à la sœur. Est-ce qu'elle va encore avoir de ces humeurs-là, à présent qu'elle est ma maîtresse? Mais pourquoi l'ai-je blessée? J'ai eu tort assurément, mais c'est sans le vouloir. Il est bien impossible qu'il ne me revienne pas quelque bribe de mon passé dans la mémoire. Sera-ce donc chaque fois un outrage pour elle et une mortification pour moi? Que lui importe mon passé, puisqu'elle m'a accepté comme cela? J'ai eu tort pourtant! oui, j'ai eu tort; mais ne lui arrivera-t-il jamais à elle-même de me parler de ce drôle qu'elle a aimé et dont elle s'est crue la femme? Malgré elle, Thérèse se souviendra auprès de moi des jours qu'elle a vécus sans moi, et lui en ferai-je un crime? — Laurent se répondit aussitôt à lui-même : — Oh! mais oui, cela me serait insupportable! Donc j'ai eu grand tort, et j'aurais dû lui en demander pardon tout de suite.

Mais déjà il était arrivé à ce moment de fatigue morale où l'âme est rassasiée d'enthousiasme, où l'être farouche et faible que nous sommes tous plus ou moins a besoin de reprendre possession de lui-même. — Encore s'accuser, encore promettre, encore persuader, encore s'attendrir? Eh quoi! se dit-il, ne peut-elle être heureuse et confiante huit jours entiers? C'est ma faute, je le veux bien; mais il y a encore plus de la sienne à faire de si peu une si grosse affaire et à me gâter cette belle nuit de poésie que je m'étais arrangée avec elle dans un des plus beaux endroits du monde. J'y suis déjà venu avec des libertins et des filles, c'est vrai; mais dans quel coin des environs de Paris l'aurais-je conduite où je n'aurais pas retrouvé ces fâcheux souvenirs? A coup sûr ils ne m'enivrent guère, et il y a presque de la cruauté à me les reprocher...

En répondant ainsi dans son cœur aux reproches que Thérèse lui adressait probablement dans le sien, il arriva au fond de la vallée, où il se sentit troublé et fatigué comme à la suite d'une querelle, et se jeta sur l'herbe dans un mouvement de lassitude et de dépit. Il y avait sept jours entiers qu'il ne s'était appartenu ; il subissait le besoin de se reconquérir et de se croire seul et indompté un instant.

De son côté, Thérèse était navrée et effrayée en même temps. Pourquoi le mot *se quitter* avait-il été jeté par lui tout à coup comme un cri aigre au milieu de cet air tranquille qu'ils respiraient ensemble? A quel propos, en quoi l'avait-elle provoqué? Elle cherchait en vain. Laurent lui-même n'eût pu le lui expliquer. Tout ce qui avait suivi était grossièrement cruel, et combien il devait être irrité pour l'avoir dit, cet homme d'une éducation exquise! Mais d'où lui venait cette colère? portait-il en lui un serpent qui le mordait au cœur et lui arrachait des paroles d'égarement et de malédiction?

Elle l'avait suivi des yeux sur la pente du rocher jusqu'à ce qu'il fût entré dans l'ombre épaisse du ravin. Elle ne le voyait plus et s'étonnait du temps qu'il lui fallait pour reparaître sur le versant de l'autre monticule. Elle fut prise d'effroi, il pouvait être tombé dans quelque précipice. Ses regards interrogeaient en vain la profondeur du terrain herbu, hérissé de grosses roches sombres. Elle se levait pour essayer de l'appeler, lorsqu'un cri d'inexprimable détresse monta jusqu'à elle, un cri rauque, affreux, désespéré, qui lui fit dresser les cheveux sur la tête.

Elle s'élança comme une flèche dans la direction de la voix. S'il y eût eu en effet un abîme, elle s'y fût précipitée sans réflexion ; mais ce n'était qu'une pente rapide où elle glissa plusieurs fois sur la mousse et déchira sa robe aux buissons. Rien ne l'arrêta, elle arriva, sans savoir comment, auprès de Laurent, qu'elle trouva debout, hagard, agité d'un tremblement convulsif.

— Ah ! te voilà, lui dit-il en lui saisissant le bras. Tu as bien fait de venir ! j'y serais mort !

Et, comme don Juan après la réponse de la statue, il ajouta d'une voix âpre et brusque : *Sortons d'ici !*

Il l'entraîna sur le chemin, marchant à l'aventure et ne pouvant rendre compte de ce qui lui était arrivé.

Au bout d'un quart d'heure, il se calma enfin, et s'assit avec elle dans une clairière. Ils ne savaient où ils étaient, le sol était semé de roches plates qui ressemblaient à des tombes, et entre lesquelles poussaient au hasard des genévriers qu'on eût pu prendre la nuit pour des cyprès.

— Mon Dieu ! dit tout à coup Laurent, nous sommes donc dans un cimetière? Pourquoi m'amènes-tu ici?

— Ce n'est, répondit-elle, qu'un endroit inculte. Nous en avons traversé beaucoup de pareils ce soir. S'il te déplaît, ne nous y arrêtons pas, rentrons sous les grands arbres.

— Non, restons ici, reprit-il. Puisque le hasard ou la destinée me jette dans ces idées de mort, autant vaut les braver et en épuiser l'horreur. Cela a son charme comme toute autre chose, n'est-ce pas, Thérèse? Tout ce qui ébranle fortement l'imagination est une jouissance plus ou moins âpre. Quand une tête doit tomber sur l'échafaud, la foule va regarder, et c'est tout naturel. Il n'y a pas que les émotions douces qui nous fassent vivre, il nous en faut d'épouvantables pour nous faire sentir l'intensité de la vie.

Il parla encore ainsi, comme au hasard, pendant quelques instans. Thérèse n'osait l'interroger et s'efforçait de le distraire; elle voyait bien qu'il venait d'avoir un accès de délire. Enfin il se remit assez pour vouloir et pouvoir le raconter.

Il avait eu une hallucination. Couché sur l'herbe, dans le ravin, sa tête s'était troublée. Il avait entendu l'écho chanter tout seul, et ce chant, c'était un refrain obscène. Puis, comme il se relevait sur ses mains pour se rendre compte du phénomène, il avait vu passer devant lui, sur la bruyère, un homme qui courait, pâle, les vêtemens déchirés, et les cheveux au vent.

« Je l'ai si bien vu, dit-il, que j'ai eu le temps de raisonner, et de me dire que c'était un promeneur attardé, surpris et poursuivi par des voleurs, et même j'ai cherché ma canne pour aller à son secours; mais la canne s'était perdue dans l'herbe, et cet homme avançait toujours sur moi. Quand il a été tout près, j'ai vu qu'il était ivre, et non pas poursuivi. Il a passé en me jetant un regard hébété, hideux, et en me faisant une laide grimace de haine et de mépris. Alors j'ai eu peur, et je me suis jeté la face contre terre, car cet homme,... c'était moi!

« Oui, c'était mon spectre, Thérèse! Ne sois pas effrayée, ne me crois pas fou, c'était une vision. Je l'ai bien compris en me retrouvant seul dans l'obscurité. Je n'aurais pas pu distinguer les traits d'une figure humaine, je n'avais vu celle-là que dans mon imagination; mais qu'elle était nette, horrible, effrayante! C'était moi avec vingt ans de plus, des traits creusés par la débauche ou la maladie, des yeux effarés, une bouche abrutie, et, malgré tout cet effacement de mon être, il y avait dans ce fantôme un reste de vigueur pour insulter et défier l'être que je suis à présent. Je me suis dit alors : O mon Dieu! est-ce donc là ce que je serai dans mon âge mûr?... J'ai eu ce soir de mauvais souvenirs que j'ai exprimés malgré moi : c'est que je porte toujours en moi ce vieil homme dont je me croyais délivré? Le spectre de la débauche ne veut pas lâcher

sa proie, et jusque dans les bras de Thérèse il viendra me railler et me crier : Il est trop tard?

« Alors je me suis levé pour te rejoindre, ma pauvre Thérèse. Je voulais te demander grâce pour ma misère et te supplier de me préserver; mais, je ne sais pendant combien de minutes ou de siècles j'aurais tourné sur moi-même sans pouvoir avancer, si tu n'étais enfin venue. Je t'ai reconnue tout de suite, Thérèse; je n'ai pas eu peur de toi, et je me suis senti délivré. »

Il était difficile de savoir, quand Laurent parlait ainsi, s'il racontait une chose qu'il avait réellement éprouvée, ou s'il avait mêlé ensemble, dans son cerveau, une allégorie née de ses réflexions amères et une image entrevue dans un demi-sommeil. Il jura cependant à Thérèse qu'il ne s'était pas endormi sur l'herbe, et qu'il s'était toujours rendu compte du lieu où il était et du temps qui s'écoulait; mais cela même était difficile à constater. Thérèse l'avait perdu de vue, et quant à elle, le temps lui avait semblé mortellement long.

Elle lui demanda s'il était sujet à ces hallucinations.

— Oui, dit-il, dans l'ivresse; mais je n'ai été ivre que d'amour depuis quinze jours que tu es à moi.

— Quinze jours! dit Thérèse étonnée.

— Non, moins que cela, reprit-il; ne me chicane pas sur les dates : tu vois bien que je n'ai pas encore ma tête. Marchons, cela me remettra tout à fait.

— Tu as besoin de repos pourtant : il faudrait penser à rentrer.

— Eh bien! que faisons-nous?

— Nous ne sommes pas dans la direction; nous tournons le dos à notre point de départ.

— Tu veux que je repasse par ce maudit rocher?

— Non, mais prenons à droite.

— C'est tout le contraire!

Thérèse insista, elle ne se trompait pas. Laurent n'en voulut pas démordre, et même il s'emporta et parla d'un ton irrité, comme s'il y eût eu là matière à dispute. Thérèse céda et le suivit où il voulut aller. Elle se sentait brisée d'émotion et de tristesse. Laurent venait de lui parler d'un ton qu'elle n'eût jamais voulu prendre avec Catherine, quand même la bonne vieille l'impatientait. Elle le lui pardonnait, parce qu'elle le sentait malade; mais cet état d'excitation douloureuse où elle le voyait l'effrayait d'autant plus.

Grâce à l'obstination de Laurent, ils se perdirent dans la forêt, marchèrent pendant quatre heures, et ne rentrèrent qu'au point du jour. La marche dans le sable fin et lourd de la forêt est très pénible. Thérèse ne pouvait plus se traîner, et Laurent, que ce violent exercice ranimait, ne songeait point à ralentir le pas par égard

pour elle. Il allait devant, prétendant toujours découvrir la bonne voie, lui demandant de temps à autre si elle était lasse, et ne devinant pas qu'en répondant « non, » elle voulait lui ôter le regret d'être la cause de cette mésaventure.

Le lendemain, Laurent n'y songeait plus; il avait été pourtant rudement secoué par cette crise étrange, mais c'est le propre des tempéramens nerveux à l'excès de se remettre comme par magie. Thérèse eut même l'occasion de remarquer par la suite qu'au lendemain de ces épreuves terribles, c'est elle qui se trouvait brisée, tandis qu'il semblait avoir pris une force nouvelle.

Elle n'avait pas dormi, s'attendant à le voir envahi par quelque grave maladie; mais il prit un bain et se sentit très dispos pour recommencer la promenade. Il paraissait avoir oublié combien cette veillée avait été fâcheuse pour la lune de miel. La triste impression s'effaça vite chez Thérèse. Revenue à Paris, elle crut que rien n'était changé entre eux; mais le soir même Laurent eut le caprice de faire la charge de Thérèse avec la sienne, errant tous deux au clair de lune dans la forêt, lui avec son air effaré et distrait, elle avec sa robe déchirée et le corps brisé de fatigue. Les artistes sont tellement habitués à faire la charge les uns des autres que Thérèse s'amusa de la sienne; mais, bien qu'elle eût aussi de la facilité et de l'esprit au bout de son crayon, elle n'eût voulu pour rien au monde faire celle de Laurent, et quand elle le vit esquisser dans un sens comique cette scène nocturne qui l'avait torturée, elle en eut du chagrin. Il lui semblait que certaines douleurs de l'âme ne peuvent jamais avoir de côté risible.

Laurent, au lieu de comprendre, tourna la chose avec plus d'ironie encore. Il écrivit sous sa figure : *perdu dans la forêt et dans l'esprit de sa maîtresse*, et sous la figure de Thérèse : *le cœur aussi déchiré que la robe*. La composition fut intitulée : *Lune de miel dans un cimetière*. Thérèse s'efforça de sourire; elle loua le dessin, qui, malgré sa bouffonnerie, sentait la main du maître, et ne fit aucune réflexion sur le triste choix du sujet. Elle eut tort. Elle eût mieux fait, dès le commencement, d'exiger que Laurent ne laissât pas courir sa gaieté au hasard, en grosses bottes. Elle se laissa marcher sur les pieds parce qu'elle eut peur qu'il ne fût encore malade et pris de délire au milieu de sa lugubre plaisanterie.

Deux ou trois autres faits de ce genre l'ayant avertie, elle se demanda si la vie douce et réglée qu'elle voulait donner à son ami était réellement l'hygiène qui convenait à cette organisation exceptionnelle. Elle lui avait dit : Tu t'ennuieras quelquefois peut-être, mais l'ennui repose du vertige, et quand la santé morale sera bien revenue, tu t'amuseras de peu et connaîtras la véritable gaieté. Les

choses tournaient en sens contraire. Laurent n'avouait pas son ennui, mais il lui était impossible de le supporter, et il l'exhalait en caprices amers et bizarres. Il s'était fait une vie de haut et de bas perpétuels. Les brusques transitions de la rêverie à l'exaltation et de la nonchalance absolue aux excès bruyans étaient devenues un état normal dont il ne pouvait plus se passer. Le bonheur délicieusement savouré pendant quelques jours arrivait à l'irriter comme la vue de la mer par un calme plat.

— Tu es heureuse, disait-il à Thérèse, de te réveiller tous les matins avec le cœur à la même place. Moi, je perds le mien en dormant. C'est comme le bonnet de nuit que ma bonne me mettait quand j'étais enfant; elle le retrouvait le lendemain tantôt à mes pieds, tantôt par terre.

Thérèse se dit que la sérénité ne pouvait venir tout d'un coup à cette âme troublée et qu'il fallait l'y habituer par degrés. Pour cela il ne fallait pas l'empêcher de retourner quelquefois à la vie active; mais que faire pour que cette activité ne fût pas une souillure, un coup mortel porté à leur idéal? Thérèse ne pouvait pas être jalouse des maîtresses que Laurent avait eues, mais elle ne comprenait pas comment elle pourrait l'embrasser au front le lendemain d'une orgie. Il fallait donc, puisque le travail qu'il avait repris avec ardeur l'excitait au lieu de l'apaiser, chercher avec lui une issue à cette force. L'issue naturelle eût été l'enthousiasme de l'amour; mais c'était là encore une excitation après laquelle Laurent eût voulu escalader le troisième ciel: faute d'en avoir la puissance, il regardait du côté de l'enfer, et son cerveau, son visage même, en recevaient un reflet parfois diabolique.

Thérèse étudia ses goûts et ses fantaisies, et fut surprise de les trouver faciles à satisfaire. Laurent était avide de diversion et d'imprévu; il n'était pas nécessaire de le promener dans des enchantemens irréalisables, il suffisait de le promener n'importe où et de lui trouver un amusement auquel il ne s'attendît pas. Si, au lieu de lui donner à dîner chez elle, Thérèse lui annonçait en mettant son chapeau qu'ils allaient dîner ensemble chez un restaurateur, et si, au lieu de tel théâtre où elle l'avait prié de la conduire, elle lui demandait tout à coup de la mener à un spectacle tout différent, il était ravi de cette distraction inattendue et y prenait le plus grand plaisir, tandis qu'en se conformant à un plan quelconque tracé d'avance, il éprouvait un insurmontable malaise et le besoin de tout dénigrer. Thérèse le traita donc comme un enfant en convalescence à qui l'on ne refuse rien, et elle ne voulut faire aucune attention aux inconvéniens qui en résultaient pour elle.

Le premier et le plus grave fut de compromettre sa réputation.

On la disait et on la savait sage. Tout le monde n'était pas persuadé qu'elle n'eût pas eu d'autre amant que Laurent : en outre, une personne ayant répandu qu'elle l'avait vue en Italie autrefois avec le comte de***, qui était marié en Amérique, elle passait pour avoir été entretenue par celui qu'elle avait bien réellement épousé, et on a vu que Thérèse aimait mieux supporter cette tache que de soulever une lutte scandaleuse contre le malheureux qu'elle avait aimé; mais on s'accordait à la regarder comme prudente et raisonnable. « Elle garde les apparences, disait-on; il n'y a jamais eu de rivalités ni de scandale autour d'elle, tous ses amis la respectent et en disent du bien. C'est une femme de tête et qui ne cherche qu'à passer inaperçue, ce qui ajoute à son mérite. »

Quand on la vit hors de chez elle au bras de Laurent, on commença à s'étonner, et le blâme fut d'autant plus sévère qu'elle s'en était préservée plus longtemps. Laurent était fort prisé des artistes, mais il comptait parmi eux un très petit nombre d'amis. On lui savait mauvais gré de faire le gentilhomme avec les élégans d'une autre classe, et de leur côté les amis qu'il avait dans ce monde-là ne comprirent rien à sa conversion et n'y crurent pas. Donc l'amour tendre et dévoué de Thérèse passa pour un caprice effréné. Une femme chaste eût-elle choisi pour amant, parmi les hommes sérieux qui l'entouraient, le seul qui eût mené une vie dissolue avec toutes les pires dévergondées de Paris? Et, pour ceux qui ne voulurent pas condamner Thérèse, la passion violente de Laurent ne parut être qu'une rouerie menée à bonne fin, et dont il était assez habile pour se *dépêtrer* quand il en serait las.

Ainsi de toutes parts Mlle Jacques fut déconsidérée pour le choix qu'elle venait de faire et qu'elle paraissait vouloir afficher.

Telle n'était pas, à coup sûr, l'intention de Thérèse; mais avec Laurent, bien qu'il eût résolu de l'entourer de respect, il n'y avait guère moyen de cacher sa vie. Il ne pouvait renoncer au monde extérieur, et il fallait l'y laisser retourner pour s'y perdre, ou l'y suivre pour le préserver. Il était habitué à voir la foule et à en être vu. Quand il avait vécu un jour dans la retraite, il se croyait tombé dans une cave, et demandait à grands cris le gaz et le soleil.

Avec la déconsidération arriva bientôt pour Thérèse un autre sacrifice à faire : celui de la sécurité domestique. Jusque-là elle avait gagné assez d'argent par son travail pour mener une vie aisée; mais ce n'était qu'à la condition d'avoir des habitudes réglées, beaucoup d'ordre dans ses dépenses et de suite dans ses occupations. L'imprévu qui charmait Laurent amena la gêne. Elle le lui cacha, ne voulant pas lui refuser le sacrifice de ce précieux temps, qui est tout le capital de l'artiste.

Mais tout ceci n'était que le cadre d'un tableau bien plus sombre sur lequel Thérèse jetait un voile si épais que personne ne se doutait de son malheur, et que ses amis, scandalisés ou peinés de sa situation, s'éloignaient d'elle en disant : « Elle est enivrée. Attendons qu'elle ouvre les yeux; cela viendra bien vite! »

Cela était tout venu. Thérèse acquérait tous les jours la triste certitude que Laurent ne l'aimait déjà plus, ou qu'il l'aimait si mal, qu'il n'y avait dans leur union pas plus d'espoir de bonheur pour lui que pour elle. C'est en Italie que la certitude absolue en fut tout à fait acquise pour tous deux, et c'est leur voyage en Italie que nous allons raconter.

VI.

Il y avait longtemps que Laurent voulait voir l'Italie; c'était son rêve depuis l'enfance, et quelques travaux qu'il put vendre d'une façon inespérée le mirent enfin à même de le réaliser. Il offrit à Thérèse de l'emmener, en lui montrant avec orgueil sa petite fortune, et en lui jurant que si elle ne voulait pas le suivre, il renonçait à ce voyage. Thérèse savait bien qu'il n'y renoncerait pas sans regret et sans reproche. Aussi s'ingénia-t-elle à trouver de l'argent de son côté. Elle en vint à bout en engageant son travail futur, et ils partirent vers la fin de l'automne.

Laurent s'était fait de grandes illusions sur l'Italie, et croyait trouver le printemps en décembre dès qu'il apercevrait la Méditerranée. Il fallut en rabattre, et souffrir d'un froid très âpre durant la traversée de Marseille à Gênes. Gênes lui plut extrêmement, et comme il y avait beaucoup de peinture à voir, que c'était là pour lui le principal but du voyage, il consentit de bonne grâce à s'arrêter là un ou deux mois, et loua un appartement meublé.

Au bout de huit jours, Laurent avait tout vu, et Thérèse ne faisait que de commencer à s'installer pour peindre, car il faut dire qu'elle ne pouvait s'en dispenser. Pour avoir quelques billets de mille francs, elle avait dû s'engager envers un marchand de tableaux à lui rapporter plusieurs copies de portraits inédits qu'il voulait ensuite faire graver. La besogne n'était pas désagréable; en homme de goût, l'industriel avait désigné divers portraits de Van-Dyck, un à Gênes, un autre à Florence, etc. Copier ce maître était une spécialité grâce à laquelle Thérèse avait formé son propre talent et gagné de quoi vivre avant de faire le portrait pour son compte; mais il lui fallait commencer par obtenir l'autorisation des propriétaires de ces chefs-d'œuvre, et quelque diligence qu'elle y mît,

une semaine s'écoula avant qu'elle pût commencer la copie désignée à Gênes.

Laurent ne se sentait nullement disposé à copier quoi que ce fût. Il avait une individualité trop prononcée et trop ardente pour ce genre d'étude. Il profitait autrement de la vue des grandes choses. C'était son droit. Pourtant plus d'un grand maître, trouvant l'occasion toute servie, l'eût peut-être mise à profit. Laurent n'avait pas encore vingt-cinq ans et pouvait encore apprendre. C'était l'avis de Thérèse, qui voyait là aussi l'occasion pour lui d'augmenter ses ressources pécuniaires. S'il eût daigné copier un Titien, qui était son maître de prédilection, nul doute que le même industriel à qui Thérèse avait affaire ne l'eût acquis ou fait acquérir par un amateur. Laurent trouva cette idée absurde. Tant qu'il avait quelque argent en poche, il ne concevait pas que l'on descendît des hauteurs de l'art jusqu'à songer au gain. Il laissa Thérèse absorbée devant son modèle, la raillant même un peu d'avance du Van-Dyck qu'elle allait faire, et cherchant à la décourager de la tâche effrayante qu'elle osait entreprendre; puis il se mit à errer dans la ville, assez soucieux de l'emploi des six semaines que Thérèse lui avait demandées pour mener son œuvre à bonne fin.

Certes il n'y avait pas pour elle de temps à perdre avec des journées de décembre courtes et sombres, une installation de matériel qui ne lui présentait pas toutes les commodités de son atelier de Paris, un mauvais jour, une grande salle peu ou point chauffée, et des volées de badauds en voyage qui, sous prétexte de contempler le chef-d'œuvre, se plaçaient devant elle, ou l'importunaient de leurs réflexions plus ou moins saugrenues. Enrhumée, souffrante, attristée, effrayée surtout de l'ennui qu'elle voyait déjà creuser les yeux de Laurent, elle rentrait pour le trouver de mauvaise humeur, ou pour l'attendre jusqu'à ce que la faim le fît revenir. Deux jours ne se passèrent pas sans qu'il lui reprochât d'avoir accepté un travail abrutissant, et sans qu'il lui proposât d'y renoncer. N'avait-il pas de l'argent pour deux, et d'où venait donc que sa maîtresse refusait de le partager avec lui?

Thérèse tint bon; elle savait que l'argent ne durerait pas dans les mains de Laurent, et qu'il ne s'en trouverait peut-être plus pour revenir le jour où il serait las de l'Italie. Elle le supplia de la laisser travailler, et de travailler lui-même comme il l'entendrait, mais comme tout artiste peut et doit travailler quand il a son avenir à conquérir.

Il convint qu'elle avait raison et résolut de s'y mettre. Il déballa ses boîtes, trouva un local et fit plusieurs esquisses; mais, soit le changement d'air et d'habitudes, soit la vue trop récente de trop

de chefs-d'œuvre différens qui l'avaient vivement ému, et qu'il lui fallait le temps de digérer en lui-même, il se sentit frappé d'impuissance momentanée, et tomba dans un de ces *spleens* contre lesquels il ne savait pas réagir seul. Il lui eût fallu des émotions venant du dehors, une magnifique musique sortant du plafond, un cheval arabe entrant par le trou de la serrure, un chef-d'œuvre littéraire inconnu sous la main, ou, encore mieux, une bataille navale dans le port de Gênes, un tremblement de terre, n'importe quel événement, délicieux ou terrible, qui l'arrachât à lui-même, et sous l'impulsion duquel il se sentît exalté et renouvelé.

Tout à coup au milieu de ses vagues et tumultueuses aspirations une mauvaise pensée vint le trouver malgré lui.

— Quand je songe, se dit-il, qu'*autrefois* (c'est ainsi qu'il appelait le temps où il n'aimait pas Thérèse) la moindre folie suffisait pour me ranimer! J'ai aujourd'hui beaucoup de choses que je rêvais, de l'argent, c'est-à-dire six mois de loisir et de liberté, l'Italie sous les pieds, la mer à ma porte, autour de moi une maîtresse tendre comme une mère, en même temps qu'elle est un ami sérieux et intelligent. Et tout cela ne suffit pas pour que mon âme revive! A qui la faute? Ce n'est pas la mienne à coup sûr. Je n'avais pas été gâté, et il ne m'en fallait pas tant autrefois pour m'étourdir. Quand je pense que la moindre piquette me portait au cerveau tout aussi bien que le vin le plus généreux, que le moindre minois chiffonné, avec un regard provoquant et une toilette problématique, suffisait pour me mettre en gaieté et pour me persuader qu'une telle conquête faisait de moi un héros de la régence! Avais-je besoin d'un idéal comme Thérèse? Comment donc ai-je pu me persuader que la beauté morale et physique m'était nécessaire en amour? Je savais me contenter du *moins*, donc le *plus* devait m'accabler, puisque le mieux est l'ennemi du bien. Et puis d'ailleurs y a-t-il une vraie beauté pour les sens? La véritable est celle qui plaît. Celle dont on est rassasié est comme si elle n'avait jamais été. Et puis encore il y a le plaisir du changement, et c'est peut-être là tout le secret de la vie. Changer, c'est se renouveler; pouvoir changer, c'est être libre. L'artiste est-il né pour l'esclavage, et n'est-ce pas l'esclavage que la fidélité gardée, ou seulement la foi promise?

Laurent se laissa envahir par ces vieux sophismes, toujours nouveaux pour les âmes en dérive. Il éprouva bientôt le besoin de les exprimer à quelqu'un, et ce quelqu'un fut Thérèse. Tant pis pour elle, puisque Laurent ne voyait qu'elle!

La causerie du soir commençait toujours à peu près de même :
— Quelle assommante ville que celle-ci!

Un soir il ajouta : — On doit s'y ennuyer en peinture. Je ne vou-

drais pas être le modèle que tu copies. Cette pauvre belle comtesse en robe noir et or, qui est là accrochée depuis deux cents ans, si ses doux yeux ne l'ont pas damnée, elle doit se damner dans le ciel de voir son image enfermée dans ce maussade pays.

— Et pourtant, répondit Thérèse, elle y a toujours le privilége de la beauté, le succès qui survit à la mort, et que la main d'un maître éternise. Toute desséchée qu'elle est au fond de sa tombe, elle a encore des amans; tous les jours je vois des jeunes gens, insensibles d'ailleurs au mérite de la peinture, rester en extase devant cette beauté qui semble respirer et sourire avec un calme triomphant.

— Elle te ressemble, Thérèse, sais-tu cela? Elle a un peu du sphinx, et je ne m'étonne pas de ta passion pour son mystérieux sourire. On dit que les artistes créent toujours dans leur nature : il est tout simple que tu aies choisi les portraits de Van-Dyck pour ton école d'apprentissage. Il faisait grand, mince, élégant et fier comme ta forme.

— Voilà des complimens! arrête-toi là, je vois que la moquerie va arriver.

— Non, je ne suis pas en train de rire. Tu sais bien que je ne ris plus, moi. Avec toi, il faut tout prendre au sérieux : je me conforme à l'ordonnance. Je dis seulement une chose triste, c'est que ta défunte comtesse doit être bien lasse d'être toujours belle de la même façon. Une idée, Thérèse! un rêve fantastique qui me vient de ce que tu disais tout à l'heure. Écoute.

« Un jeune homme, qui avait probablement des notions de sculpture, se prit d'amour pour une statue de marbre couchée sur un tombeau. Il en devint fou, et ce pauvre fou souleva un jour la pierre pour voir ce qu'il restait de cette belle femme dans le sarcophage. Il y trouva... ce qu'il y devait trouver, l'imbécile! une momie! Alors la raison lui revint, et, embrassant ce squelette, il lui dit : — Je t'aime mieux ainsi; au moins tu es quelque chose qui a vécu, tandis que j'étais épris d'une pierre qui n'a jamais eu conscience d'elle-même. »

— Je ne comprends pas, dit Thérèse.

— Ni moi non plus, répondit Laurent; mais peut-être qu'en amour la statue est ce qu'on édifie dans sa tête, et la momie, ce que l'on ramasse dans son cœur.

Un autre jour, il esquissa la figure et l'attitude de Thérèse, rêveuse et triste, dans un album qu'elle feuilleta ensuite, et où elle trouva une douzaine de croquis de femmes dont les poses impertinentes et les types effrontés la firent rougir. C'étaient les fantômes du passé qui avaient traversé la mémoire de Laurent et qui s'étaient collés, peut-être malgré lui, à ces feuilles blanches. Thérèse, sans

rien dire, déchira celle où elle avait pris place dans cette mauvaise compagnie; la jeta au feu, ferma l'album et le remit sur la table; puis elle s'assit près du feu, étendit son pied sur un chenet et voulut parler d'autre chose.

Laurent ne répondit pas, mais il lui dit : — Vous êtes trop orgueilleuse, ma chère! Si vous eussiez brûlé tous les feuillets qui vous déplaisent, pour ne laisser dans l'album que votre image, j'aurais compris, et je vous aurais dit : « Tu fais bien; » mais vous retirer de là en y laissant les autres signifie que vous ne me feriez jamais l'honneur de me disputer à personne.

— Je vous ai disputé à la débauche, répondit Thérèse, je ne vous disputerai jamais à aucune de ses vestales.

— Eh bien! c'est de l'orgueil, je le répète, ce n'est pas de l'amour. Moi, je vous ai disputée à la sagesse, et je vous disputerais à n'importe lequel de ses moines.

— Pourquoi me disputeriez-vous? Est-ce que vous n'êtes pas fatigué d'aimer la statue? Est-ce que la momie n'est pas dans votre cœur?

— Ah! vous avez la mémoire des mots, vous! Mon Dieu, qu'est-ce qu'un mot? On l'interprète comme on veut. Avec un mot, on fait pendre un innocent. Je vois qu'il faut prendre garde à ce que l'on dit avec vous; le plus prudent serait peut-être de ne jamais causer ensemble.

— En sommes-nous là, mon Dieu? dit Thérèse, fondant en larmes.

Ils en étaient là. C'est en vain que Laurent s'affligea de ses pleurs, et lui demanda pardon de les avoir fait couler : le mal recommença le lendemain.

— Que veux-tu donc que je devienne dans cette détestable ville? lui dit-il. Tu veux que je travaille; je l'ai voulu aussi, mais je ne peux pas! Je ne suis pas né comme toi avec un petit ressort d'acier dans le cerveau, dont il ne faut que pousser le bouton pour que la volonté fonctionne. Je suis un créateur, moi! Grand ou petit, faible ou puissant, c'est toujours un ressort qui n'obéit à rien et que met en jeu, quand il lui plaît, le souffle de Dieu ou le vent qui passe. Je suis incapable de quoi que ce soit quand je m'ennuie ou me déplais quelque part.

— Comment est-il possible qu'un homme intelligent s'ennuie, dit Thérèse, à moins qu'il ne soit privé de jour et d'air au fond d'un cachot? N'y a-t-il donc dans cette ville, qui t'avait ravi le premier jour, ni belles choses à voir, ni intéressantes promenades à faire aux environs, ni bons livres à consulter, ni personnes intelligentes à entretenir?

— J'ai des belles choses d'ici par-dessus les yeux; je n'aime pas

à me promener seul; les meilleurs livres m'irritent lorsqu'ils me disent ce que je ne suis pas en train de croire. Quant aux relations à établir,... j'ai des lettres de recommandation dont tu sais bien que je ne peux pas faire usage!

— Non, je ne sais pas cela; pourquoi?

— Parce que naturellement mes amis du monde m'ont adressé à des gens du monde; or les gens du monde ne vivent pas entre quatre murs sans songer à se divertir, et comme tu n'es pas du monde, Thérèse, comme tu ne peux pas m'y accompagner, il faudra donc que je te laisse seule!

— Dans le jour? puisque je suis forcée de travailler là-bas dans ce palais!

— Dans le jour, on se rend des visites et on fait des projets pour le soir. C'est le soir qu'on s'amuse en tout pays; ne le sais-tu pas?

— Eh bien! sors quelquefois le soir, puisqu'il le faut; va au bal, aux *conversazioni*. Ne joue pas, c'est tout ce que je te demande.

— Et c'est ce que je ne peux pas te promettre. Dans le monde, il faut se donner au jeu ou aux femmes.

— Ainsi tous les hommes du monde se ruinent au jeu ou se jettent dans la galanterie?

— Ceux qui ne font ni l'un ni l'autre s'ennuient dans le monde ou y sont ennuyeux. Je ne suis pas un causeur de salon, moi. Je ne suis pas encore assez creux pour me faire écouter sans rien dire. Voyons, Thérèse, veux-tu que je me jette dans le monde à nos risques et périls?

— Pas encore, dit Thérèse; patiente un peu. Hélas! je n'étais pas préparée à te perdre si tôt!

L'accent douloureux et le regard déchirant de Thérèse irritèrent Laurent plus que de coutume. — Tu sais, lui dit-il, que tu me ramènes toujours à tes fins avec la moindre plainte, et tu abuses de ton pouvoir, ma pauvre Thérèse. Ne t'en repentiras-tu pas un jour, si tu me vois malade et exaspéré?

— Je m'en repens déjà, puisque je t'ennuie, répondit-elle. Fais donc ce que tu voudras!

— Ainsi tu m'abandonnes à ma destinée? Es-tu déjà lasse de lutter? Tiens, ma chère, c'est toi qui ne m'aimes plus!

— Au ton dont tu le dis, il semble que tu désires que cela soit!

Il répondit *non;* mais un instant après c'était *oui* sous toutes les formes. Thérèse était trop sérieuse, trop fière, trop pudique. Elle ne voulait pas descendre avec lui des hauteurs de l'empyrée. Un mot leste lui semblait un outrage, un souvenir sans importance encourait sa censure. Elle était sobre en tout et ne comprenait rien aux

appétits capricieux, aux fantaisies immodérées. Elle était la meilleure des deux, à coup sûr, et, s'il lui fallait des complimens, il était prêt à lui en faire; mais s'agissait-il de cela entre eux? La question n'était-elle pas de trouver le moyen de vivre ensemble? Autrefois elle était plus gaie, elle avait été *coquette* avec lui, et elle ne voulait plus l'être; elle était maintenant comme un oiseau malade sur son bâton, les plumes ébouriffées, la tête dans les épaules et l'œil éteint. Sa figure pâle et morne était quelquefois effrayante. Dans cette grande chambre sombre attristée des restes d'un vieux luxe, elle lui faisait l'effet d'un spectre. Par momens, il avait peur d'elle. Ne pouvait-elle remplir cet intérieur lugubre de chants bizarres et de joyeux éclats de rire? Voyons : que faire pour secouer cette mort qui glace les épaules? Mets-toi au piano, et joue-moi une valse. Je vais valser tout seul. Sais-tu valser, toi? Je parie que non! Tu ne sais rien que de triste!

— Tiens, dit Thérèse en se levant, partons demain, et advienne que pourra! Tu deviendrais fou ici. Ce sera peut-être pire ailleurs; mais j'irai jusqu'au bout de ma tâche.

Sur ce mot, Laurent s'emporta. C'était donc une tâche qu'elle s'était imposée? Elle accomplissait donc froidement un devoir? Peut-être avait-elle fait à la Vierge le vœu de lui consacrer son amant. Il ne lui manquait plus que d'être dévote!

Il prit son chapeau avec cet air de suprême dédain et de rupture *bien troussée* qui lui était propre. Il sortit sans dire où il allait. Il était dix heures du soir. Thérèse passa la nuit dans des angoisses effroyables. Il rentra au jour et s'enferma dans sa chambre en jetant les portes avec fracas. Elle n'osa se montrer, dans la crainte de l'irriter, et se retira sans bruit chez elle. C'était la première fois qu'ils s'endormaient sans se dire un mot d'affection ou de pardon.

Le lendemain, au lieu de retourner à son travail, elle fit ses paquets et prépara tout pour le départ. Lui s'éveilla à trois heures de l'après-midi, et lui demanda en riant à quoi elle songeait. Il avait pris son parti, il avait retrouvé son assiette. Il s'était promené la nuit, seul au bord de la mer; il avait fait ses réflexions, il était calmé. — Cette grosse mer grondeuse et rabâcheuse m'a impatienté, dit-il gaiement. J'ai fait d'abord de la poésie. Je me suis comparé à elle. J'ai eu envie de me jeter dans son beau sein verdâtre!... Et puis j'ai trouvé la vague monotone et ridicule de se plaindre toujours de ce qu'il y a des rochers sur la grève. Si elle n'a pas la force de les détruire, qu'elle se taise! Qu'elle fasse comme moi, qui ne veux plus me plaindre. Me voilà charmant ce matin; j'ai résolu de travailler, je reste. J'ai fait ma barbe avec soin; embrasse-moi, Thé-

rèse, et ne parlons plus de la sotte soirée d'hier. Défais ces paquets surtout, ôte ces malles, vite, que je ne les voie pas davantage! Elles ont l'air d'un reproche, et je n'en mérite plus.

Il y avait bien loin de cette prompte manière de se réconcilier avec lui-même au temps où un regard inquiet de Thérèse suffisait pour lui faire plier les deux genoux, et pourtant il n'y avait pas plus de trois mois.

Une surprise vint les distraire. M. Palmer, arrivé à Gênes le matin, vint leur demander à dîner. Laurent fut enchanté de cette diversion. Lui, toujours assez froid de manières avec les autres hommes, il sauta au cou de l'Américain en lui disant qu'il était l'envoyé du ciel. Palmer fut plus surpris que flatté de cet accueil chaleureux. Il lui avait suffi d'un coup d'œil jeté sur Thérèse pour voir que ce n'était pas là l'expansion du bonheur. Cependant Laurent ne lui parla pas de son ennui, et Thérèse fut surprise de l'entendre faire l'éloge de la ville et du pays. Il déclara même que les femmes étaient charmantes. D'où les connaissait-il?

A huit heures, il demanda son pardessus et sortit. Palmer voulut se retirer aussi. — Pourquoi, lui dit Laurent, ne restez-vous pas un peu plus longtemps avec Thérèse? Cela lui ferait plaisir. Nous sommes tout à fait seuls ici. Je sors pour une heure. Attendez-moi pour prendre le thé.

A onze heures, Laurent n'était pas rentré. Thérèse était fort abattue. Elle faisait de vains efforts pour cacher son désespoir. Elle n'était plus inquiète, elle se sentait perdue. Palmer vit tout et feignit de ne rien voir: il causa encore avec elle pour tâcher de la distraire; mais comme Laurent n'arrivait pas, et qu'il n'était pas convenable de l'attendre passé minuit, il se retira en serrant la main de Thérèse. Malgré lui, il lui apprit dans ce serrement de main qu'il n'était pas dupe de son courage et qu'il ressentait l'étendue de son désastre.

Laurent arriva en ce moment et vit l'émotion de Thérèse. A peine fut-il seul avec elle qu'il l'en railla sur un ton qui affectait de ne pas descendre à la jalousie. — Voyons, lui dit-elle, ne me faites pas inutilement souffrir. Pensez-vous que Palmer me fasse la cour? Partons, je vous l'ai offert.

— Non, ma chère, je ne suis pas absurde à ce point. Du moment que vous avez une société et que vous me permettez de sortir un peu pour mon compte, tout est bien, et je me sens en train de travailler.

— Dieu le veuille! dit Thérèse. Je ferai, moi, ce que vous voudrez; mais si vous vous réjouissez de la société qui m'est venue, ayez le bon goût de ne pas m'en parler comme vous venez de le faire, je ne saurais le souffrir.

— De quoi diable vous fâchez-vous? qu'ai-je donc dit de si bles-

sant? Vous devenez d'une susceptibilité par trop ombrageuse, ma chère amie! Quel mal y aurait-il à ce que ce bon Palmer fût amoureux de vous?

— Il y en aurait à vous de me laisser seule avec lui, si vous pensiez ce que vous dites.

— Ah! il y aurait du mal... à vous abandonner au danger? Vous voyez bien que le danger existe, selon vous, et que je ne me trompais pas!

— Soit! Alors passons nos soirées ensemble et ne recevons personne. Je le veux bien, moi. Est-ce convenu?

— Vous êtes bonne, ma chère Thérèse. Pardonnez-moi! Je resterai avec vous et nous verrons qui vous voudrez, ce sera le meilleur et le plus doux arrangement.

En effet, Laurent parut revenir à lui-même. Il entama une bonne étude dans son atelier et invita Thérèse à venir la voir. Quelques jours se passèrent sans orage. Palmer n'avait pas reparu; mais bientôt Laurent se lassa de cette vie réglée, et alla le chercher en lui reprochant d'abandonner ses amis. A peine fut-il arrivé pour passer la soirée avec eux, que Laurent trouva un prétexte pour sortir et resta dehors jusqu'à minuit.

Une semaine se passa ainsi, puis une seconde. Laurent donnait une soirée sur trois ou quatre à Thérèse, et quelle soirée! elle eût préféré la solitude.

Où allait-il? elle ne l'a jamais su. Il ne paraissait pas dans le monde; le temps humide et froid ne permettait pas de penser qu'il se promenât en mer pour son plaisir. Cependant il montait souvent dans une barque, disait-il, et ses habits en effet sentaient le goudron. Il s'exerçait à ramer et prenait des leçons d'un pêcheur de la côte qu'il allait chercher dans la rade. Il prétendait se trouver bien, pour son travail du lendemain, d'une fatigue qui abattait l'excitation de ses nerfs. Thérèse n'osait plus aller le trouver dans son atelier. Il montrait du dépit lorsqu'elle désirait voir son travail. Il ne voulait pas de ses réflexions lorsqu'il était en train de manifester son idée, et il ne voulait pas non plus de son silence, qui lui faisait l'effet d'un blâme. Elle ne devait voir son œuvre que lorsqu'il la jugerait digne d'être vue. Autrefois il ne commençait rien sans lui exposer son idée; maintenant il la traitait comme *un public*.

Deux ou trois fois il passa toute la nuit dehors. Thérèse ne s'habituait pas à l'inquiétude que lui causait le prolongement de ces absences. Elle l'eût exaspéré en ayant l'air de s'en apercevoir; mais on pense bien qu'elle le guettait et qu'elle cherchait à savoir la vérité. Il était impossible qu'elle le suivît elle-même la nuit dans une ville pleine de matelots et d'aventuriers de toute nation. Pour rien

au monde, elle ne se fût abaissée à le faire suivre par quelqu'un. Elle entrait chez lui sans bruit et le regardait dormir. Il semblait accablé de fatigue. C'était peut-être en effet une lutte désespérée contre lui-même qu'il avait entreprise pour éteindre par l'exercice physique l'excès de sa pensée.

Une nuit elle remarqua que ses habits étaient fangeux et déchirés comme s'il eût eu une lutte matérielle à soutenir, ou comme s'il eût fait une chute. Effrayée, elle s'approcha de lui et vit du sang sur son oreiller; il avait une légère entaille au front. Il dormait si profondément qu'elle espéra ne pas l'éveiller en lui découvrant un peu la poitrine pour voir s'il n'avait pas d'autre blessure; mais il s'éveilla et entra dans une colère qui fut pour elle le coup de grâce. Elle voulait s'enfuir, il la retint de force, passa une robe de chambre, ferma la porte, et, marchant avec agitation dans l'appartement qu'éclairait faiblement une petite lampe de nuit, il exhala enfin toute la souffrance amassée dans son âme.

— C'en est assez, lui dit-il; soyons francs vis-à-vis l'un de l'autre. Nous ne nous aimons plus, nous ne nous sommes jamais aimés! Nous nous sommes trompés l'un l'autre; vous avez voulu avoir un amant; peut-être n'étais-je ni le premier ni le second, n'importe! il vous fallait un serviteur, un esclave; vous avez cru que mon malheureux caractère, mes dettes, mon ennui, ma lassitude d'une vie d'excès, mes illusions sur l'amour vrai, me mettraient à votre discrétion, et que je ne pourrais jamais me reprendre. Pour mener à bonne fin une si périlleuse entreprise, il vous eût fallu à vous-même un plus heureux caractère, plus de patience, plus de souplesse, et surtout plus d'esprit! Vous n'avez pas d'esprit du tout, Thérèse, soit dit sans vous offenser. Vous êtes tout d'une pièce, monotone, têtue et vaine à l'excès de votre prétendue modération, qui n'est que la philosophie des gens à vues courtes et à facultés bornées. Quant à moi, je suis un fou, un inconstant, un ingrat, tout ce qu'il vous plaira; mais je suis sincère, je ne fais pas de calculs, je me livre sans arrière-pensée : c'est pourquoi je me reprends de même. Ma liberté morale est chose sacrée, et je ne permets à personne de s'en emparer. Je vous l'avais confiée et non donnée, c'était à vous d'en faire bon usage et de savoir me rendre heureux. Oh! n'essayez pas de dire que vous ne vouliez pas de moi! Je connais ces manéges de la modestie et ces évolutions de la conscience des femmes. Le jour où vous m'avez cédé, j'ai compris que vous pensiez bien m'avoir conquis, et que toutes ces feintes résistances, ces larmes de détresse et ces pardons toujours accordés à mes prétentions n'étaient que l'art vulgaire de tendre une ligne et d'y faire mordre le pauvre poisson ébloui par la mouche artificielle. Je vous ai trompée, Thé-

rèse, en feignant d'être la dupe de cette mouche; c'était mon droit. Vous vouliez des adorations pour vous rendre; je vous les ai prodiguées sans effort et sans hypocrisie; vous êtes belle, et je vous désirais! Mais une femme n'est qu'une femme, et la dernière de toutes nous donne autant de volupté que la plus grande reine. Vous avez eu la simplicité de l'ignorer, et à présent il faut rentrer en vous-même. Il faut savoir que la monotonie ne me convient pas, il faut me laisser à mes instincts, qui ne sont pas toujours sublimes, mais que je ne peux pas détruire sans me détruire avec eux... Où est le mal, et pourquoi nous arracherions-nous les cheveux? Nous nous sommes associés et nous nous quittons, voilà tout. Il n'est pas besoin de nous haïr et de nous décrier pour cela. Vengez-vous en comblant les vœux de ce pauvre Palmer, que vous faites languir; je serai content de sa joie, et nous resterons tous trois les meilleurs amis du monde. Vous retrouverez vos grâces d'autrefois, que vous avez perdues, et l'éclat de vos beaux yeux, qui s'usent et se ternissent à veiller pour espionner mes démarches. Je redeviendrai, moi, le bon camarade que j'étais, et nous oublierons ce cauchemar que nous traversons ensemble... Est-ce convenu? Vous ne répondez pas? C'est de la haine que vous voulez? Prenez-y garde! je n'ai jamais haï, mais je peux tout apprendre, j'ai de la facilité, moi, vous savez! Tenez, je me suis colleté ce soir avec un matelot ivre qui était deux fois grand et fort comme moi; je l'ai roué de coups, et je n'ai reçu qu'une égratignure. Prenez garde que je ne sois aussi vigoureux dans l'occasion au moral qu'au physique, et que, dans une lutte d'aversion et de vengeance, je n'écrase le diable en personne sans lui laisser un de mes cheveux entre les griffes!

Laurent, pâle, amer, tour à tour ironique et furieux, les cheveux en désordre, la chemise déchirée et le front ensanglanté, était si effrayant à voir et à entendre que Thérèse sentit tout son amour se changer en dégoût. Elle était si désespérée de la vie en cet instant qu'elle ne songea pas seulement à avoir peur. Muette et immobile sur le fauteuil où elle s'était assise, elle laissait couler ce torrent de blasphèmes, et tout en se disant que cet insensé était capable de la tuer, elle attendait avec un dédain glacial et une indifférence absolue le paroxysme de son accès.

Il se tut quand il n'eut plus la force de parler. Alors elle se leva et sortit sans lui avoir répondu une syllabe et sans jeter sur lui un regard.

VII.

Laurent valait mieux que ses paroles; il ne pensait pas un mot de tout ce qu'il avait dit d'atroce à Thérèse durant cette affreuse nuit. Il le pensait dans ce moment-là, ou plutôt il parlait sans en avoir conscience. Il ne se rappela rien quand il eut dormi dessus, et si on le lui eût rappelé, il eût tout désavoué.

Mais il y avait une chose vraie, c'est que pour le moment il était las de l'amour élevé, et aspirait de tout son être aux funestes enivremens du passé. C'était le châtiment de la mauvaise voie qu'il avait prise en entrant dans la vie, châtiment bien cruel sans doute, et dont on conçoit qu'il se plaignit avec énergie, lui qui n'avait rien prémédité et qui s'était jeté en riant dans un abîme d'où il croyait pouvoir aisément sortir quand il voudrait. Mais l'amour est régi par un code qui semble reposer, comme les codes sociaux, sur cette terrible formule : *Nul n'est censé ignorer la loi!* Tant pis pour ceux qui l'ignorent en effet! Que l'enfant se jette dans les griffes de la panthère, croyant pouvoir la caresser : la panthère ne tiendra compte de cette innocence; elle dévorera l'enfant, parce qu'il ne dépend pas d'elle de l'épargner. Ainsi des poisons, ainsi de la foudre, ainsi du vice, agens aveugles de la loi fatale que l'homme doit *connaître* ou *subir*.

Il ne resta dans la mémoire de Laurent, au lendemain de cette crise, que la conscience d'avoir eu avec Thérèse une explication décisive, et le vague souvenir de l'avoir vue résignée. Tout est peut-être pour le mieux, pensa-t-il en la retrouvant aussi calme qu'il l'avait quittée. Il fut pourtant effrayé de sa pâleur. — Ce n'est rien, lui dit-elle tranquillement; ce rhume me fatigue beaucoup, mais ce n'est qu'un rhume. Cela doit faire son temps.

— Eh bien! Thérèse, lui dit-il, qu'y a-t-il d'établi dans nos rapports à présent? Y avez-vous réfléchi? C'est vous qui déciderez. Devons-nous nous quitter avec dépit ou rester ensemble sur le pied de l'amitié comme *autrefois?*

— Je n'ai aucun dépit, répondit-elle; restons amis. Demeurez ici si vous vous y plaisez. Moi, j'achève mon travail, et je retourne en France dans quinze jours.

— Mais d'ici à quinze jours dois-je aller demeurer dans une autre maison? Ne craignez-vous pas qu'on en jase?

— Faites ce que vous jugerez à propos. Nous avons ici nos appartemens indépendans l'un de l'autre, le salon seul est commun. Je n'en ai aucun besoin; je vous le cède.

— Non, c'est moi qui vous prie de le garder. Vous ne m'enten-

drez pas aller et venir; je n'y mettrai jamais les pieds, si vous me le défendez.

— Je ne vous défends rien, répondit Thérèse, sinon de croire un seul instant que votre maîtresse puisse vous pardonner. Quant à votre amie, elle est au-dessus d'une certaine sphère de désillusions. Elle espère encore pouvoir vous être utile, et vous la retrouverez toujours quand vous aurez besoin d'affection.

Elle lui tendit la main et s'en alla travailler.

Laurent ne la comprit pas. Tant d'empire sur elle-même était une chose qu'il ne pouvait s'expliquer, lui qui ne connaissait pas le courage passif et les résolutions muettes. Il crut qu'elle comptait reprendre son empire sur lui et qu'elle voulait le ramener à l'amour par l'amitié. Il se promit d'être invulnérable à toute faiblesse, et pour être plus sûr de lui-même, il résolut de prendre quelqu'un à témoin de la rupture consommée. Il alla trouver Palmer, lui confia la malheureuse histoire de son amour et ajouta : — Si vous aimez Thérèse comme je le crois, mon cher ami, faites que Thérèse vous aime. Je ne peux pas en être jaloux, bien au contraire. Comme je l'ai rendue assez malheureuse et que vous serez excellent pour elle, j'en suis certain, vous m'ôterez par là un remords que je ne tiens pas à conserver.

Laurent fut surpris du silence de Palmer. — Est-ce que je vous offense en vous parlant comme je fais? lui dit-il. Telle n'est pas mon intention. J'ai de l'amitié pour vous, de l'estime, et même du respect si vous voulez. Si vous blâmez ma conduite dans tout ceci, dites-le-moi; cela vaudra mieux que cet air d'indifférence ou de dédain.

— Je ne suis indifférent ni aux chagrins de Thérèse ni aux vôtres, répondit Palmer. Seulement je vous épargne des conseils ou des reproches qui viendraient trop tard. Je vous ai crus faits l'un pour l'autre; je suis persuadé à présent que le plus grand bonheur et le seul que vous puissiez vous donner l'un à l'autre, c'est de vous quitter. Quant à mes sentimens personnels pour Thérèse, je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger, et quant à ceux que, selon vous, je pourrais parvenir à lui inspirer, c'est, après ce que vous venez de me dire, une supposition que vous n'avez plus le droit d'émettre devant moi, encore moins devant elle.

— C'est juste, reprit Laurent d'un air dégagé, et j'entends fort bien ce que parler veut dire. Je vois que maintenant je serais de trop ici, et je crois que je ferai aussi bien de m'en aller pour ne gêner personne.

Il partit en effet après de froids adieux à Thérèse, et s'en alla tout droit à Florence avec l'intention de se jeter dans le monde ou

dans le travail, selon son caprice. Il éprouvait une douceur souveraine à se dire : — Je ferai ce qui me passera par la tête sans que personne en souffre ou s'en inquiète. Le pire des supplices quand on n'est pas plus méchant que je ne le suis, c'est d'être fatalement entraîné à avoir une victime. Allons ! je suis libre enfin, et le mal que je pourrai faire ne retombera que sur moi !

Sans doute Thérèse eut tort de ne pas lui laisser voir combien était profonde la blessure qu'il lui avait faite. Elle eut trop de courage et de fierté. Puisqu'elle avait entrepris cette cure d'un malade désespéré, elle eût dû ne pas reculer devant les grands remèdes et les opérations cruelles. Il eût fallu faire saigner abondamment ce cœur en délire, l'accabler de reproches, lui rendre injure pour injure et douleur pour douleur. En voyant le mal qu'il avait fait, Laurent se serait peut-être rendu justice à lui-même. Peut-être la honte et le repentir eussent-ils sauvé son âme du crime d'y tuer l'amour de sang-froid.

Mais après trois mois d'inutiles efforts Thérèse était rebutée. Devait-elle donc tant de dévouement à un homme qu'elle n'avait jamais désiré asservir, qui s'était imposé à elle malgré sa douleur et ses tristes prévisions, qui s'était attaché à ses pas comme un enfant abandonné pour lui crier : — Emmène-moi, garde-moi, ou je vais mourir là, au bord du chemin?...

Et cet enfant la maudissait d'avoir cédé à ses cris et à ses pleurs. Il l'accusait d'avoir profité de sa faiblesse pour l'enlever aux plaisirs de la liberté. Il s'éloignait d'elle, respirant à pleine poitrine, et disant : — Enfin, enfin!

— Puisqu'il est incurable, pensa-t-elle, à quoi bon le faire souffrir? N'ai-je pas vu que je ne pouvais rien? Ne m'a-t-il pas dit et presque prouvé, hélas! que j'étouffais son génie en voulant détruire sa fièvre? Quand je croyais être venue à bout de le dégoûter des excès, n'ai-je pas vu qu'il en était plus avide? Quand je lui ai dit : « Retourne au monde, » il a craint ma jalousie, et il s'est jeté dans la débauche mystérieuse et grossière; il est revenu ivre, avec les habits déchirés et du sang sur la figure!

Le jour du départ de Laurent, Palmer dit à Thérèse : — Eh bien! mon amie, que voulez-vous faire? Dois-je courir après lui?

— Non certes! répondit-elle.

— Je le ramènerais peut-être!

— J'en serais désolée.

— Vous ne l'aimez donc plus?

— Non, plus du tout.

Il y eut un silence, après quoi Palmer rêveur reprit : — Thérèse, j'ai une nouvelle très grave à vous annoncer. J'hésite, parce

que je crains de vous causer une grande émotion de plus, et vous n'êtes guère disposée...

— Je vous demande pardon, mon ami. Je suis horriblement triste, mais je suis absolument calme et préparée à tout.

— Eh bien! Thérèse, apprenez que vous êtes libre. Le comte de *** n'est plus.

— Je le savais, répondit Thérèse. Il y a huit jours que je le sais.

— Et vous ne l'avez pas dit à Laurent?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce qu'à l'instant même il se fût fait en lui une réaction quelconque. Vous savez comme l'imprévu le bouleverse et le passionne. De deux choses l'une : ou il eût imaginé qu'en lui faisant part de ma nouvelle situation je voulais l'éprouver, et l'effroi d'un lien avec moi eût exaspéré son aversion, ou il se fût tourné tout à coup de lui-même vers l'idée du mariage, dans un de ces paroxysmes de dévouement qui s'emparent de lui, et qui durent... juste un quart d'heure, pour faire place à un profond désespoir ou à une colère insensée. Le malheureux est assez coupable envers moi; il n'était pas nécessaire de jeter un appât nouveau à sa fantaisie et un motif de plus à son parjure.

— Vous ne l'estimez donc plus?

— Je ne dis pas cela, mon cher Palmer. Je le plains et ne l'accuse pas. Peut-être une autre femme le rendra-t-elle heureux et bon. Moi, je n'ai pu faire ni l'un ni l'autre. Il y a probablement de ma faute autant que de la sienne. Quoi qu'il en soit, il est bien prouvé pour moi que nous ne devions pas et que nous ne devons plus chercher à nous aimer.

— Et maintenant, Thérèse, ne songerez-vous pas à tirer avantage de la liberté qui vous est rendue?

— Quel avantage puis-je en tirer?

— Vous pouvez vous remarier et connaître les joies de la famille.

— Mon cher Dick, j'ai aimé deux fois dans ma vie, et vous voyez où j'en suis. Il n'est pas dans ma destinée d'être heureuse. Il est trop tard pour chercher ce qui m'a fui. J'ai trente ans.

— C'est parce que vous avez trente ans que vous ne pouvez vous passer d'amour. Vous venez de subir l'entraînement de la passion, et c'est précisément l'âge où les femmes ne peuvent s'y soustraire. C'est parce que vous avez souffert, c'est parce que vous avez été mal aimée que l'inextinguible soif du bonheur va se réveiller en vous et vous conduire peut-être, de déceptions en déceptions, dans des abîmes plus profonds que celui d'où vous sortez.

— J'espère que non.

— Oui, sans doute, vous espérez; mais vous vous trompez, Thérèse. Il faut tout craindre de votre âge, de votre sensibilité surexcitée et du calme trompeur où vous plonge un moment d'abattement et de lassitude. L'amour vous cherchera, n'en doutez pas, et à peine rendue à la liberté, vous allez être poursuivie et obsédée. Votre isolement tenait autrefois en respect les espérances de ceux qui vous entouraient; mais à présent que Laurent vous a peut-être fait descendre dans leur estime, tous ceux qui se tenaient pour vos amis vont vouloir être vos amans. Vous inspirerez des passions violentes, et il s'en trouvera d'assez habiles pour vous persuader. Enfin...

— Enfin, Palmer, vous me jugez perdue parce que je suis malheureuse! Voilà qui est fort cruel, et vous me faites vivement sentir combien je suis déchue! — Thérèse mit ses mains sur sa figure et pleura amèrement.

Palmer la laissa pleurer; voyant que les larmes lui étaient nécessaires, il avait provoqué à dessein ce déchirement. Quand il la vit apaisée, il se mit à genoux devant elle. — Thérèse, lui dit-il, je vous ai fait beaucoup de peine, mais vous devez absoudre mon intention. Thérèse, je vous aime, je vous ai toujours aimée, non avec une passion aveugle, mais avec toute la foi et tout le dévouement dont je suis capable. Je vois plus que jamais en vous une noble existence gâtée et brisée par la faute des autres. Vous êtes déchue aux yeux du monde en effet, mais non aux miens. Au contraire, votre tendresse pour Laurent m'a prouvé que vous étiez femme, et je vous aime mieux ainsi qu'armée de pied en cap contre toutes les faiblesses humaines, comme je me le persuadais auparavant. Écoutez-moi, Thérèse. Je suis un philosophe, moi, c'est-à-dire que je consulte la raison et la tolérance plus que les préjugés du monde et les subtilités romanesques du sentiment. Dussiez-vous devenir la proie des plus funestes égaremens, je ne cesserais pas de vous aimer et de vous estimer, parce que vous êtes de ces femmes qui ne peuvent être égarées que par le cœur. Mais pourquoi faut-il que vous tombiez dans ces désastres? Il est bien certain pour moi que si vous rencontriez dès aujourd'hui un cœur dévoué, tranquille et fidèle, exempt de ces maladies de l'âme qui font quelquefois les grands artistes et souvent les mauvais époux, un père, un frère, un ami, un mari enfin, vous seriez à jamais préservée des dangers et des malheurs de l'avenir. Eh bien! Thérèse, j'ose dire que je suis cet homme-là. Je n'ai rien de brillant pour vous éblouir, mais j'ai le cœur solide pour vous aimer. J'ai une confiance absolue en vous. Du moment que vous serez heureuse, vous serez reconnaissante, et, reconnaissante, vous serez fidèle et à jamais réhabilitée. Dites oui, Thérèse, consentez à m'épouser, et consentez-y tout de suite, sans

effroi, sans scrupule, sans fausse délicatesse, sans méfiance de vous-même. Je vous donne ma vie et ne vous demande que de croire en moi. Je me sens assez fort pour ne pas souffrir des larmes que l'ingratitude d'un autre vous fait verser encore. Je ne vous reprocherai jamais le passé, et je me charge de vous faire l'avenir si doux et si sûr que jamais le vent d'orage ne viendra vous arracher de mon sein.

Palmer parla longtemps ainsi avec une abondance de cœur que Thérèse ne lui connaissait pas. Elle essaya de se défendre de la confiance; mais cette résistance était, suivant Palmer, un reste de maladie morale qu'elle devait combattre en elle-même. Elle sentait que Palmer disait la vérité, mais elle sentait aussi qu'il voulait assumer sur lui une tâche effrayante.

— Non, lui disait-elle, ce n'est pas moi-même que je crains. Je ne peux plus aimer Laurent et je ne l'aime plus; mais le monde, mais votre mère, votre patrie, votre considération, l'honneur de votre nom! Je suis déchue, vous l'avez dit, et je le sens. Ah! Palmer, ne me pressez pas ainsi! Je suis trop épouvantée de ce que vous voulez affronter pour moi!

Le lendemain et les jours suivans, Palmer insista avec énergie. Il ne laissa pas respirer Thérèse. Du matin au soir, seul avec elle, il multiplia les forces de sa volonté pour la convaincre. Palmer était un homme de cœur et de premier mouvement; nous verrons plus tard si Thérèse eut raison d'hésiter. Ce qui l'inquiétait, c'était la précipitation avec laquelle Palmer agissait et voulait la forcer d'agir en s'engageant à lui par une promesse. — Vous craignez mes réflexions, lui disait-elle : vous n'avez donc pas en moi la confiance dont vous vous vantez?

— Je crois en votre parole, répondait-il. La preuve, c'est que je vous la demande; mais je ne suis pas forcé de croire que vous m'aimez, puisque vous ne répondez pas sur ce fait, et vous avez raison. Vous ne savez pas encore quel nom donner à votre amitié. Quant à moi, je sais que c'est de l'amour que j'éprouve, et je ne suis pas de ceux qui hésitent à voir clair en eux-mêmes. L'amour est en moi très logique. Il veut fortement. Il s'oppose donc aux mauvaises chances que vous pouvez lui faire courir en vous jetant dans des réflexions et des rêveries où, malade comme vous voilà, vous ne verrez peut-être pas bien vos véritables intérêts.

Thérèse se sentait presque blessée quand Palmer lui parlait de ses intérêts à elle. Elle voyait trop d'abnégation chez Palmer, et ne pouvait souffrir qu'il la crût capable de l'accepter sans vouloir y répondre. Tout à coup elle eut honte d'elle-même dans ce combat de générosité, où Palmer se livrait tout entier sans exiger autre chose

que de faire accepter son nom, sa fortune, sa protection et l'affection de sa vie entière. Il donnait tout, et pour toute récompense il la priait de songer à elle-même.

L'espoir revint donc au cœur de Thérèse. Cet homme qu'elle avait toujours cru positif, et qui affectait encore naïvement de l'être, se révélait à elle sous un aspect si imprévu, que son esprit en était frappé et comme ranimé au milieu de son agonie. C'était comme un rayon de soleil au sein d'une nuit qu'elle avait jugé devoir être éternelle. Au moment où, injuste et désespérée, elle allait maudire l'amour, il la forçait de croire à l'amour et de regarder son désastre comme un accident dont le ciel voulait la dédommager. Palmer, d'une beauté froide et régulière, se transfigurait à chaque instant sous le regard étonné, incertain et attendri de la femme aimée. Sa timidité, qui donnait à ses premières ouvertures quelque chose de rude, faisait place à l'expansion, et pour s'exprimer avec moins de poésie que Laurent, il n'en arrivait que mieux à la persuasion.

Thérèse découvrit l'enthousiasme sous cette écorce un peu âpre de l'obstination, et elle ne put s'empêcher de sourire avec attendrissement en voyant la passion avec laquelle il prétendait poursuivre *froidement* le dessein de la sauver. Elle se sentit touchée et se laissa arracher la promesse qu'il exigeait.

Tout à coup elle reçut une lettre d'une écriture inconnue, tant elle était altérée. Elle eut même peine à déchiffrer la signature. Elle parvint cependant, avec l'aide de Palmer, à lire ces mots :

« J'ai joué, j'ai perdu; j'ai eu une maîtresse, elle m'a trompé, je l'ai tuée. J'ai pris du poison. Je me meurs. Adieu, Thérèse.

« LAURENT. »

— Partons! dit Palmer.

— O mon ami, je vous aime! répondit Thérèse en se jetant dans ses bras. Je sens maintenant combien vous êtes digne d'être aimé.

Ils partirent à l'instant même. En une nuit, ils arrivèrent par mer à Livourne, et le soir ils étaient à Florence. Ils trouvèrent Laurent dans une auberge, non pas mourant, mais dans un accès de fièvre cérébrale si violent, que quatre hommes ne pouvaient le tenir. En voyant Thérèse, il la reconnut, et s'attacha à elle en lui criant qu'on voulait l'enterrer vivant. Il la tenait si fort, qu'elle tomba par terre, étouffée. Palmer dut l'emporter de la chambre, évanouie; mais elle y revint au bout d'un instant, et, avec une persévérance qui tenait du prodige, elle passa vingt jours et vingt nuits au chevet de cet homme qu'elle n'aimait plus. Il ne la reconnaissait guère que pour l'accabler d'injures grossières, et dès qu'elle s'éloignait un instant, il la rappelait en disant que sans elle il allait mourir.

Il n'avait heureusement ni tué aucune femme, ni pris aucun poison, ni peut-être perdu son argent au jeu, ni rien fait de ce qu'il

avait écrit à Thérèse dans l'invasion du délire et de la maladie. Il ne se rappela jamais cette lettre dont elle eût craint de lui parler; il était assez effrayé du dérangement de sa raison, quand il lui arrivait d'en avoir conscience. Il eut encore bien d'autres rêves sinistres, tant que dura sa fièvre. Il s'imagina tantôt que Thérèse lui versait du poison, tantôt que Palmer lui mettait des menottes. La plus fréquente et la plus cruelle de ses hallucinations consistait à voir une grande épingle d'or que Thérèse détachait de sa chevelure et lui enfonçait lentement dans le crâne. Elle avait en effet une telle épingle pour retenir ses cheveux, à la mode italienne. Elle l'ôta, mais il continua à la voir et à la sentir.

Comme il semblait le plus souvent que sa présence l'exaspérât, Thérèse se plaçait ordinairement derrière son lit, avec le rideau entre eux; mais aussitôt qu'il était question de le faire boire, il s'emportait, et protestait qu'il ne prendrait rien que de la main de Thérèse. « Elle seule a le droit de me tuer, disait-il; je lui ai fait tant de mal! Elle me hait, qu'elle se venge! Ne la vois-je pas à toute heure, sur le pied de mon lit, dans les bras de son nouvel amant? Allons, Thérèse, venez donc, j'ai soif : versez-moi le poison. » Thérèse lui versait le calme et le sommeil. Après plusieurs jours d'une exaspération à laquelle les médecins ne croyaient pas qu'il pût résister, et qu'ils notèrent comme un fait anormal, Laurent se calma subitement, et resta inerte, brisé, continuellement assoupi, mais sauvé.

Il était si faible, qu'il fallait le nourrir sans qu'il en eût conscience, et le nourrir à doses si minimes pour que son estomac n'eût pas le moindre travail de digestion à faire, que Thérèse jugea ne devoir pas le quitter un instant. Palmer essaya de lui faire prendre du repos en lui donnant sa parole d'honneur de la remplacer auprès du malade; mais elle refusa, sentant bien que les forces humaines n'étaient pas à l'abri de la surprise du sommeil, et que, puisqu'un miracle se faisait en elle pour l'avertir de chaque minute où elle devait porter la cuiller aux lèvres du malade, sans que jamais elle fût vaincue par la fatigue, c'était elle, non pas un autre, que Dieu avait chargée de sauver cette existence fragile.

C'était elle en effet, et elle la sauva.

Si la médecine, quelque éclairée qu'elle soit, est insuffisante dans des cas désespérés, c'est bien souvent parce que le traitement est presque impossible à observer d'une manière absolue. On ne sait pas assez ce qu'une minute de besoin ou une minute de plénitude peut apporter de perturbation dans une vie chancelante, et le miracle qui manque au salut du moribond, c'est souvent le calme, la ténacité et la ponctualité chez ceux qui le soignent.

Enfin, un matin, Laurent s'éveilla comme d'une léthargie, parut

surpris de voir Thérèse à sa droite et Palmer à sa gauche, leur tendit une main à chacun, et leur demanda où il était et d'où il venait.

On le trompa longtemps sur la durée et l'intensité de son mal, car il s'affecta beaucoup en se voyant si maigre et si faible. La première fois qu'il se regarda dans une glace, il se fit peur. Dans les premiers jours de sa convalescence, il demanda Thérèse. On lui répondit qu'elle dormait. Il en fut très surpris. « Elle est donc devenue Italienne, dit-il, qu'elle dort dans le jour? »

Thérèse dormit vingt-quatre heures de suite. La nature reprit ses droits dès que l'inquiétude fut dissipée.

Peu à peu Laurent apprit à quel point elle s'était dévouée à lui, et il vit sur sa figure les traces de tant de fatigues succédant à tant de douleurs. Comme il était encore trop faible pour s'occuper, Thérèse s'installa près de lui, tantôt lui faisant la lecture, tantôt jouant aux cartes pour l'amuser, tantôt le menant promener en voiture. Palmer était toujours avec eux.

Les forces revenaient à Laurent avec une rapidité aussi extraordinaire que son organisation. Son cerveau cependant n'était pas toujours bien lucide. Un jour, il dit à Thérèse avec humeur, dans un moment où il se trouvait seul avec elle : — Ah çà! quand donc ce bon Palmer nous fera-t-il le plaisir de s'en aller?

Thérèse vit qu'il y avait une lacune dans sa mémoire, et ne répondit pas. Il fit alors un travail sur lui-même, et ajouta : — Vous me trouvez ingrat, mon amie, de parler ainsi d'un homme qui s'est dévoué à moi presque autant que vous-même; mais enfin je ne suis pas assez vain ou assez simple pour ne pas comprendre que c'est pour ne pas vous quitter qu'il s'est enfermé un mois dans la chambre d'un malade fort désagréable. Voyons, Thérèse, peux-tu me jurer que c'est à cause de moi seul?

Thérèse fut blessée de cette question à bout portant, et de ce *tu* qu'elle croyait à jamais retranché de leur intimité. Elle secoua la tête, et tâcha de parler d'autre chose. Laurent céda tristement; mais il y revint le lendemain, et comme Thérèse, le voyant assez fort pour se passer d'elle, se disposait à partir, il lui dit avec une surprise réelle : — Mais où donc allons-nous, Thérèse? Est-ce que nous ne sommes pas bien ici?

Il fallait s'expliquer, car il insistait. — Mon enfant, lui dit Thérèse, vous restez ici, les médecins disent qu'il vous faut encore une semaine ou deux avant de pouvoir faire un voyage quelconque sans danger de rechute. Moi, je retourne en France, puisque j'ai fini mon travail à Gênes, et que mon intention n'est pas, quant à présent, de voir le reste de l'Italie.

— Fort bien, Thérèse, tu es libre; mais si tu veux retourner en

France, je suis libre de le vouloir aussi. Ne peux-tu m'attendre huit jours? Je suis sûr qu'il ne m'en faut pas davantage pour être en état de voyager.

Il mettait tant de candeur dans l'oubli de ses torts, et il était si enfant dans ce moment-là, que Thérèse retint une larme prête à couler au souvenir de cette adoption, autrefois si tendre, qu'elle était forcée d'abdiquer.

Elle se remit à le tutoyer sans en avoir conscience, et lui dit, avec le plus de douceur et de ménagement possible, qu'il fallait se quitter pour quelque temps.

— Et pourquoi donc se quitter? s'écria Laurent; est-ce que nous ne nous aimons plus?

— Cela serait impossible, reprit-elle, nous aurons toujours de l'amitié l'un pour l'autre; mais nous nous sommes fait mutuellement beaucoup de peine, et ta santé n'en pourrait supporter davantage à présent. Laissons passer le temps nécessaire pour que tout soit oublié.

— Mais j'ai oublié, moi! s'écria Laurent avec une bonne foi attendrissante à force d'être ingénue. Je ne me souviens d'aucun mal que tu m'aies fait! Tu as toujours été un ange pour moi, et puisque tu es un ange, tu ne peux pas garder de ressentiment. Il faut me pardonner tout et m'emmener, Thérèse! Si tu me laisses ici, j'y périrai d'ennui!

Et comme Thérèse montrait une fermeté à laquelle il ne s'attendait pas, il prit de l'humeur et lui dit qu'elle avait tort de feindre une sévérité que démentait toute sa conduite. Je comprends bien ce que tu veux, lui dit-il. Tu exiges que je me repente, que j'expie mes torts. Eh bien! ne vois-tu pas que je les déteste, et ne les ai-je pas assez expiés en devenant fou pendant huit ou dix jours? Tu veux des larmes et des sermens comme autrefois? A quoi bon? tu n'y croirais plus. C'est ma conduite à venir qu'il faut juger, et tu vois que je ne crains pas l'avenir, puisque je m'attache à toi. Voyons, ma Thérèse, toi aussi tu es un enfant, et tu sais bien que souvent je t'ai appelée comme cela, quand je te voyais faire semblant de bouder. Penses-tu pouvoir me persuader que tu ne m'aimes plus, quand tu viens de passer, enfermée ici, un mois sur lequel tu as été vingt nuits et vingt jours sans te coucher, et presque sans sortir de ma chambre? Ne vois-je pas, à tes beaux yeux cerclés de bleu, que tu serais morte à la peine, s'il eût fallu en passer davantage? On ne fait pas de pareilles choses pour un homme que l'on n'aime plus!

Thérèse n'osait prononcer le mot fatal. Elle espérait que Palmer viendrait rompre ce tête-à-tête, et qu'elle pourrait éviter une scène dangereuse au convalescent. Ce fut impossible; il se mit en travers

de la porte pour l'empêcher de sortir, tomba à ses pieds, et s'y roula avec désespoir.

— Mon Dieu! lui dit-elle, est-il possible que tu me croies assez cruelle, assez fantasque pour te refuser un mot que je pourrais te dire? Mais je ne le peux pas, ce mot ne serait plus la vérité. L'amour est fini entre nous.

Laurent se releva avec rage. Il ne comprenait pas qu'il eût pu tuer cet amour auquel il avait prétendu ne pas croire. — C'est donc Palmer? s'écria-t-il en brisant une théière avec laquelle il s'était machinalement versé de la tisane; c'est donc lui? Dites, je le veux! je veux la vérité! J'en mourrai, je le sais, mais je ne veux pas être trompé!

— Trompé! dit Thérèse en lui prenant les mains pour l'empêcher de se les déchirer avec ses ongles; trompé! De quel mot vous servez-vous là? Est-ce que je vous appartiens? est-ce que, depuis la première nuit que vous avez passée dehors à Gênes, après m'avoir dit que j'étais votre supplice et votre bourreau, nous n'avons pas été étrangers l'un à l'autre? Est-ce qu'il n'y a pas de cela quatre mois et plus? Et croyez-vous que ce temps, passé sans retour de votre part, n'ait pas suffi à me rendre maîtresse de moi-même?

Et comme elle vit que Laurent, au lieu de s'exaspérer de sa franchise, se calmait et l'écoutait avec une curiosité avide, elle continua: — Si vous ne comprenez pas le sentiment qui m'a ramenée à votre lit d'agonie et qui m'a retenue jusqu'à ce jour auprès de vous pour achever votre guérison par des soins maternels, c'est que vous n'avez jamais rien compris à mon cœur. Ce cœur-là, Laurent, dit-elle en frappant sa poitrine, n'est ni si fier ni si ardent peut-être que le vôtre; mais, vous l'avez dit vous-même souvent autrefois, il reste toujours à la même place. Ce qu'il a aimé, il ne peut pas cesser de l'aimer; mais, ne vous y trompez pas, ce n'est pas de l'amour comme vous l'entendez, comme vous m'en avez inspiré, et comme vous avez la folie d'en attendre encore. Ni mes sens ni ma tête ne vous appartiennent plus. J'ai repris ma personne et ma volonté; ma confiance et mon enthousiasme ne peuvent plus vous revenir. J'en peux disposer pour qui les mérite, pour Palmer si bon me semble, et vous n'auriez pas une objection à faire, vous qui avez été le trouver un matin pour lui dire : Consolez donc Thérèse, vous me rendrez service!

— C'est vrai,... c'est vrai! dit Laurent en joignant ses mains tremblantes, j'ai dit cela! Je l'avais oublié, je me le rappelle à présent!

— Ne l'oublie donc plus, dit Thérèse, qui se remit à lui parler avec douceur en le voyant apaisé, et sache, mon pauvre enfant,

que l'amour est une fleur trop délicate pour se relever quand on l'a foulée aux pieds. N'y songe plus avec moi, cherche-le ailleurs, si cette triste expérience que tu en as faite t'ouvre les yeux et modifie ton caractère. Tu le trouveras, le jour où tu en seras digne. Quant à moi, je ne pourrais plus supporter tes caresses, j'en serais avilie; mais ma tendresse de sœur et de mère te restera malgré toi et malgré tout. Ceci est autre chose, c'est de la pitié, je ne te le cache pas, et je te le dis précisément pour que tu ne songes plus à reconquérir un amour dont tu serais humilié aussi bien que moi-même. Si tu veux que cette amitié, qui t'offense maintenant, te redevienne douce, tu n'as qu'à la mériter. Jusqu'à présent, tu n'en as pas eu l'occasion. Voilà qu'elle se présente : profites-en, quitte-moi sans faiblesse et sans aigreur. Montre-moi la figure calme et attendrie d'un homme de cœur, au lieu de cette figure d'enfant qui pleure sans savoir pourquoi.

— Laisse-moi pleurer, Thérèse, dit Laurent en se mettant à genoux, laisse-moi laver ma faute dans mes larmes; laisse-moi adorer cette pitié sainte qui a survécu en toi à l'amour brisé. Elle ne m'humilie pas comme tu crois, je sens que j'en deviendrai digne. N'exige pas que je sois calme, tu sais bien que je ne peux jamais l'être; mais crois que je peux devenir bon. Ah! Thérèse, je t'ai connue trop tard! Pourquoi ne m'as-tu pas parlé plus tôt comme tu viens de le faire? Pourquoi viens-tu m'accabler de ta bonté et de ton dévouement, pauvre sœur de charité, qui ne peux plus me rendre le bonheur? Mais tu as raison, Thérèse, je méritais ce qui m'arrive, et tu me l'as fait enfin comprendre. La leçon me servira, je t'en réponds, et si je peux jamais aimer une autre femme, je saurai comment il faut aimer. Je te devrai donc tout, ma sœur, le passé et l'avenir!

Laurent parlait encore avec effusion lorsque Palmer rentra. Il se jeta à son cou en l'appelant son frère et son sauveur, et il s'écria en lui montrant Thérèse : — Ah! mon ami! vous rappelez-vous ce que vous me disiez à l'hôtel Meurice la dernière fois que nous nous sommes vus à Paris? *Si vous ne croyez pas pouvoir la rendre heureuse, brûlez-vous la cervelle ce soir plutôt que de retourner chez elle!* J'aurais dû le faire, et je ne l'ai pas fait! Et à présent regardez-la : elle est plus changée que moi, la pauvre Thérèse! Elle a été brisée, et pourtant elle est venue m'arracher à la mort, quand elle aurait dû me maudire et m'abandonner!

Le repentir de Laurent était véritable; Palmer en fut vivement attendri. A mesure qu'il s'y livrait, l'artiste l'exprimait avec une éloquence persuasive, et quand Palmer se retrouva seul avec Thérèse, il lui dit :

— Mon amie, ne croyez pas que j'aie souffert de votre sollicitude

pour lui. J'ai bien compris! Vous vouliez guérir l'âme et le corps. Vous avez remporté la victoire. Il est sauvé, votre pauvre enfant! A présent, que voulez-vous faire?

— Le quitter pour toujours, répondit Thérèse, ou du moins ne le revoir qu'après des années. S'il retourne en France, je reste en Italie, et s'il reste en Italie, je retourne en France. Ne vous ai-je pas dit que telle était ma résolution? C'est parce qu'elle est bien arrêtée que je retardais encore le moment des adieux. Je savais bien qu'il y aurait une crise inévitable, et je ne voulais pas le laisser sur cette crise-là, si elle était mauvaise.

— Y avez-vous bien songé, Thérèse? dit Palmer rêveur. Êtes-vous bien sûre de ne pas faiblir au dernier moment?

— J'en suis sûre.

— Cet homme-là me paraît irrésistible dans la douleur. Il arracherait la pitié des entrailles d'une pierre, et pourtant, Thérèse, si vous lui cédez, vous êtes perdue, et lui avec vous. Si vous l'aimez encore, songez que vous ne pouvez le sauver qu'en le quittant!

— Je le sais, répondit Thérèse; mais que me dites-vous donc là, mon ami? Êtes-vous malade, vous aussi? Avez-vous oublié que ma parole vous était engagée?

Palmer lui baisa la main et sourit. La paix rentra dans son âme.

Laurent vint leur dire le lendemain qu'il voulait aller en Suisse pour achever de se rétablir. Le climat de l'Italie ne lui convenait pas : c'était la vérité. Les médecins lui conseillaient même de ne pas attendre les grandes chaleurs.

De toutes façons il fut décidé que l'on se séparerait à Florence. Thérèse n'avait d'autre projet arrêté pour elle-même que d'aller où Laurent n'irait pas; mais en le voyant si fatigué de la crise de la veille, elle dut lui promettre de passer à Florence encore une semaine, afin de l'empêcher de partir sans avoir recouvré les forces nécessaires.

Cette semaine fut peut-être la meilleure de la vie de Laurent. Généreux, cordial, confiant, sincère, il était entré dans un état de l'âme où il ne s'était jamais senti, même durant les premiers huit jours de son union avec Thérèse. La tendresse l'avait vaincu, pénétré, on peut dire envahi. Il ne quittait pas ses deux amis, se promenant avec eux en voiture aux *Cascines*, aux heures où la foule n'y va pas, mangeant avec eux, se faisant une joie d'enfant d'aller dîner dans la campagne en donnant le bras à Thérèse alternativement avec Palmer, essayant ses forces en faisant un peu de gymnastique avec celui-ci, accompagnant Thérèse avec lui au théâtre, et se faisant tracer par *Dick le grand touriste* l'itinéraire de son voyage en Suisse. C'était une grande question de savoir s'il irait par Milan ou par Gênes. Il se décida enfin pour cette dernière voie, en prenant

par Pise et Lucques, et en suivant ensuite le littoral par terre ou par mer, selon qu'il se sentirait fortifié ou affaibli par les premières journées du voyage.

Le jour du départ arriva. Laurent avait fait tous ses préparatifs avec une gaieté mélancolique. Étincelant de plaisanteries sur son costume, sur son bagage, sur la tournure hétéroclite qu'il allait avoir avec un certain manteau imperméable que Palmer l'avait forcé d'accepter et qui était alors une nouveauté dans le commerce, sur le baragouin français d'un domestique italien que Palmer lui avait choisi et qui était le meilleur homme du monde; acceptant avec reconnaissance et soumission toutes les prévisions et toutes les gâteries de Thérèse, il avait des larmes plein les yeux, tout en riant aux éclats.

La nuit qui précéda le dernier jour, il eut un léger accès de fièvre. Il en plaisanta. Le voiturin qui devait le conduire à petites journées était à la porte de l'hôtel. La matinée était fraîche. Thérèse s'inquiéta. — Accompagnez-le jusqu'à la Spezzia, lui dit Palmer. C'est là qu'il doit s'embarquer, s'il ne supporte pas bien la voiture. C'est là que je vous rejoindrai le lendemain de son départ. Il vient de me tomber sur la tête une affaire indispensable qui me retient ici vingt-quatre heures.

Thérèse, surprise de cette résolution et de cette proposition, refusa de partir avec Laurent. — Je vous en supplie, lui dit Palmer avec quelque vivacité; il m'est impossible d'aller avec vous!

— Fort bien, mon ami, mais il n'est pas nécessaire que j'aille avec lui.

— Si fait, reprit-il, il le faut.

Thérèse crut comprendre que Palmer jugeait cette épreuve nécessaire. Elle s'en étonna et s'en inquiéta. — Pouvez-vous, lui dit-elle, me donner votre parole d'honneur que vous avez effectivement une affaire importante ici?

— Oui, répondit-il, je vous la donne.

— Eh bien! je reste.

— Non, il faut que vous partiez.

— Je ne comprends pas.

— Je m'expliquerai plus tard, mon amie. Je crois en vous comme en Dieu, vous le voyez bien; ayez confiance aussi en moi. Partez!

Thérèse fit à la hâte un léger paquet qu'elle jeta dans le voiturin, et elle y monta auprès de Laurent en criant à Palmer: — J'ai votre parole d'honneur que vous venez me rejoindre dans vingt-quatre heures.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

DERNIERS TEMPS

DE L'EMPIRE MOGOL

LES FAMILLES DE HOLKAR ET DE SINDYAH.

IV.

DESTRUCTION DE LA CONFÉDÉRATION MAHRATTE. — DÉPOSITION DU PESHWA BADJI-RAO.

I.

Le temps était venu où la confédération mahratte, après avoir grandi sur les ruines de l'empire mogol, allait se fondre à son tour, se fractionner en petits états indépendans les uns des autres et asservis par l'Angleterre (1). Les premières années du XIXe siècle devaient amener cette crise suprême, dont l'habile administration du marquis de Wellesley hâta le dénoûment. Épouvanté par les succès de Djeswant-Rao-Holkar, qu'il n'avait pas prévus, et craignant pardessus tout de tomber entre les mains du vainqueur, le *peshwa* Badji-Rao s'était mis à fuir de forteresse en forteresse. Lui, qui avait eu recours tant de fois à la trahison, il tremblait d'être livré à son ennemi; ce fut pour se soustraire à ce péril, dont la pensée l'obsédait jour et nuit, qu'il se fit conduire sur un navire anglais dans l'île de Bombay. En plaçant ainsi lâchement sa propre personne sous la protection des Anglais, dont il avait lui-même combattu les empiétemens avec énergie dans des temps plus heureux,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er novembre 1858, et du 15 janvier 1859.

Badji-Rao fournissait à ceux-ci l'occasion de régler à leur avantage les affaires du gouvernement de Pounah. Cette fuite honteuse fut considérée comme une trahison par les partisans de Nana-Farnéwiz et par Djeswant-Rao, qui se préparait alors à retourner dans l'Inde centrale. Ce dernier rassembla tous ceux qui partageaient son sentiment; dans une délibération tenue hors de la ville, sous les tentes du représentant de la famille Holkar, les mécontens proclamèrent la déchéance de Badji-Rao, qui avait abdiqué par le seul fait de sa fuite en terre étrangère. Enfin, comme il fallait un *peshwa,* en d'autres termes un premier ministre tout puissant, à ce pays déshabitué du gouvernement direct de ses rois, Djeswant-Rao et ses partisans choisirent pour remplir ce poste important le jeune fils d'Amrat-Rao, propre frère de Badji-Rao.

Le nouveau gouvernement de Pounah se montra violent, avide et révolutionnaire, comme nous dirions en Europe. Ceux qui le composaient, brahmanes et chefs militaires, commirent toute sorte d'exactions : poussés par la rancune autant que par la cupidité, ils torturèrent les vaincus pour les mieux dépouiller; mais ruiner et faire périr dans les supplices ceux qui sont tombés, ce n'est pas gouverner un pays. Djeswant-Holkar et Amrat-Rao, le père du *peshwa* par intérim, voyant que les affaires demeuraient dans le même état, firent les plus vives instances auprès du résident anglais pour obtenir sa médiation. Ils lui demandèrent de les réconcilier avec Sindyah et avec l'ancien *peshwa* Badji-Rao. Cette réconciliation, si elle eût été possible, ne tendait à rien moins qu'à reconstituer la confédération mahratte. C'est sans doute ce que comprit le résident anglais; au lieu d'aider à un rapprochement entre Badji-Rao, Sindyah et Holkar, il quitta Pounah (le 20 novembre 1802), pour aller rejoindre à Bombay le *peshwa* fugitif et traiter séparément avec lui. Dans la situation désespérée où il se trouvait, Badji-Rao ne pouvait se montrer bien difficile sur les clauses du traité. Établissement, séjour permanent sur le territoire du *peshwa* et entretien assuré par celui-ci d'une force subsidiaire de six mille hommes d'infanterie et d'un parc d'artillerie de campagne servi par des artilleurs européens; faculté d'augmenter ce contingent dans une proportion considérable en cas de guerre; renvoi de tout Européen appartenant à une nation hostile à l'Angleterre; cession de districts produisant 9 millions de francs, destinés à fournir le subside militaire; promesse de n'entreprendre avec les autres états de l'Inde aucune affaire de quelque importance sans l'agrément du gouvernement britannique : — Badji-Rao accepta tout ce qu'on exigea de lui. A ce prix, l'Angleterre le tint pour le légitime *peshwa;* mais à peine lié par ce traité, qui lui enlevait toute son indépendance et toute sa

liberté d'action, Badji-Rao n'aspira plus qu'à le rompre. On pourrait même affirmer qu'il ne le signait qu'avec la pensée de le violer dans tous ses articles. Assuré d'un appui contre la faction de Holkar, il voulut presque aussitôt former une nouvelle ligue contre ses protecteurs intéressés. Par des lettres secrètes, — dont les copies ont été trouvées plus tard dans son palais, — il engagea le *râdja* de Nagpour, Raghou-Dji-Bhounslay, et le jeune *mahârâdja* Dowlat-Rao-Sindyah à marcher sur Pounah avec des forces imposantes.

Depuis sept années déjà, le *mahârâdja* Dowlat-Rao gouvernait les états de la famille Sindyah. Engagé dans les révolutions qui désolaient l'empire mahratte, mêlé à des événemens désastreux et complice des atrocités commises par Shirzie-Rao, son beau-père, ce jeune prince ne s'apercevait pas du triste état dans lequel était tombé l'héritage de ses ancêtres. Les grandes qualités de Madha-Dji ne revivaient pas en lui; tandis que la puissance et l'autorité de son nom allaient en déclinant, de vils conseillers cherchaient plus à flatter son orgueil qu'à éclairer son esprit. A peine arrivé dans ses provinces du nord, où il avait trop tardé à se rendre, le *mahârâdja* se vit rappelé dans le Dekkan par les avis du *peshwa*. C'est précisément au moment où il va traverser la Nerboudda, pour se porter de nouveau vers les provinces du midi, que nous voudrions étudier Dowlat-Rao-Sindyah de plus près, comme le dernier type du *râdja* indien, enivré du pouvoir, donnant un libre cours à ses fantaisies et se croyant encore la force de lutter contre la prépondérance de la compagnie anglaise. Pour mieux saisir cette physionomie tout asiatique, il n'est pas sans intérêt de la placer dans son milieu le plus habituel, au centre de ces stations militaires que nous appelons un camp, où toutes les classes de la société indienne se trouvent rassemblées, depuis le souverain jusqu'au mendiant.

Les armées en marche offrent dans l'Inde un aspect aussi varié que pittoresque, parce qu'elles n'arrivent jamais à cette uniformité de costumes et à cet ordre rigoureux qui font chez nous la base du service militaire. L'Asiatique, si bien façonné à l'obéissance absolue, garde en soi un petit reste d'indépendance qui se trahit dans tous les détails de sa vie privée. Soldées par leurs chefs, les troupes n'ont point à compter sur la prévoyante sollicitude de l'intendance; elles doivent fournir elles-mêmes à tous leurs besoins : de là ces *banyans*, marchands de toute sorte qui accompagnent les armées. Avant que celles-ci soient arrivées au lieu de la halte, les *banyans* sont rendus : ils font agenouiller leurs chameaux et dressent à la hâte leurs tentes triangulaires, qui forment une rue longue d'une lieue, véritable marché, foire en plein air, où s'entassent souvent les objets volés la veille par les troupes irrégulières. C'est au milieu

de ce bazar que le *biny-wala* (quartier-maître-général) proclame l'ordre de la marche pour le jour suivant. L'infanterie part la première et avant l'aurore, la cavalerie suit quelques heures plus tard, après que les chevaux ont mangé, et l'artillerie vient la dernière. Enfin paraît le souverain, monté sur un éléphant, entouré de ses étendards et de ses cavaliers d'élite, et prélevant sur les villages qu'il traverse des contributions en argent, sans compter les corvées que les habitans ont à fournir.

Cette armée, qui chemine avec une apparence d'ordre, s'annonce de loin par des tourbillons de poussière, des hennissemens de chevaux et un tumulte de voix confuses auquel se mêle le gémissement guttural des chameaux fatigués. Au milieu et à la suite de ces divisions d'hommes armés, cavaliers, fantassins, cipayes réguliers, flanqueurs indisciplinés, voyagent aussi les femmes et les enfans à pied, à cheval, en chariot : population gênante, que les armées asiatiques traînent après elles dans les plus lointaines campagnes. Les chefs mahrattes caracolent fièrement sur leurs magnifiques chevaux, nés d'étalons du Dekkan et de jumens arabes, animaux d'un grand prix et doués des qualités les plus précieuses. Les officiers d'un rang inférieur chevauchent humblement, eux, leurs femmes et leurs serviteurs, sur de petits coursiers de montagne nommés *tathous*, bêtes solides, mais vicieuses, toujours trop chargées et jamais lasses, que l'on voit se battre entre elles à toute occasion, comme pour se venger sur un compagnon plus faible des mauvais traitemens de leurs maîtres. Parmi les petites carrioles qui courent au trot pleines de bagages et de femmes, roulent avec une certaine majesté les *raths*, ou grands chars à quatre roues, qui portent les épouses légitimes des grands, ou bien les banquiers poursuivant à travers les hasards de la guerre leurs spéculations usuraires, ou bien encore les bayadères qui, par leurs danses folles, charment la tristesse des vaincus et célèbrent le triomphe des vainqueurs. Du reste, marchands, banquiers, barbiers, danseuses, industriels, petits et grands, tout ce qui ne porte pas les armes paie une redevance au souverain. Les filous eux-mêmes, les petits voleurs, qui se glissent partout où il y a foule, sont soumis à la taxe; aussi travaillent-ils avec une ardeur infatigable.

Dès que le camp est établi, dès que la cavalerie, seul corps chargé de ce service, a fourni ses vedettes et ses piquets, chacun court où ses affaires l'appellent. Le bazar s'anime; des enseignes de toutes couleurs se balancent devant les tentes des marchands. Les faquirs musulmans et les *gosaïns* hindous s'en vont de boutique en boutique, demandant l'aumône au nom du prophète ou chantant à tue-tête des stances en l'honneur de Vichnou. Ici, dans un vaste enclos,

des athlètes se livrent à des exercices de gymnastique; là, des mimes et des jongleurs amusent par leurs grimaces et leurs tours d'adresse les femmes et les enfans. Plus loin retentit la musique criarde au son de laquelle les bayadères exécutent leurs danses de caractère. Ailleurs des soldats, accroupis près de leurs armes en faisceau, rendent aux étendards de leurs bataillons des hommages presque divins (1). Commerce, jeux, plaisirs, cérémonies religieuses, tout se trouve réuni dans cette ville improvisée, qui s'étend au bord d'un fleuve ou se groupe au pied d'une montagne. On dirait une horde de l'Asie qui émigre, se retirant à petites journées et en bon ordre devant une invasion étrangère. Quelque part qu'elle aille, cette armée foule toujours le sol de l'Inde; elle n'a point l'ardeur des conquêtes, l'enthousiasme de la gloire. Brave et sujette à des paniques, insouciante, docile ou indisciplinée, selon l'impression du moment, prompte à se désorganiser et à se reformer après un échec, elle se remet à vivre de sa vie habituelle à chaque halte. Où sera-t-elle demain? où était-elle hier? Peu lui importe. Elle marche à la suite de son *mahârâdja*, qui se montre à elle assis sur un éléphant, à l'ombre du parasol de soie, insigne de la royauté.

Mais l'Inde est le pays des contrastes : la simplicité la plus primitive s'y rencontre à côté de la pompe la plus orientale; la grandeur y coudoie la misère. Il s'en fallait de beaucoup qu'au temps de sa puissance le *mahârâdja* Dowlat-Rao ressemblât à Darius, traînant sa cour et ses richesses dans ses lointaines et malheureuses expéditions. Dans un enclos, long de cinquante mètres et large de vingt-cinq, fermé par des toiles de coton et divisé en divers quartiers, se dressaient les tentes du *mahârâdja* Sindyah, celles de ses femmes et celles où il tenait ses audiences. Autour de cette résidence royale, d'assez mesquine apparence, campaient les gardes du corps (*khasseh-pagah*). La mauvaise odeur qu'exhale, sous les chaudes latitudes, une réunion considérable de chevaux, de chameaux et d'éléphans, pénétrait jusque sous les tentes du *mahârâdja*, que ne

(1) A propos des étendards, on lit dans l'ouvrage curieux de Th. Bauer Broughton, qui fut commandant de l'escorte du résident anglais à la cour de Sindyah après la soumission de ce prince, l'anecdote que voici : « Un jour, passant devant le camp des cipayes à la solde de Sindyah, je fus surpris de voir une multitude d'étendards *tricolores* plantés sur la même ligne; une multitude de petites lampes brûlaient devant ces drapeaux; des hommes assis autour battaient du tambour ou sonnaient de la trompette. C'est une espèce de culte que, suivant leurs anciennes coutumes, les soldats natifs de l'Inde rendent à leurs étendards. Je demandai par quel singulier rapprochement ces drapeaux étaient *rouges, bleus* et *blancs,* c'est-à-dire aux couleurs de la révolution française. On me répondit que c'étaient les drapeaux d'un corps de *haligols* (cipayes) jadis attaché au service de la France. Ils les avaient reçus sous le gouvernement de M. Perron, et ne les avaient pas quittés depuis. »

respectaient pas davantage les émanations du bazar. Les envoyés des princes indigènes et les représentans des nations européennes étaient reçus sous un petit pavillon couvert d'un drap écarlate brodé de soie. Autour du prince, assis sur une espèce de fauteuil à dossier rehaussé de brocart d'or, se tenaient accroupis, quelquefois sur des tapis usés, souvent sur des housses de cheval, les ministres et les grands officiers. Un turban couleur de pourpre ceignait à ces momens solennels le front de Dowlat-Rao, dont le visage, d'un noir foncé, assez agréable, plutôt efféminé qu'imposant, trahissait l'humble origine. Il s'enveloppait d'une robe de soie jaune, jetait sur ses épaules un châle couleur lilas, et portait autour de son cou une telle profusion de colliers, qu'on l'avait surnommé *Môti-Wala*, l'homme aux perles. Ces riches joyaux, débris d'une haute fortune, ne masquaient qu'imparfaitement la misère réelle du *mahârâdja*, dont les dépenses excédèrent toujours les revenus. Sa détresse devint si grande, qu'en mainte occasion ses grands officiers, las de n'être point remboursés des sommes qu'ils dépensaient pour l'entretien des troupes, eurent recours contre lui à la vieille coutume du *dharna*. Le *dharna*, on le sait, est la muette et persévérante réclamation du créancier qui va s'asseoir, sans prendre aucune nourriture, devant la porte de son débiteur, et meurt de faim, s'il le faut, sous les yeux de celui-ci, qui reste chargé des malédictions de sa victime. Le *mahârâdja* finit par rire de cette menace, et des spéculateurs, qui faisaient le *dharna* pour le compte d'autrui moyennant de gros salaires, durent renoncer à ce métier pénible après un jeûne prolongé (1). C'était ainsi que Dowlat-Rao-Sindyah allait en guerre, traînant après lui une grande armée, et aussi beaucoup de misère.

II.

Dowlat-Rao-Sindyah campait avec son armée auprès de Barhampour, quand il apprit le traité conclu sans sa participation entre le *peshwa* Badji-Rao et le gouvernement anglais (2). Il en ressentit un dépit d'autant plus vif, que dans toutes les transactions de quelque importance les souverains de la famille Sindyah avaient joué le premier rôle. Dès lors son parti fut pris de se liguer avec Raghou-Dji-Bhounslay, *râdja* de Nagpour, contre le *peshwa* et ses alliés les Anglais. Ceux-ci, de leur côté, se hâtèrent de remplir les promesses

(1) Voyez le *Voyage chez les Mahrattes* du colonel Tone et l'ouvrage de Th. Bauer Broughton sur *les Mœurs, les Usages et les Coutumes des Mahrattes.*

(2) Ce traité est connu sous le nom de traité de Bassein, du nom de la localité où il fut conclu.

qu'ils venaient de faire à leur protégé. Trois corps d'armée s'avancèrent de divers points pour opérer la restauration du *peshwa :* le premier, formé des troupes subsidiaires imposées au nizam de Hyderabad, venait par la frontière de l'est; le second, tiré de l'armée de Madras, s'assemblait sur la frontière du Mysore; le troisième, composé des levées aux ordres des chefs mahrattes du sud, se préparait à joindre les généraux anglais. Devant ces forces redoutables, dont la réunion présentait un total d'environ vingt mille combattans, les bandes de Djeswant-Rao, qui s'étaient attardées à piller dans le Dekkan, se dispersèrent à la première sommation. Enfin le 13 mai 1803 Badji-Rao rentra dans la ville de Pounah, et fut réinstallé dans son office de *peshwa* sous la protection des baïonnettes anglaises (1). L'empire mahratte avait cessé d'exister par lui-même; toutes les ruses, toutes les intrigues de Badji-Rao aboutissaient à l'asservissement de son pays. Pour se soustraire à l'influence d'une féodalité redoutable qui l'opprimait et gouverner plus librement, il avait accepté la tutelle d'une nation étrangère, et tous les efforts qu'il fit plus tard dans un sens opposé ne devaient avoir d'autre résultat que d'amener le complet anéantissement de la confédération mahratte comme pays indépendant.

Le *râdja* de Nagpour, Raghou-Dji-Bhounslay, ne se montra pas moins indigné que Dowlat-Rao-Sindyah. Il avait toujours vu avec un extrême déplaisir le *peshwa* se rapprocher des Anglais et favoriser imprudemment leurs desseins en les introduisant au cœur même du pays. Tout disposé à coopérer avec Sindyah, le *râdja* de Nagpour s'empressa d'augmenter son armée. Sa cavalerie se recrutait d'ordinaire parmi les Mahrattes du midi et les aventuriers musulmans; dans son infanterie, il faisait entrer des Arabes que les guerres du dernier siècle avaient jetés sur le sol de l'Inde, des étrangers de toutes les provinces, et aussi des *gosaïns,* religieux mendians qui marchaient sous les ordres de leur directeur spirituel et ne se battaient pas moins bien que les autres soldats. Ses finances, aussi bien réglées que celles de Dowlat-Rao l'étaient mal, lui permirent de faire face aux premiers frais de la prochaine campagne, et malgré sa grande prudence il n'hésita pas à entrer dans la ligue.

Des émissaires anglais vinrent trouver Dowlat-Rao: ils essayèrent de le désintéresser dans cette grande question d'où dépendait l'avenir des pays mahrattes; mais le *mahârâdja* ne fit que des réponses évasives. Les lettres du *peshwa,* fidèle à sa manie de jouer un double jeu, l'encourageaient toujours dans la résistance, et le souverain

(1) L'auteur de l'*Histoire des Mahrattes* dit formellement : « Le *peshwa,* escorté par un corps d'infanterie de deux mille trois cents hommes, dont douze cents européens,... reprit sa place sur le *musnud* (trône) le 23 mai, etc. »

de Nagpour l'informait des négociations qu'il venait d'ouvrir lui-même avec Holkar. Pour gagner à leur cause Djeswant-Rao, les confédérés firent avec lui un traité dont l'acceptation dépendait entièrement de Dowlat-Sindyah. Celui-ci, oubliant ses rancunes, restitua au représentant de la famille Holkar les territoires qui lui avaient été enlevés et la personne du petit prince, son neveu, — Koundie-Rao, fils de Molhar, — détenu dans une forteresse depuis sa naissance. Djeswant-Rao devait, pour prix des avances qui lui étaient faites, entrer franchement dans la ligue et aider les confédérés de tous ses moyens. Il promit d'abord d'envoyer ses troupes dans les provinces du sud, et se mit en marche avec le chef patan dont il avait fait son allié, Amir-Khan. Comme ils traversaient ensemble sur un bateau la Nerboudda, grossie par les pluies, ces deux hommes se prirent à converser sur les chances de la guerre. L'avenir se montrait à eux sous de sombres couleurs. Qu'avaient-ils à gagner dans une expédition où il s'agissait d'attaquer les bataillons serrés et la grosse artillerie des Anglais? Il y aurait à rapporter de ces combats plus de blessures que de butin. Habitués à ravager les pays amis et ennemis, ils ne comprenaient que la guerre de partisans. L'esprit des deux chefs ne pouvait s'élever jusqu'au désintéressement du patriotisme, et si Djeswant-Rao souffrait de voir l'indépendance de son pays menacée, qu'importait à Amir-Khan, Patan de race et aventurier de profession, qui tant de fois avait changé de bannière, la chute plus ou moins prochaine de la confédération mahratte? Les conseils égoïstes du Patan l'emportèrent sur les hésitations de Djeswant-Rao; le bateau qui les conduisait vers la rive méridionale du fleuve les ramena sur l'autre bord, et les troupes qui venaient de passer revinrent en arrière. La défection de Djeswant-Rao, pour être masquée par des excuses et même par de sages conseils adressés à Sindyah sur le danger qu'il y aurait de sa part à attaquer de front les Anglais, n'en fut pas moins consommée. La confédération ne comptait plus que deux chefs : Dowlat-Rao et le *râdja* de Nagpour.

Il fallait cependant que leurs armées combinées fussent solides et aguerries, et qu'il y eût encore un certain prestige dans le nom de ces deux princes, car le gouvernement britannique fit pour les combattre des armemens inaccoutumés. Décidé à frapper un grand coup et à attaquer les confédérés sur tous les points à la fois, le gouverneur-général marquis de Wellesley tira des diverses présidences des forces considérables qui montèrent bientôt à cinquante mille hommes. La seule cavalerie des princes mahrattes atteignait ce chiffre, et c'était bien la meilleure de l'Inde; l'infanterie et l'artillerie de Sindyah, commandées par le général Perron, successeur du

brave De Boigne, et par le chevalier Du Dernaic, jadis au service de Holkar, s'élevait à trente mille combattans. Les chefs placés sous les ordres de Raghou-Dji-Bhounslay, mercenaires de toutes races, avaient amené environ vingt mille soldats mal armés, mal disciplinés et bons tout au plus pour guerroyer contre des indigènes. Il résulte de ce calcul que les confédérés pouvaient mettre en ligne quatre-vingt-mille hommes de bonnes troupes, sans parler des corps irréguliers. Cette formidable armée ne se trouvait pas réunie sur un même point; elle était répartie dans les provinces du midi, devenues le théâtre de la guerre, dans le Malwa et dans l'Hindostan (1). Une proclamation du gouvernement anglais avait enjoint à tous les sujets britanniques d'abandonner le service de Sindyah, en leur promettant une paye égale à celle qu'ils recevaient du *mahârâdja;* les autres Européens étaient invités à en faire autant aux mêmes conditions. Ces derniers restèrent fidèles au drapeau de Dowlat-Rao, mais les premiers durent obéir, et leur retraite laissa un vide regrettable dans les rangs des troupes mahrattes.

Si le *mahârâdja* avait été moins présomptueux, il aurait écouté les avis de son allié, le *râdja* de Nagpour, qui lui conseillait de harceler l'ennemi et d'éviter les rencontres. A ce prix, il pouvait espérer la victoire avec d'autant plus de raison que les propres troupes du *peshwa* manifestaient l'intention d'abandonner les Anglais à la première occasion favorable pour se joindre à lui. Malheureusement Dowlat-Rao-Sindyah, fier de ses bataillons réguliers et de sa belle artillerie, eut l'imprudence de livrer un combat en règle, dans lequel la bravoure de ses Mahrattes vint échouer contre l'habileté, le sang-froid et l'audace du général Wellesley (lord Wellington). La bataille se livra près de la petite ville d'Assye, dans la province de Berar, le 23 septembre 1803. L'armée des Mahrattes, forte de cinquante mille hommes selon les uns, — de trente mille seulement selon les autres, — fut attaquée avec une impétuosité extraordinaire par les troupes

(1) Sir John Malcolm dit qu'au commencement de la campagne l'infanterie régulière de Sindyah consistait en soixante-douze bataillons formant un effectif de quarante-trois mille six cent cinquante combattans, auxquels il convient d'ajouter une forte artillerie de campagne. — Un corps d'armée considérable était resté dans l'Hindostan sous les ordres du général Perron, chargé de défendre cette province, la plus importante de celles que possédait Sindyah. Parmi les officiers au service de ce prince, on ne peut omettre de citer Joaò Bautista, fils d'un Portugais et d'une brahmane, connu sous le nom du colonel Jean-Baptiste. Il comptait beaucoup de partisans parmi les chefs mahrattes qui approchaient le *mahârâdja;* mais ce prince, ombrageux de sa nature, résistait toujours aux instances de ceux qui l'engageaient à élever aux premiers emplois ce brave Portugais qu'ils nommaient le *plus grand homme de guerre de son siècle.* Catholique sincère, Bautista, s'étant emparé de la ville de Bahadourghar, changea ce nom païen en celui de *Yésoughar,* fort de Jésus.

anglo-indiennes. Le nombre de celles-ci a été diversement évalué par les auteurs anglais; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne dépassaient pas le chiffre de dix mille hommes. Les vieilles brigades formées jadis par De Boigne et complétées par le général Perron se montrèrent dignes de la réputation qu'elles avaient acquise dans toute l'Inde. L'artillerie, par la précision de son tir, fit éprouver de grandes pertes aux Anglais, et la cavalerie mahratte renouvela plusieurs fois ces charges terribles qui dans d'autres temps lui avaient assuré la victoire; mais le *râdja* de Nagpour, peu accoutumé à ces combats acharnés, prit la fuite avant même que la bataille fût perdue. Dowlat-Rao-Sindyah le suivit de près, tandis que les artilleurs se faisaient tuer jusqu'au dernier, et que les soldats disciplinés par les officiers français opposaient encore une résistance désespérée. Du côté des Anglais, près de seize cents hommes furent mis hors de combat; les Mahrattes laissèrent plus de douze cents des leurs sur le champ de bataille, et tous les environs étaient remplis de leurs blessés. Dans cette fatale journée, les confédérés abandonnèrent aux vainqueurs quatre-vingt-dix pièces de canon, sept étendards et tous les équipages de leur camp. Ce succès, de la plus haute importance pour le gouvernement britannique, était dû aux talens militaires du général Wellesley; évitant tout délai qui aurait pu devenir préjudiciable à sa cause, il saisit la première occasion d'attaquer les confédérés avec des forces même trop faibles en apparence, et les foudroya par la rapidité de ses mouvemens. Tout en rendant justice aux grandes qualités du général anglais, nous devons payer aussi notre tribut d'éloges à ces vieilles brigades mahrattes que nos officiers avaient organisées dans des temps meilleurs. Décimées par la mitraille et par le feu de l'infanterie, assaillies par la cavalerie anglo-indienne, elles semblaient vouloir soutenir jusqu'au bout l'honneur des drapeaux tricolores qu'elles portaient toujours comme un talisman.

Avant que l'année 1803 fût écoulée, Dowlat-Rao-Sindyah allait se voir contraint de courber la tête sous le joug et d'accepter les conditions les plus onéreuses. Une seconde armée anglaise, réunie à Cawnpore sous les ordres du général Lake, l'attaquait au cœur de ses états. Le général Perron, en butte à des intrigues qui tendaient à lui faire perdre la confiance du *mahârâdja*, se retirait à Lucknow avec sa famille; ses deux lieutenans, MM. Fleury et Bourquin, éprouvaient chacun de son côté des échecs considérables. Enfin, après une sanglante bataille livrée sous les murs de Dehli et dans laquelle les Mahrattes comptèrent trois mille morts, les Anglais entrèrent dans la capitale de l'empire mogol. Le vieux Shah-Alam, le sultan aveugle, rejeton de la grande famille de Timour, fut délivré

de l'oppression des Mahrattes; il ne fit cependant que changer de maîtres. S'il faut en croire certains documens (1), les officiers de Sindyah, et notamment le général français Drugeon, laissaient végéter dans un état voisin de l'indigence l'empereur infirme et ses cinquante-deux enfans, tandis que les chefs mahrattes s'appropriaient les splendides jardins des résidences impériales et gardaient pour eux les sommes considérables extorquées aux populations. Plus généreux et guidés par des sentimens d'équité avec lesquels d'ailleurs leur politique n'était point en désaccord, les vainqueurs accordèrent à la famille du sultan et au vieux souverain de grosses pensions et beaucoup d'honneurs. Il n'y avait plus d'empire de Dehli depuis longtemps déjà; au lieu d'un empereur captif et soumis à de cruelles avanies, il y eut un empereur pensionné, sans pouvoir, sans autorité, une ombre de souverain entouré de beaucoup d'égards et délivré de la crainte d'être maltraité par ses oppresseurs. C'était beaucoup sans doute; mais si la joie de Shah-Alam et des siens fut grande à l'entrée du général Lake dans la ville de Dehli, comme le disent les écrivains anglais, c'est qu'ils se rappelaient la promesse qui leur avait été faite jadis de rétablir l'empire mogol.

Maîtres à Dehli de la personne du sultan, tout-puissans à Pounah, où ils venaient de rétablir le *peshwa* Badji-Rao, les Anglais se mirent activement à poursuivre les restes des armées de Sindyah. Une troisième victoire qu'ils remportèrent près d'Agra, au village de Laswarye, acheva la destruction des brigades commandées par le général Perron (2). A la fin de cette désastreuse campagne, Dowlat-Rao-Sindyah avait perdu, avec ses principales forteresses, cinq cents canons fondus par des officiers européens; ses plus vaillantes troupes étaient anéanties, ses généraux français tués, prisonniers, ou pour toujours retirés de son service. Ce souverain, qui pouvait se dire cinq années auparavant le plus puissant prince qui eût régné dans l'Inde depuis Aurang-Zeb, en était réduit à acheter la paix au prix de ses plus belles possessions dans le Gouzerate, l'Hindostan et le Bandelkand. Sans doute il se souvint alors des paroles que lui avait dites De Boigne en prenant sa retraite : « Gardez-vous d'exciter la jalousie des Anglais en augmentant vos bataillons réguliers, et licenciez-les plutôt que de risquer une guerre (3). » Ce conseil que donnait De Boigne en partant, l'eût-il suivi lui-même au pied de la lettre, s'il fût resté au service de Sindyah? On a peine à le croire; c'eût été de la part du *mahârâdja* accepter sans combat les exigences des Anglais

(1) Voyez Hamilton's *East India Gazetteer*.

(2) Les Anglais eurent dans cette affaire huit cent vingt-quatre hommes tués et blessés.

(3) Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India*.

et montrer une faiblesse impardonnable. Toutefois il eut le tort de se croire invincible parce qu'il avait de bonnes troupes, et la folie de braver les périls d'une guerre à laquelle les Anglais étaient parfaitement préparés. Dans son aveuglement, il ne comprit pas le sens des paroles que lui adressait le plus habile et le plus honorable de tous les généraux qui s'étaient attachés à la fortune de sa famille. De Boigne disait tout simplement au *mahârâdja :* — L'Angleterre vous regarde, elle vous surveille d'un œil jaloux; l'avenir est à elle, puisque la révolution a forcé la France à s'effacer en Asie. Renoncez à votre chimérique dessein de chasser les Anglais, et ne mettez pas sur pied une armée qui soit pour eux une menace.

III.

Pendant que la plus grande partie des troupes de Sindyah se trouvait occupée dans les provinces du sud et dans l'Hindostan, Djeswant-Rao-Holkar rançonnait et pillait les districts de l'Inde centrale, restés sans défense. Son allié Amir-Khan traitait de la même manière les territoires situés à l'ouest d'Ouddjein, capitale du Malwa. Après avoir passé la saison des pluies à Indore, chef-lieu des états de Holkar, Djeswant-Rao poursuivit le cours de ses déprédations à travers les terres des petits souverains radjepoutes; puis il revint du côté de Bampoura, ville considérable bâtie sur un plateau élevé. Il s'y était fait construire, au milieu d'une forteresse qui ne fut jamais achevée, un joli palais dans lequel on voit encore aujourd'hui sa statue sculptée en marbre blanc. Cet homme énergique et entreprenant, que le succès enivrait et qui ne se laissait jamais abattre par les revers, affectait de n'obéir désormais à aucun sentiment de moralité ou de patriotisme, et ne voyait dans les malheurs qui désolaient son pays qu'une occasion de dépouiller les habitans et de ravager la campagne. Aussi, lorsque Dowlat-Rao-Sindyah, exaspéré par ses défaites et impatient d'anéantir le traité que lui avaient imposé les vainqueurs, chercha à renouer ses relations avec lui, Djeswant-Rao répondit qu'il était tout prêt à se mettre en campagne, pourvu qu'on lui envoyât de l'argent. Sindyah n'avait plus de trésors depuis longtemps déjà, sa pauvreté était extrême; mais, plutôt que de se priver du concours de Djeswant-Rao, il lui abandonna le pillage des plus riches cités de ses états. Celui-ci accepta avec empressement une offre si séduisante. La ville de Moundissour, où se donnaient rendez-vous les marchands du Radjepoutana, de l'Hindostan, du Malwa et du Gouzerate, tenta sa cupidité comme étant l'une des plus riches de l'Inde. Elle fut rançonnée en règle, avec les plus minutieuses précautions et la plus scrupuleuse exacti-

tude. Djeswant-Rao en tira un butin qui ne s'élevait pas à moins de 25 millions de francs (1). Singulière façon de se procurer de l'argent pour repousser la domination étrangère! Quel était le plus odieux, du souverain qui livrait ses propres sujets à de pareilles spoliations, ou de celui qui volait effrontément, à main armée, comme un chef de brigands, les territoires de ses alliés? On conçoit que pour des populations aussi maltraitées, la suprématie d'une nation européenne ait pu être un bienfait. Il semble que, pour s'en faire aimer, il suffisait de les gouverner avec un peu de justice et de bienveillance. Comment se fait-il donc que ces mêmes peuples, les sujets de Holkar et de Sindyah, soient aux premiers rangs de l'insurrection qui, après un demi-siècle, a éclaté avec tant d'énergie contre la domination anglaise?

Enrichi par des déprédations sans cesse renouvelées, recherché par Dowlat-Rao-Sindyah, qui voyait en lui le dernier espoir de la cause mahratte, Djeswant-Rao-Holkar devenait fou d'orgueil. Il se croyait l'arbitre des destinées de l'Inde. Lorsque lord Lake entama avec lui des négociations qui ne devaient avoir aucun résultat, Djeswant-Rao écrivit de sa main, — il savait écrire le mahratte et le persan, — au général anglais chargé de pleins pouvoirs dans le Dekkan : « Des contrées de plusieurs centaines de lieues d'étendue seront envahies par moi. Lord Lake n'aura pas même un moment pour respirer, et des calamités tomberont sur des millions de créatures humaines par suite de la prolongation d'une guerre dans laquelle mon armée débordera de toutes parts comme les vagues de la mer (2)! » C'était au général Wellesley, au futur duc de Wellington, que Djeswant-Rao adressait une pareille menace. Il y avait dans les paroles de l'aventurier mahratte autant d'exagération et de forfanterie que d'insolence. Cependant, lorsqu'après de premiers revers un avantage réel remporté sur une colonne anglaise imprudemment engagée lui permit de reprendre l'offensive, Djeswant-Rao-Holkar ne comptait pas moins de quatre-vingt-douze mille hommes réunis sous ses bannières. La cavalerie formait plus des deux tiers de cette grande armée, qui traînait à sa suite près de deux cents pièces de campagne.

Trois batailles avaient suffi pour ruiner la puissance de Sindyah; il ne fallut que trois combats pour réduire de plus de moitié les armées de Holkar. Sous les murs de Dehli, qu'il essaya d'enlever d'assaut, Djeswant-Rao éprouva un premier revers. Quelques jours plus tard, son infanterie régulière, à laquelle il tenait comme à sa

(1) Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*

(2) Sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*

plus précieuse ressource, fut décimée dans une rencontre qui eut lieu tout près du fort de Deig. Dans cette même journée, son artillerie, l'une des plus belles qu'ait jamais possédées un prince indien, finit par être à peu près anéantie. Enfin sa brillante cavalerie mahratte, surprise par l'armée anglo-indienne aux environs de Farouckabad, fut taillée en pièces. Cette campagne de l'Hindostan, qui ne dura pas plus de sept mois, établissait à jamais la suprématie de l'Angleterre au centre même de l'empire mogol. Les formidables armées que les chefs les plus puissans de la confédération mahratte semblaient faire sortir de terre allaient se disperser, et les *râdjas* humiliés devaient accepter bientôt, sous la forme du protectorat, la complète abdication de leur indépendance.

Cependant Djeswant-Rao-Holkar, pareil au sanglier blessé, se retourna une fois encore et fit face aux vainqueurs acharnés à le poursuivre. Il avait perdu ses meilleures troupes et presque tous ses canons, mais non son audace et son indomptable esprit de résistance. Accueilli dans les murs de Bharatpour par le petit *râdja* de ce district, — qui venait pourtant de se soumettre au protectorat des Anglais, — le hardi Mahratte s'y enferma avec les débris de son armée. Le laisser prendre pied dans cette ville bien fortifiée, c'eût été donner le temps à ses partisans de se rallier, et fournir à Dowlat-Rao-Sindyah, à peine soumis et mécontent, l'occasion de tenter une nouvelle levée de boucliers. Lord Lake, chargé du commandement en chef dans les provinces du nord, comprit qu'il fallait au plus vite déloger Holkar de son repaire. Il marcha avec la plus grande célérité et parut devant Bharatpour le 3 janvier 1805. Cette ville, trop étendue pour être investie, — elle a près de trois lieues de tour, — facilement approvisionnée par les routes restées libres de trois côtés, environnée de fossés profonds, offrait de grands avantages à la défense. Les sujets du *râdja,* rassemblés à la hâte, étaient venus réparer les murailles aux endroits les plus faibles; ses troupes et celles de Djeswant-Rao garnissaient toutes les fortifications, y compris les parapets d'une citadelle fort élevée qui domine la campagne. Deux fois les Anglais essayèrent de prendre d'assaut cette grande place si bien défendue, deux fois ils furent repoussés avec des pertes considérables. Une division de l'armée de Bombay étant venue rejoindre celle du Bengale, que commandait lord Lake, un suprême effort fut tenté par les assiégeans le 20 février. Pour la troisième fois, ils échouèrent dans leur entreprise. Les assiégés lançaient sur les ennemis, qui se ruaient au pied des murailles et roulaient dans l'eau profonde des fossés, une masse de pots à feu et de balles de coton imprégnées d'huile et toutes flambantes. Jamais on n'avait vu tant d'acharnement dans l'attaque, tant d'habi-

leté et de vigueur dans la résistance. La cavalerie de Holkar, qui tenait la campagne, et les bandes indisciplinées de son allié Amir-Khan harcelaient journellement les troupes anglo-indiennes, déjà si maltraitées par les assiégés. Les cipayes du Bengale se conduisirent dans ce siége en véritables héros. La politique anglaise savait exploiter à son profit le courage de ces Hindous tant méprisés, qui se déchiraient entre eux au profit de conquérans étrangers. Un jour, il est vrai, cette magnifique armée du Bengale devait tourner contre les Anglais ses baïonnettes et ses canons, et se rallier sur les pas d'un Mahratte.

Les soldats de Djeswant-Rao et ceux du *râdja* de Bharatpour se battaient avec tant d'énergie, que la fleur de l'armée anglo-indienne tomba bientôt autour des murailles, moissonnée par les balles et les boulets (1). De son côté, la garnison avait fort peu à souffrir. La prolongation de ce siége meurtrier allait compromettre le succès de la campagne; lord Lake, arrêté avec son armée devant la ville de Bharatpour, entretenait parmi ses troupes la discipline, l'ordre et le courage moral, qui font souvent défaut aux indigènes. Plus la résistance se prolongeait, et plus le dénoûment devait être désastreux pour les vaincus. Le *râdja* de Bharatpour, craignant un revers, et découragé par l'attitude inébranlable des assiégeans, envoya son propre fils vers lord Lake pour lui demander à traiter. Il avait à se faire pardonner sa récente défection. Holkar victorieux l'eût sans doute opprimé et pillé; en se soumettant aux Anglais, il ne sacrifiait que son indépendance, déjà bien compromise. Le général anglais accepta sans hésiter la soumission du *râdja,* qui chassa Djeswant-Rao de ses murailles avec plus de joie sans doute qu'il ne l'y avait vu entrer. Le *râdja* en fut quitte pour une amende de 5 millions de francs, et le hardi Mahratte, trompé dans ses dernières espérances, reprit sa vie errante. Il se retirait, trahi, mais non vaincu, devant un ennemi tant de fois victorieux, et qui cette fois se contentait de ne plus l'avoir en face.

Autant Djeswant-Rao-Holkar mettait de hardiesse et de décision dans ses mouvemens, autant Dowlat-Rao-Sindyah montrait d'hésitation et d'embarras dans sa conduite. Ce dernier n'avait rien de plus à cœur que de recommencer la guerre avec les Anglais; ses conseillers l'y poussaient, et les mensonges ne coûtaient pas plus au *mahârâdja* que les flatteries, quand il s'agissait de tromper ou d'endormir la vigilance des officiers de l'armée britannique. Il cherchait

(1) D'après le capitaine Grant Duff, trois mille deux cent trois hommes furent tués ou blessés, et ces derniers, que l'on ne pouvait ramener au camp, étaient achevés par l'ennemi. Dans les quatre assauts infructueux qu'elle livra, l'armée anglaise ne perdit pas moins de cent trois officiers européens.

à tenir ses troupes peu éloignées de celles de Holkar, répondant aux remontrances des agens anglais qu'il lui importait de surveiller la marche de ce brigand, tout chargé du butin enlevé à ses propres villes. Dans ces paroles, il entrait un peu de vérité : Dowlat-Rao-Sindyah ne pouvait pardonner au représentant de la famille Holkar ses déprédations, tant de fois renouvelées. Il l'eût châtié, si les circonstances le lui avaient permis. Cependant il haïssait au moins autant les vainqueurs qui venaient de l'asservir lui-même, et, faisant taire sa jalousie, il souhaitait sincèrement le succès des entreprises de Djeswant-Rao. Aussi les Anglais cherchèrent-ils constamment à empêcher la réunion de ces deux hommes, prêts à tenter une fois de plus la chance des combats, si l'occasion leur était laissée de se voir, de s'entendre, et de se réconcilier, au moins en apparence. Cette réunion eut lieu cependant. Djeswant-Rao, chassé de Bharatpour, courut droit au camp de Sindyah, la tête remplie de projets incohérens. Il voulait soulever les Seikhs et transporter le théâtre d'une nouvelle guerre dans le Pendjab. Le terrible Shirzie-Rao, beau-père du *mahârâdja,* appuyait cet avis, qui plaisait à son caractère violent. Toujours indécis, Dowlat-Rao subissait les influences de ceux qui l'entouraient; puis, par un de ces reviremens si communs à la cour de ces souverains sans foi et sans moralité, il retira sa confiance une fois encore à Shirzie-Rao pour la reporter sur un autre de ses ministres qu'il tenait en prison (1). Certes la disgrâce de cet homme de sang pouvait passer pour un acte de justice, mais le *mahârâdja* ne rendait la liberté à son ancien favori qu'afin de lui arracher des sommes énormes dont Djeswant-Rao s'attribua la moitié. Bientôt la discorde éclata entre le ministre disgracié Shirzie-Rao et le ministre dépouillé de ses richesses. Dowlat-Rao prêta une oreille moins docile aux conseils belliqueux de Holkar, et celui-ci, traînant à sa suite les restes de son armée, se jeta dans le Pendjab. Les Seikhs ne se levèrent point à son approche. Rundjet-Singh, alors dans la force de l'âge et au début de sa carrière, ne sympathisait point avec les Mahrattes, dont la puissance déclinait de jour en jour. Harcelé par l'armée anglaise, qui s'était mise à sa poursuite, Djeswant-Rao-

(1) Ce favori tombé en disgrâce était Amba-Dji-Inglia. « Il avait été employé jadis dans le Radjepoutana, et, quoiqu'il eût opprimé les princes et les chefs de ce pays, il se montrait affectueux envers les habitans, et leur témoignait une certaine sympathie. Ce fut à son départ que commencèrent les scènes de dévastation. » Ainsi s'exprime sir John Malcolm; le même auteur, en parlant plus loin de la part que prit Djeswant-Rao à la confiscation des biens d'Amba-Dji, ajoute ces réflexions : « Cet officier, que Sindyah avait longtemps employé dans l'administration de ses plus riches provinces, fut contraint de rendre ses richesses par des moyens aussi violens et aussi injustes que ceux dont il s'était servi pour les acquérir. » Ces sommes extorquées à Amba-Dji sont évaluées à 56 laks de roupies, environ 14 millions de francs.

Holkar en fut réduit à accepter cette paix dont il avait si longtemps repoussé jusqu'à la pensée. Ce fut ainsi qu'il termina cette campagne extraordinaire, continuée avec des vicissitudes diverses, et aussi avec l'énergie la plus obstinée, depuis Pounah jusqu'aux environs de Lahore.

Il était dit toutefois que le chef de la famille Holkar resterait jusqu'à la fin un incorrigible pillard, le type achevé du Mahratte des premiers temps. Bien qu'il fût lié par les traités qu'il venait de signer, Djeswant-Rao, en revenant dans ses états, se donna une fois encore le plaisir de saccager les possessions des princes radjepoutes protégés par l'Angleterre. Après ce dernier exploit, il licencia ses cavaliers en leur disant d'aller chercher fortune ailleurs. Les soldats mécontens réclamèrent tumultueusement leur paye; s'étant mis bientôt en révolte ouverte, ils prononcèrent la déchéance de Djeswant-Rao, qu'ils appelaient injurieusement le fils d'une esclave (1). Celui-ci distribua aux mutins une partie de l'argent enlevé aux Radjepoutes, et calma ainsi la sédition; mais cette appellation de fils d'une esclave l'avait blessé au cœur. Le légitime héritier des états de Holkar, c'était son neveu Koundie-Rao, celui-là même dont il s'était autrefois hautement et noblement déclaré le fidèle serviteur. Les cris des soldats révoltés avaient donné à ce nom depuis longtemps oublié une signification alarmante pour Djeswant-Rao. Le jeune Koundie-Rao, qui n'avait pu prendre aucune part à la sédition, — il n'avait que dix ans, — périt empoisonné quelques jours après. Ce crime était à peine commis qu'une troupe de Patans allait massacrer dans sa retraite Kasi-Rao, ce prince faible d'esprit et infirme de corps qui avait dû renoncer à gouverner les états de Holkar. Il ne restait plus de descendans légitimes de Touka-Dji; était-ce à tort que la voix publique accusait de ces deux meurtres le fils d'une esclave, Djeswant-Rao?

Il est vrai que depuis quelque temps cet infatigable soldat donnait des marques de folie. Exténué par ses longues campagnes, surexcité par les liqueurs fortes dont il usait avec excès, consumé à l'intérieur par les flammes des fourneaux devant lesquels il passait les jours et les nuits à fondre des canons, Djeswant-Rao perdait la mémoire; il tombait aussi dans des accès de frénésie. Ayant le sentiment de son mal, il cherchait à le combattre par un redoublement d'activité qui augmentait encore le feu de sa fièvre. Son palais devint le théâtre de scènes si terribles qu'on se persuada qu'il était possédé par un esprit malin. On finit par le reléguer

(1) On se rappelle que Djeswant, fils illégitime de Touka-Dji, était censé régent des états de Holkar au nom de son neveu Koundie-Rao.

sous une petite tente, confiée à la garde de serviteurs dévoués. Son allié Amir-Khan, — qui profitait de la circonstance pour piller les trésors cachés dans le palais, — lui envoya un docteur musulman versé dans l'art de guérir, Dowlat-Rao-Sindyah dépêcha vers lui un brahmane habile dans la médecine; mais les soins des deux empiriques furent infructueux. Cet homme extraordinaire, qui avait lutté seul contre les Anglais à la tête d'une armée de cent mille hommes, finit par tomber dans une imbécillité complète. On en vint à le nourrir avec du lait comme un enfant; ce régime le soutint encore trois années. Enfin Djeswant mourut en octobre 1811, près de la ville de Bampoura, où sa famille lui a élevé un beau mausolée. Sir John Malcolm (1), qui visita ce monument quelques années plus tard, vit le cheval favori du terrible aventurier, mis à la retraite par la mort de son maître, brouter tranquillement l'herbe verte auprès de sa tombe. Ce cheval ne résumait-il pas toute la vie de ce dernier des Mahrattes, en qui s'était incarné le génie des batailles et des chevauchées guerrières?

IV.

Nous arrivons au dénoûment du drame, à ce moment suprême où les principaux personnages vont disparaître de la scène, les uns par mort violente, les autres sans bruit, sans éclat, parce que leur rôle est achevé. A la différence de Djeswant-Rao-Holkar, jeté dans les aventures au début de sa carrière par des malheurs de famille, Dowlat-Rao-Sindyah avait hérité trop jeune d'un pouvoir incontesté. Ambitieux, fier de la prépondérance qu'il exerçait dans les conseils de la confédération mahratte, le *mahârâdja* ne montra point une énergie à la hauteur de ses projets. Il attira sur son pays les plus terribles calamités en contribuant beaucoup pour sa part à rompre les liens qui unissaient entre eux les chefs de l'empire mahratte. Son amour pour la fille de Shirzie-Rao-Ghatgay le rendit en quelque sorte esclave des caprices sanguinaires de cet homme féroce et insensé qui déshonora son règne. A deux reprises, Dowlat-Rao écarta de ses conseils cet odieux personnage, exécré des indigènes autant que des Européens, et dont les Anglais, par l'une des clauses de leur traité, avaient réclamé impérieusement l'expulsion. Plus tard, cette clause fut annulée; Shirzie-Rao reprit sur son gendre un complet ascendant, et ce retour de faveur causa sa perte. A la

(1) Cet écrivain distingué, qui a pris une part aussi active qu'honorable aux événemens qu'il raconte, a peint de la manière la plus dramatique la carrière si remplie des chefs mahrattes, et en particulier celle de Djeswant-Rao. Il est impossible de joindre plus d'impartialité à un plus noble sentiment de la justice et de la morale.

suite d'une altercation violente survenue à propos d'un fief que chacun voulait concéder à l'un de ses favoris, Dowlat-Rao-Sindyah donna l'ordre d'arrêter son beau-père. Celui-ci résista avec énergie, et dans le conflit qui s'ensuivit, il fut percé d'un coup de lance. Ainsi périt de la mort d'une bête fauve ce forcené couvert de crimes, qui avait fait mourir tant d'innocens dans les plus cruels supplices (1).

La fin tragique de Shirzie-Rao nous conduit à dire quelques mots de ces chefs de partisans connus sous le nom de Pindarries, avec lesquels sympathisait le beau-père de Dowlat-Rao. Après avoir ravagé l'Inde en tous sens, les Pindarries furent les derniers à se soumettre. Ils avaient fait leur apparition à l'époque où les Mahrattes commençaient à envahir l'Hindostan, vers le milieu du XVIII siècle. Ils s'associèrent aux armées de Sindyah et de Holkar, et combattirent contre les Mogols, bien que leurs chefs fussent musulmans. Quant aux soldats, ils appartenaient à toutes les religions, à toutes les races; un très-petit nombre d'entre eux portaient des fusils à mèche, le reste marchait la lance au poing, le bouclier sur le dos. Lorsqu'ils avaient ramassé un butin considérable, le souverain au service duquel ils étaient employés cernait leur camp et les forçait à rendre gorge. Cependant il y eut des chefs qui restèrent fidèles pendant plusieurs générations aux familles dont ils suivaient les bannières. Durant la campagne de 1804, on les vit presque tous accourir dans l'Hindostan et se rallier autour de Dowlat-Rao-Sindyah. Le beau-père du *mahârâdja*, Shirzie-Rao, sympathisait, nous l'avons dit, avec ces hommes indomptés, et leur fit conférer des titres honorifiques. Ce fut à sa recommandation qu'un de leurs chefs, Mahomet-Kanad-Khan, devenu célèbre sous le nom de Tchitou, fut élevé au rang de nabab.

Tchitou, fait prisonnier dans son enfance, avait été adopté par l'un des plus puissans Pindarries. Né dans une famille obscure, il parvint à régner en maître absolu dans le camp de son bienfaiteur, tout en laissant au fils de celui-ci la direction apparente des affaires civiles et militaires. Les Pindarries en effet possédaient de véritables états, peu étendus à la vérité, mais où se trouvaient des villes et des forteresses sur lesquelles flottait la bannière d'or, marque distinctive de leur autorité. Tchitou avait établi sa résidence au milieu

(1) Voici une petite anecdote racontée par le commandant Th. Bauer Broughton, qui montre jusqu'où allait le cynisme féroce de Shirzie-Rao : « Il m'envoya un jour une montre dont le résident anglais lui avait fait présent la veille, et dont le ressort s'était brisé par la négligence d'un domestique. Il me priait de faire raccommoder cette montre, ajoutant que, si je le jugeais convenable, il m'enverrait le nez et les oreilles du domestique pour le punir de la peine qu'il m'occasionnait. »

des collines escarpées et des forêts sauvages qui s'étendent entre la rive nord de la Nerboudda et les monts Vindhyas. Bien qu'il affectât de reconnaître toujours la suzeraineté du *mahârâdja* Sindyah, les détachemens qu'il envoyait fourrager dans les districts des Radjepoutes se répandaient quelquefois sur les territoires de celui-ci. On conçoit facilement les dégâts que devait causer le passage de ces bandes, fortes de dix ou douze mille cavaliers. A plusieurs reprises, Dowlat-Sindyah fit partir de sa citadelle de Gwalior des corps d'armée chargés de châtier ces pillards insolens, mais jamais il ne put venir à bout de les réduire. Après de vains efforts, il dut se contenter de leur céder certains territoires, affectés à leur subsistance. Tchitou obtint cinq districts à titre de fief. C'était admettre en principe et reconnaître en fait l'indépendance de ces ennemis de la paix publique, et les encourager à continuer leurs déprédations à une époque où les souverains les plus considérés, Holkar et Sindyah eux-mêmes, avaient dû subir la protection de l'Angleterre. Il semble donc naturel que les agens britanniques aient fini par faire de sérieux efforts pour anéantir ces bandes audacieuses qui s'obstinaient à tenir la campagne lorsque la paix était conclue avec tous les gouvernemens indigènes. Ce ne fut pourtant qu'en 1816 que des détachemens anglais (1) rencontrèrent les Pindarries de Tchitou. L'année suivante, une armée anglo-indienne pénétrait dans l'Inde centrale, et Tchitou, contraint d'abandonner son repaire, se mit à fuir en tous sens; il se faisait chasser, comme un sanglier, d'une forêt à l'autre, déjouant, par son activité et par sa connaissance des lieux, la poursuite de ses ennemis. A la fin, sa petite armée, réduite à quatre ou cinq mille cavaliers, fut battue et dispersée. Survint un petit prince radjepoute qui avait à se venger des déprédations commises sur ses terres; il se précipita sur les Pindarries mis en déroute, et les pilla impitoyablement.

Séparé des siens, Tchitou fuyait toujours; cherchant un refuge auprès de ses anciens partisans, il se jeta de nouveau dans les forêts pour échapper aux troupes qui le poursuivaient. Tantôt il songeait à se rendre et à profiter du pardon offert aux Pindarries qui déposaient les armes; tantôt, en proie à des terreurs inexprimables, il croyait avoir tout à redouter des vainqueurs. L'idée d'être condamné à la déportation le rendait fou; pendant son sommeil, il répétait avec angoisse ce mot terrible *kala pani* (eau noire) (2), comme

(1) Ils appartenaient au contingent imposé à Rhaghou-Dji-Bhounslay, *râdja* de Nagpour, qui avait été obligé de subir les mêmes conditions que son allié Dowlat-Rao-Sindyah. Les Anglais étaient arrivés sur la rive méridionale de la Nerboudda; les Pindarries occupaient la rive opposée.

(2) Les Indiens de l'intérieur des terres ont une horreur incroyable de la transpor-

si déjà la mer eût été mise entre lui et ses forêts natales. Enfin, troublé par ce fantôme de l'eau noire, Tchitou, au lieu de traiter avec les Anglais, alla s'enfermer dans une forteresse des monts Mahadéva, où un chef mahratte rassemblait des soldats pour continuer la résistance. A peine respirait-il dans cette retraite lointaine, qu'un détachement de troupes anglaises vint l'y relancer. Il dut fuir encore, n'emmenant avec lui que son fils et quatre de ses partisans. Bientôt il demeura seul, serré de si près, qu'il n'osait plus s'arrêter un instant, et traqué par les troupes qui le suivaient à la piste de son cheval à travers des *jungles* inextricables. Entraînés par l'ardeur de cette chasse, les soldats venaient de pénétrer dans un fourré, lorsqu'ils découvrirent un cheval tout sanglant, dont la selle ressemblait à celle de Tchitou, puis des ornemens, puis un cadavre sans tête, déchiré par les griffes d'un tigre. Il importait de savoir au juste si ce corps était bien celui du Pindarrie. On suivit le tigre à la trace du sang, et on vit tomber de la gueule de l'animal une tête qui fut apportée au camp et reconnue pour être celle de Tchitou. Ainsi périt, au milieu des *jungles*, ce Pindarrie fameux, qui, après avoir été longtemps le fléau de ces contrées, ne put jamais comprendre qu'il eût à espérer aucun pardon, et fut dévoré par un tigre pour n'avoir pas osé se livrer à des Européens.

La guerre que les Anglais firent aux Pindarries leur donna l'occasion de connaître et d'explorer des régions boisées et montagneuses sur lesquelles ils n'avaient encore que des notions imparfaites. Il leur fallut fouiller ces repaires, d'un difficile accès, où les rebelles croyaient que jamais le bras de l'Europe ne pourrait les atteindre. La sécurité des Pindarries était d'autant plus grande, que les princes indigènes avaient toujours échoué dans leurs projets de les détruire. Dowlat-Rao-Sindyah avait eu beaucoup à se plaindre des excès commis par ces brigands, qui se disaient ses serviteurs. Le plus puissant d'entre eux, Karrim-Khan, élevé au rang de nabab, possédait de riches districts; il avait quelques petits canons, une infanterie régulière, douze cents cavaliers d'élite et environ dix mille irréguliers. Après la guerre contre les Anglais, Dowlat-Rao-Sindyah s'empara par surprise de ce chef redoutable, dont le camp fut pillé. Transporté dans la citadelle de Gwalior, Karrim-Khan dut y subir une détention de quatre années; mais tandis que les soldats du *mahârâdja,* gorgés de butin, célébraient hautement l'habile trahison de leur maître, la vieille mère du Pindarrie, instruite de ce qui venait de se passer, fit charger sur des bêtes de somme tous ses joyaux,

tation, qu'ils appellent ainsi; ces mots *eau noire* signifient pour eux la mer aux flots sombres et profonds, qu'ils n'ont jamais vue. — Voyez sir John Malcolm's *Memoirs on Central India.*

toutes ses richesses, et prit la fuite du côté des *jungles*. Les Pindarries de son fils l'y rejoignirent : divisés en petites troupes, ils se remirent à dévaster les territoires de Sindyah, et ce prince, tenté par l'appât d'une forte rançon, rendit la liberté au redoutable chef de brigands. Pendant plusieurs années encore, Karrim-Khan, tantôt réuni aux autres chefs de Pindarries, tantôt agissant seul, commit toute sorte d'excès sur les territoires de Sindyah, qui se repentit, mais trop tard, de l'avoir laissé échapper pour la somme de 6 laks de roupies. Après bien des vicissitudes, le Pindarrie, réduit à fuir et à se cacher dans les villes d'où le chassait l'approche des détachemens anglais, comprit que sa carrière était terminée. Ses anciens adhérens refusaient de le recevoir; il ne savait plus où reposer sa tête. Plus confiant que Tchitou dans la parole des agens britanniques, Karrim-Khan finit par se décider à se rendre sans conditions. Il se remit entre les mains de sir John Malcolm, — alors à son camp de Nimhaheira, dans le Malwa, — qui l'accueillit et le traita avec considération et générosité. Le trop fameux Pindarrie obtint au district de Gorackpour, dans l'Oude, des terres où il put vivre en paix avec sa nombreuse famille.

Combien d'autres encore, fiers de commander à des milliers de cavaliers indisciplinés, ont eu, comme Karrim-Khan et comme Tchitou, leurs rêves de grandeur et de puissance! Hardis, courageux, n'ayant aucune notion de moralité, ils prenaient pour de glorieuses entreprises ces expéditions hasardées dont ils rapportaient du butin à pleines mains. Ces hommes sans foi ni loi avaient organisé le pillage sur une grande échelle; ils se mettaient régulièrement en campagne après la saison des pluies, et, joignant la barbarie à la cupidité, ils torturaient leurs victimes pour leur arracher de l'argent. D'abord auxiliaires des princes de la confédération, ils étaient devenus pour ceux-ci de redoutables adversaires, et pour le pays entier de véritables fléaux. Ils auraient pu finir par se rendre indépendans; peut-être même, pareils au chacal, qui harcèle l'éléphant blessé, eussent-ils enlevé des provinces entières aux familles de Sindyah et de Holkar, affaiblies et épuisées. En détruisant les Pindarries, l'Angleterre n'accomplissait pas seulement une œuvre d'habile politique; elle rendait la sécurité à de fertiles contrées, devenues presque désertes, et assurait aux *râdjas* vaincus par ses armes la tranquille possession de leurs états. L'existence prolongée de ces bandes de pillards et la facilité avec laquelle elles se recrutaient prouvent assez l'attrait qu'offre aux indigènes, Mahrattes, Bheels, Djats, Radjepoutes, Mogols et Afghans, la vie aventureuse du soldat mercenaire.

En esquissant l'histoire des deux plus célèbres d'entre les Pin-

darries, nous avons voulu montrer, au moins de profil, ces physionomies étranges, tout asiatiques, à demi sauvages, dont les types n'ont pas cessé d'exister dans l'Inde. Depuis deux ans, on les a vus reparaître aux mêmes lieux, dans l'Oude, dans le Malwa, dans l'Hindostan et dans les provinces mahrattes. Courbés sous le joug de l'Angleterre, qui semble s'être fort peu occupée de les moraliser, les Hindous, païens ou musulmans, ont baissé la tête, mais la civilisation ne les a pas transformés. Les cipayes qui ont déchiré les uniformes anglais sont devenus de vrais Pindarries. Leurs chefs, pour avoir été initiés à un certain degré aux usages européens, n'ont pas été moins prompts à retourner aux traditions de leurs races : ils se montrent fiers et cruels dans le succès, incapables de concerter un plan de campagne et habiles à prolonger la guerre de partisans, qui se compose de ruses et de surprises. Le plus tristement célèbre de tous, Nana-Sahib, a reçu une éducation soignée; il possède à fond la langue anglaise, et dans ses loisirs il avait traduit dans sa langue natale l'*Hamlet* de Shakspeare. Au premier cri de l'insurrection, ce studieux Hindou a jeté le masque. Il s'est levé, la rage dans le cœur, comme s'il eût eu à venger l'ombre de Claudius, et le vernis de civilisation qui couvrait son visage ayant disparu, il n'est resté qu'un Mahratte de la pire espèce, un brahmane du Konkan, poussé par une haine implacable.

V.

Le nom que nous venons de prononcer nous ramène aux événemens les plus significatifs de cette longue guerre dans laquelle l'Angleterre acheva, par une diplomatie habile, ce que ses armes avaient préparé. Nous voulons parler de la déposition du *peshwa* Badji-Rao, dont Nana-Sahib réclame aujourd'hui l'héritage à titre de fils adoptif. On se rappelle que Badji-Rao, vaincu par Holkar, avait fui vers Bombay, d'où les Anglais le ramenèrent triomphalement à Pounah. A peine réinstallé dans ses fonctions par une armée étrangère, le *peshwa* comprit que toute liberté d'action était perdue pour lui et que sa patrie était asservie. Le pavillon britannique flottant devant les murs de la capitale lui rappelait incessamment les traités qui le liaient sans qu'il pût espérer de les rompre. En vain cherchait-il autour de lui des alliés qui pussent lui venir en aide : les princes de la confédération mahratte étaient réduits à l'impuissance. En concluant avec les Anglais une alliance d'*éternelle amitié,* Badji-Rao avait virtuellement aboli l'empire fédératif du Maharachtra et reconnu l'existence indépendante des états de Holkar, de Sindyah,

de Nagpour et de Guickowar (1). Chacun de ses états se trouvait aussi enchaîné par des traités particuliers. Djeswant-Rao-Holkar, réduit dans ses possessions, était contraint de céder aux Anglais la forteresse de Sindwah dans les monts Satpoura, au pays de Kandeish, et de leur fournir un contingent de trois mille hommes : déjà d'ailleurs il donnait les signes de la maladie mentale à laquelle il devait succomber. Dowlat-Rao-Sindyah, tant de fois battu, privé de l'appui des officiers français, — qu'une des clauses du traité l'obligeait à renvoyer, — ne possédait plus la province de Dehli; la moitié de ses états, ou pour mieux dire la moitié de ses plus lointaines conquêtes, lui avait été enlevée. Le petit royaume de Nagpour, mutilé après la défaite de Raghou-Dji-Bhounslay, demeurait entièrement à la merci de l'Angleterre.

Sollicités par les lettres secrètes de Badji-Rao, les trois souverains que nous venons de nommer craignaient de s'attirer de plus grands maux en renouvelant une guerre imprudente. Partout d'ailleurs des armées anglaises les tenaient en respect; tous leurs mouvemens étaient épiés. Ils se contentaient de pousser les Pindarries sur les territoires cédés au gouvernement britannique et de conspirer dans l'ombre. Jaloux les uns des autres, s'accusant mutuellement d'être la cause des calamités qu'ils avaient provoquées eux-mêmes, ces *râdjas* hésitaient à s'unir par un traité. Le mot de patrie n'avait plus aucun sens pour eux; chacun s'était fait une patrie particulière dans sa capitale. Le gouvernement britannique, en les enlaçant dans les liens d'une alliance avantageuse pour lui, assurait cependant à ces souverains le maintien de leur indépendance respective : au lieu de les pousser à bout en les dépouillant de la totalité de leurs états, la nation victorieuse confirmait les droits des *râdjas* vaincus, préalablement réduits à l'impuissance de nuire. S'insurger dans de pareilles conditions, c'était s'exposer à perdre pour jamais la couronne, triste perspective devant laquelle les souverains reculent toujours. Vers cette époque, la folie croissante de Djeswant-Rao causait une anarchie complète dans les états de Holkar. Le *mahârâdja* Sindyah manquait d'argent, tandis que Raghou-Dji-Bhounslay de Nagpour, poussé par la soif de l'or, amassait des sommes énormes aux dépens de ses sujets, non pour les dépenser, mais pour les enfouir. Ni l'avare Bhounslay, ni le dissipateur Sindyah, n'étaient de véritables hommes de guerre : prudent à l'excès, le premier aurait voulu gagner beaucoup en risquant peu; le second, rêvant toujours

(1) Pilla-Dji-Guickowar, *patel* ou chef de village, avait réussi à se former vers 1747 un petit état indépendant, dont le chef-lieu était Baroda, dans la province de Gouzerate. Avant d'être protégés par l'Angleterre, les princes de cette famille pouvaient mettre sur pied trente mille cavaliers.

aux moyens de faire du mal aux Anglais, se consolait de son abaissement en assistant aux jeux des athlètes, en chassant le tigre avec le pompeux appareil d'un souverain asiatique, et aussi en lançant dans les airs des cerfs-volans qu'il faisait venir à grands frais de Dehli. Il y a presque toujours un côté puéril dans le caractère de ces *râdjas* indiens.

Pendant dix années, — de 1805 à 1815, — la paix fut maintenue; les Anglais aidaient le *peshwa* Badji-Rao à gouverner ses états, et celui-ci ne cessait d'adresser à toutes les cours de l'Inde de pressantes sollicitations : il ne désespérait pas d'intéresser à la cause des Mahrattes ceux-là mêmes qui avaient eu si longtemps à souffrir de leur agression. C'était assurément un étrange spectacle de voir les Anglais rétablir l'ordre dans les provinces du Dekkan, ramener sous l'autorité du *peshwa* les petits princes récalcitrans ou rebelles, en un mot éteindre partout les derniers restes de l'incendie allumé par la guerre civile dans le Maharachtra. Badji-Rao applaudissait hautement à ces mesures; il profitait des avantages d'une paix qu'il n'aurait jamais eu la force de faire régner dans ses états, et témoignait à ses puissans alliés une reconnaissance d'autant plus vive en apparence qu'elle était en partie plus sincère. Les districts s'affermaient au plus offrant; le *peshwa* enfouissait de grosses sommes dans ses coffres, et tandis que les populations pressurées par des fermiers-généraux murmuraient tout bas, à la cour on menait joyeuse vie. Les brahmanes qui entouraient le *peshwa* ne cherchaient point à se distinguer par l'austérité de leurs mœurs; d'ailleurs les honteux emblèmes qui épouvantent le regard du voyageur dans les carrefours de la sainte ville de Pounah prouvent assez que le paganisme indien est devenu le culte des sens. Bien qu'adonné aux plaisirs, le *peshwa* faisait des dons aux pagodes et répandait des libéralités parmi les desservans. Au fond de la conscience de ce brahmane, qui ressembla à Louis XI par plus d'un point, le remords élevait la voix de temps à autre. C'est à un de ces accès de repentir qu'est due la plantation des nombreux manguiers dont les belles allées se déploient avec une certaine symétrie aux alentours de Pounah (1).

En réalité, Badji-Rao poussait sourdement à l'insurrection Sindyah, Bhounslay et les Pindarries. Il voulait réunir les membres disjoints de la confédération mahratte et redonner la vie à ce corps mutilé. Par malheur, il avait alors, — depuis 1814, — pour ministre favori un homme habile, mais fourbe et pervers, du nom

(1) On sait que le brahmanisme considère comme des actes méritoires la plantation des arbres à fruit et aussi le creusement des pièces d'eau.

de Trimback-Dji-Dainglia, doué de cette hardiesse dans le crime qui manquait au *peshwa*. En l'associant à ses destinées, celui-ci fut conduit à se départir de sa prudence accoutumée, et ils accomplirent de connivence un assassinat odieux qui les perdit pour toujours. Des discussions d'intérêts amenèrent cette catastrophe. Depuis bien longtemps, le petit état de Baroda, gouverné par les Guickowar, avait des comptes à régler avec le *peshwa* à propos des revenus de quelques districts. L'affaire, déjà fort embrouillée, se compliquait encore des exigences de Badji-Rao et des restrictions qu'y apportait le gouvernement anglais, devenu possesseur de territoires importans dans cette même principauté de Baroda. Des trois parties intéressées, le *peshwa* seul cherchait à traîner les négociations en longueur; les Anglais désiraient voir cesser le prétexte qu'y trouvait la cour de Pounah de continuer des relations suivies avec les *râdjas* voisins. De son côté, le petit souverain de Baroda avait à cœur de régler ses comptes au plus vite; il envoya donc à Pounah Gangadhar-Shastrie, brahmane fort estimé dans le pays. Ce brahmane, prudent comme tous ceux de sa caste, se mit d'abord sous la protection du résident anglais, puis il entama des négociations qui, au bout d'un an, n'avaient point fait un pas. Ennuyé de ces délais, Gangadhar se disposait à retourner à Baroda, lorsque le *peshwa* vint à bout de le retenir à force de complimens et de cajoleries. Gangadhar se vit bientôt circonvenu de toutes manières par le *peshwa,* qui voulait le détacher des intérêts de son maître; il résista cependant aux offres et aux sollicitations, flatté pour son compte du respect que lui témoignait le premier ministre, mais le méprisant trop pour entrer dans ses vues intéressées. Celui-ci comprit que l'envoyé de Baroda ne serait jamais pour lui qu'un ennemi, et dès lors il résolut de le faire périr. Sous prétexte d'aller en pèlerinage au temple fameux de Pourandar, — pour lequel il professait une dévotion particulière, — Badji-Rao entraîna son hôte loin de la ville. Le résident anglais, qui suivait les brahmanes pèlerins dans leur excursion, fut écarté par d'habiles manœuvres : sa présence semblait inutile dans une cérémonie où il s'agissait d'honorer le grand Indra. L'infortuné Gangadhar, introduit dans la pagode avec pompe, y reçut l'invitation d'accomplir lui-même les rites prescrits, et comme il sortait, des assassins, s'étant jetés sur lui, le mirent en pièces.

A la nouvelle de ce crime, le résident anglais, — l'honorable Elphinstone, qui a laissé dans le Dekkan un nom justement vénéré, — fut saisi de colère et d'indignation. L'homme qui venait de périr assassiné ne s'était-il pas placé tout d'abord sous sa protection? N'était-ce pas aussi le comble de la perversité de la part d'un brah-

mane de faire égorger un autre brahmane pour ainsi dire sous les voûtes du temple? La voix publique accusa l'odieux Trimback-Dji d'avoir porté le coup; le bon sens public reconnut aussi que le *peshwa* avait dû l'ordonner. Le premier fut remis entre les mains des Anglais, qui l'emprisonnèrent à Tannah; le second s'obstina à protester de son innocence, mais sans convaincre personne. Peu de temps après, Trimback-Dji, s'échappant de sa prison, courait organiser des bandes de Pindarries, et appelait les Mahrattes aux armes. Le *peshwa* niait toute participation à ces mouvemens; accumulant mensonge sur mensonge, il désavouait par une proclamation les menées de son ministre et confisquait ses biens. Pendant qu'il croyait endormir par ses ruses la vigilance des Anglais, Badji-Rao mettait en sûreté ses trésors et réparait ses forteresses. Malgré le mystère dont il entourait toutes ses démarches, la fausseté de sa conduite fut enfin prouvée pièces en main, et le gouverneur-général, assisté de son conseil, déclara que le *peshwa*, ayant violé tous ses engagemens, devait être lié plus étroitement par de nouveaux traités.

Victime de ses propres intrigues, le *peshwa* Badji-Rao ne songea plus qu'à se venger. La haine qu'il portait aux Anglais tenait du délire, mais son indécision et sa lâcheté lui conseillaient encore d'user de ménagemens. Son rêve favori était de faire assassiner M. Elphinstone dans ses promenades à cheval, ou bien de surprendre la résidence et d'y mettre tout à feu et à sang. Lorsqu'arriva en 1817 la grande fête annuelle du *Dasserah* (1), des corps de Pindarries, d'Arabes irréguliers, de *gosaïns*, mendians religieux, et de troupes régulières, occupaient les environs de Pounah. Après avoir accompli la cérémonie religieuse au temple de Parvati-Hill, situé sur une haute colline qui domine toute la plaine, le *peshwa*, descendant les immenses escaliers et distribuant les aumônes aux brahmanes placés à droite et à gauche, put réjouir son regard du plus beau spectacle militaire qu'eût offert cette fête depuis bien des années. Peut-être un rayon d'espoir traversa-t-il son esprit assombri, lorsqu'il reporta ses yeux sur la résidence anglaise, alors peu garnie de troupes et ressemblant à un village couché au pied de la grande ville. Le 15 novembre 1817, — un mois environ après la fête du *Dasserah*, — le *peshwa* monta à cheval et rejoignit son

(1) Elle tombe au commencement de l'automne; il a été dit déjà que les Mahrattes avaient coutume de se réunir à cette époque pour préparer leurs plans de campagne. Chaque prince mahratte faisait son *Dasserah;* en 1797, le jeune Dowlat-Rao-Sindyah y sacrifia douze mille brebis. Djeswant-Rao-Holkar, dans les premières années de son élévation, rendait en cette circonstance solennelle un hommage et presque un culte public à la vieille jument qui lui avait été donnée par son tuteur, et qu'il considérait comme la source de sa fortune.

camp : depuis plusieurs nuits, il tenait conseil avec ses partisans les plus dévoués, cherchant à puiser dans leurs inspirations le courage qui lui manquait. Enfin, résolu à combattre et jetant tout d'un coup un masque qui ne trompait plus personne, le *peshwa* se précipita sur la résidence, qui fut pillée et livrée aux flammes. M. Elphinstone avait eu le temps de s'échapper, mais le feu détruisit tous ses livres et tous ses manuscrits. Le succès des armes du *peshwa* se borna à cet acte de vandalisme; dès le lendemain, ses troupes ayant été battues, il abandonna son camp, et renonça à son expédition guerrière pour adopter la vie errante d'un criminel qui n'a plus de pardon à attendre.

Se dirigeant vers Satara, Badji-Rao s'empara du souverain nominal des Mahrattes et l'emmena avec toute sa famille. Les troupes anglaises se mirent activement à sa poursuite : elles l'atteignirent enfin, et, après un combat dans lequel les cavaliers mahrattes déployèrent une fois encore le plus brillant courage, le *râdja* fut enlevé aux mains de Badji-Rao. Celui-ci s'était échappé; au moment où il touchait les frontières du Kandeish, les restes de sa petite armée éprouvèrent une complète déroute. La dispersion de ses partisans mit en défaut les détachemens anglo-indiens qui s'acharnaient sur ses traces. La guerre se prolongeait sur divers points sans qu'on pût avoir aucune nouvelle de Badji-Rao. Le *peshwa*, réduit aux dernières extrémités, fuyait toujours, se cachant comme un malfaiteur, et chaque nuit menacé dans sa retraite. Las de cette vie de privations et de périls, il se décida à faire des ouvertures à sir John Malcolm, qui avait su conquérir un réel ascendant sur les indigènes par la générosité de son caractère et l'élévation de ses sentimens. Non-seulement Badji-Rao fut admis à traiter, mais encore il obtint de se fixer à Bittour, lieu de pèlerinage fort célèbre, aux environs de Cawnpore (1). Ce fut là qu'il vécut avec sa famille, touchant 8 lacks de roupies par an et se baignant dans les eaux du Gange tant qu'il lui plaisait : pratique religieuse fort importante pour un brahmane qui sent le besoin de laver les souillures de sa vie passée.

Le *râdja* des Mahrattes fut replacé sur le trône par les Anglais avec un semblant d'indépendance, Badji-Rao ayant dû renoncer pour lui et pour les siens à l'office de *peshwa*, qui demeurait aboli.

(1) Cet arrangement fut conclu en juin 1818. Le ministre de Badji-Rao, Trimback-Dji-Dainglia, fut moins heureux que son maître. Fait prisonnier par les Anglais, il fut enfermé pour toute sa vie dans une forteresse. On lit dans l'*Histoire populaire de l'Inde anglaise*, de Th. Cooke Taylor, que le gouverneur-général se décida très difficilement à confirmer les promesses trop généreuses de sir John Malcolm à l'égard de l'ex-*peshwa*.

Cette fois la confédération était à jamais anéantie. Chacun des princes mahrattes se trouvait lié par des traités et tenu en échec par la toute-puissante compagnie des Indes. La petite cour de Holkar devint à la mort de Djeswant-Rao le théâtre des plus honteuses intrigues; la plus entière confusion y régna pendant plusieurs années. Dowlat-Rao-Sindyah eut un instant la velléité de s'agiter, lorsque les Anglais portèrent la guerre dans le Népal; mais il réprima ce reste d'ardeur guerrière, et accepta les propositions que lui firent alors les conquérans de les aider à pacifier l'Inde. L'ex-*peshwa,* qui l'avait poussé à la révolte, lui adressa à cette occasion un billet dont voici la traduction telle qu'elle a été publiée dans un journal de l'Inde : « Votre père Madha-Dji-Sindyah, d'après les ordres du général en chef, alla à Dehli, fut fait vizir, et acquit une haute réputation : il nous servit de cœur et d'âme. Devenu son successeur, vous êtes entré en alliance avec les Anglais; c'est de la sorte que vous gouvernez l'Hindostan et que vous avez montré votre gratitude! Puisque c'est ainsi que vous nous servez, il vous convient de mettre des bracelets sur vos bras et de vous asseoir comme une femme! Après que notre pouvoir a été détruit, est-il possible que vous restiez debout? » Certes Badji-Rao avait contribué plus que personne à l'asservissement de son pays; mais ces paroles prouvent assez la rancune qui couvait au fond du cœur de l'ex-*peshwa.* On y voit percer aussi la jalousie que lui inspirait Sindyah resté maître de ses états, et régnant encore, quoique sans indépendance véritable, tandis qu'il en était réduit lui-même au triste rôle de souverain détrôné.

Lorsqu'éclata, il y a deux ans, l'insurrection des cipayes, les successeurs de Dowlat-Rao-Sindyah et de Djeswant-Rao-Holkar demeurèrent fidèles aux Anglais. La désertion de leurs propres soldats et l'abandon de leurs sujets ne purent les détacher du parti des Européens. Les descendans des chefs mahrattes, si fiers et si entreprenans, si peu scrupuleux quand il s'agissait de combattre, firent entendre à leurs troupes mutinées des paroles d'humanité et de paix. C'est que le principal instigateur, l'âme de la rébellion, Nana-Sahib, en se portant héritier de Badji-Rao, dont il se dit le fils adoptif, prenait une attitude menaçante pour les famille Sindyah et Holkar. Un *peshwa,* si jamais l'Inde se reconstituait telle qu'elle était il y a un demi-siècle, devrait chercher à ramener sous sa domination tous les princes de l'ancienne confédération mahratte. Les liens de cette confédération, en se renouant, ne laisseraient guère plus d'indépendance aux souverains actuels qu'ils n'en ont aujourd'hui. D'un autre côté, la résurrection d'un empire de Dehli ne leur eût pas rendu les belles provinces de l'Hindostan. A tout prendre, le joug de

l'Angleterre vaut mieux pour eux que celui d'un *peshwa* vindicatif et jaloux, et cette insurrection, toute formidable qu'elle a été, n'offrait pas, même à ses débuts, assez de chances de succès pour que les fils des *râdjas* amnistiés une première fois, puis confirmés dans leurs états par les Européens victorieux, risquassent imprudemment leur couronne et leur tête. On n'est hardi que quand on a tout à gagner et rien à perdre. Telle est en effet la situation de Nana-Sahib, que les Anglais ont toujours refusé de reconnaître comme *peshwa*. Il a donc hérité d'un vain titre; mais Badji-Rao, en lui léguant ses mauvaises passions et ses rancunes implacables, se vengeait à la manière du Parthe vaincu, qui décoche en fuyant sa flèche meurtrière.

L'empire de Dehli, frappé au cœur par les Mahrattes, est passé aux mains de l'Angleterre; l'empire mahratte démembré est devenu à son tour la proie de cette puissance. Les indigènes disciplinés et formés au service militaire ont aidé leurs nouveaux maîtres à asservir l'Inde entière. Après les révolutions sont venues les guerres de la conquête; la conquête poussée à ses limites extrêmes a produit des annexions injustes, et la révolte des cipayes a suivi. Depuis plus d'un siècle, le sang n'a cessé de couler dans ces malheureuses contrées, si belles pourtant et si bien faites pour être heureuses! La civilisation européenne n'y a point pris racine; au lieu d'y encourager les progrès du christianisme, les conquérans ont cru devoir pactiser avec l'idolâtrie. Ils espéraient ainsi faire servir la tolérance au succès de leur politique; ont-ils réussi? Les événemens contemporains répondent d'eux-mêmes à cette question. Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Inde prouve que la barbarie y est toujours vivante, et malheureusement les mesures prises par les Anglais pour la combattre ne sont dictées ni par l'humanité ni par la saine raison. Les Hindous sont d'ordinaire si mal gouvernés par leurs *râdjas*, que le régime britannique devait leur sembler peu oppressif; mais les peuples n'écoutent pas toujours leurs intérêts : il y a des momens où le sentiment de l'indépendance se réveille en eux à leurs risques et périls, et, pour arrêter ces élans impétueux, il faut que les conquérans sachent allier à la justice la bienveillance, les bons traitemens et l'absence complète de préjugés. C'est en respectant l'amour-propre des indigènes, en comprenant leurs besoins et en pénétrant le fond de leur caractère, que sir John Malcolm contribua si puissamment pour sa part à pacifier l'Inde à l'époque de la crise qu'on vient de raconter. Vers ce gentilhomme loyal, généreux et humain se tournaient avec confiance au moment suprême les fiers Mahrattes, les Afghans intraitables, les Bheels sauvages et les Pindarries indisciplinés. C'est en pardonnant beaucoup qu'il désarma les dernières résistances.

TH. PAVIE.

GENÈVE

SOUS

LE GOUVERNEMENT RADICAL

Quand on arrive à Genève par le chemin de fer de Lyon, les premiers édifices qu'on remarque sont une synagogue juive, un temple maçonnique, une église catholique, et quelques pas plus loin une coquette petite chapelle anglicane. Ces divers temples, récemment construits sur des terrains donnés par l'état, attestent d'une manière assez éclatante la tolérance qui règne aujourd'hui dans la cité de Calvin. En sortant de la gare, si l'on suit la rue qui conduit au quai du Mont-Blanc, on aperçoit bientôt un bel hôtel appartenant au président du conseil d'état, et dont le premier étage est occupé par une maison de jeu : autre signe, bien différent, qui semble indiquer, dans le domaine des idées morales, une réaction singulière contre le rigorisme calviniste. Ce sont là deux traits tout à fait caractéristiques de la métamorphose que Genève est en train de subir. Pour vaincre les vieux préjugés, les répugnances héréditaires qu'inspirait toute atteinte portée à l'organisation établie par le puissant réformateur, il a fallu donner libre essor à l'esprit révolutionnaire, qui, dans l'ardeur de la lutte, n'a pas craint de fouler aux pieds des principes et des mœurs que trois siècles de durée semblaient rendre inviolables.

La Genève intelligente et lettrée éprouvait-elle donc le besoin de rompre avec son passé? La chose n'est pas bien démontrée. Elle aimait ses rues étroites, pleines d'anciens souvenirs, ses fortifications, qui l'avaient plus d'une fois préservée. Quoique petite ville par son étendue, elle tenait depuis longtemps sa place au rang des états les

plus libres et les plus éclairés de l'Europe. Son rôle dans l'histoire lui paraissait assez beau. N'avait-elle pas eu quelque part à tout ce qui s'était fait de grand dans le monde depuis la réforme? N'avait-elle pas fourni François Le Fort à la Russie, Delolme à l'Angleterre, Albert de Gallatin aux États-Unis, Necker, Clavière, Dumont, Mallet-Dupan à la révolution française? Et quelle série d'hommes remarquables dans les sciences et les lettres! Pour ne citer que les plus célèbres, aux noms de Jean-Jacques Rousseau, de Charles Bonnet, de Saussure, étaient venus se joindre, après le retour de l'indépendance, ceux de Candolle, Pictet, de La Rive, Rossi, Töpffer, etc. Certes Genève, avec ses vingt-cinq mille habitans, pouvait être fière d'une pareille renommée. A l'intérieur, sa prospérité matérielle n'était pas non plus en souffrance. Sous un régime d'entière liberté, le commerce et l'industrie se développaient, l'aisance devenait générale, et grâce aux efforts de la charité privée, la misère semblait bannie de cet heureux coin de terre.

Comment donc une révolution est-elle venue tout à coup troubler cette paix et faire disparaître l'union parfaite qui semblait régner entre tous les citoyens de la petite république? Il n'y a pas d'effet sans cause. Évidemment cette révolution existait en germe et fermenta longtemps sous le calme extérieur de la société genevoise. Une étude attentive doit permettre d'en découvrir les premiers symptômes et d'en suivre les progrès successifs jusqu'au moment où l'explosion eut lieu. En retrouvant ainsi l'origine des griefs imaginaires ou réels du peuple genevois, on aura l'élément le plus propre à répandre quelque lumière, soit sur le mérite de l'ancien système, soit sur la portée des projets dont le nouveau régime poursuit l'exécution. Il faut interroger l'histoire du passé pour mieux comprendre le présent, rappeler quelles crises a traversées la société genevoise de 1814 à 1846 pour bien apprécier les résultats de la révolution présente, d'abord dans l'ordre moral, puis dans l'ordre économique. C'est ce qu'on essaiera de faire ici avec une complète indépendance et le désir sincère de préciser équitablement le tribut d'éloge ou de blâme que la société genevoise doit à chacun des partis qui l'ont gouvernée depuis quarante ans.

I.

Lorsqu'après la chute de l'empire Genève eut recouvré son indépendance, elle dut, afin de pouvoir être agrégée à la Suisse comme canton, obtenir un agrandissement de territoire destiné à désenclaver plusieurs de ses communes. Grâce à l'appui qu'elle trouva dans le congrès de Vienne, cet appoint qu'exigeait la confédération suisse

lui fut concédé par la Sardaigne et par la France. Le traité de Paris du 20 novembre 1815 et celui de Turin du 16 mars 1816 stipulèrent les conditions de cet arrangement, qui dotait Genève d'une population catholique de seize mille âmes, formant environ les deux cinquièmes du nombre total de ses citoyens.

Au point de vue confessionnel, un pareil accroissement n'était pas sans danger pour la petite république, d'autant plus que le traité de Turin lui imposait l'obligation de maintenir et de protéger le culte catholique dans les communes cédées par le roi de Sardaigne, de n'y point permettre l'érection d'églises protestantes, sauf une dans la ville de Carouge, et d'y conserver relativement à la religion les lois et usages en vigueur au 29 mars 1815. Les avantages directs et prochains de la cession firent passer sur l'inconvénient de résultats éventuels dont il était d'ailleurs difficile de prévoir alors toute la portée. Les Genevois ne songèrent qu'au bonheur d'assurer leur indépendance en la plaçant sous la protection du drapeau fédéral, et se mirent aussitôt à l'œuvre pour organiser leur gouvernement. On ne pouvait rétablir l'ancienne constitution, qui rappelait de pénibles souvenirs et n'était plus en harmonie avec la situation nouvelle du pays. D'ailleurs les principaux chefs de la restauration genevoise appartenaient tous à l'opinion aristocratique. Ami Lullin, Joseph Des Arts et Charles Pictet de Rochemont, qui s'étaient mis à la tête de ce mouvement, durent avoir ainsi l'influence la plus grande sur l'œuvre législative. Le but de leurs efforts fut de faire prédominer le système représentatif, comme seul propre à concilier les prétentions rivales de l'aristocratie et de la démocratie, qui, dans le siècle précédent, avaient enfanté des troubles perpétuels pour aboutir aux déplorables excès de la période révolutionnaire.

La nouvelle constitution, empreinte d'une tendance bien prononcée à restreindre l'exercice de la souveraineté populaire dans les limites les plus étroites, offrait cependant, à certains égards, une organisation libérale susceptible de développemens ultérieurs. Elle posait en principe l'égalité complète de tous les citoyens devant la loi, la liberté de la presse, l'indépendance et la publicité des tribunaux, le vote des impôts et des lois par des députés directement élus et partiellement renouvelés chaque année, le droit accordé à ces députés d'exercer, sous forme de proposition, une sorte d'initiative, et de modifier les projets de loi, enfin la faculté d'introduire des changemens dans la constitution même. Il est vrai que le mérite de ces précieuses garanties se trouvait en partie annulé, pour le moment du moins, par les conditions du système électoral. Ici dominait l'esprit aristocratique, naturellement enclin à concentrer le pouvoir dans les mains du petit nombre. On avait eu recours aux expédiens du cens, de l'âge, et même de l'élection indirecte, pour

le cas où la majorité absolue ferait défaut. Le conseil représentatif ainsi nommé choisissait dans son sein les vingt-quatre membres du conseil d'état, dont les fonctions, très faiblement rétribuées, ne pouvaient évidemment convenir qu'à des hommes jouissant d'une certaine fortune. Le pouvoir exécutif était dévolu au conseil d'état, avec l'initiative exclusive des lois. Les réformes constitutionnelles n'étaient pas impossibles, mais entourées de formalités qui devaient en rendre la marche difficile et lente.

Aussi, malgré les principes vraiment libéraux dont elle contenait le germe, la constitution de 1815 fut accueillie avec froideur. Le peuple lui reprocha surtout d'avoir aboli l'ancien conseil-général, où l'élection des magistrats et le vote des lois importantes subissaient l'épreuve du suffrage universel. Il ne tint pas compte de ce qu'en retour, détruisant aussi les castes privilégiées, elle accordait à tous les citoyens les mêmes droits civils. C'est surtout comme gage de paix et d'indépendance qu'on accepta le nouveau code constitutionnel. La joie d'être admis dans la confédération suisse, la brillante perspective qui semblait s'ouvrir pour Genève, prévalurent sur toutes les objections. Deux ans s'écoulèrent à peine d'ailleurs avant que des modifications relatives à la publicité des jugemens, comme aux lois éventuelles concernant le nouveau territoire, eussent mis hors de doute la possibilité d'obtenir par la voie légale toutes les réformes jugées nécessaires. En effet, on réduisit successivement la durée des fonctions du conseil d'état, les séances du conseil représentatif devinrent publiques, et la sphère de son activité s'agrandit considérablement sous l'empire du règlement si sage et si libéral à la fois dont l'avait doté M. Dumont; d'importantes améliorations furent introduites dans l'ordre judiciaire; enfin on abaissa le cens électoral jusqu'à la modique somme de 3 francs 25 centimes, dont le paiement fut rendu facultatif aux citoyens qui, ne se trouvant pas imposés pour une valeur équivalente, désiraient être électeurs et éligibles.

Ces sages réformes coïncidaient avec un essor remarquable dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, et surtout dans le domaine des intérêts matériels. De 1815 à 1830, Genève offre certes un spectacle des plus intéressans. On y voit l'esprit républicain se développer avec une énergie féconde. Les citoyens rivalisent avec le gouvernement pour doter leur pays d'institutions libérales. Le respect entoure la magistrature, qui s'en montre digne par son zèle, ses lumières et son dévouement. A cet égard, Genève était privilégiée. La restauration avait ramené dans son sein plusieurs hommes d'un mérite supérieur autour desquels se forma comme un foyer d'intelligence. Il suffit de nommer d'Ivernois, Sismondi, Dumont, de Candolle, et l'illustre réfugié italien Rossi, qui ne dédaigna pas de

consacrer quelque temps ses hautes facultés au service de la petite communauté genevoise. Avec des esprits de cette trempe, les discussions du corps législatif ne pouvaient qu'être fertiles en heureux résultats. Par l'autorité du talent, du savoir, de l'expérience, ainsi que par leur parole éloquente, ils stimulaient et modéraient tour à tour les efforts de l'opposition, qui longtemps n'eut pas d'échos en dehors des conseils. Les divergences portaient plutôt sur les principes, et dans la pratique on était généralement d'accord pour repousser les innovations précipitées. Cependant Genève, loin de rester en arrière, devança bientôt non-seulement ses confédérés, mais encore la plupart des autres états de l'Europe. Elle fut le premier pays du continent où s'introduisit l'institution bienfaisante des caisses d'épargne; elle établit un pénitencier modèle, promulgua une loi de procédure civile (1) admirée par tous les jurisconsultes, rendit à son académie l'ancien lustre qui l'avait distinguée, se préoccupa vivement des besoins de l'instruction, soit primaire, soit secondaire, et ne négligea pas non plus le développement matériel du pays. Des sociétés indépendantes du gouvernement contribuèrent aussi, durant cette période, à favoriser l'essor des arts et de l'industrie. Sous leur influence naquit une école genevoise de peinture; la ville s'enrichit d'un musée, don généreux de Mlles Rath, d'un conservatoire de musique fondé par M. François Bartholony, et la fabrique d'horlogerie put ajouter de nouveaux titres à sa vieille renommée. D'autres sociétés, obéissant aux inspirations d'une philanthropie éclairée, dotèrent Genève d'établissemens qu'on eût en vain cherchés dans toute autre ville de même grandeur.

Malheureusement la prospérité a ses écueils pour les peuples comme pour les individus. On s'endort dans la jouissance du bien-être; on s'habitue volontiers à croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Cette tendance, de plus en plus manifeste dans la classe dominante, peut être signalée comme la première source du mécontentement populaire qui rouvrit l'ère des révolutions pour Genève. D'autres causes, plutôt sociales que politiques, vinrent s'y joindre. Dans une république, on est facilement enclin à la jalousie. L'inégalité, chassée de la loi, se réfugie dans les habitudes sociales. A défaut de rangs bien marqués, il se forme des coteries plus fermées et plus exclusives encore. A Genève, la classe aristocratique se montrait divisée en maintes catégories, suivant l'ancienneté des familles ou le chiffre des fortunes, et la petite bourgeoisie ainsi que la classe ouvrière elle-même offraient autant de groupes non moins attentifs à ne pas se mélanger. Chacun

(1) Œuvre du savant professeur Bellot.

était ainsi parqué dès sa naissance dans une sphère plus ou moins étroite d'où il avait beaucoup de peine à sortir, car les talens et la richesse ne suffisaient pas toujours pour vaincre le préjugé. Sans doute des tendances analogues se rencontrent à peu près partout, mais nulle part elles ne sont plus marquées qu'à Genève, où malheureusement cette espèce de hiérarchie artificielle n'est point accompagnée de la discipline qui seule pourrait la rendre salutaire. On veut bien avoir des inférieurs; mais dès qu'il s'agit de reconnaître une supériorité quelconque, l'amour de l'égalité reprend le dessus, et l'on se révolte contre les prétentions même les plus légitimes. Un tel état de choses engendre nécessairement la défiance, suscite une animosité déplorable entre les citoyens, et contribue à faire prédominer des considérations particulières ou des sympathies personnelles sur les vrais intérêts du pays. On s'habitue à traiter les affaires en petit comité, sans tenir compte des exigences de l'opinion publique.

A Genève, la forme du gouvernement favorisait encore ce fâcheux morcellement des forces sociales. Les charges étant honorifiques ou très peu rétribuées, on avait institué de nombreuses commissions auxiliaires, afin de répartir plus largement le travail, et quoiqu'elles fussent en général composées d'hommes honorables et dévoués, leur personnel ne se renouvelait pas assez fréquemment pour empêcher la routine d'y produire ses effets ordinaires. Elles ne pouvaient échapper à l'esprit de coterie, qui paralyse si tristement l'action généreuse et féconde du patriotisme. Ces commissions, animées de vues excellentes, mais toujours plus ou moins exclusives, restaient trop étrangères à ce qui se passait en dehors de leur cercle d'activité. C'est ainsi qu'une opposition put naître et grandir sans qu'on fît rien pour conjurer le péril. Genève était libre, heureuse, paisible au dedans, considérée à l'extérieur, et les jouissances du bien-être endormaient l'esprit républicain. Le tort général fut d'oublier à quel prix s'acquièrent et se conservent de semblables avantages.

Dans un écrit publié en 1832, M. Rossi avait signalé avec beaucoup de justesse la nature du mal et les conséquences qu'on en pouvait attendre. Après avoir rendu hommage à ces citoyens énergiques et dévoués auxquels était due la restauration genevoise, il se demandait si la génération nouvelle, fort sage, fort respectable, plus instruite peut-être que la précédente, désirant le bien, amie de l'ordre et de la règle, serait capable de la même énergie et du même dévouement. « Et, s'écriait-il, comment pourrions-nous ne pas craindre lorsque nous voyons des jeunes gens travailler sans passion, s'amuser sans plaisir, faisant leurs études, dansant leurs

valses de la même manière, comme deux tâches qu'un homme bien né doit remplir régulièrement? Grand Dieu! qu'est-on à l'âge d'homme quand on est de glace à vingt ans! Pour toute chose, on se fait à petit bruit de petits arrangemens pour son usage particulier : une petite politique, une petite philosophie, une petite religion, une petite littérature. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de saillant, rien de bruyant, rien qui dépasse une certaine ligne de convention... On se prépare ainsi des jours qui paraissent d'or; mais par un effet nécessaire d'une jeunesse monotone, sans passion, sans ardeur, passée dans l'état de ceux que Dante ne savait où placer, et sur le compte desquels il s'écriait :

Non ragionar di lor, ma guarda e passa!

on arrivera insensiblement à une vie toute matérielle, à l'insouciance de la chose publique, à l'incapacité pour les affaires, surtout si jamais ils se renouvelaient ces temps de crise et d'orage, ces événemens aussi graves qu'imprévus, qui, au milieu de malheurs de toute espèce, firent cependant briller d'un si vif éclat les vertus civiques des vieux Genevois! »

Les prévisions de l'illustre publiciste ne se réalisèrent que trop exactement. Cet oubli des conditions indispensables de la république exerça la plus funeste influence. Dans les pays libres, une aristocratie ne se maintient qu'à force de vigilance, d'abnégation et de dévouement. Le peuple de Genève, on ne devait pas l'ignorer, a des souvenirs essentiellement démocratiques, et son caractère porte l'empreinte bien prononcée des institutions qui l'ont formé. On chercherait peut-être vainement ailleurs un exemple aussi frappant de l'action des lois sur les mœurs. La population genevoise se compose des élémens les plus divers. C'est un mélange de toutes les races, dont l'Italie, l'Allemagne et la France ont fourni la part principale, mais où l'on retrouve bien d'autres origines encore. Il a fallu donc une puissance d'assimilation singulièrement forte pour faire de cette tour de Babel un peuple ayant sa nationalité distincte, vigoureuse, indélébile. A cet égard, le rôle de Genève semble digne de fixer l'attention du philosophe et de l'historien. Dès le XVIe siècle, elle fut la ville du refuge pour les victimes des persécutions, soit politiques, soit religieuses, qui vinrent lui demander asile, et contribuèrent à combler ainsi les vides causés par une force expansive non moins remarquable dont elle est également douée, car on trouve des Genevois dispersés sur tous les points du globe. Quelques années de séjour dans la cité calviniste suffisaient pour imprimer aux nouveau-venus le cachet national. Ce phénomène se manifeste encore aujourd'hui d'une manière assez sensible. Il n'est point rare par exemple

de voir, dans des familles allemandes récemment naturalisées à Genève, les fils ne conserver aucune trace de leur origine étrangère, ordinairement si tenace, ni dans leur langage, ni dans leurs habitudes, ni dans les tendances de leur esprit : le milieu genevois a tout absorbé. Un peuple qui, durant plusieurs siècles, s'assimile ainsi des élémens de toute nation sans rien perdre de son caractère original est naturellement enclin à l'orgueil. Chez lui, le sentiment de la nationalité présente je ne sais quoi d'individuel qui ne se rencontre guère dans un autre pays. Il s'identifie beaucoup plus avec les institutions de son pays, et porte dans tout ce qui les concerne une ardeur passionnée, que n'arrêtent le plus souvent ni les sacrifices, ni la crainte de compromettre son avenir.

Le Genevois d'ailleurs, fier de sa vieille indépendance, fut toujours peu soumis aux nécessités du gouvernement même le plus bénévole. Il délègue avec peine sa part de souveraineté, se montre jaloux de l'usage qu'on en fait, soumet ses mandataires à une impitoyable surveillance. Ce n'est pas lui qui démentira l'ingratitude proverbiale des républiques. Ses magistrats doivent se résigner à ne recueillir d'autre témoignage que celui de leur propre conscience; car, tant qu'ils sont en charge, on les suspecte, et dès qu'ils en sortent, on les oublie. Pour conduire une population pareille, qui joint à ces travers beaucoup d'intelligence, de l'esprit, du courage, de la générosité, il faut certainement des hommes habiles. Genève en avait eu quelques-uns depuis sa restauration. Autour de ceux que j'ai déjà nommés comme ayant pris en 1813 la courageuse initiative du rétablissement de la république s'était groupée une élite remarquable par ses lumières ainsi que par un zèle dévoué. Genève y trouva des magistrats dignes à tous égards de la confiance publique, des administrateurs intègres et des légistes éminens. Grâce à leurs efforts, elle était entrée dans la voie du progrès sage et régulier; mais à mesure que la mort vint éclaircir les rangs de ces citoyens formés à l'école de l'expérience, on s'aperçut des effets du bien-être sur l'éducation; il fut bientôt impossible d'envisager l'avenir sans inquiétude. Les caractères fortement trempés devenaient de plus en plus rares, surtout chez la jeune aristocratie, qui se montrait en général peu disposée à suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Quoique dirigé d'une manière non moins libérale que prudente par le syndic Rigaud, dont la haute influence réussit pendant plus de dix années à dominer les partis, le gouvernement perdit rapidement sa force et son prestige. Il se trouva réduit aux vaines illusions du régime paternel, précisément en 1830, à l'époque où commençait en Europe une nouvelle période d'agitation.

Tandis que la classe riche paraissait ne plus attacher la même

importance à la direction des affaires publiques, le peuple prêtait l'oreille aux bruits du dehors. Il suivait avec un intérêt sympathique les mouvemens de la France et ceux de l'Italie. Bientôt la contagion le gagna. Quoiqu'il n'eût ni tyrannie à combattre, ni liberté à conquérir, d'ambitieux meneurs, comme il s'en trouve toujours dans des occasions pareilles, lui persuadèrent aisément qu'il devait se révolter pour l'honneur de ses traditions. Dans les temps passés en effet, lorsque la république de Genève renfermait des habitans, des domiciliés, des natifs et des citoyens ayant des droits différens, la sédition était en quelque sorte à l'ordre du jour. Dès qu'une mesure contrariait les désirs du souverain populaire, on prenait les armes, on se tirait des coups de fusil dans les rues : si le gouvernement avait le dessous, des concessions étaient accordées, quitte à les retirer plus tard; si ses partisans au contraire triomphaient, on exilait les principaux mutins, et tout rentrait dans le calme. Tels furent les souvenirs qu'après 1830 on évoqua complaisamment à Genève. Quant aux griefs, ils ne manquent jamais aux agitateurs. Par crainte du réveil démagogique, les auteurs de la constitution avaient incliné vers une espèce d'oligarchie difficile à maintenir; mais grâce au patriotisme éclairé de quelques hommes d'élite, les vices des institutions nouvelles disparaissaient l'un après l'autre, et la voie était ouverte à tous les progrès désirables. On était arrivé de cette manière aussi près que possible du suffrage universel, sans en avoir les inconvéniens, puisqu'il suffisait pour être électeur de payer un impôt facultatif de 3 francs 25 cent. Une si faible barrière ne pouvait empêcher que l'invasion du prolétariat sans exclure aucun électeur sérieux; cependant elle devint l'objet de plaintes vives et nombreuses. La prudence politique est en général peu comprise ou mal interprétée. Faute de pénétrer ses motifs, on l'accuse volontiers, soit de faiblesse, soit de trahison, et les Genevois, enclins par caractère à la méfiance, saisirent ce prétexte pour incriminer les vues de leur gouvernement. Ils prétendirent le rendre responsable des inégalités sociales et de tous les froissemens d'amour-propre qui en sont la suite. Suivant eux, l'aristocratie usurpait des priviléges intolérables en se consacrant au service du pays avec un désintéressement inaccessible aux classes moins favorisées de la fortune. Ils lui reprochaient à la fois ses mœurs simples, ses principes austères et ses richesses acquises par le travail et l'économie. Une opposition taquine se manifesta d'abord par des caricatures, par des satires mordantes, par des pamphlets propres à réveiller tous les mauvais instincts de la foule. Dans cette guerre dirigée contre les *gens du haut,* l'envie répandit son venin sur les actes même les plus indifférens. Une parole mal comprise, un salut oublié, la moindre appa-

rence de supériorité hiérarchique, fournirent autant de griefs qu'on exploita pour persuader au peuple qu'il gémissait sous un joug humiliant. Les travers des habitudes sociales furent attribués au régime politique, et la constitution représentée comme un obstacle à l'esprit de concorde qui devait régner entre tous les citoyens.

Quand on en est là, ce n'est plus de simples réformes qu'il s'agit; un bouleversement général paraît seul pouvoir atteindre les abus vrais ou supposés qu'on veut détruire : je dis vrais ou supposés, parce qu'il y en avait des uns et des autres. Dans un pays où l'éducation publique met le développement intellectuel à la portée du pauvre comme du riche, les hautes classes ont tort de tenir trop à des distinctions fondées sur le hasard de la naissance ou sur le caprice de la fortune : il est évident que cette raideur est contraire à leur propre intérêt, puisqu'elles donnent ainsi prise aux accusations perfides et provoquent des haines implacables; mais on ne doit pas oublier non plus combien peu les relations sociales se prêtent à certaines exigences égalitaires et quelles difficultés rencontre sur ce point la volonté même la mieux inspirée. Le ménage universel est une utopie qu'il faut laisser au socialisme; on ne comprend pas d'ailleurs comment un changement constitutionnel produirait ce résultat.

Quoi qu'il en soit, le peuple de Genève, qui passe pour très intelligent, se laissa persuader qu'il était fâcheux d'avoir des magistrats intègres, tenant à l'honneur plus qu'à l'argent, des représentans éclairés, de sages administrateurs, et surtout de les conserver plusieurs années. Il s'éprit d'un bel enthousiasme pour les gros traitemens, pour les élections fréquentes, qui favorisent l'intrigue et l'ambition, pour le suffrage universel direct, qui donne la majorité à la partie la moins instruite de la nation. Le progrès de ces nouvelles tendances put être déjà constaté lorsque en 1834 la tentative des réfugiés italiens et polonais sur la Savoie donna lieu à une manifestation populaire telle que Genève n'en avait pas vu depuis fort longtemps. On craignit un instant qu'elle ne dégénérât en émeute. Le gouvernement toutefois possédait encore l'appui de la grande majorité des citoyens, et l'effervescence fut bientôt calmée.

L'année suivante, la célébration du jubilé de la réforme vint donner un aliment aux querelles religieuses, depuis quelque temps ravivées, soit par l'introduction à Genève du méthodisme anglais, soit par l'humeur militante du curé de la ville, M. Vuarin, chez lequel l'énergie d'un ancien militaire s'unissait à la tactique habile des jésuites. La controverse commença dès lors à se mêler aux questions politiques en les compliquant d'une manière très fâcheuse. C'est sur ce terrain mixte qu'eut lieu en 1837 le premier essai d'émeute. Le gouvernement ayant voulu abolir le *jeûne genevois*, fête

religieuse qui se trouvait remplacée par le *jeûne fédéral*, célébré dans tous les cantons suisses, les protestans s'émurent de ce qu'ils regardaient comme une atteinte à leurs plus chères traditions. Le 7 septembre, la foule se porta vers les églises, entraînant avec elle les prédicateurs de son choix, exigea qu'elles lui fussent ouvertes, et fit célébrer le service malgré les ordres de l'autorité. Celle-ci, réduite à sévir le lendemain contre un désordre qu'elle n'avait pu empêcher, se contenta de faire interdire la chaire pendant six mois à l'un des pasteurs qu'on accusait d'avoir pris part au mouvement. Cette mesure, aussi malheureuse qu'insuffisante, frappait le membre le plus populaire du clergé protestant et décelait l'impuissance du conseil d'état, qui n'osait mettre en cause les véritables chefs de l'émeute. On semblait craindre d'approfondir les motifs de la sourde fermentation révélée par de tels symptômes.

Quelques mois plus tard, les difficultés qui survinrent entre la France et la Suisse (1838) au sujet du prince Louis-Napoléon contribuèrent encore à raffermir la sécurité trompeuse dans laquelle s'endormait le pouvoir. La seule apparence d'un danger extérieur avait suffi pour rallier tous les citoyens autour de leurs magistrats. En présence de ce réveil du sentiment national, comment croire à l'existence de passions politiques et de haines sociales? L'optimisme est le défaut des gouvernemens paternels; on se persuada que tout allait pour le mieux, et que si les électeurs ne se présentaient plus au scrutin qu'en fort petite minorité, c'était précisément de leur part une marque de confiance absolue. Aussi les plaintes de l'opposition, loin de rencontrer un meilleur accueil, suscitèrent des débats plus orageux dans le sein des conseils. Ses vœux pour l'institution du jury et pour celle d'une municipalité urbaine furent tour à tour repoussés. A la suite de ces discussions, dans lesquelles d'imprudens orateurs allèrent jusqu'à dire qu'on avait déjà fait trop de concessions, une société politique se constitua dans l'intention d'assurer le triomphe de ce qu'on appela dès lors les intérêts du peuple. Cependant elle ne prit d'autre titre que celui d'*association du 3 mars* (jour de sa fondation), et parut bien décidée à se renfermer dans la voie légale ouverte aux réformes constitutionnelles; mais le programme s'élargit en raison du nombre des mécontens qui se groupaient autour d'elle. Bientôt ses adversaires purent dire avec assez de justesse qu'elle était l'hôpital des amours-propres blessés. Malheureusement les malades abondèrent dans cet hôpital à tel point qu'en peu de mois ils furent assez nombreux pour tenter ce qui s'appelle en Suisse un *putsch*, c'est-à-dire une pression sur les dépositaires du pouvoir et sur le corps législatif. Le 22 novembre 1841, la foule assaillit l'hôtel de ville en réclamant une constituante qu'on

s'empressa d'accorder à ses vociférations, et qui, quelques semaines plus tard, se mit à l'œuvre. Son travail eut pour objet d'introduire les modifications demandées sans trop changer l'ensemble du système. Elle réduisit le nombre des conseillers d'état de vingt-huit à douze, en élevant leur traitement à 2,000 francs au lieu de 800, divisa le canton en dix colléges électoraux dont quatre pour la ville et six pour la campagne, abolit le cens, institua le jury, et dota la ville d'un conseil municipal élu par les citoyens. La nouvelle constitution semblait ainsi répondre à toutes les exigences que le *Trois-Mars* avait formulées; mais à son début le suffrage universel trompa l'espoir du parti radical, qui, tout en ayant l'air de ne demander que des réformes, voulait une révolution, dont pour lui le 22 novembre n'était que le prologue. Les conseils sortirent de l'épreuve avec une grande majorité conservatrice, tandis que l'opposition, aigrie par cet échec, jetait le masque et se montrait résolue à recourir aux armes. Alléché par un premier succès, le peuple retrouva ses anciens goûts séditieux. Au mois de février 1843, il essayait de nouveau sa force par une émeute où le sang coula; puis, malgré le bienfait d'une amnistie plus généreuse que prudente, il s'obstina de plus en plus à refuser toute espèce de réconciliation avec le parti, pourtant très libéral, entre les mains duquel le suffrage universel avait remis le pouvoir.

Ce fut le conseil-général qui cette fois servit d'instrument aux agitateurs. Le grand-conseil s'étant prononcé pour de nouvelles tentatives de conciliation avant de déclarer la guerre au Sonderbund, une assemblée populaire s'improvisa sur la place publique, dans le quartier de Saint-Gervais, centre du radicalisme, et se tint en permanence pendant deux jours, à la suite desquels eut lieu le déplorable conflit du 7 octobre 1846, qui porta au pouvoir M. James Fazy. Alors, le conseil d'état ayant abdiqué ses pouvoirs, un gouvernement improvisé dans la rue prit sa place et convoqua les électeurs pour nommer une nouvelle constituante dont la tâche était déterminée d'avance par une proclamation formulant en six ou sept paragraphes les prétendus ordres du peuple. On remania la population électorale, qui fut divisée en trois colléges : ville (environ 29,000 âmes), rive droite du lac (environ 8,000), rive gauche (environ 25,000). Cette division fort inégale avait pour but d'amoindrir l'influence de la ville et de noyer les communes rurales protestantes dans une forte majorité catholique. Le chiffre des membres du conseil d'état fut fixé à sept, et leur traitement à 5,000 fr.; ils devaient être élus pour deux ans par le conseil-général, c'est-à-dire par l'ensemble des électeurs du canton, réunis en un seul collége à la ville. On réduisit également le nombre des députés au

grand-conseil ainsi que la durée de leurs fonctions. On étendit le suffrage universel aux assistés ainsi qu'aux faillis, qui en étaient exclus par la constitution précédente. Des fondations créées pour subvenir aux frais du culte protestant furent absorbées par l'état. Enfin jusqué dans les moindres détails se manifesta la volonté bien arrêtée de détruire autant que possible les vieilles institutions genevoises.

Les *ordres du peuple* ainsi formulés n'étaient en réalité que la traduction fidèle des volontés d'un seul homme. M. James Fazy, aristocrate déclassé par une jeunesse orageuse, nourri des doctrines de l'école révolutionnaire cosmopolite, avait très promptement apprécié les ressources que sa ville natale pouvait offrir aux projets des démagogues européens. Il résolut donc de s'en rendre maître, et déploya pour y parvenir des qualités certainement remarquables. Jamais peut-être aucun fauteur de révolution ne fit preuve d'une pareille puissance de sophisme, aucun certes ne montra davantage cet héroïsme de l'audace que rien n'étonne, qui déconcerte ses adversaires à force d'aplomb, et finit par les faire douter d'eux-mêmes. La révolution du 7 octobre 1846, en faisant triompher le programme de M. Fazy, ouvre dans l'histoire de Genève une période qui se continue encore sous nos yeux, et dont il reste à préciser le vrai caractère.

II.

Une révolution ne s'accomplit guère sans être motivée par quelque besoin nouveau qui se trouvait comprimé sous l'ancien ordre de choses. La révolution du 7 octobre 1846 à Genève fut en grande partie le résultat de circonstances tout à fait indépendantes de la volonté de ceux qui la provoquèrent, et les idées démocratiques ne firent que précipiter la marche d'une crise devenue inévitable.

Genève était une ville fermée. Les habitans se trouvaient à l'étroit dans l'enceinte de leurs remparts, et quoique ceux-ci ne pussent être d'une grande utilité pour la défense, on reculait devant l'idée de les abattre, soit par amour des souvenirs qui s'y rattachaient, soit aussi par la crainte de voir augmenter le nombre des citoyens catholiques. Ce dernier motif surtout avait jusqu'alors empêché l'exécution d'une mesure que réclamait impérieusement l'essor du commerce et de l'industrie. A cet égard, le préjugé populaire était d'accord avec les intérêts conservateurs. Aussi la révolution de 1846 s'accomplit-elle au cri de : « A bas les jésuites! » En même temps, par une de ces contradictions étranges auxquelles sont sujets les mouvemens populaires, le premier résultat positif de cette révolu-

tion fut d'ouvrir les portes toutes grandes à l'envahissement du catholicisme. L'appât du développement matériel fit taire toute autre considération. L'œuvre s'exécuta sous l'empire d'une espèce de fièvre générale qui ne permettait pas au bon sens de se faire jour. Il y eut même tant de précipitation, que les intérêts administratifs furent complétement mis de côté. Au lieu d'agir en vue des avantages que l'état pouvait retirer d'une opération semblable, on ne songea qu'à la rendre promptement définitive, sans rechercher si des frais immenses ne dépasseraient pas le produit de la vente des terrains.

Quoique fort dispendieuse, cette méthode présentait, à vrai dire, certains avantages, dont le gouvernement sut tirer parti : elle permettait de réaliser tout de suite une partie des améliorations promises. On pouvait offrir au public des plans grandioses et se mettre à l'œuvre sur plusieurs points en même temps. Le peuple, voyant bouleverser les terrains avec tant d'activité, ne douta plus de l'essor merveilleux que Genève allait prendre. Bientôt s'élevèrent comme par enchantement de nouveaux quartiers mieux bâtis que les anciens, de beaux quais et plusieurs édifices publics. L'établissement des chemins de fer vint encore ajouter au prestige de cette rapide métamorphose. Ce fut de tous les côtés à la fois un épanouissement qui doublait presque l'étendue de la ville. On doit reconnaître que les vues du radicalisme étaient en harmonie avec les besoins de l'époque. Profitant de la tendance générale des esprits, le radicalisme s'efforçait d'en faire l'instrument de sa politique, et c'est dans la voie du progrès matériel qu'il voulait gagner ses titres à la reconnaissance. L'idée était ingénieuse assurément. Chez un peuple connu par son aptitude intelligente pour le commerce et l'industrie, elle avait toute chance de réussir. Aussi les résultats obtenus ne sont pas sans importance. Genève est en train de devenir une grande ville; elle offre, à l'extérieur du moins, l'aspect du bien-être et de la prospérité. Sa population s'accroît sans cesse, et les nombreuses maisons qui se construisent sur l'emplacement de ses anciens remparts seront à peine suffisantes pour la contenir. Déjà même on la voit refluer sur les communes voisines, dont elle fait de véritables faubourgs.

Malheureusement les hommes auxquels se trouve confiée la tâche de satisfaire ces aspirations, trop longtemps contenues peut-être, ne possèdent pas toutes les qualités nécessaires pour une entreprise pareille. Leur chef même, très supérieur à tous ses collègues, M. James Fazy, est un révolutionnaire plutôt encore qu'un homme d'état. Pour se soutenir au pouvoir, il continue à se servir des moyens par lesquels il s'en est emparé. L'agitation est son élément, et l'imprévu sa ressource favorite. Personne mieux que lui ne sait

exploiter les instincts populaires. Il manie cette arme si dangereuse avec une étonnante dextérité. Aussi douze années de règne n'ont pas usé son influence, et la soumission de ses partisans semble être toujours plus aveugle.

Le système financier inauguré depuis douze ans à Genève ressemble un peu, il faut le dire, à celui du fils prodigue qui s'empresse de dissiper les richesses accumulées par un père avare. Avant 1846, Genève était administrée avec la plus stricte économie. Les budgets annuels se soldaient rarement par de légers déficits, à l'extinction desquels était affecté un fonds de réserve. Si quelque dépense extraordinaire devenait indispensable, on avait soin de la répartir sur plusieurs années successives, afin de ne jamais dépasser les ressources habituelles. Genève possédait un gouvernement à bon marché dans toute l'étendue du terme. Les révolutionnaires de 1846, à peine arrivés au pouvoir, eurent bientôt bouleversé cet ordre de choses. Il leur fallait des serviteurs dévoués, et pour en accroître le nombre ils ne virent rien de mieux que l'attrait de places lucratives. Les fonctions honorifiques durent disparaître, comme essentiellement favorables à l'aristocratie. L'exploitation du crédit public devint le premier objet des réformes radicales. Ce changement nécessitait de lourds emprunts; mais les impôts, très modiques, restèrent les mêmes, sauf une seule taxe, qui ne pesait que sur la classe riche, et qu'on doubla sans que le peuple s'en émût. Emprunter pour lui faire de belles rues et de belles places, pour lui fournir du travail ou des pensions, c'était une méthode socialiste qui devait lui plaire. Quant au remboursement, il s'en inquiétait, il s'en inquiète encore assez peu. D'ailleurs il n'entend pas beaucoup les questions financières, et ses chefs l'éblouissent par la création de nombreux établissemens de crédit où, suivant le programme, la signature de l'ouvrier prolétaire doit être aussi valable que celle du plus riche capitaliste. Ainsi furent fondées la banque de Genève, la banque hypothécaire, la banque générale suisse, la caisse d'escompte, la caisse centrale de secours. Seulement la pratique ne ressemble pas tout à fait au programme, par la raison fort simple qu'une banque se ruinerait en voulant remplir à la lettre d'aussi absurdes conditions, ou bien serait obligée d'avoir recours aux subventions du gouvernement : triste moyen qui compromet toujours le crédit public (1).

(1) Deux ou trois fois déjà le grand-conseil a voté des prêts de ce genre, dont la conséquence la plus directe est d'habituer la classe ouvrière à compter sur les secours de l'état. On entre de cette manière dans la voie du socialisme, on ouvre la porte à des appétits dévorans, et, si les habitudes traditionnelles neutralisent en partie l'effet de si funestes mesures, ce n'en est pas moins une grave atteinte portée à la fierté républi-

Les résultats d'un tel système ne sont pas de nature à satisfaire beaucoup ceux qui voudraient le juger d'après la balance des chiffres. Le compte général se solde jusqu'ici par un déficit considérable. Loin d'offrir du bénéfice, le nivellement des fortifications absorbe tout le produit de la vente des terrains où l'on s'imaginait trouver une vraie Californie, et les dépenses extraordinaires dépassent chaque année la somme totale des anciens budgets. La question financière est l'écueil du radicalisme. Sans entrer ici dans d'arides détails, on doit se contenter de résumer en deux mots le bilan de ces douze années. Le 8 octobre 1846, M. James Fazy, s'installant à l'hôtel de ville, trouva 300,000 francs dans la caisse de l'état, qui ne devait rien à personne; aujourd'hui le canton de Genève est grevé d'une dette de 10 millions au moins.

Genève, il est vrai, a des quais magnifiques, un vaste port, une population active et nombreuse. Elle forme sur les deux rives du lac un bel amphithéâtre que rehausse encore la vue des Alpes et de la chaîne du Jura; de nombreux bateaux à vapeur, des barques à voiles latines, des embarcations de toute sorte animent pendant le jour les eaux de son bassin, et le soir, la lumière du gaz s'y reflète en ondulations scintillantes qui produisent des effets admirables. D'ailleurs la vieille cité de Calvin se trouvera bientôt au centre d'un réseau de chemins de fer qui la relieront à la France, à l'Italie, à l'Allemagne par le nord de la Suisse. Déjà les lignes de Lyon et de l'ouest suisse sont ouvertes, et celle d'Annecy va sans doute être construite. On ne peut méconnaître les avantages d'une telle position, surtout lorsqu'ils sont unis à ceux de la liberté. Tout semble promettre à Genève un brillant avenir matériel. Sa bonne renommée, qui, Dieu merci, n'est pas encore tout à fait perdue, favorisera ce nouveau développement, et les dettes du radicalisme seront payées un jour par le travail ou les sacrifices de ceux qu'il accuse d'être les ennemis du peuple. Ce n'est pas là que gît le danger le plus grave. On aura dépensé beaucoup d'argent, contracté beaucoup d'emprunts, rendu très difficile peut-être le rétablissement de l'équilibre dans les finances; mais pourvu que les bonnes traditions du patriotisme se conservent intactes et vivantes, des maux de cette nature ne sont point irréparables. C'est donc l'état moral de Genève qu'il faut maintenant examiner.

La petite république de Genève ne pouvait certainement pas res-

caine qui jusqu'alors avait distingué le caractère genevois. Il y a de plus un autre péril: la confiance dont Genève jouit dans le monde financier est encore intacte; mais ne pourrait-elle pas finir par être ébranlée, surtout s'il arrivait une de ces crises dans lesquelles on voit souvent les entreprises les mieux conçues et les plus prudentes faire naufrage?

ter en dehors du mouvement général de notre époque. Il fallait, bon gré, mal gré, qu'elle en subît l'influence. Les expédiens révolutionnaires n'ont fait que hâter une métamorphose que le temps aurait nécessairement amenée; mais la violence est mauvaise conseillère, et les peuples ne peuvent pas plus que les individus supporter un changement de régime trop brusque sans en souffrir. A la sage lenteur du progrès régulier ont succédé tout à coup l'audace et l'imprévoyance. On a voulu que Genève rompît subitement avec ses traditions pour se lancer dans les aventures. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, on est tombé d'un extrême dans l'autre, et le rigorisme un peu exagéré de l'ancien régime a fait place à la licence. On s'est trop souvenu que Genève, avant de devenir la forteresse de la réforme, avait été jadis une ville de plaisir, qu'au XVIe siècle le parti opposé à l'influence du grand réformateur s'appelait le *parti des libertins* (1). On oubliait qu'à d'autres époques Genève porta l'austérité même à l'excès. Dans ses efforts pour combattre le débordement des hardiesses philosophiques, elle mit de la raideur, elle apporta souvent une étroitesse de vues peu conciliable avec la doctrine du libre examen. Cela n'étonne pas du reste quand on étudie la puissante organisation, à la fois religieuse et civile, que Calvin avait fondée. Un pareil moule peut se briser, mais longtemps encore la société en garde l'empreinte. Le XVIIIe siècle ne réussit pas à l'effacer, et les tendances spiritualistes de Jean-Jacques Rousseau préservèrent sa patrie de l'influence voltairienne. Celle-ci maintenant essaie de prendre sa revanche; mais réussira-t-elle? On peut en douter, si l'on en juge par les étranges moyens qu'elle emploie. Les révolutionnaires qui travaillent à transformer Genève appartiennent à l'école française. L'indifférentisme religieux et le penchant matérialiste sont leurs traits distinctifs, renforcés encore chez eux par des haines personnelles aussi tenaces que violentes. Ils veulent à tout prix faire triompher, non des principes, mais des rancunes; peu leur importe de compromettre les vrais intérêts de la liberté. Le protestantisme, ennemi du joug clérical, favorable aux institutions constitutionnelles, aux mœurs républicaines, prêchant l'amour de l'ordre et le respect de la loi, est un obstacle à leurs projets subversifs, et sans aucun scrupule ils veulent le détruire, au risque de faire ainsi rétrograder Genève. La révolution genevoise ne s'est pas contentée d'une alliance politique avec le parti ultramontain, elle a de plus cherché les moyens d'affaiblir l'église protestante en la privant de ses meilleurs appuis. L'académie d'abord, puis la compagnie des pasteurs, ont été tour à tour en butte aux

(1) Il est vrai qu'alors ce nom désignait plutôt les défenseurs de la liberté contre les prétentions de Calvin.

atteintes du système radical. Ce sont des épisodes d'histoire locale sur lesquels il ne faut pas craindre d'insister.

L'académie de Genève a subi dans son personnel, comme dans son enseignement, de graves modifications. Autrefois la direction des études était confiée au corps enseignant, assisté d'un conseil de l'instruction publique. Maintenant elle se trouve entre les mains d'un conseiller d'état, qui décide en dernier ressort sur toutes les questions. Cette omnipotence est d'autant plus dangereuse qu'avec le suffrage universel il pourrait bien arriver que le conseiller d'état chargé de l'instruction publique fût un homme sans culture, ni scientifique, ni littéraire. Si l'académie de Genève n'a pas perdu tout relief après dix années d'un semblable régime, on peut dire que c'est la force de l'habitude qui domine encore. — Dans l'église, on remarque le même phénomène. La nouvelle organisation, établie sur des bases essentiellement démocratiques, n'a pas produit les mauvais résultats qu'on pouvait en attendre. Le suffrage universel appliqué à l'élection des pasteurs donne en général des choix satisfaisans, et le consistoire, issu de la même origine, se distingue par l'esprit de lumière, de tolérance et de piété qui préside à ses délibérations ainsi qu'à ses actes. — Sur ces deux points donc, les efforts du radicalisme ont échoué contre les habitudes, tandis que dans le domaine politique, dès le premier jour, il remportait une victoire complète, en intronisant le droit de la force brutale.

Aujourd'hui même, ces résistances partielles ne modifient point la marche du gouvernement de Genève. Quoiqu'il ait contre lui presque la moitié des électeurs, il repousse toute tentative de conciliation, persiste à se montrer exclusif jusque dans les moindres détails, et poursuit son but avec la plus grande ténacité. L'esprit qui l'anime est une profonde antipathie pour les principes auxquels Genève a dû sa renommée. Ce n'était pourtant pas là ce que voulaient la plupart de ceux qui provoquèrent la révolution de 1846 : ils auraient reculé devant l'idée d'introduire dans leur pays de nouveaux germes d'antagonisme, de discorde et de dissolution; mais une seule volonté règne et gouverne. Le grand-conseil n'a plus guère d'autre mission que d'enregistrer des ordonnances. Chez les partisans du chef, la susceptibilité républicaine a fait place au dévouement monarchique. L'avenir offrirait peu d'espoir, si des symptômes d'un esprit plus sagement libéral ne se montraient dans la cité de Calvin.

III.

L'esprit genevois n'est pas tout à fait mort. On a pu lui porter des coups terribles sans abattre son courage, du moins chez l'élite de la

nation. Celle-ci comprend que *noblesse oblige,* et que son devoir est de maintenir le développement intellectuel et moral qui fit la gloire de Genève. En présence du péril, le zèle s'est réveillé.

Dès 1847, l'opposition conservatrice débuta par user largement des ressources que mettait à sa disposition une entière liberté de la presse. Pendant cinq ou six années, la lutte politique fut très vive, et l'on vit paraître à côté des feuilles locales de nombreux pamphlets, dont plusieurs étaient assez remarquables. Pour les publicistes genevois, auxquels manquent en général les qualités de l'écrivain, la passion est un stimulant précieux. Dans l'ardeur de la polémique, ils s'abandonnent plus que de coutume, et montrent souvent une verve spirituelle et piquante. Il est malheureux que cette verve ne sache pas se contenir. Quand un sujet préoccupe l'attention publique, il n'est guère de classe de la société qui ne soit plus ou moins atteinte de la fièvre d'écrire. Ce n'est du reste point là un fait nouveau. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le chef des natifs, Isaac Cornuaud, simple ouvrier horloger d'abord, puis teneur de livres, publiait une brochure presque chaque jour. La collection de ses pamphlets forme cinq gros volumes in-8°, et de plus il a laissé dix volumes in-4° de manuscrits relatifs aux affaires de son temps. Les Genevois d'aujourd'hui ne le cèdent pas sous ce rapport à ceux du XVIIIe siècle, à en juger par le nombre des brochures, chansons et caricatures publiées surtout dans les années 1847, 1848 et 1849. Si la plupart valent mieux par le fond que par la forme, quelques-unes cependant ont un vrai mérite littéraire. On peut citer par exemple celles du docteur Baumgartner, ancien membre de l'*association du 3 mars,* qui, après la révolution de 1846, rompit avec le parti radical et se rangea bientôt parmi ses plus ardens adversaires. C'est un rude jouteur, dont la plume a le tranchant de l'acier. Il saisit corps à corps le chef du radicalisme, dévoilant ses faiblesses, et perçant à jour sa politique avec une impitoyable ironie. La passion, qui le domine souvent, éclate en saillies vraiment originales. Chez lui, pensée et style sont fortement empreints du cachet genevois, mais il y joint la vivacité de l'esprit français. Ses pamphlets, où le sarcasme et les personnalités abondent, obtinrent beaucoup de vogue, et contribuèrent à réveiller l'esprit national, en combattant les tendances cosmopolites qui semblaient vouloir faire de Genève le centre de la propagande révolutionnaire. Un autre écrivain non moins éminent, l'auteur anonyme des *Épanchemens d'un homme d'état,* eut l'idée fort ingénieuse de mettre en scène le dictateur lui-même, exposant à l'un de ses intimes les secrets de sa tactique. Il sut avec une rare sagacité jalonner en quelque sorte d'avance la route qu'allait suivre le radicalisme.

« Souvenez-vous (faisait-il dire à l'homme d'état) que la plus précieuse de nos ressources, c'est que nous disposons des places et de l'argent, de l'argent et des places. Or nous sommes dans une situation particulièrement favorable pour tirer de cet énergique levier toute la force qui est en lui. En répudiant et en stigmatisant comme une tradition surannée de l'aristocratie le dévouement désintéressé, en posant comme un principe dont il faut tirer gloire que l'argent est un mobile démocratique, nous avons donné au système radical un admirable point d'appui, nous avons déblayé et facilité sa marche...

« Le nerf d'un gouvernement est dans sa caisse ; les hommes, comme les animaux de basse-cour, sont toujours prêts à reconnaître pour maître celui de qui ils attendent la pâtée. Pour gouverner, il ne faudrait à la rigueur qu'une chose, une seule chose : avoir beaucoup d'argent et savoir s'en servir. Dépenser, dépenser beaucoup, dépenser encore, dépenser toujours, tout est là !...

« Un avantage accessoire d'un large emploi des fonds de l'état serait encore de rendre la place intenable pour d'autres que nous, car l'aristocratie bourgeoise et financière se croit perdue dès que son coffre ne regorge pas, ou, pour parler son langage pédantesque, dès que *les services ne sont pas assurés* pour six mois au moins à l'avance... »

Voilà pour les finances, voici pour le mécanisme électoral :

« Le vrai régime démocratique, tel qu'il doit être compris et pratiqué pour que le pays marche sans heurt et sans secousse, est celui où tout est disposé de manière que les élections soient en fait dans la main du gouvernement, ou, pour mieux dire, du chef du gouvernement. Dès lors tout se réduit pour celui-ci à composer convenablement sa liste de députés...

« Après avoir prélevé quelques billets de faveur pour les gens envers qui vous avez contracté des obligations que vous ne pourriez reconnaître autrement, formez le gros de votre liste d'hommes notoirement nuls au point de vue du talent et de l'instruction, habitués à ne voir que par vos yeux et à ne jurer que par votre nom !... »

Enfin le socialisme, ce danger qui, dit-on, menace surtout les gouvernemens populaires, n'est pour le radicalisme qu'une arme de plus.

« C'est lui qui a fait jusqu'ici notre force et nous a valu notre succès ; c'est lui qui est au fond de toutes les agitations, de toutes les insurrections, de toutes les révolutions radicales : il en est l'âme, le foyer ; il est le grand ressort de la montre dont nous sommes, nous, le balancier régulateur...

« Le socialisme ne pourrait se passer de nous ; seul et livré à lui-même, il n'a pas de chance de succès ; il ne peut exister dans sa nudité, et l'on reculera toujours d'effroi devant les conséquences rigoureuses de son principe. Oui, mon cher, appelez cela un paradoxe si vous le voulez, mais j'estime que la faiblesse du socialisme vient précisément de ce qu'il a un principe et qu'il l'affiche.

« N'en proclamer aucun, s'abstenir soigneusement de rien formuler, telle est au contraire une des causes de l'ascendant du radicalisme. Son précieux scepticisme lui permet d'aller où il veut, de ne traiter en ennemi que ce qui lui résiste, de se faire des armes de tout, comme aussi de prendre des alliés partout...

« Au moyen de quelques concessions, qui porteront d'abord sur le droit au travail et ses applications pratiques, sur la propriété, sur l'hérédité, sur les impôts ; au moyen de la démolition des institutions préexistantes, au moyen surtout de l'hostilité qui ne cessera de régner entre lui et la classe aisée et bourgeoise, un gouvernement radical, pour peu qu'il soit habile, se maintiendra favorable l'élément socialiste...

« Le socialisme est un auxiliaire, un pourvoyeur du radicalisme ; il ne saurait devenir son rival. L'un n'est que le bras, l'autre sera toujours la tête. »

Ces prévisions, qui datent de 1849, se sont pleinement réalisées. On a multiplié les places, et de plus établi des ateliers nationaux. Les travaux publics offraient un moyen d'influence électorale dont le nouveau régime s'est habilement servi pour se créer des partisans. Une organisation très serrée tient le suffrage universel dans la dépendance de quelques hommes dévoués au chef, et quand cela ne suffit pas, on a recours à la menace, au tumulte, à la violence même, pour intimider le parti contraire. En 1849, et plusieurs fois depuis, les élections ont été troublées par des scènes déplorables. Quant au dédain des principes, les prévisions du publiciste anonyme sont encore dépassées. On suit une politique d'expédiens, qui n'a d'autre règle que l'intérêt du jour. Ce sera tantôt la liberté poussée jusqu'à la licence, tantôt des tendances tout opposées et non moins extrêmes. Le seul trait qu'on y retrouve infailliblement est une intention bien arrêtée d'étendre autant que possible l'action du pouvoir. On incline ainsi vers le socialisme juste assez pour s'assurer son appui, en ayant soin de ne lui faire de concessions qu'aux dépens des conservateurs. Les *Épanchemens d'un homme d'état* résument donc très fidèlement l'histoire des dix années qui viennent de s'écouler. Aussi resteront-ils comme le plus brillant spécimen de la polémique genevoise, dont au reste les productions même les plus médiocres décèlent une aptitude générale à discuter les questions législatives et administratives. On y voit combien l'éducation républicaine familiarise tous les citoyens avec les intérêts de la chose publique. Malheureusement elle ne réussit pas de même à les mettre en garde contre les dangereux appâts du sophisme, et le peuple genevois se montre plus que d'autres accessible à ce genre de séduction.

La guerre de plume eut pour résultat d'aigrir de plus en plus les esprits. Quelques scènes de violence, qui signalèrent les élections de 1849, vinrent démontrer que, sur le terrain de la poli-

tique, toute tentative de rapprochement était inutile. Le radicalisme afficha très ouvertement l'intention d'escamoter à son profit le suffrage universel, ou de le fouler aux pieds toutes les fois qu'il ne lui serait pas favorable. Ses adversaires comprirent alors la nécessité de le combattre par d'autres moyens et d'opposer à l'influence du pouvoir gouvernemental celle des associations privées. C'est ainsi que, l'académie de Genève paraissant menacée, on s'empressa de jeter les bases d'un établissement rival destiné à la remplacer, s'il en était besoin. Des souscriptions volontaires soutinrent pendant plusieurs années un gymnase libre, où les jeunes gens pouvaient faire leurs études préparatoires pour le baccalauréat, soit ès-lettres. soit ès-sciences. La rapidité avec laquelle cette concurrence se forma et l'action qu'elle eut bientôt sur l'enseignement académique prouvent combien Genève est riche en ressources intellectuelles. Une fois cependant le but atteint, c'est-à-dire l'académie réorganisée de manière à dissiper toute inquiétude sur son existence, le gymnase libre se ferma volontairement, car l'opposition n'avait eu d'autre objet que d'assurer le maintien de cette antique et féconde institution nationale dont les Genevois peuvent être fiers à juste titre.

Le passé de l'académie de Genève donne une haute importance au mouvement qui avait pour but de la maintenir sous une forme nouvelle. Ce fut Calvin qui la fonda. Son puissant génie organisateur avait bien compris que là devait se trouver le moyen d'influence le plus sûr et le plus durable. Ayant surtout en vue les besoins de l'église réformée, il n'institua que quatre chaires : une de théologie, confiée à Théodore de Bèze; une d'hébreu, dont le titulaire devait consacrer quelques heures par semaine à l'exégèse de l'Ancien Testament; une de philosophie, qui se bornait aux élémens des sciences avec un peu de rhétorique et de dialectique; enfin une de belles-lettres, qui avait pour objet principal l'enseignement du grec. Après la mort de Calvin, et pour accomplir ses derniers vœux, Théodore de Bèze obtint la création d'une école de droit, sur laquelle deux Français distingués, Bonnefoy et Hotman, répandirent dès l'origine un certain éclat. Cette académie naissante ne tarda pas à se développer, grâce aux efforts de professeurs éminens qu'elle sut attirer, ou qui se formèrent dans son sein. Joseph Scaliger, Isaac Casaubon, Jacques Godefroy, J. Leclerc, Alphonse Turrettini, établirent sa renommée sur des bases solides, et durant le XVIIIe siècle l'essor de la philosophie et des sciences physiques y trouva de précieux auxiliaires dans les Charles Bonnet, les Cramer, les Prévost, les Pictet, les Jalabert, les de Saussure, etc. Le goût de l'étude fut comme une espèce de patrimoine qui se transmettait de père en fils dans les familles aristocratiques. On voyait souvent les plus hautes charges

de l'état occupées par des professeurs de l'académie, qui n'en continuaient pas moins à donner leurs leçons, car ils sentaient vivement combien il importait à Genève de conserver un lustre scientifique et littéraire qui lui assurait l'estime des souverains étrangers. En effet, c'est ainsi que la petite république parvint à neutraliser l'action de ses nombreux ennemis. Elle trouva plus d'une fois des protecteurs soit dans le monde savant, soit chez les familles nobles ou princières dont les fils étaient venus profiter des ressources de son instruction publique. Parmi les instituteurs, les ministres, et même les négocians qu'elle fournissait en abondance aux autres pays, il se rencontrait aussi parfois des hommes d'un talent supérieur, qui, s'élevant à de hautes positions, purent la servir utilement. Cette ville hospitalière, dotée d'institutions sages et libérales, féconde en citoyens intelligens, actifs, probes et dévoués, qui, par leurs entreprises ou leurs écrits, faisaient connaître son nom de la manière la plus honorable dans toutes les contrées du monde, s'était acquis certainement des droits au respect. On ne peut nier la valeur de titres pareils, et dans plusieurs circonstances Genève leur dut son salut; elle leur dut notamment la bienveillance des souverains au congrès de Vienne, où Capodistrias put parler de la petite république comme d'*un grain de musc parfumant l'Europe*. A l'intérieur, l'académie genevoise rendit des services non moins précieux. Elle favorisa l'instruction populaire, cet élément indispensable de la vie républicaine. Sous son influence, on vit se répandre dans tous les rangs de la société genevoise une culture intellectuelle qui partout ailleurs n'existe guère que chez les hautes classes. On se rappelle que Rousseau dit, en parlant de son père : « Je le vois encore, vivant du travail de ses mains et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius mêlés devant lui avec les instrumens de son métier. »

Quoique les tendances studieuses de Genève ne soient plus tout à fait ce qu'elles étaient autrefois, ces paroles peuvent encore trouver leur application parmi les ouvriers de la fabrique d'horlogerie. Les élémens étrangers dont cette population se recrute sans cesse apportent sans doute avec eux d'autres mœurs et d'autres habitudes; mais le caractère national résiste cependant et montre encore une force d'assimilation très remarquable. Il semble que souvent l'admission à la bourgeoisie ait pour effet de transformer le candidat d'un jour à l'autre. Hier il était Allemand, Italien, Hongrois, Polonais; aujourd'hui c'est un fervent citoyen genevois. Aussi le radicalisme a-t-il commis une grave erreur en voulant détruire ce qu'il appelait des nids d'aristocratie, c'est-à-dire les hautes études, pour ne laisser debout que l'enseignement primaire. On l'a d'abord

applaudi, parce qu'il ouvrait des écoles gratuites et que le peuple aime assez ce qui ne lui coûte rien; mais bientôt la réflexion est venue dissiper l'enthousiasme. Les parens ont compris qu'au lieu de l'égalité qu'on prétendait atteindre, l'unique résultat de cette mesure serait d'interdire les professions libérales à tous ceux qui ne possèdent pas une fortune suffisante pour envoyer leurs fils étudier hors du pays. Dès lors la réaction devint manifeste. Plusieurs sociétés de jeunes gens prêtèrent leurs salles pour des cours littéraires ou scientifiques. Les conférences religieuses, les séances d'histoire, les lectures instructives se multiplièrent, et partout l'affluence des auditeurs fut telle que le gouvernement ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. Inquiet du parti que ses adversaires pouvaient tirer de son erreur, il changea de tactique, abandonna ses projets contre l'académie, maintint l'école de droit, dont la suppression était à peu près décidée, et résolut à son tour de faire donner des cours publics le soir dans une salle de l'hôtel de ville. Ainsi la tentative dirigée contre l'instruction supérieure aboutit au contraire à l'établissement d'une espèce de succursale, excellente pour populariser la culture des sciences et des lettres.

Un second fait non moins frappant que la réaction intellectuelle, c'est la réaction morale, c'est le réveil du protestantisme. Genève n'avait pas pu se garantir tout à fait des atteintes de l'indifférence religieuse propagée par le XVIIIe siècle. Elle était restée moins incrédule que ses voisins, mais sans arborer franchement non plus le drapeau de la foi. Le rigorisme calviniste, tombé en désuétude, n'avait plus l'appui du pouvoir civil, et l'autorité ecclésiastique trouvait peu d'écho dans l'opinion. La plupart des partisans de l'ancienne orthodoxie se ralliaient de préférence autour des petites communautés libres établies par le méthodisme anglais. C'était une nouvelle cause de divisions et de querelles. On peut dire qu'elle contribua presque autant que la politique à créer entre les citoyens des antipathies et des préventions déplorables. Le bouleversement révolutionnaire eut pour première conséquence de faire cesser de tels débats. Pour résister à la tempête, on mit de côté l'orgueil de secte, et, sauf de rares exceptions, le parti conservateur se trouva bientôt plus uni qu'il ne l'avait été depuis fort longtemps. Cette paix s'est consolidée davantage encore devant l'alliance des radicaux avec les ultramontains. Son caractère, d'abord essentiellement politique, a fini par être plutôt religieux. La nouvelle organisation de l'église protestante étant fondée sur le suffrage universel, sa cause devient celle du peuple. D'ailleurs jusqu'en 1815 protestantisme et nationalité se confondaient chez le Genevois dans un même sentiment, plus ou moins éclairé, mais très vif et très tenace, que

l'adjonction de quelques communes catholiques n'a pu détruire.

Au sein même du parti radical, la question confessionnelle suscite donc encore bien des difficultés. On redoute les tendances ultramontaines, et l'on a raison. Quand elles se laissent voir trop à découvert, le mécontentement éclate aussitôt. Sur ce point, l'autorité du dictateur a déjà subi plusieurs échecs. Genève n'entend pas perdre son titre de ville protestante; elle veut la liberté des cultes, la tolérance pour tous, et non la suprématie d'un clergé quelconque. Or, par les traités de 1815, la position des catholiques est tout à fait privilégiée dans le canton de Genève. Les communes détachées de la Savoie ne sont point soumises, en ce qui concerne les naissances, les mariages et les décès, au régime de l'état civil; elles conservent de droit la majorité catholique dans leurs conseils municipaux; elles peuvent interdire la construction de temples protestans sur leur territoire; enfin l'organisation de leur église demeure exactement ce qu'elle était avant le triomphe de la démocratie, c'est-à-dire fort indépendante soit du peuple, soit du gouvernement. Le système électoral et l'esprit de tolérance qui règne aujourd'hui leur assurent de plus une grande part dans la direction des affaires publiques. Elles ne sauraient donc avoir aucun grief légitime, et tout semble leur prescrire, sinon la reconnaissance, du moins l'oubli des vieilles animosités. Cependant Rome ne se tient pas encore pour satisfaite. Peu lui importe d'entretenir la discorde et de compromettre les intérêts du pays. L'organe de ses prétentions les exprime avec une audace imprudente. En présence du péril qui menace la plus précieuse des libertés, celle de la pensée, les querelles intestines cessent, les ressentimens se taisent : on ne songe plus qu'à sauver une conquête si chèrement achetée, si vaillamment défendue pendant trois siècles.

Évidemment ici les efforts du radicalisme n'ont pas atteint leur but. Genève garde son cachet traditionnel, l'esprit de lumière et d'examen, contenu dans de sages limites. Ses écrivains sont fidèles aux convictions spiritualistes de leurs devanciers, et l'essor intellectuel conserve en général une activité non moins saine que féconde. On doit pourtant redouter l'abaissement du niveau moral. C'est un résultat presque inévitable des principes démocratiques poussés à l'extrême. Le peuple souverain a des préjugés, des passions, des caprices; il fait les lois, et s'il ne lui plaît pas de les suivre, qui pourra l'y contraindre? Jaloux du pouvoir, il refuse au gouvernement les moyens de répression nécessaires. La police est impuissante, à moins que les citoyens ne la fassent eux-mêmes, et l'on peut craindre que chez eux les notions de droit et de justice ne soient profondément altérées par l'esprit de parti. La haute direc-

tion que le gouvernement devrait conserver à cet égard risque ainsi d'être abandonnée à tel ou tel club politique, formé pour agir dans les élections, mais qui, bientôt exalté par ses victoires sur ce terrain, prétend régenter l'état, et devient un auxiliaire fort incommode. N'osant rompre avec lui, le pouvoir s'en sert comme d'un instrument, afin d'obtenir par voie indirecte les effets de l'intimidation dans certains cas où il serait dangereux de l'exercer d'une manière plus franche. Des assemblées tumultueuses, des banquets, des menaces, quelquefois même des pressions effectives qu'il désavoue, mais ne prévient ni ne réprime, lui permettent d'atteindre le but sans trop se compromettre. Ce sont là des armes fort dangereuses, car, une fois l'impulsion donnée, on a bien de la peine à contenir la multitude mise en mouvement, et le sort de presque toutes les révolutions est de se voir débordées par ces auxiliaires incommodes. Ici surtout éclate l'habileté du maître, qui sait user tour à tour d'audace, de fermeté, de faiblesse, de ruse ou de franchise, suivant que les circonstances l'exigent. Il faut que sa volonté paraisse toujours d'accord avec celle du peuple; c'est la condition essentielle du succès. Pourvu qu'il la remplisse, peu importe le reste : des fautes qui pour d'autres seraient fatales passent inaperçues, la démagogie s'incarne en lui, et dès lors accepte la responsabilité de tous ses actes. Il peut sans scrupule faire bon marché des principes, se retourner, se démentir ou se rétracter avec l'aisance la plus dégagée; les contradictions ne l'embarrassent guère, et son autorité n'en est point compromise. Un pareil homme d'état offrirait vraiment le type du dictateur populaire, dont l'œuvre la plus difficile est de garder entre ses mains un pouvoir qui dépend des caprices de la foule inconstante et passionnée.

Cependant on s'étonne de voir le régime radical, après douze ans de règne, recourir encore à de tels moyens révolutionnaires. Cela paraît d'autant plus étrange que, soit lassitude, soit découragement, l'agitation politique tend chaque jour davantage à se calmer. C'est donc faire de l'anarchie mal à propos, et risquer de produire une réaction qui ne serait certainement pas favorable au radicalisme. En effet, des habitudes de liberté qui datent de trois cents ans ne peuvent être supprimées tout à coup. Si le pouvoir manque d'énergie, les citoyens y suppléeront; mais à coup sûr la violence ne triomphera pas : l'esprit républicain est encore trop vivace. Il réagira tôt ou tard contre la tendance radicale, qui poursuit à la fois deux buts également funestes pour les intérêts de la liberté. En effet, d'une part elle affaiblit l'autorité morale du gouvernement par son penchant à se mettre au-dessus de la loi, tandis que de l'autre elle incline de plus en plus vers le despotisme et l'arbitraire. Cette der-

nière tendance s'est révélée par des faits malheureusement incontestables. Il suffit de citer l'établissement d'une maison de jeu, formellement interdit par les prescriptions du code français, qui sont encore en vigueur dans le canton de Genève, l'insouciance trop cavalière avec laquelle la chancellerie laisse en arrière de deux ans au moins la publication du recueil officiel des lois, les empiétemens de pouvoir auxquels ont été tour à tour en butte l'ordre des avocats (1), la *société des arts* (2), la faculté de médecine (3), etc., enfin les dispositions peu bienveillantes du gouvernement vis-à-vis des autorités fédérales. Sur ce dernier point encore, le radicalisme fait certainement fausse route. L'esprit suisse a trop profondément pénétré dans la population genevoise pour qu'il soit possible de le déraciner. L'admirable élan national provoqué par les menaces de la Prusse en janvier 1857 ne laisse aucun doute à cet égard. La vieille république s'est ralliée de cœur au régime fédéral malgré ses imperfections; elle comprend que là se trouvent pour elle les meilleures garanties d'indépendance et de sécurité. Les souvenirs de son passé comme les intérêts de son avenir lui font un impérieux devoir d'être suisse avant tout, et c'est d'ailleurs la réalisation d'un vœu qui fut dès le XVIe siècle celui de ses citoyens les plus dévoués. Elle a droit aussi d'exercer sa part d'influence dans les conseils de la commune patrie, et ne saurait renoncer pour toujours au rôle honorable que jouèrent pendant nombre d'années ses députés à l'ancienne diète. Déjà les autres cantons demandent avec inquiétude ce que sont devenues les lumières et les traditions de la cité qui produisit jadis tant d'hommes éminens. Ils déplorent cette apparente décadence morale, et devant l'opinion presque unanime de leurs organes de toutes les nuances, il semble impossible qu'un salutaire réveil se fasse attendre longtemps encore.

Genève doit sans doute se résigner désormais aux inconvéniens de la démocratie. Elle est forcée de subir toutes les éventualités du suffrage universel, et ne peut songer au rétablissement de ses anciennes institutions. La seule espérance raisonnable qui lui reste est de combattre l'action des élémens étrangers dont elle est inondée par la même énergie persévérante contre laquelle vinrent échouer jadis les efforts de ses ennemis extérieurs. Une révolution aussi complète que la sienne, quels que soient les motifs qui lui ont

(1) Pour exercer les fonctions d'avocat, un examen de capacité n'est plus obligatoire; il suffit d'avoir vingt-cinq ans et de prêter au conseil d'état le serment d'homme de loi.

(2) Le gouvernement s'est emparé de la direction du musée Rath malgré l'intention formelle du donateur, qui l'avait confiée à la *société des arts*.

(3) Sous l'ancien régime, il fallait, pour exercer la médecine, subir un examen devant la faculté : aujourd'hui c'est le gouvernement qui donne l'autorisation nécessaire.

servi de prétexte, a ses causes premières dans les besoins de l'époque. Tout en repoussant l'invasion de la licence et des doctrines subversives, l'emploi funeste du mensonge et du sophisme, il faut reconnaître que les conditions qui firent prospérer jadis la petite cité calviniste ne sont plus compatibles avec le développement matériel dont aujourd'hui l'essor impérieux ne souffre guère de résistance. Quant à ce qui concerne le domaine moral, ne serait-ce pas faire injure au principe du libre examen que de le croire impuissant à supporter le régime de la tolérance et de la libre discussion? Au contraire on peut dire qu'il sortira vainqueur de cette nouvelle épreuve, pourvu qu'il l'accepte résolûment et sache maintenir son indépendance envers et contre tous.

Jusqu'ici le parti conservateur est resté compacte. Ses échecs successifs ne l'ont point désorganisé. Il compte à peu près toujours le même nombre de voix dans le pays, et la génération qui s'élève, moins imbue des préventions et des rancunes suscitées par la lutte, lui sera plutôt favorable. Probablement donc une réconciliation s'opérera plus tard sur le terrain de la vraie liberté, dégagée de l'alliage impur que lui impose le radicalisme. Sans nier l'imminence du danger présent, on peut attendre des jours meilleurs. Le peuple genevois, malgré tous ses défauts, offre à l'observateur attentif quelques signes rassurans. L'amour du travail, le respect de l'honnête et du juste, les idées morales et religieuses, y comptent de très nombreux adeptes. Quand on songe aux circonstances qu'il a traversées, à l'action exercée sur lui par tant d'influences extérieures, aux réfugiés de toute sorte que le cataclysme de 1848 a jetés dans son sein, on est plutôt surpris que sa nationalité n'ait pas complétement disparu. Il ne faut pas oublier non plus que Genève est dans une période de transition, où le mal et le bien se confondent, où l'impatience des uns et la résistance des autres empêchent le progrès de suivre tranquillement sa marche régulière. Les principes qui firent l'honneur et la durée de l'ancienne république protégeront aussi son avenir. Le roc de Genève, où, suivant l'expression de M. Michelet, l'âpre génie de Calvin fixa la réforme, a éprouvé une de ces tempêtes qui soulèvent les flots de l'océan et font monter à la surface les impuretés cachées dans ses profondeurs. L'eau se retire en déposant un noir limon sur les riches campagnes naguère couvertes de récoltes abondantes, les conquêtes faites par le travail sur un sol ingrat semblent perdues; mais le roc demeure solide sur sa base, inaltérable dans sa forme, et la population réfugiée sur son sommet reprend déjà courage. Elle se met à l'œuvre de nouveau, et place encore une fois son espoir dans les principes de l'éternelle vérité.

J. CHERBULIEZ.

LES AMÉRICAINS

SUR

LE PACIFIQUE

II.

SAN-FRANCISCO ET LA SOCIÉTÉ CALIFORNIENNE.

I.

Formée, on l'a vu (1), d'élémens aussi mobiles que divers, la société californienne n'offre pas cependant à l'observateur un sujet d'étude trop compliqué. Il n'en est pas d'elles comme de ces civilisations parvenues à un terme avancé de leur développement, où des nuances variées à l'infini produisent à chaque instant une combinaison nouvelle. Ici les couleurs sont crûment et carrément accusées avec une netteté de physionomie qui me remet en mémoire un conte fort original, enfoui dans les œuvres volumineuses d'un auteur un peu passé de mode aujourd'hui, Mme de Genlis. Le lieu de l'action est un palais magique doué de la singulière vertu d'obliger quiconque y entre à ne pouvoir déguiser sa pensée et à n'exprimer que la vérité, mais à son insu. « Je vais vous bouder, dit de l'air le plus gracieux une coquette, afin de vous tourner le dos. — Et serez-vous longtemps? demande l'amant intrigué. — Assez pour vous permettre de remarquer la longueur de mes tresses de cheveux. » En une certaine mesure, San-Francisco ressemble à ce palais de la vérité, et c'est avec le plus entier abandon que cette société de

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1859.

fraîche date non-seulement laisse admirer « la longueur de ses tresses, » mais montre dans tout leur relief ses travers et ses imperfections. L'hypocrisie à coup sûr n'est pas son défaut. La vie des habitans s'y étale au grand jour comme dans les villes de l'ancienne Grèce; le mystère leur semble étranger, et si le sans-façon parfois débraillé de leurs allures scandalise quelque peu l'observateur, on est promptement ramené à l'indulgence par la comparaison de cette franchise trop insouciante peut-être, mais réelle, avec la raideur automatique et guindée du *cant* anglais. Mieux que tout autre, l'Américain de Californie va nous montrer ce peu de souci de l'opinion, l'un des traits les plus saillans qui distinguent entre elles les deux branches de la grande famille anglo-saxonne.

La ville de San-Francisco s'était créée en dehors de toute initiative gouvernementale. Peut-être le relâchement qui caractérisait à cette époque la direction des affaires de l'Union entrait-il pour quelque chose dans cette formation anormale, mais il fallait y voir surtout le résultat de la nature *yankee* aux prises avec des circonstances exceptionnelles, et l'on aurait tort de conclure de ces étranges débuts que la société californienne n'eût rien fait pour se constituer au double point de vue politique et administratif. Dès que la découverte de l'or eut déterminé le vaste courant d'immigration qui devait si promptement peupler le pays, la partie éclairée de la population sentit le besoin d'avoir, sinon de fait, au moins en principe, un gouvernement auquel on pût se rattacher plus tard, et qui dès lors lui permît de prendre rang dans l'état. Le moment était peu propice : chacun désertait les villes pour les *placers*, et pensait plutôt à s'enrichir qu'à doter ses concitoyens des institutions qui leur manquaient; aussi les quarante-huit députés nommés, parmi lesquels plusieurs Espagnols, ne finirent-ils par se réunir à Monterey qu'en septembre 1849. Bien que la composition plus que mélangée de la foule qui s'était ruée sur la Californie ne dût pas faire beaucoup compter sur les lumières de cette assemblée improvisée, le résultat fut sans aucun doute infiniment supérieur à ce qu'il eût été en Europe dans les mêmes conditions, et la constitution fut assise sur des bases libérales et rationnelles qui faisaient honneur au bon sens des délégués. C'est du reste aux États-Unis une tâche moins compliquée qu'on ne se la représente en France. Hérault de Séchelles, chargé de préparer un projet de constitution pour la France républicaine, priait sérieusement un de ses amis de lui envoyer les lois de Minos; l'Américain, fort heureusement pour lui, ne se croit pas tenu à dater d'aussi loin : il a ses modèles sous la main, et toute la question se réduit à savoir si le nouvel état sera ou non à esclaves. Sur ce point comme sur les autres, l'assemblée

californienne opta pour une liberté illimitée, se bornant, par une restriction assez singulière, à exclure les races de couleur du suffrage universel qu'elle proclamait. Le principe du *self-government* était si complétement admis par elle, que le pouvoir judiciaire lui-même se vit assujetti aux caprices et aux instabilités d'une élection à courtes périodes. Un mois avait suffi pour mener à fin l'œuvre constitutionnelle; mais à Washington le congrès se montra moins expéditif, car l'admission du nouvel état remettait en litige l'éternelle question de l'esclavage et la lutte entre les intérêts rivaux du nord et du sud. Enfin, au bout d'une année d'incertitudes, le *steamer* l'*Oregon* entra tout pavoisé dans la baie de San-Francisco, annonçant aux habitans que leur ville était devenue capitale du trente et unième état de l'Union.

En même temps que la Californie se constituait politiquement, la partie la plus saine de sa population cherchait à poser les bases d'une organisation religieuse qui présentât quelque obstacle au débordement des passions humaines. Le clergé, dans le principe, ne s'aventurait qu'avec défiance dans cette société équivoque, dont au loin la renommée exagérait volontiers le cynisme et la démoralisation; mais son hésitation fut de courte durée, et bientôt les églises qui s'établirent de tous côtés témoignèrent d'autant plus du zèle efficace des fondateurs que le nombre de leurs prosélytes était plus restreint. La multiplicité de ces églises, ou, pour parler plus exactement, de ces chapelles, était une conséquence naturelle de la variété des sectes du protestantisme et de leur rivalité. On vit successivement s'ouvrir *the Methodist Church, Seamen's Bethel, Spring Valley Chapel, First Congregational Church, Unitarian Church, Wesleyan Chapel, First Baptist Church, Happy Valley Church, Grace Church,* etc.; j'en passe, et des meilleures, car chaque secte, n'eût-elle qu'une cinquantaine de fidèles, se doit à elle-même d'avoir une chapelle spéciale. De plus, un temple catholique s'élevait pour les Français et les Espagnols; mais tout ce pieux concours, si louable et bien intentionné qu'il fût, avait affaire à trop forte partie pour détourner le Californien de ses erremens. Tous les sermons du monde ne pouvaient donner à cette société l'essentiel et précieux élément qui lui manquait, la famille, et avec elle le charme du foyer. Aussi, malgré les vengeances célestes dont les prédicateurs dénonçaient énergiquement les effets à chaque incendie, la foule envahissait les maisons de jeu avec la même ardeur; les *bars* continuaient à verser à flots le brûlant poison de leurs liqueurs; les assassinats, les duels, les crimes et les violences de tout genre se reproduisaient journellement. Seule, la bienfaisante et douce influence de la femme devait combattre avec succès la rudesse, disons mieux, la barbarie de ces

mœurs sauvages, lorsqu'après le bouillonnement des premières années, un calme comparatif lui permit d'entreprendre cette véritable œuvre de civilisation, et de donner à San-Francisco la physionomie moins curieuse peut-être, mais à coup sûr plus rassurante, qu'on lui voit aujourd'hui.

La femme, à l'époque dont nous parlons, était en quelque sorte absente de la société californienne, car on ne peut donner le nom de femmes au millier de malheureuses qui de tous les points du globe étaient venues dans le nouvel Eldorado vivre d'une industrie honteuse. L'isolement, le manque de tout lien, de toute affection, le besoin d'émotions fortes surtout, jetaient donc l'émigrant comme une proie au démon du jeu. Les tapis verts de San-Francisco sont restés célèbres, et à juste titre, car je doute qu'en aucun lieu et en aucun temps le jeu ait été l'objet d'un entraînement aussi effréné, aussi universel qu'il le fut dans cette étrange ville, de 1849 jusqu'en 1855, date de la suppression officielle. L'apogée fut au début; hôtels, tavernes, restaurans, cafés, tout alors était maison de jeu, et peut-être, si l'on eût un soir fait le recensement de cette population déjà nombreuse, aurait-on eu peine à y trouver dix personnes résistant volontairement à la tentation. Que devenir, après l'heure des affaires, dans cette informe ébauche de cité où nul intérieur, nul cercle de famille paisible ne se voyait encore, où chacun redoutait instinctivement la solitude et s'étourdissait pour fuir la réflexion? Où chercher, si ce n'est dans les maisons de jeu, un refuge contre les torrens de pluie qui traversaient impitoyablement vos murs de toile, et convertissaient en une baignoire glaciale le lit banal du caravansérail où vous aviez trouvé place pour la nuit? Ainsi, devenu tout à la fois un plaisir impérieux et une demi-solution aux difficultés matérielles de l'existence, le jeu ne tarda pas à voir ses temples agrandis prendre des proportions monumentales, en rapport avec la foule dont ils étaient incessamment inondés. Chaque maison avait son nom, *Euréka, Adelphi, Polka, El Dorado,* etc. Je me souviendrai longtemps de l'impression que cette dernière produisit sur moi le premier soir où je mis pied à terre sur le sol californien. A l'angle de la place principale de la ville s'élevait un vaste édifice à trois étages, dont au milieu d'une nuit sombre les trente fenêtres rayonnaient de tout l'éclat d'une ardente illumination intérieure; les cuivres bruyans d'une musique de carrefour envoyaient au loin les périodiques bouffées d'une harmonie douteuse, et derrière les vitres sans rideaux s'agitaient les confuses silhouettes d'une foule en mouvement, tandis que par les portes entrait et sortait un continuel courant de joueurs, assez semblable aux processions qui marquent l'orifice d'une fourmilière. Je pénétrai dans ce pandæmonium, immense salle oc-

cupée presque en entier par une collection de tables où étaient représentés les jeux de hasard de toutes les nations, — monté, faro, roulette, rouge et noir, rondo, vingt et un, lansquenet. — Des femmes jeunes et belles, mais parées avec une élégance équivoque, y distribuaient les cartes ou faisaient tourner la roue de fortune. Dans le fond, l'orchestre, à côté un buffet abondant, et sur les murs des lithographies coloriées qui certes n'eussent pu servir de modèles dans un pensionnat de jeunes filles, complétaient l'ameublement, qui d'abord se distinguait à peine à travers l'épais nuage entretenu par quatre ou cinq cents cigares en pleine activité. Chaque table était entourée d'une quadruple rangée de postulans, et bien qu'à cette date (1854) les fabuleux enjeux des premiers temps eussent disparu en partie, les coups n'en étaient pas moins suivis avec une passion dont l'ardeur se reflétait sur tous les visages.

L'*El Dorado*, l'*Euréka*, correspondaient à peu près à ce que l'on eût pu appeler la bourgeoisie des joueurs, car la primitive égalité de 1849 avait cessé d'exister devant le tapis vert, et au-dessous de ces immenses établissemens se trouvaient les maisons de jeu affectées aux dernières classes de la population, tandis qu'au sommet de l'échelle s'étaient formés de nombreux tripots destinés à l'aristocratie financière de la cité. Dans ces derniers, un introducteur était nécessaire, mais tout s'y pratiquait avec une sorte de libéralité : le buffet était gratuit; salle de journaux, billard, rien ne manquait, et l'un de ces tripots avait même poussé la recherche jusqu'à y joindre l'appendice assez singulier d'un gymnase. Enfin en dehors de cette classification la fantaisie ne perdait pas ses droits. Ainsi je lus un matin l'annonce suivante dans un journal : « Le public est prévenu que depuis une semaine est ouvert chaque soir à huit heures, au premier étage de la maison rue ..., n° ..., un salon de lansquenet dirigé par Mlle Armande. » J'y fus, et je trouvai effectivement un véritable salon où les séductions un peu colossales de l'*El Dorado* étaient réduites aux proportions de l'intimité. Mlle Armande, à l'instar malheureusement des neuf dixièmes des croupiers de San-Francisco, était, comme l'indique son nom, une compatriote, et son commerce, ou, pour conserver l'élégant euphémisme adopté par elle, son salon lui rapportait l'un dans l'autre et tous frais payés environ cent cinquante francs par soirée.

Il est assez difficile de traduire en chiffres les désastreux effets d'une passion aussi générale et aussi extrême. Quelques dollars formaient, il est vrai, l'enjeu le plus souvent engagé, mais en même temps il n'était pas une table où l'on ne vît dans la soirée un joueur plus hardi ou plus confiant risquer des coups de dix, quinze ou même vingt mille francs; plus de cent mille francs étaient parfois aventurés sur une carte, et cela en pépites, en petits sacs pleins

de poudre d'or, dont le poids seul était vérifié. Le banquier tenait sans sourciller ces formidables sommes, et les payait sur l'heure en cas de perte. Laissons de côté pourtant ces enjeux exceptionnels et ne considérons que ce qui se passait chaque soir à l'*El Dorado* par exemple : en y supposant une moyenne de six heures de jeu par jour et trente joueurs se renouvelant d'heure en heure à chacune des douze tables de chaque étage, on aura pour les trois étages dans la soirée un personnel de plus de 6,000 personnes, dont chacune n'avait pas hasardé moins de trois ou quatre dollars, ce qui donnait en somme près de 100,000 francs jetés chaque nuit sur les tapis de ce seul établissement. Cette évaluation est certainement bien au-dessous de la vérité, et si l'on réfléchit que l'*El Dorado* ne représentait peut-être pas la dixième partie du jeu total de San-Francisco, on comprendra combien le gouvernement de Californie a sagement agi en fermant enfin, au moins officiellement, ces maisons où s'alimentaient les passions lès plus violentes de la population.

Le *revolver* y était en effet l'arbitre suprême de tous les différends, et bien qu'en dernier lieu on ne le vît plus qu'exceptionnellement figurer à la droite du banquier, son intervention n'en était pas moins admise. Comment en eût-il été autrement, alors que dans les rues ce redoutable auxiliaire s'immisçait à chaque instant dans les disputes, ou même, qui plus est, apportait souvent à une simple discussion le poids de ses irrésistibles argumens (1)? Suspendu à la ceinture, il faisait pour ainsi dire partie de l'habillement, heureux quand cet arsenal portatif n'était pas complété par le dangereux couteau-poignard ou *bowie-knife,* également familier au *Yankee*. Avec de semblables mœurs, le duel devenait presque une sauvegarde: dans les nombreuses rencontres auxquelles il assurait du moins des garanties de régularité, l'arme la plus employée était naturellement le *revolver;* les adversaires, placés dos à dos, s'éloignaient chacun de cinq pas, se retournaient, et faisaient feu jusqu'à ce que l'un des deux fût atteint, ou que les douze coups fussent déchargés. La longue carabine ou *rifle* se substituait parfois au pistolet, ainsi que l'épée. S'agissait-il d'une rencontre entre deux personnages connus, deux « caractères, » comme disent les Anglais, l'heure et le lieu étaient annoncés d'avance par la voie des journaux, toutes les connaissances étaient invitées à y assister, et le drame se dénouait en présence de centaines ou même de milliers de spectateurs. L'emplacement favori était près de l'ancien village de la Mission, à quelques milles de San-Francisco, et l'arène devenait alors

(1) Deux Américains causaient un soir dans leur chambre. Une discussion s'élève, s'échauffe, les *revolvers* paraissent, et une balle va, à travers une mince cloison de bois, atteindre dans l'appartement voisin un Allemand paisiblement endormi dans son lit. Il serait trop facile de multiplier ces exemples.

un but de promenade; mais il arrivait aussi que, pour rendre la fête plus complète, on choisissait pour théâtre du combat quelque point situé de l'autre côté de la rade, et l'on voyait alors dès le matin des *steamers* chargés de curieux se diriger vers le lieu indiqué. Il était rare que l'issue ne fût pas sanglante, même lorsqu'il ne s'agissait que de motifs futiles, comme dans les fréquentes occurrences de discussions de journaux; l'on put voir par exemple deux rédacteurs de l'*Alta California* et du *Times and Transcript* recharger chacun cinq fois leur carabine jusqu'à ce que le second tombât frappé d'une balle. L'article 11 de la constitution californienne excluait pourtant des fonctions publiques et même du droit d'élection tout citoyen convaincu, ou de s'être battu en duel, ou d'y avoir figuré comme témoin; par malheur ce n'était là qu'une simple disposition qui se transmettait d'un texte à l'autre à chaque création d'un nouvel état de l'Union, à peu près comme les formules dont on accompagne les actes publics, et certes, pour qui l'eût désiré, rien n'était plus facile que de voir figurer en champ clos les administrateurs du pays et jusqu'à ses juges, en un mot les fonctionnaires californiens de tout ordre.

Ces brutales allures n'étaient que trop bien entretenues par le vice terrible qui fait une si rude guerre aux races septentrionales, l'intempérance. Boire était devenu l'accompagnement obligé des affaires comme des plaisirs; on n'abordait pas un ami que la rencontre ne fût immédiatement suivie d'une invitation à aller prendre, pour me servir de l'expression consacrée, un *drink*, et l'étranger ne tardait pas à s'effrayer du nombre de *drinks* que pouvait ainsi représenter une promenade. Les *bars* ou débits de liqueurs étaient l'une des industries les plus productives de San-Francisco; le nombre de ces débits, d'après un recensement fait en 1853, se montait à un pour quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfans. Dans l'intérieur des familles, le luxe de la table se ressentait naturellement du goût dominant de la population, et la durée des repas atteignait des dimensions dont les kermesses traditionnelles de la Flandre donneraient à peine l'idée. On allait même parfois jusqu'à changer de salle à manger en passant d'un service à l'autre, afin de mieux stimuler l'appétit des convives. Après le dîner sonnait le redoutable quart d'heure du *pass-wine*, puis venait le tour des *gin-cocktails* et de ces grogs énergiques, véritables criteriums d'un gosier anglo-saxon, si bien qu'il était rare, quelle que fût d'ailleurs la solidité à laquelle une longue pratique donnait droit de prétendre (1), il était

(1) On entend encore quelquefois en Angleterre évaluer un homme par sa capacité d'absorption. Ainsi *a four-bottle man* sera déjà un convive respectable, que n'intimidera pas une quote-part de quatre bouteilles.

rare, dis-je, que chacun ne regagnât point son lit d'un pas plus ou moins chancelant. Hâtons-nous de dire qu'il n'en est plus de même: des sociétés dont nous plaisantons volontiers en France, parce que nous sommes assez heureux pour n'en pas comprendre le besoin, les sociétés de tempérance, s'attaquèrent vigoureusement à la Californie; les mœurs plus que relâchées dont ce désordre était le symptôme changèrent à mesure que disparaissaient les circonstances qui les avaient créées, et en somme, sans réclamer pour San-Francisco un renom de sobriété que ne comporte pas la nature de ses habitans, on peut dire qu'aujourd'hui on ne s'y grise guère plus qu'à New-York. Il est juste du reste qu'après avoir signalé la maladie, nous constations les progrès de la cure, et je n'en saurais citer de meilleure preuve que la curieuse destinée et les splendeurs actuelles du Véfour de la tempérance californienne, M. W...

Ce fut par une belle matinée de l'été de 1849 que le navire auquel notre héros avait confié César et sa fortune s'engageait dans le goulet de San-Francisco, baptisé par les émigrans du nom poétique de Barrière-Dorée, *Golden-Gate*. Cette fortune à la vérité ne chargeait guère le bâtiment: M. W... avait dépensé jusqu'à son dernier centime pour atteindre Panama, et ne possédait même plus de quoi s'acquitter du prix de son passage envers le capitaine, si l'obligeance d'un ami ne l'eût tiré d'affaire; mais qu'importait le présent quand l'avenir s'offrait si riche de promesses? Toute industrie n'était-elle pas assurée de réussir sur ce sol enchanté? M. W... ne s'inquiétait guère de son dénûment. A peine débarqué, il fit choix d'un commerce dont les modestes proportions lui garantissaient le monopole. Quelques jours lui suffirent pour confectionner un assortiment de sucreries; il les étala sur un éventaire, comme nos marchandes des quatre saisons, et s'en alla par la ville annonçant ses produits indigènes à tue-tête. Cet appel au patriotisme saint-franciscain ne fut pas trompé, et au bout de quelques mois le négociant ambulant abandonnait son éventaire pour s'installer dans une échoppe formée de quatre planches; à son tour, l'échoppe se couvrit et allait devenir maison, lorsque l'incendie vint anéantir le frêle édifice. Dès le lendemain, M. W... recommençait à nouveau, réussissait aussi rapidement que la première fois, et n'en voyait pas moins dans la même année son humble fortune encore engloutie par les flammes. Enfin le sort se lassa, et en 1851 le magasin de sucreries se transformait en un restaurant, le premier du pays d'où fussent exclues avec une impitoyable rigueur toutes traces de boissons spiritueuses. La tentative était hardie à cette époque, et n'éveilla probablement d'abord qu'une médiocre sympathie; mais dès 1854 le succès en était assuré, et le restaurant, devenu défini-

tivement l'un des plus vastes établissemens de la ville, ne nourrissait en moyenne pas moins de trois mille personnes, disciples volontaires de la plus scrupuleuse tempérance. Les journaux de San-Francisco ont fait connaître le détail des comptes de M. W..., et les chiffres en sont assez curieux pour être reproduits en partie. Ainsi la note du boucher était de 40,000 francs par mois, celle du laitier de 12,000; les achats d'œufs variaient de 10 à 20 et même 25,000 fr., ceux de farine de 8 à 10,000; le sucre montait à 25,000 francs, les pommes de terre au même prix, etc. L'eau avait d'abord coûté plus de 1,000 francs par mois, jusqu'à ce que M. W... se fût donné le luxe d'un puits artésien. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où se publiait cette instructive statistique, les prix des denrées alimentaires étaient tombés à des limites à peu près normales. J'ajoute à regret que ce beau triomphe avait coûté à M. W... jusqu'à 8,000 francs d'annonces mensuelles; en Californie comme ailleurs, toutes les vertus, même la tempérance, ont par malheur besoin de publicité pour réussir.

II.

On sait déjà combien l'édilité saint-franciscaine était sans action et dépourvue de toute initiative vis-à-vis de ses turbulens administrés. On vient de voir de même la Californie se donner une constitution en quelque sorte par amour de l'art, et à peu près comme nous garnissons parfois nos appartemens de meubles inutiles, mais imposés par l'usage. Il est temps qu'après avoir dit quels gouvernemens n'avait pas la nouvelle société que nous étudions, nous fassions connaître celui auquel elle avait recours presque forcément. « Treize provinces s'unirent un jour, dit un des écrivains les plus originaux des États-Unis, Edgar Poë, et résolurent de donner, en s'affranchissant, un exemple mémorable au reste de l'humanité. Pendant quelque temps, tout fonctionna assez bien, à cette exception près que leur vantardise dépassait toutes les bornes; pourtant cet essai fut loin d'avoir le dénoûment que l'on attendait, et les treize états, plus quinze ou vingt autres, finirent par tomber en proie au despotisme le plus odieux et le plus insupportable qui se pût imaginer. — Je demandai quel tyran avait ainsi usurpé le pouvoir. — Autant que mon interlocuteur put se le rappeler, son nom était *Mob* (populace). » L'humeur satirique de Poë met ici à nu l'une des plaies les plus réelles de l'Union; la liberté est sans nul doute une bonne et excellente chose, en pratique comme en théorie, mais il s'en faut que l'application de ses doctrines ait toujours conduit les Américains au régime de l'âge d'or. L'histoire du véritable gouver-

nement de la grande cité californienne, de celui qui agissait et protégeait efficacement la communauté, est sans contredit le plus remarquable exemple de ces crises que traverse parfois la liberté. Ajoutons, pour être juste, que si jamais circonstances autorisèrent une ville à prendre ses destinées en main, comme le fit San-Francisco, ce furent les événemens que nous allons raconter.

Dans la foule d'émigrans qui avaient si promptement porté la population du pays de quelques centaines d'âmes à près d'un demi-million, se trouvaient naturellement force aventuriers de la pire espèce. Nuls préparatifs ne retardaient leur départ; leur fortune, toujours réalisée, reposait dans la poche du premier passant, et l'inévitable anarchie qui les attendait à l'arrivée leur était trop favorable pour que, dès les premiers convois, ils n'affluassent pas sur cette terre où chacun semblait avoir l'heureux don du roi Midas, de changer tout objet en or. On ne tarda pas à s'apercevoir de leur présence, d'abord aux vols, qui devinrent d'une fréquence éhontée, puis aux audacieuses violences qui, à la faveur de l'impunité, en furent naturellement le corollaire. Bientôt une vaste association réunit tous ces misérables; ostensiblement établie, ayant publiquement élu ses chefs, ayant même adopté des signes extérieurs de reconnaissance, elle affichait un but dérisoire de secours mutuels, et le dimanche se promenait en corps par la ville, bannière au vent et musique en tête. *Hounds*, littéralement limiers, chiens de chasse, tel était le nom bizarre choisi par ces coquins patentés, qui, sitôt la nuit venue, se livraient effectivement à une chasse dont ne s'accommodaient guère les malheureux voués au rôle de gibier. Tantôt un restaurant était envahi et pillé, tantôt le simple émigrant lui-même voyait sa tente saccagée, détruite, et ses biens enlevés. On évitait du reste de pousser les choses jusqu'au meurtre; les *hounds* se contentaient d'assurer le souvenir de leurs visites par de solides volées de coups de bâton, et cette modération leur permit de continuer pendant la plus grande partie de 1849 une industrie aussi productive que peu compliquée. Ils avaient soin, pour plus de sûreté, de s'adresser de préférence aux étrangers, dont l'isolement était une garantie contre toutes représailles, et s'érigeaient ainsi assez plaisamment en redresseurs de torts, chargés de défendre contre tout empiétement l'intégrité du sol national. Les Américains étaient par suite soigneusement épargnés. Le hasard voulut pourtant qu'un jour les *revolvers* se missent de la partie; l'opinion s'émut, et, grâce au remède universel de l'association, une maréchaussée volontaire s'organisa, qui traqua à leur tour les hardis limiers, dont elle eut promptement raison. Ce n'était là, pour employer l'expression vulgaire, que la petite pièce avant la grande, qu'une sorte

de lever de rideau précédant et annonçant le sombre drame du *comité de vigilance.*

L'émigration continuait en effet à apporter incessamment son impur et redoutable contingent de malfaiteurs, parmi lesquels se signalaient au premier rang nombre de *convicts* sortis, après l'expiration de leur peine, des établissemens pénitentiaires de l'Australie. Les pâles exploits des *hounds* furent en peu de temps dépassés, et le brigandage se doubla bientôt d'assassinats journaliers. Dans le confus assemblage de cette population, où souvent nul lien, nulle relation même, ne rattachaient la victime, je ne dirai pas à une famille, mais à un ami, sa disparition passait inaperçue, et l'impunité était alors d'autant plus assurée que personne ne se souciait, en faisant rechercher le meurtrier, d'attirer sur sa tête la vengeance d'une association dont la dangereuse solidarité n'était que trop notoire. Espérer quelque chose de la justice régulière eût été folie, et mieux eût valu sans nul doute n'en avoir aucune que de voir, comme on le faisait chaque jour, son impuissance et sa corruption démontrées par les simulacres de procédure auxquels se livraient les cours de San-Francisco (1). Une affaire criminelle était une sorte de passe-temps d'une innocuité reconnue, et dont il dépendait de l'accusé de prolonger ou d'abréger à son gré les phases. Voulait-il échapper à toute poursuite (et je ne parle ici que pour le cas de forfaits d'un retentissement exceptionnel), il lui suffisait de s'absenter pendant une ou deux semaines; voulait-il au contraire goûter du *far-niente* de la prison, il connaissait au juste le tarif auquel le geôlier fixerait son évasion le jour où lui viendrait le besoin de respirer de nouveau l'air de la liberté. S'il préférait sortir de sa prison la tête haute, il savait qu'une simple caution lui suffisait pour cela, même la plus illusoire, même, le cas était fréquent, celle du complice de ses crimes. Enfin désirait-il aller jusqu'au bout et se donner les émotions de la cour d'assises, une ample expérience lui avait appris ce que coûtait la conscience du jury et le prix assez

(1) Il est juste de faire une exception pour un tribunal, civil à la vérité et non criminel, qui a longtemps joui à San-Francisco d'une réputation justifiée d'originalité. Le juge qui le constituait à lui seul exerçait une juridiction assez analogue à celle de nos juges de paix, et l'équité de ses décisions était universellement reconnue; mais le spectacle de ses audiences eût assurément fort diverti nos avocats européens. On y voyait ce singulier magistrat dans la position favorite des Américains, c'est-à-dire se balançant sur une chaise, les pieds appuyés au mur et plus hauts que la tête, imperturbablement occupé à se faire les ongles en poursuivant son interrogatoire. Une affaire ne durait guère plus d'un quart d'heure, car *son honneur,* avare de temps et peu soucieux d'éloquence, laissait rarement la parole aux défenseurs; il rendit toutefois de véritables services, surtout aux émigrans, dans leurs réclamations souvent fondées contre les fraudes de tout genre dont ils étaient l'objet de la part des capitaines de navires.

minime auquel était cotée l'indulgence du tribunal, car les siéges que les juges tenaient de l'élection populaire n'étaient pour eux qu'un moyen de s'indemniser des pertes de temps que leur occasionnaient ces fonctions en les détournant de leurs affaires. Les assassinats se comptaient par centaines, et pas une condamnation à mort n'avait été prononcée. En un mot, il suffira de dire qu'à la suite d'un dimanche signalé par une tranquillité exceptionnelle, un seul des huit districts dont se compose San-Francisco avait fourni matière à trente-six procès-verbaux, dont huit pour vols et trois pour meurtres.

L'indignation publique, après avoir longtemps couvé, éclata enfin en février 1851. Un soir, à l'heure où les rues de San-Francisco sont le plus animées, deux bandits étaient entrés dans un magasin, y avaient assailli le marchand à coups de casse-tête, et s'étaient enfuis, le croyant mort, avec une somme de 2,000 dollars. Cet audacieux attentat, commis en de pareilles circonstances et dans la partie la plus fréquentée de la ville, émut profondément la population. Chacun voyait personnellement sa fortune et sa vie compromises par un semblable état de choses, et lorsque, trois jours après, deux hommes accusés de cet assassinat furent amenés devant le tribunal, une foule immense en entoura les abords, manifestant ouvertement son intention d'enlever la justice aux mains débiles et vénales qu'elle-même avait pourtant choisies, afin de s'en constituer l'énergique et impitoyable administrateur. Un comité, tumultueusement nommé à cet effet, se retire pour délibérer, et quelques membres ayant proposé de recourir à un jury élu pour la circonstance, un des principaux habitans de la ville, M. Samuel Brannan, se lève impétueusement : « Que vient-on nous parler de jury, de juges ou de maires? N'en avons-nous pas assez depuis dix-huit mois? C'est nous qui devons être tout à la fois maire, juges, loi et bourreau. Ces hommes sont assassins et voleurs, pendons-les. » C'était bien ainsi que l'entendait la multitude entassée au dehors; toutefois cette officielle proclamation de la loi de Lynch effaroucha le comité, qui se contenta de la motion d'un jury. Ce tribunal improvisé, où non-seulement jury, mais juges, accusation et défense, tout était au complet, se réunit le lendemain, et, après une séance dont la durée faisait honneur à son impartialité, aboutit au milieu de la nuit à un verdict de neuf voix pour la culpabilité contre trois. L'unanimité était nécessaire. Ce n'était pas le compte de la foule; mais la ville était depuis trente-six heures sur pied, et avait assez de son agitation. L'heure avancée diminuait d'ailleurs notablement le nombre des spectateurs, et les accusés furent simplement restitués à la justice régulière, qui peu après les déclara coupables, et les condamna à

un simple emprisonnement. Fort heureusement pour la conscience des juges, les deux malheureux qui s'étaient ainsi vus ballottés du gibet légal au gibet populaire furent par la suite reconnus innocens et étrangers au meurtre en question. L'un d'eux ne s'était pas soucié d'attendre cette réhabilitation, et avait quitté la prison, où nous avons dit que chacun allait et venait comme dans un donjon d'opéra-comique. L'autre, plus patient, fut indemnisé par une souscription du lugubre quiproquo qui avait failli lui coûter la vie, et pendant longtemps chacun put le voir sur les *wharves*, mettant à profit son talent au biribi, que les loisirs de la captivité lui avaient permis de porter à un rare degré de perfection.

Si l'on tient compte de la nature quelque peu brutale des Californiens, si l'on fait la part des circonstances, si l'on songe surtout que des rumeurs trop fondées attribuaient à la horde de scélérats dont la ville était infestée les effroyables incendies qui dévoraient coup sur coup des quartiers de San-Francisco, on jugera avec moins de sévérité les efforts de cette population cherchant à substituer sa justice sommaire aux procédures illusoires dont elle était depuis si longtemps victime. Je dirai plus : au point de surexcitation fébrile auquel elle était parvenue, elle témoignait pour la légalité d'un respect qu'il est juste de reconnaître, car c'était ce sentiment seul qui l'avait empêchée d'enlever les prisonniers à la justice régulière, et non la faible police qui les gardait. Elle patienta encore trois mois; mais sa soif de vengeance fut ranimée par un nouveau désastre qui réduisit en cendres un quart de la cité, et, un misérable du nom de Lewis étant peu après traduit devant le tribunal comme incendiaire, la foule revint, plus passionnée que jamais, assiéger les abords du prétoire. Ce crime, où le flagrant délit est toujours difficile à constater, donnait lieu à d'assez longs débats, lorsque soudain quelques voix poussèrent le cri : Au feu! On crut que les complices de Lewis voulaient le sauver à la faveur d'un tumulte factice : chacun se précipita, envahit l'enceinte; mais déjà la police avait fait disparaître l'accusé. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Des milliers de voix se prirent à vociférer le nom de M. Brannan, dont l'éloquente concision avait singulièrement plu à la multitude quelques mois auparavant, et, grâce à l'active intervention de ce personnage, peu de jours suffirent à organiser sous sa présidence l'extraordinaire association connue sous le nom de *comité de vigilance*.

Ce terrible comité, qui pendant plusieurs mois allait gouverner despotiquement San-Francisco, se composait d'abord de quatre-vingts membres volontairement enrôlés, appartenant presque tous à la classe riche de la cité. M. Brannan lui-même, simple ouvrier

imprimeur, gagnant au jour le jour une vie précaire et nomade, était devenu à trente ans, par d'heureuses spéculations de terrains, le Rothschild de la Californie. Les choses d'ailleurs se firent régulièrement, et le comité, en se constituant, indiqua très nettement et son but et l'état de la question. « Nous nous unissons, disaient les considérans des statuts, pour assurer le bon ordre de la communauté, comme pour défendre la vie et les biens de nos concitoyens. Nous soutiendrons les lois, quand les personnes chargées de les faire exécuter s'acquitteront fidèlement de leur mandat; mais nous sommes déterminés à empêcher qu'aucun malfaiteur, voleur, incendiaire ou assassin échappe au châtiment, soit par les subtilités de la loi, par l'insécurité des prisons, par la négligence ou la corruption de la police, soit enfin par la faute de ceux qui prétendent administrer ici la justice. »

L'occasion d'agir et de prouver l'énergique sincérité de ces résolutions ne tarda pas à se présenter. Dans la soirée du 10 juin 1851, un *convict* australien du nom de Jenkins entra dans un magasin situé sur les quais, et s'y empara d'un coffret plein de valeurs. Aperçu et poursuivi, il se jette dans une embarcation et pousse au large, mais d'autres canots l'ont promptement rejoint; le coffret, qu'il avait lancé à la mer, en est retiré par des plongeurs, et en quelques minutes le prisonnier et la pièce de conviction sont amenés au siége du comité de vigilance. Conformément aux statuts, un certain nombre de membres y étaient toujours de service; le beffroi de signal donne l'avertissement convenu, et bientôt les quatre-vingts gardiens de la sûreté publique sont réunis et se constituent en tribunal. La sentence de mort fut prononcée. Il était minuit; une foule immense s'entassait dans la rue. M. Brannan se présente à elle et lui annonce le verdict, demandant une approbation sur laquelle une clameur unanime ne peut laisser de doute. Enfin à deux heures du matin le funèbre cortége se forme et s'ébranle, éclairé par l'incertaine lueur de quelques torches. Que faisait l'autorité pendant que cette sombre tragédie marchait avec une telle rapidité vers son terrible dénoûment? Subissant l'inévitable ascendant qu'exerce sur la faiblesse une résolution vigoureuse, elle attendait, et ne donna signe de vie que lorsque le convoi était en route vers le théâtre de l'exécution; mais le comité en armes entourait le condamné d'une infranchissable ceinture, et ne daigna même pas répondre à ces tardives représentations. On arriva sur la place principale. Au centre s'élevait un arbre de la liberté; au moment de le profaner en en faisant l'instrument du supplice, quelques voix se firent entendre, et l'on se dirigea vers une maison voisine. Dès le départ, la corde était au cou du malheureux Jenkins,

on la passa sur une poutre, la foule s'en saisit, et au même instant la victime était en l'air, agitée pendant quelques minutes des sinistres convulsions d'une mort hideuse. Le corps resta ainsi suspendu plusieurs heures, pendant lesquelles se relevaient, pour tenir la corde, des spectateurs empressés de jouer un rôle dans ce drame de vengeance populaire.

Non loin du lieu où s'était accomplie l'expiation, j'en vis un jour la dernière scène représentée avec une vérité saisissante par une grossière lithographie collée à la vitre d'une échoppe : d'épais nuages roulant lourdement sur un ciel sombre ; au premier plan, une multitude confusément pressée et à demi perdue dans l'obscurité; dans le fond, se profilant à la lueur de quelques torches fumeuses, la silhouette du supplicié, au-dessous duquel, comme un monstrueux serpent, se déroulait la chaîne de ses bourreaux volontaires. Au bas étaient les lignes suivantes : « Première exécution à San-Francisco. John Jenkins, *convict* de Sydney, vola une cassette dans la soirée du 10 juin, fut arrêté, jugé par un jury de la plus haute *respectability,* et condamné à être pendu. L'exécution eut lieu la même nuit à deux heures. On lui demanda s'il avait quelque chose à dire; il répondit que non, qu'il désirait seulement un cigare et un grog. On les lui donna. » Le chroniqueur des annales saint-franciscaines enregistrait de son côté le fait avec un laconisme non moins caractéristique : « Le comité de vigilance est enfin formé et fonctionne convenablement (*is in good working order*). Il a pendu cette nuit à deux heures un certain Jenkins pour avoir volé une cassette. »

Le lendemain, le coroner, fonctionnaire spécialement chargé de constater les décès, prit possession du corps. Les principaux membres du comité déposèrent devant lui, établirent sans le moindre ambage les faits tels qu'ils s'étaient passés, et en acceptèrent hautement l'entière responsabilité. Comme on pouvait s'y attendre, la déposition de M. Brannan fut particulièrement nette et explicite. « Le jugement, disait-il, a été impartialement rendu; l'accusé, il est vrai, n'avait pas de défenseur, mais on lui a accordé *le privilége* de faire appeler des témoins à décharge : il n'en a pu nommer qu'un, lequel, sans même le voir, a déclaré ne pas le connaître. Six ou huit témoins à charge ont déposé, mais sans prêter serment, etc. » Le coroner, après avoir relaté les circonstances de la mort, ajoutait qu'elle était le résultat de l'action préméditée d'une association s'intitulant *comité de vigilance;* il citait de plus les noms des neuf membres interrogés. Le lendemain, le comité riposta par un manifeste suivi des signatures de cent quatre-vingt-trois personnes (on voit que son chiffre grossissait rapidement), assumant toutes la responsabilité que le coroner semblait vouloir faire peser

seulement sur quelques-unes d'entre elles. Il est inutile d'ajouter que cette audacieuse déclaration de principes resta sans réponse, et que nulle poursuite ne fut exercée.

Cette significative entrée en matière n'était qu'un prélude à des mesures plus générales. Peu après, une seconde proclamation avertit les personnes qui ne se sentiraient pas la conscience nette d'avoir à évacuer la ville dans un délai de cinq jours, passé lequel elles seraient exportées de gré ou de force. L'exécution ne se fit pas attendre, et chaque semaine de nouvelles cargaisons de malfaiteurs quittèrent non-seulement San-Francisco, mais la Californie, car les autres villes qui s'étaient fondées dans le pays, Stockton, Marysville, Sacramento, etc., avaient suivi l'exemple de la capitale, de sorte que les divers comités de vigilance, par la simultanéité de leur action, couvraient le pays d'un vaste réseau auquel il était difficile de se soustraire. Chaque expulsion était précédée d'une instruction assez sommaire, mais impartiale. Enfin une dernière proclamation, plus extraordinaire encore, par laquelle le comité s'arrogeait un droit illimité de visite domiciliaire, vint compléter ce programme, dont s'étonnera à bon droit quiconque connaît le tempérament anglo-saxon. S'il est en effet une liberté spécialement précieuse à cette nature ennemie de l'arbitraire, c'est celle du foyer, c'est l'inviolabilité du seuil domestique. La maison de l'Anglais est sa forteresse; *every Englishman's house is his castle,* dit orgueilleusement le citoyen de la Grande-Bretagne, et cette maxime n'est pas moins chère à l'Américain, que la loi autorise à se défendre chez lui par tous les moyens possibles. Le Californien sacrifiait pourtant sans hésiter un droit qu'en d'autres circonstances il eût défendu à tout prix, car il comprenait combien il importait de laisser latitude entière au comité pour nettoyer les étables d'Augias qui souillaient la ville.

Au mois d'août 1851, il y avait trois mois que l'autorité régulière assistait, sans oser intervenir, à cette usurpation de pouvoirs inouie, et le gouverneur crut enfin le moment propice pour revendiquer ses droits, un peu oubliés. Ayant fait envahir à l'improviste la prison du comité par une escouade d'agens de police, il réussit à s'emparer de deux condamnés qui s'y trouvaient; mais ses adversaires n'étaient pas gens à se laisser ravir par surprise tout le fruit de l'énergie précédemment déployée : aussi trois jours après, c'était un dimanche, vinrent-ils à leur tour assaillir en force la prison de la ville, et en moins d'un quart d'heure la foule vit de nouveau deux cadavres se balancer dans l'espace. Ce terrible exemple fut le dernier; il avait fallu toute la gravité des circonstances pour motiver une situation aussi exceptionnelle, et dès que le rétablissement de

l'ordre permit au comité de considérer sa dictature comme inutile, il remit de lui-même ses pouvoirs aux mains de l'autorité. Son organisation se maintint quelques mois encore; mais le but en était changé, car autant l'abdication avait été volontaire, autant elle fut scrupuleusement loyale, et, loin d'entraver l'action du gouvernement, le comité à plusieurs reprises lui prêta un appui efficace : il seconda même la juridiction de ces tribunaux qu'il avait si étrangement évincés. La ville offrait-elle 10,000 francs de récompense pour la capture d'un criminel, le comité en promettait le double. Enfin, lorsque, six mois après, la foule, sevrée d'exécutions, voulut combler cette lacune en pendant le capitaine d'un navire et son second, accusés d'inhumanité envers leurs passagers, le comité prêta main-forte à l'autorité pour que la justice eût son cours ordinaire.

Ce n'en sont pas moins de dangereux triomphes que ceux où, comme ici, le droit l'emporte sur la légalité. Nuls précédens ne sont plus à craindre, et l'on n'en eut que trop la preuve lorsque cinq ans plus tard, en juin 1856, le comité de vigilance, rétabli sur des bases agrandies, vit le chiffre de ses nouveaux membres monter à près de cinq mille. Les assassinats, il est vrai, sans atteindre à l'audacieuse fréquence de 1850 et 1851, avaient repris un caractère inquiétant, et cela grâce toujours au coupable relâchement, peut-être même à la connivence de la magistrature; mais l'organisation du pays était à cette époque assez avancée pour qu'on pût remédier au mal en restant dans les moyens légaux. C'est ce que démontra l'énergique résistance que le gouvernement fédéral opposa à cette seconde usurpation; malheureusement il ne disposait que d'un petit nombre de soldats, et dut céder aux milliers d'agens déterminés que dirigeait le comité. Nous ne nous arrêterons pas aux détails de cette nouvelle crise, de tout point analogue à la première : ce fut le même despotisme, accepté avec une égale unanimité par la population; les mêmes expulsions arbitraires, les mêmes recherches, non-seulement à terre, mais à bord des navires qui arrivaient, afin de n'admettre aucun suspect à débarquer sur le sol californien; les mêmes jugemens sommaires, les mêmes exécutions enfin, qui ne tendaient que trop à justifier l'accusation, souvent portée contre les Américains, du goût dépravé qu'ils semblent montrer pour le hideux spectacle d'une pendaison. Non content de punir les misérables dont les crimes avaient provoqué cette seconde explosion du courroux populaire, le comité alla jusqu'à fouiller le dossier des années précédentes pour en solder impitoyablement l'arriéré; mais, comme en 1851, il abdiqua de lui-même ses pouvoirs lorsqu'il crut sa tâche accomplie.

Il n'est pas à souhaiter que cette épreuve se renouvelle. Les mé-

decins recourent parfois à des remèdes extrêmes en présence de certaines maladies qui bravent les efforts de la science : impuissans à atteindre la source du mal, ils s'adressent aux effets, et les font momentanément disparaître; mais la cause subsiste, le mal reparaît, le patient veut retrouver dans le même remède le soulagement temporaire qu'il pense être le gage de sa guérison, et ne s'aperçoit pas qu'au contraire, plus sont fréquentes les applications qu'il en fait, plus lui-même avance fatalement le terme de l'existence qu'il croit prolonger. Il en était ainsi de San-Francisco : le véritable mal ne gisait pas tant dans les crimes que dans les honteux abus qui leur avaient donné naissance, et en agissant comme nous l'avons vu, les comités de vigilance ne pouvaient apporter à la situation qu'un palliatif insuffisant et provisoire. A Dieu ne plaise que nous poussions la comparaison jusqu'au bout, en n'assignant à cette im passe d'autre issue que la mort du malade! Ce n'est pas quand une société est douée d'une pareille exubérance de séve, de jeunesse et de vie, qu'il est permis d'en porter un aussi sombre pronostic; mais il faut reconnaître que le péril n'aura cessé d'exister que le jour où le Californien sondera lui-même hardiment la plaie pour introduire une réforme nécessaire, sinon dans la constitution, au moins dans l'usage déplorable qui en est fait. Là est la vraie source du mal, là est pour l'avenir un danger sérieux qu'il importe de conjurer sans retard.

III.

Nous n'avons encore envisagé la société californienne que sous le point de vue du développement physique, si je puis m'exprimer ainsi; c'est celui qui frappe tout d'abord dans le tableau de cette colonisation à grande vitesse. On se sent plus embarrassé en abordant la question par le côté intellectuel. Ce brillant édifice, qu'à la rapidité de la construction on pourrait croire l'œuvre d'une fée, ne paraît plus alors qu'un monument incomplet, un échafaudage sans couronnement. Je m'explique : en dehors de la vie purement matérielle, nous connaissons certaines jouissances, nous éprouvons même certains besoins d'un ordre plus élevé, très réels pourtant, qui naissent de la civilisation, et qui exercent sur la vie morale des peuples une salutaire influence. Rien ne répond à ces besoins en Californie; le luxe lui-même est grossier, les plaisirs de l'esprit semblent inconnus, et le programme d'une éducation ne laisse rien à désirer, lorsque l'élève a parcouru le cercle élémentaire des connaissances essentielles pour figurer avec honneur derrière le comptoir d'une maison de banque. Ce n'est pas que je veuille en cela spécialement

accuser le Californien. A tout prendre, l'existence qu'il s'est créée, si on la dépouille d'une rudesse juvénile et sans doute passagère, paraîtra la même au fond que celle de ses frères au milieu des splendeurs de New-York; je dirai plus, elle rappelle à bien des égards cette vie caractéristique des Anglais, où tout semble tendre à l'idéal du perfectionnement matériel. Y a-t-il là une question de race? La loi des compensations veut-elle que, des deux élémens qui se partagent notre nature, l'un ne puisse se développer qu'aux dépens de l'autre? Il est certain que si le culte du beau domine chez certains peuples méridionaux, c'est trop souvent à l'exclusion du bien-être individuel, de même que chez l'Anglo-Saxon le comfortable de la vie physique a paru quelquefois passer avant les jouissances de l'esprit. Nous généralisons à dessein cette remarque, parce qu'il y aurait injustice à en restreindre l'application à la Californie, où, dans le court laps de temps écoulé depuis la prise de possession, l'Américain a fait, pour l'avancement moral du pays, tout ce que comportait sa nature pratique et positive. Sous un rapport même, il a fait plus que l'on n'était fondé à attendre de lui; je veux parler de l'éducation primaire, si différemment envisagée aux États-Unis et dans la Grande-Bretagne.

Les écoles consacrées à l'enseignement des enfans de la classe pauvre sont relativement en bien petit nombre sur toute l'étendue des trois royaumes; encore les frais en sont-ils presque toujours supportés par la charité privée, et c'est en vertu d'un principe plus que contestable que la société, représentée par l'action officielle du gouvernement, les secourt le plus rarement possible. Nous n'aidons que les gens qui s'aident eux-mêmes, nous disait à cet égard un des membres les plus éclairés de la chambre des communes : maxime excellente en tant qu'elle se borne à préserver le développement de l'énergie individuelle des inconvéniens d'une tutelle excessive, fausse au contraire dans le cas dont il s'agit. Là non-seulement l'initiative appartient de droit à la communauté sociale, mais c'est pour elle un devoir que de l'exercer et de mettre tous ses membres à même d'aborder le rude combat de la vie, sinon à armes égales, du moins avec des chances réelles de réussir dans la mesure qui leur est propre. C'est ainsi que l'Américain a compris la question, sans adopter néanmoins dans toute sa rigueur le système d'enseignement coërcitif si heureusement appliqué en Suisse, en Allemagne et en Norvége. Il avait à cet égard d'autant plus de mérite qu'il donnait partout ailleurs libre carrière aux théories du *self-government*, et qu'en même temps qu'il s'imposait cette charge, il excluait de ses budgets fédéraux nombre de dépenses généralement classées dans le domaine public. Aussi a-t-il atteint un résultat glorieux, qu'on

ne saurait proclamer trop haut : sur le sol américain (je ne parle pas des états à esclaves), il est peu de personnes qui ne sachent lire et écrire. Combien d'années se passeront encore avant que nous puissions appliquer cette phrase si simple à notre France, où plus de la moitié des habitans est hors d'état de signer son nom!

La sollicitude dont l'Américain a entouré l'enseignement en Californie est la meilleure preuve de l'importance qu'il y attache. Une sauvage et tumultueuse anarchie, des crises redoutables se succédant sans intermittence, semblaient devoir écarter de cette population agenouillée devant le veau d'or toute préoccupation étrangère au culte du dollar; les enfans, qui plus est, étaient alors assez peu nombreux pour que, dans l'effervescence universelle qui suivit la découverte des *placers*, les magistrats que nous avons vus tellement au-dessous de leurs fonctions fussent excusables d'oublier un peu les écoles. Dès le lendemain de la conquête pourtant, des institutions primaires se fondaient à San-Francisco, et la municipalité les défrayait des dépenses qu'elles eussent été hors d'état de supporter. Ce ne furent d'abord que des entreprises particulières patronnées et subventionnées, mais que ne reliait aucun système; en 1851, le colonel Nevins fut chargé de proposer un projet de loi qui réglât définitivement la situation de l'enseignement primaire à San-Francisco. Ce colonel, qui acceptait les modestes fonctions d'instituteur (on a vu le même emploi occupé par des juges, des sheriffs, des maîtres de poste), était tout simplement le représentant d'une de ces sociétés si répandues dans les pays protestans, et qui se proposent pour but la propagation d'ouvrages de piété (1). La loi fut immédiatement votée, et à partir de ce moment la ville supporta sans partage les frais des écoles, frais rendus fort onéreux par l'exorbitante élévation de tous les prix à cette époque. Les résultats, il est vrai, étaient

(1) Peu de personnes connaissent en France l'existence de ces sociétés, à plus forte raison leur développement et l'extension de leurs ressources; elles ont leurs budgets, leurs libraires, leurs agens, leurs colporteurs, tout un personnel enfin, et si l'on en juge par la profusion avec laquelle elles distribuent leurs produits, on ne pourra que concevoir la plus haute idée de la munificence des fidèles qui alimentent cette active propagande. Les titres des brochures ou *tracts* qui forment la base de ces largesses, et dont la variété est, on peut le dire, infinie, ces titres sont souvent curieux : *Voix du sein des flammes*, *Miettes du repas de la vie*, *Rêves de l'homme affamé*, *Comment Jean Berridge découvrit sa grande erreur*, etc. L'une de ces sociétés a poussé le zèle jusqu'à faire imprimer des assortimens de feuilles volantes de la taille des diverses enveloppes de lettres en usage, afin de pouvoir glisser au besoin la nourriture spirituelle dans une correspondance ordinaire; pour plus de clarté, cette nourriture elle-même est classée sous différens chefs, *comfort n°* 2 par exemple, c'est-à-dire feuilles traitant de *consolation* et de la grandeur d'enveloppes n° 2; *espérance n°* 4, et ainsi de suite. — La première de ces sociétés qui se fonda en Californie fut la *Bible Society* dès 1849, puis la *Pacific Tract Society* en 1850, la *Young men's Christian Association*, etc.

encourageans : dès la fin de la première année, sur 2,050 enfans de quatre à dix-huit ans, 791 étaient inscrits; nous ne parlons que de l'éducation primaire et gratuite, c'est-à-dire de celle qui s'adressait aux classes nécessiteuses. Un an plus tard, ce chiffre montait à 1,399 sur 2,730 enfans. Ce n'était pas un effort isolé, une tentative sans suite, c'était la volonté la plus ferme et la plus arrêtée, comme le prouvait la généreuse persévérance à laquelle les écoles devaient de se voir toujours au nombre des premières maisons rouvertes chaque fois que l'incendie anéantissait une partie de la ville. En somme, même dans les dix années qui viennent de s'écouler, tant dans les établissemens primaires que dans les institutions non gratuites, on eût pu compter à un jour donné les quatre cinquièmes des enfans de San-Francisco, ce qui, en faisant la part des conditions particulières à cette statistique, revient à dire que tous recevaient au moins la précieuse instruction élémentaire de la lecture et de l'écriture. Peu de villes en France, même les plus fières de leur civilisation, ont le droit d'en dire autant.

Ce soin paternel de l'Américain pour l'enseignement de l'enfance tranchait d'autant plus ici qu'il était complétement exceptionnel. S'agissait-il de pourvoir aux besoins des malades, de garantir l'existence du pauvre, heureusement rare en Californie : le gouvernement revenait à son immuable principe de neutralité; les associations particulières se formaient de toutes parts, et la charité privée reprenait tous ses droits. Dès 1849, les francs-maçons, que le ridicule a un peu discrédités chez nous, organisaient à San-Francisco de véritables et efficaces centres de secours mutuels; ensuite vinrent les *old fellows,* la société de la Nouvelle-Angleterre, celle des *pionniers de Californie,* et d'autres que j'oublie, puis les associations qui pratiquaient le bien non-seulement par l'exercice de la sobriété devenue leur mot d'ordre, mais aussi par l'appui constant que la misère trouvait en elles : c'étaient les *fils de la tempérance,* les *cadets de la tempérance,* les *templiers de l'honneur,* etc. Les étrangers ne restaient pas en arrière, et les Français donnaient le signal par l'institution d'une société à laquelle concourait généreusement le docteur d'Oliveira en ouvrant à ses compatriotes indigens et malades les portes de l'hôpital qu'il avait fondé. Les Allemands nous imitaient, et après quelques années les Juifs eux-mêmes suivaient notre exemple. Les œuvres touchantes de la charité féminine n'étaient pas négligées, et parmi les nombreuses fondations de bienfaisance qu'on lui doit, ceux qui ont visité San-Francisco ne peuvent avoir oublié un admirable orphelinat, où les enfans que la mort a laissés sans parens ni appui retrouvent les soins prévoyans d'une sollicitude véritablement maternelle. Parmi les résultats de

tout genre que l'Américain sait tirer de l'esprit d'association, je n'en connais pas de plus dignes d'intérêt que ceux-ci, où se montre dans un relief inattendu le généreux exercice d'un christianisme pratique à la libéralité duquel il n'est jamais fait appel en vain.

On est heureux d'avoir à citer de pareils faits, qui montrent sous un jour nouveau l'état moral de la Californie, état qu'on apprécierait mal en ne l'étudiant que dans les journaux saint-franciscains par exemple. Il est difficile d'en donner une idée à qui n'est pas initié au ton général de la presse américaine. On connaît le gigantesque format des feuilles transatlantiques. Si nombreuses que soient les annonces, et bien qu'elles forment la base essentielle de cette publicité, elles ne peuvent tout couvrir, et laissent forcément une large place au rédacteur. Pour combler ce vide, rien en Californie n'échappe à la curiosité de sa plume : il n'est détails si intimes, affaire si privée qui ne lui semble soumise à sa juridiction. Vous vous croyez par votre position, par votre obscurité, par la tranquillité de vos habitudes, étranger à tout ce qui constitue la pâture de l'ogre : erreur, vous n'en êtes pas moins exposé à voir au premier jour, à propos d'un sujet quelconque, non pas vos initiales, mais votre nom imprimé en belles et bonnes lettres. Il serait inutile en revanche de rien attendre de sérieux de semblables publications, ni d'y chercher ces études consciencieuses et nourries qui donnent aux journaux européens une supériorité si justifiée. Une presse ne peut que se déconsidérer par ce système de licence absolue; c'est ce qui est arrivé à celle de San-Francisco, et l'abus de la publicité y a rendu son influence à peu de chose près nulle. Le lecteur ne voit dans son journal que l'indispensable moniteur du *shipping intelligence;* le reste est une sorte d'exercice acrobatique, destiné uniquement à occuper ses quarts d'heure de désœuvrement.

Il arrive parfois que des questions complétement étrangères au pays n'en ont pas moins le don de passionner au plus haut degré ces publicistes atrabilaires. La guerre de Crimée était de ce nombre, mais ici la violence avec laquelle on les voyait épouser la cause russe dans une lutte qui leur était en somme à peu près indifférente, cette violence n'était que l'écho fidèle du sentiment populaire. L'Américain en général a peu de sympathie pour les étrangers, c'est un fait reconnu; mais si à la rigueur on comprend chez lui une répugnance séculaire pour les représentans de la métropole dont il a subi l'exploitation, il est plus difficile d'expliquer comment nous, qui l'avons aidé à secouer ce joug, nous nous trouvons englobés dans la même aversion; il est surtout plus difficile de rendre compte des préférences immodérées que lui, représentant de la liberté en toutes choses, affichait pour une puissance dont les doc-

trines ne passent pas pour être précisément du même ordre. Quoi qu'il en soit, le sentiment existait, et ne laissait échapper aucune occasion, même publique, de se manifester. A peine le vapeur apportant le courrier de Panama était-il accosté aux quais que le bulletin attendu circulait et faisait en un instant le tour de la ville : « Sébastopol n'est pas pris ! » Chacun avait cette phrase à la bouche, et l'on se félicitait comme s'il se fût agi du siége de New-York ou de Boston. Puis en moins d'une heure la rue Montgomery, centre principal du mouvement, était partout ornée de placards monstrueux, sur lesquels l'heureuse nouvelle se dessinait en lettres gigantesques, précédées et suivies des points d'exclamation les plus flamboyans : *Sebastopol not taken !* Peu s'en fallait qu'on n'illuminât.

Ce qu'on ne saurait cependant trop louer dans les journaux californiens, c'est la libéralité avec laquelle ils se distribuent. Il semble qu'ils s'impriment par amour de l'art, et que toute idée de vente leur soit étrangère. Devant chaque bureau de journal sont des pupitres sur lesquels s'étale le numéro du jour, gratuitement offert en lecture au passant; l'obligeance des rédacteurs est inépuisable à fournir d'exemplaires les navires de la rade, et il est rare que l'on en voie appareiller pour une destination quelconque sans avoir à bord une collection des diverses feuilles qui se publient à San-Francisco. Il est vrai qu'en échange ils comptent, de la part de celui qui arrive, sur tout le contingent qu'il peut fournir, et l'ancre n'est pas au fond, que l'on voit monter à bord un bataillon de nouvellistes expédiés par chaque éditeur. Signale-t-on le *steamer* de Panama avec le courrier d'Europe, des canots l'attendent à l'entrée du port, et remettent les dépêches à des exprès qui les apportent à l'imprimerie au galop de leur cheval. Une heure peut-être est ainsi gagnée. A la vérité, la concurrence est grande, car, sans parler des feuilles mensuelles et hebdomadaires, on ne compte à San-Francisco pas moins d'une quinzaine de journaux anglais, espagnols, allemands et français. Pourtant, malgré ce nombre, malgré l'insuffisance apparente de gains à peu près bornés à une ferme d'annonces, tous non-seulement se maintiennent, mais prospèrent, tant est puissant le besoin de cette publicité, devenue partie intégrante de la vie américaine.

C'est surtout comme élément commercial que la presse est entrée aussi avant dans l'existence américaine, et si on y cherche quelques symptômes du développement intellectuel de San-Francisco, c'est, je le répète, parce que, sous ce point de vue, la société californienne est assez difficile à étudier. On craint de la calomnier en représentant ses préoccupations comme exclusivement limitées au culte des intérêts matériels; mais on ne peut en même temps se refuser à l'évi-

dence, et force est de reconnaître que jusqu'ici les jouissances de l'esprit lui ont été à peu près complétement étrangères. La littérature n'est pas près d'y conquérir droit de cité, et mieux vaudrait, pour la gloire des habitans, ignorer jusqu'aux noms de la musique et de la peinture que de tolérer les fâcheux travestissemens auxquels un goût déplorable condamne chez eux ces deux formes de l'art. Il se trouvait à San-Francisco, vers 1855, un spéculateur dont l'industrie, connue de longue date dans les états de l'est, consistait à organiser des loteries sur une échelle ignorée jusqu'à lui. Il allait en Europe réunir une interminable cargaison d'objets de tout genre, d'une variété assortie au goût américain, en faisait pendant plusieurs mois une vaste exposition dans une des principales villes de l'Union, utilisait en stratégiste consommé les plus savantes manœuvres de l'annonce, et finissait par réaliser ainsi un bénéfice de 50 ou 60,000 dollars. Dans la collection qu'il étalait à San-Francisco était une galerie de tableaux fort admirée des amateurs. J'eus la curiosité de la visiter, et j'en fus récompensé par la solution d'un problème qui m'avait souvent préoccupé. Jamais je ne m'étais promené dans les merveilleuses galeries du Louvre sans contempler chaque fois avec un nouvel étonnement ces milliers de copistes déployant un courage trop souvent malheureux à lutter contre les chefs-d'œuvre qui les entouraient. Le poète Villon se demandait où allaient les vieilles lunes; je m'étais demandé ce que devenaient ces tristes produits d'un métier dont l'extension était pour moi un mystère, et à quoi ils pouvaient servir : l'exposition saint-franciscaine me le révéla, au moins en partie. Ces fâcheuses copies s'y étalaient par centaines : Flamands, Italiens, Espagnols et Français s'y pavanaient sous les mêmes enluminures; mais l'amateur californien n'y regardait pas de si près, et je ne voudrais pas jurer que, parmi les heureux de la loterie, beaucoup n'admirent encore aujourd'hui avec la foi la plus robuste le Rubens ou le Titien dont le catalogue leur a garanti l'authenticité.

J'ai prononcé tout à l'heure le mot de musique. Il y eut effectivement plusieurs tentatives pour naturaliser l'opéra en Californie; mais l'intention seule en était louable, et l'exécution ne pouvait prétendre à rectifier l'éducation musicale de ces oreilles rebelles à toute harmonie. Ici comme dans les grandes villes américaines des bords de l'Atlantique, le public se bornait à se passionner d'un engouement momentané pour les artistes de passage qu'il est convenu d'appeler étoiles, *stars*, astres équivoques qu'il eût souvent été difficile de classer, et qui n'en exigeaient pas moins jusqu'à 1,000 dollars par représentation. Pour connaître la musique nationale du *Yankee*, il faut aller dans les établissemens qu'il décore du

nom de *minstrels,* ménestrels, et qui ressemblent assez à nos cafés chantans. San-Francisco en a plusieurs. Une douzaine de nègres factices, le visage barbouillé de suie, mais du reste scrupuleusement vêtus de noir et cravatés de blanc, y sont assis sur une estrade. Chacun d'eux est armé d'un instrument, violon, guitare ou tambour de basque, et la soirée se passe à entendre des chants populaires accompagnés de dialogues, qui souvent ne manquent pas d'une certaine originalité grotesque, le tout mêlé d'explosions assourdissantes annoncées par l'affiche sous le nom de *full band* (orchestre complet). Ce n'est pas cependant que le théâtre ne soit populaire à San-Francisco; dès 1847, on y avait vu s'ouvrir un cirque où les merveilles de la voltige étaient cotées à des prix qui auraient fait pâlir les plus aristocratiques de nos spectacles européens : les places les moins chères s'y payaient 3 dollars, une loge 300 francs, et la salle n'en était pas moins pleine chaque soir. Lorsque des scènes plus sérieuses vinrent à s'établir, bien que les frais s'y élevassent à près de 2 millions par an avec un matériel inférieur à celui de nos plus minces théâtres parisiens, l'exploitation en fut également heureuse, grâce en partie, il est vrai, à l'inventif arsenal où la faconde d'un directeur américain sait toujours trouver de quoi stimuler la curiosité de son public.

Nous venons de montrer la société californienne sous son point de vue le moins avantageux; mais qu'on ne se méprenne point sur l'intention qui a dicté ces pages. On aurait droit de s'étonner de voir dès aujourd'hui en Californie cette culture intellectuelle dont les délicatesses raffinées n'éclosent jamais que tardivement. Si, pour en signaler l'absence, il nous est arrivé d'exprimer notre opinion sous une forme peut-être trop sévère, c'est qu'il est assez difficile au voyageur de ne pas juger un pays en prenant involontairement pour terme de comparaison les souvenirs familiers du sol natal. Éloge ou blâme, tout à son insu se mesure plus ou moins sur cette base : les qualités qu'il admire le plus sont celles qui lui manquent, les défauts qui le frappent par-dessus tout sont ceux dont lui-même est exempt. Peut-être résulte-t-il de là un portrait dont les contours sont quelquefois exagérés; mais je dirais volontiers que l'ensemble y gagne comme vérité, car c'est en pareil cas l'original qui se plaint du défaut de ressemblance, et chacun sait que les meilleurs juges d'une société ne sont pas toujours les membres qui la composent. J'insiste sur ces réflexions pour éviter que l'on ne donne à certains traits de cette étude une interprétation défavorable qui n'est pas dans ma pensée. Il est fort de mode aujourd'hui de dénigrer les citoyens de l'Union, de railler leurs nombreux travers, et de montrer le revers de leurs institutions pour laisser à dessein dans l'om-

bre ce qu'elles ont de véritablement noble et beau. S'il est très vrai qu'on peut ne pas aimer l'Américain, il est impossible en revanche de ne pas l'admirer, lorsqu'on voit ces utopies que nous discutons depuis tant d'années se traduire spontanément chez lui en merveilleuses réalisations pratiques du développement matériel le plus prodigieux qui fut jamais. Beaucoup de personnes malheureusement, sans chercher à nier ces résultats trop manifestes, n'en comprennent pas la portée, et méconnaissent les immortels principes qui les ont amenés. Dans les premières années de ce siècle, nombre de fort honnêtes gens, abusés tant par les déclamations de la presse officielle que par un sentiment excessif de rivalité nationale, vivaient dans la persuasion que l'Angleterre était sinon la terre classique du despotisme, au moins le siége de l'oligarchie la plus tyrannique qui se pût imaginer. Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir à cet égard; mais il serait bon que nous fussions également détrompés au sujet de l'Union, car le nombre est grand des prophètes pessimistes qui, flétrissant sa liberté du nom de licence, lui prédisent dans un avenir prochain la dissolution à laquelle ils condamnent doctoralement tout ennemi du principe d'autorité. L'Américain a le bon sens de se préoccuper peu de ce sinistre horoscope, et traite, il faut l'avouer, un peu du haut de sa grandeur l'opinion de ce qu'il est convenu d'appeler la vieille Europe; mais qu'importe après tout que ce grand corps vienne à se scinder? Qu'importe que nous ayons l'Union du nord et celle du sud, ou que nous en venions même à voir surgir sur le Pacifique une troisième république indépendante, dont San-Francisco serait la glorieuse capitale? Les trois en resteront-elles moins fidèles au culte des idées qui ont fait jusqu'ici leur force? Liberté, association, tout le secret est dans ces deux mots, et s'il n'a pas été donné aux États-Unis d'atteindre une perfection que ne comporte pas notre nature bornée, au moins ont-ils eu l'honneur de pousser plus loin qu'aucun peuple la féconde expérience de laquelle dépendra la loi de l'avenir. Pour nous, qui nous épuisons en subtiles théories sur les relations du capital et du travail, mieux nous vaudrait étudier avec conscience et bonne foi la solution qui nous est offerte de l'autre côté de l'Atlantique que de déverser sur elle le ridicule et la raillerie. C'est ainsi qu'il faut envisager la Californie. On l'a montrée parvenant en dix ans à la plénitude de sa vitalité; elle n'a maintenant qu'à vivre pour grandir en quelque sorte invinciblement : *vires acquirit eundo*. Mais sans le principe de liberté, jamais ses énergiques colons n'eussent pu rêver cette fortune inouie; sans l'esprit d'association, jamais ils n'eussent franchi les crises périlleuses qu'on vient de raconter.

Ed. Du Hailly.

LE REBOISEMENT

ET

LE RÉGIME DES EAUX EN FRANCE

I. *Études sur les Torrens des Hautes-Alpes*, par M. Surell, ingénieur des ponts et chaussées. — II. *Du Climat et de l'Influence qu'exercent les sols boisés et non boisés*, par M. Becquerel, 1853. — III. *Études sur les Inondations, leurs Causes et leurs Effets*, par M. F. Vallés, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Paris 1857. — IV. *Solution du problème des Inondations*, par M. Dausse, ingénieur en chef des ponts et chaussées; mémoire lu à l'Académie des Sciences le 5 juillet 1858. — V. *Note sur la Sécheresse, les Irrigations et les Déboisemens*, par M. Babinet, de l'Académie des Sciences, etc.

« Certes, a dit Montaigne, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme; il est malaysé d'y fonder un jugement constant et uniforme. » Cette opinion que le philosophe bordelais avait de l'humanité en général est surtout applicable à la nation française, dont la mobilité proverbiale s'est manifestée particulièrement à propos des inondations de 1856. La France a été consternée des désastres qui en ont été la conséquence; l'Europe entière a répondu à l'appel que lui a fait la charité pour soulager les victimes du fléau; l'Angleterre surtout, qu'on accuse si volontiers d'égoïsme, a montré dans cette circonstance un élan et une spontanéité qui prouvent combien la nation britannique est en réalité généreuse et sensible aux malheurs d'autrui. Cependant avec le souvenir de la souffrance passée ont disparu les craintes qu'inspirait l'avenir; parce qu'on a réparé les anciennes digues, qu'on en a fait construire de nouvelles, on s'est hâté d'oublier combien peu ces moyens de défense avaient été efficaces, et l'on se croit sauvé à ja-

mais. C'est à peine si quelques esprits plus prévoyans osent aujourd'hui jeter un cri d'alarme au milieu de la confiance universelle.

La valeur morale d'un peuple peut en quelque sorte se mesurer aux efforts qu'il fait pour dompter la nature, et il est évident que les phénomènes météorologiques ont sur sa prospérité une influence d'autant moins considérable qu'il sait mieux les combattre et les dominer. En ce qui concerne les inondations, nous n'avons pu malheureusement parvenir encore à les maîtriser. Loin de là, en les voyant devenir de jour en jour plus fréquentes et plus désastreuses, on en est venu à se demander si les travaux de défense effectués sur divers points ne contribueraient pas à augmenter le danger, au lieu de l'écarter. Cependant, si les résultats obtenus sont à peu près illusoires, ce n'est pas faute de discussion. On ne saurait vraiment se faire une idée de tout ce qui a été dit et écrit sur cette question, sans que jusqu'à présent on ait fait un pas décisif vers une solution, et sans qu'aucun des divers moyens de préservation mis en avant ait pu encore s'asseoir solidement sur ce fond de sable mouvant qui chez nous constitue l'opinion publique. Digues longitudinales et digues transversales, puits absorbans et canaux de dérivation, réservoirs artificiels et fossés horizontaux, ont tour à tour été prônés et combattus. De ces différens remèdes néanmoins aucun n'a eu le privilége d'être plus vivement et plus souvent discuté que le *reboisement des montagnes;* plus que tout autre, il a eu ses défenseurs convaincus et ses adversaires acharnés. Se présentant avec un caractère moins scientifique et moins hérissé de formules algébriques que la plupart des autres, il semblait permettre à chacun de prendre part au débat. A quelle conclusion ce débat nous amène-t-il? C'est ce qu'il convient d'établir nettement dans l'attente d'éventualités dont le retour n'est que trop probable.

A entendre les uns, on ne saurait reboiser trop ni trop tôt. Le reboisement serait un remède à tous les maux : non-seulement il supprimerait à tout jamais les inondations, mais encore il devrait provoquer les pluies dans les pays secs, les diminuer dans les pays humides, protéger les uns et les autres contre l'effet des vents dangereux, équilibrer la température, régulariser les cours d'eau, supprimer les marais, assurer la salubrité, nous garantir contre les invasions étrangères, que sais-je encore? Avec lui, plus d'inondations, plus de vignes gelées, plus d'épidémies, partout l'abondance et la prospérité. Suivant les autres au contraire, le reboisement serait plus encore qu'une amère déception : loin de diminuer les maux qu'il devrait combattre, il les aggraverait. Y a-t-il jamais eu plus d'inondations qu'à l'époque où la Gaule était couverte de bois? Alors tous les fleuves ne gelaient-ils pas pendant l'hiver, et n'accusaient-

ils pas une température plus rigoureuse? Quel avantage trouverait-on à revenir à ce climat sibérien? Les marais ne sont-ils pas moins nombreux aujourd'hui que lorsque des forêts sans limites empêchaient les eaux de s'écouler? Et l'humidité perpétuelle qu'elles entretenaient n'était-elle pas une cause d'insalubrité permanente, dont nos tables de mortalité constatent aujourd'hui la disparition? Que dire enfin d'une mesure qui ferait reculer le blé devant le chêne, et nous forcerait, en nous remettant au régime de nos ancêtres, à chercher notre nourriture dans les bois?

En présence d'opinions aussi divergentes, s'appuyant du reste l'une et l'autre sur des faits réels, ceux qui n'avaient pas de parti-pris attendirent que le temps vînt leur apporter des lumières. Ils ne comprirent pas que ces faits, en apparence contradictoires, prouvaient seulement que l'influence des forêts, au point de vue climatologique, est le résultat de phénomènes très complexes et encore imparfaitement étudiés. Les effets que l'on constate à la suite d'un défrichement ou d'un reboisement sont si variables et dépendent de tant de causes, souvent purement locales, que ce n'est qu'après une étude générale, entreprise non-seulement dans une contrée déterminée, mais sur différens points du globe, qu'on pourra, au moyen des données recueillies, asseoir la théorie complète de cette influence et déterminer avec précision les parties qu'il serait utile de conserver boisées, comme celles qu'il serait sans inconvénient d'abandonner à l'agriculture (1). Toutefois, si parmi les effets qu'on attribue à la présence des forêts il en est quelques-uns sur lesquels la science n'a pas dit son dernier mot, il en est d'autres au contraire qui se présentent avec un caractère de généralité qu'on ne peut méconnaître, et qui permettent de remonter aux causes qui les ont engendrés. De ce nombre est par exemple l'action des forêts sur le régime des eaux. Cette influence mérite qu'on l'étudie avec une attention particulière. Après en avoir analysé les résultats et constaté que, dans certaines limites, le reboisement des parties actuellement dénudées de notre territoire serait un moyen préventif souvent efficace contre les inondations, qu'il contribuerait à l'alimentation des sources comme à la régularisation des cours d'eau, il faudra chercher sur quels points il paraît le plus urgent d'y procéder sans retard, et la discussion des moyens pratiques d'exécution terminera cette étude, dont elle forme la conclusion naturelle.

(1) Dans l'état présent de la question, l'incertitude est telle qu'il a été impossible jusqu'à ce jour de rédiger sur le défrichement des bois particuliers un projet de loi satisfaisant, ayant pour objet de mettre un terme au régime provisoire sous lequel ils sont placés depuis trente ans.

I.

Un premier phénomène s'offre à l'examen de quiconque étudie le régime des eaux : c'est la pluie. Ce phénomène donne naissance aux sources et aux rivières : dans certaines conditions de durée, il engendre les inondations.

La pluie est due à la précipitation des vapeurs contenues dans l'atmosphère, et cette précipitation elle-même est en général produite par le refroidissement des vents humides. Lorsque ces vents, qui nous arrivent de l'Océan ou de la Méditerranée, viennent à rencontrer sur leur parcours un lieu dont la température est trop basse pour maintenir à l'état de vapeur l'eau qu'ils contiennent, celle-ci se condense et se résout en pluie. Aussi résulte-t-il de ce phénomène que, puisque les pays montagneux sont généralement plus froids que les plaines situées aux mêmes latitudes, les pluies, toutes circonstances égales d'ailleurs, doivent y être plus fréquentes, et les faits confirment cette déduction théorique.

On a prétendu que la présence des forêts, comme celle des montagnes, avait pour effet d'abaisser la température et par conséquent d'augmenter l'abondance des pluies, bien qu'elle en diminuât d'ailleurs l'intensité. On ne saurait contester sans doute que les forêts, en abritant le terrain contre l'irradiation solaire, en produisant une transpiration cutanée des feuilles et en multipliant, par l'expansion des branches, les surfaces qui se refroidissent par rayonnement, n'agissent d'ordinaire comme cause frigorifique; mais cet effet est loin d'être général, et, particulièrement dans nos climats, il est souvent masqué et même détruit par des circonstances locales, telles que les propriétés physiques du sol, la situation topographique du lieu que l'on considère, la direction des vents dominans, etc. S'il est certain que la température moyenne de notre pays est supérieure à ce qu'elle était du temps de César, alors que la Gaule était couverte de bois, on n'en doit pas moins admettre que, dans les localités protégées par les forêts contre les vents froids, un abaissement dans la température ne soit la conséquence du déboisement. Ainsi on a constaté, par exemple, que le département de l'Ardèche, qui ne renferme plus aujourd'hui un seul bois considérable, a éprouvé depuis trente ans une perturbation climatérique, dont les gelées tardives, autrefois inconnues dans le pays, sont l'un des effets les plus funestes. La même remarque a été faite dans la plaine d'Alsace, à la suite de la dénudation de plusieurs crêtes des Vosges. Dans les pays intertropicaux au contraire, où les nuits sont ordinairement très sereines, le pouvoir émissif des plantes augmentant sensiblement, et l'énergie

des autres causes frigorifiques se développant dans la même proportion, la présence des forêts tend constamment à faire baisser la température. Cette vérité a été prouvée par les nombreuses observations auxquelles s'est livré M. Boussingault dans les régions comprises entre les 11e degré de latitude nord et 5e degré de latitude sud; elle explique parfaitement pourquoi l'Amérique est moins chaude que l'Afrique.

L'action des forêts sur les pluies, très difficile à préciser dans nos pays, est donc parfaitement accusée dans les pays chauds, et constatée par de nombreux exemples. M. Boussingault rapporte que dans la région comprise entre la baie de Cupica et le golfe de Guayaquil, région couverte de forêts immenses, les *pluies sont presque continuelles,* et que la température moyenne de cette contrée humide s'élève à peine au-dessus de 26 degrés. M. Blanqui, dans son voyage en Bulgarie, raconte qu'à Malte les pluies étaient devenues si rares depuis qu'on avait fait disparaître les arbres pour étendre la culture du coton, qu'à l'époque de son passage (octobre 1841), il n'y était pas tombé une goutte d'eau depuis trois ans. Les affreuses sécheresses qui désolent les îles du Cap-Vert doivent également être attribuées au déboisement. A l'île de Sainte-Hélène, où la surface boisée a considérablement augmenté depuis quelques années, on a remarqué que la quantité de pluie s'était accrue dans la même proportion; elle est aujourd'hui le double de ce qu'elle était pendant le séjour de Napoléon. En Égypte enfin, des plantations récentes ont amené des pluies à peu près inconnues jusqu'alors.

Dans nos climats tempérés au contraire, le morcellement de nos forêts empêche de déterminer exactement l'influence qu'elles exercent sur les pluies. Les observations hygrométriques effectuées sur différens points de la France, en raison des résultats très divers qu'elles ont fournis, ne permettent pas, dans l'état actuel de la science, de formuler en termes précis la loi générale qui préside à ces phénomènes et d'en déduire les conséquences pratiques qu'elle pourrait comporter. Nous ne pouvons donc, en attendant que de nouvelles études aient éclairé le côté météorologique de la question, que nous borner à l'examen de l'action des forêts sur le régime des eaux au seul point de vue des effets mécaniques et physiques.

La pluie qui tombe sur nos continens se distribue ainsi : une partie s'écoule à la surface du sol, se rend directement dans les cours d'eau, puis à la mer; une autre partie s'évapore quelques instans après sa chute, et retourne dans l'atmosphère; une troisième partie enfin est absorbée par les terres. C'est la première et la troisième de ces parties qui alimentent exclusivement les sources et les rivières, la deuxième leur étant totalement soustraite. Cette

alimentation est plus ou moins régulière, plus ou moins constante, suivant qu'elle se fait par la voie superficielle ou par la voie souterraine, et dépend dès lors non-seulement des propriétés physiques du sol et de la configuration topographique, mais encore des cultures qui le recouvrent.

L'écoulement superficiel, dans les circonstances ordinaires, ne se produit que sur les terrains en pente et complétement impénétrables à l'eau, tels que les roches dénudées ou l'argile compacte : quand ils sont perméables, toute l'eau qui tombe est absorbée par ces terrains. Dans les plaines dont le sol n'est point perméable, elle reste à l'état stagnant jusqu'à ce que l'évaporation l'ait restituée à l'atmosphère, et forme par conséquent des étangs naturels et des marais. Dans les montagnes au contraire, elle s'écoule par la ligne de plus grande pente avec une vitesse proportionnelle à la déclivité comme à la longueur du chemin parcouru, et vient se déverser dans les ruisseaux qui occupent le fond de la vallée. Elle y arrive très peu de temps après sa chute sous forme de pluie, en sorte que rigoureusement, si elle contribue à l'alimentation de ces cours d'eau, ce n'est qu'en leur fournissant un volume considérable à certains momens, nul quelques instans après. L'écoulement superficiel ne peut donc pas assurer la régularité du débit des cours d'eau. On a vu que, sauf dans les terrains imperméables, cet écoulement est nul en temps ordinaire; mais il arrive qu'après plusieurs jours de pluie consécutive le sol, complétement imbibé, ne peut plus absorber l'eau qui continue toujours à tomber : celle-ci, ne trouvant point d'autre issue, doit nécessairement s'écouler à la surface. C'est alors que l'action des forêts commence à se manifester. Si en effet le sol est découvert, la masse liquide se précipite avec une vitesse d'autant plus grande que la pente est plus rapide, et entraîne bientôt avec elle des matières de toute nature, qui augmentent à la fois son volume et sa puissance destructive. Il se produit dans les vallées des torrens, dont les ravages sont circonscrits, si les pluies n'ont été que locales, mais qui deviennent d'épouvantables inondations, si elles ont été plus générales. Si au contraire le sol est boisé, l'écoulement ne se fera que d'une manière relativement très lente. Arrêtée à chaque instant, brisée par les arbres, les branches, les mousses qu'elle rencontre sur sa route, l'eau tombée arrivera au bas de la vallée avec une vitesse beaucoup moindre. La forêt, en retardant le débit de cette eau, aura par suite amoindri les chances d'engorgement.

L'évaporation se produit, on le sait, à toutes les températures, mais avec plus ou moins d'intensité, toutes les fois que l'air ambiant n'est pas déjà saturé d'humidité. Toutes choses égales d'ailleurs,

elle est beaucoup plus considérable lorsque le terrain est dénudé que lorsqu'il est couvert de forêts, car celles-ci, arrêtant l'action du vent, empêchent les couches d'air de se renouveler une fois qu'elles sont saturées, et les maintiennent à une température inférieure en protégeant le sol contre l'irradiation solaire. En diminuant la quantité d'eau évaporée, elles augmentent par conséquent d'autant celle qui reste disponible pour l'absorption. Il est inutile au reste d'insister sur un fait dont tout le monde a pu se convaincre : personne n'ignore qu'après les pluies le sol des forêts reste beaucoup plus longtemps humide que celui des parties découvertes. L'évaporation ne peut se produire que lorsque, pour une température donnée, l'air n'est pas encore saturé d'humidité : or, la pluie provenant elle-même d'un excès de saturation, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir évaporation quand il pleut, que par conséquent l'écoulement superficiel, qui se produit aussitôt après la pluie, n'est que faiblement diminué par l'évaporation; celle-ci est donc sans action sérieuse sur les inondations proprement dites. Sous ce rapport, les terrains découverts ne présentent aucun avantage sur les forêts.

La troisième partie de l'eau tombée est absorbée par le sol. Une portion est employée à la végétation; elle sert à charrier dans les tissus des plantes les élémens minéralogiques solubles, et se trouve ensuite rendue dans une certaine mesure à l'atmosphère par la transpiration des feuilles. L'autre portion s'infiltre peu à peu dans la terre jusqu'au point où elle rencontre une couche imperméable; elle glisse alors sur cette couche, en suit les ondulations, et apparaît bientôt à la surface sous forme de source, quand elle n'est pas entraînée dans les profondeurs de l'écorce terrestre, si la couche qui l'a reçue ne vient pas elle-même affleurer le sol. C'est exclusivement à cette partie absorbée que sont dues l'existence des sources et l'alimentation des cours d'eau. Toute cause qui contribue à l'augmenter au détriment de l'eau qui s'évapore en pure perte, ou qui s'écoule superficiellement, a par cela même une influence salutaire sur le régime des eaux, et sous ce rapport les forêts exercent une influence des plus sérieuses.

Tous les terrains ne sont pas également perméables : les uns, comme ceux de la formation oolithique, absorbent jusqu'aux neuf dixièmes de l'eau qui tombe à leur surface; les autres, comme les roches primitives et les terrains liasiques, ne se laissent pénétrer qu'en raison de la terre végétale qui les recouvre. Il importe donc au plus haut point que cette couche végétale soit maintenue, puisqu'elle suffit par sa seule présence à augmenter le contingent souterrain d'une partie de l'eau, qui sans elle s'écoulerait superficiellement. Or les forêts remplissent merveilleusement la fonction de fixer les terres sur les pentes les plus rapides. Il n'est pas besoin

pour s'en convaincre de parcourir les Alpes ni les Pyrénées : tout paysan sait que, pour consolider les rives du ruisseau qui traverse son champ, et empêcher le ravinement des talus du chemin, il suffit d'y planter quelques arbres. Tout le monde d'ailleurs connaît la force de cohésion que donne aux mottes de gazon l'enchevêtrement des racines de l'herbe : les forêts sont des gazons dont les brins d'herbe sont remplacés par des arbres, et dont les racines plongent dans le sol à une profondeur d'un mètre ou deux. Qu'on réfléchisse à la résistance qu'elles peuvent opposer aux affouillemens des eaux. D'après M. Brongniart, ces racines contribuent elles-mêmes à augmenter la pénétrabilité de certains terrains, en faisant en quelque sorte l'office d'un drainage perpendiculaire.

Là ne s'arrête pas l'action des forêts. Lorsque le sol est découvert, pour peu qu'il renferme une certaine proportion d'argile, après s'être humecté sur une profondeur qui, suivant M. Becquerel, ne dépasse pas six fois la hauteur de la tranche d'eau tombée, il se tasse naturellement, les pores s'obstruent par l'effet mécanique de la pluie qui le pétrit; il agit alors comme s'il était imperméable, et livre à l'écoulement superficiel un volume d'eau considérable, qui ne peut plus être absorbé. Lorsqu'au contraire il est couvert de bois, le dôme de feuillage et l'humus qui recouvre la terre diminuent l'intensité de la pluie; celle-ci n'arrive plus au sol que dans un état extrême de division, et ne peut dès lors y opérer ce tassement qui empêche l'absorption de s'effectuer. Enfin, par l'humus qu'elles produisent, les forêts augmentent l'hygroscopicité des différens terrains, et par suite la quantité d'eau dont ils peuvent s'imprégner. Cette hygroscopicité, qui est de 25 pour 100 du poids pour les terres sablonneuses, varie de 50 à 90 pour 100 pour les terres argileuses, et s'élève à 190 pour l'humus. C'est là un nouveau et considérable déchet que subit l'écoulement superficiel (1).

En résumé, pour une quantité donnée de pluie, les forêts tendent à augmenter la partie qui est absorbée au détriment de celle qui s'évapore ou qui s'écoule superficiellement; de plus, elles ralentissent la marche de cette dernière. Il est bon toutefois de faire observer

(1) « On admet que la nappe d'eau produite par les plus forts orages n'a guère plus d'un décimètre d'épaisseur. Or la couche de terre des forêts bien peuplées, y compris l'humus, a sur de grandes surfaces une profondeur plus que décuple. Il n'y a pas de forêts, je ne parle pas des bois ruinés, épuisés, auxquels on donne à tort cette qualification, mais de terrains boisés, comme le sont les forêts de l'état et toutes les forêts communales des départemens de l'est, dont le sol n'ait une capacité d'imbibition supérieure au volume d'eau produit par les plus forts orages. C'est ainsi que s'explique ce fait, qu'après des pluies diluviennes les cours d'eau sortant des forêts bien peuplées ne subissent qu'une faible augmentation de volume, laquelle se soutient pendant assez longtemps, et que leur limpidité n'est pas troublée ou l'est très peu. » *Des Inondations et des moyens de les prévenir*, par M. Hun, conservateur des forêts.

que toutes les forêts n'agissent pas avec une égale intensité. Les futaies, par exemple, qui maintiennent le sol constamment couvert et plongent leurs racines très avant dans la terre, ont une action beaucoup plus sérieuse que les taillis, qui découvrent le terrain tous les vingt ou vingt-cinq ans, et le laissent à chaque nouvelle révolution exposé sans abri, pendant quatre ou cinq ans, à toutes les influences atmosphériques. Les taillis se rapprochent par conséquent des parties dénudées, et c'est ce qu'il faudra se rappeler dans la suite de cette étude.

Les données du problème étant posées, il nous sera facile d'en déduire les conséquences. Si l'on suppose que la moyenne annuelle des jours de pluie est de 120, et celle des jours de sécheresse de 244, il faut, pour que les rivières aient toujours un niveau constant, que le temps nécessaire à l'écoulement de leurs eaux soit à peu près trois fois plus considérable que celui pendant lequel elles sont tombées sous forme de pluie, c'est-à-dire qu'elles soient en quelque sorte emmagasinées dans un réservoir dont l'orifice de sortie serait trois fois plus petit que l'orifice d'entrée, mais qui laisserait échapper le liquide pendant trois fois plus de temps qu'il n'en a mis à s'introduire. Si l'écoulement se fait plus rapidement, les cours d'eau auront une période de sécheresse après en avoir eu une d'abondance excessive, qui aura pu produire des inondations soit locales, soit générales. Si au contraire l'écoulement est sensiblement plus lent, il ne suffira plus alors à débiter toute l'eau tombée : il y aura engorgement, production de marais et enfin inondations. Ainsi un excès de rapidité ou un retard général dans l'écoulement des eaux pluviales, causés, comme on le verra plus loin, l'un par l'absence, l'autre par l'extrême abondance des forêts, peuvent avoir les mêmes conséquences.

Les forêts, en favorisant l'absorption, ne laissent de libre qu'un certain minimum d'eau. De plus, en allongeant le trajet que le liquide absorbé est obligé de faire dans les canaux souterrains avant de reparaître à la surface du sol, elles augmentent considérablement le temps nécessaire à l'écoulement : elles réunissent donc toutes les conditions voulues pour faire l'office d'un véritable réservoir, dont les sources seraient les orifices de sortie, et pour assurer ainsi l'alimentation des cours d'eau d'une manière constante et continue. Les terrains dénudés au contraire laissent échapper une partie de cette eau, tant par l'évaporation que par l'écoulement superficiel, ne retiennent qu'imparfaitement celle qu'ils absorbent, permettent aux rayons du soleil de pomper l'humidité jusque dans les couches inférieures, et laissent par conséquent tarir les sources pendant l'été, après avoir engorgé les rivières pendant l'hiver. Parmi les faits nom-

breux qui constatent cette influence des forêts sur la production des sources et le régime des eaux, nous nous bornerons à citer le suivant, qui nous paraît caractéristique : « Quand Napoléon fut conduit à Sainte-Hélène, dit M. Blanqui (1), les Anglais comprirent la nécessité de s'emparer de l'île de l'Ascension, qui n'était qu'un rocher stérile, à peine couvert de quelques cryptogames, et ils y établirent une compagnie de cent hommes. Au bout de dix ans, cette petite garnison était parvenue, à force de persévérance et de plantations, à créer un sol dans l'île et à y faire jaillir de l'eau. Elle était abondamment pourvue de légumes. Voilà ce qu'ont produit les plantations sur un rocher au milieu de l'Océan. » A quoi bon d'ailleurs chercher si loin la preuve d'un phénomène qui se renouvelle journellement sous nos yeux et dont tout Parisien peut se convaincre sans s'aventurer au-delà du bois de Boulogne ou de la forêt de Meudon? Qu'il se promène après quelques jours de pluie sur la route de Chevreuse, bordée à droite par la forêt de Meudon, à gauche par des terres cultivées. La quantité de pluie tombée ainsi que la durée de la chute ont été les mêmes d'un côté et de l'autre; néanmoins le fossé de la route qui touche à la forêt sera encore rempli de l'eau provenant de l'infiltration à travers le sol boisé, tandis que depuis longtemps celui de gauche, contigu aux terrains découverts, aura été mis à sec, après avoir servi à l'écoulement immédiat de la pluie tombée. Le fossé de gauche aura donc débité en quelques heures toute l'eau que le fossé de droite met plusieurs jours à conduire au fond de la vallée.

Examinons maintenant le rôle des forêts lorsque les pluies sont assez intenses et assez prolongées pour que des crues puissent se produire. Avant d'arriver au sol et de l'imbiber complétement, la pluie doit traverser le dôme de verdure formé par les feuilles, et mouiller la superficie considérable qu'elles présentent; c'est un premier déchet auquel vient s'ajouter celui que produisent la plus grande pénétrabilité des terrains boisés et la plus grande hygroscopicité de l'humus des forêts. Ce n'est donc qu'après que son volume aura été ainsi réduit que l'eau tombée pourra s'écouler superficiellement. L'écoulement se fera plus lentement et avec une moindre puissance destructive que sur les terrains dénudés, par suite des obstacles de toute nature que la masse liquide rencontrera sur sa route, en sorte qu'elle n'arrivera dans le thalweg d'un fleuve (2) que lorsque la pluie tombée dans les parties basses aura déjà été débitée. Ce retard dans les écoulemens est surtout très sensible au moment de la fonte des neiges. Lorsqu'une partie d'un bassin est boisée, les neiges qui la

(1) *Voyage en Bulgarie.*

(2) Le thalweg (de l'allemand *thal* vallée et *weg* chemin) est le milieu du courant d'un fleuve.

recouvrent ne fondent que bien longtemps après celles des parties dénudées, et tandis que les pluies diluviennes, qui amènent ordinairement les inondations, provoquent instantanément la fonte sur les parties découvertes et augmentent subitement ainsi la masse liquide, les mêmes pluies n'agissent que lentement sur les neiges des parties boisées; elles n'en opèrent la fonte que peu à peu, ce qui rend beaucoup moins sensible l'augmentation du volume d'eau qui en résulte, et atténue encore le danger de la crue.

En résumé, au point de vue des inondations, les forêts agissent de quatre manières. — Elles diminuent la portion de la pluie tombée afférente à l'écoulement superficiel au profit de l'écoulement souterrain, c'est-à-dire la quantité d'eau disponible pour l'inondation. — Elles ralentissent cet écoulement superficiel. — Elles empêchent le ravinement des terres en les retenant sur les pentes, et produisent ainsi une nouvelle atténuation dans le volume de la crue. — Elles retardent la fonte des neiges (1).

Le reboisement est donc l'obstacle le plus efficace qu'on puisse opposer au fléau des inondations; de tous les moyens de les prévenir, c'est le moins coûteux, et il offre de plus sur tous les autres l'inappréciable avantage de se conserver et de se multiplier de lui-même. Il ne faudrait pas croire que ses effets soient longs à se faire sentir : pour qu'ils se produisent, il n'est pas nécessaire que les

(1) En partant de ces données, M. A.-F. d'Héricourt (*les Inondations et le Livre de M. Vallés, Annales forestières,* décembre 1857) prouve que le reboisement d'une partie du bassin supérieur de la Loire aurait prévenu l'inondation de 1846 et les désastres qui en ont été la conséquence. Après avoir reconnu, avec son adversaire, qui a fait de cette catastrophe une étude toute spéciale, qu'il eût suffi, pour atteindre ce but, de soustraire au volume total de l'eau tombée la quantité de 175 millions de mètres cubes, M. d'Héricourt suppose le reboisement accompli en temps utile sur 213,000 hectares du bassin supérieur de la Loire particulièrement propres à cette opération. « Ces 213,000 hectares, dit-il, auraient reçu pour leur part 325,290,000 mètres cubes d'eau. L'hygroscopicité et la perméabilité de ces terrains ayant été augmentées de 40 pour 100 par l'effet du reboisement, cette dernière opération aurait par cela même créé à elle seule une absorption de 130,356,000 mètres cubes. L'écoulement superficiel se serait ainsi trouvé réduit, dans les terrains reboisés, à 195,434,000 mètres cubes; mais cette masse liquide aurait été, d'après ce que nous avons dit plus haut, considérablement ralentie dans sa marche vers les vallées par les résistances passives de toute nature que présentent les forêts, et la moitié au moins ne serait arrivée qu'après l'écoulement des eaux pluviales tombées sur les autres points du bassin. Il nous est donc permis de conclure que l'écoulement superficiel ne se fût élevé réellement qu'à 500 millions de mètres cubes en chiffres ronds, et que les désastres occasionnés par les crues en 1846, dans le bassin supérieur de la Loire, eussent été complétement conjurés par le reboisement. » Encore, dans les chiffres sur lesquels il s'appuie, M. d'Héricourt a-t-il omis de tenir compte du volume des matières charriées par les eaux, matières dont le poids s'élève jusqu'à 8 et 10 kilogrammes par mètre cube d'eau. Le reboisement, en empêchant les érosions, aurait par conséquent atténué en outre d'une manière sensible le chiffre total des mètres cubes, et dans tous les cas aurait diminué de beaucoup les désastres en empêchant que les terres inondées fussent recouvertes de graviers et de cailloux.

arbres aient atteint toutes leurs dimensions; dès l'âge de quatre ou cinq ans, ils ont déjà une efficacité marquée. Chaque reboisement effectué sur les pentes ou les plateaux est en quelque sorte une conquête faite sur le domaine du fléau et une réduction dans les ravages qu'il peut faire ultérieurement. Cependant, pratiqué sur une trop grande étendue, le reboisement irait précisément contre le but qu'on veut atteindre. Si les forêts recouvraient une trop grande portion du territoire, elles pourraient ne pas laisser échapper assez rapidement, par les sources ou les voies souterraines, toute la quantité de pluie tombée dans un temps donné, avant qu'il ne s'en produise de nouvelle. Ce nouveau liquide, ne pouvant plus alors pénétrer dans un sol déja complétement imbibé, couvrirait le pays d'eaux stagnantes, et, s'il était considérable, causerait infailliblement des inondations; ce serait comme un vase rempli qui déborde parce qu'on y verse plus d'eau que son orifice n'en peut laisser écouler. Tel était l'état de la Gaule à l'époque où elle était couverte de bois; tel est encore celui de certaines parties de l'Amérique, boisées sur une étendue considérable, et c'est ce qui explique une apparente contradiction qu'on reproche aux partisans du reboisement.

Il faut donc, pour arriver aux résultats désirables, qu'il y ait entre les parties boisées et les terrains découverts une certaine proportion, impossible à préciser quant à présent, et qui ne pourra être déterminée avec exactitude qu'après des études suivies, entreprises de manière à rapprocher chaque bassin d'un réservoir qui laisse échapper d'une manière régulière et constante l'eau qu'il ne reçoit que par intervalles. Quoi qu'il en soit, on peut dire dès aujourd'hui d'une manière générale que le reboisement devra principalement porter sur les parties montagneuses des différens bassins. C'est en effet sur les montagnes que les vents humides de l'Océan et de la Méditerranée produisent la condensation de vapeur la plus abondante, en raison de la température moins élevée qu'ils y rencontrent. C'est là que l'écoulement superficiel se produit, et par conséquent qu'il faut chercher à le diminuer en augmentant l'absorption; c'est là que les sources prennent naissance, et qu'il est permis d'en régler le nombre et le volume; c'est là enfin qu'apparaissent les torrens précurseurs des inondations, et qu'il est possible de les combattre. Toutefois cette prescription n'a rien d'absolu, et il pourra se faire que, même au point de vue des inondations, il y ait moins d'inconvénient à laisser déboisée telle montagne pastorale de l'Auvergne ou des Pyrénées que telle partie marécageuse de la Sologne ou telle plaine stérile et brûlée de la Provence ou des Landes.

Est-ce à dire qu'une fois ces travaux terminés, nous serons pour toujours à l'abri des inondations? Cela n'est pas probable, car il n'est pas encore au pouvoir de l'homme d'empêcher les perturba-

tions atmosphériques, et il n'a pas jusqu'à présent trouvé de remèdes contre les retours périodiques du courant d'air chaud et humide venant de l'Atlantique, auxquels M. Babinet attribue les pluies diluviennes qui nous amènent ces fléaux; mais au moins par le reboisement, si nous ne pouvons les conjurer entièrement, parviendrons-nous à atténuer considérablement les désastres qu'ils causent, à augmenter en outre l'efficacité des autres moyens de défense, jusqu'à présent à peu près illusoires. Aujourd'hui la plupart des travaux effectués, loin d'empêcher le mal, ne font que l'accroître. Impraticables aux yeux d'un grand nombre d'ingénieurs, les digues transversales, pour être de quelque utilité, devraient être établies dans les parties les plus basses des vallées, presque à l'embouchure des affluens; mais la première conséquence de cette construction sera de provoquer l'inondation dans ces parties, qui sont en général fertiles et bien cultivées, et qui, sans ces digues, eussent été à l'abri. On aura donc à payer, à titre d'indemnités, pour dommages causés à ces propriétés, des sommes très considérables que ne compenseront pas toujours les avantages obtenus. Ce système n'aboutit qu'à déplacer le mal et non à l'éviter; ce n'est qu'un dérivatif et non un remède radical. Quant aux digues longitudinales, non-seulement elles ne peuvent pas toujours, en temps de crue, résister à la puissance des eaux, mais elles ont un effet réellement fâcheux, puisqu'elles contribuent à exhausser le lit du fleuve en créant des obstacles contre lesquels se déposent et s'arrêtent les matières qu'il charrie. Dans cet état, les fleuves deviennent, pour les pays qu'ils traversent, un danger permanent. Au lieu de l'abondance et de la prospérité, c'est la crainte et l'effroi qu'ils apportent avec eux. Ici le reboisement éloignerait complétement le péril. En empêchant les érosions et les affouillemens, il s'opposerait par cela même aux atterrissemens, à l'exhaussement du lit des fleuves et à l'obstruction de leur embouchure par des accumulations de sable et de gravier. Il rendrait ainsi possible l'établissement de digues longitudinales sur les points où l'utilité en aurait été reconnue.

Quelques personnes regardent, il est vrai, le ravinement des montagnes non comme un mal, mais comme un grand bien, en ce qu'il permet le colmatage des plaines et des vallées, c'est-à-dire le dépôt, dans les parties inondées, d'un limon fertilisant. Bien loin de créer des obstacles à l'envahissement des eaux, il faudrait en favoriser l'expansion par tous les moyens possibles. Nos fleuves répandraient ainsi dans nos campagnes, pendant les crues, les trésors que le Nil apporte annuellement à l'Égypte, et qui lui ont valu d'être mis au rang des dieux. Malheureusement on oublie que, si nos rivières déposent effectivement quelquefois un limon qui fertilise, bien plus souvent encore elles charrient des sables et des cailloux qui

stérilisent et qui dévastent. Si les crues du Nil sont si bienfaisantes, c'est qu'elles reviennent périodiquement aux mêmes époques, alors que les pluies tropicales ont grossi les eaux divinisées du grand fleuve : elles règlent ainsi l'ordre des travaux agricoles, auxquels elles servent de base. Chez nous, les inondations se présentent à des époques irrégulières, et souvent quand les terres sont encore couvertes de moissons. Allez donc persuader aux paysans berrichons ou provençaux de se prosterner avec reconnaissance devant les eaux débordées de la Loire et du Rhône, qui viennent d'emporter le fruit de leur travail d'une année, et de couvrir leur maigre héritage d'un lit de gravier! D'ailleurs le limon du Nil provient des montagnes du centre de l'Afrique, encore peu habitées, du moins on le présume, et dont la population doit peu se ressentir de la privation de cet élément fécondant; mais chez nous en est-il de même? Dépouiller nos montagnes du peu de terre végétale qui les recouvre encore pour fertiliser, à leurs dépens, quelques points privilégiés, ce n'est pas autre chose qu'augmenter la richesse des pays riches par l'appauvrissement des pays pauvres.

II.

Si, comme nous l'espérons, nous sommes parvenu à démontrer la nécessité de maintenir à l'état de forêts certaines parties du territoire, il ne reste plus qu'à déterminer l'étendue et la situation de celles dont le reboisement aurait été jugé utile et à discuter les moyens de l'effectuer le plus économiquement possible, en tenant compte de tous les intérêts engagés.

Quiconque a jeté les yeux sur la carte de France aura pu remarquer que la partie la plus montagneuse, celle qui donne naissance à presque tous nos fleuves et à leurs principaux affluens, est située au sud-est du pays, dont elle occupe environ 15,400,000 hectares, soit un peu plus du quart de la superficie totale. Elle serait limitée à peu près par une ligne brisée allant de Bayonne à Dijon et de Dijon à Genève, et comprendrait les vingt-six départemens situés au sud de cette ligne. La température de cette région, très élevée en été, y provoque souvent des sécheresses prolongées et parfois désastreuses, tandis que la présence des montagnes, arrêtant les vents humides de l'Océan et de la Méditerranée, y cause au printemps et en automne ces pluies diluviennes qui dévastent au lieu de féconder. Aussi presque tous les cours d'eau y sont-ils plus irréguliers et plus capricieux que partout ailleurs. Dire que cette portion du territoire se compose de la majeure partie des bassins du Rhône, de la Loire, de la Garonne, de la Durance et de leurs nombreux affluens,

c'est y constater l'urgence d'un reboisement sur une très grande échelle.

On compte dans cette partie de la France huit chaînes principales : les Pyrénées, les Cévennes, les monts d'Auvergne, du Vivarais, du Forez, du Charolais, le Jura et les Alpes françaises. On conçoit que dans un pays aussi accidenté les conditions d'existence soient extrêmement variables. On y trouve en effet tous les élémens de la richesse à côté de toutes les causes de ruine et de pauvreté. Ce n'est pas seulement d'une contrée à l'autre que se produisent ces contrastes; on voit souvent dans un même département se présenter la misère dans toute son horreur à côté d'une prospérité remarquable. Dans l'Isère, en face de la belle et fertile vallée du Graisivaudan, se dressent les rochers dénudés des Alpes; dans le Var, la partie septentrionale du département contraste tristement avec la partie méridionale, couverte d'oliviers et d'orangers; les plaines arides de la Camargue et de la Crau paraissent peu se ressentir de la prospérité et de la proximité de Marseille. Partout cependant où ne manquent pas les eaux, la fertilité des plaines et des vallées est exceptionnelle; quelques-unes d'entre elles, comme la Limagne et la plaine de Nîmes, comportent deux et trois récoltes par an. La garance, la vigne, l'olivier, le mûrier, constituent les principales richesses agricoles de ces contrées. Le département de Saône-et-Loire, grâce à l'humidité de son climat et au peu de rapidité de ses cours d'eau, possède d'excellens herbages et de nombreux bestiaux. Quant à la partie montagneuse, partout où les bois ont disparu, ils ont emporté avec eux les derniers vestiges d'une prospérité qui n'est plus. Les pentes et les plateaux ne présentent qu'une culture appauvrie. Quelques terres labourées, desséchées par le soleil et ravinées par les pluies, des landes, des bruyères et des rochers nus, tel est l'aspect qui s'offre à l'œil attristé.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le pâturage soit resté, sur un grand nombre de points, la base de l'économie rurale de ces contrées. Malheureusement ce ne sont plus ces troupeaux de vaches rouges et blanches qu'on voit attachés aux flancs des montagnes de la Suisse et du Jura, et dont les cloches argentines retentissent au loin dans les vallées; ce sont surtout des bêtes à laine qui couvrent ces rochers, et leur bêlement plaintif trouble seul le silence de ces âpres solitudes. Le mouton et la chèvre arrachent l'herbe au lieu de la couper; ils se jettent sur toute espèce de végétaux: ils dévastent les forêts, ruinent les pâturages, et causent des dommages beaucoup plus graves et plus irremédiables que tous les autres bestiaux. Quand ils sont très nombreux, ils ravagent un pays comme pourrait le faire une nuée de sauterelles; ils mettent littéralement le roc à nu, ils ravinent le sol avec leurs ongles pointus, le rendent

plus attaquable par les eaux, et facilitent ainsi la formation des torrens. Ces troupeaux, qui, pour les quatre départemens du Var, de l'Isère, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes seulement, comptent un nombre de têtes qu'on évalue à 1,500,000 environ, n'appartiennent pas exclusivement aux habitans du pays. Un tiers au moins sont des troupeaux transhumans, appartenant à des propriétaires de la Provence ou du Piémont. Après avoir passé l'hiver dans les plaines, ils se rendent pendant l'été dans la montagne, où, moyennant une rétribution de 50 centimes par tête, ils ont le droit de ne laisser sur leur passage aucune trace de végétation.

Restreint dans de justes limites, le pâturage est certainement une ressource très précieuse pour certains pays; mais, poussé à l'excès, comme il l'est dans ces contrées, il devient un vrai fléau. Il faudra cependant prendre un parti si l'on ne veut pas voir la plus grande portion de ce riche territoire se stériliser et s'appauvrir tous les jours davantage, et la population réduite à chercher dans des contrées lointaines des moyens d'existence que la patrie lui refuse. Toute cette région est très peu boisée : sur 15,400,000 hectares, elle comprend à peine 2,700,000 hectares de bois, et quels bois! Sauf dans les Pyrénées et sur quelques points des Alpes, ce ne sont que des broussailles éparses, des cépées buissonnantes, périodiquement dévastées par les incendies et ravagées par la dent du bétail. C'est environ 17 pour 100 de la superficie totale, quand un tiers au moins de cette étendue devrait être couvert de forêts épaisses. A côté, nous trouvons près du double, c'est-à-dire 4,200,000 hectares ou 27 pour 100, en landes, pâtis et bruyères! Est-ce bien là la situation d'un pays prospère? On ne peut guère se méprendre cependant sur les conséquences d'un pareil état de choses. L'histoire du passé nous les dira, si le présent ne suffit pas à nous instruire: elle nous prouvera une fois de plus que si l'homme peut dominer les influences du milieu dans lequel il vit, ce n'est qu'à la condition de ne pas méconnaître les lois de la nature; une fois qu'il a tari les sources de sa prospérité, il faut des siècles pour les rétablir.

Tout le monde sait en effet que le Languedoc et la Provence étaient pendant le moyen âge dans un état de prospérité dont la situation présente est loin d'approcher. Les guerres des Albigeois, celles de la réforme et les déboisemens qui en ont été la conséquence, ont amené cette déchéance, dont la situation exceptionnellement favorable de ces deux provinces ne les a pas encore relevées. Dans le département de l'Ain, la Bresse et la Dombe, aujourd'hui couvertes d'étangs et de marais pestilentiels, étaient autrefois riches et peuplées, et c'est en partie à la disparition des bois qu'il faut attribuer l'état actuel. Sans remonter aussi haut, un fait extrêmement grave vient de nous être révélé par le dernier dénombrement de la

population, dont les résultats ont été publiés officiellement à la fin de décembre 1856. Les chiffres de 1856, comparés à ceux de 1851, indiquent pendant cette période quinquennale, dans la population de cette région, un accroissement de 101,000 habitans. Au premier abord, ce résultat semble dénoter une contrée en voie de progrès et en pleine prospérité; mais, en étudiant ces chiffres d'un peu plus près, on ne tarde pas à être péniblement désabusé. Le relevé par département montre en effet que l'augmentation n'a porté que sur ceux des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, du Rhône, de la Loire, du Gard, des Pyrénées-Orientales et de Saône-et-Loire, pour lesquels elle a été de 204,100 habitans, tandis que pour tous les autres la diminution a été de 103,800 habitans. Or, si l'on remarque que les premiers sont à peu près tous situés en plaine, dans des conditions très favorables, qu'ils renferment en outre des centres de population comme Lyon, Saint-Étienne, Marseille, Toulon, Montpellier, Nîmes, etc., dont l'importance et la richesse s'accroissent tous les jours, on verra que la diminution porte exclusivement sur les pays montagneux et naturellement pauvres (1). Que conclure de ce fait, sinon que certains départemens deviennent de jour en jour moins aptes à nourrir leurs habitans, que les sources de la production s'y tarissent, qu'en un mot ils s'appauvrissent? Plusieurs causes ont contribué à produire ce triste résultat : la maladie de la vigne et celle des vers à soie ont dû ruiner bien des familles sans doute; mais elles n'ont pu avoir d'influence que sur quelques points restreints, tandis que les inondations, les ravages des torrens, le desséchement des cours d'eau, conséquences inévitables des déboisemens, ont dû agir avec une intensité plus réelle et causer un malaise beaucoup plus général.

Nulle part du reste cette décadence ne s'est manifestée d'une manière plus terrible et plus continue que dans les deux départemens des Alpes et dans les parties montagneuses de l'Isère et du Var. Dans les Basses-Alpes seulement, de 1846 à 1851, la population a diminué de 5,000 habitans, et de 1851 à 1856 de 2,400. L'étendue des terres cultivées, qui était de 99,000 hectares en 1842, n'était plus en 1852 que de 74,000 hectares : 25,000 hectares avaient été, en l'espace de dix années, emportés par les torrens ou stérilisés par les abus du pâturage! Suivant M. de Lavergne, les deux départe-

(1) Le département du Rhône s'est accru de 51,000 habitans, dans lesquels Lyon seul figure pour 35,000; — Marseille a passé de 195,000 à 234,000, différence en plus 39,000; — Saint-Étienne de 78,000 à 94,000, différence 16,000, etc. La population de la Haute-Garonne a diminué de 400 habitans, quoique celle de Toulouse eût augmenté de 10,000; ce qui prouve bien que ce sont surtout les grandes villes qui ont gagné, et non les campagnes.

mens des Alpes, qui avant 1790 possédaient ensemble 400,000 âmes de population, n'en ont plus aujourd'hui que 280,000, à peine 22 habitans par 100 hectares, tandis que la Corse elle-même en a 27! La dépopulation d'ailleurs se manifeste bien avant cette époque, et marche en quelque sorte parallèlement avec les progrès des défrichemens. Un avocat à la cour impériale d'Aix, M. de Ribbe, dans un ouvrage récent (1), constate, en comparant les différens cadastres généraux, que depuis le xve siècle jusqu'à la fin du xviiie, la Haute-Provence avait perdu la moitié de son sol cultivable. Les choses en sont arrivées à ce point que M. de Bouville, préfet des Basses-Alpes, dans un rapport adressé au ministre le 17 mars 1853, expose ainsi la déplorable situation de ce département : « Si des mesures promptes et énergiques ne sont pas prises, il est presque permis de préciser le moment où les Alpes françaises ne seront plus qu'un désert. La période de 1851 à 1856 amènera une nouvelle diminution dans le chiffre de la population. En 1862, le ministère constatera une nouvelle réduction, continuelle et progressive, dans le chiffre des hectares consacrés à la culture; chaque année aggravera le mal, et dans un demi-siècle la France comptera des ruines de plus et un département de moins. » Nous avons vu déjà, par le dernier dénombrement, se réaliser la première partie de cette sinistre prédiction; la laisserons-nous s'accomplir tout entière?

Les épouvantables ravages des torrens expliquent trop bien des résultats aussi désastreux. Or, d'après M. Surell, dont l'ouvrage sur les *Torrens des Hautes-Alpes* est en quelque sorte devenu classique, les crues des torrens n'ont jamais lieu qu'à la suite des orages, ou de la fonte des neiges, qui en raison de la latitude se fait très rapidement dans les parties dénudées de ces montagnes. Ces masses liquides, s'écoulant avec violence sur des pentes friables, formées de lias, de grès verts et de mollasse, piétinées par des milliers de moutons et dépouillées de toute végétation, y affouillent le sol et en répandent les débris dans les plaines. M. Surell insiste sur un double fait bien remarquable : « Partout, dit-il, où il y a des torrens récens, il n'y a plus de forêts, et partout où l'on a déboisé le sol, des torrens récens se sont formés, en sorte que les mêmes gens qui ont vu tomber les forêts sur le penchant d'une montagne y ont vu apparaître incontinent une multitude de torrens. On peut appeler en témoignage toute la population de ce pays. » Encore quinze ans de discussions stériles, et la question du reboisement peut devenir le *to be or not to be* de nos départemens des Alpes.

(1) *La Provence au point de vue des Torrens et des Inondations avant et après* 1789.

III.

En face de tant de maux cependant, on ne s'est pas toujours tenu dans le domaine de la spéculation; plusieurs fois on a tenté de réaliser certains plans. Nous avons vu déjà, chiffres en main, que si le bassin supérieur de la Loire eût été en partie reboisé, l'inondation de 1846 eût été probablement évitée, et l'on peut presque affirmer qu'il en eût été de même de celle de 1856; du moins les désastres eussent-ils été diminués dans une proportion bien supérieure au montant des dépenses qu'on eût été obligé de faire. Consultés en 1843 sur les moyens d'empêcher le retour des inondations, la plupart des conseils-généraux se prononcèrent en faveur du reboisement des montagnes. En 1844, même unanimité : sur soixante-trois conseils qui émirent leur avis, pas un seul ne contesta l'utilité de cette mesure. Intimement liée à celle des défrichemens dans les bois particuliers, cette question fut, pendant plusieurs sessions consécutives de la chambre des députés, l'objet de vives interpellations. Enfin, en 1844, M. Lacave-Laplagne, ministre des finances, vint déclarer à la chambre que l'administration avait fait réunir tous les documens statistiques nécessaires à l'exécution d'un travail qui préoccupait à si juste titre l'opinion publique (1). Un projet de loi fut même préparé par les soins du gouvernement; mais ce projet, on ne sait pour quel motif, ne fut point apporté aux chambres. En 1848, M. Dufournel, membre de l'assemblée constituante, présenta un nouveau projet par lequel il proposait de reboiser 500,000 hectares, au moyen d'une prime de 125 francs par hectare à distribuer

(1) « D'après les renseignemens recueillis, disait M. Lacave-Laplagne, la contenance totale des terrains dénudés est de..... 2,594,816 hectares.

dont à l'état.....	145,431	—
aux communes.....	1,570,285	—
aux particuliers.....	879,100	—

« Sur cette contenance, 1,326,000 hectares n'ont pas été jugés susceptibles d'être reboisés. Il reste donc en chiffres ronds, pour être reboisés.. 1,268,000 hectares.

dont à l'état.....	54,000	—
aux communes.....	715,000	—
aux particuliers.....	499,000	—

« Les frais de reboisement ont été évalués à..... 96,658,000 fr.

dont pour l'état.....	3,606,000
pour les communes.....	50,256,000
pour les particuliers.....	42,796,000

« L'administration des finances devait commencer par recueillir tous les documens qui pouvaient préparer l'examen de ces questions. Elle a accompli cette portion de sa tâche. Il ne reste maintenant qu'à faire usage de ces documens, et la chambre peut compter que la sollicitude du gouvernement ne cessera de se porter sur un objet aussi utile qu'important. »

aux particuliers, et d'affecter à cette dépense, qui pourrait s'élever à 62,500,000 francs, le produit de l'aliénation de 100,000 hectares de forêts domaniales. Ce projet n'eut aucune suite. Depuis lors, cette question ne fut plus en quelque sorte abordée qu'au point de vue théorique, et, à part les vœux réitérés d'un grand nombre de conseils-généraux, aucun document officiel n'indique qu'on ait l'intention de la faire passer du domaine de la spéculation dans celui des faits.

A quoi tiennent ces indécisions continuelles? D'abord et surtout à la versatilité de notre caractère, qui, tout en nous faisant désirer la fin, nous fait hésiter sur les moyens. On craint de léser les intérêts des populations qui, ne vivant que du pâturage, se trouveront, par l'effet du reboisement, privées de leur unique ressource. Étranges scrupules, qui ruinent ceux mêmes dont on prétend servir les intérêts! Leurs champs sont emportés, leurs maisons effondrées, des villages entiers contraints d'émigrer, et on craint de violenter leurs habitudes! On comprend à la rigueur qu'on ne veuille pas faire leur bonheur malgré eux; mais d'autres intérêts que les leurs sont en jeu, et montrer tant de délicatesse pour les uns, n'est-ce pas faire preuve de beaucoup d'insouciance pour les autres? La prospérité d'une notable partie du territoire de la France dépend d'un reboisement. Le fait admis, il n'y a plus à discuter que les moyens d'y arriver le plus promptement, le plus économiquement, et en lésant le moins d'intérêts possible. Comment et par qui ces travaux devront-ils être exécutés?

Les terrains à reboiser, dont l'étendue est encore indéterminée (1), appartiennent à l'état, aux communes et aux particuliers. En ce qui concerne les premiers, la question ne saurait être douteuse; le reboisement devra être à la charge de l'état. Du reste, si nous ne nous trompons, l'administration forestière est déjà entrée largement dans cette voie : un crédit de 10 millions, qui lui a été alloué, il y a quelques années, pour cet objet, lui a permis sans doute de restreindre beaucoup l'étendue des parties qui lui restent à reboiser. Pour les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, la question est plus complexe. Trois moyens se présentent : 1° forcer purement et simplement les propriétaires de ces terrains à les reboiser, sauf, en cas de refus ou d'impossibilité de leur part, à faire le reboisement à leurs frais; 2° faire contribuer l'état, au moyen de primes et d'exemptions d'impôts, aux dépenses de ces opérations; 3° procéder par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, et confier exclusivement à l'état, et à son profit, l'exécution des reboisemens.

(1) Les chiffres cités plus haut ne paraissent pas présenter une bien complète garantie d'exactitude, attendu qu'on n'avait pas fait connaître les bases qui avaient servi à les établir.

Le premier de ces moyens présenterait dans l'application des difficultés sans nombre. Non-seulement les neuf dixièmes des communes et des particuliers sont dans l'impossibilité d'entreprendre un travail qui exige des capitaux disponibles assez considérables; mais, en admettant qu'ils aient les ressources suffisantes, il n'y aurait en aucune façon lieu de compter pour cela sur leur bonne volonté. Il faudrait donc les contraindre, ce qui nécessiterait de la part du gouvernement une intervention constante, et toujours fâcheuse, dans la gestion de leurs biens. Et d'ailleurs, une fois le reboisement effectué, quelle garantie aurait-on de le voir maintenu? Les causes qui ont amené la dénudation actuelle cesseront-elles d'agir du jour au lendemain? Et aura-t-on changé la condition des habitans, parce qu'un décret aura prescrit le reboisement? Un ouvrage déjà cité (1) reproduit une longue série d'ordonnances royales et d'arrêts du parlement, rendus à partir du xve siècle pour mettre un terme, par l'action d'une pénalité des plus sévères, aux défrichemens et aux abus du pâturage. Sous Louis XV, un arrêt du conseil alla même jusqu'à édicter la peine de mort contre les délits de ce genre. Toutes ces mesures ont-elles empêché le mal de s'étendre tous les jours? Et pense-t-on être plus heureux aujourd'hui avec de simples amendes? Serait-il juste d'ailleurs d'imposer à ces propriétaires l'obligation de reboiser leurs terrains à leurs frais? Nous ne le pensons pas. En bonne justice, ces travaux devraient être à la charge de ceux qui y trouveront leur avantage. Or les propriétaires dont nous parlons tirent aujourd'hui de leurs terres un certain revenu, médiocre il est vrai, mais réel, qui constitue pour eux un produit net plus considérable que celui qu'elles leur procureraient si elles étaient reboisées. Ils auraient de plus des avances à faire, dans lesquelles ils ne pourraient pas rentrer de leur vivant, et que leurs petits-enfans seuls pourraient recouvrer. Or bien peu sont sensibles à la satisfaction de pouvoir se dire :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

C'est donc en réalité un sacrifice qu'on imposerait aux habitans de la montagne, et au profit de qui? Au profit de ceux des plaines et des vallées, désormais protégées contre les inondations et fertilisées par des irrigations rendues possibles, ou de ceux du littoral, dont la navigation se trouvera débarrassée des entraves que lui créaient les atterrissemens.

Espérerait-on, au moyen de primes, d'exemptions d'impôts, de distinctions honorifiques, décider les propriétaires à reboiser spontanément leurs héritages? Ce serait encore une illusion. Le principe

(1) *La Provence au point de vue des Torrens*, etc., par M. de Ribbe.

de l'exemption de l'impôt est déjà, pour les travaux de ce genre, inscrit dans la loi; quels résultats a-t-il produits? Aucun. La plupart de ces terrains sont peu productifs, et les impôts dont ils sont grevés sont par suite trop peu importans pour que l'exemption puisse décider le propriétaire à modifier son système d'exploitation, s'il n'y trouve pas d'ailleurs son avantage. Ces dégrèvemens ne sont après tout qu'une prime déguisée. Or de deux choses l'une : ou la prime sera faible, ou elle sera élevée. Dans le premier cas, elle ne produira certainement aucun résultat; dans le second, elle imposera à l'état, sans aucun profit pour lui, et sans lui donner moyen de rentrer dans ses avances, des charges fort lourdes pour arriver à un résultat problématique. Ainsi que nous venons de le dire, même en admettant que ces terrains soient reboisés, rien ne garantit que les forêts se maintiendront à cet état désirable, et il resterait toujours à trouver les moyens d'en empêcher le défrichement à l'avenir. Quant aux distinctions honorifiques, peu onéreuses il est vrai pour le trésor, si elles séduisent certains esprits, elles en laissent beaucoup d'autres indifférens; d'ailleurs elles supposent des propriétaires assez riches pour acheter par de grands sacrifices une simple satisfaction d'amour-propre.

Tous ces moyens sont en définitive complétement insuffisans et propres tout au plus à engendrer une illusion dangereuse : ils ne peuvent trouver faveur que chez ceux qui n'ont fait qu'une étude incomplète de la question, et ne satisfaire que les esprits timorés qui, n'osant pas envisager de face une difficulté sérieuse, s'imaginent, en se la dissimulant, la vaincre plus facilement, et reculent devant les conséquences qu'impose une situation donnée. Il ne reste donc plus que l'expropriation pour cause d'utilité publique et le reboisement par l'état, et à son profit, des terrains où cette opération aura été reconnue nécessaire. Ce principe de l'expropriation ne doit sans doute être invoqué qu'avec la plus extrême réserve : c'est un premier pas fait sur une pente au bas de laquelle se trouve le communisme; mais si l'on arrive à prouver que ce seul moyen qui nous reste est à la fois équitable et moins attentatoire que tous les autres à la liberté individuelle, on aura réussi, pensons-nous, à rallier autour de cette opinion les partisans les plus absolus du *self-government*.

Il serait à désirer que l'état fût détenteur de toutes les forêts dont la conservation aurait été jugée nécessaire au point de vue du climat, de la salubrité, du régime des eaux ou de la défense du territoire, parce que les services qu'elles rendent dans ces circonstances intéressent la société tout entière, et non pas seulement leurs propriétaires, et qu'il n'est d'ailleurs pas juste d'exiger d'un individu, dans un intérêt général, le maintien d'un terrain en na-

ture de bois, s'il voit du bénéfice à le transformer. En outre, la propriété forestière ne trouve aucune garantie de conservation entre les mains des particuliers, dont le besoin immédiat de jouir ne peut guère se concilier avec le temps qu'exigent les produits ligneux pour acquérir des qualités marchandes. Aussi faut-il conclure à la reconnaissance complète des terrains dont l'intérêt de la société exige à un titre quelconque le maintien en nature de bois, et à l'acquisition de ces terrains par l'état. Voilà, croyons-nous, la seule solution logique de cette interminable question du défrichement, solution purement théorique d'ailleurs. La solution pratique est celle qu'a proposée M. Tassy, ancien professeur de sylviculture à l'institut agronomique de Versailles, dans une note remarquable qu'il a publiée sur ce sujet : elle consiste, après la reconnaissance générale effectuée, à borner l'interdiction du défrichement aux forêts comprises dans ce cadastre, en laissant toutes les autres sous le régime de la liberté la plus absolue. Puis, à titre d'indemnité en faveur des propriétaires que la prohibition de défricher viendrait atteindre, il proposait de compléter cette mesure par le dégrèvement d'une partie des charges qui pèsent aujourd'hui sur les forêts particulières, et par la conversion en futaies de toutes les forêts de l'état, dont la concurrence se trouverait ainsi en partie écartée, en raison des produits spéciaux que fournit ce mode de traitement. Quoi qu'on fasse, cette reconnaissance préalable devra toujours être la base de toute loi sur le défrichement, attendu, comme dit quelque part fort spirituellement M. de Lavergne, « qu'il est absurde de s'opposer aux défrichemens dans les plaines humides et fertiles de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais ou du Nord, parce que les montagnes de la Provence se déboisent et qu'il est de plus en plus urgent d'y arrêter les ravages des torrens et de la dépaissance. » Quoi qu'il en soit, l'état est le propriétaire naturel des forêts, d'un côté parce que la nation tout entière, et non tel ou tel particulier, telle ou telle commune, est intéressée à la conservation de certains massifs de bois, en raison de leur influence au point de vue climatologique; de l'autre, parce que seul il peut entreprendre un genre de culture dont les produits ne sont souvent réalisables qu'après un siècle ou deux. Ce n'est qu'entre ses mains que les forêts peuvent atteindre le maximum de production; entre les mains des particuliers, placées à chaque génération sous le coup d'un nouveau partage, elles se détériorent infailliblement, et, donnant de jour en jour des produits moins considérables, arrivent enfin à une ruine complète.

Si telle est la conclusion à laquelle on arrive pour les forêts déjà existantes, quelle n'en sera pas l'évidence quand il s'agira de terrains dénudés dont le reboisement aura été reconnu indispensable?

Tout ici milite en faveur de la possession par l'état. Il n'est plus seulement en effet question d'imposer à un propriétaire l'obligation de conserver un bois sur pied, ce qui peut bien à la rigueur être une entrave à sa jouissance, mais ce qui ne lui apporte aucune charge nouvelle; il s'agit au contraire de travaux dispendieux auxquels on le contraindrait, non pas dans son intérêt exclusif, mais dans celui de cinquante départemens dont la sécurité et la prospérité dépendent, dans une certaine mesure, du succès d'une telle opération. Si jamais le principe de l'utilité publique peut être invoqué, c'est bien certainement dans cette circonstance, avec autant et plus de raison peut-être que pour l'ouverture d'une route, le creusement d'un canal ou la construction d'une forteresse, car le reboisement, au bout de quelques années, remboursérait les frais qu'il aurait coûtés, et d'un autre côté dégrèverait le budget des travaux d'entretien et de réparation des digues, routes, etc., périodiquement détruites ou endommagées par les inondations. Bien loin d'être une charge, il serait devenu pour l'état une source de revenus. Qu'on ne se méprenne pas sur l'action de l'état dans cette circonstance. Ce ne serait là, en aucune façon, un pas vers le communisme; ce serait de l'administration pure et simple, et beaucoup moins gênante pour les particuliers que si le gouvernement intervenait d'abord pour les obliger à reboiser leurs terrains, ensuite pour les empêcher de les défricher. En reculant devant l'expropriation, « vous aurez à la vérité, comme dit M. de Ribbe, respecté le droit de propriété; mais la propriété elle-même aura disparu, » et non pas seulement celle du propriétaire récalcitrant, mais encore celle de l'habitant de la plaine que l'inondation aura envahie.

Le principe de l'expropriation des terrains à reboiser étant admis, on se trouve en présence d'un nouvel ordre de questions. Il ne faut pas se dissimuler qu'une pareille entreprise présentera des difficultés nombreuses, dont les plus graves ne sont pas celles qui résulteront de l'exécution matérielle des travaux, mais bien celles qui proviendront de l'opposition et du mauvais vouloir des populations. Quoique vivant dans un milieu misérable, il est incontestable qu'elles accueilleront de très mauvaise grâce toute mesure qui aura pour effet de modifier leurs conditions d'existence et d'entraîner un changement dans leurs habitudes. Rendues apathiques par leur misère même, elles ressemblent au voyageur raidi par le froid, qui, sachant bien que le sommeil sera pour lui la mort, s'y abandonne néanmoins et résiste à quiconque veut le réveiller. Un grand nombre de ces populations, surtout dans les Alpes et dans les Pyrénées, n'ont d'autre ressource que le pâturage, et l'on comprend que toute restriction à ce sujet soit pour elles une cause de misère. D'un autre côté, dans les conditions actuelles, le pâturage est un fléau dévasta-

teur qui rend impossible toute tentative de reboisement. Voilà le nœud de la question. Le principe de l'expropriation, que nous avons admis comme base préalable du travail, nous donne un moyen fort simple de la résoudre.

La première chose à faire, ainsi que nous l'avons dit, est le relevé exact de tous les terrains qu'il sera reconnu nécessaire de reboiser. Ce cadastre comprendra naturellement les parties les plus dénudées et les plus arides, celles qui par conséquent offrent dès aujourd'hui le moins de ressources alimentaires pour les animaux; il pourra sans doute laisser en dehors bien des montagnes pastorales, bien des plateaux, bien des parties inférieures de vallées dont le reboisement aurait été jugé moins urgent, et où le pâturage pourra être continué sans grands inconvéniens. Quoi qu'il en soit, les terrains ainsi désignés deviendraient la propriété de l'état, moyennant une rente de 3 pour 100, inscrite sur le grand-livre au nom de leurs propriétaires, particuliers ou communes. Cette rente, équivalente au revenu de ces terrains et fixée contradictoirement, n'aurait aucun caractère spécial, et pourrait être aliénée au gré de ses détenteurs. L'interdiction absolue du pâturage dans toutes les parties ainsi acquises par l'état aura probablement pour résultat la diminution, au moins momentanée, des troupeaux; mais cette diminution ne lésera en rien les intérêts des propriétaires, indemnisés par la rente, et ne causera pas du reste de perturbation bien grave dans l'existence des populations qui vivent du pâturage. Une très grande partie en effet de ces troupeaux appartiennent à des habitans de la plaine, qui, moyennant une certaine rétribution par tête de bétail, les envoient passer l'été dans la montagne. Ces troupeaux transhumans, dont les ravages sont tels que M. de Bouville ne craint pas de les comparer à l'une des plaies d'Égypte, disparaîtraient, il est vrai, en partie; mais le mal ne serait pas grand, car ils constituent aujourd'hui une véritable exploitation de la montagne par la plaine. Il faudra bien d'ailleurs, quoi qu'on fasse, arriver un jour ou l'autre à supprimer ces émigrations périodiques: c'est une mesure réclamée depuis longtemps par un grand nombre de préfets. Du reste, des irrigations bien entendues, rendues possibles par le reboisement, permettraient la création de prairies artificielles, qui remplaceraient avantageusement ces voyages annuels.

Quant aux habitans des montagnes, leurs troupeaux trouveraient dans les vallées et les montagnes pastorales conservées une nourriture que ne viendraient plus leur disputer ceux de la plaine. D'ailleurs la plus grande partie de ce bétail n'appartient qu'à un très petit nombre de propriétaires relativement aisés qui, maîtres de l'administration municipale, exploitent à leur profit, et pour une

redevance insignifiante, les pâturages communaux, le tout au très grand détriment de la classe vraiment nécessiteuse, dont ils prétendent cependant prendre la défense, quand on parle de restreindre les abus de leur propre jouissance. Ils agissent ainsi comme nos fabricans protectionistes, qui disent s'opposer au libre échange, non dans leur propre intérêt, mais seulement dans celui de leurs ouvriers. Un pareil état de choses, qui est en définitive la spoliation de ceux qui ne possèdent rien par ceux qui possèdent, puisque les biens communaux sont à tous et qu'ils ne profitent qu'à quelques-uns, ne présente donc rien qui doive en faire regretter le maintien. Bien loin de nuire à la masse de la population, le reboisement entrepris sur une grande échelle exigera l'emploi de nombreux ouvriers qui trouveront, d'abord dans l'exécution des travaux de plantation, et plus tard dans l'exploitation des forêts, une source de bien-être que ces terrains, aujourd'hui abandonnés au parcours, sont loin de leur fournir.

Le pâturage étant le principal obstacle au reboisement des montagnes, il faudrait peut-être chercher plutôt à entraver qu'à encourager cette industrie telle qu'elle s'exerce actuellement, par conséquent supprimer la prohibition et réduire considérablement les droits qui frappent encore à l'entrée en France tous les produits où la laine et les peaux figurent comme matière première. Si le décret du 14 janvier 1853, qui a réduit à 25 c. par tête le droit d'entrée sur les moutons, et à 10 c. celui sur les chèvres, était complété par la suppression de la prohibition qui frappe encore les draps, la bonneterie, les filés, etc., et par la réduction des droits qui pèsent si lourdement sur les laines, les couvertures, les tapis, etc., on arriverait peut-être, chez nous, à transformer d'une manière très avantageuse l'industrie de l'élève du mouton. La production de la laine se trouvant ainsi découragée dans une certaine mesure, on s'attacherait plus spécialement à celle de la viande, et l'on serait alors naturellement conduit à substituer la stabulation, qui se propose surtout le développement de cette dernière, au pâturage, qui a plus spécialement en vue le rendement en laine. Le nombre des moutons n'en serait certainement pas diminué, car le produit d'un hectare bien cultivé peut en nourrir autant que cinquante dans l'état actuel. En tout cas, on ne ferait plus payer à la France entière un impôt fort lourd pour le maintien d'une situation aussi déplorable.

Une fois les terrains à reboiser entre les mains de l'état, les travaux pourront s'effectuer en un certain nombre d'années consécutives, et ne présenteront plus que des difficultés dont le personnel de l'administration forestière sera parfaitement à même de triompher, et dans le détail desquelles il est superflu d'entrer ici. Sa tâche

sera du reste considérablement facilitée, sur bien des points, par l'action puissante de la nature, qu'il suffit d'abandonner en quelque sorte à elle-même en supprimant le pâturage. C'est donc à seconder ce travail naturel qu'il faudra surtout s'attacher, garantissant ces plantations contre les érosions pendant les premières années. Restreintes dans ces limites, les dépenses n'excéderont probablement pas une moyenne de 100 francs par hectare. En admettant le chiffre de 1,268,000 hectares, donné par M. Lacave-Laplagne, comme représentant l'étendue des terrains à reboiser, ce serait une dépense première de 126,800,000 fr. à répartir sur dix ou quinze années. Un emprunt de pareille somme au taux de 5 pour 100 demande un intérêt annuel de 6,340,000 fr. A ce chiffre il faut ajouter la rente à payer, dans notre hypothèse, pour l'acquisition de 1,214,000 hectares, appartenant aux communes et aux particuliers. Ces terrains sont aujourd'hui dans des conditions telles que le produit net par hectare n'excède certainement pas la somme de 10 fr. En adoptant cette moyenne, on aurait à payer pour ce chef une rente annuelle de 12,140,000 francs, qui, jointe à la précédente, porterait à près de 19 millions la somme que coûterait annuellement à l'état l'acquisition de 1,268,000 hectares de bois. Ces forêts, une fois exploitables, rapporteraient un revenu minimum de 20 francs par hectare, c'est-à-dire environ 25 millions, en sorte que les avances faites ne tarderaient pas à être couvertes par les produits de l'opération.

Tous ces chiffres, nous l'avons déjà dit, sont hypothétiques, mais ils suffisent pour faire comprendre que le reboisement, non-seulement n'exigerait aucun sacrifice, mais pourrait même, au point de vue pécuniaire, être la source de bénéfices considérables. Là ne se borneraient pas les avantages qu'il présente. En rendant les inondations moins fréquentes et moins désastreuses, en arrêtant les ravages des torrens, il diminuerait non-seulement les dépenses que l'état est obligé de faire pour l'entretien et la réparation des routes, digues et ponts exposés à ces fléaux, mais il contribuerait encore à sauvegarder les capitaux énormes que coûte au pays chaque nouvelle crue. Enfin, la conservation des sources, la régularisation des cours d'eau auraient pour résultat de détruire les effets des sécheresses, de faciliter la navigation fluviale, de faire jouir des bienfaits des irrigations des contrées qui en sont aujourd'hui totalement privées, et d'augmenter dans une proportion énorme les produits qu'elles sont susceptibles de fournir. Cette augmentation, qui n'est pas évaluée à moins de 100 francs par hectare par M. Aristide Dumont (1), donnerait, rien que pour les 400,000 hectares restant

(1) *Des Travaux publics dans leurs rapports avec l'Agriculture,* par M. A. Dumont, ingénieur des ponts et chaussées.

à irriguer dans le bassin du Rhône, une plus-value annuelle de 40 millions. Ces irrigations, en permettant l'établissement de prairies artificielles dans les plaines aujourd'hui brûlées de la Provence et du Languedoc, compenseraient amplement, par l'abondance des fourrages qu'elles fourniraient, la privation des ressources que les troupeaux transhumans trouvaient dans la montagne, et faciliteraient sans doute, au grand avantage de ces contrées, la substitution, dans leur économie rurale, de la race bovine à la race ovine.

On peut se convaincre par là combien sont chimériques les craintes de ceux qui reprochent aux partisans du reboisement de vouloir restreindre l'étendue des terres arables, et diminuer par suite l'importance de la production. Ces alarmistes oublient trop que l'abondance dépend beaucoup plus de l'excellence de la culture que de l'étendue des terrains cultivés, et que, pour amener le pays à son maximum de production, il faut non-seulement affecter chacune de ses parties à la destination qui lui convient le mieux, mais encore à celle qui concourt le plus à la prospérité générale. C'est la division du travail appliquée à l'élaboration des produits agricoles. Aux plaines fertiles, aux vallées humides, le blé et les prairies; aux crêtes dénudées, aux pentes stériles, les forêts.

On voit ainsi que la question du reboisement, envisagée en elle-même, et sans tenir compte des produits ligneux qu'en retirera la consommation, est intimement liée à celles de l'irrigation, de l'élève du bétail, des progrès agricoles, et qu'une heureuse solution obtenue sur un point peut en provoquer de non moins heureuses sur beaucoup d'autres (1). L'importance de cette question n'a pas été méconnue par l'opinion publique, car elle l'a vivement préoccupée dans les rares momens de trève que lui laissaient nos luttes politiques, et c'est une de celles que soulèvent encore le plus fréquemment les conseils-généraux. La science a fait son œuvre : elle a observé, décrit, expliqué les phénomènes; c'est maintenant à la pratique de faire servir les résultats acquis par la science aux intérêts du plus grand nombre. Ici commence la tâche de l'état. L'état, nous l'avons vu, peut seul mener à bien une pareille entreprise. Espérons qu'il comprendra la nécessité d'agir, et de hâter ainsi le jour où l'augmentation de bien-être promise à la nation par un reboisement bien dirigé de notre territoire lui serait enfin assurée.

J. Clavé.

(1) Dans une note intéressante destinée à l'Académie des Sciences, M. Babinet n'hésite pas à attribuer au reboisement et aux irrigations la plus heureuse influence sur la prospérité du pays. « Pour ajouter, dit-il, à son empire vingt millions de Français, avec la paix et la science, et sous un gouvernement soucieux du bien public, la France n'a qu'à se conquérir elle-même. »

M. DE CHATEAUBRIAND

PUBLICISTE ET HOMME POLITIQUE

La Tribune moderne. — M. de Chateaubriand, sa Vie, ses Écrits, son Influence littéraire et politique sur son temps, par M. Villemain.

Les grands hommes de notre temps ne se contentent guère d'un seul genre de gloire : le domaine de l'imagination ne suffit pas à tous les poètes, même quand ils y règnent en maîtres, et plus d'un ne semble consentir à charmer le monde qu'à la condition de le gouverner. Chateaubriand nous offre un remarquable exemple de cette double ambition. Il a cru avec raison à son génie littéraire, mais il a cru peut-être d'une foi plus vive encore à son génie politique, et si le choix lui eût été offert entre les deux renommées auxquelles il prétendait, on peut supposer qu'il aurait préféré le titre d'un grand homme d'état à celui du premier de nos écrivains. La postérité cependant ne semble pas disposée à ratifier ces rêves de l'amour-propre. Elle accorde aisément à Chateaubriand une place éminente dans notre histoire littéraire : elle lui fait honneur d'avoir dirigé le grand mouvement des esprits qui a signalé les premières années de notre siècle, d'avoir ouvert des voies nouvelles à la poésie, à la critique et à l'histoire ; quant à sa vie politique, on la juge communément avec plus de sévérité que de faveur. On rappelle avec amertume certaines erreurs de sa conduite, ses téméraires ardeurs de 1815, son brusque revirement de 1824 ; on lui reproche d'avoir porté dans les affaires sérieuses la vanité, les caprices, les dégoûts que le public attribue trop souvent en privilége aux poètes ; on fait le procès

à son imagination, qu'on déclare incompatible avec le degré de raison pratique nécessaire au gouvernement des peuples, tout en oubliant volontiers que les hommes qui se disent positifs se permettent aussi leurs écarts, leurs changemens à vue, plus intéressés et plus coupables, mais qui ont l'avantage de rester moins illustres.

Nous n'avons pas la prétention de défendre l'imagination contre les reproches qu'on lui adresse, ni de soutenir que cette faculté brillante et mobile soit une qualité nécessaire de l'homme d'état. Et cependant n'y a-t-il pas certaines heures dans la vie d'un peuple où le génie spéculatif d'un écrivain et même d'un poète peut conjurer des tempêtes contre lesquelles la force et l'habileté des sages seraient impuissantes à lutter? Une nation n'est pas sauvée parce qu'à sa tête elle a des administrateurs qui maintiennent le calme extérieur, qui gèrent ses finances, ou qui protégent son industrie et son agriculture. Les peuples comme les hommes ne vivent pas seulement de pain : il faut que, de loin en loin, quelques voix fassent vibrer les cœurs, les excitent à de plus hautes pensées et opposent au culte envahissant des intérêts matériels les notions sacrées et permanentes de la justice et du droit. Les hommes qui se donnent ainsi pour mission d'éclairer les esprits et de fortifier les âmes ne passeront peut-être point pour de grands politiques, parce que le public n'aperçoit pas le jour précis où ils ont travaillé au salut commun, et pourtant leur influence cachée aura modifié insensiblement les opinions et les dispositions de tout un siècle. Telle a été l'œuvre accomplie par Chateaubriand. Sa carrière politique, à l'entendre dans un sens étroit et borné, se résumerait en peu de mots et mériterait à peine un souvenir. Si l'on excepte la guerre d'Espagne, il a pris part à un petit nombre d'événemens considérables : il n'a pas su prévenir les catastrophes qu'il redoutait, ni conserver le seul gouvernement qu'il ait aimé; mais à côté du rôle apparent qu'a pu jouer le ministre ou le chef de parti sous la monarchie parlementaire, on doit distinguer un autre rôle plus délicat à saisir et plus important en réalité, celui de l'écrivain qui favorisa toute sa vie la reprise de la tradition et qui donna l'élan à l'esprit de liberté, non-seulement dans les livres qu'il publia sous la restauration pour la défense du trône et de la charte, mais longtemps avant que la carrière du publiciste lui fût ouverte, et dans ses ouvrages même les plus étrangers à la polémique, quand il se bornait à combattre les théories accréditées par la révolution et à préparer de fort loin un avenir meilleur. C'est précisément cette action de l'intelligence d'un homme sur l'opinion d'un peuple que M. Villemain excelle à mettre en lumière dans le livre où il raconte, avec tant de charme et d'autorité, la vie publique de Chateaubriand, et nous remet sous les yeux de nobles spectacles dont l'enseignement ne doit pas être

perdu. Personne assurément n'était plus digne et plus capable que l'illustre académicien, qui eut aussi ses grandes journées d'orateur et d'homme d'état, de montrer quel secours l'imagination peut apporter à la politique, et de faire valoir la part d'honneur qui revient au génie littéraire dans les progrès, même passagers, de notre société.

Reprendre en sens contraire la mission politique que les philosophes et les hommes de lettres s'étaient donnée au XVIIIe siècle, attaquer la révolution par les armes qui avaient préparé son succès, combattre ses doctrines avant de chercher à renverser ses institutions, comme elle avait ébranlé les opinions et les croyances de l'ancienne France longtemps avant de détruire la monarchie, tel fut le but que Chateaubriand parut se proposer au commencement même de notre siècle, dès qu'il revint de l'émigration. A ses yeux, ce n'était pas assez de comprimer l'anarchie par la force pour que l'anarchie fût décidément vaincue; il comprenait qu'on ne pouvait en triompher avant d'avoir supprimé les causes qui l'avaient produite, et d'avoir rétabli l'ordre moral, qui était profondément troublé. Pour réparer autant qu'il était possible toutes les injustices commises, pour en prévenir le retour, il fallait rendre à la société le sentiment, trop longtemps altéré, du juste et de l'injuste, les notions effacées du droit et du devoir, et avant tout disputer à la philosophie matérialiste l'empire qu'elle avait conquis, car c'était elle qui avait offert en holocauste toutes les libertés légitimes de l'homme à la toute-puissance de l'état, quand elle avait nié la responsabilité morale, et quand elle avait défini la pensée une *sécrétion du cerveau;* c'était elle qui avait préparé tous les excès dont la France avait gémi, quand elle avait proclamé l'intérêt ou le salut public supérieurs au droit individuel. *Restaurer l'âme dans l'homme*, c'était donc, suivant la belle pensée de M. Royer-Collard (1), la première condition nécessaire pour restaurer le droit dans le gouvernement; relever le spiritualisme en le confiant à son éternelle gardienne, à la religion, c'était la première garantie du rétablissement de l'ordre et de la liberté : ce fut l'œuvre que Chateaubriand tenta d'accomplir, en provoquant, par la publication du *Génie du Christianisme*, une réaction inespérée contre les sophismes qui avaient pris possession des esprits depuis plus d'un demi-siècle.

C'était sans doute la révolution seule que Chateaubriand prétendait combattre par ce livre d'imagination plutôt que de controverse. Il avait vu la multitude, égarée par de coupables conseils, secouer le joug de toute autorité et rejeter le frein de toute discipline; il tentait de lui rappeler les sentimens de la soumission et du respect,

(1) *Mémoires* de M. Guizot, t. Ier, p. 19.

et le pouvoir, qui s'occupait alors de relever les ruines amoncelées sur notre sol, salua le *Génie du Christianisme* comme un utile et puissant auxiliaire de ses desseins. Mais le spiritualisme, en rendant à l'homme la conscience de ses devoirs, lui rend aussi celle de sa dignité et de ses droits, et il fortifie les caractères aussi bien contre les abus d'une puissance arbitraire que contre les périlleux entraînemens de l'anarchie. Le livre qui favorisait la renaissance de cette doctrine supérieure devait donc, à l'insu du consul qui le protégeait, à l'insu peut-être de l'auteur lui-même, servir d'arme à deux tranchans contre l'oppression d'un seul maître et contre le despotisme de la populace. Peu d'années après, quand le pouvoir absolu, cédant à sa pente naturelle, voulut employer à son profit les moyens qui avaient servi à la révolution, ce fut au nom des principes du spiritualisme, renaissans dans les écrits de Chateaubriand et de Mme de Staël, dans les conférences de M. Royer-Collard et de ses jeunes disciples, qu'on fit entendre les premières protestations contre les dangers d'une domination sans frein. Un peu plus tard aussi, quand le tout-puissant empereur, ne pouvant plus souffrir un partage de souveraineté avec le chef spirituel du monde catholique, traînera le pape captif à Fontainebleau, ce sera l'esprit religieux, s'unissant à l'esprit de liberté, qui se soulèvera secrètement en faveur de la victime, et qui détachera peu à peu l'opinion populaire du char triomphal auquel elle semblait enchaînée.

On ne pourrait sans exagération attribuer ce réveil de l'esprit public au seul génie de Chateaubriand. Tant de puissance n'est pas donnée à un homme, et ces lentes transformations de l'opinion, qui préparent les grands événemens de l'histoire, sont avant tout, il faut le reconnaître, produites par un concours de circonstances qui échappent à notre prévoyance comme à notre volonté. Il n'en faut pas moins rendre hommage à ceux qui, sans être découragés par l'incertitude du succès, travaillent sans cesse pour leur part à corriger les erreurs communes et à redresser les préjugés populaires. Ils contribuent plus peut-être que les politiques de profession à faire rentrer la société dans les voies qui lui sont tracées. Quand, à la suite d'un attentat tristement fameux, Chateaubriand eut brusquement rompu avec l'empire naissant, ce ne fut ni par aucun acte d'opposition, ni par aucun écrit sur les affaires publiques, qu'il lui fit la guerre : ces moyens d'attaque n'étaient pas alors d'une pratique facile. Il se contenta de miner lentement l'édifice, en entretenant des sentimens contraires aux maximes et même aux goûts qui étaient alors en faveur, car, ainsi que le remarque finement M. Villemain, « le rapport entre le goût et les opinions est plus intime qu'on ne croit. » La révolution, pour mieux assurer son œuvre, avait répudié, dans les arts comme dans la lit-

térature, toutes les traditions de l'ancienne France; l'empire avait intérêt à ne pas les remettre en crédit; il se portait avec complaisance héritier de l'empire romain, il affectait d'en suivre les exemples et d'en ressusciter les usages, et combattait volontiers tout ce qui pouvait provoquer d'autres souvenirs. Chateaubriand, au contraire, s'appliquait à montrer la société moderne triomphant de la société antique; il ramenait l'attention publique sur les siècles dont le christianisme avait fait l'éducation, et saisissait toutes les occasions de rappeler à la France que son histoire ne datait pas de 1804, qu'elle avait un glorieux passé, et qu'elle devait en rester digne. Il préludait par quelques tableaux de ses *Martyrs*, ou par de courts fragmens historiques, à ces fortes études sur les origines de notre monarchie qu'il lui était réservé d'entreprendre plus tard, et dans lesquelles Augustin Thierry devait un jour le proclamer son maître.

La révolution des idées, par laquelle Chateaubriand préparait les voies à quelque changement dans les sentimens politiques de la nation, ne se signalait pas seulement par une réforme de la philosophie ou par un renouvellement dans l'enseignement de l'histoire; elle s'annonçait encore, et ce n'était pas un de ses moindres indices, par un rajeunissement de l'imagination qui donnait à la pensée un élan inconnu. L'empire avait voulu prendre la littérature à son service, et la faire entrer pour ainsi dire dans des cadres régimentaires; il consentait à faire bon accueil à la poésie, pourvu que la poésie bornât son ambition à servir de décoration au trône par un pompeux alignement de rimes. Les écrivains auxquels il offrait ses faveurs ne pouvaient pas lui porter ombrage : ils avaient perdu, avec le naturel et la vérité, la seule force capable d'agiter les esprits et d'exalter les âmes. Dès qu'une nouvelle école apparut, plus sérieuse et plus virile, remuant de son souffle des idées nouvelles et s'adressant aux vrais sentimens du cœur, la persécution dont elle fut aussitôt l'objet témoigna de l'importance qu'on attribuait à ses espérances de réforme. Mme de Staël avait vu son livre *de l'Allemagne* mis au pilon, elle-même était en exil. Chateaubriand publia son poème des *Martyrs;* tous les journaux, dirigés alors par la police, s'efforcèrent de le tourner en ridicule, et l'exécution de son cousin, Armand de Chateaubriand, fusillé à la même époque dans la plaine de Grenelle sans que la gloire récente du nom pût lui obtenir grâce, parut être la réponse d'un pouvoir irrité aux essais d'indépendance que se permettait le génie. Pourquoi *les Martyrs,* comme *l'Allemagne,* éveillaient-ils les inquiétudes du pouvoir et provoquaient-ils son hostilité? Ce n'était pas sans doute parce qu'ils donnaient le signal d'un changement dans le style ou dans le tour des phrases, mais parce qu'on prévoyait le mouvement d'opinion qui pourrait répondre à l'appel d'un grand écrivain no-

vateur. Chateaubriand, comme Mme de Staël, en resserrant entre l'auteur et la société des liens nouveaux de doctrines, d'émotions et de souvenirs, semblait entreprendre sur la direction de l'esprit public, que le gouvernement prétendait exercer sans partage. En demandant leurs inspirations non plus à quelques modèles vieillis, mais à la nature elle-même et aux sources des généreuses émotions, à la religion, à la gloire, à la liberté, en ramenant dans la littérature le culte de l'idéal, ils rendaient les intelligences au spiritualisme, qui avait déjà reconquis les consciences, et qui pouvait seul achever la transformation de la société, dans l'ordre politique, par le triomphe graduel du droit sur la force.

Ainsi expliquée, la vie de Chateaubriand sous l'empire est la préface naturelle du rôle politique qui lui était réservé sous la restauration. Avant d'avoir pris aucune part directe aux affaires publiques, il avait trouvé moyen de servir efficacement la cause dans laquelle il voyait intéressé l'avenir de la France, et la célébrité qu'il avait conquise fixait déjà l'attention sur lui comme sur un des principaux personnages de la monarchie future. C'étaient les lettres qui lui avaient offert un refuge contre l'oubli, c'étaient elles qui le désignaient d'avance à la politique et qui le préparaient à en soutenir les combats. Mais s'il descendait dans l'arène tout armé pour la lutte, ardent à l'attaque et déjà exercé à la résistance, assez entouré de gloire pour grouper aussitôt un parti à sa suite, assez fort de ses services passés pour s'élancer sans crainte au premier rang, pouvait-il se flatter cependant d'avoir en partage toutes les qualités de l'homme d'état? Avait-il pu acquérir, dans le monde un peu imaginaire où voltigeaient ses rêves de poète, cette fermeté de jugement et cette discipline d'esprit sans lesquelles on ne peut ni traiter sérieusement les affaires ni gouverner utilement les hommes? La liberté, que la chute de l'empire rendait à la France, allait lui permettre de donner la mesure de son mérite, et, il faut malheureusement le reconnaître, le premier usage qu'il en fit montra trop clairement que la fougue de la passion l'emporterait toujours en lui sur les conseils de la raison et de la sagesse. Sa foudroyante brochure *De Buonaparte et des Bourbons*, dont l'explosion signale son entrée dans la mêlée des partis, annonce tout de suite quelles seront les petitesses de son rôle, aussi bien qu'elle en laisse deviner les grandeurs. En voyant le ressentiment l'entraîner jusqu'à l'injure contre un pouvoir déchu, on peut prévoir toutes les violences auxquelles il se laissera emporter quand il se trouvera aux prises avec un adversaire qu'il voudra terrasser; on pressent qu'il ne ménagera pas ses coups, et que, n'étant pas toujours maître de lui-même, il frappera plus fort qu'il ne faut, et quelquefois même à côté de l'ennemi. En même temps on ne peut s'empêcher d'admirer l'in-

croyable puissance de ce talent qui, suivant le mot du roi Louis XVIII, *valut mieux qu'une armée* pour la cause de la restauration, qui suffit en 1814 à réveiller le souvenir trop effacé de l'ancienne dynastie, et qui devait être si capable de rendre populaires les principes du bon droit et de la liberté toutes les fois qu'il s'appliquerait à les défendre. On ne peut s'étonner qu'un caractère si impétueux ait été exposé à beaucoup d'écarts. Quoique sa vie soit dominée tout entière par sa fidélité au droit monarchique, Chateaubriand trouvera moyen, sans sortir du cercle de l'opinion légitimiste, de bondir d'une extrémité à l'autre dans son propre parti. On le verra tour à tour combattre à la tête de l'opposition de droite contre le duc de Richelieu et contre M. Decazes, puis, après avoir passé au pouvoir avec ses amis, rugir comme un lion blessé et se retourner contre eux, rallier autour de lui les mécontens de toute nuance, et engager une croisade au nom des idées modernes. Toutes ces contradictions, apparentes ou réelles, ne permettent pas de le présenter comme le modèle de l'homme d'état dans la monarchie parlementaire, et cependant, tout en regrettant souvent les erreurs de sa conduite et l'intolérance excessive de sa passion, il faut constater l'heureuse influence de son génie, qui sut un moment rattacher à la charte les derniers partisans de l'ancien régime, concilier les *indépendans* à la monarchie, et qui, par la profession de certains principes essentiels de la liberté, contribua, plus qu'on ne le croit peut-être, à les faire passer dans les habitudes et dans les mœurs des diverses classes de la nation.

Par nature et par instinct, Chateaubriand était libéral. Attaché à certaines traditions de l'ancienne monarchie, il n'eut cependant jamais de penchant pour le pouvoir absolu. Dès sa jeunesse, il aspirait à vivre sous cette forme de royauté tempérée que notre pays a regardée en d'autres temps comme l'idéal du gouvernement. Quand il revint de l'émigration, il disait à M. de Fontanes : « En religion, je suis papiste; mais en politique je reste anglican. » Ce qu'il détestait avant tout sous l'empire, c'était le sacrifice légal de tous les droits publics et privés, la confusion de toutes les notions du juste et de l'injuste, produite d'abord par l'anarchie révolutionnaire et par la guerre européenne, entretenue ensuite par le pouvoir absolu dans l'esprit même de l'empereur, qui, malgré toute l'élévation de son génie, répondait encore en 1815 aux rédacteurs de l'acte additionnel : « Que me parle-t-on de bonté, de justice abstraite, de lois naturelles? La première loi, c'est la nécessité; la première justice, c'est le salut public. » Or Chateaubriand n'avait jamais admis cette loi de la nécessité supérieure à la justice, ou du salut public supérieur au droit naturel. Sa conscience s'insurgeait contre la puissance arbitraire d'une dictature sans limites

et sans contrôle. Il croyait sincèrement à cette maxime de Bossuet, « qu'il n'y a point de droit contre le droit; » il ne reconnaissait à un chef d'état aucune puissance légitime ni contre la propriété, ni contre la famille, ni contre la religion, et certaines libertés politiques elles-mêmes lui semblaient « émaner de Dieu seul, qui livra l'homme à son franc arbitre, et ne mit point de conditions à la parole, en nous la donnant. » A ses yeux, un gouvernement n'avait pas seulement pour mission de réprimer les désordres matériels, mais surtout de faire respecter ces principes divins et sacrés, et la moindre atteinte qui leur était portée lui semblait le trouble le plus grave que l'ordre pût souffrir. La restitution du trône à l'héritier de Louis XVI n'était pour lui qu'un premier acte de justice et de réparation qui en appelait d'autres, et en voyant le droit héréditaire solennellement attesté par la restauration de la dynastie, il avait la confiance que tous les droits des citoyens, qu'il appelait *les autres légitimités,* seraient aussi reconnus et consacrés. Ses désirs furent exaucés par la proclamation de la charte.

Ce serait en effet méconnaître singulièrement la portée de la charte que d'y voir seulement l'organisation d'un système parlementaire, d'une chambre des pairs et d'une chambre des députés. Le principal bienfait de cette loi suprême était de garantir à tous les citoyens la liberté individuelle, la liberté des cultes, le respect inviolable de la propriété, le libre consentement de l'impôt, l'abolition de la confiscation et la certitude que nul ne serait distrait de ses juges naturels, d'assurer en un mot ces immuables principes de justice politique, qui ne sont point de ceux « qu'une rivière ou qu'une montagne borne, » mais qui sont la loi nécessaire de toute société civilisée. Les institutions que créait la charte, excellentes sans doute, mais plus variables de siècle en siècle ou de nation en nation, étaient destinées seulement à protéger le perpétuel exercice de ces libertés fondamentales.

Chateaubriand n'eut point de part à la rédaction de la charte, l'initiative en appartient sans réserve à la sagesse du roi Louis XVIII; mais il eut d'autant plus de mérite à s'y attacher qu'elle n'était point son œuvre, et l'on doit reconnaître qu'il y resta fidèle dans les années mêmes où il se laissa le plus emporter par les passions de la contre-révolution. L'ardeur qu'il déploya pour la défendre ne fut pas un des moindres services qu'il rendit à la cause de la monarchie constitutionnelle. La charte en effet était attaquée dès sa naissance, soit par les républicains comme Carnot, qui réclamaient des institutions plus démocratiques, soit par les derniers partisans de l'ancien régime, qui consentaient difficilement à voir le roi limiter l'exercice de sa propre souveraineté. Faire accepter la constitution nouvelle par les uns et par les autres, prouver que son avan-

tage était précisément d'être « un traité où les deux partis extrêmes abandonnaient quelque chose de leurs prétentions pour concourir à la gloire de la patrie, » telle était la mission imposée aux publicistes de la royauté nouvelle, tel fut le but que Chateaubriand se proposa en publiant ses *Réflexions politiques* au mois de décembre 1814. Il ne montrait pas alors, à côté de ses théories conciliantes, cet esprit d'exclusion ni cette ardeur de réaction dont il devait affliger quelques mois plus tard la monarchie restaurée une seconde fois.

Il est vrai, et nous devons le reconnaître à la décharge de M. de Chateaubriand, que les événemens de l'année 1815 étaient de nature à raviver les anciennes discordes, à exciter de nouvelles et justes colères. La première restauration avait pu se confier indistinctement aux anciens émigrés et aux anciens serviteurs de l'empire; la seconde pouvait-elle croire à la fidélité des hommes qui avaient violé deux fois de plus leurs sermens, en acclamant à trois mois de distance le retour imprévu et l'irrévocable chute de Napoléon? La justice même n'exigeait-elle pas qu'on châtiât sévèrement tant de défections, et n'était-ce pas exposer l'état à des catastrophes nouvelles que de laisser impunies les trahisons les plus scandaleuses? D'autre part, la royauté pouvait-elle accepter la mission pénible de liquider les comptes de cette désastreuse année, de distribuer à chacun le prix de ses œuvres? pouvait-elle, sans assumer une lourde charge d'impopularité, publier un édit de persécution et de vengeance qui frapperait toute une partie de la nation? Jamais tâche plus difficile ne s'était imposée à un gouvernement. Deux partis se dessinèrent dès lors dans le camp même des vainqueurs, le parti des rigueurs et le parti du pardon. Pourquoi Chateaubriand s'élança-t-il dans le premier? Il était guidé surtout, on veut le croire, par la généreuse indignation que lui inspiraient les bassesses et par la passion désintéressée de l'honneur; il craignait sincèrement pour la restauration l'abus de la faiblesse, et il se révoltait avec quelque raison en voyant Fouché entrer dans les conseils du roi. Malheureusement, à côté de ces sentimens élevés, on est obligé de reconnaître, avec M. Villemain, qu'il y avait place dans son âme « aux rancunes de l'émigré et à la colère de l'ambition mécontente. » Il avait suivi Louis XVIII dans son récent exil; il avait été ministre de l'intérieur à Gand, et maintenant il avait seulement le titre de ministre d'état sans autorité et sans portefeuille! Il se demandait quel était le prix de la fidélité, si les compagnons dévoués des infortunes royales n'étaient pas traités avec plus de faveur que les serviteurs impudens de tant de révolutions contraires. Ils sont peu nombreux dans les partis, les hommes qui s'oublient entièrement eux-mêmes, qui s'attachent seulement au triomphe de leur cause, et partagent volontiers la récompense avec les ouvriers de la onzième heure. Chateaubriand n'avait

pas l'âme assez forte pour se sacrifier aux nouveaux convertis. Sa vanité surtout était blessée, et il croyait facilement la monarchie perdue dès qu'il n'était pas appelé à la diriger. Aussi, quoique ses doctrines libérales dussent naturellement le rapprocher des royalistes modérés, il se sépara d'eux dès qu'il les vit sans lui au pouvoir, et tout en restant passionné pour la charte, il s'unit au pavillon Marsan, au parti qui devait un jour la violer et la détruire.

C'est ainsi que, même après la chute rapide du cabinet de M. de Talleyrand, il fit pendant une période de cinq années une guerre sans répit au ministère du duc de Richelieu et à celui de M. Decazes. Les hostilités commencèrent dès la session de 1815. A cette époque, tandis que les armées ennemies couvraient le sol de la France, tandis que de toutes parts éclataient les fureurs de la réaction, les esprits n'étaient pas assez calmes dans les chambres pour travailler aux lois constitutives de la monarchie. On était beaucoup moins préoccupé de réformer la législation civile et même politique d'après les besoins nouveaux que de discuter l'amnistie : la question des personnes dominait la question des principes. Chateaubriand eut le tort d'exciter ces ardeurs plutôt que de chercher à les éteindre, et sa voix, capable d'une plus noble éloquence, fit écho dans la chambre des pairs aux cris inintelligens d'enthousiasme ou de colère qui retentissaient alors dans la chambre des députés. Même après l'exécution du maréchal Ney, il ne cessait de soutenir un système d'intimidation ou de vengeance, et quand la triste période des condamnations judiciaires fut arrivée à son terme, il demandait encore avec persévérance *des exclusions* et *des épurations,* funeste politique qui tendait à perpétuer le souvenir de nos luttes intérieures, et qui, si elle eût triomphé, aurait infailliblement partagé la France en deux camps ennemis et irréconciliables! Chateaubriand se plaignait qu'on ne donnât pas toutes les dignités militaires aux officiers de l'armée de Condé. « Le gouvernement, disait-il, ne veut que des hommes qui ont envoyé des balles au nez des alliés; j'aimerais autant ceux qui ont envoyé des balles au nez des buonapartistes. » Il s'indignait que le roi fît accueil à tous ceux qui paraissaient revenir sincèrement à lui, et il réclamait toutes les faveurs pour les anciens émigrés, pour les *honnêtes gens.* « Je n'en demande que sept par département : un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie et un commandant de gardes nationales. Que ces sept hommes-là *soient à Dieu et au roi,* je réponds du reste (1). »

Chateaubriand oubliait une seule chose, c'est que maintenant tous les Français étaient *au roi.* Il voulait que Louis XVIII donnât

(1) *La Monarchie selon la charte.*

la puissance à son parti; Louis XVIII se souvenait heureusement qu'il n'était plus le roi d'un parti, mais le roi de la France. Les gouvernemens de hasard et de passage peuvent seuls amener à leur suite une coterie victorieuse; un pouvoir régulier, légitime et qui se croit définitif, doit effacer les traces de toutes ces divisions, provoquer le concours de tous les citoyens, étendre sur tous une impartiale protection. Telle était la volonté personnelle du roi Louis XVIII, soutenue par la majestueuse croyance qu'il avait à son droit et à son titre de roi légitime. Souverain constitutionnel, il se crut obligé de faire de tristes concessions, dans les premiers mois de la restauration, aux fougueux royalistes qui composaient la majorité des chambres; mais il chercha du moins avec une rare constance à contenir leur zèle et à leur inspirer des sentimens plus dignes de la cause qu'ils servaient. En appelant à la direction des affaires, malgré cette majorité, les hommes du caractère le plus conciliant et du cœur le plus élevé, il montra quelle était la ligne de conduite qu'il voulait suivre, et en prononçant, aussitôt que les circonstances le lui permirent, la dissolution de la chambre *introuvable* de 1815, en faisant appel à la nation tout entière contre *les amis insensés du trône* (1), il donna un exemple, peut-être unique dans l'histoire, de la confiance d'un souverain dans son peuple.

L'ordonnance du 5 septembre 1816, titre de gloire du roi et de ses ministres, décida pour quelques années le triomphe de la politique libérale et modérée. Le vaisseau, ballotté par des vents contraires, n'avait pu jusqu'alors trouver sa voie : il était maintenant lancé en pleine mer; mais il n'était pas à l'abri des orages. Chateaubriand, le harcelant sans cesse, allait déchaîner contre lui les vents et les flots. Avec la dissolution de la chambre coïncida la publication de *la Monarchie selon la Charte,* livre rempli de vérités puissantes, qui rendaient d'autant plus séduisantes et dangereuses les attaques violentes auxquelles elles se trouvaient mêlées. Après avoir fait une exposition irréprochable des principes de la monarchie constitutionnelle, l'auteur s'élevait avec véhémence dans un *post-scriptum* contre la dernière mesure du gouvernement, et insinuait même qu'elle avait été imposée par les ministres à la faiblesse du roi. Chateaubriand fut frappé, il perdit son titre et sa pension de ministre d'état; son livre fut saisi par la police, avec trop de rigueur peut-être, pour une contravention aux règlemens de l'imprimerie. De ce jour il devint implacable, et se jeta dans une opposition systématique qui devait amoindrir sa dignité et compromettre les intérêts mêmes de la monarchie.

Il fait quelque part dans ses mémoires l'éloge de l'opposition

(1) Circulaire de M. Decazes, 12 septembre 1816.

systématique, « la seule propre, suivant lui, au gouvernement représentatif. » Il ne pouvait pas professer une plus redoutable erreur. Cette sorte d'opposition, qui n'épargne ni le bien, ni le mal, peut avoir sa raison d'être quand elle est dirigée contre un gouvernement qu'on veut renverser comme incapable et comme illégitime; elle est insensée quand elle s'attaque à un pouvoir qu'on prétend conserver et affermir : elle ébranle les institutions jusque dans leurs fondemens, fait perdre toute apparence de sincérité, enlève tout crédit aux plus justes avertissemens, et pousse souvent les chefs d'un état à des excès et à des fautes irréparables pour eux comme pour leurs successeurs.

On ne saurait soutenir que tous les actes et tous les projets des ministres de Louis XVIII aient été irréprochables; M. Villemain lui-même, malgré la juste sympathie qu'il témoigne pour la politique de M. de Richelieu et de M. Decazes, signale certaines erreurs auxquelles ils furent entraînés. Il reconnaît en particulier que la loi des élections de 1817, établissant le suffrage direct et le concentrant dans la classe des électeurs imposés au-dessus de 300 fr., « était une loi mal calculée, dans laquelle un seul élément, celui qui n'est ni le plus éclairé, ni le plus indépendant, avait une part trop prédominante. » Mais si Chateaubriand croyait vraiment cette loi contraire à l'esprit de la charte et grosse de périls pour l'avenir, cette conviction même devait être pour lui une raison de modérer son langage, afin de rendre ses critiques acceptables; le ministère ne pouvait pas goûter les conseils d'une opposition qui annonçait l'intention de le renverser par tous les moyens. Plus tard, quand le duc de Richelieu eut quitté le ministère, M. de Chateaubriand reprocha violemment à M. Decazes, dans les colonnes du *Conservateur*, de faire alliance avec la gauche et de se séparer des vrais royalistes. Si le grief était fondé, à qui le polémiste devait-il en imputer la faute, sinon à lui-même et à l'opposition aveugle dont il se constituait le chef? En jetant sans cesse à la tête de M. Decazes les accusations odieuses de trahison et de politique révolutionnaire, ne creusait-il pas entre la droite et les ministres un infranchissable abîme? En enveloppant dans le même blâme tous les actes, bons ou mauvais, du gouvernement, en déclarant au cabinet une guerre de personnes plutôt que d'opinions, ne le réduisait-il pas à la nécessité de chercher un appui exclusif dans un parti qui paraissait alors plus sincère, le parti des doctrinaires et des royalistes libéraux?

La polémique de M. de Chateaubriand n'eut pas seulement le tort d'aggraver ce qu'il considérait comme un mal; elle eut un effet plus funeste encore en contrariant ce qu'il regardait lui-même comme un bien. Le duc de Richelieu, passionné dans son noble cœur pour la gloire et pour l'indépendance de sa patrie, souffrait

aussi vivement qu'aucun autre Français de l'occupation étrangère. Obtenir la libération du territoire avant l'époque fixée par les lamentables traités de 1815, telle était sa pensée dominante et le but de ses constans efforts. Pour avancer ce terme si ardemment désiré, il fallait inspirer confiance à l'Europe dans la stabilité de la restauration; pour rassurer les étrangers, il importait avant tout que le gouvernement français parût sûr de lui-même, qu'il cachât ses inquiétudes intimes, afin de se délivrer plus tôt du secours détesté qu'on lui imposait : s'il fût entré dans la voie des violences, il aurait fait douter de sa force, car ce qui est violent n'est pas durable. Le duc de Richelieu voulait donc, autant pour affranchir sa patrie que pour lui assurer la paix intérieure, la mettre à l'abri des partis extrêmes, de la droite aussi bien que de la gauche; par les grands intérêts de sa politique comme par les généreuses dispositions de sa nature, il était porté à la modération. Si jamais les partis pouvaient comprendre la nécessité de se calmer et de se taire, ils devaient nécessairement à cette époque favoriser le ministère au moins de leur silence, afin de lui laisser accomplir son œuvre nationale. Cependant nous voyons Chateaubriand exciter sans cesse l'opposition royaliste dans la chambre des pairs et entretenir l'agitation dans son camp. Grâce à Dieu, le duc de Richelieu triompha de ces obstacles, et le roi Louis XVIII put le remercier avec effusion d'avoir fait flotter le drapeau français sur toutes les villes françaises; mais cette gloire si pure ne désarma point Chateaubriand, et l'attitude hostile de la droite contribua sans doute autant que les difficultés législatives à déterminer la retraite du ministre qui avait rendu un si éminent service à la France.

M. Decazes, devenu ministre prépondérant et bientôt après appelé à la présidence du conseil, avait encore besoin de l'appui de tous les partis pour donner au pays les lois fondamentales qui devaient servir de complément à la charte. Son système d'administration pouvait en beaucoup de points déplaire à M. de Chateaubriand; mais M. de Chateaubriand aurait dû comprendre que le moment n'était pas encore venu pour la droite de saisir la direction des affaires : elle était à cette époque trop ardemment en lutte avec la gauche, même dynastique, pour pouvoir donner satisfaction à tous les intérêts opposés et pour concilier les exigences de la liberté avec celles de la monarchie dans les lois importantes que la France attendait. Le centre seul pouvait tenter avec quelque succès de faire une œuvre durable. On ne pouvait nier que M. Decazes ne fût dévoué au roi, de la faveur duquel il tenait sa haute fortune, et son attachement à toutes les libertés publiques devint assez évident quand il laissa tomber d'elles-mêmes toutes les lois d'exception dont il était

armé. M. de Chateaubriand se flatta plus tard d'avoir prévu dès lors qu'on menait la monarchie légitime à sa ruine : est-ce la politique libérale ou ne sont-ce pas plutôt les excès de la droite qui ont provoqué le fatal renversement du trône? Et M. de Chateaubriand ne devait-il pas vanter et servir lui-même quelques années ensuite le gouvernement du parti modéré sous le ministère trop court de M. de Martignac? En renversant en 1820 les hommes qui étaient le plus sincèrement dévoués à la charte et qui pouvaient le mieux en assurer l'affermissement, il rendit un mauvais office à la monarchie, et fut peut-être le premier à préparer les malheurs qu'il aimait tant à prédire.

Toutefois, si M. de Chateaubriand, par les seules forces de la polémique, a fait arriver prématurément la droite au pouvoir, on ne peut se dissimuler qu'il avait depuis quelques années heureusement transformé ce parti. On peut lui reprocher d'avoir manqué de mesure dans son opposition, mais il faut reconnaître combien l'action de son opinion avait été salutaire et prompte sur les derniers admirateurs de l'ancien régime. Peut-être fallait-il qu'il entrât dans leurs rangs comme il le fit pour leur faire accepter quelques-unes des idées modernes, et si M. de Villèle et ses amis, parvenus au pouvoir, respectèrent littéralement la charte, c'est peut-être à lui qu'on doit cette conversion. Il fut, dit-il lui-même, *un maître d'école de constitutionnalité*. M. Villemain a parfaitement jugé cette partie du rôle de Chateaubriand; en mettant de côté tous les chapitres de *la Monarchie selon la charte* qui touchent seulement aux intérêts du moment, il voit dans ce livre l'exposition nette et précise des principes de la royauté tempérée. « Là, dit-il, nulle chimère de souveraineté nationale servant à supprimer la discussion et le contrôle,... droit inviolable, mais limité, du prince, responsabilité des ministres, puissance des majorités parlementaires. Le roi leur cède en changeant ses ministres, ou les dissout en consultant les électeurs. Le roi est au sommet, la nation au centre et partout répandue par l'expression libre et légale de ses besoins et de ses vœux. La vérité monte d'un degré à l'autre, et le jeu régulier des institutions suffit pour en assurer le bienfait à tous. » Et plus loin, après avoir raconté le triomphe du côté droit, il ajoute avec raison : « Nul doute que la vive empreinte, l'éclat populaire dont l'auteur de *la Monarchie selon la charte* avait marqué plusieurs principes du droit politique n'ait encore servi à les défendre, et n'en ait maintenu l'influence malgré bien des préventions et des entraves. »

A l'époque où parut cet ouvrage célèbre, en 1816, les difficultés exceptionnelles de la situation n'avaient pas encore permis au gouvernement de donner le champ libre à la presse quotidienne; mais

Chateaubriand n'attendait pas le développement de toutes les libertés pour user de celles qui étaient en son pouvoir. Avant d'écrire des articles de journaux, il savait écrire des livres. On peut dire qu'il a acclimaté chez nous le pamphlet politique, qui avait exercé de tout temps beaucoup d'action sur le gouvernement anglais, et qui devait aussi avoir sa place dans l'histoire du nôtre; il avait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans cette sorte d'écrits, la vivacité du trait, l'éclat du style, l'exagération de la passion. A-t-il rendu service ou fait tort à notre nation en la dotant de ce genre de composition si puissant et si dangereux? Qui pourrait le décider? Qui pourrait dire si le genre humain doit des malédictions ou des actions de grâces à ceux qui ont inventé les terribles engins de la guerre, les armes qui facilitent la destruction des hommes, mais qui servent en même temps les vues de la Providence, en faisant avancer la civilisation et en renouvelant à certaines époques la face du monde? Il en est ainsi des armes formidables de la parole et de la presse; les passions en ont abusé et en abuseront toujours, parce que l'abus est inséparable des meilleures institutions. Peut-on les condamner cependant, si la liberté de la presse, même avec ses excès, est indispensable pour assurer le progrès des idées et le développement de l'intelligence publique, pour garantir les individus contre toute atteinte, pour prévenir les scandales par la crainte de la publicité, pour stimuler l'ardeur et l'activité des hommes d'état, et les avertir, suivant la noble expression de M. Royer-Collard, « que les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil? »

Aussitôt que les journaux se trouvèrent libres de toutes entraves, Chateaubriand descendit résolûment dans la lice qui lui était ouverte; dès 1818, il fonda *le Conservateur*. Tout en attaquant sans mesure le ministère libéral, il accoutuma son parti à la pratique de la liberté. Laissons-le expliquer lui-même dans ses mémoires un des effets de sa polémique. « La révolution opérée par ce journal, dit-il, fut inouie : en France, il changea la majorité dans les chambres; à l'étranger, il transforma l'esprit des cabinets. Ainsi les royalistes me durent l'avantage de sortir du néant dans lequel ils étaient tombés auprès des peuples et des rois. Je mis la plume à la main aux plus grandes familles de France. J'affublai en journalistes les Montmorency et les Lévis; je convoquai l'arrière-ban; je fis marcher la féodalité au secours de la liberté de la presse. J'avais réuni les hommes les plus éclatans du parti royaliste, MM. de Villèle, de Corbière, de Vitrolles, de Castelbajac, etc. Je ne pouvais m'empêcher de bénir la Providence toutes les fois que j'étendais la robe rouge d'un prince de l'église sur *le Conservateur*, et que j'avais le plaisir de lire un article signé en toutes lettres : *le cardinal de La Luzerne*. » C'était en effet un véritable triomphe, et quand on se rappelle combien l'aris-

tocratie anglaise à diverses époques a jeté d'éclat sur la liberté de la presse en la pratiquant, combien elle a affermi, par l'usage qu'elle en faisait, les droits politiques dont elle semblait parfois l'ennemie, on ne peut s'empêcher d'applaudir au mouvement qui entraînait alors la haute noblesse de France vers la discussion des intérêts publics, et qui l'arrachait à la légèreté des mœurs et à l'engourdissement de l'esprit.

C'est ainsi que Chateaubriand tentait de discipliner la droite, et de lui enseigner l'exercice de la vie parlementaire. En lui faisant prendre rang de parti constitutionnel, il rendait possible son avénement au pouvoir le jour où le cabinet formé par le centre perdrait la majorité. Un odieux malheur, l'assassinat du duc de Berri, en provoquant une réaction de l'opinion, ne tarda pas à déterminer ce revirement de la politique. Peu à peu les avenues du gouvernement s'ouvrirent aux chefs de la droite, et après avoir été quelque temps ambassadeur à Berlin, à Londres et au congrès de Vérone, Chateaubriand prit possession du ministère des affaires étrangères, objet de son ambition. Quelles qualités ce fougueux chef d'opposition allait-il apporter à l'appui du gouvernement dont il devenait membre? « Il était, dit M. Guizot dans ses mémoires, capable, dans une grande circonstance, de concevoir et de mettre hardiment à flot un grand dessein, mais incapable de pratiquer avec énergie et patience une politique bien liée et fortement suivie. » Ce jugement est d'une remarquable exactitude. Le mérite et le défaut de Chateaubriand se firent reconnaître dans la grande entreprise qu'il appelait avec un juste orgueil *sa guerre d'Espagne*. C'était lui qui, au congrès de Vérone, avait fait décider et qui au ministère avait rendu possible l'intervention armée de la France. Il voulait servir la dignité de la monarchie en conservant l'œuvre de Louis XIV, l'ordre intérieur en détruisant le principal foyer de la révolution établi à nos frontières, la sécurité de la dynastie en lui conciliant l'armée. En dépit des discussions passionnées qui émurent à cette époque les chambres et le public, on ne peut contester qu'il ait habilement préparé cette guerre, qui fut glorieusement conduite. M. Villemain, en donnant le récit de cette brillante campagne, lui fait honneur, avec raison, d'en avoir eu l'idée première, et de l'avoir rendue possible malgré tant d'obstacles; mais il joint à son éloge un juste reproche, en remarquant que Chateaubriand devait, s'il avait eu autant de persévérance que d'ardeur, en mieux diriger les suites, et en recueillir de plus décisifs avantages. Peut-être ne tenait-il qu'à lui d'en étendre les bienfaits à la nation espagnole, si, plus prévoyant et plus ferme, il n'eût pas tristement annulé l'ordonnance d'Andujar, due à l'esprit sage et modéré du duc d'Angoulême, et s'il eût obtenu du roi Ferdinand VII, en échange de nos services, une ho-

norable clémence pour les vaincus et des institutions libérales pour son malheureux pays.

Chateaubriand n'était pas d'humeur, après l'enivrement de son triomphe, à supporter longtemps un supérieur nominal dans le ministère. Une sourde rivalité s'établit bientôt entre lui et le président du conseil, M. de Villèle. On sait comment elle se termina, quel coup brusque et inattendu le précipita du pouvoir, et transforma le défenseur du trône et de l'autel en implacable Coriolan. Il avait le droit de se sentir blessé; ses services passés méritaient un autre traitement, et les seules lois de la politesse commandaient à M. de Villèle plus d'égards et de meilleurs procédés. Mais combien Chateaubriand aurait été plus grand, dans sa chute même, si, conservant le respect de sa propre dignité, il n'eût pas cherché à renverser à tout prix le système qui avait jusqu'alors été l'objet de son culte! Quelle leçon il eût donnée à M. de Villèle, et quel exemple à l'avenir! Un grand rôle s'offrait à lui. Son passage au ministère, en lui donnant l'expérience du gouvernement, avait amorti la fougue de royalisme exalté dont il avait fait preuve en luttant contre M. Decazes; il avait dû apprendre, en maniant les affaires, cet art des tempéramens que l'opposition ignore, et que le pouvoir seul est capable d'enseigner. Il pouvait maintenant, en face du cabinet qui l'avait répudié, se dresser en véritable homme politique, défenseur de la charte en même temps que dévoué à la monarchie, fort de la popularité que son génie littéraire lui avait conquise et des sympathies qui avaient entouré sa disgrâce, attendant patiemment et noblement l'heure d'une réparation inévitable, désigné d'avance par la voix de tous les partis pour ressaisir le pouvoir quand il échapperait à ses adversaires, gardant ses forces et son autorité pour les mettre au service du trône le jour où le trône en aurait besoin. Malheureusement Chateaubriand était trop passionné pour suivre les conseils de la froide raison; il se laissa dominer par le soin de sa vengeance. Les intérêts mêmes de la monarchie n'étaient d'aucun poids pour le retenir. Il était fidèlement royaliste, on n'en saurait douter; mais, persuadé que la dynastie lui devait sa restauration et sa splendeur, tandis que, pour lui, il ne devait rien à la dynastie, il se trouvait plus que quitte. Lors même qu'il aurait renversé le trône, il aurait cru avoir encore des droits à la reconnaissance royale. Quant au ministère, il l'avait créé, il se sentait maître de le détruire, et il engagea contre lui une guerre aveugle, sans se demander si ses coups portaient plus haut.

Cette seconde opposition de M. de Chateaubriand, qui rappela les violences de la première, avait du moins le mérite d'être mise au service des principes qu'il avait méconnus naguère, et de donner satisfaction à ces exigences de progrès qu'il avait autrefois combat-

tues. Le cabinet de M. de Villèle donnait malheureusement trop de prétextes à de légitimes attaques; en s'abandonnant de plus en plus à l'impulsion du parti rétrograde, il précipitait la monarchie légitime vers l'abîme où elle devait s'engloutir. Le roi Louis XVIII n'était plus sur le trône pour contenir le zèle de son ministre et pour défendre son œuvre contre les ennemis secrets des institutions qu'il avait fondées et maintenues. Le nouveau règne annonçait un nouveau système, et le roi Charles X, dominé par les opinions et les préjugés d'un autre temps, semblait par momens prendre à tâche de faire reculer la société que son frère avait fait marcher en avant. Après la loi du *sacrilége,* suivie de celle qui tendait à rétablir le *droit d'aînesse,* et qui fut rejetée par la chambre des pairs, le gouvernement avait présenté la fameuse loi sur *la police de la presse.* Ce dernier projet surtout, « moins mauvais, dit M. Villemain, que ne serait le complet arbitraire, » mais tracassier pour les livres comme pour les journaux, oppressif du libre examen, et tendant, suivant l'expression du duc de Fitz-James, *à supprimer l'esprit en France,* anima la généreuse colère de Chateaubriand. Il contribua pour sa part à soulever l'opinion dans les bureaux de la chambre des pairs, dans la presse, dans les salons, au point de forcer le ministère à retirer avant la discussion son maladroit projet. Il n'eut donc pas l'occasion de prononcer à la tribune l'éloquent et solide discours qu'il avait préparé; mais il l'a publié dans ses œuvres, comme un éclatant témoignage de son zèle pour la charte et pour les libertés publiques. Il voyait dès lors s'annoncer dans le lointain le ministère de M. de Polignac et les *ordonnances* de juillet. « Cette certitude acquise, disait-il, de l'existence d'un parti qui a horreur de l'ouvrage de Louis XVIII, d'un parti qui, d'un moment à l'autre, peut se faire illusion au point d'entreprendre tout contre nos libertés, attriste profondément les hommes dévoués au monarque et à la monarchie. » Juste et tardif retour de son opinion contre un parti qu'il devait se repentir alors d'avoir élevé au pouvoir! Pour l'empêcher d'y remonter à la retraite de M. de Villèle, l'ancien ennemi de M. de Richelieu et de M. Decazes proposait pour nouveaux ministres M. Casimir Périer, le général Sébastiani et M. Royer-Collard. Son patronage donné à de tels noms suffit pour indiquer le changement de sa politique.

Chateaubriand reprochait surtout à M. de Villèle de ne pas comprendre la société qu'il conduisait, de donner tous ses soins aux opérations de finances, aux associations commerciales, au progrès industriel, à tous les besoins matériels de la nation, et d'oublier les généreuses aspirations des esprits, si ardentes alors. Il est vrai que Chateaubriand, pendant son ministère, avait été plus attentif à ce mouvement moral; il avait voulu, dit-il, « occuper les Français à la

gloire, les attacher en haut, essayer de les mener à la réalité par des songes. » Sa politique brillante avait pu contribuer à donner l'essor aux intelligences, à soutenir l'élan de la poésie et des lettres, à développer la passion des grandes choses. La guerre d'Espagne et les projets qu'il formait pour l'établissement de monarchies bourboniennes en Amérique étaient de nature à flatter l'orgueil de la France. Depuis qu'il avait quitté le pouvoir, il ne cessait de solliciter l'attention du gouvernement en faveur des Grecs; son cœur se soulevait à la pensée d'une nation chrétienne opprimée par la stupide et sanglante barbarie des Turcs. Ses notes, ses articles de journaux, ses discours à la chambre des pairs, sa présence assidue au comité philhellène de Paris, entraînèrent le gouvernement dans la politique qui aboutit à la bataille de Navarin, à l'expédition de Morée et à la délivrance décisive de la Grèce. La monarchie de Charles X n'a pas dû regretter de suivre d'aussi magnanimes conseils; le souvenir d'une grande œuvre accomplie a pu ainsi survivre à sa chute. Mais si Chateaubriand, depuis sa sortie du ministère, continua, par son action sur l'opinion, d'inspirer noblement la politique étrangère de la France, s'il combattit à l'intérieur les projets rétrogrades du gouvernement, d'où vient que cette seconde opposition, monarchique et libérale tout ensemble, est le sujet d'un perpétuel reproche à sa mémoire? Ne doit-on pas lui tenir compte de sa conversion, même tardive, au système qu'il avait combattu jadis? On le devrait, si sa conversion avait été parfaitement sincère et désintéressée de tout sentiment personnel. On ne peut guère par malheur avoir de doutes sur les motifs intimes de son mécontentement quand on le voit recommencer la guerre systématique dont il avait pris autrefois l'habitude, et attaquer par exemple les dispositions qui devaient rendre praticable la loi réparatrice sur l'indemnité des émigrés, afin d'en retirer l'honneur à son ancien collègue. D'ailleurs il avait la franchise de ne pas dissimuler qu'il combattait surtout en M. de Villèle l'auteur de sa destitution; il le répète en cent endroits de sa polémique : parce qu'on a *rejeté sa personne,* il se croit obligé à *s'éloigner* du ministre; parce qu'on lui a *porté les premiers coups,* il regarde comme fort naturel de les rendre. « Il fut un temps, dit-il, où M. le président du conseil n'avait à combattre *que cette opposition naturelle qui éclaire le pouvoir.* » Il avoue donc qu'il cherche beaucoup moins à éclairer le pouvoir qu'à le renverser, et pour ne pas laisser le moindre doute à son ennemi, pour le convaincre du *casus belli* si redoutable à sa tranquillité, il ajoute : « Que M. le président du conseil descende maintenant dans sa conscience, qu'il se demande quand et comment les divisions ont commencé! depuis quelle époque les vieux serviteurs du roi et les amis des libertés publiques se sont à la fois retirés de lui! Qu'il dise si *depuis le jour*

de l'isolement volontaire où il s'est placé il a eu un seul moment de repos! » Peut-on moins déguiser son ressentiment et montrer plus clairement qu'on ne se soucie que de sa propre vengeance?

Pour mieux la servir, il ne chercha qu'à grossir les rangs des agresseurs et à faire combattre à côté de lui de nouveaux alliés qui n'avaient pas le même drapeau, et qui devaient être tout disposés à se retourner contre lui le lendemain d'une commune victoire. Il adopta ainsi une tactique de coalition qui ne pouvait servir qu'au discrédit des institutions parlementaires et au renversement de la monarchie. M. Decazes tombant du pouvoir devant les accusations les plus calomnieuses, M. le duc de Richelieu renversé de son second ministère par un blâme injuste sur sa politique extérieure, avaient conservé une noble attitude dans leur disgrâce. Chateaubriand, en donnant l'exemple contagieux de ces guerres de portefeuille poursuivies à outrance, n'a réussi qu'à inspirer à une partie de la nation le dégoût du gouvernement constitutionnel, qui a le malheur de rendre publics ces désordres de l'ambition plutôt qu'il ne les fomente. Quant à la monarchie, elle ne pouvait qu'être ébranlée par les coups qu'elle recevait sous le nom de ses ministres. En combinant contre le cabinet tous les efforts des divers partis, Chateaubriand força M. de Villèle à se livrer sans réserve à l'extrême droite, de même qu'autrefois son opposition, sortant des justes bornes, avait poussé M. Decazes dans une direction contraire. Enfin par la violence de son langage, renouvelée de son ancienne polémique, il diminuait chaque jour le respect du trône, quand il croyait affaiblir seulement le ministère. Les lettres de félicitation et d'adhésion qu'il reçut à diverses dates, entre autres celles de M. Étienne et de M. Benjamin Constant, qu'il a enregistrées avec complaisance dans ses mémoires, sont le triste témoignage de son aveuglement. Il avait, sans le soupçonner, sapé le gouvernement qu'il voulait fonder. Il pouvait se flatter, dans ses naïves illusions trop tôt dissipées, d'être devenu *le dominateur avoué de l'opinion*, et d'avoir fait passer de son côté cette *jeune France*, qui allait prendre parti pour la révolution; mais en recherchant ainsi au gré de ses passions une popularité fugitive, il s'était rendu incapable de reprendre la confiance du roi Charles X, et il s'était interdit d'avance le rôle utile qu'il aurait pu jouer au milieu des événemens qui se succédaient. Quand le ministère de M. de Martignac appela ses amis au pouvoir, son adhésion ne put être d'un grand secours pour leur politique, et il fut éloigné par une ambassade à Rome. Quand M. de Polignac fut chargé de mener le deuil de la royauté, il ne put que prophétiser dans quelques pages du *Journal des Débats* les malheurs qui se préparaient. Enfin, quand les ordonnances eurent donné un prétexte au soulèvement populaire, il resta à l'écart de ceux qu'il aurait pu rallier au-

tour de lui, s'il avait eu vraiment les qualités d'un chef de parti, la parole spontanée qui dompte les foules et la persévérance qui ne se décourage devant aucun obstacle. Porté en triomphe dans les rues de Paris sur les bras de quelques jeunes gens, il fut impuissant à détourner la direction de leurs coups, et il ne fit plus qu'un seul acte d'homme public en prononçant à la chambre des pairs, avant de la quitter pour toujours, l'oraison funèbre de la monarchie qu'il avait tant contribué à restaurer, et qu'il n'avait plus maintenant le pouvoir de sauver.

Si le ressentiment d'une injure lui avait fait oublier pendant quelque temps les égards qu'il devait au trône, il en pleura du moins la ruine; sortant sans hésiter de la carrière politique en même temps que tombait la restauration, il garda à ses princes une fidélité qui est une part de sa gloire. « Il ne sera pas compté, dit avec raison M. Villemain, parmi ces hommes qui, sous des vents contraires, ont toujours conspiré avec la fortune et oublié leurs opinions, déserté leur cause, renié leurs amis pour la vanité de quelques honneurs ou la réalité de quelques profits. » Toutefois, dans la retraite même où il sut noblement s'ensevelir, il aurait pu montrer plus d'esprit de conduite et plus de fermeté de caractère, au lieu d'étaler avec complaisance le triste spectacle de son découragement, et de regarder sa tâche comme accomplie quand il avait fait un pèlerinage à Prague ou écrit quelques pages satiriques contre le gouvernement nouveau. Il semblait d'ailleurs rester fidèle à son drapeau par honneur plutôt que par croyance; on le voyait tendre la main avec un singulier empressement à Carrel et à Béranger, et flatter même les espérances des héritiers de cet empire qu'il avait si violemment attaqué. Toutes ces faiblesses ne pouvaient manquer de détruire peu à peu l'autorité qu'il avait exercée autrefois avec tant de prestige sur l'opinion, et la direction même du parti légitimiste ne tarda pas à lui échapper pour passer sans partage à l'illustre orateur qui restait ferme sur la brèche, et qui forçait déjà, par l'éclat de son éloquence, les applaudissemens de la chambre des députés.

Peut-on se flatter de porter un jugement équitable sur une vie où le mal est si souvent mêlé au bien, où chaque vertu éminente se trouve gâtée par quelque défaut de caractère, où l'œuvre même du génie semble à tout moment compromise par les soubresauts irréfléchis de la passion? Chateaubriand n'eut pas de plus persévérant ennemi que lui-même, et s'il a vu échouer la plupart de ses vœux ou de ses efforts, ce sont ses propres fautes qu'il a dû accuser. Il a aimé la liberté, et il l'a désirée avec ardeur; quand il a vécu sous un pouvoir qui tentait avec sincérité d'en assurer l'exercice à la France, il n'a cessé de contrarier sa marche et de lui rendre le succès impossible. Il a dévoué sa vie à la monarchie; il lui a fait

sans le marchander le sacrifice de sa fortune, et sur les quinze années de la restauration il en a passé onze dans l'opposition contre le gouvernement royal. Lorsque Louis XVIII cherchait à s'appuyer sur les ministres les plus modérés, il ne vit de salut que dans le triomphe exclusif de l'extrême droite; lorsque Charles X eut donné raison à ses anciennes sympathies, il fit cause commune avec le centre et ne dédaigna même pas d'étendre plus loin ses alliances. Quoiqu'il eût des opinions très positives et un système très arrêté sur les questions les plus importantes qui divisaient les partis, sa nature impétueuse voulut qu'il travaillât le plus souvent contre ses principes, et l'âge même n'atténua pas ce défaut de jeunesse; il fut toute sa vie un homme de premier mouvement, incapable de s'assujettir à un plan de conduite mûrement étudié ni de résister à sa fantaisie en prenant la peine d'en calculer les funestes suites.

Il serait cependant injuste de dire qu'il n'a rien laissé derrière lui : les inconséquences de l'homme de parti n'ont pu effacer tout le mérite des généreux enseignemens du publiciste, et on n'exagère pas la gloire de Chateaubriand en disant que ses services l'emportent encore sur ses fautes. La monarchie dont il avait préparé le rétablissement a succombé, les institutions dans lesquelles il avait mis sa foi n'ont pu rester debout sur le sol mouvant de notre patrie; mais la lumière qu'elles ont répandue sur notre pays et sur le monde n'a pu s'éclipser avec le foyer où elle s'entretenait. Malgré tant de catastrophes inattendues, malgré tant de défaillances apparentes de l'opinion, on ne peut se résoudre à croire que la France retourne jamais, d'un pas rétrograde, jusqu'à l'état de prostration où elle se trouvait au commencement de notre siècle, et l'écrivain de génie qui a lutté avec succès contre les désordres de l'esprit révolutionnaire méritera toujours que l'histoire lui réserve une de ses places d'élite. Il n'obtiendra pas une moindre gloire pour avoir animé l'esprit public, vivifié la littérature, donné l'élan à la délivrance des peuples chrétiens de l'Orient, enseigné les règles de liberté constitutionnelle qui régissent aujourd'hui une partie des états de l'Europe, et semé dans nos mœurs elles-mêmes des principes de droit public et privé qui peuvent être ébranlés par de redoutables secousses, mais qui, nous en avons la confiance, ne seront jamais entièrement déracinés. C'est en faisant valoir tous ces titres d'honneur dans un livre supérieur à nos éloges que M. Villemain a pu considérer Chateaubriand comme un des maîtres de la tribune moderne, comme un des fondateurs de cette puissance de la discussion, qui a déjà préparé et qui peut encore assurer dans l'avenir tant de légitimes progrès.

AMÉDÉE LEFÈVRE PONTALIS.

LE PROBLÈME

DES

DESTINÉES DE L'ITALIE

L'AUTRICHE ET LE PIÉMONT DANS LA PÉNINSULE.

Il y a douze siècles que le problème des destinées de l'Italie s'agite dans les polémiques de l'esprit humain, dans les conseils ou sur les champs de bataille. Des conquérans ont cru qu'il suffisait du fil de l'épée pour le trancher au gré d'une politique de domination universelle. De fanatiques utopistes ont proposé leurs rêves comme des combinaisons profondes, et ils ont même tenté quelquefois de les faire passer dans la réalité. De généreux héroïsmes ont eu aussi leur jour dans cette mêlée, et se sont dévoués à quelque virile revendication. Des diplomates enfin ont pensé qu'il n'y avait qu'à nier le problème pour le supprimer, et, appuyés sur l'autorité souveraine du fait, ils se sont rassurés en disant que l'Italie n'était plus qu'une expression géographique. Toutes les solutions ont été entrevues ou essayées, toutes ont eu des fauteurs et des complices, aucune n'a réussi; les plus durables ont été sans sécurité. Les combinaisons des conquérans ont disparu avec eux; les utopistes révolutionnaires ont eu à peine le temps de passer sur la scène, les diplomates à leur tour ont eu de terribles réveils, et la question italienne est toujours là, brûlante ou assoupie. Elle se mêle à tout, à la guerre d'Orient et aux délibérations des congrès; elle se laisse voir à travers d'o-

dieux et sanglans forfaits, ou elle se révèle dans un mot. Toutes les fois que l'Europe est remuée, cette plaie vive se rouvre comme une vieille blessure, et, par une invincible réciprocité, toutes les fois que l'Italie se remue un peu, l'Europe se sent mal à l'aise. C'est une histoire éternelle.

Il est vrai, dans cette marche séculaire, et au milieu du mouvement des choses, la question italienne change bien souvent d'aspect. Comme elle embrasse une multitude d'élémens, — luttes d'indépendance, antagonismes locaux, conflits de systèmes politiques, — et comme elle se lie en même temps à tout ce qui existe, elle se modifie, ou semble se modifier avec les événemens dont elle subit l'influence, et elle se complique indéfiniment. Elle roule, comme un torrent troublé qui côtoie toutes les rives et va on ne sait où, — toutes les passions et tous les intérêts. Au demeurant, à quoi se réduit-elle aujourd'hui dans sa simplicité redoutable? Bien évidemment c'est une question d'indépendance, et dans ce travail contemporain, où les souffrances d'un peuple se mêlent aux plus grands problèmes de la politique générale, l'Autriche apparaît comme l'héritière de toutes les dominations étrangères au-delà des Alpes, de même que le Piémont, par une sorte de fatalité de son histoire, par la nature de ses institutions nouvelles, un peu aussi par entraînement peut-être, devient le champion avoué, quoique bien inégal en forces, de toutes les espérances et de tous les instincts qui ne peuvent se faire jour dans les autres parties de la péninsule.

Quand on regarde au fond de toutes ces agitations qui composent la vie convulsive et mystérieuse de l'Italie, il est impossible en effet de n'être pas arrêté aussitôt par une cause essentielle, par une anomalie permanente et périlleuse, source et mère de toutes les autres. Les hommes d'état réunis il y a trois ans pour sceller de nouveau la paix européenne eurent la pensée d'obtenir au moins quelques allégemens intérieurs pour la péninsule, et ils allèrent droit à Rome et à Naples. On n'a pas tardé à voir qu'on s'égarait dans une voie sans issue, parce que la question était réellement ailleurs, parce que, si le mal existe à Naples et à Rome, il n'est pas là essentiellement. Le mal ne s'appelle pas Pie IX ou Ferdinand II, il s'appelle avant tout l'étranger, qui a été sous bien des noms au-delà des Alpes, et qui ne devrait y être sous aucun nom. De quelque façon qu'on juge les choses, il y a toujours entre le Pô et le Tagliamento deux des plus belles et des plus fertiles provinces, deux états à vrai dire, la Lombardie et la Vénétie, qui, avec une population de près de six millions d'hommes, et avec des villes telles que Milan, Venise, Vérone, Mantoue, Pavie, ne s'appartiennent pas. L'Autriche a l'avantage ou le malheur de posséder ces régions du nord, qui, par

leur position, devraient être le bouclier de la péninsule, et qui en sont au contraire la partie faible, puisque par elles la clé de l'Italie est entre les mains d'un maître qui est à Vienne. Et ce qu'on nomme la domination étrangère au-delà des Alpes, ce n'est pas seulement la présence des Autrichiens à Milan et à Venise, c'est l'extension indéfinie d'une influence intéressée sous laquelle disparaît l'indépendance de la plupart des autres états italiens eux-mêmes. L'Autriche défend ses positions et sa politique comme un grand empire qui croit son honneur engagé, — qui pourrait en être surpris? — l'esprit national résiste à son tour, et là est vraiment le nœud de la question italienne.

Historiquement, cette situation se rattache au passé par bien des liens sans doute; politiquement, dans ses traits principaux, dans ses conditions actuelles, au point de vue du caractère de la domination autrichienne et des impossibilités que rencontre cette domination, elle est un fait tout moderne. L'Autriche rentrant en Italie en 1814 et en 1815, ce n'était plus le vieux saint-empire retrouvant son prestige au-delà des Alpes et étendant de nouveau sa suzeraineté sur les Milanais. L'empire d'Allemagne n'existait plus depuis dix ans. L'Autriche avait renoncé d'elle-même à la dignité et aux priviléges impériaux; elle ne pouvait à ce titre exercer aucune revendication légitime. — Qu'arriverait-il de l'Italie? On ne le savait point encore, puisqu'à l'époque de la grande invasion refluant vers la France, le premier commissaire envoyé à Milan, le comte Sommariva, prenait possession de ces provinces simplement *au nom des hautes puissances alliées*. L'unique titre de l'Autriche est dans les traités de 1815. L'origine de son établissement actuel en Italie est une dévolution consentie par tout le monde, hormis par les intéressés dans cette grande adjudication des *âmes* et des territoires qui eut lieu à Vienne. C'est un point à noter, car il marque une situation toute nouvelle qui ne se fonde nullement sur le droit traditionnel, sur une légitimité interrompue et rajeunie, qui dérive uniquement et exclusivement du droit souverain et victorieux de la force. Après 1815, l'Autriche n'est plus qu'une puissance allemande, c'est-à-dire étrangère, ayant des possessions en Italie, élargissant ses domaines dans la mesure de ses ambitions plus que de ses intérêts bien entendus peut-être, et allant camper non-seulement à Milan, où elle pouvait à la rigueur retrouver des souvenirs, mais encore à Venise, où ne la rappelait aucune tradition, si ce n'est l'éphémère et imprévoyante cession de Campo-Formio. Cette distinction n'a rien de subtil et d'arbitraire : elle dévoile d'avance dans le germe la nature précaire et contestée, la faiblesse secrète et permanente de la domination autrichienne, et elle explique aussi quel sentiment de-

vait naître en Italie, dans un pays qui se voyait transmis de main en main sans avoir même été conquis, car l'Autriche n'avait pas conquis l'Italie en 1814.

Le sentiment national lui-même qui a été la faiblesse des maîtres de la Lombardie et qui est devenu un des élémens principaux de la politique italienne, ce sentiment même est d'une origine récente. L'instinct d'indépendance est vieux au-delà des Alpes; le sentiment national tel qu'il existe aujourd'hui, l'idée de la patrie italienne, est essentiellement moderne. Avant 1789, on ne voit pas à Milan une hostilité réelle contre la domination impériale, surtout depuis l'avénement de la maison de Lorraine. Il y avait alors une sorte de paix entre les impériaux et ces populations efféminées par le repos, mais toujours intelligentes, que le cabinet de Vienne avait l'art de gouverner doucement, sans les brusquer, en leur laissant une vie distincte, des institutions locales, une assez grande liberté dans le maniement de leurs intérêts aussi bien que dans toutes les recherches de l'esprit, enfin une ombre d'indépendance dans le bien-être et les plaisirs. Le sentiment national italien est né surtout de la révolution française, qui, en propageant toutes les idées d'émancipation, ne pouvait manquer d'enflammer tous les instincts d'affranchissement patriotique; il a grandi par les guerres, par le mélange des populations italiennes, par le progrès du libéralisme dans les idées, par les conspirations, par tout ce qu'on a fait pour le combattre ou l'ajourner. Le royaume d'Italie, œuvre de l'empereur Napoléon, ne faisait assurément qu'une médiocre part à l'indépendance, mais il entretenait les espérances en créant pour ainsi dire le cadre d'une nationalité rajeunie par les réformes civiles, représentée par une administration italienne, par une armée italienne. Et les princes de l'Europe, ces princes eux-mêmes n'ont-ils pas eu à leur jour des flatteries et des promesses pour cet esprit nouveau d'indépendance qu'ils voulaient appeler dans leur camp? Quel était le langage de l'archiduc Jean à l'ouverture de la campagne de 1809? — « Italiens, disait-il dans ses proclamations, le royaume d'Italie est un vain nom; les levées d'hommes, les impôts, les vexations de toute sorte, l'anéantissement de votre état politique, sont des choses vraies et certaines, et dans cet état d'avilissement vous ne pouvez ni être estimés, ni rester en paix, ni être Italiens. Voulez-vous de nouveau être Italiens?... » Aux approches de la catastrophe, à la fin de 1812, le général autrichien Nugent parlait de même aux Italiens : « Vous avez tous, disait-il, à devenir une nation indépendante. »

Lorsque les princes de l'Europe, émus et étonnés de la résurrection de l'Espagne sous une commotion électrique de l'esprit de na-

tionalité, lorsque ces princes eurent la pensée de faire appel au même sentiment en Allemagne, en Italie, partout où atteignaient les excès de prépondérance de Napoléon, ils crurent peut-être qu'ils allaient se créer un auxiliaire tout-puissant et docile qu'ils pourraient aisément licencier après la victoire; ils ne soupçonnaient pas qu'un élément nouveau entrait dans la politique, qu'une force nouvelle apparaissait. L'Autriche la première, et plus que toute autre puissance, devait le sentir à sa rentrée en Italie. Elle se trouvait en présence d'un instinct d'indépendance qu'elle avait flatté, et à qui elle n'avait à offrir qu'un joug autrichien à la place d'un joug français, c'est-à-dire toujours la subordination à un maître étranger, moins le bénéfice des institutions civiles que la France avait créées. Elle avait devant elle ceux qui par intérêt, par conviction ou par espérance, s'étaient attachés au royaume d'Italie et le regrettaient, ceux qui voulaient une péninsule affranchie de toutes les dominations, — des Autrichiens aussi bien que des Français, — et tous les hommes enfin qui à l'école des événemens et sous l'influence de notre révolution avaient appris à ne plus séparer désormais de l'idée d'indépendance la pensée d'une régénération libérale. De là une lutte ostensible ou dissimulée, mais incessante, entre un pouvoir d'autant plus porté à s'affirmer et à exagérer son action qu'il sentait une résistance plus profonde, plus insaisissable, et un sentiment national qui n'a fait que s'accroître en se nourrissant de tous les griefs, que des concessions apparentes ont enhardi quelquefois, et que les compressions n'ont jamais découragé. C'est l'histoire de ces quarante années.

L'Autriche aurait-elle pu éviter de se laisser réduire à ce duel permanent et terrible? aurait-elle pu pacifier les esprits et désarmer les hostilités en revenant aux traditions de gouvernement paternel de Marie-Thérèse? C'était son intérêt, et si elle l'avait jugé possible, elle l'aurait voulu sans doute. Placée malheureusement dans des conditions où tout était nouveau, entourée d'ennemis nombreux et ardens, d'amis qui ne pouvaient être fidèles qu'à la force, — désespérant peut-être de gagner les Italiens et trompée aussi vraisemblablement par ses circonstances, elle crut qu'il n'y avait plus qu'à traiter ses possessions au-delà des Alpes moins comme des provinces faisant partie de l'empire que comme un pays annexé par la victoire et mal soumis. Au lieu de laisser à ces populations une certaine autonomie d'institutions et d'intérêts qui eût flatté leurs instincts de nationalité sans désarmer l'autorité impériale, le cabinet de Vienne ne songea plus qu'à gouverner la Lombardo-Vénétie pour l'Autriche et par l'Autriche. Ce ne fut pas une erreur préméditée sans doute; mais, comme l'ont reconnu bien des amis de l'Autriche,

ce fut une erreur qui ne pouvait que mieux mettre en relief le vice originel de la situation nouvelle créée au-delà des Alpes, et qui devait avoir deux conséquences également graves : l'organisation d'une bureaucratie étroite, formaliste, pénétrant dans l'intimité de la vie privée, enveloppant le pays dans le réseau d'une surveillance méticuleuse, — et l'exclusion des Italiens de la plupart des fonctions d'administration et de gouvernement.

La centralisation, qui avait été une arme si abusivement puissante entre les mains de Napoléon et que l'Autriche trouva en vigueur, fut le piége de la politique impériale. Dès lors tout dut se faire à Vienne; tous les fils de cette vaste organisation allèrent se concentrer dans le cabinet de l'empereur François Ier, le premier bureaucrate de l'empire, souverain exact, laborieux et sévère, qui prit trop souvent la rigueur pour la justice, et qui résumait au reste sa politique à l'égard de l'Italie dans ce mot qu'il adressait aux professeurs de l'université de Pavie : « Votre devoir, leur disait-il, est de faire moins des savans que des sujets fidèles. » Et en même temps que tout se décidait à Vienne jusqu'aux plus petites questions d'administration, tout s'exécutait par des mains allemandes dans la Lombardo-Vénétie. Les soldats italiens étaient dispersés dans toutes les parties de l'empire, en Moravie, en Bohême, en Transylvanie, et les soldats allemands campaient à Milan et à Venise. Les Lombards étaient également exclus des emplois civils; un système évident de défiance pesait sur eux. L'élément autrichien prévalait partout, même dans les tribunaux, où on avait le soin de mettre une majorité allemande. La justice autrichienne a joui d'une certaine renommée, et elle la méritait, dit-on, dans les affaires civiles; dès que survenait une affaire intéressant l'état, le président avait le droit de composer la cour, en sorte que sous une espèce de sanction légale, sans bruit, les tribunaux ordinaires se transformaient en véritables commissions de gouvernement.

Malheureusement, si les habitans du royaume lombardo-vénitien n'avaient qu'une petite part dans l'administration des affaires de leur propre pays, ils participaient beaucoup d'un autre côté aux charges publiques. Les taxes directes et indirectes s'accroissaient tous les jours, et étaient aggravées encore par l'inégalité des répartitions. Un impôt local décrété pour une circonstance extraordinaire devenait fatalement un impôt permanent. La Lombardo-Vénétie représente un treizième ou un quatorzième de la superficie totale de la monarchie autrichienne, un huitième de la population, et par une disproportion notable elle comptait, il y a vingt ans, pour un quart dans le budget général de l'empire, qui était alors de 135 millions de florins; elle payait un peu moins de 100 millions de livres

au trésor de Vienne. Le temps et les événemens ont alourdi le poids des charges sans adoucir le poids du régime politique. Qu'on songe en effet que depuis dix ans les provinces italiennes de l'Autriche ont payé extraordinairement plus de 80 millions de prestations militaires à la suite des événemens de 1848 et 1849; elles ont contribué aux emprunts forcés qui se sont succédé sous des noms divers; elles ont dû participer pour 65 millions de florins au fameux emprunt national de 1854, et en même temps elles ont fait face annuellement à un budget ordinaire qui s'élève aujourd'hui à 170 millions de francs. Aussi les contributions n'ont-elles cessé de s'accroître. L'impôt foncier, qui était de 17 pour 100 en 1846, a monté jusqu'à 40 pour 100 en certaines années, et n'est guère au-dessous de 25 pour 100. Il y a de plus un impôt sur le revenu mobilier. Les taxes indirectes ont suivi la même progression. Les droits de mutation, de succession, ont été augmentés d'un tiers. Tout a été soumis au droit de timbre fixe, même les certificats scolaires et les calendriers. Le budget particulier de la Lombardie en ces dernières années approchait de 100 millions, sans compter les dépenses provinciales et communales. La ville seule de Milan a un budget de 9 ou 10 millions; on pourrait remarquer seulement que certaines dépenses communales déguisent à peine des charges d'un autre ordre qu'il faudrait joindre au budget de la guerre : prestations, frais de logemens militaires, transports de munitions, etc. Je m'arrête. Ces chiffres sont la lumineuse révélation d'un fait. On ne peut le nier, depuis 1815, les provinces lombardo-vénitiennes sont un pays gouverné, administré, jugé, surveillé, soumis par des Allemands et dans l'intérêt allemand, avec des ressources qui épuisent ces populations et qui deviennent tous les jours insuffisantes pour cette œuvre de conquête permanente.

Qu'est-il résulté de ce système d'administration et de finance qui a constitué malheureusement toute une politique? J'oserais en appeler au plus chaud ami du pouvoir impérial. Évidemment l'Autriche n'a point réussi. Accablés d'impôts, les Lombards se sont nourris de plus en plus de leurs mécontentemens. Exclus de toutes les sphères régulières de l'activité publique, ils se sont réfugiés en eux-mêmes; ils se sont rejetés quelquefois dans ces frivoles corruptions de l'oisiveté, qui faisaient illusion à M. de Metternich il y a vingt ans, et plus souvent dans les conspirations. Ils eussent peut-être su peu de gré à l'Autriche de ses avances, ils ont saisi avidement chaque grief nouveau qu'elle leur donnait comme pour raviver sans cesse l'instinct du patriotisme froissé. Et dans de telles conditions, qu'une réforme monétaire vienne ajouter à des charges déjà lourdes, que des aggravations nouvelles viennent rendre plus

sensible le poids de la conscription militaire, comme on l'a vu récemment, il n'en faut pas plus pour que toutes les incompatibilités éclatent à la fois. Ces faits n'auraient eu sans doute qu'une importance secondaire s'ils ne s'étaient liés à une situation générale pleine de périls, non de ces périls d'insurrection contre lesquels l'Autriche est redoutablement armée, mais de ces dangers mystérieux, insaisissables, qui échappent à l'action de la force elle-même. Il a été démontré une fois de plus qu'après quarante ans de durée la domination impériale se sentait moins affermie, plus précaire, plus contrainte à s'attester qu'elle ne le fut jamais. Matériellement l'Autriche a maintenu son pouvoir, moralement elle n'a rien gagné; elle campe toujours à Milan et à Venise, elle n'y règne pas. On a raconté, comme un épisode de l'agitation récente en Lombardie, que quelques Italiens de Milan étaient allés crier *vive l'Italie!* en face des Croates, qui les regardaient en riant, et ne les comprenaient pas. L'incident est bizarre et puéril en apparence; au fond, il est plus significatif qu'on ne croit. C'est l'image des relations de ces deux peuples que la fortune des congrès a juxtaposés, et qu'aucun lien moral ne réunit, qui ne se comprennent pas. L'Italie présente un phénomène extraordinaire, celui d'une nation au-dessus de laquelle la conquête passe sans l'atteindre, et qui, repliée en elle-même, semble impénétrable à l'influence étrangère qui la domine. On peut énumérer toutes les faiblesses des Italiens, leur passion de discorde et de division, leurs mobilités et leurs fanatismes; c'est quelque chose cependant, même dans la politique, que ce sentiment de nationalité obstiné et invincible se défendant comme il peut, quelquefois puérilement, souvent par la résistance passive, et opposant une protestation perpétuelle à une domination étrangère.

Ce qu'il y a de grave, je le disais, c'est que l'Autriche au-delà des Alpes, ce n'est pas seulement l'Autriche à Venise et à Milan, c'est l'influence autrichienne enveloppant la plupart des autres états de l'Italie, identifiant des situations et des intérêts profondément distincts. L'Autriche est dans la Lombardie et dans la Vénétie sous la sanction d'un verdict du congrès de Vienne, et de plus les traités de 1815 et de 1817 lui ont donné ce qu'on pourrait appeler des positions avancées telles que le droit de tenir garnison à Ferrare et à Comacchio dans les états pontificaux, à Plaisance dans le duché de Parme, — aux deux extrémités de sa ligne de défense. Strictement, c'est là son droit aux yeux de l'Europe; mais à ce droit strict et primitif est venu se superposer tout un droit nouveau ou plutôt une politique qui n'est, en d'autres termes, que l'extension indirecte et indéfinie de la prépondérance autrichienne. De même que l'Autriche a voulu, par un calcul dangereux, arracher en quelque sorte ses

provinces italiennes aux conditions propres de leur existence pour les entraîner dans la sphère de l'action et des intérêts de l'empire, elle a tendu sans cesse à rattacher les autres états de la péninsule à une politique dont le dernier mot, à vrai dire, serait un assemblage d'indépendances nominales sous une suzeraineté protectrice et dirigeante. Depuis 1815, le cabinet de Vienne a marché vers ce but avec autant de persévérance que d'habileté, en se servant de tous les moyens que sa position militaire lui donnait, ou que les circonstances pouvaient lui offrir. Quelquefois il s'est servi des intérêts du commerce, et c'est ainsi qu'il signait en 1852 une union douanière avec les duchés de Parme et de Modène. Depuis qu'on fait des chemins de fer, il a multiplié ses négociations et ses efforts pour coordonner tous les projets ou les lignes en construction au système impérial. Il est aussi des circonstances où il a eu recours à des moyens d'un ordre plus élevé. L'acte le plus hardi de cette politique a été certainement le concordat avec Rome, acte qui, au prix de concessions immenses, au prix de l'abandon d'un régime devenu traditionnel, avait l'avantage de rétablir une sorte d'alliance entre l'empereur et le pape, et d'imposer à l'église l'apparence d'une solidarité avec la puissance autrichienne en Italie. Mais, en fin de compte, le témoignage le plus palpable, le plus net de cette politique, c'est l'intervention, — l'intervention matérielle, avec des intermittences qui lui ôtent à peine le caractère d'un fait systématique et permanent.

Qu'on examine bien : en 1821, l'Autriche intervient à Naples et elle y reste six ans, et cette intervention n'est pas un fait local. Sous le voile d'un droit de passage pour ses troupes, l'Autriche occupait en réalité pendant le même temps la Toscane, les duchés, les Légations, tandis que d'un autre côté la révolution piémontaise l'avait amenée à Alexandrie. Le caractère de ces mouvemens militaires n'avait rien de mystérieux. « L'intention du gouvernement autrichien, disait le ministre de France en Toscane, est de faire promener ainsi des troupes dans les différens états d'Italie pour s'y bien assurer de l'esprit public. » En 1831, la Toscane n'échappait à une occupation nouvelle que par l'énergie du ministre Fossombroni, qui refusait de mettre sa signature sur un ordre porté au conseil par le grand-duc lui-même; mais les Autrichiens intervenaient à Modène et à Parme, et ils allaient dans les Légations pontificales, où ils sont restés sept ans. Les événemens de 1848 ont ramené la même situation. L'Autriche a campé à Livourne et à Florence pendant six ans, bien que le grand-duc eût été rappelé par un mouvement spontané de la population elle-même; elle n'a quitté Parme qu'en 1855, et après dix années d'occupation elle est encore à Bologne et à Ancône.

Tout bien compté, depuis 1820, l'Autriche a été pendant près de vingt-cinq ans dans les Légations. Et il faut bien le remarquer, ce n'est pas seulement une intervention matérielle et préservatrice; en bien des cas, c'est réellement une substitution de souveraineté. A Bologne, tous les pouvoirs civils ont été concentrés entre les mains des chefs de l'armée d'occupation; c'étaient des commissions militaires autrichiennes qui jugeaient à Reggio de Modène, et à Parme les autorités impériales sont même allées jusqu'à enlever des détenus aux tribunaux locaux pour les envoyer à Mantoue. L'Autriche a voulu quelquefois fonder ce système permanent d'intervention sur un concert préétabli entre les états; c'est ainsi qu'en 1847 elle signait avec les duchés de Parme et de Modène un traité d'alliance offensive et défensive, et de secours réciproque. Le duc de Modène offrait à l'empereur la solide garantie de son appui; mais en compensation l'empereur acquérait le droit « de faire avancer des troupes impériales sur le territoire modenais toutes les fois que l'exigera l'intérêt de la commune défense ou *la prudence militaire.* »

Partout la même politique éclaterait en traits multipliés. Le traité de 1817 accorde à l'Autriche le *droit de garnison pure et simple* à Plaisance, et par ses travaux de fortification elle fait de Plaisance une place de premier ordre. Le congrès de Vienne a fixé en 1815 la frontière des états autrichiens en Italie, et le traité signé en 1847 avec les duchés part de ce point que les états du duc de Modène *entrent dans la ligne de défense des provinces italiennes de sa majesté l'empereur d'Autriche.* — Mais, dit-on, ce droit de prépondérance, d'influence permanente, d'intervention éventuelle, est une nécessité pour l'Autriche; pour elle, c'est le droit de vivre, c'est le gage de sa sécurité dans la Lombardo-Vénétie. En intervenant dans la Toscane, à Parme, à Modène, comme dans la Romagne, elle se défend elle-même et obéit au plus strict sentiment de conservation. Elle ne peut renoncer à cette police préventive et répressive à la fois, ni même permettre la divergence des politiques, sous peine de se laisser mettre en état de siége à Milan par une Italie progressivement hostile, comme en 1847. « J'aime mieux périr par le fer que par le poison... Péril pour péril, je préfère un champ de bataille à une révolution ! » disait en 1831 M. de Metternich, qui pourtant n'a pas péri par l'épée. — Il est bien possible que ce soit là en effet la vérité des choses; je ferai seulement remarquer que de cette situation ainsi faite découlent des incertitudes et des confusions qui laissent l'Europe sans garantie, qui pèsent sur les gouvernemens italiens eux-mêmes, et sont désastreuses pour tout l'ordre moral au-delà des Alpes.

Quelle est la nature de ce droit que l'Autriche revendique, et qui

est la plus efficace, sinon peut-être l'unique sauvegarde de sa position en Italie? Il y aurait d'abord toujours à distinguer une intervention imprévue, accidentelle et essentiellement temporaire, de ce qui ressemblerait à une occupation à peu près permanente et systématique; mais en outre ce droit lui-même est-il un droit dans le sens vrai du mot? L'Autriche l'affirme dans son intérêt, la France l'a nié en d'autres temps et le nie encore sans doute. C'est réellement un de ces points indécis autour desquels s'élèvent toutes les interprétations; c'est, si l'on veut, une nécessité de situation, une convenance de politique, inévitablement limitée par les traditions, les intérêts et les convenances de toutes les autres politiques. Déjà sous la restauration, peu après avoir sanctionné l'intervention de Naples, la France suivait avec une inquiétude et une méfiance croissantes ces *promenades militaires* que l'Autriche faisait si habilement sortir de l'autorisation qu'elle avait reçue d'aller tuer une révolution. Elle ne pouvait contester le droit, puisqu'elle l'avait reconnu, mais elle en surveillait l'application, et elle en observait les désastreux effets. La diplomatie française montrait la Toscane « se bornant à regretter son indépendance, » Parme et Modène ne faisant rien pour dissimuler leur subordination. « Ce qui se passe à Naples fait pitié, » écrivait un de nos ministres, le marquis de La Maisonfort. La révolution de 1830 une fois accomplie, la France allait plus loin, et ce droit même d'intervention, elle le contestait désormais au nom de ses intérêts et de sa politique nouvelle, sauf à réduire la question, en certains cas, à une affaire d'opportunité et de convenance.

Que disait en effet notre diplomatie? Elle déclarait qu'il y avait des points, tels que la Belgique, la Suisse, le Piémont, où une armée étrangère était toujours assurée de rencontrer une armée française; qu'il y avait d'autres pays où, sans approuver l'intervention, la France pouvait ne pas s'y opposer d'une manière aussi absolue. « Ce qu'il faut en conclure, disait M. le duc de Broglie avec autant de précision que de fermeté, c'est que chaque fois qu'une puissance étrangère occupera le territoire d'un autre état indépendant, nous nous croirons *en droit* de suivre la ligne de conduite que nos intérêts exigeront; c'est que ce sont là de ces occasions où, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit à ses risques et périls. » Et qui peut dire que cette question ne se fût pas posée dans les termes les plus sérieux, si le mouvement libéral qui s'accomplissait en Italie en 1847 n'eût été subitement interrompu ou précipité et jeté hors de toutes les voies régulières? Il en résulte que toute intervention n'amène pas nécessairement un conflit, mais elle peut l'amener, et qu'en toute circonstance où la question se

présente, il y a un péril. L'Autriche est indubitablement dans son droit derrière les frontières de la Lombardie; dès qu'elle paraît dans les autres parties de l'Italie, c'est un risque, c'est une tentative de la force qui peut appeler la force, et c'est ainsi que cette politique, qui est la sauvegarde de la position de l'Autriche en Italie, — qu'elle soit une nécessité ou un entraînement, — laisse la sécurité de l'Europe à la merci d'un incident imprévu ou d'un entraînement contraire.

La politique de l'Autriche au-delà des Alpes a de bien autres conséquences pour les états italiens eux-mêmes; je pourrais dire qu'elle atténue chez ces gouvernemens le sentiment de la responsabilité. Elle les dépouille aux yeux des peuples de tout prestige d'indépendance; elle pèse sur eux, et, en leur offrant un secours matériel, elle multiplie autour d'eux les inimitiés et les haines. Par un enchaînement qui n'a rien que de simple, plus le poids de l'Autriche se fait sentir, plus l'esprit populaire s'irrite sous cette pression d'un pouvoir étranger, et plus les passions révolutionnaires s'exaltent à leur tour, plus l'intervention autrichienne se déploie hardiment, parce qu'elle se sent nécessaire; au milieu de ces perplexités qui s'appellent, qui s'engendrent mutuellement, les gouvernemens, inquiets, craintifs, soupçonneux, vivant dans des transes perpétuelles, finissent toujours par se tourner vers l'Autriche, dont la tutelle les compromet un peu plus. Ainsi vont les choses. L'Autriche, il faut le dire, l'Autriche est un poids en Italie, elle n'est pas une influence. Elle rend aux gouvernemens italiens le mauvais service de les dépopulariser, et elle les tient sous sa dépendance par les dangers mêmes auxquels elle les expose.

De quoi peuvent être frappées les populations? Elles voient le duc de Modène qui, toujours sûr de l'appui des forces impériales, maintient la bastonnade dans ses états, qui, par des décrets récens, édicte des amendes de deux mille livres contre les parens qui envoient leurs enfans faire leur éducation à l'étranger, et ferme à ces enfans eux-mêmes l'entrée de toutes les fonctions et de toutes les professions. Elles voient dans la Romagne l'autorité du souverain annulée, des commissions militaires jugeant les délits ordinaires aussi bien que les délits politiques, le droit de condamnation et de grâce passant aux mains des généraux autrichiens. Elles sentent le joug étranger, non-seulement parce qu'il entretient cet état permanent de désordre, non-seulement par ce qu'il a de blessant pour tous leurs instincts d'indépendance civile, mais encore par ce qu'il a de matériellement onéreux. Six ans d'occupation ont coûté autrefois à Naples 85 millions de ducats. La présence des Autrichiens à Bologne fait peser sur ces contrées des charges accablantes. Et voyant

des gouvernemens faibles et protégés qui semblent ne se soutenir qu'au prix de leur indépendance civile et de leur bien-être, les populations s'accoutument à confondre dans leurs ressentimens les protégés et le protecteur.

Je voudrais rendre plus sensible, par un fait d'un ordre supérieur, ce qu'il y a de périlleux dans cette solidarité. Quels ont été les effets religieux du concordat signé le 18 août 1855 entre Rome et l'Autriche? Tout porte à croire qu'ils sont nuls, du moins en Italie. Les autorités autrichiennes ne s'en occupent même pas; elles interviennent dans l'administration des diocèses comme cela est arrivé il y a peu de temps à Pavie; elles interdisent la chaire à des prédicateurs, elles prétendent prescrire comme par le passé les livres qui servent à l'enseignement dans les séminaires, et si on leur objecte le concordat, elles répondent que c'est une affaire entre l'empereur et le pape. Ce qui est certain, c'est que, dans cette grande transaction, le caractère religieux s'est effacé pour ne laisser apparaître que le caractère politique. On a vu dans le concordat, contre la pensée de Pie IX certainement, le pontife servant de trait d'union entre le souverain de Rome et l'empereur, la papauté se faisant solidaire de la domination étrangère, lui livrant le droit d'indépendance en échange des droits de l'église, et on s'est accoutumé à croire que le pouvoir temporel du pape était un des plus sérieux obstacles à la résurrection nationale de l'Italie. Je ne discute pas cette idée, on le comprend, je la constate comme un des signes de la situation présente, comme la preuve de l'accablante responsabilité que la politique impériale fait peser sur les gouvernemens de la péninsule en leur imprimant le sceau d'un pouvoir soutenu, protégé par une force étrangère.

Un dernier effet de la prépondérance de l'Autriche en Italie, et l'effet le plus redoutable peut-être, c'est que par la force des choses elle produit une véritable oblitération d'idées et de sentimens, une désastreuse confusion morale. Qu'on se représente bien un pays partagé, il est vrai, en différens états, mais où survit après tout un instinct commun de nationalité : se dire Italien en un certain sens politique et national, c'est déjà un crime; nourrir quelques idées libérales, quelques désirs de réformes civiles, c'est un commencement de crime, car tout mouvement libéral, même le plus pacifique, cache au fond une idée d'affranchissement, et devient une menace. Il y a eu mieux quelquefois : on n'était pas parfaitement pur même en étant absolutiste, si à cet absolutisme se mêlait quelque idée d'indépendance pour le prince... De là ces conditions étranges et indéfinissables qui sont particulières à l'Italie. Privés de la large issue d'une action régulière, ne rencontrant qu'obstacles de

toutes parts, suspects dans leurs opinions les plus modestes et dans leurs aspirations les plus simples, les esprits, aigris et déçus, se sont rejetés souvent dans un monde occulte, plein de visions et de chimères. Ne pouvant avoir l'Italie possible, ils ont rêvé une Italie impossible. La conspiration est devenue un art qui s'est perfectionné, et trop souvent des intelligences primitivement droites sont allées s'égarer dans des conceptions violentes. L'exaltation solitaire a livré plus d'une jeune tête aux fanatiques des sectes. C'est ainsi que les partis révolutionnaires se sont grossis en Italie.

Sans méconnaître le mal, on devrait le sonder sincèrement. Il est un mot dont on ne peut se servir qu'avec réserve dans les pays où l'instinct de nationalité souffre depuis longtemps, c'est ce mot de révolutionnaire, car il peut cacher bien des choses et même quelques-unes très honnêtes. J'ai toujours été frappé de quelques passages d'un petit livre écrit par M. Emilio Dandolo après 1848, — *i Volontari ed i Bersaglieri lombardi,* — livre qui peut jeter un jour singulier sur l'état des esprits en Italie. L'auteur raconte la mort de Manara, dont il fut le compagnon au siége de Rome. « Après l'assurance du médecin que Manara n'avait plus que peu d'heures à vivre, dit-il, je m'inclinai vers son oreille et je lui dis : Pense au Seigneur! — Oh! j'y pense, et beaucoup, me répondit-il. — Alors je fis signe à un capucin qui s'approcha, et qui, après avoir reçu les signes de contrition du mourant, lui donna l'absolution. Manara voulut avoir le viatique, et je m'efforçai du mieux qu'il était possible de le préparer au grand passage. Une ineffable douceur m'entrait dans l'esprit en voyant ce pauvre et cher ami affronter si chrétiennement la mort. Après avoir communié, il resta quelque temps sans parler, puis il me recommanda de nouveau ses enfans : Élève-les, me dit-il, dans l'amour de la religion et de la patrie... » Est-ce bien là le signe d'un irremédiable et dangereux esprit révolutionnaire?

Ce que je veux dire, c'est qu'en Italie comme partout, plus que partout, il y a sans doute des passions de révolution, des fanatismes de secte, des violences factieuses, et il y a aussi un sentiment d'indépendance comprimé et refoulé qui jette les esprits ardens dans toutes les entreprises où ils croient retrouver une patrie, qui est une arme redoutable laissée aux mains des fanatiques, et qui vient en aide aux passions révolutionnaires elles-mêmes en leur donnant une vitalité et une force qu'elles n'auraient pas sans lui. Et cela est si vrai qu'en observant de près la péninsule, on peut voir dans les divers états le calme ou l'agitation se proportionner en quelque sorte au degré d'indépendance qui règne et se fait jour. Il y a quelques années seulement, l'un des plus petits états italiens, le duché de Parme, occupé par l'armée autrichienne, était dans

une incandescence permanente. Les meurtres politiques se succédaient, et le duc régnant périssait lui-même assassiné! Il s'est trouvé pour exercer la régence une princesse hardie et sage qui a insisté pour faire cesser l'occupation autrichienne, qui a refusé de renouveler l'union douanière de 1852, qui a substitué un gouvernement intelligent et doux à des procédés capricieusement despotiques, et sous l'heureuse influence de la régente, Parme depuis quelques années a retrouvé la paix. Dans le duché de Modène, où l'influence autrichienne règne absolument, où le souverain semble tenir à représenter un petit despote turc, une fermentation continuelle se manifeste, surtout à Massa et à Carrare. Dans la Romagne, où sont les soldats impériaux, le désordre envahit les campagnes, et les esprits restent livrés sans cesse à une irritation mêlée de découragement. Quel est enfin le pays de l'Italie où les passions révolutionnaires sont le plus impuissantes, où l'ordre social et politique est le plus à l'abri de toute entreprise des factions? N'est-ce pas le Piémont constitutionnel et libéral? Tant il est vrai qu'il y a au-delà des Alpes une confusion malheureuse, qui peut favoriser jusqu'à un certain point la puissance autrichienne, mais que tous les gouvernemens italiens sont intéressés à dissiper! Tout progrès de l'esprit d'indépendance est un danger pour la domination impériale; il ne menace pas nécessairement les autres souverainetés. Situation fatale, où l'Autriche, pour garantir sa propre sécurité, est obligée d'imposer une identité de politique qui fait la faiblesse des gouvernemens de l'Italie, et qui est au moins une des causes les plus actives des profondes perturbations morales de la péninsule!

Cette situation de l'Autriche au-delà des Alpes est d'autant plus grave, qu'en devenant chaque jour plus difficile et en révélant de plus en plus ce qu'elle contient de périlleux pour l'Italie, elle est aussi moins étayée en Europe à un point de vue général. Je m'explique : la position de l'Autriche en Italie a été forte tant qu'elle s'est liée pour ainsi dire à un grand système de conservation ou de réaction sur le continent. Le cabinet de Vienne était en quelque sorte le mandataire de la sainte-alliance au-delà des Alpes. Il allait détruire dans son foyer la révolution de Naples avec l'assentiment de pouvoirs encore tout pleins de l'esprit de 1815; mais depuis ce temps la face des choses n'a-t-elle pas considérablement changé? Les traités de 1815 subsistent matériellement sans doute; ils restent la règle des relations, et je crois bien qu'il est plus aisé d'en mal parler que de les refaire. Ce qui ne subsiste plus cependant, c'est l'esprit qui les a dictés et la situation morale qu'ils avaient créée. La première atteinte qu'ils ont reçue dans leur esprit, c'est la dissolution de ce grand concert des gouvernemens qui s'appela la sainte-

alliance. Encore, même après 1830, il restait, quoique dans des conditions plus restreintes, l'alliance du nord, qui permettait à l'Autriche d'agir en Italie avec le solide appui des gouvernemens européens, demeurés hostiles à la France de la révolution de juillet. La guerre d'Orient est venue, et ce dernier reste de l'œuvre politique de 1815 a disparu, laissant l'Europe dans un certain trouble entre des alliances rompues et des alliances nouvelles plutôt entrevues que formées ou avouées.

Si l'on veut évaluer le chemin qu'a parcouru la politique européenne relativement à l'Italie, qu'on rapproche ces deux noms : le congrès de Laybach et le congrès de Paris. Il y a quarante ans, le cabinet de Vienne avait tout naturellement une voix prépondérante dans les affaires de la péninsule; on délibérait sur les moyens de fortifier les gouvernemens absolus au-delà des Alpes et de réprimer l'esprit de réforme politique. Maintenant on délibère sur la situation des populations italiennes elles-mêmes; on s'occupe de leurs vœux, de leurs plaintes, de leurs malaises trop évidens, et on songe moins à autoriser les interventions qu'à les faire cesser. En 1820, le représentant du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel Ier était obligé de prendre au nom de son souverain l'engagement de ne réaliser aucune innovation libérale dans ses états; aujourd'hui le Piémont est un pays constitutionnel, et les ministres du roi Victor-Emmanuel II sont les interprètes des vœux de l'Italie dans les congrès. N'est-ce pas le signe d'un grand changement dans la perspective des choses relativement à l'Italie? Je ne veux pas dire que l'Autriche dût se trouver sans alliés en tous les cas; cela signifie simplement que tout est changé, et que les traités de 1815 ayant notablement perdu de leur prestige, les conditions qu'ils avaient créées ayant disparu, l'Autriche se trouve moralement affaiblie dans la même proportion à ce point de vue général de la politique européenne.

Là est la réalité en effet, de telle sorte qu'après quarante ans de règne l'Autriche a perdu plus que gagné. Étrangère au milieu des populations italiennes qu'elle tient sous son sceptre, plus étrangère encore au milieu des populations sur lesquelles elle pèse de tout le poids d'une domination indirecte, moins garantie par l'esprit des traités qui l'ont placée au-delà des Alpes, elle se soutient sans s'établir. Sa domination est un fait qui se perpétue en étant toujours contesté, et j'ajouterai qu'elle est en Italie sans profit pour elle-même, car d'une part elle est liée dans les affaires de l'Europe par toutes les considérations de son intérêt conservateur au-delà des Alpes, et d'un autre côté, si le budget des provinces italiennes a été autrefois productif pour l'empire, il suffit à peine aujourd'hui pour payer les intérêts de la dette de la Lombardo-Vénétie, pour faire

vivre dans ce grand camp une armée permanente de quatre-vingt mille hommes, et pour subvenir à l'entretien, à l'agrandissement d'une ceinture de citadelles, — Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnago, — derrière lesquelles est obligée de se retrancher la puissance autrichienne.

Ce que je dis ici, bien des partisans de l'Autriche le pensent. Ils croient que c'est une question d'honneur et de dignité pour la couronne impériale, ils doutent que la possession de la Lombardo-Vénétie soit désormais un avantage. Il paraissait récemment à Bruxelles une petite brochure sur les *Tribulations de l'Italie autrichienne*. L'auteur met trop de zèle à railler l'ambition conquérante du Piémont, à énumérer les causes de rivalité entre les Piémontais, les Lombards, les Vénitiens, pour n'être pas un ami de l'Autriche. Que dit-il cependant? Que l'état actuel est un état de transition, que le « régime des baïonnettes, régime contre nature, » est impossible, que l'Autriche enfin doit se hâter de changer de système, instituer une consulte d'état à la place de ces congrégations centrale et provinciales qui n'ont rien de sérieux, diminuer les impôts, alléger le fardeau du recrutement, faire pénétrer dans l'administration l'esprit civil, un esprit d'équité et de tolérance. — Le cabinet de Vienne en effet a paru, dans ces dernières années, vouloir entrer dans cette voie; mais d'abord cela suffit-il en présence de la révolte permanente du sentiment national? Et de plus les incertitudes, les antagonismes nés de la mission de gouvernement confiée à l'archiduc Maximilien ne prouvent-ils pas que l'Autriche est elle-même sous le poids de ce régime de bureaucratie et de pouvoir militaire qui a été son instrument de règne, et qui est devenu son embarras, sa fatalité, dirai-je? Ainsi sous toutes les formes reparaît pour l'Autriche cette terrible alternative de la difficulté des concessions libérales et de l'impossibilité de vivre uniquement et indéfiniment par la force sans entretenir dans la situation de la péninsule et de l'Europe des germes perpétuels de conflit. C'est là ce que j'appelle une des faces, et la plus grave, du problème des destinées de l'Italie.

A vrai dire, une des choses qui ont contribué le plus à mettre en relief ces conditions morales et politiques de toute une partie de la péninsule, et à raviver sans cesse dans les préoccupations de l'Europe cette question italienne, c'est que, à côté d'un ensemble de populations et d'états affaiblis ou exaspérés par la compression, il s'est trouvé un pays qui est devenu la vivante opposition de tout ce qui existait au-delà des Alpes : c'est le Piémont. De la sorte on a eu sous les yeux, depuis dix ans particulièrement, deux Italies, l'une troublée, confuse, irritée par les déceptions et toujours inquiétante par cet amas d'élémens explosifs qu'elle contient, l'autre

libérale, active, intelligente, fondant sa tranquillité et sa force sur les satisfactions données à tous ces vœux et à tous ces sentimens comprimés ailleurs. Par un contraste de plus, au moment d'une guerre européenne, tandis que l'Autriche s'attardait dans des temporisations auxquelles n'était point sans doute étrangère la préoccupation de ses intérêts au-delà des Alpes, le Piémont se jetait hardiment et résolûment dans la mêlée, pensant tout au moins donner à sa politique le lustre de la gloire militaire. Qu'en est-il résulté? Le rôle du Piémont s'en est agrandi; son influence a dépassé ses frontières. Ses institutions libérales lui ont servi à étendre son action du côté de la péninsule, tandis que sa participation aux affaires de l'Europe lui servait à faire pénétrer les questions italiennes dans les conseils diplomatiques. Les instincts d'indépendance, les malaises, les plaintes et les vœux des populations éparses au-delà des Alpes ont trouvé en lui un défenseur et un organe; la politique autrichienne en Italie a eu un antagoniste en quelque sorte reconnu, et le Piémont est devenu dans l'opinion, comme il était déjà dans ses ambitions et dans ses espérances, l'instrument possible d'une pacification de la péninsule par l'affranchissement à un jour donné. A quoi tient l'efficacité de l'intervention du Piémont dans les affaires d'Italie? Elle ne tient assurément à rien de révolutionnaire, comme on le dit quelquefois. Elle vient de ce que le Piémont est un gouvernement, de ce qu'il a une histoire et de ce qu'il a su, dans tous les temps, proportionner son rôle et sa politique aux éventualités nouvelles qui pouvaient s'offrir, se plier avec une heureuse hardiesse aux transformations d'idées qui devenaient une force de plus.

Rien ne caractérise mieux peut-être les conditions actuelles de l'Italie que cette existence d'un pouvoir organisé représentant dans ce qu'elles ont de plus sérieux les aspirations nationales, que cette incarnation pour ainsi dire de l'idée d'indépendance dans un gouvernement. Il n'y a que les esprits légers ou imbus de chimères qui pensent que tout réside dans les mouvemens spontanés, dans les agitations anonymes et les explosions incohérentes. La vérité est qu'une idée, surtout une idée d'affranchissement, en face d'une domination établie et toujours armée, ne fait pas beaucoup de chemin tant qu'elle reste une abstraction ou une sédition partielle et confuse; elle a besoin le plus souvent de trouver une personnification, et si cette personnification est un gouvernement ancien, universellement reconnu, qui a ses alliances, ses ressources, son budget, son armée, elle devient un fait avec lequel il faut compter. Ce qui était une force éparse et incohérente devient une force régulière et concentrée. Le Piémont est un gouvernement régulier, et c'est parce qu'il est un gouvernement que l'idée d'indépendance,

en se personnifiant en lui, apparaît aujourd'hui sous une forme nouvelle, comme une puissance à demi reconnue. Lorsque M. Mazzini soufflait sur toutes les passions de discorde en 1848 et fomentait toutes les divisions pour en venir à dire qu'il fallait substituer à la guerre du roi la guerre du peuple, il disait un de ces mots emphatiques sous lesquels se cache le fanatisme du sophiste. Les passions du temps, les agitations populaires, furent la faiblesse de cette tentative d'affranchissement; l'unique force qui put un moment balancer la fortune en faveur de l'indépendance était dans le camp piémontais, là où était une armée régulière, et cette force eût été plus efficace s'il y avait eu pour s'en servir un gouvernement moins incertain. Qu'on suppose un instant le roi Charles-Félix régnant aujourd'hui à Turin, le sentiment de la nationalité italienne sera une opinion qui aura sans doute la puissance morale que communique un instinct généreux, et qui, en s'alliant avec des opinions semblables dans d'autres pays, formera un certain faisceau; mais ce ne sera qu'une opinion. Ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui, c'est que cette opinion est un gouvernement, a son souverain, ses ministres, une représentation extérieure et accréditée, et par une circonstance favorable de plus, pour se faire le porte-drapeau de l'idée de nationalité italienne, le Piémont n'a eu qu'à s'inspirer de ses traditions et de son histoire.

Pour bien des esprits, la politique italienne du Piémont est une nouveauté, une témérité d'ambition du roi Charles-Albert et du roi Victor-Emmanuel, le fruit de l'alliance hasardeuse de M. de Cavour et des partis démocratiques de la péninsule. Elle n'est nouvelle que par la forme, par le secours qu'elle a reçu d'une idée rajeunie au contact des institutions libres. Dans son essence, elle est l'expression des tendances permanentes de la maison de Savoie et du peuple piémontais. Elle a ses traditions, elle plonge dans l'histoire, et à vrai dire c'est une de ses forces. J'oserai ajouter que rien n'est nouveau, ni dans le but, ni quelquefois dans les moyens, ni même peut-être dans le caractère des hommes. Chose singulière que cette histoire de l'Italie et cette histoire du Piémont! Du sein des rivalités internationales qui vont toujours chercher un champ de bataille au-delà des Alpes, et de toutes ces dissensions municipales qui préparent l'inévitable avénement d'une domination étrangère, surgit un petit pays solide et résolu qui commence sa carrière sous la conduite de ses princes comme un vigoureux cadet de famille qui a sa fortune à faire dans le monde, et qui la fera, car il est patient, actif et difficile à décourager. Ils ont songé de bonne heure à s'arrondir, ces petits princes de Savoie héritiers de Humbert aux Blanches Mains et du Comte-Vert. Donations, annexions volontaires, con-

quête, alliances, tout leur est bon. Quelquefois ils semblent totalement perdus, et le lendemain ils sont debout avec une ville ou un territoire de plus. Le pape Félix V, qui avait été duc de Savoie, disait que « les princes de sa maison n'avaient pas l'habitude de rendre les choses qu'ils avaient acquises, mais d'en acquérir de nouvelles de ceux qui voulaient avoir paix avec eux. » De leur position à cheval sur les Alpes, ils ont tiré leur politique et leur caractère : prompts à saisir les occasions, toujours prêts à se jeter dans les guerres européennes pour assister aux congrès, parce que c'est dans les congrès que se distribuent les territoires, peu scrupuleux d'ailleurs entre des voisins également menaçans, mais portés en général à se tourner du côté du plus faible pour mieux faire compter et payer leur alliance. C'est Emmanuel-Philibert qui fut le créateur de la politique italienne du Piémont en se transportant définitivement à Turin et en précisant la direction des ambitions de sa maison. « En Allemagne, il est estimé Allemand, disaient de lui les ambassadeurs vénitiens; en France, il est Français par ses parentés vieilles et nouvelles, mais lui, il est Italien et il veut être tenu pour tel. » Emmanuel-Philibert fit mieux : en créant une politique nouvelle, il créa un instrument pour la servir, une nation unie et compacte, un peuple discipliné et tout plein d'esprit militaire; en un mot, il créa le Piémont moderne.

Dès lors commence cette marche vers Milan qui constitue désormais la politique piémontaise. Dans toutes les combinaisons se retrouve cette pensée de la couronne de la Lombardie. Elle est dans le projet grandiose de réorganisation de l'Europe conçu par Henri IV; elle est dans les alliances nouées avec Louis XIV pendant la guerre de succession, de même qu'elle est dans les négociations suivies d'un autre côté avec les chefs de la coalition européenne. Le ministre anglais Hill écrivait alors de Turin à sa cour : « Je crois que le duc verrait les Français à Milan plus volontiers que les impériaux; mais il préférerait les Turcs aux uns et aux autres. Son altesse royale ne sait pas cacher la grande tentation qu'elle a de s'emparer elle-même du duché de Milan... » Ces princes marchent à leur but par toutes les voies, tantôt par la guerre, tantôt en faisant acheter leur neutralité, tantôt même par des mariages, — témoin le mariage que Louis XIV négociait entre Philippe V et la princesse Gabrielle, fille de Victor-Amédée II, ce qui deux ans plus tard n'empêchait pas celui-ci, peu satisfait de la France, de passer aux alliés. La couronne de l'Italie du nord fuit cependant. La maison de Savoie ne peut l'atteindre, Charles-Emmanuel III lui-même ne peut la garder après avoir été deux ans à Milan pendant la guerre de 1734; mais alors on se contente d'acquisitions partielles qui sont

autant de pas vers le but. La guerre de la succession d'Espagne vaut au Piémont Vigevano, Monferrat, la Lomelline, la vallée de Sesia, l'Alexandrin; à la guerre de la succession de Pologne, il gagne Novare et Tortone; un autre lambeau de la Lombardie lui échoit à la guerre de la succession d'Autriche, Bobbio, le Haut-Novarais, un morceau du pays de Pavie. C'est ce qu'un des princes de Savoie du dernier siècle appelait dans un langage qui n'était pas entièrement politique : « Manger l'artichaut feuille à feuille. » De cette tendance permanente il est résulté deux choses : plus le Piémont s'est avancé dans la Lombardie, plus il a senti le besoin d'avoir le Milanais tout entier, ne fût-ce que pour couvrir une frontière ouverte, inégale et sans défense. En outre, dans cette marche progressive, le Piémont se trouvait nécessairement en face de l'Autriche, et c'est ainsi que cette politique italienne de la maison de Savoie, qui dans la pensée d'Emmanuel-Philibert tendait à exclure tous les étrangers de la péninsule, est devenue par la force des choses une politique directement hostile et offensive contre l'Autriche, demeurée l'unique dominatrice étrangère au-delà des Alpes, tandis que l'Autriche à son tour a vu son unique et réel ennemi dans le Piémont. De là l'étrange politique suivie par le cabinet de Vienne pendant la révolution française. Sa pensée était moins de défendre le Piémont comme un allié que de le laisser disparaître en essayant de garantir ses propres possessions. « Où donc est la nécessité d'un roi de Sardaigne? » disait-il dans les négociations de Lunéville. De là aussi la politique du Piémont, qui voulait d'abord opposer aux invasions de la république une ligue italienne, puis ne se rejetait qu'avec regret dans une alliance avec l'Autriche, et enfin essayait de faire prévaloir dans ses négociations avec la France cette idée toujours caressée d'un royaume de l'Italie du nord.

La politique du Piémont sort de toutes ces luttes; elle est devenue forcément anti-autrichienne, et elle a été surtout confirmée dans ces tendances par les traités de 1815. Cette idée d'antagonisme vis-à-vis de l'Autriche a été en quelque sorte une maxime d'état pour les hommes politiques piémontais, et non pas seulement pour ceux qu'on appelle des révolutionnaires, mais pour tous ceux qui ont l'instinct des destinées de leur pays. Le comte d'Aglié, ministre du roi de Sardaigne à Vienne, s'en inspirait en 1815 dans une lettre remarquable qu'il adressait à lord Castlereagh, et où il s'efforçait de rendre sensibles tous les dangers de la domination impériale au-delà des Alpes, — et vraiment la politique anti-autrichienne a trouvé un auxiliaire des plus imprévus, des plus extraordinaires dans le comte de Maistre lui-même, dont la correspondance diplomatique a révélé un homme si singulièrement hardi. L'incompatibilité de l'Autriche et

du Piémont en Italie est l'obsession de cet esprit puissant. « Si l'Autriche domine de Venise à Pavie, dit-il, c'en est fait de la maison de Savoie : *vixit.* » De Maistre ne pouvait se lasser de le répéter; il l'écrivait dans une lettre de 1812, qui a été récemment divulguée : « Par la nature même des choses, dit-il, l'Autriche, tant que nous ne changerons ni de force ni de situation respectives en Italie, sera toujours portée par une tendance invincible à s'avancer sur la maison de Savoie, et pour arriver à ce but, elle profitera de toutes les occasions. L'intérêt le plus évident de la maison de Savoie, intérêt qu'elle partage avec toute l'Italie, c'est sans doute que l'Autriche ne possède rien dans ces contrées, sauf à l'indemniser d'une manière digne d'elle en Allemagne. Il n'y a dans cette proposition rien de contraire au respect dû à l'une des plus grandes maisons de l'univers. On dit seulement, et c'est un fait incontestable, que ses possessions en Italie n'étaient avantageuses ni à elle ni à l'Italie, et qu'elles nuisaient infiniment à la maison de Savoie, quelles que pussent être d'ailleurs les relations de sang de ces deux augustes familles... »

On ne saurait dire à quel point la pensée d'une restauration impériale au-delà des Alpes exaspérait cet homme de bien dont l'intelligence vigoureuse embrassait l'avenir jusqu'à ses extrémités. « Prenez garde à l'esprit italien, écrivait-il encore le 18 juillet 1815 au comte de Valesia, ministre des affaires étrangères à Turin, — il est né de la révolution. Notre système, timide, neutre, suspensif, tâtonnant, est mortel dans cet état de choses. Que le roi se fasse chef des Italiens, que dans tout emploi civil et militaire et de la cour même il emploie indifféremment des révolutionnaires, même à notre préjudice, ceci est essentiel, vital, capital; les expressions me manquent... » Et puis quand tout fut dit, quand la restauration fut accomplie, il reprenait plus triste : « Que vous dirai-je de l'Italie, monsieur le comte? Vous voyez ce qui s'y passe mieux que moi. Pauvre Italie! ceux qui l'aiment ont fait ce qu'ils ont pu; mais il faut d'autres machines pour la tirer de l'abîme déplorable où elle est tombée. » Que veut dire cela? pourra-t-on observer. Que le Piémont a une vocation prononcée pour la Lombardie, que la maison de Savoie a de vieux désirs d'agrandissement que ses princes se transmettent, dont ses serviteurs ont fait une politique? Oui, mais cette politique a deux faces : si d'un côté elle s'appelle une ambition de race royale, de l'autre elle s'appelle l'indépendance de l'Italie. Le règne du roi Charles-Albert ne fut que la lente et mystérieuse identification de ces deux idées. Et sous quels auspices a été scellée et s'est fortifiée cette alliance, devenue l'une des choses les plus sérieuses de la politique contemporaine? Sous les auspices de la li-

berté constitutionnelle, qui a eu le souverain mérite et l'heureuse fortune de ne pas naître d'une révolution violente, d'échapper à toutes les réactions, et de rester l'auxiliaire, la condition, dirai-je, d'un système traditionnel, rajeuni par toutes les idées modernes. L'histoire du Piémont est là tout entière depuis onze ans.

Un des plus curieux spectacles contemporains, c'est peut-être celui de ce petit pays, mêlé, comme tous les états italiens, au mouvement libéral et national qui emportait la péninsule en 1847, engagé plus que tous les autres dans une croisade d'indépendance où il dévouait son armée et sa fortune, atteint d'un désastre accablant, et se retrouvant debout le lendemain avec la liberté de ses institutions et la dignité d'une politique indépendante. Se réveiller du mauvais rêve de la défaite, reconstituer ses forces, coordonner des institutions nouvelles, ou mieux encore ne pas perdre ces institutions, renouveler ses ressources épuisées, ce sont là les problèmes que le Piémont avait à résoudre. Le Piémont n'a pas tout fait sans doute, il s'en faut; mais il a fait en ces dix années deux choses qui caractérisent son rôle et sa situation : il a donné le salutaire exemple d'un pays qui vit par la liberté sans glisser dans l'anarchie, et il a travaillé à dégager la politique italienne de la confusion immense où elle était tombée en 1848, pour la ramener à ce qu'elle a d'essentiel. Je ne veux pas faire en ce moment l'histoire du gouvernement constitutionnel à Turin; je voudrais seulement montrer comment le Piémont a échappé au naufrage universel des révolutions italiennes. Qu'on se représente un instant ce terrible lendemain de Novare. Le pays était ouvert devant l'Autriche, qui pouvait aller camper à Alexandrie. L'armée était désorganisée, et le trésor était vide. A Gênes, une insurrection républicaine éclatait, et à Turin même les passions révolutionnaires étaient exaspérées d'un désastre qui était leur œuvre. En Italie, le Piémont était suspect aux révolutionnaires et aux gouvernemens; en Europe, il avait des amis qui avaient blâmé cette nouvelle guerre, qui accusaient ses témérités, et qui d'ailleurs ne pouvaient plus songer désormais qu'à lui épargner les conséquences les plus dures de la défaite. C'est dans ces conditions, aggravées encore par un changement de règne, que s'inaugurait une nouvelle situation. Si le gouvernement se tournait vers l'Autriche, il trouvait un ennemi hautain, qui dictait une paix accablante, et s'il se tournait vers le parlement, il trouvait une chambre toute pleine des passions démocratiques qui avaient poussé à cette prise d'armes, et qui refusaient puérilement de subir les nécessités rigoureuses qu'elles avaient créées. La chambre marchandait au ministère le moyen de vivre en ne lui accordant que de mois en mois le droit de percevoir les contributions : elle le plaçait entre

une impossibilité et une obligation d'illégalité. Le traité de Milan une fois signé, le parti démocratique discutait, éludait et embarrassait la ratification là où il eût fallu approuver en silence, comme le proposait le comte Balbo. Par un aveuglement puéril, cette chambre démocratique allait d'elle-même au-devant d'un coup d'état que le nouveau roi eût pu accomplir d'un mot, et auquel le pays eût peut-être battu des mains. Il y avait alors au pouvoir un homme d'une séduisante loyauté de caractère, d'un esprit élevé et fin, éclairé par le patriotisme, M. d'Azeglio, devenu président du conseil peu après l'avénement de Victor-Emmanuel II. M. d'Azeglio sentit que, puisque le traité avec l'Autriche était une nécessité à laquelle il fallait se résigner, le maintien du *statut* était pour le Piémont le seul moyen de faire acte d'indépendance. Il ne voulut pas trancher les difficultés qu'on lui créait; il les dénoua en conseillant une dissolution de la chambre et un appel direct du roi au pays. Le pays répondit à cet appel en nommant une chambre qui permît au gouvernement de remplir ses obligations avec l'Autriche, et le régime constitutionnel fut sauvé à Turin. Ce jour-là, le Piémont gagnait sa bataille de Novare, et il la gagna sur les passions de parti par l'alliance de la loyauté et du bon sens.

C'était une confirmation nouvelle du *statut;* le régime constitutionnel était heureusement affranchi de toutes les solidarités révolutionnaires et devenait un système régulier de liberté modérée qui peut n'avoir pas produit tous ses résultats intérieurs, mais qui a vécu. Et il a vécu justement par l'intime et invincible union du souverain et du peuple, qui sont liés par les mêmes intérêts, les mêmes sentimens et les mêmes espérances. Un des caractères de cette maison royale, c'est d'être profondément identifiée avec le pays; elle n'a pas même une fortune privée à elle. Il peut y avoir en Piémont des libéraux, des conservateurs, des absolutistes, des radicaux, en un mot des nuances diverses d'opinions qui se font jour dans le parlement, il peut y avoir des antipathies comme il en existe entre les habitans de la Savoie et les Piémontais; mais ces dissidences, ces dissentimens de caractères et d'opinions ne deviennent jamais une agresssion contre le roi, qui est toujours, aux yeux de tous, l'expression traditionnelle et populaire de la vie nationale, et par cela même le roi n'est nullement intéressé à entraver la liberté universelle. Il s'ensuit que la popularité du roi est une garantie pour la liberté, et que la liberté à son tour est une force de plus pour la monarchie. Aussi qu'est-il arrivé depuis dix ans? Les passions révolutionnaires se sont éteintes comme des flammes sans alimens. Tandis que les autres pays de l'Italie sont pleins de troubles secrets et d'agitations menaçantes, le Piémont est exempt de tous ces périls inté-

rieurs. La démagogie n'existe pas. M. Mazzini lui-même a été obligé l'an dernier de suspendre la publication de son journal, *l'Italia del Popolo*. C'est ainsi que le Piémont, progressivement pacifié par la liberté, rendu à lui-même en quelque sorte, a pu reprendre peu à peu ses traditions de politique nationale, un moment enfouies sous le désastre de Novare.

C'est qu'en effet, on ne saurait s'y méprendre, il est entre ces deux questions un lien indissoluble. Une politique libérale à Turin devait être bientôt nécessairement une politique nationale, je veux dire une politique s'inspirant de l'idée de l'indépendance italienne. L'Autriche le sentait en 1849, et sans doute elle eût volontiers exonéré le Piémont de la contribution de guerre qu'elle lui imposait, si le Piémont eût consenti à son tour à sacrifier ses institutions nouvelles. Dès que le *statut* était maintenu, l'antagonisme subsistait. « Notre liberté, disait il y a un an un des orateurs du parlement piémontais, M. Farini, — notre liberté est un tourment pour l'Autriche. Je dirais que c'est une permanente conspiration bien plus efficace que celle des sectes. Cette tribune, d'où nous répandons en Italie et en Europe nos opinions et nos discussions, cette tribune est un continuel attentat contre la prépondérance autrichienne en Italie. Les discours mêmes de nos adversaires politiques sont une conspiration. Le comte Solar della Margarita conspire quand par ses discours il provoque mes réponses... » Cette politique italienne du Piémont, comment s'est-elle développée depuis dix ans? Elle a eu des phases diverses, elle s'est appelée M. d'Azeglio, puis M. de Cavour. Au fond, avec des tempéramens différens, elle a toujours suivi la même voie, et elle procède d'une double pensée. Depuis le jour où la fortune lui fut infidèle à Novare, le Piémont a tendu sans cesse à refaire sa position en Europe par des traités de commerce, par des efforts multipliés pour améliorer ses relations anciennes et nouer des rapports nouveaux, par toutes les garanties qu'il offrait, et à mesure qu'il sentait son crédit moral renaître, sa position s'affermir en Europe, il dévoilait sa politique vis-à-vis de l'Autriche. Le point de jonction de ces deux pensées a été la guerre d'Orient, où le Piémont allait hardiment chercher en Crimée le droit d'évoquer la cause italienne dans les conseils diplomatiques. Dès 1853, le séquestre mis par l'Autriche sur les biens des émigrés lombards résidant en Sardaigne avait montré, il est vrai, ce qu'avaient de difficile et de précaire les rapports établis par les derniers traités entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Turin; mais c'est au congrès de Paris surtout que se dessinait et s'avouait l'antagonisme, et M. de Cavour, revenu à Turin, ne dissimulait nullement la gravité de la situation nouvelle. « Les plénipotentiaires de l'Autriche et

de la Sardaigne, disait-il au parlement, se sont retirés sans colères personnelles, mais avec l'intime conviction que les politiques des deux gouvernemens étaient plus que jamais éloignés de s'entendre, et que les principes des deux pays étaient plus que jamais inconciliables... » Dès ce moment, la situation ne cesse de s'aggraver et de s'aigrir. Les démonstrations d'antipathie et de défiance se succèdent, si bien qu'en 1857 une rupture diplomatique éclate à la suite d'une démarche d'impatience du cabinet de Vienne contre les journaux de Turin et contre toutes les manifestations italiennes. D'incident en incident, la lutte a marché, et lorsqu'il y a près d'un an, dans une des plus graves discussions du parlement de Turin, on interrogeait M. de Cavour sur ce qu'il voulait faire en Italie, sur les moyens qu'il avait pour atteindre son but, il répondait : « Ce n'est pas la diplomatie qui accomplit les grands changemens, mais elle peut les préparer. Pour les accomplir, le ministre des affaires étrangères ne suffit pas seul; il a besoin de quelques autres de ses collègues. » Ainsi cette politique italienne, telle qu'elle s'est successivement dévoilée, conduit le Piémont à une situation qui, si elle n'est pas l'hostilité matérielle, est au moins la dernière extrémité de l'hostilité morale dans les limites des traités et de la paix.

Politique hardie, sans doute, mais qui a aussi ses périls, car elle place le Piémont dans des conditions extraordinaires. Elle concentre en elle toutes les forces du pays. En se confondant avec le système constitutionnel, elle l'éclipse presque; elle nécessite un état militaire permanent considérable, et elle se traduit financièrement par deux chiffres éloquens : 40 millions d'intérêts pour la dette et 40 millions pour le budget de la guerre. Le Piémont offre ce phénomène curieux d'un petit peuple qui a une politique supérieure à sa position territoriale. Ce phénomène lui-même cependant est-il une nouveauté autant qu'on le pourrait croire? La surface des choses change, le fond reste le même. Joseph de Maistre disait de son temps : « Le diamètre du Piémont n'est point en rapport avec la grandeur et la noblesse de la maison de Savoie. » Le Piémont constitutionnel et libéral est ainsi : le diamètre de son territoire n'est point en rapport avec son rôle moral. Devenu le centre, le foyer de toutes les espérances, de toutes les aspirations italiennes qui refluent en quelque sorte dans ce petit coin de terre, il se sent à l'étroit dans ses frontières, et la liberté nouvelle, en étendant son influence, vient en aide à ses traditions d'agrandissement par l'émancipation nationale de l'Italie, ou du moins de la partie de l'Italie restée soumise à une domination étrangère. De là cette attitude militante d'un peuple toujours prêt à l'action. Il y a dans l'atelier d'un sculpteur de Turin une statue destinée à couronner un monu-

ment érigé, dit-on, avec des offrandes milanaises en l'honneur de l'armée sarde. Cette statue représente simplement un officier piémontais vigoureux et résolu. D'une main il tient le drapeau, et il a l'autre main sur son sabre. Son regard semble fixer un but invisible, et, dans son immobilité, on dirait qu'il est en marche. N'est-ce pas un peu l'image de ce peuple militaire et libéral qui cherche sans cesse à conformer ses destinées à ses désirs?

Voilà donc la situation telle qu'elle apparaît au-delà des Alpes. D'un côté, l'Autriche, placée en Italie par les traités et réduite à gouverner militairement des populations qui résistent, maintient par la force une domination toujours en péril. Pour se défendre à Milan, elle est obligée d'être partout, et en étendant partout son influence, elle fait la faiblesse des gouvernemens qu'elle soutient; elle contribue, sans le vouloir, à entretenir dans la péninsule un vaste foyer d'incandescence où des passions révolutionnaires de toute sorte se mêlent à un instinct légitime d'indépendance. D'un autre côté, le Piémont, cerné de toutes parts et enfermé dans un cercle d'interventions à main armée, peut se sentir indirectement menacé par cette prépondérance envahissante. Il n'a pas des forces égales à celles de l'Autriche; mais il peut s'armer contre elle de tous les instincts d'indépendance froissés et de tous les griefs de populations mécontentes. Il n'ébranle pas la domination impériale par ses soldats, il peut la rendre tous les jours plus impossible par son esprit, par la force expansive de ses institutions, par le retentissement de ses paroles, par cette attraction qu'exerce toujours un foyer de nationalité et de liberté. S'il est un fait éclatant dans cet épisode de l'histoire contemporaine, c'est qu'il y a une force des choses que des volontés impatientes peuvent presser ou que de prévoyantes sagesses peuvent atténuer et adoucir, mais qui existe. La question italienne est dans la situation de l'Autriche, dans les inquiétudes, ou, si l'on veut, dans les espérances du Piémont, dans les conditions de la péninsule tout entière. Joignez à ceci un certain état de l'Europe qui aggrave ou pallie alternativement toutes ces complications dont l'Italie est l'éternel foyer. S'il est un fait également significatif dans cet ensemble de circonstances, c'est que le Piémont a au-delà des Alpes un rôle exceptionnel qu'il doit à ses traditions et à son esprit, retrempé par ses institutions nouvelles; mais comment le Piémont peut-il servir l'Italie?

Il y a, on le sait, bien des manières d'entendre l'indépendance italienne; il en est qui sont aussi périlleuses que peu efficaces, et qui, en allant se perdre dans des rêves impossibles, n'arrivent qu'à laisser la péninsule sous l'impérissable joug. L'unité de l'Italie est assurément une de ces chimères qui ont des prétentions à la gran-

deur. C'est en s'inspirant de la réalité des choses, en tenant compte des faits les plus enracinés, que le Piémont et l'Italie peuvent arriver peut-être à la plus simple et à la plus pratique solution. Quand le Piémont se tourne vers l'Autriche et met en cause sa domination en Lombardie, il est peu respectueux pour les traités, il est vrai; mais il parle au nom d'un principe supérieur aux traités eux-mêmes, et l'Europe peut ne voir dans cette revendication nationale qu'une pensée généreuse. Il n'en est plus ainsi dès que ces revendications d'indépendance atteignent les autres souverainetés italiennes; ce n'est plus alors un affranchissement, c'est une conquête. Et quel est le premier effet de ces menaces? C'est de rendre cette indépendance nationale qu'on invoque suspecte aux princes et de les rejeter vers l'Autriche, qui, en les protégeant, leur laisse au moins la vie dans la subordination. On arrive à cet étrange résultat, de créer sans le vouloir entre les maîtres du royaume lombardo-vénitien et les autres gouvernemens de l'Italie une identité d'intérêts qui n'existe pas. A vrai dire, la question de l'indépendance italienne n'est pas essentiellement une question de remaniement de territoires; elle se réduit dans ses termes les plus simples, — je ne veux pas dire les plus faciles, — à substituer un gouvernement national à la domination étrangère là où existe cette domination, et qu'on le remarque, par ce fait même, la situation de toute la péninsule change d'aspect. Toutes les difficultés ne disparaissent pas sans doute, mais elles s'amoindrissent; des rapports plus naturels s'établissent entre les gouvernemens et les populations, et les réformes intérieures deviennent plus faciles. Élever de telles questions, qui sont comme des épées suspendues sur toutes les indépendances, c'est lier la cause de l'Italie à des changemens arbitraires qui dénaturent cette cause elle-même aux yeux de l'Europe. Le Piémont serait-il sûr de n'avoir pas le lendemain des ennemis aussi dangereux que l'Autriche, et de ne point voir se tourner contre lui ces antipathies de l'esprit local qui ont été si souvent le secret et le ressort des mouvemens italiens?

Une autre erreur, une autre cause de désastre, bien plus puissante et plus efficace, ce serait si cette question de l'indépendance italienne se laissait gagner, envahir par l'esprit révolutionnaire, et pouvait être confondue avec lui. C'est par ce côté révolutionnaire qu'elle a effrayé et qu'elle effraie encore bien des esprits conservateurs. On voit en elle comme la flamme incendiaire de la société européenne, des déchiremens religieux par la destruction de la papauté, le règne des sectaires dans des républiques anarchiques, au fond M. Mazzini, et on s'arrête. On ne veut pas croire à la légitimité d'une indépendance qui ne pourrait devenir une réalité qu'à

la condition de tout ébranler dans le monde. Ce n'est pas l'alliance de l'esprit révolutionnaire qui pourrait faire la force d'une politique de nationalité, ce serait sa faiblesse au contraire. Comment le Piémont a-t-il un crédit moral en Europe, une position, un ascendant utile en Italie, un rôle qui peut être décisif? Ce n'est pas parce qu'il personnifie la révolution, c'est parce qu'il représente un instinct juste d'indépendance sans cesser d'être un état régulier, conservateur, faisant vivre l'ordre dans la société par la liberté dans les institutions. La révolution n'est ni le but ni le moyen pour une vraie politique d'émancipation nationale, c'est l'éternel obstacle et l'ennemi. Qu'on se souvienne de ce qui est arrivé à une époque qui n'est pas encore effacée de la mémoire des hommes.

Il y eut un jour où, par un mouvement régulier, quoique précipité, l'Italie se trouva engagée dans une entreprise d'affranchissement. L'idée de l'indépendance remplit seule les esprits d'abord. L'armée du Piémont, suivie d'une sympathie universelle, marchait en Lombardie; elle gagnait des victoires, elle touchait presque au succès; l'Autriche, cernée de toutes parts, était réduite à une véritable extrémité et proposait de traiter. Bientôt cependant la révolution se montrait. Toutes les passions éclataient à la fois; la démagogie se dévoilait, prétendant déjà mettre la main sur cette indépendance que l'épée n'avait pas encore conquise. Qu'arriva-t-il alors? Par une sorte de volte-face subite de l'opinion, l'intérêt se portait presque du côté des Autrichiens, d'abord parce qu'on honore toujours une brave armée qui, seule, livrée à elle-même, défend le drapeau qu'un grand empire a mis en ses mains et reste au poste d'où la politique ne l'a pas relevée, puis enfin parce qu'on ne voyait plus l'Autriche et l'Italie : c'était l'Autriche et la révolution. Les impériaux se trouvaient défendre la cause universelle de la civilisation; l'indépendance disparaissait. Et par qui succombait-elle? Est-ce par les Autrichiens? Soit; mais comment les Autrichiens arrivaient-ils si promptement à reconquérir leur ascendant, si ce n'est par la révolution, qui envahissait tout, qui menaçait tout, qui absolvait l'Autriche, et lui permettait de reconstituer sa position de maîtresse de la Lombardie et de protectrice des autres états italiens? Voilà comment la révolution est l'auxiliaire de l'affranchissement de l'Italie! J'ajouterai que si le Piémont a un intérêt évident à rester un état conservateur, régulier, agissant par des moyens réguliers, il n'a pas moins d'intérêt à rester dans tous les temps un état constitutionnel et libéral. C'est par un esprit de sage et active liberté qu'il est fort vis-à-vis de l'Autriche et qu'il rétablit une sorte d'équilibre entre des puissances si inégales. Je ne sais comment l'indépendance du nord de l'Italie se réalisera; ce que je

sais, c'est qu'elle ne se défendra que par le libéralisme des idées et des institutions contre des revendications toujours possibles.

Dégager incessamment la question italienne des solidarités révolutionnaires qui la compromettent, aussi bien que des menaces de dépossessions ou de transformations territoriales qui la compliquent au lieu de la simplifier, la ramener au point unique, au point fixe où elle est réellement, c'est-à-dire là où existe une domination étrangère, c'est là, si je ne me trompe, la vraie politique pour le Piémont et pour l'Italie. Et c'est la politique la plus vraie, la plus efficace, à un triple point de vue : parce qu'elle répond à la diversité des situations et des intérêts au-delà des Alpes, parce qu'elle laisse à la cause de l'Italie le caractère d'une généreuse et immortelle revendication de nationalité, parce qu'enfin elle est la plus pratique, la plus réalisable dans la situation générale de l'Europe. Elle atteint cette limite au-delà de laquelle elle n'est plus qu'une vaste conflagration où la question italienne elle-même disparaît derrière un amas de prétentions, de rivalités et d'intérêts. Tant qu'il ne reste qu'une contestation de la prépondérance autrichienne au-delà des Alpes et la substitution possible d'un pouvoir national à un pouvoir étranger dans l'Italie du nord, que peut dire l'Angleterre? Elle a toujours été la bruyante instigatrice des agitations italiennes; ses sympathies en faveur d'une émancipation nationale de la péninsule sont devenues une tradition populaire. Je ne voudrais pas dire que l'Angleterre se laisse lier par des précédens; mais enfin, lorsqu'en 1848 la question se présentait dans les termes les plus décisifs, lord Palmerston n'hésitait pas à se prononcer sur la nécessité d'une cession de la Lombardie, sur l'impossibilité morale de la domination impériale, même dans le cas où les provinces italiennes seraient reconquises, et, prévoyant une guerre plus générale, il ajoutait dans une dépêche du 9 octobre 1848 : « Toutes disposées que pourraient être les puissances amies et alliées de l'Autriche à lui porter secours, si elle était menacée dans son existence propre et légitime en Allemagne, il existe au sujet de ses prétentions à imposer son joug aux Italiens un sentiment si universel de ce qu'elles ont d'injuste, que ce sentiment pourrait avoir pour effet de la laisser avec bien peu d'aide dans le cas d'une guerre... » Est-ce la Prusse qui peut être systématiquement hostile à une solution nationale de la question italienne? Des liens évidens, plus intimes peut-être que par le passé, lient aujourd'hui les cabinets de Vienne et de Berlin. La Prusse irait-elle cependant jusqu'à garantir à l'Autriche la possession de ses provinces italiennes dans toutes les éventualités? Quant à la Russie, bien clairement elle ne peut être défavorable à ce qui peut troubler la puissance de l'Autriche en Italie. C'est plutôt le Piémont qui au-

rait en elle une alliée, si la Russie devait être l'alliée de quelqu'un.

D'où peuvent donc venir les complications? On ne peut cacher ce qui éclate à tous les yeux; elles ne pourraient venir que d'une intervention de la France en Italie dans des vues d'agrandissement propre. Alors la question change de face : l'Angleterre et la Prusse se rapprochent de l'Autriche, et ces neutralités expectantes deviennent des alliances actives; mais la France peut-elle aller chercher des agrandissemens au-delà des Alpes? La France a en Italie des intérêts d'influence, elle n'a pas d'intérêts de prépondérance. La politique de prépondérance, c'est la politique qui entraîna autrefois les rois de France à la poursuite d'une chimère ruineuse, qui fascina l'esprit de l'empereur Napoléon lui-même il y a plus d'un demi-siècle. Le comte Balbo raconte que le premier consul, après avoir organisé la France, voulut organiser l'Italie, et consulta quelques-uns des hommes les plus éminens de la péninsule, notamment M. Melzi. M. Melzi démontra la nécessité de créer un royaume de l'Italie du nord, et Napoléon ne contesta pas. M. Melzi chercha alors quelle maison de princes on pourrait mettre à Milan, et il nomma la maison de Savoie. Napoléon eut alors un sourire de mécontentement. « C'est le meilleur choix pour l'équilibre de l'Italie et de l'Europe, observa M. Melzi. — Qui vous parle d'équilibre? dit Napoléon. — Je comprends maintenant, reprit M. Melzi; je me suis trompé : je devais parler de prépondérance. — C'est cela, vous y êtes, » ajouta le tout-puissant interlocuteur. Malheureusement la prépondérance française a fini par la prépondérance autrichienne.

Mais alors, dira-t-on, quelle est la politique de la France en Italie? Si elle ne peut poursuivre aucun agrandissement pour elle-même, est-il de son intérêt de voir s'élever à ses portes, de l'autre côté des Alpes, une autre Prusse comptant dix millions d'hommes, et pouvant créer des embarras nouveaux? Ces craintes ne sauraient, il me semble, limiter les sympathies de la France, justement parce que ses intérêts ne tiennent pas à des considération de territoire, parce qu'ils ne sont pas une question de prépondérance, mais d'influence. Sans accorder une valeur absolue aux théories modernes sur les races, il est un fait dont il faut tenir compte, c'est l'existence de toute cette race latine dont la France reste la tête après tout. Ce n'est pas seulement par la supériorité de ses forces, par sa position géographique, que la France a un ascendant sur le midi de l'Europe, c'est avant tout par ses idées. Tant qu'elle aura ses idées, elle n'a point à craindre une déchéance dans le monde, et elle n'a point à voir avec jalousie la constitution d'une Italie du nord. Elle

est moralement et intellectuellement un intermédiaire naturel entre les races méridionales et le reste de l'Europe, et la création d'un royaume italien ne changerait pas cette condition générale des choses. J'en voudrais seulement tirer une conclusion, c'est que, plus que jamais, la France se trouverait dans l'heureuse obligation de tenir à la liberté pour rajeunir sans cesse la puissance de ses idées et pour conserver une influence que les armes donnent quelquefois, mais qu'elles ne maintiennent pas toujours.

Ce qui arrivera de toutes ces questions, qui se sont réveillées si subitement en Europe, nul ne peut le prévoir, ni le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est des problèmes qui naissent de la force des choses, et qui s'imposent d'eux-mêmes. On ne peut les éluder, il faut vivre au milieu de toutes les perplexités d'une destinée incertaine; mais il est du moins au pouvoir des hommes de sonder ces problèmes, de les regarder en face, de les simplifier, en les dépouillant de ce qu'ils ont de chimérique sans nier ce qu'ils ont de périlleux, et en les observant dans leurs élémens réels. Que bien des questions s'agitent aujourd'hui dans une sorte de demi-obscurité, cela ne peut être douteux; elles pèsent sur les esprits, et elles sont dans tous les faits comme elles sont dans toutes les situations. Il ne faut pas oublier pourtant qu'on ne les résoudrait pas en les compliquant et en les précipitant, et il y a un conseil qu'un esprit vigoureux et délié, Guicciardini, envoie toujours du fond de la tombe aux Italiens et à tous les hommes : « Celui qui saurait allier la promptitude à la patience, dit-il, serait un homme divin; mais, comme c'est impossible, je crois que, tout compensé, la patience et la modération accomplissent de plus grandes choses que la promptitude et la précipitation. »

CHARLES DE MAZADE.

LE

TESTAMENT D'UN PROPHÈTE

P. Enfantin, 1858. — H. Saint-Simon, 1813. — *Science de l'Homme : Physiologie religieuse*, 1 volume à peu près in-quarto; Paris, Victor Masson, 1858.

Les déceptions ne sont pas toujours amères. Il est doux par exemple d'arriver à reconnaître que notre ennemi n'avait pas la valeur morale que lui attribuait notre imagination; il est doux de pouvoir remplacer par l'indifférence railleuse la terreur ou l'admiration qu'il nous inspirait. Sa personne nous oppressait tout à l'heure comme un cauchemar, et voilà maintenant que nous nous éveillons avec un sourire, heureux d'être délivrés d'un mauvais songe. Ce phénomène se passe dans la vie intellectuelle comme dans la vie réelle. Tant que les adversaires des idées que nous aimons et que nous défendons se présentent à notre imagination imposans par leur intelligence et leur sagesse, dangereux par leur habileté et les ressources de leur esprit, nous sommes tourmentés par la crainte d'un triomphe qui serait pour nous une humiliation et une honte. Ces terreurs subsistent jusqu'au moment où nous avons aperçu enfin la faiblesse morale de notre adversaire; mais alors elles s'évanouissent sans retour, car le prestige est à jamais détruit. Il importe peu maintenant que notre adversaire soit puissant, riche, influent, qu'il ait par derrière lui une armée nombreuse et bien disciplinée, commandée par d'habiles officiers. Sa puissance, sa richesse, son influence, son armée, ne sont plus rien dès que nous avons découvert le secret de sa faiblesse, dès que nous savons qu'il n'est ni aussi sage, ni aussi prudent, ni aussi habile que nous l'a-

vions supposé. Nous savons qu'il n'a pas pour lui le bon droit, et cette certitude nous suffit pour ne plus rien redouter de lui. Et quel bonheur d'être enfin délivrés de l'opinion exagérée que nous nous étions formée! quelle joie de pouvoir enfin secouer cette espèce de respect superstitieux que nous inspirent les choses que nous redoutons en les détestant! quelle volupté adorable nous pénètre lorsque nous pouvons dire enfin : Ce terrible ennemi, eh bien! c'était un fantôme!

M. Prosper Enfantin vient de nous faire éprouver une de ces déceptions si douces qu'elles surpassent en douceur même les sensations agréables si bien décrites par le poète Lucrèce : *Suave mari magno,* etc. Enfant, nous entendions parler de lui comme du fondateur d'une religion nouvelle, et alors il nous frappait comme une énigme inexplicable; depuis lors, et pendant de longues années, il s'était présenté à notre imagination avec un caractère très marqué d'étrangeté quasi-poétique. Les scènes bizarres de la salle Taitbout, la scission dramatique avec Bazard, la retraite à Ménilmontant, entouraient sa personne de fantasmagories surprenantes, sinon surnaturelles. Si ce n'était pas un prophète illuminé de l'auréole divine et transfiguré dans une lumière incréée, c'était au moins un magicien savant dans l'art des sorcelleries, doué de la puissance de séduire et d'égarer. N'est pas magicien qui veut! Il nous apparaissait toujours sous la forme du *prêtre-roi,* qui doit être *beau,* commandant aux forces de la nature, subjuguant les volontés, troublant les cœurs faibles. Ses disciples et ses amis augmentaient encore le prestige qui l'entourait; leurs talens incontestables ne servaient qu'à rehausser sa personne. Combien il devait être supérieur, celui qui avait réussi à se faire appeler le *père* par tant d'hommes de savoir et de mérite! Il fallait bien qu'il eût en lui une force réelle pour se faire servir avec dévouement par des esprits qui n'étaient ni hallucinés, ni prédisposés par nature à l'enthousiasme, mais qui au contraire, ainsi que l'expérience l'a suffisamment prouvé, étaient les esprits les plus sagaces, les plus pratiques, les plus amis du fait et de la réalité que l'on puisse citer. Plus grande encore fut notre surprise lorsque nous apprîmes que cette puissance avait survécu à la dispersion de la société, et que Prosper Enfantin, fils spirituel de Saint-Simon, ex-prêtre-roi, ex-inventeur de la femme libre, qui était devenu pour tout le monde M. Prosper Enfantin tout court, était encore pour ses disciples le *père,* comme aux jours héroïques de Ménilmontant. Comment! voilà un homme qui réussit à faire ce que personne ne peut faire de notre temps, une *famille!* voilà un homme qui réussit à grouper autour de lui une élite d'intelligences qu'il conseille, qu'il surveille, qu'il dirige, auxquelles il impose

peut-être sa volonté! C'est un phénomène qui ne s'est point vu dans le monde depuis Ignace de Loyola. Il y a là une force incontestable qu'on ne peut méconnaître. J'acceptais avec résistance et déplaisir, je l'avoue, cette supériorité, car de toutes les doctrines modernes, le saint-simonisme me semble la plus redoutable, celle dont l'influence peut avoir les plus funestes résultats. J'avais donc pour M. Enfantin, je le lui avouerai franchement, une sorte d'animosité respectueuse, ou, s'il l'aime mieux, de haineuse admiration. Si l'on m'eût interrogé sur son compte, je ne l'aurais peut-être pas traité de grande intelligence; mais j'aurais avoué en rechignant qu'il était dans ma pensée un des esprits les plus ingénieux et les plus brillans de notre époque. Je viens de lire son *testament*. Tout mon respect s'est évanoui, toute mon animosité est tombée. De cet ingénieux, de ce brillant, de cet éloquent Enfantin, que reste-t-il? Un utopiste à l'esprit retors, professant la métaphysique d'un homme heureux, et qui, préoccupé de fortifier son cervelet et de ménager son cerveau, digère bien et pense peu.

S'il n'exerce plus la profession de prophète, ce n'est pas cependant la bonne volonté qui lui manque. L'orgueil existe toujours en lui, l'insupportable orgueil de l'esprit de domination, d'autant plus désagréable à contempler ici qu'on cherche en vain par quelles grandes qualités il est justifié. L'âge n'a pas refroidi son ardeur de prosélytisme, et on distingue que, s'il le pouvait, il aimerait encore à prêcher ses légions de lévites soumis, qui l'entoureraient de leur affection et l'appelleraient *mon père* avec une soumission filiale. A cet âge de soixante-trois ans, l'apostolat le démange encore. C'est à ce prurit prophétique et à nulle autre cause que nous devons ce livre baroque que nous n'aurions pu lire sans un perpétuel bâillement, si cet orgueil étrange n'avait tenu en éveil notre curiosité psychologique. Nous ne nous emporterons pas bien vivement contre cet orgueil, car il est l'intérêt vivant, moral, humain après tout, de ce livre, où, sous des apparences d'ordre et de méthode, tout est à l'état de brouillard et de chaos. Les idées y vagissent, ou, pour mieux dire, y bredouillent, et ce bredouillement lui-même est si indistinct, qu'on ne sait si ce sont les prières d'idées qui demandent à naître ou les plaintes d'idées mortes déjà. On dirait les limbes du poète :

> Continuo auditæ voces, vagitus et ingens,
> Infantumque animæ flentes in limine primo.

On finirait en vérité par s'endormir au bruit de ce bourdonnement, qui rappelle le murmure mélodieux des mouches pendant l'été, s'il n'était dominé par une voix sèche comme le bruit de la crécelle,

qui pendant deux cents mortelles pages prend soin de vous avertir que vous avez affaire à une personnalité bien tranchée, et vous crie aux oreilles : Moi! moi! Prosper Enfantin, successeur de saint Paul, de Constantin et de Clovis!

Pour découvrir cet orgueil, on n'a pas besoin de lire le livre, ni même de le parcourir; il suffit d'en considérer le format et de jeter les yeux sur le titre. On n'a pas été chef d'une religion pour se faire éditer comme tout le monde; dans ce cas, il faut avant tout tracer une forte ligne de démarcation entre son individu et le commun des mortels, ces mortels s'appelassent-ils Shakspeare, Descartes et Goethe. Les pensées de M. Enfantin devaient nécessairement se présenter au public sous un format particulier; mais quel format? L'in-folio est fait pour les pédans, laborieux collecteurs de chartes et de documens, l'in-4° pour les érudits et les savans, l'in-8° et l'in-12 pour les publications populaires et les écrivains qui n'ont pas un caractère sacerdotal. M. Enfantin, qui n'est ni pédant, ni érudit, ni écrivain, sait trop ce qu'il doit à sa dignité pour se laisser confondre avec de telles espèces! Il a donc inventé un format particulier qui a quelque chose d'imposant, de sacerdotal, de dogmatique, et qui a l'air de vous dire : Prenez et lisez avec respect; ici est enterrée l'âme de Prosper Enfantin. *Requiescat in pace.* J'imagine que les feuilles sibyllines que la prophétique vieille brûla jadis devant Tarquin devaient avoir à peu près ce format majestueux, prétentieux et pesant, qui est en parfait acccord d'ailleurs avec le livre. Si le format est prétentieux, le titre est ambitieux : *Science de l'homme, Physiologie religieuse.* Eh quoi! M. Enfantin va nous révéler la science de l'homme, cette science à laquelle l'humanité travaille depuis qu'elle fut chassée de l'Éden, et dont les plus puissans esprits n'ont pu écrire que quelques feuillets! Quoi! nous allons savoir la vérité tout entière sur l'homme physique et sur l'homme moral, sur les relations de la matière et de l'esprit, sur la morale et ses lois, sur l'âme et ses destinées! M. Enfantin est donc à la fois historien, philosophe, médecin? N'en doutez pas: les historiens, les philosophes, les médecins sont des spécialistes; M. Enfantin est un harmoniste. Il est venu dans le monde non pas pour apporter le doute, mais la certitude, non pas pour étudier, mais pour révéler. La couverture de ce livre est disposée d'une manière symbolique : le nom de M. Enfantin ne suit pas tout bonnement le titre; non pas, il en est séparé comme le révélateur de la chose révélée. Son glorieux nom domine en haut de la page, à côté de celui de Saint-Simon, écrit en petites capitales qui lui donnent je ne sais quoi de lointain et de mystérieux, comme le nom de Jéhovah écrit en caractères symboliques par-delà les nuées. Au-dessous

de ce nom, mais séparé par un intervalle raisonnable, apparaît en majuscules imposantes le nom de la vérité révélée : *Science de l'homme.* Touchons donc religieusement ce précieux bouquin, tournons-en les feuillets d'une main lente, et si nous voulons aller jusqu'au bout, récitons un acte de ferme propos et souhaitons-nous un bon courage.

Le livre s'ouvre par une lettre adressée à l'empereur Napoléon III, lettre dans laquelle il est question des droits sacrés de l'autorité, du *mythe* de la liberté (*sic*), de la paix universelle, de Paris et de Londres, cerveau et cervelet du monde, et de quelques autres belles choses. Cette lettre est remarquable à plus d'un titre; elle ne manque ni d'aplomb, ni d'habileté, ni de souplesse. Il est aisé de voir que la perfectible humanité a fait du chemin depuis l'époque où les prophètes d'Israël adressaient, eux aussi, leurs dédicaces aux rois de Judée. M. Enfantin est un prophète aimable; il sait saluer avec aisance et avec grâce; cette politesse, il est vrai, ne lui fait rien perdre de la fierté qui convient à un révélateur, et il n'y a pas dans son éloquence moins d'autorité que de respect. Si vous ou moi avions besoin d'écrire à sa majesté Napoléon III, eussions-nous fait l'*Iliade* ou découvert le système du monde, nous parlerions sur le ton d'un sujet qui s'adresse à son souverain; plus heureux que nous, M. Enfantin peut parler au chef de l'état au nom du pouvoir spirituel dont il est le représentant. M. Enfantin est donc pape, comme Napoléon III est empereur!... Dans sa pensée, M. Enfantin porte en lui Saint-Simon, le messie spirituel des temps nouveaux. Nous n'exagérons rien. « De même que vous sentez vivre Napoléon en vous, je sens l'homme dont je porte l'héritage, et qui vit en moi, se réjouir de ce que j'adresse à l'héritier de Napoléon la même requête qu'il remettait en 1813 à l'empereur, à l'effet de terminer la crise de dissolution et d'enfantement dont l'humanité est agitée depuis trois siècles par la création de l'organisme social nouveau qui doit succéder à l'organisme mourant du passé. » Oui, M. Enfantin est pape, pape *in partibus,* il est vrai, ignoré de la chrétienté entière, quoiqu'il puisse disposer en faveur de ses fidèles de certains diocèses et bénéfices industriels, et leur distribuer, en place d'hypothétiques indulgences qui n'auront tout leur prix que dans un monde futur, de belles et bonnes actions cotées sur notre planète. Qu'on reconnaisse ou non sa papauté, il sait qu'il est inspiré directement de Dieu, et comme il est modeste, il ne laissera jamais passer une occasion de vous en informer. N'essayez pas de discuter avec lui, il vous arrêtera tout net au nom de l'autorité qu'il tient du Tout-Puissant. « J'ai foi que Dieu m'éclaire particulièrement, et avant tous moi-même, lorsque j'ose vous dire : « La physiologie ne sera une

science que lorsqu'elle aura posé pour base et pour but de ses études l'*androgénéité*. » Telles sont les belles inspirations que lui souffle d'ordinaire l'esprit de Dieu. C'est pour proclamer au monde d'aussi intéressantes vérités qu'il a été foudroyé par la parole de Saint-Simon, comme saint Paul autrefois sur le chemin de Damas. « Si saint Paul, Constantin, Clovis et moi-même (je tiens à me donner comme exemple, parce que ce n'est pas seulement une histoire, une observation enregistrée, c'est un fait, je n'en puis douter) ; si saint Paul, Constantin, Clovis et moi-même, nous avons été foudroyés par un amour universel qui nous a régénérés, il est possible, cher docteur, que dans votre vie vous ayez été amoureux. » Je prie le lecteur de remarquer les noms des prédécesseurs de M. Enfantin. Il est saint Paul sans doute; mais la gloire de l'apôtre ne lui suffit pas, il est encore au moins en puissance Constantin et Clovis. Le retour fréquent sous sa plume des noms de ces grands princes est un trait de caractère, ou je me trompe fort. M. Enfantin a un goût particulier pour la domination, le commandement, la force. Il aurait voulu réunir sur sa tête la double couronne temporelle et spirituelle, être empereur en même temps que pape. Ah! s'il avait pu être Clovis aussi bien que saint Paul, avec quelle violente onction, au moyen de quelles doucereuses compressions nous aurions été parqués, classés, étiquetés, groupés! La société française n'aurait rien à envier aujourd'hui à la république des castors; mais la destinée a trahi M. Enfantin, et a laissé aux citoyens français la liberté de se moquer de ses prophéties à leurs risques et périls.

Ainsi que tous les pouvoirs infaillibles, M. Enfantin n'admet pas qu'on puisse penser autrement que lui; grand partisan de l'harmonie et de l'unité, il n'admet pas les schismes et les dissidences. Quiconque pense autrement que lui et son maître sera damné dans l'autre vie comme Auguste Comte, ou bien marchera dans les sentiers de l'erreur, et se nourrira de vent et de fumée dans ce monde, comme MM. Jean Reynaud, Pierre Leroux, Carnot, etc. M. Enfantin a toutes les qualités voulues pour être souverain pontife; il saurait au besoin anathématiser, excommunier et maudire. « Comprenez-vous, par exemple, un organe *plus honteux que le cerveau d'un nouveau Judas* reniant son maître, lui crachant à la face, couvrant cette belle tête d'un éteignoir et cachant sa vive lumière sous un boisseau, afin que ses propres élèves ne puissent voir et admirer son auteur, son père; leur déclarant impudemment que Saint-Simon lui avait volé et gâté ses idées, lui qui n'avait pour toute doctrine que des idées de Saint-Simon, publiées au moment de sa propre naissance; lui qui, après avoir blasphémé contre toute religion, s'est fait pape; lui qui repoussait de sa science négative, qu'il appelait positive, le

sentiment, l'amour, la femme, et qui a fini par bénir et consacrer des mariages dans sa petite église! *Mais le malheureux est mort; que Dieu l'éclaire!* » Pauvre M. Enfantin! s'il ne réussit pas dans l'invective, ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque. L'homme qu'il essaie d'écraser sous sa lourde parole se nommait Auguste Comte, un esprit puissant, dévoyé, solitaire, malheureux. Sans doute Auguste Comte n'avait pas au fond d'autre doctrine que celle de Saint-Simon; mais les deux ou trois idées de génie qui ont traversé le cerveau baroque de Saint-Simon se retrouvent dans ses écrits, précisées, éclairées, expliquées, et accompagnées de beaucoup de commentaires que Saint-Simon n'a pas soupçonnés. Après avoir nié l'amour, il a fini par faire du sentiment le principal mobile et le but suprême de la vie. Tout le monde connaît les causes de ce changement de doctrine : elles n'ont rien qui ne fasse honneur à la sincérité et à la naïveté d'Auguste Comte. Il s'est fait pape, il a béni des mariages? En vérité, je trouve M. Enfantin audacieux. Eh bien! et lui-même? il n'a donc jamais été pape, il n'a donc jamais béni de mariage, il n'a donc jamais prophétisé, il n'a jamais envoyé aucun de ses disciples à la recherche de la femme libre? Si M. Auguste Comte a fait quelques folies, il les a faites sans fracas, sans tumulte; il les a faites à huis clos, sèchement, tristement, solitairement. Il n'avait pas la folie audacieuse. Orgueilleux et dominateur comme tous les sectaires, il n'avait pour rallier les fidèles autour de lui que l'autorité de sa parole et la sympathie intellectuelle qu'il inspirait. M. Enfantin n'ose pas le damner tout à fait; il prie Dieu pour son âme. « Que Dieu l'éclaire! » dit-il. Oui, qu'il lui donne sa lumière, c'est la seule chose qu'il désirait, et il l'a toujours cherchée de bonne foi. Qu'il lui donne sa lumière, et à vous, monsieur, comme à nous tous, son pardon!

Je ne crois pas cependant, malgré tout, que M. Enfantin sache haïr, ou, pour mieux exprimer ma pensée, je ne veux pas le croire; mais j'oserais affirmer en revanche qu'il a une excellente mémoire, et qu'il ne sait pas oublier. Il se rappelle ceux qui n'ont pas voulu accepter son autorité ou reconnaître sa papauté, et il s'exprime sur leur compte avec une onction acerbe et en même temps papelarde tout à fait caractéristique. Il faut voir le beau dédain dont il accable par exemple MM. Jean Reynaud, Pierre Leroux et Carnot, qui sans doute dans des temps reculés n'ont pas voulu croire à sa divinité; au bout de trente ans, il s'en souvient encore. « Jean Reynaud, Pierre Leroux et Carnot, ces trois *idolâtres* de l'esprit et de la liberté,..... ces trois *fanatiques* de l'esprit et de la liberté, ces trois hommes de *savoir*, sont, comme on dit, arrivés au pouvoir; mais ministre, conseiller d'état, représentant, ils n'ont pas su émettre et

réaliser une seule idée pratique... Reynaud s'est enfui de la terre où l'on travaille, pour aller se promener dans les étoiles, où il flâne en rêvant. Ce bon Leroux, pauvre écureuil en cage, tourne dans son *circulus!* Carnot continue son ministère de l'instruction publique par l'instruction privée de ses enfans, très bien ornés de grec et de latin, et décorés, je crois, d'*x* et d'*y* comme leur grand-père. Enfin vous (le docteur Guépin), vous enlevez des cataractes, mais non celles du Nil ou autres du même genre, telles que Suez ou Panama.» Je me demande de quel droit M. Enfantin le prend si haut avec ces messieurs, lesquels en définitive possèdent le privilége incontestable de l'inviter à la modestie. Ce n'est certainement pas au nom de sa supériorité d'intelligence que M. Enfantin peut parler sur ce ton, car ces messieurs sont ses égaux, sinon ses supérieurs. Les idées de M. Jean Reynaud sur la vie éternelle sont peut-être chimériques et hypothétiques, mais elles sont beaucoup plus élevées que celles de M. Enfantin, et elles ont le mérite inappréciable de n'être pas exprimées dans l'insupportable jargon qui distingue la très audacieuse et dans ma pensée très coupable lettre adressée à Charles Duveyrier. Pour ce qui regarde M. Leroux, je ferai observer à M. Enfantin que le *pauvre écureuil* tourne aujourd'hui dans la *cage* de l'exil, et que ni le *circulus* ni la *triade* ne l'ont probablement enrichi. Je reconnais aux gens heureux le droit incontestable de ne pas plaindre les malheureux, mais ce droit leur impose un devoir, qui est de les *oublier tout à fait*, et M. Enfantin n'a-t-il pas manqué à ce devoir? Je ne sais pourquoi d'ailleurs il a tant de mépris pour le *circulus* et la *triade*. La fameuse formule : *sensation, sentiment, connaissance*, vaut bien la nouvelle triade inventée par M. Enfantin : le cerveau, laboratoire de la pensée, — l'organe de la génération, laboratoire du fait, — communiant entre eux par la moelle épinière, qui représente l'amour. Quant au *circulus*, je le retrouve perpétuellement dans les théories de M. Enfantin, et jusque dans ses idées sur la vie éternelle. Le docteur Guépin enlève des cataractes, mais en vérité je ne vois pas qu'il y ait là matière à raillerie : c'est un talent utile, pratique, et que M. Enfantin, grand utilitaire, devrait au moins apprécier. Il reproche à son antagoniste de ne pas avoir percé l'isthme de Suez; mais à la rigueur on peut se passer du percement de l'isthme, tandis qu'on ne peut pas se passer de la faculté de voir clair. Enfin ces hommes de *savoir*, une fois arrivés au *pouvoir*, n'ont su émettre ni réaliser aucune idée pratique; bien loin de les condamner pour ce fait, nous les en remercions au contraire, et nous demanderions volontiers au ciel de frapper M. Enfantin de la même impuissance pratique. Fasse Dieu qu'il ne soit pas plus écouté aujourd'hui que ces hommes de *savoir* ne l'ont été il y a quelques années! Où en serions-nous si on avait essayé de réaliser la *triade*,

le *circulus* et la religion de *Ciel et terre?* et où irons-nous si la société continue à exagérer l'importance de l'industrie, et à réhabiliter la chair outre mesure? Utopistes pour utopistes, je préfère ces hommes de *savoir* à M. Enfantin, car ils ont l'intelligence plus élevée, et ils sont peut-être plus inoffensifs.

Vous aurez remarqué sans doute cette épithète méprisante : hommes de *savoir*, et cette autre qualification plus méprisante encore : *idolâtres fanatiques* de l'esprit et de la liberté, — sous lesquelles M. Enfantin pense écraser ses adversaires. Au premier abord, on se demande quel si grand mal il y a donc à être un homme de *savoir*, un idolâtre de l'esprit et de la liberté! Ce sont là de belles idolâtries, et qu'on peut recommander sans crainte que les idolâtres tombent jamais dans la superstition et le fétichisme; mais, en réfléchissant un peu, on arrive à comprendre le sens véritable de ces paroles. M. Enfantin a des haines secrètes, latentes, qui se dissimulent habilement, mais qui cependant commettent assez d'imprudences pour se laisser apercevoir et saisir. Ce grand harmoniste, qui est venu dans le monde pour faire cesser la guerre du cerveau contre le cervelet et proclamer la sainteté des organes sexuels, a rêvé une société fondée sur le fatalisme de la nature. Tout ce qui se rapproche de ce fatalisme, l'instinct animal, la crédulité, la force, lui va à merveille; mais tout ce qui s'en éloigne, la volonté, la raison, la liberté, la force morale, le gêne fort. En conséquence, il déteste l'intelligence de toute son âme. M. Enfantin vous parlera tant que vous voudrez des droits de la science; il vous inventera, si vous y tenez, des triades triangulaires, beaux-arts, science, industrie; ce sont là des formules commodes sous lesquelles se cache sa véritable pensée. Au fond, il n'admet qu'une seule classe d'hommes, celle qui compose la troisième caste de l'Inde. Il a rêvé une société d'artisans commandée par une hiérarchie de contre-maîtres, ayant à sa tête un prince de l'industrie. Voilà son rêve favori : une société d'artisans, de producteurs, travaillant du haut en bas de l'échelle sociale à des objets d'utilité pratique, heureux de recevoir en échange de leur travail matériel la plus grande somme de bonheur matériel possible. Ce serait en effet une société très facile à gouverner, très soumise, très obéissante, peu exigeante, et qui ne troublerait pas la royauté du prophète de vaines demandes libérales. *Panem et circenses*, telle serait en deux mots la charte du peuple et de son despote; mais si une seule âme libre venait à entrer dans cette république de castors, adieu le rêve de M. Enfantin! Il est bon par conséquent de ravaler autant que possible les facultés idéales de l'homme : la guerre excentrique qu'il poursuit contre le cerveau n'a pas d'autre raison d'être. Déclarons donc que la volonté est une reine tyrannique, la raison une usurpatrice, la liberté un *mythe*, le savoir

une *idolâtrie*, l'amour des choses de l'esprit un *fanatisme!* En pratiquant habilement ce système jésuitique, on peut arriver à étouffer tous les intérêts élevés de l'homme, et amener les peuples à un engourdissement matériel qui rendra impossible toute révolte morale.

J'ai toujours été surpris du degré de haine qu'il avait fallu nourrir contre l'intelligence pour inventer la fameuse formule : à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. Cette formule, qui semble à première vue l'expression d'un libéralisme exagéré, n'est au fond que l'expression d'une des pensées les plus tyranniques que je connaisse. Jamais le désir d'*exploitation de l'homme par l'homme* n'a été plus ingénieusement et plus artificieusement dissimulé. Lorsque cette formule se produisit, d'honnêtes libéraux prirent la peine de demander qui serait juge des capacités, et comment on pourrait établir l'échelle des œuvres. Le mot de *capacité*, expression brutale et déshonorante qui assimile l'intelligence à une mesure matérielle, suffit pour laisser deviner d'après quels principes les intelligences seraient classées, et quels genres de services seraient principalement estimés. Chacun serait coté évidemment d'après ses œuvres matérielles, palpables; quant aux services indirects, — les plus nombreux et les seuls profitables que l'homme rende à l'homme, — ils resteraient sans récompense. Ainsi, lorsque quelqu'un de ces rêveurs sur lesquels M. Enfantin verse à flots son inoffensive ironie, M. Jean Reynaud par exemple, se présentera pour être classé devant le grand-lama, et que celui-ci lui demandera: Où sont tes œuvres? que pourra-t-il répondre? J'ai rêvé tout le jour aux âmes bienheureuses qui habitent les étoiles, et ce songe a été pour moi une grande consolation et un grand espoir. Je ne demande pas mieux que de le continuer, si vous voulez m'en donner les moyens. — Ah! vraiment lui répondra-t-on, tu quittes la terre où l'on *travaille* (*sic*), pour aller *flâner* (*sic*) en rêvant dans les étoiles. Demande ta nourriture aux habitans de Sirius, qui sont pour toi, à ce qu'il paraît, une compagnie supérieure aux habitans de la terre (1). A M. Leroux, qui « tourne comme un écureuil dans le *circulus*, » M. Enfantin dira : « Vous avez un joli talent, il ne s'agit que de l'utiliser d'une manière pratique; pourquoi ne feriez-vous pas tourner la broche dans les cuisines de nos excellences les capacités industrielles? » Voilà donc à quel régime seraient soumises les *capacités* dans la société Enfantin et compagnie! Enfin, que vous dirai-je? la haine de cet homme contre l'intelligence va si loin, qu'il décerne le titre de poète à M. Méry,

(1) M. Jean Reynaud a le bonheur d'être riche, à ce qu'il paraît; mais selon M. Enfantin, ni sa capacité, ni ses services ne mériteraient cette rémunération, et il le fait assez durement sentir en passant par la petite phrase suivante : « Reynaud, dégoûté de la terre, je ne sais pourquoi, car il est du nombre des privilégiés pour qui la terre travaille et auxquels elle donne *un grain qu'ils n'ont pas semé.....* »

auteur des *Vierges de Lesbos!* Est-il possible, mon Dieu, que la haine soit aussi implacable?

Elle s'exprime bien mieux encore, cette haine, dans la manière dont il comprend la réhabilitation de la chair, et à ce propos je ferai remarquer à M. Enfantin que cette doctrine, qu'il croit neuve et originale, a été soutenue avant lui et avant son maître par un plus grand *harmoniste* qu'il ne le sera jamais, par un homme d'un génie sain et d'une intelligence admirablement compréhensive. M. Enfantin a-t-il jamais lu et médité un certain chef-d'œuvre intitulé *les Années d'apprentissage et les Années de voyage de Wilhelm Meister?* Si par hasard il ne connaît pas ce livre, je l'engage à le lire : cette lecture lui sera profitable à beaucoup d'égards, et, entre autres services, elle pourra lui enseigner la modestie. Il y verra comment on peut être un prophète, un voyant, un sage inspiré, sans faire aucun bruit inutile, et sans avoir envie de révéler sa qualité de prophète à tous les badauds qui passent. Il y verra qu'on peut recevoir les visites de l'esprit universel avec une joie tranquille et une grande dignité de maintien, comme on reçoit les visites d'un prince ami. Il y apprendra encore comment on doit en toutes choses garder une mesure convenable, que l'erreur n'est après tout que l'exagération d'une vérité, et que la vérité consiste dans un rapport exact entre les choses contraires. Quand il aura lu ce livre, il sera plus convaincu peut-être que jamais de la sainteté de la matière, mais il ne sera plus tenté de célébrer cette sainteté en sermons burlesques et macaroniques.

Il y a des sujets qu'on ne peut aborder sans une grande candeur d'esprit, sans une grande convenance de langage et une grande modération de logique : la question des droits de la chair est de ce nombre. Goethe reconnaît ces droits, mais avec quelle haute raison et quelle parfaite mesure! Comme sa pensée glisse légèrement, et avec quelle délicatesse et quelle netteté elle trace la ligne imperceptible qui sépare la moralité de l'immoralité, ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas! Pour Goethe, les droits de la chair ne sont pas une théorie, ils sont un fait. Pour l'homme moral, les relations de l'esprit avec la matière constituent non pas une religion, mais un art. Comment ne respecterions-nous pas la matière? N'est-ce pas elle qui nous permet de comprendre l'esprit, dont elle est la manifestation sensible? n'est-elle pas notre auxiliaire le plus puissant dans la recherche de la sagesse et du bonheur? Sans doute elle est sacrée cette chair, puisqu'elle est le temple de l'esprit, puisqu'elle nous a été donnée pour montrer l'âme? Elle est sacrée, puisqu'elle nous révèle dans ses formes l'idée de beauté. Elle est sacrée, puisqu'elle est le lien sympathique qui rattache l'homme à l'homme, l'organe par lequel les âmes communiquent entre elles. Cependant nous devons l'aimer

comme une bonne mère, et non comme une maîtresse, car, trop idolâtrée, elle a la puissance de troubler et de détruire notre bonheur. Nous devons la respecter et non l'adorer, car elle n'est pas l'esprit, mais seulement la manifestation symbolique de l'esprit. « Ce n'est pas le plaisir qui est un mal, c'est l'asservissement de la volonté au plaisir. » Il est beau d'entendre ainsi les questions. Je plains ceux qui ne comprennent pas ce grand chef-d'œuvre, le livre le plus profond sous sa forme à demi frivole que notre siècle ait produit. C'est le code du bonheur sérieux, la Bible des sages mondains, et tout sage dans notre temps est et sera forcément un mondain, c'est-à-dire un homme vivant au milieu des hommes, partageant la vie commune de l'humanité. Si donc M. Enfantin doit continuer à prêcher la réhabilitation de la chair, je lui conseille de lire attentivement *Wilhelm Meister*. S'il profite bien de sa lecture, il apprendra comment on doit s'exprimer sur ces questions. Alors il s'écriera peut-être noblement comme Novalis : « Il n'y a qu'un temple dans l'univers, c'est le corps de l'homme. Rien n'est plus sacré que cette noble forme. Se courber devant l'homme est un hommage rendu à cette révélation par la chair. Nous touchons le ciel, lorsque nous touchons une main humaine. » Et il ne lui prendra plus fantaisie d'écrire des bouffonneries physiologiques aussi déplacées que les suivantes : « L'organe de la génération et ses appendices excréteurs sont les frères du cerveau et de ses appendices excréteurs, de même l'œsophage n'est pas plus noble que l'anus, les poumons que la vessie, les alimens ingurgités que ceux qui sont normalement expulsés, les cheveux que les poils, Minerve que Vénus, Apollon qu'Hercule, le père Félix faiseur de discours spirituels que tel ou tel faiseur de chemins de fer. »

M. Enfantin pourrait répliquer qu'il a exprimé, confusément il est vrai, quelques-unes des idées de *Wilhelm Meister*. Peut-être; mais il les a mal exprimées, sans profit pour personne, et au grand scandale de plusieurs. Or une vérité mal énoncée équivaut à une erreur, et par conséquent ce qui est vrai dans la bouche de Goethe devient faux dans la bouche de M. Enfantin. J'ai toujours été convaincu de la vérité de cette maxime tant contestée : tant vaut l'homme, tant vaut la doctrine. Je suis en cela de l'avis de M. Renan, toutes les doctrines doivent être représentées par les individualités les plus distinguées possible, principalement, ajouterai-je, les doctrines qui roulent sur des sujets délicats. Je reconnais bien au baron d'Holbach le droit de parler après Spinoza, mais non pas pour me gâter Spinoza; je reconnais à M. Enfantin le droit de parler après Goethe, mais non pas pour me gâter les idées de Goethe.

L'harmonie que M. Enfantin prétend avoir établie entre la matière et l'esprit est à peu près harmonique comme la tour de Babel

et la confusion des langues. Ce n'est pas seulement la matière qui réclame ses droits, c'est chaque partie de la matière; chaque organe vient à son tour présenter ses titres de noblesse et dire au despotique cerveau : De quel droit te prétends-tu souverain? Il semble qu'on assiste à la carmagnole effrénée d'un sans-culottisme physiologique inconnu jusqu'à ce jour. Le cervelet, le foie, la rate, les poumons et le cœur, accompagnés de la plèbe des organes que nous ne nommerons pas ici, dansent autour de sa majesté le cerveau en chantant un féroce *ça ira!* Ils accablent leur monarque d'humiliations et d'injures, et lui reprochent dans les termes les moins voilés la servitude où il les tient. Puis, après cette manifestation révolutionnaire, ils s'en vont célébrer les fêtes de la communion du moi avec le non-moi par la *sainte assimilation* et la *sainte excrétion.* Vous plairait-il d'écouter un de leurs cantiques : « Ne soyons donc pas si petites-maîtresses, nous, enfans du Dieu universel! nous frères de notre non-moi qui nous nourrit et que nous nourrissons! Est-ce que le saint lait de nos mères, est-ce que... sacré de nos pères ne sont pas aussi du fumier? Adorez, adorez, fier Sicambre : votre Dieu est dans cette hostie. *Ecce corpus Domini.* Oui, la terre chante *o salutaris hostia!* quand elle germe, végète et se couvre de verdure sous l'influence fécondante du fumier dont la nourrissent tous les êtres organisés, depuis l'homme jusqu'à la plante. » Ce sont là les mouvemens d'enthousiasme de M. Enfantin, mais il est tout aussi curieux à contempler dans ses momens de tranquillité. Après ces véhémentes oraisons jaculatoires, il entre dans un état de recueillement tout à fait grotesque. « Je reviens maintenant avec plus de calme, avec sérénité religieuse, au tube *élémentaire* et *alimentaire*... Mon cher docteur, nous parlons physiologie, nous en parlons religieusement, nous pouvons donc aborder *saintement* la digestion, la transpiration, les sécrétions et les excrétions, et nous occuper avec un *égal respect* des deux extrémités du tube élémentaire, sur lequel et autour duquel l'homme tout entier a été divinement organisé. » Je bornerai là ces citations, que le lecteur, je le crains, trouvera déjà trop abondantes, quoique toutes ces belles choses soient au fond beaucoup plus puériles que scandaleuses. Je conseille à M. Enfantin de soigner sa phraséologie, car elle rendrait ridicule la vérité elle-même. A quel propos applique-t-il l'épithète de *saintes* aux fonctions de la nature? de quel droit rend-il emphatique cette bonne ménagère pratique et cette savante chimiste, la nature? Les fonctions de la nature ne sont pas plus saintes qu'elles ne sont impies, pas plus nobles qu'elles ne sont ignobles; elles sont naturelles, c'est-à-dire fatales et nécessaires. Voilà les véritables épithètes qui leur conviennent. L'homme les trouve souvent répugnantes, et quelquefois

s'en détourne avec horreur. A-t-il tort? Non, car elles sont répugnantes en effet; la preuve en est dans les soins minutieux et délicats dont le civilisé entoure l'accomplissement de la plupart d'entre elles, que ne rendrait pas plus agréables l'épithète de sainte prodiguée à profusion. Mais la nature se moque de nos préférences et de nos répugnances, car ses lois, dont notre organisme tout entier n'est qu'une des nombreuses applications, existent au dehors et au-dessus de nous, et elle les applique, ces lois, fatalement, nécessairement, en nous et par nous, indifféremment pour nous et contre nous.

M. Enfantin m'a permis de vérifier une fois encore une observation faite depuis longtemps : il n'y a pas dans le monde de l'esprit de plus frappant contraste que celui qui existe entre les prétentions des utopistes et les ressources dont ils disposent. Ils nous paraissent originaux et excentriques; mais, si on analysait avec soin le caractère de cette excentricité, on verrait qu'elle vient non pas de ce qu'ils comprennent plus de choses, mais de ce qu'ils comprennent moins de choses que les autres hommes. Leur originalité consiste dans la pauvreté de leur pensée. On croirait au moins qu'en leur qualité de prophètes ils brillent par l'imagination: erreur, il n'y a rien de moins riche que l'imagination d'un utopiste. Et puis ils gâtent tout ce qu'ils touchent, et trouvent moyen d'amoindrir les plus belles choses. Vous leur donnez Spinoza, ils vous rendent le *Système de la Nature;* vous leur donnez Jean-Jacques Rousseau, ils vous rendent la fête de l'être suprême. Il en est ainsi de M. Enfantin. Ce beau prophète jouit du singulier privilége d'enlaidir tout ce qu'il touche. Il affirme à plusieurs reprises qu'il sent vivre en lui saint Paul, Turgot et Condorcet; je plains ces illustres morts. Quel péché ont-ils donc commis contre l'esprit pour être enfermés dans ces limbes? Il n'y a pas jusqu'aux intuitions de génie de son maître Saint-Simon, — la société considérée comme un organisme vivant, l'idée d'une organisation *scientifique* de la société, la nécessité d'une alliance entre le sentiment religieux et les sciences naturelles, — qu'il ne trouve moyen d'appauvrir. M. Enfantin est panthéiste, si tant est que sa pensée se rattache sérieusement à un système quelconque; eh bien! son panthéisme se présente sous la forme la plus puérile, la plus grossière, la plus primitive qui se puisse imaginer. Il nous ramène à l'enfance des sociétés, et prêche à grand renfort de mauvaises formules scientifiques un fétichisme comparable au fétichisme symbolique des anciens Égyptiens. « Insensé qui croyez que Dieu est le caillou que vous foulez aux pieds, l'herbe que mangent vos chevaux! » écrivait un grand panthéiste à un jeune homme qui se méprenait sur le sens de ses doctrines. M. Enfantin comprend le panthéisme à la manière de ce jeune lecteur. Ce

n'est pas seulement l'universelle substance et les éternelles lois du monde qu'il adore; non, c'est chaque partie de la matière prise isolément, chaque molécule animée, chaque fonction naturelle. Il reproche à M. Reynaud d'adorer les étoiles; mais il fait beaucoup mieux : il adore sous toutes ses formes le *non-moi* qui le nourrit, il adore la respiration, il adore la digestion, il adore la génération, et cela doublement, dans la fonction par laquelle la vie s'entretient et s'exerce en lui, et dans l'organe par lequel la fonction s'accomplit. Voilà la portée de cet esprit qui prend envers autrui des allures si hautaines! Il se moque du *circulus,* et il nous ramène à la métaphysique des tribus sauvages, aux cultes équivoques de l'Égypte et aux religions de Babylone!

Je n'ennuierai pas le lecteur des théories physiologiques de M. Enfantin; on a pu s'apercevoir que la science de M. Enfantin brave dans ses mots, sinon l'honnêteté, au moins toute *pudeur bête* (*sic*). Lisez, si vous en avez le courage, cette longue lettre où l'honnête docteur Guépin est si malmené pour avoir affirmé, en sa qualité de phrénologue, la prédominance du cerveau sur les autres organes humains. Vous y verrez qu'il est temps enfin de faire cesser la guerre entre le pape, représenté par le cerveau, et l'empereur, représenté par le cervelet : ce sont deux puissances ennemies qui doivent être réunies par l'amour. Cette union serait facile, si on rendait au tronc la justice qui lui est due, et que jusqu'à présent on lui a toujours refusée; mais le temps approche où il sera enfin *désubalternisé* (un joli mot!). Une trinité sainte existe dans l'homme : le cerveau, siége et laboratoire de la pensée; l'organe de la génération, siége du fait; la moelle épinière, qui participe de l'un et de l'autre, et les réunit par les liens d'une amoureuse sympathie. Sachez aussi que l'âme humaine a été créée *androgyne,* c'est-à-dire mâle et femelle, et que cette divine harmonie est troublée depuis longtemps par la querelle du cerveau, représentant le sexe mâle, et du cervelet, représentant le sexe femelle. Par là s'explique aussi le divorce qui a trop longtemps duré entre l'homme, qui raisonne pédantesquement par le cerveau, et la femme, qui *crie* sensuellement par le cervelet... Vous en avez assez, n'est-il pas vrai? Je m'arrête.

Ces remarquables démonstrations scientifiques, qui ne brillent pas précisément par la lumière, ne m'ont prouvé qu'une seule chose : c'est que M. Enfantin était fort ingrat envers le cerveau. C'est par mon cerveau que je l'ai compris, et Dieu sait quelle complaisance il a déployée : il est vrai qu'à la fin il a trouvé une récompense inespérée dans l'incroyable lettre adressée à M. Charles Duveyrier. Ces dissertations en effet sont couronnées par l'exposition des idées de M. Enfantin sur la vie éternelle, idées peu neuves, mais en revanche

ténébreuses, et enveloppées d'une solide cuirasse en galimatias décuple, à laquelle peuvent seules se comparer l'écorce de la noix de coco et la carapace de la tortue. Cependant, lorsqu'on a fendu l'écorce du coco, on trouve une eau raîchissante, et lorsqu'on a séparé la tortue de sa carapace, on en fait un potage réellement délicieux, qui doit être apprécié de M. Enfantin. Voyons un peu si les idées de M. Enfantin sur la vie éternelle valent l'eau du coco et le potage à la tortue. J'aurai la témérité de résumer ces idées dans les trois propositions suivantes : 1° M. Enfantin croit à l'éternité moléculaire, à l'immortalité atomistique de chacune des parcelles de son être physique; 2° il croit à l'éternité idéale de sa vie intellectuelle: il vivra éternellement dans les œuvres qu'il aura faites, dans les idées qu'il aura semées, dans le bien à venir que ces œuvres et ces idées produiront, dans les hommes qui en auront recueilli les bénéfices. 3° L'âme individuelle est-elle éternelle? M. Enfantin n'a pas l'air d'y croire pour les autres hommes, mais il y croit fermement pour lui. Il a déjà vécu dans le passé, il vivra éternellement dans l'avenir. « Je crois à la perpétuité de ma personnalité à travers les siècles, dans le passé et dans l'avenir; j'ai foi que j'ai vécu et que je vivrai éternellement en Dieu éternel, *puisque et comme* j'y vis en ce moment même, surtout que j'ai été, suis et serai un organe spécial, défini, personnifié, individualisé de sa vie éternelle. »

Cette dernière proposition est, comme on voit, de beaucoup la plus originale; M. Enfantin se sacre pape pour les siècles des siècles. Pour éclairer cette belle idée, il l'a flanquée d'un commentaire qui est la partie la plus curieuse et la seule vraiment récréative du livre. Il paraît qu'aux beaux temps du saint-simonisme, en 1830, M. Charles Duveyrier, bien connu depuis par ses divertissans vaudevilles, se sentit quelques scrupules sur les doctrines de M. Enfantin. Il refusait de croire que M. Enfantin fût saint Paul, puisqu'il ne pouvait pas lier son présent Enfantin à son passé saint Paul. M. Enfantin répondit à cette hérésie par une lettre extraordinaire que je vous présente comme un vrai chef-d'œuvre. Au premier abord cependant, elle ne frappe que par la perfection du délire; mais à la seconde lecture on en aperçoit la vraie beauté, et elle vous apparaît comme un modèle admirable de *blague* métaphysique. Elle pourrait être le sujet de nombreuses réflexions, je n'en prendrai que le côté divertissant. Dans cette lettre, M. Enfantin professe donc cette doctrine qu'il est saint Paul et qu'il est Enfantin; il est un être fini, mais il a, par privilége spécial, la puissance de manifestation de l'être infini: il est un et multiple à la fois. « Enfantin qui naît et qui meurt n'est donc que la manifestation dans le temps et dans l'espace de l'*Enfantin éternel ;* mais l'Enfantin éternel contient toutes ses manifestations : aucune d'elles ne saurait donc être anéantie... » Le pas-

sage le plus extraordinaire de cette lettre est celui où il représente M. Charles Duveyrier marié, puis mort, et revivant dans le second mari de sa femme, de sorte que M. Duveyrier se trouve dans cette situation unique, exceptionnelle et fort piquante, d'être le mari de sa veuve. Je ne veux pas priver le lecteur de ce joli morceau d'éloquence : « Je le sais, tu crois, parce qu'elle ne touchera qu'une *seule main*, parce qu'elle ne verra près d'elle à l'autel qu'un *seul homme*, parce qu'elle n'entendra dans cet heureux instant qu'une *seule voix*, qu'elle dira : Charles n'est plus là, Jules seul existe! Et moi, je te dis encore que tu ne connais pas la vie, que tu ne connais pas l'amour. Charles et Jules, manifestations d'un *même être*, ont vécu *séparés*, sous des *formes distinctes;* Charles et Jules s'aimaient, s'unissaient chaque jour de plus en plus; ils seront *unis* un jour sous *une seule forme :* Jules deviendra Charles et Jules, Charles et Jules ne feront qu'un; mais ce nouveau Jules sera aussi un nouveau Charles, car l'ancien Jules et l'ancien Charles se trouveront en *lui;* il sera l'ancien Jules *développé* par la vie, mais il sera aussi l'ancien Charles *régénéré* par la mort, et l'un et l'autre auront conscience de leurs progrès, car *tous deux vivront encore, puisqu'ils vivaient*, et le nouveau Jules n'est que leur union; il ne les a pas plus confondus qu'il ne les a anéantis : tous *trois vivent et vivront éternellement.* » C'est incontestable, et voilà qui est clair!

Après la belle tirade qu'on vient de lire, M. Enfantin s'arrête tout essoufflé pour reprendre haleine et s'écrie : « Je me fatigue, Charles, à te faire de la métaphysique sur *moi, toi, nous,* sur *avenir, passé, présent.* » Et moi aussi je me fatigue à le suivre et à l'écouter. M. Enfantin est quelquefois divertissant, je n'en disconviens pas; mais l'hilarité qu'il procure est de courte durée et fait place à des sentimens d'une nature plus pénible. Après avoir ri tout mon soûl, je me sens subitement envahi par la défiance, et j'ai envie de m'écrier : De qui se moque-t-on ici? Il ne faut cependant pas avoir une trop mauvaise opinion de la nature humaine, ni trop compter sur la crédulité générale. Rien n'est blessant comme l'incertitude morale où vous laissent les incohérences de langage de certaines personnes. On finit par ne plus savoir quoi penser ni d'eux ni de soi-même. On se demande instinctivement si on n'est pas en réalité plus bête qu'on ne le supposait. Ce sentiment d'incertitude, je le repète, est malsain, équivoque; il serait dangeux de l'éprouver trop souvent. M. Enfantin nous promet une nouvelle édition de son testament sur la vie éternelle, revue, corrigée et augmentée de divers codicilles; je lui promets de ne pas le lire : je n'aime pas à recevoir deux fois de suite une humiliation. *Amen.*

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1859.

Aucun fait, nulle manifestation officielle, n'ont éclairci encore les doutes redoutables qui pèsent depuis un mois sur l'opinion de l'Europe. L'on n'a pas cessé d'ignorer s'il y a entre les gouvernemens des questions réellement posées d'où puisse dépendre la paix ou la guerre, et quelles seraient ces questions. Sans la gravité des intérêts qui sont en jeu dans cette terrible incertitude, le désarroi de l'esprit public prêterait à une peinture de comédie. Les malheureux journaux, qui ont perdu l'habitude d'allumer leur lanterne, exécutent du jour au lendemain les évolutions les plus contradictoires. Ils s'adressent à la Bourse pour conjurer la panique des intérêts. De quoi s'inquiète-t-on, grand Dieu? Il n'y a rien; il n'y a que la question de Servie, et sur cette question chaque puissance a dit son fait à l'Autriche, et quelques-unes, l'Angleterre par exemple, ont parlé plus haut que la France, et l'Autriche enfin a complétement capitulé devant l'article 29 du traité de Paris. A la bonne heure : la foule fait mine de reprendre confiance. « Vous n'y êtes pas! lui crient les optimistes de la veille; prenez garde de vous trop rassurer. » Nouvel effroi donc; mais l'on n'en a point fini avec ces sages et fiers régens de l'opinion : voilà qu'ils font honte aux pacifiques intérêts du commerce et de l'industrie de leur pusillanimité. « La paix ou la guerre, de quoi vous mêlez-vous, bonnes gens? Travaillez, engagez vos capitaux; l'ignorance n'est-elle pas la meilleure condition de la sécurité? » Soit; mais cette heureuse ignorance donne pleine carrière aux nouvellistes, et qui n'a pas eu sa part depuis un mois de cette misérable infirmité, si commune sous l'ancien régime, et dont se sont tant moqués nos moralistes classiques? Il y a les deux courans de nouvelles, celui de la paix et celui de la guerre. « La guerre est impossible, » dit l'un; l'ami de l'ami d'un membre du comité de remonte lui a affirmé qu'il ne se fait pas d'achats de chevaux, et que la moitié de notre cavalerie est démontée. « La guerre

est certaine, » chuchote l'autre; il tient de l'ami de l'ami d'un amiral que l'ordre d'armer des transports a été envoyé à tous nos arsenaux. Puis ce sont les commérages de clubs et de salons, les commentaires sans fin sur une creuse sentence tombée des lèvres de quelque Polonius de la diplomatie étrangère et les sagaces *disquisitions* de tel profond observateur qui a pirouetté de groupe en groupe au dernier bal des Tuileries. Et l'on va ainsi s'égarant à la chasse des petits faits, s'ahurissant et s'abêtissant au radotage des informations de vingtième main. Que d'amis ont depuis un mois les amis de ceux qui sont censés savoir quelque chose! Mais, puisque nous parlons des impressions publiques, constatons du moins deux faits consolans : d'un côté, l'opinion, si peu instruite qu'elle soit, s'est montrée pacifique dans son expression générale et non équivoque; la France actuelle aime la paix, veut la paix, et ne s'associerait à la guerre que si la nécessité lui en était démontrée par une agression étrangère et par une question d'honneur. D'un autre côté, tous les personnages considérables que les grandes affaires mettent en rapport avec les sources des informations officielles s'accordent à dire que les ministres veulent la paix, croient à la paix, et s'impatientent presque des inquiétudes qu'on leur témoigne. Mais peut-être allons-nous tomber nous-mêmes dans le travers que nous signalions tout à l'heure, et encourir, comme le nouvelliste dont Théophraste traçait la caricature il y a quelques milliers d'années, le ridicule « de lire les événemens sur le visage de ceux qui gouvernent. »

Dérobons-nous à ces misères. Il faut sortir de cette incohérence d'idées qu'entretiennent la manie des nouvelles et le bourdonnement des bavardages puérils. Nous n'avons pas besoin d'autres informations officielles ou d'événemens nouveaux pour savoir qu'une grande question est en ce moment posée dans le monde, la question italienne. Nous n'avons besoin ni de renseignemens personnels, ni d'indications particulières, pour examiner cette question, et en elle-même, et dans ses rapports avec la France, au point de vue de l'Italie et au point de vue des intérêts et de l'honneur français. C'est dans cette étude seule, éclairée de la connaissance de l'Europe, que nous devons chercher la solution des doutes de l'opinion, et que des intelligences viriles peuvent trouver la confirmation des craintes ou des espérances dont la paix ou la guerre est aujourd'hui l'objet.

Le bon sens et la justice veulent que l'on se place d'abord au point de vue de l'Italie pour juger la question italienne et en examiner les conséquences européennes. En fait, qu'est-ce que l'Italie? L'unité de race et de langue semble répondre que c'est une nation; mais le morcellement de ce pays entre divers gouvernemens d'inégale importance semble donner raison au cruel et célèbre apophthegme de l'homme d'état qui a dit : « L'Italie est une expression géographique. » Y a-t-il du moins entre les divers petits états qui se partagent la péninsule quelque relation créée par un esprit et un intérêt communs que puissent revendiquer le génie et la nationalité de l'Italie? Non. La plupart de ces gouvernemens, survivans et légataires d'un ordre de choses antipathique aux tendances et aux besoins des sociétés modernes, sont de médiocres gouvernemens qui refusent de se réformer, et qui s'appuient, dans leur résistance aux vœux légitimes des populations, sur une influence

étrangère, campée elle-même et fortifiée sur une des plus riches portions du territoire italien : l'influence de l'Autriche. Ainsi le seul lien d'unité qui, à l'exception du Piémont, relie, à l'heure qu'il est, les divers gouvernemens de la péninsule, n'est point l'identité de race et de langage, l'affinité des véritables intérêts nationaux; c'est la chaîne d'une influence étrangère se manifestant partout sous la forme des interventions militaires. Il est impossible, lorsqu'on demeure fidèle aux sentimens du libéralisme désintéressé, de ne pas proclamer que cette situation est mauvaise; il est impossible de ne pas souhaiter qu'elle finisse, il est impossible de refuser ses sympathies à ceux des Italiens qui travaillent à y mettre un terme. Il y a en Italie, comme partout dans le monde moderne, des âmes et des esprits d'élite imbus de ce sentiment de la dignité de l'homme et de ce zèle de l'amélioration de la race humaine qui ne peuvent trouver que dans l'indépendance nationale et dans la liberté politique leur satisfaction et le développement de leur généreuse activité. Il y a en Italie des populations qui ont un droit imprescriptible, droit plus vivement senti que jamais à notre époque, à être équitablement et habilement administrées, à être bien gouvernées. Quel est l'obstacle que rencontrent ces impérieux besoins des peuples et ces invincibles aspirations des âmes? A Naples, à Rome, à Modène, en Toscane, partout, c'est le même, disent les Italiens : c'est l'Autriche. C'est l'Autriche qui, dans l'intérêt supposé de la conservation de ses possessions du nord de l'Italie, soutient maladroitement les mauvais gouvernemens de la péninsule dans leurs impopulaires résistances; c'est l'influence étrangère qui s'oppose partout aux réformes graduelles qui permettraient au génie national de reprendre conscience et possession de lui-même; c'est cette influence qui force l'Italie dans ce dilemme odieux : Tout ou rien; — ou la révolution avec son ingouvernable anarchie, ou le despotisme avec ses sombres désespoirs.

Nous ne cherchons pas, on le voit, à dissimuler la difficulté de la question italienne. Libéraux, nous regarderions comme une lâche désertion de nos principes toute atténuation des justes griefs des libéraux italiens; amis pratiques de la paix, nous considérerions comme une faute puérile de masquer sous de vaines illusions la gravité de la lutte qui est engagée en Italie. Nous ne sommes point pour notre compte des ennemis aveugles et passionnés de l'Autriche : nous croyons volontiers que ses possessions italiennes sont, le Piémont toujours excepté, la portion la mieux administrée et la plus habilement gouvernée de la péninsule; nous rendons justice aux bonnes intentions qu'elle a témoignées en plaçant l'archiduc Maximilien à la tête du royaume lombard-vénitien; nous savons gré au jeune archiduc de l'excellent et honnête esprit qu'il a montré dans les difficiles circonstances où il a été placé. Nous nous bornons à signaler la fatalité de la situation à laquelle l'Autriche est arrivée en Italie. Il n'a pas dépendu d'elle en effet que l'Italie ne demeurât dans le dilemme que nous venons d'exprimer par ces mots : tout ou rien. L'Autriche était forte et pour ainsi dire inexpugnable dans cette position, tant qu'elle n'avait en face d'elle d'autres adversaires que des carbonari, des sectaires de sociétés secrètes et des mazziniens. Il n'en a plus été de même le jour où, grâce à l'initiative du roi Charles-Albert, il y a eu en Italie un royaume national et libéral. Ce jour-là, l'Autriche a vu se lever

contre elle un antagonisme légitime; ce jour-là il a été créé dans les luttes italiennes un juste milieu pratique. Ce jour-là aussi la cause nationale et libérale en Italie a trouvé cette force régulière qui se puise dans le droit de conservation. Le Piémont constitutionnel, avec ses chambres aux discussions retentissantes et avec sa presse libre, a pu d'un côté ouvrir un asile aux aspirations patriotiques de l'Italie, et de l'autre défendre au nom du droit incontestable de sa souveraineté, de sa conservation et de sa sécurité, ce foyer vivace et fécond des libertés italiennes. Le Piémont a pu s'adresser alors à l'opinion européenne; il a pu lui prouver par son exemple que l'Italie indépendante n'était pas ingouvernable; il a eu le droit de dire que les mauvais gouvernemens de l'Italie étaient non la faute des peuples, mais la faute des princes encouragés et soutenus dans leurs tristes erremens par les conseils et par les baïonnettes de l'Autriche; il a eu le droit de dénoncer le débordement de l'influence autrichienne en Italie comme une menace perpétuelle contre sa sécurité, et comme une sorte d'attentat à sa propre indépendance. A partir de ce moment, la question italienne est entrée dans la phase dont l'opinion aperçoit l'éclat maintenant pour la première fois.

L'Autriche avec sa prépondérance absolutiste et envahissante, la Sardaigne avec sa jeune ambition et ses aspirations nationales et libérales, pouvaient-elles vivre paisiblement l'une en face de l'autre? Il fallait inévitablement que l'une gagnât du terrain sur l'autre : quelle est celle des deux qui devait ou pouvait reculer? Le Piémont, à peine émancipé, à peine en possession de cette indépendance, objet des vœux de si grands esprits et de si nobles âmes, depuis les de Maistre jusqu'aux Balbo et aux d'Azeglio, pouvait-il abandonner la partie avant d'avoir combattu, et sacrifier avec ses propres droits l'essor de l'Italie? Qui oserait le dire? L'Autriche au contraire, puisqu'elle ne peut défendre ses possessions territoriales en Italie qu'au prix de la vie d'un peuple, pouvait, sagement conseillée, préparer la fin d'une lutte funeste et peu glorieuse. Il eût été habile à elle de renoncer au rôle fâcheux qu'elle joue sans profit au-delà des Alpes depuis 1815, de conseiller de sages réformes aux gouvernemens qui écoutent sa voix, d'initier en quelque sorte le royaume lombard-vénitien à l'autonomie, de s'apprêter à lui rendre l'indépendance sous un archiduc, et de travailler ainsi à établir sans commotion, dans la péninsule redevenue vraiment italienne, une fédération de gouvernemens intelligens, progressifs et libéraux. L'Autriche a malheureusement choisi le parti contraire. Au lieu de modérer la papauté dans ses tendances rétrogrades, elle a contracté avec elle, par son dernier concordat, un pacte qui est un défi jeté à l'esprit de notre siècle. La question italienne, telle qu'elle est aujourd'hui posée, représente donc un antagonisme irréconciliable. Deux positions sont ouvertes dans cette lutte à la cause de l'indépendance italienne et au Piémont, organe et soldat de cette cause : la position agressive et la position défensive. En nous renfermant dans le cercle des considérations purement italiennes, nous ne contesterions point aux partisans de l'indépendance de l'Italie le droit de prendre, à leurs risques et périls, la position agressive. Les traités lient assurément les souverains qui les ont signés; mais ils ne sauraient être sérieusement opposés aux peuples qui n'y ont point pris part, et dont ils ont au contraire sacrifié l'indépendance. Qui oserait,

par exemple, prétendre que la nation polonaise a été enchaînée elle-même par les conventions qui ont consacré le partage de la Pologne? Si donc l'Italie pouvait s'affranchir par ses propres forces, nous croirions commettre un contre-sens ridicule en invoquant contre sa résolution le respect des traités; mais l'Italie ne peut pas conquérir immédiatement elle-même son indépendance, et le Piémont ne saurait sans folie prendre contre l'Autriche le rôle de l'agression. L'œuvre de l'indépendance de l'Italie est d'ailleurs un travail complexe. L'idée négative de la question italienne, l'expulsion de l'étranger, est une idée simple sans doute; mais l'idée positive, l'organisation politique à donner à l'indépendance nationale, est un problème compliqué, que la force toute seule ne peut pas résoudre ou résoudrait mal. Nous en avons eu trop souvent en ce siècle la triste expérience : les appels à la force ont presque toujours fait faire des pas rétrogrades aux questions de nationalité et de liberté. La position défensive au contraire, celle que le Piémont a lui-même choisie dans le congrès de Paris, donne à la cause italienne des avantages certains. Cette attitude, on le sait, est fondée sur le droit de conservation du Piémont et sur l'intérêt manifeste de sa sécurité. Le Piémont demande que les mauvais gouvernemens italiens ne soient plus soutenus par les interventions autrichiennes, interventions qui livrent à une puissance étrangère toutes les positions stratégiques de la péninsule. Cette politique défensive assure au Piémont la faveur de l'opinion libérale en Europe : elle lui garantit le concours et l'alliance des puissances européennes, qui, dans un intérêt d'équilibre, doivent vouloir la pondération des forces en Italie, et qui, dans un intérêt d'humanité et d'ordre général, doivent souhaiter l'amélioration des gouvernemens italiens; elle permet à la question italienne de grandir dans le double domaine des idées et des faits, et d'acquérir cette maturité qui est l'œuvre du temps, et qui seule communique la vie et la durée aux combinaisons politiques. Enfin, si les conflits s'engageaient, elle laisserait du moins à l'Autriche l'odieux et le péril de l'agression.

Sans fermer les yeux sur les souffrances de l'Italie, sans méconnaître la légitimité des griefs des populations italiennes, sans atténuer la gravité de l'antagonisme inévitable qui se poursuit en Italie entre la politique de l'Autriche et la politique piémontaise, nous croyons donc qu'envisagée au point de vue purement italien, la question italienne, conduite avec une prudente, habile et honnête résolution, peut encore éviter l'écueil de la guerre. Si l'on considère cette question au point de vue de la France, les raisons de vouloir la paix, et par conséquent de l'espérer, sont encore plus péremptoires.

Nous osons penser que nos amis d'Italie ne se récrieront pas, si nous leur disons que la question politique qui est pour eux à bon droit la première de toutes n'occupe point le même rang dans les préoccupations de la France. Il est sans doute d'un grand intérêt pour la France que le Piémont soit ce qu'il est aujourd'hui, un état libre et indépendant, qu'il soit soustrait à l'influence du cabinet de Vienne, et qu'il ne soit plus à notre porte des Alpes comme un avant-poste autrichien. Cet intérêt nous commande d'aider et de protéger le Piémont dans toutes les difficultés que pourrait lui susciter l'exercice naturel et légitime de son indépendance. Il importe aussi beaucoup à notre honneur et à notre crédit, puisque nous avons fait l'expé-

dition de Rome et que nous avons jusqu'à ce jour continué à monter la garde devant le Vatican, d'obtenir du saint-père des réformes administratives et politiques qui lui permettent de vivre en tête-à-tête avec ses sujets, et de se passer de nos régimens et de ceux de l'Autriche. Si, dans la défense légitime de ces intérêts, la France, chose peu probable, car qui oserait nous chercher une querelle d'Allemand? était traversée et attaquée injustement par une puissance étrangère, elle serait bien forcée d'accepter la guerre; mais tant qu'une agression extérieure ne lui aura pas imposé cette douloureuse nécessité et tant qu'elle conservera son libre arbitre, c'est par la paix, non par la guerre, qu'elle devra seconder le mouvement des destinées italiennes.

Il y a si longtemps que l'Europe n'a point vu de guerres de caprice ou de système, qu'il semble qu'il y ait quelque chose de monstrueux rien qu'à poser froidement cette question : Est-ce par la paix ou par la guerre que la France doit chercher en Italie la satisfaction de ses intérêts et le succès de ses sympathies? Supposer qu'ayant le choix, elle optât par caprice ou par système pour la guerre, c'est outrager la France, c'est lui prêter une folle ambition. Des raisons de toute sorte, des raisons intérieures et des raisons extérieures, rendraient regrettable pour la France une guerre même nécessaire, une guerre dont elle n'aurait pas la responsabilité morale.

Les raisons intérieures sont évidentes. Il faut bien le reconnaître en effet, la guerre a, dans le mauvais sens du mot, un caractère essentiellement révolutionnaire : elle remet à la force, c'est-à-dire à la fatalité, la conduite des choses humaines. Une politique qui recourt sans nécessité à la guerre est une politique qui abdique sa raison et son libre arbitre, — qui consent à ne plus demeurer maîtresse de la conduite de ses desseins et des conséquences de ses actes. Cette abdication est douloureuse à toute intelligence fière, même lorsqu'elle est imposée par un ennemi déraisonnable. Faite spontanément et délibérément, elle ne pourrait être que l'acte d'un joueur ou d'un désespéré. Le sens commun et des intérêts puissans mettent la France à l'abri d'une pareille témérité. Les conséquences économiques des guerres sont aujourd'hui trop bien comprises pour être négligées dans les délibérations des hommes d'état. On sait que toute guerre est une destruction de capital, que le capital est la réserve sur laquelle vivent l'esprit d'entreprise et le travail, et que toute guerre est par conséquent la dilapidation des ressources des travailleurs et une cause d'appauvrissement et de longues souffrances. Tout cela est démontré avec une certitude mathématique, et se précipiter dans une guerre qui pourrait être évitée, c'est à notre époque semer sciemment d'incalculables misères à travers les générations. Les intérêts matériels, instinctivement attachés à la paix, sont donc étroitement liés aux intérêts moraux les plus élevés. Ils pèseront toujours d'un poids immense dans la balance des décisions d'un gouvernement demeuré maître de ses desseins. Parmi ces intérêts, il en est d'ailleurs qui servent merveilleusement par la paix l'action extérieure de la France, et qui procurent à l'influence française des avantages plus légitimes et plus durables que ceux que les politiques du passé cherchaient dans la suprématie des armes. Telles sont ces grandes entreprises de chemins de fer que le capital français com-

mandite depuis quelques années dans l'Europe entière. Il serait imprudent d'oublier les pertes énormes qu'une guerre gratuitement hasardée ferait subir à cet argent français qui, sur la foi d'une paix durable, est allé construire ou exploiter des chemins de fer, non-seulement en Russie et en Espagne, mais en Autriche et en Italie. Ce grand mouvement industriel, indépendamment des intérêts français qui y sont engagés dans de vastes proportions, servait aussi plus sûrement, quoique plus lentement, qu'une lutte violente les intérêts d'unité et de rapprochement matériel destinés à préparer et à accélérer le travail de l'unité morale de l'Italie. Enfin les questions morales en France n'ont-elles pas aussi à redouter la terrible diversion de la guerre? N'est-ce rien chez nous que le progrès des libertés publiques, et dans ce progrès accompli en France les peuples au nom desquels on veut nous exciter à la guerre, ne trouveraient-ils pas une plus sûre garantie de leur avancement que dans les chances hasardeuses des batailles?

Nous n'aborderons pas toutes les questions extérieures que pourrait soulever une guerre d'Italie. Il nous répugnerait surtout d'évoquer le fantôme d'alliances hostiles à la France, car ces perspectives dont on pourrait nous menacer, même dans une guerre nécessaire et juste, ne devraient pas détourner la France du sévère et courageux accomplissement de son devoir. Sans doute, dans une guerre qui aurait pu être évitée, nous aurions à craindre l'effet de cette mauvaise humeur générale qu'inspirent à la société européenne, telle qu'elle est aujourd'hui organisée par l'industrie et le commerce, ceux qui troublent la paix générale. Après le triste exemple de l'empereur Nicolas, qui la méconnut, la brava, et finit par en être accablé, tous les gouvernemens en Europe sauront tenir compte, dans leurs différends, du verdict des opinions pacifiques qui est comme un infaillible présage de la victoire ou de la défaite. Cependant, si l'on se borne à la considération des intérêts extérieurs de la France, n'est-il pas visible que la question italienne, si importante qu'elle soit, est loin d'être l'unique ou même la principale de nos préoccupations, et doit subir dans notre politique étrangère le contre-poids et le contrôle d'autres questions considérables? Sans nous éloigner de l'Autriche, nous pouvons voir avec quels graves intérêts la question italienne doit compter dans les prévisions de la politique française. Nous admettons que nos intérêts soient opposés à ceux de l'Autriche dans les affaires d'Italie; mais l'Autriche n'est point seulement une puissance italienne. L'Autriche a sa raison d'être dans le système européen; elle peut rendre à ce système des services dont la France a, suivant les circonstances, beaucoup à profiter. Du côté du Danube et en Orient par exemple, dans cette vaste région où la Russie, par les affinités de race et de religion, par la confusion de nationalités enchevêtrées et imparfaites, trouverait une voie si facilement ouverte vers Constantinople, l'Autriche, sorte de Turquie chrétienne, semble prédestinée à opposer aux empiétemens russes une infranchissable barrière. Nous-mêmes, n'avons-nous pas considéré comme un des résultats politiques les plus importans de la guerre d'Orient d'être parvenus à rompre la vieille intimité des cours de Vienne et de Pétersbourg, et d'avoir fait réaliser par le cabinet autrichien ce fameux exemple d'ingratitude que le prince de Schwarzenberg avait promis de donner

au monde aux dépens de la Russie? Certes, avant de sacrifier un des plus importans résultats de cette grande et politique guerre d'Orient qui nous a coûté tant d'hommes et de millions, il y a pour la France lieu d'hésiter. Nous ne devons rien abandonner en Italie de ce que l'honneur nous prescrit d'y défendre; mais nous avons à résoudre un problème bien délicat. Nous avons à obtenir de l'Autriche des concessions en Italie sans nous exposer à trop l'ébranler du côté de l'Orient, sans nous exposer à trop la diminuer vis-à-vis de la Russie, sans la rejeter nous-mêmes affaiblie, humiliée, désespérée, dans les bras de cette puissance. La solution d'un tel problème demande du temps et beaucoup d'art; elle serait fort compromise par l'emploi intempestif de la violence.

Jusqu'à ce que nous soyons éclairés par des lumières qui nous manquent encore, nous sommes donc convaincus que la France conserve son libre arbitre pour la paix ou pour la guerre au milieu des complications qui existent ou peuvent éclater en Italie. Au Piémont, petit par le territoire, mais grand par le courage; au Piémont, représentant les aspirations nationales; au Piémont, dont le roi, seul parmi les souverains italiens, n'a pas craint d'opposer une barrière morale aux empiétemens immodérés de l'influence autrichienne, la France donne hautement son alliance et son concours moral. Elle a raison. Après un fait aussi éclatant que le mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde, nous ne concevons pas l'importance attachée par certains journaux et certaines personnes à l'existence d'une prétendue convention secrète, expression de l'alliance des deux pays. L'alliance a-t-elle besoin de cette consécration notariée, et le Piémont dans les affaires d'Italie n'apportera-t-il pas désormais, outre sa propre valeur, une part au moins de la force et du prestige de la France? Mais la France et le Piémont peuvent et par conséquent doivent garder cette position défensive qui a été prise au congrès de Paris, et qui, soutenue avec une modération habile et résolue, peut obtenir pour la cause de l'indépendance et du bon gouvernement de l'Italie des avantages d'autant plus solides qu'ils seront l'œuvre d'une politique pacifique.

Ce que la France et le Piémont demandent à Rome, aux gouvernemens italiens et à l'Autriche, peut et doit s'obtenir, disons-nous, par la paix. Quels sont en effet les vœux jusqu'à présent connus? Des réformes dans les États-Romains et la cessation des occupations étrangères. Est-il croyable que l'Autriche veuille résister par la guerre à des vœux si légitimes? Non, suivant nous, et la politique autrichienne, même en regardant avec suspicion les effets de l'action concertée de la France et du Piémont, commettrait une étrange bévue, si elle engageait la guerre sur un pareil différend. La politique de l'Autriche en face des efforts qui seraient tentés pour réformer les gouvernemens italiens nous paraît devoir être une politique d'inertie, attendant du moins les événemens et les résultats de l'expérience commencée. Si rien n'est brusqué de part et d'autre, si l'on garde tous les ménagemens que chacune des puissances qui agissent moralement en Italie doit à la paix et à l'opinion générale de l'Europe, la paix aura du temps devant elle. Ce temps ne sera-t-il pas mis à profit par les gouvernemens, qui sont tous intéressés au maintien de la paix? On a parlé de congrès. Nous avons peu de confiance

dans cet expédient. La diplomatie, on le sait, n'est point inventive, elle ne crée pas. Les congrès suivent et ratifient les combinaisons que les événemens ont déjà opérées dans les choses: ils n'ont point l'initiative de ces combinaisons, et ne les devancent pas. Si c'est le gouvernement temporel du pape qui est en jeu, commele précédent du congrès de Paris le donne à penser, comment le congrès qui s'arrogerait le droit de trancher une question si délicate serait-il composé? Serait-il formé exclusivement par les grandes puissances? Mais ce serait une usurpation sur la souveraineté des puissances de second ordre. Le pape ne consentirait évidemment point à soumettre ses droits souverains à un tel arbitrage. D'ailleurs le pouvoir temporel du pape est considéré par les catholiques comme la première garantie de l'indépendance spirituelle du saint-père; la question du pouvoir temporel du pape est donc une question religieuse, une question essentiellement catholique. Or, parmi les cinq grandes puissances de l'Europe, deux seulement sont catholiques; la compétence d'un congrès ainsi composé serait déniée par la catholicité tout entière. L'expédient d'un congrès pour régler les affaires d'Italie avant que les souverainetés entre lesquelles l'Italie est partagée se soient mises d'accord par des négociations particulières sur les combinaisons qu'il s'agirait de soumettre à une sanction européenne est donc une chimère. Il faut revenir au seul moyen régulier, au seul qui se concilie avec les droits des souverainetés, aux négociations particulières. C'est par cette voie que le bon sens et la sagacité de la diplomatie doivent s'efforcer de trouver des combinaisons acceptables et de les faire agréer. Déjà sans doute les imaginations sont en travail. Parmi les combinaisons possibles, il en est une qui est mise en avant par quelques amis de l'Autriche, et au succès de laquelle l'on assure que s'appliquent activement des têtes couronnées ou presque couronnées. Il s'agirait de décider l'Autriche à faire des provinces lombardo-vénitiennes un royaume indépendant à la tête duquel serait placé l'archiduc Maximilien. On prétend que cette idée ne serait point nouvelle à la cour d'Autriche. Elle apporterait peut-être, si elle était adoptée à Vienne, une simplification momentanée dans les affaires d'Italie. Nous doutons pourtant que dans les circonstances actuelles elle obtienne la sanction de la cour d'Autriche, malgré l'influence et le zèle des grands personnages auxquels on l'attribue.

Devant une situation aussi extraordinaire que celle qui s'ouvre à l'Europe, toute autre affaire que la question italienne laisse l'attention publique indifférente. Turin, qui, dans cette nouvelle phase politique, prend aux yeux du monde un éclat particulier, a été depuis quinze jours occupé des préparatifs et des fêtes du mariage du prince Napoléon-Jérôme et de la jeune pincesse fille du roi Victor-Emmanuel. Malgré la solennité de ces fêtes, que l'on nous permette de ne point oublier un des derniers actes du prince Napoléon avant son départ de France : nous voulons parler de sa lettre au gouverneur de la Réunion, mettant fin aux engagemens des noirs sur la côte orientale d'Afrique. Nous avons trop insisté sur les inconvéniens du système des engagemens pour ne pas féliciter le prince Napoléon d'une mesure si conforme à l'esprit de libéralisme qu'on se plaît à lui reconnaître. Le parlement piémontais a fait preuve d'une sage réserve sur les questions ita-

liennes. Ce parlement a su empêcher ses espérances de faire explosion dans les adresses rédigées en réponse au discours du trône. L'adresse du sénat est surtout remarquable par le ton de modération qui y règne. Les chambres ont mis une sorte de soin respectueux à baisser la voix comme pour donner un retentissement plus prolongé au discours du roi Victor-Emmanuel. Peut-être nous laisseront-elles bientôt plus clairement lire dans leurs idées et dans leurs sentimens, s'il est vrai, comme on nous l'assure, que M. de Cavour doive la semaine prochaine leur présenter un projet d'emprunt.

L'attente est le sentiment général aussi bien en Angleterre que sur le continent. Il serait oiseux d'étudier les appréciations et les conjectures de la presse anglaise sur la grande préoccupation du jour. L'Angleterre emploiera assurément tous les moyens qui sont en son pouvoir pour prévenir un conflit en Italie. Certes, après ses antécédens dans les affaires d'Italie, il est impossible qu'elle s'oppose aux vœux de la France et du Piémont. Lord Palmerston allait en 1848 plus loin que ce que nous connaissons de ces vœux, puisqu'il engageait l'Autriche à renoncer à sa domination anormale et onéreuse en Italie. Le gouvernement du pape ni celui du roi de Naples ne trouveront sans doute de défenseurs dans aucun parti anglais. Cependant l'Angleterre ne fait qu'obéir à la plus simple prudence en prodiguant les conseils pacifiques, parce que sa propre expérience lui a enseigné qu'il est plus facile de prévenir une guerre que d'en resserrer le théâtre, d'en empêcher les déviations, d'en maîtriser la durée et l'issue. Tel est sans doute le sentiment qui a dû inspirer lord Malmesbury dans les conseils qu'il a adressés au Piémont.

Au surplus, malgré le langage contraire de quelques journaux anglais, la gravité des questions extérieures semble devoir prolonger l'existence du ministère de lord Derby. L'on assure du moins que dans une réunion récente des membres les plus influens du parti whig il aurait été décidé que l'on ne ferait aucun effort pour renverser le cabinet tory avant d'avoir vu la tournure que prendraient les affaires du continent. Ces affaires, nous le craignons, feront également diversion aux grands débats intérieurs que devait exciter la réforme électorale. M. Bright semble être le seul homme d'état anglais que ne troublent point les préoccupations extérieures. Il vient de prononcer, devant un nombreux *meeting* à Rochdale, le discours le plus chaleureux et le plus éloquent que son projet de réforme lui ait encore inspiré. Il n'y a pas d'intérêt pour des étrangers à le suivre dans les détails de son plan, qui ne paraît pas d'ailleurs avoir grande chance de succès; mais on ne saurait lire sans émotion la péroraison de son discours de Rochdale. M. Bright y trace en quelques phrases véhémentes l'histoire de sa carrière politique. Il rappelle qu'il y a vingt ans il était dénoncé comme un factieux, lorsqu'avec Cobden, Villiers et Milner Gibson, il venait plaider la cause de la nourriture du peuple à bon marché. Le factieux a réussi à passionner son pays, à convertir ou à vaincre ses hautains adversaires, et grâce à lui des millions de travailleurs ont désormais le pain en abondance et à bas prix. Après l'alimentation physique, il a songé à assurer au pauvre la nourriture de l'esprit et de l'âme. Les journaux, grevés par les droits de timbre, n'étaient pas à la portée du peuple; il a fini, après de longs efforts, par détruire ces droits de timbre, cet impôt dont l'intelligence du peuple était

frappée, et maintenant des centaines de journaux hebdomadaires dont les exemplaires se distribuent par millions, répandent les plus utiles informations et les moyens d'instruction les plus féconds et les plus rapides au sein des classes laborieuses. Aujourd'hui que veut M. Bright? Il veut que les intérêts, les besoins et les droits de tous ses concitoyens soient assurés d'avoir un prompt et efficace retentissement au sein de la représentation nationale; il veut que le peuple qui souffre dans son travail immédiat de la destruction de capitaux qu'entraînent les guerres si légèrement entreprises par d'imprévoyans politiques, que le pauvre qui supporte le poids des impôts que le passif de ces guerres lègue à la postérité aient le pouvoir d'arrêter dans ces entreprises insensées un gouvernement dilapidateur du sang et de la fortune du pays. « Vous vous vantez d'avoir de nobles ancêtres, s'est-il écrié en finissant, vous vous glorifiez d'avoir eu des pères qui ont conquis la liberté! Levez-vous donc à ma voix, et venez revendiquer votre héritage. » Ainsi parle à Rochdale M. Bright, l'orateur franc, simple, sensé et populaire. Et qui sait quel langage tient en ce moment son rival en éloquence, l'orateur lettré, subtil, ingénieux, qui a eu la fantaisie d'être pendant quelques jours lord haut-commissaire des Iles-Ioniennes et d'ouvrir un parlement grec, M. Gladstone? Car l'Angleterre a, elle aussi, sa question lombarde en miniature à l'entrée de l'Adriatique. Les Ioniens protestent contre les traités de Vienne, qui leur ont donné l'empire britannique pour protecteurs; ils veulent être annexés au royaume de Grèce, et demandent, eux aussi, un congrès européen. Espérons que le plus grand helléniste du parlement anglais aura su charmer et pacifier ces ambitieux Ioniens, et qu'il ne tardera point à venir prendre sa place à la chambre des communes, où lui seul peut dignement combattre les exagérations de M. Bright.

Le Nouveau-Monde en a fini depuis longtemps avec ses luttes de l'indépendance : il possède même dans la plus vivace et la plus puissante de ses républiques ces institutions démocratiques qui font envie à M. Bright. En est-il plus sage et plus moral? Ce n'est pas ce que nous apprennent les courriers d'Amérique. Au contraire, il semble que le gouvernement de la multitude, le *mob-government,* tende à oblitérer de jour en jour davantage le sens moral au sein des politiques américains. L'esclavage et le flibustiérisme sont les deux tristes attributs de la démocratie américaine. On sait que la vieille démocratie, celle que représente le président Buchanan, et la jeune démocratie, celle qui a pour chef M. Douglas, sacrifient également le principe de la liberté humaine, le principe de la souveraineté populaire. Il n'y a pas de droit naturel pour M. Douglas, il vient de le déclarer dans un récent discours, qui soit supérieur au droit qu'a un état à esclaves de maintenir l'esclavage tant que cela lui plaira. A côté de déclarations semblables, placez cette proposition faite au congrès avec l'approbation de M. Buchanan, de voter une somme destinée à l'achat de l'île de Cuba, que les Espagnols ne veulent pas plus vendre que se laisser prendre, et au spectacle de ces excès de la jeune république faites un retour sur notre vieille Europe : notre moralité politique a-t-elle rien à envier à celle de l'Amérique?

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

LE THÉATRE-ITALIEN. — LES CONCERTS.

Les jours se rallongent et les fêtes musicales se multiplient, malgré les symptômes de perturbation qu'on aperçoit à l'horizon du monde politique et du monde financier, qui en supporte le fardeau. Comme l'amour, les arts sont de toutes les saisons, et rien ne se fait sans le concours de la musique surtout, puisqu'elle intervient jusque dans la guerre que se font les hommes au nom de la justice. En attendant, le Théâtre-Italien court de belle en belle et s'efforce de mettre sous les yeux d'un public de plus en plus empressé les œuvres diverses de son vaste répertoire. M. Verdi et ses mélodrames incandescens ne pouvant plus satisfaire la curiosité dévoyée des amateurs, on revient un peu à la grande musique, à celle qui a été faite pour être exécutée par des voix humaines, et non pour des trombones ou des cornets à piston. On a donc repris, le 4 janvier, la *Semiramide* de Rossini avec Mme Penco dans le rôle formidable de la reine de Babylone, Mme Alboni dans celui d'Arsace, et un nouveau venu, M. Badiali, qui s'est chargé de la partie d'Assur sans en être écrasé, bien au contraire, en sorte que le succès de la représentation n'a pas été trop au-dessous de l'attente des gens difficiles, lesquels, ayant beaucoup vécu, ont beaucoup entendu et beaucoup retenu, hélas!

Le sujet de *Sémiramis* a été bien souvent traité par les maîtres de l'ancienne école italienne. Jomelli d'abord a écrit, vers 1753, un opéra de ce nom, puis est venu Gyrowetz, un compositeur bohême qui a joui pendant sa vie d'une grande célébrité, et dont la *Semiramide*, écrite pour le Théâtre-Italien de Londres dans les dernières années du XVIIIe siècle, a eu du retentissement. Portogallo a composé à Lisbonne, en 1802, un opéra de *Semiramide* pour la voix splendide de la Catalani, qui a colporté dans toute l'Europe un air bien connu : *Son regina*. Dans la même année, le 4 mai 1802, un savant musicien français, Catel, faisait représenter sur la scène de l'Opéra une *Sémiramis* en trois actes, dont le succès d'estime n'est pas oublié. De tout cela, le public ne connaît guère que le chef-d'œuvre que Rossini a composé à Venise en 1823 pour sa femme, autrefois Mlle Colbran, pour la Mariani, dont la voix de contralto égalait la beauté de l'artiste, et pour Galli, qui a créé le rôle d'Assur, de Fernando dans *la Gazza ladra,* et de Mustafa dans *l'Italiana in Algieri*. La *Semiramide* fut donnée à Paris pour la première fois en décembre 1825, et toutes les grandes cantatrices s'y sont produites depuis dans les deux rôles importans de soprano et de contralto. Mme Pisaroni a débuté dans le rôle d'Arsace le 26 mai 1827 avec Mme Sontag qui chantait celui de Sémiramis. Les amateurs n'ont pas oublié l'effet prodigieux de ces premiers mots du récitatif d'Arsace, à son entrée en scène : *Eccomi al fine in Babilonia!* Mme Pisaroni, en les articulant avec

une puissance de style qui était toute nouvelle pour les oreilles françaises, fit tressaillir la salle entière. Les défenseurs du progrès dans les arts, qui n'étaient pas plus intelligens alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, ne se doutaient pas que Mme Pisaroni était l'élève d'une savante école de chant qui avait existé avant Rossini. Mme Malibran, dans son ardeur de conquêtes, a chanté tour à tour la partie de Sémiramis et celle d'Arsace jusqu'en 1832, époque où Mlle Grisi prit possession de ce magnifique rôle de la reine de Babylone, dont elle a été la personnification la plus splendide, car pour la femme qui doit représenter au théâtre un personnage comme Sémiramis ou Armide, c'est presque une nécessité de répondre à l'imagination du public par une stature élevée et la beauté des formes. Mlle Grisi remplissait alors toutes les conditions d'un rôle aussi difficile. La partition de *Semiramide*, le dernier opéra que Rossini a écrit en Italie, est trop connue pour que nous ayons besoin d'en signaler les beautés diverses. Cependant, comme nous avons entendu prononcer à cette occasion les mots de *formes vieillies* par quelques représentans superbes de l'idée du progrès, et que l'intelligence du public lui-même nous a paru n'être plus à la hauteur du chef-d'œuvre qu'on livrait à son appréciation, on nous permettra quelques observations sur un sujet qui en vaut certes la peine.

C'est un lieu-commun de dire que toute manifestation des sentimens et de la pensée de l'homme porte nécessairement la trace du temps et du coin de terre où il s'agite. Quelle que soit la puissance créatrice du génie, celui-ci ne peut se soustraire ni à la loi de succession qui pèse sur toutes choses, ni au milieu qui l'enveloppe de toutes parts. Comme les plantes et le chêne le plus vigoureux, le génie, aussi bien que les plus simples des mortels, vit, comme on dit vulgairement, de l'air du temps et se nourrit des sucs de la terre où il a pris racine. Le génie n'est point une force absolue qui produise partout et toujours les mêmes phénomènes; il est une résultante de l'inspiration individuelle, du pays et du siècle qui l'ont suscité. Transportez, par exemple, le génie de Shakspeare sous la reine Anne, faites-en un contemporain de Pope et de Fielding, et vous n'avez plus les mêmes traits, le même idéal, mélange de grâce enchanteresse et de sauvagerie, de grossièreté et d'innocence, de naïveté divine et de profonde connaissance du cœur humain. Dante eût-il pu concevoir et achever son mystérieux poème, s'il n'eût été un génie italien et catholique, vivant dans un siècle de foi et d'investigations philosophiques, dans une société bouleversée par la guerre civile et des passions atroces? Evidemment non. *La Divine Comédie* porte bien la marque du XIIIe siècle, elle n'a pu être produite que par un contemporain et un compatriote de saint Thomas d'Aquin. Il semblerait que la musique, le plus spiritualiste de tous les arts, comme le qualifient les philosophes allemands, bien que cette qualification lui convienne moins qu'à la poésie, qui est fille de la parole, l'organe immédiat de la passion et de l'intelligence; il semblerait, dis-je, que la musique devrait être plus indépendante du temps, des mœurs et du milieu extérieur où elle se déploie. Née d'un souffle de l'âme qui n'emprunte à la nature qu'un seul élément matériel, le son, la musique devrait être aussi absolue, aussi invariable que le sentiment dont elle est la révélation. Mais quoi! la musique, c'est l'homme qui l'a créée,

elle est l'une des manifestations de sa vie, et l'homme, immuable dans son essence, se modifie incessamment avec l'âge, la société et le climat où il se développe. Il y a donc une musique qui exprime à la fois les sentimens particuliers de chaque peuple et l'individualité du génie qui s'en fait l'interprète, comme il existe une langue, une littérature, une peinture empreintes du caractère de nationalité. L'homme du Nord éprouve comme l'homme du Midi le besoin de prier, mais la prière de l'Allemand ne se traduira pas dans l'art de la même manière que la prière de l'Italien ou de l'Espagnol. Il en est de même des autres sentimens, de l'amour surtout, la passion la plus identique à elle-même qui existe dans le cœur de l'homme, et qui sera pourtant rêveuse et un peu mystique chez les poètes et les artistes allemands, vive, ardente et colorée chez les maîtres italiens. Deux illustres contemporains de la seconde moitié du XVIe siècle, Palestrina et Orlando di Lasso, tous les deux grands musiciens pour leur temps, tous les deux catholiques, employant les mêmes ressources de l'art pour rendre les mêmes sentimens, ne parviennent-ils pas à accuser, dans l'œuvre qu'ils nous ont laissée, une nuance qui révèle le pays et la race dont ils sont sortis? Il y a dans les messes, dans les motets et les madrigaux de Palestrina une sérénité grandiose, une clarté et une onction pénétrante, où se reconnaît le génie italien, et particulièrement celui de l'école romaine, qui avait déjà produit Raphaël, tandis qu'Orlando di Lasso ne peut s'empêcher de révéler qu'il est Belge et homme du Nord par une plus grande vivacité de rhythme, par un pressentiment de la modulation et de l'accent dramatique qui seront un jour les qualités saillantes de la musique allemande.

A mesure qu'on s'approche des temps modernes et que les engins de l'art deviennent plus nombreux, le caractère national s'imprime plus fortement dans les œuvres du génie musical. Sébastien Bach crée, pour ainsi dire, les formules scientifiques de la musique allemande, où dominent la profondeur des combinaisons harmoniques et le pittoresque de l'instrumentation, pendant qu'Alexandre Scarlatti, son contemporain, fonde l'école italienne, où prévaut l'idée mélodique interprétée par la voix humaine, qui restera toujours le guide du génie musical de la nation. Les Italiens veulent qu'on chante partout et constamment, aussi bien à l'église qu'au théâtre. Ils repoussent toute idée musicale qui ne peut être facilement rendue par la voix humaine et font à ce plaisir de prédilection les plus larges concessions de convenance et de logique dramatique. Les Allemands au contraire, peuple recueilli et profond, race de poètes intimes et de métaphysiciens, cherchent dans la musique ce qu'ils demandent à tous les arts : l'infini des combinaisons harmoniques, les longs développemens d'un thème donné, le pittoresque de l'instrumentation, le symbolisme de la pensée; ils veulent être savamment émus après avoir admiré l'effort du génie, après s'être assurés de la légitimité et de la complexité des moyens dont il s'est servi pour leur arracher des larmes. Une voix qui, en charmant l'oreille, retentit au fond du cœur, *una voce che nell' anima risuona*, comme disent les Italiens, suffit pour exciter les transports de ce peuple délicat, qui a créé le type ineffable des vierges de Raphaël, et qui n'attend pas que la raison lui dise : *Tu peux pleurer, je te le permets !* tandis qu'un Allemand veut comprendre avant de

se laisser toucher, et bien s'assurer qu'on ne le trompe pas sur les causes du plaisir qu'il éprouve. De ces deux caractères de nation sont nées deux grandes écoles de musique, l'école allemande et l'école italienne, les seules qui existent et entre lesquelles s'interpose le génie timoré de la France, qui n'invente guère, mais qui s'assimile avec mesure les propriétés moyennes des autres peuples, en les combinant, en les tempérant de son goût suprême.

Il résulte de ces considérations qu'il existe positivement une musique nationale depuis le commencement du XVIIIe siècle, que la musique produite par les grands génies de l'école allemande ne ressemble pas à celle qui a été créée par les maîtres de l'école italienne, qu'aucun de ces peuples n'a le droit d'imposer à l'autre sa manière de sentir, et de se croire le seul possesseur de la vraie et bonne musique. Si vous préférez le pittoresque de l'instrumentation, les combinaisons profondes de l'harmonie, les grands développemens d'un thème donné, les effets puissans, le grandiose de la symphonie et de la poésie lyrique, vous êtes un partisan de l'école allemande, qui n'a point de rivale dans ce vaste empire de l'idéal qu'elle s'est créé. Êtes-vous, au contraire, plus accessible aux charmes de la voix humaine, à sa flexibilité, à l'expression d'un sentiment aimable, aux délicatesses, aux voluptés sereines, aux *concetti* même, si vous voulez, d'un madrigal, d'un duo, ou d'un morceau d'ensemble plus compliqué; aimez-vous à rire et à pleurer du fond de l'âme, sans trop vous inquiéter du pourquoi; la douleur, la grâce, le caprice, le *brio,* la verve et l'insouciante folie, exprimés en musique d'une manière incomparable et inimitable, ont-ils pour vous de l'attrait : vous êtes un admirateur de la musique et de l'opéra italiens, qui règnent en Europe et dans le monde entier depuis cent cinquante ans. A ces deux grandes écoles vient s'ajouter l'école française, qui emprunte à l'Italie son opéra sérieux et son opéra-comique, les deux seuls genres de musique qu'elle connaisse, en les soumettant à la loi de la vraisemblance et de la logique dramatique. Ainsi se développent dans l'histoire ces trois manifestations du génie musical, qui sont l'expression de deux races bien différentes, de trois tendances diverses de l'esprit humain. La France, nation latine comme les peuples italiens, puisqu'ils parlent deux langues qui sont filles de la même mère, est plus disposée à s'approprier les qualités de la musique italienne que celles de l'école allemande. L'histoire de ses deux théâtres, celle de l'opéra et de l'opéra-comique, est là pour confirmer cette étroite parenté de l'école française avec l'école italienne, qui seule est vraiment créatrice du fonds d'idées qui constitue l'art musical des peuples de l'Occident.

La variété des génies, les talens divers qui se produisent dans chacune des grandes divisions dont nous venons de parler, les emprunts successifs que se font les écoles entre elles, tout en restant fidèles aux tendances de la race dont elles représentent les propriétés indélébiles, enfin le besoin de changement, qui est une loi de la vie non moins constante que la perpétuité de nos sentimens et de nos passions : tout cela, et d'autres causes encore, modifient incessamment les formes de la musique, particulièrement de la musique dramatique, sans en altérer l'essence ni la vérité. Comme les langues, la musique, qui est la langue universelle du sentiment et de l'imagination, grandit, se développe, atteint la maturité et la perfection de se

ressources, et peut-être aussi se dégrade ensuite, et tombe dans la recherche et la barbarie. A quel signe, dira-t-on, peut-on reconnaître que la musique est parvenue au terme de ses développemens réguliers? Y a-t-il une vérité, une perfection possibles dans un art aussi fugitif et aussi futile? Qui décidera si les innovations qui charment le public sont des beautés admirables ou des extravagances dignes de pitié? Le génie qui s'en va, et qui a épuisé la séve de son inspiration, jugera-t-il l'œuvre de son successeur, qui vient répondre à des aspirations que le premier ne comprend plus? Haydn n'a-t-il pas méconnu la grandeur de Beethoven? Weber n'a-t-il pas raillé l'auteur de la symphonie en *ut mineur?* Handel n'a-t-il pas dit de Gluck qu'il ne savait pas plus de contre-point que son cuisinier? Où est la vérité au milieu de ces contradictions? Est-ce la critique qui la dégagera, cette vérité que chacun prétend apercevoir dans l'œuvre qui a sa préférence, la critique qui, au nom de prétendus principes, et les yeux fixés sur des modèles usés, a combattu contre Gluck, Beethoven, Spontini, contre Rossini et Meyerbeer, comme elle repousse aujourd'hui M. Richard Wagner et le *grand Verdi?* Le beau, c'est le plaisir; le vrai et le juste, c'est le succès.

Telle est à peu près la conclusion d'un débat intéressant qui vient d'avoir lieu entre deux dilettanti de haute distinction. L'un, homme politique des plus influens et grave magistrat, a bien voulu consacrer quelques heures de loisir à exprimer l'admiration qu'il professe depuis longtemps pour le génie de Gluck, et surtout pour l'*Armide* de ce compositeur sublime. Si les raisons dont s'appuie M. Troplong pour affirmer la beauté de certains morceaux de la partition de Gluck ne sont pas toujours d'une parfaite évidence, si les affinités qu'il croit apercevoir entre plusieurs passages de l'*Armide* et les chefs-d'œuvre de Mozart sont plus que contestables, si enfin le mot qu'il inflige au génie de Shakspeare et au beau talent de Mme de Staël a paru tout aussi étrange que le jugement qu'il a porté ailleurs sur l'immortel Tacite, nous sommes très disposé à convenir cependant que l'*Armide* de Gluck a trouvé dans M. Troplong un appréciateur judicieux. Un dilettante plus jeune, qui siége au sénat sous la présidence de M. Troplong, M. le prince Poniatowski, a pris l'alarme sur cette admiration excessive pour un vieux chef-d'œuvre, et d'une plume leste s'est mis à revendiquer pour les générations nouvelles l'honneur de posséder un art plus parfait et plus grandiose que celui qui régnait du temps de Gluck. Avec plus d'entrain et d'esprit que de bonnes raisons, sans définir préalablement ce qu'il entend par le progrès dans les arts, et particulièrement en musique, M. le prince Poniatowski a signalé légèrement les chefs-d'œuvre de musique dramatique qui se sont accumulés depuis la première représentation de l'*Armide* de Gluck, le 23 septembre 1777, et de chute en chute a fini par tomber dans les bras de M. Verdi, en proclamant son *Trovatore* bien *plus fort* que tous les opéras du grand peintre des passions humaines. A tout péché miséricorde, mais voilà où conduit l'absence d'une critique fondée sur l'idéal : à confondre la langue d'un Stace avec celle de Virgile, à croire que les tragédies de Crébillon, et même celles de Voltaire, sont un progrès sur *Britannicus, Phèdre* et *Athalie,* à préférer un Caravage à Michel-Ange! Avons-nous besoin d'ajouter qu'il y a en musique, comme dans les autres arts, des beautés impérissables? que tel motet de Palestrina, tel madrigal de Scarlatti, tels morceaux de Pergolèse,

de Leo, de Durante et de Jomelli, sont aussi beaux aujourd'hui que lorsqu'ils ont été conçus par le génie de ces maîtres immortels? La musique vieillit, comme toutes choses, dans ses parties accessoires, dans les détails de mise en scène, dans le costume extérieur et le coloris que revêt la passion, dans certaines formules où le temps et la mode marquent leur empreinte; mais des œuvres comme *Alceste, Iphigénie, Orphée, Armide,* qu'on chante partout en Allemagne; des merveilles comme *Don Juan,* les *Nozze di Figaro, le Mariage secret, le Barbier de Séville,* le *Freyschütz,* etc., sont et seront toujours jeunes. C'est le public qui vieillit, dont le goût se corrompt et finit par ne plus comprendre les beautés simples et grandioses, comme nous avons pu le constater à la *Semiramide* de Rossini.

Si l'auteur de *Guillaume Tell* avait retouché à Paris la partition de *Semiramide* comme il a revu celle de *Moïse,* nous sommes persuadé qu'il aurait écrit une autre ouverture. Celle qui existe, et que tout le monde connaît, n'est qu'une charmante fantaisie instrumentale qui pourrait être placée ailleurs sans grave inconvénient, parce qu'elle ne se rattache pas d'une manière suffisante à l'œuvre dont elle devrait résumer le caractère. L'introduction au contraire est d'une grande magnificence. Je ne connais rien de plus lumineux que ce motif de l'orchestre qui répand sur la scène et dans la salle une sonorité si ample et si joyeuse, pendant que le chœur chante, en accords *plaqués,* la gloire du dieu Belus? L'entrée successive d'Idreno, d'Assur et du grand-prêtre Oroë amène un trio pour un ténor et deux basses qui est un chef-d'œuvre d'expression dramatique et de beauté musicale, deux qualités que je veux toujours voir réunies et qui ne se rencontrent constamment que dans Mozart, dans Cimarosa et dans Rossini. Je repousse en musique la *vérité laide,* et, si le personnage que vous mettez en scène doit pousser des cris de démoniaque pour rester dans la *vérité* de son caractère, arrangez-vous de telle sorte que ce ne soit pas la voix humaine qui soit chargée d'exprimer les hurlemens d'Azucena. Il y a dans ce trio de l'introduction de *Semiramide* des successions d'harmonie d'une suprême élégance, surtout celle qui précède la conclusion, alors que la voix d'Assur descend du *mi* supérieur et vient heurter furtivement un *ré dièse* en bas appartenant à un accord de septième diminuée qui passe comme une ombre légère. Voilà des délicatesses que le public du Théâtre-Italien ne comprend plus, habitué qu'il est déjà aux cloches et au faux-bourdon de M. Verdi! Et le quatuor qui vient après entre Sémiramis et les autres personnages : *Di tanti regi e popoli,* comme c'est beau, splendide et d'un vaste horizon! L'*allegro* de ce beau morceau d'ensemble :

Trema il tempio infausto evento,

n'est pas très bien rendu par Mme Penco, dont la vocalisation est maigre et manque de force et d'homogénéité. Je passe sur la cavatine que chante Arsace, qui est plutôt un joyau de chanteur qu'un morceau de caractère, et j'en dis autant du duo qui vient après entre Assur et Arsace. Écrivant pour un public qui aime par-dessus toutes choses les sensualités d'une voix exercée, ayant sous la main les plus habiles virtuoses de son temps, Rossini a fait les concessions qu'a dû faire Mozart dans plusieurs morceaux de *Don Juan* et de *la Flûte enchantée,* concessions qu'ont faites également tous les

compositeurs italiens depuis Jomelli jusqu'à Cimarosa. Gluck s'est raidi contre ces fadeurs et ces lieux-communs en disant implicitement avec Boileau :

..... Laissons à l'Italie
De tous *ses* faux brillans l'éclatante folie;

et Rossini a prouvé dans *Moïse,* dans *le Comte Ory* et *Guillaume Tell,* qu'il savait se soumettre à des lois plus rigoureuses d'unité dramatique, sans être pour cela moins musical, ce que Gluck n'est pas toujours. Voyez plutôt le magnifique finale du premier acte de *Semiramide*, lorsque la reine de Babylone annonce aux grands de l'empire le choix qu'elle va faire d'un nouvel époux :

Giuri ognuno a sommi dei.

Un beau quintette prépare l'explosion de terreur qui forme le nœud de ce grand ensemble. Existe-t-il quelque chose de plus beau et de plus dramatique que l'*andante* en *la bémol mineur* qui exprime ces paroles :

Qual mesto gemito
Da quella tomba,
Qual grido funebre
Cupo rimbomba!

Cette phrase admirable, exposée d'abord par Sémiramis, est reprise ensuite par Idreno, et puis toutes les voix éclatent et poussent un cri lugubre et religieux, que l'orchestre répercute dans ses profondeurs. Non, il n'y a dans toute l'œuvre de Gluck rien de comparable à ce finale, que le public du Théâtre-Italien ne comprend plus. Le duo pour basse et soprano entre Sémiramis et Assur, celui entre Arsace et Sémiramis, *eh ben! a te ferisci!* sont deux morceaux de demi-caractère, où le maître a fait une large part à la bravoure des virtuoses et au goût de la nation pour le bel art de moduler la voix humaine. Quand on entend ce dernier duo au Théâtre-Italien chanté par l'Alboni et Mme Penco, on comprend que l'ancienne école italienne se soit contentée de trois ou quatre morceaux de ce genre pour exciter les transports d'un peuple sensible. Lorsqu'un chanteur comme Pacchiarotti disait cet air dans l'*Armida* de Jomelli :

Resta in pace, io parto, addio,

c'était plus qu'il n'en fallait pour soulever l'enthousiasme du public napolitain et le renvoyer content. Ce sont de tels prodiges qui ont empêché pendant si longtemps la réforme de l'*opera seria,* dont les compositeurs italiens se plaignaient bien avant l'arrivée de Gluck, témoin Benedetto Marcello dans son opuscule *il Teatro alla moda.* Rossini a repris son droit d'homme de génie dans l'air avec chœur que chante Assur au tombeau de Ninus et dans le beau trio final.

L'exécution de ce beau chef-d'œuvre de Rossini est, par le temps qui court, aussi bonne que possible. M. Badiali, un chanteur de la vieille école, possède à soixante-deux ans une voix de basse aussi timbrée, aussi souple et aussi pleine que si c'était un jeune homme. Il chante avec un véritable talent le

rôle d'Assur, un des plus difficiles de l'ancien répertoire. Si Mme Penco n'a pas le physique ni la puissance de voix et de vocalisation qu'il faudrait pour représenter le personnage redoutable de Sémiramis, elle supplée à ce que la nature lui a refusé par de l'intelligence et une sensibilité trop vive pour une reine de Babylone, qui ne ressemble pas à une héroïne de roman moderne. Quant à Mme Alboni, c'est la perfection vocale adoucissant toutes les aspérités du rôle d'Arsace, qui n'est pas un caractère aussi élégiaque qu'elle le représente; mais que voulez-vous exiger de plus que le plaisir exquis qu'on éprouve à entendre chanter par l'Alboni et Mme Penco le duo admirable du second acte? C'est le cas de s'écrier, avec Arsace tout ému :

Ah! tu mi strappi l'anima...

On a repris aussi au Théâtre-Italien la jolie partition de M. de Flotow, *Marta,* avec Mme Frezzolini, qui est revenue d'Amérique bien fatiguée, bien amoindrie, hélas! Elle chante pourtant avec un sentiment parfait la romance de la *rose,* un rien, un parfum des bois, une ressouvenance d'un premier et ineffable amour! Quant à la reprise de *Mathilde di Shabran,* qui a eu lieu tout récemment, on aurait pu se dispenser de défigurer cette jolie partition *mineure* de Rossini, que nous avons entendu si bien chanter, il y a quelques années, par Mmes Bosio, Borghi-Mamo, et M. Luchesi. Ni Mme Penco, ni surtout Mme Nantier-Didiée, qui veut à toute force avoir un contralto quand la nature lui a donné un mezzo-soprano, ne possèdent la voix et le genre de flexibilité nécessaires pour bien rendre cette musique, légère et transparente comme une vapeur. Que sera-ce donc avec le *Don Juan* de Mozart, qu'on a eu la témérité de promettre au public?

Cependant les concerts retentissent de toutes parts. La Société du Conservatoire, celle des Jeunes-Artistes, les séances de quatuor de MM. Alard et Franchomme, celles de MM. Maurin et Chevillard, de MM. Armingaud et Léon Jacquart, etc., attirent cette foule d'élite qui augmente chaque année, qui aime et qui comprend la musique pure, la musique qui vit de sa propre vie, sans avoir besoin de décors ni de prestige dramatique. Nous suivons toutes ces fêtes d'un œil vigilant, et nous rendrons à tous bonne et rigoureuse justice. Déjà nous pouvons dire que nous avons entendu un enfant digne du plus grand intérêt : c'est le jeune Henri Ketten, d'une physionomie charmante, et qui joue du piano avec une assurance, une précision et une grâce remarquables. Il a exécuté dans la salle de M. Herz un *concerto* de Hummel, avec accompagnement d'orchestre, d'une manière ravissante. Si on ne le fatigue pas, si on ne lui fait pas jouer imprudemment le rôle miraculeux de celui qui a été unique dans le monde et qui s'appelle Mozart, on peut espérer que le jeune Henri Ketten, qui connaît la musique comme un maître, sera un jour un grand artiste.

L'école de musique religieuse, fondée il y a quelques années et dirigée par M. Niedermeyer, a donné le 21 décembre, dans la salle de M. Pleyel, une séance pour la distribution des prix mérités par les élèves pendant l'année scolaire de 1857 à 1858. M. le directeur-général des cultes, qui présidait la séance au nom du ministre, a prononcé quelques paroles, où il s'est efforcé de raconter au nombreux auditoire qui remplissait la salle le mouvement qui s'est fait depuis cinquante ans, en France, dans les études de

l'art religieux. M. le directeur des cultes a cité le nom de plusieurs savans dont les travaux auraient puissamment contribué, selon lui, à la restitution des grands monumens de la musique religieuse. Parmi les noms plus ou moins obscurs qu'il a signalés à l'attention publique, nous avons été bien étonné de ne pas trouver le plus illustre de tous, celui de Choron! L'oubli d'un pareil nom est d'autant plus surprenant que l'école de M. Niedermeyer n'a été fondée que pour suppléer au vide qu'avait laissé dans l'enseignement la grande école de musique *classique et religieuse* créée en 1816 par Alexandre Choron. Voilà pourtant comment on traite l'histoire dans les discours officiels. On semble croire que la France est née d'hier et que Rome s'est faite en un jour. Après M. le directeur-général des cultes, M. le prince Poniatowski, président du comité de surveillance, a clos la partie littéraire de la séance par une allocution aux élèves, où le noble dilettante s'est aventuré dans des considérations historiques qui nous ont paru être en contradiction avec l'esprit qui règne dans sa réponse à M. Troplong. Nous avons surtout remarqué le passage suivant : « Il n'y a pas de musique allemande, française ou italienne; il n'existe que deux sortes de musique, me disait dernièrement Rossini : *la bonne* et *la mauvaise.* » J'en demande bien pardon au grand maestro et à son interprète, M. le prince Poniatowski : il y a positivement une musique empreinte du caractère national, ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve de la bonne et de la mauvaise musique dans tout pays. Il est évident que la musique de Rossini et de Cimarosa ne ressemble pas à celle de Weber ou de Beethoven, et que cette différence tient moins au caractère de l'inspiration individuelle qu'au génie de la nation à laquelle appartiennent les compositeurs. Si nous avions pu répondre à M. Poniatowski, nous aurions trouvé parmi les morceaux qui ont été exécutés après son discours par les élèves de M. Niedermeyer un exemple frappant à l'appui de notre opinion. *La Bataille de Marignan,* chœur à quatre parties de Clément Jannequin, qui a été chanté avec beaucoup de verve et d'entrain par les élèves de l'école, est une composition curieuse où, avec de simples combinaisons de rhythme et sans le secours de la modulation, le musicien du XVIe siècle a pu révéler déjà d'une manière remarquable l'esprit dramatique de la nation française. A côté de *la Bataille de Marignan*, on a chanté avec moins d'ensemble et de justesse un *Kyrie* d'une messe de Palestrina, un *Ave Maria,* motet à trois voix de la composition de M. Niedermeyer, d'un style simple et fort élégant, et un prélude pour l'orgue de Sébastien Bach, qui a été exécuté sur le piano, avec pédalier, par l'élève Magner. Nous engageons M. Niedermeyer à ne pas oublier dorénavant que l'école qu'il dirige avec intelligence et beaucoup de soins n'est encore qu'une imitation très imparfaite de celle fondée par Alexandre Choron sous le gouvernement de la restauration, et qui lui a servi de modèle.

Un de ces bons professeurs de province qui sont obligés par leur position de tout savoir et de tout enseigner, M. Charles Dupart, organiste de la cathédrale de Belley, a fait, comme on dit vulgairement, de nécessité vertu, en trouvant une méthode *pour l'enseignement simultané de tous les instrumens à vent.* Qu'un maître ait à former vingt ou trente élèves à la fois, dit M. Dupart, avec le système des leçons individuelles, il ne pourra guère consacrer à chacun d'eux plus de douze ou quatorze minutes, en s'imposant à lui-même

un travail abrutissant de neuf ou dix heures par jour. Il y a donc une grande économie de temps et de patience pour le professeur et les élèves qu'il dirige à les réunir dans une seule leçon que tous pourront exécuter simultanément, après avoir pris une connaissance élémentaire du mécanisme de l'instrument qu'il aura choisi. Les élèves joueront tous ensemble d'abord à l'*unisson* et puis à différentes parties, de manière à contracter l'habitude d'entendre les effets d'harmonie sans perdre la trace du rôle particulier qui leur est assigné. Des expériences de la méthode de M. Dupart ont été faites par les chefs de musique de la garde sous la surveillance éclairée de M. le lieutenant-général Mellinet, qui a le droit d'être difficile en fait de bonne exécution. Ces expériences ont été favorables aux principes émis par M. Dupart, dont la méthode, formée de quatre cahiers de *cent dix* leçons, nous paraît destinée à atteindre le but d'utilité que s'est proposé l'auteur.

L'art musical et particulièrement la musique religieuse viennent de faire une perte douloureuse par la mort de M. Boely, artiste sérieux et probe, organiste d'un style sévère, qui avait conservé intacte la tradition de l'école de Sébastien Bach. Fils d'un professeur d'harmonie qui était resté aussi l'un des derniers défenseurs du système de Rameau, M. Boely, qui avait reçu des leçons de piano de Mme de Montgerault, se familiarisa de très bonne heure avec les œuvres des vieux maîtres tels que Frescobaldi, Couperin, Handel, et surtout Sébastien Bach, qui était le dieu qu'adorait son intelligence. D'un caractère tenace et un peu bizarre, M. Boely avait résisté à toutes les innovations qui se sont produites dans la musique religieuse depuis un demi-siècle. Voué tout entier et presque exclusivement au culte de Bach, dont le portrait ornait seul les parois dégarnies de sa pauvre demeure, M. Boely était un organiste d'un style savant, où dominaient les procédés dialectiques de la fugue et de l'imitation. Ce n'est pas le moment d'examiner si M. Boely n'avait pas exagéré un peu l'application de principes excellens, et si la résistance qu'il a apportée aux modifications exigées par le goût des nouvelles générations était toujours bien raisonnable. Vivant à l'écart et profondément pénétré de la sainteté, je dis le mot, de sa mission d'artiste, M. Boely est resté inébranlable dans sa foi et dans l'idéal qu'il s'était formé d'un organiste classique. Il est mort le 27 décembre 1858, âgé de soixante-quatorze ans, misérable, abandonné du clergé qu'il avait servi toute sa vie. Oh! que les artistes qui dépendent de l'église sont à plaindre!

Il y avait plusieurs heures que M. Boely gisait mourant sans proférer un mot, lorsqu'un ami vint savoir de ses nouvelles. C'était M. Sauzay, un artiste des plus honorables, le gendre de Baillot. M. Sauzay interpella à haute voix le moribond. — C'est moi, Sauzay... de la Société des Concerts! — *En quel ton?* répondit le vieil organiste en qui survivait une dernière étincelle de l'art. — En *ut,* répliqua M. Sauzay pour suivre la pensée expirante de son ami. — *Bon... et les basses?* Et le pauvre Boely rendit le dernier soupir.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

LA

MARINE A VAPEUR

DANS

LES GUERRES CONTINENTALES

I. Général Niel : *Siége de Sébastopol.* — II. Bazancourt : *l'Expédition de Crimée.* — III. Russel : *The War.* — IV. Sir Howard Douglas : *Naval warfare with Steam* (1).

On n'apprendra rien à personne en disant qu'un changement considérable est en voie de s'opérer dans l'art de la guerre. Le XIXe siècle, qui a vu dans ses premières années s'accomplir les faits d'armes les plus prodigieux peut-être dont l'histoire ait conservé le souvenir, voit à cette heure l'intelligence humaine dans son progrès continu faire chaque jour des découvertes destinées à fournir de nouvelles combinaisons et à donner de nouvelles règles au grand jeu des batailles. Si ce fut toute une révolution il y a trois ou quatre cents ans que l'invention de la poudre et des armes à feu, n'en peut-on pas dire autant de l'emploi actuel de nos carabines et de nos canons, dont la justesse et la portée sont si extraordinaires? n'en

(1) L'emploi de la marine à vapeur dans la guerre est un objet d'étude qui, dans ces derniers temps, a occupé plus d'un militaire et d'un marin. On nous adresse à ce sujet des notes et des considérations qu'on nous autorise à nous approprier pour les communiquer à nos lecteurs sous la forme qui nous semblera la plus convenable. La question est grave en effet, elle est digne de tout l'intérêt du pays, et nous avons ainsi l'espoir de continuer la série des remarquables études que la *Revue* a publiées sur la marine en diverses circonstances. (*N. d. D.*)

peut-on pas dire autant de l'application du télégraphe électrique, des chemins de fer et de la marine à vapeur aux opérations militaires? Les ignorans comme les savans sont à même de comprendre l'effet que doivent avoir ces dernières découvertes, de donner à la direction et aux mouvemens des armées une rapidité et une précision inconnues jusqu'ici, et dont tous les peuples ne peuvent pas également profiter. Des entreprises de guerre regardées il y a peu d'années comme impraticables deviennent non-seulement possibles, mais faciles. L'imagination a libre carrière pour enfanter des combinaisons sans exemple, aussi sûres qu'inattendues, et de nature à renverser tout l'édifice de prévoyance élevé par l'expérience du passé pour la défense des empires. Déjà même ces nouveaux moyens commencent à avoir pour eux, du moins dans une certaine mesure, la sanction de l'expérience. Si les canons récemment inventés, dont on vante les prodigieux effets, en sont encore à faire leurs preuves sur le champ de bataille, les carabines ont fait les leurs en Afrique, à Rome, en Crimée et dans l'Inde, et il est hors de doute que l'une et l'autre de ces innovations exerceront désormais sur la composition des armées et sur leurs opérations une grande influence. Les chemins de fer ont montré à plusieurs reprises ce qu'on peut attendre d'eux pour la rapide concentration des troupes sur les points où leur présence est nécessaire. Et, pour mettre en un instant celui qui commande en communication avec ceux qui obéissent, le télégraphe à l'avenir sera un puissant et indispensable auxiliaire; à l'avenir le fil électrique suivra partout les armées, comme il a déjà suivi les faibles colonnes anglaises perdues au milieu de l'insurrection indienne : conquête précieuse à la civilisation, qui sur ce vaste théâtre a fait presque autant pour la victoire que l'héroïsme même des soldats, en liant les uns aux autres et en faisant coopérer au même résultat de petits corps dont les mouvemens isolés, ou mal combinés à cause des distances, eussent laissé aux masses ennemies tous leurs avantages.

Mais parmi tous les nouveaux moyens acquis de nos jours à l'art de la guerre, il n'en est pas, selon nous, de plus puissant, de plus fécond que le concours prêté aux armées de terre par les flottes à vapeur, et c'est sur ce concours, sur l'importance immense qu'il peut avoir, que nous voudrions arrêter ici nos réflexions et appeler l'attention du lecteur. Eût-on cru, il y a quarante ans, qu'il fût possible à une armée d'aller à l'improviste tomber sur le point du littoral européen le moins préparé à la recevoir, d'y porter des coups prompts et décisifs, ou bien de s'y maintenir, appuyée sur la mer et sur les ressources inépuisables qu'elle fournit, tenant ainsi en échec les forces de l'empire le plus puissant? Ce fait, si grand et si nouveau, on l'a vu se réaliser dans la guerre de Crimée, et le sou-

venir en est présent à tous les esprits. Mais parmi les incidens journaliers de cette lutte gigantesque et les péripéties d'un drame si émouvant, peut-être l'extraordinaire intérêt du spectacle a-t-il détourné l'attention publique du mode même de guerre pratiqué sur des rivages si éloignés de ceux de la France et de l'Angleterre; peut-être ne s'est-on pas assez occupé d'en saisir les traits caractéristiques et d'en déduire les conséquences. Rassembler ces traits, tirer ces conséquences, sera la première partie de notre tâche : nous le ferons aussi brièvement que possible. Il est bien loin de notre pensée de recommencer ici une histoire si souvent et si bien racontée: la parole, au lendemain des événemens, n'appartient pour les redire qu'à ceux qui les ont vus, et nous n'avons pas eu cet avantage; mais si nous n'avons pu être ni acteur, ni témoin, nous avons essayé d'être attentif observateur, et toutes nos réflexions ont abouti à nous convaincre que l'emploi combiné des forces de terre et de mer dans les guerres européennes peut devenir pour la France un incomparable élément de succès et de gloire, comme il peut être aussi pour elle une cause de péril sur laquelle on ne saurait trop l'éclairer. Et pour mettre dans toute sa lumière un fait de cette importance, nous avons cru qu'on nous pardonnerait de revenir sur quelques-uns des événemens, quoique bien connus, de l'expédition de Crimée. Nous ne les mentionnerons que pour tâcher d'en faire sortir des conclusions pratiques et d'utiles enseignemens. Notre seconde partie sera consacrée à développer ces conclusions et à généraliser ces enseignemens.

I.

Laissant de côté tous les préambules, nous prenons les faits au moment décisif où les forces alliées réunies à Varna étaient à la veille de commencer les hostilités. Pour l'Angleterre, la situation n'était pas nouvelle; sa position insulaire l'avait habituée de longue main à transporter au loin les armées avec lesquelles elle prend part aux luttes du continent. C'est ainsi qu'au commencement de ce siècle elle avait, avec des chances de succès très diverses, envoyé ses soldats en Portugal, en Espagne et aux Pays-Bas. Il en était autrement pour la France. Puissance continentale de premier ordre, on ne l'avait pas encore vue prendre la route des mers pour aller chercher au loin le point vulnérable d'une autre puissance du continent. Il y avait bien eu l'expédition d'Égypte et celle d'Alger, qui avaient été comme des essais, comme un heureux apprentissage de ce mode de guerre; mais ces entreprises, dirigées contre des peuples barbares, semblaient appartenir à la vieille tradition des guerres

de l'Occident contre l'islamisme, et elles n'avaient point préparé l'Europe, ni surtout nos adversaires, à voir employer contre eux de pareils moyens. La preuve évidente de ce fait a été trouvée à Sébastopol même. Pourquoi cette ville, fortifiée du côté de la mer avec un luxe de précautions fait pour décourager toute pensée d'attaque, était-elle du côté de la terre sans aucune défense? C'est que les Russes, à cette frontière de leur empire, ne croyant avoir à combattre que l'Angleterre, savaient que cette puissance n'aurait jamais à elle seule d'armée assez nombreuse pour la débarquer devant Sébastopol. Quant à la France, ils s'étaient peut-être préparés à la recevoir sur les frontières de la Pologne; mais sur leurs côtes, devant leur grand arsenal de la Mer-Noire, ils n'y avaient pas songé.

La seule présence des alliés à Varna était donc quelque chose de nouveau, d'imprévu et par conséquent de très menaçant pour la Russie, et nous étions redevables de cet avantage au récent développement de notre marine, à l'expérience des mouvemens de troupes acquise dans nos vingt ans d'expéditions en Algérie, à l'excellence de notre personnel naval, et surtout aux facilités nouvelles données par la vapeur. Mais nous avions fait mieux que de prendre ainsi dès le début une position menaçante en face de l'ennemi; nous avions évité deux énormes difficultés. La première était celle des neutres. Jusqu'ici, l'Allemagne avait été le théâtre ordinaire des guerres entre la France et la Russie, parce qu'elle est la barrière qui sépare les deux contrées. Pouvait-on se flatter, en présence du souvenir de nos grandes guerres de l'empire et des traités encore subsistans de 1815, que mille obstacles diplomatiques et d'autres peut-être ne s'élevassent pas pour empêcher une armée française d'aller chercher les Russes au travers du territoire germanique? D'un seul bond, l'obstacle était franchi. Ce n'était pas tout : il y avait à compter avec la France aussi bien qu'avec l'Allemagne, et si nos armées eussent dû se porter au-delà du Rhin, le pays n'eût pas vu sans de vives alarmes l'empire renaissant recommencer cette carrière de guerres continentales auxquelles nous avions dû, il y a quarante ans, les calamités de deux invasions successives. Au lieu de cela, nous laissions entre la Russie et nous l'Allemagne, barrière pour elle comme pour nous infranchissable, et la guerre maritime entreprise de concert avec l'Angleterre pouvait nous donner plus ou moins de gloire, mais ne nous menaçait d'aucun danger. C'était d'ailleurs là quelque chose d'assez semblable, quoique dans de bien autres proportions, à ce que nous faisions depuis bien des années en Afrique, et il n'y avait dans la guerre ainsi circonscrite rien qui pût troubler les imaginations. Aussi est-il digne de remarque que, malgré la grandeur de la lutte qui s'engagea sous les murs de Sé-

bastopol, jamais l'opinion ne ressentit en France les anxiétés qui accompagnaient les guerres du premier empire; la Crimée n'était pour nous qu'une grande Algérie : avantage immense, qui, en préservant nos populations des alternatives extrêmes de confiance et de découragement, a permis de déployer avec calme nos ressources nationales.

Ainsi la France allait assister sans alarme à cette querelle lointaine, et l'Europe se trouvait affranchie de la nécessité d'y prendre part. L'Europe depuis 1830 était accoutumée à regarder l'union de la France et de l'Angleterre comme irrésistible; elle avait vu cette union, malgré les engagemens de la sainte-alliance, fonder la nationalité belge et établir en Espagne et en Portugal des institutions libérales. Il n'y avait que péril à se heurter contre cette entente cordiale, devenue plus intime que jamais. On ne voulait pas davantage s'attaquer au colosse russe, devant lequel on était depuis si longtemps accoutumé à trembler. La Prusse, l'Autriche, et à leur suite tous les petits états, se firent donc neutres, avec des sympathies et des vœux qui se portaient d'un côté ou de l'autre, suivant qu'ils écoutaient leurs affections ou leurs intérêts. Disons toutefois que parmi ces neutralités il y en eut une, celle de l'Autriche, qui fut peut-être plus funeste pour l'empire russe que ne l'eussent été des hostilités déclarées. Si en effet l'Autriche, dès le premier jour de la lutte, se fût unie à la France et à l'Angleterre, il eût été possible au tsar de reculer avec l'honneur sauf devant une disproportion de forces aussi évidente, ou, s'il eût persisté dans la guerre, la guerre eût nécessairement eu alors un autre théâtre et peut-être aussi d'autres chances. Mais ceci n'appartient pas à notre sujet.

Avec l'Europe ainsi neutralisée, avec le choix libre de leur champ de bataille, où les alliés allaient-ils porter leurs coups?

Composées de troupes excellentes, de l'élite des forces britanniques et des vieilles bandes formées dans nos longues guerres d'Afrique, commandées par des chefs éprouvés, qui avaient leur confiance, les armées réunies à Varna étaient prêtes à agir au premier signal. Dans la baie se trouvait une flotte capable de les transporter d'un seul coup sur n'importe quel point du littoral ennemi avec une rapidité et une précision mathématiques assurées par l'emploi des navires et des remorqueurs à vapeur. Jamais pareils moyens d'action n'avaient été rassemblés. Quel usage allait-on en faire? On le sut bientôt, au moins dans les camps alliés, et aussi, il faut bien le dire, partout ailleurs qu'en Russie, où l'on avait une sorte de bandeau sur les yeux. L'Autriche occupant les principautés et les bouches du Danube, il devenait clair que les forces alliées n'agiraient que par mer. Ce simple raisonnement eût dû être pour le

tsar un trait de lumière. En même temps se formait en Angleterre une opinion chaque jour plus puissante et plus hautement exprimée pour que l'expédition se portât sur Sébastopol. A Sébastopol, disaient les Anglais, se trouvait la flotte qui en 1833 avait déjà une fois amené les Russes à Constantinople. Favorisée par les vents et les courans, cette flotte était toujours à quarante-huit heures de ce but de toutes les ambitions moscovites. En la détruisant, en ruinant du même coup l'arsenal où elle s'équipait, on rendait difficile, sinon impossible, toute nouvelle tentative de se saisir par un coup de main du Bosphore. Là était le motif public d'attaquer Sébastopol, motif parfaitement raisonnable et conséquent avec le but avoué de la guerre. Mais ce n'était pas uniquement dans la pensée de maintenir l'intégrité de l'empire turc que l'Angleterre s'était alors aussi étroitement unie à la France. Il y avait moins d'un an que le peuple anglais s'était cru à la veille d'une invasion française, et en avait conçu des alarmes sans doute exagérées. N'était-ce pas le plus sûr moyen de l'affranchir de ces alarmes que de faire fraterniser les soldats des deux armées et les marins des deux flottes, sous le feu des Russes, dans une commune et lointaine expédition? Et quelle inappréciable faveur de la fortune de pouvoir donner comme but à cette expédition la rade formidable où s'abritait une escadre qui, menaçante dans le présent pour Constantinople, pouvait dans l'avenir s'allier à d'autres vaisseaux pour menacer l'indépendance britannique! Plus heureuse que sa sœur de Cronstadt, la flotte russe de la Mer-Noire n'était jamais emprisonnée par les glaces, et elle avait fait preuve à Sinope d'un assez grand esprit d'entreprise. La détruire était diminuer d'autant les chances futures d'une coalition maritime contre l'Angleterre. Que ce calcul ait été justifié ou non par les événemens, cela n'importe pas ici : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se faisait tout haut alors; c'est que c'était une des mille raisons alléguées par le public pour faire de la Crimée le théâtre de la guerre. Ces raisons n'étaient pas pour nous tout à fait aussi déterminantes que pour l'Angleterre; mais le gouvernement français, aussi jaloux que le gouvernement britannique d'assurer l'intégrité de l'empire ottoman, portait dans cette guerre des motifs tirés de sa situation particulière, qui le rendirent facilement accessible aux vues de nos alliés. Notre armée, transportée en Orient, avait besoin d'y faire quelque chose, et tout bien pesé, l'expédition de Crimée était la seule chose faisable. On avait vaguement parlé de débarquer les troupes à Odessa, et d'en faire le point de départ d'une invasion des provinces méridionales de l'empire russe; mais ce n'était pas un projet qui pût soutenir la discussion. Ç'eût été perdre le souvenir bien récent de la Dobrutcha, et recommencer à plaisir les désas-

tres de 1812. Chose singulière! c'est là, dit-on, ce qu'attendait l'empereur Nicolas, et l'on attribue à cette erreur de son jugement la faute qu'il commit de laisser la Crimée presque sans défense. C'est que l'empereur Nicolas, malgré la fermeté de son esprit et la hauteur de son caractère, avait fini par subir l'inévitable infatuation du pouvoir absolu et de la bonne fortune. Depuis trente ans, les hommes ni les choses ne le contredisaient plus; il ne croyait que ce qu'il désirait, et rien de ce qui eût dû l'éclairer sur les projets véritables des alliés n'ébranla la conviction obstinée qu'il s'était faite.

Ici du reste apparaît dans tout son jour un des premiers avantages de ce système d'expéditions mixtes auquel s'applique si bien la devise du soldat de marine anglais : *Per mare, per terram,* et qui fait l'objet particulier de cette étude. On a devant soi un ennemi aussi redoutable à la guerre qu'ordinairement avisé dans sa politique, aussi bien pourvu de sûrs moyens d'information que de puissans moyens de défense, et avec le bras levé pour le frapper, on peut lui laisser ignorer jusqu'à la dernière heure le point sur lequel il doit aller parer les coups qu'on lui destine. Ainsi arriva-t-il qu'au lieu de trouver en Crimée la masse imposante des forces russes, nos soldats, en y débarquant, n'eurent en face d'eux qu'une des armées de ce vaste empire. C'en était assez pour leur donner une victoire glorieuse à remporter et un nom nouveau à inscrire sur leurs drapeaux.

L'expédition était donc résolue; inutile de répéter que nous n'en rappellerons ici que ce qui est en rapport direct avec notre sujet. C'était la première fois depuis des temps bien reculés qu'un débarquement de vive force en pays ennemi allait s'opérer sur une aussi grande échelle. Les préparatifs furent laborieux : tout était à prévoir, à créer; les précédens manquaient, les traditions de l'expédition d'Alger en 1830 pouvaient seules fournir quelques données applicables à l'occasion présente. Hâtons-nous d'ajouter toutefois que dans l'armée et la flotte françaises ces traditions ne s'étaient pas perdues, que depuis lors au contraire elles avaient été entretenues par le mouvement continuel des troupes à expédier dans la colonie, et c'était beaucoup qu'une pareille expérience. L'idée de s'embarquer sur un navire pour être jetés tout à coup sur une plage ennemie et avoir à s'y tirer d'affaire avec les seules ressources de leur intelligence et de leur courage était devenue familière à nos soldats et leur semblait toute naturelle. C'était ainsi qu'ils avaient appris à faire la guerre en Algérie, c'est ainsi qu'ils allaient la faire en Crimée. Il y avait donc en eux quelque chose qui s'appropriait merveilleusement à l'entreprise projetée. Malgré tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, la tâche n'en fut pas moins très ardue pour

les officiers chargés d'organiser cette expédition à la fois de terre et de mer, et de lui donner toute la précision militaire. Il fallut se livrer à beaucoup d'essais et de tâtonnemens avant d'en venir à formuler avec la netteté et la vigueur nécessaires les ordres et les règlemens qui ont servi de base à la partie matérielle d'une aussi grande opération. Peut-être sans y penser nos officiers jetaient-ils là les fondemens de tout un nouveau système de guerre, système qui avait pu déjà être entrevu, mais qui pour la première fois revêtait une forme pratique. On sait maintenant ce que chaque espèce de navires peut porter de soldats, de chevaux, de canons, de vivres; on sait en combien de temps tout cela peut être embarqué et débarqué; on sait combien d'hommes peuvent être mis en même temps à terre. On a enfin des données exactes et positives sur ce que permet de faire à une nation l'alliance de ses forces de terre et de mer, et sur la portée des coups que cet assemblage peut frapper. Mais n'anticipons pas.

D'après les états qui ont été publiés et que nous avons lieu de croire exacts, la flotte française à son départ de Baltchick pour la Crimée se composait de:

15 vaisseaux de ligne à voiles ou à vapeur;
25 frégates ou corvettes à vapeur;
5 frégates à voiles ou transports;
3 vapeurs de commerce;
49 navires marchands à voiles.

Cette flotte avait été distribuée de manière à ce qu'elle pût se mouvoir tout entière à la vapeur, les bâtimens pourvus de machines remorquant ceux qui n'avaient que leurs voiles. Quelques navires de commerce chargés pour l'intendance devaient seuls naviguer à la voile et isolément, de manière à ne pas retarder l'armée; mais leur présence immédiate sur le lieu du débarquement n'était pas indispensable.

Cette flotte portait:

29,000 soldats français;
68 bouches à feu de campagne;
2,900 chevaux ou mulets.

Nous enregistrons ici ces chiffres; ils nous serviront plus tard pour rechercher ce que la France pourrait faire le jour où elle aurait besoin de développer toutes ses ressources.

A côté de l'armée française, les Anglais transportaient :

28,000 hommes,
74 bouches à feu,

et un nombre de chevaux supérieur au nôtre, puisqu'ils emmenaient

de plus que nous une brigade de cavalerie. 57 navires de commerce à voiles remorqués par 35 grands *steamers* également de commerce étaient consacrés au transport de leur armée proprement dite. Leur intendance emmenait en outre un nombre considérable de transports à voiles et à vapeur.

La flotte de guerre ne portait rien qui appartînt au personnel ou au matériel de l'armée.

Enfin 7,000 Turcs, sans artillerie, étaient embarqués sur des vaisseaux de leur escadre que remorquaient des frégates à vapeur alliées.

C'étaient donc de 60 à 70,000 combattans que cet immense armement naval allait jeter d'un seul coup sur la côte ennemie.

La navigation fut lente. On mit une semaine à parcourir la distance du golfe de Varna à la côte de Crimée : la flotte comptait beaucoup de navires à voiles lents dans leurs mouvemens, embarrassans à prendre à la remorque, lourds à traîner; mais il est bon de remarquer que cette navigation d'une semaine s'accomplit sans qu'aucun accident, aucune erreur, aucun désordre vînt troubler la marche de la nouvelle *armada*. Aujourd'hui, après les progrès faits depuis quatre ans, avec le vaste et rapide développement qu'a pris la marine à vapeur, on n'emploierait à un pareil service que des bâtimens pourvus de ce moteur ou au moins de puissans remorqueurs; le trajet alors se ferait en quarante-huit heures, ou dans le même espace de temps on irait trois fois plus loin. Arrivées au point qui leur avait été désigné, à quelques lieues au sud d'Eupatoria, les flottes jetèrent l'ancre dans un ordre parfait, et le débarquement se fit avec une précision et une célérité sans exemple. En moins d'une heure et demie, la première division française et son artillerie furent mises à terre. De huit heures du matin à midi, c'étaient trois divisions et dix-huit bouches à feu qui avaient été jetées sur le sol ennemi. Le soir, ces trois divisions avaient reçu leurs bagages, leurs chevaux, et n'avaient pas moins de cinquante-neuf pièces attelées. Les faibles détachemens de cavalerie attachés à l'expédition, le matériel du génie et enfin quatre jours de vivres pour toute l'armée étaient aussi débarqués. On avait ainsi, du matin au soir, mis à terre une armée complète, pourvue de tous ses moyens d'action. Pour qui sait le prix de chaque minute dans une opération de ce genre, exposée à tout ce que la mer et l'ennemi peuvent susciter d'obstacles, pour qui se représente l'extrême complication de tous les détails de l'immense machine qu'il y avait à mettre en mouvement, ce résultat, l'ordre et la célérité avec lesquels il fut obtenu attestent un véritable chef-d'œuvre d'organisation. Jamais, on peut le dire, le génie guerrier de notre nation, jamais la perfection des

institutions spéciales auxquelles nous devons notre armée, notre marine et nos corps d'officiers, ne s'étaient montrés avec plus d'éclat. L'histoire rendra justice aux chefs qui avaient préparé ce résultat, et surtout à l'amiral Bouët, aux généraux de Martimprey et Trochu, auteurs du plan de cette merveilleuse opération, où tout était à imaginer et où tout avait été prévu.

Nos alliés débarquèrent en même temps que nous, mais avec moins de méthode et de rapidité. Si l'ennemi se fût trouvé sur le rivage, cette lenteur et cette confusion eussent pu entraîner de graves inconvéniens. « A dix heures, écrit un de leurs officiers, les Français avaient six mille hommes à terre, et nous soixante-dix (1). » Le retard des troupes anglaises tenait à un embarras de richesses en même temps qu'à un louable calcul de prudence. La magnifique flotte de transport dont disposaient les Anglais leur avait suffi pour porter leur armée. Ils n'avaient pas été obligés comme nous d'entasser leurs soldats sur leurs navires de guerre, et avaient pu ainsi conserver leur escadre disponible pour combattre la flotte russe, si elle avait tenté de venir troubler le débarquement. Il y avait sagesse à se conduire ainsi; mais les transports n'ayant en équipages et en embarcations que de faibles ressources pour opérer le débarquement, il en résulta dans cette opération une lenteur inévitable. Quelques heures plus tard, lorsqu'il fut évident que les vaisseaux russes restaient immobiles dans Sébastopol, les moyens de l'escadre de guerre anglaise vinrent coopérer à la mise à terre de l'armée, et le temps perdu fut alors si bien réparé que le 14 au soir il y eut vingt-trois mille Anglais et dix-neuf bouches à feu en ligne à côté de nos soldats.

On pouvait donc à cette heure regarder la grande opération du débarquement en pays ennemi d'une armée de soixante mille hommes comme accomplie, et ç'avait été l'affaire d'une demi-journée, sans que les Russes eussent rien fait ni par terre ni par mer pour l'entraver. Cette inaction en face de l'invasion de leur territoire dut coûter beaucoup aux hommes énergiques qui commandaient la flotte russe. Ils devaient brûler du désir de sortir de leur port avec leur excellente escadre, et de venir fondre sur celles des alliés pour y jeter au moins le trouble et la confusion. Si l'amiral Nachimof avait eu des vaisseaux à vapeur, nul doute qu'il ne l'eût essayé; il aurait probablement péri sous le nombre, mais avant de périr il eût fait éprouver aux alliés entassés sur leurs navires des pertes énormes; il eût mis le désordre dans l'expédition et en eût rendu la continuation impossible; tout au moins eût-il donné au prince Menchikof

(1) *Letters from Head quarters.*

le temps d'organiser sa défense. Tenter une pareille entreprise avec des vaisseaux à voiles, quand même le vent eût été favorable, n'offrait aucune chance de succès. On était certain, avant de parvenir au milieu du convoi des alliés, d'avoir à combattre les forces supérieures de leurs escadres, et surtout leurs vaisseaux à vapeur, auxquels il aurait été impossible d'échapper. Comme l'événement l'a prouvé, les marins russes servirent mieux leur pays en se réservant pour la défense de Sébastopol. Mais ce que la flotte était impuissante à faire, pourquoi les troupes de terre ne l'entreprirent-elles pas? Nous avons déjà en partie répondu à cette question, en signalant tout à l'heure l'excellence de ce système d'expéditions mixtes qui dérobe à l'ennemi la connaissance du lieu où il va être attaqué. L'invasion de la Crimée n'était pas entrée dans les calculs de l'empereur Nicolas trois mois auparavant, lorsqu'il lui eût été possible de la rendre funeste aux alliés. A l'heure même où elle allait s'accomplir, il y avait encore incertitude dans les conseils de la politique russe sur le point où allait fondre le formidable armement parti de Varna. Il n'y avait ni télégraphe, ni éclaireurs qui pussent à l'avance en signaler l'approche, et l'orage attendu sur une partie du littoral pouvait, par une feinte habile, aller en quelques heures tomber à cinquante lieues plus loin. A la fois tenu en échec par l'Autriche sur la frontière de Moldavie et par les alliés sur toutes les côtes de la Mer-Noire, l'ennemi avait rassemblé en face des Autrichiens et aux environs d'Odessa des masses de troupes qui allaient lui manquer cruellement en Crimée, et qui, malgré toute la célérité possible, ne devaient arriver que deux mois plus tard pour se faire exterminer à Inkerman.

La Crimée, quoique imparfaitement défendue, avait cependant assez de troupes pour qu'il fût possible à des gens de cœur d'y faire une énergique résistance. Le prince Menchikof commandait à trente mille hommes environ, et, au cas où on dût l'attaquer, il avait su, avec une clairvoyance qui lui fait honneur, deviner le lieu, quoique bien soigneusement caché, du débarquement. Alors que les chefs alliés hésitaient encore entre la côte ouest et la côte est de la Crimée, le général russe les attendait entre Sébastopol et Eupatoria; mais cette côte était trop étendue pour qu'il pût connaître l'endroit précis où s'accomplirait la descente. Il avait réuni ses troupes dans des camps que les alliés aperçurent de la mer, ce qui leur permit de se porter sur un point assez éloigné de ces campemens pour qu'ils fussent assurés de n'avoir rien à redouter dans la journée même où ils prendraient terre. La cavalerie russe aurait pu seule arriver à temps pour jeter quelque trouble dans l'opération; encore cette cavalerie, peu entreprenante par nature, eût déjà trouvé les Français

en armes sur le rivage, tant ils y étaient descendus avec célérité. Il est probable aussi que le prince Menchikof, malgré son caractère résolu, craignit d'exposer ses soldats à l'artillerie des flottes, dont les feux, sur une plage au loin découverte, eussent été très meurtriers. Ce motif de prudence et d'autres peut-être qui nous échappent déterminèrent les Russes à laisser le débarquement s'opérer sans coup férir. Une fois les deux armées mises à terre, leur supériorité numérique, l'excellence de leur composition, la haute renommée des chefs et des soldats faisaient une loi au général ennemi de ne rien risquer contre elles, et de chercher dans la connaissance qu'il avait du pays des chances qui lui fussent favorables. De là le choix fait par Menchikof de la forte position de l'Alma pour y recevoir l'attaque des alliés.

Il est généralement reconnu aujourd'hui que le succès de la bataille de l'Alma fut dû au mouvement par lequel le général Bosquet tourna la gauche de l'armée russe. Sans rien ôter de l'immense part de gloire qui appartient au courage et à toutes les qualités guerrières des troupes alliées, le grand fait, le fait décisif de la journée fut l'arrivée de l'artillerie française sur le flanc gauche des Russes, qui jusque-là résistaient pied à pied à nos colonnes, en même temps que le feu de leurs canons menaçait d'écraser les divisions anglaises l'une après l'autre sur les plateaux inclinés en forme de glacis qu'elles étaient chargées d'enlever. On a reproché aux Russes d'avoir laissé sans défense ce côté de leur position; on leur a reproché de n'avoir pas soupçonné tout ce que pouvaient faire l'intrépidité et l'élan de nos artilleurs se lançant avec leurs pièces à travers des ravins qui semblaient impraticables. Il eût été plus juste d'observer que toutes les défenses élevées sur ce point se fussent trouvées sous le canon des escadres, et que les Russes, avec toute leur fermeté, n'eussent pu résister au feu de sept ou huit navires à vapeur qui, avec leurs gros obus lancés à des portées extraordinaires, balayaient tout le plateau : important service que, dans la journée de l'Alma, les armées de terre durent à la coopération de la marine; service ingrat toutefois, car, rendu sans danger, il ne rapportait pas de gloire! Ce n'est point un motif pour qu'il soit oublié de ceux qui demandent aux événemens d'utiles leçons. Ajoutons qu'il ne fut pas le seul rendu ce jour-là par les flottes; elles approvisionnèrent l'armée, elles la débarrassèrent de ses blessés et de ses malades, puis elles accompagnèrent sa marche le long de la mer, continuant à lui prêter avec efficacité leur appui moral et matériel, en même temps qu'elles détachaient quelques-uns de leurs navires pour aller chercher à Varna des renforts.

Il n'est pas dans notre sujet de suivre l'armée victorieuse dans

sa marche de l'Alma au plateau de Chersonèse, non plus que d'aborder la question si controversée de savoir si les alliés eussent dû se porter alors sans retard sur Sébastopol. Ce qu'il y a de certain, c'est que s'il y eut un instant la chance d'y entrer, cet instant fut bien court. Il eût fallu savoir qu'après la retraite de l'armée russe sur Batchi-Séraï, il n'y avait dans la place que deux bataillons, et, selon le langage d'un officier russe, deux bataillons revenus de l'Alma, c'est-à-dire sous la fâcheuse impression d'une défaite. Au défaut de cette information positive, qu'on ne pouvait guère avoir, il eût fallu chez les alliés une promptitude, une décision, un ensemble difficiles à espérer au moment où venait de disparaître l'influence prépondérante du chef de l'armée française. Le concert nécessaire pour ordonner cette entreprise hardie n'eut pas le temps de s'établir entre le noble vétéran qui commandait les troupes anglaises et le jeune général, brave et intelligent, mais trop modeste peut-être, qui avait succédé au maréchal Saint-Arnaud. Déjà les marins de la flotte russe étaient à l'œuvre pour mettre Sébastopol à l'abri d'un coup de main, et le défendre contre les forces alliées jusqu'à l'arrivée des renforts attendus de l'intérieur de l'empire. Chose étrange, il semblerait que dans cette grande expédition aucun exemple ne dût manquer pour mettre en lumière le rôle important que flottes et marins peuvent jouer dans la guerre de terre. Les marins russes avaient débuté, le lendemain même de l'Alma, par fermer l'entrée du port de Sébastopol en y coulant une partie de leurs vaisseaux, acte de résolution aussi sage qu'énergique, dont les utiles résultats se manifestèrent aussitôt. Au lieu de venir en aide aux armées dans une attaque de vive force qui, tentée de tous côtés à la fois, eût probablement réussi, les deux flottes durent se borner à un bombardement passager, lointain et inefficace. Ainsi, tranquilles du côté de la mer, les matelots russes se firent soldats et terrassiers, et assistés de leurs familles, qui formaient la population de la ville, ils jetèrent les fondemens de ces admirables défenses qui ont supporté pendant un an les assauts les plus terribles. Le spectacle était nouveau et fait pour donner à réfléchir; nous venions par mer, mais avec des soldats, attaquer la flotte russe et son grand arsenal, et la flotte russe se défendait sur terre, mais avec des matelots. C'est qu'aujourd'hui il existe entre les armées de terre et de mer un tel lien qu'elles sont appelées les unes comme les autres à agir sur l'élément qui n'est pas le leur et à y faire sentir toute leur puissance.

Mais les marins russes ne se bornèrent pas à élever ces remparts improvisés, ils y traînèrent les canons de gros calibre employés sur leurs vaisseaux, et l'on sait comment cette puissante artillerie pulvérisa le 17 octobre les batteries de siége des alliés, construites et armées suivant les anciennes traditions de l'art des siéges. Nous

n'avons pas besoin de signaler cette autre innovation du gros calibre des vaisseaux appliqué d'abord à la défense et puis à l'attaque de Sébastopol. L'exemple en a paru si concluant que l'on a vu depuis les Anglais traîner des pièces de cette force à travers l'Inde tout entière au siége de Lucknow, dont elles ont ouvert les murailles; mais les changemens apportés journellement dans la science militaire sont si profonds que peut-être à cette heure est-on en possession de pièces d'artillerie moins lourdes et destinées cependant à agir avec plus de puissance.

Sébastopol ayant été ainsi sauvé dans la journée du 17 octobre par les canons de la flotte russe et l'intrépidité de ses équipages, les assiégés purent attendre avec confiance cette autre journée du 5 novembre qui, dans leur espoir, devait être si fatale aux alliés.

Je ne parle jamais de la bataille d'Inkerman sans éprouver le regret qu'elle n'ait pas été reproduite sur la toile par le pinceau d'un grand artiste. Au lieu de ces banales illustrations partout étalées, j'aurais voulu qu'un tableau comme celui de la défaite des Cimbres ou de la bataille d'Eylau fît revivre le spectacle vraiment sublime de cette journée. Il n'y a que la peinture en effet pour donner une idée de cette lutte immense, de cette mêlée gigantesque pareille à celle des batailles antiques, au milieu d'une brume épaisse qui annulait les combinaisons des chefs pour ne laisser place qu'à la valeur des soldats. Jamais je n'oublierai l'impression que j'ai ressentie en parcourant trois ans après ce plateau couvert de broussailles, où mes pieds heurtaient à chaque pas des ossemens blanchis, des boulets, des débris d'accoutrement... Le soleil baissait au moment où j'atteignis la batterie des gardes anglaises, et ses rayons éclairaient magnifiquement les ruines d'Inkerman et les hauteurs de Mackensie. Placé près d'une vaste tombe que surmonte une croix de bois et un fût de colonne de marbre, débris emprunté à quelque monument, j'embrassais d'un même coup d'œil Inkerman et Traktir. Ici les gardes anglaises avaient fait leur héroïque et immortelle résistance. Là, dans ce ravin profond qui se précipite vers la Tchernaïa, avait été décimée la division Cathcart et s'était passé le touchant épisode de la mort de son général. C'est ici enfin que le général Bourbaki seul, à vingt pas en avant de sa brigade, le chapeau au bout de son sabre, se précipita au plus épais des bataillons russes, où il pénétra avec ses soldats comme un coin de fer, aux acclamations enthousiastes de nos alliés, qu'il venait arracher au péril. Quels momens et quelle émotion que d'y repenser! Nous sommes assuré qu'on nous pardonnera cette digression; notre sujet ne nous en offrira plus de pareille.

Après Inkerman, la guerre change d'aspect; le grand effort des Russes pour chasser les alliés de la Crimée a échoué, et ceux-ci ont

pris racine sur le sol ennemi d'une manière inébranlable. Il ne peut plus être question pour eux de rembarquement avant la victoire; aussi pouvons-nous regarder le rôle protecteur des flottes comme terminé. Elles n'auront plus à concourir militairement aux opérations de l'armée; quelques compagnies de matelots, mises à terre avec leurs canons, prendront seules quelque part aux glorieux travaux du siége. Du côté des Russes, le rôle de la marine fut plus considérable, et leurs navires à vapeur, enfermés dans le port, ne cessèrent de seconder puissamment la défense. Conduits avec habileté et hardiesse, toujours en mouvement, et par conséquent difficiles à atteindre, on les voyait tout à coup quitter l'abri des hautes terres derrière lesquelles ils se cachaient, et, se démasquant à l'ouvert d'un ravin, troubler les opérations du siége avec leurs projectiles. Aux jours d'assaut, leur concours n'était pas moins utile aux assiégés, et plus d'une fois nos soldats, obligés de traverser sous leur feu des espaces découverts, leur durent des pertes cruelles. De leurs mouillages lointains de Kamiesh et de Balaclava, les escadres alliées ne pouvaient rendre de pareils services; elles en rendirent d'un autre genre. Entre les assaillans, établis dans des positions inexpugnables, et les assiégés, chaque jour resserrés de plus près dans leur vaste camp retranché, la fin de la lutte n'était plus qu'une question de temps. Loin, bien loin de nous, en écrivant ces mots, la pensée de venir ici diminuer en rien les mérites de nos admirables soldats! Pendant leur long séjour sur le plateau de Chersonèse, ils ont montré qu'aucune vertu guerrière ne leur était étrangère. A ce courage bouillant et intelligent, à cet élan irrésistible, qui en font pour l'attaque les premiers soldats du monde, ils ont su joindre une fermeté et une patience dans les privations dont se sont étonnés ceux qui les connaissaient le mieux, ceux même qui les commandaient. La noble et austère école de nos guerres d'Afrique a été pour quelque chose dans ce résultat, qui a trompé les espérances de l'ennemi, et les braves régimens qui ont supporté avec tant de constance l'hiver de 1855 en Crimée se souvenaient des garnisons de Tlemcen, de Milianah, et du camp de la Tafna. C'étaient toujours les hommes héroïques auxquels un des généraux (1) qui ont eu l'honneur de les commander portait en 1839 ce toast qu'on nous permettra de rappeler :

A L'ARMÉE D'AFRIQUE!

. . . . . .

« A cette armée qui, maniant tour à tour la pioche et le fusil,

(1) Le duc d'Orléans.

combattant alternativement les Arabes et la fièvre, a su affronter avec une résignation stoïque la mort sans gloire de l'hôpital, et dont la brillante valeur conserve dans notre jeune armée les traditions de nos légions les plus célèbres ! . . . . . .

. . . . . .

« A cette armée qui, loin de la patrie, a le bonheur de ne connaître les discordes intestines de la France que pour les maudire, et qui, servant d'asile à ceux qui les fuient, ne leur donne à combattre, pour les intérêts généraux de la France, que contre la nature, les Arabes et le climat ! . . . . . »

Ce n'est pas nous assurément qui contesterons à notre armée de Crimée le titre de glorieuse héritière de nos armées d'Afrique; mais avec tout leur héroïsme, avec tous les prodiges de leur énergie morale, les soldats français, non plus que leurs vaillans alliés, ne pouvaient suffire à tout ce que réclamait une lutte aussi prolongée et aussi étendue. La grande affaire était de savoir qui, des assiégeans ou des assiégés, pourrait amener le plus vite et le plus longtemps des hommes et des munitions sur le vaste champ clos où il s'en faisait une si effrayante consommation. La position des belligérans n'était pas sans quelque analogie avec celle où se trouvaient en Portugal, pendant l'hiver de 1811, les armées de Masséna et de Wellington. Seulement les rôles étaient renversés; les Anglais, retranchés dans leurs lignes de Torres-Vedras, avaient la mer derrière eux, et les ressources que cette route, dont ils étaient maîtres, ne cessa de leur amener finirent par leur donner la victoire sur la meilleure de nos armées. Ici, au contraire, c'étaient les assaillans qui disposaient de la voie maritime, et cette voie, surtout depuis l'emploi de la vapeur, est si rapide, si large, si sûre, si indépendante de mille accidens auxquels les communications d'une armée sont exposées sur terre, qu'aujourd'hui comme en 1811 elle allait assurer le succès de ceux à qui elle était ouverte. En Crimée même, sur le théâtre où la guerre était circonscrite, on eut une démonstration évidente de la supériorité des communications par eau, comparées aux transports par terre. Si l'armée anglaise, pendant le rude hiver de 1855, passa par des souffrances inouies, si elle eut à endurer des misères bien plus cruelles que celles auxquelles fut exposée l'armée française, la cause en doit être attribuée en grande partie à ce que la distance du dépôt de Balaclava au camp anglais était plus considérable que celle de Kamiesh au camp français. Les Russes ont mille fois exprimé le regret de n'avoir pas eu un chemin de fer pour alimenter leur vaste camp retranché de Sébastopol. Eh bien! nous croyons pouvoir affirmer que cette voie, si rapide pourtant, n'aurait pu sou-

tenir la lutte avec la voie maritime. Le moindre accident peut interrompre la marche d'un chemin de fer, qui ne porte que peu à la fois, et tire son principal avantage de la continuité de ses mouvemens. Sur mer, au contraire, les transports s'opèrent par masses, et l'accident qui arrive à un navire n'est qu'un fait isolé et presque imperceptible. Mais la lutte n'eut pas à s'établir entre le chemin de fer et la navigation à la vapeur. Aux ressources sans nombre que la mer nous procurait, les Russes n'avaient à opposer qu'un seul avantage : c'est qu'ils étaient chez eux, et qu'ils trouvaient dans Sébastopol même tout le matériel d'un immense arsenal pour préparer leurs moyens de défense. A part cela, tout était contre eux; condamnés à perdre plus d'hommes que nous sous le redoutable effet de nos feux concentriques, donnant moins de soin que nous à leurs blessés et à leurs malades, séparés par d'immenses distances des renforts qu'ils avaient besoin de tirer du cœur même de leur empire, il était impossible qu'ils ne se trouvassent pas en nombre inférieur devant nos bataillons chaque jour renouvelés. Et nous ne disons rien de tout ce que ces renforts, appelés de si loin au secours de Sébastopol, eurent à souffrir de l'état affreux des routes et de l'âpreté du climat, tandis que la mer amenait aux alliés des troupes qui n'avaient rien perdu de leur effectif, et qui pouvaient faire le service de la tranchée ou monter à l'assaut le jour même de leur arrivée.

Ce n'était pas assez pour nos flottes d'alimenter nos armées avec une rapidité et une sûreté si admirables. On va les voir, profitant de la configuration géographique de la Crimée, intervenir dans la lutte d'une manière plus directe et plus immédiate, en coupant les vivres à l'ennemi.

Les Russes avaient trois routes pour aller de l'intérieur de l'empire à Sébastopol. L'une, par Pérékop, traverse dans son long parcours des déserts où l'on souffre horriblement de la chaleur et de la soif pendant l'été, des rigueurs extrêmes du froid pendant l'hiver; la seconde, par le pont de Tchongar et la Mer-Putride, offre les mêmes inconvéniens; la troisième enfin était celle de la mer d'Azof, et c'était de beaucoup la plus importante et la plus fréquentée. Par la mer d'Azof, sur laquelle ils avaient une flottille considérable, et par les fleuves qui s'y jettent, les Russes recueillaient quelques-uns de ces avantages des voies maritimes dont nous parlions tout à l'heure. Les marines alliées se chargèrent de les leur enlever. Pénétrant dans cette mer, elles détruisirent les dépôts de vivres accumulés sur ses rives aussi bien que la flottille qui servait à les transporter, et interrompirent non-seulement les communications maritimes, mais celles mêmes qui auraient pu se continuer sur

terre, le long de la flèche d'Arabat, partout commandée par le canon de nos bâtimens à vapeur : nouvelle et merveilleuse appropriation de notre flottille à vapeur, qui faisait là, sur une grande échelle, le service de cavalerie légère que nos hussards portés à Eupatoria pratiquaient sur la ligne de Pérékop. On sent tout le mal que dut causer à l'ennemi cette irruption si habilement faite sur la plus importante de ses communications. Ce fut pour assurer la libre navigation de nos croiseurs dans la mer d'Azof, en occupant le détroit qui en ferme l'entrée, que fut entreprise l'expédition de Kertch, — reproduction en miniature de la grande expédition de Crimée. Quinze mille hommes des troupes alliées furent embarqués, transportés, rappelés, transportés de nouveau, et enfin débarqués avec une facilité dont ceux qui dirigeaient les mouvemens de nos armées se faisaient un jeu, tant on était familiarisé avec ce mode d'opérations. Après avoir heureusement mis à terre soixante mille hommes, en jeter quinze mille sur la côte ennemie n'était plus qu'une sorte d'amusement. Le succès de l'expédition était d'ailleurs infaillible. Les gros canons de marine étaient là pour intimider ou foudroyer les troupes qui au premier moment auraient pu s'opposer au débarquement. Sous la protection de cette puissante artillerie, on descendit à terre sans coup férir, et quand on y fut établi, il n'eût fallu rien moins qu'une armée pour jeter à la mer ceux qui venaient de faire ce hardi coup de main. Et d'où fût venue cette armée? Le prince Gortchakof n'avait pu l'envoyer à l'avance, ignorant le projet des chefs alliés, et sur le vague soupçon qu'il en aurait pu concevoir, il ne se fût point risqué à faire un détachement d'au moins vingt mille hommes en face d'un ennemi dont les forces étaient supérieures aux siennes. Le coup une fois frappé, l'imprudence de dégarnir Sébastopol devenait plus grande encore, et le succès plus douteux pour les troupes détachées. Là comme au départ de Varna, la voie de mer avait donné à l'expédition une célérité et un secret qui avaient empêché l'ennemi de rien savoir et de rien prévenir. Une partie des régimens débarqués suffit, avec le canon des navires, à la garde des détroits, où l'on s'était fortement retranché, et le reste de la flotte put en un clin d'œil remmener le reste des troupes sous les murs de Sébastopol. Il pourra souvent arriver dans le cours d'une grande guerre que l'emploi de la marine à vapeur donne les moyens d'opérer une de ces diversions autrefois impossibles. Des points aussi importans que celui de Kertch pourront être assaillis et gardés avec succès, pendant que le gros des forces nationales fera face à l'ennemi sur les frontières. C'est à chaque état de reconnaître avec soin toutes les parties vulnérables de son territoire et de les fortifier par des ouvrages qui puissent tenir assez longtemps pour

attendre des secours; mais pour opposer une telle résistance, il ne faudrait pas se fier à d'anciennes fortifications, regardées en d'autres temps comme inexpugnables. Les Russes, avec leur forteresse de Kinburn, si renommée au siècle dernier, en ont fait une assez triste expérience. Vers la fin de la guerre d'Orient, les alliés dirigèrent contre cette place une de ces expéditions mixtes auxquelles nous croyons tant d'avenir. Kinburn était une fortification régulière, maçonnée, que l'on croyait capable d'une défense prolongée, et l'on se souvient qu'elle ne put tenir que quelques heures sous l'action combinée des forces de terre et de mer, sous l'écrasante concentration des feux d'une flotte, et surtout sous les coups de ces navires cuirassés dont on a fait là une première et favorable épreuve. On nous permettra d'ajouter qu'il n'est guère de contrée en Europe qui n'ait aujourd'hui son Kinburn, et qui n'ait à se défendre d'y placer trop de confiance.

Ici s'arrête la première partie de notre étude. L'expédition de Crimée vient de nous offrir des exemples aussi concluans que complets de ce qui peut être entrepris aujourd'hui par l'union des forces de terre et de mer. Il nous reste à en faire découler des conséquences qui, partout où l'on a une marine ou seulement un littoral, pourront donner matière à réflexion.

II.

Le fait principal que nous avons voulu mettre en lumière dans notre courte revue de la guerre de Crimée est la facilité avec laquelle une armée nombreuse a pu être embarquée, transportée au loin et jetée sur le sol ennemi. Soixante mille Anglais, Français et Turcs ont été installés à bord pendant une navigation de plus d'une semaine, c'est-à-dire pendant le temps que l'on emploierait aujourd'hui pour aller de Toulon à Alexandrie ou de Cherbourg dans la Baltique. La flotte qui les portait a navigué sans embarras, sans accident, et les a déposés sur les plages ennemies avec une promptitude, un ordre et une sûreté admirables. Ce qui a été fait là avec des flottes et des armées combinées de trois nations différentes, ce qui a réussi du premier coup, malgré tous les inconvéniens attachés au partage du commandement, pourra évidemment se renouveler quand on le voudra, avec d'autant plus de chances de succès que l'on agira avec une flotte et une armée homogènes, obéissant à une seule volonté, aidées de l'expérience du passé et pourvues de moyens d'action de plus en plus perfectionnés. Il y a là pour les nations qui, comme la France, disposent d'une force militaire et d'une force navale considérables, un immense avantage, et en même temps il y a

pour les peuples sans marine une cause manifeste d'infériorité. Qu'on repasse l'histoire de nos anciennes guerres continentales, et l'on verra l'action navale se borner toujours à quelques dégâts causés aux villes maritimes par des bombardemens plus effrayans que dangereux et à des dommages plus ou moins sérieux infligés au commerce. En supposant par exemple une guerre engagée entre la France et la maison d'Autriche dans les conditions où elle se faisait aux deux derniers siècles, notre flotte aurait tout au plus servi à bloquer Trieste et Raguse. Quelques milliers de tonnes de sucre auraient dû pénétrer en Autriche par des ports neutres et à un prix proportionné aux difficultés et aux risques du transport; le Lloyd autrichien, s'il avait existé, aurait été obligé de suspendre ses services de paquebots, et tout aurait été dit. Tout cela aurait été sans la moindre influence sur le sort de la guerre. Il en est tout autrement du jour où la force navale s'ajoute à la force militaire en lui fournissant la possibilité d'aller à de lointaines distances frapper des coups imprévus et décisifs. Dès lors, qu'on nous passe cette comparaison, entrent en jeu sur l'échiquier militaire des pièces nouvelles, dont la marche soudaine, secrète, irrégulière, bouleverse tous les calculs, et assure à celui qui possède de semblables moyens d'action des avantages incontestables. Nous n'ignorons pas que la proposition peut se retourner, et que si la France, avec ses escadres unies à ses armées, peut faire à ses ennemis des maux incalculables, elle en a autant à attendre, si l'on est pourvu contre elle des mêmes armes. Nous examinerons tout à l'heure les chances diverses que ce nouvel état de choses fait à chacune des grandes puissances européennes; pour le moment, nous nous bornons à rechercher les moyens d'agression dont la France dispose, et, sur ce qu'elle a fait dans la guerre de Crimée, nous voulons mesurer jusqu'où elle pourrait porter l'application du système de guerre qui nous occupe.

On a vu plus haut comment 60,000 hommes purent être transportés de Varna à Old-Fort en une semaine, et comment l'assemblage nombreux de bâtimens qui les transportaient navigua tout ce temps avec ordre et sûreté. Il nous est donc permis de poser en principe qu'une flotte suffisante pour porter une armée de 60,000 hommes peut être réunie et maniée sans grave difficulté, qu'un tel armement n'a rien d'excessif. Réduisons maintenant de 60 à 50,000 le chiffre des soldats mis à bord, et remplaçons les 10,000 hommes ainsi supprimés par le nombre de chevaux nécessaires pour donner à l'armée embarquée sa proportion ordinaire de cavalerie, qui manquait entièrement à notre armée de Crimée. Il est évident que ce détachement de 50,000 hommes, infanterie, artillerie, cavalerie, pourra toujours être fait par la France dans une grande guerre con-

tinentale. Vingt fois il s'en est fait d'aussi nombreux, de plus nombreux même dans les guerres de l'empire. Point de difficulté donc à cette opération du côté de l'armée. Reste à examiner ce qui concerne la marine et ses moyens de transport.

Il est sur ce point assez difficile d'établir des calculs d'une précision absolue, parce que la marine de 1859 ne ressemble guère à celle de 1854: nous étions à cette époque dans une période de transition, d'incertitude et de tâtonnemens; la marine à voiles expirait pour faire place à la marine à vapeur, et les nécessités de la guerre étaient venues nous surprendre au milieu de toutes les hésitations entraînées par l'abandon d'un système qui avait fait ses preuves, et qui était familier à tout le monde. De plus nous avions envoyé nos soldats en Orient un peu au hasard et sans plan arrêté, et nos forces navales de la Mer-Noire, assemblage incohérent de navires à voiles et à vapeur, n'avaient été nullement préparées pour une expédition qui fut décidée sur les lieux et à l'improviste. Nous étions enfin bien loin d'avoir rassemblé là toutes nos ressources. Pendant que nos soldats débarquaient en Crimée, nous avions une escadre qui prenait sa part du succès de Bomarsund, nos stations navales restaient complètes sur tous les points du globe, nombre de nos vaisseaux gisaient désarmés dans nos ports, et nous n'avions pas distrait de son service un seul des paquebots à vapeur que nos compagnies emploient dans la Méditerranée et l'Océan. Il faut ainsi calculer que c'est malgré cet ensemble de circonstances, toutes peu favorables, qu'il nous avait été possible de porter de Varna en Crimée vingt-neuf mille hommes.

Aujourd'hui qu'on nous suppose un peu de temps pour nous préparer, et il est hors de doute que la marine française trouverait des ressources bien plus puissantes. D'abord la transformation de notre flotte à voiles en flotte à vapeur est à peu de chose près accomplie, et nous devons à cette métamorphose non-seulement nos vaisseaux à hélice de construction nouvelle, mais un accroissement soudain dans le nombre de nos bâtimens disponibles. Autrefois en effet notre flotte à voiles se divisait en deux parties presque égales, les bâtimens à flot, employés aux divers services de paix, et la réserve de guerre, composée de vaisseaux et de frégates, que par mesure de conservation on laissait, quoique terminés, sur les chantiers, où on les regardait comme suffisamment disponibles. Dès qu'il fut reconnu qu'un navire, sans l'aide de la vapeur, n'était plus propre à la guerre, l'ordre fut donné de pourvoir de machines tous ceux de nos navires à flot qui en valaient la peine, aussi bien que la réserve en chantier. Et comme on ne tarda pas à s'apercevoir que l'opération du montage des machines, impossible à bord d'un grand navire

avant sa mise à l'eau, était trop lente pour qu'on pût, au début d'une guerre, lancer les bâtimens de la réserve et leur donner leurs machines en temps utile, on a été conduit à renoncer au principe de la réserve en chantier, et à mettre à l'eau la plus grande partie des navires qui la composaient. De là cet accroissement rapide des forces disponibles de la marine française dont nous parlions tout à l'heure, et qui s'est accompli en grande partie pendant l'expédition de Crimée. L'Europe voyait alors nos progrès sans en prendre ombrage, et elle ignorait le secret de tous ces armemens nouveaux à si bon marché. En cela, comme en bien d'autres choses, le gouvernement actuel, servi par les événemens, recueillait les fruits de la prévoyance de ceux qui l'avaient devancé.

Dans cette flotte de réserve, les vaisseaux, en recevant leurs machines, sont restés vaisseaux de guerre; mais il en a été autrement des frégates. Leurs formes étant impropres aux grandes vitesses demandées aujourd'hui aux frégates à vapeur, elles ont été pourvues d'appareils d'une force modérée, et changées en vastes transports capables de recevoir des masses d'hommes considérables, de les porter à Civita-Vecchia, sur les côtes d'Afrique, partout enfin où, en paix comme en guerre, le service de l'état peut l'exiger. En même temps des fonds étaient consacrés à construire des vaisseaux et des frégates spécialement destinés à atteindre de grandes vitesses, aussi bien qu'une flottille de corvettes de charge à hélice, pour le transport des hommes, des chevaux et du matériel. Une partie de ces derniers navires est déjà employée au service de nos garnisons coloniales et à notre expédition de Cochinchine. Nous ne voulons pas dire que toutes ces transformations et toutes ces constructions nouvelles soient terminées; mais il y en a assez de fait pour qu'il soit permis d'affirmer que notre matériel fournirait aisément aujourd'hui plus du double de vaisseaux et plus du triple de frégates, corvettes et transports, tous à vapeur, que nous n'en avions en Crimée. Qu'on joigne à cela les paquebots de nos diverses lignes, et tout le monde tombera d'accord avec nous que le transport par mer d'une armée de 50,000 hommes serait à cette heure une chose très simple et très facile pour la France, sans qu'on fût même obligé de traîner à la remorque un seul navire à voiles. Encore un peu de temps, et un résultat bien autrement considérable aura été atteint : nous aurons alors des moyens suffisans pour porter notre armée expéditionnaire sans y employer nos vaisseaux, qui seront ainsi rendus à leur rôle naturel d'escorte, ou qui pourront être affectés ailleurs à toute autre destination que la guerre leur commandera.

Vient maintenant la question du personnel. Si nous ne craignions de fatiguer le lecteur avec des chiffres, nous démontrerions avec

une évidence surabondante que, pas plus que le matériel, il ne fera défaut à la France le jour où un armement comme celui dont nous venons de parler lui deviendra nécessaire. Nous espérons être cru sur parole quand nous affirmerons qu'avec le double élément dont se composent nos équipages, deux tiers de matelots fournis par l'inscription maritime, et l'autre tiers par le recrutement, le nombre des marins requis pour armer notre flotte tout entière ne s'élèverait pas à la moitié de l'effectif valide dont nous disposons. Il n'y a donc rien d'exagéré, avec ce que la France compte de matelots, comme avec ce qu'elle a de navires, à admettre la possibilité pour elle de transporter une armée de cinquante mille hommes au-delà des mers. On peut même ajouter que si le but de l'expédition n'était pas très distant de nos ports, le même armement naval pourrait sans difficulté donner passage à un nombre de troupes beaucoup plus considérable.

Le chapitre des possibilités ainsi épuisé, je prends comme accordé le fait de cinquante mille hommes embarqués, et de la flotte qui les porte prête à prendre la mer.

Que le lecteur se représente la nouvelle d'un armement comme celui-là porté à nos ennemis par les cent voix de la renommée. Quel effet ne produirait-elle pas! Est-ce trop dire que de présumer qu'elle répandrait la terreur? Chaque jour et sur tous les points ne s'attendrait-on pas à voir paraître cette flotte redoutable, et ne serait-ce point déjà un mal très réel pour l'ennemi que cette attente? Si les populations qui avoisinent le littoral sont dévouées et amies de leurs gouvernemens, elles se consumeront dans une douloureuse anxiété; si elles sont mécontentes et peu affectionnées, elles attendront l'arrivée de l'armée française comme un signal de leur délivrance. Dans l'un et l'autre cas, tout sera en proie à l'agitation, et le gouvernement menacé ne pourra rien faire qui ne tende à l'accroître. Que peuvent en effet des concentrations de troupes, seul moyen de parer à un semblable danger, sinon abandonner les habitans livrés à eux-mêmes, soit à leurs alarmes, soit à leurs mauvais sentimens? Il n'y a guère en Europe que la Russie qui, devant une partie de ses côtes, voie s'ouvrir de vastes déserts affranchis de la menace d'une invasion : partout ailleurs, où la population est plus resserrée et plus riche, les côtes offrent mille points vulnérables. Et l'on a vu tout à l'heure, dans notre étude de l'expédition de Crimée, comment, malgré les raisons qui semblaient désigner cette contrée comme but nécessaire du grand armement de Varna, malgré l'évidence qu'il devait y avoir pour le tsar que les alliés ne pouvaient songer à aller partout ailleurs porter leurs coups dans le vide, les Russes jusqu'au dernier moment restèrent dans le doute sur le

lieu où irait fondre l'orage qui les menaçait, et furent surpris presque sans défense. Là cependant, il faut bien le répéter, il ne s'agissait pas d'un de ces coups mystérieusement préparés, dont nul indice ne peut avertir. Le nom de Sébastopol était depuis plusieurs mois dans toutes les bouches, et la presse anglaise surtout démontrait chaque jour avec la plus claire évidence l'attaque de cette ville comme la chose la plus importante et la seule possible qu'il y eût à faire pour les alliés en Orient : preuve, soit dit en passant, qu'en temps de guerre tout n'est pas danger dans la libre discussion des journaux. Cette fois peut-être eut-elle le mérite de mettre en défaut la clairvoyance d'un monarque absolu, qui ne put croire à la réalité d'un projet divulgué à l'avance par une indiscrète publicité. Quoi qu'il en soit, si l'on fut trompé, ou si du moins l'on fut incertain alors avec tous les moyens qu'avait la Russie d'être bien informée, il est bien permis de supposer la même incertitude ou la même erreur aux approches d'une expédition française se dirigeant vers des côtes partout également attaquables. Le télégraphe, qui dit tout aujourd'hui, n'a plus rien à dire sur les mouvemens d'une flotte en mer. Autant vaudrait lui demander, quand un orage se forme au ciel, le lieu où doit tomber la foudre. On aura cru voir le chef de l'expédition gouverner sur tel point de la côte ; on l'y attend, et l'on apprendra que vingt-quatre heures après il est allé débarquer là où il faudra sept ou huit journées de marche pour l'atteindre. Se garder contre un pareil mode d'attaque est impossible, à moins de disséminer ses forces à l'infini et de la manière la plus périlleuse, car nous supposons toujours que le corps d'armée ainsi transporté n'est qu'un détachement, et que pendant ce temps le gros des forces françaises est aux prises avec l'ennemi sur le principal théâtre de la guerre. Dans une autre hypothèse, ce pourrait être un corps auxiliaire envoyé pour concourir aux opérations d'une armée alliée, ou bien encore le débarquement pourrait avoir eu pour objet de se saisir par surprise d'une position militaire et maritime, de s'y fortifier et d'attendre là, dans une espèce de tête de pont, des événemens ou des renforts ; mais ce ne seraient là que des opérations secondaires auxquelles nous ne voulons pas nous arrêter : nous n'insistons que sur le grand rôle joué par une flotte qui viendrait jeter cinquante mille hommes sur le flanc d'un ennemi ayant déjà en tête une armée.

Nous avons écarté la possibilité de voir venir un pareil armement. Que faire alors dans l'attente de ce péril inévitable ? Ou se concentrer de manière à arrêter, si l'on peut, l'invasion dans sa direction la plus menaçante, ou se porter rapidement contre elle dès que l'on aura connu le lieu du débarquement ; mais des rassemblemens de

troupes ne peuvent se dérober aux regards comme les mouvemens d'une escadre, et il sera toujours facile, ainsi que nous l'avons indiqué, d'opérer le débarquement à une telle distance que ce rassemblement soit inutile. En supposera-t-on plusieurs au lieu d'un seul? Il faudrait pour cela qu'il y eût en Europe des états assez puissans pour détacher de leur armée principale un nombre indéfini de corps partiels, capables de battre cinquante mille Français. Hypothèse inadmissible!

Nous avons donc le droit de dire que notre armée expéditionnaire débarquera librement, sans crainte d'être troublée, et surprendra l'ennemi comme elle l'a surpris en Crimée. On nous objectera peut-être les chemins de fer et les rapides moyens de défense qu'ils peuvent fournir contre une attaque de ce genre. Nous demandons à notre tour si ces chemins, si bien organisés qu'on les suppose, sont en état d'amener hommes, chevaux et canons avec la vitesse d'une escadre qui jette quinze mille hommes à l'heure sur la côte ennemie; nous demandons quelles ressources ils offrent contre l'écrasante masse de feux dont une flotte peut couvrir la plage. Continuant à nous fonder sur l'expérience faite en Crimée, nous voyons notre armée, deux jours après qu'elle a pris terre, se mettre en marche appuyée sur la base d'opérations la plus solide et la plus sûre, la mer, qui lui apporte tous ses approvisionnemens, toutes ses munitions, tous ses renforts, avec une célérité, une exactitude impossibles à atteindre sur terre. Nous la voyons pénétrer au cœur du pays ennemi, en arrière de toutes ces chaînes de forteresses qui, au nord et au sud, ont été élevées contre nous depuis les malheurs attirés sur notre patrie par le premier empire, et à travers ce réseau de chemins de fer combinés autant dans une pensée hostile à la France que dans une pensée de libre et pacifique communication. Ne serait-ce pas quelque chose de bien nouveau à la guerre qu'une trouée aussi menaçante faite à travers le territoire ennemi, alors que les grandes armées seraient en présence aux frontières? Qu'on se figure l'effet de ce corps arrivant sur les communications de nos adversaires, marchant sur leur capitale si elle était accessible, ou se jetant au milieu de populations mal affectionnées pour les soulever. Ou nous nous trompons, ou les hasards de la guerre seraient singulièrement multipliés pour une puissance exposée à de pareils coups. Elle serait toujours et en tout cas obligée d'abandonner une partie de ses provinces aux ravages de l'ennemi, dont la plus mauvaise chance serait de se retirer sous le canon de ses vaisseaux, mais non sans avoir fait auparavant un mal immense. Si, pour rendre toute notre pensée, on nous permettait une comparaison qui nous semble assez juste dans sa bizarrerie, nous dirions qu'une

armée de débarquement telle que nous venons de la représenter est destinée à former désormais une sorte de cavalerie gigantesque montée sur des vaisseaux avec lesquels elle peut pendant une semaine faire cinquante lieues en vingt-quatre heures, douée de la faculté de se rendre invisible pendant sa marche, et destinée ainsi à tourner les empires, à les frapper sur les points les moins prévus, à assurer le succès des combinaisons stratégiques les plus extraordinaires, à répandre enfin la terreur et le désordre partout où l'ennemi n'aurait pas réuni toutes ses forces.

Nous n'avons pas tout dit lorsque nous avons montré comment nos flottes pourront coopérer avec nos armées en les transportant subitement, à la façon des génies des contes arabes, d'un point à un autre, en nettoyant les plages avec leur puissante artillerie, et en assurant par leur présence sur le littoral la plus solide peut-être de toutes les bases d'opérations. Il nous reste à signaler un autre genre de service qu'elles peuvent encore rendre, un autre important secours qu'elles peuvent prêter à nos troupes de terre. On n'a pas oublié la nouvelle et formidable apparition des canonnières à vapeur dans la Baltique il y a cinq ans. Leur rôle ne sera pas moindre sur les fleuves, et de la sorte le concours de la marine suivra l'armée jusqu'au cœur du pays ennemi. Des canonnières du même genre, construites à faible tirant d'eau et armées de grosse artillerie, remonteront très aisément les grands cours d'eau comme le Rhin, l'Elbe, la Vistule, le Pô, et à une heure donnée on les verra renouveler ce que firent à l'Alma les navires à vapeur dont le feu protégea la belle manœuvre du général Bosquet. Sur les fleuves, comme il y en a quelques-uns, dont le cours encaissé dans des digues serait plus élevé que le niveau des campagnes environnantes, une semblable flottille pourrait former de redoutables batteries. Rien de plus simple que de faire également remorquer par ces canonnières une partie des approvisionnemens de l'armée, que de leur donner à traîner de grands chalands propres à tous les transports et pouvant en même temps servir à former rapidement de larges ponts. L'expérience seule fera connaître les diverses ressources plus ou moins puissantes que cet auxiliaire nouveau pourra fournir dans le cours d'une campagne. C'est à peine s'il est possible de soupçonner aujourd'hui quelques-unes des mille combinaisons que produirait à la première occasion la marine de la France mise au service de ses armées. Plaise à Dieu que cette occasion se fasse longtemps attendre !

Il faut néanmoins sortir des généralités, et placer la France, avec son double moyen d'action guerrière, en face des adversaires que depuis soixante ans elle a pu rencontrer en Europe. Voyons dans

quelle mesure est changé le rapport de ses forces avec les leurs.

Prenons d'abord la Prusse et l'Autriche. Rien de plus défavorable à cet égard que la condition de chacune de ces deux puissances. La Prusse dans la Baltique, l'Autriche sur la mer Adriatique, ont une étendue de côtes assez considérable pour prêter le flanc à des attaques comme celles que nous venons de décrire, et en même temps ni l'une ni l'autre n'ont une force maritime proportionnée à leur importance continentale. La Prusse et l'Autriche ont pu s'approprier nos nouvelles carabines, nos canons et tous nos perfectionnemens de détail, peut-être y ont-elles ajouté; mais elles n'ont et de longtemps elles ne sauraient avoir une marine et des marins qui les mettent en état de lutter à armes égales avec la France. On a vu quelquefois le génie d'un homme improviser une armée, jamais une marine; c'est une création qui doit être essentiellement l'œuvre du temps. Nous répétons donc que la Prusse ni l'Autriche ne sont à la veille de posséder ce grand et nouvel élément de la force militaire, quoique l'une et l'autre peut-être, en dépit des limites restreintes de leur littoral, entrevoient à cette heure la nécessité de compléter leurs puissantes armées par le développement aussi étendu que possible de leur force navale. En attendant qu'elles aient accompli cette œuvre, leurs côtes sont ouvertes à une invasion de la marine française, et il est manifeste que, sous cette menace redoutable, l'une comme l'autre, obligée de diviser ses forces, s'affaiblirait nécessairement sur tous les points, et s'exposerait à de graves chances de revers. Si on les suppose réunies et entraînant à leur suite tout le corps germanique, le cours des événemens peut être tout différent, et la supériorité du nombre compenser la faculté d'initiative; mais dans la première hypothèse que nous posions, celle d'une lutte corps à corps avec la France, en admettant des chances du reste égales, il nous paraît hors de doute que le poids de nos flottes, combinant leurs opérations avec celles de nos armées de terre et faisant sentir le contre-coup de leur puissance jusqu'à Vienne et à Berlin, rendrait notre supériorité irrésistible.

La Russie, qui, depuis son grand revers de Sébastopol, se construit avec activité une flotte à vapeur de guerre et de transport, ne tardera pas à cet égard à se trouver dans les mêmes conditions que la France. Ce qui nous est possible le sera aussi pour elle, et s'il arrivait que ses forces se combinassent avec les forces françaises, on n'entrevoit pas les limites de leur action en Europe. Que si au contraire la guerre éclatait entre les deux empires, les tentatives d'invasion maritime deviendraient des deux côtés ou impossibles ou au moins hasardeuses, jusqu'au jour où un conflit décisif aurait donné à l'un ou à l'autre des deux rivaux la libre possession

de la mer. On n'a pas été accoutumé jusqu'à ce jour à considérer la Russie comme une puissance maritime de premier ordre, et cela était fondé; mais elle est en train de profiter des avantages que l'emploi de la vapeur donne aujourd'hui aux nations où la marine est une nécessité politique sans être une nécessité d'existence, et tout annonce que bientôt sa flotte pourra compter à l'égal de la nôtre. Les chefs, à en juger par ses héros de Crimée, Nachimof, Kornilof, Istomine, ne lui manqueront pas, et elle nous a prouvé, sur le lointain théâtre des mers de Tartarie, qu'elle peut unir dans ses entreprises le bonheur et l'habileté (1). Pour le moment, elle n'a de ports et de flottes que pendant la période de l'année où les uns et les autres ne sont point enfermés dans les glaces. C'est là une cause grave d'infériorité, mais cela ne suffirait pas pour empêcher ses escadres de venir, à leur moment, se mesurer avec les nôtres, et si le sort des armes se tournait contre nous, nous serions exposés à voir un débarquement de Cosaques sur l'endroit le moins gardé de nos côtes. Se figure-t-on la perturbation que causerait un pareil événement, s'il survenait par exemple pendant que la France serait engagée dans quelque grande lutte sur le Rhin ou en Italie? Cette simple hypothèse, les réflexions qu'elle suggère, dispensent de tout raisonnement pour faire comprendre l'étendue des maux que ce système d'expéditions mixtes peut produire. La marine à vapeur, avec sa faculté de s'éloigner des rochers et des bancs quand elle le veut, aborde partout où elle trouve une profondeur d'eau suffisante pour flotter et pour jeter l'ancre. Elle n'a plus besoin de ports ni d'abris; si peu que le temps soit maniable, tout endroit lui est bon, et elle peut débarquer des soldats sur une foule de points regardés dans nos guerres passées comme inaccessibles, et par conséquent laissés sans défense. Combien y a-t-il de ces points d'attaque que l'on ne soupçonne pas, et qu'il suffirait de nommer pour causer de vives alarmes! Avec une promenade de touriste sur le littoral européen, ou même avec la simple étude des cartes, un œil un peu exercé découvrira des combinaisons de guerre dont il n'existe aucune trace dans le passé, malgré les luttes séculaires dont notre continent a été le théâtre. C'est que le passé n'avait même pas entrevu les moyens d'exécution dont nous disposons aujourd'hui. Que n'aurait pas donné Napoléon pour qu'il lui fût possible de faire trouver à un jour nommé 50,000 hommes sur tel point inconnu des côtes de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie! Napoléon ne pouvait songer à de pareilles combinaisons, non pas seulement parce que la vapeur n'existait point, et qu'il était impossible de donner des bases certaines à des

(1) Voyez la *Revue* du 1er août et du 1er septembre 1858.

calculs soumis aux caprices des vents, mais aussi, mais surtout, parce que la mer entière lui était hostile, nos flottes, désorganisées par la révolution et partout vaincues, ayant dû céder l'empire des flots au pavillon britannique. Napoléon, il est vrai, avait su tenter l'expédition d'Égypte et se dérober aux croisières anglaises; mais l'expédition d'Égypte, audacieux calcul d'une ambition impatiente, ne se liait à aucune opération de guerre sur le continent : elle ne pouvait servir, et ne servit en effet qu'à augmenter la réputation du général Bonaparte, et les troupes qui la composaient, enfermées dans une impasse, puis abandonnées par leur chef, ne tardèrent pas à tomber, avec les vaisseaux qui les avaient apportées, aux mains de l'Angleterre.

Ceci nous amène tout naturellement à parler de cette puissance, dont nous n'avons rien dit jusqu'ici, et à examiner la situation qui peut lui être faite par l'alliance des forces de terre et de mer dans les guerres continentales.

Nous disions tout à l'heure, à propos de la Russie, que si elle nous était ennemie et qu'elle tînt la mer avec la grande flotte à vapeur qu'elle est en train de créer, nos expéditions maritimes deviendraient impossibles, ou tout au moins chanceuses, tant qu'une des deux marines n'aurait pas pris un ascendant décidé sur l'autre. Ce qui est vrai de la Russie l'est à bien plus forte raison de l'Angleterre, et il est certain qu'aucune expédition navale ne saurait se mettre en marche aujourd'hui sans sa permission avouée ou tacite. Nul doute que le rôle de plus en plus considérable que les flottes sont appelées à jouer dans les guerres continentales n'ajoute singulièrement à l'importance de la marine anglaise; mais ici, comme il arrive souvent, la question a deux faces, et elle peut se retourner. S'il est vrai que le système, chaque jour pratiqué davantage, d'employer aux mêmes opérations la marine et l'armée réunies a pour résultat de faire sentir sur terre la puissance des flottes, il a pour résultat aussi de faire sentir sur mer la puissance des armées. L'Angleterre, nul ne l'ignore, a des ressources immenses, et de toute nature, pour lutter avec avantage sur mer; elle a dans le personnel, comme dans le matériel, la supériorité du nombre; elle a le génie de sa population, née pour la mer, et la longue habitude de vaincre sur un élément qu'elle regarde comme le sien; elle a les incomparables richesses que lui donnent son commerce et son industrie; elle a par-dessus tout l'énergie patriotique d'un peuple resté toujours libre. Mais l'emploi de la vapeur fera perdre de plus en plus aux guerres maritimes leur caractère spécialement naval pour leur donner le caractère militaire, et le jour ne saurait être éloigné où l'on verra s'établir entre les marines des différens peuples une sorte

d'uniformité assez semblable à celle qui existe entre les grandes armées du continent, dans lesquelles le génie particulier de chaque peuple va s'effaçant tous les jours devant la perfection des moyens mécaniques.

Pourvus également de carabines à longue portée, instruits et exercés avec le même soin, un bataillon français, un bataillon russe ou autrichien, se ressemblent beaucoup aujourd'hui, surtout là où l'on agit par masses, et où l'intelligence et les qualités individuelles du soldat disparaissent dans l'ensemble des combinaisons. Si je ne me trompe, les vaisseaux à vapeur anglais, français ou russes, auront avant peu la même ressemblance. Les bâtimens, les machines, l'artillerie, tout le matériel enfin sera sur les plans les plus perfectionnés, sur les mêmes peut-être, car le secret des inventions et des perfectionnemens, s'il se garde encore, ne se garde plus pour longtemps. La machine sera conduite par des mécaniciens habiles, tels que l'emploi général des appareils à vapeur les forme en grand nombre et par tous pays, et ceux-ci, à l'abri du boulet dans leur machine, manœuvreront le vaisseau à la voix du chef avec un sang-froid que rien ne troublera. Quant à l'équipage, il se composera d'officiers choisis, instruits et formés à la longue, de pointeurs et de tirailleurs marins exercés avec soin, d'un nombre restreint, mais suffisant, de matelots proprement dits, et enfin de jeunes gens vigoureux, braves et disciplinés pour la manœuvre des canons. Sans doute, l'avantage sera grand pour qui pourra, comme l'amirauté britannique, former des équipages tout entiers d'hommes de mer expérimentés; mais le jour du combat, cette supériorité serait beaucoup moindre que par le passé. Il faut considérer d'ailleurs que la marine à vapeur permet de faire les armemens avec une promptitude inconnue au temps de la marine à voiles, et de là pour les nations maritimes la nécessité de modifier les institutions sur lesquelles repose leur force navale, de manière à leur faire produire avant tout les plus rapides résultats. L'Angleterre, grâce à son immense commerce, dispose d'un nombre de matelots supérieur à celui d'aucune autre marine; mais ces matelots sont dispersés sur sa flotte marchande, et si elle devait les attendre pour armer sa flotte de guerre, elle serait exposée à être surprise sans défense. Les coups seront aujourd'hui trop prompts et trop décisifs pour qu'on puisse donner le même temps que jadis à former des équipages. Si les puissances continentales en arrivent à armer leurs flottes militairement et du jour au lendemain, il faudra bien que l'Angleterre les suive dans cette voie. Malgré le respect qu'elle conserve pour toutes ses vieilles traditions, il est impossible qu'elle n'en vienne pas à recruter ses équipages selon le système employé sur le continent. Déjà même on peut dire

qu'elle est sortie de ses anciennes voies, soit par l'extension continuelle et forcée qu'elle donne à son corps de soldats de marine, soit par l'essai d'institutions analogues à notre inscription maritime, qu'elle tente sous les noms de *coast volunteers* et de *continuous service men*.

Aujourd'hui enfin que la vapeur ne subordonne plus au vent tous les mouvemens des navires, le mode de combat à pratiquer sur mer, la tactique navale, pour l'appeler par son nom, n'est plus que de la tactique militaire, comme l'a fort bien démontré sir Howard Douglas dans son récent ouvrage, et il est évident que Français, Anglais et Russes sont également aptes à en appliquer les principes. Ainsi que dans les batailles de terre, toute la question reviendra à être le plus fort et le plus nombreux sur un point donné, à un moment donné, et pour atteindre ce but, l'emploi de la vapeur, avec la célérité et la précision de mouvemens qu'elle assure, procurera des facilités jusqu'ici inconnues. Aussi, pour conserver la supériorité navale nécessaire à sa sécurité, l'Angleterre ne se fie-t-elle plus tant à la qualité qu'à la quantité de son personnel, et nous la voyons occupée à se créer une force permanente (*channel fleet*) capable de fournir instantanément les cadres d'une grande armée navale, tout comme les puissances continentales sont obligées d'entretenir en temps de paix les cadres de leurs armées de terre. Elle ne veut pas se laisser surprendre, et elle emploie en même temps ses grandes ressources financières à se garder pour le matériel une supériorité numérique qui lui est plus que jamais indispensable. Ajoutons que par les tendances de sa politique extérieure l'Angleterre se rapproche de celles des puissances du continent qui ont de grandes armées sans marine, tant elle a le sentiment de l'importance capitale qui s'attache aujourd'hui à l'union des forces de terre et de mer. Si ces puissances lui donnent ce qui lui manque, le concours de nombreux bataillons, elle, de son côté, leur prête la redoutable assistance de ses vaisseaux, et cette alliance peut remporter sur terre des avantages tels qu'ils fassent avorter l'entreprise maritime la mieux combinée contre elle. Mais malgré le sens si droit et si pratique, malgré le courage si résolu avec lequel le peuple anglais se prépare à un avenir dont les chances sont nouvelles pour tout le monde, il ne s'aveugle point sur les périls qu'il ne courait pas il y a cinquante ans, et qu'il peut courir aujourd'hui. Sa presse et ses *meetings* l'avertissent chaque jour de ne pas s'endormir sur la foi de ses anciens triomphes.

On nous ferait une grande injustice si l'on supposait ici dans nos observations un sentiment hostile à l'Angleterre. Nous faisons naturellement passer avant tout l'honneur et l'intérêt de la France,

mais nous regarderions comme un immense malheur la nécessité politique qui forcerait notre pays à tourner ses armes contre un peuple si fidèle au sentiment de la dignité humaine, si sagement et si fermement attaché à des institutions qui font sa grandeur et notre admiration. Ce serait d'ailleurs sortir du cadre de cette étude que de nous arrêter sur les chances d'une lutte entre la France et l'Angleterre. Si nous avons été conduit à parler de cette dernière puissance, c'est uniquement par rapport au rôle qu'elle peut jouer à l'aide de sa marine dans une guerre continentale.

Dans cette hypothèse, deux cas se présentent : ou l'Angleterre est l'alliée d'une ou de plusieurs des puissances maritimes du continent, et le poids de son alliance est alors décisif. Appuyés sur elle et sur l'immensité de ses ressources, il n'est rien à quoi ses alliés ne puissent prétendre, aucun but, si hors de leur portée qu'il paraisse, qu'il ne leur soit donné d'atteindre, aucune pensée ambitieuse qui ne puisse être justifiée par le succès. Ou bien l'Angleterre est en guerre avec un ou plusieurs des états maritimes du continent: il est évident dans ce cas qu'elle ne peut porter la guerre chez eux qu'après avoir, d'une manière ou d'une autre, ruiné leur puissance navale; mais son ascendant une fois établi, nul doute qu'elle ne leur inflige alors des maux dont il est nécessaire de savoir mesurer l'étendue. Ces maux, c'est évidemment avec sa marine et non avec ses forces de terre que l'Angleterre les infligera. Débarquer une armée serait pour elle une entreprise trop hasardeuse. Il est manifeste en effet que, si la marine britannique peut fournir des ressources illimitées pour le transport des troupes, les troupes elles-mêmes dont dispose l'Angleterre sont en nombre trop restreint pour lui permettre de soutenir une lutte seule à seule contre une des grandes armées européennes. Que serait devenue l'armée du duc de Wellington en Espagne sans les contingens portugais et allemands qui la grossissaient, sans le soulèvement général des Espagnols, et surtout sans l'appui que lui prêtait l'Europe armée contre nous? Que serait-elle devenue à Waterloo sans les Hollandais et les Belges, et surtout sans les Prussiens?

Avec leur marine seule, ce qui serait possible aux Anglais, ce serait uniquement de faire une guerre de détail, de multiplier les petites expéditions sur tous les points des côtes exposés au canon de leurs vaisseaux, dévaster le littoral, incendier les villes maritimes. On verrait leurs canonnières pénétrer partout dans les fleuves à la façon des anciens Normands, et porter bien loin leurs ravages, pour se retirer peut-être aussi impunément qu'elles seraient venues; car, il faut bien se l'avouer, il est peu de barrières que les navires à vapeur ne puissent aujourd'hui franchir. On forcera l'entrée d'une

rivière, d'un port, d'une rade, en passant rapidement, et avec des pertes insignifiantes, sous les batteries qui y seront accumulées, et le passage une fois forcé, si une sage prévoyance n'a préparé contre l'ennemi des moyens de défense intérieure, les maux qu'il fera seront incalculables. Cependant tout cela ne serait que de la guerre navale, où ne seraient employés que des moyens purement maritimes. Le rôle de l'armée anglaise, si elle était engagée, se bornerait à tenir garnison, sous la protection du canon de ses vaisseaux, dans quelque position fortifiée, quelque Kinburn, dont l'occupation aurait été jugée nécessaire. Elle ne pourrait agir par elle-même et jouer un rôle important que sur un théâtre étroit, isolé et proportionné à ses moyens d'action. Si c'était avec la France, par exemple, que l'Angleterre fût en guerre, peut-être se risquerait-elle à choisir l'Algérie pour champ de bataille, et à tenter de nous arracher la seule de nos conquêtes que nous ayons gardée depuis soixante ans. Montées sur une escadre que nous supposons pour un moment maîtresse incontestée de la mer, ses troupes iraient peut-être attaquer notre colonie, séparée des secours de la métropole. Une telle entreprise, nous croyons pouvoir le dire sans trop d'amour-propre national, aurait peu de chances de succès devant une armée accoutumée à vaincre, énergiquement commandée, appuyée sur toutes les ressources que notre longue occupation a développées.

Mais c'est le possible, et non le probable, que cette guerre de l'Angleterre seule à seule avec une des grandes puissances militaires de l'Europe. Ce qui est plus vraisemblable comme plus conforme à l'expérience du passé, c'est qu'elle n'entrerait en lutte qu'après s'être assuré sur le continent des alliés au service desquels elle mettrait ses vaisseaux, et dont ses propres soldats deviendraient alors les redoutables auxiliaires. Il ne s'agirait plus dans ce cas de rapides incursions, ni de ravages maritimes, ni d'expéditions contre des colonies; le danger serait plus sérieux, et pendant que les alliés de l'Angleterre attireraient à la frontière toutes les forces ennemies, on verrait son armée arriver par mer pour tenter à l'improviste une de ces entreprises décisives dont nous parlions tout à l'heure. Ce ne serait pas pour la France que pareille chose serait à craindre avec l'énergie guerrière de sa population et les défenses dont la sage prévoyance de son gouvernement a su en 1840 entourer la capitale; mais en serait-il ainsi de toutes les capitales de l'Europe?

On le voit, plus nous avançons et plus le rôle de la force navale s'agrandit, plus l'action des flottes paraît devoir être considérable dans les luttes dont notre globe sera le théâtre. Il y a là matière à réfléchir pour tout le monde, grands et petits états, nations mari-

times ou exclusivement continentales. Pour nous, Français, c'est un pressant motif de donner plus que jamais notre attention à cette branche du service national et de ne point interrompre les améliorations que nous poursuivons depuis vingt ans. Puissance continentale de premier ordre, la France ne saurait prétendre en même temps sur mer à la supériorité du nombre; mais au moins aujourd'hui que la force navale joue un si grand rôle dans la défense nationale, ne négligeons rien pour suppléer au nombre par la qualité. Notre matériel est bon, et nous avons pu, pendant la guerre de Crimée, lui donner un accroissement dont l'Angleterre, notre alliée, ne devait prendre aucun ombrage. Attachons-nous à conserver cet avantage, et en même temps ayons l'œil ouvert sur tout ce qui se fait ailleurs pour en profiter. Peut-être n'avons-nous pas assez songé à l'importance de nos petits navires, canonnières et autres, auxquels les progrès gigantesques de l'artillerie donnent une si puissante efficacité pour la guerre offensive ou défensive sur le littoral : il y a là, nous le croyons, une lacune à remplir dans notre matériel.

Du côté du personnel, nous avons réparé les malheurs causés par notre première révolution et corrigé bien des erreurs, mais nous avons encore quelques pas à faire. Si nos officiers forment une élite d'hommes bons à offrir aux amis comme aux ennemis, il est à regretter qu'ils n'aient point la haute situation qui appartient au corps combattant vis-à-vis des corps non combattans. Le personnel administratif occupe une place trop grande dans les cadres de notre marine, et il y aurait simplification, économie, en même temps que convenance, à en diminuer le nombre et l'importance. Notre artillerie et notre infanterie de marine, corps coûteux et inutiles, devraient se fondre dans l'armée de terre, dont ils ne sont qu'une dépendance, et ils seraient avantageusement remplacés par des canonniers et des fusiliers destinés à servir à bord des vaisseaux sous le commandement d'officiers de marine attachés à eux comme les officiers de l'état-major du génie sont attachés aux régimens de sapeurs. Ces mesures et d'autres, qu'il serait trop long d'indiquer, sont aujourd'hui indispensables, si l'on veut conserver un corps de marine dont la force soit réelle, et ne pas se faire une illusion volontaire sur ses ressources en prenant les mots pour les choses.

Il est temps de nous arrêter. Notre pensée n'a pas été de rédiger ici une sorte de mémoire à consulter sur la marine française; nous avons voulu seulement faire ressortir dans cette étude les avantages aussi bien que les dangers nouveaux qui naissent pour la France de l'emploi des flottes à vapeur comme auxiliaires des armées dans les guerres continentales. Si nous étions parvenu à faire

entrevoir quelque moyen nouveau d'ajouter à la puissance et à la grandeur de notre pays, nos vœux seraient comblés. Ils le seraient bien davantage, si la pensée des maux que les grandes guerres traînent toujours après elles, et qui s'accroîtraient aujourd'hui dans une proportion si redoutable, contribuait à faire mieux apprécier les bienfaits de la paix à ceux qui nous auront lu. Nous ne sommes pas assurément de ceux qui chérissent la paix plus que l'honneur, et nous croyons que, pour défendre le sien, un peuple doit toujours être prêt à tirer l'épée. Autant que personne nous comprenons et nous ressentons l'émotion du combat, l'attrait du danger et les séductions de la gloire; mais nous en avons assez vu pour avoir appris à connaître toutes les calamités de la guerre. Les succès de nos soldats en Crimée nous ont fait battre le cœur, et pourtant que de fois ne nous ont-ils pas paru trop payés du sang de tous ces jeunes hommes, l'élite de notre génération, morts là-bas, à la voix de l'honneur et du devoir! Leur absence a laissé parmi nous des vides irréparables. Cette pensée m'a saisi de la manière la plus poignante lorsqu'il m'est arrivé de parcourir les cimetières dont l'armée française a couvert le plateau de la Chersonèse. Un soir surtout, accompagné d'un officier russe, je cherchais au cimetière du Clocheton le nom d'un ami parmi ceux qui se pouvaient lire encore sur les croix et les pierres funéraires. Beaucoup de croix étaient renversées, et nous essayâmes en vain, mon compagnon et moi, d'en relever quelques-unes. Le bois était pourri et emportait avec lui dans un éternel oubli le nom qui lui avait été confié. Les inscriptions faites sur la pierre étaient mieux conservées, et en écartant les scabieuses et les pieds-d'alouette sauvages près des monumens du colonel Guérin et de M. de Cargoüet, je lus sur une simple pierre ces mots : *Aux officiers du 14e de ligne morts en Crimée!* — Je me rappelai aussitôt l'un de ces grands récits dont les vieux soldats de l'empire avaient nourri mon enfance, celui de la destruction du carré du 14e à la bataille d'Eylau et de la sépulture donnée au corps d'officiers tout entier dans une même fosse, avec cette inscription : *Ci-gît le corps d'officiers de l'infortuné 14e!* — Eylau! la Crimée, vastes et glorieuses hécatombes, à quoi avez-vous servi?...

Une question comme celle qui est traitée dans les pages qu'on vient de lire a pour longtemps sa place marquée au premier rang des préoccupations de notre siècle. Aussi aimerait-on à voir l'attention des hommes spéciaux se porter de plus en plus sur les nouveaux problèmes qui se posent dans l'art de la guerre. Si d'utiles études se continuaient sur ce grave sujet, on s'applaudirait ici d'avoir aidé à les provoquer, et de pouvoir les mettre en lumière.

V. DE MARS.

ELLE ET LUI

TROISIÈME PARTIE.[1]

VIII.

Palmer, forcé réellement de rester à Florence et d'en éloigner Thérèse, fut frappé d'un coup mortel en la voyant partir. Cependant le danger qu'il redoutait n'existait pas. La chaîne ne pouvait pas être renouée. Laurent ne songea même pas à émouvoir les sens de Thérèse; mais, certain de n'avoir pas perdu son cœur, il résolut de reprendre son estime. Il le résolut, disons-nous? Non, il ne fit aucun calcul, il éprouva tout naturellement le besoin de se relever aux yeux de cette femme qui avait grandi dans son esprit. S'il l'eût implorée en ce moment, elle lui eût résisté sans peine, elle l'eût peut-être méprisé. Il s'en garda bien, ou plutôt il n'y songea pas. Il fut trop bien inspiré pour commettre une pareille faute. Il prit de bonne foi et d'enthousiasme le rôle du cœur brisé, de l'enfant soumis et châtié, si bien qu'au bout du voyage, Thérèse se demandait si ce n'était pas lui la victime de ce fatal amour.

Pendant ces trois jours de tête-à-tête, Thérèse se trouva heureuse auprès de Laurent. Elle voyait s'ouvrir une nouvelle ère de sentimens exquis, une route inexplorée, puisque dans cette voie elle avait jusque-là marché seule. Elle savourait la douceur d'aimer sans remords, sans inquiétude et sans combat, un être pâle et faible, qui n'était plus pour ainsi dire qu'une âme, et qu'elle s'imaginait

(1) Voyez la livraison du 15 janvier et du 1er février.

retrouver dès cette vie dans le paradis des pures essences, comme on rêve de se retrouver après la mort.

Et puis elle avait été profondément froissée et humiliée par lui, brouillée et irritée contre elle-même; cet amour, accepté avec tant de vaillance et de grandeur, lui avait laissé une flétrissure, comme eût fait un entraînement de pure galanterie. Il était venu un moment où elle s'était méprisée de s'être laissé si grossièrement tromper. Elle se sentait donc renaître, et elle se réconciliait avec le passé en voyant pousser sur ce tombeau de la passion ensevelie une fleur d'amitié enthousiaste plus belle que la passion, même dans ses meilleurs jours.

C'est le 10 mai qu'ils arrivèrent à la Spezzia, une petite ville pittoresque à demi génoise et à demi florentine, au fond d'une rade bleue et unie comme le plus beau ciel. Ce n'était pas encore la saison des bains de mer. Le pays était une solitude enchantée, le temps frais et délicieux. A la vue de cette belle eau tranquille, Laurent, que la voiture avait un peu fatigué, se décida pour le voyage par mer. On s'informa des moyens de transport; un petit bateau à vapeur partait pour Gênes deux fois par semaine. Thérèse fut contente que le jour du départ ne fût pas pour le soir même. C'étaient vingt-quatre heures de repos pour son malade. Elle lui fit retenir une cabine sur ce bateau pour le lendemain soir.

Laurent, tout affaibli qu'il se sentait encore, ne s'était jamais si bien porté. Il avait un sommeil et un appétit d'enfant. Cette douce langueur des premiers jours de la complète guérison jetait son âme dans un trouble délicieux. Le souvenir de sa vie passée s'effaçait comme un mauvais rêve. Il se sentait et se croyait transformé radicalement pour toujours. Dans ce renouvellement de sa vie, il n'avait plus la faculté de souffrir. Il quittait Thérèse avec une sorte de joie triomphante au milieu de ses larmes. Cette soumission aux arrêts de la destinée était à ses yeux une expiation volontaire dont elle devait lui tenir compte. Il ne l'avait pas provoquée, mais il l'acceptait au moment où il sentait le prix de ce qu'il avait méconnu. Il poussait ce besoin de s'immoler au point de lui dire qu'elle devait aimer Palmer, qu'il était le meilleur des amis et le plus grand des philosophes. Puis il s'écriait tout à coup : — Ne me dis rien, chère Thérèse! Ne me parle pas de lui! Je ne me sens pas encore assez fort pour t'entendre dire que tu l'aimes. Non, tais-toi! j'en mourrais!... Mais sache que je l'aime aussi! Que puis-je te dire de mieux?

Thérèse ne prononça pas une seule fois le nom de Palmer, et dans les momens où Laurent, moins héroïque, la questionnait indirectement, elle lui répondait : — Tais-toi. J'ai un secret que je te dirai plus tard, et qui n'est pas ce que tu crois. Tu ne pourrais pas le deviner, ne cherche pas.

Ils passèrent le dernier jour à parcourir en barque la rade de la Spezzia. Ils se faisaient mettre à terre de temps en temps pour cueillir sur les rives de belles plantes aromatiques qui croissent dans le sable et jusque dans les premiers remous du flot indolent et clair. L'ombrage est rare sur ces beaux rivages d'où s'élancent à pic des montagnes couvertes de buissons en fleur. La chaleur se faisant sentir, dès qu'ils apercevaient un groupe de pins, ils s'y faisaient conduire. Ils avaient apporté leur dîner, qu'ils mangèrent ainsi sur l'herbe, au milieu des touffes de lavande et de romarin. La journée passa comme un rêve, c'est-à-dire qu'elle fut courte comme un instant, et qu'elle résuma pourtant les plus douces émotions de deux existences.

Cependant le soleil baissait, et Laurent devenait triste. Il voyait de loin la fumée du *Ferruccio*, le bateau à vapeur de la Spezzia, que l'on chauffait pour le départ, et ce nuage noir passait sur son âme. Thérèse vit qu'il fallait le distraire jusqu'au dernier moment, et elle demanda au batelier ce qu'il y avait encore à voir dans la baie. — Il y a, répondit-il, l'île Palmaria et la carrière de marbre *portor*. Si vous voulez y aller, vous pourrez vous y embarquer. Le vapeur y passe pour prendre la mer, car il s'arrête en face, à Porto-Venere, pour recevoir des passagers ou des marchandises. Vous aurez tout le temps de gagner son bord. Je réponds de tout.

Les deux amis se firent conduire à l'île Palmaria.

C'est un bloc de marbre à pic sur la mer et qui s'abaisse en pente douce et fertile du côté du golfe. Il y a de ce côté quelques habitations à mi-côte et deux villas sur le rivage. Cette île est plantée, comme une défense naturelle, à l'entrée du golfe, dont la passe est fort étroite entre l'île et le petit port jadis consacré à Vénus. De là le nom de Porto-Venere.

Rien dans l'affreuse bourgade ne justifie ce nom poétique; mais sa situation sur les rochers nus, battus de flots agités, car ce sont les premiers flots de la véritable mer qui s'engouffrent dans la passe, est des plus pittoresques. On ne saurait imaginer un décor plus frappant pour caractériser un nid de pirates. Les maisons noires et misérables, rongées par l'air salin, s'échelonnent, démesurément hautes, sur le roc inégal. Pas une vitre qui ne soit brisée à ces petites fenêtres, qui semblent des yeux inquiets occupés à guetter une proie à l'horizon. Pas un mur qui ne soit dépouillé de son ciment, tombant en grandes plaques comme des voiles déchirées par la tempête. Pas une ligne d'aplomb dans ces constructions appuyées l'une contre l'autre et près de crouler toutes ensemble. Tout cela monte jusqu'à l'extrémité du promontoire, où tout cesse brusquement, et que terminent un vieux fort tronqué et l'aiguille d'un petit clocher planté en vigie en face de l'immensité. Derrière ce tableau,

qui forme un plan détaché sur les eaux marines, s'élèvent d'énormes rochers d'une teinte livide, dont la base, irisée par les reflets de la mer, semble plonger dans quelque chose d'indécis et d'impalpable comme la couleur du vide.

C'est de la carrière de marbre de l'île Palmaria, de l'autre côté de l'étroite passe, que Laurent et Thérèse contemplaient cet ensemble pittoresque. Le soleil couchant jetait sur les premiers plans un ton rougeâtre qui confondait en une seule masse, homogène d'aspect, les rochers, les vieux murs et les ruines, à ce point que tout, l'église même, semblait taillé dans le même bloc, tandis que les grands rochers du dernier plan baignaient dans une lumière d'un vert glauque.

Laurent fut frappé de ce spectacle, et, oubliant tout, il l'embrassa d'un regard de peintre où Thérèse vit rayonner, comme dans un miroir, tous les feux du ciel embrasé. — Dieu merci! pensa-t-elle, voilà enfin l'artiste qui se réveille! — En effet, depuis sa maladie, Laurent n'avait pas eu une pensée pour son art.

La carrière n'offrant que l'intérêt d'un moment, celui de voir de gros blocs d'un beau marbre noir veiné de jaune d'or, Laurent voulut gravir la pente rapide de l'île pour regarder de haut la pleine mer, et il s'avança, sous un bois de pins assez peu praticable, jusqu'à une corniche de lichens où il se vit tout à coup comme perdu dans l'espace. Le rocher surplombait la mer, qui avait rongé sa base et qui s'y brisait avec un bruit formidable. Laurent, qui ne croyait pas cette côte si escarpée, fut saisi d'un tel vertige que, sans Thérèse qui l'avait suivi et qui le contraignit de glisser tout de son long en arrière, il se serait laissé tomber dans le gouffre.

En ce moment, elle le vit pris de terreur et l'œil hagard, comme elle l'avait vu dans la forêt de ***. — Qu'est-ce donc? lui dit-elle. Voyons, est-ce encore un rêve?

— Non! non! s'écria-t-il en se relevant et en s'attachant à elle comme s'il eût cru se retenir à une force immuable; ce n'est plus le rêve, c'est la réalité! C'est la mer, l'affreuse mer qui va m'emporter tout à l'heure! C'est l'image de la vie où je vais retomber, c'est l'abîme qui va se creuser entre nous, c'est le bruit monotone, infatigable, odieux que j'allais écouter la nuit dans la rade de Gênes, et qui me hurlait le blasphème aux oreilles! C'est cette houle brutale que je m'exerçais à dompter dans une barque, et qui me portait fatalement vers un abîme plus profond et plus implacable encore que celui des eaux! Thérèse, Thérèse, sais-tu ce que tu fais en me jetant en proie à ce monstre qui est là, et qui ouvre déjà sa gueule hideuse pour dévorer ton pauvre enfant?

— Laurent! lui dit-elle en lui secouant le bras, Laurent, m'entends-tu?

Il parut s'éveiller dans un autre monde en reconnaissant la voix de Thérèse, car en l'interpellant il s'était cru seul, et il se retourna avec surprise en voyant que l'arbre auquel il se cramponnait n'était autre chose que le bras tremblant et fatigué de son amie.

— Pardon! pardon! lui dit-il, c'est un dernier accès, ce n'est rien. Partons! — Et il descendit précipitamment le versant qu'il avait monté avec elle.

Le *Ferruccio* arrivait à toute vapeur du fond de la rade.

— Mon Dieu, le voilà! dit-il. Qu'il va vite! S'il pouvait sombrer avant d'être ici!

— Laurent! reprit Thérèse d'un ton sévère.

— Oui, oui, ne crains rien, mon amie, me voilà tranquille. Ne sais-tu pas qu'à présent il suffit d'un regard de toi pour que j'obéisse avec joie? Allons, la barque! Allons, c'en est fait! Je suis calme, je suis content! Donne-moi ta main, Thérèse. Tu vois, je ne t'ai pas demandé un seul baiser depuis trois jours de tête-à-tête! Je ne te demande que cette main loyale. Souviens-toi du jour où tu m'as dit : « N'oublie jamais qu'avant d'être ta maîtresse j'ai été ton ami! » Eh bien! voilà ce que tu souhaitais, je ne te suis plus rien, mais je suis à toi pour la vie!...

Il s'élança dans la barque, croyant que Thérèse resterait sur le rivage de l'île, et que cette barque reviendrait la prendre quand il serait monté à bord du *Ferruccio;* mais elle sauta auprès de lui. Elle voulait s'assurer, disait-elle, que le domestique qui devait accompagner Laurent, et qui s'était embarqué avec les paquets à la Spezzia, n'avait rien oublié de ce qui était nécessaire à son maître pour le voyage.

Elle profita donc du temps d'arrêt que faisait le petit *steamer* devant Porto-Venere, pour monter à bord avec Laurent. Vicentino, le domestique en question, les y attendait. On se souvient que c'était un homme de confiance choisi par M. Palmer. Thérèse le prit à l'écart. — Vous avez la bourse de votre maître? lui dit-elle. Je sais qu'il vous a chargé de veiller à tous les frais du voyage. Combien vous a-t-il confié?

— Deux cents *lire* florentines, signora; mais je pense qu'il a sur lui son portefeuille.

Thérèse avait examiné les poches des habits de Laurent pendant qu'il dormait. Elle avait trouvé le portefeuille, elle le savait à peu près vide. Laurent avait dépensé beaucoup à Florence; les frais de sa maladie avaient été très considérables. Il avait remis à Palmer le reste de sa petite fortune, en le chargeant de faire ses comptes, et il ne les avait pas regardés. En fait de dépense, Laurent était un véritable enfant, qui ne savait encore le prix de rien à l'étranger, pas même la valeur des monnaies des diverses pro-

vinces. Ce qu'il avait confié à Vicentino lui paraissait devoir durer longtemps, et il n'y avait pas de quoi gagner la frontière pour un homme qui n'avait pas la moindre notion de prévoyance.

Thérèse remit à Vicentino tout ce qu'elle possédait en ce moment en Italie, et même sans garder ce qui lui était nécessaire pour elle-même pendant quelques jours, car, en voyant Laurent s'approcher, elle n'eut pas le temps de reprendre quelques pièces d'or dans le rouleau qu'elle glissa précipitamment au domestique, en lui disant : « Voilà ce qu'il avait dans ses poches; il est fort distrait, il aime mieux que vous vous en chargiez. » Et elle se retourna vers l'artiste pour lui donner une dernière poignée de main. Elle le trompait sans remords cette fois. Elle l'avait vu irrité et désespéré lorsqu'elle avait autrefois voulu payer ses dettes; maintenant elle n'était plus pour lui qu'une mère, elle avait le droit d'agir comme elle le faisait.

Laurent n'avait rien vu. — Encore un moment, Thérèse! lui dit-il d'une voix étranglée par les larmes. On sonnera une cloche pour avertir ceux qui ne sont pas du voyage de descendre à leurs barques.

Elle passa son bras sous le sien et alla voir sa cabine, qui était assez commode pour dormir, mais qui sentait le poisson d'une manière révoltante. Thérèse chercha son flacon pour le lui laisser, mais elle l'avait perdu sur le rocher de Palmaria. — De quoi vous inquiétez-vous? lui dit-il, attendri de toutes ses gâteries. Donnez-moi une de ces lavandes sauvages que nous avons cueillies ensemble là-bas, dans les sables.

Thérèse avait mis ces fleurs dans le corsage de sa robe; c'était comme un gage d'amour à lui laisser. Elle trouva quelque chose d'indélicat ou tout au moins d'équivoque dans cette idée, et son instinct de femme s'y refusa; mais, comme elle se penchait sur la bande du *steamer*, elle vit, dans une des barques d'attente attachées à l'escale, un enfant qui présentait aux passagers de gros bouquets de violettes. Elle chercha dans sa poche une dernière pièce de monnaie qu'elle y trouva avec joie et qu'elle jeta au petit marchand, pendant que celui-ci lui lançait son plus beau bouquet par-dessus le bord; elle le reçut adroitement et le répandit dans la cabine de Laurent, qui comprit la suprême pudeur de son amie, mais qui ne sut jamais que ces violettes étaient payées avec la seule et dernière obole de Thérèse.

Un jeune homme dont les habits de voyage et la tournure aristocratique contrastaient avec ceux des passagers, presque tous marchands d'huile d'olive ou petits négocians côtiers, passa auprès de Laurent, et l'ayant regardé, lui dit : — Tiens! c'est vous! Ils se serrèrent la main avec cette parfaite froideur de gestes et de physionomie qui est le cachet des gens de bon ton. C'était pourtant un

de ces anciens compagnons de plaisir que Laurent avait appelés, en parlant d'eux à Thérèse dans ses jours d'ennui, ses meilleurs, ses seuls amis. Il ajoutait dans ces momens-là : Les gens de ma classe ! car il n'avait jamais de dépit contre Thérèse sans se rappeler qu'il était gentilhomme.

Mais Laurent était bien amendé, et, au lieu de se réjouir de cette rencontre, il donna intérieurement au diable ce témoin importun de son dernier adieu à Thérèse. M. de Vérac, c'était le nom de l'ancien ami, connaissait Thérèse pour lui avoir été présenté par Laurent à Paris, et, l'ayant respectueusement saluée, il lui dit qu'il avait bien bonne chance de rencontrer sur ce pauvre petit *Ferruccio* deux compagnons de voyage comme elle et Laurent.

— Mais je ne suis pas des vôtres, répondit-elle; je reste ici, moi.

— Comment ici? Où? A Porto-Venere?

— En Italie.

— Bah! alors Fauvel va faire vos commissions à Gênes, et il revient demain?

— Non! dit Laurent impatienté de cette curiosité, qui lui parut indiscrète : je vais en Suisse, et Mlle Jacques n'y va pas. Cela vous étonne? Eh bien! sachez que Mlle Jacques me quitte, et que j'en ai beaucoup de chagrin. Comprenez-vous?

— Non! dit Vérac en souriant; mais je ne suis pas forcé...

— Si fait; il faut comprendre ce qui est, reprit Laurent avec une vivacité un peu altière; j'ai mérité ce qui m'arrive, et je m'y soumets, parce que Mlle Jacques, sans tenir compte de mes torts, a daigné être une sœur et une mère pour moi dans une maladie mortelle que je viens de faire; donc je lui dois autant de reconnaissance que de respect et d'amitié.

Vérac fut très surpris de ce qu'il entendait. C'était une histoire qui pour lui ne ressemblait à rien. Il s'éloigna par discrétion, après avoir dit à Thérèse que rien de beau ne l'étonnait de sa part; mais il observa du coin de l'œil les adieux des deux amis. Thérèse, debout sur l'escale, pressée et poussée par les indigènes qui s'embrassaient tumultueusement et bruyamment au son de la cloche du départ, donna un baiser maternel au front de Laurent. Ils pleuraient tous deux; puis elle descendit dans la barque, et se fit aborder à l'informe et sombre escalier de roches plates qui donnait entrée à la bourgade de Porto-Venere.

Laurent s'étonna de la voir prendre cette direction au lieu de retourner à la Spezzia. — Ah! pensa-t-il en fondant en larmes, Palmer est là sans doute qui l'attend!

Mais au bout de dix minutes, comme le *Ferruccio*, après avoir pris la mer avec quelque effort, tournait en face du promontoire, Laurent, en jetant une dernière fois les yeux vers ce triste rocher,

vit, sur la plate-forme du vieux fort ruiné, une silhouette dont le soleil dorait encore la tête et les cheveux agités par le vent : c'était la chevelure blonde de Thérèse et sa forme adorée. Elle était seule. Laurent lui tendit les bras avec transport, puis il joignit les mains en signe de repentir, et ses lèvres murmurèrent deux mots que la brise emporta : — Pardon! pardon!

M. de Vérac regardait Laurent avec stupeur, et Laurent, l'homme le plus chatouilleux de la terre à l'endroit du ridicule, ne se souciait pas du regard de son ancien compagnon de débauche. Il mettait même une sorte d'orgueil à le braver en ce moment.

Quand la côte eut disparu dans la brume du soir, Laurent se trouva assis sur un banc auprès de Vérac. — Ah çà! lui dit celui-ci, contez-moi donc cette étrange aventure! Vous m'en avez trop dit pour me laisser en si beau chemin : tous vos amis de Paris, je pourrais dire tout Paris, puisque vous êtes un homme célèbre, va me demander quel dénoûment a eu votre liaison avec Mlle Jacques, qui est trop en vue aussi pour ne pas exciter la curiosité. Que répondrai-je?

— Que vous m'avez vu fort triste et fort sot. Ce que je vous ai dit se résume en trois paroles. Faut-il vous les redire?

— C'est donc vous qui l'avez abandonnée le premier? J'aime mieux cela pour vous!

— Oui, je vous entends, c'est un ridicule que d'être trahi, c'est une gloire que d'avoir pris les devans. C'est comme cela que je raisonnais autrefois avec vous, c'était notre code; mais j'ai tout à fait changé de notions sur tout cela depuis que j'ai aimé. J'ai trahi, j'ai été quitté, j'en suis au désespoir : donc nos anciennes théories n'avaient pas le sens commun. Trouvez dans cette science de la vie que nous avons pratiquée ensemble un argument qui me débarrasse de mon regret et de ma souffrance, et je dirai que vous avez raison.

— Je ne chercherai pas d'argumens, mon cher, la souffrance ne se raisonne pas. Je vous plains, puisque vous voilà malheureux; seulement je me demande s'il existe une femme qui mérite d'être tant pleurée, et si Mlle Jacques n'eût pas mieux fait de vous pardonner une infidélité que de vous renvoyer désolé comme vous voilà. Pour une mère, je la trouve dure et vindicative!

— C'est que vous ne savez pas combien j'ai été coupable et absurde. Une infidélité! elle me l'eût pardonnée, j'en suis sûr; mais des injures, des reproches,... pis que cela, Vérac! je lui ai dit le mot qu'une femme qui se respecte ne peut pas oublier : *Vous m'ennuyez!*

— Oui, le mot est dur, surtout quand il est vrai. Mais s'il ne l'était pas? Si c'était un simple moment d'humeur?

— Non! c'était de la lassitude morale. Je n'aimais plus! Ou,

tenez, c'était pire; je n'ai jamais pu l'aimer quand elle était à moi. Retenez cela, Vérac; riez si bon vous semble, mais retenez-le pour votre gouverne. Il est fort possible qu'un beau matin vous vous réveilliez harassé de faux plaisirs et violemment épris d'une femme honnête. Cela peut vous arriver tout comme à moi, car je ne vous crois pas plus débauché que je ne l'ai été. Eh bien! quand vous aurez vaincu la résistance de cette femme, il vous arrivera probablement ce qui m'est arrivé : c'est qu'ayant pris la funeste habitude de faire l'amour avec des femmes que l'on méprise, vous soyez condamné à retomber dans ces besoins de liberté farouche dont l'amour élevé a horreur. Alors vous vous sentirez comme un animal sauvage dompté par un enfant et toujours prêt à le dévorer pour rompre sa chaîne. Et un jour que vous aurez tué le faible gardien, vous vous enfuirez tout seul, rugissant de joie et secouant la crinière; mais alors,... alors les bêtes du désert vous feront peur, et, pour avoir connu la cage, vous n'aimerez plus la liberté. Si peu et si mal que votre cœur eût accepté le lien, il le regrettera dès qu'il l'aura brisé, et il se trouvera saisi de l'horreur de la solitude, sans pouvoir faire un choix entre l'amour et le libertinage. C'est là un mal que vous ne connaissez pas encore. Que Dieu vous préserve de le connaître! Et en attendant moquez-vous comme je faisais, moi! Cela n'empêchera pas votre jour de venir, si la débauche n'a pas encore fait de vous un cadavre!

M. de Vérac laissa couler en souriant ce torrent d'idéal qu'il écoutait comme une cavatine bien chantée au Théâtre-Italien. Laurent était sincère à coup sûr, mais peut-être son auditeur avait-il raison de ne pas attacher trop d'importance à son désespoir.

IX.

Quand Thérèse eut perdu de vue le *Ferruccio*, il faisait nuit. Elle avait renvoyé la barque qu'elle avait prise le matin et payée d'avance à la Spezzia. Au moment où le batelier l'avait ramenée du bateau à vapeur à Porto-Venere, elle avait remarqué qu'il était ivre; elle avait craint de revenir seule avec cet homme, et, comptant trouver quelque autre barque sur cette côte, elle l'avait congédié.

Mais quand elle songea au retour, elle s'avisa du dénûment absolu où elle se trouvait. Rien n'était plus simple pourtant que de retourner à l'hôtel de *la Croix de Malte*, à la Spezzia, où elle était descendue la veille avec Laurent, d'y faire payer le bateau qui l'y conduirait, et d'attendre là l'arrivée de Palmer; mais cette idée de n'avoir pas une obole et d'être forcée de devoir à Palmer son déjeuner du lendemain lui causa une répugnance, puérile peut-être, mais insurmontable, dans les termes où elle se trouvait avec lui. A cette

répugnance se joignait une inquiétude assez vive sur les causes de sa conduite avec elle. Elle avait remarqué la tristesse déchirante de son regard lorsqu'elle était partie de Florence. Elle ne pouvait s'empêcher de croire qu'un obstacle à leur mariage s'était élevé tout à coup, et elle voyait dans ce mariage tant d'inconvéniens réels pour Palmer, qu'elle jugeait ne devoir pas essayer de lutter contre l'obstacle, de quelque part qu'il pût venir. Thérèse obéit à une solution toute d'instinct qui était de rester jusqu'à nouvel ordre à Porto-Venere. Elle avait, dans le petit paquet qu'elle avait pris à tout hasard avec elle, de quoi passer, n'importe où, quatre ou cinq jours. En fait de bijoux, elle avait une montre et une chaîne d'or; c'était un gage qu'elle pouvait laisser jusqu'à ce qu'elle eût reçu l'argent de son travail, qui devait être arrivé à Gênes sous forme de mandat sur un banquier. Elle avait chargé Vicentino de prendre ses lettres à la poste restante de Gênes et de les lui envoyer à la Spezzia.

Il s'agissait de passer la nuit quelque part, et l'aspect de Porto-Venere n'était pas engageant. Ces hautes maisons qui plongent, du côté de la passe de mer, jusqu'au bord de l'eau, sont, dans l'intérieur de la ville, tellement de niveau avec le sommet du rocher, qu'il faut se baisser en plusieurs endroits pour passer sous l'auvent de leurs toits, projetés jusque vers le milieu de la rue. Cette rue étroite et rapide, toute pavée en dalles brutes, était encombrée d'enfans, de poules, et de grands vases de cuivre placés sous les angles irréguliers formés par les toits, à l'effet de recevoir l'eau de pluie durant la nuit. Ces vases sont le thermomètre de la localité : l'eau douce y est si rare qu'aussitôt qu'un nuage paraît dans la direction du vent, les ménagères s'empressent de placer tous les récipiens possibles devant leur porte, afin de ne rien perdre du bienfait que le ciel leur envoie.

En passant devant ces portes béantes, Thérèse avisa un intérieur qui lui parut plus propre que les autres, et d'où s'exhalait une odeur d'huile un peu moins âcre. Il y avait sur le seuil une pauvre femme dont la figure douce et honnête lui inspira confiance, et justement cette femme la prévint en lui parlant italien ou quelque chose d'approchant. Thérèse put donc s'entendre avec cette bonne femme, qui lui demandait d'un air obligeant si elle cherchait quelqu'un. Elle entra, regarda le local, et demanda si l'on pouvait disposer d'une chambre pour la nuit.

— Oui, certainement, d'une chambre meilleure que celle-ci, et où vous serez plus tranquille que dans l'auberge, où vous entendriez les mariniers chanter toute la nuit! Mais je ne suis pas aubergiste, et si vous ne voulez pas que j'aie des querelles, vous direz

tout haut demain dans la rue que vous me connaissiez avant de venir ici.

— Soit, dit Thérèse, montrez-moi cette chambre.

On lui fit monter quelques marches, et elle se trouva dans une pièce vaste et misérable d'où l'œil embrassait un immense panorama sur la mer et sur le golfe; elle prit cette chambre en amitié à première vue, sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'elle lui fit l'effet d'un refuge contre des liens qu'elle ne voulait pas être forcée d'accepter. C'est de là qu'elle écrivit le lendemain à sa mère :

« Ma chère bien-aimée, me voilà tranquille depuis douze heures et en pleine possession de mon libre arbitre pour... je ne sais combien de jours ou d'années! Tout a été remis en question en moi-même, et vous allez être juge de la situation.

« Ce fatal amour qui vous effrayait tant n'est pas renoué et ne le sera pas. Sur ce point, soyez en paix. J'ai suivi mon malade, et je l'ai embarqué hier soir. Si je n'ai pas sauvé sa pauvre âme, et je n'ose guère m'en flatter, du moins je l'ai amendée, et j'y ai fait entrer pour quelques instans la douceur de l'amitié. Si j'avais voulu l'en croire, il était pour jamais guéri de ses orages; mais je voyais bien, à ses contradictions et à ses retours vers moi, qu'il y avait encore en lui ce qui fait le fonds de sa nature, et ce que je ne saurais bien définir qu'en l'appelant l'amour de ce qui n'est pas.

« Hélas! oui, cet enfant voudrait avoir pour maîtresse quelque chose comme la Vénus de Milo, animée du souffle de ma patronne sainte Thérèse, ou plutôt il faudrait que la même femme fût aujourd'hui Sapho et demain Jeanne d'Arc. Malheur à moi d'avoir pu croire qu'après m'avoir ornée dans son imagination de tous les attributs de la Divinité, il n'ouvrirait pas les yeux le lendemain! Il faut que, sans m'en douter, je sois bien vaine, pour avoir pu accepter la tâche d'inspirer un culte! Mais, non, je ne l'étais pas, je vous jure! Je ne songeais pas à moi; le jour où je me suis laissé porter sur cet autel, je lui disais : Puisqu'il faut absolument que tu m'adores au lieu de m'aimer, ce qui me vaudrait bien mieux, adore-moi, hélas! sauf à me briser demain!

« Il m'a brisée, mais de quoi puis-je me plaindre? Je l'avais prévu, et je m'y étais soumise d'avance.

« Pourtant j'ai été faible, indignée et infortunée, quand cet affreux moment est venu; mais le courage a repris le dessus, et Dieu m'a permis de guérir plus vite que je n'espérais.

« Maintenant c'est de Palmer qu'il faut que je vous parle. Vous voulez que je l'épouse, il le veut, et moi aussi... Je l'ai voulu! le veux-je encore? Que vous dirai-je, ma bien-aimée? Il me vient encore des scrupules et des craintes. Il y a peut-être de sa faute.

Il n'a pas pu ou il n'a pas voulu passer avec moi les derniers momens que j'ai passés avec Laurent: il m'a laissée seule avec lui trois jours, trois jours que je savais être et qui ont été sans danger pour moi; mais lui, Palmer, le savait-il et pouvait-il en répondre? ou, ce qui serait pire, s'est-il dit qu'il fallait savoir à quoi s'en tenir? Il y a eu là, de sa part, je ne sais quel désintéressement romanesque ou quelle discrétion exagérée qui ne peut partir que d'un bon sentiment chez un tel homme, mais qui m'a cependant donné à réfléchir.

« Je vous ai écrit ce qui se passait entre nous; il semblait qu'il se fût fait un devoir sacré de me réhabiliter, par le mariage, des affronts que je venais de subir. J'ai senti, moi, l'enthousiasme de la reconnaissance et les attendrissemens de l'admiration. J'ai dit oui, j'ai promis d'être sa femme, et encore aujourd'hui je sens que je l'aime autant que désormais je puis aimer.

« Cependant aujourd'hui j'hésite, parce qu'il me semble qu'il se repent. Est-ce que je rêve? Je n'en sais rien; mais pourquoi n'a-t-il pas pu me suivre ici? Quand j'ai appris la terrible maladie de mon pauvre Laurent, il n'a pas attendu que je lui dise : Je pars pour Florence; il m'a dit : Nous partons! Les vingt nuits que j'ai passées au chevet de Laurent, il les a passées dans la chambre voisine, et il ne m'a jamais dit: Vous vous tuez! mais seulement : Reposez-vous un peu afin de pouvoir continuer. Jamais je n'ai vu en lui l'ombre de la jalousie. Il semblait qu'à ses yeux je n'en pusse jamais faire trop pour sauver ce fils ingrat que nous avions comme adopté à nous deux. Il sentait bien, ce noble cœur, que sa confiance et sa générosité augmentaient mon amour pour lui, et je lui savais un gré infini de le comprendre. Par là il me relevait à mes propres yeux, et il me rendait fière de lui appartenir.

« Eh bien donc! pourquoi ce caprice ou cette impossibilité au dernier moment? Un obstacle imprévu? Avec la volonté dont je le sais doué, je ne crois guère aux obstacles : il semble plutôt qu'il ait voulu m'éprouver. Cela m'humilie, je l'avoue. Hélas! je suis devenue affreusement susceptible depuis que je suis déchue! N'est-ce pas dans l'ordre? lui qui comprenait tout, pourquoi n'a-t-il pas compris cela?

« Ou bien peut-être a-t-il a fait un retour sur lui-même et s'est-il dit enfin tout ce que je lui disais dans le principe pour l'empêcher de songer à moi : qu'y aurait-il là d'étonnant? J'avais toujours connu Palmer pour un homme prudent et raisonnable. En découvrant en lui des trésors d'enthousiasme et de foi, j'ai été bien surprise. Ne pourrait-il pas être un de ces caractères qui s'exaltent en voyant souffrir, et qui se mettent à aimer passionné-

ment les victimes? C'est un instinct naturel aux gens forts, c'est la sublime pitié des cœurs heureux et purs! Il y a eu des momens où je me disais cela pour me réconcilier avec moi-même, quand j'aimais Laurent, puisque c'est sa souffrance, avant tout et plus que tout, qui m'avait attachée à lui!

« Tout ce que je vous dis là, chère bien-aimée, je n'oserais pourtant le dire à Richard Palmer, s'il était là! Je craindrais que mes doutes ne lui fissent un chagrin affreux, et me voilà bien embarrassée, car ces doutes, je les ai malgré moi, et j'ai peur, sinon pour aujourd'hui, du moins pour demain. Ne va-t-il pas se couvrir de ridicule en épousant une femme qu'il aime, dit-il, depuis dix ans, à qui il n'en a jamais dit le premier mot, et qu'il se décide à attaquer le jour où il la trouve sanglante et brisée sous les pieds d'un autre homme?

« Je suis ici dans un affreux et magnifique petit port de mer où j'attends assez passivement le mot de ma destinée. Peut-être Palmer est-il à la Spezzia, à trois lieues d'ici. C'est là que nous nous étions donné rendez-vous. Et moi, comme une boudeuse, ou plutôt comme une peureuse, je ne peux pas me décider à aller lui dire : Me voilà! — Non, non! s'il doute de moi, rien n'est plus possible entre nous! J'ai pardonné à l'autre cinq ou six outrages par jour. A celui-ci je ne pourrais passer l'ombre d'un soupçon. Est-ce de l'injustice? Non! il me faut désormais un amour sublime ou rien! Ai-je donc cherché le sien? Il me l'a imposé en me disant : Ce sera le ciel! L'*autre* m'avait bien dit que ce serait peut-être l'enfer qu'il m'apportait! Il ne m'a pas trompée. Eh bien! il ne faut pas que Palmer me trompe en se trompant lui-même, car après cette nouvelle erreur il ne me resterait plus qu'à nier tout, à me dire que, comme Laurent, j'ai à jamais perdu par ma faute le droit de croire, et je ne sais pas si avec cette certitude-là je supporterais la vie, moi!

« Pardon, ma bien-aimée, mes agitations vous font du mal, j'en suis sûre, bien que vous disiez qu'il vous les faut! N'ayez du moins pas d'inquiétude pour ma santé; je me porte à merveille, j'ai sous les yeux la plus belle mer, et sur la tête le plus beau ciel qui se puissent imaginer. Je ne manque de rien, je suis chez de braves gens, et peut-être demain vous écrirai-je que mes incertitudes sont évanouies. Aimez toujours votre Thérèse qui vous adore. »

Palmer était en effet à la Spezzia depuis la veille. Il était arrivé à dessein juste une heure après le départ du *Ferruccio*. Ne trouvant pas Thérèse à *la Croix de Malte,* et apprenant qu'elle avait dû embarquer Laurent à l'entrée du golfe, il attendit son retour. Il vit revenir seul à neuf heures le batelier qu'elle avait pris le matin, et qui appartenait à l'hôtel. Le brave garçon n'était pas sujet à s'eni-

vrer. Il avait été *surpris* par une bouteille de chypre que Laurent, après avoir dîné sur l'herbe avec Thérèse, lui avait donnée, et qu'il avait bue pendant la station des deux amis à l'île Palmaria, si bien qu'il se souvenait assez bien d'avoir conduit le *signore* et la *signora* à bord du *Ferruccio,* mais nullement d'avoir conduit ensuite la *signora* à Porto-Venere.

Si Palmer l'eût interrogé avec calme, il eût bientôt découvert que les idées du barcarolle n'étaient pas très nettes sur le dernier point; mais Palmer, avec son air grave et impassible, était très irritable et très passionné. Il crut que Thérèse était partie avec Laurent, partie en rougissant, et sans oser ou sans vouloir lui faire l'aveu de la vérité. Il se le tint pour dit, et rentra à l'hôtel, où il passa une nuit terrible.

Ce n'est pas l'histoire de Richard Palmer que nous nous sommes proposé d'écrire. Nous avons intitulé notre récit *Elle et Lui,* c'est-à-dire Thérèse et Laurent. Nous ne dirons donc de Palmer que ce qu'il est nécessaire d'en dire pour faire comprendre les événemens auxquels il se trouva mêlé, et nous pensons que son caractère sera suffisamment expliqué par sa conduite. Hâtons-nous de dire seulement en trois mots que Richard était aussi ardent que romanesque, qu'il avait beaucoup d'orgueil, l'orgueil du bien et du beau, mais que la force de son caractère n'était pas toujours à la hauteur de l'idée qu'il s'en était faite, et qu'en voulant s'élever sans cesse au-dessus de la nature humaine, il caressait un rêve généreux, mais peut-être irréalisable en amour.

Il se leva de bonne heure et se promena au bord du golfe, en proie à des pensées de suicide, dont le détourna cependant une sorte de mépris pour Thérèse; puis la fatigue d'une nuit d'agitations reprit ses droits et lui donna les conseils de la raison. Thérèse était femme, et il n'eût pas dû la soumettre à une épreuve dangereuse. Eh bien! puisqu'il en était ainsi, puisque Thérèse, placée si haut dans son estime, avait été vaincue par une passion déplorable après des promesses sacrées, il ne fallait plus croire à aucune femme, et aucune femme ne méritait le sacrifice de la vie d'un galant homme. Palmer en était là, lorsqu'il vit aborder près du lieu où il se trouvait un élégant canot noir, monté par un officier de marine. Les huit rameurs qui faisaient rapidement glisser la longue et mince embarcation sur le flot tranquille relevèrent leurs rames blanches en signe de respect avec une précision militaire; l'officier mit pied à terre et se dirigea vers Richard, qu'il avait reconnu de loin.

C'était le capitaine Lawson, commandant la frégate américaine l'*Union,* en station depuis un an dans le golfe. On sait que les puissances maritimes envoient stationner, pour plusieurs mois ou plu-

sieurs années, des navires destinés à protéger leurs relations commerciales dans les différens parages du globe.

Lawson était l'ami d'enfance de Palmer, qui avait donné à Thérèse une lettre de recommandation pour lui, dans le cas où elle voudrait visiter le navire en parcourant la rade.

Palmer pensa que Lawson allait lui parler d'elle, mais il n'en fut rien. Il n'avait reçu aucune lettre, il n'avait vu personne venant de sa part. Il l'emmena déjeuner à son bord, et Richard se laissa faire. L'*Union* quittait la station à la fin du printemps, Palmer caressa l'idée de profiter de l'occasion pour retourner en Amérique. Tout lui semblait rompu entre Thérèse et lui; pourtant il résolut de rester à la Spezzia, la vue de la mer ayant toujours eu sur lui une influence fortifiante dans les momens difficiles de sa vie.

Il y était depuis trois jours, habitant le navire américain beaucoup plus que l'hôtel de *la Croix de Malte*, et s'efforçant de reprendre goût aux études sur la navigation, qui avaient rempli la majeure partie de sa vie, lorsqu'un jeune enseigne raconta un matin à déjeuner, moitié riant, moitié soupirant, qu'il était tombé amoureux depuis la veille, et que l'objet de sa passion était un problème sur lequel il voudrait avoir l'avis d'un homme du monde comme M. Palmer.

C'était une femme qui paraissait avoir de vingt-cinq à trente ans. Il ne l'avait vue qu'à une fenêtre où elle était assise, faisant de la dentelle. La grosse dentelle de coton est l'ouvrage des femmes du peuple sur toute la côte génoise. C'était autrefois une branche de commerce que les métiers ont ruinée, mais qui sert encore d'occupation et de petit profit aux femmes et aux filles du littoral. Donc celle dont le jeune enseigne était épris appartenait à la classe des artisanes, non-seulement par ce genre de travail, mais encore par la pauvreté du gîte où il l'avait aperçue. Cependant la coupe de sa robe noire et la distinction de ses traits lui causaient du doute. Elle avait des cheveux ondés qui n'étaient ni bruns ni blonds, des yeux rêveurs, un teint pâle. Elle avait très bien vu que, de l'auberge où il s'était réfugié contre la pluie, le jeune officier la contemplait avec curiosité. Elle n'avait daigné ni l'encourager, ni se soustraire à ses regards. Elle lui avait offert l'image désespérante de l'indifférence personnifiée.

Le jeune marin raconta encore qu'il avait interrogé l'aubergiste de Porto-Venere. Celle-ci lui avait répondu que l'étrangère était là depuis trois jours, chez une vieille femme de l'endroit qui la faisait passer pour sa nièce et qui mentait probablement, car c'était une vieille intrigante qui louait une mauvaise chambre au détriment de l'auberge attitrée et patentée, et qui se mêlait d'attirer et de nourrir

les voyageurs apparemment, mais qui devait les nourrir bien mal, car elle n'avait rien, et pour ce méritait le mépris des gens établis et des voyageurs qui se respectent.

En raison de ce discours, le jeune enseigne n'avait rien eu de plus pressé que d'aller chez la vieille et de lui demander à loger pour un de ses amis qu'il attendait, espérant, à la faveur de cette histoire, la faire causer et savoir quelque chose sur le compte de cette inconnue; mais la vieille avait été impénétrable et même incorruptible.

Le portrait que le jeune marin faisait de cette inconnue éveilla l'attention de Palmer. Ce pouvait être celui de Thérèse; mais que faisait-elle et pourquoi se cachait-elle à Porto-Venere? Sans doute elle n'y était pas seule; Laurent devait être caché dans quelque autre coin. Palmer agita en lui-même la question de savoir s'il s'en irait en Chine pour n'être pas témoin de son malheur. Pourtant il prit le parti le plus raisonnable, qui était de savoir à quoi s'en tenir.

Il se fit conduire aussitôt à Porto-Venere, et n'eut pas de peine à y découvrir Thérèse, logée et occupée ainsi qu'on le lui avait raconté. L'explication fut vive et franche. Tous deux étaient trop sincères pour se bouder, aussi tous deux s'avouèrent-ils qu'ils avaient eu beaucoup d'humeur l'un contre l'autre, Palmer pour n'avoir pas été averti par Thérèse du lieu de sa retraite, Thérèse pour n'avoir pas été mieux cherchée et retrouvée plus tôt par Palmer.

— Mon amie, dit celui-ci, vous semblez me reprocher surtout de vous avoir comme abandonnée à un danger. Ce danger, moi, je n'y croyais pas!

— Vous aviez raison, et je vous en remercie. Alors pourquoi étiez-vous triste et comme désespéré en me voyant partir? Et comment se fait-il qu'en arrivant ici, vous n'ayez pas su découvrir où j'étais dès le premier jour? Vous avez donc supposé que j'étais partie, et qu'il était inutile de me chercher?

— Écoutez-moi, dit Palmer, éludant la question, et vous verrez que j'ai eu, depuis quelques jours, bien des amertumes qui ont pu me faire perdre la tête. Vous comprendrez aussi pourquoi, vous ayant connue toute jeune, et pouvant prétendre à vous épouser, j'ai passé à côté d'un bonheur dont le regret et le rêve ne m'ont jamais quitté. J'étais dès lors l'amant d'une femme qui s'est jouée de moi de mille manières. Je me croyais, je me suis cru, pendant dix ans, en devoir de la relever et de la protéger. Enfin elle a mis le comble à son ingratitude et à sa perfidie, et j'ai pu l'abandonner, l'oublier, et disposer de moi-même. Eh bien! cette femme que je croyais en Angleterre, je l'ai retrouvée à Florence au moment où Laurent devait partir. Abandonnée d'un nouvel amant qui m'avait succédé, elle voulait et comptait me reprendre : tant de fois déjà elle m'avait

trouvé généreux ou faible! Elle m'écrivait une lettre de menaces, et, feignant une jalousie absurde, elle prétendait venir vous insulter en ma présence. Je la savais femme à ne reculer devant aucun scandale, et je ne voulais, pour rien au monde, que vous fussiez seulement témoin de ses fureurs. Je ne pus la décider à ne pas se montrer qu'en lui promettant d'avoir une explication avec elle le jour même. Elle demeurait précisément dans l'hôtel où nous logions auprès de notre malade, et quand le voiturin qui devait emmener Laurent arriva devant la porte, elle était là, résolue à faire un esclandre. Son thème odieux et ridicule était de crier, devant tous les gens de l'hôtel et de la rue, que je partageais ma nouvelle maîtresse avec Laurent de Fauvel. Voilà pourquoi je vous fis partir avec lui, et pourquoi je restai, afin d'en finir avec cette folle sans vous compromettre, et sans vous exposer à la voir ou à l'entendre. A présent ne dites plus que j'ai voulu vous soumettre à une épreuve en vous laissant seule avec Laurent. J'ai assez souffert de cela, mon Dieu, ne m'accusez pas! Et quand je vous ai crue partie avec lui, toutes les furies de l'enfer se sont mises après moi.

— Et voilà ce que je vous reproche, dit Thérèse.

— Ah! que voulez-vous! s'écria Palmer, j'ai été si odieusement trompé dans ma vie! Cette misérable femme avait remué en moi tout un monde d'amertume et de mépris.

— Et ce mépris a rejailli sur moi?

— Oh! ne dites pas cela, Thérèse!

— Moi aussi pourtant, reprit-elle, j'ai été bien trompée, et je croyais en vous quand même.

— Ne parlons plus de cela, mon amie. Je regrette d'avoir été forcé de vous confier mon passé. Vous allez croire qu'il peut réagir sur mon avenir, et que, comme Laurent, je vous ferai payer les trahisons dont j'ai été abreuvé. Voyons, voyons, ma chère Thérèse, chassons ces tristes pensées. Vous êtes ici dans un endroit à donner le *spleen*. La barque nous attend; venez vous établir à la Spezzia.

— Non, dit Thérèse, je reste ici, moi.

— Comment? qu'est-ce donc? du dépit entre nous?

— Non, non, mon cher Dick, reprit-elle en lui tendant la main : avec vous, je n'en veux jamais avoir. Oh! faites, je vous en supplie, que notre affection soit un idéal de sincérité, car j'y veux, quant à moi, faire tout ce qui est possible à une âme croyante; mais je ne vous savais pas jaloux, vous l'avez été et vous en convenez. Eh bien! sachez qu'il n'est pas en mon pouvoir de ne pas souffrir cruellement de cette jalousie. C'est tellement le contraire de ce que vous m'aviez promis, que je me demande où nous allons maintenant, et pourquoi il faut qu'au sortir d'un enfer, j'entre dans un purgatoire,

moi qui n'aspirais qu'au repos et à la solitude. Ces nouveaux tourmens qui semblent se préparer, ce n'est pas pour moi seule que je les redoute; s'il était possible qu'en amour, l'un des deux fût heureux quand l'autre souffre, la route du dévouement serait toute tracée et facile à suivre; mais il n'en est pas ainsi, vous le voyez bien : je ne puis avoir un instant de douleur que vous ne le ressentiez. Me voilà donc entraînée à gâter votre vie, moi qui voulais rendre la mienne inoffensive, et je commence à faire un malheureux! Non, Palmer, croyez-moi, nous pensions nous connaître, et nous ne nous connaissions pas. Ce qui m'avait charmé en vous, c'était une disposition d'esprit que vous n'avez déjà plus, la confiance. Ne comprenez-vous pas qu'avilie comme je l'étais, il me fallait cela pour vous aimer, et rien autre chose? Si je subissais maintenant votre affection avec des taches et des faiblesses, avec des doutes et des orages, ne seriez-vous pas en droit de vous dire que je fais un calcul en vous épousant? Oh! ne dites pas que cette idée ne vous viendra jamais; elle vous viendra malgré vous. Je sais trop comment d'un soupçon on passe à un autre, et quelle pente rapide nous emporte d'un premier désenchantement à un dégoût injurieux! Or moi, tenez, j'en ai assez bu de ce fiel! je n'en veux plus, et je ne m'en fais pas accroire, je ne suis plus capable de subir ce que j'ai subi; je vous l'ai dit dès le premier jour, et si vous l'avez oublié, moi, je m'en souviens. Éloignons donc cette idée de mariage, ajouta-t-elle, et restons amis. Je reprends provisoirement ma parole, jusqu'à ce que je puisse compter sur votre estime, telle que je croyais la posséder. Si vous ne voulez pas vous soumettre à une épreuve, quittons-nous tout de suite. Quant à moi, je vous jure que je ne veux rien vous devoir, pas même le plus léger service, dans la position où je suis. Cette position, je veux vous la dire, car il faut que vous compreniez ma volonté. Je me trouve ici logée et nourrie sur parole, car je n'ai absolument rien, j'ai tout confié à Vicentino pour les frais de voyage de Laurent; mais il se trouve que je sais faire de la dentelle plus vite et mieux que les femmes du pays, et, en attendant que je reçoive de Gênes l'argent qui m'est dû, je peux gagner ici, au jour le jour, de quoi, sinon récompenser, du moins défrayer ma bonne hôtesse de la très frugale nourriture qu'elle me fournit. Je n'éprouve ni humiliation, ni souffrance de cet état de choses, et il faut qu'il dure jusqu'à ce que mon argent arrive. Je verrai alors quel parti j'ai à prendre. Jusque-là, retournez à la Spezzia, et venez me voir quand vous voudrez; je ferai de la dentelle, tout en causant avec vous.

Palmer dut se soumettre, et il se soumit de bonne grâce. Il espérait regagner la confiance de Thérèse, et il sentait bien l'avoir ébranlée par sa faute.

X.

Quelques jours après, Thérèse reçut une lettre de Genève. Laurent s'y accusait par écrit de tout ce dont il s'était accusé en paroles, comme s'il eût voulu consacrer ainsi le témoignage de son repentir. « Non, disait-il, je n'ai pas su te mériter. J'ai été indigne d'un amour si généreux, si pur et si désintéressé. J'ai lassé ta patience, ô ma sœur! ô ma mère! Les anges aussi se fussent lassés de moi! Ah! Thérèse, à mesure que je reviens à la santé et à la vie, mes souvenirs s'éclaircissent, et je regarde dans mon passé comme dans un miroir qui me montre le spectre d'un homme que j'ai connu, mais que je ne comprends plus. A coup sûr, ce malheureux était en démence; ne penses-tu pas, Thérèse, que, marchant vers cette épouvantable maladie physique dont tu m'as sauvé par miracle, j'ai pu, trois et quatre mois d'avance, être sous le coup d'une maladie morale qui m'ôtait la conscience de mes paroles et de mes actions? Oh! si cela était, n'aurais-tu pas dû me pardonner?... Mais ce que je dis là, hélas! n'a pas le sens commun. Qu'est-ce que le mal, sinon une maladie morale? Celui qui tue son père ne pourrait-il pas invoquer la même excuse que moi? Le bien, le mal, voici la première fois que cette notion me tourmente : avant de te connaître et de te faire souffrir, ma pauvre bien-aimée, je n'y avais jamais songé. Le mal était pour moi un monstre de bas étage, la bête apocalyptique qui souille de ses embrassemens hideux le rebut des hommes dans les bas-fonds infects de la société; le mal! pouvait-il approcher de moi, l'homme de la vie élégante, le *beau* de Paris, le noble fils des muses! Ah! imbécile que j'étais, je me figurais donc, parce que j'avais la barbe parfumée et les mains bien gantées, que mes caresses purifiaient la grande prostituée des nations, l'orgie, ma fiancée, qui m'avait lié à elle d'une chaîne aussi noble que celle qui lie les forçats dans les bagnes! Et je t'ai immolée, ma pauvre douce maîtresse, à mon brutal égoïsme, et après cela j'ai relevé la tête en disant : C'était mon droit, elle m'appartenait; rien ne saurait être mal de ce que j'ai le droit de faire! Ah! malheureux, malheureux que je suis! j'ai été criminel, et je ne m'en suis pas douté! Il m'a fallu, pour le comprendre, te perdre, toi mon seul bien, le seul être qui m'eût jamais aimé et qui fût capable d'aimer l'enfant ingrat et insensé que j'étais! C'est seulement quand j'ai vu mon ange gardien se voiler la face et reprendre son vol vers les cieux, que j'ai compris que j'étais à jamais seul et abandonné sur la terre! »

Une longue partie de cette première lettre était écrite sur un ton d'exaltation dont la sincérité se trouvait confirmée par des détails de réalité et un brusque changement de ton, caractéristique chez

Laurent. « Croirais-tu qu'en arrivant à Genève, la première chose que j'aie faite avant de songer à t'écrire, c'est d'aller acheter un gilet? Oui, un gilet d'été, fort joli, ma foi, et très bien coupé, que j'ai trouvé chez un tailleur français, rencontre agréable pour un voyageur pressé de quitter cette ville d'horlogers et de naturalistes! Me voilà donc courant les rues de Genève, enchanté de mon gilet neuf, et m'arrêtant devant la boutique d'un libraire où une certaine édition de Byron, reliée avec un grand goût, me paraissait une tentation irrésistible. Que lire en voyage? Je ne peux pas souffrir les livres de voyage précisément, à moins qu'ils ne parlent de pays où je ne pourrai jamais aller. J'aime mieux les poètes qui vous promènent dans le monde de leurs rêves, et je me suis payé cette édition. Et puis j'ai suivi au hasard une très jolie fille court vêtue qui passait devant moi, et dont la cheville me paraissait un chef-d'œuvre d'emmanchement. Je l'ai suivie en pensant beaucoup plus à mon gilet qu'à elle. Tout à coup elle a pris à droite, et moi à gauche sans m'en apercevoir, et je me suis trouvé de retour à mon hôtel, où, en voulant serrer mon livre nouveau dans ma malle, j'ai retrouvé les violettes doubles que tu avais semées dans ma cabine du *Ferruccio* au moment de nos adieux. Je les avais ramassées une à une avec soin, et je les gardais comme une relique; mais voilà qu'elles m'ont fait pleurer comme une gouttière, et en regardant mon gilet neuf, qui avait été le principal événement de ma matinée, je me suis dit : Voilà pourtant l'enfant que cette pauvre femme a aimé! »

Ailleurs il lui disait :

« Tu m'as fait promettre de soigner ma santé, en me disant : « Puisque c'est moi qui te l'ai rendue, elle m'appartient un peu, et j'ai le droit de te défendre de la perdre. » Hélas! ma Thérèse, que veux-tu donc que j'en fasse, de cette maudite santé qui commence à m'enivrer comme le vin nouveau? Le printemps fleurit, et c'est la saison d'aimer, je le veux bien; mais dépend-il de moi d'aimer? Tu n'as pu m'inspirer le véritable amour, toi, et tu crois que je rencontrerai une femme capable de faire le miracle que tu n'as pas fait? Où la trouverai-je, cette magicienne? Dans le monde? Non, certes : il n'y a là que des femmes qui ne veulent rien risquer ou rien sacrifier. Elles ont bien raison certainement, et tu pourrais leur dire, ma pauvre amie, que ceux à qui l'on se sacrifie ne le méritent guère; mais moi, ce n'est pas ma faute si je ne peux pas plus me résoudre à partager avec un mari qu'avec un amant. Aimer une demoiselle? L'épouser alors? Oh! pour le coup, Thérèse, tu ne peux pas penser à cela sans rire... ou sans trembler. Moi, enchaîné de par la loi, quand je ne peux pas seulement l'être par ma propre volonté!

« J'ai eu jadis un ami qui aimait une grisette et qui se croyait heureux. J'ai fait la cour à cette fidèle amante, et je l'ai eue pour une perruche verte que son amant ne voulait pas lui donner. Elle disait naïvement : « Dame! c'est sa faute, à *lui;* que ne me donnait-il cette perruche? » Et depuis ce jour-là je me suis promis de ne jamais aimer une femme entretenue, c'est-à-dire un être qui a envie de tout ce que son amant ne lui donne pas.

« Alors, en fait de maîtresse, je ne vois plus qu'une aventurière, comme on en rencontre sur les chemins, et qui sont toutes nées princesses, mais qui ont eu *des malheurs*. Trop de malheurs, merci! Je ne suis pas assez riche pour combler les abîmes de ces passés-là. — Une actrice en renom? Cela m'a tenté souvent; mais il faudrait que ma maîtresse renonçât au public, et c'est là un amant que je ne me sens pas la force de remplacer. Non, non, Thérèse, je ne peux pas aimer, moi! Je demande trop, et je demande ce que je ne sais pas rendre; donc il faudra bien que je retourne à mon ancienne vie. J'aime mieux cela, parce que ton image ne sera jamais souillée en moi par une comparaison possible. Pourquoi ma vie ne s'arrangerait-elle pas ainsi : des femmes pour les sens et une maîtresse pour mon âme? Il ne dépend ni de toi, ni de moi, Thérèse, que tu ne sois pas cette maîtresse, cet idéal rêvé, perdu, pleuré, et rêvé plus que jamais. Tu ne peux t'en offenser, je ne t'en dirai jamais rien. Je t'aimerai dans le secret de ma pensée, sans que personne le sache, et sans qu'aucune autre femme puisse jamais dire : « Je l'ai remplacée, cette Thérèse! »

« Mon amie, il faut que tu m'accordes une faveur que tu m'as refusée pendant ces derniers jours si doux et si chers que nous avons passés ensemble : c'est de me parler de Palmer. Tu as cru que cela me ferait encore du mal. Eh bien! tu t'es trompée. Cela m'aurait tué lorsque pour la première fois je t'ai questionnée avec emportement sur son compte : j'étais encore malade et un peu fou; mais quand la raison m'est revenue, quand tu m'as laissé deviner le *secret* que tu n'étais pas forcée de me confier, j'ai senti, au milieu de ma douleur, qu'en acceptant ton bonheur je réparais toutes mes fautes. J'ai examiné attentivement votre manière d'être ensemble : j'ai vu qu'il t'aimait passionnément et qu'il me témoignait pourtant la tendresse d'un père. Cela, vois-tu, Thérèse, m'a bouleversé. Je n'avais pas l'idée de cette générosité, de cette grandeur dans l'amour. Heureux Palmer! comme il est sûr de toi, lui! Comme il te comprend, comme il te mérite par conséquent! Cela m'a rappelé le temps où je te disais : Aimez Palmer, vous me ferez bien plaisir! Ah! quel odieux sentiment j'avais alors dans l'âme! Je voulais être délivré de ton amour qui m'accablait de remords, et pourtant, si

alors tu m'avais répondu : Eh bien! je l'aime!... je t'aurais tuée! — Et lui, ce bon grand cœur, il t'aimait déjà, et il n'a pas craint de se consacrer à toi au moment où peut-être tu m'aimais encore! Moi, en pareille circonstance, je n'aurais jamais osé me risquer. J'avais une trop belle dose de cet orgueil que nous portons si fièrement, nous autres hommes du monde, et qui a été si bien inventé par les sots pour nous empêcher de vouloir conquérir le bonheur à nos risques et périls, ou de savoir seulement le ressaisir quand il nous échappe.

« Oui, je veux me confesser jusqu'au bout, ma pauvre amie. Quand je te disais : *Aimez Palmer,* je croyais quelquefois que tu l'aimais déjà, et c'est là ce qui achevait de m'éloigner de toi. Il y a eu, dans les derniers temps, bien des heures où j'ai été prêt à me jeter à tes pieds; j'étais arrêté par cette idée : il est trop tard, elle en aime un autre. Je l'ai voulu, mais elle n'eût pas dû le vouloir. Donc elle est indigne de moi!

« Voilà comme je raisonnais dans ma folie, et pourtant, j'en suis sûr à présent, si j'étais revenu à toi sincèrement, quand même tu aurais commencé à aimer Dick, tu me l'aurais sacrifié. Tu aurais recommencé ce martyre que je t'imposais. Allons! j'ai bien fait, n'est-ce pas, de m'enfuir? Je le sentais en te quittant! Oui, Thérèse, c'est là ce qui m'a donné la force de me sauver à Florence sans te dire un seul mot. Je sentais que je t'assassinais jour par jour, et que je n'avais plus d'autre manière de réparer mes torts que de te laisser seule auprès d'un homme qui t'aimait véritablement.

« C'est encore là ce qui a soutenu mon courage à la Spezzia, durant cette journée où j'aurais encore pu tenter d'obtenir ma grâce; mais cette détestable pensée ne m'est pas venue, je t'en fais le serment, mon amie. Je ne sais pas si tu avais dit à ce batelier de ne pas nous perdre de vue; mais c'était bien inutile, va! Je me serais jeté dans la mer plutôt que de vouloir trahir la confiance que Palmer me témoignait en nous laissant ensemble.

« Dis-le-lui donc, à lui, que je l'aime véritablement, autant que je puis aimer. Dis-lui que c'est à lui, autant qu'à toi, que je dois de m'être condamné et exécuté comme j'ai fait. J'ai bien souffert, mon Dieu, pour accomplir ce suicide du vieil homme! Mais je suis fier de moi-même à présent. Tous mes anciens amis jugeraient que j'ai été un sot ou un lâche de ne pas tâcher de tuer mon rival en duel, sauf à abandonner ensuite, en lui crachant au visage, la femme qui m'avait trahi! Oui, Thérèse, c'est ainsi que moi-même j'eusse probablement jugé chez un autre la conduite que j'ai pourtant tenue vis-à-vis de toi et de Palmer avec autant de résolution que de joie. C'est que je ne suis pas une brute, Dieu merci! je ne vaux

rien; mais je comprends le peu que je vaux, et je me rends justice.

« Parle-moi donc de Palmer et ne crains pas que j'en souffre; loin de là, ce sera ma consolation dans mes heures de spleen. Ce sera ma force aussi, car ton pauvre enfant est encore bien faible, et quand il se met à penser à ce qu'il eût pu être et à ce qu'il est maintenant pour toi, sa tête s'égare encore. Mais dis-moi que tu es heureuse et je me dirai avec orgueil : J'aurais pu troubler, disputer et peut-être détruire ce bonheur ; je ne l'ai pas fait. Il est donc un peu mon ouvrage, et j'ai droit maintenant à l'amitié de Thérèse. »

Thérèse répondit avec tendresse à son pauvre enfant. C'est sous ce titre qu'il était désormais enseveli et comme embaumé dans le sanctuaire du passé... Thérèse aimait Palmer, du moins elle voulait et croyait l'aimer. Il ne lui semblait pas qu'elle pût jamais regretter le temps où, tous les matins, elle s'éveillait, disait-elle, en regardant si la maison n'allait pas lui tomber sur la tête.

Et pourtant quelque chose lui manquait, et je ne sais quelle tristesse s'était emparée d'elle depuis qu'elle habitait ce livide rocher de Porto-Venere. C'était comme un détachement de la vie qui par moment n'était pas sans charmes pour elle; mais c'était quelque chose de morne et d'abattu qui n'était pas dans son caractère, et qu'elle ne s'expliquait pas à elle-même.

Il lui fut impossible de faire ce que Laurent lui demandait à propos de Palmer : elle lui en fit brièvement le plus grand éloge et lui dit de sa part les choses les plus affectueuses; mais elle ne put se résoudre à le prendre pour confident de leur intimité. Elle répugnait à faire part de sa véritable situation, c'est-à-dire à confier des engagemens sur lesquels elle ne s'était pas dit à elle-même son dernier mot. Et quand même elle eût été fixée, n'eût-il pas été trop tôt pour dire à Laurent : Vous souffrez encore, tant pis pour vous! moi, je me marie!

L'argent qu'elle attendait n'arriva qu'au bout de quinze jours. Elle fit de la dentelle pendant quinze jours avec une persévérance qui désolait Palmer. Lorsqu'elle se vit enfin à la tête de quelques billets de banque, elle paya largement sa bonne hôtesse et se permit de sortir avec Palmer pour se promener autour du golfe; mais elle désira rester à Porto-Venere encore quelque temps, sans trop pouvoir expliquer pourquoi elle tenait à cette morne et misérable résidence.

Il est des situations morales qui se sentent mieux qu'elles ne se définissent. C'est avec sa mère que Thérèse venait à bout, dans ses lettres, de s'épancher.

« Je suis encore ici, lui écrivait-elle au mois de juillet, en dépit d'une chaleur dévorante. Je me suis attachée comme un coquillage à ce rocher où jamais un arbre n'a pu songer à pousser, mais où

soufflent des brises énergiques et vivifiantes. Ce climat est dur, mais sain, et la vue continuelle de la mer, que je ne pouvais souffrir autrefois, m'est devenue en quelque sorte nécessaire. Le pays que j'ai derrière moi, et qu'en moins de deux heures je peux gagner en barque, était ravissant au printemps. En s'enfonçant dans les terres au fond du golfe, à deux ou trois lieues de la côte, on découvre les sites les plus étranges. Il y a une certaine région de terrains déchirés par je ne sais quels anciens tremblemens de terre, qui présente les accidens les plus bizarres. C'est une suite de collines de sable rouge couvertes de pins et de bruyères, s'échelonnant les unes sur les autres, et offrant sur leurs crêtes d'assez larges voies naturelles qui tout à coup tombent à pic dans des abîmes et vous laissent fort embarrassé de continuer. Si l'on revient sur ses pas et que l'on se trompe dans le dédale de petits sentiers battus par les pieds des troupeaux, on arrive à d'autres abîmes, et nous sommes restés quelquefois, Palmer et moi, des heures entières sur ces sommets boisés, sans retrouver le chemin qui nous y avait amenés. De là on plonge sur une immensité de pays cultivé, coupé de place en place avec une sorte de régularité par ces accidens étranges, et au-delà de cette immensité se déploie l'immensité bleue de la mer. De ce côté-là, il semble que l'horizon n'ait pas de limites. Du côté du nord et de l'est, ce sont les Alpes maritimes, dont les crêtes, hardiment dessinées, étaient encore couvertes de neige quand je suis arrivée ici.

« Mais il n'est plus question de ces savanes de cistes en fleurs et de ces arbres de bruyère blanche qui répandaient un parfum si frais et si fin aux premiers jours de mai. C'était alors un paradis terrestre : ces bois étaient pleins de faux ébéniers, d'arbres de Judée, de genêts odorans et de cytises étincelans comme de l'or au milieu des noirs buissons de myrte. A présent tout est brûlé, les pins exhalent une odeur âcre, les champs de lupin, si fleuris et si parfumés naguère, n'offrent plus que des tiges coupées, noires comme si le feu y avait passé; les moissons enlevées, la terre fume au soleil de midi, et il faut se lever de grand matin pour se promener sans souffrir. Or, comme il faut d'ici quatre heures au moins, tant en barque que sur les pieds, pour gagner la partie boisée du pays, le retour n'est pas agréable, et toutes les hauteurs qui entourent immédiatement le golfe, magnifiques de formes et d'aspect, sont si nues que c'est encore à Porto-Venere et dans l'île Palmaria que l'on peut respirer le mieux.

« Et puis il y a un fléau à la Spezzia : ce sont les moustiques engendrés par les eaux stagnantes d'un petit lac voisin et des immenses marécages que la culture dispute aux eaux de la mer. Ici, ce n'est pas l'eau des terres qui nous gêne : nous n'avons que la mer

et le rocher, pas d'insectes par conséquent, pas un brin d'herbe; mais quels nuages d'or et de pourpre, quelles tempêtes sublimes, quels calmes solennels! La mer est un tableau qui change de couleur et de sentiment à chaque minute du jour et de la nuit. Il y a ici des gouffres remplis de clameurs dont vous ne pouvez vous représenter l'effroyable variété; tous les sanglots du désespoir, toutes les imprécations de l'enfer s'y sont donné rendez-vous, et de ma petite fenêtre j'entends dans la nuit ces voix de l'abîme qui tantôt rugissent une bacchanale sans nom, tantôt chantent des hymnes sauvages, encore redoutables dans leur plus grand apaisement.

« Eh bien! j'aime tout cela maintenant, moi qui avais les goûts champêtres et l'amour des petits coins verts et tranquilles. Est-ce parce que j'ai pris dans ce fatal amour l'habitude des orages et le besoin du bruit? Peut-être! Nous sommes de si étranges créatures, nous autres femmes! Il faut que je vous le confesse, ma bien-aimée, j'ai passé bien des jours avant de m'habituer à me passer de mon supplice. Je ne savais que faire de moi, n'ayant plus personne à servir et à soigner. Il eût fallu que Palmer fût un peu insupportable; mais voyez l'injustice, dès qu'il a fait mine de l'être, je me suis révoltée, et à présent qu'il est redevenu bon comme un ange, je ne sais plus à qui m'en prendre de l'épouvantable ennui qui m'envahit par momens. Hélas! oui, c'est comme cela!... Dois-je vous le dire? Non, je ferais mieux de ne pas le savoir moi-même, ou, si je le sais, de ne pas vous affliger de ma folie. Je voulais ne vous parler que du pays, de mes promenades, de mes occupations, de ma triste chambre sous les toits, ou plutôt sur les toits, et où je me plais à être seule, ignorée, oubliée du monde, sans devoirs, sans cliens, sans affaires, sans autre travail que celui qui me plaît. Je fais poser des petits enfans, et je m'amuse à composer des groupes; mais tout cela ne vous suffit pas, et si je ne vous dis pas où j'en suis de mon cœur et de ma volonté, vous serez encore plus inquiète. Eh bien! sachez-le, je suis bien décidée à épouser Palmer et je l'aime; mais je n'ai pas encore pu me résoudre à fixer l'époque du mariage, je crains pour lui et pour moi-même le lendemain de cette union indissoluble. Je ne suis plus dans l'âge des illusions, et après une vie comme la mienne on a cent ans d'expérience et par conséquent de terreurs! Je me suis crue absolument détachée de Laurent, je l'étais absolument en effet à Gênes, le jour où il me dit que j'étais son fléau, l'assassin de son génie et de sa gloire. A présent je ne me sens plus si indépendante de lui; depuis sa maladie, son repentir et les lettres adorables de douceur et d'abnégation qu'il m'a écrites pendant ces deux derniers mois, je sens qu'un grand devoir m'attache encore à ce malheureux enfant, et je ne voudrais pas le

froisser par un abandon complet. C'est pourtant ce qui peut arriver au lendemain de mon mariage. Palmer a eu un moment de jalousie, et ce moment peut revenir le jour où il aura le droit de me dire : *Je veux!* Je n'aime plus Laurent, ma bien-aimée, je vous le jure, j'aimerais mieux mourir que d'avoir de l'amour pour lui; mais le jour où Palmer voudra briser l'amitié qui a survécu en moi à cette malheureuse passion, peut-être n'aimerai-je plus Palmer.

« Tout cela, je le lui ai dit; il le comprend, car il se pique d'être un grand philosophe, et il persiste à croire que ce qui lui paraît juste et bon aujourd'hui ne changera jamais d'aspect à ses yeux. Moi aussi je le crois, et cependant je lui demande de laisser couler les jours, sans les compter, sur la situation calme et douce où nous voici. J'ai des accès de spleen, il est vrai, mais par nature Palmer n'est pas très clairvoyant, et je peux les lui cacher. Je peux avoir devant lui ce que Laurent appelait ma figure d'oiseau malade, sans qu'il en soit effarouché. Si le mal futur se borne à ceci, que je pourrai avoir les nerfs irrités et l'esprit assombri sans qu'il s'en aperçoive et s'en affecte, nous pourrons vivre ensemble aussi heureux que possible. S'il se mettait à scruter mes regards distraits, à vouloir percer le voile de mes rêveries, à faire enfin tous les cruels enfantillages dont m'accablait Laurent dans mes heures de défaillance morale, je ne me sens plus de force à lutter, et j'aimerais mieux que l'on me tuât tout de suite, ce serait plus tôt fait. »

Thérèse reçut de Laurent à la même époque une lettre si ardente qu'elle en fut inquiète. Ce n'était plus l'enthousiasme de l'amitié, c'était celui de l'amour. Le silence que Thérèse avait gardé sur ses relations avec Palmer avait rendu à l'artiste l'espoir de renouer avec elle. Il ne pouvait plus vivre sans elle; il avait fait de vains efforts pour retourner à la vie de plaisir. Le dégoût l'avait saisi à la gorge. — Ah! Thérèse, lui disait-il, je t'ai reproché autrefois d'aimer trop chastement et d'être plus faite pour le couvent que pour l'amour. Comment ai-je pu blasphémer ainsi? Depuis que je cherche à me rattacher au vice, c'est moi qui me sens redevenir chaste comme l'enfance, et les femmes que je vois me disent que je suis bon à faire un moine. Non, non, je n'oublierai jamais ce qu'il y avait entre nous de plus que l'amour, cette douceur maternelle qui me couvait durant des heures entières d'un sourire attendri et placide, ces épanchemens du cœur, ces aspirations de l'intelligence, ce poème à deux dont nous étions les auteurs et les personnages sans y songer. Thérèse, si tu n'es pas à Palmer, tu ne peux être qu'à moi! Avec quel autre retrouveras-tu ces émotions ardentes, ces attendrissemens profonds? Tous nos jours ont-ils donc été mauvais? N'y en a-t-il pas eu de beaux? Et d'ailleurs est-ce le bonheur que tu cherches,

toi, la femme dévouée? Peux-tu te passer de souffrir pour quelqu'un, et ne m'as-tu pas appelé quelquefois, quand tu me pardonnais mes folies, ton cher supplice et ton tourment nécessaire? Souviens-toi, souviens-toi, Thérèse! Tu as souffert, et tu vis. Moi, je t'ai fait souffrir, et j'en meurs! N'ai-je pas assez expié? Voilà trois mois d'agonie pour mon âme!...

Puis venaient des reproches. Thérèse lui en avait dit trop ou trop peu. Les expressions de son amitié étaient trop vives si ce n'était que de l'amitié, trop froides et trop prudentes si c'était de l'amour. Il fallait qu'elle eût le courage de le faire vivre ou mourir.

Thérèse se décida à lui répondre qu'elle aimait Palmer, et qu'elle comptait l'aimer toujours, sans pourtant parler du projet de mariage qu'elle ne pouvait se résoudre à regarder comme une résolution arrêtée. Elle adoucit autant qu'elle put le coup que cet aveu devait porter à l'orgueil de Laurent. — Sache bien, lui dit-elle, que ce n'est pas, comme tu le prétendais, pour te *punir*, que j'ai donné mon cœur et ma vie à un autre. Non, tu étais pleinement pardonné le jour où j'ai répondu à l'affection de Palmer, et la preuve, c'est que j'ai couru à Florence avec lui. Crois-tu donc, mon pauvre enfant, qu'en te soignant comme j'ai fait durant ta maladie, je ne fusse réellement là qu'une sœur de charité? Non, non, ce n'était pas le devoir qui m'enchaînait à ton chevet, c'était la tendresse d'une mère. Est-ce qu'une mère ne pardonne pas toujours? Eh bien! il en sera toujours ainsi, vois-tu! Toutes les fois que, sans manquer à ce que je dois à Palmer, je pourrai te servir, te soigner et te consoler, tu me retrouveras. C'est parce que Palmer ne s'y oppose pas que j'ai pu l'aimer, et que je l'aime. S'il m'eût fallu passer de tes bras dans ceux de ton ennemi, j'aurais eu horreur de moi; mais ç'a été le contraire. C'est en nous jurant l'un à l'autre de veiller toujours sur toi, de ne t'abandonner jamais, que nos mains se sont unies.

Thérèse montra cette lettre à Palmer, qui en fut vivement ému et voulut écrire de son côté à Laurent, pour lui faire les mêmes promesses de sollicitude constante et d'affection vraie.

Laurent fit attendre une nouvelle lettre de lui. Il avait recommencé un rêve qu'il voyait s'envoler sans retour. Il s'en affecta vivement d'abord; mais il résolut de secouer ce chagrin qu'il ne se sentait pas la force de porter. Il se fit en lui une de ces révolutions soudaines et complètes qui étaient tantôt le fléau, tantôt le salut de sa vie, et il écrivit à Thérèse :

« Sois bénie, ma sœur adorée; je suis heureux, je suis fier de ton amitié fidèle, et celle de Palmer m'a touché jusqu'aux larmes. Que ne parlais-tu plus tôt, méchante? Je n'aurais pas tant souffert. Que

me fallait-il en effet? Te savoir heureuse, et rien de plus. C'est parce que je t'ai crue seule et triste que je revenais me mettre à tes pieds pour te dire : « Eh bien! puisque tu souffres, souffrons ensemble. Je veux partager tes tristesses, tes ennuis et ta solitude. » N'était-ce pas mon devoir et mon droit? — Mais tu es heureuse, Thérèse, et moi aussi par conséquent! Je te bénis de me l'avoir dit. Me voilà donc enfin délivré des remords qui me rongeaient le cœur! Je peux marcher la tête haute, aspirer l'air à pleine poitrine et me dire que je n'ai pas souillé et gâté la vie de la meilleure des amies! Ah! je suis plein d'orgueil de sentir en moi cette joie généreuse, au lieu de l'affreuse jalousie qui me torturait autrefois!

« Ma chère Thérèse, mon cher Palmer, vous êtes mes deux anges gardiens. Vous m'avez porté bonheur. Grâce à vous enfin, je sens que j'étais né pour autre chose que la vie que j'ai menée. Je renais, je sens l'air du ciel descendre dans mes poumons, avides d'une pure atmosphère. Mon être se transforme. Je vais aimer!

« Oui, je vais aimer, j'aime déjà!... J'aime une belle et pure enfant qui n'en sait rien encore, et auprès de qui je trouve un plaisir mystérieux à garder le secret de mon cœur, et à paraître et à me faire aussi naïf, aussi gai, aussi enfant qu'elle-même. Ah! qu'ils sont beaux, ces premiers jours d'une émotion naissante! N'y a-t-il pas quelque chose de sublime et d'effrayant dans cette idée : je vais me trahir, c'est-à-dire je vais me donner! demain, ce soir peut-être, je ne m'appartiendrai plus!

« Réjouis-toi, ma Thérèse, de ce dénoûment de la triste et folle jeunesse de ton pauvre enfant. Dis-toi que ce renouvellement d'un être qui semblait perdu, et qui, au lieu de ramper dans la fange, ouvre ses ailes comme un oiseau, est l'ouvrage de ton amour, de ta douceur, de ta patience, de ta colère, de ta rigueur, de ton pardon et de ton amitié! Oui, il a fallu toutes les péripéties d'un drame intime où j'ai été vaincu pour m'amener à ouvrir les yeux. Je suis ton œuvre, ton fils, ton travail et ta récompense, ton martyre et ta couronne. Bénissez-moi tous les deux, mes amis, et priez pour moi, je vais aimer! »

Tout le reste de la lettre était ainsi. En recevant cet hymne de joie et de reconnaissance, Thérèse sentit pour la première fois son propre bonheur complet et assuré. Elle tendit les deux mains à Palmer et lui dit : Ah çà, où et quand nous marions-nous?

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

ALCIDE D'ORBIGNY

SES VOYAGES ET SES TRAVAUX

Les sciences naturelles prennent dans notre siècle un développement dont sont frappés tous les esprits philosophiques. L'horizon qu'elles dominent s'étend chaque jour sous la double influence de la géographie et de la géologie. Pour juger les races humaines, les animaux, les plantes, les phénomènes du monde physique, nous ne sommes plus confinés dans les champs étroits de l'Europe; grâce aux travaux des voyageurs, nous embrassons une vaste partie du monde. Nous obtenons par la géologie des résultats plus admirables encore, nous remontons au-delà des temps où l'homme fut créé. Nous ne connaissons plus seulement les êtres qui furent nos contemporains, nous trouvons dans les couches du globe les dépouilles d'un nombre illimité de plantes et d'animaux : une branche spéciale de la géologie a pour objet l'étude de ces débris fossiles, c'est la paléontologie.

Le naturaliste dont nous allons raconter les travaux a concilié l'étude de ces deux sciences. Ce n'est point par un effet du hasard qu'Alcide d'Orbigny a été à la fois voyageur et paléontologiste. Le commencement de sa carrière fut consacré à de longues explorations dans l'Amérique du Sud. Dans aucune partie du monde, les montagnes, les plaines, les fleuves, les forêts ne sont plus largement dessinés. En présence des grandes scènes de la nature, d'Orbigny sentit son esprit s'élever; à son retour dans notre pays, les horizons lui semblèrent rétrécis. Habitué sur un sol vierge à des découvertes journalières, il ne vit plus assez de nouveautés parmi les animaux

et les plantes; la paléontologie seule put lui offrir des compensations. Combien d'êtres encore ignorés gisent dans les entrailles de la terre! Ici sont des quadrupèdes qui ont peuplé les continens du vieux monde, là des oiseaux et des insectes qui ont animé les airs; sur un autre point sont entassés d'innombrables coquillages, témoins d'un ancien séjour de la mer dans les lieux qui sont aujourd'hui la terre ferme; nous parvenons même à distinguer les antiques habitans des eaux douces. Le spectacle de tous ces êtres est sans doute encore plus nouveau et plus imposant que celui des vastes solitudes de l'Amérique. Les voyages de d'Orbigny l'avaient préparé à l'étude de la paléontologie : les Andes, par leurs immenses déchirures, sollicitent le naturaliste à fouiller les entrailles du globe; les plaines des pampas et de la Patagonie renferment, sur une étendue de plusieurs centaines de lieues, des débris de quadrupèdes fossiles capables d'intéresser l'homme le plus indifférent à l'histoire du globe.

I.

Longtemps le Nouveau-Monde n'a semblé qu'une source de richesses matérielles livrée à la cupidité de l'Europe. Presque toutes les recherches y furent inspirées par la soif de l'or. En 1781, un homme d'un esprit élevé, frappé des beautés de la nature américaine, entreprit de faire connaître les trésors scientifiques de la contrée qu'il habitait. Don Félix de Azara a le premier sérieusement étudié l'histoire naturelle de l'intérieur de l'Amérique méridionale. Commandant des limites espagnoles dans le Paraguay, il était à même de bien explorer cette contrée et les terres qui l'environnent. Pendant vingt ans, oublié dans les déserts, étranger aux progrès rapides des sciences naturelles, sans aucune communication avec le monde civilisé, il entreprit la description d'un pays de plus de cinq cents lieues de long et de trois cents lieues de large. Il est entré dans des détails curieux sur les peuples de l'Amérique; l'histoire des quadrupèdes et des oiseaux lui doit de grands progrès. En 1799, Alexandre de Humboldt et Bonpland commencèrent leurs voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent. Spix et Martius, le prince de Wied-Neuwied, Auguste de Saint-Hilaire, publièrent à leur tour sur le Brésil d'importans travaux. En 1826, Alcide d'Orbigny entreprit l'exploration de l'Amérique méridionale. Il était alors âgé de vingt-trois ans. Déjà il avait fait ses preuves devant le monde savant. Fils d'un chirurgien de la marine royale qui cultivait les sciences avec distinction, il fut de bonne heure initié à l'histoire naturelle. Élevé sur le bord de la mer, à La Rochelle, il passa son

enfance à étudier les productions marines. A vingt et un ans, il présentait à l'Académie des sciences un ouvrage sur des animaux microscopiques nommés foraminifères. Dans le rapport que Geoffroy Saint-Hilaire et Latreille firent sur ce travail, on lit ces mots : « L'ordre des foraminifères est une création de M. d'Orbigny. » Parti bientôt après pour le Nouveau-Monde, qu'il parcourut pendant huit années, le jeune savant visita le Brésil, l'Uruguay, la République-Argentine, la Patagonie, le Chili, la Bolivie et le Pérou.

Trois grands fleuves traversent l'Amérique du Sud : l'Orénoque au nord, l'Amazone près du centre, le Parana vers le sud. Sources de richesses agricoles intarissables, voies naturelles de communication entre les peuples les plus éloignés, un jour sans doute ils deviendront les grandes artères de la civilisation américaine. De Humboldt explora l'Orénoque, de Castelnau l'Amazone; d'Orbigny suivit le Parana; il remonta ce fleuve depuis Buenos-Ayres jusqu'à la ville de Corrientes : l'espace parcouru est d'environ trois cents lieues. Il prolongea même sa navigation jusqu'à Barranqueras sur une pirogue si légère, qu'elle risquait sans cesse d'être submergée; plusieurs fois ses rameurs découragés voulurent l'abandonner. Il passa des nuits entières exposé aux attaques des jaguars. Un des plus grands dangers qu'il pût courir était de tomber entre les mains du docteur Francia. Chacun sait l'histoire extraordinaire de cet homme, qui, nommé dictateur du Paraguay, en devint le despote. Francia avait interdit aux étrangers l'entrée de ses états; un voyageur approchait-il de ses frontières, il risquait d'être saisi et jeté en prison pour le reste de ses jours. Bonpland, l'illustre compagnon d'Alexandre de Humboldt, demeura le prisonnier de Francia pendant six ans malgré les instances de plusieurs cours de l'Europe.

D'Orbigny rapporta de l'Amérique plus de quatre mille espèces d'insectes, plus de cent cinquante espèces de crustacés, autant d'espèces de poissons, plus de cent espèces de reptiles, plus de six cents espèces de coquilles, etc. Il décrivit un nombre immense d'êtres nouveaux. Là ne se borna point sa tâche : pour connaître les animaux, il ne suffit pas d'étudier leurs caractères extérieurs ou anatomiques, il faut assister à leur vie, surprendre leurs mœurs, découvrir leur instinct, ce rayon de lumière intellectuelle que l'auteur de la nature a distribué aux créatures les plus humbles. On doit aussi considérer les êtres dans leurs rapports avec les milieux où ils sont placés. Le monde matériel est en effet un antagonisme des forces animales, végétales et minérales : si les animaux agissent sur le règne végétal et le règne minéral, ces deux règnes à leur tour exercent sur les êtres doués de sensibilité une puissante action. Dans une contrée comme l'Amérique du Sud, où l'homme a très peu modifié la nature, on apprécie plus sûrement que dans les pays

civilisés les influences réciproques des divers milieux. On y étudie facilement les rapports de la distribution des êtres avec la latitude et l'élévation du sol, car auprès du bord de la mer on rencontre des montagnes dont les sommets dépassent 7,000 mètres; de la zone tempérée froide, on passe à la zone chaude et à la zone torride. Le Nouveau-Monde est un magnifique théâtre pour un naturaliste : on y peut embrasser une grande partie des merveilles de la création, les comparer entre elles, saisir comment les moindres détails contribuent à l'harmonie de l'univers. D'Orbigny a décrit avec amour la nature américaine. M. de Humboldt néglige souvent les détails, il exprime de grandes idées sous une forme concise. D'Orbigny raconte plus longuement ce qu'il a vu; s'il trouve une plante, un animal nouveau, il les contemple sous toutes les faces. Ses descriptions de la vie intime chez les peuplades américaines, les récits de ses courses au milieu des forêts vierges ou sur des fleuves inconnus présentent un charme inexprimable. Ses observations géologiques sont particulièrement intéressantes; dans ses expéditions, toujours on le voit une main armée d'un fusil pour se défendre contre les sauvages et les jaguars, l'autre main armée d'un marteau pour déterrer les richesses du monde minéral. Il prévoit le rôle qui lui est destiné, il se prépare à devenir un des principaux promoteurs de la paléontologie.

A l'origine, suivant lui, l'Amérique méridionale était couverte par l'Océan. Un soulèvement se produisit dans la partie qui forme aujourd'hui l'est du Brésil; l'Amérique apparut sous forme d'île allongée. Autour de cette île, les mers commencèrent à se peupler de crustacés et de mollusques semblables ou presque semblables à ceux qui ont vécu en Europe dans les premiers âges du monde. Un nouveau soulèvement eut lieu à l'ouest du noyau primitif. Après ce deuxième cataclysme, les mers reprirent leur tranquillité; mais les animaux qu'elles contenaient avaient changé de nature : plusieurs étaient semblables à ceux qui vivaient en Europe à l'époque de la formation de la houille. Un troisième soulèvement se produisit; il servit à élargir encore le continent de l'est à l'ouest. Ainsi se formèrent les terrains les plus anciens de l'Amérique; il est curieux de noter qu'ils se sont succédé dans le même ordre que les plus anciens terrains de l'Europe. « Ce grand fait, a dit M. Élie de Beaumont, que les travaux de M. d'Orbigny mettent dans une complète évidence, est un des plus importans dont la géologie se soit enrichie dans ces dernières années. » Il prouve en effet que plusieurs des classifications géologiques établies en Europe peuvent s'appliquer aux parties du monde les plus éloignées. On verra par la suite que cette observation est devenue pour d'Orbigny le point de départ des grandes théories. Chaque période fut témoin d'une création

particulière. Un quatrième soulèvement se manifesta : plus terrible que les précédens, il porta les terrains à des hauteurs immenses. Du sein de la terre sortirent des masses de granites ; l'Ilimani et le Sorata, les deux géans de l'Amérique du Sud, et les massifs des Andes (1) furent constitués. Ces vastes montagnes formèrent une seconde île peu éloignée de la première. Ainsi l'Amérique se trouva composée de deux îles, dont l'une occupait l'emplacement actuel du Brésil, l'autre l'emplacement actuel du Haut-Pérou. A ces bouleversemens succéda une longue période de tranquillité. On a trouvé en Colombie et au Chili des fossiles qui ont appartenu à cette période. On sait que les coquilles vivant dans les mers du nord de l'Europe sont généralement différentes de celles de la Méditerranée; or plusieurs des coquilles fossiles de la Colombie sont semblables à celles du nord de la France, plusieurs de celles du Chili rappellent celles des contrées voisines de la Méditerranée. D'Orbigny a fait à ce sujet une supposition assez curieuse : les montagnes de l'Auvergne, qui ont séparé dans les temps géologiques les mers du nord de l'Europe et celles du sud, auraient pu, dès ces époques si anciennes, avoir été reliées à d'immenses continens prolongés en Amérique : ainsi la Manche se serait étendue jusque dans la Colombie et la Méditerranée jusqu'au Chili.

Quatre grands soulèvemens ont encore eu lieu en Amérique : l'un s'est manifesté en Colombie, un autre dans la Terre-de-Feu; les deux derniers ont formé la Cordillère. L'apparition des volcans des Andes fut un phénomène distinct du soulèvement de ces montagnes; elle date peut-être des temps historiques. « Ce fut sans doute, dit M. de Beaumont, un jour redoutable dans l'histoire des habitans du globe que celui où cette immense batterie volcanique, qui ne compte pas moins de deux cent soixante-dix bouches principales, vint à gronder pour la première fois. Peut-être les traditions du déluge universel se rapportent-elles à ce grand événement. »

Avant le voyage de d'Orbigny, on possédait si peu de renseignemens sur les habitans du Nouveau-Monde, que George Cuvier les regarda comme trop peu connus pour les faire entrer dans sa classification des races humaines. M. de Humboldt avait vu seulement les peuples qui habitent le nord de l'Amérique méridionale; Azara avait observé plusieurs peuples du sud, mais il n'avait pas approfondi leurs langages et leurs traits physiologiques. Dans son ouvrage intitulé *l'Homme américain*, d'Orbigny a embrassé l'étude d'une grande partie des habitans du Nouveau-Monde, discuté tous les caractères des diverses nations, soit au point de vue physique, soit au point de vue moral, étudié leurs langages, suivi leurs changemens,

(1) Les Andes proprement dites sont vulgairement nommées Cordillères orientales.

leurs migrations. Il a réparti entre trois races les peuplades qu'il a rencontrées dans ses voyages : la race ando-péruvienne, qui habite principalement l'ouest de l'Amérique; la race pampéenne, fixée dans les plaines du centre, et particulièrement dans celles que l'on nomme *pampas ;* la race brasilio-guaranienne, composée surtout des Brésiliens et des Guaranis, peuple originaire des rives du Parana. Il est un point qu'il faut louer particulièrement dans *l'Homme américain*, c'est le soin que l'auteur a pris de diminuer les noms de peuples dont sont surchargées les nomenclatures géographiques : simplifier, c'est rendre aux sciences le plus grand des services.

Après avoir pendant quatorze mois visité les rives du Parana et de ses affluens, d'Orbigny rentra à Buenos-Ayres. Chargé par le gouvernement argentin d'étudier dans quels lieux on pourrait établir des centres de population, il explora longtemps les *pampas* qui entourent la capitale de la république. Ces plaines, stériles pour les agriculteurs, sont curieuses pour les géologues. Sur une étendue égale à celle de la France, elles sont couvertes d'un limon fin qui ne renferme aucun caillou, mais contient en abondance des débris de quadrupèdes fossiles. Longtemps les os de ces quadrupèdes furent pris pour des os de géans : ils sont aujourd'hui connus en Europe; dernièrement un Français, M. Seguin, en a recueilli une admirable collection pour le musée de Paris. Comment un si grand nombre d'animaux fossiles se trouve-t-il disséminé dans le limon des pampas, et ce limon lui-même, d'où provient-il? Suivant d'Orbigny, lors du principal soulèvement de la Cordillère, un immense mouvement a dû se produire dans les mers; les flots ont sans doute couvert le continent américain; c'est à cette inondation qu'il faut attribuer la formation du limon dans les pampas. Les eaux ont fait périr les animaux qui peuplaient les diverses parties de l'Amérique, et elles ont transporté leurs cadavres en même temps que le limon. Un géologue anglais, M. Darwin, qui a visité après d'Orbigny le sud de l'Amérique, n'admet pas cette explication. Il suppose que le limon des pampas a été formé par les eaux de la Plata, élargie extraordinairement; les animaux auraient été simplement entraînés par le courant du fleuve. Comme M. Darwin, j'ai peine à accepter la théorie de d'Orbigny, car je comprends difficilement que des masses d'eau agitées par de violentes commotions aient déposé un limon exempt de cailloux, mais j'hésite également à accepter la théorie de M. Darwin, lorsque je lis dans l'ouvrage de d'Orbigny les lignes suivantes : « J'ai vu d'immenses cours d'eau, tels que le Parana, le Paraguay, l'Uruguay, la Plata, et tous les affluens boliviens de l'Amazone, et je puis assurer que pendant huit années je n'ai jamais rencontré un seul animal flottant au sein des vastes solitudes du Nouveau-Monde. » D'Orbigny a expliqué en détail pourquoi les rivières des pays civilisés

charrient des cadavres d'animaux, et pourquoi les rivières des contrées encore vierges n'en transportent jamais.

Les navigateurs des diverses nations ont lutté de persévérance pour explorer les parages glacés du pôle arctique. Ils étaient soutenus par l'espérance de découvrir le passage du nord-ouest. Au contraire, ils n'ont point porté leurs regards vers l'extrémité sud de l'Amérique; la civilisation semblait désespérer d'atteindre la Patagonie. Il y a peu d'années encore, on connaissait à peine cette vaste région; on en racontait les fables les plus étranges. Magellan, qui la découvrit en 1520 et donna aux habitans le nom de Patagons, raconta que sa tête atteignait seulement à leur ceinture; depuis cette époque, plusieurs navigateurs ont assuré que les Patagons sont des géans. Disons-le à la gloire de notre pays, c'est à un de nos compatriotes, c'est à d'Orbigny qu'est due la première exploration vraiment scientifique de la Patagonie. Ses observations ont été agrandies et confirmées par les belles recherches de Darwin. D'Orbigny avait choisi le nord pour théâtre de ses travaux; Darwin étudia plus particulièrement le sud. Le centre est encore absolument inconnu, il est laissé en blanc sur les meilleures cartes géographiques; c'est un des rares espaces des deux Amériques où nul Européen n'a encore pénétré. D'Orbigny resta huit mois en Patagonie; il établit son quartier-général au Carmen, colonie fondée par la République-Argentine. Les Patagons vinrent assiéger le Carmen; ils égorgèrent tout ce qui tombait entre leurs mains : le naturaliste devint soldat. Malgré mille périls, il fit des excursions dans l'intérieur du pays : « Je comptais, nous dit-il, sur ma bonne étoile, qui m'avait sauvé tant de fois. » Il a considéré la Patagonie sous tous ses aspects : météorologie, géologie, histoire naturelle, étude des races, rien n'a échappé à ses regards.

Située entre le 35e et le 53e degré de latitude dans l'hémisphère austral, la Patagonie est plus froide que les régions placées à une latitude correspondante dans l'hémisphère boréal. Ce n'est plus l'Amérique avec sa force exubérante de végétation; aux bois de palmiers ont succédé de maigres arbustes; comme les plantes, les animaux sont devenus plus rares; les oiseaux et les insectes ont un coloris plus terne. Les habitans de cette triste contrée sont encore tous sauvages. Le problème de la taille des Patagons est resté longtemps insoluble. Parmi les voyageurs, les uns avaient prétendu que ces indigènes ont neuf, dix, onze pieds de haut; d'autres, qu'ils sont longs de trois aunes; quelques-uns, au contraire, assuraient que ce ne sont pas des géans, mais seulement des hommes d'une taille très élevée. D'Orbigny a mesuré un grand nombre de Patagons, et la série des chiffres précis qu'il nous a donnés ne peut laisser de doute sur leur taille. Le plus grand des hommes observés par lui avait

cinq pieds onze pouces métriques français; la taille moyenne n'était pas au-dessus de cinq pieds quatre pouces.

Auprès des Patagons vit une peuplade qui porte le nom d'Aucas. Bien différens des Patagons proprement dits, les Aucas sont de petite stature. Comme les héros de l'antique Grèce, non-seulement ils sont intrépides à la guerre, mais encore ils sont orateurs. Chez eux, l'éloquence suffit pour faire parvenir aux premières dignités. Lorsqu'ils célèbrent la naissance d'un de leurs fils, ils lui souhaitent la bravoure, et avant la bravoure l'éloquence. Leur langue est harmonieuse; ils ont des bardes qui chantent les amours, les exploits des héros. Un peuple dont les hommes savent combattre et bien parler n'a-t-il pas en lui les germes qui font les grandes nations? Comment les Aucas sont-ils encore sauvages? Pour nous expliquer ce mystère, songeons qu'ils sont entourés d'Indiens aux mœurs guerrières, habiles à détruire, jamais à fonder; une partie de l'existence des Aucas se consume dans les guerres. En second lieu, jetons les regards sur le sol; il est dénudé; de savans agronomes auraient peine à en tirer quelque produit. Les habitans doivent donc demander à la chasse des moyens de subsistance; mais le gibier émigre après de trop longues poursuites; il faut le suivre : tout peuple exclusivement chasseur est nécessairement nomade, et tout peuple nomade est nécessairement barbare.

Après son séjour en Patagonie, d'Orbigny passa à Montevideo; il s'y embarqua pour le Chili, et après quelques excursions dans cette contrée il se rendit en Bolivie. En 1825, le Haut-Pérou se détacha du gouvernement de Buenos-Ayres et forma un état indépendant sous le nom de république de Bolivie. Pourvu d'or, d'argent et d'autres métaux précieux, fertilisé par de nombreuses rivières, habité par des peuples dont l'intelligence et la bonté sont connues de temps immémorial, il est appelé sans doute à une grande prospérité. Sous le règne des Incas, les Péruviens étaient le peuple le plus civilisé du Nouveau-Monde. On sait combien de crimes ont accompagné la destruction de leur empire. Il était digne de la France, toujours si généreuse envers les peuples étrangers, il était glorieux pour d'Orbigny d'aller répandre les lumières de la science sur la Bolivie. De son côté, cet état a soutenu de tout son pouvoir les recherches de notre compatriote; il faut même le dire, sans les secours du président Santa-Cruz, d'Orbigny n'aurait pu exécuter ses grands travaux.

Les montagnes de la Bolivie renferment les plus hauts sommets du Nouveau-Monde : l'Ilimani, élevé de 7,315 mètres, et le Sorata, élevé de 7,696 mètres. Ces pics couverts de neiges perpétuelles sous le ciel brûlant des tropiques, — un plateau d'une longueur immense, qui surpasse en hauteur presque toutes les cimes des montagnes de l'Europe, et où cependant se voient de grandes villes

et un lac de soixante-quinze lieues de longueur, le lac de Titicaca, — une chaîne dont un versant est continuellement arrosé, dont l'autre au contraire est presque toujours sec, — voilà des traits dignes de toute l'attention des météorologistes. En 1826 et 1827, un savant anglais, M. Pentland, séjourna dans le Haut-Pérou, et, à l'aide d'un grand nombre de hauteurs d'étoiles et de distances lunaires, il établit près de cent positions géographiques. Les déterminations de points isolés sont les préliminaires indispensables de toute topographie; mais elles ne peuvent suffire, car elles ne font point connaître les détails de la configuration du sol. D'Orbigny compléta le travail de M. Pentland par de nombreuses reconnaissances faites avec la montre et la boussole. Dans un rapport adressé à l'Académie des sciences, Savary assure que ces reconnaissances sont comparables à ce que le dépôt de la guerre possède de mieux en ce genre sur plusieurs parties de l'Espagne. Plus loin il ajoute : « Pour donner une idée des rectifications que nécessitent, d'après M. d'Orbigny, les cartes actuelles les plus répandues, il suffira de citer la position d'une grande ville (La Paz) transportée d'un côté de la Cordillère principale sur le côté opposé. C'est à peu près comme si une carte d'Europe présentait Turin sur le versant des Alpes qui regarde la France. »

L'exploration du plateau bolivien impose à qui l'entreprend de vives souffrances. Dans ces régions élevées, exposées pendant le jour au soleil le plus ardent, le passage brusque du chaud au froid produit une douloureuse sensation. Un vent continu et violent détermine dans l'atmosphère une telle sécheresse, que la peau du corps perd toute sa souplesse : elle se crevasse, la figure et les lèvres surtout laissent échapper du sang. Enfin la raréfaction de l'air cause des douleurs cruelles aux tempes et des nausées semblables à celles produites par le mal de mer; la respiration est gênée, le moindre mouvement détermine des palpitations de cœur. Il paraît que chez les habitans du plateau bolivien la poitrine est très grande, comparée au reste du corps; le poumons sont plus vastes que chez les hommes des plaines, et ainsi la raréfaction de l'air est compensée par l'ampleur des organes respiratoires. Aussi les Indiens vivent sur les plateaux des Andes sans souffrir. Tandis que les plantes et les animaux sauvages sont renfermés dans des limites qu'ils ne peuvent franchir, l'homme a planté sa tente dans toutes les parties du globe où se trouve un peu de terre.

D'Orbigny dressa non-seulement la carte géographique, mais aussi la carte géologique de la Bolivie. Lambeau immense des entrailles de la terre, les Andes nous montrent à découvert la structure intime du sol. On y trouve des fossiles à près de 5,000 mètres de hauteur, dans des terrains qui appartiennent aux premières

périodes du monde, et qui naturellement devraient être placés dans les profondeurs du globe. Les déchirures de la planète ont mis à découvert non-seulement des fossiles, mais encore de l'or, de l'argent, et plusieurs autres métaux; les bouleversemens du monde ancien ont ainsi profité aux hommes. On sait combien de richesses ont fournies les mines du Haut-Pérou. Située à plus de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, Potosi, malgré sa température glacée, est devenue une ville puissante; en quarante années, elle produisit 555 millions de francs. Aujourd'hui elle est déchue de sa splendeur. Il en est de même d'Oruro : une seule mine située dans le voisinage de cette dernière ville rapporta en cinq années à son propriétaire 30 millions de francs. Depuis la guerre de l'indépendance, les travaux ont été interrompus; la plupart des galeries sont inondées : « Je pensai, dit Alcide d'Orbigny, en voyant ces mines si riches abandonnées, qu'il serait peut-être facile de vider les eaux et de continuer alors à recueillir des millions; mais il faudrait des machines qu'il serait difficile de se procurer avec les moyens de transport actuels. » Nous avons souvent entendu le savant explorateur exprimer cette opinion; il ne doutait pas qu'une compagnie, munie d'un matériel convenable, pût réaliser des bénéfices immenses.

Lorsqu'un voyageur, au milieu des plus beaux paysages, dans les forêts les plus majestueuses, découvre des hommes, quelque dégénérés que soient ces hommes, il laisse la nature pour les considérer. Les sauvages ne sont que notre image défigurée; mais dans ce miroir, nous aimons à retrouver quelques-uns de nos traits. Qu'est-ce donc lorsque nous rencontrons des peuples qui nous présentent des traces de civilisation! Quand d'Orbigny arrive dans les temples ruinés des anciens Péruviens, naturaliste, il oublie un instant la nature. Il découvre des vases, des statuettes, des momies, il relève les plans, et nous conserve la description de plusieurs monumens. Parmi les ruines qu'il visita, il faut surtout citer Tiguanaco sur les bords du lac fameux de Titicaca. Là sont les plus anciens témoins de l'histoire des Péruviens : Tiguanaco est le berceau de la civilisation des Incas et du culte du soleil. De superbes monolithes gisent sur le sol. Un grand nombre de bas-reliefs décorent les murs restés debout : ils représentent des hommes, des animaux tels que des condors, des lamas, des jaguars, et des ornemens variés. Parmi ces ornemens, on remarque souvent des soleils, emblème de la religion des Incas. Les antiquités péruviennes ne sont pas sans quelque ressemblance avec celles des pays de l'ancien monde. Cette ressemblance résulte-t-elle de ce que tous les peuples commencent de même, ou de ce que les Péruviens sont sortis de l'Orient et ont conservé quelques traces de leurs mœurs originaires? C'est une ques-

tion difficile à résoudre. Il reste certain que les Péruviens ont eu un commencement de civilisation. D'Orbigny croit même que cette civilisation a été beaucoup plus avancée qu'on ne l'a généralement pensé en Europe. Les Péruviens, comme les anciens Égyptiens, ont construit d'immenses monumens; ils y ont employé des pierres si volumineuses, que pour en mouvoir de pareilles nous serions aujourd'hui même obligés de mettre en jeu toutes les ressources de nos arts mécaniques.

Si l'Europe est le pays du monde où la terre est le plus découpée, l'Amérique du Sud est peut-être celui dont la configuration est la plus simple. Quel que soit le point où l'on traverse cette vaste contrée de l'ouest à l'est, on s'élève d'abord sur la Cordillère, puis on descend vers d'immenses plaines. Notre compatriote entreprit de pénétrer dans celles de ces plaines qui forment la partie orientale de la Bolivie. Au milieu de ces déserts, inondés par le réseau des affluens de l'Amazone et du Parana, ou couverts de forêts vierges, vivent des Indiens presque ignorés du monde. La plupart ont été civilisés par les jésuites; ils forment des sociétés désignées sous le nom de *missions*. D'Orbigny part : le voilà aux prises avec la nature. Que de luttes à soutenir; luttes avec les élémens physiques : il faut gravir des rochers, traverser des marais immenses ou des rivières dangereuses; — luttes avec les animaux : jaguars, vampires, moustiques; — luttes enfin avec la végétation : on doit, la hache à la main, se frayer un chemin à travers les fourrés, les épines des forêts! « Il semble, écrit M. de Humboldt au sujet des forêts des Chaymas, que la terre, surchargée de plantes, ne leur offre pas assez d'espace pour se développer... Si on transplantait avec soin les orchidées, les pipers et les pothos que nourrit un seul figuier d'Amérique, on parviendrait à couvrir une vaste étendue de terrain. » Tel est le caractère habituel des forêts vierges que d'Orbigny visita; ce sont des massifs de végétaux enchevêtrés les uns dans les autres. Cependant, au pied de la Cordillère orientale, il rencontra des forêts d'une disposition bien différente. Ses descriptions nous ont montré une fois de plus combien la nature sait varier ses tableaux. Là en effet ce ne sont plus des entrelacemens de mille végétaux parasites, des croisemens compliqués de grandes et de petites plantes; tout est régulier, uniforme. La végétation constitue quatre zones distinctes de hauteur. Des arbres élevés de 80 à 100 mètres composent une voûte immense qui est épaissie par des lianes et dérobe presque entièrement la vue du ciel. Au-dessous de cette zone supérieure s'élèvent de 20 à 30 mètres des palmiers au tronc grêle et droit. Plus bas encore, à 3 ou 4 mètres au-dessus du sol s'étalent les feuillages d'autres palmiers au tronc encore plus grêle, et que renverserait le moindre souffle de vent; mais l'orage n'agite que la cime des géans

des forêts, et n'atteint point les arbres de la troisième et de la deuxième zone. Enfin le sol est couvert d'un tapis de fougères, de palmiers nains, de lycopodes. Sous l'ombrage de telles forêts, rien n'arrête le voyageur; on ne redoute ni épines ni fourrés. D'Orbigny prolongea sa marche jusqu'aux limites extrêmes de la Bolivie; il atteignit San-Corazon. « L'idée, nous dit-il, d'être parvenu à six cents lieues des côtes du Grand-Océan, à peu près à égale distance de l'Océan-Atlantique, me causait un plaisir que je ne pourrais exprimer. Atteindre ce point m'avait paru souvent un rêve. »

Les missions des jésuites dans l'Amérique centrale présentent un intérêt plus puissant que celles du Paraguay. Dans celles-là, les fondateurs ont rencontré mille entraves dues aux révolutions et aux guerres; ils ne furent pas les seuls arbitres du gouvernement. Au contraire, les jésuites ont fondé librement les missions du centre de l'Amérique; ils y ont longtemps seuls dominé, et bien qu'ils en aient été expulsés en 1767, leurs institutions sont encore en vigueur. Avant les voyages de d'Orbigny, on discutait généralement sur les missions du Paraguay. C'est lui qui le premier a fait connaître en Europe les missions de l'Amérique centrale, où se sont opérées de telles merveilles de civilisation, que nul pays peut-être n'en a vu de semblables. A son arrivée dans une mission, il découvrait presque toujours dans le lointain une église d'élégante construction, autour de laquelle se groupaient régulièrement des cabanes. Derrière ces cabanes, des plantations; quelquefois des lacs, en partie creusés de main d'homme, ajoutaient au charme du paysage. D'Orbigny recevait le meilleur accueil dans ces oasis du Nouveau-Monde: sa suite annonçait que c'était un grand *dottor*. On l'avait vu allumer ses cigares en concentrant avec une loupe les rayons du soleil, et on en concluait qu'il possédait des pouvoirs mystérieux. « Mon père, lui disaient les femmes, reçois nos présens : notre maïs, notre *chicha*, notre bétail, sont à toi. » Lorsque d'Orbigny avait rendu cadeau pour cadeau, distribué ses miroirs, ses ciseaux, ses rubans, il était conduit dans l'église. Les églises des missions hispano-américaines rappellent les monumens de l'Italie. Pour les embellir, les forêts vierges ont fourni leurs arbres les plus majestueux; ces arbres, transformés en colonnes, décorent les péristyles, soutiennent d'élégans frontons. Quelques églises peuvent renfermer de quatre à cinq mille personnes : elles sont remplies de sculptures, et souvent les murailles extérieures sont revêtues de lames de mica, que l'on voit briller à une grande distance. Dans quelques-unes, des orgues accompagnent les cantiques des jours de fête; on y chante des messes des grands maîtres italiens. A de tels spectacles le voyageur croit à peine qu'il n'est pas le jouet d'un rêve. Il se demande s'il est bien au cœur de l'Amérique, séparé du monde civilisé par d'impéné-

trables solitudes, si les hommes qui l'entourent sont les Indiens hier encore sauvages, armés les uns contre les autres, qui appelaient la lune leur mère et qui étaient prêtres du jaguar.

Un naturaliste ne pouvait guère s'occuper des questions relatives aux jésuites de l'Europe. D'Orbigny est resté étranger aux débats qui ont animé tant de fois les partisans et les adversaires de ces religieux : il n'a étudié leur conduite qu'en Amérique, et là il ne peut qu'admirer les résultats de leur administration. En Amérique, les jésuites n'ont pas été seulement missionnaires de la foi, ils ont été fondateurs de sociétés. Appelés après la série de crimes qui ont fait haïr les Espagnols, ils furent reçus par les Indiens comme des sauveurs. Lorsque les Mamelucos, ces aventuriers rebut de toutes les nations, voulurent continuer l'infâme commerce des hommes et envahirent les missions, le père Arcé réunit les Indiens, leur rendit courage, et les Mamelucos éprouvèrent une défaite sanglante. Amis de la liberté, enfans des forêts, les Indiens s'empressèrent autour des religieux qui faisaient succéder au despotisme de maîtres orgueilleux un commandement fondé principalement sur le respect dû au Créateur du monde. Le plus grand obstacle à la civilisation était la diversité des langages; les pères créèrent des écoles où l'on ne parlait qu'une seule langue : les différens dialectes ont ainsi peu à peu disparu, et les jésuites, s'ils revenaient aujourd'hui, verraient réalisée l'œuvre qui avait paru la plus impossible, l'unité du langage. Ces religieux s'attachèrent, non pas à supprimer les anciennes coutumes des Indiens, mais à les modifier de manière à les adapter aux innovations de la religion chrétienne et de la civilisation. Plusieurs peuplades ont pour la danse et la musique un amour effréné; les pères adoptèrent la danse et la musique comme élément essentiel dans les fêtes politiques et religieuses. Les Indiens apprirent l'art de cultiver les champs, d'épurer la cire, richesse inépuisable des forêts du Nouveau-Monde, de tisser les étoffes, de tanner le cuir, de sculpter le bois. L'aisance succéda bientôt à une vie de souffrance. Depuis le voyage de d'Orbigny, une grande expédition a été entreprise en Amérique; elle était composée de MM. de Castelnau, Weddell, d'Osery, Deville (1). L'expédition a visité une partie des missions de la Bolivie, et dans le magnifique ouvrage qu'elle a publié elle a formulé sur les travaux des jésuites le même jugement que d'Orbigny.

Toutes les peuplades qui occupent les parties orientales de la Bolivie ne sont pas incorporées dans les missions; plusieurs vivent encore dans les bois à l'état sauvage. Une des plus importantes est

(1) Deux des membres de cette mémorable expédition ont déjà péri : M. d'Osery a été assassiné en Bolivie; M. Émile Deville, entraîné par l'amour de la science, a recommencé une deuxième expédition et est mort de la fièvre jaune au Brésil.

celle des Yuracarès. Ces Indiens, dans leur étrange orgueil, se croient les premiers du monde. Aussi cruels pour eux que pour les autres, ils se couvrent de blessures dans leurs cérémonies superstitieuses. Ils immolent de sang-froid une partie de leurs enfans pour s'épargner la peine de les élever. Ils se battent souvent en duel à coups de flèches; ils connaissent le suicide. Ennemis de tout ce qui pourrait diminuer leur indépendance, ils ne forment point une société; chaque famille vit isolée, et encore dans la famille on ne reconnaît aucune subordination. L'enfant même vit à sa guise : jeune ou vieux, un Yuracarès ne doit obéir à personne. La peuplade des Guarayos forme avec celle-ci un contraste frappant. Avant les voyages de d'Orbigny, elle était inconnue aux géographes; le pays qu'elle habite était laissé en blanc sur les cartes. Le récit que le hardi naturaliste nous a donné de son séjour chez les Guarayos est empreint d'un charme exquis; il semble que ce soit une description de l'âge d'or. Tandis que la plupart des sauvages sont entachés de vices honteux, ces Indiens ont un caractère doux, une probité incorruptible, une âme fière. Ils poussent la délicatesse jusqu'au scrupule. Chose étrange pour des sauvages, ils ont l'adultère en horreur. D'Orbigny voulut emmener à Paris un enfant guarayos pour présenter un type de cette peuplade privilégiée. Un jour le cacique avec sa famille, composée de soixante personnes, vint le trouver. Ce patriarche à figure vénérable lui amenait l'enfant demandé. Il lui dit d'une voix solennelle ces belles paroles : « Cet enfant que je t'amène est mon petit-fils; il se nomme *Mbucca ori* (Ris joyeux). Je te le donne, parce qu'il a perdu son père et que je te crois digne de le remplacer. Regarde-le comme ton fils et fais-en un homme; surtout qu'il ne connaisse pas le vol, et qu'il soit toujours digne d'être Guarayos. » Et quand d'Orbigny demanda au cacique ce qu'il voulait en échange de son petit-fils : « Donne-moi, dit-il, une serpe, donne une hache à sa mère, un couteau à son frère; ce sont les choses qui nous seront le plus utiles si un jour, pour fuir l'esclavage, il faut regagner les forêts d'où nous sommes sortis. »

Pendant que d'Orbigny étudiait les indigènes des pays des missions, il menait de front tous ses travaux. Il complétait sa carte de Bolivie, dessinait le cours de rivières navigables dans une étendue de plus de deux cents lieues, et poursuivait ses recherches de géologie et d'histoire naturelle. Il termina ses voyages en Amérique par la visite du Bas-Pérou. Il s'embarqua à Lima pour la France; c'est en 1833 qu'il remit le pied sur le sol natal.

D'après l'avis de l'Académie des sciences, le gouvernement ordonna la publication des voyages de d'Orbigny. Cette publication fut dédiée au roi Louis-Philippe et complétée avec l'aide des naturalistes les plus distingués; mais la plus grande part des travaux

est due à l'intrépide et patient explorateur, qui venait de prouver l'universalité de ses connaissances et l'élévation de son esprit. Le *Voyage dans l'Amérique méridionale* restera sans doute comme un des principaux monumens de la science du XIXe siècle. « Cet immense ouvrage, a dit M. Élie de Beaumont, présente dans son cadre presque encyclopédique une des monographies les plus étendues qu'on ait données d'aucune région de la terre. »

II.

La paléontologie (1) est l'étude des êtres dont les dépouilles sont enfouies dans le sein de la terre. On sait aujourd'hui que les animaux et les végétaux fossiles sont les représentans des générations qui se sont succédé à la surface du globe avant l'apparition de l'homme. On parvient même à distinguer dans l'histoire du monde plusieurs époques qui ont été caractérisées par des êtres spéciaux. Embrasser par la pensée l'immensité des âges, assister aux premières manifestations de la vie, voir des générations entières tour à tour paraître et s'éteindre, voilà une sphère nouvelle pour les naturalistes et les philosophes. Aussi Cuvier et Brongniart eurent à peine annoncé la paléontologie, que le bruit de leurs découvertes se répandit de toute part : l'étude des fossiles eut de nombreux adeptes, l'Angleterre surtout l'embrassa avec ardeur.

Lorsque d'Orbigny eut organisé la publication de son voyage en Amérique, il se voua tout entier à la paléontologie. Il s'appliqua principalement aux animaux inférieurs. Cuvier en France, Hermann de Meyer en Allemagne, Richard Owen en Angleterre, Agassiz en Suisse avaient beaucoup éclairé l'étude des êtres supérieurs. Ces derniers animaux, par leur taille et la complication de leurs organes, sont aux yeux des zoologistes les plus intéressans, mais ils sont les moins utiles aux géologues parce qu'ils sont les plus rares. Il y a quelques années, on a calculé le nombre des animaux fossiles, et, sur vingt-quatre mille, on a reconnu que dix-huit mille, c'est-à-dire les trois quarts, appartenaient aux animaux de dernier ordre (les mollusques et les rayonnés.)

Aucune collection paléontologique spéciale aux êtres inférieurs n'existait encore en France, lorsque d'Orbigny commença ses travaux sur les fossiles; il résolut d'en fonder une, et le succès couronna largement ses efforts. On doit s'étonner qu'un seul homme, réduit à des ressources modestes, ait pu réunir tant de richesses scientifiques. Cette collection n'a pas été dispersée, et une loi la conserve à la France. Le nombre des échantillons, d'après les rap-

(1) Voyez sur *la Paléontologie* l'étude de M. Laugel dans la *Revue* du 15 mai 1856.

ports faits au sénat et au corps législatif, s'élève à plus de cent mille. Le public verra bientôt cette curieuse série rangée dans le Muséum d'histoire naturelle.

Aussitôt que d'Orbigny fut à la tête d'une collection, il fonda une publication véritablement nationale, la *Paléontologie française*, appelée à renfermer l'étude de tous les animaux inférieurs fossiles dans notre pays. Cette grande entreprise a été soutenue en Angleterre : deux fois la Société géologique de Londres a décerné le prix Wollaston à la *Paléontologie française*. Cet ouvrage renferme plus de trois mille espèces fossiles décrites et représentées par des dessins minutieusement exécutés. Faire connaître une multitude si grande des anciens habitans du globe, rassembler tant de débris enfouis dans les entrailles de la terre, n'est-ce pas en quelque sorte créer? D'après le dépouillement que nous avons fait des divers ouvrages de d'Orbigny, le nombre des espèces fossiles que ce naturaliste a le premier signalées dépasse deux mille cinq cents. De telles études ont une importance capitale. Plus nos connaissances sur les espèces animales se multiplient, mieux nous comprenons les grandes lois qui les régissent. On avait depuis longtemps posé cet axiome : *La nature ne fait pas de saut*, c'est-à-dire les êtres se lient les uns aux autres par des passages insensibles. Cependant, lorsque l'on considérait avec attention la série animale, on voyait de distance en distance des lacunes. Les découvertes des animaux fossiles viennent rétablir les anneaux qui manquaient dans la grande chaîne des êtres. La *Paléontologie française* donna dans tous nos départemens une puissante impulsion à l'étude des fossiles. L'auteur de cet important ouvrage avait l'habitude, lorsqu'une personne lui envoyait des espèces nouvelles, de lui dédier l'une de ces espèces. On était heureux de voir perpétuer son nom par celui de quelque produit de la nature; puis il se mêlait à ce sentiment de vanité innocente le noble désir de contribuer aux progrès de la science; chacun voulait ajouter quelques rayons à la lumière qui se répandait sur le vieux monde. On cherchait avec empressement de nouveaux fossiles, animé de l'espérance que les découvertes seraient consignées dans la *Paléontologie* et entreraient ainsi dans le domaine de la science. Il serait à désirer qu'on fondât en France une association semblable à celle que les Anglais ont établie : la *Palæontological Society*, destinée à faire connaître les fossiles spéciaux à l'Angleterre, donne les plus heureux résultats; à moins de former une pareille association, nous parviendrons difficilement à décrire toutes les plantes et les animaux qui ont anciennement peuplé la France.

C'est une étude curieuse que celle des êtres fossiles qui n'ont plus leurs analogues dans la nature actuelle. Il a fallu aux paléontolo-

gistes une extrême sagacité pour découvrir à quelles classes ils se rapportent. Peu de fossiles ont donné lieu à plus de conjectures bizarres que la bélemnite. On sait aujourd'hui que c'était un mollusque céphalopode voisin des sèches. Les analogies ont permis à d'Orbigny de supposer que la bélemnite habitait dans le voisinage des côtes, et qu'elle était une grande nageuse. Suivant ce naturaliste, l'os très dur, nommé rostre, qui s'est plus spécialement conservé fossile à cause de sa nature pierreuse, et qui était placé à la partie postérieure du corps de la bélemnite, servait surtout à amortir les chocs très fréquens dans la nage à reculons propre à cet animal. Comme les bélemnites, les aptychus ont servi de base aux suppositions les plus étranges : d'Orbigny semble avoir prouvé que ces coquilles sont les débris d'un animal voisin des anatifes. Grâce à leur beauté, à leur abondance, les ammonites, ou cornes d'Ammon, sont peut-être les fossiles les plus connus. On n'a jamais trouvé aucune ammonite vivante; on peut être certain que cet animal n'existe plus de nos jours, car s'il vivait, sa coquille, naturellement flottante, n'aurait pas manqué d'être jetée contre un rivage et d'être aperçue. Ce genre présente une diversité bien merveilleuse; la *Paléontologie française* renferme la description de trois cent soixante-six espèces, sur lesquelles deux cent trente-cinq étaient inconnues avant les travaux de d'Orbigny. Ce naturaliste a constaté que des ammonites parfaitement semblables pour tous les caractères importans sont les unes larges, les autres plates. Selon lui, ces différences dépendent du sexe : les femelles, qui avaient à porter des œufs, étaient plus larges que les mâles. Il paraît aussi que la coquille de l'ammonite très jeune est d'une grande simplicité; à mesure qu'elle se rapproche de l'âge adulte, elle se couvre d'ornemens d'une extrême richesse; dans la vieillesse, elle perd peu à peu ses parures, et revient à la simplicité de son premier âge.

Les bryozoaires sont de très petits êtres, encore bien peu connus en dehors du monde des naturalistes. Le mot bryozoaire signifie animaux-mousses; plusieurs des animaux qui portent ce nom ont en effet une grossière ressemblance avec ces plantes. D'Orbigny a décrit et fait dessiner avec les détails les plus minutieux près de neuf cents espèces de bryozoaires : telle simule de petites colonnes torses, une autre se bifurque comme des branches d'arbre, une autre imite les mailles d'une dentelle. Ce qui augmente ici la diversité des aspects, c'est l'association de deux formes généralement séparées dans la nature : la forme courbe, caractéristique des substances vivantes; la forme anguleuse, propre aux substances minérales. J'ose conseiller l'étude des bryozoaires non-seulement aux amis des sciences, mais encore aux artistes. Les arts devront sans doute emprunter de nouveaux modèles de dessins aux objets microscopiques que décou-

vrent les naturalistes. Si les architectes n'y puisent pas des types d'ornementation pour les temples et les palais, au moins les dessinateurs de tissus employés pour les tentures et les vêtemens y trouveront des modèles variés et originaux. Lorsque les collections de d'Orbigny seront exposées dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, nul doute que la série des bryozoaires ne devienne un des principaux objets de l'admiration des connaisseurs. Chaque espèce est séparée dans des tubes de verre longs seulement de quelques millimètres, et la plupart de ces tubes si petits renferment une multitude d'échantillons microscopiques dont la simple énumération serait un travail immense.

Si ténus que soient les bryozoaires, il existe encore des animaux fossiles beaucoup plus exigus : ce sont les foraminifères de d'Orbigny. Trois grammes de sable des Antilles ont fourni à l'observateur quatre cent quatre-vingt mille coquilles de ces petits êtres. Une partie du sol des environs de Paris est formée de leurs dépouilles, leur entassement a fini par composer les masses de pierres que nous exploitons pour nos monumens; on peut dire qu'ils sont les premiers constructeurs de notre grande capitale. Avant d'Orbigny, on n'avait que des idées confuses sur les foraminifères, les coupes génériques avaient été multipliées sans discernement; c'est lui véritablement qui a fait connaître cet ordre d'animaux. Il a décrit les foraminifères de l'Amérique méridionale, des Antilles, des Canaries, de Meudon près Paris, de Vienne en Autriche.

Même dans ses plus minutieux travaux de description, ce naturaliste intercala des résumés où il reprenait les détails pour en tirer des lois générales : son regard semblait avoir besoin de vastes horizons. L'immense cadre de la *Paléontologie française* lui parut trop étroit. D'Orbigny essaya de décrire tous les mollusques et tous les rayonnés fossiles, ceux de l'étranger aussi bien que ceux de la France : il fonda la *Paléontologie universelle*. Voulant aussi considérer à la fois les animaux de l'époque actuelle et des temps passés, il commença l'*Histoire des Mollusques vivans et fossiles*. Ces entreprises étaient chimériques; les facultés de tout homme sont bornées. Forcé de renoncer à décrire tous les mollusques et tous les rayonnés fossiles connus dans le monde, d'Orbigny voulut du moins en former le catalogue systématique. Ce catalogue, publié sous le nom de *Prodrome de paléontologie*, occupe trois volumes; il renferme plus de dix-huit mille espèces, classées suivant les périodes géologiques. Ce fut une œuvre immense. Il faut être un profond naturaliste pour négliger les caractères secondaires qui constituent la variété, et s'attacher aux caractères fixes qui limitent l'espèce. Pour savoir si un échantillon a déjà été décrit, pour se reconnaître

parmi les divers noms qu'une seule espèce a souvent reçus, on doit consulter de vastes ouvrages, d'innombrables brochures. La nomenclature est un labyrinthe où beaucoup d'auteurs se sont égarés. Cette étude rapporte peu d'honneur, et on ne peut s'y adonner sans brûler d'un amour très pur pour la science. Cependant elle est la base indispensable de toutes les théories sérieuses sur le développement des êtres. On va voir quel parti d'Orbigny en a tiré pour l'histoire des animaux fossiles.

La plupart des géologues partagent au moins en cinq époques l'histoire du monde; quelques-uns subdivisent ces époques : d'Orbigny est, à notre connaissance, l'auteur qui admet le plus grand nombre de périodes complétement distinctes. Il en a compté vingt-six depuis le jour où la vie aurait commencé dans le monde; la durée de ces périodes aurait correspondu à la formation d'autant d'étages qui seraient superposés les uns aux autres, et renfermeraient chacun des groupes d'êtres spéciaux. Il est nécessaire, pour comprendre le système de d'Orbigny, de jeter un rapide coup d'œil sur les origines de notre monde.

Primitivement soumise à une haute température, la terre se refroidit peu à peu en tournant dans les froides régions de l'espace; une pellicule solide se forma à sa surface; les gaz et les vapeurs se condensèrent; les océans naquirent. Ce dut être un terrible spectacle que celui du monde pendant l'époque primaire. Il y avait combat entre le ciel et la terre; le ciel, condensant ses vapeurs, inondait la terre de ses eaux, et la terre, encore brûlante, les lui renvoyait de nouveau vaporisées. Quels vides devait produire dans l'atmosphère la chute des eaux, et par suite quels ouragans!

Le globe se refroidissant de plus en plus, le calme finit par s'établir; alors parut un spectacle plus admirable encore que celui des luttes du monde physique : l'harmonieux accord des animaux et des végétaux que la Providence répandit dans les mers et sur les continens. Cette première époque du monde animé a reçu des géologues le nom d'époque de transition, parce qu'elle présente la succession de la nature organique à la nature inorganique. Les eaux sont peuplées de singuliers crustacés nommés trilobites, de nombreux mollusques, et notamment de céphalopodes. Sur les continens, les animaux sont encore rares, du moins a-t-on retrouvé bien peu de leurs dépouilles : peut-être le sol est-il encore trop brûlant! Mais la végétation est d'une richesse incomparable; le charbon de terre, aliment de notre industrie, est le résultat de l'accumulation des plantes du vieux monde : ainsi les créations des temps géologiques devaient profiter à la race humaine. Les plantes ont-elles précédé les animaux? Ont-elles paru en même temps, ou plus tard? Cette question n'est pas encore décidée; mais les prodigieuses ac-

cumulations de plantes qui ont formé les charbons de la période houillère doivent faire penser que le règne végétal s'est trouvé à l'apogée de sa puissance avant le règne animal. A l'exemple de presque tous les géologues, d'Orbigny a partagé l'époque de transition en quatre périodes, caractérisées chacune par des êtres spéciaux. De grandes révolutions changèrent la face du monde durant ces temps reculés; c'est alors que furent soulevés les ballons des Vosges, les collines de la Bretagne et plusieurs des collines de l'Angleterre, etc.

Après différentes alternatives de bouleversemens et de périodes tranquilles, les êtres anciens disparurent peu à peu; dans les mers s'éteignirent les trilobites, et sur les continens la végétation s'appauvrit : l'époque secondaire succéda à l'époque de transition. Tandis que la surface des eaux était couverte de bélemnites et d'ammonites, habiles nageurs, les hippurites se fixèrent aux rochers sous-marins. Les rois des mers furent alors les reptiles, les plésiosaures et les mégalosaures; il y eut jusqu'à des reptiles volans, des ptérodactyles, animaux qui tenaient du saurien, de la chauve-souris, de l'oiseau, et qui réalisèrent la fiction du dragon ailé de la fable. A côté des géans des anciens temps vécurent ces bryozoaires et ces foraminifères dont Alcide d'Orbigny a si bien éclairé l'histoire, pygmées du monde animé non moins admirables que les grands quadrupèdes. D'Orbigny a subdivisé l'époque secondaire en dix-huit périodes, caractérisées chacune par des êtres spéciaux. J'ignore si véritablement les êtres ont été renouvelés dix-huit fois pendant cette époque; mais ce qui est certain, c'est qu'ils l'ont été plusieurs fois : ceux qui ont vécu dans le commencement de l'époque secondaire sont différens de ceux qui ont vécu dans le milieu, et ces derniers sont différens de ceux qui ont existé à la fin. L'époque secondaire, comme celle de transition, fut témoin de grands changemens physiques. C'est alors que surgirent les montagnes de la Côte-d'Or, le Mont-Viso, etc.; les limites des mers et des continens furent nécessairement modifiées lors de l'apparition de ces montagnes.

Avec la succession des siècles, les êtres de l'époque secondaire disparurent peu à peu : bélemnites, ammonites, hippurites et grands sauriens; l'époque tertiaire commença. Des animaux de formes nouvelles peuplèrent les mers; les coquilles se multiplièrent à l'infini; elles se rapprochèrent des espèces aujourd'hui vivantes. Sur les continens apparurent les grands quadrupèdes; déjà les mammifères avaient existé dans l'époque secondaire, mais ils étaient assez rares. Leur nombre s'accrut en même temps que leur volume : voilà des dinotherium, des mastodontes, voisins de nos éléphans actuels, des megatherium et des mylodons, gigantesques édentés, des ruminans, des carnassiers et même des singes. Les airs eurent aussi de nom-

breux habitans : des oiseaux, des insectes. Cette époque tertiaire partagée par d'Orbigny en quatre périodes, bien qu'on en admette trois plus généralement, vit interrompre à plusieurs reprises le développement des êtres. D'abord surgirent les Pyrénées et les Apennins, plus tard les Alpes occidentales, plus tard encore la chaîne principale des Alpes, puis l'Etna, le Vésuve, etc.

Enfin les grandes perturbations cessèrent; la plupart des êtres anciens s'éteignirent; on vit naître ceux qui vivent aujourd'hui : l'époque quaternaire commença. L'homme pourtant ne fut pas créé dès les premiers temps de cette époque; il ne parut que beaucoup plus tard, lorsque toute la nature fut complétement organisée. Quand Dieu eut fait l'homme, ainsi que le dit le texte sacré, il se reposa : nous sommes les témoins de ce repos; la Providence laisse aujourd'hui dormir les grands agens physiques; de rares tremblemens de terre et des volcans viennent seulement de temps à autre nous avertir que rien n'est stable en ce monde : nous sommes dans une période géologique de tranquillité.

D'Orbigny a composé le *Cours de paléontologie élémentaire* pour démontrer l'existence des vingt-six étages qu'il a signalés : il a donné une description minutieuse de chacun d'eux; il a cherché à prouver qu'ils sont indépendans les uns des autres, et assuré qu'un très petit nombre d'animaux fossiles passe d'un étage dans un autre. Comme cette opinion est fondée sur la comparaison de plus de dix-huit mille fossiles, elle ne laisse pas d'avoir une grande valeur : le naturaliste discute sur des chiffres; il y a peu de chose à répondre à de tels argumens. On a prétendu, il est vrai, qu'il multipliait trop les espèces; « lorsqu'il trouve, disait-on, deux coquilles fossiles dans des terrains différens, il sépare souvent sans motifs suffisans ces coquilles en deux espèces. C'est ainsi qu'il arrive à voir chaque terrain caractérisé par des espèces spéciales. » Ce même reproche de multiplier outre mesure les espèces est adressé à la plupart des zoologistes. On les accuse d'ériger de simples variétés en espèces, d'encombrer la science de nouvelles désignations. Il est bien vrai que le nombre des noms d'espèces augmente tous les jours : la mémoire humaine n'est plus capable de les retenir; mais parce que nous ne sommes pas en état d'embrasser l'étude de tous les êtres de la nature, faut-il nier leur existence?

Non-seulement d'Orbigny admit un très grand nombre d'étages, mais encore il supposa que ces étages étaient les mêmes dans tout le monde. « Les étages, dit-il, que nous avons adoptés sont l'expression des divisions que la nature a tracées à grands traits sur le globe entier. » Il paraît que dans le Haut-Pérou, au Chili, en Colombie, dans l'Alabama, au Texas, à New-York, au Canada, à Pondichéry, à Coutch, dans le nord de l'Oural, on a trouvé les mêmes

terrains caractérisés par les mêmes fossiles. Nous ignorons si les subdivisions de terrains constatées en Europe se continuent dans toutes les contrées lointaines. Existe-t-il dix ou cent espèces communes entre deux étages consécutifs? Faut-il partager l'écorce du globe en seize, vingt ou vingt-six étages? Ces questions ne sont pas encore définitivement résolues; mais ce qui semble certain, c'est que les diverses périodes géologiques ont été caractérisées par des animaux et des végétaux particuliers. Voilà une idée qui reçoit chaque jour des confirmations. Elle a changé la face de la géologie; autrefois on distinguait les terrains d'après les caractères physiques, aujourd'hui on les classe d'après leurs fossiles. Sans doute la gloire première de cette idée appartient à Cuvier et à Brongniart; en France, en Allemagne, surtout en Angleterre, plusieurs géologues l'ont développée : aucun cependant n'a plus que d'Orbigny combattu pour elle, aucun n'a cherché davantage à la propager.

Des naturalistes attachés à la croyance que les êtres vivans et fossiles sont le produit d'une seule création ont imaginé la théorie suivante pour expliquer la présence de fossiles spéciaux dans chaque étage. « Les êtres n'ont pas tous vécu à la fois sur le même lieu; pendant le cours des âges passés, ils ont peu à peu changé de place; après qu'une troupe d'êtres a longtemps habité un pays, une autre troupe venue de parages éloignés lui a succédé. C'est pourquoi sur le même point du globe il y a eu plusieurs époques caractérisées par des fossiles spéciaux. » Cette théorie, que l'on pourrait appeler théorie des migrations, est ingénieuse; mais elle s'accorde difficilement avec les observations des géologues. Dans aucune contrée, on n'a encore rencontré à l'état vivant les animaux de la période de transition, ou même de la période secondaire. Il est vrai que l'on peut répondre : Ces espèces d'animaux sont éteintes; mais que répondre si l'on renverse la proposition et si l'on dit : Dans tous les pays connus, les terrains anciens et même les terrains secondaires ne renferment aucun des animaux actuellement vivans? Il faut nécessairement conclure que ceux-ci ont apparu plus tard. Ainsi la théorie des migrations n'explique point les différences des grandes époques géologiques; on ne peut soutenir que l'apparition des êtres du plus ancien terrain sédimentaire (le terrain silurien) ait eu lieu en même temps que celle des animaux actuels. Dans des limites étroites, la théorie des migrations s'est trouvée d'accord avec l'observation des faits. M. Barrande, dans ses beaux travaux sur la Bohême, a expliqué par des changemens d'habitats la position de certaines couches de fossiles. La théorie de ce savant observateur est connue dans le monde des géologues sous le nom de *théorie des colonies.*

On a recours à une seconde hypothèse, celle des transformations,

pour expliquer les changemens des fossiles lors de chaque nouvelle période. On a pensé que les espèces se sont modifiées pendant le cours des âges, que les êtres inférieurs se sont perfectionnés et transformés peu à peu en animaux d'une organisation très avancée. Auprès de quelques esprits, cette théorie des transformations a passé pour une doctrine matérialiste. Ce reproche ne nous semble pas fondé. En effet, le monde présente le spectacle de générations continuelles. La Providence, qui a donné aux élémens inorganiques la propriété d'éprouver des modifications physiques et chimiques, qui a communiqué aux êtres organisés la faculté de se reproduire en subissant des métamorphoses complètes (comme celle de la chenille en papillon, celle des infusoires en polypes, puis en méduses), pourrait sans doute transmettre également la puissance d'engendrer des espèces nouvelles. Tant qu'un naturaliste admet seulement la transformation de matières en d'autres matières déterminée par une impulsion originaire qui émane de la volonté du Créateur, il reste à l'abri du soupçon de matérialisme. On peut croire à ces transformations sans accepter celle des principes matériels en principes immatériels. On ne peut même de ces transformations opérées dans le monde matériel conclure qu'il existe des transformations analogues dans le monde immatériel, car ces mondes sont nettement distincts : le second l'emporte si manifestement sur le premier que le Créateur peut agir *médiatement* dans l'un, tandis qu'il agit *immédiatement* dans l'autre. Enfin la doctrine des transformations ne porte point atteinte à la dignité de l'homme : pour sa créature privilégiée, Dieu peut avoir arrêté le cours ordinaire de la nature. D'après les travaux de la géologie moderne aussi bien que d'après les livres saints, la création de l'homme est un fait isolé dans l'histoire du monde; les découvertes paléontologiques tendent chaque jour à prouver davantage que son apparition est postérieure à la dernière création des animaux. « Jusqu'à présent, dit M. le vicomte d'Archiac dans son *Histoire des progrès de la Géologie*, il semble que la venue de l'homme sur la terre soit un phénomène à part dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. »

D'Orbigny a repoussé la théorie de la transformation des êtres. On sait que le règne animal est divisé en quatre embranchemens : les vertébrés, qui sont les plus parfaits des êtres, et se divisent en mammifères, oiseaux, reptiles, poissons; les annelés ou animaux à anneaux, comme les vers, les crustacés; les mollusques ou animaux mous, comme le colimaçon; les rayonnés, qui sont les derniers des animaux et comprennent les polypiers, les éponges, les foraminifères, etc. Si les êtres s'étaient perfectionnés depuis les premiers temps géologiques jusqu'à nos jours, l'embranchement des rayonnés aurait paru le premier; celui des mollusques serait venu ensuite,

puis celui des annelés, enfin celui des vertébrés. Il n'en est rien; les quatre embranchemens ont été simultanément représentés dans les terrains les plus anciens. Ainsi les mollusques ne sont point des rayonnés perfectionnés; les vertébrés ne sont point des annelés perfectionnés. Les partisans de la doctrine des transformations peuvent répondre : « Nous admettons que les quatre embranchemens dont est composé le règne animal aient paru depuis l'origine des temps; mais peut-être n'étaient-ils représentés que par leurs membres les moins parfaits. Peut-être les divers êtres d'un même embranchement sont-ils le résultat de transformations successives. » Cette question a trop de gravité pour n'être pas étudiée avec quelque détail; pour la résoudre, il faut passer en revue chacun des quatre embranchemens. Voyons d'abord les rayonnés. Les plus imparfaits des rayonnés sont les éponges et les foraminifères; les plus parfaits sont les échinodermes. Si les êtres eussent marché dans une voie de progrès, les éponges et les foraminifères auraient paru les premiers, les échinodermes les derniers. Or nous voyons le contraire : les ordres d'échinodermes sont plus nombreux dans les terrains anciens que ceux des foraminifères et des éponges. Les mollusques ne nous offrent pas des indices plus satisfaisans pour la théorie du perfectionnement des êtres; toutes les classes de ces animaux ont existé simultanément dès les premières périodes géologiques, et les céphalopodes, qui sont les mollusques dont l'organisation est la plus élevée, ont dans ces âges anciens un développement extraordinaire. Comme les deux embranchemens précédens, celui des annelés a toutes ses classes représentées dès les premiers temps du monde; les coléoptères, les plus parfaits des insectes, ont laissé leurs débris dans les terrains anciens. Le quatrième embranchement du règne animal, celui des vertébrés, fournit des faits moins défavorables à la théorie de la transformation des êtres. En effet, si les poissons et les reptiles ont vécu dès l'époque de transition, les oiseaux et les mammifères ont apparu assez tard dans l'histoire du globe. Comme ces animaux sont à la fois les plus connus et les plus parfaits du règne organique, on a conclu de leur arrivée tardive dans le monde que l'organisation avait été en se perfectionnant depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette conclusion, suivant d'Orbigny, n'est point rigoureuse, puisque sur quatre embranchemens trois tendent à renverser la théorie du perfectionnement, et que, même dans le quatrième, deux classes sur quatre fournissent des argumens contre cette théorie.

D'ailleurs il n'est pas encore absolument prouvé que les oiseaux et les mammifères n'aient pas existé dans les anciennes époques géologiques. Il y a quelques années, on connaissait seulement quatre espèces de mammifères fossiles dans les terrains secondaires. Ces

animaux avaient été trouvés en Angleterre, à Stonesfield, près d'Oxford. Cette découverte avait fait grand bruit; on s'étonnait que les recherches des géologues n'eussent encore abouti qu'à la rencontre de quatre espèces de mammifères dans les formations secondaires. Plusieurs naturalistes ont longtemps persisté à croire que ces animaux n'avaient paru que dans l'époque tertiaire. Les uns ont pensé que les fossiles de Stonesfield n'étaient pas des mammifères, mais des reptiles; les autres ont supposé qu'ils avaient vécu pendant l'époque tertiaire, et qu'ils avaient pu tomber dans quelques crevasses du terrain secondaire. Comme la question me semblait d'un grand intérêt pour l'histoire de la paléontologie, je me rendis à Stonesfield; je me fis descendre au fond du puits où l'on avait trouvé les ossemens en question : l'étude des couches me prouva que les quatre espèces de quadrupèdes appartenaient véritablement au terrain secondaire. Dans ces dernières années, on vient de découvrir d'autres mammifères fossiles dans les terrains secondaires de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Amérique du Nord. Arrivera-t-on un jour à en rencontrer dans les terrains les plus anciens? Nul ne peut le dire. Les beaux travaux de MM. Murchison, de Verneuil, Barrande et d'autres savans géologues sur les couches de transition ont eu pour objet les êtres marins plutôt que les animaux terrestres. Nous sommes loin de connaître les dépôts formés sur les continens des anciens âges du monde comme nous connaissons les terrains déposés dans leurs océans. Or les mammifères et les oiseaux sont généralement terrestres. Laissons de côté les animaux fossiles qui ont vécu sur les continens, puisque les paléontologistes ont encore sur eux peu de renseignemens; quant aux êtres marins, il semble démontré qu'ils ne se sont pas perfectionnés, qu'ils ne sont point les produits de transformations successives.

Si les êtres ont été plusieurs fois renouvelés pendant la durée des temps géologiques et s'ils n'ont point eu le pouvoir de se transformer, il faut imaginer une force qui soit en dehors d'eux, et cette force, c'est la puissance *immédiate* de Dieu. Les vingt-six époques de d'Orbigny correspondent, selon lui, à vingt-six créations distinctes. Cette opinion a choqué plusieurs esprits. « Est-il raisonnable, a-t-on dit, de faire intervenir Dieu tant de fois dans des événemens purement matériels? A l'origine, l'auteur de la nature imprima aux élémens physiques, aux animaux et aux plantes la faculté de se transformer; le changement est le propre de tout ce qui est matière. » On peut répondre que parler ainsi, c'est quitter le domaine des faits pour entrer dans une sphère inabordable à l'esprit humain. Qui donc peut juger ce qui est plus ou moins digne de la puissance divine? Vous croyez la nature trop vile pour que Dieu s'occupe vingt-six fois de la réorganiser! Tel n'est pas notre senti-

ment; par l'immensité de son ensemble, par la petitesse de ses détails, la nature nous paraît digne d'avoir à plusieurs reprises occupé l'activité immédiate de Dieu.

M. Agassiz admet la théorie des créations, mais il diffère essentiellement de d'Orbigny en ce qu'il suppose des créations progressives; il pense que Dieu, à chaque époque géologique, a fait des êtres de plus en plus parfaits; il suppose que les divers types n'ont primitivement été représentés que sous les formes les plus humbles, sous des formes qui rappellent les embryons actuels. La théorie de ce naturaliste ne s'accorde pas avec les faits que d'Orbigny a rassemblés sur l'époque de l'apparition des êtres. Comme on a pu en juger par le résumé que nous avons donné, d'Orbigny a nié que les créations des premières époques géologiques aient produit en général des êtres moins parfaits que les créations les plus récentes; les formes des animaux anciens ne sont point les formes embryonnaires des animaux actuels. Il est vrai que les êtres des diverses créations présentent des points de ressemblance frappans : ils ont entre eux des traits communs qu'il est impossible de méconnaître; mais ces traits d'union ne sauraient prouver leur filiation. Le grand organisateur du monde a voulu sans doute qu'au milieu de leur diversité, les créatures gardassent l'empreinte de l'unité, attribut de sa puissance divine.

S'il est curieux de chercher comment les diverses générations des êtres fossiles ont apparu, il n'est pas moins intéressant de savoir comment elles ont disparu. Suivant l'opinion de plusieurs naturalistes, elles se seraient éteintes d'elles-mêmes; elles seraient mortes de vieillesse. Les sociétés, comme les individus, auraient une somme de vie qui s'épuiserait après un certain laps de temps. Cette idée est séduisante pour la raison; cependant d'Orbigny ne l'a pas acceptée, il l'a crue en désaccord avec les faits observés. Il a pensé que l'extinction des animaux avait été le résultat des grands bouleversemens géologiques. Nous avons dit que le monde a eu tour à tour ses temps de calme et ses temps de désordre; les chaînes de montagnes se sont formées successivement : M. Élie de Beaumont a fait connaître les diverses époques de ces soulèvemens. On ne peut douter qu'ils n'aient occasionné des perturbations terribles à la surface du globe. Lors du tremblement de Lisbonne en 1755, la mer forma des lames de projection hautes de près de 20 mètres, qui envahirent plusieurs fois les côtes du Portugal, celles de l'Espagne près de Cadix, et même celles de l'île de Madère; sur la côte du Maroc, à Tanger, la mer franchit dix fois de suite ses limites et inonda le pays. A Kinsale en Irlande, la tourmente des flots enleva des navires en panne dans le port et les transporta sur la place du

marché. L'agitation des mers s'étendit jusqu'à la Martinique, à la Laponie, au Groënland. Lors du tremblement de Calabre en 1783, les eaux s'avancèrent sur les côtes de Sicile et détruisirent la moitié de la ville de Messine.

De tels bouleversemens ont été causés par de petits changemens dans le niveau des couches du sol; les élévations qui se produisirent alors sont insignifiantes, si on les compare aux accidens des grandes montagnes du globe. Quelles révolutions durent donc occasionner les soulèvemens des Alpes, de l'Himalaya ou de la Cordillère? Les eaux de tous les océans bondirent; elles couvrirent les continens, ici les ravinèrent, là y déposèrent des blocs de rochers, des cailloux, des sables. La surface de la terre présente des traces irrécusables de ces bouleversemens. Autrefois, sur l'emplacement actuel de la ville de Paris, le sol s'élevait à la hauteur de Montmartre, du Mont-Valérien, de Bellevue; l'espace compris entre ces monticules a été creusé par de violens courans d'eau. Certainement, lors de tels déluges, les animaux terrestres furent noyés; ceux qui vivaient dans les lacs et les rivières furent asphyxiés, car l'eau salée, en pénétrant dans l'eau douce, en fait rapidement périr les habitans. Quant aux animaux marins, leur destruction par les grandes révolutions du globe s'explique presque aussi facilement. Ici les flots perdirent de vastes parties de leur domaine, là ils engloutirent des continens. Dans cette lutte de la terre et des eaux, combien d'êtres marins furent mis à sec! combien virent changer le niveau de la zone où ils habitaient! Tels animaux ne peuvent exister que dans les mers profondes; tels ne vivent que sur les rivages, et périssent lorsque leur milieu est modifié. Ces cataclysmes durent entraîner dans la mer des cailloux, des sables qui recouvrirent et écrasèrent les animaux, ou de la vase qui les asphyxia. D'Orbigny, pour vérifier quelle est l'influence de la boue mêlée à l'eau des océans, a fait l'expérience suivante : il a placé dans un bassin d'eau de mer des sèches, des calmars et des poissons; pour peu qu'il jetât de la terre glaise ou de la terre ferrugineuse dans ce bassin, il voyait les animaux périr asphyxiés. Si de la boue mélangée à l'eau de mer suffit pour déterminer la mort des poissons et des mollusques, combien sera plus délétère une eau chargée non-seulement de vase et d'hydrate de fer, mais encore des gaz acides qui se sont dégagés sans doute lors des bouleversemens du globe!

Il est vrai que d'Orbigny admet des changemens de générations à des époques où l'on n'a pas encore indiqué des soulèvemens de montagnes; mais il pense que les océans cachent sans doute la trace de plusieurs dislocations anciennes. A défaut de soulèvemens

de montagnes, plusieurs accidens de valeur secondaire ont pu servir de point d'arrêt dans l'existence des êtres. D'Orbigny croyait reconnaître la limite de deux étages sur beaucoup de points où l'on n'a pas encore indiqué des traces de grands bouleversemens; il s'était exercé à l'étude de ces accidens géologiques nommés *failles*, qui sont les résultats des oscillations du sol. Lorsqu'il voyait une lacune dans la superposition des étages, il en concluait que cette lacune correspondait à quelque interruption dans le dépôt des couches, et par conséquent à des dislocations. S'il trouvait intercalée dans la série des terrains une couche ravinée, déchirée, polie par le passage de cailloux roulés, il supposait qu'entre le dépôt de cette couche et de celle qui lui est superposée il y avait eu des afflux de courans violens explicables seulement par un bouleversement du sol, soit proche, soit très éloigné. La brusque succession d'un banc renfermant des coquilles ordinairement recueillies dans des mers très profondes à un banc qui semblait avoir été formé sur un rivage était pour lui l'indice d'une dislocation qui avait abaissé le sol sous-marin dans l'intervalle de la formation de ces deux bancs.

La paléontologie éclaire l'histoire ancienne non-seulement des êtres, mais encore du monde physique. Par exemple, la distribution des animaux fossiles nous fournit des notions assez précises sur la configuration des mers aux diverses époques géologiques. On sait que chaque zone marine a ses habitans particuliers : tels animaux vivent dans les mers profondes comme les térébratules et les bryozoaires; tels habitent les côtes comme les huîtres et les peignes; les agglomérations de coquilles roulées et de corps naturellement flottans indiquent la limite supérieure des flots. Appliquant ces remarques aux fossiles, d'Orbigny a séparé les formations marines des temps passés en « formations des mers profondes, formations côtières, formations littorales. » Ainsi à Luc, dans le Calvados, on voit des terrains pétris de térébratules et de bryozoaires; dans les Deux-Sèvres, contre la limite du plateau central de la France, on rencontre les mêmes terrains remplis d'ammonites, coquilles naturellement flottantes. Ceci n'a rien qui puisse nous surprendre, car nous savons que le plateau central de la France était déjà soulevé hors des flots lorsque le Calvados et les Deux-Sèvres étaient encore couverts par la mer. Or, dans les Deux-Sèvres, on est voisin de cette île ancienne; nous devions donc y trouver des coquilles littorales. Dans le Calvados, on est loin de cette île; nous devions y rencontrer les coquilles propres aux mers profondes. C'est un résultat bien admirable que d'arriver à dire non-seulement : pendant telle période du monde, telle contrée était un continent, telle autre était baignée par la mer; mais encore : tel point était un rivage, tel autre une mer profonde.

La répartition géographique des animaux dans les temps géologiques a été tout à fait différente de la répartition actuelle. On voit des tatous, des didelphes, des crotales, des alligators fossiles en Europe, quand ces animaux ne vivent plus qu'en Amérique; des chevaux et des chameaux fossiles en Amérique, quand aujourd'hui ces animaux sont originaires de l'ancien continent. Les êtres marins nous présentent des faits semblables : en Europe, nous trouvons fossiles un grand nombre de poissons et de mollusques maintenant spéciaux, les uns aux mers de l'Inde et de l'Amérique, les autres au Grand-Océan. Si la répartition des êtres dans les âges passés fut différente de la répartition actuelle, il faut sans doute l'attribuer surtout aux changemens de la configuration du sol terrestre et de la température. Suivant d'Orbigny, la chaleur dans les temps anciens fut presque uniforme sur le globe; les variations de nos climats n'existaient pas encore. Les mêmes genres et les mêmes espèces se retrouvent dans les terrains anciens: — en Bolivie, aux îles Malouines, près du Cap-Horn, au cap de Bonne-Espérance, dans l'hémisphère austral; — en Venezuela, sur les rives du Mississipi, au Canada, au Spitzberg, en Asie, en France, en Angleterre, etc., dans l'hémisphère boréal. Cette chaleur si uniforme devait être très intense. D'après l'opinion la plus généralement répandue, notre planète a été primitivement un globe de feu et elle s'est refroidie très lentement à sa surface. L'intérieur en est encore incandescent, ainsi que le prouvent les eaux thermales, les volcans et l'accroissement moyen d'un degré de chaleur par 30 mètres à mesure que l'on descend dans les profondeurs de la terre. Il est probable que pendant longtemps la chaleur fixe du centre du globe a neutralisé la chaleur essentiellement variable du soleil. M. Deshayes, par ses belles études comparatives sur les animaux fossiles et vivans, est parvenu à prouver que, dans le commencement de l'époque tertiaire, la France devait être soumise à une température un peu plus élevée que la chaleur actuelle de l'équateur.

L'étude des êtres fossiles peut jeter quelque lumière non-seulement sur l'état de la température dans les temps anciens, mais encore sur la composition de l'atmosphère et des eaux. D'Orbigny a passé en revue les organes de la respiration chez les êtres fossiles, ceux qui ont habité les eaux, ceux qui ont vécu sur terre. Parmi les premiers, les uns, comme les éponges et d'autres rayonnés, n'ont pas d'organes spéciaux pour la respiration; les autres, comme les poissons et les mollusques, ont des branchies (vulgairement appelées ouïes). Parmi les animaux terrestres, les uns, comme les reptiles, ont des poumons; d'autres, comme les scorpions, ont des poches pulmonaires; d'autres enfin, comme les insectes, respi-

rent par des trachées. Or, dans les plus anciens terrains, on voit des animaux appartenant à toutes ces catégories. D'Orbigny en conclut que, dès les premiers temps où la vie a paru dans le monde, l'atmosphère et les eaux devaient être très peu différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Il eût mieux fait peut-être de dire qu'elles ne pouvaient être complétement différentes, car des reptiles et des animaux voisins des scorpions peuvent sans doute respirer un air moins pur que les oiseaux et les mammifères, chez lesquels la consommation de l'oxygène est beaucoup plus considérable. Tant qu'on n'aura découvert ni mammifères ni oiseaux dans les anciens terrains, on pourra penser que l'atmosphère n'avait pas assez de pureté pour être propre à leur respiration, et déjà la végétation de la période houillère tend à faire croire que non-seulement l'air eut une humidité et une chaleur plus grandes qu'aujourd'hui, mais aussi qu'il renfermait des principes différens. Quelques physiciens affirment que l'atmosphère pendant la période houillère fut activée par un composé azoté autre que notre azote gazeux et beaucoup plus assimilable, peut-être de l'ammoniaque, peut-être des nitrates. Ce qui est certain, c'est qu'en supposant la végétation de la période houillère égale à celle des régions les plus fécondes du Nouveau-Monde, il faudrait admettre des temps incalculables pour la formation des bancs de houille. Mais qui pourrait sonder l'immensité des âges? La géologie est pour l'homme un enseignement non moins vaste que l'astronomie; cette science lui montre qu'il est à peine un point dans l'espace, celle-là qu'il est à peine un point dans le temps.

D'Orbigny ne s'est donc point borné à la simple description des êtres fossiles, il a tiré de cette étude d'importantes conséquences. En 1853, il fut chargé d'occuper une chaire de paléontologie fondée au Jardin des Plantes. Le savant professeur aimait à exposer les grandes questions théoriques de la paléontologie, et surtout il insistait sur ce fait qui domine tous ses travaux et qui en est le résumé : *les temps géologiques se divisent en un grand nombre de périodes distinctes caractérisées par des êtres spéciaux qui sont nés avec ces périodes, qui sont morts avec elles.* La paléontologie aux yeux de d'Orbigny était surtout une science historique : c'était le récit de chacune de ces périodes qui ont vu naître, se développer et mourir de nouvelles générations de plantes et d'animaux. Qu'emporté par le charme des découvertes il ait quelquefois été trop absolu dans l'exposé de l'histoire du vieux monde, c'est chose possible; mais on ne saurait douter qu'il n'ait eu une foi profonde dans ses doctrines : il croyait lire couramment dans l'histoire des êtres anciens. L'affirmation était le propre non-seulement de son style quand il écrivait,

de ses paroles quand il professait au Muséum, mais encore de son esprit, alors qu'il était seul au milieu des produits de la nature. Si on compare la paléontologie d'aujourd'hui avec ce qu'elle était au temps de Cuvier et de Brongniart, ses premiers fondateurs, on verra quels immenses progrès elle a faits, et d'Orbigny, de l'aveu de tous, est un des hommes qui lui ont communiqué la plus forte impulsion.

S'il m'était permis de jeter un regard sur l'avenir de cette science, je dirais : Les découvertes des fossiles se sont déjà trop multipliées pour qu'un seul homme puisse en étudier tous les détails; les botanistes, les entomologistes, les conchyliologistes, les mammalogistes déterminent les fossiles qui sont l'objet spécial de leurs recherches. Chacun de ces naturalistes compare dans la sphère de ses travaux la nature passée avec la nature vivante. Établis sur de plus larges bases, les principes que l'on formule acquièrent une nouvelle portée, et chaque branche de l'histoire naturelle s'agrandit. Là ne se borne point le rôle de la paléontologie; ainsi comprise, elle ne serait qu'un appendice ou un complément des diverses sciences naturelles. Sa destinée est plus élevée : elle doit former elle-même une science spéciale. Les paléontologistes proprement dits rassembleront les travaux des naturalistes; ils classeront les matériaux non plus suivant les caractères des familles et des espèces, mais suivant les dates. Ayant ainsi sous leurs yeux l'ensemble du règne animal et du règne végétal aux divers âges du monde, ils pourront reconstruire sur des bases sûres l'histoire du temps passé. On développera toutes ces hautes questions que déjà d'Orbigny et d'autres savans naturalistes ont cherché à résoudre : Combien de fois les générations de plantes et d'animaux ont-elles été renouvelées? Qui a déterminé leur apparition? Quelle cause amena leur extinction? Que nous apprennent les fossiles sur l'état physique et chimique du monde ancien, sur la durée approximative des diverses périodes, sur la forme des continens et des mers pendant chacune de ces périodes?

La science des fossiles n'est point seulement féconde en grandes théories, elle est aussi une science d'application. Sans doute la stratigraphie, c'est-à-dire l'étude de la superposition des terrains, est la base principale sur laquelle on peut fonder la distinction des couches du globe; mais, sans la paléontologie, la stratigraphie est une lettre morte. Tant que les fossiles d'un étage sont inconnus, ou tant que l'on ne peut comparer cet étage avec un autre dont on connaît les fossiles, on chercherait vainement à établir la constitution géologique d'une contrée. Ainsi les terrains d'Italie nommés *macignos* et les roches métamorphiques des divers pays du monde ne furent point classés avant l'époque où des fossiles y furent découverts, avant celle du moins où il fut possible de fixer la relation de ces

roches avec des couches fossilifères. Je ne crois pas nécessaire de rappeler combien il importe de connaître les terrains dont la surface du globe est formée; les travaux des puits artésiens, l'exploitation des métaux, les recherches de la houille, les essais de marnages et d'amendemens, le percement des couches pour les voies ferrées et les canaux, etc., ne peuvent s'exécuter sans une parfaite connaissance de la nature du sol. Une science qui est la compagne indispensable de la géologie stratigraphique est donc d'une immense utilité pratique. Plus les idées de d'Orbigny viendront à prévaloir, plus on croira que les fossiles, limités exactement dans certaines couches, servent à faire reconnaître non-seulement les principaux groupes des terrains, mais encore les subdivisions, — plus aussi s'accroîtra l'importance de la paléontologie.

Les collections de d'Orbigny, que l'état vient d'acquérir, et les collections que le Muséum possédait déjà, composent aujourd'hui un assemblage de précieux matériaux. Cependant elles ne sembleront qu'un noyau, si nous pensons aux milliers d'êtres encore ignorés qui gisent dans les entrailles de la terre. La paléontologie ne date que de cinquante ans, et nous connaissons déjà plus de vingt-cinq mille animaux et une multitude de plantes fossiles. Un jour (et nous devons l'espérer, ce jour n'est pas loin), le Muséum d'histoire naturelle verra s'adjoindre à ses riches galeries une galerie de paléontologie. Sans doute on construira autant de salles qu'il y a eu de grandes époques dans les âges passés : les animaux et les plantes fossiles se retrouveront rassemblés comme ils le furent dans les temps géologiques. En passant successivement dans les diverses salles, on croira voir se dérouler tous les tableaux de l'histoire du vieux monde. Dans l'une, on trouvera les trilobites et les autres êtres qui ont été les premiers habitans du globe; dans une autre s'élèveront les plantes de cette période houillère où la végétation a été plus luxuriante que dans les pays les plus favorisés de nos jours; dans une autre, on admirera la prodigieuse variété des fossiles de l'époque secondaire, ammonites, bélemnites, mégalosaures, reptiles volans; dans les salles de la période tertiaire, autour de tables chargées de mille espèces de coquillages, se dresseront les squelettes des mastodontes, des dinotherium, des megatherium et des autres animaux gigantesques, qui semblent le dernier effort du monde matériel au moment où va apparaître une nouvelle puissance destinée à le dominer : l'intelligence. Enfin, à l'extrémité des galeries, on apercevra l'homme, chef-d'œuvre de la création, dernier terme de tant de merveilles qui se sont succédé depuis le jour où la vie a paru sur le globe.

ALBERT GAUDRY.

LA MONARCHIE

DE LOUIS XV

V.

LE DUC DE CHOISEUL. — LA CHUTE DES PARLEMENS.

Après un règne semi-séculaire (1), Louis XV s'avançait vers la vieillesse en paraissant la défier par une recrudescence de libertinage, ne s'inquiétant plus du scandale depuis qu'il en avait comblé la mesure. Aux sacrifices que lui avait imposés un traité humiliant, la Providence ajouta des douleurs domestiques renouvelées coup sur coup. En 1765, la nation perdit le dauphin dans la maturité de son âge, de son esprit et de ses vertus trop méconnues; la dauphine ne survécut pas longtemps à l'époux qu'elle aimait d'un amour calme et fort comme lui-même. Le duc de Bourgogne, l'aîné de leurs fils, avait précédé ses parens dans la mort, et celle-ci frappa bientôt l'épouse dont l'héroïque pardon rouvrit pour un moment, chez Louis XV, la source des larmes à défaut de celle des remords.

Après soixante années, Versailles voyait donc recommencer avec l'ère des morts augustes celle des soupçons et des noires calomnies, car l'aveuglement des partis versait sur le duc de Choiseul toutes les amertumes qu'avait dû naguère épuiser le duc d'Orléans; mais combien le cours des idées avait changé depuis la funèbre année 1712, et avec quelle indifférence la nation n'assistait-elle pas cette fois à ces grandes épreuves du sort! Si la haine publique n'avait pas épargné

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1859.

Louis XIV vieilli et malheureux, cette haine, triste fruit de longues souffrances, avait été tempérée par le respect jusque dans ses plus violentes manifestations, car c'était en demeurant idolâtre de la monarchie qu'on jetait furtivement quelques pierres au cercueil du monarque qui l'avait faite et la laissait encore si grande. Le roi de cinq ans qui succédait à ce prince était entouré d'un prestige qu'aucun roi de sa race n'avait certainement possédé dans la plénitude de sa virilité. De là ces trésors de confiance et de dévouement que Louis XV avait mis quarante ans à épuiser. Au temps où par malheur nous sommes parvenus, nous rencontrons, avec des colères moins vives, des espérances moins ardentes. Rien ne survit dans la nation des croyances et des tendresses dont les scènes de Metz avaient été la dernière manifestation. Une irréparable rupture s'opère tout à coup avec ce long passé dont la royauté est demeurée la seule expression en attendant qu'elle en devienne la lamentable victime. En présence d'un avenir chargé d'incertitudes et d'orages, on ne demande plus rien à la couronne, de laquelle on avait contracté l'habitude de tout attendre : ce qu'elle concède n'inspire aucune reconnaissance; la confiance publique a passé du pouvoir régulier aux écrivains, et sous mille influences contraires l'opinion se rue du scepticisme dans l'injustice au point de ne pas s'arrêter devant les plus pures vertus qui aient honoré la nature humaine. En 1715, un enfant chétif occupait un trône au pied duquel se prosternait un peuple entier dans une attitude plus voisine de l'adoration que du respect; en 1774, la Providence y fit monter dans la plénitude de sa force le meilleur des hommes et le mieux intentionné des rois, et Louis XVI pourtant ne rencontra qu'objections, froideur et dédaigneuse indifférence. La nation qui avait passé tant de choses à l'aïeul ne passa rien au petit-fils ni à la gracieuse compagne appelée à partager son trône, tant le règne de Louis XV avait tari dans ses sources cette foi monarchique, la seule par laquelle vécût alors la France!

Ce que nous avons dit, ce qu'il nous reste à dire encore, fera comprendre cette transformation, l'une des plus radicales assurément qui se soient produites dans les sentimens d'un grand peuple. En France, les mauvais rois sont moins exposés que les rois fainéans, et lorsque l'indolence personnelle du prince est rendue plus sensible par la dévorante activité du temps, des perturbations prochaines sont la conséquence presque fatale d'un tel contraste. Annulé durant vingt ans par le cardinal de Fleury, Louis XV avait volontairement abdiqué aux mains de Mme de Pompadour : abdication d'autant plus éclatante qu'elle provenait moins de l'intelligence que de la volonté. En renonçant à gouverner par indifférence et

par paresse, ce prince voulait en effet se conserver le triste plaisir de critiquer toujours son gouvernement et jouir en quelque sorte de fautes qu'il aimait à prévoir sans rien faire pour les prévenir. Cette étrange disposition d'esprit avait provoqué l'établissement de la célèbre correspondance secrète à laquelle étaient admis un certain nombre d'agens diplomatiques conjointement avec quelques personnes sans caractère public. Organisée par le prince de Conti vers 1740, sous le sceau d'un secret qui échappa même à Mme de Pompadour, et que le duc de Choiseul soupçonna sans le pénétrer, cette correspondance fut conduite, comme on sait, par le comte de Broglie, ancien ambassadeur en Pologne, jusqu'aux derniers jours du règne à travers les plus cruelles épreuves. Dépistée par Mme Du Barry, les auteurs en furent poursuivis avec une audace brutale par le duc d'Aiguillon, et l'on eut le spectacle, à coup sûr sans exemple, des correspondans personnels d'un souverain jetés à la Bastille et placés sous le coup d'une accusation criminelle sans être admis ni à se couvrir du nom et des ordres de leur maître, ni à révéler un secret qui lui appartenait plus qu'à eux-mêmes. Se réserver l'espionnage en répudiant la direction, tel fut le rôle choisi par un prince qui disparaît dans son propre règne, non par une patriotique abnégation, comme Louis XIII devant Richelieu, mais par une incurable indifférence pour des intérêts qu'il prétend à la fois connaître et dédaigner.

I.

L'idée dominante chez Louis XV, la perpétuelle obsession de son esprit, c'était la haine du roi de Prusse. Frédéric II ne lui était pas moins odieux par son cynisme que par sa gloire, et l'amant de Mme de Pompadour avait trouvé le moyen de mettre sur la même ligne les torts de l'incrédule envers Dieu et envers les femmes. C'est en profitant de cette faiblesse que la favorite avait changé tout le système politique de la France à l'extérieur et donné au traité de 1756 des conséquences si désastreuses. Dans l'administration intérieure, on pouvait signaler chez le prince une antipathie non moins vive : c'était celle qu'il portait simultanément aux parlementaires, aux jansénistes et aux philosophes, trois variétés de l'esprit d'opposition qui, malgré leurs fréquens désaccords, le représentaient sous toutes ses formes. Louis XV les redoutait à la fois comme souverain et comme orthodoxe, et cette appréhension était chez lui tellement persistante, qu'il est difficile d'expliquer, même en tenant compte de sa faiblesse, les concessions si nombreuses faites sous son règne à l'esprit philosophique et à l'esprit parlementaire. Après avoir vu la royauté capituler devant la magistrature de 1750 à 1759, nous

voyons en effet tout à coup, de 1760 à 1770, l'église et la papauté attaquées par les parlemens et par M. de Choiseul avec une résolution sans exemple jusqu'alors sous ce règne. Aussi se demande-t-on quel motif assez puissant a pu contraindre Louis XV à fermer les yeux sur une telle contradiction.

Le roi ne croyait les jésuites ni fauteurs de régicide ni corrupteurs de la jeunesse, malgré le texte des nombreux arrêts auxquels il consentit à donner sa sanction souveraine. Si ses jours étaient menacés, les aveux de Damiens lui avaient révélé où s'aiguisaient les poignards. S'il adhéra à des actes contre lesquels semblaient protester sa foi, sa douceur naturelle et l'esprit même de ses ancêtres, ce ne fut pas non plus, malgré une assez mauvaise plaisanterie, pour se donner le plaisir de voir le père Desmares en abbé; ce ne fut pas même pour venger Mme de Pompadour des courageuses résistances apportées par le père de Sacy à une absolution à laquelle elle se croyait un droit acquis depuis qu'elle avait échangé le rôle public de maîtresse du roi pour le rôle secret de pourvoyeuse : un motif plus sérieux le décida. Les mœurs de Louis XV avaient élevé entre le roi et son fils une barrière tellement insurmontable, que la froideur avait engendré la haine, et que les amis du dauphin semblaient transformés en ennemis naturels du monarque. S'irritant d'espérances dont un autre était le centre, le roi, sans rien appréhender à coup sûr pour ses jours des hommes groupés autour de son successeur, soupçonnait leur mépris et accusait jusqu'à leur silence. Si les jésuites furent abandonnés aux passions parlementaires et au *bras séculier*, c'est qu'avec plus d'éclat que de prudence ils se couvrirent de la protection de l'héritier du trône, et que l'opinion religieuse, en se groupant autour de ce prince, l'investit, comme malgré lui, d'une importance odieuse au roi. Frappés par la philosophie afin d'affaiblir le pape, ils furent sacrifiés par la royauté afin d'affaiblir le dauphin.

Les historiens du XVIIIe siècle n'ont pas, à mon avis, fait une part suffisante à ce sentiment-là, mobile décisif de la conduite de Louis XV. Durant tout le cours de son règne, sa méfiance envers l'héritier de sa couronne fut en effet aussi persistante qu'elle était certainement injuste. Mort à trente-six ans, le fils de Marie Leczinska, toujours en butte aux sévérités de son père et de l'opinion, traversa des épreuves que l'iniquité des partis a prolongées pour sa mémoire jusque dans la postérité. Pour quiconque observe les faits sans se préoccuper des jugemens contemporains, le père de Louis XVI avait, avec toutes les vertus de son malheureux fils, un caractère plus fort et un esprit plus ferme; il unissait à un mérite solide et à une piété fort éclairée cet attrait personnel qu'inspirent

le goût de la retraite au sein des grandeurs et l'entière possession de soi-même au centre de toutes les séductions. Né avec la passion des armes, ses goûts furent contrariés par les suspicions constantes de son père, sans que ni les supplications ni les larmes du jeune prince parvinssent à le fléchir, même au temps des désastres de nos armées. Lorsque, après le malheur de Crefeld et le retour du comte de Clermont, le dauphin osa invoquer le nom de Fontenoy, souvenir radieux de sa jeunesse, Louis XV écarta sa demande par un refus glacial. Aussi violemment refoulé sur lui-même que l'avait été le duc d'Orléans par Louis XIV, ce prince trouva dans l'étude et dans la pratique des plus douces vertus des joies dont la sérénité illuminait son front et sa vie. Plein de modération et de rectitude d'esprit malgré l'ardeur de ses croyances, il se concilia pour quelques jours l'approbation générale, lorsqu'en 1757, après l'attentat de Damiens, il reçut une délégation temporaire de l'autorité royale. Autant qu'on en peut juger par les fragmens assez nombreux de ses écrits parvenus jusqu'à nous, cet énergique et modeste chrétien, tout plein de l'amour du peuple et de la terreur de ses grands devoirs, n'avait pas plus les illusions que les ardeurs de l'homme de parti; mais l'esprit d'opposition, qui avait eu ses motifs pour faire du père de Louis XV un Germanicus, croyait avoir des raisons pour transformer son fils en capucin. Aussi l'histoire n'a-t-elle pas même gardé un souvenir de cette dauphine de Saxe si admirable de tendresse et de noble simplicité, et dont le mérite sérieux n'aurait point pâli à coup sûr devant les grâces coquettes de la dauphine de Savoie.

Quoi qu'il en soit, l'éloignement des affaires dans lequel le roi tenait son fils, après avoir longtemps servi les desseins politiques de Mme de Pompadour, ne fut pas exploité avec un moindre profit par le duc de Choiseul, qui voulait se préparer après la mort de la marquise la position de ministre dirigeant. Tout appel à ce sentiment-là rencontrait de l'écho; en l'exploitant avec bonheur, ce ministre put imprimer aux débuts de son administration, malgré les répugnances personnelles de Louis XV, cette couleur philosophique qui en prépara la popularité. Sacrifiant résolûment au besoin de fortifier son pouvoir un avenir dont la bonne santé du monarque semblait reculer indéfiniment la perspective, M. de Choiseul affecta vis-à-vis du dauphin un dédain calculé dont l'effet secret était sûr auprès du maître, et l'effet patent merveilleux sur l'opinion, généralement hostile à ce prince. Lorsque, dans le débat fameux provoqué par un mémoire du dauphin sur les jésuites, le duc dit à l'héritier du trône que s'il était un jour condamné au malheur d'être son sujet, il n'aurait jamais du moins celui de devenir son serviteur, ces paroles mes-

séantes assurèrent au ministre tous les profits de la faveur royale avec tout le prestige de l'indépendance.

M. de Choiseul sut donc demeurer à la fois populaire et courtisan. Par un prodige d'habileté et de bonheur, il accomplit cette double tâche, si contradictoire qu'elle pût paraître, sans en souffrir jamais dans la dignité étudiée de son caractère et l'élégante liberté de son attitude. Depuis son entrée dans le monde jusqu'à sa triomphale retraite à Chanteloup, la fortune se complut à lui prodiguer tous les dons que lui avait refusés la nature. Homme de grande maison et d'une extrême distinction d'esprit, il était né sans patrimoine et avec une figure disgracieuse. Un mariage dans la haute finance, en unissant son sort à celui d'une personne accomplie, lui donna bientôt un million de revenus, et ses succès auprès des femmes le classèrent au premier rang dans le monde des séducteurs, qui côtoyait alors de si près celui des hommes d'état. Nommé en 1753, pour début de carrière, à l'ambassade de Rome, il terrifia la cour modeste et tranquille de Benoît XIV par l'éclat du luxe, du bruit et de ces exigences hautaines autorisées par la tradition plus que par les convenances dans un poste où la menace n'a jamais le mérite du courage. Appelé bientôt, comme ambassadeur à Vienne, près du fils de son ancien souverain, devenu empereur d'Allemagne, le gentilhomme lorrain se retrouva dans la véritable patrie de ses affections et de ses souvenirs. On sait quelle part il prit au changement introduit dans notre système fédératif en 1756, et j'ai indiqué par quelles circonstances il fut, à la suite de nos premiers désastres, appelé au ministère pour rendre plus étroite encore l'alliance qui les avait provoqués. Lorsqu'il remplaça le cardinal de Bernis, exilé pour avoir eu avec le désir constant de la paix le courage, alors très rare, de son opinion, M. de Choiseul pouvait redouter à bon droit un accueil peu bienveillant dans un pays où une guerre impolitique et malheureuse répugnait vivement au sentiment national. Il en fut tout autrement grâce à d'habiles diversions en Espagne en faveur des parlemens et contre les jésuites, grâce surtout à l'art infini de ménager les dictateurs de l'opinion publique par un système constant de complaisance sans bassesse. Lorsqu'il signa le traité de 1763, ce ministre sut s'assurer tous les profits moraux de la paix en laissant au compte de ses prédécesseurs les conditions honteuses au prix desquelles il avait dû l'acheter. Là ne s'arrêta pas cette destinée constamment heureuse, car on le vit huit ans après sortir des affaires avec plus d'opportunité qu'il n'y était entré. Il les quitta en effet la veille du partage de la Pologne, et le public imputa à son absence le malheur que ses rivaux prétendaient faire remonter à ses fautes.

Les années qui s'écoulèrent depuis la mort de la marquise de Pompadour jusqu'à l'exil de Chanteloup (1) furent consacrées par Choiseul à une double pensée : il préparait simultanément une revanche prochaine de nos malheurs au moyen d'une guerre contre l'Angleterre, et une sorte de transaction, très mal définie d'ailleurs, entre l'autorité royale et la puissance des parlemens. Un pareil programme était de tous points conforme aux vœux de la nation, et si l'homme d'état qui, conjointement avec M. de Choiseul-Praslin, son cousin, exerça durant cinq années la plénitude des pouvoirs ministériels caressa parfois des chimères, il faut rendre une pleine justice à la dévorante activité qu'il déploya pour assurer le triomphe de sa patriotique pensée. En moins de quatre ans, on put disposer d'une flotte considérable et d'approvisionnemens immenses; bientôt après, le traité de 1768, par lequel les Génois cédèrent la Corse à la France, vint prouver que celle-ci se considérait comme en mesure, en se ménageant une acquisition maritime fort importante, de braver l'Angleterre, alors livrée aux nouvelles préoccupations que commençaient à lui donner ses colonies américaines. Choiseul négligea l'armée pour porter tous ses efforts sur la marine, parce que, se tenant pour assuré du maintien de la paix continentale, il se croyait pleinement en mesure de concentrer sur un seul élément la lutte dont il devançait le terme de toute l'ardeur de ses espérances. Son intimité avec l'Autriche le laissait sans souci du côté de l'Allemagne, où le roi de Prusse fatigué recueillait dans une laborieuse retraite l'admiration du monde. Dans le Nord, Catherine II pouvait seule aspirer à troubler le repos de l'Europe, afin de couvrir par des lauriers le sanglant abîme à travers lequel elle était parvenue à la toute-puissance. Choiseul n'ignorait ni les intrigues de la Russie dans la Grèce, ni ses rêves relativement à l'empire ottoman, ni ses projets beaucoup plus avancés contre la Pologne, déjà occupée par ses armées. Il céda néanmoins jusqu'au dernier jour à l'illusion de croire que Marie-Thérèse ne flétrirait point sa gloire en consentant à un partage, et que l'Autriche suffirait dès lors pour protéger la Pologne pendant que les Turcs sauraient bien se défendre eux-mêmes : double erreur que les plus ardens panégyristes du duc ne sauraient contester, et qui ne laissa guère à son successeur que la cruelle perspective de malheurs à peu près consommés.

Comme tous les esprits ardens et légers, Choiseul suivait sa pensée dominante sans s'inquiéter beaucoup ni des objections ni des obstacles : il se préoccupait trop de ses projets sur l'Angleterre pour s'inquiéter volontiers des intérêts des Ottomans ou de ceux des

(1) 15 avril 1765, 24 décembre 1770.

Polonais. Cette passion d'une revanche à prendre pour les humiliations de la dernière guerre était plus vive encore dans le cabinet espagnol que dans le cabinet français : d'Aranda était plus impatient que Choiseul lui-même, car l'étrange embarras de sa position contenait singulièrement l'ardeur de celui-ci. C'était en effet en se cachant de Louis XV que son ministre préparait une rupture avec l'Angleterre; c'était en les dissimulant sous mille prétextes qu'il continuait les préparatifs d'une guerre maritime dont l'idée seule répugnait à l'élève du cardinal de Fleury, à un prince qui pensait comme son précepteur que la France faisait une faute en épuisant ses ressources pour ressaisir l'empire des mers. Charles III au contraire, le plus Espagnol et le plus Bourbon des rois, n'avait signé le pacte de famille que dans la pensée très arrêtée de réunir les deux marines afin de satisfaire, même au prix d'une lutte séculaire, sa haine profonde contre l'ennemie de sa maison et de sa puissance coloniale. Choiseul était donc plus maître du terrain à Aranjuez qu'à Versailles : au-delà des Pyrénées, il aurait gouverné sans obstacle jusqu'à son dernier jour; dans la cour de France, son pied allait bientôt heurter contre une pierre charriée par le ruisseau.

Un autre lien rattachait d'ailleurs étroitement Choiseul à l'Espagne. L'expulsion des jésuites avait établi entre tous les princes de la maison de Bourbon une solidarité singulière. Ce fut comme une première application du pacte de famille, dont le ministre de Louis XV profita pour dominer les deux péninsules. Poursuivant chaleureusement à Rome la suppression de la société de Jésus sous les deux pontificats de Clément XIII et de Clément XIV, tantôt la France saisissait Avignon et le Comtat sur le saint-siége, tantôt elle menaçait de considérer comme ennemies les puissances italiennes qui ouvriraient leurs ports aux fugitifs.

Cette affaire si hardiment exploitée servit mieux encore la politique de M. de Choiseul dans l'intérieur du royaume. Lorsque les parlementaires se montraient impatiens, et se préparaient à conquérir, à force d'audace, ce droit de contrôle toujours contesté; quand ils laissaient pressentir, soit des résistances à un édit, soit des dispositions à s'affilier pour former par l'union des divers parlemens du royaume un corps politique représentant la nation, le ministre leur montrait aussitôt les jésuites détruits, leurs propriétés confisquées, leurs noviciats, leurs colléges fermés, et ce spectacle calmait toutes les colères. Quand les philosophes s'irritaient à leur tour de voir brûler leurs œuvres sur le grand escalier du palais, et qu'ils exhalaient dans les salons de M. le duc de Choiseul un mécontentement fort naturel, on leur livrait sans façon les égorgeurs de La Barre et de Calas, et l'on se défendait victorieusement en

montrant Rome en deuil et pleurant sa plus fidèle milice. Fiers d'être admis à une aussi haute intimité et de rencontrer de telles sympathies dans le pouvoir, la plupart des gens de lettres ne trouvaient pour le ministre que des expressions de respectueuse reconnaissance. Si quelques malotrus osaient élever leurs plaintes au-dessus du diapason de la bonne compagnie, Voltaire s'empressait d'enseigner la prudence en pratiquant la flatterie. On connaît son culte pour M. de Choiseul jusqu'à sa sortie du pouvoir, et l'appui moral qu'il prêtait à la plupart des mesures de ce ministre pour prix de faveurs qui, sous le régime de la tribune, auraient été qualifiées de corruptrices, mais qui, sous le règne de la philosophie, paraissaient honorer également le bienfaiteur et l'obligé. Aussi quels transports de reconnaissance et quelle variété charmante dans l'expression du même sentiment! Trouvant le moyen de caresser à la fois le monarque et son ministre, tantôt le philosophe prouve doctement à M. de Choiseul, entre Rosbach et Minden, qu'en politique tous les systèmes sont indifférens, que la France va sortir couverte de gloire de la guerre de sept ans, et que la ruine de son vieil ami le roi de Prusse n'est plus heureusement qu'une affaire de quelques semaines (1); tantôt il pousse plus loin la déférence, et pour flatter le scepticisme fort connu du ministre, il veut bien lui faire entendre qu'il n'est pas trop sûr d'avoir une âme (2). On voit

(1) « Je crois fermement, monseigneur, que tous les hommes ont été, sont et seront menés par les événemens. Vous ferez comme tous les grands hommes, qui ont mis à profit les circonstances. Vous avez eu la Prusse pour alliée, vous l'aurez pour ennemie; l'Autriche a changé de système, et vous aussi... Il me semble d'ailleurs que l'amitié de messieurs de Brandebourg a toujours été fatale à la France... Les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup. Luc (le roi de Prusse) vous a trahi deux fois dans la guerre de 1741, et vous ne le mettrez pas en état de vous trahir une troisième... L'argent amassé par son père a disparu; il est battu avec son exercice. Je ne crois pas qu'il reste quarante familles à présent dans son beau royaume de Prusse. Personne n'y mange de pain blanc; on n'y voit que de la fausse monnaie, et encore très peu. Les Autrichiens sont vainqueurs en Silésie; il serait plus difficile de le soutenir aujourd'hui que de l'écraser... Si l'on voulait parier, il faudrait, dans la règle des probabilités, parier trois contre un qu'il sera perdu avec ses vers, ses plaisanteries, ses injures et sa politique, tout cela étant également mauvais. » (*Correspondance générale*, 13 juillet 1761.)

(2) « Mon colonel, mon protecteur Messala, je vous dois tout..., car c'est par vous que mon horrible désert a été changé en un séjour riant, que le nombre des habitans est triplé ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin qui était le rebut de la terre... Je n'ai que des grâces à vous rendre; je vous conjure seulement de vouloir bien recommander à M. de Beauteville (le résident de France à Genève) votre décrépite marmotte, qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'âme. Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien. » — Mars 1766.

que le roi Voltaire consentait quelquefois à ménager ses sujets, et que durant son règne M. de Choiseul avait su se conserver une assez bonne position.

Dans ce commerce si profitable, où la serviabilité empressée de l'homme d'état n'ôtait rien à la dignité un peu hautaine du grand seigneur, Choiseul déploya un esprit de conduite et une entente des faiblesses humaines qu'aucun tacticien parlementaire n'a certainement possédés au même degré. Malheureux dans ses actes diplomatiques de 1756 à 1763, il conçut sans doute depuis de patriotiques desseins, mais sans trouver ni l'occasion ni le temps de les accomplir; puis il se vit un beau matin, dans la plénitude de sa confiance, chassé du pouvoir à l'ouverture d'une crise continentale contre laquelle il ne s'était pas mis en garde, et qu'il aurait difficilement conjurée. Il doit donc surtout l'éclat de son nom à de brillantes qualités personnelles et à un bonheur dont la constance ne se démentit point jusque dans l'à-propos de sa disgrâce. Ce jugement fut celui de ses contemporains demeurés assez libres d'esprit malgré leur intimité personnelle avec ce ministre pour le juger sans prévention (1); mais de ceux-ci le nombre fut bien petit, car Choiseul dépensa pour se faire des prôneurs plus de souplesse et d'habileté qu'aucun ministre de notre temps n'en a déployé pour dominer la presse et pour se faire chaque matin proclamer indispensable.

A peu près maître de l'opinion, il croyait le demeurer aussi de la cour. Louis XV, le plus gentilhomme des princes malgré la vulgarité de ses amours, aimait ce ministre au grand air et aux manières dégagées. Sûr de son dévouement à la couronne et des dédains qu'un homme de cette trempe entretenait foncièrement pour les *robins* malgré des ménagemens politiques, il passait à Choiseul ses complaisances et jusqu'à son incrédulité, afin de jouir de ses saillies et de l'élégance de son commerce. Par la négociation du mariage du dauphin avec la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, le duc venait d'ailleurs de donner à son pouvoir des fondemens que l'Europe réputait inébranlables. Il touchait toutefois à sa chute, et

(1) « Il y a des gens qui ont toujours l'à-propos, il y en a même qui en ont jusque dans leur existence. M. de Choiseul est de ce nombre. Jamais homme n'arriva plus à temps pour son bonheur et son éclat. Louis XV, par son caractère, sa faiblesse et par quelques qualités, fut précisément le monarque nécessaire à la gloire de son ministre. Sous Louis XIV, M. de Choiseul eût paru mesquin : tout n'est que comparaison; le siècle et le monarque étaient trop imposans pour lui. Sous Louis XV au contraire, tout s'étant amoindri, jusqu'au trône même, il s'est trouvé dans son cadre. Il n'aurait sous d'autres rapports nullement convenu à Louis XVI, qui le rappela de son exil, mais sans s'en servir. Il n'arriva donc ni trop tôt ni trop tard. Savoir naître à temps est souvent le secret et la cause réelle de beaucoup d'existences brillantes qui nous éblouissent. » (*Mémoires* du baron de Bezenval, t. Ier, p. 216.)

celle-ci fut provoquée par une personne grandie dans l'ombre et devenue tout à coup assez forte pour lui faire expier par un exil sans retour des mépris aussi imprudens qu'ils étaient cependant légitimes.

Après les malheurs domestiques qui avaient frappé Louis XV de 1765 à 1767, une heure d'hésitation avait été signalée dans sa vie. Le dernier écho des enseignemens de sa jeunesse avait retenti dans un cœur que la foi disputait au libertinage. L'on put croire un moment qu'un ange passé des pompes de la cour aux volontaires austérités du Carmel relèverait par son sacrifice l'âme d'un père demeuré, malgré tant de torts, l'objet de ses plus ardentes tendresses; mais le doute fut court et l'interrègne bientôt terminé, tant il y avait d'intérêts inquiétés par une semblable perspective de conversion, tant il se fit d'efforts pour fermer devant un roi bientôt sexagénaire la porte du repentir et pour lui rouvrir celle des voluptés!

Pendant que mille intrigues se croisaient à la cour, où la faction Richelieu commençait à s'organiser en face de la faction Choiseul, tandis que de nobles dames laissaient trop comprendre qu'un vieux prince n'adresserait pas un appel inutile à leur jeunesse et à leur beauté, une provinciale aux mœurs libres, aux antécédens obscurs, entrait dans la couche du monarque, dont elle réveillait les sens en dépouillant l'amour des derniers voiles de la pudeur.

II.

Marie-Jeanne Vaubernier, plus connue sous le nom de Mlle Lange, était fille d'un pauvre employé des fermes de Lorraine. Venue à Paris à la suite d'un parent pour y chercher quelques ressources, elle avait vécu d'abord du produit de son travail dans un magasin de modes; puis elle s'était procuré, dans une maison de la haute finance, l'une de ces situations intermédiaires qui, en élevant le niveau des habitudes et celui de l'esprit, suscitent tous les besoins et provoquent toutes les souffrances. Engagée bientôt après avec les deux frères Du Barry dans une liaison simultanée ou successive, elle vécut comme eux des ressources que le jeu et l'audace garantissent presque toujours dans les grandes capitales à des hommes spirituels et dissolus. Supérieure par certains instincts au monde de bohême dans lequel l'avait jetée le malheur de sa condition, elle était très propre au rôle qu'avait préparé pour elle l'odieuse industrie de son amant, sans qu'il soupçonnât d'abord plus qu'elle-même quels en seraient l'éclat et l'importance. Devenue comtesse Du Barry après ses premiers rapports avec le roi, Mlle Vaubernier possédait à vingt-quatre ans, avec une beauté éclatante, un esprit

plus original que celui de Mme de Pompadour, parce qu'il avait été moins façonné par la culture. Son animation allait jusqu'à la pétulance sans tomber toutefois dans la grossièreté. Douée d'un caractère résolu et d'un assez grand fonds de bonté naturelle, elle n'était, à tout prendre, guère inférieure ni en naissance, ni en principes, ni en qualités, à la fille d'une femme galante et d'un banqueroutier, et lorsqu'elle se trouva investie d'un rôle politique auquel elle n'avait jamais songé, elle joua jusqu'au bout sa partie avec une audace et un entrain qui auraient manqué certainement à la marquise.

M. de Choiseul avait commis la faute de traiter comme la fantaisie d'un jour une liaison dont l'œil plus exercé du duc de Richelieu avait pénétré tout d'abord la puissance et la durée. Le ministre dédaigna Mme Du Barry, et alla jusqu'à douter qu'elle pût jamais franchir le pas décisif d'une présentation à la cour. C'était juger trop favorablement un temps qu'il lui appartenait de mieux connaître. La nouvelle favorite ne tarda pas à trouver de hautes patronnesses, empressées de couvrir sous les dehors d'un respect aveugle pour le choix du monarque une complaisance dont chacun avait mesuré le prix. Dans la soirée fameuse du 22 avril 1769, Mme Du Barry franchit la barrière par laquelle l'étiquette s'était efforcée d'arrêter le despotime, et en présence de cette révolution solennellement accomplie, la plupart des insulteurs de la veille devinrent les idolâtres du lendemain. La beauté de la comtesse fut déclarée irrésistible, formule commode pour cacher la bassesse sous les dehors de l'admiration. Mme Du Barry eut donc une cour, et on la vit, non sans surprise, déployer au sein d'une opulence et d'une grandeur si nouvelles une bonhomie spirituelle et une gaieté de bon aloi qui, par leur nouveauté même, firent diversion dans la vie monotone d'un libertin blasé. Guidée par Richelieu comme une odalisque débutante par le chef du sérail, Mme Du Barry sut assurer à ses amis et à elle-même tous les profits de cette grande victoire.

Toutes les épreuves auxquelles le ministre avait attendu la favorite tournaient donc contre lui, car Louis XV n'en était pas à s'inquiéter des révélations qui lui arrivaient de toutes parts sur la vie antérieure d'une femme assez experte pour cacher sous une sorte de naïveté presque enfantine la dévorante expérience de la débauche. L'hostilité devint chaque jour plus vive entre la maîtresse et le duc, ainsi trompé dans tous ses calculs. La violence avec laquelle Choiseul poursuivait Mme Du Barry s'expliquait si peu, soit par ses principes, soit par sa prudence ordinaire, elle contrastait d'ailleurs d'une manière tellement sensible avec sa longue et respectueuse déférence pour Mme de Pompadour, qu'on dut l'attribuer à une déception personnelle qui l'atteignait dans ses plus chères affections.

Malgré un juste respect pour deux noms illustres, il faut bien répéter une assertion consignée dans tous les mémoires contemporains : il était en effet universellement admis que M. de Choiseul avait aspiré à faire occuper par la spirituelle duchesse de Gramont sa sœur le poste enlevé d'assaut par une fille du peuple, affirmation révoltante sans doute, quoique trop conforme aux mœurs du temps, mais contre laquelle s'élève un souvenir solennel. Aux jours de l'expiation, la terreur fit monter sur le même échafaud les deux femmes dont l'opinion avait prétendu faire des rivales; or, en voyant l'une dépasser l'autre de toute la distance de l'héroïsme à la lâcheté, la conscience publique les proclama trop inégales devant la mort pour avoir eu quelque pensée commune durant la vie. Quoi qu'il en soit, l'astre de la comtesse s'élevait chaque jour sur l'horizon où déclinait visiblement celui du duc; mais ce ministre, tout entier aux préparatifs d'une grande guerre maritime, ne paraissait pas plus alarmé de ses périls à la cour que de ceux dont l'Europe occidentale était alors menacée par la présence d'une armée russe en Pologne et par celle d'une escadre russe sur les côtes de la Morée.

Le manque d'usage d'une femme à laquelle le monde reprochait plutôt son origine que ses vices, des gaucheries traitées avec l'importance que la bonne compagnie met trop souvent aux futilités, masquaient les progrès d'une influence déjà prépondérante et les batteries dressées dans un boudoir, centre de toutes les attaques, contre le ministre dirigeant. Le duc de Richelieu, confiné depuis la capitulation de Closter-Severn dans son rôle d'homme à bonnes fortunes, avait, avec une fierté radieuse, repris près de la nouvelle maîtresse son poste de chevalier d'honneur. Dirigeant d'un œil sûr toutes les démarches de Mme Du Barry, il avait ouvert la brèche contre le parti Choiseul au nom de l'autorité royale, outragée dans l'objet des plus intimes préférences du monarque. Afin de défendre une femme perdue d'honneur, Richelieu en appelait impudemment aux traditions du cardinal qui avait rendu son nom si glorieux et la royauté si puissante. Il ne fallait pas plus, s'écriait-il, méconnaître l'autorité du prince dans sa vie privée que dans sa vie publique, et ses affections n'étaient pas moins sacrées que ses ordres. Mme Du Barry avait donc fini par représenter un principe monarchique dans cette société dont l'immoralité préparait la dissolution. La moitié des secrétaires d'état étaient acquis à la favorite et secrètement hostiles à MM. de Choiseul, leurs collègues, investis des trois portefeuilles de la guerre, des affaires étrangères et de la marine : dans la cour et dans le conseil se dessinait déjà le triumvirat fameux qui était à la veille d'engager contre tous les parlemens du royaume la partie la plus audacieuse qu'un gouvernement faible ait jamais gagnée.

C'était d'abord Maupeou appelé à la chancellerie par M. de Choiseul, qu'il n'abandonna qu'aux premières défaveurs du sort. Ancien premier président du parlement de Paris, le chancelier rendait en dédain à sa compagnie la haine qu'elle paraissait lui porter. Si dans les temps de faction il fallait prendre au pied de la lettre les appréciations réputées les plus sincères, Maupeou aurait été un magistrat sans lumière, sans pudeur, presque sans probité, et son ignorance n'aurait été dépassée que par ses vices. Pour la postérité, qui le juge sur les actes accomplis, ce fut un homme d'un esprit prompt et d'un caractère ferme, ayant le goût et le courage des aventures, aussi maître de lui dans la lutte que dans le conseil, et sachant porter légèrement son secret sous les dehors d'une trivialité poussée souvent jusqu'au cynisme; personnage original s'il en fut, qui osa risquer sa tête pour une idée en faisant de celle-ci le marchepied de sa fortune, et qui, par des mesures admirablement concertées, obtint le seul succès qu'il soit donné de conquérir sur la liberté, celui de retarder son triomphe.

L'abbé Terray avait, comme le chancelier Maupeou, le goût des grands partis et des exécutions violentes. Ancien conseiller-clerc au parlement, il s'était séparé de son corps chaque fois que celui-ci s'était trouvé en lutte avec l'autorité ministérielle. Des connaissances financières constatées par des travaux spéciaux, une intarissable fécondité de voies et de moyens avaient appelé sur lui l'attention de M. de Choiseul dans un moment où les approches d'une guerre contre l'Angleterre donnaient une si haute importance au contrôle général. De mœurs impures et d'habitudes extérieures qui formaient avec celles-ci le plus piquant contraste, Terray avait été le but habituel des plaisanteries de sa compagnie et des censures de son ordre; aussi s'était-il cuirassé l'amour-propre et le cœur. Nommé contrôleur-général en 1769, il avait souri en présence de difficultés contre lesquelles avait successivement échoué l'honnêteté de Laverdy, de Bertin et de Manon d'Invau. C'était avec une confiance ironique qu'il avait promis au roi, à son ministre et à sa maîtresse, de faire face à toutes les dépenses en triomphant de toutes les plaintes. L'abbé Terray se mit donc à l'œuvre sans retard, appliquant au maniement des finances le plus simple des procédés, celui de la banqueroute : rentes de l'Hôtel de Ville, rentes viagères et perpétuelles, actions des compagnies ou des tontines passèrent tour à tour de 1769 à 1774 sous le tranchant de ses édits et de son arithmétique expéditive, et le trésor se trouva soulagé comme l'est tout homme assez osé pour nier ses dettes et assez bien armé pour fermer la bouche à ses créanciers. C'est l'honneur des mœurs formées depuis soixante ans par nos institutions nouvelles que nous puissions

à peine comprendre aujourd'hui de semblables infractions à la foi publique. Terray, qu'on en demeure bien convaincu, étonna moins son siècle qu'il n'indigne aujourd'hui le nôtre. Lorsque le gouvernement supprimait quelques quartiers aux rentiers ou qu'il reprenait aux créanciers de l'état des profits réputés trop considérables, il faisait dans les idées de l'ancien régime une chose dure plutôt qu'une chose inique, et l'humanité y semblait plus intéressée que la justice. Pour que les contrats financiers comme les traités internationaux conquissent en Europe toute leur valeur morale, il a fallu que l'opinion publique pesât sur tous les gouvernemens, soit par une participation directe des peuples à leurs propres affaires, soit tout au moins par les exigences du crédit, qui placent partout le pouvoir dans l'étroite dépendance des intérêts privés. A partir de ce jour-là seulement, la guerre est devenue difficile et la banqueroute impossible. Terray apparut donc dans son temps comme un ministre hardi plutôt que comme un ministre prévaricateur, et son esprit de résolution en avait fait par avance l'associé naturel du chancelier Maupeou pour un coup d'état dès lors silencieusement médité dans le salon de la comtesse Du Barry.

Un personnage plus considérable complétait le triumvirat tout prêt à succéder au pouvoir chancelant de MM. de Choiseul. Le duc d'Aiguillon prétendait avoir recueilli comme son plus bel héritage les doctrines et les exemples du cardinal de Richelieu, son grand-oncle maternel, et c'était avec dédain qu'il opposait la fière attitude du ministre de Louis XIII à celle du ministre de Louis XV. Il se présentait comme le champion le plus décidé de la prérogative royale, représentée par la comtesse Du Barry. La lutte personnelle qu'il soutenait contre la magistrature, à laquelle il disputait alors son honneur et sa tête, le lia étroitement avec la favorite, et le conduisit à concerter avec elle la solution de la plus formidable question du temps. Ce fut donc avec le concours passionné et l'assistance journalière de Mme Du Barry que commença en 1770 la campagne ouverte contre les parlemens, afin de rendre à la royauté la plénitude de ses droits en la faisant respecter dans la plénitude de ses vices.

Personne n'ignore que la lutte du duc d'Aiguillon contre la puissance parlementaire avait commencé en Bretagne. Ce seigneur y avait apporté, comme presque tous les gouverneurs et commandans envoyés par la cour depuis Louis XIV, des idées générales inapplicables à la situation particulière de cette province et des allures personnelles antipathiques à l'esprit de la population. La Bretagne se trouvait en effet placée vis-à-vis de la monarchie française dans un état très exceptionnel, et que la plus insigne mauvaise foi ne pouvait méconnaître. Seule entre les provinces du royaume, elle invoquait

des droits nettement définis, consignés dans un traité à date certaine; elle rappelait que ces droits politiques, dont l'application avait toujours été restreinte plutôt qu'étendue par les états de Bretagne, étaient inscrits dans l'acte d'union de 1532, et qu'ils étaient le prix dont François Ier avait dû payer une renonciation toute volontaire à l'indépendance de la province, formellement maintenue par le contrat de mariage de sa souveraine avec le roi Louis XII. Tandis que les autres cours de justice, pour conquérir des attributions en plein désaccord avec le but primitif de leur institution, invoquaient des théories politiques et les droits naturels de la nation, le parlement de Bretagne, gardien né d'un contrat bilatéral, se prévalait avec une fermeté respectueuse d'un traité passé entre le roi de France et les états de Vannes, et renvoyait aux représentans de l'autorité royale dans la province tous les reproches d'usurpation dont ceux-ci se montraient si prodigues. Le duc d'Aiguillon ne comprit guère mieux cette position délicate que ne l'avait fait avant lui le maréchal de Montesquiou; il eut, comme ce dernier, le tort plus grave de traiter avec hauteur une noblesse dont le blason était plus vieux que le sien, et dont le dévouement avait reçu des récompenses moins éclatantes. Homme de courage dans la guerre, quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, le duc d'Aiguillon était en administration un esprit plein d'initiative; mais il ne soupçonna point que les peuples demeurés honnêtes font passer leurs droits avant leurs intérêts. Il compromit d'ailleurs le succès de ses mesures les plus utiles par l'arbitraire affecté avec lequel il en poursuivit l'exécution. Accusé au parlement de Rennes de violences personnelles, de séquestrations odieuses et de concussions considérables, le commandant de la Bretagne était devenu, par la prérogative de son duché-pairie, justiciable du parlement de Paris. Ce fut avec des transports de joie que cette compagnie si agitée saisit la double occasion de juger un pair du royaume et de se lier plus étroitement encore avec ces parlemens provinciaux, transformés en *classes* d'un prétendu parlement général de la monarchie. Le débordement des passions et l'enivrement des espérances exerçaient alors une fascination tellement irrésistible, que le duc, même innocent, aurait été probablement condamné. Avec la conscience secrète de ses torts et l'assistance que lui prêtait un grand parti dirigé par la favorite, il était donc fort naturel qu'il tentât les derniers efforts pour échapper à des juges auxquels leur arrêt semblait dicté d'avance par leur haine comme par la colère publique.

Malgré la résolution, probablement déjà concertée, d'en prévenir le résultat définitif, ce grand procès suivait son cours au milieu d'une émotion dont la génération actuelle parviendrait difficilement

à comprendre la vivacité. Le front haut et la parole ferme, le duc d'Aiguillon comparut devant ces robes longues, pour lesquelles le dernier des hommes d'épée affectait alors le plus profond dédain. L'accusé d'ailleurs se montra calme, parce que, fort capable dans l'occasion de mépriser le péril, il savait bien que pour lui le péril même n'existait pas. Il avait formé avec la favorite une liaison dont la véritable nature reste incertaine, mais dont l'effet avait été de le rendre plus puissant sous le coup d'une accusation que ne l'était le duc de Choiseul tenant encore un portefeuille sous chaque bras. Dans la cause du duc d'Aiguillon, Mme Du Barry voyait la sienne, et le roi, catéchisé chaque matin dans le boudoir de sa maîtresse en face d'un tableau de Charles Ier d'Angleterre, excité d'ailleurs dans sa seule passion politique, frémissait d'impatience de retirer sa couronne du greffe, et de faire quitter à la royauté la sellette où des sujets ne craignaient pas de la faire asseoir dans la personne d'un homme qui en avait été, au sein d'une grande province, le représentant toujours approuvé.

L'heure de la crise allait sonner, et le chancelier, heureux de servir à la fois ses convictions et ses ressentimens, s'offrait pour accomplir un acte dont ni Richelieu ni Louis XIV n'avaient jamais conçu la pensée, car les gouvernemens faibles se laissent seuls acculer à de pareilles extrémités. Supprimer tous les parlemens, et dans un royaume dont une grande magistrature formait la clé de voûte fonder l'administration de la justice sur un système entièrement nouveau, un coup aussi hardi ne pouvait être porté que par des hommes résolus à jouer leur tête. Le succès des entreprises violentes n'est possible que par ceux qui en ont eux-mêmes conçu la pensée. D'Aiguillon, Maupeou et Terray pouvaient seuls en 1771 être ces hommes-là; mais il fallait tout d'abord écarter Choiseul, et ce fut l'affaire de Mme Du Barry. Louis XV hésita toutefois plus longtemps qu'on n'aurait pu le croire entre la nouvelle favorite et le spirituel causeur qui charmait son esprit; peut-être même aurait-il encore ajourné l'ordre de sa retraite, si celle-ci n'avait été nécessaire pour conserver la paix maritime, objet constant des sollicitudes du roi. Assuré par des rapports secrets que le cabinet espagnol, excité par le duc, était sur le point de déclarer la guerre à l'Angleterre et de réclamer de tous les princes de la maison de Bourbon l'exécution du pacte de famille, il signa aux derniers jours de décembre 1770 la lettre de cachet qui exilait Choiseul à Chanteloup. Quelques heures après, celui-ci quittait la cour, plus puissant dans le pays que le vieux roi dont il se séparait pour jamais. Enivré d'hommages universels, entouré par tous les soins de l'amitié, ménagé par toutes les prévoyances de l'ambition, le duc vécut dans une magnifique

retraite, visitée par la France entière, à ce point que Chanteloup semblait rendre Versailles désert : spectacle étrange, qui témoignait moins du génie du ministre que de l'abaissement de la royauté et du déplacement du pouvoir. Si un tel concours ne prouvait pas en effet que M. de Choiseul fût un grand homme, il constatait du moins que le jour était proche où l'ambition trouverait plus d'avantages à combattre la monarchie qu'à la servir.

Résolu à prévenir l'arrêt infamant qui menaçait le duc d'Aiguillon, Louis XV avait ordonné, quelques jours avant le renvoi de Choiseul, la suspension de la procédure dirigée contre le commandant de la Bretagne, encore que ce procès se fût ouvert à Versailles, en présence du monarque, dans tout l'éclat d'une séance royale. A cet ordre inattendu le parlement exaspéré avait répondu par un acte assurément beaucoup plus grave encore. Ne pouvant rendre un arrêt régulier de condamnation avant l'audition des témoins et celle des plaidoiries, il s'avisa de déclarer, sur la simple inspection des pièces, le duc d'Aiguillon *entaché* dans son honneur et suspendu de toutes les fonctions et de toutes les prérogatives de la pairie. Puis, comme s'il ne lui avait pas suffi de violer les principes élémentaires du droit en flétrissant un accusé sans l'entendre, cette compagnie, conduite au dernier paroxysme de la fureur, renouvela avec la plus fâcheuse inopportunité ses tentatives pour faire prévaloir l'étrange doctrine de l'indivisibilité politique des parlemens. C'était donc d'une part perdre l'honneur d'une intégrité judiciaire qui avait été le plus beau titre de la magistrature française, c'était de l'autre torturer l'histoire et révolter la conscience publique, si disposée qu'elle pût être à prendre parti pour les magistrats. Le moyen en effet de donner sérieusement comme la représentation permanente de la nation douze compagnies spontanément instituées par les rois afin d'administrer la justice à leurs sujets, corporations dont l'argent seul ouvrait l'accès, et dont l'origine ne remontait pas pour la plupart d'entre elles au-delà du XVIe siècle (1) !

III.

Devenu ministre dirigeant par l'exil du duc de Choiseul, Maupeou se hâta de profiter d'une telle faute. Des lettres de jussion, conçues en termes menaçans, furent adressées au parlement de Paris dans les premiers jours de janvier 1771, afin qu'il eût à retirer ses arrêts et à désavouer l'interprétation donnée par l'esprit de faction à ses doctrines et à ses actes; mais à ces lettres il fut répondu par des

(1) Il faudrait même ajouter que l'institution des quatre parlemens de Pau, Metz, Besançon et Douai n'avait eu lieu que dans le cours du XVIIe siècle.

démissions collectives et par la tumultueuse suspension du cours de la justice civile et criminelle, machine de guerre dont le parlement avait souvent éprouvé l'effet. C'était le point où l'attendait Maupeou, le piége qu'il avait préparé à ses ennemis afin qu'ils vinssent s'y engager eux-mêmes. Son désir le plus vif était que les magistrats persistassent dans leurs résolutions, et qu'ils parussent descendre volontairement des siéges sur lesquels il était fort décidé à ne plus les laisser remonter.

L'aveuglement de ses adversaires dépassa ses prévisions. Malgré les sommations réitérées qui leur furent adressées au nom du roi, afin qu'ils retirassent des démissions dont le caractère collectif était une menace et presque un péril pour l'ordre public, les magistrats les maintinrent avec obstination, persuadés que l'urgence de rétablir le cours de la justice conduirait une fois de plus le gouvernement à une transaction dont ils recueilleraient tout le profit. Ils avaient compté sans le chancelier, si loin de s'alarmer d'une crise dont il entendait bien faire la dernière. Dans la nuit du 20 janvier 1771, tous les membres du parlement virent à la même heure apparaître au chevet de leur lit des mousquetaires chargés, s'ils persistaient dans leur refus de reprendre leurs fonctions, de les conduire immédiatement aux divers lieux d'exil ou de détention préparés d'avance pour chacun d'eux par la sollicitude d'un ancien collègue, qui à un triomphe politique avait ajouté la saveur d'une vengeance personnelle.

Si une pareille exécution nocturne était grave, elle ne sortait pas néanmoins de ce qu'on pouvait appeler le programme consacré pour toutes les luttes de la royauté avec la magistrature. Ce n'était là pourtant que le premier pas du chancelier dans sa vaste carrière d'innovations et de réformes. Les magistrats n'étaient pas encore arrivés aux lieux de leurs destinations lointaines que leurs charges étaient déjà déclarées vacantes, et qu'il était pourvu d'autorité royale à leur remplacement. Un certain nombre de membres du grand conseil, rival haineux du parlement, beaucoup d'hommes d'affaires mieux pourvus d'ambition que de clientèle, acceptèrent ces épaves inattendues que leur jetaient la tempête et la fortune. Le parlement Maupeou fut donc constitué, et si la considération publique manqua à ses créatures, le chancelier, le front haut et la main ferme, promit d'y suppléer par la force. Jamais parole ne fut mieux tenue : quelques jours plus tard, cette nouvelle compagnie assistait elle-même à sa propre déchéance, car elle dut enregistrer un édit qui divisait fort utilement l'immense ressort du parlement de Paris entre six nouvelles cours, établies à Blois, Arras, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers. S'appuyant, en matière d'administration

judiciaire, sur les principes les plus sages et les plus neufs pour le temps, le même édit supprimait la vénalité des charges, constituait la gratuité de la justice à tous ses degrés, et promettait un code uniforme pour toute la monarchie. Enfin, dans un dernier lit de justice tenu le 15 avril, en revendiquant pour lui seul la plénitude de l'autorité politique, le roi proclamait la séparation permanente du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif comme loi fondamentale du royaume, annonçant avec la plus entière confiance l'application complète et prochaine de ces principes et d'un ordre nouveau à toutes les provinces de la France. L'année 1771 n'était pas encore écoulée que la suppression des parlemens avait été consommée sans résistance, et que ces grands corps, l'appui et la terreur des rois, avaient disparu d'un sol auquel ils tenaient pourtant par de si profondes racines.

Le nouveau parlement, laborieusement recruté par Maupeou, était à tous égards fort inférieur à celui auquel il succédait sans le remplacer. Par une sorte d'application anticipée du principe démocratique, le chancelier avait substitué une magistrature besoigneuse et disciplinée au grand patriciat judiciaire, qui avait du moins des mœurs à la hauteur de son ambition. Il était donc naturel que ni les dédains ni les brocards ne manquassent à cette cohue d'hommes sans fortune et sans notabilité, auxquels la seule volonté d'un ministre mésestimé attribuait un pouvoir qui représentait pour leurs prédécesseurs une large part dans un grand patrimoine. Il y eut donc émeute de palais, émeute muette toutefois, et qui dès lors ne pouvait être de longue durée en pareil lieu. Des avocats aux procureurs, tout le monde commença par faire défaut et par se taire; mais la phase du silence et d'une ruineuse inactivité fut courte, et n'inspira jamais la plus légère inquiétude au chancelier sur le succès définitif de ses mesures.

Ce serait en effet se tromper gravement que de nier la pleine réussite du coup d'état et de la réforme judiciaire opérés en 1771. Sans servir aucunement la cause de l'autorité royale, en compromettant au contraire celle-ci, comme on va le voir, cette réforme porta aux antiques institutions de la monarchie et aux grandes existences parlementaires qui en étaient demeurées les plus solides supports un coup dont ni les unes ni les autres n'étaient plus destinées à se relever. L'enthousiasme d'un jour qui, à l'avénement du roi Louis XVI, accueillit la restauration des anciens parlemens ne signala point un retour de la confiance publique, et ne rendit pas à ces compagnies souveraines, naguère si respectées, une force morale qui s'en était pour jamais retirée. Ce que la nation salua dans la déclaration du 12 novembre 1774, ce fut moins la condamnation de l'œuvre de Maupeou que le désaveu du despotisme brutal avec

lequel cette œuvre avait été accomplie. Ce qui touchait surtout la France dans l'existence des parlemens, c'était la résistance opposée par ces grands corps à l'arbitraire, qu'elle fût ou non fondée en droit. « C'est un des droits les plus utiles au monarque, et les plus précieux aux Français, que d'avoir des corps de citoyens perpétuels et inamovibles, avoués dans tous les temps par les rois et par la nation, qui, en quelque forme et dénomination qu'ils aient existé, concentrent entre eux le droit général de tous les sujets d'invoquer la loi. » Ainsi s'exprimaient les princes du sang dans une protestation mémorable, accueillie par la nation avec des transports de reconnaissance (1).

La France vit moins dans la concession du nouveau roi une résurrection de l'ancienne magistrature qu'un pas de plus vers cette transformation sociale devancée par des aspirations aussi vagues qu'irrésistibles. L'indifférence témoignée par le public aux parlemens dans le cours du règne de Louis XVI, la froideur avec laquelle il suivait leurs débats, l'obligation où ces grands corps se trouvèrent bientôt de prononcer les premiers ce mot suprême d'états-généraux, qui impliquait leur propre déchéance, la promptitude avec laquelle ils disparurent comme des ombres, en 1789, au premier souffle de l'orage, tout constate que Maupeou n'avait pas vainement agi, et que, sans relever la puissance royale, il avait frappé au cœur la puissance parlementaire.

Une opinion a prévalu longtemps au sein d'une école vouée spécialement au culte des prérogatives royales. On a cru que la monarchie était devenue plus forte sous le ministère du duc d'Aiguillon qu'elle ne l'avait été sous celui du duc de Choiseul, et l'on a dit que si Louis XVI, mal conseillé par la frivolité d'un vieillard et par la générosité de son propre cœur, n'avait pas déserté les larges voies jalonnées par le chancelier Maupeou, l'avenir se serait préparé pour l'autorité royale sous de moins sombres auspices. La réponse est des plus simples. C'est à l'influence extérieure conquise par les gouvernemens que se mesure leur force intrinsèque; cette influence ne manque jamais aux entreprises heureuses, elle en est comme le sceau. Or il n'est aucune époque de son histoire où la France ait été plus inutile à ses alliés, plus dédaignée par ses ennemis, plus abaissée à ses propres yeux, que dans les trois années qui s'écoulèrent entre le coup d'état de 1771 et la mort du roi Louis XV.

En prenant le portefeuille des affaires étrangères, le duc d'Aiguillon n'afficha pas la prétention de suivre une politique différente de celle de son prédécesseur; mais s'il continua celle-ci, ce fut avec

(1) Cette protestation fut signée au mois d'avril 1771 par tous les princes, à l'exception du comte de La Marche, de la maison de Conti.

une autorité personnelle fort amoindrie, car sa haine pour le duc de Choiseul l'avait rendu très favorable au roi de Prusse, et les rancunes de Louis XV ne permirent pas à son ministre de faire à ce prince, déjà tout occupé de ses secrets desseins sur la Pologne, des avances que Frédéric aurait probablement accueillies avec un ironique dédain. Contraint de demander à l'Autriche le maintien d'une alliance devenue plus chère au roi par le mariage de la dauphine, d'Aiguillon rencontra à Vienne des ombrages et des froideurs, gages trop certains d'une trahison prochaine. A Madrid, où l'on affichait pour le noble disgracié des sympathies aussi ardentes que dans la capitale de la monarchie autrichienne, et où le refus de seconder l'Espagne dans une guerre maritime avait porté au comble l'irritation, le pacte de famille n'était plus qu'une lettre morte, et l'Espagne déclinait tout concert ultérieur avec la France. A Londres, l'on n'avait pas vu sans quelque faveur une administration qui semblait formée pour prévenir une rupture; mais le mépris général encouru par un gouvernement dont les scandales défrayaient toutes les chroniques, la conviction, non moins universelle alors au sein de la Grande-Bretagne, que la France touchait à une crise intérieure d'une portée incalculable, rendaient toute entente difficile entre le cabinet du duc d'Aiguillon et celui du duc de Grafton.

L'isolement de la France était donc complet, et la rupture de tous les anciens liens fédératifs entre les gouvernemens, l'égoïsme profond des cours, entretenu par un scepticisme universel, semblaient prédestiner cette triste époque à l'un de ces coups fourrés où le succès demeure à qui mesure jusqu'où la faiblesse générale permet d'aller dans l'iniquité et dans la violence. Les deux souverains que la philosophie contemporaine avait le plus exaltés, Catherine et Frédéric, donnant tout à coup à la philanthropie, dont ils s'étaient proclamés les disciples, le plus sauvage des commentaires, s'entendirent donc pour faire sortir d'une situation obscure et confuse l'anéantissement d'un peuple poussé à l'anarchie par leurs intrigues, l'extension démesurée de leurs propres états, le remaniement de l'Europe et le déshonneur de la France.

Dès 1769, des entrevues avaient eu lieu entre les instigateurs et les futurs complices de ce grand attentat, et le secret n'en avait été qu'incomplétement révélé par l'Autriche au duc de Choiseul lui-même. Depuis, la Pologne avait laissé succomber les confédérés de Bar malgré de faibles secours timidement envoyés par le cabinet de Versailles, et les Turcs, que M. de Vergennes, alors ambassadeur à Constantinople, avait poussés à la guerre sur l'ordre de M. de Choiseul, s'étaient vus abandonnés après une défaite, œuvre directe de la France. L'influence russe dominait donc sans aucun contre-poids dans l'est de l'Europe en 1771, et le nouveau cabinet français aurait

mis autant d'ardeur qu'il en montra peu pour changer cette position, que les résultats définitifs n'auraient sans doute pas sensiblement différé. Si l'Autriche, comme l'affirma toujours le cabinet impérial, n'accéda au partage que parce qu'il était inévitable, et qu'elle ne se crut pas assez forte pour l'empêcher, la présence de Choiseul aux affaires aurait-elle suffi pour décider l'impératrice, vieillie et fatiguée, à engager une lutte directe contre la Prusse et la Russie, avec la seule perspective d'un corps de réserve commandé par les généraux de Rosbach et de Crefeld? Par une conséquence fort naturelle de ses projets contre l'Angleterre, ce ministre avait négligé l'armée, afin de porter sur la marine tous les efforts et toutes les ressources financières du pays. La flotte française, fort nombreuse et fort belle en 1772, aurait été de peu de secours à la Pologne contre ses oppresseurs, et l'Angleterre, demeurée, malgré les insinuations du duc d'Aiguillon, spectatrice impassible d'un crime aussi bien concerté, se serait enfoncée plus obstinément encore dans sa neutralité, si la politique de la France avait été conduite par l'homme d'état dont la pensée fort connue était de prendre sur elle une éclatante revanche. Échapper par la retraite à la crise de 1772 fut donc, comme je l'ai déjà dit, pour Choiseul la dernière faveur d'un sort constamment favorable. Et si, dans l'une de ces heures où le poids de sa dégradation lui semblait insupportable, Louis XV a pu dire que la présence de son ancien ministre l'aurait défendu contre cette ignominie, c'est là une parole qu'un publiciste impartial doit plutôt recueillir que confirmer.

Si la cour de Vienne crut devoir envelopper d'un si profond secret les négociations préliminaires du traité de partage (1), c'est qu'à son avis toute ouverture faite à la France aurait compromis les intérêts de l'Autriche sans sauver la Pologne, que Louis XV n'avait ni la volonté, ni le pouvoir de servir efficacement. Ce prince entendait en effet finir sa vie sans orages, et ce dernier vœu de son indolence pouvait être considéré comme exaucé depuis le succès du coup d'état de 1771, quoique le trouble des esprits se fût accru par la violence qui les avait momentanément comprimés. Le triumvirat n'avait pas tardé à se diviser. Maupeou, infatué de sa victoire, se voyait livré par ses collègues comme le sont presque toujours après le succès les instrumens compromis. Terray, en récompense de l'argent qu'il avait pris dans toutes les poches, aspirait à la simarre et à la pourpre. Le duc d'Aiguillon conservait seul l'attitude d'un personnage qui avait cherché dans le pouvoir un triomphe sur ses ennemis plutôt qu'un avantage pour lui-même. Expression du royalisme le plus exalté, la comtesse Du Barry était la seule inspi-

(1) Traité du 5 août 1772.

ratrice des résolutions d'un conseil où les libelles d'Amsterdam et de Londres (1) jetaient plus de trouble que le partage de la Pologne. L'influence de la favorite était alors tellement établie que le royaliste Voltaire, charmé du triomphe remporté par Maupeou *sur les veaux et sur les tigres,* saluait du nom d'Égérie la nymphe de Luciennes, en la remerciant des coquetteries et des baisers qu'elle voulait bien lui adresser à Ferney (2).

IV.

Ainsi s'avançait vers son terme ce règne de cinquante-neuf ans. Durant ce demi-siècle, la France avait subi des désastres inconnus depuis les premiers Valois; elle avait perdu les Indes, le Canada et la Louisiane, et son gouvernement venait de dépasser dans la paix les humiliations et les malheurs de la guerre. La rivalité de Terray et de Maupeou, les édits bursaux du contrôleur-général, les cupidités des frères Du Barry, tels étaient les bulletins que Versailles envoyait depuis trois ans à cette nation dévorée par la fièvre de la pensée, et dont l'Europe s'était faite la satellite. Ce fut donc avec une indifférence où le mépris éclatait plus que la haine que la France se vit à la veille de changer de maître. Après quatre jours de maladie, Louis XV mourut le 10 mai 1774, ne pouvant invoquer pour fléchir la miséricorde de Dieu et la sévérité de l'histoire que la perversion générale du temps et l'influence de séductions peut-être irrésistibles.

Cette mort est plus qu'une date ordinaire, car elle marque la fin d'un ordre social tout entier. Les années qui s'écoulèrent de 1774 à 1789 appartiennent plus par leur caractère à l'ère de la révolution qu'à celle de l'ancien régime. Les édits de Turgot, le compte-rendu de M. Necker, la guerre d'Amérique, la convocation des états-généraux, le doublement du tiers, tous ces événemens politiques sont

(1) Les parlementaires avaient organisé au dehors une presse dont l'activité et la violence rappelaient celle des réfugiés. Parmi un assez grand nombre de publications, il suffira de rappeler la plus considérable, le *Journal de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie françoise par M. Maupeou, chancelier de France.* Ce journal en cinq volumes in-12, publié à Londres, va des premiers jours de mai 1771 au 10 mai 1774.

(2)
Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passeport vous daignez m'envoyer!
Deux, c'en est trop, adorable Égérie,
Je serai mort de plaisir au premier.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les dieux.

étrangers aux idées comme aux sentimens qui avaient prévalu en France depuis la seconde moitié du XVIIe siècle. La vieille monarchie était enfermée dans le cercueil du vieux roi.

Parmi tant d'aspects qu'il me resterait encore à faire ressortir dans la longue vie de Louis XV, il en est un plus important que tous les autres. En suivant les phases diverses de ce règne, on voit la confiance se retirer jour par jour, je dirai presque heure par heure, d'un pouvoir auquel l'idolâtrie de la nation avait commencé par passer jusqu'aux plus coupables faiblesses. Enfin la scission est devenue si profonde qu'un roi corrompu meurt et disparaît comme une escarre qui se détache d'un corps vigoureux, sans que, dans sa profonde indifférence pour l'autorité, ce peuple, déjà soulevé comme un tourbillon par le souffle de mille énergies nouvelles, s'enquière même des qualités, des vertus et des intentions de son nouveau maître. Ainsi s'explique durant les dernières années de Louis XV ce calme hautain des esprits en présence des hontes cumulées de la guerre et de la paix. Livrée aux théoriciens, la France vers la fin du XVIIIe siècle n'appartenait plus à son gouvernement: aussi ne parut-elle pas même s'inquiéter d'un abaissement qui ouvrait un champ plus libre à l'application des théories nouvelles.

Comment s'étonner de cette disposition générale quand les nations victorieuses suivaient avec un entraînement irrésistible l'impulsion du peuple dont elles avaient triomphé? L'influence des idées françaises fut en effet beaucoup plus grande au dehors durant le règne si abaissé de Louis XV qu'elle ne l'avait été sous celui de son glorieux prédécesseur, engagé contre la moitié du continent dans une lutte ardente d'intérêts et de croyances. Au XVIIe siècle, l'Allemagne presque tout entière était encore fermée à l'influence française; les deux péninsules, gouvernées par une branche de la maison d'Autriche, n'y résistaient pas moins énergiquement. Dominée dans les arts comme dans les lettres par une inspiration nationale encore puissante, l'Espagne de Calderon et de Quevedo n'empruntait rien à la France de Corneille et de Molière. Durant notre grand siècle littéraire, l'Italie, qui n'était point encore la patrie francisée de Filangieri et de Beccaria, nous imposait son joug plutôt qu'elle ne subissait le nôtre. Si, pendant la courte époque de la restauration des Stuarts, les courtisans de Charles II singeaient à Windsor Fontainebleau et Versailles, la nation anglaise demeurait aussi étrangère à nos chefs-d'œuvre que nous l'étions aux siens, et l'avénement de Guillaume III éleva jusqu'au temps de la régence une barrière d'airain entre les deux peuples. Du vivant de Louis XIV, l'Europe connaissait plus nos grands généraux que nos grands écrivains, et notre langue était à peine parlée dans des capitales où, quarante ans plus tard, l'usage en devint universel. Le XVIIIe siècle força seul, il faut

bien le reconnaître, le blocus formé par les Pyrénées, les Alpes, la Manche et le Rhin : c'est lui qui a fait rayonner les idées françaises de Paris à Pétersbourg, à Berlin, à Londres, à Naples et à Madrid; c'est Voltaire qui a popularisé Racine, ce sont les incrédules qui ont fait connaître à tous les peuples policés Pascal et Bossuet. Frédéric et Catherine, correspondans ordinaires des philosophes, Stanislas-Auguste, l'ami presque respectueux de Mme Geoffrin, Gustave III, Christian VII, Joseph II, Léopold de Toscane, tous les ministres des Bourbons à Madrid, à Naples et à Parme, vivaient par la pensée dans la cité fatidique dont aucune défaite ne voilait la splendeur, dont aucun scandale n'infirmait la puissance. Le premier devoir, comme le plus grand bonheur des princes, était de la visiter en déposant à ses portes tout l'appareil de leur grandeur, et lorsque cette joie suprême leur était interdite, on les voyait s'incliner respectueusement vers elle comme les musulmans vers la ville sainte. Il n'était guère d'années où ne s'accomplît l'un de ces royaux pèlerinages durant lesquels de simples hommes de lettres rendaient en popularité à d'augustes visiteurs plus qu'ils n'en recevaient en prévenances ou en bienfaits. Des missions accréditées maintenaient d'ailleurs des relations journalières entre le centre intellectuel du monde et la plupart des cours. A l'affût des nouvelles de Ferney et de la chronique de l'Académie comme un ambassadeur l'est aujourd'hui des secrets d'une chancellerie, le baron de Grimm, faisant voyager ses courriers chargés des petits vers de Voltaire et de la lourde prose de son ami Diderot, voyait ses services littéraires rémunérés comme des services diplomatiques.

Le moyen qu'un peuple aussi gâté par les rois ne prît pas au sérieux son génie, sa gloire, cette prochaine régénération de l'humanité annoncée par la philosophie contemporaine? Comment s'étonner des enivremens d'une société où l'orgueil de l'esprit couvrait toutes les faiblesses du cœur, et qui, libre de tout frein dans la conduite, de toute limite dans les espérances, croyait marcher vers la vérité par la voie douce et fleurie d'un épicurisme pratique? Sans ouvrir ici un débat sur la philosophie du XVIIIe siècle, ces études demeureraient sans conclusion si je ne disais en les terminant quelque chose de l'influence qu'allaient exercer sur l'avenir les idées à la naissance desquelles on vient d'assister.

Que de soucis l'observateur attentif ne devait-il pas prendre des vagues perspectives au-devant desquelles chacun courait avec une si radieuse confiance! Les seules révolutions faciles, je dirai volontiers les seules qui réussissent, sont celles dont le but est par avance nettement défini. Telle fut la révolution de 1688 en Angleterre, telle fut encore, dans le temps même qui nous occupe, celle de 1772 en

Suède, entreprise afin de rendre à l'autorité royale un pouvoir malhabilement exercé par une oligarchie; mais combien la France du XVIIIe siècle était loin de cette netteté dans les vues, de cette précision dans les moyens! combien surtout elle était loin de cette entière possession d'elle-même, si nécessaire aux jours de crise! Il ne s'agissait pas seulement pour ce pays, échauffé par toutes les passions, de modifier la forme de son gouvernement, de réformer à la lumière de l'expérience des abus introduits par le temps : ses idées étaient cosmopolites et indéfinies comme ses espérances; on eût dit qu'il avait résolu tous les problèmes dans ce monde et dans l'autre. Jamais pourtant l'anarchie des intelligences n'avait été aussi profonde qu'à la veille du jour où le plus agité des peuples, émancipé de toutes les croyances et de tous les pouvoirs, allait statuer sur son propre sort; jamais plus de nuages ne s'étaient interposés entre le cœur de l'homme et les vérités qui l'illuminent. Dans ces brillantes agapes, où, sous l'éclat des lustres et le sourire de beautés faciles, les maîtres de l'opinion venaient apporter chaque soir le contingent de leurs téméraires investigations, le spiritualisme de Descartes ou de Platon n'aurait guère été plus à l'aise que l'orthodoxie de Bossuet ou de saint Augustin. Nié par d'Holbach, injurié par Diderot, débattu par d'Alembert comme une pure hypothèse, Dieu n'avait guère pour lui que la protection de Voltaire, résolu à l'inventer au besoin, et ce Dieu de précaution, plus logique que vivant, plus démontré que senti, ressemblait fort à un gendarme placé dans le ciel afin de faire la police sur la terre, pour empêcher les heureux du monde de s'y voir serrés de trop près par les pauvres et par les petits.

Les publicistes étaient encore plus divisés que les philosophes. L'*Esprit des Lois* et le *Contrat social* s'élevaient comme deux drapeaux autour desquels se groupaient déjà deux armées. L'un de ces livres recommandait le gouvernement par l'expérience et par les intérêts, faisant ainsi de la politique un art; l'autre transformait celle-ci en une science exacte fondée sur des principes absolus et sur des droits imprescriptibles. Pendant que Montesquieu, tout plein des enseignemens de l'histoire et de l'autorité des grands exemples, organisait l'école anglaise et suscitait Delolme, Rousseau enfantait Raynal, dont les fureurs déclamatoires enflammaient les espérances et les haines démagogiques. Ainsi dès la fin du règne de Louis XV se dessinaient les champs de bataille qu'allaient bientôt occuper toutes les grandes factions, et les écrits des chefs d'école laissaient déjà pressentir sous quelles influences la France passerait bientôt de la tradition monarchique à l'utopie républicaine, du déisme de Rousseau et de Voltaire à l'athéisme d'Hébert et de

Chaumette. Dans la sphère des intérêts positifs, le désaccord n'était pas moins sensible que dans celle des théories politiques. Deux camps partageaient la bruyante école des économistes, entre lesquels Turgot se portait en vain comme médiateur. Pendant que Quesnay poussait à l'élévation du prix des denrées afin d'augmenter le *produit net*, Gournay n'avait d'autre souci que d'abaisser ce prix par l'effet d'une concurrence illimitée. Avec un esprit moins droit que son cœur, Mably jetait dans son *Traité de la Législation* les fondemens du socialisme, et Morelly en esquissait déjà dans son *Code de la Nature* les créations les plus excentriques. C'était donc sous le souffle de toutes les tempêtes que la nation allait reconstruire l'édifice vermoulu de ses institutions et de ses lois.

De confuses innovations et d'opiniâtres résistances furent les deux écueils contre lesquels se heurta tour à tour le pouvoir appelé à présider aux nouvelles destinées de la France. Dès le jour de son avénement à la couronne, l'infortuné successeur de Louis XV fut ballotté entre une révolution insatiable dans ses vœux et un vieux régime systématiquement rebelle à toutes les réformes tentées pour la prévenir. Du lit de mort de l'aïeul à la convocation des états-généraux faite par le petit-fils, cette double tendance se révèle par un constant antagonisme, et les quinze premières années du règne de Louis XVI, soumises à ces deux influences contraires, ne sont qu'un abîme de contradictions et d'incohérences. D'une part le nouveau roi reconstituait en effet les anciens parlemens, de l'autre il appelait au ministère Turgot, le plus accrédité des réformateurs, laissant le soin de concilier ces deux mesures à un homme tel que M. de Maurepas; incapable même de comprendre qu'elles s'excluraient mutuellement. Faire remonter sur leurs siéges les anciennes compagnies souveraines détruites par Maupeou, c'était renoncer au bénéfice d'un coup d'état dont un autre règne avait assumé le péril. Répudier gratuitement une organisation excellente qui mettait la justice à la portée et sous la main de tous les Français, opérer après quatre années une complète restauration parlementaire lorsque celle-ci n'était point exigée par l'opinion, et rendre à ces antiques corporations le droit de remontrance dont elles avaient usé contre tous les progrès administratifs, c'était enivrer d'orgueil la magistrature et la rendre beaucoup plus forte que la couronne; c'était donner, à la veille de réformes proclamées indispensables, des organes à tous les intérêts égoïstes, à tous les préjugés de corps et de caste qui, durant deux siècles, avaient découragé de toute amélioration les pouvoirs modérés sans beaucoup arrêter les pouvoirs tyranniques. En agissant ainsi, on mettait en même temps contre soi les influences trop éprouvées du passé et les chances nouvelles et inconnues de l'avenir.

En conseillant un tel acte à Louis XVI, le comte de Maurepas n'en soupçonnait pas les conséquences, si faciles à prévoir qu'elles pussent être. Persuadé que des arrêts ne tiendraient jamais contre des bons mots, et qu'un homme nourri comme lui dans le sérail ferait reprendre sans effort aux compagnies judiciaires les allures bruyamment inoffensives des temps de sa jeunesse, le ministre, qui se croyait aux jours du cardinal de Fleury, n'avait vu dans le rappel du parlement qu'un moyen de fermer pour jamais l'accès des affaires aux ministres du dernier roi. Ce rappel était le sceau mis à l'exil de ses rivaux et à celui de Mme Du Barry, enfermée dans l'abbaye de Pont-aux-Dames par une lettre de cachet plus cruelle pour ses pieuses hôtesses que pour l'ancienne favorite elle-même.

La grave mesure qu'avait conseillée à l'inexpérience d'un roi de vingt ans celle d'un ministre presque octogénaire avait reçu le plus étrange des commentaires par l'appel au ministère d'un homme illustre dont les idées étaient radicalement incompatibles avec celles des parlemens. L'on pourrait deviner, si l'on ne le savait d'ailleurs avec certitude, que Turgot, appelé au conseil de Louis XVI au mois d'août 1774, y fut l'antagoniste le plus ardent de la résolution du mois de novembre. Demander pour les réformes, même les plus modestes, projetées par cet économiste la sanction et l'enregistrement parlementaires, c'était ou lui ménager une déception personnelle, ou préparer à la royauté un conflit avec les cours souveraines, perspective dont, en les rappelant, elle semblait répudier jusqu'à la pensée. Il serait difficile de déterminer, d'après les actes accomplis par Turgot, ou même d'après ses écrits, l'ensemble des idées que l'ancien intendant de Limoges aspirait, au début de sa trop courte carrière ministérielle, à faire prévaloir dans le gouvernement de son pays. Pour Turgot comme pour Necker, la partie constitutionnelle des réformes demeurait obscure et voilée. Voulant opposer un frein à l'arbitraire, ni l'un ni l'autre ne paraissaient cependant avoir d'idées arrêtées sur le mécanisme des institutions politiques, étant ainsi tous deux beaucoup plus propres à prévenir une révolution par leur prudence qu'à l'accomplir par leur fermeté.

Turgot entrevoyait plus nettement l'urgente nécessité d'attribuer une large part aux influences locales dans le maniement des affaires publiques; il projetait une libérale reconstitution des corps municipaux, dont les droits et jusqu'à l'existence avaient été sous les deux derniers règnes l'occasion des plus scandaleux trafics; il aspirait enfin à compléter ce système par la création d'administrations provinciales pour toute la monarchie. Mais c'était sur des intérêts d'un ordre différent que le chef des économistes portait surtout l'ardeur de ses investigations et la courageuse passion de son esprit. Faire disparaître jusqu'à la dernière trace du régime féodal

dans la condition des propriétés et dans celle des personnes, supprimer les maîtrises et les jurandes, où l'esprit de monopole avait étouffé la pensée première de protection, provoquer par l'entière liberté du commerce l'abaissement des prix et l'union définitive des provinces, convertir des taxes multiples en un impôt territorial applicable aux propriétés de la noblesse comme à celles du clergé, cadastrer toutes les terres afin de donner une base certaine à l'impôt, établir l'uniformité des poids et mesures, proclamer la liberté de conscience en rendant la plénitude de leurs droits civils aux protestans, codifier des lois issues d'une double source, adoucir une législation criminelle dont le caractère sanglant exerçait sur les mœurs publiques une influence trop peu remarquée (1), telles étaient les vues hardies qu'apportaient aux affaires M. de Turgot et M. de Malesherbes, son ami. La moitié de l'œuvre de la constituante pesait sur les épaules d'un seul homme, et cet homme-là avait contre lui les dédains du chef du cabinet, les hésitations du jeune roi, et la ligue des parlemens, tout prêts à mettre le royaume en feu plutôt que de permettre l'accomplissement des moins inoffensives entre tant de réformes promises ou espérées. Son sort était écrit.

Calme et affectant une grande confiance au sein de périls aggravés d'heure en heure par l'étroite entente de ses ennemis, Turgot résolut de faire une première épreuve de la décision d'un roi auquel l'amour du bien n'en donnait point le courage. Au commencement de 1776, il promulgua donc six édits très limités dans leurs dispositions, mais très significatifs par la pensée dont ils étaient l'expression calculée. L'un supprimait les jurandes et communautés de commerce, l'autre les corvées pour les grandes routes, en leur substituant une contribution spéciale à percevoir sur les privilégiés comme sur les autres sujets du roi. Quatre édits d'une importance théorique moins considérable concernaient l'administration de la ville de Paris et celle de divers établissemens particuliers, replacés sous le régime de la liberté industrielle, devenue loi fondamentale de la monarchie.

(1) On n'étudie pas le XVIIIe siècle sans demeurer frappé des conséquences immorales que ne pouvaient manquer d'amener pour la population parisienne la fréquence et le hideux appareil des exécutions criminelles. En lisant le *Journal* de Barbier, en parcourant la collection du *Mercure* et de la *Gazette de France,* on est étonné de la place considérable que tenaient alors les scènes de la Grève dans la vie populaire. C'était comme le théâtre du temps. Le gibet et la roue y fonctionnaient presque périodiquement, et l'on voyait durant des journées entières des malheureux s'y tordre dans une lente agonie. Quelquefois le programme était varié par la décollation et même par le bûcher; durant le règne de Louis XV, j'en ai annoté plusieurs exemples. La torture avait ses héros et ses légendes, entretien journalier de la génération qui, après avoir commencé par voir tenailler Damiens, devait finir par se partager les membres de Foullon.

Un tel programme pouvait sembler modeste pour conjurer une révolution; il fut pourtant réputé téméraire dans cette vieille France où les ruines accumulées élevaient partout des obstacles sans présenter nulle part de point d'appui. Depuis la mort de Louis XV, tous les corps menacés avaient si bien immolé leur passion à leur sécurité que Turgot avait compris qu'il était vaincu même avant d'avoir engagé la lutte. Le clergé proclama la religion perdue, si les propriétés de l'église étaient jamais cadastrées; les magistrats se déclarèrent prêts à descendre de leurs siéges plutôt que d'accepter, même sous la forme d'une contribution pécuniaire, une part quelconque dans la corvée, signe de roture et presque de servage; les gentilshommes ne défendirent pas dans les salons leurs priviléges et leurs immunités avec plus de passion que les chefs de corporation dans les ateliers. L'on oublia ses dédains, ses griefs, son histoire tout entière, afin de marcher de front contre l'ennemi commun, de telle sorte que le roi fut bientôt circonvenu dans sa cour, dans sa vie domestique, et jusque dans le sanctuaire de sa conscience.

L'enregistrement des édits ayant été refusé et le parlement se préparant à signaler son rétablissement par les remontrances les plus menaçantes, la royauté se trouva mise au pied du mur, et entrevit dès lors la gravité des obstacles qu'elle s'était gratuitement préparés dans l'accomplissement d'une tâche déjà si laborieuse. Résolu à soutenir le seul homme qui avec lui aimât le peuple, selon la douce parole sortie de son cœur paternel, Louis XVI fit comparaître devant son trône ces magistrats qu'il venait d'arracher à une retraite qu'aurait bientôt sanctionnée l'oubli. Le 12 mars 1776, il déploya dans un lit de justice l'appareil d'une omnipotence contre laquelle protestait sa timidité, et en ordonnant d'autorité royale l'enregistrement immédiat des premières mesures préparées pour opérer par des voies pacifiques une transformation nécessaire, il donna au parti des réformes un gage de ses sympathies, pendant qu'il laissait pressentir à ses adversaires, par son embarras visible, que ce gage serait probablement le dernier. Un tel effort en effet avait épuisé son courage, et Turgot lisait chaque jour dans les regards inquiets du roi, dans la froide attitude de la reine et la physionomie réservée de la cour, qu'on le tenait pour téméraire lorsqu'il se trouvait lui-même trop timide. La régénération d'un grand peuple par l'initiative éclairée du pouvoir n'était pas possible dans de telles conditions, car, pour la conduire à bonne fin, il aurait à peine suffi de l'accord de l'héroïsme avec le génie, et de la plus sagace prévoyance unie à la résolution la plus inflexible. Quelques semaines après le lit de justice, Malesherbes et Turgot remirent donc au roi des démissions qui soulagèrent son âme en l'attristant,

et la magistrature crut avoir sauvé la France en y mettant aux prises l'esprit de l'ancien régime et celui de la révolution. Ce fut sa dernière œuvre, et elle en porte toute la responsabilité devant l'histoire.

Trois forces avaient constitué par leur balancement le régime dont nous venons de suivre les phases principales depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à l'avénement de Louis XVI. Ces trois forces, issues du travail des âges, étaient les parlemens, derniers représentans accrédités de l'opinion depuis l'anéantissement du régime municipal et la mise en oubli des états-généraux; la cour, qui avait annulé la noblesse, si puissante encore dans la première moitié du XVIIe siècle; la royauté, pouvoir unique désormais dans l'ordre politique et presque dans l'ordre religieux.

De ces trois forces, les deux dernières avaient eu des destinées qu'on pourrait appeler inévitables. Il était impossible qu'une puissance pour laquelle les lois mêmes de l'ordre moral avaient été comme suspendues n'abusât pas d'une tolérance dont la responsabilité portait beaucoup plus sur le pays que sur elle-même. D'un autre côté, il était moralement certain que l'excès du respect conduirait un jour à l'excès du dénigrement, et cette réaction, éclatant tout à coup sous le meilleur et le plus faible des rois, fut à elle seule la révolution tout entière. La cour eut également un sort facile à pressentir. Le luxe que la royauté lui avait systématiquement imposé engendra des besoins immenses, auxquels le prince eut seul la charge dangereuse de pourvoir. Versailles devint donc un gouffre où s'écoula la richesse publique, et la noblesse n'apparut bientôt au pays que comme une méchante contrefaçon de ce monde exclusif, avec lequel l'aristocratie provinciale n'aspirait plus qu'à se confondre, au détriment de son influence et de sa fortune. Les dédains des courtisans pour les gentilshommes furent rendus par ceux-ci aux professions libérales avec une rudesse que ne tempérait pas l'élégance de Versailles. Aussi faut-il signaler dans le cours du XVIIIe siècle une transformation subite, d'un caractère très alarmant pour l'avenir. La noblesse, qui vivait encore sous Louis XIV en bons termes avec la bourgeoisie, s'en sépare par sa morgue et ses prétentions; elle prend, jusque dans les provinces les plus reculées, les idées et les allures de Saint-Simon au moment même où l'embarras de ses affaires étend et vulgarise à peu près partout l'usage des *mésalliances*. On se rapproche, mais pour se détester, et non pour se confondre, de telle sorte qu'au lieu de provoquer l'émulation, les avantages de la naissance suscitent de secrètes et profondes colères. M. Jourdain se fait démocrate, et depuis qu'il n'aspire plus à l'honneur de faire parler de lui au lever du roi, il trouve naturel de haïr le roi lui-même à titre de premier gentilhomme de

son royaume. Ainsi, dans cette société si menacée, vient se joindre à la lutte ardente des passions et des doctrines l'énervant travail de toutes les vanités blessées.

Une seule de ces trois forces aurait pu faire contre-poids aux tendances des deux autres. Les parlemens disposaient au XVIIIe siècle d'une immense autorité morale, pleinement justifiée par leurs vertus, leurs lumières et l'ensemble d'une existence généralement grave et pure. En contact journalier avec la bourgeoisie, dont ces grands corps formaient la tête, ils exerçaient une influence simultanée sur la haute administration, à laquelle ils fournissaient ses membres principaux, et sur le peuple, qui les voyait s'émouvoir seuls du soin de ses intérêts et de l'amertume de ses souffrances. Quoique sans titre constitutionnel à une action politique, les parlemens étaient donc alors des intermédiaires presque nécessaires entre la royauté et le pays. S'ils avaient accueilli les projets utiles, les innovations fécondes, avec le même empressement qu'ils mirent à s'en déclarer les ennemis, si du ministère de Richelieu à celui de Turgot ils n'avaient pas opposé un systématique *veto* à toutes les idées nouvelles, s'ils s'étaient inspirés enfin de l'esprit du patriciat britannique, qu'ils dépassaient en savoir comme en vertus, et s'ils avaient protégé la couronne contre des périls sérieux, au lieu de combattre des usurpations chimériques, les parlemens auraient pu rendre à la France le plus signalé service qu'un peuple soit en mesure de recevoir, celui de prévenir une révolution en la rendant inutile. Malheureusement la magistrature française, si admirable dans l'exercice de ses fonctions, avait des instincts éminemment contraires à un pareil rôle, et jamais de plus nobles qualités ne furent dépensées avec un éclat plus stérile. Dans ces jours d'impuissance et d'entêtement, une sénilité frivole parut devenir le caractère des hommes comme celui des choses. Cette société, qui n'a plus assez de vie pour se transformer, est représentée par des types qui reflètent son génie tout entier : c'est Calonne, brouillon hardi, qui rassure la cour en la trompant; c'est le cardinal de Brienne, où l'homme du monde ne laisse plus soupçonner le prêtre; c'est le vieux comte de Maurepas, qui voudrait mettre toute l'histoire de France en chansons; c'est enfin d'Espréménil, qui se refuse à rendre aux protestans le bénéfice d'un état civil, et vocifère contre l'autorité royale avec la verve d'un montagnard : tristes représentans d'une société finie, trop aveugles pour pressentir la tempête et trop faibles pour lui résister !

L. DE CARNÉ.

LA

MARINE ET L'AGRICULTURE

IMPORTANCE DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE FRET DE NOTRE MARINE MARCHANDE.

Quiconque a visité l'un de nos ports de mer, le Havre, Marseille ou Bordeaux, aura été frappé de l'activité prodigieuse qui règne sur les quais et dans les bassins; mais, cette première impression de surprise dissipée, il est, dans ce mouvement si confus de marchandises de tous les pays, manœuvrées par des gens de toutes les nations, un fait qui n'échappe pas à l'observateur attentif : c'est le peu de volume des choses exportées relativement à la masse considérable de celles qu'on importe. On hisse de la profondeur des cales du sucre, du café, des tonnes d'indigo, des balles énormes de coton et de laine; on en extrait des monceaux de houille, des provisions de blé; on en retire, par des ouvertures latérales, du fer, des planches, des arbres entiers; mais on y descend à peine quelques tonneaux de vin ou d'eau-de-vie, des ballots peu volumineux de tissus avec un petit nombre de caisses contenant les produits de nos raffineries, de nos fabriques ou de nos ateliers. Bref, les navires quittent nos ports plus légers qu'ils n'y sont arrivés. Les documens que la douane publie chaque année sur notre commerce n'attestent que trop clairement ce fait. En 1857, par exemple, 1,321 navires sont sortis sur lest du Havre; c'est plus de la moitié du nombre total des navires partis de ce port. Parmi les bâtimens désignés comme pourvus d'une cargaison, beaucoup n'étaient certainement chargés qu'à moitié, au tiers, au quart, tandis que, sur 2,521 navires arrivés la même année, 36 seulement se sont présentés à vide.

A Marseille, à Bordeaux, dans nos autres ports, la proportion des navires partant sur lest n'est pas moins considérable. Plus faibles en volume, nos exportations sont toutefois supérieures en valeur. Ainsi en 1857 elles ont atteint un chiffre de 2,357 millions, excédant de 123 millions celui des importations, et cette différence tend à augmenter chaque année. Cette contradiction n'est qu'apparente. Nous recevons en grande quantité des matières premières brutes; nous les travaillons, nous les réduisons en leur donnant une certaine forme, puis nous les exportons : la plus-value de l'exportation représente le prix du travail.

Ainsi ordonnée, la circulation maritime semble de prime abord s'opérer dans les conditions les plus naturelles et les plus favorables à notre production et à notre consommation. Cependant il faut tenir compte des pertes énormes que produisent ces trop nombreux voyages de navires vides. Les dépenses des traversées sur lest doivent être forcément prélevées sur les bénéfices des traversées en cargaison; il en résulte une augmentation fâcheuse dans le prix du transport des matières que nous recevons. La distance des lieux d'où elles proviennent est en quelque sorte doublée. Le navire parti à vide de nos ports pour y ramener du coton de l'Amérique, située à quatorze cents lieues de nos côtes, va le chercher en réalité à une distance double, puisqu'il se fait payer les frais d'une route de deux fois quatorze cents lieues. La marine est d'abord atteinte dans ses bénéfices nets, que le lest diminue singulièrement. Le commerce s'en ressent par l'augmentation forcée du fret. Enfin la perte retombe sur les consommateurs, c'est-à-dire sur la nation tout entière. Pour remédier à cette répartition vicieuse des transports par mer, il faudrait accroître nos ventes à l'extérieur, par suite augmenter notre production; mais le travail industriel, malgré ses développemens et ses progrès, ne pourra jamais alimenter suffisamment la marine. Les produits qu'il fournit ont un volume relativement restreint, et ils trouvent sur les marchés étrangers une active concurrence. Puis une industrie qui fournit chez d'autres peuples un tonnage si considérable à la marine, l'industrie des mines, est peu développée chez nous : nos extractions ne suffisent même pas à notre propre consommation.

Plus importante que notre industrie manufacturière, répandue sur un théâtre plus vaste, où elle emploie un nombre triple de bras, l'agriculture a été jusqu'à ce jour tout aussi impuissante à fournir un fret abondant à l'exportation. Cependant, en beaucoup de pays, elle lui imprime un grand élan d'activité. Ainsi la culture du coton vaut pour la marine américaine toutes les mines et toutes les manufactures de l'Angleterre. Ailleurs la production du thé a fait de la Chine le centre d'importantes affaires commerciales. L'Aus-

tralie alimente une navigation active par ses laines. Les navires d'autres pays trouvent de grandes ressources dans les produits du sol, dans le tabac, la soie, le sucre, le café. Notre marine, elle aussi, ne devrait-elle pas affréter en partie ses bâtimens avec l'excédant de nos propres récoltes, pour les expédier vers les pays qui sont en déficit permanent de blé, ou qui ont assez d'aisance pour nous acheter chèrement nos vins? C'est le désir de nos marins, c'est le vœu ardent de nos cultivateurs, qui, découragés par l'avilissement actuel des denrées, demandent qu'en récompense de leurs efforts pour accroître la production, la liberté de vente à l'extérieur leur soit désormais garantie. Un débit régulier est d'ailleurs pour le consommateur lui-même le vrai, le seul gage d'abondance. Ce sera donc répondre à une préoccupation générale depuis quelques années que de constater la part afférente à la production agricole dans les transports par mer, d'appeler l'attention sur les mesures qui contribueraient efficacement à l'augmenter, d'étudier en un mot les rapports de ces deux nobles et grandes industries, l'agriculture et la marine.

I.

Les produits agricoles peuvent se ramener à quatre classes de substances alimentaires dont nous allons successivement considérer l'importance dans les transports par mer, en les prenant dans l'ordre suivant: les céréales, — le vin, — les animaux et les matières de provenance animale, — enfin les légumes et les fruits.

Peu de pays sont également aptes à cette quadruple production; le nôtre est des plus favorisés sous ce rapport. Les céréales y ont le premier rôle (qu'elles sont destinées à céder aux produits de nature animale), si bien que lorsqu'on craint la disette, ou que l'on espère l'abondance, chacun comprend que c'est du blé qu'il s'agit. Pour bien nous rendre compte du commerce des céréales, de ce que nos voisins peuvent nous vendre ou nous acheter, il est bon d'entrer dans quelques détails sur les ressources ou les besoins de chacun.

En Angleterre, la population s'est tellement accrue relativement à l'étendue du sol que la production n'y peut plus suffire à la consommation, malgré les incomparables progrès qu'elle a réalisés, progrès dont nos lecteurs connaissent l'attrayant tableau (1); je rappellerai seulement que la culture y vise autant à l'économie de la main-d'œuvre qu'à l'accroissement de la production. Cette tendance et l'augmentation rapide de la population industrielle contribueront à maintenir l'Angleterre dans un déficit de récolte sans cesse crois-

(1) Voyez dans la *Revue* les études de M. Léonce de Lavergne sur *l'Économie rurale en Angleterre*, notamment celle du 1er mars 1857.

sant. Les mêmes causes, bien qu'à un degré moindre, rendent aussi le déficit des récoltes très fréquent en Belgique, en Hollande et en Suisse.

Les conditions sont différentes en Italie et en Espagne, et cependant le résultat est le même; la population est faible comparativement à la superficie. Le sol devrait produire régulièrement au-delà de la consommation intérieure; mais la population se trouve répartie trop inégalement entre la ville et la campagne; la terre est peu et mal cultivée. Ces pays sont et resteront longtemps encore exposés à des déficits accidentels, mais fréquens, et lorsqu'ils pourront fournir des céréales à l'exportation, ils ne le feront jamais que dans une proportion peu appréciable.

L'Allemagne comprend des états si étendus, si divers, mais si également laborieux, que d'ordinaire sa production suffit à ses besoins; s'il se déclare quelque déficit en un point, les secours des états confédérés suffisent pour le combler. Lorsqu'elle possède un excédant, elle l'expédie en Angleterre par la voie maritime. Elle exporte plus volontiers par ses frontières de terre des animaux de boucherie, surtout des chevaux qui, pendant longtemps, ont joui comme carrossiers d'une vogue que nos meilleures races, embellies pour les formes, mais non pas toujours améliorées quant au fond par le croisement anglais, tendent à leur faire perdre chaque jour. Traitant le progrès agricole avec leur froide sagesse, les Allemands n'avancent que lentement, surtout dans les pays épuisés par l'émigration; ils attendent presque partout les institutions de liberté et d'égalité qui fécondent si miraculeusement le sol. L'Allemagne est donc destinée à rester longtemps encore dans un état intermédiaire, sans grands besoins, mais sans grandes ressources.

Il faut aller jusqu'en Russie pour trouver un pays producteur par excellence, grâce à l'étendue considérable du territoire relativement à la population. L'immense plaine qui forme tout l'empire est une alluvion naturellement fertile, quoique manquant d'eau; elle a conservé jusqu'ici une partie de cette fertilité première par le long repos qui succède à chaque récolte. Faute de bras néanmoins, et surtout de bras libres, la culture est fort négligée; le rendement est médiocre, mais l'espace sauve tout. Comme le prix de la main-d'œuvre est peu élevé, que la rente de la terre est assez faible, la production est non-seulement abondante, mais peu coûteuse. Cependant, lorsqu'il s'agit de transporter ces récoltes dans les pays situés à l'ouest de l'Europe, la distance est un obstacle qui tend à mettre les prix des produits russes en équilibre avec ceux des marchés vers lesquels on les expédie. Il peut même arriver, comme nous en avons depuis plusieurs mois la preuve, que le blé soit coté plus cher à Odessa, à Riga ou à Dantzig, qu'à Marseille, à Londres ou Anvers.

Que les départs aient lieu de la Mer-Noire ou de la Baltique, le trajet maritime est long et la navigation des navires à voiles fort lente à travers les détroits et les archipels; mais les plus grandes difficultés proviennent des transports par terre. Il y a peu de canaux; les fleuves, gelés une grande partie de l'année, manquent d'eau en été. Il n'y a pas de routes, et cependant les charrois y sont plus commodes qu'en beaucoup de pays, qu'en France par exemple, grâce au traînage en hiver, qui est une véritable navigation sur une mer de glace. La grande ligne de chemin de fer qui traversera l'empire du nord au sud remédiera en partie aux inconvéniens de l'interruption que le dégel apporte dans le traînage, sauf à être parfois elle-même interrompue dans son parcours en hiver. Il est incontestable que les chemins de fer diminueront les prix de revient du blé exporté dans l'Europe occidentale; l'économie dans les transports, par suite l'abondance des exportations, croîtront à mesure que la ligne centrale se complétera par des voies transversales. D'un autre côté, à mesure que le chiffre de la population s'élèvera, le sol, abandonné à des repos moins longs et soumis à une culture plus épuisante, perdra promptement sa fertilité première. Du reste, tant que la Russie produira du blé plus économiquement que les autres états de l'Europe, ceux-ci devront chercher à en profiter par l'échange de leurs propres produits. En France par exemple, les provinces du midi, qui conviennent mieux à la production du vin qu'à celle du froment, ne pourraient-elles point accroître l'une et restreindre l'autre, expédier le vin, leur produit naturel, pour recevoir le grain qui leur manque? La marine tirerait un grand profit de cette combinaison.

Lorsque, partant de la Mer-Noire, nous suivons la voie de la Méditerranée, nous trouvons d'abord l'Asie-Mineure, terre morte aujourd'hui, si féconde autrefois, puis nous arrivons à cette oasis qu'un fleuve a créée dans le coin d'un vaste continent stérile. La fertilité de l'Égypte est exceptionnelle. Sol d'une alluvion riche et sans cesse renouvelée, climat chaud et champs arrosables, ce sont les meilleures conditions pour une production abondante. La médiocrité de la rente de la terre, le vil prix de la main-d'œuvre, contribuent à rendre cette production peu coûteuse. Grâce à ces avantages, l'Égypte est et restera par excellence le pays producteur de céréales. Son blé a toutefois l'inconvénient de contracter un goût détestable qui en limite l'emploi dans la boulangerie, et exige des mélanges avec d'autres grains. On n'est pas encore bien fixé sur la cause de cette détérioration. Tient-elle à des insectes? Provient-elle d'un arome particulier à la terre, ou du mode de préparation et de conservation du grain?

La liste des pays producteurs se complète par les États-Unis, qui envoient régulièrement des grains et des farines en Europe. Ce pays

doit sa production abondante, comme la Russie et l'Égypte, à des terres vastes et naturellement fertiles; mais, dans les deux premiers états, le vil prix de la main-d'œuvre fait négliger la culture et l'empêche de se perfectionner, tandis qu'aux États-Unis, les salaires étant très élevés, la culture procède avec la plus attentive économie du travail, et recherche avec ardeur les perfectionnemens. La production des céréales surpasse maintenant la consommation dans l'Amérique du Nord; mais le sol s'y épuise vite par une production permanente, il est déjà même épuisé dans les vieux états, ceux qui ont cinquante ans. Tout fait prévoir que l'exportation, déjà très faible, ne s'y développera jamais, peut-être cessera-t-elle complétement. Un tel changement ne serait pas sans exemple. Il y a trente ans à peine, l'Angleterre elle-même produisait un excédant de céréales; elle pouvait livrer à l'exportation une part de ses propres greniers. Aujourd'hui elle est en déficit de plus de vingt millions d'hectolitres de blé. L'Union est le seul pays américain dont l'intervention dans le commerce des grains se fasse actuellement sentir en Europe; mais si les États-Unis et la Russie viennent à ralentir leurs envois, le Brésil et les rives de la Plata succéderont à ces deux pays dans l'approvisionnement des marchés européens.

Ainsi éclairés sur la production des pays qui peuvent nous intéresser commercialement, voyons dans quelle mesure notre agriculture concourt à la circulation des grains, et surtout dans quelle mesure elle pourrait y concourir. La valeur de nos exportations ou de nos importations en céréales est trop variable d'une année à l'autre pour que l'on puisse tirer un indice quelconque d'une comparaison aussi limitée. Prenons des groupes de dix ans, en nous bornant aux trois séries comprises de 1827 à 1857. On trouve, pour les importations durant ces périodes, les valeurs croissantes de 309, 669 et 817 millions (valeurs officielles de la douane, qui n'ont point varié depuis 1826). Les valeurs correspondantes des exportations sont de 127, 316 et 545 millions. On voit par ces chiffres que les céréales forment à elles seules un commerce important, qui a pris un accroissement rapide d'une période à l'autre. Ces mouvemens de grains représentent un tonnage considérable, réparti entre un grand nombre de navires. Chaque période a ses années de disette durant lesquelles l'importation a pris un développement excessif. Telles sont les années 1832, 1840, 1847, enfin 1856. A ces dates, le tonnage du grain a dépassé celui du coton et de la laine, qui est d'ordinaire le plus considérable. Le fait est d'autant plus important pour notre marine nationale, que ces transports lui reviennent presque exclusivement, tandis qu'en dehors de la navigation des colonies et du cabotage qui lui sont réservés, il n'en est pas de même pour les autres grands transports. Nous recevons des masses considéra-

bles de coton; mais ce sont les *clippers* américains qui les apportent. Il nous arrive de la laine et de la houille en énorme quantité, mais presque exclusivement sous le pavillon anglais. Nous consommons des bois du Nord, mais ils descendent constamment vers nos ports dans les navires de la Norvége. D'autre part, nous expédions des tissus, du linge, des soieries, pour des sommes considérables; ce fret, peu volumineux, est richement payé aux paquebots anglais ou américains qui enlèvent à nos navires ce lucratif transport. Chaque année, il part du port du Havre une bande de vingt mille émigrans allemands; c'est dans les entre-ponts et les cales des trois-mâts américains qu'ils s'entassent. Les passagers plus aisés ne prennent même pas les cabines de nos bâtimens, ils s'embarquent à grands frais sur les paquebots Cunard ou Livingston. Il n'est pas jusqu'aux malles des correspondances qui n'aillent chercher de l'autre côté du détroit des services plus réguliers, plus rapides, mais aussi plus coûteux, en attendant que nos trop tardifs paquebots s'organisent. Notre marine est déshéritée du fret le plus lucratif, qui passe à d'autres plus habiles; elle est déshéritée de la plus grande partie du trafic industriel : jusqu'ici cependant elle a profité de la presque totalité des transports agricoles. S'agit-il d'aller faire des provisions à Odessa, plus maîtresse dans les eaux de la Méditerranée que dans celles de l'Océan : notre marine s'en acquitte à elle seule. Faut-il du blé en Italie, en Espagne : il part de Marseille sous notre pavillon. Et même sur l'Océan, profitant, dans ces dernières années, de ce que les grands navires américains étaient occupés pour nos transports militaires, la marine française a su mener fort activement les convois de grains entre New-York et le Havre. En ce moment encore, nos caboteurs sont activement occupés par l'exportation de blé qui se fait en Angleterre. Ainsi les grains et les produits agricoles peuvent bien ne tenir qu'un rang secondaire dans le total de nos transports par mer, mais ils forment incontestablement le fret le plus important pour notre marine nationale. Nos navires sont en général d'un trop faible tonnage pour pouvoir transporter les matières encombrantes, le coton, la laine, aussi économiquement que les colossales constructions américaines; l'emploi que fait notre marine de la vapeur est trop restreint pour qu'elle prétende disputer les passagers ou les marchandises précieuses aux paquebots de New-York ou de Liverpool; mais elle fait son profit ou de la disette ou de la grande abondance de récoltes. Si les liens qui l'attachent au commerce agricole, par suite à la production, n'apparaissent pas tout d'abord, ils n'en sont pas moins étroits pour cela; notre marine vit en réalité du blé et du vin.

On ne saurait trop appeler l'attention sur le mouvement extérieur des céréales, dont la presque totalité s'effectue par la voie de mer.

	1827-1837.	1837-1847.	1847-1857.
Importation.....	309,0 millions.	669,3 millions.	817,8 millions.
Exportation.....	127,8 »	316,6 »	545,4 »
Sommes.....	436,8 »	985,9 »	1363,2 »

Ces chiffres sont importans; les sommes croissent rapidement, au grand bénéfice de la marine. Les exportations suivent même une progression plus forte que les importations, heureux témoignage de progrès de notre production. Toutefois il est regrettable pour le bien de l'agriculture, de la marine, du commerce, que ces mouvemens n'aient pas atteint l'activité plus grande encore à laquelle, on va le voir, ils peuvent prétendre.

Les pays producteurs par excellence sont, avons-nous dit, le bassin de la Mer-Noire et l'Égypte, et les pays consommateurs forment l'Europe occidentale. Nous sommes sur la route que suivent les approvisionnemens qui se dirigent vers les contrées du nord; nous occupons une position centrale même par rapport à l'Espagne et à l'Italie. Cette position nous désigne donc pour être l'entrepôt général des grains; elle fait de nous le grenier d'abondance naturellement destiné à recevoir les importations des pays de provenance, pour les répartir ensuite entre ceux qui en ont besoin. Ce rôle, auquel la distribution géographique nous invite, nous est rendu facile par une marine active, par les capitaux que nous possédons en quantité suffisante; il nous est de plus imposé par la nécessité d'écouler nos produits industriels vers les pays producteurs du blé, qui sont restés dans l'enfance des arts, et qui recherchent nos tissus, nos meubles, ces mille futilités de luxe que nous excellons à fabriquer et que les étrangers aiment tant à posséder, ne serait-ce que pour prouver qu'ils sympathisent avec nous en matière de bon goût. L'Italie seule, plus rapprochée des lieux de provenance, pourrait nous disputer l'importance du commerce; mais elle nous est inférieure pour l'activité commerciale et maritime, pour la puissance des capitaux, pour la production industrielle, seule capable d'alimenter les échanges. Telle est la condition avantageuse dans laquelle nous nous trouvons. Aussi Marseille est-il devenu le grand marché du bassin de la Méditerranée; ce port est toujours prêt à expédier soit en Espagne, soit en Italie, à renvoyer par transit les provisions nécessaires à la Suisse et à la vallée du Rhin, aux frontières nord de la France. Avons-nous tiré cependant tout le parti possible de cette situation? Qu'il soit permis d'en douter, à voir l'importance acquise par Livourne, où le commerce des grains est d'autant plus prospère, d'autant plus riche, qu'il est en grande partie entre les mains de Grecs. Barcelone est lui-même devenu un entrepôt considérable. Nous n'avons donc pas conquis le

monopole auquel nous aurions pu prétendre dans la Méditerranée. Nous avons encore moins bien réussi dans le nord de l'Europe; nous avons laissé le marché central se fixer dans un pays isolé, que sa position extrême ne désignait nullement pour cet avantage. L'Angleterre est actuellement l'entrepôt réel des pays du nord. Grâce à son activité commerciale, il s'y produit un fait inexplicable au premier abord, celui d'un pays qui a un déficit énorme de récoltes, et qui, malgré ce déficit, ou plutôt à cause de ce déficit, à cause des nombreux arrivages qu'il occasionne, se livre à une exportation de grains importante, et surtout de farines. Le commerce anglais ne s'est point toujours livré à cette lucrative spéculation : elle date d'une mesure que quelques-uns redoutaient comme une catastrophe publique, que tous ne tentaient qu'avec défiance.

Plus d'une cause a contribué à nous priver de cet entrepôt général : nos habitudes commerciales trop limitées au marché national, dont le monopole nous est garanti, les difficultés de transports par terre, à peine levées par l'établissement des chemins de fer; mais il faut surtout s'en prendre à la législation douanière des grains, qui est ou qui était en vigueur (on ne sait lequel des deux, du passé ou du présent, employer à l'égard de nos tarifs, tant il y a d'incertitude en cette matière). Il est des marchandises qui peuvent supporter des droits d'entrée ou de sortie même considérables : les produits riches, précieux, sont dans ce cas. Tout ce qui ne répond pas à un besoin impérieux, mais qui s'adresse seulement à la classe opulente, peut être taxé sans que la vente en soit arrêtée; il n'en est pas de même des grains. Le blé est une denrée commune, dont les prix, compensés par les distances, ne diffèrent jamais beaucoup d'un lieu à un autre. Ce n'est donc qu'une pente très faible qui en détermine le mouvement. Prenons pour exemple l'exportation, qui, il y a quelques semaines à peine, avait encore lieu pour l'Espagne. L'hectolitre acheté à Marseille 18 fr. 50 c. se vendait 20 fr. à Barcelone; nos droits de sortie sont momentanément de 25 c.; la taxe d'entrée était un peu plus forte en Espagne. Les droits payés, il restait à peine 1 franc net. Ce franc devait donc représenter à lui seul les frais de transport, le bénéfice du négociant, et parer aux avaries sur mer et aux déchets inévitables tant au chargement qu'au déchargement; ce qui veut dire que le bénéfice par hectolitre du négociant pouvait être classé parmi ces quantités que les géomètres nomment des infiniment petits; aussi l'accroissement des droits espagnols a-t-il suffi pour l'arrêter subitement.

Le tarif en vigueur jusqu'à la franchise actuelle dont nous jouissons provisoirement, en d'autres termes l'échelle mobile, avait l'inconvénient de se maintenir presque constamment à un taux qui entravait les mouvemens commerciaux. Aussi les importations ne

devenaient-elles profitables qu'au moment des crises les plus douloureuses, et les exportations qu'aux époques d'avilissement profond dans le prix des céréales. C'est que des taxes de douane qui seraient insignifiantes pour toute marchandise de luxe sont onéreuses pour les grains, et se changent facilement en véritables prohibitions. En outre, ces taxes ont été surtout embarrassantes par leur mobilité. Propices un jour au commerce, elle pouvaient être rendues prohibitives le lendemain par une simple oscillation du marché intérieur. De telles variations du tarif expliquent seules ces mouvemens si brusques dans les chiffres des exportations d'une année à l'autre. Ainsi en 1832 l'importation s'est élevée à 94 millions; l'année suivante, elle est tombée à 4 millions; en 1846, elle a été de 69 millions : elle a monté à 231 millions en 1847 pour s'abaisser à 26 millions en 1848. Ce sont de véritables sautes de vents, pour employer l'expression maritime qui peut seule rendre compte de ces étranges désordres. Soumis à des lois pareilles, le commerce des grains était fort exposé à devenir de l'agiotage.

Bien que la réexportation et le transit soient régis par un autre tarif, ils se sont néanmoins ressentis de l'échelle mobile. C'est que ce commerce d'entrepôt et de transit ne saurait être séparé du commerce avec l'intérieur. Les négocians ne peuvent se livrer avantageusement à une telle spéculation sans avoir pleine franchise de vente et d'achat sur le marché intérieur, qui leur sert dès lors de réservoir alimentaire. Ils y puisent lorsque les arrivages sont insuffisans pour la réexportation, ils y déversent au contraire leur trop-plein de blés étrangers lorsque l'écoulement vers l'extérieur se ralentit. La franchise, en facilitant cette double manœuvre, a fait la fortune du marché anglais, le profit de la marine et la prospérité du commerce de cette nation. Qu'il en soit ainsi pour nous!

La valeur excessive que les importations ont parfois atteinte chez nous ne serait nullement regrettable, si elle eût été contre-balancée par une exportation aussi active. Malheureusement il n'en a pas été ainsi. Cette différence d'ailleurs a moins tenu au manque de récoltes qu'aux difficultés de transport. Nous n'avons jamais eu beaucoup de canaux; la navigation de nos fleuves n'a reçu que de tardives améliorations, nos routes sont loin d'être achevées, surtout nos chemins vicinaux; c'est d'hier à peine que notre réseau de chemins de fer est dessiné sur le sol. Aussi une fraction importante des récoltes ne pouvait-elle être utilisée, et restait-elle sur le lieu même de la production sans pouvoir arriver à la consommation, soit intérieure, soit extérieure. Un tel état de choses, qui maintenait dans une situation de gêne déplorable des provinces entières, surtout celles du centre, était loin certainement d'encourager la production. Voilà la première cause de la marche si lente de nos progrès agricoles.

Impuissante à exporter au loin, la culture n'a pas cherché à produire chaque année un excédant à la consommation locale. Elle eût été fort exposée à garder cet excédant pour compte ou à ne l'écouler qu'à vil prix, en perte flagrante. Aussi s'est-elle trouvée au dépourvu chaque fois qu'une intempérie est venue répandre la stérilité sur nos champs. La disette a surtout été aggravée par le défaut de débit en temps ordinaire. Voilà en peu de mots dans quels erremens ont marché la production d'une part, la consommation de l'autre, isolées entre elles par des obstacles que lèveront les chemins vicinaux, les routes, les canaux, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, — isolées également par des obstacles artificiels, des taxes de perception qui s'aplaniront aussi peu à peu. Dès qu'une vente avantageuse sera assurée à la culture en tout temps, les besoins de la consommation se trouveront garantis avec la plus grande régularité possible. Alors seulement la culture sera excitée à produire chaque année un excédant qui, en temps ordinaire, se répandra à l'étranger, et qui, retenu à l'intérieur par la moindre hausse, constituera la meilleure des réserves, et rejettera loin de nous dans le passé ces scènes lugubres de désordres que produisent et l'accaparement du blé et l'épouvante de la faim. C'est donc à tort que l'on attribue exclusivement l'état arriéré de la culture au manque de capitaux ou au défaut d'intelligence. Assurez-lui les facilités de transport d'abord, ensuite la liberté la plus entière de vente : alors la culture se constituera des capitaux, alors elle sera intelligente, alors elle secouera son découragement; alors, active et ardente au progrès, elle déploiera des forces restées jusqu'ici inconnues ou méconnues.

Les variations dans les prix des céréales, que nous avons vues passer dans un très court espace de temps de 40 francs à 13 francs l'hectolitre, sont aussi funestes à la production qu'à la consommation. « Le laboureur ne fait bien ses affaires qu'à la cherté du blé, » a dit Montaigne; je crois qu'il eût changé d'avis au spectacle de la culture dans cette dernière année. C'est que la cherté passagère est toujours suivie de l'avilissement du prix. Elle occasionne au fermier une augmentation dans son bail, qu'il n'est plus en état de supporter quand la baisse arrive, et lui apporte la ruine après un éclair de prospérité. Les propriétaires eux-mêmes sont atteints par le contre-coup de la cherté des grains; ils sont obligés d'accroître le salaire des ouvriers agricoles, et ne peuvent plus les réduire quand le bon marché reparaît, alors même que leur revenu net a diminué jusqu'à devenir négatif. La hausse a surtout le funeste effet d'éblouir les gens de la campagne par les revenus inespérés qui leur sont momentanément procurés; elle développe en eux outre mesure la passion des achats de terrains. Certes c'est un noble et

louable désir que d'aspirer à la possession d'une parcelle de cette terre qui nous porte, à la propriété d'une place à ce soleil qui nous réchauffe, à la jouissance des récoltes de l'été, des fruits de l'automne, des espérances du printemps. Ce penchant est un des meilleurs de l'homme; il le porte au travail, à l'épargne, à l'ordre privé et public, il l'excite à tout ce qui est bien. Ce seul désir d'accroître l'héritage de la famille tempérera même dans une juste limite l'accélération trop rapide que pourrait prendre le morcellement du sol; mais il doit être contenu dans les bornes du possible, sans dégénérer en une passion aveugle qui porte le cultivateur à emprunter pour acheter : c'est le conduire à la ruine par la voie de l'expropriation.

Après les effets de la cherté excessive, voyons ceux de la baisse exagérée. Les consommateurs, surtout ceux de la classe laborieuse, n'y trouvent qu'un illusoire avantage : c'est que les produits de la ville sont consommés en grande partie par ceux qui, soit fermiers, soit propriétaires, soit rentiers, ne tirent leurs revenus que de la terre. Ces revenus tarissant, les dépenses se restreignent. Les ouvriers paient le pain bon marché, mais le travail leur manque. Il faut ajouter que le malaise qui règne alors dans les campagnes, où les propriétaires, faute d'argent, ne peuvent plus occuper leurs journaliers, jette dans les villes des émigrans en abondance; ces bras nouveaux viennent faire une concurrence redoutable aux ouvriers industriels, concurrence qui devient désastreuse pour eux dès que, par une cause quelconque, le travail se ralentit.

Les consommateurs doivent donc désirer avant tout que les denrées alimentaires prennent un cours régulier, qui servira de base à la rétribution du travail; les cultivateurs de leur côté ont besoin d'une assiette un peu plus fixe afin d'asseoir les baux de ferme, de stipuler les salaires des manœuvres, d'arrêter cet abandon déplorable du travail des champs pour celui des ateliers. Par quels moyens arriverons-nous à cette régularité dans les prix désirable pour tous? Les progrès agricoles nous y conduisent. Mieux la terre est cultivée, et moins elle est sensible aux intempéries, qui font les mauvaises récoltes. Un sol bien ameubli, profondément labouré, se ressent moins de l'excès d'humidité ou de sécheresse. Lorsqu'une plante croît dans une terre végétale convenablement fertilisée, elle résiste mieux aux atteintes du froid, aux ravages des insectes, aux contrariétés des pluies, qui peuvent lui être si funestes au moment de la floraison. Les progrès de la culture n'accroîtront pas seulement les récoltes, ils les rendront encore moins variables, en dépit des élémens; mais ils n'auront point une action aussi décisive sur le cours des prix. C'est que les variations des mercuriales ont trop souvent des causes imaginaires, inexplicables. Que de fois le blé est à vil prix sans que ce bon marché ait pour cause l'abondance relative de la récolte! que de

fois au contraire ce prix monte, s'exagère par une alarme sans raison, qui rend la vente rare et exigeante et l'achat impatient! La liberté du commerce intérieur a déjà apporté un grand remède au mal; la liberté du commerce extérieur complétera la guérison de ces crises qu'éprouve parfois la raison publique.

En résumé, la question du commerce extérieur des grains est capitale pour notre agriculture; elle n'est pas moins importante pour notre marine, qui, je le répète, trouve dans le transport des produits agricoles les bénéfices les plus nets, parce que ces transports lui sont le moins disputés par la concurrence des autres pavillons. L'agriculture demande instamment par la voix de ses comices, par l'organe des hommes éminens qui plaident sa cause, la *liberté d'exportation* comme mesure fixe, légale, nécessaire pour lui assurer des débouchés permanens. La marine se joint à elle par un besoin non moins pressant d'accroître son fret d'exportation. Le lest, la nécessité de partir de France avec des bâtimens vides, la maintiennent dans un état précaire, médiocre. En échange de cette liberté, l'agriculture renonce de grand cœur au tarif mobile pour l'importation, et demande un droit fixe, modéré, ne nuisant point au commerce. Un tel droit serait aussi pleinement satisfaisant pour les intérêts de la marine.

II.

En dépit de la stérilité qui désole nos vignobles depuis plusieurs années, nos exportations en vin ont atteint en 1857 une valeur de 160 millions, et celles en eau-de-vie une valeur de 59 millions. Cette somme totale de 219 millions n'est dépassée que par le chiffre des expéditions de tissus de soie et de laine. Le vin tient donc la seconde place dans notre commerce extérieur, mais il occupe incontestablement la première pour le fret qu'il procure à notre marine. C'est que les matières tissées ne présentent sous leur valeur énorme qu'un tonnage minime, qui du reste passe presque tout entier aux paquebots à vapeur chargés des services d'Angleterre, de Russie, d'Amérique. Soumises à une législation régulière, nos exportations en vin ne présentent pas ces variations brusques qui se manifestent pour les céréales, bien que la grappe de raisin soit plus sensible aux intempéries, à la grêle, aux maladies, que l'épi de blé. De toutes les preuves que l'on pourrait invoquer contre cette irrégularité des tarifs des céréales, il n'en est pas, à notre avis, de plus concluante que celle-ci, qui est tirée d'un cas parfaitement analogue.

Il y a déjà de longues années que la culture, le commerce et la marine tirent d'abondans subsides de ces exportations. Elles se sont

accrues jusqu'en 1852, époque à laquelle les premières atteintes de l'oïdium sont venues momentanément tarir cette précieuse source de richesse. L'importance de ce commerce agricole s'explique aisément. Peu de pays produisent le vin, tous désirent en boire. Tandis que les céréales se cultivent partout, que certaines variétés mûrissent même jusque dans les terres polaires, la vigne, plus délicate et plus difficile, ne consent point à se vulgariser en tous lieux. Trop sensible au froid, elle ne dépasse pas le 50e degré de latitude, et n'atteint même cette hauteur que dans quelques expositions privilégiées; trop sensible au chaud, elle ne descend point plus bas que le 30e degré, et encore exige-t-elle dans cette zone étroite des conditions de climat, d'exposition, de sol, qui l'y rendent fort rare, et qui l'ont reportée presque exclusivement sur la pointe ouest d'Europe, en France, en Espagne, en Italie, dans quelques parties de l'Allemagne et quelques localités d'Asie et d'Amérique.

La France est par excellence privilégiée pour cette culture. Son vin peut avoir moins de richesse alcoolique que le vin récolté sous les climats plus chauds de l'Italie, de la Sicile, de l'Espagne, de Madère, du cap de Bonne-Espérance; mais il rachète ce défaut par une incontestable supériorité de qualités hygiéniques et d'arome. Enfin la France est sans contredit le pays qui produit le plus de vin, qui en consomme le plus, et qui en fait les exportations les plus considérables. Nos provinces du midi forment le centre de cette importante production. Ouvertes à deux mers, elles peuvent aisément expédier au loin l'excédant de leurs récoltes. Beaucoup de vins, parmi ceux même de la France qui se récoltent plus au nord, ne peuvent supporter sans altération le séjour à la mer; les crus du midi s'améliorent au contraire dans les diverses vicissitudes de chaud et de froid, dans leurs voyages maritimes, dans le balancement perpétuel des navires. Il y a là comme un fait providentiel pour la prospérité de notre pays.

Cette production n'a pas encore atteint tout son développement (1). Beaucoup de terrains où l'on cultive le blé donneront, convertis en vignobles, plus de profit quand nos moyens de transport permettront aux céréales de se répandre facilement de nos provinces qui sont le plus aptes à les produire dans celles qui conviennent le plus spécialement à la vigne. Lorsque cette réforme se sera opérée graduellement, l'étendue de nos bons vignobles sera plus que doublée; par contre-coup, la vigne disparaîtra de beaucoup de terrains où elle ne donne que des produits détestables, mais

(1) La vigne occupe actuellement 2 millions d'hectares en France. Elle s'est accrue en cinquante ans de 500,000 hectares, bien que l'heureuse influence des voies de communication commence à peine à se faire sentir pour elle. Nous avons certainement plus d'un dixième du territoire, soit 5 millions d'hectares, cultivable en vignobles avec succès.

où la culture en est rendue nécessaire par l'impuissance de nos moyens de transport. Cette disparition, qui s'est déjà opérée dans quelques parties du nord et de l'ouest de la France, a fait croire à certaines personnes que le climat de notre pays se modifiait et que notre soleil devenait moins chaud. Qu'elles se rassurent : la chaleur ne fuit pas; les chemins de fer arrivent. La qualité des vins réclame aussi certains progrès. Les petits propriétaires surtout doivent s'efforcer de rendre leurs caves égales en renom, sinon en capacité, à celles des grands propriétaires dont les clos ont acquis une juste renommée. Le bon vin a surtout été jusqu'ici un produit aristocratique, et l'on doit remarquer que les grands propriétaires ont soigné leurs vignobles bien avant qu'ils aient songé à s'occuper avec la même sollicitude de leurs domaines arables.

Si la production peut s'accroître, les débouchés doivent également se multiplier. Lors même que les charges qui grèvent la vente du vin resteraient aussi lourdes, l'usage de cette boisson ne s'en répandra pas moins, par ce fait seul que l'aisance s'introduit parmi les classes laborieuses, dans tous les pays industrieux et actifs. Cet accroissement, amené par la prospérité des états consommateurs, sera rendu facile par l'amélioration des moyens de transports intérieurs autant en France qu'à l'étranger. Notre principal port d'expédition, Bordeaux, avait à la vérité pour s'approvisionner deux fleuves et le plus ancien canal de France; mais, par le mauvais état des routes, les vignobles qui n'étaient pas limitrophes des voies d'eau ne pouvaient qu'expédier difficilement leurs produits, sinon les frais de roulage augmentaient considérablement les prix de revient. Bordeaux, grâce aux chemins de fer qui vont couvrir le midi, prendra désormais une tout autre puissance d'exportation, et deviendra un *port agricole* des plus prospères.

Les autres pays producteurs, l'Espagne, l'Italie, ne font qu'une exportation très faible relativement à la nôtre. Leur circulation intérieure est encore plus imparfaite, et leurs relations commerciales sont moins étendues. Du reste, beaucoup de leurs ventes s'opèrent par l'intermédiaire des négocians français, et nous avons ainsi à peu près le monopole du commerce extérieur des vins. Ce monopole nous vaudra par ses avantages celui de la production du coton, que possèdent les Américains, celui de la houille et des métaux, qui appartient aux Anglais. Ces deux branches de commerce semblent avoir acquis dans chacun de ces pays tout le développement possible, s'ils ne touchent pas déjà au moment suprême où les sources de production commencent à se tarir par l'épuisement du sol, ici dans ses entrailles, là-bas à sa surface. La culture de la vigne au contraire peut être éternelle, parce qu'elle n'est pas épuisante.

Il faut examiner maintenant les obstacles artificiels qu'apportent à la consommation les taxes de toute nature qui la grèvent à l'étranger. Les droits de douane anglaise sont de 5 shillings par gallon (4 litres 5), soit environ 130 francs par hectolitre. Des droits pareils équivalent à de vraies prohibitions; ils expliquent comment une bouteille de bordeaux coûte un demi-louis dans une taverne de Londres, bien que les frais de transport de la Gironde à la Tamise ne soient pas plus coûteux que ceux d'une distance de cent lieues à franchir sur terre, et que l'Angleterre puisse s'approvisionner de nos vins avec autant de facilité que la plupart de nos provinces, que la Normandie, la Bretagne, et beaucoup plus aisément que tous nos départemens du nord. Aussi notre exportation est-elle relativement faible en Angleterre, où elle s'est réduite en 1857 à 49,123 hectolitres. Quoique moins élevés en Russie, où ils sont de 50 francs environ par hectolitre, les tarifs n'en réduisent pas moins la consommation dans ce pays, qui est appelé à devenir un jour un débouché lucratif pour nos vignobles. Ces taxes se maintiendront, il faut le dire, tant qu'elles auront chez nous leurs analogues. La protection que cet appareil défensif pourrait assurer à quelques branches de travail national est fort douteuse. Le mal qu'il fait à la plupart est incontestable. Qui en souffre? qui paie les frais de cette guerre de tarifs? C'est la marine, c'est l'agriculture. L'une est frappée d'interdit dans ses transports, l'autre ne peut écouler ses produits.

L'importance du commerce qui se fait avec les États-Unis (121,633 hectolitres de vin, et 30,066 hectolitres d'eau-de-vie) est la preuve la plus concluante du développement que peuvent prendre les exportations dans des pays même éloignés, à la seule condition que les tarifs d'entrée y soient modérés. Et encore si j'appelle modérée une taxe de 30 pour 100 de la valeur, c'est que je la compare à celle de l'Angleterre, qui est d'au moins 400 pour 100. Si, au lieu de 30 pour 100, ce droit était en Amérique aussi élevé qu'en Angleterre, nos expéditions y seraient presque nulles; si au contraire ce droit était réduit à 10 ou à 5 pour 100, notre exportation s'accroîtrait au moins du quart. Les navires faisant le transport de coton pourraient s'affréter de futailles au départ; il en résulterait dans les prix de cette matière première une réduction qui serait des plus profitables à notre industrie.

La Suède et la Norvége sont les pays d'Europe où nos expéditions de vin et d'eau-de-vie sont les plus faibles; elles s'y réduisent à quelques milliers d'hectolitres. Le peu d'importance de ce commerce tient moins à la rigueur des tarifs qu'à la pauvreté de ces pays, qui n'usent que très économiquement de nos productions agricoles et industrielles; leurs massifs navires nous arrivent à la

belle saison chargés de bois de sapin, pour repartir à vide, comme ces voitures que l'habitant des campagnes amène à la ville remplies de provisions, et qui le soir reprennent le chemin du village sans la moindre emplette.

Le vin joue un plus grand rôle comme fret dans la navigation de l'Océan et de la Manche que dans celle de la Méditerranée, qui aboutit à des pays tous plus ou moins producteurs. Le bassin russe de la Mer-Noire pourrait cependant devenir un débouché important, bien qu'il y ait quelques vignobles en Crimée; mais cette culture y est fort hasardeuse, et surtout fort coûteuse. La nécessité d'enfouir les ceps de vigne sous une couche profonde de terre, pour les préserver des froids intenses de l'hiver, occasionne des frais de main-d'œuvre considérables. Les tarifs russes sont trop élevés: 50 francs environ pour le vin, et 195 francs pour l'eau-de-vie par hectolitre. Si une taxe modérée pour l'entrée des grains venait à être décrétée en France, la Russie nous devrait certainement un échange de bons procédés, car ce pays serait celui qui tirerait le plus de profit de l'importation du blé. Quant à notre marine, elle bénéficierait sans concurrens sérieux du développement de notre commerce avec le sud de la Russie.

Le vin n'intervient pas seulement comme fret dans la navigation de la Méditerranée ou de l'Atlantique. Les navires qui doublent l'un ou l'autre cap pour aller trafiquer dans l'Océan-Pacifique ou dans les mers de la Chine se chargent toujours d'un certain nombre de futailles ou de paniers de vins fins dont ils trouvent un débit avantageux au Pérou, en Californie, dans les factoreries des Indes ou dans les comptoirs de la Chine et même du Japon. Nos exportations de vins et d'eau-de-vie dans l'Océan-Pacifique composent à elles seules le tiers de l'exportation totale, et la moitié si l'on y joint les autres produits agricoles, tels que le beurre salé, l'huile d'olive, les préparations de charcuterie recherchées par les nababs avec une friandise qui n'est égalée que par celle des mandarins. Ces exportations seraient certainement plus développées dans ces lointains pays, si nos relations commerciales elles-mêmes y étaient plus actives; malheureusement ces relations diminuent d'importance avec la distance des lieux de trafic, suivant une proportion qui est sans exemple en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande et même en Allemagne. La France n'est pas représentée à Bombay, Madras, Calcutta, à Singapour, à Hong-kong, à Shang-haï, en raison de sa puissance de production et de consommation, en raison de sa richesse et de sa population. Il n'est pas rare de voir dans beaucoup de ces villes le personnel de nos chancelleries plus nombreux que nos nationaux, qui vont y faire le commerce, de même que sur les rades on voit au

mouillage plus de bâtimens de guerre en station que de navires marchands. Il faut espérer que notre indifférence cessera dès que le canal de Suez nous aura rapprochés de ces contrées.

Du reste, nos exportations de vin auraient, en dépit des douanes étrangères, une tout autre importance que celle, déjà considérable, qu'elles ont actuellement, si nous étions un peuple d'humeur plus commerçante. Nous avons expédié en 1857 pour 160 millions de vin et 59 d'eau-de-vie; ce sont des chiffres assez flatteurs pour notre production, assez satisfaisans pour notre commerce. Les expéditions prendraient néanmoins une accélération tout autre, si nos vignobles du midi mûrissaient leur vendange vermeille pour le compte des négocians anglais ou américains, si nos alambics de Cognac brûlaient en leur honneur. Où n'eussent-ils pas fait accepter nos produits, ces marchands de la Cité, au génie inventif et audacieux, qui ont conquis une part de l'Asie pour y répandre leurs cotonnades, pour y recueillir de l'opium et de l'or, qui ont agité d'hallucinations fiévreuses tout un empire jusque-là immobile et impénétrable, et lui ont pris en échange son thé et son argent?

III.

Après les céréales et le vin, l'intervention des produits agricoles dans la marine se restreint considérablement, bien que les animaux et les matières de provenances animales, les légumes et les fruits aient une importance au moins égale à celle du blé et du vin dans la production et dans la consommation (1); mais ces matières sont moins facilement transportables. On embarque peu d'animaux vivans dans une navigation lointaine; cependant on expédie des chevaux et surtout des mulets vers les colonies pour une notable valeur. Le port de Nantes a la spécialité de ces envois; il en part chaque année plus de deux mille mules. L'élève de ces animaux est fort lucrative pour toute la province du Poitou. Les navires qui vont aux colonies avec un tel chargement au lieu de lest peuvent au retour s'affréter à meilleur marché de sucre, de café et des autres denrées. On expédie aussi chaque année pour une dizaine de millions de viandes salées, et les exportations d'un produit qui semble de peu d'importance, le beurre, se sont élevées néanmoins à 14 millions. Les œufs, la volaille, les fruits, les légumes verts ne peuvent figurer dans les exportations lointaines; mais ces produits permettent d'en-

(1) La consommation individuelle de la viande a pris en France un heureux développement depuis le commencement du siècle; avant la révolution, on ne l'évaluait qu'à 18 kilogrammes : elle est maintenant de 28 kilogrammes. Cet accroissement de consommation a été aussi sensible pour le vin, les légumes, le sucre. Notre production agricole n'est donc point restée insuffisante.

tretenir avec l'Angleterre une navigation assez active, qui s'accroît à mesure que nos moyens de communication intérieurs s'améliorent et que notre culture se développe. Grâce à ce double progrès, le centre de la France pourra subvenir seul à l'approvisionnement de Paris et des autres grandes villes du nord-ouest; alors la Bretagne, la Normandie, la Picardie, employées actuellement à cet approvisionnement, pourront diriger tout leur excédant de production vers les marchés anglais. Notre petite marine retrouvera ainsi dans la navigation à travers la Manche le trafic du cabotage, que les chemins de fer lui enlèvent à mesure que leur réseau enveloppe les côtes. Créer le long de chacune des rives de la Seine de nombreuses stations d'embarquement pour les produits agricoles, c'est le seul moyen d'assurer un fret suffisant à la navigation à vapeur, qui a essayé tant de fois, mais vainement, de s'organiser entre Paris et Londres. Jusqu'ici ces navires n'ont voulu relâcher qu'à Rouen et au Havre, et ils ont manqué de cargaison, tandis qu'ils pourraient recueillir le long de chaque rive un supplément de fret qui leur serait fort utile; mais ils doivent prendre l'initiative, proposer leurs moyens de transport aux fermiers de cette fertile vallée, et ne point attendre que la demande leur en soit faite : ce serait éternellement attendre.

Cette étude serait incomplète, si après la navigation extérieure nous n'entrions pas dans quelques détails sur la part des produits agricoles dans la navigation de notre littoral et de nos fleuves, le cabotage. Le nombre de nos petits navigateurs a bien diminué depuis que les chemins de fer ont commencé à relier les ports entre eux par des routes généralement plus directes que les routes de mer, plus sûres et plus rapides qu'elles, sinon plus économiques. Depuis 1853, époque à laquelle les trois lignes du Havre, de Bordeaux, de Marseille, ont été complétement livrées à la circulation, le cabotage a commencé à se ressentir de cette concurrence. Ses transports ont néanmoins encore peu faibli, tout en conservant une moyenne annuelle de deux millions et demi de tonnes (1). L'activité du cabotage a surtout décliné sur les routes qu'il exploitait dans les conditions les plus désavantageuses de longueur et de lenteur : je veux parler de la navigation, jadis si importante, entre les ports de l'Océan ou de la Manche et ceux de la Méditerranée, et principalement entre Marseille et Rouen.

Il fallait que l'ancien roulage fût bien impuissant et bien coûteux, il fallait que notre navigation intérieure par le Rhône et le canal de Bourgogne fût dans des conditions bien médiocres d'ex-

(1) Ces transports ont atteint en 1847 un maximum de 2,627,405 tonnes; tombés à presque la moitié de cette valeur dans les années suivantes, ils se sont relevés en 1852 à 2,644,785 tonnes, et en 1856 le chiffre en a été de 2,432,813 tonnes, et de 2,573,265 en 1857.

ploitation, et elle n'a pas changé depuis, pour obliger de la sorte à ce long détour par le détroit de Gibraltar les marchandises expédiées de Marseille non-seulement pour des points maritimes tels que le Havre, Rouen, mais même pour des villes tout à fait intérieures, telles que Paris et nos cités commerçantes du nord. Que de difficultés, que de lenteurs, que de naufrages même dans cette navigation, où l'on contourne constamment la terre, et où l'on trouve au but du voyage la Seine, fort améliorée maintenant, mais qui alors exposait, par ses bancs mobiles, les navires à de trop fréquens sinistres! Si, malgré l'abandon de ce que l'on nommait le grand cabotage, le total des transports n'a subi qu'une diminution presque insensible, c'est qu'il se crée chaque jour des stations nouvelles sur notre littoral ou sur les rives de nos fleuves. Est-il encore le moindre chenal inoccupé qui soit abordable par une chaloupe au moment de la pleine mer : des pêcheurs le remarquent, et viennent s'y installer. Le nombre de nos pêcheurs s'accroît. De toutes les branches du travail maritime, la pêche est même celle qui prend la plus heureuse extension, grâce à l'aisance qui se répand ainsi dans nos populations, et qui leur permet d'améliorer leur nourriture aussi bien que leurs vêtemens et leur logement. L'on consomme aujourd'hui plus de poisson, de même que l'on consomme plus de viande, de légumes et de fruits. Les chemins de fer, en transportant rapidement aux points les plus intérieurs les produits de la pêche, qui sont si rapidement décomposables, ont grandement contribué à en développer la vente. Si le nombre des pêcheurs augmente, le poisson n'augmente pas dans la même proportion; c'est une conséquence fâcheuse, mais inévitable. On a réglementé la pêche, qui n'est plus possible en tout temps pour toutes les espèces. Alors les chaloupes chargent du grain, du bois ou des pierres de taille pour les ports voisins; puis, au moment où, le chargement terminé, la misaine va se hisser pour le départ, survient la douane, déesse de la vigilance. Le fait est dûment constaté et le hameau inscrit sur ses livres de recette. En faut-il davantage pour que le nouveau port soit créé? Dix ans après, les cabanes de chaume ont fait place à des maisonnettes blanches, et quelques chasse-marée, quelques sloops sont amarrés dans le chenal parmi les bateaux de pêche. C'est le modeste commerce de ces stations qui s'accroît merveilleusement et qui répare de la sorte par le bas les pertes que le cabotage éprouve par le haut dans son trafic, jadis le plus florissant. Ce nouveau développement sera-t-il assez puissant pour réparer complétement ces pertes? Qui ose l'espérer? Dans tous les cas, il faut l'encourager, le soutenir dans l'intérêt de la population maritime. Beaucoup de ces petits ports auraient besoin de quelques travaux qui, peu coûteux, feraient un grand bien au cabotage.

Depuis l'établissement des chemins de fer, la nature des transports opérés par le cabotage a subi encore une sensible modification. Les marchandises qui l'ont surtout déserté sont, on le devine, celles d'une grande valeur sous peu de poids et peu de volume, en général les produits fabriqués, qui s'accommodaient le moins des lenteurs d'une telle navigation, car pour eux le temps est de l'argent. Par contre, les transports agricoles ont augmenté d'importance, surtout lorsqu'il s'est agi, non pas de pourvoir à des besoins pressans, immédiats, mais de créer des approvisionnemens par spéculation. Ainsi le grain et la farine, qui n'entraient jadis que pour un dixième dans le cabotage, ont fourni 18 pour 100 de ces transports en 1857. Comme les mouvemens des céréales par cabotage sont intimement liés à ceux de la navigation extérieure, il est à présumer que si nos exportations et nos importations de céréales venaient à prendre un cours plus actif et plus régulier, le cabotage en ressentirait l'heureuse influence. C'est ainsi que cette question douanière des céréales se présente à nous presque sans cesse, dès qu'il s'agit de la prospérité de notre marine, autant dans la grande que dans la petite navigation. Ajoutons que les conditions d'activité dans les transports du vin par le cabotage sont exactement les mêmes que pour les céréales.

La culture emploie néanmoins les chemins de fer de préférence à la navigation, partout où elle en a le choix, lorsqu'il s'agit du transport d'animaux, du lait, du beurre, des fruits, en un mot de produits susceptibles de se détériorer dans une route trop longue. C'est de la sorte que certaines de nos compagnies trouvent dans cette circulation agricole leurs bénéfices les plus nets. Les chemins de fer, en offrant à la culture de rapides et puissans moyens de transport, qui lui manquaient totalement dans notre pays, où le système de navigation intérieure a toujours été fort incomplet, lui ont rendu d'importans services, car la condition expresse du progrès agricole est un débit avantageux. Nos compagnies n'ont pas tout fait néanmoins pour l'agriculture. Les tarifs ont été, il est vrai, adoucis pour elle. Il n'est pas de denrées, blé, animaux, légumes, fruits, qui ne soient transportées à prix réduits, pourvu que l'expéditeur livre un certain poids minimum, qui est d'ordinaire la charge complète d'un wagon. Or c'est contre cette condition que réclame justement la petite culture, car elle est toujours impuissante à livrer isolément ce poids minimum. Peut-elle fournir à la fois des bœufs par dizaine, ou des parcs entiers de moutons? Peut-elle apporter à la gare assez de lait, assez de produits de son petit domaine? Il lui faut recourir au commerçant intermédiaire, qui seul bénéficie de la réduction.

Beaucoup de mesures excellentes en elles-mêmes, telles que l'établissement de marchés à la criée dans les villes principales, qui avaient pour but la suppression d'intermédiaires trop nombreux entre le producteur et le consommateur, n'ont produit jusqu'ici que des avantages fort incomplets pour l'un et pour l'autre, par l'impuissance où s'est trouvée la production au détail de parvenir jusqu'à la consommation au détail. Les compagnies auraient certainement un avantage réel à développer l'activité de leurs transports par la modération de leurs tarifs : elles le reconnaissent elles-mêmes, les effets de notre réforme postale ont suffi pour les en convaincre; mais elles allèguent que leur personnel et leur matériel, encore insuffisans pour réaliser une spéculation aussi avantageuse, les obligent à la différer.

Le développement de la production agricole, qui est d'un intérêt capital pour notre marine, viendra surtout de l'augmentation des substances fertilisantes qui servent à régénérer le sol épuisé par une série de récoltes (1). Tout ce que rejette la vie animale nourrit, on le sait, fort activement la vie végétale; mais il est encore des substances minérales, la chaux, les marnes, le plâtre, les phosphates, qu'il est utile de mélanger au sol, pour lui donner des élémens qui lui manquent, ou lui restituer ceux qu'il aurait perdus. L'extraction ou la fabrication de ces amendemens est en général peu coûteuse; le prix du transport seul règle les avantages qu'en peut offrir l'emploi dans la culture. Lorsqu'elle n'a pour tous moyens de transport que les charrois par les routes ou par les chemins, la distance limitée à laquelle ils cessent de pouvoir être avantageusement employés est fort restreinte : six kilomètres au plus, s'il s'agit de chemins vicinaux ordinaires, avec des pentes raides; dix kilomètres, s'il existe des routes bien entretenues, et en plaine. Les chemins de fer peuvent étendre cette limite. Quelques-uns transportent ces amendemens avec une importante réduction dans leurs tarifs. Ainsi la Sologne reçoit de la marne à toutes ses stations au prix avantageux de 2 fr. 50 cent. le mètre cube; mais l'usure du matériel

(1) Le triste état d'épuisement où se trouvent encore réduites certaines parties de l'Italie, de la Sicile, de l'Asie-Mineure, en un mot les provinces les plus peuplées dans l'antiquité, prouve combien il importe de réparer par des engrais les pertes de la terre, autant pour le rendement présent que pour la conservation de la richesse à venir. Les anciens faisaient cultiver principalement par les bras des esclaves ou des colons; ils consommaient en outre peu de viande, à raison surtout de la chaleur du climat, qui a maintenu cette abstinence dans ces pays jusqu'à nos jours. Pour ce double motif ils entretenaient peu d'animaux domestiques, par suite ils ne pouvaient recueillir dans leurs fermes qu'une très faible quantité de fumiers. La stérilité qui en est résultée a dû contribuer pour beaucoup à la démoralisation et au découragement du bas peuple, et intervenir de la sorte parmi les causes multiples qui ont amené la chute de l'empire romain.

et de la voie rend le transport de ces matériaux plus coûteux par voie de fer que par voie d'eau, d'autant plus qu'il n'est point question pour eux ni de temps ni de vitesse.

Notre culture n'a fait jusqu'ici qu'un usage très restreint de ces amendemens, alors même que, voisine de la mer, des fleuves ou des canaux, elle pouvait profiter de ces moyens économiques de transport : c'est que jusqu'ici ses profits n'ont pas été assez considérables pour lui permettre de se constituer des avances d'argent; mais un temps viendra où elle fera un emploi presque général, ou du moins fort étendu et fort abondant, des amendemens calcaires. Alors notre cabotage et notre batellerie trouveront dans ces transports de matières fertilisantes des élémens d'activité sur lesquels ils ne comptent probablement pas. Cette augmentation sera certainement plus considérable que celle dont nous avons été témoins depuis la création des chemins de fer. Donnez du temps à l'agriculture, après l'avoir dégagée des difficultés de vente actuelles, et elle saura alimenter l'une et l'autre industrie. Les bateaux et les wagons seront à peine vides de ce qui sert à produire, qu'elle les chargera de ce qui a été produit.

Le travail national ne peut que gagner à la concurrence des voies ferrées et des voies navigables. L'agriculture, qui entre toutes les industries a le plus de masses à mouvoir, doit surtout redouter l'anéantissement de l'un des deux concurrens, ce qui aurait pour effet immédiat d'amener l'encombrement de l'autre, et de lui faire perdre ses qualités précieuses de vitesse et de sécurité dans la circulation. C'est à l'état d'encourager le cabotage par le dégrèvement des droits de port et de navigation, par l'amélioration des voies navigables. Sa sollicitude à cet égard sera d'autant plus vive qu'il s'agit d'assurer du travail à la partie de notre population maritime qui se livre au cabotage. La classe si méritante des gens de mer est digne d'un intérêt d'autant plus grand que l'aptitude à son métier la rend inhabile à tout autre emploi.

Jusqu'à ce jour il y a eu, sinon de la froideur, du moins peu d'empressement de la part de nos capitaux à se porter vers les entreprises maritimes; n'est-ce pas là une analogie de plus avec l'attitude qu'ils gardent vis-à-vis de l'agriculture? Il existe du reste une grande ressemblance dans la manière dont ces deux industries sont constituées chez nous. Ainsi, lorsqu'on jette les yeux sur le classement d'après leur tonnage des navires de notre marine, et qu'on voit la faible part des bâtimens d'une grande capacité qui représentent la grande exploitation dans le travail maritime, on croirait en vérité parcourir la matrice cadastrale de notre propriété foncière, où la petite exploitation figure de même pour une imposante majorité. Notre marine comptait, à la fin de 1857,

un effectif de 15,175 navires. Dans ce nombre, 63 seulement ont un tonnage (tonnage officiel toujours plus faible que la capacité réelle) supérieur à 700 tonneaux; c'est ce que l'on pourrait appeler la grande exploitation. La moyenne exploitation, comprenant les navires d'une capacité variable de 600 à 300 tonneaux, compte 746 bâtimens. Après ces deux classes de navires, qui sont généralement des trois-mâts, arrive la flottille nombreuse des bricks, goëlettes, chasse-marée, sloops, côtres, lougres, chaloupes et gabares, en tout 2,328 bâtimens de 300 à 100 tonneaux, et 12,038 d'un tonnage inférieur à 100. Cette bande nombreuse de petites voiles se renforce de 7,286 bateaux de pêche. Tel est l'état de la petite exploitation dans la marine, je pourrais même dire de la petite propriété, car si les bâtimens des deux premières classes appartiennent en général à des armateurs, et prennent leur équipage à gages, à peu près aux mêmes conditions de solde que la flotte, ceux de la dernière sont le plus souvent la propriété en tout ou du moins en partie du patron, et les quatre ou cinq hommes qui forment l'équipage participent fréquemment aux bénéfices grands ou petits du navire, comme ils en partagent les périls. C'est une sorte de métayage. Cette petite propriété est constituée par les épargnes de la population maritime. Le matelot aspire à la possession du flottant abri qui le reçoit avec autant d'ardeur que le cultivateur convoite le champ de son dur labeur. L'un et l'autre établissent ainsi une distinction bien tranchée entre eux et l'artisan des villes, plus rarement disposé à consacrer à son industrie la part du salaire qu'il peut économiser. Beaucoup de ces petits navires sont le patrimoine indivis d'une même famille.

Sur terre comme sur mer, la petite exploitation est chez nous la loi commune : nous devons nous en féliciter. Certes, la petite exploitation est inférieure à la grande par certains côtés : elle est exposée à manquer de capitaux et d'une direction intelligente; mais elle a bien son mérite, sa supériorité même. Si elle n'atteint pas toujours le maximum des bénéfices réalisables, elle est plus économe, plus modeste : elle se contente d'un faible salaire; elle végète souvent, mais du moins elle vit là où une grande entreprise se ruinerait. Il faut donc que la petite propriété et la petite exploitation continuent à se développer dans la marine comme dans la culture; elles y entretiendront beaucoup d'hommes libres, susceptibles de se diriger eux-mêmes, et surtout capables de plus de travail et de moralité. L'argent circulera peut-être moins dans la nation, mais elle sera tranquille et forte.

Il existe donc en France plus d'un lien sympathique entre l'agriculture et la marine. L'intérêt ne les unit pas moins étroitement. L'abondante production de l'une fera le profit de l'autre. Toutes

deux s'unissent pour réclamer l'amélioration de la législation commerciale, l'exonération des métaux, de la fonte, du fer, de l'acier, qui sont indispensables à l'une et à l'autre. De telles mesures leur assureraient tout un avenir de prospérité, ouvert à l'origine par deux grands hommes, Colbert, qui fonda la marine commerciale, et Turgot, qui rendit libre à l'intérieur le commerce des produits agricoles, et dont il faut étendre les réformes au commerce extérieur.

Quelques mots suffiront pour résumer cette étude. Nous sommes un pays essentiellement agricole. Nous manquons du charbon, qui est le souffle vivifiant de l'industrie, du fer, qui en est l'arme indispensable; mais Dieu nous a libéralement réparti le soleil, la terre et l'eau. Il nous a placés dans une admirable situation pour user de ces avantages : à nous de faire le reste. Le passé de notre culture a été misérable, parce que, faute de moyens de transports, faute d'une nombreuse classe de consommateurs aisés, elle ne pouvait ni écouler ni vendre ses produits. Le présent s'améliore toutefois, il garantit l'avenir. Dans le nord et le centre, la grande culture s'organise avec les moyens d'action qui lui sont propres; dans le midi, pays des fruits et de la vigne, terre promise de la petite culture, celle-ci s'installe lentement, mais sûrement. Nous sommes baignés par les mers les plus commerçantes; nous avons des ports suffisans; notre population maritime pourrait, grâce à l'emploi de la vapeur, à l'usage des grands navires, suffire à un commerce triple. Nos matelots ont les deux qualités essentielles : ils sont disciplinés et durs à la fatigue. Leurs chefs commencent leur instruction sur la flotte, ils la finissent dans les écoles spéciales établies dans chaque port; ils forment un cadre d'officiers sans pareils pour l'activité et l'habileté. L'agriculture nous offre donc les élémens d'une production abondante, la marine les moyens d'une exportation assurée. Le lien qui les unit, le commerce, sera moins timide ou moins indolent, il faut l'espérer, lorsqu'il aura été dégagé des entraves douanières trop tendues qui l'embarrassent chez nous et à l'étranger. Dans l'état actuel, deux mesures importent surtout à la prospérité de l'une et l'autre industrie. La première, c'est la garantie de la liberté d'exportation, et par contre, l'admission de tous les produits agricoles à l'importation avec un simple droit réduit à un impôt équitable. La seconde dépend moins de notre volonté : il s'agirait de l'abaissement des droits prohibitifs qui frappent nos vins à certaines frontières étrangères. C'est le but que la marine et l'agriculture ne doivent jamais perdre de vue, car chaque dégrèvement obtenu sera pour elles une inappréciable conquête.

F. VIDALIN.

VOYAGEURS MODERNES

Mme IDA PFEIFFER EN MALAISIE.

I. *Voyage d'une Femme autour du Monde.* — II. *Mon Second Voyage autour du monde,* par Mme Ida Pfeiffer, traduction de M. W. de Suckau.

La race des voyageurs présente d'infinies variétés. Depuis le simple touriste qui parcourt commodément, dans le wagon bien rembourré d'un chemin de fer, les diverses régions de la vieille Europe, et qui, tout fier de son addition de kilomètres, réclame une mention honorable dans l'histoire des voyages, jusqu'à l'explorateur hardi qui plonge dans l'intérieur des continens ou cherche vers les pôles le spectacle des horizons inconnus, on pourrait compter des milliers d'espèces, ayant leur caractère propre, leurs habitudes, leurs manies, et formant autant de types qui fourniraient à l'observateur l'élément de curieuses études. Comment tenter le dénombrement des originaux qui défileraient devant nous, si nous passions la revue des voyageurs? Quelle armée, ou plutôt quelle mêlée d'hommes sans discipline, sans mot d'ordre, vagabonds de toutes langues et de tous pays, enfans de la bohême errante, toujours en quête de sentimens nouveaux et de sensations nouvelles! La maladie ou la santé, la curiosité vaine ou l'ardente passion de la science, le désœuvrement ou l'attrait sincère des choses ignorées, tous les ressorts, bons ou mauvais, se tendent à un moment donné

pour pousser au loin ces nomades que la fée des voyages a touchés de son aile. Autant de voyageurs, autant de types qui se rapprochent parfois sans se confondre, qui se croisent sur toutes les routes, et qui promènent à tous les hasards de l'aventure leurs fantaisies infatigables. Cent voyageurs visitent les mêmes lieux, ils ne les voient pas de même; ils sont témoins du même fait, et ils le raconteront différemment : leurs sensations matérielles, leurs impressions varient et se contredisent. Où est la vérité? Auquel croire? Fâcheuse incertitude qui plane et planera éternellement sur les récits des touristes. Rien de plus naturel cependant que cette contradiction. Tandis que l'un, selon la pente de son esprit et de ses habitudes, envisage tout avec l'enthousiasme de l'imagination, et crée en quelque sorte ce qu'il croit voir, l'autre se possède mieux, il sait demeurer froid et impassible. L'un et l'autre peuvent être sincères, en établissant leur point de mire au-delà ou en-deçà du juste et du vrai. C'est pourquoi, lorsqu'on prend un livre de voyages, on doit, avant de se laisser entraîner au courant du récit, remonter vers la source et rechercher l'origine, l'état civil, le signalement moral du compagnon de route dont on va suivre les pérégrinations. Cette étude préalable est nécessaire, et souvent même le voyageur ne paraîtra pas moins intéressant que le voyage. C'est ce qui arrive pour Mme Ida Pfeiffer.

En 1842, lors de son premier voyage, Mme Pfeiffer avait quarante-sept ans. Elle se rendit en Palestine; elle parcourut ensuite les pays du nord de l'Europe. Après ces premiers essais, elle s'embarqua en 1846 pour un tour du monde. Revenue en 1848, elle repartit en 1851, à cinquante-six ans, fit de nouveau le tour du monde, et ne revit l'Allemagne qu'en 1854. Dès 1856, elle est encore en route; elle prend les fièvres à Madagascar, et, ramenée en Europe, elle meurt à Vienne en 1858. Tel est, en quelques lignes, le bilan de ses voyages. Je laisse aux statisticiens le soin de calculer le nombre de milles ou de kilomètres qu'elle a parcourus. Deux voyages autour du monde! Quel intérêt, quel génie, ou plutôt quel démon entraînait ainsi cette femme loin de son foyer? On ne s'avise pas à quarante-sept ans de courir les aventures, et d'ailleurs la vie de Mme Pfeiffer protesterait contre une telle supposition. Peut-être quelque chagrin violent, l'une de ces crises de l'âme qui poussent aux résolutions extrêmes et désespérées? Il n'en est rien. Mme Pfeiffer était heureuse : elle avait goûté les joies de la famille; elle vivait au milieu des siens, se consacrant à l'éducation de ses enfans. Une imagination romanesque, surexcitée par des circonstances extérieures qui pouvaient inspirer la passion des voyages? Si Mme Pfeiffer avait habité l'un de ces grands ports où l'on a sous les yeux à toute heure le spectacle des navires, le mouvement des matelots et

l'attrait de la mer, où l'on vit pour ainsi dire dans la familiarité du lointain, il serait possible d'expliquer jusqu'à un certain point qu'elle eût subi l'influence d'une sorte de contagion vagabonde; mais elle habitait Vienne, et ce n'est certainement pas au Danube ni aux pyroscaphes du Lloyd qu'il conviendrait d'attribuer une si forte puissance de séduction sur l'esprit d'une femme que tant de liens rattachaient au logis. Enfin est-ce l'ambition de la renommée, l'espérance de recueillir les hommages des académies et de figurer parmi les membres honoraires de quelques sociétés savantes qui s'est emparé de Mme Pfeiffer tout d'un coup, au déclin de l'âge, quand le temps des fatigues et des périls est passé, quand d'ordinaire on se félicite d'avoir pu traverser la période aventureuse, les phases critiques de la vie? Dans ce cas, elle aurait pleinement réussi, car elle a, même parmi les sauvages, acquis une célébrité incontestable; elle a été honorée et fêtée par les savans les plus illustres; les sociétés de géographie, de zoologie, de géologie, etc., se sont parées de son nom. Cependant il suffisait de la voir et de l'entendre lorsqu'elle vivait, il suffit de lire ses relations, aujourd'hui qu'elle n'est plus, pour être convaincu qu'elle ne se laissait point enlever par un sentiment de vanité, qu'elle était simple, modeste, curieuse sans doute, mais d'une curiosité respectable et de bon aloi, enfin que les lauriers du capitaine Cook ne troublaient point les approches de sa vieillesse. D'où lui venait donc ce perpétuel besoin de locomotion? Vainement nous cherchons les motifs particuliers de ses voyages. Nous avons beau interroger sa vie pour découvrir l'influence secrète qui l'a lancée sur les grandes routes, nous ne trouvons rien. Voyager était chez elle un désir inné, une passion naturelle, un instinct, une vocation. Elle a voulu s'instruire elle-même en explorant des pays peu connus, sans avoir d'autre idée que la satisfaction d'un goût personnel dont elle semble ne pas se rendre bien compte, qu'elle n'analyse pas, qu'elle ne songe ni à expliquer ni à excuser, mais qui est invincible : vocation d'autant plus ardente, qu'elle avait été plus longtemps contenue! Restée veuve avec deux enfans, Mme Pfeiffer accomplit jusqu'au bout ses devoirs de mère; elle ne se jugea libre qu'après avoir élevé et établi sa jeune famille. Alors seulement elle prit ses vacances et lâcha la bride à ses rêves. Elle avait mis plus de quarante ans à se préparer pour le voyage, à faire ses malles et à attendre l'heure tant souhaitée du départ. Avec un tel élan, elle devait aller loin!

Elle alla en effet, et par deux fois, aux extrémités du monde. Il serait plus facile d'indiquer les régions où elle n'a point posé le pied que d'énumérer les contrées qu'elle a visitées. Le récit de ses voyages est à lui seul un cours presque complet de géographie; il ajoute

même à cette science quelques chapitres nouveaux, car Mme Pfeiffer a décrit des pays où personne avant elle ne s'était aventuré; elle a pénétré au milieu de peuplades inconnues, en recueillant dans son passage rapide bon nombre d'observations sérieuses ou piquantes. Ce n'est pas qu'elle doive être classée parmi les savans de profession; on ne la voit point consulter à chaque pas un baromètre lorsqu'elle escalade les montagnes, ni prendre des hauteurs pour mesurer la longitude, ni mutiler les rochers avec un marteau de géologue. Il ne paraît pas davantage qu'elle ait tenu à baptiser de son nom quelque plante nouvelle. Il ne restera d'elle que des impressions de voyages exemptes de science et de pédanterie. Ce qu'elle a surtout vu et décrit, sinon profondément étudié, c'est ce panorama si mobile que présentent les races humaines; ce sont les mœurs, les coutumes et même les costumes, détail que les femmes excellent à saisir d'un coup d'œil et à peindre exactement; c'est le ton et la couleur du tableau dont son avide curiosité voulait sans cesse élargir le cadre. Elle possédait à un tel degré cette faculté de prompte observation, que son premier voyage est aussi complet, aussi net dans le récit que le second. Il semble qu'elle n'ait pas eu besoin d'acquérir l'expérience : elle était née avec le sens des voyages. Le contentement que lui causait la vie nomade et la satisfaction qu'elle éprouvait à courir le monde la trouvaient et la laissaient dans l'état naturel de son esprit, sans lui inspirer au début de puérils enthousiasmes, sans fausser son jugement. Elle se sentait partout à l'aise et ne s'étonnait de rien. Elle appartient donc, parmi les voyageurs, à l'espèce la plus rare, non pas seulement en sa qualité de femme, ce qui suffirait à la mettre tout à fait hors classe, mais encore parce qu'elle a su voir beaucoup sans être savante, bien raconter sans prétendre au titre d'écrivain, enfin dire la vérité sans être ennuyeuse. De là son succès, attesté par la circulation considérable de ses récits, qui sont déjà traduits dans presque toutes les langues. Mme Pfeiffer est réellement, dans la bonne acception du mot, une femme célèbre.

Il ne saurait évidemment entrer dans notre pensée de la suivre pas à pas dans ses pérégrinations continuelles, ni de raconter successivement les divers incidens de la route. Aussi bien, dans beaucoup de pays où elle ne fait que passer, et qu'elle entrevoit seulement dans l'intervalle d'une relâche, elle n'observe rien que nous ne connaissions déjà par les relations plus détaillées d'autres voyageurs. Il vaut mieux nous arrêter avec elle dans les régions où elle a dû, par un séjour plus prolongé, recueillir des impressions plus sûres et plus profondes. Voici par exemple les îles de la Sonde et les archipels de la Malaisie. C'est là que Mme Pfeiffer a accompli la

partie la plus intéressante de ses voyages. Nous la verrons dans le plein déploiement de ses facultés et de son génie de voyageuse, aux prises avec des difficultés presque insurmontables, en face de périls qui avant elle avaient rebuté les plus intrépides. Les pages qu'elle consacre à ces contrées de l'Asie sont à la fois dramatiques et instructives; elles gardent dans leur originale simplicité l'empreinte des émotions que procure l'inconnu, et elles font merveilleusement comprendre l'entrain de cette insatiable curiosité qui soutenait Mme Pfeiffer dans une exploration téméraire souvent jusqu'à la folie. Nulle part ailleurs on ne trouverait d'informations plus complètes sur les peuplades de Bornéo et de Sumatra.

Ce fut par Sarawak que Mme Pfeiffer attaqua Bornéo. Sarawak est la capitale d'une petite principauté qui a été fondée en 1841 par un citoyen anglais, M. James Brooke, devenu baronet par la faveur de la reine Victoria et rajah par l'investiture d'un sultan indigène. Aujourd'hui sir James Brooke désire abdiquer, et il propose au gouvernement anglais de lui céder sa couronne, sa capitale et ses sujets, moyennant le simple remboursement des frais de l'entreprise. Les négocians de Liverpool appuient très chaudement cette offre, que le gouvernement ne paraît point disposé à accepter, et l'on ne sait encore comment s'opérera la liquidation de Sarawak. En 1851, lorsque Mme Pfeiffer abordait à Bornéo, la fortune du rajah était à son apogée. Une capitale de dix mille âmes, une banlieue étendue peuplée de Malais, de Dayaks et de Chinois, un commerce important avec Singapore, tout cela était l'œuvre de sir James Brooke. Mme Pfeiffer, désireuse de pénétrer dans l'intérieur de l'île, ne considérait Sarawak que comme un gîte d'étape. Quand elle eut visité quelques cases malaises, où vivaient honnêtement, sous la loi d'un souverain britannique, d'anciens chefs de pirates convertis en colons et en bourgeois, quand elle eut fait une excursion dans les montagnes où les Dayaks établissent leurs cabanes sur des pics presque inaccessibles, elle songea à chercher plus avant les émotions et les fatigues que lui promettait amplement ce premier coup d'œil. Son plan consistait à traverser Bornéo dans sa largeur après un détour sur Pontianak, possession hollandaise située sur la côte nord-ouest. Aucune route frayée, des montagnes, des forêts, des tribus sauvages, toutes les difficultés se dressaient devant elle et l'attiraient vers une expédition que ses amis de Sarawak s'épuisèrent vainement à lui représenter comme impraticable. Forcée par le mauvais temps de rentrer au port, elle ne se découragea point; elle prit un autre navire, s'embarqua sur un *prow* malais, et n'arriva qu'avec beaucoup de peine à l'embouchure du fleuve Sacarran, qu'elle devait remonter pour s'introduire au centre de l'île.

Le rajah Brooke avait établi sur le fleuve, à quelque distance de la mer, un petit fort destiné à surveiller les pirates. Mme Pfeiffer y reçut pendant quelques jours l'hospitalité du commandant, M. Lee, qui la fit assister à plusieurs fêtes et cérémonies indigènes, notamment à la danse des glaives, la plus belle danse, assure-t-elle, qu'elle ait jamais vu exécuter par des sauvages. De son côté, elle offrait aux Malais et aux Dayaks un spectacle dont ceux-ci ne se lassaient pas : toutes les tribus voisines vinrent contempler la voyageuse, car elle était la première femme blanche qui eût osé jusqu'alors se présenter dans le pays. Les visiteurs lui tendaient la main, s'accroupissaient autour d'elle et la regardaient silencieusement la bouche béante. Mme Pfeiffer devait être depuis longtemps habituée à ces admirations tantôt bruyantes, tantôt muettes, que son apparition excitait parmi les sauvages, et elle avait acquis la patience nécessaire pour supporter de bonne grâce l'inquisition naïve de ses hôtes. Les Dayaks n'avaient point d'ailleurs de secrets pour elle; ils lui ouvraient avec empressement le seuil de leurs cabanes, lui permettaient d'examiner tous les détails d'intérieur et ne s'indignaient pas de la voir exprimer son peu de goût pour les crânes humains qui se balançaient aux plafonds en guise de trophées et d'ornemens. M. Brooke a essayé de détruire dans l'étendue de sa principauté la barbare coutume qui a fait donner aux Dayaks le surnom de « chasseurs de têtes; » mais il ne faut pas aller bien loin de Sarawak pour trouver des têtes fraîchement coupées, et Mme Pfeiffer eut plus d'une fois à subir cet horrible spectacle.

Le sacrifice d'une tête est l'accompagnement obligé, la consécration des principaux actes qui s'accomplissent dans la vie d'une tribu. Si un rajah est malade, s'il s'absente pour un voyage, une tête est promise à l'heure de la guérison ou à celle du retour. Si le rajah meurt, il est d'usage d'honorer ses funérailles par le sacrifice de plusieurs victimes. Deux tribus viennent-elles à conclure un traité de paix, chacune d'elles fournit un homme qui sera décapité. Quelquefois cependant ce sont des porcs au lieu d'hommes qui cimentent de leur sang la bonne harmonie. Le vœu d'une tête est sacré. Quand on s'est engagé à livrer une tête, il faut qu'on se la procure à tout prix, dût-on immoler un ami ou un parent. L'honneur dayak est inflexible sur ce point. On se met en embuscade dans les hautes herbes, on attend des heures, des journées entières, et le premier être humain, homme, femme ou enfant, qui passe à portée tombe impitoyablement sous le coup d'un trait empoisonné. « La tête est décollée avec soin et mise dans un petit panier qui est particulièrement destiné à cet usage et orné de cheveux d'homme. » Ces aveugles massacres amènent des représailles, de

longues guerres entre les tribus, d'implacables *vendette* entre les familles. De tous côtés les têtes roulent, les cabanes se remplissent de glorieux trophées, et les vainqueurs rapportent à leurs fiancées l'horrible prix de leur adresse ou de leur bravoure. En racontant ces détails, Mme Pfeiffer estime que le système de la décapitation pratiqué chez les Dayaks est inspiré plutôt par la superstition que par la cruauté. L'idée de vol est complétement étrangère à ces assassinats. Quand les Dayaks entreprennent une expédition de concert avec des Malais, ils dédaignent le butin qu'ils laissent à leurs cupides alliés et ne se réservent que les têtes. On serait donc tenté d'invoquer pour eux cette circonstance atténuante, qu'ils ne tuent pas pour piller et qu'ils cherchent surtout dans le sang versé la satisfaction d'un misérable point d'honneur. Qu'est-ce que la vie aux yeux de ces sauvages? Ils ne la comptent pour quelque chose qu'au moment de la récolte du riz; alors il s'établit entre les tribus une sorte de trève, les expéditions sont ordinairement ajournées après la moisson, le cri d'*amok* est suspendu, et tous les bras sont occupés à ramasser à la hâte les produits de la terre : singulière intermittence qui n'a été d'abord observée que comme un trait curieux de la vie des Dayaks, mais qui indique en même temps la solution du problème que la civilisation doit résoudre tôt ou tard dans ces contrées. Le succès est certain là où la notion du travail, si faible qu'elle soit, peut cependant dominer les mauvais instincts de la superstition. Lorsque par le contact avec les étrangers les tribus de Bornéo auront vu s'accroître leurs besoins, trop aisément satisfaits aujourd'hui par quelques gerbes de riz, lorsqu'elles commenceront à apprécier les rudimens du bien-être et à rechercher les profits du commerce, leurs récoltes deviendront plus abondantes, la durée des moissons sera plus longue, et peu à peu se multiplieront les périodes de trève. L'expérience tentée par sir James Brooke remonte à une date encore trop récente pour avoir produit de sérieux résultats; cependant la physionomie morale de la petite principauté de Sarawak est déjà bien différente de celle que présentent les tribus indépendantes de Bornéo.

On comprend que le commandant du fort de Sacarran ne fût pas trop rassuré en voyant Mme Pfeiffer décidée à visiter ces tribus, sur lesquelles il n'exerçait aucune autorité, et qui pouvaient être tentées de se procurer fort aisément, pour l'ornement de leurs cabanes, la tête d'une femme européenne. La voyageuse fut cependant assez bien accueillie au premier village : elle distribua des poignées de main aux Dayaks, caressa les enfans, fit à propos quelques présens, se concilia les bonnes grâces de la tribu, qui l'hébergea de son mieux, et lui fournit pour la nuit ses plus belles nattes après un

repas de riz et de kari assaisonné avec de l'huile de coco rance. Au second village, même réception. La tribu revenait du combat et rapportait une tête d'homme, qui fut immédiatement suspendue au plafond dans la demeure du chef, et sous laquelle on prépara le lit de Mme Pfeiffer; c'était, à ce qu'il paraît, la place d'honneur. Plus d'une fois la petite caravane rencontra des tribus allant en guerre, et quand on lit le récit de Mme Pfeiffer, récit très sincère, où elle ne dissimule ni ses émotions ni ses frayeurs, on se demande comment elle parvint à franchir sans encombre, tantôt en canot, tantôt à pied, la distance de Sacarran à Sintang. Ce village, peuplé de quinze cents habitans, est gouverné par un sultan que ses rapports fréquens avec les Hollandais de Pontianak rendent plus facilement accessible pour les Européens, et la voyageuse devait y faire en toute sécurité une courte halte. La vue du pays traversé avait d'ailleurs compensé tant de périls. Cette partie de Bornéo est couverte de belles forêts, coupée de nombreux cours d'eau, fertile dans les plaines, pittoresque dans tous ses aspects. Malheureusement ces dons de la nature demeurent stériles entre les mains d'une population qui est très clair-semée, et qui travaille à peine. Mme Pfeiffer se montre pourtant bienveillante pour les Dayaks. Sauf le détail des têtes coupées, elle n'hésite pas à vanter leur douceur, leur moralité, leurs bons sentimens de famille, l'amour qu'ils portent à leurs enfans, le respect que les enfans témoignent à leurs parens, en un mot leurs mœurs vraiment patriarcales : ils pourraient épouser plusieurs femmes, et ordinairement ils n'en prennent qu'une, et la traitent bien; ils usent rarement du divorce, etc. Je cite presque textuellement le certificat que leur délivre Mme Pfeiffer. N'y aurait-il pas là un peu d'exagération? Peut-être la voyageuse est-elle à la fois si étonnée et si ravie de se sentir encore la tête sur les épaules après cette visite aux Dayaks, qu'elle ne leur ménage pas les complimens, et se montre disposée à leur passer bien des choses. La joie d'en avoir été quitte pour la peur la rend d'autant plus indulgente que la peur, nullement dissimulée, a été plus vive. Sans doute aussi elle se laisse aller à ce sentiment de bienveillance qui respire dans tous ses récits et qui en fait le charme. Pardonnons-lui de n'être point complétement exacte dans son appréciation, puisque c'est aux dépens de la médisance. On voit assez de ces voyageurs chagrins et frondeurs qui ne sont jamais contens de rien, et qui, du haut de leur supériorité européenne, ne cherchent et ne trouvent parmi les peuplades primitives que des objets de blâme et de mépris. Il vaut mieux assurément faire campagne avec un touriste d'humeur facile, qui sait s'accommoder de ce qu'il rencontre, ne se plaint pas trop des épreuves infligées à son estomac, supporte gaiement les dan-

gers et les ennuis de la route, et colore d'une teinte rose les pays qu'il a visités. A cet égard, Mme Pfeiffer ne laisse rien à désirer; elle est généralement optimiste, même en matière de Dayaks, et sa première pensée en arrivant à Sintang est de trouver trop court le temps qu'elle a mis à traverser le territoire de ces coupeurs de têtes; elle se désole presque de rentrer dans une région plus calme. Sintang est une capitale, il y a un sultan malais, une réception nous attend à la cour, et nous voici condamnés au protocole d'une cérémonie officielle, assez curieuse du reste pour être racontée.

Mme Pfeiffer n'avait eu garde de se présenter sur le territoire de Sintang sans être munie d'une lettre d'introduction : elle avait dans son modeste bagage une missive que le rajah de Beng-Kallang-Boenot lui avait remise pour le sultan, et qui, dans la circonstance, était beaucoup plus utile sans doute que le certificat dont le vénérable M. de Humboldt l'avait honorée avant son départ pour la recommander aux amis de la science dans les deux mondes. A peine donc le canot dans lequel elle avait accompli les dernières étapes était-il amarré en vue de la capitale, qu'elle envoya son domestique avec la lettre à la cabane du sultan. Peu de temps après, son messager revint accompagné de l'un des ministres, qui déclara que le sultan était absent, et que la réception était remise au lendemain matin. Le lendemain en effet, une belle barque, armée de vingt rameurs, déposa Mme Pfeiffer et son domestique sur le sol de Sintang. La musique malaise joua l'air national, le canon retentit, et l'Européenne fut conduite solennellement, sur un plancher de nattes, à la demeure royale, peu distante du rivage. Le sultan, averti, daigna accourir à la rencontre de la visiteuse. « On voyait, dit Mme Pfeiffer, l'embarras de l'excellent homme, qui ne savait comment se conduire vis-à-vis d'une Européenne. Avec une grâce vraiment comique, il me tendit le bout des doigts, ce qui ne laissait pas d'être une grande hardiesse suivant les idées mahométanes. Je posai le bout de mes doigts sur les siens, et en nous balançant, presque en dansant, nous nous rendîmes au divan, séparé du vestibule par une balustrade en bois haute de deux pieds. » Le sultan et Mme Pfeiffer s'assirent l'un sur une chaise, l'autre sur une caisse renversée en guise de siége; les ministres et la cour se rangèrent par terre le long des murs; la foule se pressait au dehors. L'audience fut ouverte par la lecture solennelle de la lettre d'introduction; le premier ministre, un savant, se chargea de ce soin; puis vinrent les rafraîchissemens, du thé sans sucre, des friandises et des fruits. Le dialogue ne devait être ni vif ni animé, les deux principaux personnages ne pouvant s'entendre que par le langage des signes. Après le repas, le sultan conduisit Mme Pfeiffer dans la chambre des femmes, et lui

présenta la sultane et ses filles, « de vilaines créatures du vrai type malais. Quoiqu'il y eût là beaucoup d'hommes et de jeunes gens, elles ne portaient que de simples *sarongs,* montant jusqu'à la moitié de la poitrine. » Ainsi se termina l'audience, dont le cérémonial avait été réglé d'après les indications officieuses du domestique de Mme Pfeiffer. L'absence du sultan, annoncée la veille, avait été imaginée pour laisser aux ministres le temps de prendre des renseignemens et de tenir conseil sur les formalités à observer à l'égard de la voyageuse européenne, et à défaut de précédens on avait fait appel à l'expérience du domestique malais, qui pouvait dire comment sir James Brooke était dans ses tournées reçu par les princes indigènes. Comme on ne possédait point à Sintang de vaisselle convenable pour la collation, on avait secrètement emprunté celle de Mme Pfeiffer, qui reconnut ses couverts et ses plats, prêtés à son insu par son Malais. — Le principal but de Mme Pfeiffer était d'obtenir les moyens de se rendre à Pontianak. Le sultan s'engagea à mettre à sa disposition pour le lendemain un bateau convenable pour cette traversée, et, avant son départ, il alla lui rendre sa visite dans la cabane où elle s'était établie. Son père et plusieurs parens l'accompagnaient; quant aux femmes, l'étiquette leur interdisait une pareille démarche. Mme Pfeiffer put remarquer dans cette occasion à quel point les Malais de Bornéo sont ignorans des usages européens. Tout son bagage fut examiné avec une curiosité presque enfantine, et chaque objet provoquait des questions sans nombre, qui se terminaient toujours par des expressions de convoitise attestant une grande indiscrétion ou une extrême naïveté. Les Dayaks s'étaient montrés beaucoup plus réservés, plus convenables et plus intelligens. L'Europe n'était cependant pas bien éloignée : en moins de quatre jours, Mme Pfeiffer débarquait à Pontianak, où flotte le pavillon hollandais.

Pontianak est situé à vingt milles de la mer, dans une plaine très boisée, arrosée par plusieurs cours d'eau, qui favorisent la culture du riz. Les environs de la ville ne sont que marécages. Un gouverneur hollandais, quelques employés, les officiers d'une garnison de cent trente hommes installés dans un fortin, un chirurgien, fonctionnaire très utile et très occupé dans un pareil pays, voilà l'effectif de la population européenne. Quel exil pour les malheureux que les hasards de la carrière coloniale confinent dans une telle résidence, en compagnie des fièvres et de peuplades à peu près sauvages! De jeunes officiers habitués au comfort et aux délicatesses de la vie civilisée passent là ce que l'on est convenu d'appeler les plus belles années de leur vie. S'ils avaient du moins l'honneur de la conquête et les émotions du combat! Mais non, la Hollande se borne à main-

tenir son drapeau sur quelques points de la côte, et elle semble n'avoir d'autre but que de faire acte de présence sur le sol de Bornéo, en ajournant à une époque indéterminée l'œuvre de la colonisation. Les princes malais qui résident aux alentours de Pontianak reconnaissent volontiers la suzeraineté du gouverneur de Java moyennant une pension de quelques milliers de florins, qui leur est régulièrement payée avec le produit des impôts levés sur leurs tribus. Le séjour de Mme Pfeiffer dans l'établissement hollandais fut donc de courte durée, et il mériterait à peine d'être signalé, s'il n'avait fourni l'occasion d'une visite aux mines de diamans de Landak. Ce sont, d'après ce que l'on assure, les mines les plus riches de Bornéo. Mme Pfeiffer s'y rendit par la route de terre, et ne recula pas devant les nouveaux périls d'une excursion qui la replaçait pendant plusieurs jours au milieu des Dayaks indépendans, des Malais, et des *campongs* ou villages chinois. Elle savait que les indigènes, ne s'expliquant guère cette obstination d'une femme déjà vieille à battre le pays en tous sens, la prenaient pour une personne sacrée, peut-être bien pour une pauvre folle : on disait aussi qu'elle était à la recherche de l'esprit d'un de ses parens, recherche pieuse que la superstition des plus déterminés coupeurs de têtes devait nécessairement respecter. En définitive, Mme Pfeiffer arriva à Landak, et elle obtint du rajah la permission, rarement accordée, de visiter l'une des mines en exploitation. La cour de Landak lui parut un peu moins primitive que celle de Sintang. Il y avait à la réception un nombre suffisant de chaises; le repas fut complétement servi à l'européenne; les ministres portaient des vêtemens assez convenables. Les richesses du rajah et des principaux chefs consistent en diamans; on affirme même que le rajah possède le plus gros diamant que l'on ait trouvé jusqu'à ce jour, une pierre qui surpasserait de beaucoup en volume et en beauté le fameux *kohinor;* mais ces merveilles sont soigneusement cachées : aucun Européen ne les a vues, et les indigènes les plus opulens ne se parent presque jamais de leurs diamans. Quant aux mines, elles sont exploitées par des ouvriers chinois et à l'aide des procédés les plus simples. Elles donneront sans doute lieu à un trafic considérable, lorsque les ressources de Bornéo seront mieux connues.

Il n'est probablement pas réservé à notre siècle, si ardent et si prompt qu'il soit à de telles entreprises, de coloniser Bornéo ni de porter au fond de cette grande île les lumières de la civilisation. L'œuvre a été tentée, mais seulement par efforts isolés et impuissans. Si la Hollande occupe quelques points, il ne s'agit pour elle que d'empêcher la prescription des droits que les traités lui confèrent et l'établissement de rivaux qui prendraient sa place. Quant

à la petite principauté de Sarawak, elle n'est là que comme une légère excroissance de civilisation relative sur une masse de barbarie, comme une oasis perdue au milieu d'un désert. C'est une œuvre merveilleuse d'énergie individuelle, qui perpétuera le nom du rajah Brooke; mais celui-ci n'aura point d'héritiers ni de successeurs, et il ne trouve aujourd'hui personne, pas même un ministre anglais, qui se soucie de prendre la suite de sa spéculation excentrique. La rapide promenade de Mme Pfeiffer à travers les montagnes, les fourrés et les tribus de Bornéo est suffisante pour indiquer les difficultés immenses qui forment à ce pays une sorte de cuirasse impénétrable contre toute entreprise européenne. Quelques missionnaires protestans ont cherché à distribuer leurs Bibles dans les environs de Pontianak; une fois leur première cargaison épuisée, ils sont partis et ne reviennent pas. A quoi bon jeter au vent d'inutiles semences? La population, dont les géographes et les voyageurs n'ont pu encore déterminer exactement le chiffre, est en majorité une population de sauvages. Les Malais sont maîtres de la majeure partie du pays, et les Malais de Bornéo ont la plus détestable réputation. Pirates sur les côtes et ne vivant que de butin, ils sont à l'intérieur paresseux, misérables, étrangers à tout sentiment de famille, et ils font durement peser leur joug sur les Dayaks. Ceux-ci, qui représentent la race indigène, sont de mœurs plus douces et plus estimables; s'ils ont la manie de couper des têtes, ils sont au demeurant, selon le témoignage de Mme Pfeiffer, bienveillans, hospitaliers, sympathiques; mais c'est un peuple abâtardi, destiné peut-être à partager le sort de tant de races primitives, c'est-à-dire à disparaître.

Il existe à Bornéo un troisième élément de population, qui sans bruit, sans éclat, insensiblement, par l'irrésistible supériorité de l'intelligence unie à une grande énergie de travail, s'étend sur le sol, borde les côtes et filtre jusque dans les régions les plus reculées de l'intérieur : c'est l'immigration chinoise. Les Chinois se sont emparés de toutes les branches de commerce, ils exercent tous les métiers, ils cultivent la terre, exploitent les mines, et concentrent dans leurs mains le mouvement des capitaux qui circulent dans l'île. On pourrait, dit Mme Pfeiffer, considérer le Chinois comme le maître et le bourgeois, le Malais comme le paysan, et le Dayak, placé sous la dépendance du Malais, comme l'esclave. Dans chaque village, le *campong* ou quartier chinois se distingue du quartier malais et dayak par son apparence de propreté et de comfortable, par l'activité laborieuse qui y règne. Il ne faut pas perdre de vue que cette invasion des habitans du Céleste-Empire à Bornéo, comme dans les autres îles de l'archipel malais, s'est effectuée en détail,

homme par homme pour ainsi dire et mystérieusement. Les Chinois ont dû esquiver les lois pour sortir de leur pays, et, loin d'être accueillis avec empressement dans les contrées où ils cherchent à s'établir, ils ont à vaincre la répulsion instinctive que leur venue inspire aux indigènes, assurés de trouver en eux des concurrens plus habiles et bientôt des maîtres; mais aujourd'hui que, suivant l'expression consacrée, la Chine est ouverte, le flot d'émigration, si longtemps contenu par les barrières légales, va se répandre librement dans les archipels asiatiques, et il est permis de prédire qu'avant la fin du siècle la population chinoise dominera à Bornéo. Dans ce travail de peuplement et de colonisation, la race européenne ne saurait lutter avec la race jaune. La première sera toujours repoussée par le climat. Et cependant, pour être juste, on doit reconnaître dès à présent que l'honneur de cette future conquête revient au génie européen, qui, en forçant les portes du Céleste-Empire et en ouvrant une issue à la population exubérante de l'extrême Asie, aura détourné ce trop-plein vers les régions demeurées jusqu'ici désertes ou mal explorées, et rétabli dans cette partie du monde le juste niveau. A l'époque où Mme Pfeiffer voyageait à Bornéo, elle ne pouvait encore apercevoir cette solution, bien que son esprit observateur l'eût vaguement pressentie; la dernière guerre de Chine et les traités récemment conclus ont tout à fait déchiré le voile et éclairé l'avenir de la Malaisie, où la race chinoise est appelée à jouer le rôle civilisateur que la Providence a réservé, dans la direction de l'ouest, à la race européenne.

Si la Hollande n'a fait jusqu'ici que poser le pied à Bornéo, elle s'est occupée plus sérieusement de Sumatra. Cette dernière île touche presque à Java, qui est le point central de ses possessions dans l'Inde; elle est très fertile, elle produit en abondance du café, du poivre, du camphre, et le climat, dans certaines régions, peut convenir aux colons européens. Ceux-ci pourtant sont encore très peu nombreux, et la population blanche ne se compose guère que d'officiers et de fonctionnaires. La domination hollandaise est solidement établie sur une grande étendue de l'île; les Malais, après s'être bien défendus et fréquemment révoltés, semblent avoir renoncé depuis plusieurs années à une lutte inégale. Toutefois il reste encore à l'intérieur plusieurs tribus qui vivent dans la plus complète indépendance et conservent le type de la sauvagerie primitive. Une excursion parmi ces tribus devait tenter l'esprit aventureux de Mme Pfeiffer, qui, après sa visite à Bornéo, était venue se reposer quelque temps à Batavia. Une grave difficulté pouvait seule compromettre son plan de campagne, c'était la question d'argent. Mme Pfeiffer n'avait emporté d'Autriche qu'un mince bagage et une bourse très légère, et pour

arriver si loin, il lui avait fallu accomplir des prodiges d'économie. Une fois sur le terrain de ses explorations, elle était à peu près à l'aise, car elle vivait à la façon des sauvages, allait à pied, se nourrissait de riz et dormait dans les cases indigènes, où elle recevait une hospitalité à peu près gratuite; mais pour se rendre d'un pays à l'autre, les frais de passage sont considérables, et si l'on songe qu'il ne s'agit de rien moins que d'un tour du monde, on voit que ce chapitre de dépense eût été bien lourd pour un budget aussi modique. Heureusement Mme Pfeiffer s'était créé partout, dans le cours de son premier voyage, des sympathies si vives, sa hardiesse de touriste excitait tant d'intérêt que chacun s'empressait à lui rendre service. Les fonctionnaires et les négocians, les Allemands, ses compatriotes, qui étaient fiers d'elle, les Hollandais, les Anglais, tout le monde enfin s'ingéniait pour faciliter ses excursions, non-seulement en lui faisant accueil et en la recommandant de proche en proche, mais encore en lui épargnant les frais de route sous une forme qui ne pouvait blesser sa délicatesse. Ainsi le plus souvent on lui accordait le passage sur les navires qui devaient la transporter; les compagnies de bateaux à vapeur s'honoraient de patronner cette voyageuse exceptionnelle, et les capitaines étaient heureux de la posséder à leur bord. Pour aller de Java à Sumatra, Mme Pfeiffer s'embarqua sur le vapeur *Macassar* avec une carte de circulation, aller et retour, qui lui fut très gracieusement accordée. Cette attention ne valait pas moins de 500 roupies, prix ordinaire du double passage, et nous devons, nous aussi, en être reconnaissans, car elle a permis à Mme Pfeiffer de visiter une région tout à fait inconnue et d'étudier les mœurs des peuplades de Sumatra, en particulier des Battaks anthropophages. Cette singulière femme se sentait toujours entraînée par son instinct au plus épais de la sauvagerie !

Après une traversée de cinq jours, pendant lesquels on perdit à peine la terre de vue, le *Macassar* mouilla devant Padang, chef-lieu des possessions hollandaises à Sumatra. Padang est une ville de vingt-sept mille âmes, qui, sans être jolie, se trouve dans un site pittoresque entre la mer et un lointain rideau de montagnes. Il s'y fait un commerce considérable de riz et de café, et les résidens européens sont assez nombreux; mais bien que Mme Pfeiffer, contrairement à ses habitudes, se croie obligée de reproduire le chiffre des exportations de Sumatra et de sacrifier une page à la statistique, ce n'était point une mission commerciale qu'elle s'était infligée : elle ne se souciait pas davantage des plaisirs européens qu'on lui préparait. Elle avait hâte de se dérober aux politesses de ses hôtes, de fuir les délices de Padang et de pousser droit aux Battaks. Deux missionnaires avaient été, peu d'années auparavant, tués et mangés

par ces cannibales. Comment hésiter? Mme Pfeiffer comptait que la faiblesse de son sexe lui servirait de sauvegarde, et elle partit à cheval, sous les tristes auspices d'un ciel nuageux qui dès les premiers pas lui barra la route par des torrens de pluie. Obligée de rentrer à Padang, elle repartit le lendemain, en dépit des objections bienveillantes et multipliées que provoquait son téméraire projet.

On voyage à Sumatra par étapes ou stations militaires. A chaque station, on peut passer la nuit dans un fort ou dans une maison du gouvernement. Cette facilité n'existe, bien entendu, que sur la portion de territoire entièrement soumise à la domination hollandaise. On la retrouve dans l'Inde anglaise, où des *bungalows* sont établis sur toutes les grandes routes à l'instar des caravansérails de l'Orient. De Padang au pays des Battaks, on compte environ dix stations ou dix journées de route à cheval. Mme Pfeiffer traversa de nombreux villages et remarqua que la population paraissait plus dense qu'à Bornéo. Le type malais s'y rencontre dans toute sa pureté, c'est-à-dire dans toute sa laideur : visage large, nez écrasé, mâchoires saillantes, dents limées et teintes en noir. Les riches se font confectionner de belles dents en or, qu'ils ne mettent que dans les grandes occasions. Quant aux femmes, leur coquetterie consiste dans l'ouverture qu'elles se pratiquent à la partie inférieure des oreilles : elles y suspendent des boucles, des plaques de métal, des rondelles de bois. Plus l'ouverture est large (et elle atteint parfois un pouce de diamètre), plus une Malaise se croit belle et se voit courtisée. — Aux environs de Padang et des principaux villages, les chemins étaient encombrés de bandes de *coolies* ou de convois de chevaux et de buffles, employés au transport des produits. Le sol paraissait bien cultivé; l'aspect du pays annonçait, dans quelques districts, une certaine aisance, et témoignait en faveur de l'administration hollandaise. Celle-ci a d'ailleurs respecté les mœurs indigènes. Les villages malais sont gouvernés par des rajahs qui reçoivent du gouvernement hollandais un traitement modique. Les fonctionnaires européens n'ont à exercer, au point de vue politique, qu'un rôle de haute surveillance; ils s'occupent plus activement de l'exploitation des cultures et de l'entretien des routes. Ces travaux s'exécutent, comme à Java, d'après le système des corvées; mais comment établir des routes sur un sol toujours inégal, raviné, inondé périodiquement par des pluies torrentielles? Mme Pfeiffer eut beaucoup de peine à se tirer de plus d'un mauvais pas, et elle paya par de rudes fatigues la petite satisfaction de franchir l'équateur à cheval. Il faut aussi accorder une mention aux éléphans et aux tigres qui abondent dans les régions boisées, au point que les messagers du gouvernement n'oseraient s'y aventurer sans se munir de tisons enflammés pour éloigner les bêtes

féroces. Le gouvernement n'alloue qu'une prime de 10 roupies (25 fr.) par tigre tué : ce n'est pas cher pour un pareil gibier. — Voilà, en raccourci, les incidens et les rencontres que réserve aux touristes une excursion à Sumatra.

Nous arrivons enfin avec Mme Pfeiffer sur les frontières des Battaks. De même que les Dayaks de Bornéo, les Battaks de Sumatra se divisent en deux grandes fractions ou tribus, dont l'une conserve encore son indépendance, et dont l'autre reconnaît depuis quelques années la domination des Hollandais. Tant qu'elle voyagea sur le territoire de la tribu soumise, Mme Pfeiffer fut tout à fait en sûreté; mais par les récits des rajahs et du peuple elle put juger des périls qui l'attendaient, si elle persistait à aller plus loin. « Ma résolution, dit-elle, était fermement prise; je demandai seulement s'il était vrai, comme le rapportaient plusieurs relations de voyageurs, que les Battaks ne vous tuaient pas tout de suite, mais vous attachaient vivans à des poteaux, vous coupaient de petits morceaux de chair et les mangeaient avec du tabac et du sel. Cette lente agonie m'aurait un peu effrayée. On m'assura unanimement que les Battaks n'infligeaient ce supplice qu'aux grands criminels. Les prisonniers de guerre sont attachés à un arbre et décapités; on recueille leur sang, et on le boit pendant qu'il est encore chaud, ou on le mange avec du riz cuit. Ensuite on procède au partage. Les oreilles, le nez, le foie et la plante des pieds appartiennent exclusivement au rajah, qui reçoit en outre sa part du corps. On rôtit ordinairement la chair et on la mange avec du sel. Il n'est pas permis aux femmes de prendre part à ce festin. Les rajahs m'assurèrent avec un air de grande conviction que la chair humaine avait bon goût et qu'ils voudraient bien en manger. » Après avoir obtenu de la bouche des Battaks civilisés, comme on les appelle assez généreusement pour les distinguer des Battaks indépendans, ces précieuses informations, Mme Pfeiffer se fit donner des guides, mit ses papiers en ordre, les confia aux soins du fonctionnaire hollandais de la station-frontière et s'enfonça résolûment dans le pays des cannibales.

Il ne fallait plus songer à voyager à cheval. Pas de sentiers tracés : des ravins boueux, des montagnes escarpées, d'épaisses forêts; tous les jours de fortes ondées, impuissantes à rafraîchir la température, qui s'élevait souvent à plus de 40 degrés. Il y avait là de quoi dompter la plus robuste constitution. Les Battaks peuvent reposer tranquilles à l'abri de ces barrières naturelles, qui les défendent contre l'invasion et la conquête. Cependant, lorsque après deux ou trois journées de marche et d'ascensions très pénibles on a franchi les premiers obstacles, on arrive à la région des vallées, dans un pays couvert de villages ou *uttas,* assez peuplé, bien cultivé. Ce

n'est plus alors la nature qui oppose au voyageur des obstacles presque insurmontables; d'autres dangers, et plus sérieux, se présentent : c'est toute une population défiante, hostile, sauvage qu'il faut traverser. Mme Pfeiffer avait réussi à désarmer les Dayaks de Bornéo. Elle triompha également des Battaks, mais au prix de quelles angoisses! Elle vécut vingt jours au milieu de ces tribus, chaque jour menacée, chaque jour obligée de parlementer pour avancer d'un village à l'autre, conquérant le terrain pied à pied, tantôt protégée par un rajah, tantôt livrée à la merci de la multitude. Plus d'une fois elle put se croire à sa dernière heure. Voici une page détachée de son récit. La scène se passe à un endroit appelé Silindong, où Mme Pfeiffer se vit arrêtée avec sa petite escorte et malgré la protection d'un excellent rajah, Hali-Bonar, qui avait voulu l'accompagner. « Plus de quatre-vingts hommes armés se tenaient sur la route et nous attendaient. Lorsque nous fûmes arrivés à eux, ils nous barrèrent le chemin et ils eurent en un instant formé un cercle autour de nous. Ces sauvages avaient l'air barbare et farouche au-delà de toute expression. Ils étaient grands et forts; beaucoup avaient une taille de six pieds. Leur physionomie était très animée. Ils criaient après moi d'une façon si assourdissante que si je n'avais pas déjà été habituée à de pareils incidens, j'aurais été extrêmement effrayée. J'avais peur toutefois, la scène était trop émouvante; mais je ne perdis pas ma présence d'esprit, et je m'assis, calme et sans crainte apparente, sur une pierre du chemin. Plusieurs rajahs s'avancèrent vers moi en me menaçant par paroles et par gestes de me tuer et de me manger, si je ne m'en retournais pas. Je ne comprenais point leurs paroles, mais leurs signes ne me laissaient aucun doute, car ils désignaient ma gorge avec leurs couteaux, mes bras avec leurs dents, et ils faisaient manœuvrer trop éloquemment leurs mâchoires. Je m'étais préparée depuis mon entrée dans le pays à de pareilles scènes, et j'avais appris à cet effet quelques petites phrases dans leur langue. Je pensais que si je parvenais à les égayer, je dominerais la situation, car les sauvages sont comme les enfans : la moindre chose suffit souvent pour les gagner. Je me levai donc et je frappai amicalement sur l'épaule du rajah qui s'était le plus approché de moi, en lui disant d'un air dégagé et souriant, moitié en malais, moitié en battak : — Allons donc! vous n'allez pas tuer et manger une femme, une vieille femme comme moi, dont la chair serait bien dure et bien coriace! — Puis je leur fis comprendre que je n'avais pas du tout peur d'eux, et que j'étais prête à renvoyer mes guides et à continuer seule ma route. Par bonheur ils trouvèrent mon jargon et ma pantomime risibles. J'avais réussi. Les rangs s'ouvrirent, et je passai... »

Il peut se faire qu'en lisant ces curieux épisodes, on éprouve involontairement certain doute. Tout cela est-il bien vrai? Où sont les témoins? Nous n'avons pour garantie qu'une relation individuelle, et c'est l'auteur qui est en scène. Mme Pfeiffer ne serait-elle pas coupable d'un excès d'imagination ou tout au moins d'une habileté extrême dans l'art de grouper ses personnages? Elle a tant voyagé! D'ailleurs l'exagération des périls que l'on a courus est presque naturelle. Combien de gens aiment à se figurer et surtout à raconter, à propos de l'incident le plus vulgaire, qu'ils ont échappé à mille morts! La question, si elle était posée, se résoudrait en faveur de Mme Pfeiffer. Il est constant que plusieurs Européens entrés avant elle dans le pays des Battaks ont été tués et mangés, que le voyage entrepris par elle était considéré par tous les Hollandais comme un acte plus que téméraire, que les rajahs des Battaks soumis voulurent eux-mêmes l'en détourner. Il n'y a donc pas à douter de la réalité du danger. Quant aux détails de l'excursion, le récit de Mme Pfeiffer présente, même dans les incidens les plus extraordinaires, un caractère de vraisemblance qui ne saurait être contesté. Notre voyageuse ne se donne point pour une héroïne; souvent elle a eu peur, et elle le dit. Il y a en elle un mélange d'audace et de frayeur, et comme une sorte d'intrépidité craintive dont l'expression se retrouve avec une fidélité scrupuleuse dans les pages émouvantes de son récit. Elle est femme, et loin d'affecter les sentimens virils et les mâles vertus en se posant comme supérieure aux délicatesses et à la faiblesse de son sexe, elle reste toujours femme. La malpropreté des Dayaks et des Battaks, la vermine qui peuple leurs cases, les petites misères de la vie matérielle l'occupent et l'importunent même au milieu des dangers les plus sérieux. Elle supporte tout de bonne humeur et avec gaieté, parce qu'elle a pris fermement à l'avance la résolution de tout subir; mais ses idées, ses instincts de femme bien née ne l'abandonnent jamais. Il n'y a dans son récit ni prétention ni forfanterie; elle mérite pleine confiance, et l'on peut dire au reste que jusqu'ici aucune voix de critique incrédule ne s'est élevée contre sa véracité.

La scène de Silindong indiquait assez que l'on ne pouvait aller plus loin; la tolérance et l'hospitalité des Battaks étaient à bout. Mme Pfeiffer dut, à son grand regret et avec la conscience de s'être aventurée jusqu'aux extrêmes limites de la hardiesse, retourner sur ses pas et prendre la direction de Padang. Quand elle arriva dans la capitale hollandaise, elle était accablée de fatigue et minée par les fièvres. Son voyage à l'intérieur de Sumatra avait duré près de trois mois. Sans doute il lui eût été difficile, dans un espace de temps aussi court, d'acquérir une connaissance approfondie des mœurs et des

habitudes du pays; le peu qu'elle apprit, elle le vit en passant, par occasion, par détails, ou elle le recueillit dans ses conversations avec quelques chefs indigènes. Les Battaks sont bien décidément des sauvages, quoique, selon la définition de Mme Pfeiffer, la forme de leur gouvernement soit celle d'une monarchie constitutionnelle. « Le rajah est le chef; mais chacun, même l'esclave, agit avec lui comme avec un égal. Si l'on n'obéit pas toujours à ses ordres, sa personne est fort respectée. Dans les affaires importantes, plusieurs rajahs se rassemblent pour tenir conseil. Le fils aîné est le principal héritier; il hérite notamment de toutes les femmes de son père.» Tel est en quelques lignes le régime politique que Mme Pfeiffer a cru devoir qualifier de monarchie constitutionnelle. L'assimilation est un peu forcée; ce qu'il convient cependant de remarquer, c'est que, chez ces peuples, où toutes choses sembleraient devoir se gouverner par les voies violentes, la discussion existe : les sultans malais, et probablement aussi les princes battaks, réunissent dans les circonstances graves le conseil des rajahs, qui forme une sorte de sénat dont les délibérations ne sont pas assurément toujours calmes, et il est assez singulier de retrouver chez ces peuplades le principe d'autorité reposant sur le droit héréditaire et tempéré en même temps par les conseils d'une assemblée. Souvent même il arrive que les pouvoirs se déplacent et que l'assemblée est seule maîtresse, ne laissant au sultan que les vaines apparences de la dignité souveraine; alors le sultan règne et ne gouverne pas. Il y a ainsi entre le gouvernement des tribus sauvages et celui des nations policées une similitude qui au premier abord paraît étrange, mais qui n'est cependant que très naturelle, car ici et là ce sont toujours les mêmes passions qui s'agitent, les mêmes ambitions qui luttent, les mêmes questions à débattre et à résoudre; c'est toujours l'homme qui est en scène, et la politique la plus raffinée ne s'écarte pas autant qu'elle voudrait le prétendre de la politique élémentaire qui s'applique à une fédération de tribus. Les voyageurs qui ont visité les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ont observé au sein de ces peuplades les assemblées, les délibérations qui gouvernent de temps immémorial les tribus de la Malaisie.

Les Battaks n'ont point de rites religieux; la prière leur est inconnue; ils n'ont ni prêtres ni temples. Ils ne croient qu'aux génies, et l'influence de ces génies, bons ou mauvais, joue un grand rôle dans leur existence. Heureux pourtant celui qui, soit par maladie, soit autrement, est visité par le mauvais génie! Il est entouré d'égards et de respects, comme un être qu'une disgrâce fatale de la destinée désigne et recommande à la commisération publique. Peut-être aussi craindrait-on, en l'offensant, d'attirer sur soi la vengeance

du mauvais génie. Ses désirs sont sacrés, ses paroles deviennent des oracles. De cette superstition résulte un excellent moyen de gouvernement. Le rajah n'a qu'à se dénoncer comme étant possédé du démon; il se livre à mille contorsions, simule la folie, danse en furieux, et quand ses crédules sujets sont bien convaincus de la présence du génie, il commande; la foule obéit, et le tour est fait.

Les principaux actes de la vie, les mariages et les enterremens, ne sont entourés d'aucune cérémonie. Les hommes achètent leurs femmes; quelquefois ils les achètent toutes jeunes, les prennent chez eux, les élèvent comme leurs enfans, et les épousent quand le temps est venu. Le Battak trop pauvre pour payer la femme qu'il désire peut s'offrir à travailler comme esclave dans la famille de sa fiancée, et il acquitte ainsi sa dette. Ce trait de mœurs n'est pas nouveau; il remonte aux patriarches, et semble emprunté à la Bible. Du reste, l'obligation de payer les femmes est un frein contre la polygamie : il n'y a guère que les rajahs qui soient assez riches pour contracter plusieurs mariages. Les femmes mènent chez les Battaks une vie très active, ce sont elles qui font la grosse besogne et travaillent aux champs; les hommes se contentent de bâtir les maisons et de planter le riz, puis ils se reposent en fumant le tabac ou en mâchant le bétel. L'usage du tabac et du bétel est général parmi les femmes comme parmi les hommes; les enfans fument dès l'âge de cinq ans, et il ne paraît pas que cette habitude, au sujet de laquelle nos médecins d'Europe sont si peu d'accord comme sur tout le reste, soit préjudiciable à leur santé. Les Battaks sont grands, robustes, très agiles, et ils vivent longtemps; les femmes sont plus fortes et plus grosses que dans les autres régions de la Malaisie. A toute occasion, on célèbre dans les *uttas* ou villages des sacrifices ornés de danses. Le plus souvent c'est un jeune buffle qui est immolé. Quand le rajah de Danau résolut d'accompagner Mme Pfeiffer dans sa périlleuse entreprise, il fit sacrifier un buffletin en l'honneur de l'Européenne, « afin d'invoquer les mauvais génies. » La danse fut exécutée par son fils, qui se trouvait à ce moment visité par le démon, et qui dansa en effet comme un possédé, jusqu'à ce qu'il tombât, épuisé, dans les bras de ses futurs sujets. On tua alors le buffle, on le coupa en petits morceaux, et on en distribua la plus grande partie au peuple. Le foie fut réservé pour Mme Pfeiffer comme le morceau le plus délicat. Dans une autre circonstance, le rajah donna une représentation plus complète. La musique se composait d'un tambour, d'un gong, d'une sorte de cornemuse et de longs chalumeaux. La première danse, pendant laquelle fut immolé le buffle, avait un caractère solennel; le rajah lui-même y prit part en se livrant à une grave pantomime, les mains et les yeux respectueu-

sement levés au ciel. Les peuples sauvages ont le sentiment et les poses de la dignité. Mme Pfeiffer croyait assister plutôt à une cérémonie religieuse du caractère le plus imposant qu'à un épisode de fête païenne. A la suite de cette danse, consacrée à l'invocation du mauvais génie, on servit le repas; on avait fait cuire de la farine de riz dans le sang du buffle et mis à la broche la viande et les entrailles, y compris le foie, dont Mme Pfeiffer dut avoir l'air de se régaler. Les danses reprirent après le banquet: danse des glaives, absolument semblable à celle des Dayaks, danse des couteaux, danse du pugilat, danse du diable, enfin danse du supplice. Le rajah se fit beaucoup prier pour cette dernière figure, qui ne s'exécute qu'à l'occasion des sacrifices humains. Un gros morceau de bois, surmonté d'un chapeau de paille, représentait la victime. Les Battaks sautèrent et se démenèrent pendant quelque temps, leurs couteaux à la main. L'un d'eux porta le premier coup; tous l'imitèrent avec furie. Le chapeau de paille, c'est-à-dire la tête, fut séparé du tronc, placé soigneusement sur une natte, et bientôt entouré des danseurs, qui poussaient d'horribles cris. Le simulacre du festin compléta cette affreuse scène, et la curiosité de Mme Pfeiffer se trouva plus que satisfaite. La voyageuse passa une bien mauvaise nuit, et elle eut d'épouvantables rêves dans la hutte qui lui fut assignée. Le lendemain elle se remettait en route.

Les maisons des Battaks sont construites, comme celles des Malais, sur pilotis, mais elles sont plus grandes et plus solides. L'intérieur se compose d'une seule pièce, dans laquelle logent trois ou quatre familles. Au dessous est la basse-cour, où sont entassés pêle-mêle volaille, porcs, vaches, buffles, etc. Devant chaque maison s'élève une petite hutte qui est couverte d'un double toit, et dans laquelle on conserve soigneusement les provisions de riz. Le bétail et le riz sont très abondans; la masse de la population vit dans l'aisance. Malheureusement tout est malpropre et repoussant de saleté; Mme Pfeiffer donne à cet égard des détails qu'il faut renoncer à reproduire. Elle est pourtant bien indulgente. « Les Battaks, dit-elle, sont supérieurs sur beaucoup de points aux autres peuples sauvages. Ils savent lire et écrire, et leurs lois passent pour être en général très bonnes et très justes... Malgré cela, ils sont anthropophages. » Ce dernier trait gâte tout. Les Hollandais sont parvenus à supprimer chez les Battaks soumis à leur domination les sacrifices humains. Leur honneur, comme leur intérêt, est engagé à poursuivre dans l'intérieur de Sumatra l'œuvre de civilisation et de conquête qu'ils ont entreprise. La nature du terrain, l'extrême difficulté des communications, la défiance instinctive et fort légitime des tribus indépendantes, la faiblesse des moyens dont la Hollande peut

disposer, tout en un mot fait craindre que le progrès ne soit très lent. La colonisation chinoise n'est point là, comme à Bornéo, pour seconder ou plutôt pour devancer l'action européenne, en donnant l'exemple du travail, et en ouvrant les voies à l'industrie et au commerce : il n'y a d'immigrans du Céleste-Empire que dans les ports, et ils sont peu nombreux. Les touristes qui s'aventureront sur les traces de Mme Pfeiffer sont donc assurés de trouver longtemps encore à Sumatra la sauvagerie primitive, les mœurs de cannibales que la célèbre voyageuse nous a décrites.

Après s'être reposée quelque temps à parcourir, sous la protection des fonctionnaires hollandais, les régions les plus curieuses de Java, et notamment les principautés de Djokokarta et de Surakarta, voyage facile, par de bonnes routes, et dans un pays où l'Européen peut circuler sans danger, Mme Pfeiffer reprit ses pérégrinations à travers l'archipel malais. Elle visita successivement Banda, patrie du muscadier; Amboine, d'où nous vient le girofle; l'île Céram, Ternate, et enfin Célèbes. A Céram, elle vécut quelque temps au milieu des Alfores, qui présentent de grandes analogies avec les Dayaks. L'exploration de Célèbes fut plus complète. Dans cette grande île, dont la superficie est presque égale à celle de Java, et qui compte une population de deux millions d'âmes, Mme Pfeiffer put observer sous un aspect nouveau les races malaises. Il existe à Célèbes plusieurs empires indigènes, se partageant en principautés, avec une organisation à peu près régulière, une hiérarchie sociale, des rois, et surtout des reines. Il paraît même que les tribus préfèrent être gouvernées par des reines, « parce que celles-ci ont moins le goût de la guerre, et sont plus calmes et plus paisibles que les hommes. » Les femmes jouissent d'ailleurs à Célèbes de droits et de prérogatives qui leur sont généralement refusées chez la plupart des peuplades de l'archipel. Aussi Mme Pfeiffer trouva-t-elle dans les palais des souverains indigènes, pauvres palais, encombrés de princes et de princesses en guenilles, la plus honorable réception, et elle put même, avec le noble sentiment des égards dus à son sexe, remettre à sa place un certain roi de Paré-Paré, qui voulait lui faire raccommoder ses habits. Tous ces souverains vivent en bons termes avec les Hollandais, à l'exception de l'empereur de Bonny, qui prétend demeurer indépendant, et qui entretient une nombreuse armée. Ce sera sans doute vers ce point que la Hollande dirigera ses premières expéditions militaires.

Le système de colonisation appliqué par le gouvernement hollandais dans ses vastes possessions des îles de la Sonde a été fréquemment critiqué. Il n'est pas sans intérêt de voir comment il est apprécié, quant à ses effets pratiques, par une femme qui ne se

targue pas de profondes connaissances en économie politique, qui confesse même son heureuse incompétence, mais qui a observé de près, et mieux que ne l'ont fait les voyageurs les plus officiels, la condition matérielle et morale des tribus soumises à ce système. En principe, la colonisation hollandaise repose sur le monopole et sur le travail forcé : les indigènes sont tenus de cultiver pour le gouvernement un produit déterminé, ici la muscade, là le girofle, ailleurs le café, ou bien ils doivent aux propriétaires auxquels sont concédées les plantations un certain nombre de jours de travail. Ce régime comporte néanmoins des exceptions commandées par la nature du sol, par les mœurs des habitans, par les ménagemens qu'inspire l'intérêt politique. Ainsi dans l'île de Célèbes l'indigène n'est assujetti qu'à l'obligation de payer en argent un impôt représentant le dixième de la récolte ; il demeure libre de planter le café, le sucre, les épices. Qu'arrive-t-il? C'est que l'habitant de Célèbes travaille le moins possible ; il cultive juste la quantité de riz qui est nécessaire à son alimentation, et le reste du temps il se croise les bras. A Java et dans les îles où le régime des cultures forcées est en vigueur, la production s'accroît chaque année ; l'indigène est plus riche, le commerce plus actif et le progrès plus rapide : d'où il résulte, suivant la logique de Mme Pfeiffer, que « si le gouvernement renonçait à son système de monopole et n'imposait pas le travail aux habitans, ceux-ci ne planteraient pas davantage, comme le prétendent quelques personnes, et ne produiraient pas à des prix moins élevés, mais que bien au contraire toutes les plantations, sans excepter celles de Java, finiraient par périr. » Au surplus, Mme Pfeiffer n'hésite pas à déclarer qu'après avoir vu dans ses voyages la plupart des contrées du globe et parcouru les différentes colonies, elle considère comme étant les plus heureux les peuples qui ne sont pas tombés sous la domination de la race blanche.

Doit-on admettre sans réserve une semblable conclusion? Faut-il croire qu'une si grande portion du genre humain soit affranchie de la loi du travail et vouée à l'éternelle paresse? Est-il vrai que la domination européenne n'entraîne à sa suite que tyrannie et misère? En d'autres termes, ces contrées si fertiles seraient-elles destinées à rester en friche, et la race blanche fait-elle réellement violence à la nature, alors qu'elle féconde des semences de son génie la région des tropiques et enseigne le travail à de sauvages tribus? Non assurément. La liberté comme l'entendent et la pratiquent les sauvages, la liberté qui consiste à couper des têtes à la façon des Dayaks, à manger la chair humaine, puis à s'allonger au soleil sur une terre généreuse qui réclame vainement un sillon, cette liberté n'est point tellement sacrée que l'on ne puisse sans crime y porter atteinte. Il

est permis de dire que les systèmes de colonisation, trop souvent viciés par les passions cupides, ont été dans l'origine durs et oppressifs; mais c'est aller trop loin que d'affirmer en termes absolus et de poser en axiome que les peuplades les plus heureuses sont celles que la domination européenne n'a pas encore eu le temps de conquérir. Le Dayak indépendant n'est pas plus heureux que le Dayak soumis à la loi hollandaise. Quelle existence, au témoignage même de Mme Pfeiffer, que la vie brute et misérable du Battak libre! C'est le devoir de la race blanche, c'est sa destinée d'introduire parmi ces tribus, au besoin par la force, la notion du travail, qui doit adoucir peu à peu les mœurs et créer progressivement le bien-être, la richesse, la liberté. Ce qui justifie la conquête, c'est précisément le contraste que révèlent aux yeux du voyageur les cultures de Java et les forêts vierges de Célèbes : ici le désert et la misère, là une population toujours croissante, laborieuse, intelligente, bien supérieure aux autres peuplades de la Malaisie et amenée malgré elle presque au seuil de la civilisation. Les Hollandais, comme les Anglais, ont abusé de la force pour plier au travail leurs sujets de l'Inde et pour grossir les revenus de leurs possessions : ils ont mérité un blâme sévère et se sont attiré les embarras de violentes révoltes; mais ils n'en ont pas moins commencé l'œuvre à laquelle la race européenne est destinée partout où la Providence lui permet de s'établir, et nous sommes à l'époque où, sous l'influence d'idées plus humaines et à la fois plus justes, les procédés de colonisation doivent nécessairement perdre de leur première rigueur. L'insurrection qui a récemment éclaté dans l'Inde anglaise est un enseignement qui tournera au profit des races conquises. Désormais on saura qu'il ne convient plus d'exploiter une colonie comme une ferme en ne se préoccupant que du rendement, on s'inquiétera davantage de donner satisfaction aux idées de justice, aux sentimens de bienveillance qui auraient dû toujours inspirer le plus fort à l'égard du plus faible et légitimer la conquête. La Hollande paraît avoir, dans ces dernières années, compris ce devoir. Sa politique coloniale, dans ses rapports avec les populations indigènes, s'est améliorée. De louables efforts sont tentés pour détruire les coutumes sauvages de la Malaisie; les impôts sont moins lourds à mesure que la richesse naturelle du sol s'accroît par le travail. L'appréciation de Mme Pfeiffer, quant à l'état de félicité relative des tribus libres et des tribus vivant sous la domination de la race blanche, ne saurait donc plus être considérée comme exacte. Il faut la prendre plutôt pour une impression de voyage que pour un jugement définitif et raisonné. N'oublions pas d'ailleurs que c'est une femme qui parle, et ne soyons pas surpris de la voir plaider, trop

vivement peut-être, la cause de ces tribus, avec lesquelles elle a passé la période la plus intéressante de ses voyages, et qui lui ont été hospitalières.

Nous pourrions, si nous n'avions déjà fait une si longue route, accompagner encore Mme Pfeiffer dans son retour en Europe, soit en passant par la Chine et par l'Amérique du Sud, soit en traversant l'Inde anglaise, la Perse, la Russie, car, on le sait, elle s'est montrée partout, et elle a voulu tout voir; mais nous l'abandonnons au milieu de ses Malais. Elle est bien là, dans le cadre qui lui convient. Cette femme, élevée dans une capitale d'Europe, habituée aux délicatesses de notre civilisation, se plaisait particulièrement au spectacle de la nature vierge et à la familiarité des sauvages. Là seulement elle trouvait la réalisation de ses rêves de jeunesse, elle était heureuse, elle se sentait vivre. Que l'on compare dans ses relations de voyage les souvenirs que lui laissent les pays civilisés avec les impressions qu'elle recueille à travers les tribus dont la conquête européenne n'a point encore altéré le caractère, et l'on reconnaîtra sans peine de quel côté l'entraînent instinctivement ses goûts et ses préférences. Elle s'égare au plus profond des forêts, elle gravit les hautes montagnes, elle soutient contre les difficultés de la nature une perpétuelle gageure; elle brave et désarme les coupeurs de têtes et les cannibales. D'un tempérament infatigable, d'une intrépidité sans égale, d'une gaieté qui ne se dément jamais, elle s'embarque, le pied leste et la jupe serrée, dans les expéditions les plus périlleuses et les moins utiles. Il y a en elle du zouave et de l'artiste. C'est ainsi que partout elle a marqué sa trace. On se souvient d'elle dans les salons de Batavia comme dans les huttes des sauvages de Bornéo. Les Battaks s'entretiendront longtemps de la vieille femme blanche, qui leur est apparue un jour à la recherche d'une âme perdue et sous la conduite d'un bon génie. Parmi les sauvages, Mme Pfeiffer est déjà passée à l'état de légende. Pour nous, elle se détache, sur un plan qui n'appartient qu'à elle, de la foule des voyageurs; elle a créé un type, un type unique; elle restera populaire, et ses récits, simples, naturels, pleins d'originalité et de vie, charmeront encore la génération qui viendra après nous.

C. Lavollée.

LES AMÉRICAINS

SUR

LE PACIFIQUE

III.

LES MINES D'OR ET L'ÉMIGRATION.

I.

Au point de vue économique et moral, comme source d'immenses richesses et comme mobile d'un vaste courant d'émigration, la découverte des gîtes aurifères de la Californie a une double importance qu'il est impossible de contester. L'origine et les premiers développemens du nouvel état américain une fois décrits (1), l'attention doit donc se porter sur les mines d'abord, puis sur l'émigration qu'elles ont déterminée. Il est superflu de s'arrêter aux circonstances bien connues qui marquèrent la découverte du précieux métal en 1848, et au singulier hasard qui, par une froide journée de janvier, fit reluire aux yeux de l'Américain Marshall les premières parcelles de l'or californien. Ce qui importe, c'est de suivre dans leur développement et de montrer dans leur état actuel l'exploitation des mines et le mouvement d'émigration en Californie, deux faits étudiés à leurs débuts avec une curiosité un peu ralentie depuis, et qui n'ont pas cessé, on le verra, de mériter une attention sérieuse.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février 1859.

L'exploitation de l'or en Californie a traversé deux phases bien distinctes. La première, celle qui a eu le plus de retentissement, s'étend de 1848 à 1852. C'est une époque d'activité aventureuse, où l'on voit se manifester sans aucun frein les étranges mœurs des chercheurs d'or. Tout pour la force et par la force, cette devise aurait pu convenir aux mineurs des bords du Sacramento aussi bien qu'aux citoyens de San-Francisco; seulement, au lieu de comités de vigilance procédant à des épurations périodiques, la loi de Lynch fonctionnait en permanence. Les duels ou les rixes individuelles étaient remplacés par des combats en règle, où des troupes rivales se disputaient avec une fureur sanguinaire la possession d'un emplacement productif. En un mot, il n'existait sur toute l'étendue des terres exploitées nulle autorité, nul semblant d'organisation; seule la force brutale régnait souverainement, mais au moins l'exemplaire rapidité de ses châtimens avait-elle eu pour résultat de rendre les vols beaucoup moins fréquens qu'à San-Francisco. Les plaisirs rappelaient également ceux de la ville, avec une âpreté plus maladive encore : lorsqu'une heureuse rencontre avait gonflé son petit sac de peau de daim, le mineur demandait ses distractions à l'ivresse ou au jeu. L'ivresse lui était vendue aux prix les plus exorbitans (1) par les spéculateurs, qui s'abattaient sur les mines comme une bande de vautours; quant au jeu, c'était l'inévitable diversion qui couronnait une journée d'épuisement et de fatigues. Pendant cette première période, où une confuse agrégation d'individualités sauvages envahit les *placers*, il est assez difficile de savoir à quoi s'en tenir sur les grandes questions soulevées par l'exploitation des gîtes aurifères. Les résultats généraux peuvent être assez bien évalués, mais à quel prix étaient-ils obtenus? Là commence l'incertitude. D'une part, le mineur favorisé détaillait complaisamment ses trouvailles, en rappelant les nombreuses journées où son bénéfice s'était compté par centaines de dollars. De l'autre, le mineur malheureux n'avait rapporté des *placers* que le dégoût d'une existence à laquelle était loin de suffire un gain péniblement acheté; il n'en avait conservé que le souvenir de la misère, des privations et des maladies qui l'avaient mis aux portes du tombeau. On apprécierait donc imparfaitement cette première phase en ne la jugeant que d'après le récit des acteurs. Il faut chercher des données plus dignes de foi dans quelques pièces officielles, dont la plus curieuse est sans contredit un rapport de M. Mason, gouverneur de la Californie.

La visite de M. Mason aux mines eut lieu cinq mois environ après la découverte; bien que les travaux ne couvrissent encore qu'une

(1) On vit la bouteille d'eau-de-vie se vendre jusqu'à 250 francs.

étendue de pays très restreinte, déjà plus de quatre mille personnes y étaient réunies, fouillant le sol et lavant à l'eau des rivières les terres que la pioche avait remuées. La récolte quotidienne s'élevait en moyenne à 40,000 dollars, ce qui mettait l'un dans l'autre à un peu plus de 50 francs le gain journalier de chaque mineur. Il s'en fallait toutefois que l'on pût compter sur ce chiffre dans des recherches auxquelles ne présidait aucun ordre, aucun esprit d'ensemble, et où chacun travaillait pour son compte, sans possibilité de balancer ses profits et ses pertes dans le bénéfice assuré d'une exploitation commune. C'était et ce ne pouvait être qu'une véritable loterie. On se montrait, il est vrai, la ravine d'où en une semaine étaient sortis 17,000 dollars, laissant, tous frais payés, plus de 50,000 francs à l'heureux propriétaire; on admirait le bonheur d'un émigrant missourien, qui, aidé d'un seul compagnon, avait recueilli 16,000 fr. en deux jours; on en citait bien d'autres encore, car la liste était longue et se grossissait incessamment. Néanmoins une inspection, même sommaire, de l'industrie dont la vallée du Sacramento était devenue le siége eût suffi à renverser bien des illusions. On eût reconnu qu'une seule classe de travailleurs jouissait de bénéfices toujours assurés, celle des marchands qui spéculaient sur les besoins des mineurs, et engrangeaient ainsi une moisson aurifère hors de toute proportion avec ce que leur eût donné le labeur des mines. Si grossière que fût la nourriture, un homme dépensait pour lui seul ce qui ailleurs eût fait vivre une famille dans l'abondance. De mauvais instrumens de travail, des bêches, des pioches de pacotille, étaient payés quinze ou vingt fois leur valeur. C'était surtout lorsque l'émigrant se voyait en proie aux fièvres et aux dyssenteries, si fréquentes dans un tel dénûment, qu'il devenait l'objet d'extorsions sans limites : la goutte de laudanum se vendait deux ou trois fois son poids d'or, une pilule 50 fr., une consultation de médecin (et quels médecins!), 2, 3 ou 400 fr. Le plus sûr, et de beaucoup, eût été de renoncer à tenter soi-même la chance, car il était incontestablement plus profitable de vendre la terre, après l'avoir excavée, au prix moyen de 2,000 francs le tombereau que de s'exposer aux hasards d'un lavage incertain; mais ce n'était pas pour raisonner froidement que cette foule avide se ruait sur la Californie : c'était pour chercher, non moins que la richesse, les ardentes émotions que lui procuraient ces continuelles alternatives de fortune et de pauvreté, d'abondance et de privations.

La période régulière de l'exploitation ne commença guère qu'en 1852. Tant que l'on s'était borné à gratter, pour ainsi dire, la superficie du sol, le mineur isolé avait pu se suffire; mais il fallut bientôt recourir à des travaux onéreux qui nécessitèrent la forma-

tion de compagnies assez riches pour y faire face. L'industrie aurifère entra alors dans la phase brillante qui dure encore aujourd'hui, et dont l'avenir semble sans bornes, grâce aux améliorations de main-d'œuvre qui s'introduisent chaque année. Les procédés de 1849 étaient d'une simplicité primitive : la terre imprégnée d'or était recueillie au fond d'une cuvette; on l'y délayait dans une eau à laquelle on imprimait avec la main un mouvement de rotation, et le métal se déposait par sa densité. Une sorte de berceau oscillant, formé de cribles successifs, remplaça bientôt la cuvette, et fut remplacé à son tour par le *long-tom*, instrument plus perfectionné, mais où l'extraction reposait toujours sur une série de lavages. L'eau en somme formait la base nécessaire de cette métallurgie, qui devenait de plus en plus coûteuse à mesure que l'on était forcé de s'éloigner des rivières pour pénétrer dans l'intérieur. Ce fut bien pis lorsqu'on découvrit la richesse du versant supérieur des montagnes; on dut reconnaître en même temps qu'au point de vue économique l'exploitation n'en était pas possible dans les conditions d'alors, et qu'au lieu d'apporter aux rivières la terre des gisemens, il y avait tout avantage à détourner ces rivières, à les diviser en nombreux ruisseaux, et à les ramifier sur toute l'étendue des *placers* pour amener l'eau jusqu'au gisement même.

Quelques compagnies hydrauliques se formèrent bientôt et creusèrent des canaux, peu considérables à l'origine, mais dont le rendement fut tel que l'exemple trouva promptement de nombreux imitateurs. L'eau, conduite d'abord à de faibles distances, fut par la suite amenée des sources cachées au sein de la sierra, et l'on ne tarda point à voir le pays sillonné en tous sens par d'interminables aqueducs s'accrochant aux flancs des montagnes, franchissant les vallées en ponts suspendus, et finissant par s'épanouir en une gerbe de rigoles dirigées vers chaque centre d'exploitation. En 1855, on comptait, d'après le docteur Trask, 1,854 kilomètres de conduites d'eau, réparties entre les mains de cent neuf compagnies, et représentant en travaux une somme de près de 13 millions de francs. Dix-huit mois plus tard, ce développement atteignait 3,500 kilomètres (1). Un semblable accroissement démontrait assez à quel besoin de plus en plus impérieux répondaient ces entreprises; aussi l'énormité des gains se traduisit-elle par une élévation de tarifs partout admise sans conteste : un débit d'eau à peu près égal à ce que nous appelons le pouce des fonteniers se payait 1 dollar par jour. Parmi ces compagnies, il n'en était pas dont la mise de fonds

(1) Le mois de décembre 1858 a vu solennellement inaugurer dans le comté de Tuolumne le canal de Columbia, long de plus de 180 kilomètres, large de 3m60 et profond de 1m50. Il représente un capital de plus de 5 millions de francs.

ne rapportât un intérêt supérieur à 1 1/2 pour 100 par mois; on en voyait qui donnaient 10 et même 12 pour 100. La branche méridionale de l'*American-Canal*, qui avait coûté plus de 3 millions, produisait 600,000 francs par an. Malheureusement ces bénéfices exagérés ne sont pas à l'avantage des mines californiennes, et l'on y voit se révéler les deux côtés fâcheux de l'industrie des chercheurs d'or, le manque de capital et le manque d'eau.

L'absence de capitaux a été jusqu'ici la grande plaie du pays, et c'est à cette cause même qu'il faut attribuer le taux ruineux auquel on empruntait les sommes qui payaient ces utiles travaux hydrauliques, taux dont la conséquence naturelle était l'exagération des tarifs. Si l'on doit espérer de voir cesser quelque jour cette indigence anormale, on ne peut en dire autant du manque d'eau : abondant dans la saison la moins favorable aux travaux, cet élément, si essentiel à la récolte de l'or, est très rare sur nombre de points pendant le reste de l'année. Peut-être n'est-ce là qu'un obstacle salutaire, qui empêchera l'exploitation californienne de s'épuiser avant d'avoir usé maintes générations de travailleurs. Il est probable que dans un avenir prochain on verra exécuter dans les montagnes de la sierra californienne des travaux analogues à ceux qui sont à l'étude chez nous pour garantir la France du fléau des inondations; il est probable que des endiguemens y transformeront certaines vallées en lacs artificiels, de manière à conserver précieusement toutes les pluies de l'hiver et de l'automne; mais il paraît certain en même temps, au dire des juges les plus expérimentés, que jamais l'eau fournie par la nature ne suffira chaque année à plus de six mois de travaux activement poursuivis.

Si l'un des mineurs malheureux que l'on voyait en 1849 quitter San-Francisco après avoir perdu la santé sans avoir rencontré la fortune, si l'un de ces mineurs, dis-je, visitait aujourd'hui les *placers*, il les trouverait sans nul doute singulièrement métamorphosés. Au lieu de la multitude désordonnée qui se pressait sur les bords du moindre ruisseau, il verrait des troupes entières travailler avec ensemble à éventrer des montagnes, à bouleverser des collines; il parcourrait de véritables mines avec des galeries qui présentent une longueur de 3 à 400 mètres, et sont assez hautes pour qu'un cheval puisse y voiturer le minerai. Au lieu de simples ateliers de lavage, il verrait des usines approvisionnées au moyen de chemins de fer, il trouverait en un mot une exploitation susceptible encore de perfectionnemens, mais au moins ne rejetant pas, comme dans les premières années, des terres encore imprégnées de la moitié de leur or. Telle était en effet l'ignorance ou l'inhabileté pratique des premiers mineurs, que non-seulement ils abandonnaient parfois

des gisemens presque intacts, mais que souvent aussi ils traitaient de friponnerie l'intelligente perspicacité de ceux qui cherchaient à ouvrir de nouveaux champs à l'exploitation aurifère. Ce fut l'histoire des *Gold Bluffs*, littéralement *mondrains d'or*. En janvier 1851, quelques explorateurs aventureux, qui avaient remonté la côte du Pacifique jusqu'à soixante-dix lieues au nord de San-Francisco, rapportèrent dans cette ville la nouvelle de la plus splendide de toutes les découvertes. Selon eux, les bords de l'Océan près de l'embouchure de la rivière Klamath étaient couverts de sables d'une incalculable richesse: 2 dollars par kilogramme semblaient une faible estimation d'un aussi prodigieux trésor; les plus enthousiastes allaient jusqu'à décupler ce chiffre, et d'après eux il suffisait de se baisser pour ramasser l'or. L'engouement fut bientôt universel, la *Pacific Mining Company* se forma pour exploiter ces rivages merveilleux, et, à peine émises, les actions montèrent comme si déjà la caisse eût regorgé de la précieuse récolte. Le principal journal de la ville, l'*Alta California*, promettait aux actionnaires la modeste somme de 43 millions de dollars, en fondant ses calculs, avait-il soin d'ajouter, sur une proportion d'or dix fois inférieure à celle dont l'expérience semblait garantir l'exactitude. En quelques jours, huit bâtimens mettaient à la voile, chargés d'émigrans avides de participer à ces éblouissans dividendes, mais l'illusion fut de courte durée : la poudre d'or était trop fine pour qu'on pût la séparer du sable par les grossiers procédés alors en usage. Les navires ramenèrent au port les mineurs désappointés, ce fut à qui se débarrasserait des actions de la *Pacific Mining Company*, et l'affaire fut proclamée un vol éhonté. Cinq ans plus tard, lorsque dans les mines de l'intérieur on eut appris à compléter le lavage par l'amalgamation, on songea également à utiliser le mercure pour le sable des *Gold Bluffs*, et l'on reconnut qu'il était possible d'en retirer, sinon 43 millions de dollars, au moins de 1,400 à 1,500 francs par tonne de minerai, de sorte qu'aujourd'hui l'exploitation s'y poursuit avec une activité qui semble promettre un rapide et prochain développement.

Les péripéties des mines de quartz sont du même ordre. Dès les premiers temps qui suivirent la découverte des *placers*, on avait reconnu que l'or contenu dans le sol n'était pas exclusivement mélangé aux terres, et qu'une grande partie s'en trouvait répandue dans des filons de quartz d'une richesse souvent considérable, et d'une importance qu'aujourd'hui tout de plus en plus tend à représenter comme indéfinie. Une association de capitaux était ici d'absolue nécessité pour subvenir aux inévitables frais de main-d'œuvre et d'outillage; ces capitaux associés, l'Angleterre se chargea de les fournir. Les chances de ces entreprises furent dépeintes à Londres

sous des couleurs si séduisantes, que les compagnies s'y formèrent à l'envi, on peut ajouter à l'aveugle, car nul compte n'était tenu des conditions anormales de la Californie. On y expédiait de Liverpool un personnel et un matériel dont le transport absorbait une notable partie des avances, et dont l'insuffisance ou l'inutilité ne se révélait qu'à l'arrivée; il fallait alors recourir à des travailleurs recrutés sur les lieux, les payer à des prix disproportionnés, et finir par reconnaître que le moyen le plus simple de sortir de cette fâcheuse impasse était de tout abandonner. La *Compagnie du Nouveau-Monde* perdit ainsi plus de 3 millions, la *Quartz Rock Company* 1 million et demi, l'*Anglo-Californian* autant, etc. Les mines de quartz furent par suite frappées d'un discrédit complet. Quelques années après, les circonstances étaient changées : la main-d'œuvre avait baissé; l'expérience avait enseigné les procédés les plus économiques pour triompher de la dureté du minerai; les gisemens de mercure (1) semés avec une providentielle abondance dans les districts méridionaux du pays recommençaient à être exploités, et permettaient d'amalgamer les résidus de lavage du quartz réduit en poussière; ces lavages eux-mêmes purent se faire en partie au moyen de l'eau des pompes d'épuisement. Aussi, sur cinquante-huit mines actuellement ouvertes, n'en est-il pas une qui donne moins de 75 francs par tonne de quartz, tandis qu'on en cite, exceptionnellement il est vrai, qui ont donné jusqu'à 10,000 francs. La plus riche est peut-être celle qu'avait abandonnée la *Compagnie du Nouveau-Monde*. Enfin les témoignages les moins suspects ne s'accordent pas seulement à représenter un gain annuel de 50 pour 100 comme dès aujourd'hui fréquent pour les capitaux employés aux mines de quartz, mais ils montrent cette industrie comme la plus lucrative du pays et la plus assurée de l'avenir.

Bien que la production aurifère de la Californie puisse être de nos jours estimée avec plus d'exactitude qu'on ne l'eût pensé au début, les diverses évaluations qui en ont été faites ne laissent pas de différer sensiblement entre elles, car on va vite et loin lorsqu'on compte par millions. La seule base certaine de cette statistique gît dans le relevé des exportations d'or indiquées sur les manifestes des navires; mais il faut de plus tenir compte des sommes qui restent dans le pays, ainsi que de la poudre d'or emportée sans déclaration par les mineurs retournant chez eux, et c'est là que cesse l'accord. Ainsi

(1) On ne compte jusqu'ici que deux compagnies occupées aux mines de mercure de la Californie, mais les bénéfices qu'elles réalisent ne tarderont probablement pas à étendre cette exploitation. La concession dite de New-Almaden peut passer pour l'une des plus riches du monde, et le minerai y fournit jusqu'à 80 pour 100 de métal. Le cinabre de Santa-Clara donne 30, 40 pour 100, et même plus.

le consul de France à San-Francisco, M. Dillon, à la suite d'une longue et consciencieuse discussion, concluait pour l'année 1851 à une extraction totale de plus de 400 millions de francs, tandis que d'autres données ne permettraient guère de porter ce chiffre à plus de 300 millions. Ne prenons toutefois partout que les évaluations les plus faibles. Le relevé total des exportations officielles, de 1848 à 1856 inclusivement, est, d'après la *Mercantile Gazette and Shipping Register* de San-Francisco, de 325 millions de dollars en nombres ronds (1). Admettons que 15 millions soient annuellement exportés sans déclaration (M. Dillon faisait monter ce chiffre à plus de 30 millions pour 1851), et ne faisons entrer cet élément qu'à partir de 1850; enfin ne supposons que 25 millions d'or en circulation dans le pays, bien que la monnaie de San-Francisco en ait frappé pour plus de 28 millions en 1856 seulement. On aura ainsi pour l'ensemble de la production aurifère depuis la découverte 440 millions de dollars, chiffre certainement au-dessous de la vérité, car certaines évaluations portent les résultats de cette production à 600 millions. 440 millions de dollars font plus de 2 milliards de francs, c'est-à-dire plus de la moitié du numéraire dont il y a dix ans on admettait l'existence dans l'Europe entière! Ce n'est pas ici le lieu de rechercher l'influence qu'une aussi profonde perturbation a dû exercer sur la vie financière du monde civilisé; mais, sans sortir de la France, on peut dire qu'il n'est pas une condition de notre existence matérielle qui n'ait été plus ou moins modifiée par le merveilleux Pactole sorti de la Californie et de l'Australie. « Il fait plus cher vivre, » dit pittoresquement l'homme du peuple, et certes c'est là le revers de cette brillante médaille; mais Jean-Baptiste Say constatait déjà que de son temps on achetait au moins six fois plus cher qu'avant la découverte de l'Amérique. Combien d'ailleurs cet inconvénient n'a-t-il pas été compensé par l'accroissement de toutes les ressources! L'esprit humain aime à rapprocher les effets de leurs causes : la prodigieuse impulsion donnée aux affaires de tout genre dans ces dernières années, la hausse générale des propriétés foncières, le développement marqué de l'industrie, la rapidité avec laquelle notre sol a été doté de son réseau de chemins de fer, tout cela, on peut le dire, était en germe dans la main de Marshall le jour où il ramassait quelques parcelles de métal éparses dans la vase d'un ruisseau ignoré.

L'industrie aurifère en Californie semble aujourd'hui assurée d'un avenir dont il est encore impossible de fixer le terme. La superfi-

(1) Nous ne parlons ici que des sommes sorties du seul port de San-Francisco. L'exportation des États-Unis s'est élevée pour l'or, en 1857, à 352,958,302 francs; en 1858, la crise financière l'a fait descendre à 268,429,049 francs.

cie des gîtes exploitables, égale à six fois ce que l'on en connaissait en 1849, est évaluée à 11,000 milles carrés environ, sur lesquels 400 seulement sont occupés. Quant aux mines de quartz, elles sont réputées en quelque sorte inépuisables. C'est pourtant une extraction ainsi restreinte qui produit chaque année 300 millions de francs! Un fait important à noter, c'est que le nombre des mineurs a diminué à mesure que s'étendait la surface des fouilles. Beaucoup d'entre eux abandonnaient l'or pour l'agriculture, et la production métallique n'en augmentait pas moins par suite des perfectionnemens matériels qui y étaient apportés. Ainsi en 1852, année de transition entre les deux phases que nous avons signalées, on comptait dans les districts miniers 100,000 mineurs sur 143,000 habitans. L'année suivante, le nombre des premiers était réduit à 86,000, et l'exportation de la poudre d'or s'élevait pourtant de 225 à 280 millions de francs, ce qui faisait monter le salaire annuel de chaque mineur de 2,250 francs à 3,350 (1). Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, et les garanties de durée qu'ils impliquent sont un sûr gage de l'avenir du pays. La Californie prendra rang, que dis-je? elle a déjà pris rang parmi les nations industrielles et productrices, et, comme l'annonçait dès 1852 M. Dillon, « le rôle que jouent dans certaines contrées d'Europe ces deux grands élémens, la houille et le fer, les mines d'or le joueront ici. Elles serviront à faire pousser, si je puis m'exprimer ainsi, des centres de consommation à côté des centres de production, et les villes déjà importantes où le quartz aurifère se traite sur une grande échelle remplaceront pour la Californie Manchester, Birmingham ou Saint-Étienne. » On peut ajouter que les villes qui se créeront ainsi sur les rives du Pacifique jouiront de garanties auxquelles ne sauraient prétendre les grands centres manufacturiers de l'Angleterre. Le monopole des cotons par exemple pourra quelque jour être ravi à ces derniers par les États-Unis, qui, au commencement du siècle, n'en mettaient pas mille balles en œuvre, et qui aujourd'hui en consomment plus de six cent mille fois autant. L'industrie aurifère au contraire défie toute concurrence; nulle guerre, nulle commotion extérieure ne peut la paralyser, car le besoin auquel elle répond est universel. Il est d'ailleurs un terme de comparaison qui mérite d'être signalé aux nombreux adorateurs du veau d'or : la production métallique de la Grande-Bretagne représente une valeur de 500 millions de francs environ, et dans ce chiffre le fer, dont on peut dire que l'Anglais alimente le monde, entre pour trois millions et demi

(1) Nous ne voulons indiquer ici que le rapport d'augmentation des salaires. Pour déterminer le salaire moyen réel, il faudrait tenir compte de la production d'or totale, au lieu de se borner aux chiffres d'exportation.

de tonneaux. L'extraction californienne, il est vrai, ne s'élève pas encore à 500 millions de francs; mais qu'aurait-elle à produire pour y arriver? 166 tonneaux du précieux métal qui lui a été départi. Dès aujourd'hui elle en produit près de 100, presque sans capitaux, et avec des bras insuffisans!

II.

Les questions qui touchent à l'émigration trouvent généralement peu d'écho en France, où s'expatrier semble de tous les partis le plus désespéré. Peut-être ne faut-il pas trop s'en plaindre; la population spécifique de notre sol n'est pas encore telle qu'il ne lui reste une ample marge de développement, et avant de songer à enrichir autrui, chacun conviendra qu'il est d'une saine charité de commencer par soi-même. Toujours est-il que l'attachement du Français pour sa terre natale se traduit en chiffres significatifs : tandis que dans la dernière période décennale l'Angleterre a compté jusqu'à 2,750,000 émigrans et l'Allemagne 1,200,000, la France n'en a même pas fourni 200,000. Encore ce nombre tendrait-il à baisser, car 1857 ne figure que pour 18,000 départs, dont 10,000 pour l'étranger et 8,000 pour l'Algérie, et il en avait déjà été à peu près de même en 1856.

Dans ce faible mouvement, la part de la Californie a été considérable. Dès 1853, un recensement y accusait la présence de 28,000 Français, arrivés dans la première moitié de cette période de dix ans qui constitue toute l'histoire du pays. Nos troubles politiques et les bouleversemens de fortune dont la France était alors le théâtre n'avaient pas peu contribué à amener ce résultat, dont profitèrent largement les nombreuses compagnies d'émigration connues sous les noms pompeux de *la Bouche d'or*, de *la Toison d'or*, etc. La loterie du *Lingot d'or* à elle seule avait amené près de 5,000 émigrans. On s'est souvent égayé des disparates qu'offrait cet assemblage d'hommes : d'anciens habitués des coulisses de l'Opéra y coudoyaient des professeurs de barricades sans emploi, des notaires, des artistes dramatiques, des abbés défroqués, y venaient tenter la fortune à côté d'hommes de lettres, de gardes mobiles ou d'ex-membres de la constituante de 1848; mais ces contrastes se perdaient dans l'incroyable bigarrure de la masse de la population. L'Australie avait tout d'abord envoyé son contingent, à la vérité plus nuisible qu'utile; les primitifs insulaires de l'Océanie, qui abandonnent si rarement leurs rians archipels, n'avaient pas résisté davantage à la contagion; il en était venu même de la Malaisie. Enfin la Chine avait également répondu à cet appel, et de

vastes clippers étaient partis des rives du Céleste-Empire, chargés de centaines d'émigrans. Les quelques dollars qui payaient leur passage n'impliquaient pas pour le capitaine l'obligation de les nourrir, et le sac de riz qui devait pourvoir à leurs besoins pendant la traversée constituait probablement le plus clair de leur avoir; mais ils ne s'accommodaient pas moins philosophiquement de leur misère présente, et leurs regards obliques et narquois n'exprimaient que la plus parfaite insouciance. Rien ne leur coûtait pour atteindre l'Eldorado dont le nom était parvenu jusque sur les bords du Yang-tse-kiang (1).

L'émigration des riverains du Pacifique n'était cependant qu'une faible portion du flot puissant qui venait en si peu d'années peupler la Californie. C'était d'Europe ou des États-Unis qu'arrivait le courant principal. On voyait des Allemands et des Français ayant jusque-là vécu paisiblement dans l'intérieur des terres, ne connaissant la mer que de nom, affluer à Hambourg et au Havre sur la foi des merveilles décrites par les journaux, et affronter sans hésitation l'interminable traversée du cap Horn. C'étaient quatre mois, cinq peut-être, à passer entre le ciel et l'eau, c'étaient les tempêtes d'une des mers les plus rudes du globe à braver, et sept mille lieues au moins à franchir. En revanche, nulle voie n'était plus économique : il y suffisait, il y suffit même encore à la rigueur de 1,000 ou 1,200 fr. pour atteindre San-Francisco, et la classe la moins fortunée des émigrans européens acceptait volontiers ce détour avec la perte de temps qui en résultait. D'autres, plus pressés ou plus riches, encombraient les vapeurs allant de Southampton ou de New-York à Aspinwall, et venaient déboucher à Panama pour y trouver les gigantesques paquebots de Californie; on ne consacrait ainsi qu'une quarantaine de jours au voyage. Aujourd'hui les compagnies de transit, qui savent que *le temps est de l'argent* aussi bien aux États-Unis qu'en Angleterre, sont parvenues à réduire le trajet à trente-cinq, et même à trente-deux jours, au moyen du chemin de fer qui traverse l'isthme depuis quelques années. On connaît l'entreprenante rapidité avec laquelle les Américains multiplient leurs voies ferrées; la construction du *railway* de Panama offre un des plus curieux exemples de cette précipitation aventureuse. Nos ingénieurs

(1) L'accueil que les Chinois trouvent en Californie n'a pourtant rien d'encourageant. Dès le début, l'Américain leur a témoigné une malveillance peu justifiée, et en 1852 le gouverneur Bigler alla jusqu'à réclamer une loi proscrivant tout débarquement de Chinois à San-Francisco; on eut le bon esprit de la lui refuser et de conserver au pays une source d'immigration qui a déjà fourni au-delà de vingt mille habitans, sinon des plus industrieux, au moins parfaitement tranquilles et inoffensifs. On peut voir à ce sujet, dans la *Revue* du 1er novembre 1858, une curieuse étude intitulée *les Chinois hors de la Chine*.

à coup sûr trouveraient fort à redire à de semblables travaux d'art, et ce n'est pas nous qui les blâmerons des magnificences auxquelles ils ont habitué notre pays; mais il faut bien admettre que dans une certaine mesure le succès emporte avec lui sa justification. Quoique ce chemin de fer franchisse de dangereux marécages sans autre viaduc que les pieux vacillans sur lesquels sont posés les rails, il fonctionne néanmoins : on pourrait verser dans ces précipices, dont la profondeur donne le vertige, vue du frêle échafaudage qui les traverse; mais on n'y a guère versé encore plus d'une fois ou deux, et en somme, grâce aux perfectionnemens apportés à la voie de Panama, c'est par elle que passera désormais la majeure partie de l'émigration d'Europe en Californie jusqu'au jour où le canal inter-océanique lui assurera exclusivement et sans partage le monopole commercial du Pacifique.

Il est une autre voie que suivent une grande partie des émigrans américains (1), où il est rare que vienne les joindre aucun Européen, et qui par suite est à peu près complétement inconnue chez nous. C'est la route de terre, la plus économique des trois, bien qu'aussi la plus longue, mais par compensation de beaucoup la plus curieuse et la plus originale. Tous les détails en sont soigneusement réglés, car le trajet y est long, le progrès lent, et le temps mesuré avec parcimonie. On ne peut partir avant que les pluies du printemps aient cessé de détremper le sol, et d'autre part de terribles leçons ont montré le danger qu'il y avait à se laisser surprendre à l'est des Montagnes-Rocheuses par les neiges souvent hâtives de l'hiver. Aussi voit-on dès les premiers jours de mai les émigrans affluer dans le Missouri, et surtout à la petite ville d'Independence, point de départ des caravanes qui alimentent le commerce du Nouveau-Mexique, et devenue par suite le lieu de rassemblement des colons californiens. Pendant tout le mois, la ville est le théâtre de la plus bruyante activité : il faut se munir de chariots assez solidement construits pour franchir des chaînes de montagnes abruptes, pour descendre dans des précipices à l'aide de cordes, pour traverser sur des radeaux grossiers les rivières les plus rapides; il faut trouver les trois ou quatre paires de bœufs nécessaires pour traîner chaque voiture, se nantir de vivres et de provisions pour un voyage de quatre mois, s'organiser en convois. Enfin tout est prêt, chaque caravane a élu son chef, et la première moitié du mois n'est pas écoulée que l'on voit l'une après l'autre de longues files de chariots sortir lentement de la ville en se dirigeant vers les silencieux déserts de l'ouest.

(1) Le recensement dont nous avons parlé en 1853 semblait indiquer 200,000 Américains sur 330,000 habitans environ. La plus grande partie de cette émigration nationale a dû venir par l'intérieur.

Ce n'est plus le travailleur isolé qui domine dans cette émigration, laissant derrière lui une famille qu'il viendra retrouver dans quelques années; c'est le colon intrépide, dont le seul but est de se fixer sur la terre qu'il défrichera. Son humble avoir est réalisé, et ce chariot le renferme tout entier; sa femme y est assise au milieu de ses enfans; son père même et sa mère l'accompagnent souvent : ils savent qu'ils n'ont plus que quelques années à vivre, et n'en acceptent pas avec moins de confiance cette expatriation achetée par un voyage aux fatigues duquel ils succomberont peut-être. Qu'importe? A l'exemple de leurs ancêtres, ils marchent vers les régions de l'occident, mais, plus heureux, ils peuvent espérer voir l'autre océan que la Providence a fixé pour limite à leur race.

Cependant la caravane est en marche; quelques jours lui suffisent pour dépasser les dernières traces de culture ou d'habitations et pénétrer dans les vastes solitudes de ces prairies décrites par Cooper. Devant elle s'étend à perte de vue une nappe de verdure émaillée de fleurs, sur laquelle s'élèvent çà et là quelques rares bouquets d'arbres; de longues et paresseuses ondulations s'y succèdent uniformément, et les traces laissées par les émigrations précédentes sont les seuls guides du convoi, dont la longue ligne, dessinée par les blanches toitures des chariots, disparaît ici derrière un pli de terrain, puis reparaît plus loin pour se perdre à l'horizon. On n'avance ainsi qu'avec lenteur; la monotone allure des bœufs, les obstacles, les retards de tout genre ne permettent guère de faire plus de cinq lieues par jour, et l'on en a sept cents devant soi. De loin en loin, on rencontre une hutte isolée servant de bureau de poste et de moyen de communication entre les caravanes; les mieux pourvus y laissent des lettres, d'autres se contentent de simples messages charbonnés sur la planche. Ailleurs c'est une mort qui attriste la petite communauté et une nouvelle croix qui vient servir d'indice aux convois futurs, ou bien c'est une naissance, quelquefois même un mariage, si parmi les colons voyageurs se trouve un ministre du culte. « Entre huit et neuf heures du soir, dit le journal d'un émigrant, M. Bryant, je fus convié à un mariage que devait bénir le révérend M. C... En sortant de la tente où il s'était célébré, j'aperçus à quelque distance les lumières d'un cortége en marche à travers la plaine; c'était l'enterrement de l'enfant que j'avais vu expirer le matin. Presque au même moment, par une singulière coïncidence, je rencontrai un homme venu d'un campement voisin avec la nouvelle que la femme d'un colon y avait donné le jour à un fils. Mort, naissance et mariage au milieu de ce désert, un même point et une même journée avaient tout réuni. »

On arrive ainsi en six semaines au fort Laramie, poste avancé

établi par les compagnies de fourrures au pied des Montagnes-Rocheuses. Là commence la plus rude partie du trajet. De l'autre côté des passes où les chariots courent à chaque instant risque de se briser, un nouveau désert occupe sans interruption les vastes plateaux de l'intérieur jusqu'à la sierra qui cache la Californie. A la riche végétation des prairies succède une nature désolée, où souvent plusieurs journées se passent sans rencontrer le moindre ruisseau; aux tourmens de la soif s'ajoutent les rigueurs de la température, quelquefois même la crainte d'avoir perdu la piste précieuse sur laquelle repose le salut commun, car les repères sont rares. Il en existe un pourtant que les émigrans ne manquent jamais de saluer avec enthousiasme, c'est la première source, *Pacific Spring*, dont les eaux se dirigent à l'ouest pour aller, après de longs détours, se perdre dans le Pacifique au fond de la Mer-Vermeille. Enfin se dressent à l'horizon les cimes neigeuses de la seconde chaîne de montagnes au-delà desquelles est le terme de ce long pèlerinage; encore un effort, et l'on pourra déboucher vers les derniers jours de septembre dans la riche vallée du Sacramento, où l'établissement hospitalier du capitaine Sutter était jadis la première habitation que rencontrassent les caravanes.

Toutes n'étaient pas aussi heureuses. Parfois on voyait des convois attardés n'arriver au pied de la Sierra-Nevada que pour en trouver les passes rendues impraticables par les neiges; parfois aussi l'hiver se déclarait plus tôt que de coutume, et force était alors d'attendre le retour du printemps au milieu de misères qui coûtaient l'existence à nombre d'infortunés. Il en fut ainsi pour une partie de la grande émigration de 1850, qui à la date du 18 juin avait déjà amené 39,000 colons jusqu'au fort Laramie. On avait vu le même malheur se produire, avec les détails les plus navrans, en 1847. Dans ce funeste hiver, les plus déterminés affrontèrent courageusement les périls de la montagne en essayant de se frayer à pied un chemin à travers les neiges; mais les vivres ne tardèrent pas à manquer, et ce fut en se nourrissant des cadavres de ceux qui périssaient chaque jour qu'ils atteignirent enfin les bords du Sacramento dans le plus effrayant état d'épuisement. Le reste du convoi, demeuré de l'autre côté de la sierra, n'eut pas de moins rudes épreuves à subir; là étaient des femmes, des enfans, hors d'état de résister à ces privations, et les vides commencèrent promptement à se faire dans le cercle affamé qui se blottissait sous chaque tente. On recula le plus longtemps possible devant l'affreux expédient qui devenait chaque jour plus inévitable, mais tout finit par être dévoré, jusqu'au cuir des chariots, jusqu'aux harnais même, et le moment redouté arriva où, comme pour la troupe

d'émigrans qui avait réussi à franchir la montagne, il n'y eut d'autre alternative qu'une mort prochaine ou l'horrible aliment des cadavres glacés dont on était entouré. Quatre interminables mois se passèrent ainsi, et lorsqu'au commencement de mars les secours envoyés de Californie parvinrent sur le théâtre de cette lugubre tragédie, la moitié seulement des malheureux qui y avaient joué un rôle était à même d'en profiter; le sort des autres ne se lisait que trop clairement dans les tristes dépouilles qui couvraient le sol.

On le voit, l'émigration américaine a parfois son côté triste; mais une question si importante ne pouvait échapper à l'attention du gouvernement des États-Unis. Dès 1846, le capitaine Fremont avait reçu la mission d'explorer les diverses routes conduisant du Missouri en Californie (1); non-seulement le tracé de celle qui a été choisie est maintenant déterminé, mais on travaille activement à en faire une véritable chaussée, sur laquelle des postes militaires seront échelonnés par relais de cinq lieues. L'Américain va vite en besogne: hier c'était en pionnier qu'il était réduit à parcourir ses immenses domaines; la route qui doit remplacer ce mode primitif de communication est à peine commencée que déjà il rêve aux 2 ou 3,000 kilomètres de chemin de fer qui lui succéderont, et il y rêve avec l'ardeur pratique qu'il apporte à toute chose, en étudiant des projets qu'un avenir prochain verra sans nul doute mettre à exécution.

Après avoir conduit l'émigrant dans sa nouvelle patrie, il reste à l'y montrer aux prises avec la terre qu'il vient fertiliser. C'était jadis une splendide exploitation qu'une ferme californienne; le terrain s'y mesurait par lieues carrées, le bétail, les chevaux s'y comptaient par milliers, et les employés, hommes et femmes, souvent par centaines. Le général Vallejo, ancien gouverneur du pays pour le Mexique et l'un de ceux qu'avait le plus enrichis la sécularisation des biens religieux, possédait dans chacune de ses trois fermes de Petaluma, de Soscal et de Suisun, dix lieues carrées en moyenne; son troupeau se composait de 40,000 têtes de bétail, de 5,000 jumens et de 2,000 poulains, sans compter les moutons; 800 chevaux dressés étaient affectés au service des *vaqueros*, chargés de surveiller ce territoire, plus étendu que bien des principautés souveraines de l'Allemagne, et 150 autres chevaux formaient l'écurie particulière du général, indépendamment des 35 coursiers choisis, *caballos de su silla*, spécialement affectés à son usage. Malheureusement, si magnifiques que puissent paraître ces chiffres, ils étaient loin de se trouver en rapport avec la richesse véritable du pays;

(1) On peut voir, sur l'exploration du capitaine Fremont, une étude de M. Laugel dans la *Revue* du 1er août 1856.

l'agriculture ne figurait dans cette exploitation que pour une part relativement insignifiante, et la principale ressource dont on attendît un bénéfice étaient les cuirs recueillis au mois d'août après la formidable boucherie, *matanza,* qui chaque année revenait périodiquement à cette époque. De plus, ces fermes gigantesques étaient incompatibles avec le développement de la population; aussi ont-elles disparu aujourd'hui pour faire place à des établissemens plus modestes, mais plus productifs, où l'élève des troupeaux se double des travaux de la culture. Ce n'est pas d'ailleurs la dépense qui empêche le colon de s'étendre autour de sa résidence, car il suffit de s'éloigner d'une quinzaine de lieues des villes pour ne payer la terre que 5 ou 6 francs l'hectare; c'est un sentiment mieux entendu : il ne veut acquérir que ce qu'il peut cultiver, sinon immédiatement, au moins dans un avenir possible à prévoir. Pour donner une idée des résultats auxquels peuvent prétendre en Californie les colons les moins favorisés de la fortune, nous ne saurions mieux faire que de citer un ouvrage (1) qui, tout en se consacrant sans réserve à la glorification du pays, appuie au besoin cette thèse de chiffres irrécusables et positifs.

L'auteur suppose deux familles possédant le même capital, 10,000 francs, et également composées du père, de la mère, de deux fils et de deux filles en âge de travailler, puis de cinq enfans. Il place l'une en Californie et l'autre dans le Wisconsin, l'un des territoires de l'Union où se sont le plus portés les émigrans dans ces dernières années. Quelle sera la situation matérielle des deux familles? Chacune d'elles consacre d'abord 4,000 francs de son avoir à l'acquisition de 256 hectares de terre, que l'on suppose coûter dans les deux pays 13 francs l'hectare; on vient de voir que ce prix est bien moins élevé en Californie. La construction de la maison, les clôtures de la propriété, l'achat des bestiaux, des instrumens aratoires, des semences et des provisions de tout genre, achèveront des deux côtés d'épuiser les 10,000 francs, si bien que les points de départ sont aussi identiques que possible. Au bout de la première année, la famille du Wisconsin n'aura pas défriché plus de 10 hectares, qui lui donneront, en défalquant sa consommation, environ 180 hectolitres de blé, dont, au prix du pays, elle retirera 1,125 francs; en même temps la valeur du bétail se sera accrue de 250 francs. Les gains augmenteront un peu l'année suivante. Un an encore, et les produits du jardin viendront s'y ajouter; on pourra défricher une couple de nouveaux hectares. Plus tard, les arbres fruitiers commenceront à entrer en rapport, le rendement de la terre s'améliorera. Bref, au bout de la cinquième année, les sommes qu'aura

(1) *California and its Ressources,* by Ernest Seyd. Londres 1858.

fait encaisser la vente des récoltes s'élèveront, scrupuleusement additionnées, à un peu moins de 10,000 francs. Le bétail, il est vrai, aura continué à gagner en nombre, et sa valeur se sera accrue de plus de 3,000 francs, dont 2,000 auront facilement pu être réalisés, de sorte que le revenu pécuniaire des cinq ans montera en bloc à 12,000 francs environ. Supposons 300 francs de dépense annuelle pour chaque membre de la famille; plus de la moitié du revenu aura été ainsi absorbée, et le bilan définitif des colons, au terme du temps considéré, se composera d'une somme de 4,500 fr., d'une augmentation de 1,000 fr. de bétail, et d'à peu près 3,500 fr. de plus-value de la terre, soit en résumé 9,000 francs. Nous ne sommes naturellement pas entré dans le détail de ces évaluations, toujours faites dans le sens le plus favorable à l'émigrant. Il faut voir maintenant en Californie le second terme de la comparaison.

Dès le début, la principale source de profits y a laissé loin en arrière les maigres récoltes du Wisconsin. La terre n'a nécessité aucun défrichement, et 36 hectares ont pu être mis en culture immédiatement. Grâce à la fertilité du sol, le jardin a sans retard envoyé ses légumes à la ville voisine, et l'heureuse exploitation inaugure ses budgets par un premier revenu de 10,000 francs. Chaque année, ce chiffre augmente; l'étable et la basse-cour voient leurs hôtes se multiplier en proportion, et les cinq ans ne sont pas écoulés que le revenu s'est accru de moitié. Aussi figure-t-il au bilan quinquennal pour un glorieux total de près de 70,000 francs, qui a permis au colon californien de vivre dans un luxe relatif, interdit à son rival. Ses dépenses annuelles, y compris la main-d'œuvre étrangère à laquelle il aura dû avoir recours, pourront donc s'élever à près de 6,000 francs, et il ne lui en restera pas moins un bénéfice net de 40,000 francs, auquel viendront s'ajouter la plus-value de sa terre, estimée au même taux que tout à l'heure, puis l'augmentation de son bétail, soit en tout environ 65,000 francs, tandis que la famille du Wisconsin n'a pu qu'à grand'peine amasser 9,000 francs!

Une différence aussi extraordinaire demande à être expliquée par quelques faits. Pris dans l'élément européen de cette colonisation, ils montreront que M. Seyd est plutôt en-deçà qu'au-delà de la vérité. En 1852, une association de deux Allemands et d'un Anglais quittait les mines après y avoir amassé 6,000 francs, c'est-à-dire moins que le capital hypothétique dont M. Seyd a gratifié ses deux familles, et elle achetait précisément 256 hectares: au bout de quatre ans, un des associés se retirait, et vendait son tiers 45,000 francs. — Veut-on descendre plus bas : un fermier irlandais abandonne également les mines un an plus tard que les précédens, en 1853; la somme qu'il emporte est modeste, 1,500 francs : il n'en achète

pas moins 80 hectares, en paie une partie, et borne ses autres acquisitions à un cheval et à une vache. Dès la première année, sa récolte lui donne 4,000 francs, et le terme des cinq ans le trouve propriétaire de 240 hectares, de vingt-huit têtes de bétail dont sept chevaux, indépendamment de la bergerie, de la basse-cour, du verger, etc., et de 20,000 fr. d'argent comptant. — Voici enfin un Allemand qui n'a que ses bras pour tout avoir : réduit aux expédiens du *squatterism*, il fait élection de 60 hectares, s'y établit sans conteste, et commence par semer le quart de son domaine improvisé. Les cinq années s'écoulent, il est devenu riche : plus de 12,000 fr. sont à ses ordres chez son banquier, car il a un banquier, et, pour me servir de l'expression anglaise, on le considère dans le pays comme valant 50,000 francs, *worth ten thousand dollars*.

Il serait facile de multiplier ces exemples, car, dans la colonisation californienne, le cultivateur joue presque à coup sûr, et certes la somme de chances qu'il y met de son côté ne peut en rien se comparer à la hasardeuse loterie des mines. J'irai plus loin : en dehors du commerce, qui demandera toujours l'apport de quelques capitaux et restera le partage du petit nombre, tout semble devoir diriger de préférence l'émigrant vers l'agriculture, non-seulement aujourd'hui, mais pour bien des années encore. Dans ce pays, dont l'or constitue la principale industrie, les salaires naturellement se régleront sur la journée du mineur, et l'on doit s'attendre à voir graduellement diminuer le prix de cette journée, par suite du développement des grandes compagnies, qui tendent de plus en plus à monopoliser l'exploitation des mines. On est déjà loin du taux des premières années; le salaire moyen est descendu à 15 francs environ, gain fort honnête assurément, mais qui ne peut guère que baisser. Il n'en est pas de même de la colonisation agricole; les causes qui permettent d'acquérir la terre si notablement au-dessous de sa valeur subsisteront longtemps encore, la fertilité naturelle de cette terre s'accroîtra chaque année par les travaux qu'on lui consacrera, et nul bouleversement commercial ne pourra ruiner la famille qui aura su asseoir sa fortune sur cette base, modeste peut-être, mais aussi sûre qu'inattaquable.

Il est en matière d'émigration un point assez délicat, que l'on ne peut cependant passer ici sous silence : je veux parler des femmes. Que l'on se rassure : il ne saurait être question que d'un seul genre de femmes, de celles qui sont l'honneur et le charme d'un pays, et je ne m'y arrête que pour signaler combien certaines idées des Anglais et des Américains sur ce sujet nous sembleraient étranges et inadmissibles. Naguère encore, lorsque l'Inde était pour les nombreux cadets des familles anglaises une source inépuisable de positions brillantes et lucratives, les sociétés de Madras, de Bombay et

de Calcutta foisonnaient de jeunes personnes venues d'Angleterre avec l'intention avouée de trouver un mari, soit parmi les célibataires d'un état-major réduit à de longues années d'exil, soit dans la classe plus richement payée des *civilians*. Elles partaient le plus souvent seules, recommandées à un parent éloigné ou à une simple connaissance qui pût leur servir d'introduction, et la coutume en était si bien établie que les ouvrages spéciaux qui se publiaient de l'autre côté du détroit détaillaient minutieusement tous les articles du trousseau nécessaire aux « jeunes personnes allant dans l'Inde pour s'y marier. » Disons à l'honneur de la galanterie britannique que leur espoir était rarement déçu. Ce singulier usage a-t-il fait naître chez le Californien l'idée de se procurer de la même manière l'élément féminin qui lui manque? On le croirait en lisant le curieux prospectus dans lequel une dame américaine, mistress Farnham, offrait d'organiser sur une fort grande échelle l'émigration des femmes pour San-Francisco. Il va sans dire que les mœurs les plus pures, *the highest respectability*, étaient de rigueur, et pour présenter plus de garanties, nulle émigrante ne pouvait être admise au-dessous de vingt-cinq ans. Un navire du reste leur eût été exclusivement affecté, et chacune d'elles devait justifier de la possession d'une somme de 1,200 francs. Si minime que fût le chiffre de cette dot, l'entreprise n'en avorta pas moins; mais cet échec n'a pas empêché les agens de colonisation californiens de continuer à solliciter dans leurs publications le beau sexe d'Europe ou des États-Unis au moyen des plus insinuantes câlineries de leur éloquence. « Qu'importe l'argent? ne cessent-ils de répéter; c'est la dernière considération dont se préoccupe un *gentleman* chez nous. » — « La jeune personne qui aime le monde et ses plaisirs, écrit l'un d'eux, trouvera ici de nombreux *partners* prêts à lui en procurer toutes les jouissances; celle qui au contraire préférera se renfermer dans l'intimité du cercle de famille y rencontrera également des hommes tranquilles et sûrs, dont la maison s'ouvrira avec empressement devant elles. » On voit que si, comme le prétend une vieille chanson, il faut des époux assortis, nos Françaises ne sauraient mieux faire que d'aller se marier à San-Francisco.

Nous sommes-nous laissé aller à représenter la colonisation californienne comme plus riche de promesses qu'elle ne l'est réellement? Je ne le crois pas, car nous n'avons fait qu'exprimer en toute sincérité l'admiration dont nous avait pénétré la vue de ce magnifique pays. D'ailleurs on est en France assez à l'aise en pareille matière, et nulle inquiétante épidémie d'émigration n'y sera de longtemps à redouter. Lorsque dans le siècle dernier Law porta à son paroxysme la fièvre d'agiotage connue sous le nom de banque du Mississipi, c'était la police qui se chargeait de raccoler des colons

pour le territoire sur lequel on spéculait. « On n'avoit pas le moindre soin de pourvoir à la subsistance de tant de malheureux sur les chemins, dit Saint-Simon, ni même dans les lieux destinés à leur embarquement; on les enfermoit la nuit dans des granges sans leur donner à manger, et dans les fossés des lieux où il s'en trouvoit, d'où ils ne pussent sortir. Ils faisoient des cris qui excitoient la pitié et l'indignation, et il en mourut partout un nombre effroyable. » De semblables horreurs sont heureusement loin de nous, mais l'expatriation n'a guère en France de prosélytes plus enthousiastes aujourd'hui qu'elle n'en avait alors, et maintenant que la Californie tend à entrer dans une voie normale, maintenant que les merveilleux coups de fortune, les *big strikes*, réservés aux premiers chercheurs d'or y deviennent de moins en moins possibles, je doute fort que l'on pût, s'il le fallait, retrouver chez nous les trente mille émigrans volontaires qui sont allés porter notre nom et nos idées sur ces rives lointaines du Pacifique.

III.

En 1784, la douane anglaise faisait opérer la saisie de huit balles de coton marquées *America*, attendu qu'il était inadmissible, disait le procès-verbal, que ce pays pût en produire une aussi grande quantité : il en produit aujourd'hui plus de trois millions de balles, rapportant 600 millions de francs. Maintes fois je me suis rappelé ce fait en entendant parler des merveilles de l'Union et de son prestigieux développement. Le développement à venir de la Californie sera-t-il moins brillant? Un fait également significatif va répondre. En 1852, une frégate française arrivant à Valparaiso n'y trouvait qu'avec peine les farines nécessaires pour compléter ses vivres; tout s'expédiait à San-Francisco. Trois ans plus tard, cette même frégate arrivait au pays de l'or, où la population atteignait alors le chiffre de quatre cent mille âmes. Non-seulement dans ce court intervalle la Californie en était venue à se suffire à elle-même, elle alimentait de ses ressources la marée humaine qui l'envahissait, mais de plus on voyait le long des quais de San-Francisco plusieurs vastes clippers, représentant des milliers de tonneaux, occupés à charger du blé pour l'Angleterre!

Je n'entends nullement conclure de ce fait que dans l'avenir du pays la colonisation agricole soit destinée à primer l'exploitation de l'or. Ce qui me frappe surtout, c'est ce rare assemblage de deux fécondités qui souvent s'excluent dans la nature, c'est l'inévitable grandeur de cette double richesse minérale et végétale mise au service de la race la plus entreprenante qui soit sur notre globe. Les imparfaites tentatives d'agriculture des pères franciscains avaient

déjà révélé la puissance de production du sol californien, et les archives de la mission de San-José conservaient le souvenir d'une récolte miraculeuse qui avait donné plus de mille fois le froment des semailles. Ailleurs une moisson d'orge se reproduisait pendant cinq années consécutives sans nouvelles semailles, et rapportait encore la cinquième année 40 hectolitres à l'hectare. On hésite à citer de pareils chiffres, quand on songe que chez nous le blé ne produit guère en moyenne que 10 hectolitres à l'hectare, tandis qu'en Angleterre, certes l'un des pays les mieux cultivés de l'Europe, cette moyenne ne s'élève qu'à 13, la production maximum ne semblant guère dépasser 30. Toutefois il paraît difficile de ne pas accorder au sol californien une richesse d'au moins 20 hectolitres à l'hectare. Le reste est à l'avenant, et je me souviens d'avoir admiré à San-Francisco une exposition d'agriculture où des pommes de 15 centimètres de diamètre se montraient à côté de grappes de raisins qui rappelaient celles de la terre promise. Bien que la science agricole fasse peu de cas de ces monstres du règne végétal (1), ils n'en sont pas moins un sûr garant de fertilité, surtout quand des récoltes régulières confirment ce que l'on peut augurer d'aussi formidables spécimens, lorsqu'on voit des pépinières de deux cent soixante mille pieds d'arbres fruitiers, des vergers produisant 300,000 fr. par an, etc. Je m'arrête pour ne pas être taxé d'exagération, quoique je me borne à extraire ces faits d'un rapport publié par le comité d'agriculture de San-Francisco.

Il faut, en somme, reconnaître à la Californie un concours d'avantages naturels dont on trouverait difficilement beaucoup d'exemples, et qui justifient pleinement l'enthousiasme des Américains pour leur récente conquête. La seule ombre au tableau pourrait être une salubrité moins absolue qu'ils ne la représentent; encore cet inconvénient est-il combattu par des brises de nord, dont l'incommode persistance serait un ennui sérieux en été sans l'utile assainissement qu'elles procurent. Pourquoi donc cet Eldorado, qui d'abord avait été l'objet d'un engouement presque universel, semble-t-il,

(1) La Californie possède sans contredit les plus gigantesques échantillons du règne végétal : il suffit de mentionner l'arbre célèbre nommé par les Américains *Sesquoia gigantea*, et par les Anglais *Wellingtonia gigantea*. Il fut découvert en 1856. L'écorce d'un de ces arbres, enlevée jusqu'à une hauteur de 35 mètres et envoyée en Angleterre, figure dans le Palais de Cristal de Sydenham, où ses énormes dimensions attirent tous les regards; mais l'écorce d'un autre, exposée à San-Francisco, était plus extraordinaire encore, car on en avait fait une chambre avec tapis, piano, et des siéges pour quarante personnes. Le plus monstrueux de ces arbres a reçu le nom de « patriarche de la forêt. » Il gît sur le sol où l'âge l'a couché, et mesure 3 mètres de diamètre à 100 mètres des racines; à la racine même, ce diamètre est de 12 mètres. La hauteur totale était de 150 mètres; il est creux, et un homme à cheval peut y avancer jusqu'à 60 mètres dans l'intérieur. Les naturalistes lui accordent trois mille ans d'existence.

depuis quelques années, frappé en Europe d'un discrédit réel? Pourquoi l'émigration s'y est-elle sensiblement ralentie? Pourquoi le négociant n'y aventure-t-il ses navires qu'avec hésitation? La cause n'en est malheureusement que trop facile à signaler : elle gît dans les vicissitudes qu'on vient de raconter, dans les mœurs sauvages de cette société en travail d'enfantement, dans les crises commerciales surtout, qui bouleversaient toutes les fortunes du jour au lendemain, et ne rapportaient à l'armateur éloigné qu'une indemnité dérisoire pour prix de la cargaison dont il attendait un riche bénéfice. En eût-il pu être autrement? Oui, sans doute : l'exemple de l'Australie est là pour le prouver; mais il est juste de faire la part des circonstances qui ont placé les deux pays dans des conditions différentes, de l'avantage qu'avait l'un de profiter de l'expérience de l'autre, et enfin de la diversité de nature de l'Anglais et de l'Américain. Il faut reconnaître aussi que les crises dont le contre-coup s'est fait si rudement sentir sur nos places de commerce résultaient principalement de l'imprévoyance des expéditeurs (1), et que la Californie en était à peu près innocente. La France a lourdement supporté sa part de ces désastres, mais ils étaient moins dus à son mouvement maritime qu'aux aventureuses spéculations dont ses relations avec San-Francisco avaient été l'origine. L'énorme intérêt de l'argent avait promptement déterminé dans cette ville une affluence momentanée de capitaux, dont plus d'un tiers, fait remarquable, venait de chez nous. Dans un pays où l'on voyait annoncer des taux de 10 pour 100 par mois, on espérait, en se bornant à 4 ou 5 pour 100, réaliser en toute sécurité des gains que n'eût pu offrir aucun placement européen. Il en fut ainsi quelque temps, mais on voulut se faire une habitude de ces bénéfices disproportionnés, et l'on ne comprit pas que, pour suivre un cours plus régulier, ils auraient dû baisser à mesure que tout commençait à reprendre un équilibre relatif. Il est rare d'ailleurs qu'aux États-Unis la situation commerciale ne soit pas constamment tendue, ce qui donne une dangereuse gravité à des complications que d'autres peuples traverseraient peut-être sans encombre. C'est ainsi qu'en 1836 il suffit d'un renchérissement anormal du coton pour amener la faillite de la banque nationale et la suspension de paiemens de huit cents banques particulières. En Californie, dans ces dernières années, l'orage se formait avec une évidence qui eût attiré les regards de chacun partout ailleurs que sur le sol de l'Union; le terrain des villes, sur lequel étaient en grande partie hypothéqués les capitaux étrangers,

(1) Les caisses de tabac, qui ont servi, on le sait, à combler des fondations de maisons, étaient tellement abondantes à San-Francisco, que la population se trouvait, disait-on, approvisionnée de tabac pour soixante-cinq ans, à moins de se résoudre à en consommer individuellement douze kilogrammes par jour.

ne pouvait conserver longtemps les valeurs exorbitantes de 1850; le prix en baissait silencieusement, à l'insu des prêteurs éloignés, dont nulle défiance ne troublait la quiétude, si bien que, le jour où l'éveil fut donné, ce gage insuffisant ne représentait pas même le tiers des sommes qu'il garantissait. Comment décrire la débâcle qui s'ensuivit? Elle fut telle que la maison Page, Baçon et comp., réputée la plus riche de l'Union, ne put y résister, et le commerce californien en reçut un coup dont les conséquences se feront peut-être sentir longtemps encore, car ce fut le signal d'une retraite universelle pour les capitaux français, allemands, suisses, belges, etc., si mal récompensés d'être ainsi sortis des règles de prudence qui leur sont habituelles.

Là est l'une des principales causes du discrédit commercial de San-Francisco; là aussi est l'origine du temps d'arrêt qui, dans ces deux ou trois dernières années, a suspendu le développement de la Californie. Elle manque de capitaux en effet, bien qu'elle exporte chaque mois 25 millions de francs, et il est à craindre que cette singulière pénurie n'y ralentisse le progrès jusqu'au jour où lui sera revenue une confiance malheureusement toujours bien lente à renaître. Elle manque de capitaux, parce que l'or récolté sur les lieux n'y peut rester sous peine de paralysie de la communauté sociale, parce que la vie commerçante du pays repose sur cette exportation, et que ce métal ne se trouve là qu'à l'état de produit du sol plutôt qu'à l'état de signe représentatif des échanges. De là les taux ruineux auxquels les compagnies minières se voient forcées d'emprunter les sommes nécessaires à leurs travaux d'art; de là, par suite, une production inférieure à ce qu'elle pourrait être, et par suite aussi une consommation moindre, car ce sont toujours les deux termes du rapport. Ainsi se trouve enrayée du même coup la colonisation, tant agricole que minérale, de cette terre si riche de sa double fertilité.

Les Anglais établissent volontiers entre la Nouvelle-Hollande et la Californie une comparaison qu'ils présentent naturellement comme défavorable à cette dernière. Il est très vrai que la colonie anglaise offre un chiffre supérieur d'habitans, ce qu'explique la différence d'âge des deux pays; il est juste de constater également que la fièvre aurifère n'a pas donné à la société australienne le caractère, quelque peu barbare au début, des mœurs californiennes. La raison en est dans la forte organisation que les établissemens de la Grande-Bretagne reçoivent de la métropole, organisation que le caractère dangereux des *convicts* avait forcé à rendre ici plus complète encore. De plus, peu de nations savent aussi bien que les Anglais mettre à profit l'expérience des autres, et il est permis de penser que le spectacle de ce qui se passait de l'autre côté du Pacifique n'a pas peu contribué à faire éviter à l'Australie les

désastres financiers de San-Francisco. L'Australie eut pourtant ses vicissitudes, et l'on y vit par exemple nos soieries lyonnaises moins chères qu'elles ne le sont à Lyon; mais la prudence britannique, et aussi, il faut bien le dire, cette scrupuleuse loyauté commerciale qui est en affaires la meilleure de toutes les habiletés, empêchèrent toujours à temps l'échec de tourner en déroute. N'oublions pas enfin le précieux avantage que l'Anglais porte partout avec lui, l'abondance de capitaux; l'argent qui se loue encore à San-Francisco jusqu'à 30 pour 100 ne coûte en Australie que 6 pour 100 en moyenne, c'est-à-dire moins peut-être qu'il ne coûterait à Londres. Là est, selon nous, la véritable supériorité de l'Australie sur la Californie, car, pour le reste, l'habitant de Victoria est forcé de convenir que son territoire ne peut lutter de fertilité avec celui de son rival, de même qu'à richesse égale, son exploitation aurifère est de beaucoup la plus pénible des deux.

En réalité, les deux productions d'or peuvent se développer parallèlement sans se nuire, car la population s'alimente à des sources distinctes de part et d'autre, et cela est si vrai que la plupart des mineurs qui avaient quitté vers 1852 les *placers* de la Sierra-Nevada pour ceux de Victoria n'ont pas tardé à venir retrouver leurs anciens *claims*. C'est plus près de San-Francisco qu'une sérieuse concurrence peut s'élever entre les représentans de la race anglo-saxonne. La question est de date récente. Naguère encore, tout le territoire qui s'étend au nord du 49e degré de latitude, limite commune aux deux puissances, était aux mains de la célèbre compagnie anglaise de la baie d'Hudson. Nul voisin ne pouvait être plus commode pour la Californie; exclusivement préoccupée du commerce de pelleteries qui fait l'objet de son monopole, cette compagnie n'avait d'autre pensée que d'éloigner de ses domaines toute apparence de colonisation; armée d'une charte qui lui conférait de véritables priviléges de souveraineté et lui donnait pour ainsi dire droit de justice haute et basse, elle en profitait pour s'opposer, parfois arbitrairement, à tout commerce autre que le sien, comme à toute immigration qui eût eu pour effet de faire disparaître les précieux animaux dont les fourrures alimentaient ses revenus. Lorsqu'il fut question, il y a quelques années, de coloniser l'île de Vancouver, située au-dessus de la Californie, la compagnie réussit à s'en faire confier le soin; c'était le meilleur moyen de détourner le coup dont l'eût menacée la création d'un établissement populeux et actif à la porte de ses terrains de chasse, car elle avait dès lors cent manières de paralyser tout mouvement importun et ne le fit que trop bien voir. De vives réclamations ne s'en produisaient pas moins en Angleterre : on montrait la population américaine du Minnesota s'élevant en peu d'années de six mille habitans à cent quatre-vingt mille, et cela tan-

dis que l'établissement de la Rivière-Rouge, appartenant à la compagnie et séparé seulement du Minnesota par le 49e parallèle, restait depuis vingt ans stationnaire; on prétendait que le *Yankee* avançait par an de cent lieues en moyenne vers le nord, et qu'il ne tarderait pas à venir coloniser de gré ou de force les solitudes que l'on abandonnait à un monopole improductif. Il y avait beaucoup d'exagération dans cette croisade; les immenses régions concédées à la compagnie, vouées pour la plupart aux rigueurs d'un hiver éternel, ne sauraient se prêter à aucune culture, et ne semblent guère pouvoir produire autre chose que les animaux à fourrures, dont la destruction totale serait imminente le jour où le pays serait indistinctement ouvert à tous les aventuriers. Toutefois ce sujet a pris un intérêt plus vif depuis quelque temps : la charte primitivement octroyée à la compagnie en 1670, puis prolongée de vingt et un ans en 1838, expire définitivement en 1859. Sera-t-elle renouvelée, modifiée ou abrogée? Un comité de la chambre des communes a étudié l'affaire avec la patience investigatrice que les Anglais apportent à toutes leurs questions coloniales, et il est arrivé à la conclusion fort sensée de laisser à la baie d'Hudson les territoires hors d'état d'être cultivés, en ouvrant à la colonisation les points vers lesquels elle semblait tendre à se diriger, et par exemple l'île de Vancouver.

L'affaire en était là lorsqu'est survenue une complication nouvelle et assez grave. Vers les premiers mois de 1858, dix ans après la découverte de Marshall, le bruit s'est répandu dans la Grande-Bretagne que d'abondans dépôts aurifères avaient été trouvés au nord et à l'est de l'île Vancouver. On a vu dès lors se reproduire sur une échelle restreinte les scènes dont la Californie avait été le théâtre : la rivière Frazer a remplacé les bords du Sacramento, et la petite ville de Victoria semble devenue un San-Francisco en miniature. Restera-t-elle ainsi à l'état de diminutif de sa formidable rivale? Entre les mains des Anglais, la chose est peu probable. A la vérité, les dernières correspondances sont loin de confirmer les espérances qu'on avait d'abord conçues sur la facilité d'exploiter les gîtes précieux qui viennent de se révéler; mais, même en dehors de cette source de richesse, la Nouvelle-Calédonie, ou, pour lui donner son nouveau nom officiel, la Colombie, dont l'île de Vancouver est une dépendance, possède dans ses bois et dans son charbon la garantie d'un splendide avenir maritime. Que San-Francisco s'inquiète de voir grandir à ses côtés un établissement étranger qui partagerait avec lui la domination commerciale de ces mers, c'est ce qui est naturel; tout se réduit à savoir de quelle nature sera le développement de la nouvelle colonie dont l'Angleterre vient de jeter les bases. S'il est principalement agricole et que les exportations s'y limitent, comme on vient de le dire, à la houille et aux bois de construc-

tion, la Californie ne pourra qu'en profiter; mais si, comme elle, ce pays prenait rang dans la production aurifère, on ne peut se dissimuler qu'il lui créerait une concurrence que rendraient des plus sérieuses et le voisinage et les immenses ressources dont dispose la persévérance britannique. C'est au temps seul de décider une question qu'il serait prématuré de vouloir trancher aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il est un fait qui dès maintenant ressort de cette situation avec la dernière évidence : l'impossibilité où seront les Américains de s'étendre vers le nord sur les rives du Pacifique. Peut-être San-Francisco deviendra-t-il quelque jour le New-York de l'ouest, mais à la condition d'avoir à ses côtés dans la Colombie un autre Canada qui maintienne intactes les vieilles et sages traditions coloniales de la mère-patrie. Aussi n'est-ce pas vers le nord que tend le pionnier *yankee,* c'est vers cette riche contrée du Mexique, objet de l'éternelle convoitise des enfans de l'Union. Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis la signature du traité qui leur assurait la Californie, tout n'était encore dans le pays que désordre et confusion, que déjà des regards plus ambitieux ou plus avides commençaient à se tourner vers le sud; déjà se trahissait par des symptômes significatifs le réveil de cette fièvre d'agrandissement qui peut être parfois momentanément assoupie, mais n'est jamais éteinte. L'Américain pense-t-il que s'arrêter serait déchoir? Voit-il une condition d'existence dans ce *go-ahead* instinctif, devenu la devise de sa race? On ne saurait donner d'autre explication, je ne dirai pas seulement de la facilité avec laquelle s'organisèrent à San-Francisco les diverses expéditions de flibustiers dirigées contre le Mexique, mais de la sympathie qu'elles rencontrèrent dans toutes les classes de la population. Il en fut ainsi lorsqu'à deux reprises le comte de Raousset-Boulbon quitta ce port pour montrer sur le champ de bataille d'Hermosillo et sur la plage de Guaymas un courage chevaleresque digne d'une meilleure cause. On avait eu de ces sentimens une preuve encore plus caractéristique lors de la première tentative par laquelle Walker appela sur lui l'attention de l'Europe, et le juge saint-franciscain qui prononçait sur le sort du colonel Watkins, vice-président de l'éphémère république de Basse-Californie, avait proféré de son siége ces étranges paroles : « Je sympathise profondément avec l'accusé, je ne puis qu'admirer les héros qui vont comme lui relever au Mexique l'autel de la liberté; toutefois, comme juge, je n'ai qu'une chose à envisager : la loi a-t-elle été violée (1)? »

Non-seulement la loi avait été violée avec une rare audace, puisque

(1) Walker fut condamné à 7,000 francs d'amende, ne les paya pas, et ne fut ni emprisonné ni même inquiété.

la plus grande publicité avait présidé au recrutement des membres de l'expédition, mais il était aisé de prévoir que la tentative appréciée avec tant d'indulgence devait se renouveler plus d'une fois. L'Américain est manifestement préoccupé de s'étendre vers le Mexique; mais tandis qu'un progrès quelque peu important du côté de l'Atlantique serait nécessairement l'objet d'une surveillance soupçonneuse, au sud de la Californie au contraire nul ne se préoccupe des vastes territoires que s'adjuge incessamment l'Union. Hier elle achetait des centaines de milles carrés au gouvernement toujours besoigneux et imprévoyant de Mexico (*the Gadsden purchase*); demain elle s'annexera sans bruit une nouvelle zone de frontières, ou plutôt, pour employer les termes mêmes du dernier message présidentiel, « elle assumera un protectorat temporaire sur les parties septentrionales des états de Chihuahua et de Sonora, et y établira des postes militaires. » Qui pourrait se plaindre? Le Mexique? On ne veut que son bien. « Je ne doute pas, ajoute le message, que cette mesure ne soit regardée d'un œil amical par les gouvernemens et les populations de ces deux états, attendu qu'elle protégera leurs citoyens non moins efficacement que les nôtres. » Du Mexique sont jadis partis les missionnaires qui les premiers ont conquis la Californie : on peut dès ce moment prévoir qu'à son tour la Californie enverra quelque jour au Mexique des conquérans moins bien intentionnés.

Agrandissement territorial, colonisation, industrie, l'heureux *Yankee* a su tout réunir dans le nouveau pays qu'il s'est assimilé, et son rôle sera beau dans le magnifique avenir réservé à cet océan si peu fréquenté, si peu connu même il y a trente ans. Les nations riches et populeuses qui le bordent n'ont eu jusqu'ici de relations qu'avec l'Europe; mais le jour n'est pas loin où, affranchies en partie de cette tutelle, elles couvriront le Pacifique de flottes marchandes décuples de celles qu'on y voit aujourd'hui, et ce jour-là, devenus les deux centres maritimes de cette moitié du globe, San-Francisco et Sydney verront se réaliser un développement qu'ils ne peuvent encore que rêver. En attendant, ce qui n'est pas douteux, c'est que le commerce maritime des Américains a doublé depuis la découverte des *placers* de la Sierra-Nevada; ce qui est également certain, c'est que la richesse métallique du monde a augmenté de plus de moitié depuis la même époque. Peu de pays, il faut l'avouer, seraient en état de présenter d'aussi beaux titres de gloire pendant les dix années que nous venons de traverser.

ED. DU HAILLY.

DU

CRÉDIT MUTUEL

I. *De l'Organisation du Crédit industriel, commercial, agricole et foncier en Belgique*, Bruxelles 1857. — II. *Statuts de l'Union du Crédit*, Bruxelles. — III. *Exposé des Banques d'avances ou Banques du peuple*, par J.-E. Horn.

Le mouvement industriel qui caractérise notre époque prend depuis quelques années des proportions telles qu'on ne saurait trop en étudier l'esprit. Il n'y a pas un siècle que les premiers travaux des économistes anglais et français ont démontré l'influence de la distribution des richesses sur le bonheur des peuples, et depuis lors le problème de la satisfaction des intérêts matériels s'est tellement imposé à l'attention publique, au préjudice même des besoins d'un ordre plus élevé, que la discussion y découvrirait sans peine la cause des événemens contemporains les plus graves. Le jour où l'importance de cette question se révéla avec une évidence irrésistible fut assurément celui qui vit éclater la révolution de 1848. Qui ne se souvient du singulier spectacle que présenta cette lamentable catastrophe de février? La guerre civile, née des querelles politiques les moins sérieuses, finissait à peine, que déjà les questions économiques étaient posées. Les traces de la lutte disparaissaient de nos murs sous toute sorte de programmes industriels et de recettes scientifiques; le progrès matériel était annoncé à tous, et au milieu du choc d'idées, de prétentions, de promesses contraires, l'opinion publique ne se souvenait plus ni des vaincus de la veille ni des prétextes du combat. La France entière, Paris surtout, devinrent une sorte d'arène philosophique, un champ clos de controverses qu'il est surtout permis de rappeler dans un recueil où les principes

sociaux ont trouvé de si glorieux défenseurs. Sans remonter plus haut dans l'histoire de nos crises sociales, il faut donc prendre l'année 1848 comme un point de départ auquel on doit fatalement revenir dès que l'on touche à un des problèmes économiques de notre temps.

De quelque mélange qu'il ait été troublé, le progrès industriel déterminé par la révolution de 1848 ne peut être méconnu, et l'on ne saurait nier davantage le rôle prépondérant que notre pays a joué dans cette croisade pacifique. Toutefois, en se plaisant à le reconnaître, il n'est pas moins utile de remonter à l'origine, de rappeler les espérances ou les prétentions du début, et de rechercher à la fois chez nous et autour de nous les faits qui se sont ensuite produits. L'industrie s'attribue de nos jours une mission civilisatrice; elle a ses principes et sa philosophie, elle subordonne à ses propres intérêts la solution de toutes les questions publiques : on doit donc lui demander compte de l'esprit qui l'anime et de l'influence prépondérante qu'elle a conquise. Si tout parallèle n'était ici chose hasardeuse, on pourrait dire que la révolution de 1848 a voulu poser des principes économiques, comme on a dit que la révolution de 1789 avait proclamé des principes libéraux, et opposer les conséquences des premiers aux conséquences qui ne se sont pas encore définitivement dégagées des seconds. Sans soulever pourtant un débat que l'avenir est appelé à juger, il reste utile, non de comparer les progrès industriels faits depuis 1848 avec les progrès antérieurs, mais de revenir sur les idées émises à cette époque pour constater celles qui ont survécu, la forme sous laquelle elles se sont produites, la ressemblance qu'elles ont conservée, les travestissemens qu'elles ont subis. Une étude de même nature a été tentée au sujet d'un de nos grands établissemens publics, le crédit foncier de France (1). On voudrait aujourd'hui, en rappelant une des questions les plus débattues il y a dix ans, celle de l'organisation du crédit en général, reconnaître les pas que cette question a faits, et, à côté des solutions qui lui ont été données parmi nous et des institutions dont elle a provoqué la création, recommander quelques établissemens fondés dans un pays voisin comme dignes, à ce qu'il semble, de la plus sérieuse attention. En dehors des rapprochemens inattendus, des discussions fécondes qu'elle peut provoquer, une pareille investigation a bien une autre opportunité, et constitue pour tous presque une obligation de chaque jour. Les événemens de 1848, qu'on vient de rappeler, bien qu'éloignés de nous par un long intervalle d'années et de crises politiques, ne cessent de se présenter comme un avertissement et une menace. Oserait-on affirmer que, malgré le calme de la surface, l'heure présente soit sans périls, que les uto-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1858.

pies vaincues aient désarmé? La prudence commande encore aujourd'hui, comme la philanthropie l'exige toujours, l'examen des principes qui seuls peuvent assurer les améliorations sociales.

I.

De toutes les questions posées dès le 25 février 1848, la plus importante, celle qui, à vrai dire, les résuma toutes fut celle du crédit, et il suffira de quelques mots pour rappeler comment elle se formula : — Le travail est le devoir et l'honneur de l'individu. — Toute jouissance vient du travail. — Les instrumens du travail, c'est-à-dire le capital, doivent être distribués à chacun. — Le grand distributeur, le multiplicateur du capital, c'est le crédit.

Organiser le crédit, le mettre à la disposition du plus grand nombre, faciliter la circulation du capital, l'accroître et par là développer le travail et augmenter la somme de bonheur pour chacun, voilà l'idée intime, la pensée finale et civilisatrice dégagée de l'agitation des esprits avant, pendant et depuis l'époque dont il s'agit. En février 1848, beaucoup d'autres formules étaient proposées, et demandaient une application immédiate : qu'on nous permette d'en rappeler trois qui eurent alors un grand retentissement.

M. Louis Blanc, dans son livre sur le droit au travail, réclamait la suppression de la concurrence, l'égalité absolue des salaires, l'abolition de tout profit pour le capital au-delà de l'intérêt légal. Entre le patron et les ouvriers, il devait y avoir association, participation de bénéfices, et comme l'intérêt des ouvriers était de premier ordre, c'était à eux-mêmes qu'il appartenait de désigner par l'élection les chefs de travaux. — M. Vidal, en traitant de la distribution des richesses, signalait le paupérisme comme un fléau d'origine moderne, conséquence forcée du régime appelé la liberté du travail. L'erreur fondamentale de l'industrialisme actuel se trouvait dans la détermination de la valeur des choses. En admettant deux valeurs, la valeur d'usage et la valeur d'échange, on avait méconnu la vraie valeur sociale, qui est uniquement celle qui représente la quantité des choses nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux. La valeur vénale avait dénaturé la valeur sociale, elle avait créé l'exploitation de l'homme par le servage et le salariat. Il fallait donc supprimer la valeur d'échange et trouver un étalon unique des valeurs. — Enfin M. Proudhon (*Du Droit au travail et du Droit de propriété*) s'élevait contre les différences qu'on reconnaît entre le produit net et le produit brut. Il n'y a pas là de différence, puisque les produits doivent s'échanger contre des produits. Si la valeur créée est le produit brut, si le produit net s'obtient après la déduction des frais de production, comment s'opérera l'é-

change? Dans l'échange tel qu'il se pratique aujourd'hui, le prix de vente est de beaucoup supérieur au prix de revient, et c'est cependant le prix de revient qui acquitte le prix de vente. En effet, le consommateur, l'ouvrier n'a pour solder le prix des objets qui lui sont nécessaires que la ressource des produits qu'il crée; le prix net de ces produits, défalcation faite des frais, c'est-à-dire des intérêts payés au capital, est de beaucoup inférieur au prix vénal des objets dont le travailleur a besoin. Il paie donc 5 ce dont il n'a reçu que 4, et les traitans s'enrichissent aux dépens de l'ouvrier qui ne peut racheter son propre produit. De là la nécessité d'un nouveau mode d'échange et d'une nouvelle constitution de la propriété, sous peine de voir à court délai se reproduire la fable de l'antique Saturne et les générations présentes dévorer la substance des générations futures.

Ces doctrines, dont la réfutation a été faite avec une autorité que les lecteurs de la *Revue* ont appréciée (1), concluaient par l'établissement d'une dictature toute-puissante au profit de ce qu'on appelait les travailleurs contre les capitalistes, et par l'application de la société sur un autre lit de Procuste à l'effet de la redresser et de la mutiler au besoin. Il serait téméraire de prétendre que ces systèmes ont disparu avec ceux qui les soutenaient, et que l'école radicale a renoncé pour toujours à faire sur notre pays l'expérience de ses rêves, *experimentum in animâ vili*. Il faut se borner à reconnaître que l'attention publique n'est plus sollicitée par les prétentions de novateurs dont l'audace cruelle ou puérile ne reculait point devant un ébranlement universel. Il est même permis d'espérer que le temps a fait son œuvre d'apaisement. Pour beaucoup d'adeptes de ces idées générales conçues *à priori*, le moment de la réflexion est venu sans doute, et Dieu veuille que dans les longues heures d'un silence volontaire ou forcé le frisson de l'épouvante ait glacé leur âme à la pensée de ce monde prêt à s'embraser sous l'étincelle qu'ils allumaient presque en se jouant.

Dès la fin de 1848 et depuis lors, la discussion des questions économiques s'est renfermée dans des limites plus précises; on peut dire que la science est rentrée dans son lit. Le capital n'est plus l'ennemi du travail, il est le libérateur, l'émancipateur du prolétariat moderne, comme il le fut de l'esclavage ancien : sans lui, point de progrès populaire aussi bien pour l'ouvrier de nos jours que pour l'esclave qu'Aristote déclarait inutile, si la navette et le ciseau pouvaient marcher seuls. Aujourd'hui la navette et le ciseau marchent seuls. Tandis que Pénélope employait douze femmes à moudre jour

(1) Michel Chevalier, *de l'Organisation du travail* (15 mars 1848); — Eugène Forcade, *la Guerre du Socialisme* (1er décembre 1848). — Voyez encore les travaux de MM. Léon Faucher, Cochut, Ch. Coquelin, etc., dans la *Revue* de 1847 à 1849.

et nuit le grain nécessaire à nourrir sa maison, un seul moulin moud en un jour la ration de cent mille soldats. Toutes les merveilles de notre industrie, les découvertes de la science sont dues à l'accroissement du capital, et constituent elles-mêmes le capital le plus précieux. L'augmenter sans cesse, le faire circuler dans toutes les veines du corps social, le porter du cœur aux extrémités, tel est le seul problème qui semble, depuis le moment de fièvre qu'on vient de rappeler, soumis aux discussions de la théorie et aux expériences de la pratique. La théorie a deux solutions : l'une représente le crédit comme chose gouvernable, matière à réglementation; l'autre revendique pour le crédit la liberté absolue. La première veut un intérêt légal, la seconde suit la règle de l'offre et de la demande. Aussi réclame-t-on deux ordres d'établissemens contraires : à l'un appartiennent les banques dirigées par l'état, fortes de monopole, de priviléges, de droits régaliens; à l'autre, des institutions particulières pouvant lutter avec celles-ci à armes égales et battre même monnaie à leur propre effigie. Dans la pratique, il semble que ces deux opinions se soient fait des concessions mutuelles : ainsi, tandis que la Banque de France devient de moins en moins un établissement particulier, et se substitue, par ses succursales, aux banquiers de province, devenus ses intermédiaires, au grand avantage du crédit commercial, elle admet, à côté de l'organisation gouvernementale qui lui est donnée, la mobilité illimitée de l'intérêt empruntée à l'école libérale. Le crédit foncier de France a été reconstitué sur le modèle de la Banque elle-même. D'autre part, des établissemens particuliers, fondés, à ce qu'il semblait, en vue de doctrines économiques libérales, ont sollicité et obtenu des priviléges, des monopoles contraires à cet esprit, et ils constituent des puissances qui résultent autant d'une participation réelle à la force gouvernementale que de l'initiative individuelle.

Sans faire ressortir davantage ces anomalies, et en constatant que le problème économique réside tout entier aujourd'hui dans l'accroissement du capital et la distribution du crédit, voyons ce qui a été fait, depuis quelques années, pour répondre à ces besoins dont tous les peuples comprennent l'importance, et qui se révèlent par la création d'entreprises appelées à transformer le monde.

Depuis la création de la banque de Venise sous le duc Vitalis Michael, vers le milieu du XIIe siècle, et celle de la banque de Gênes en 1417, le régime des banques s'est singulièrement amélioré, et à chaque progrès les facilités du crédit se sont sensiblement accrues. Il n'avait d'abord été question que de rendre le règlement des comptes commerciaux plus facile et plus régulier, et les deux établissemens dont il s'agit n'étaient que des banques de virement, qui offraient le moyen de parer à la difficulté du transport des es-

pèces pour le paiement des transactions. Dans le XVIIe siècle, les banques d'Amsterdam, de Hambourg, de Nuremberg, de Rotterdam, de Stockholm, furent des banques de dépôt qui n'émirent point de billets et n'escomptèrent pas d'effets de commerce, mais qui facilitèrent les paiemens des particuliers, et eurent surtout pour but d'obvier à l'altération des monnaies par une sorte de monnaie idéale, inaltérable, qu'on appelait argent de banque. Les paiemens se firent à l'aide des transferts. En 1668, la banque de Stockholm, et, sous Guillaume III, la banque d'Angleterre, émettent des billets circulans. La charte de celle-ci, en date du 27 juillet 1794, consacre l'absorption de son capital par l'état et l'émission d'un nombre de billets représentatifs de ce même capital. Ces billets servent à l'escompte des effets de commerce que les *private banks* autorisées en Écosse et en Angleterre pendant le XVIIIe siècle prennent à la banque d'Angleterre, dont elles se font les succursales volontaires. A l'escompte des effets de commerce, les *private banks* joignent l'ouverture des crédits en compte et l'usage des dépôts à intérêts. C'est au commencement de ce siècle enfin qu'il faut rapporter la création des grandes banques du continent, banques de dépôt, de virement, d'émission et d'escompte, et la diffusion des établissemens privés qui en Angleterre et en Amérique ajoutaient à ces opérations celles des dépôts portant intérêt. En Angleterre, en 1826, l'acte de 1718, qui interdisait le commerce de banque à plus de six associés, est rappelé, et l'on voit se former toutes les *joint-stock banks,* dont le nombre s'est accru si rapidement qu'en Écosse seulement, de 1833 à 1836, elles se sont élevées de 34 à 80, et que de 1836 à 1847 elles ont porté le nombre de leurs comptoirs de 170 à 400, soit une succursale pour huit mille habitans. En 1848, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande comptaient 277 banques de circulation et 1,354 bureaux d'émission.

Ainsi chaque siècle avait vu une transformation opérée dans le régime des banques, et à chaque transformation un nouveau besoin satisfait. Le crédit, c'est-à-dire la confiance, venait de plus en plus en aide au travail, et le rendait plus fécond; en d'autres termes, le crédit se distribuait à de nouvelles formes du travail même. On a longuement discuté sur la question de savoir si le crédit créait ou non des capitaux; on a divisé le crédit en crédit réel, c'est-à-dire reposant sur des produits réalisés, et crédit personnel, c'est-à-dire constituant une avance au profit du travail futur. Si le crédit ne crée pas des capitaux en ce sens que celui qui emprunte prend le capital à une autre personne, il n'est pas moins vrai que celui qui emprunte un capital, pour l'employer productivement, à une personne qui le laissait oisif augmente la masse productive sans rien retrancher de ce qui existe déjà. Sous ce rapport, le crédit,

qui augmente la force de production et active la circulation, accroît aussi le pouvoir d'acheter et de payer avec des produits futurs la satisfaction des besoins actuels, qui sont sans bornes. De même, s'il est plus sage de se borner au crédit réel, c'est-à-dire de ne prêter que sur des opérations faites, on ne peut s'empêcher d'admettre que la confiance accordée à un travailleur en vue de son aptitude, le crédit personnel en un mot, ne repose souvent sur une base solide et ne constitue l'escompte d'un véritable capital, car tout est capital, le savoir, la probité, l'expérience acquise, etc. Mais une autre distinction des différentes espèces de crédit permettra peut-être de constater plus aisément les progrès qu'il s'agit de rechercher. On s'est beaucoup occupé dans ces dernières années de favoriser les opérations industrielles, de venir en aide à l'agriculture, et on a parlé du crédit industriel, du crédit agricole, pour les distinguer du crédit commercial. Cette division n'est peut-être pas très fondée en théorie, et il serait peut-être vrai de dire qu'il n'y a qu'un crédit s'appliquant à des objets divers. En fait cependant, le crédit commercial et le crédit industriel n'ont pas marché d'un pas égal, et ce dernier semble l'œuvre particulière et caractéristique du temps où nous sommes.

Si le commerce est l'échange des produits, comme l'industrie en est la création, on conviendra que toutes les opérations de banque, toutes les institutions qui ne s'occupent que de viremens, d'escompte et de *dépôts gratuits* n'avaient d'autre but que de venir en aide au crédit commercial. A coup sûr, leur clientèle se compose en grande partie d'industriels, mais au moment surtout où ces industriels font acte de commerce, c'est-à-dire lorsqu'ils vendent, et rarement lorsqu'ils produisent. Au point de vue commercial, les institutions françaises de crédit étaient suffisantes en principe et satisfaisantes comme théorie dès la fin du dernier siècle. Elles se sont largement développées dans la première moitié de celui-ci, et ont rendu des services de plus en plus signalés, quoique tout soit encore loin d'être fait sous ce rapport. Quant au crédit industriel proprement dit, qui procure les moyens de produire, et non plus d'écouler les produits, ce crédit qui active la création et la rend possible, non plus celui qui active la circulation, on peut dire avec vérité qu'il date de quelques années à peine, ou du moins que les efforts faits pour le consolider ou le développer sont très récens. La révolution de février a été la révélation désordonnée, excessive, des besoins de ce travail créateur ou industriel, et la réclamation violente des instincts des masses, jalouses d'émancipation dans leur travail.

Ce n'est pas à dire qu'avant l'année 1836, des essais considérables n'eussent été tentés pour venir en aide à l'industrie au moyen d'institutions de crédit. Toutes les banques d'Écosse et d'Amérique dont

il a été question plus haut, ainsi que tous les établissemens recevant des dépôts à intérêt, pouvaient être considérées comme favorables à la création des produits. Pour payer un intérêt de l'argent reçu, il fallait en effet l'employer généralement à des opérations plus rémunératrices que celles de l'escompte, qui ne présente pas, malgré un préjugé vulgaire, les mêmes bénéfices que toutes les autres industries. Aussi quelques-uns de ces établissemens s'adressaient-ils à une clientèle agricole qu'on doit considérer à bon droit comme une classe d'industriels, tandis que les autres se faisaient industriels ou spéculateurs pour leur propre compte. En Belgique, une grande société, due à l'initiative royale, avait été même spécialement fondée pour venir en aide à l'industrie proprement dite; à Paris, les banques Baudon, Gouin et Ganneron inauguraient avec des fortunes diverses cette série d'opérations dont les grands établissemens de crédit s'étaient jusqu'alors abstenus si soigneusement. Néanmoins il faut reconnaître que c'est depuis février 1848 surtout que le mouvement s'est généralisé, et que c'est de Paris que l'impulsion a été donnée. En effet, à côté de la nécessité d'activer la circulation du capital représentatif des valeurs produites, on a proclamé l'obligation non moins impérieuse d'activer le travail productif, en un mot de *commanditer l'industrie*. Les grandes créations dont le nom se présente à tous les esprits, les sociétés générales de crédit mobilier, dont le type, trouvé à Paris, a été invariablement reproduit au dehors, en Allemagne, en Espagne, en Italie, etc., ont eu pour caractère distinctif et pour raison d'être la *commandite industrielle*.

Trop peu de temps s'est écoulé depuis lors pour qu'il soit permis de décider si toutes les aspirations légitimes des esprits justement désireux des progrès industriels ont été satisfaites. Dès à présent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le grand mouvement dont nous signalions ici l'importance (1) a été favorisé puissamment par les sociétés dont il s'agit, et, sans renouveler un débat qui n'a pas encore de complets élémens, il y a peut-être lieu de rappeler deux objections produites contre les établissemens dont il s'agit. On a dit que le capital confié à l'industrie était par cela même immobilisé à long terme, et qu'après une courte période, les banques commanditaires de l'industrie seraient condamnées à une inaction complète, à moins de trouver dans leur propre crédit des ressources toujours renouvelées; qu'en cas de crise, elles se trouveraient dans l'impossibilité de faire face à leurs propres engagemens, étant hors d'état d'obtenir le remboursement des avances industrielles qu'elles auraient faites. A cette occasion, on a rappelé la liquidation des trois

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1858, *la Spéculation et l'Industrie*.

caisses parisiennes qui existaient avant février 1848, les embarras de la Société générale de Belgique, les crises de toutes les banques anglaises et américaines, etc.

Cette première objection est-elle bien grave? Si la création des produits est inépuisable aussi bien que la circulation de ces mêmes produits, le crédit, s'appuyant sur l'une et sur l'autre, doit se prêter aux mêmes développemens : il peut être escompté et renouvelé de la même façon. Avant que la somme des entreprises fructueuses soit épuisée, une longue carrière reste à parcourir pour les institutions dont il s'agit, et si, par une conduite prudente, elles ont su acquérir dans le public un vrai renom d'habileté, en un mot se créer une clientèle propre, nul doute que leur crédit ne suffise à leur procurer sans cesse l'aliment dont elles ont besoin. Les conditions du crédit industriel ne sont pas les mêmes à coup sûr que celles du crédit commercial, il faut donner au revenu sur les produits à venir un autre prix qu'aux escomptes des produits créés; mais qu'en ayant soin de commanditer seulement des entreprises sérieuses, en le faisant avec mesure, et sans trop de précipitation, on ne soit pas assuré de voir le public y prendre part, qu'on arrive en un mot à l'inaction forcée, cela n'est guère à craindre. Quant aux effets des catastrophes publiques, des grandes crises par lesquelles il semble que la société doive passer comme par une sorte de maladie chronique, les conséquences en seront certainement plus à redouter pour ces établissemens que pour les banques commerciales proprement dites. Celles-ci ne prêtent que pour une date rapprochée, et sur plusieurs signatures : elles ont par conséquent plus de facilités de se liquider à bref délai, et sans grande perte de capital. Pour les banques de commandite industrielle, une liquidation serait longue, et en définitive, même avec des placemens sérieux, aboutirait à une perte importante sur le capital commanditaire. Dans ces graves circonstances toutefois, les unes et les autres subiraient la même nécessité, également ruineuse pour les intérêts engagés, celle d'une suspension et d'une liquidation. Pour obvier à un tel mal, les banques commerciales emploient, comme on l'a vu, la ressource du cours forcé des billets, c'est-à-dire qu'on use d'un artifice de liquidation nécessaire sans doute et préservateur; mais ce n'est pas là un paiement véritable. On pourrait l'appliquer avec moins de succès en fait, mais avec autant de raison en droit, au papier des banques industrielles.

La seconde objection soulevée, et elle n'est pas moins sérieuse, est celle de l'aliment que des sociétés de ce genre offrent à la spéculation. Dans un parallèle précédemment établi entre les progrès de l'industrie et de la spéculation, on avait essayé de poser les termes, sans contredit rassurans, de cette comparaison; on voulait

montrer que de nos jours la spéculation avait changé de caractère, de base et d'intensité, qu'elle se confondait principalement et nécessairement avec l'industrie elle-même. A ce compte, les banques de crédit industriel ne sauraient être tenues strictement à l'écart de toute spéculation; il y a plus, la spéculation, dans son expression la meilleure, est une loi de leur existence. Afin de prêter successivement les services de leur capital et de leurs ressources aux industries diverses, il faut qu'elles puissent y entrer et en sortir tour à tour, c'est-à-dire vendre et acheter, et se présenter sur le marché des valeurs publiques. L'usage, il est vrai, peut engendrer l'abus, ce qui n'était qu'un moyen peut devenir le but : il en est malheureusement ainsi de toutes les choses humaines, et c'est aux excès du mal seuls, c'est-à-dire à l'expérience, que la guérison du mal sera due. Pas plus pour des établissemens de ce genre que pour tous autres, il n'y a de réglementation, de formule qui préserve des entraînemens et des imprudences; mais après tout ces sociétés ne vivent que par la faveur publique : qu'elles démèritent, et elles porteront bientôt la peine de leurs fautes.

On pourrait, ce me semble, leur faire encore un autre reproche; mais, comme le tort dont il s'agit ne leur est pas particulier, comme il résulte d'une tendance générale dont bien d'autres symptômes seront signalés plus tard, ce n'est pas le lieu de s'y arrêter encore. En résumé, les établissemens fondés pour la commandite industrielle semblent le dernier mot des efforts tentés jusqu'à présent pour satisfaire aux besoins du travail, et pour mettre à sa disposition, à l'aide du crédit, ce capital émancipateur dont il sollicite et justifie incessamment l'emploi. Ils ne constituent pas un progrès scientifique proprement dit, ils ne reposent sur aucun principe nouveau. Avant l'année 1848, des établissemens semblables avaient été fondés; l'usage seulement s'en est généralisé, et cette extension, il faut bien le reconnaître, a été plutôt le fruit d'un entraînement irréfléchi que le résultat d'une démonstration victorieuse. C'est par suite de l'agglomération des capitaux fructueuse pour certaines industries que le public a conclu à l'infaillible succès de cette agglomération pour toutes, et il s'est laissé entraîner aveuglément dans cette voie. Partout où il a trouvé pour le guider des hommes habiles et expérimentés, le succès a couronné ses tentatives; malheureusement le succès n'a pas été universel.

II.

On n'a indiqué jusqu'à présent que les principaux traits d'un mouvement dont l'histoire exigerait des développemens étendus. On voudrait maintenant s'arrêter sur un des faits particuliers de cette

même histoire, non parce qu'il est moins connu et qu'il n'a pas été suffisamment éclairci par la discussion, mais parce que les conséquences ne s'en sont pas encore complétement produites, et peuvent avoir une très grande portée. De tous les mots répétés avant et pendant les tumultueuses discussions de 1848, comme de toutes les idées approfondies et recommandées par la science vraie ou fausse de notre temps, nuls, à coup sûr, n'ont été plus populaires que le mot et l'idée d'association. Toute association repose sur une mutualité d'efforts, de risques et d'espérances. La mutualité a donc été le pivot sur lequel ont été établis beaucoup de systèmes, et par suite beaucoup d'entreprises, dont les succès ont singulièrement varié. Parmi celles dont la réussite a frappé tous les yeux, il suffit de mentionner la plupart des compagnies d'assurances établies en France contre l'incendie, sur la vie, contre les risques maritimes, et particulièrement la compagnie mutuelle de la ville de Paris. La caisse des retraites de l'état, les sociétés de secours et d'assistance pour la vieillesse, ont pour base la mutualité. Au fond, les banques d'actionnaires elles-mêmes reposent sur des principes analogues et vivent de la même garantie. Est-ce le fonds social de la Banque de France par exemple qui garantit le remboursement de tous les billets qu'elle escompte? Assurément non; c'est la solvabilité de chacun des commerçans qui ont apporté leur papier : il y a par conséquent, quoique d'une manière indirecte, garantie mutuelle. Dans les sociétés d'assurances à primes, le capital social n'est presque jamais réalisé. Le montant des sinistres est remboursé sur le produit des primes payées par les assurés. L'assurance au fond est donc mutuelle. On peut vraiment dire que tous les établissemens de crédit, crédit foncier, crédit mobilier, banques de dépôts avec ou sans intérêts, etc., reposent sur la mutualité. Seulement la mutualité est la plupart du temps exploitée par des actionnaires et à leur profit, tandis que, dans de véritables compagnies mutuelles, la mutualité peut et doit être exploitée au profit des assurés. Il n'est pas besoin de faire comprendre les différences qui en résultent. L'intérêt des actionnaires impose en effet des sacrifices aux emprunteurs en plus de la rémunération due aux prêteurs et de l'assurance contre les risques du remboursement, en sus même des frais nécessaires d'administration. Dans tous les établissemens qui, bien que reposant au fond sur la mutualité, ne sont pas des sociétés mutuelles pures, le crédit et l'assurance sont donc plus chers et par suite plus parcimonieusement distribués. Sous ce rapport, la société d'assurances mutuelles contre l'incendie de la ville de Paris présente un enseignement irréfutable, et montre à quel taux le principe de mutualité directement appliqué peut faire descendre les conditions de l'assurance, sans que pour cela les garanties de sécurité soient amoin-

dries. Malheureusement le principe de mutualité n'a pas encore été chez nous sérieusement appliqué à ce qui s'appelle proprement le crédit. Il n'en est pas de même dans un pays que la communauté de langage, d'opinions et de sentimens permet de considérer comme une terre française, la Belgique, où des sociétés mutuelles de crédit existent et fonctionnent avec succès depuis quelques années. C'est ce fait particulier qu'il a paru utile de signaler ici en y ajoutant l'examen d'un ouvrage qui tend à généraliser pour tout le royaume belge une institution sanctionnée par l'expérience à Bruxelles.

En 1848, une société dite de *l'Union du Crédit* se forma pour procurer au commerce, à l'agriculture, à l'industrie, aux travailleurs enfin de toutes les classes, les capitaux qui leur sont nécessaires dans la limite de leur solvabilité matérielle et *morale*. La solvabilité s'établit par l'admission dans la société, et le but de l'admission fut d'obtenir un crédit ouvert à chacun au prorata d'une demande faite dès l'entrée dans la société, et garantie 1° par une obligation signée à la même date, 2° par une première prime proportionnelle payée pour servir de fonds de roulement, 3° par une retenue opérée chaque fois qu'il était fait usage de tout ou partie du crédit obtenu, et destinée à couvrir les frais d'escompte, d'administration et même les risques.

Ce sont donc tous les intéressés à jouir du crédit qui composent seuls la société, qui la gèrent en nommant leurs administrateurs, et qui en outre recueillent, s'il y a lieu, les bénéfices obtenus, au contraire de ce qui existe dans les autres établissemens de crédit. Après paiement des risques et des frais généraux, le bénéfice se compose du restant des primes annuelles, de l'intérêt de l'escompte, du produit des retenues et du fonds de garantie. En 1848, les associés du nouvel établissement, réunis dans la pensée de remédier aux effets d'une grande crise financière, étaient au nombre de 228; en 1855, ils s'élevaient à 1,177, formant entre eux un capital de garantie de plus de 10 millions de francs, et le 1er janvier 1858 à 1,519, formant un capital de garantie de 15 millions. De 1848 à 1855, la prime de risque n'a pas dépassé en moyenne 12 centimes pour 100 francs, et la prime des frais généraux s'est maintenue aussi en moyenne à 14 centimes, soit ensemble 26 centimes pour 100 francs d'escompte. Pour neuf années, la somme des escomptes s'est élevée à 192 millions de francs; de 2 millions pour l'année 1848, elle a atteint en 1856 le chiffre de plus de 36 millions. Grâce à la mutualité, les membres de l'Union de Bruxelles, sur les emprunts à six semaines d'échéance en moyenne, ont payé leur crédit à raison de 2 1/3 pour 100 par an. Encore faut-il faire une remarque importante à ce sujet : les frais généraux se sont toujours accrus depuis l'origine de la société; ils représentaient 10 centimes pour 100 francs en 1849,

ils représentent 17 centimes en 1855. Cette progression accuse la prospérité de l'entreprise. A mesure que les affaires se développent, il est nécessaire de rémunérer davantage le personnel; mais, une certaine limite une fois atteinte, les frais de cette nature doivent inévitablement aller en décroissant. Quant à la moyenne des risques, elle diminue au lieu d'augmenter. En 1857, le rapport qui rend compte des opérations de 1856 disait : « La société n'a essuyé qu'un très petit nombre de pertes, et l'année 1856 est la meilleure qu'ait encore eue la société. » En 1857, le fonds de réserve et de roulement était porté à 1,628,000 francs, et représentait plus de 31 pour 100 des engagemens pris envers des tiers. L'Union du Crédit en effet escompte son papier à la Banque nationale pour se procurer les fonds qu'elle prête à ses sociétaires, et au 31 décembre 1857 elle n'avait en réescompte que 5 millions d'effets. Malgré l'élévation du taux de l'escompte, qui n'atteignit jamais en Belgique 6 pour 100 dans les plus mauvais jours, grâce aux bénéfices répartis entre les sociétaires, qui depuis quatre ans s'étaient maintenus au chiffre de 13 pour 100, et qui en 1857 ont atteint 13,40 pour 100, les frais d'emprunt ont été singulièrement amoindris. Un tel succès dans une année aussi calamiteuse permet de répondre de l'avenir de l'établissement.

En résumant les principes sur lesquels repose l'Union du Crédit à Bruxelles, on peut dire que pour les *prêteurs* l'institution élève la solvabilité d'une signature individuelle à la hauteur d'une solvabilité collective, garantie par ce qui est la base réelle des banques gouvernementales elles-mêmes, c'est-à-dire la solvabilité mutuelle des débiteurs, et que pour les emprunteurs elle réduit les frais à payer aux seules dépenses pour intérêts, frais généraux et risques, c'est-à-dire aux dépenses indispensables, en écartant l'*élément actionnaire,* qui peut être le plus intelligent de tous, mais qui n'est pas à coup sûr le moins avide.

L'Union du Crédit de Bruxelles n'est pas la seule qui existe en Belgique; il y en a une à Gand et une autre à Liége (1). Celle de Liége, fondée au mois de juin 1856, comptait en décembre 1857 141 sociétaires avec un capital de garantie de près de 1,100,000 fr., et avait réalisé pour 740,000 fr. d'escomptes. La société de Gand compte une année de plus d'existence, et réunissait à la même date 233 sociétaires avec un capital de garantie de 2,261,000 fr. Son fonds de roulement s'élevait à 143,000 fr., et elle avait escompté en 1857 près de 5 millions d'effets, en répartissant aux sociétaires un bénéfice de 9 pour 100. Dans ce nombre de 233 associés, on

(1) Une *union du crédit* a été fondée en 1858 à Chambéry sur les bases de celle de Bruxelles.

compte 80 commerçans, 43 fabricans, 42 détaillans et petits industriels, 25 entrepreneurs, 4 horticulteurs, 14 brasseurs et tanneurs, et seulement 12 propriétaires. Le succès de ces diverses unions a donné naissance, à ce qu'il semble, à un projet d'organisation générale du crédit industriel, commercial, agricole et foncier en Belgique, projet dont la réalisation devait être poursuivie par une association nommée *ligue du crédit*. La ligue avait pris pour devise : « Souveraineté du travail et de la propriété sur les institutions de crédit, inviolabilité du compte-courant aussi longtemps que les garanties subsistent. » Elle se proposait « le but suprême et final d'élever l'indépendance du Belge comme travailleur à la hauteur de son indépendance comme citoyen, en l'affranchissant de l'intermédiaire, aussi onéreux qu'insuffisant, des banquiers et des banques d'actionnaires. »

Cette phraséologie un peu ambitieuse exprimait seulement la pensée de faire pénétrer dans les deux mille cinq cent vingt-quatre communes de la Belgique les ressources du crédit au moindre prix possible, à l'aide de comptoirs de crédit créés sur le modèle de l'Union du Crédit de Bruxelles dans chaque chef-lieu de canton, reliés par des comptoirs de virement placés au chef-lieu d'arrondissement, lesquels, rattachés les uns aux autres par des banques d'union instituées au chef-lieu de chaque province, auraient pour centre commun la banque d'émission dont le siége serait à Bruxelles. Le sous-comptoir devait être la base de l'édifice : à lui seul le pouvoir d'admettre les associés mutuels et de distribuer le crédit; tous les autres rouages n'auraient eu pour but que de régulariser l'action génératrice du premier. Les comptoirs d'arrondissement auraient centralisé les demandes et les offres d'emprunt, et soldé par des viremens les comptes des sous-comptoirs. Les unions provinciales eussent été chargées d'alimenter les comptoirs en recevant les émissions de la banque centrale, ainsi que les soldes restés disponibles de chaque comptoir, et en restant dépositaires des réserves d'obligations et de billets remis par la banque de Bruxelles. Dans cette organisation, tous les établissemens autres que le sous-comptoir ne remplissent réellement que des fonctions administratives. Le sous-comptoir est seul une véritable institution de crédit.

A ce plan une première et radicale objection peut être faite. Dans tous les cantons de Belgique, la science économique est-elle assez répandue pour qu'on puisse sans la pression de l'autorité, — et je n'ai pas besoin de faire remarquer que les propagateurs de la ligue appartiennent à l'école libérale, — pour qu'on puisse, dis-je, trouver un nombre suffisant de personnes disposées à s'assurer mutuellement les ressources du crédit? Si cette base première fait défaut, point d'édifice possible; or il ne semble pas que les prédications de

la ligue aient eu jusqu'ici un grand résultat, et il ne serait peut-être pas utile de mentionner cette tentative avortée, si elle n'avait donné naissance à un exposé des motifs du projet publié à Bruxelles en 1857 qu'il peut être intéressant de consulter.

Les principes économiques professés dans le volumineux travail dont il s'agit ne semblent point inacceptables ou erronés. Toutefois, dans son désir d'assurer à ses compatriotes les ressources d'un crédit à meilleur marché que celui des banques dites d'actionnaires, l'auteur a fait preuve d'un zèle poussé jusqu'à l'injustice. A coup sûr, mieux vaut à crédit égal l'assurance mutuelle proprement dite que l'assurance des compagnies à primes, car dans ce cas l'assurance mutuelle est moins chère; mais, même au point de vue du bon marché, tout dépend du crédit. Or, si la confiance du public était plus grande d'un côté que de l'autre en raison de l'habileté présumée d'une gestion dont l'intelligence a l'intérêt personnel pour stimulant, des banques mutuelles ne seraient point préférables aux banques d'actionnaires, et on rendrait un mauvais service au public lui-même en cherchant à ébranler le propre crédit de ces derniers établissemens. Constituer des banques d'actionnaires n'est point commettre une hérésie aux yeux de la science, ni une mauvaise action aux yeux du public, et à ce compte la polémique de l'auteur de l'exposé des motifs de la ligue du crédit a dépassé le but qu'il voulait atteindre. Seulement il lui était permis, et il avait pour défendre son opinion l'argument irrésistible d'un fait, il lui était permis, dis-je, de préconiser une nouvelle forme d'institution, et de mettre en lumière les avantages de la mutualité en matière de crédit, comme ils sont évidens en matière d'assurance. La partie la plus intéressante à coup sûr de ce travail est celle qui traite de la statistique de la Belgique : elle doit cependant inspirer des réflexions contraires à celles de l'auteur.

La nation belge se compose de 908,845 familles formant une population de 4,426,212 âmes. Le cens de l'élection est de 42 fr. 32 cent., et le nombre des électeurs de 78,234. En dehors de ce chiffre, qui représente les classes les plus aisées de la nation, on compte 385,000 familles de *petite* bourgeoisie, et 446,000 familles d'ouvriers, parmi lesquelles 205,000 appartiennent à la classe indigente. De 1850 à 1853, la population s'est accrue de 122,215 individus; la proportion pour la classe ouvrière a été dans cette augmentation de 49 individus sur 100, pour la classe des petits bourgeois de 42, et pour les classes aisées de 9. A côté de ces chiffres, qui nous paraissent moins alarmans qu'à l'auteur de l'exposé des motifs, on met en regard la division toujours croissante de la propriété, qui est annuellement de plus de 30,000 parcelles, et l'augmentation de la dette hypothécaire, constatée par l'élévation de l'impôt

établi sur les hypothèques, qui, de 1,776,000 fr. en 1851, a atteint en 1855 le chiffre de 2,300,000 fr. La mendicité, les naissances illégitimes, les délits et les crimes, enfin la mortalité, sont le lugubre cortége qui accompagne nécessairement cette diminution de la richesse sociale, à laquelle il est urgent de porter remède, selon l'auteur de l'exposé des motifs. Pour prouver que la situation n'est pas aussi désespérée, il suffirait de comparer la Belgique à d'autres pays, au Piémont par exemple, qui compte à peu près la même population, à la France même, qui ne lui ressemble que par ses meilleures provinces, et de montrer que ni la proportion entre les classes riches et les classes pauvres, ni la constitution de la propriété, ni le chiffre de la dette hypothécaire, ni les progrès de la population, ne présentent des résultats plus favorables.

Quant au développement du crédit, par lequel doit s'opérer une transformation devenue nécessaire, certes la position actuelle de la Belgique ne justifie pas les plaintes énoncées, et nous-mêmes, qui croyons être dans une situation prospère, nous nous estimerions heureux d'être aussi favorisés sous ce rapport. La statistique en effet, si l'on en croit l'exposé des motifs, donne elle-même des élémens qui permettent de combattre l'impression produite par les chiffres qui précèdent. On compte 114,700 établissemens industriels dans les neuf provinces belges; 22,000 ont leur siége dans les neuf chefs-lieux, 24,500 dans les soixante-dix-sept autres villes, et 68,200 dans les villages. Les commerçans sont au nombre de 80,000, dont 16,000 pour les chefs-lieux de province, 18,000 pour les autres villes, et 46,000 pour les villages. Enfin le nombre des propriétaires s'élève à 738,512, dont 563,000 habitent les communes rurales. Le nombre et la répartition de ces industriels, de ces commerçans, de ces propriétaires surtout sur une population de 4 millions 1/2 d'habitans, nous paraissent fort enviables.

Si maintenant on cherche à quelles sources l'industrie, l'agriculture et le commerce s'alimentent en matière de crédit, on voit, pour ces neuf provinces, cinq grands établissemens au moins pourvus d'un capital de garantie considérable. La Société générale, le premier de tous en date, a été fondée au capital de 33 millions de francs, et sa réserve monte à peu près à pareille somme; la banque de Belgique a un capital social de 21 millions 1/2; la Banque nationale a commencé en 1851 ses opérations avec un fonds de garantie de 15 millions, et en 1855 elle a fait pour 555 millions d'opérations. La banque de Flandre a été instituée à Gand au milieu d'un grand centre manufacturier, et son capital social est de 3,171,500 fr. Quant à la banque de Liége, dont le capital et le fonds de réserve ne s'élèvent qu'à 1,278,155 francs, elle a pu néanmoins obtenir de la confiance du public, sous forme de versemens à la caisse d'épar-

gne ou de prêts à intérêt, un concours qui, de 1851 à 1855, n'a jamais été moindre de 19 millions, et a dépassé le chiffre de 23. En récapitulant le total des fonds roulans de ces cinq établissemens, produit, soit par leur capital social, soit par celui que leur prête temporairement le public, on trouve pour cette même année 1855 un total de 256 millions, assurément bien inférieur à la somme des dépôts confiés aux banques d'Écosse, lesquels en 1826 atteignaient déjà le chiffre de 500 millions, mais qui permet néanmoins de faire quelque chose dans un aussi petit pays que la Belgique.

Un seul fait suffira d'ailleurs à établir à la fois que le crédit n'y repose pas sur des bases trop étroites, et qu'on en a fait un usage prudent et modéré. Au moment où l'escompte atteignait en France et en Angleterre des taux si élevés, où les faillites se multipliaient au nord et au milieu de l'Europe dans une si grave proportion, la Belgique n'éprouvait ni embarras, ni temps d'arrêt dans ses transactions. A Bruxelles, un grand établissement de construction pouvait soumissionner en France des fournitures importantes, et acceptait comme paiement du papier *à quinze ans* de date, avec un simple intérêt de 6 pour 100, assuré qu'il était de placer son propre papier en Belgique à un intérêt moindre. Certes le spectacle de la prospérité si calme et si sûre d'elle-même d'un petit état qu'on pourrait appeler proprement une ruche industrielle est de nature à nous inspirer des réflexions, et on a pu se laisser détourner un moment du sujet principal de cette étude pour corroborer par quelques chiffres la bonne opinion qu'inspire une nation respectable dans le passé, méritoire dans le présent et enviable dans l'avenir.

Après avoir cité l'exemple de l'Union du Crédit de Bruxelles, fondée sur le principe de la mutualité, il convient de mentionner divers essais analogues tentés en Allemagne et surtout en Prusse.

L'idée-mère des banques d'avances (*vorschutz-banken*), qu'on appelle aussi banques du peuple (*volks-banken*), est de rendre *crédit*able, non le travail fait, non tel travail particulier à faire, mais bien en général l'*ouvrage à exécuter*, ou *la force ouvrière*. On lui fait d'ordinaire peu de crédit parce que le gage est incertain : le chômage, la maladie de l'ouvrier rendent souvent le remboursement du prêt impossible; mais si quelques centaines, quelques milliers d'ouvriers se réunissent pour s'engager *mutuellement*, les mauvaises chances réparties sur un grand nombre se font à peine sentir, et celles des uns se trouvent compensées et au-delà par les bonnes chances des autres. Agglomérées et assurées, les forces ouvrières mériteront ainsi un crédit qu'on leur refuserait si elles restaient isolées, et les sociétaires n'auront plus qu'à répartir équitablement entre eux les sommes que leur fait trouver le crédit collectif.

Cette idée, sur laquelle reposent les banques d'avances, est bien

différente de celle qui avait présidé à la création des associations industrielles fondées après 1848 pour la production en commun de certains objets déterminés et la répartition des fruits du travail sur un mode plus ou moins équitable, tel par exemple que l'égalité absolue des salaires. Dans ces associations, le résultat à obtenir était tout autre, et il avait fallu au préalable soumettre les sociétaires à une sorte de règle impérieuse et de tyrannie difficile à supporter. La banque d'avances n'empiète en aucune façon sur la liberté de l'ouvrier, c'est un lien, non un joug; ce n'est pas non plus un établissement de bienfaisance distribuant des dons qui indignent le travailleur et l'abaissent au rang d'indigent : la charité n'est pas de son domaine. Ce n'est pas non plus une banque, puisqu'elle n'émet ni bons, ni billets, qu'elle ne fait ni l'escompte ni la commission. Elle ne vise pas au profit; ce qui en fin de compte lui reste au-delà de ses frais retourne, à des époques et à des conditions déterminées, aux sources premières. La banque d'avances ne prête qu'à ses sociétaires, et constitue une association particulière fondée sur la mutualité pour garantir à ses membres un certain crédit, semblable pour le crédit ouvrier à ce que sont les sociétés d'emprunteurs en Allemagne pour le crédit foncier. La réunion une fois constituée emprunte, et le comité administratif accorde des prêts individuels suivant ses moyens disponibles et selon les besoins, les demandes et la solvabilité des sociétaires qui s'adressent à lui. La communauté n'existe donc que pour l'engagement collectif vis-à-vis du capitaliste auquel la banque emprunte des fonds : pour tout le reste, chaque membre de l'association conserve son entière indépendance, soit pour l'exploitation de son industrie ou de son commerce, soit pour l'emploi des sommes que la banque lui avance.

Chaque client est soumis d'ailleurs à un droit d'admission et à des cotisations mensuelles. Le droit et la cotisation sont très modestes, l'un de 10 à 15, l'autre de 2 silbergros (1). Ces contributions permettent à la banque d'opérer sur ses propres fonds, et constituent pour chaque associé des épargnes ou bonis au prorata desquels on répartit les dividendes au bout de chaque exercice. On peut même emprunter sur son propre boni et s'ouvrir ainsi un faible crédit sur sa seule signature. Pour des prêts plus élevés, l'emprunteur a besoin d'un garant, d'un autre sociétaire qui signe la reconnaissance avec lui. Ces emprunts descendent souvent jusqu'à 5 ou 10 thalers (18 fr. 75 et 37 fr. 50), et s'élèvent à 400 ou 1,000 thalers (1,125 et 3,750 fr.). Les prêts ne sont pas gratuits; mais peu importe, puisque, les frais d'administration une fois payés, le surplus des bénéfices se partage entre les associés.

(1) Le silbergr. vaut 12 centimes 1/2.

Ces banques, dont l'initiative appartient à M. Schultze, de Delitzch, ont présenté des résultats qu'il est curieux de constater. Dans la petite ville d'Eulenburg, où le premier essai a été réalisé en 1850, l'association, qui ne comptait que 180 membres au début, en avait réuni 396 dès la première année; on était arrivé à 750 en 1855. Le total des opérations pour la première année présentait le chiffre de 84,000 francs et en 1855 de 360,000. En cinq exercices, les sociétaires avaient obtenu plus de 350,528 francs de prêts au prix de 20,114 francs, soit au taux de 5 3/4 pour une moyenne de trois à douze mois. Il est vrai qu'ils avaient dû en outre payer des cotisations mensuelles de 12 c. 1/2 et un droit de réception de 62 c. 1/2, mais on a vu que ces dépenses constituaient plutôt une épargne et par conséquent n'étaient point onéreuses.

D'autres banques d'avances ont été établies à Zorbig, à Meussen, à Celle et dans d'autres villes : à Delitzch, petite ville de quatre mille âmes, M. Schultze lui-même a organisé en 1852 un établissement dont le mécanisme est des plus ingénieux. Les sociétaires paient une contribution mensuelle de 2 silbergros (25 centimes), destinée à alimenter le fonds de roulement, et un droit d'entrée de 15 silbergros (1 fr. 87 c. 1/2), plus 2 silbergros 1/2 (31 cent.) par an, pour constituer un fonds de réserve. Lorsqu'avec le dividende annuel le boni s'élève à 16 thalers (60 francs), le sociétaire devient actionnaire et reçoit comptant son dividende annuel sans qu'on lui demande de contribution mensuelle ou annuelle; il ne porte plus à la caisse ses épargnes que comme prêteur, et il devient tantôt créancier, tantôt débiteur. Avec ces bonis et ces dépôts, la société fait une partie de ses prêts; le reste, elle l'emprunte au premier capitaliste venu contre l'engagement solidaire de tous ses membres. Aujourd'hui on lui offre plus d'argent qu'elle n'en demande, et elle ne paie pas au-delà de 4 ou 5 pour 100. De son côté, elle perçoit un intérêt hebdomadaire de 1 pfenning par thaler, ce qui fait 14 1/3 pour 100 par an; mais une partie de cet intérêt revient aux sociétaires sous la forme de dividende. Grâce à ce mécanisme, près de 100,000 francs ont pu être avancés aux habitans laborieux d'une petite localité, et y ont assurément fait plus de bien que des centaines de millions dans une ville de premier ordre.

Si l'on réfléchit aux difficultés que les petites industries et le petit commerce trouvent à se procurer l'argent nécessaire pour profiter d'une circonstance avantageuse ou parer à un embarras momentané; si l'on se représente le prix auquel ils font leurs emprunts; si à Paris même l'on compare le nombre des cliens des comptoirs d'escompte avec celui des entrepreneurs d'industrie (1); si l'on veut

(1) L'enquête de la chambre de commerce en 1847 a établi que, sur 70,000 entrepreneurs, 1,880 seulement étaient cliens des comptoirs d'escompte.

enfin faire parvenir ce bienfait du crédit jusqu'aux moindres entrepreneurs, jusqu'à l'ouvrier en chambre, on ne trouvera point mesquines ces institutions des petites villes de la Prusse, qu'il serait si profitable d'imiter dans nos moyennes localités. On souhaitera aussi de voir inaugurer dans les capitales mêmes des associations pareilles à l'Union du Crédit de Bruxelles, dont les résultats défient toute critique.

Pratiquées sur une petite échelle, les *unions de crédit mutuel* créent l'esprit d'initiative, l'habitude de la prévoyance, l'ordre, l'économie, la dignité morale, le sentiment de la solidarité, le besoin de l'association pour des buts pratiques et déterminés. Elles sont en outre susceptibles des plus larges développemens, puisque la mutualité constitue le procédé le plus économique; telle est la puissance de la mutualité à produire de grands effets avec de petits moyens, qu'elle fait réellement tous les frais même de nos grandes institutions, dont le capital de garantie serait illusoire, si la *mutualité indirecte* qui existe entre tous les emprunteurs était quelque jour insuffisante pour couvrir des sinistres accumulés. Ces unions enfin, qui pourraient exister entre des industries similaires à Paris même et s'étendre dans les départemens, arriveraient à composer de véritables jurandes, des corporations efficaces pour la protection de leurs membres et sans danger pour leur liberté.

III.

On s'est proposé ici un double objet : esquisser d'une part le mouvement économique né du grand ébranlement de février, les formes générales sous lesquelles la question du crédit s'est produite, et de l'autre mettre en lumière, par conséquent recommander aux hommes d'esprit pratique une espèce d'établissement de crédit qui paraît mériter leur attention à un haut degré.

En rappelant à plus de dix ans de date les graves événemens accomplis en 1848, il n'est pas besoin de s'appesantir sur une distinction tant de fois faite. Au point de vue politique, cette révolution n'était justifiable à aucun titre, et on n'a même plus essayé de la justifier dès le lendemain de la victoire. Au point de vue économique et social, le régime de 1830 ne doit être non plus l'objet d'aucune condamnation; il se prêtait à toutes les améliorations, il était susceptible de tous les progrès. Et néanmoins la révolution de 1848 a été une révolution économique et presque sociale en ce sens qu'elle a donné jusqu'ici, sans contestation possible, la prépondérance aux intérêts économiques et industriels. Dans ce mouvement qui va de l'occident à l'orient, qui remonte du sud à l'extrême

nord, c'est encore la France qui a pris la tête, c'est de Paris que part l'impulsion, c'est encore à nous qu'appartient l'initiative de la propagande.

Ces résultats sont d'une évidence telle qu'il ne semble nécessaire de les établir par aucune preuve de fait. Quant aux moyens par lesquels ils ont été obtenus, il est curieux de les comparer d'une part avec ceux que l'on préconisait au début, et de les étudier ensuite au point de vue de l'avenir. A coup sûr, rien ne ressemble aujourd'hui à ce qu'on appelait en 1848 le crédit gratuit; jamais le capital n'a paru être plus puissant, ni mieux encourir l'anathème qu'on lui lançait alors au nom du travail. Et pourtant le travail s'est accru dans des proportions qui dépassent tout ce qui s'est vu. En France et hors de France, l'industrie a réalisé des progrès qu'on a essayé plusieurs fois d'indiquer ici. Le crédit s'est étendu, le capital a circulé avec une rapidité que l'on pourrait appeler prodigieuse, et il serait équitable d'en faire honneur aux grandes institutions financières créées depuis quelques années. Ces institutions, si différentes par leur esprit de celles que l'on réclamait en 1848, et qui ont soulevé des objections dont nous avons signalé le vice, se distinguent toutes cependant par un caractère commun : elles accusent des tendances contre lesquelles il est permis de faire des réserves. L'exemple des sociétés de crédit mutuel a été spécialement choisi pour leur être opposé.

Que, sous le rapport du bon marché du crédit, les *unions de crédit,* dont tous les frais se bornent à couvrir les risques de non-paiement et les dépenses d'administration, soient préférables aux établissemens par actions, cela est incontestable. Pourraient-elles suppléer entièrement à ceux-ci? Il est sage d'en douter, et par conséquent il ne faudrait pas nourrir le chimérique esprit des promoteurs de la *ligue du crédit* en Belgique. Cependant c'est à un autre point de vue que l'on doit se placer pour s'élever contre l'abus qui pourrait être fait de la forme actuelle des grands établissemens de crédit, et pour recommander l'usage des *unions* fondées sur la mutualité. Les uns centralisent, absorbent et dominent; les autres sont nés de l'initiative individuelle, l'excitent et la fortifient; les uns, munis de priviléges, garantis par la forme anonyme, détruisent la responsabilité personnelle, et, tout en développant l'industrie, affaiblissent les mœurs industrielles, que les autres retrempent au contraire et vivifient. Sans doute nos banques de *crédit commercial, industriel* et *foncier,* comme nos sociétés de chemins de fer, de mines, de métallurgie, de navigation, etc., sont des produits de l'*association,* cette force économique dont la science moderne a révélé, il y a si peu de temps, la puissance. Malheureusement la plupart de ces intérêts associés sont aveugles, et l'esprit de liberté ne les dirige pas toujours,

non plus que l'esprit d'assistance, résultat d'autant plus regrettable que l'habitude de *concentration* se contracte davantage. Que l'on examine en effet ce qui se passe dans toutes les industries : les capitaux s'agglomèrent non-seulement pour la fabrication, mais pour la vente des produits; le commerce de détail lui-même s'établit sur des proportions gigantesques. Il semble que le but soit, sinon l'accaparement, au moins la domination. Dans un tel état de choses, il est peut-être naturel que les établissemens de crédit aient obéi à la même tendance, et que, pour se porter avec plus d'efficacité au secours des besoins qui les sollicitent, ils aient procédé par une excessive accumulation du capital. Au moins accordera-t-on que, l'union de l'action gouvernementale étant associée sous quelques rapports à leur propre action, l'obtention des priviléges et des monopoles leur a donné une puissance qui n'est pas sans danger, parce qu'elle est sans contre-poids.

Certes il serait injuste de nier et les services rendus et les garanties de bonne administration que de tels établissemens présentent; cependant ils affaiblissent, on ne saurait le nier non plus, le ressort individuel. Ils ne nous ont pas donné ces mœurs vigoureuses dont les pays de liberté économique offrent l'exemple. Peut-être objectera-t-on contre ceux-ci le danger des crises, — et le moment est singulièrement favorable à cette objection, — les écarts d'une liberté mal réglée, ces alternatives de hausse et de baisse si souvent dommageables par leur influence sur les salaires. Grâce néanmoins aux habitudes de ces pays libres, ces crises ne sont point ce qu'elles semblent être. Sans doute le capital confié aux banques d'Angleterre, d'Écosse et d'Amérique est considérable; la suspension de paiement de ces banques apporterait un grand trouble dans les affaires, mais elle n'y causerait qu'un moment d'arrêt. Chez nous, un pareil événement entraînerait une ruine absolue. D'ailleurs nos habitudes de confiance sont toutes différentes. En France, les dépôts confiés aux banques et aux banquiers représentent un capital proprement dit, à savoir des sommes destinées à produire un revenu sur lequel on vit, ou encore une réserve de numéraire que l'on ne veut pas, pour un temps plus ou moins long, confier à l'industrie. En Angleterre, les dépôts représentent au contraire l'argent disponible, celui que l'on veut employer dans des entreprises ou que l'on veut dépenser. Autant les dépôts sont abondans chez nos voisins, autant la *réserve* particulière de chacun est petite, tout au contraire de ce qui se passe chez nous. Aussi la suspension des établissemens à qui les dépôts sont remis n'entraînerait pour eux d'autres conséquences que celles qui résulteraient pour nous, si, par une cause quelconque, nous perdions ce que nous appelons l'argent des dépenses courantes. Ce serait une gêne momentanée, et voilà tout.

En Angleterre et en Amérique aussi bien qu'en France, on agglomère beaucoup de forces pour constituer n'importe quelle entreprise; on procède, comme chez nous, par la concentration des capitaux : ainsi l'exige la loi du bon marché; mais quelle différence dans l'esprit de l'association elle-même! Autant nous recherchons l'appui de l'autorité, la protection, autant nos voisins la fuient; autant nous craignons d'engager notre responsabilité personnelle, autant ils l'ambitionnent : c'est leur point d'honneur et leur gloire que d'être ce qu'on appelle *en nom* dans les affaires. Pour nous, l'*anonymie* est une condition *sine quâ non;* aussi, tandis que les sociétés créées en Angleterre étaient, jusqu'à ces deux dernières années, toutes en nom collectif, nos plus grandes entreprises ne se constituaient que sous la forme anonyme.

Il est vrai qu'on a cru pouvoir arguer des différences du tempérament de nos rivaux et du nôtre pour justifier le caractère de nos grandes institutions financières. Sans doute chaque peuple a son génie particulier, et il arrive nécessairement que tout ce qu'il fait est marqué au coin de ce même génie; mais si cet esprit spécial a ses excès et ses dangers, doit-on lui obéir aveuglément? S'il est bien de se conformer aux mœurs publiques, il est mieux de les redresser, et d'améliorer l'avenir en corrigeant le présent. J'ai dit l'avenir, et c'est surtout en vue de l'avenir que des réserves ont été faites. Le mouvement économique qui nous entraîne, les préoccupations industrielles qui prédominent, peuvent et doivent laisser, à certains jours, le champ ouvert à des besoins d'un autre ordre, pour la satisfaction desquels il importe que les âmes conservent la faculté de l'effort et la puissance du libre arbitre, l'amour de la solidarité et de l'assistance. En se renfermant toutefois dans les questions économiques, n'est-ce point répéter une vérité banale, sanctionnée par l'exemple des peuples les plus avancés dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, que de montrer l'initiative individuelle comme la source la plus féconde des progrès? Aussi à côté de grandes institutions, dont on peut dire qu'elles façonnent les mœurs industrielles d'après un système de domination et de privilége, il nous a paru utile de mentionner des essais tentés dans un tout autre esprit, destinés à mettre, comme cela est nécessaire, le principal instrument du travail, le crédit, à la disposition de l'ouvrier, et à lui assurer le capital productif à trois conditions que la *mutualité* possède seule : — le bon marché, l'usage de la liberté personnelle, et la pratique de l'assistance ou de la garantie fraternelle.

BAILLEUX DE MARIZY.

POÉSIE

—

A CEUX QUI PLEURENT.

I. — MIRAGE.

Du haut des cieux voilés, vierge et blanche, la neige
Tombe et sur les chemins s'étend comme un tapis;
Les corbeaux, de l'hiver noir et bruyant cortége,
Planent en gémissant sur les bois assoupis.

Au fond des corridors la bise crie et pleure,
Comme un enfant perdu qui cherche sa maison.
Assis près de la vitre et seul dans sa demeure,
L'amoureux a les yeux fixés vers l'horizon.

Le vent siffle au dehors, la neige tourbillonne
Et frappe à la fenêtre avec un bruit léger;
Le froid bleuit sa joue, et tout son corps frissonne;
Mais il reste insensible et se met à songer.

Et dans son rêve il voit les herbes mûrissantes
Au soleil de midi scintiller dans les prés :
Le sol craque et se fend, sur les pierres brûlantes
Couleuvres et lézards chauffent leurs dos marbrés.

Comme un dragon d'argent qui fait luire sa croupe,
L'eau sous les nénuphars serpente tout en feu,
Et la route poudroie, et l'horizon découpe
Ses limpides contours sur le ciel calme et bleu.

Le berger dort auprès de ses chèvres frugales,
Et les bœufs sont couchés au pied des châtaigniers.
On n'entend plus dans l'air que les cris des cigales
Et des merles pillant les fruits des cerisiers.

Mais parmi les brins verts, ainsi qu'une ombre blanche,
On voit au loin glisser une robe à longs plis,
Et soudain les oiseaux perchés sur chaque branche
Au bruit croissant des pas s'envolent du taillis.

Rouge, les yeux brillans, le front ceint de verveines,
Par le chemin qui mène aux granges du *clôsier* (1),
La bien-aimée accourt émue, et les mains pleines
De grands coquelicots et de fleurs de fraisier.

II. — LE GRAND-PÈRE.

Dans ma cellule solitaire,
Où seul le souvenir me suit,
Que de fois j'ai songé la nuit
A la chambre où mon vieux grand-père
Vécut et s'endormit sans bruit!

Joyeuse chambre tapissée
D'un papier gris à grands dessins!...
Des résédas et des jasmins
Attiraient près de la croisée
Les mouches à miel par essaims.

Au bourdonnement des abeilles,
Du fond de sa cage, un pinson
Répondait par un gai fredon,
Et jamais depuis mes oreilles
N'ouïrent si douce chanson.

Sur les blanches dalles de pierre,
Un bruit retentissait soudain,
Accompagné d'un vieux refrain:
C'était la canne du grand-père
Qui résonnait sur le chemin.

Il entrait. Par la porte ouverte
La joie entrait à son côté,
Car l'âge l'avait respecté,
Et sa vieillesse fraîche et verte
Brillait comme un beau soir d'été.

(1) Métayer.

Dans son fauteuil de velours jaune
Assis, et moi sur ses genoux,
Il bourrait sa pipe de houx,
Sa pipe où l'on voyait un faune
Assis près d'un pampre aux fruits doux.

O pipe brune et parfumée,
Cher trésor conservé trente ans,
Que tu vis s'envoler aux vents
De cendre éteinte et de fumée,
D'amours et de ris éclatans!

Hélas! hélas! le bon grand-père,
Tu le vis partir à son tour;
Comme la fumée et l'amour,
Comme toutes choses sur terre,
Lui-même, il dut mourir un jour.

Par une froide matinée,
La veille de la Chandeleur,
Sans voix, sans force et sans couleur,
Il laissa sa tête inclinée
Tomber sur son lit de douleur.

Ma mère mit sur son visage
Un baiser suprême et brûlant,
Et dans un cercueil de bois blanc
Le menuisier du voisinage
S'en vint le clouer en sifflant.

On attacha sa vieille épée
Au grand poêle noir de velours,
Puis, aux sons voilés des tambours,
La terre humide et détrempée
Le prit dans son sein pour toujours.

Maintenant sous l'herbe et la pierre,
A côté de sa sœur, il dort;
Et parfois dans un rêve encor
J'entends la canne du grand-père
Retentir dans le corridor.

III. — IMITATION D'UN SONNET DE THOMAS HOOD.

Dans un corps jeune et beau, la jeunesse expirante,
Le sang tiède et vermeil qui se glace et s'endort,

La beauté qui défait sa couronne odorante,
La séve qui s'en va, non, ce n'est pas la mort;

Non, ce n'est pas la mort, ces yeux, claires étoiles
Qui souriaient si bien aux étoiles leurs sœurs,
Maintenant assombris et sous les blanches toiles
Du linceul éteignant à jamais leurs splendeurs;

Non, ce n'est pas la mort, ces belles lèvres roses
Que l'amour effleurait, qui s'ouvraient au baiser,
Ces lèvres sous la terre éternellement closes,
Où l'amour ne viendra plus jamais se poser;

Non, ce n'est pas la mort, non, cette voix de fée
Qui naguère vibrait pendant les nuits d'été,
Dans la fosse profonde à cette heure étouffée
Sous la main du néant ou de l'éternité;

Le cœur qui ne bat plus et la chair pâlissante,
Tout cela, tout cela, non, ce n'est point la mort.
Mais la mort, spectre froid, qui frappe d'épouvante
Les jeunes et les vieux, le débile et le fort,

C'est l'oubli! — C'est l'amère et navrante pensée
Que les doux souvenirs, que les regrets pieux
Reviendront chaque jour en foule moins pressée
Pleurer sur un tombeau morne et silencieux;

Qu'il arrivera même une heure où sur la terre
Nul des êtres vivans que nous avons aimés
Ne visitera plus la tombe solitaire
Où des mânes amis sommeillent enfermés,

Et que sur nos tombeaux l'herbe toujours nouvelle
Durant deux frais printemps n'aura pas refleuri,
Que notre souvenir, — hélas! moins heureux qu'elle, —
Dans leurs cœurs oublieux sera déjà flétri.

IV. — CONSOLATION.

A M. CAMILLE FISTIÉ.

I.

Lorsqu'il eut vu son front, pareil aux roses blanches,
Retomber sur la couche, immobile et pâli,
Lorsqu'il eut entendu le marteau sous les planches
Enfermant pour jamais le corps enseveli;

Lorsqu'il comprit enfin que l'heure était sonnée,
Et que la bien-aimée, au brun regard terni,
Dans le cercueil étroit gisait emprisonnée,
Que tout était fini;

Il alla s'accouder au bord d'une fenêtre
Que voilaient à demi les sureaux du jardin.
Il était là, muet, lorsque les chants du prêtre
Sous les murs du logis retentirent soudain...

« Non, non, s'écria-t-il, jusqu'à la fosse humide
Je ne conduirai pas ce cercueil ravisseur,
Je n'irai pas montrer à la foule stupide
Tes larmes, ô mon cœur!

« Je ne veux point fouler l'herbe du cimetière,
Cette herbe qui verdit, qui fleurit quand je meurs;
Non, non, je ne veux point voir la nature entière,
Son printemps, son soleil, rire de mes douleurs.

« Je veux rester ici, dans sa maison déserte,
Recueillant du passé le moindre souvenir,
Et je croirai, la nuit, par la porte entr'ouverte,
La voir encor venir.

« Oui, je reste avec vous, hôtes mélancoliques,
Livres, meubles poudreux, parures et joyaux,
Et de tous vos débris, de toutes vos reliques,
Je veux recomposer mon bonheur en lambeaux.

II.

« Elle portait l'été de simples robes blanches,
Sur le léger corsage et sur les larges manches
Flottaient des rubans bleus;
Quand le soir empourprait les collines prochaines,
Dans les sentiers bordés de buis, couverts de chênes,
Nous cheminions tous deux.

« Les blés mûrs scintillaient, les pâles églantines
S'entr'ouvraient, les grillons jasaient dans les épines
Des buissons d'alentour,
Les arbres languissans inclinaient leur ramure,
Et dans les fleurs, dans l'air, ce n'était qu'un murmure,
Qu'un ardent cri d'amour.

« Parfois, dans l'herbe assis, nous lisions, et les saules
Aux troncs moussus prêtaient ses rondes épaules

Leur ombre et leur appui;
Hélas! du corps charmant leur tronc garde la place,
Et la mousse jaunie où s'imprima sa trace
A duré plus que lui...

« Et puis nous revenions lentement, à la brune;
Les étoiles riaient, ses yeux au clair de lune
Paraissaient s'embraser.
Lorsque nous atteignions sa porte, à la nuit close,
J'effleurais ses cheveux, ses yeux bruns, son front rose,
D'un rapide baiser.

« Et tout est mort : baisers, doux murmures, caresses,
Voix fraîche, bruns regards, grâces enchanteresses.
Mon bonheur un matin
S'est écroulé, pareil à ces clairs feux de pâtre
Dont on voyait la flamme au loin danser bleuâtre,
Et qu'une pluie éteint. »

III.

Cherchant des souvenirs, il errait comme une ombre
Du corridor muet au salon vide et sombre.
Il atteignit la salle où le blanc lit de mort
Du corps enseveli gardait l'empreinte encor.
Le jour baissait, la couche était tout embrasée
D'un rayon de soleil venu de la croisée,
Et dans ce chaud rayon mille atomes tremblans
Montaient et descendaient, rouges, étincelans.
Au temps de ses amours, leurs plus belles soirées
Jamais d'un tel éclat n'avaient été dorées,
Et, pour le jour fatal où son bonheur sombrait
Comme un vaisseau perdu, la terre réservait
Ses sourires de fête et ses fraîches parures...
Dans le jardin, parmi les mobiles verdures
Des saules, des bouleaux, des marronniers en fleurs,
Le soleil dispersait ses dernières lueurs;
Les lilas secouaient leurs grappes embaumées,
Des rossignols perchés dans les jeunes ramées
Gazouillaient. — De nos pleurs que tu fais peu de cas,
Nature! Nos sanglots ne peuvent même pas
Retarder d'un moment, tant ils sont peu de chose,
L'épanouissement de la plus frêle rose,
Et quand d'un peuple entier les larmes et le sang
Rouleraient sur ton sein comme un flot jaillissant,

Tu n'interromprais pas ton éternelle fête,
O nature impassible, à fleurir toujours prête!

L'obscurité du soir emplit l'appartement;
Il ne distingua plus bientôt que vaguement
La place où reposait le front de l'adorée.
Puis la nuit vint, paisible, attiédie, azurée;
Le ciel étincelait. — Pourquoi tant de splendeur,
Tant d'étoiles là-haut, quand au fond de son cœur
La douleur et le deuil avaient tendu leurs voiles?...
Cette sérénité, ces lumières d'étoiles
Le navraient, et dans l'ombre en pleurant il s'enfuit.
— « O nuit, s'écriait-il, mystérieuse nuit,
Qui planes maintenant autour de sa demeure,
Mère des visions, rends-la-moi pour une heure!
Rends-moi la bien-aimée et son charme et sa voix,
Vers moi fais-la venir comme aux jours d'autrefois,
Légère, souriante et de fleurs les mains pleines.
Oh! nos chers rendez-vous sous les voûtes des traînes,
Ses chansons, ses bouquets, les entretiens du soir,
Les courses du matin, laisse-moi tout revoir;
Fais-moi croire à la vie une heure, une heure encore,
Puis que le rêve après dans les airs s'évapore! »
— Mais tout restait muet. Perçant l'obscurité,
La lune rayonnait, l'implacable clarté
Dans la réalité le rejetait sans cesse,
Et son regard, cherchant l'ombre de sa maîtresse,
Était déçu toujours et toujours se brisait
A l'angle lumineux où le lit froid gisait.

IV.

Les yeux rougis de pleurs, le cœur rempli de haines,
Il restait abîmé. Les jours et les semaines
Passaient sans adoucir le désespoir amer
Qui montait et grondait en lui comme une mer.
Un soir d'automne, assis dans sa chambre ignorée,
Il regardait la nuit tomber, calme, azurée.
Tandis que le ciel pur là-haut resplendissait,
La terre lentement en bas s'assombrissait,
Et, pareille à son cœur, s'emplissait d'ombre grise...
Un feuillet de sa Bible au souffle de la brise
S'entr'ouvrit, et la lune, inondant le vélin,
En détacha ces mots, qui brillèrent soudain

A ses regards surpris : — Bienheureux ceux qui pleurent! —
Lui qui ne songeait plus déjà qu'à ceux qui meurent,
Lui dont le sein n'était gonflé que de sanglots,
Se pencha vers le livre et lut les divins mots.
N'étaient-ce que des mots, et la page jaunie
N'enfermait-elle, hélas! qu'une amère ironie?
Tandis qu'il agitait la sombre question,
Il vit, — réalité, mirage ou vision, —
Les murs de son réduit s'ouvrir comme deux voiles
Et le ciel bleu, profond et fourmillant d'étoiles,
Devant ses yeux ravis s'étendre à l'infini.
Les astres palpitaient, leur sourire béni
Glissait légèrement sur la terre endormie
Comme un dernier baiser qu'au front de son amie
A l'heure des adieux l'amant dépose encor.
Il entendit au loin l'harmonieux accord
D'une musique ailée, étrange et pénétrante :
On eût dit les sanglots d'une onde jaillissante,
Le bruit des pleurs tombant dans un lac de cristal,
Un murmure limpide, argentin, idéal...
Alors il vit dans l'air monter la foule immense
Des martyrs éprouvés par l'humaine souffrance :
Tous ceux dont l'amour jeune est mort avant le temps,
Les mères conduisant le deuil de leurs enfans,
Les amans oubliés, les pâles fiancées,
Les rêveurs succombant sous le poids des pensées;
— Aux premiers jours d'hiver, ainsi les bataillons
Des oiseaux voyageurs passent en tourbillons. —
Leurs corps meurtris saignaient, les gouttes empourprées
Pleuvaient et ruisselaient dans les mers azurées;
Mais ils montaient toujours,... et d'invisibles voix
Résonnaient doucement, comme dans les grands bois
Les chênes qu'en passant les vents d'automne effleurent,
Et ces voix répétaient : — Bienheureux ceux qui pleurent!

V.

Et puis tout disparut, le son s'évanouit,
Il se retrouva seul, dans le calme et la nuit;
Ébloui, frissonnant, il sortit de sa chambre
Et s'enfuit dans les champs. Les brumes de novembre
Avaient blanchi les noirs rameaux des châtaigniers,
Le givre frémissait et craquait sous les pieds;

Il atteignit le seuil d'un pauvre cimetière
D'où l'on voyait au loin la ville tout entière
Luire dans le brouillard. Des vallons aux coteaux
Montaient mille rumeurs : le galop des chevaux,
Le fracas des métiers, la lente mélodie
De l'*Angelus*, partout le bruit, partout la vie.
Un sentiment nouveau dans son cœur s'éveilla,
Et, rentrant en lui-même, alors il s'écria :

« Oui, les pleurs sont partout, le bonheur est un rêve,
La vie est un combat où le sang coule à flots,
Et la lutte jamais ici-bas ne s'achève,
Et les larmes des yeux jaillissent sans repos.

« Le combat est sanglant, l'épreuve est longue et rude,
Qu'importe si le cœur en sort plus grand, plus fort?...
Le mal, c'est le sommeil, la peur, la solitude,
Et cet oubli de soi plus triste que la mort.

« Ne veux-tu point guérir de ta vieille blessure?
Pareil au voyageur fugitif et lassé,
Redoutant les hasards de la route peu sûre,
Préfères-tu mourir au revers du fossé?

« Vivre, lutter, voilà le seul et vrai remède,
Relève ton courage, et comme en un tombeau
Enferme vaillamment la douleur qui t'obsède;
Scelle-la dans ton âme avec un triple sceau!

« Puis retourne à la vie, à la mêlée immense
Où les pleurs sont féconds, où l'on sait mieux souffrir.
Chaque larme ici-bas doit être une semence,
Chaque goutte de sang doit germer et fleurir. »

Il revint transformé. Le ciel vaste et sans voiles
Brillait illuminé par des milliers d'étoiles.
Alors, les yeux tournés vers ces astres rieurs,
Il comprit le secret de toutes leurs splendeurs :
D'un monde plus heureux il y lut les promesses,
Et dans leurs bleus rayons tout chargés de caresses
Il vit les doux saluts, les sourires charmés,
Et les regards des morts que nous avons aimés.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1859.

Enfin nous commençons à voir clair! Nous sommes, Dieu merci! sortis de cette nébuleuse atmosphère remplie de rumeurs sourdes et vagues où ondoyaient des hypothèses sinistres, où erraient les anxiétés grelottantes. Quelques flèches de lumière ont traversé ces ténèbres, et nous ne sommes plus réduits à faire aux fantômes une chasse indécise. Les causes du trouble actuel de l'Europe se laissent discerner : d'importantes révélations nous permettent de mesurer nos espérances et nos craintes. Nous avons devant nous des faits officiels, des faits réels, substantiels, palpables : nous avons la discussion de l'adresse dans le parlement britannique, le discours de l'empereur à l'ouverture de la session, l'emprunt du Piémont, accompagné d'une circulaire diplomatique de M. de Cavour et d'un intéressant débat du parlement sarde. Ces manifestations politiques n'ont pas seulement éclairé des faits considérables : précédées ou suivies de curieuses publications, elles ont fait connaître les systèmes que les difficultés présentes mettent aux prises. L'opinion, qui jusqu'alors n'avait pu que témoigner vaguement, quoique avec une singulière unanimité, de ses préférences pacifiques, a désormais dans les faits et les systèmes connus des données à l'aide desquelles elle est en état de se prononcer avec plus de précision et d'autorité. Enfin, en présence des faits accomplis, des systèmes dévoilés et de l'opinion édifiée, l'on peut avec moins de témérité calculer les éventualités de l'avenir. Faits, systèmes, état de l'opinion, éventualités futures, nous allons nous-mêmes passer en revue ces élémens divers de la situation où l'Europe est engagée. Disons-le tout de suite, c'est avec une disposition d'esprit confiante que nous entreprenons cet examen. Sans doute les difficultés sont grandes; mais le génie de la fatalité, la guerre, n'a point encore fait invasion dans les affaires de l'Europe. Si grandes qu'elles soient, les difficultés peuvent encore être résolues par la raison, et les solutions de la raison sont toujours pacifiques.

Dans l'ordre chronologique des faits, c'est aux débats du parlement britannique qu'appartient la priorité. L'ouverture des chambres anglaises était attendue avec une impatience universelle, et en cette occasion l'orgueil anglais, à qui les péripéties de nos révolutions ont donné au moins le prétexte de croire que le parlement britannique est aujourd'hui le parlement du monde, a dû être pleinement satisfait. Il faut être juste envers nos alliés et nos rivaux : le discours de la reine d'Angleterre et la discussion de l'adresse dans les deux chambres ont été dignes de la gravité et de la solennité des circonstances présentes. Amical pour la France et son souverain, le discours de la reine a donné à la paix du monde un gage significatif dans cette phrase, qui a été si remarquée : « Je reçois de toutes les puissances l'assurance de leurs sentimens d'amitié. Cultiver et confirmer ces sentimens, maintenir intacte (*inviolate*) la foi des traités publics, et contribuer, aussi loin que s'étend mon influence, à conserver la paix générale, tels sont les objets de ma constante sollicitude. » Cette déclaration royale a été acceptée comme le mot d'ordre de la politique anglaise par les orateurs qui ont présenté des observations sur la question italienne et les difficultés qui divisent la France et l'Autriche. Ce n'est point, à proprement parler, une discussion qui s'est engagée sur les adresses proposées en réponse au discours du trône : c'est une conversation calme et élevée, à laquelle les chefs des grands partis parlementaires ont seuls pris part. Chefs de l'opposition et ministres, lord Granville et lord Derby dans la chambre des lords, lord Palmerston, lord John Russell et M. Disraeli dans la chambre des communes sont venus tour à tour attester la doctrine du respect des traités existans et en même temps témoigner de leurs sympathies pour l'amélioration des gouvernemens de l'Italie et de leur attachement à l'alliance française. Il est intéressant de recueillir et de rapprocher leurs déclarations les plus caractéristiques dans ces trois ordres d'idées. A nos yeux en effet, ces trois sortes de manifestations se corroborent les unes par les autres. Comment ne point accorder un grand poids à la parole d'hommes d'état qui protestent en faveur du respect des traités qui ont déterminé la distribution actuelle des territoires en Italie, lorsque ces hommes d'état sont des amis incontestés de l'émancipation progressive et libérale de l'Italie et des partisans éprouvés et persévérans de l'alliance française?

Les hommes d'état anglais ne se sont point mépris un instant sur la conséquence immédiate à laquelle tendent les agitateurs de la question italienne : cette conséquence est l'expulsion de l'Autriche de la Lombardo-Vénétie au moyen de la guerre, de la guerre entreprise par le Piémont et la France contre l'Autriche; c'est le renversement d'une domination étrangère par le concours d'une puissance étrangère. L'aimable *leader* des whigs dans la chambre des lords, lord Granville, qui a pris le premier la parole, a signalé le danger d'une pareille coopération. « On se dissimulerait en vain, a-t-il dit, qu'il y a maintenant en Italie des hommes qui, oublieux des leçons de l'histoire, croient qu'il est possible de s'affranchir d'une domination étrangère par le secours de l'étranger... Le sentiment le plus profond qui existe chez les Italiens à travers tous les partis qui les divisent, c'est la haine de l'étranger, et, ne nous y trompons pas, cette haine n'est

pas exclusivement dirigée contre les Autrichiens malgré les apparences actuelles. Soyez sûrs que la rivale de l'Autriche en Italie, la France, était tout autant impopulaire à l'époque où elle occupait ce pays, et qu'elle deviendrait bientôt aussi impopulaire que l'Autriche, si elle se retrouvait dans la même position. » Lord Granville, après avoir examiné le gouvernement de la Lombardie et avoir constaté que c'était peut-être un des meilleurs de l'Italie, s'arrête devant ce mal et ce ressentiment de la domination de l'étranger, lequel ne saurait justifier une intervention étrangère. « Mais, dit-il, il ne nous appartient pas de discuter si la Lombardie est bien ou mal gouvernée. Ce que nous avons à considérer, c'est que ces provinces appartiennent à l'Autriche en vertu de traités qui ont pu être bons ou mauvais à l'origine, — et il est certain que dans le principe ils ont été considérés comme bienfaisans, — mais qui par l'action du temps sont devenus partie intégrante du droit public européen. » Le grand orateur qui préside le cabinet, lord Derby, n'a fait que donner aux observations de lord Granville la vigueur habituelle que prennent toutes les idées qui passent par sa bouche. « Ce n'est point en Lombardie, a-t-il dit, qu'existe le principal danger. Mon noble ami a tracé un tableau exact du gouvernement de la Lombardie. Cette province n'a guère à se plaindre de son administration, et l'Autriche, dans ces dernières années, s'est appliquée sans relâche à améliorer la situation du pays. La population peut avoir certains griefs, certains motifs de mécontentement; mais le principal, le seul, l'irrémédiable grief, c'est qu'elle est placée sous le joug d'une nation différente et étrangère. Voilà la cause de mécontentement qui absorbe et domine toutes les autres, et dans ses efforts pour la détruire, la Lombardie n'a que trop souvent oublié ce que mon noble ami nous rappelait tout à l'heure, à savoir que tous les efforts de l'Italie pour reconquérir sa liberté se sont terminés par un changement de maîtres. Dans de telles circonstances, les provinces lombardes, si riches, si fertiles, si prospères qu'elles soient, sont-elles une force pour l'Autriche, et constituent-elles pour cette puissance une possession désirable? Je n'ai pas la prétention de le dire; mais il y a un point qui n'est pas douteux, et je souscris entièrement à cet égard à la doctrine de mon noble ami : c'est que, quel que soit le gouvernement intérieur de la Lombardie, le système que l'Autriche applique à l'administration de ses provinces italiennes, qu'il soit habile ou maladroit, doux ou sévère, prudent ou imprudent, nous n'avons point à nous en mêler. Par l'héritage, par la longue possession, par la foi des traités, dont la rupture serait une incalculable calamité pour l'Europe, par tous ces liens l'Autriche a acquis sur ses provinces italiennes une tenure dont personne, pas plus nous que toute autre nation, n'a, à aucun titre et sous aucun prétexte, le droit de la dépouiller. »

La protestation de lord Palmerston a été plus forte encore. Parlant des éventualités de guerre qu'il appréhendait en Italie, le vétéran de la chambre des communes a dit qu'il présumait que le but de la guerre serait l'expulsion de l'Autriche hors des frontières italiennes. « Beaucoup de personnes pensent, a ajouté le noble lord, et je suis du nombre, qu'il serait désirable, non-seulement dans l'intérêt de l'Italie, mais dans l'intérêt bien entendu de l'Autriche, que cette puissance ne possédât point ses provinces

situées au sud des Alpes. Je ne crois pas qu'elle tire aucune force de ces possessions. Je suis sûr qu'elles lui valent de grandes haines, et qu'elles l'entraînent dans un système politique que tout gouvernement sage doit éviter; mais nous devons nous rappeler à quel titre elle possède ces provinces. Elle les possède en vertu du traité général de 1815, qui est également le titre d'autres puissances à la possession d'un grand nombre de territoires en Europe. Ce traité est le grand acte qui a réglé l'état de l'Europe. Il eût peut-être mieux valu que, dans plusieurs de ses parties, cet arrangement eût été combiné d'une autre façon, et je pense, pour ma part, au tour qu'ont pris les choses, qu'on eût mieux fait d'arrêter d'autres arrangemens pour le nord de l'Italie; mais, pour être juste, il faut nous reporter à la situation qui existait au moment de la conclusion du traité, et se rappeler les raisons qui ont pu faire juger aux parties contractantes que l'on avait pris le meilleur arrangement. Il y avait certaines réclamations de l'Autriche, fondées sur l'ancienne possession. Il y avait d'autres considérations, liées à la défense future de cette partie de l'Italie. A tout événement, bon ou mauvais, c'est un arrangement auquel toutes les grandes puissances de l'Europe ont acquiescé, et qu'elles ont sanctionné par traité, et je déclare humblement qu'aucune puissance ne peut violer justement cette convention et tenter sans raison d'enlever à l'Autriche ce que les traités lui ont donné. Il faut que les traités soient respectés. Si, au nom de quelque préférence théorique, l'on pouvait mettre de côté les stipulations d'un traité, toutes les affaires de l'Europe seraient à vau-l'eau, et il serait impossible de prédire les conséquences auxquelles aboutirait un tel principe. »

M. Disraeli ne pouvait rien ajouter à une telle profession de foi : il s'est borné à en prendre acte, et a exprimé l'espérance motivée que l'on ne verrait point s'accomplir cette violation gratuite des traités contre laquelle lord Palmerston s'élevait avec tant d'énergie; mais il n'a point suffi à lord John Russell d'adhérer simplement à la doctrine de son rival dans la direction du parti whig. Il a voulu la fortifier encore par un témoignage explicite. Lui aussi, vieil ami de l'Italie, il regrette que les traités de Vienne n'aient point disposé autrement de la Lombardie et de la Vénétie; lui aussi, il regrette que l'Autriche, dans ces dernières années, n'ait point compris qu'il était de son intérêt d'abandonner au moins une partie de ses territoires italiens. « Mais le traité, a-t-il dit, qui donne à l'Autriche ces territoires, ce traité, revêtu de toutes les sanctions qui le consacrent, fait partie du droit public, et personne ne pourrait tenter de troubler par la force cet arrangement territorial sans commettre une offense contre le droit public européen, et sans porter une profonde atteinte à la paix de l'Europe. J'espère donc, avec le très honorable gentleman (M. Disraeli), que l'infraction gratuite aux traités dont il a été question ne sera point commise. Cependant, si l'agression devait être inspirée par une pensée d'agrandissement, si la France voulait ajouter des territoires à son empire, si la Sardaigne devait accroître ses possessions, l'agression serait plus odieuse encore qu'une violation gratuite des traités. J'ai toujours eu une sympathie profonde pour l'indépendance et la liberté de l'Italie; mais il m'est impossible de croire que la cause de la liberté italienne soit jamais servie par une guerre comme celle

dont on nous menace. » Puis, avec cette prédilection qui le ramène toujours vers les vieilles traditions de son parti, lord John Russell a rappelé ce mot d'ordre du vieux parti whig : la cause de la liberté civile et religieuse dans le monde entier, que Canning s'appropria lorsqu'il devint ministre des affaires étrangères; « moi aussi, a-t-il ajouté, je suis pour la cause de la liberté civile et religieuse dans le monde entier, mais sur ma vie je ne puis voir comment cette grande cause pourrait être servie par une agression telle que celle dont on a parlé. »

Il est inutile de s'appesantir sur l'importance de semblables déclarations : nous les enregistrons comme les premiers documens officiels qui nous soient arrivés sur le grand procès politique dont l'Italie est aujourd'hui l'objet à la face de l'Europe, et comme des documens qui ne sauraient manquer d'avoir une influence considérable sur la conduite de cette brûlante affaire. Il nous reste à parler des vives sympathies qui ont été témoignées par les orateurs anglais pour l'alliance française et pour les progrès de l'Italie. A l'égard de la France, de peur de tomber dans des répétitions oiseuses, nous nous contenterons de citer quelques paroles élevées de M. Disraeli, qui ont obtenu au surplus l'entière adhésion de lord John Russell. « J'ai toujours soutenu dans cette chambre, a dit le chancelier de l'échiquier, la politique de l'alliance de la France. En exprimant cette opinion, j'ai toujours rappelé à la chambre que c'est la politique qui a été défendue en tout temps par les plus sagaces de nos souverains et de nos hommes d'état. L'alliance avec la France est la politique que la reine Élisabeth et le Protecteur ont adoptée tous les deux. C'était le seul point sur lequel fussent d'accord lord Bolingbroke et sir Robert Walpole. Je crois que c'est la politique qu'approuvaient en commun M. Pitt et M. Fox. Ce n'est point une politique nouvelle. Il y a eu des intervalles de mésintelligence entre les deux pays. Le souvenir de la grande guerre qu'a produite une grande révolution subsiste encore; mais cette guerre, que la chambre me permette de le lui rappeler, a été suivie d'une paix qui a duré le double. Et pourquoi supposerions-nous un instant qu'une alliance toujours adoptée par les plus grands hommes d'état, et qui pendant deux cent quarante ans a plus ou moins prévalu entre les deux pays serait à la merci du caprice d'une personne ou de la mobile fantaisie d'une nation? Il faut qu'il y ait des raisons profondes pour que cette alliance soit ce que je la nomme, une alliance naturelle. Il peut y avoir à la surface mille difficultés naissant de la contiguïté des deux pays, de la vive et constante émulation qui anime les deux peuples à la tête tous deux de la civilisation, du souvenir d'une ancienne et passagère querelle, ou de la différence et du contraste des caractères nationaux; il faut cependant qu'il y ait eu des raisons profondes pour que leur alliance ait été sanctionnée par des autorités aussi hautes que celles du plus grand souverain et des plus illustres hommes d'état que nous ayons connus. C'est une alliance indépendante des dynasties, des personnes et des formes de gouvernement. Nous n'avons point à nous préoccuper de ces formes diverses; tout ce que nous avons besoin de savoir, et nous le savons, c'est que les bonnes relations des deux pays leur sont avantageuses, et le sont aussi au monde entier. Telle est mon opinion générale à ce sujet, et je l'ai exprimée lorsque d'autres princes étaient sur

le trône de France, lorsque d'autres dynasties florissaient, lorsque dominait une autre forme de gouvernement; pourquoi donc ne pourrais-je pas dire aujourd'hui que l'Angleterre a trouvé dans l'empereur des Français un fidèle allié, éprouvé dans un moment de crise, et qui attache, je le crois, une grande valeur politique à l'alliance des deux pays? Je ne puis penser qu'un prince si sagace soit à la veille de troubler la paix du monde... Tant que nous n'aurons rien appris de plus que ce que nous savons, je n'abandonnerai pas l'espoir de voir s'évanouir l'agitation créée dans les esprits par l'état des relations de la France avec l'Autriche, et je persisterai dans la pensée que la fin de cet état de choses sera non un conflit entre deux puissances militaires qui ne sauraient faire par la guerre aucun bien à l'Italie, mais plutôt une entente entre ces deux grandes puissances afin de concerter des mesures qui améliorent la condition de la péninsule, et fassent disparaître ces causes de guerre qui renaîtraient périodiquement, si la condition de l'Italie demeurait la même.»

Ferme adhésion aux traités existans, mais attachement non moins constant à l'alliance française, voilà les deux premiers faits qu'il y ait à relever pour nous dans les débats de cette grave séance du parlement anglais : nous arrivons aux considérations qui y ont été présentées sur l'état de l'Italie. Tous les grands orateurs que nous venons de nommer ont parlé des souffrances de l'Italie et de la malheureuse condition où la retiennent ses mauvais gouvernemens avec les sentimens et dans le langage qui conviennent aux hommes d'état d'un pays libre. Ils n'ont renié aucune de leurs convictions, désavoué aucune de leurs anciennes sympathies; mais ils se sont tous réunis dans cette opinion que nous exprimons nous-mêmes depuis plusieurs mois : c'est qu'il n'est pas possible à un peuple d'attendre d'un concours étranger son affranchissement national et la conquête de sa liberté. Ils ont parlé du Piémont, de sa constitution actuelle, de son roi courageux et de son habile ministre avec l'intérêt sincère que mérite à ce petit pays et à son gouvernement la sage, libérale et ferme conduite qu'il a su tenir depuis dix ans. « Le Piémont, a dit lord Derby, est le seul point lumineux au milieu des tristes ténèbres de l'Italie, *a bright spot amid the surrounding gloom ;* » mais tous ils ont exprimé la crainte que le Piémont ne compromît les résultats heureux et glorieux de ces dix années, si, par ambition et par impatience, il allait jouer ses libertés contre les chances d'une guerre intempestive. Tous enfin, et en cela ils n'ont fait que reprendre le programme diplomatique légal tracé en 1856 par le Piémont au congrès de Paris, ils se sont accordés à représenter comme nécessaire et urgente la réforme des gouvernemens de l'Italie centrale. Les ministres, lord Derby et M. Disraeli, ont pu annoncer à cet égard la direction déjà prise par la diplomatie anglaise. Les explications de M. Disraeli sur ce côté pratique des questions entamées ont été plus précises encore que celles du premier ministre. Le gouvernement anglais s'est adressé aux cabinets de Paris et de Vienne, et après leur avoir communiqué ses sentimens sur le respect dû aux traités et sur le maintien de la paix, il les a engagés à se mettre d'accord pour faire cesser les causes qui perpétuent l'occupation des États-Romains par leurs troupes. Tout le monde reconnaît en Angleterre que la présence de régimens autrichiens et français dans les états du pape est une cause de conflits entre

la politique de l'Autriche et la politique française, et tout le monde est forcé d'admettre que ce sont les intolérables abus du gouvernement pontifical qui rendent nécessaire la présence des forces étrangères à Rome et dans les Légations. Lord Granville, récemment arrivé de Rome, n'aurait pas voulu, disait-il, payer d'un retour discourtois l'hospitalité qu'il avait reçue dans cette ville, et pourtant il se voyait forcé de convenir que, pour un ami de l'humanité, rien n'était pénible comme le spectacle du gouvernement des États-Romains, et que la population laïque tout entière était hostile à ce système politique. « Le danger réel de l'Italie, s'est écrié lord Derby, vient de la présence dans les États-Romains de deux armées, qui y sont placées non pour défendre les libertés italiennes, mais pour soutenir un gouvernement incompétent. » Les deux puissances grâce auxquelles ce gouvernement incompétent subsiste, la France et l'Autriche, se doivent donc à elles-mêmes et doivent à l'Europe de s'entendre pour obtenir la réforme efficace du gouvernement du saint-siége. Telle est, d'après M. Disraeli, le sens de l'invitation qui aurait été adressée à Paris et à Vienne par le cabinet anglais. Il a ajouté que s'il résultait des négociations de la France et de l'Autriche, sur les réformes à introduire dans les états du pape, la nécessité d'un remaniement des dispositions territoriales du traité de Vienne dans l'Italie centrale, l'Angleterre userait de ses conseils et de son influence auprès des signataires de ce traité pour obtenir leur adhésion aux modifications convenues.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance du conseil donné par le gouvernement anglais : un pareil conseil, dans l'état actuel de l'Europe, ne peut être accueilli par une fin de non-recevoir. Ne fût-ce que par ces égards d'urbanité que se doivent de grandes puissances alliées, la France et l'Autriche, lors même qu'elles douteraient du résultat, ne peuvent se refuser à l'expérience qu'on leur demande au nom de l'Europe. Les opinions émises par lord John Russell complètent, à notre sens, la démarche officielle du cabinet anglais. « J'ai lu récemment, a dit lord John Russell, une brochure de M. Farini, l'auteur de l'*Histoire des États du Pape*, dont nous devons la traduction à M. Gladstone. A propos du traité de Paris, M. Farini observe qu'en vertu de ce traité les populations de Moldavie et de Valachie ont le droit de choisir la forme de gouvernement qu'elles préfèrent. Pourquoi, écrit-il, n'aurions-nous pas le même privilége? Pourquoi le peuple de la Romagne ne serait-il pas réuni pour avoir à déclarer lui-même sous quelles lois il veut vivre ? » Lord John Russell ne doute point que les Romains n'aient plus de titres encore que les Moldo-Valaques à choisir leur gouvernement. Le noble lord va plus loin : il désire que l'on applique à l'Italie un autre principe du traité de Paris. Convaincu que les interventions incessantes de l'Autriche depuis 1815 sont la cause la plus sérieuse des souffrances de l'Italie, il voudrait, conformément à ce qui a été décidé pour les provinces danubiennes, que désormais aucune puissance ne pût intervenir dans les petits états italiens sans une entente préalable de l'Europe. Ces suggestions de lord John Russell doivent naturellement se lier à la négociation demandée par le gouvernement anglais aux cabinets français et autrichien : elles achèveraient, si elles entraient dans la pratique, l'adoption par l'Europe du programme que nous analysions il y a un mois, et qui fut

présenté par M. de Cavour au traité de Paris. Enfin, pour clore cet intéressant examen des révélations que les premières séances du parlement anglais ont apportées sur la question de paix ou de guerre, rappelons deux informations précieuses données par lord Derby. Le ministère anglais a reçu de la part de la France et de la part de l'Autriche des assurances qu'il serait impossible de ne point regarder comme décisives pour le maintien de la paix : le gouvernement français lui a répondu que « tant que l'Autriche ne sortirait point de ses limites, la Sardaigne ne devait attendre aucun secours de la France pour une guerre agressive; l'Autriche de son côté a énergiquement déclaré, et lord Derby croit à sa sincérité, qu'elle n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures d'aucun de ses voisins, qu'elle voulait se renfermer dans ses limites et dans les obligations des traités, et diriger son attention exclusive sur l'administration de ses propres provinces. »

Récapitulons une dernière fois les faits qui ressortent des débats du parlement anglais : l'observation fidèle des traités unanimement invoquée dans une assemblée qui peut être à bon droit considérée comme l'écho le plus retentissant de l'opinion publique européenne; l'alliance anglo-française recommandée avec une sincérité incontestable au nom des raisons les plus élevées; les maux de l'Italie reconnus et déplorés; la source principale de ces maux, — l'intervention étrangère, — signalée dans l'état dont la situation politique est la plaie de la péninsule; le Piémont un peu gourmandé à la vérité dans l'impatience ambitieuse et les velléités belliqueuses qu'on lui attribue, mais loué avec chaleur dans ses institutions libérales, sérieusement écouté dans son action diplomatique, puisque c'est à son programme de 1856 que l'on emprunte la nécessité de réformer immédiatement le gouvernement romain et la pensée d'interdire à l'avenir l'immixtion militaire d'une puissance isolée dans les affaires des petits états italiens; — une négociation conseillée à la France et à l'Autriche pour arriver à la réforme des états pontificaux, et le concours de l'Angleterre et des signataires du traité de Vienne promis aux résultats de cette négociation; — enfin, au sujet des craintes que ferait naître la possibilité d'une explosion de guerre, la révélation des dispositions rassurantes montrées par l'Autriche et la France, déclarant : l'une qu'elle ne sortira point de ses limites et qu'elle ne se mêlera point des affaires de ses voisins, et l'autre, que si l'Autriche ne sort pas de ses limites, elle ne secondera pas le Piémont dans une guerre d'agression.

Certes le discours que l'empereur a prononcé le 7 février devant la réunion du corps législatif et du sénat a par lui-même une signification assez claire; mais il nous semble que le rapprochement des débats antérieurs du parlement anglais ajoute, par l'abondance des points de vue et le développement des appréciations, plus de force encore et de décision aux déclarations impériales. L'empereur se réfère au mot célèbre qu'il a donné lui-même pour devise au régime actuel : « l'empire, c'est la paix. » L'état de l'Italie n'est pas à ses yeux un motif suffisant de croire à la guerre. Il espère que la paix ne sera point troublée; il proteste avec chaleur, et en rappelant les gages incontestables qu'il a donnés à l'alliance anglaise, de sa persévérance à conserver cette alliance. La dignité d'un souverain lui interdit sans

doute de laisser mettre en question la sincérité du respect qu'il porte aux traités, et un discours impérial ne peut entrer dans le détail des problèmes divers soulevés par la situation de l'Italie. Aussi l'empereur s'abstient-il avec raison de parler des traités, et se contente-t-il de signaler le trait saillant de la condition anormale de l'Italie, la nécessité d'y maintenir l'ordre par des troupes étrangères. Néanmoins la fidélité de la France aux règles du droit public européen et les sympathies que nous devons à la malheureuse Italie sont exprimées avec élévation dans ces mots : « Je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national! » Les dispositions pacifiques se manifestent avec dignité dans cette phrase : « Ma politique n'a pas cessé un instant d'être la même : ferme, mais conciliante. » Enfin il n'est pas jusqu'à la forme même du discours, jusqu'au ton d'argumentation animée qui y règne, et qui a justement frappé l'attention publique, qui ne confirme avec une force singulière l'effet de ces déclarations rassurantes. L'on dirait que l'empereur s'adresse, pour les réfuter, à des incertitudes et à des objections inexprimées, et qu'il est surpris et peiné que sa véritable politique n'ait point été pressentie et devinée. Ici même il nous semble que les plaintes de l'empereur ne s'adressent pas toutes à la France, et que quelques-unes doivent retomber sur les exagérations de l'opinion étrangère. Chez nous, l'opinion dans ses inquiétudes n'a été coupable que du péché d'ignorance : nous ne voudrions pas croire qu'elle fût allée jusqu'à l'effroi. La perspective d'une guerre juste et nécessaire, quelque douloureuse qu'elle puisse être pour de respectables intérêts, n'effraiera jamais personne dans notre pays, et en une telle conjoncture le courage de la masse du peuple sera celui de la nation tout entière.

Nous arrivons aux actes du Piémont. Ceux-ci, nous le reconnaissons, ne sont point aussi rassurans que les débats parlementaires anglais et que le discours de l'empereur. Le Piémont, nous l'avons expliqué à plusieurs reprises, ne peut invoquer efficacement devant la conscience de l'Europe, dans sa lutte avec l'Autriche, qu'un seul intérêt et un seul droit, le droit et l'intérêt de son indépendance et de sa sécurité. Sa cause que nous appellerons légale, celle qui est gagnée dans l'opinion, et qui sera gagnée infailliblement dans les faits, si elle n'est point compromise par un recours intempestif et téméraire à la force, l'autorise à demander la fin de ces interventions autrichiennes qui ont infesté l'Italie depuis 1815, et qui ont arrêté et rendu impossible tout progrès politique dans la péninsule. Un orateur du parlement piémontais, M. Mamiani, vient, à propos de la discussion de l'emprunt, de tracer un éloquent contraste des provocations mutuelles que s'adressent, par l'antagonisme même de leurs institutions, l'Autriche italienne et le Piémont. Il a rappelé, comme M. de Cavour l'avait fait déjà en 1856 dans ses célèbres notes adressées au congrès de Paris, et vient de le faire encore dans sa récente circulaire, les intrusions successives de l'Autriche dans les petits états italiens. Ces provocations matérielles de l'Autriche, injurieuses à la liberté du Piémont et menaçantes pour son indépendance, peuvent, doivent et vont cesser, nous n'en doutons point, sous l'influence pacifique des grandes puissances, aujourd'hui enfin préoccupées de la question italienne. « Au surplus, s'est écrié M. Mamiani, la provocation existe d'un côté et de l'autre

dans l'ordre moral. De ce côté du Tessin existe la liberté, de l'autre l'esclavage; ici on fait tout pour relever l'indépendance de notre nation, là tout pour l'opprimer : voilà la véritable provocation qui ne se peut éteindre. » Mais cette provocation morale est toute à l'avantage du Piémont, elle est menaçante et ruineuse pour l'Autriche; l'Autriche ne peut pas la réprimer, car pour la réprimer il faudrait qu'elle attentât à l'indépendance du Piémont, ce qui soulèverait contre elle l'opinion et les forces de l'Europe entière. Cette provocation morale, par la paix et par le jeu de ses institutions libérales, que la paix seule lui garantit, le Piémont la maintient et la fortifie, et c'est en y persistant que le Piémont doit finir par lasser et user la domination autrichienne en Lombardie, par contraindre l'Autriche à abandonner cette domination, et à rendre à elles-mêmes ses provinces italiennes. La paix et l'attitude défensive, voilà la politique nécessaire du Piémont tant qu'il voudra passer aux yeux de l'Europe pour le représentant désintéressé de la cause de l'Italie. Un autre avantage de la politique défensive pour le Piémont, c'est qu'elle ne lui impose ni charges financières, ni charges militaires. L'opinion de l'Europe, l'alliance des grandes puissances, le protégent assez contre les agressions de sa redoutable voisine. Il semblait enfin que le lien plus intime par lequel le Piémont vient de s'unir à la France devait lui épargner les frais d'une armée qui dépasse ses ressources. M. de Cavour en a pensé autrement : il a pris prétexte des renforts récemment envoyés en Italie par l'Autriche pour augmenter les armemens de la Sardaigne et pour faire un emprunt. Le prétexte ne trompe personne, car il est évident pour tout le monde que l'Autriche ne médite aucune attaque contre la Sardaigne. Au lieu de profiter simplement du désavantage de la situation de l'Autriche, qui oblige cette puissance à s'épuiser en armemens, M. de Cavour semble vouloir rivaliser avec l'Autriche même en dépenses et en préparatifs. Faut-il voir dans cette prodigalité piémontaise une provocation nouvelle? Nous n'irons pas jusque-là, et en tout cas ce serait une de ces provocations que l'Autriche est obligée de subir en silence; elle ne lui donnera, nous en sommes sûrs, pas plus la tentation qu'elle ne lui fournirait une raison légitime de prendre l'initiative et la responsabilité de l'attaque.

Quoi qu'il en soit, la politique piémontaise, avec l'homme d'état éminent et persévérant qui l'a conçue et qui la dirige, a obtenu aujourd'hui un succès assez glorieux pour qu'elle ait le droit, ce nous semble, de se reposer un moment et la complaisance de laisser reprendre haleine à l'Europe surprise. M. le comte de Cavour voulait, il y a trois ans, que la question italienne fût posée en Europe : on voit s'il a réussi, et pour notre part nous applaudirons cordialement à cet éclatant triomphe, si M. de Cavour n'en brusque point les résultats en les jouant sur les chances d'une guerre intempestive et peu populaire parmi les nations qui sont les alliées naturelles du Piémont. M. de Cavour, disons-nous, est parvenu au but patriotique et hardi qu'il s'était assigné. Non-seulement en effet la question italienne est posée, mais les gouvernemens et l'opinion sentent qu'elle doit recevoir dans un terme prochain une solution quelconque, ou tout au moins un commencement de solution. Déjà cette nécessité d'une solution a donné naissance à divers systèmes qui, suivant nous, peuvent se ramener à deux : le système des

changemens arbitraires et violens, le système de la guerre en réalité, et le système des améliorations progressives par les moyens pacifiques. Le premier système a été développé dans un écrit habilement élaboré, qui a paru sous ce titre : *l'Empereur Napoléon III et l'Italie.* Les discussions parlementaires anglaises et le discours de l'empereur ont heureusement rejeté dans l'ombre cette brochure, dont on avait voulu faire grand bruit, mais qui avait reçu de l'opinion un accueil peu favorable. Cet écrit, remarquable à divers titres, ne doit cependant point être passé sous silence. On pourrait le diviser en trois parties : il contient d'abord un exposé historique et critique de la situation actuelle de l'Italie, ensuite le plan théorique de la réorganisation que l'auteur demande pour la péninsule, et enfin l'indication des moyens à l'aide desquels ce plan devrait être réalisé. Nous n'aurions pas d'observations à présenter sur la première partie de ce travail, si nous n'y avions rencontré une inexcusable erreur historique, qui devient nécessairement, et sans doute contre la pensée de l'auteur, une injustice politique. L'auteur prétend que la diplomatie du roi Louis-Philippe soutenait en 1847 dans les affaires d'Italie la pensée autrichienne ! Nous manquerions à la mémoire du plus illustre de nos prédécesseurs (1) dans ces études d'histoire contemporaine poursuivies persévéramment par la *Revue,* si nous laissions passer sans protestation une telle allégation. A l'époque si radieuse pour les espérances de l'Italie dont parle la brochure, le représentant de la diplomatie du roi Louis-Philippe à Rome était M. Rossi. M. Rossi soutenant la pensée autrichienne en Italie ! Il semble qu'une pareille distraction, même lorsqu'elle ne veut atteindre que la mémoire d'un roi détrôné et mort, ne devrait pas être permise à un écrivain français qui se donne la mission d'étudier le développement de la politique nationale dans les grandes affaires de l'Europe. Le pontife qui fut l'initiateur du mouvement italien de 1847 était-il sorti du conclave comme pape autrichien ou comme pape français, et n'est-ce pas l'influence française, dirigée par M. Rossi, qui obtint son élection comme un triomphe sur l'influence autrichienne ? N'est-ce pas l'influence française qui semait alors les institutions constitutionnelles dans tous les états de l'Italie ? Quand la révolution de 1848 mit au pouvoir des républicains la correspondance de la diplomatie du roi Louis-Philippe, est-ce par la réprobation ou par l'admiration qu'ils l'accueillirent ? y virent-ils la pensée autrichienne ou la pensée du libéralisme italien ? Quand cette révolution rendit M. Rossi à sa première patrie et permit au pape de faire de lui son premier ministre, croit-on que le ministre du pape ne continuât point au pouvoir la politique de l'ambassadeur français ? N'est-ce pas M. Rossi qui conçut ce plan même de fédération italienne présidée par le pape, que les circonstances semblaient rendre possible alors, et dont tant d'événemens révolutionnaires, et par-dessus tout le lâche assassinat qui vint frapper l'ancien ambassadeur du roi Louis-Philippe, empêchèrent la réalisation pour la rejeter éternellement peut-être dans la région des chimères ?

La retraite de l'Autriche des provinces lombardes, la sécularisation du gouvernement pontifical, et ensuite l'association des divers états de la pé-

(1) M. Rossi, qui a rédigé la *Chronique* de la *Revue* pendant plus de quatre ans.

ninsule dans une confédération présidée par le pape, voilà le plan théorique de la brochure. Dans les circonstances actuelles, ce plan est évidemment chimérique, car ce qui était possible en 1847, avec le courant libéral qui régnait alors en Europe et en Italie, ne l'est plus dans l'ère de réaction qui a succédé partout à ce mouvement. Trouverait-on dans les princes qui sont à la tête des états italiens les mêmes dispositions qu'ils montraient il y a douze ans? Personne n'y compte assurément. Il faudrait donc, pour réaliser la confédération proposée, faire violence aux princes actuels, ou changer les gouvernemens et les maisons régnantes dans la plupart des états qu'il s'agirait d'associer. Ici nous touchons aux moyens d'exécution indiqués par la brochure. L'auteur au fond ne laisse entrevoir d'autre moyen d'accomplir ses plans de remaniement et de réorganisation de l'Italie que la force et la guerre. C'est en vain qu'il croit éluder cette nécessité en adressant un appel à l'opinion et en demandant à la diplomatie, avec des expressions certes peu pacifiques, de faire « la veille d'une lutte ce qu'elle ferait le lendemain d'une victoire..... » — « S'il est démontré, dit-il encore, que la situation des états italiens soit non-seulement une cause de souffrance pour ce pays, mais encore une cause d'inquiétude pour l'Europe, *la lettre des traités serait vainement invoquée;* elle ne pourrait pas tenir contre la nécessité de la politique et de l'intérêt de l'ordre européen. » Peut-être ces expressions donnent-elles à entendre qu'un congrès devrait être chargé d'exécuter le plan que l'on soumet à l'opinion; mais n'invoque-t-on pas bien souvent et bien légèrement en France l'intervention des congrès? Un congrès peut-il être appelé à refaire les traités aux dépens de ceux qui ne les ont point violés, c'est-à-dire à supprimer gratuitement les droits que ces traités consacrent? Quelle autorité morale pourraient avoir les nouvelles conventions arrêtées par des congrès qui auraient eux-mêmes commencé par méconnaître l'autorité du droit public en vigueur avant eux? Qui reconnaîtrait une telle juridiction? Et avant de la faire admettre, ne serait-on pas condamné à contraindre tous les états européens à se réunir par un pacte fédéral? Assigner aux congrès une autorité supérieure aux traités, leur attribuer ce rôle arbitraire et coërcitif, n'est-ce pas en termes déguisés en appeler à la force? Demander à la diplomatie de faire la veille d'une lutte ce qu'elle ferait le lendemain d'une victoire, c'est oublier, dans les fumées de l'antithèse, qu'entre la veille d'une lutte et le lendemain d'une victoire il y a un moment fatal où les traités sont violés par une politique téméraire qui croit plus à la force qu'à l'influence morale du droit, et que c'est pour réparer cette lésion du droit écrit, et non pour la commettre eux-mêmes, que les congrès sont convoqués au lendemain des victoires. Une telle conclusion équivaut de bien près à un appel à la force. Cet appel à la force serait-il justifié, nous ne disons pas seulement par les vrais intérêts de la France, mais par la générosité de la cause que l'on arbore? La générosité d'une cause n'absout pas la violation arbitraire des traités. Où serait en effet le principe qui déciderait quelles sont les causes généreuses et quelles sont celles qui ne le sont pas? La conscience de l'Europe est choquée de cette fièvre cynique d'absorption, de ce *flibustiérisme* dont *la Jeune Amérique* est possédée : prenons garde de nous laisser aller aux mêmes tentations.

Mais nous attachons peut-être trop d'importance à un écrit auquel le discours de l'empereur et les débats du parlement britannique semblent avoir enlevé toute signification dangereuse. D'accord avec ces grandes autorités, il est permis désormais de croire que l'opinion et les gouvernemens adopteront le système pacifique. La France alors, obtenant dans les états pontificaux d'utiles réformes, pourrait renoncer à une occupation militaire pénible et compromettante et exiger l'évacuation des Légations par les troupes autrichiennes. Il y aurait lieu également, suivant cet ordre d'efforts pacifiques, de travailler au règlement du droit d'intervention dans les affaires des états italiens. Il y aurait à profiter, à ce point de vue, de la suggestion de lord John Russell, et à décider, dans une conférence réunie non pour dépouiller personne de ses droits, mais pour protéger ceux de tous, qu'en Italie pas plus qu'en Servie et dans les provinces danubiennes, aucune puissance ne serait autorisée à intervenir isolément et sans concert préalable avec les grands états de l'Europe. L'on rendrait ainsi impossible le retour de ce système d'intervention, si funeste à l'Italie, que l'Autriche s'était arrogé depuis 1815. Ces principes posés, le temps démontrerait d'une façon victorieuse, nous l'espérons, que l'Italie peut se gouverner elle-même, et que ses petits états sont perfectibles. L'Autriche cependant serait refoulée dans ses limites légitimes; sans doute, sous le poids des haines que lui attire sa domination en Lombardie et des charges militaires et financières qu'elle lui impose, elle ne tarderait pas à revenir à ces projets de retraite qu'elle conçut un instant en 1848, et que ne cessent de lui recommander les hommes d'état de l'Europe qui portent le plus d'intérêt au maintien de sa puissance légitime. Ainsi naturellement, sans violer le droit écrit, sans déchaîner d'incalculables calamités sur l'Europe et particulièrement sur la malheureuse Italie, livrée en proie aux armes étrangères, l'on arriverait à l'affranchissement durable du sol italien. Certes nous ne méconnaissons ni les difficultés ni les lenteurs attachées à l'accomplissement de ce système; mais, pour être lent, le succès n'en serait que plus sûr. Au surplus, après la lecture des écrits consacrés à la propagande des idées contraires et des débats du parlement, l'opinion parmi nous n'en comprend pas d'autre, et elle a cru lire avec raison, à notre avis, dans le discours impérial que tel est le système ferme, mais conciliant, que le gouvernement de la France a choisi. Si l'opinion a deviné juste, elle saura grand gré à l'empereur des résolutions annoncées par son discours, sans oublier les ministres qui ont dû être les interprètes de ses inspirations auprès du trône, et surtout celui qui conduit la politique extérieure de la France dans la crise que nous traversons, M. le comte Walewski.

L'on oublierait volontiers les soucis que la politique étrangère donne depuis un mois à l'esprit public, pour s'occuper des grands intérêts d'administration intérieure sur lesquels le retour des sessions législatives ramène naturellement l'attention. Un décret rendu sur un rapport de M. le ministre de l'intérieur vient de porter l'octroi de Paris jusqu'à l'enceinte fortifiée, et d'ajouter près de quatre cent mille âmes à l'administration parisienne. Cette mesure importante était depuis longtemps à l'étude. L'on avait trop hésité peut-être devant les intérêts qui avaient cherché à se soustraire aux rede-

vances de l'octroi parisien en s'abritant dans les communes suburbaines placées entre la circonscription administrative et l'enceinte des fortifications. Ces intérêts méritaient de grands égards sans doute, car ce sont ceux des classes laborieuses et d'usines qui avaient fait entrer les différences d'octroi dans le calcul des prix de revient de leurs produits. Le rapport lumineux et décisif de M. Delangle nous semble éclairer toutes les difficultés de la question et démontrer qu'elles ont été résolues à l'avantage des communes suburbaines agrégées à l'agglomération parisienne et au surplus avec d'équitables ménagemens pour les positions auxquelles le nouveau changement serait passagèrement défavorable. M. le ministre des travaux publics a de son côté fait présenter au corps législatif le projet de loi qui doit mettre en vigueur les conventions conclues l'été dernier entre lui et les compagnies de chemins de fer, conventions dont nous avons indiqué dans le temps l'économie générale. Enfin le projet de budget de 1860 a été également apporté au corps législatif avec l'exposé des motifs du conseil d'état qui l'accompagne ordinairement. Le budget de 1860 est conforme aux dispositions que M. Magne avait annoncées dans son intéressant rapport du mois de décembre 1858. Le budget est présenté avec un excédant de recettes d'un peu plus de 5 millions. Il est vrai que la somme allouée à l'amortissement, qui n'est que de 40 millions pour l'exercice 1859, est portée à 60 pour l'année 1860; mais il faut remarquer par contre que le second décime de guerre est conservé encore sur les contributions indirectes et sur les droits de douane. Cette taxe transitoire donne un produit de plus de 38 millions. Est-il bien utile d'augmenter l'action de l'amortissement avant que les impôts soient rentrés dans les limites normales des budgets de paix? L'emploi des 38 millions produits par le second décime ne serait-il pas plus fructueux, si cette somme était laissée aux consommateurs? Une aggravation ou un dégrèvement sur les impôts indirects, est-ce chose indifférente pour la consommation? Nous posons aujourd'hui ces questions en nous réservant d'y revenir dans l'examen du budget.

L'espace nous manque pour dire ici l'émotion que nous avons ressentie à la lecture d'une œuvre délicate et touchante qu'une morte illustre vient d'inspirer à une pieuse amitié : nous voulons parler de cette étude sur *Madame la duchesse d'Orléans,* que la société lit en ce moment avec une sympathique admiration pour la princesse qui s'est nommée elle-même *l'ardente exilée,* et avec une vive reconnaissance pour la personne distinguée qui a su donner aux sentimens de tous une expression si juste et si attendrie. La tombe de Mme la duchesse d'Orléans est fermée depuis trop peu de temps, il semble que l'on offenserait le noble souvenir de la princesse, si l'on essayait déjà d'apprécier le rôle politique que ses malheurs lui infligèrent et qu'elle sut si dignement remplir; mais l'âme grande, simple, sensible et passionnée de l'épouse, de la mère, de la princesse française, pouvait être révélée à ce public d'amis inconnus qui ne fait jamais défaut aux nobles mémoires. Ce sont les plus purs rayons de cette âme d'élite que l'auteur de *Madame la duchesse d'Orléans* a su fixer dans un livre attachant.

E. FORCADE.

Abécédaire vocal, ou Méthode préparatoire du Chant, par M. Henri Panofka.

Les ouvrages sur l'art de chanter ne manquent pas plus que les professeurs à grandes prétentions, qui promettent, avec le Psalmiste, de soutenir les faibles, de contenir les superbes et de ramener les égarés. Tous les ans, le Conservatoire de Paris couronne un certain nombre de rosières de première et de seconde qualité, de basses, de barytons surtout, et de ténors, qu'il livre à la circulation et qui vont alimenter les théâtres de la capitale et de la province. A côté du Conservatoire, il existe d'autres écoles de chant, de déclamation plus ou moins lyrique, des maîtres nombreux, inventeurs de méthodes expéditives et nouvelles, qui sont le fruit de l'expérience et du *progrès,* et c'est de toutes ces causes réunies qu'il résulte peut-être *que votre fille est muette!*

La manie de notre temps (et chaque époque a la sienne), c'est de croire que tout est possible, de mettre en toutes choses l'effort où manque la grâce, la volonté et le labeur à la place de la nature et de la vocation. On cultive donc les arts comme on laboure la terre, comme on apprend un métier, et l'on fait des peintres, des musiciens et des sculpteurs aussi expéditivement qu'on enseigne aux soldats la charge en douze temps. De cette fausse manière d'apprécier le jeu des facultés humaines, de cette subordination de l'instinct créateur à la volonté qui dirige, provient, selon nous, une des grandes misères de la société moderne : l'encombrement des carrières libérales par des ouvriers déclassés et des hommes sans vocation, c'est-à-dire sans amour. L'art est devenu une profession comme une autre, un gagne-pain qu'on choisit à froid, et l'on entre au Conservatoire de Musique, par exemple, aussi délibérément qu'on se présente au Conservatoire des Arts et Métiers, avec l'autorisation de père et mère qui ont mûrement pesé les avantages de la carrière que leur fils va parcourir. Les abords de l'Institut sont obstrués de peintres, de sculpteurs, d'architectes et de compositeurs qui auraient pu être des ingénieurs, des avocats, des notaires ou des commerçans utiles à la société, qu'ils affligent des produits amers de leur prétendu génie. Des artistes éminens comme Mlles Rachel, Mars, Mme Malibran, Lablache, Rubini ou Martin sont rares sans doute dans tous les temps, et il serait aussi injuste d'exiger du Conservatoire qu'il produise tous les ans de pareils phénomènes que de demander à l'École polytechnique des hommes comme Laplace et Poisson. Cependant on devrait consulter plus qu'on ne le fait les aptitudes naturelles, et ne pas croire qu'avec le temps et beaucoup de travail on forme un artiste comme on fait un médecin ou un fabricant de produits chimiques. Il faut absolument à la société des cordonniers, des tailleurs et des ouvriers de différens états, mais elle n'a que faire de pauvres peintres et de misérables musiciens.

A Dieu ne plaise que je sois ennemi de l'émancipation morale des classes inférieures, et que je voie d'un œil jaloux les nobles tentatives qu'on fait partout de nos jours pour les faire participer aux bienfaits d'une éducation plus libérale et plus salutaire à l'âme! J'approuve de tout mon cœur cette diffusion des élémens des beaux-arts parmi le peuple, ces écoles primaires où l'on s'efforce de répandre les principes du dessin et de la musique, et

qui préparent ainsi les générations nouvelles à mieux comprendre les plaisirs désintéressés de l'esprit et à mieux goûter les chefs-d'œuvre du génie. Qu'on se garde d'oublier toutefois que cette éducation esthétique des classes populaires ne dépassera jamais certaines limites, qu'elle ajoute aux dons de la nature, et qu'elle les perfectionne sans pouvoir jamais suppléer à son influence suprême, en sorte qu'on ne doit pas se faire une trop grande illusion sur la puissance de l'éducation et de l'industrie humaine, qui ne sauraient changer la nature des choses. Quoi qu'il arrive et quoi qu'on fasse, la France ne produira pas plus des oranges en plein vent que des voix comme celles de Rubini ou de Lablache. Tout ce que l'art peut enseigner, c'est de tirer le meilleur parti possible des forces de la nature. Tel est aussi le but raisonnable que s'est proposé M. Panofka dans le petit ouvrage élémentaire dont nous nous occupons.

Si dans l'enseignement de tous les arts il importe avant tout de bien asseoir les premiers principes, on peut affirmer que tout l'art de chanter dépend des premiers conseils qu'on donne à l'enfant. Un maître de solfége qui n'a fait aucune étude d'un organe aussi délicat que la voix humaine peut le briser comme un verre, le fausser tout au moins, et en détruire le timbre pour toujours; c'est ce qui arrive bien souvent dans les écoles, dans les pensionnats, et même dans les classes que dirigent des professeurs émérites. Et lorsqu'on entend chanter ces sociétés chorales dont la France semble un peu trop engouée depuis quelques années, on acquiert la conviction que l'enseignement populaire de la musique vocale franchit un échelon important, qui est l'étude préalable de l'émission pure et naturelle de la voix. L'étude du solfége, dit avec raison M. Panofka, est la base de toute éducation musicale en France. Lorsque les enfans solfient sans avoir appris d'abord à bien poser les quelques sons qui forment l'échelle vocale qu'il leur est permis de parcourir sans danger, ils concentrent toute leur attention sur la justesse de l'intonation et l'exactitude de la mesure. Dans cet exercice mnémonique et presque machinal, l'enfant préoccupé du nom de la note *do, ré, mi,* de son intonation et de sa valeur relative, ne peut manquer de contracter de mauvaises habitudes vocales, s'il n'est pas dirigé par un maître qui possède quelques notions de l'art de chanter. Puisque *solfier,* ce n'est pas autre chose que *chanter,* il importe de ne pas établir des divisions factices dans l'enseignement populaire de la musique vocale, et de se préoccuper immédiatement de la qualité matérielle du son et de l'organe fragile qui le produit. Telles sont les bonnes idées qui ont inspiré à M. Panofka l'ouvrage intéressant et fort utile que nous avons sous les yeux. Il est divisé en deux parties : l'une contient le texte qui traite successivement du *timbre de la voix* et de *la respiration, de la classification des voix d'enfans,* chapitre délicat et fort curieux, auquel M. Panofka consacre toute la sollicitude qu'il mérite. Dans la première leçon, M. Panofka parle de *l'émission du son;* dans la seconde, des *exercices d'agilité,* de *la gamme,* des *arpéges,* des *sons filés,* enfin de tous les détails qui constituent les premiers élémens de l'art de chanter, fondus dans l'enseignement du solfége, qui les contient implicitement. Là est l'intérêt de ce petit travail. Viennent ensuite *vingt-quatre leçons* graduées, appropriées à l'habileté acquise de l'élève, et servant de commentaire à la théorie contenue dans le texte.

M. Panofka est un homme d'esprit, un artiste d'un vrai mérite, qui aime son art, dont il a fait une étude approfondie. Il a publié, il y a quelques années, une grande méthode de chant, dont nous avons rendu compte, et qui s'est classée depuis parmi les meilleurs ouvrages qui existent dans ce genre. M. Panofka, qui sait la musique comme ne la savent guère la plupart des professeurs de chant, a vu une lacune fâcheuse dans l'enseignement de la musique vocale en France, qui est entre les mains de grossiers *croque-notes,* comme on dit vulgairement, de maîtres de solfége qui n'ont aucune notion de l'art délicat de préparer, de ménager et de conserver les voix. M. Panofka a pensé judicieusement que, sans rien changer aux bases de l'enseignement populaire de la musique, on pouvait y faire entrer un élément de plus, un élément indispensable dont se préoccupaient si fort les vieilles écoles d'Italie, c'est-à-dire l'émission du son et la souplesse de l'organe qui en est la source. Sans rien exagérer, sans prétendre faire des chanteurs de tous les enfans qui fréquentent les écoles primaires, en restant dans les limites de l'enseignement élémentaire, M. Panofka est persuadé que, puisqu'on fait ouvrir la bouche aux jeunes élèves des deux sexes pour articuler un son, il est possible et même nécessaire de le faire avec méthode et de surveiller la direction de l'organe vocal. Nous sommes entièrement de son avis, qui a été partagé aussi par le comité des études musicales du Conservatoire de Paris. Toute mère de famille qui voudra donner à ses enfans les premières notions de l'art musical, tout chef d'institution qui aura à surveiller des professeurs et à se rendre compte de leur habileté en ces matières délicates pourra se servir avec utilité de l'*Abécédaire vocal.*

Nous l'avons dit et nous ne craignons pas de le répéter, l'art de chanter proprement dit repose tout entier sur certaines règles qu'il est nécessaire d'appliquer immédiatement à l'enfant qui commence l'étude de la musique vocale. Tout maître de solfége qui ne se préoccupe pas de la bonne émission du son, de la facilité de la respiration, de la tenue et de la pose de la voix, est un homme qui ne remplit pas les conditions les plus importantes de l'art qu'il professe. C'est des premières leçons de chant ou de solfége que dépend très souvent l'avenir de l'élève qui les reçoit. Lorsque l'organe vocal a été bien préparé, bien ménagé par le maître qui a donné les premières notions, on peut en espérer les plus grands effets sans craindre d'en briser les ressorts. Nous avons eu récemment un exemple frappant de ce que peut une bonne éducation vocale. Au dernier concert du Conservatoire, une jeune personne de seize ans, Mlle Dorus, fille du célèbre virtuose sur la flûte, a chanté avec une pureté et une sûreté admirables une des parties les plus difficiles de *la Création* d'Haydn, la partie de l'ange Gabriel. Assurément Mlle Dorus n'est pas encore une cantatrice dont il faille louer le style, qui n'est pas complétement formé, ni l'expression, qui viendra sans doute avec les années et l'expérience de la vie; mais elle a prouvé, en exécutant les choses les plus scabreuses avec assurance et simplicité, combien il importe de commencer l'étude de l'art de chanter sous la direction d'un bon maître. Pour obtenir de semblables résultats, nous ne saurions trop recommander l'*Abécédaire* de M. Panofka.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1859.

Livraison du 1er Janvier.

DES CONTROVERSES RELIGIEUSES EN ANGLETERRE. — F. NEWMAN, J. MARTINEAU, W. GREG, L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 5

SOUVENIRS DE LA COUR DE DRESDE. — Mlle DE HALTINGEN, par Mme DORA D'ISTRIA. 42

BYRON, SHELLEY ET LA LITTÉRATURE ANGLAISE, d'après les *Souvenirs des derniers jours*, de E.-J. Trelawny, par M. EDMOND DE GUERLE..... 69

LES EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE. — L'AUSTRALIE COLONISÉE ET L'AUSTRALIE SAUVAGE, LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES, par M. ALFRED JACOBS..... 89

MARGUERITE DE TANLAY, par M. AMÉDÉE ACHARD..... 120

DE LA MONARCHIE REPRÉSENTATIVE EN ITALIE. — I. — LE ROI CHARLES-ALBERT ET LE COMTE CÉSAR BALBO, par M. ALBERT BLANC..... 167

DE L'HISTOIRE SCIENTIFIQUE AU XIXe SIÈCLE. — M. BIOT, par M. AUGUSTE LAUGEL. 200

POÉSIES. — MARITIMA, par M. J. AUTRAN..... 224

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 235

REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO..... 249

Livraison du 15 Janvier.

LES CÔTES DE LA MANCHE. — II. — CHERBOURG ET LES PORTS ANGLAIS, LES PARAGES ADJACENS, LA VILLE ET LE PORT DE COMMERCE, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut..... 257

LA MONARCHIE DE LOUIS XV. — IV. — LE GOUVERNEMENT DE Mme DE POMPADOUR, d'après de nouveaux documens et les dernières publications, par M. L. DE CARNE..... 291

ELLE ET LUI, roman, première partie, par M. GEORGE SAND..... 329

De la Commune et des Biens Communaux en France, par M. Jules Le BERQUIER. 373
Autobiographie d'un Penseur contemporain, *Histoire de mes Idées*, de M. Edgar Quinet, par M. Émile MONTÉGUT. 412
Les Américains sur l'Océan-Pacifique. — I. — Les Premières Années d'une ville de l'Union, par M. Ed. du HAILLY. 434
Les Derniers Temps de l'Empire Mogol. — Les Familles Holkar et Sindyah. — III. — Dowlat-Rao-Sindyah et Djeswant-Rao-Holkar, par M. Théodore PAVIE. 465
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire. 494
Revue Dramatique, par M. E. LATAYE. 508

Livraison du 1er Février.

Elle et Lui, seconde partie, par M. George SAND. 513
Les Derniers Temps de l'Empire Mogol. — Les Familles Holkar et Sindyah. — IV. — Fin de la Confédération mahratte, dernière partie, par M. Théodore PAVIE. 549
Genève et la Société genevoise sous le gouvernement radical, par M. J. CHERBULIEZ. 579
Les Américains sur le Pacifique. — II. — San-Francisco et la Société californienne, par M. Ed. du HAILLY. 607
Du Reboisement et du Régime des Eaux en France, par M. J. CLAVÉ. 633
M. de Chateaubriand publiciste et homme politique, *la Tribune moderne*, de M. Villemain, par M. Amédée LEFÈVRE-PONTALIS. 661
Question italienne. — Le Problème des destinées de l'Italie. — L'Autriche et le Piémont dans la Péninsule, par M. Charles de MAZADE. 683
Le Testament d'un Prophète, *Science de l'Homme*, de M. Enfantin, par M. Émile MONTÉGUT. 715
Revue Musicale. — Une Polémique a propos de Gluck. — Le Théatre-Italien, etc., par M. P. SCUDO. 743
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire. 732

Livraison du 15 Février.

La Marine a Vapeur dans les Guerres continentales, par M. V. de MARS. 753
Elle et Lui, troisième partie, par M. George SAND. 788
Alcide d'Orbigny, ses Voyages et ses Travaux, par M. Albert GAUDRY. 816
La Monarchie de Louis XV. — V. — Le Duc de Choiseul. — La Chute des Parlemens, dernière partie, par M. L. de CARNÉ. 848
La Marine et l'Agriculture. — Importance des produits agricoles dans le fret de notre marine marchande, par M. F. VIDALIN. 881
Voyageurs modernes. — Mme Ida Pfeiffer en Malaisie, par M. Ch. LAVOLLÉE. 906
Les Américains sur le Pacifique. — III. — Les Mines d'Or et l'Émigration, dernière partie, par M. Ed. du HAILLY. 931
Du Crédit mutuel, par M. BAILLEUX de MARIZY. 958
Poésie. — A ceux qui Pleurent, par M. André THEURIET. 981
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire. 990

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8772